

Hors-série numéro 3
09-2026

Plume de



Revue pour la libre expression des connaissances en sciences naturelles





Plume de **NATURALISTES**

*L'irréductible liberté
de publier et d'apprendre*

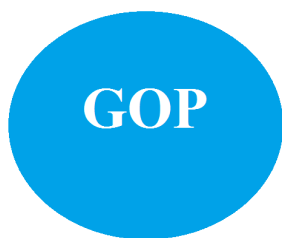
Revue pour la libre expression
des connaissances en sciences naturelles

Plume de Naturalistes ; ISSN 2607-0510

Hors-série n° 3 ; septembre 2026

En collaboration avec le Groupe Ornithologique Picard

GOP



AVIFAUNE DE LA PLAINE MARITIME PICARDE

François SUEUR et Patrick TRIPLET

2026



En termes de référence de l'ouvrage, nous recommandons la dénomination suivante :

SUEUR F. et TRIPLET P. (2026) *Avifaune de la Plaine Maritime Picarde*. Groupe Ornithologique Picard. *Plume de Naturalistes*, hors-série n°3, 704 p.

Cette référence peut être utilisée pour tous les textes non signés spécifiquement car écrits par les deux auteurs. Lorsque les textes sont signés, il est souhaitable d'utiliser le type de référence suivant :

Auteur *in* SUEUR F. et TRIPLET P. (2026) *Avifaune de la Plaine Maritime Picarde*. Groupe Ornithologique Picard. *Plume de Naturalistes*, hors-série n°3 : p. x-y.

Introduction

L'avifaune

En 1999, nous rédigeons notre première avifaune commune qui sert de socle au présent travail. Celui-ci tente de présenter l'état des connaissances sur les différentes espèces pouvant être observées en Plaine Maritime Picarde. Au fil des pages, le lecteur verra rapidement que certaines espèces sont très bien connues, étudiées avec précision, tandis que pour d'autres, en particulier

pour nombre d'espèces de passereaux, les données sont beaucoup plus fragmentaires, et parfois la connaissance n'a guère évolué depuis 1999. Nous avons cependant l'espoir que le présent travail va permettre de faire le point, de dégager les priorités et voire d'éveiller au moins de la curiosité pour des espèces autres que celles qui sont pour le moment les mieux connues.

Quelques précisions

La zone couverte par cette avifaune est la Plaine Maritime Picarde limitée au nord par l'Authie, au sud par la Bresle, à l'ouest par la limite des basses mers, ou plus exactement, pour les ornithologues, par la distance à laquelle ils peuvent déterminer des oiseaux en déplacement. À l'est, la limite est le début des plateaux calcaires du Ponthieu et du Vimeu, tandis que dans la vallée de la Somme, la limite se situe aux portes d'Abbeville. L'appellation Plaine Maritime Picarde couvre donc une surface supérieure à celle de Baie de Somme, qui est souvent employée pour déterminer l'estuaire de la Somme proprement dit (qui n'est donc pas une baie puisqu'il s'y jette deux fleuves, la Somme et la Maye) et sa zone terrestre plus ou moins étendue, selon les auteurs. Deux autres termes sont également employés dans le langage courant :

- Le Littoral picard ne concerne que la frange littorale et ses zones humides arrière-littorales, comme par exemple les Bas-Champs de Cayeux ;

- Le terme de Côte picarde a longtemps été employé, notamment sous l'impulsion du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Côte Picarde, devenu ensuite Syndicat Mixte Baie de Somme, Grand Littoral Picard, reconnaissant par là même que l'appellation Baie de Somme était trop restrictive, même si elle reste, au niveau promotion touristique, le dénominateur commun de toutes les initiatives allant dans ce sens.

Nous emploierons donc le terme de Plaine Maritime Picarde avec cependant l'utilisation de l'appellation Baie de Somme, notamment pour la réserve naturelle nationale du même nom puisque cette appellation lui est définitivement attachée, mais également parce que de nombreux auteurs ont employé ce terme et qu'il est parfois bien difficile de savoir s'ils appelaient ainsi, de manière incorrecte, l'estuaire ou s'ils étendaient ce terme à une surface plus vaste.

Cadre général et historique

La Plaine Maritime Picarde figure parmi les espaces naturels français les plus riches et les mieux connus sur le plan ornithologique. Dès 1833, une première mais simple liste des espèces pouvant être rencontrées dans l'arrondissement d'Abbeville, unité administrative englobant la Plaine Maritime Picarde et l'arrière-pays, était publiée (BAILLON, 1833). Ultérieurement, un ouvrage plus ambitieux portant sur la même aire géographique apporte des renseignements précieux sur l'avifaune locale au XIX^e siècle (MARCOTTE, 1860). Ces travaux furent suivis de différents catalogues d'espèces figurant dans des collections d'oiseaux naturalisés. Très tôt, les chasseurs publièrent le résultat de leurs chasses ou

de leurs observations, ce qui permet de disposer d'aperçus sur les espèces qui ont fréquenté cet ensemble géographique au cours des deux derniers siècles. Ce n'est cependant que depuis le début des années 1960 qu'un effort plus soutenu est fourni par les excursions d'ornithologues parisiens, et surtout par l'impulsion d'ornithologues locaux comme le chanoine MARTIN et par Noël RANSON, créateur du Groupe d'Étude et de Protection des Oiseaux de Picardie (GEPOP).



Le grand pas en avant est sans conteste la création en 1977 de la première revue d'ornithologie régionale, *L'Avocette*, après la parution de la première synthèse ornithologique relative à l'année 1974 (SUEUR, 1976), dans le cadre des activités ornithologiques du GEPOP. Dès 1983, une première avifaune moderne voyait le jour (COMMECY et SUEUR, 1983). La même année sortait une avifaune du Hâble d'Ault (TRIPLÉ, 1983a). Ces deux travaux furent suivis de différentes études d'espèces et d'espaces, renforçant ainsi notre connaissance de la richesse avifaunistique locale. En 1990, une nouvelle version de l'Avifaune fut éditée (SUEUR et COMMECY, 1990a) qui fut sans conteste la publication ornithologique locale la plus diffusée. L'année suivante sortait un rapport sur la reproduction des oiseaux d'eau de la Plaine Maritime Picarde (MOURONVAL et TRIPLÉ, 1991a) qui permit d'améliorer les connaissances sur cette phase importante du cycle annuel des oiseaux et de quantifier les effectifs reproducteurs des différentes espèces d'oiseaux d'eau. En 1999, une nouvelle version de l'avifaune de la Baie de Somme était publiée (SUEUR et TRIPLÉ, 1999a), mêlant statut des espèces, connaissances sur leur biologie et leur régime alimentaire et fournissant de premières informations sur les menaces qui pesaient sur le devenir de certaines d'entre elles. Les synthèses prirent ensuite une dimension régionale avec *Oiseaux de Picardie* (SUEUR, 2007a), *Les oiseaux de Picardie* (COMMECY et al., 2013), puis la nouvelle version de *Oiseaux de Picardie* (SUEUR et al., 2020).

Dans le même temps, des études plus intenses étaient menées simultanément sur l'Huîtrier pie et sur les Laridés, qui aboutirent l'une et l'autre à la soutenance de thèses de doctorat (TRIPLÉ, 1989 ; SUEUR, 1993), campant définitivement l'ornithologie picarde dans la modernité.

Celle-ci eut par ailleurs différents supports. Pas moins de quatre revues régionales ont permis de publier les synthèses annuelles ainsi que les différentes observations nouvelles : *L'Avocette*, *Documents zoologiques, Picardie Écologie* et *Avifaune picarde*. De ces revues, seule *L'Avocette* poursuit sa publication régulière, s'intéressant aux oiseaux de l'ensemble de la région picarde. *Avifaune picarde* ne sort plus que ponctuellement.

À ces revues principales, il faut ajouter le *Bulletin de la Société Linnéenne Nord-Picardie* qui a permis de publier quelques synthèses et le *Bulletin annuel de l'Association Marquenterre Nature* (sous des appellations quelque peu différentes selon les années) mettant à la disposition des ornithologues les observations réalisés chaque année sur le site du Parc Ornithologique du Marquenterre. Cette dernière revue n'a pas paru pendant plusieurs années, et a fourni deux éditions en 2020 et 2021 avant de cesser à nouveau. Le Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard publia également des actes scientifiques de 2014 à 2022, avec notamment les synthèses ornithologiques annuelles des sites gérés par cet établissement : réserve naturelle nationale de la Baie de Somme, réserve de chasse et de faune sauvage du Hâble d'Ault et les propriétés du Conservatoire du Littoral à Arry et Bernay-en-Ponthieu.

La Fédération Départementale des Chasseurs de la Somme publie chaque année un rapport sur deux des réserves de chasse et de faune sauvage qu'elle gère sur le littoral de la Somme : celle de Grand-Laviers et celle du lagunage de Quend-Fort-Mahon-Plage. Cette profusion de revues et de rapports n'a jamais fait l'objet de synthèses, ce que fait le présent ouvrage en actualisant et modernisant l'avifaune de 1999. Elle reprend les mêmes sites que cette dernière mais y ajoute des données sur l'ensemble des aires protégées, et bien entendu également les observations obtenues sur ce qu'on peut appeler la nature ordinaire de la Plaine Maritime Picarde, autrement dit, les espaces qui ne sont pas des aires protégées. Comme la version précédente, elle résume également les principaux résultats des études menées au cours des 25 années qui séparent les deux éditions, période très riche en publications dans des revues non seulement locales, mais également internationales, en particulier par les deux principaux auteurs de ce travail. Il faut cependant noter que seules quelques espèces ont fait l'objet de sérieux efforts au niveau des études, tandis que pour bien d'autres, les connaissances synthétisées en 1999

n'ont toujours pas été actualisées comme elles auraient dû l'être. L'ornithologie picarde est de plus en plus fondée sur la relation des observations et pas assez sur l'interprétation de celles-ci. Ceci entraîne un déséquilibre entre les espèces très bien connues et celles qui le sont beaucoup moins, mais ce déséquilibre doit servir de base pour des études

La place locale de l'oiseau

Une grande partie de la réputation de la Plaine Maritime Picarde, dénommée dans les écrits anciens Baie de Somme, tient à son intérêt cynégétique qui a motivé de nombreux chasseurs à fréquenter le site et à narrer leurs prélèvements, voire parfois leurs observations, non seulement dans des revues cynégétiques mais également dans des revues d'ornithologie, quand leurs prises sortaient de l'ordinaire. Il faut dire que l'ornithologie locale a commencé avec un fusil ou une canne fusil et non avec des jumelles, celles-ci n'ayant pas alors la qualité des optiques actuelles. La chasse est également à l'origine de la création de grandes propriétés acquises par des industriels fortunés pour assouvir leur passion et une partie du développement touristique.

Plusieurs grandes propriétés sont encore existantes, notamment dans le Marquenterre, tandis que d'autres ont été reconstituées en partie par les acquisitions du Conservatoire du Littoral, en Basse Vallée de la Somme, au Hâble d'Ault ou dans la vallée de la Maye. Ces espaces avaient été acquis dans le seul but d'y chasser, ce qui nécessitait leur entretien pour qu'ils restent accueillants pour les espèces ciblées, mais de ce fait l'étaient aussi pour les autres espèces. Le Conservatoire du Littoral a permis de conserver ces propriétés dont certaines, convoitées pour des besoins agricoles, auraient pu disparaître. La propriété de Blanquetaque en Basse Vallée de la Somme a ainsi été acquise pour éviter sa transformation en champs de maïs. La prairie Beauvisage a été sauvée *in extremis* alors qu'elle venait de subir un épandage d'herbicides pour la transformer en cultures. Sans l'appui du Conseil Général (devenu Conseil Départemental) de la Somme, une des plus belles prairies humides locales aurait disparu.

nouvelles. Tout n'est pas connu sur les oiseaux de la Plaine Maritime Picarde. Des espèces et des sujets de travail sont encore à aborder et devraient offrir aux ornithologues débutants des satisfactions autres que celles de simplement observer sans être certain que le travail fourni ne se résumera qu'à un chiffre dans un tableau.



L'oiseau a été le moteur du développement du tourisme de nature en Plaine Maritime Picarde. À la suite de la création du Parc Ornithologique du Marquenterre, en 1973, par Michel JEANSON, il faut mettre au crédit du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Côte Picarde (appellation de l'époque) la création de la Maison de l'Oiseau en 1984, devenue ensuite Maison de la Baie de Somme. Le Festival de l'Oiseau, devenu ensuite Festival de l'Oiseau et de la Nature, lancé en 1991, renforce l'image du pays de l'oiseau qu'est la Plaine Maritime Picarde où les principaux carrefours à l'entrée des agglomérations sont agrémentés de statues d'oiseaux, ancrant totalement le territoire sous le règne de l'oiseau. Et le logo du Conseil général de la Somme a été pendant un temps un goéland, confirmant ainsi que le pays de l'oiseau s'étendait à l'ensemble du département.



L'oiseau restait encore, au début des années 1990, le thème de pratiquement toutes les sorties encadrées. Pendant plusieurs années, des groupes allaient jusqu'au Banc de l'Islette lors de sorties « à la rencontre des flots », qui permettaient d'observer les oiseaux sur leur reposoir de marée haute. Ces sorties, relativement longues ont dû faire l'objet de discussions entre les organisateurs et le gestionnaire de la réserve naturelle, afin d'éviter des dérangements lors de la phase de repos des oiseaux.

Deux éléments ont cependant conduit à ce que l'oiseau perde sa suprématie. Le premier est le développement progressif de la population de phoques. Un débat a longtemps animé les pro- et les anti-communicants autour des phoques. Les guides nature du Parc Ornithologique du Marquenterre peuvent confirmer que la présence d'un mammifère,

par exemple un Lapin de garenne à côté d'un reposoir, éclipse celle de milliers d'oiseaux. Alors progressivement, le centre d'intérêt s'est déplacé vers les phoques. Dans les premières années, la tenue d'un point d'observation sur la rive sud, au niveau du blockhaus du Hourdel, a permis de satisfaire le besoin des visiteurs d'observer ces mammifères. Mais le public a été de plus en plus demandeur d'une observation plus rapprochée. Progressivement des groupes se sont constitués pour aller voir les phoques, plutôt que de continuer à pratiquer la traversée de l'estuaire et le phoque (en réalité les deux espèces locales, le Phoque veau-marin *Phoca vitulina* et le Phoque gris *Halichoerus grypus*) est désormais le produit phare des sorties nature dans l'estuaire (BARTHON *et al.*, 2017).

L'autre élément majeur qui a réduit le rôle de l'oiseau est l'influenza aviaire des années 2006-2008. La peur des oiseaux sauvages, potentiels vecteurs d'un virus souvent mortel pour les humains, a conduit à une véritable psychose... N'allions-nous pas attraper le virus H5N1 en visitant des sites ornithologiques ? À cette époque, le ministre de l'éducation nationale, pourtant Amiénois, interdisait les sorties d'enfants dans les sites abritant des oiseaux... y compris à la Maison de l'Oiseau, où pourtant les oiseaux naturalisés de longue date ne risquaient pas d'être vecteurs du virus H5N1. Le Parc Ornithologique du Marquenterre devint Parc du Marquenterre et la Maison de l'Oiseau et de la Baie de Somme fut renommée Maison de la Baie de Somme.



Remerciements

Au terme de ce travail, nous souhaitons tout d'abord remercier nos compagnes, Nicole et Geneviève pour leur patience pendant toutes ces années où nous avons consacré une partie de notre temps à observer les oiseaux et à écrire des articles fondés sur nos observations.

Nous remercions les auteurs des monographies qui ont pris de leur temps pour s'assurer que les données étaient bien interprétées. Pierre ROYER mérite une mention spéciale pour sa rédaction de tous les textes sur les rapaces, qu'ils soient diurnes ou nocturnes. Merci à tous qui ont répondu. Nous avons largement ouvert la possibilité à de nombreux ornithologues de pouvoir s'exprimer et nous espérons que ceux qui ont répondu trouveront dans l'ouvrage le fruit de leurs efforts et du temps qu'ils ont consacré à partager leurs connaissances.

Nous remercions également la Fédération des Chasseurs de la Somme et le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard pour nous avoir autorisé à utiliser leurs bases de données, ce qui a permis de compléter les données dont nous disposions déjà depuis ces 50 dernières années. Leur accord a permis de continuer ce travail jusque fin 2024, même si les toutes dernières années ne sont pas aussi complètes que nous aurions pu l'espérer. Merci à Richard BOUTEILLER pour ses ajouts.

Nous remercions également tous les photographes qui ont accepté que nous utilisions leurs photos, à la condition, bien entendu respectée, que nous ne tirions aucun avantage financier de notre travail. La liste des photographes est fournie ci-dessous. Nous remercions particulièrement Thérèse et Gilles DEGRYSE qui ont veillé à collecter le plus de

photos possibles des différentes espèces afin de garantir que toutes soient illustrées. Merci également à Frédéric PELSY

(<https://www.oiseaux.net/photos/frederic.pelsy/>), Lars PETERSSON (<https://www.larsfoto.se/en/>) et Sylvain BOST (<https://www.flickr.com/photos>) dont les albums de plusieurs centaines d'espèces nous ont facilité le travail. Merci également à tous les photographes de différents pays (Algérie, Belgique, Canada, Maroc, Sénégal) qui ont fourni les photos de différentes espèces qu'ils ont eu la chance de photographier. Merci à Didier COLLIN (<https://www.oiseaux.net/>) qui nous a mis en contact avec différents photographes et nous a conseillé lors de nos recherches des images qui nous intéressaient. Oiseaux.net est désormais une véritable encyclopédie ornithologique en ligne à laquelle nous nous sommes souvent référés.

Laurent ZAGNI

(https://www.facebook.com/laurentzagni/photos_by) a bien voulu mettre à notre disposition ses dessins humoristiques d'oiseaux. Merci Laurent pour avoir partagé le fruit de ton immense talent.

Merci également aux relecteurs : Gilles DEGRYSE, Hortense TRIPLET, et surtout à Serge LE HUITOUZE qui a épluché chaque phrase, chaque mot, chaque accent et a veillé à l'uniformité de la présentation des différentes monographies.

Merci enfin à toute l'équipe de Plume de Naturalistes (<https://www.plume-de-naturalistes.fr/>) qui a accepté que cet ouvrage soit mis en ligne, ce qui nous a permis de travailler sans avoir en tête le souci de savoir où publier.

François SUEUR et Patrick TRIPLET

Liste des auteurs

A et FV : Anne et Florent VIOLET

BB : Benjamin BLONDEL

FS : François SUEUR

JCR : Jean-Claude ROBERT

PC : Philippe CARRUETTE

PM : Pascal MALIGNAT (Picardie Nature)

PR : Pierre ROYER

PT : Patrick TRIPLET

SL : Sébastien LEGRIS (Picardie Nature)

T et GD : Thérèse et Gilles DEGRYSE

Nom commun	Nom latin	Auteur(s)
CAILLE DES BLÉS	<i>Coturnix coturnix</i>	FS
PERDRIX ROUGE	<i>Alectoris rufa</i>	FS
FAISAN VÉNÉRÉ	<i>Syrnaticus reevesi</i>	FS
FAISAN DE COLCHIDE	<i>Phasianus colchicus</i>	FS
PERDRIX GRISE	<i>Perdix perdix</i>	FS, PT
LAGOPEDE DES SAULES	<i>Lagopus lagopus scotica</i>	FS
DENDROCYGNE VEUF	<i>Dendrocygna viduata</i>	FS
DENDROCYGNE À VENTRE NOIR	<i>Dendrocygna autumnalis</i>	FS
DENDROCYGNE FAUVE	<i>Dendrocygna bicolor</i>	FS, PT
ÉRISMATURE ROUSSE	<i>Oxyura jamaicensis</i>	FS, PT
ÉRISMATURE À TÊTE BLANCHE	<i>Oxyura leucocephala</i>	FS, PT
CÉRÉOPSE CENDRÉ	<i>Cereopsis novaehollandiae</i>	FS
CYGNE À COU NOIR	<i>Cygnus melanocoryphus</i>	FS
CYGNE NOIR	<i>Cygnus atratus</i>	FS
CYGNE TUBERCULÉ	<i>Cygnus olor</i>	PT
CYGNE CHANTEUR	<i>Cygnus cygnus</i>	FS
CYGNE DE BEWICK	<i>Cygnus columbianus</i>	FS
BERNACHE CRAVANT	<i>Branta bernicla</i>	PT
BERNACHE NONNETTE	<i>Branta leucopsis</i>	PT
BERNACHE À COU ROUX	<i>Branta ruficollis</i>	FS
BERNACHE DE HUTCHINS	<i>Branta hutchinsii</i>	FS
BERNACHE DU CANADA	<i>Branta canadensis</i>	FS
OIE CYGNOÏDE	<i>Anser cygnoides</i>	FS
OIE EMPEREUR	<i>Anser canagicus</i>	FS
OIE DES NEIGES	<i>Anser caerulescens</i>	FS
OIE À TÊTE BARRÉE	<i>Anser indicus</i>	FS
OIE CENDRÉE	<i>Anser anser</i>	PT
OIE DES MOISSONS	<i>Anser fabalis/rossicus</i>	PT
OIE À BEC COURT	<i>Anser brachyrhynchus</i>	FS
OIE DE LA TOUNDRA	<i>Anser serrirostris</i>	FS
OIE RIEUSE	<i>Anser albifrons</i>	PT
OIE NAIN	<i>Anser erythropus</i>	FS
HARELDE BORÉALE	<i>Clangula hyemalis</i>	FS
EIDER À TÊTE GRISE	<i>Somateria spectabilis</i>	FS
EIDER À DUVET	<i>Somateria mollissima</i>	FS
MACREUSE À FRONT BLANC	<i>Melanitta perspicillata</i>	FS
MACREUSE BRUNE	<i>Melanitta fusca</i>	FS
MACREUSE NOIRE	<i>Melanitta nigra</i>	FS
MACREUSE À BEC JAUNE	<i>Melanitta americana</i>	FS
GARROT À ŒIL D'OR	<i>Bucephala clangula</i>	FS
GARROT D'ISLANDE	<i>Bucephala islandica</i>	FS
HARLE PIETTE	<i>Mergellus albellus</i>	FS
HARLE COURONNÉ	<i>Lophodytes cucullatus</i>	FS
HARLE BIÈVRE	<i>Mergus merganser</i>	FS

HARLE HUPPÉ	<i>Mergus serrator</i>	FS
ARLEQUIN PLONGEUR	<i>Histrionicus histrionicus</i>	FS
OUETTE DE MAGELLAN	<i>Chloephaga picta</i>	FS
OUETTE D'ÉGYPTE	<i>Alopochen aegyptiacus</i>	FS, PT
TADORNE DE BELON	<i>Tadorna tadorna</i>	PT
TADORNE CASARCA	<i>Tadorna ferruginea</i>	FS, PT
TADORNE À TÊTE GRISE	<i>Tadorna cana</i>	FS
TADORNE D'AUSTRALIE	<i>Tadorna tadornoides</i>	FS
TADORNE DE PARADIS	<i>Tadorna variegata</i>	FS
CANARD MUSQUÉ	<i>Cairina moschata</i>	FS
CALLONETTE À COLLIER NOIR	<i>Callonetta leucophrys</i>	FS
CANARD CAROLIN	<i>Aix sponsa</i>	FS
CANARD MANDARIN	<i>Aix galericulata</i>	FS
CANARD À CRINIÈRE	<i>Chenonetta jubata</i>	FS
MARMARONETTE MARBRÉE	<i>Marmaronetta angustirostris</i>	FS
NETTE ROUSSE	<i>Netta rufina</i>	PT
NETTE DEMI-DEUIL	<i>Netta peposaca</i>	FS
FULIGULE MILOUIN	<i>Aythya ferina</i>	PT
FULIGULE NYROCA	<i>Aythya nyroca</i>	FS
FULIGULE À COLLIER	<i>Aythya collaris</i>	FS, PT
FULIGULE À TÊTE NOIRE	<i>Aythya affinis</i>	PT
FULIGULE MORILLON	<i>Aythya fuligula</i>	FS, PT
FULIGULE MILOUINAN	<i>Aythya marila</i>	FS, PT
SARCELLE D'ÉTÉ	<i>Spatula querquedula</i>	PT
CANARD BRIDÉ	<i>Spatula rhynchotis</i>	FS
CANARD SOUCHET	<i>Spatula clypeata</i>	PT
SARCELLE CANNELLE	<i>Spatula cyanoptera</i>	FS
SARCELLE À AILES BLEUES	<i>Spatula discors</i>	FS
CANARD CHIPEAU	<i>Mareca strepera</i>	PT
CANARD SIFFLEUR	<i>Mareca penelope</i>	PT
CANARD D'AMÉRIQUE	<i>Mareca americana</i>	FS
CANARD DE CHILOÉ	<i>Mareca sibilatrix</i>	FS
CANARD COLVERT	<i>Anas platyrhynchos</i>	PT
CANARD NOIR	<i>Anas rubripes</i>	FS
CANARD DU CAP	<i>Anas capensis</i>	FS
CANARD DES BAHAMAS	<i>Anas bahamensis</i>	FS
CANARD PILET	<i>Anas acuta</i>	PT
CANARD À QUEUE POINTUE	<i>Anas georgica</i>	FS
SARCELLE D'HIVER	<i>Anas crecca</i>	PT
SARCELLE À AILES VERTES	<i>Anas carolinensis</i>	FS
SARCELLE TACHETÉE	<i>Anas flavirostris</i>	FS
GRÈBE CASTAGNEUX	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	FS
GRÈBE JOUGRIS	<i>Podiceps grisegena</i>	FS
GRÈBE HUPPÉ	<i>Podiceps cristatus</i>	FS
GRÈBE ESCLAVON	<i>Podiceps auritus</i>	FS
GRÈBE À COU NOIR	<i>Podiceps nigricollis</i>	FS
FLAMANT ROSE	<i>Phoenicopterus roseus</i>	FS
FLAMANT DU CHILI	<i>Phoenicopterus chilensis</i>	FS
FLAMANT DES CARAÏBES	<i>Phoenicopterus ruber</i>	FS
FLAMANT NAIN	<i>Phoeniconaias minor</i>	FS
PIGEON BISET	<i>Columba livia</i>	FS
PIGEON COLOMBIN	<i>Columba oenas</i>	FS
PIGEON RAMIER	<i>Columba palumbus</i>	FS

TOURTERELLE DES BOIS	<i>Streptopelia turtur</i>	FS
TOURTERELLE TURQUE	<i>Streptopelia decaocto</i>	FS
TOURTERELLE DU CAP	<i>Streptopelia capicola</i>	FS
TOURTERELLE MAILLÉE	<i>Spilopelia senegalensis</i>	FS
SYRRHAPTE PARADOXAL	<i>Syrrhaptes paradoxus</i>	FS
GANGA CATA	<i>Pterocles alchata</i>	FS
ENGOULEVENT D'EUROPE	<i>Caprimulgus europaeus</i>	FS
MARTINET À VENTRE BLANC	<i>Tachymarptis melba</i>	FS
MARTINET PÂLE	<i>Apus pallidus</i>	FS
MARTINET NOIR	<i>Apus apus</i>	FS
COUCOU GEAI	<i>Clamator glandarius</i>	FS
COUCOU GRIS	<i>Cuculus canorus</i>	FS
RÂLE D'EAU	<i>Rallus aquaticus</i>	FS
RÂLE DES GENÊTS	<i>Crex crex</i>	FS
MARQUETTE PONCTUÉE	<i>Porzana porzana</i>	BB
MARQUETTE POUSSIN	<i>Zapornia parva</i>	BB
MARQUETTE DE BAILLON	<i>Zapornia pusilla</i>	BB
TALÈVE SULTANE	<i>Porphyrio porphyrio</i>	FS, PT
GALLINULE POULE-D'EAU	<i>Gallinula chloropus</i>	FS
FOULQUE MACROULE	<i>Fulica atra</i>	PT
GRUE COURONNÉE	<i>Balearica pavonina</i>	FS
GRUE DU JAPON	<i>Grus japonensis</i>	FS
GRUE CENDRÉE	<i>Grus grus</i>	PC, BB
OUTARDE CANEPETIÈRE	<i>Tetrax tetrax</i>	FS
GRANDE OUTARDE	<i>Otis tarda</i>	FS
PLONGEON CATMARIN	<i>Gavia stellata</i>	FS
PLONGEON ARCTIQUE	<i>Gavia arctica</i>	FS
PLONGEON IMBRIN	<i>Gavia immer</i>	FS
Océanite TEMPÊTE	<i>Hydrobates pelagicus</i>	FS, A et FV
Océanite CUL-BLANC	<i>Hydrobates leucorhous</i>	FS, A et FV
ALBATROS	<i>Diomedea sp.</i>	FS
FULMAR BORÉAL	<i>Fulmarus glacialis</i>	SL, FV
PUFFIN FULIGINEUX	<i>Ardenna grisea</i>	FS
PUFFIN MAJEUR	<i>Ardenna gravis</i>	FS
PUFFIN DE SCOPOLI	<i>Calonectris diomedea</i>	FS
PUFFIN DES ANGLAIS	<i>Puffinus puffinus</i>	FS
PUFFIN YELKOUAN	<i>Puffinus yelkouan</i>	FS
PUFFIN DE MACARONÉSIE	<i>Puffinus baroli</i>	FS
CIGOGNE NOIRE	<i>Ciconia nigra</i>	PC, PT
CIGOGNE BLANCHE	<i>Ciconia ciconia</i>	PC, PT
SPATULE D'AFRIQUE	<i>Platalea alba</i>	FS
SPATULE D'EUROPE	<i>Platalea leucorodia</i>	PT, FS, PC
IBIS SACRÉ	<i>Threskiornis aethiopicus</i>	FS
IBIS À TÊTE NOIRE	<i>Theskiornis melanocephalus</i>	FS
IBIS FALCINELLE	<i>Plegadis falcinellus</i>	FS, PT
BUTOR ÉTOILÉ	<i>Botaurus stellaris</i>	BB
BLONGIOS NAIN	<i>Ixobrychus minutus</i>	FS
BIHOREAU GRIS	<i>Nycticorax nycticorax</i>	FS, PT
CRABIER CHEVELU	<i>Ardeola ralloides</i>	FS, PT
HÉRON GARDE-BŒUFS	<i>Bubulcus ibis</i>	FS, PT
HÉRON CENDRÉ	<i>Ardea cinerea</i>	FS, PT
HÉRON POURPRÉ	<i>Ardea purpurea</i>	FS
GRANDE AIGRETTE	<i>Casmerodius albus</i>	FS

AIGRETTE GARZETTE	<i>Egretta garzetta</i>	FS, PT
PÉLICAN BLANC	<i>Pelecanus onocrotalus</i>	FS
PÉLICAN FRISÉ	<i>Pelecanus crispus</i>	FS
FOU DE BASSAN	<i>Morus bassanus</i>	FS
CORMORAN HUPPÉ	<i>Gulosus aristotelis</i>	FS
GRAND CORMORAN	<i>Phalacrocorax carbo</i>	FS, PT
ŒDICNÈME CRIARD	<i>Burhinus oedicephalus</i>	FS
HUITRIER PIE	<i>Haematopus ostralegus</i>	PT
AVOCETTE ÉLÉGANTE	<i>Recurvirostra avosetta</i>	PT
ÉCHASSE BLANCHE	<i>Himantopus himantopus</i>	PT
PLUVIER ARGENTÉ	<i>Pluvialis squatarola</i>	PT
PLUVIER DORÉ	<i>Pluvialis apricaria</i>	FS
PLUVIER FAUVE	<i>Pluvialis fulva</i>	FS
PLUVIER BRONZÉ	<i>Pluvialis dominica</i>	FS
PLUVIER GUIGNARD	<i>Eudromias morinellus</i>	FS
GRAND GRAVELOT	<i>Charadrius hiaticula</i>	PT
PETIT GRAVELOT	<i>Thinornis dubius</i>	PT
GRAVELOT KILDIR	<i>Charadrius vociferus</i>	FS
GRAVELOT À COLLIER INTERROMPU	<i>Anarhynchus alexandrinus</i>	PT
GRAVELOT DE LESCHENAULT	<i>Charadrius leschenaultii</i>	FS
VANNEAU HUPPÉ	<i>Vanellus vanellus</i>	PT
VANNEAU SOCIABLE	<i>Vanellus gregarius</i>	FS
COURLIS CORLIEU	<i>Numenius phaeopus</i>	FS
COURLIS À BEC GRÊLE	<i>Numenius tenuirostris</i>	FS
COURLIS CENDRÉ	<i>Numenius arquata</i>	PT, FS
BARGE ROUSSE	<i>Limosa lapponica</i>	PT
BARGE À QUEUE NOIRE	<i>Limosa limosa</i>	PT
TOURNEPIERRE À COLLIER	<i>Arenaria interpres</i>	FS
BÉCASSEAU MAUBÈCHE	<i>Calidris canutus</i>	PT
COMBATTANT VARIÉ	<i>Calidris pugnax</i>	FS
BÉCASSEAU FALCINELLE	<i>Limicola falcinellus</i>	FS
BÉCASSEAU À ÉCHASSES	<i>Calidris himantopus</i>	PT
BÉCASSEAU COCORLI	<i>Calidris ferruginea</i>	PT
BÉCASSEAU DE TEMMINCK	<i>Calidris temminckii</i>	FS
BÉCASSEAU ROUSSÂTRE	<i>Tryngites ruficollis</i>	FS
BÉCASSEAU SANDERLING	<i>Calidris alba</i>	FS, PT
BÉCASSEAU VARIABLE	<i>Calidris alpina</i>	PT
BÉCASSEAU VIOLET	<i>Calidris maritima</i>	FS, A et FV
BÉCASSEAU DE BAIRD	<i>Calidris bairdii</i>	FS
BÉCASSEAU MINUTE	<i>Calidris minuta</i>	FS
BÉCASSEAU MINUSCULE	<i>Calidris minutilla</i>	FS
BÉCASSEAU À POITRINE CENDRÉE	<i>Calidris melanotos</i>	FS, PT
BÉCASSIN D'ASIE	<i>Limnodromus semipalmatus</i>	FS
BÉCASSIN À BEC COURT	<i>Limnodromus griseus</i>	FS
BÉCASSIN À LONG BEC	<i>Limnodromus scolopaceus</i>	FS
BÉCASSE DES BOIS	<i>Scolopax rusticola</i>	FS
BÉCASSINE DOUBLE	<i>Gallinago media</i>	FS, PT
BÉCASSINE DES MARAIS	<i>Gallinago gallinago</i>	FS
BÉCASSINE SOURDE	<i>Lymnocyrtus minimus</i>	FS
PHALAROPE DE WILSON	<i>Steganopus tricolor</i>	FS
PHALAROPE À BEC ÉTROIT	<i>Phalaropus lobatus</i>	FS, A et FV
PHALAROPE À BEC LARGE	<i>Phalaropus fulicarius</i>	FS
CHEVALIER BARGETTE	<i>Xenus cinereus</i>	FS

CHEVALIER GUIGNETTE	<i>Actitis hypoleucos</i>	PT
CHEVALIER GRIVELÉ	<i>Actitis macularius</i>	FS
CHEVALIER CUL-BLANC	<i>Tringa ochropus</i>	PT
CHEVALIER SEMIPALMÉ	<i>Tringa semipalmata</i>	FS
PETIT CHEVALIER	<i>Tringa flavipes</i>	FS
CHEVALIER ARLEQUIN	<i>Tringa erythropus</i>	PT
CHEVALIER ABOYEUR	<i>Tringa nebularia</i>	PT
GRAND CHEVALIER	<i>Tringa melanoleuca</i>	FS
CHEVALIER GAMBETTE	<i>Tringa totanus</i>	PT
CHEVALIER SYLVAIN	<i>Tringa glareola</i>	FS, PT
CHEVALIER STAGNATILE	<i>Tringa stagnatilis</i>	FS
COURVITE ISABELLE	<i>Cursorius cursor</i>	FS
GLARÉOLE À COLLIER	<i>Glareola pratincola</i>	FS
GLARÉOLE ORIENTALE	<i>Glareola maldivarum</i>	FS
GLARÉOLE À AILES NOIRES	<i>Glareola nordmanni</i>	FS
NODDI BRUN	<i>Anous stolidus</i>	PT
MOUETTE PYGMÉE	<i>Hydrocoloeus minutus</i>	FS
MOUETTE DE SABINE	<i>Xema sabini</i>	FS
MOUETTE BLANCHE	<i>Pagophila eburnea</i>	FS
MOUETTE TRIDACTYLE	<i>Rissa tridactyla</i>	FS
MOUETTE DE BONAPARTE	<i>Chroicocephalus philadelphia</i>	FS
GOÉLAND RAILLEUR	<i>Chroicocephalus genei</i>	FS
MOUETTE RIEUSE	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	FS, PT
MOUETTE DE FRANKLIN	<i>Leucophaeus pipixcan</i>	FS
MOUETTE ATRICILLE	<i>Leucophaeus atricilla</i>	FS
MOUETTE MÉLANOCÉPHALE	<i>Ichthyæetus melanocephalus</i>	PC, PT
GOÉLAND À BEC CERCLÉ	<i>Larus delawarensis</i>	FS
GOÉLAND CENDRÉ	<i>Larus canus</i>	FS, PT
GOÉLAND BRUN	<i>Larus fuscus</i>	FS
GOÉLAND ARGENTÉ	<i>Larus argentatus</i>	FS
GOÉLAND LEUCOPHÉE	<i>Larus michahellis</i>	FS
GOÉLAND PONTIQUE	<i>Larus cachinnans</i>	FS
GOÉLAND ARCTIQUE	<i>Larus glaucoides</i>	FS
GOÉLAND BOURGMESTRE	<i>Larus hyperboreus</i>	FS
GOÉLAND MARIN	<i>Larus marinus</i>	FS
STERNE NAIN	<i>Sterna albifrons</i>	FS
STERNE HANSEL	<i>Gelochelidon nilotica</i>	FS
STERNE CASPIENNE	<i>Hydroprogne caspia</i>	FS, PT
STERNE INCA	<i>Larosterna inca</i>	PT
GUIFETTE MOUSTAC	<i>Chlidonias hybrida</i>	FS
GUIFETTE LEUCOPTÈRE	<i>Chlidonias leucopterus</i>	FS
GUIFETTE NOIRE	<i>Chlidonias niger</i>	FS
STERNE DE DOUGALL	<i>Sterna dougallii</i>	FS
STERNE PIERREGARIN	<i>Sterna hirundo</i>	FS
STERNE ARCTIQUE	<i>Sterna paradisaea</i>	FS
STERNE DE FORSTER	<i>Sterna forsteri</i>	FS
STERNE CAUGEK	<i>Thalasseus sandvicensis</i>	FS, PC, PT
LABBE À LONGUE QUEUE	<i>Stercorarius longicaudus</i>	FS
LABBE PARASITE	<i>Stercorarius parasiticus</i>	FS
LABBE POMARIN	<i>Stercorarius pomarinus</i>	FS
GRAND LABBE	<i>Stercorarius skua</i>	FS
MACAREUX MOINE	<i>Fratercula arctica</i>	FS
GUILLEMOT À MIROIR	<i>Cephus grylle</i>	FS

PETIT PINGOUIN	<i>Alca torda</i>	FS
MERGULE NAIN	<i>Alle alle</i>	FS
GUILLEMOT DE BRÜNNICH	<i>Uria lomvia</i>	FS
GUILLEMOT DE TROÏL	<i>Uria aalge</i>	FS
EFFRAIE DES CLOCHERS	<i>Tyto alba</i>	PR, PT
CHEVÊCHE D'ATHÉNA	<i>Athene noctua</i>	PR
PETIT-DUC SCOPS	<i>Otus scops</i>	PR
HIBOU MOYEN-DUC	<i>Asio otus</i>	PR, PT
HIBOU DES MARAIS	<i>Asio flammeus</i>	PR
CHOUETTE HULOTTE	<i>Strix aluco</i>	PR
HARFANG DES NEIGES	<i>Bubo scandiacus</i>	PR
GRAND-DUC D'EUROPE	<i>Bubo bubo</i>	PR
BALBUZARD PÊCHEUR	<i>Pandion haliaetus</i>	PR
ÉLANION BLANC	<i>Elanus caeruleus</i>	PR
BONDRÉE APIVORE	<i>Pernis apivorus</i>	PR
CIRCAËTE JEAN-LE-BLANC	<i>Circaetus gallicus</i>	PR
VAUTOUR FAUVE	<i>Gyps fulvus</i>	PR
AIGLE POMARIN	<i>Clanga pomarina</i>	PR
AIGLE IMPÉRIAL	<i>Aquila heliaca</i>	T et GD
AIGLE CRIARD	<i>Clanga clanga</i>	PR
AIGLE DES STEPPES	<i>Aquila nipalensis</i>	PR
AIGLE DE BONELLI	<i>Aquila fasciata</i>	PR
AIGLE BOTTÉ	<i>Hieraaetus pennatus</i>	PR
BUSARD DES ROSEAUX	<i>Circus aeruginosus</i>	PR
BUSARD SAINT-MARTIN	<i>Circus cyaneus</i>	PR
BUSARD PÂLE	<i>Circus macrourus</i>	PR
BUSARD CENDRÉ	<i>Circus pygargus</i>	PR
ÉPERVIER D'EUROPE	<i>Accipiter nisus</i>	PR
AUTOUR DES PALOMBES	<i>Astur gentilis</i>	PR
PYGARGUE À QUEUE BLANCHE	<i>Haliaeetus albicilla</i>	PR
MILAN ROYAL	<i>Milvus milvus</i>	PR
MILAN NOIR	<i>Milvus migrans</i>	PR
BUSE PATTUE	<i>Buteo lagopus</i>	PR
BUSE VARIABLE	<i>Buteo buteo</i>	PR
HUPPE FASCIÉE	<i>Upupa epops</i>	FS
GUÊPIER D'EUROPE	<i>Merops apiaster</i>	FS
ROLLIER D'EUROPE	<i>Coracias garrulus</i>	FS
MARTIN-PÊCHEUR D'EUROPE	<i>Alcedo atthis</i>	FS
TORCOL FOURMILIER	<i>Jynx torquilla</i>	PM, FS
PIC CENDRÉ	<i>Picus canus</i>	FS
PIC VERT	<i>Picus viridis</i>	FS
PIC NOIR	<i>Dryocopus martius</i>	FS, PM
PIC MAR	<i>Dendrocoptes medius</i>	PM, FS
PIC ÉPEICHETTE	<i>Dryobates minor</i>	PM, FS
PIC ÉPEICHE	<i>Dendrocopus major</i>	FS, PM
FAUCON CRÉCERELLE	<i>Falco tinnunculus</i>	PR
FAUCON KOBEZ	<i>Falco vespertinus</i>	PR
FAUCON D'ÉLÉONORE	<i>Falco eleonora</i>	PR
FAUCON ÉMERILLON	<i>Falco columbarius</i>	PR
FAUCON HOBÉREAU	<i>Falco subbuteo</i>	PR
FAUCON LANIER	<i>Falco biarmicus</i>	PR
FAUCON SACRE	<i>Falco cherrug</i>	PR
FAUCON GERFAUT	<i>Falco rusticolus</i>	PR

FAUCON PÈLERIN	<i>Falco peregrinus</i>	PR
CACATOËS ROSALBIN	<i>Eolophus roseicapilla</i>	FS
CACATOËS SOUFRE	<i>Cacatua sulphurea</i>	FS
PERROQUET JACO	<i>Psittacus erithacus</i>	FS
PERROQUET YOUYOU	<i>Poicephalus senegalus</i>	FS
CONURE DE MOLINA	<i>Pyrrhura molinae</i>	PT
CALOPSITTE ÉLÉGANTE	<i>Nymphicus hollandicus</i>	FS
PERRUCHE ONDULÉE	<i>Melopsittacus undulatus</i>	PT
INSÉPARABLE ROSEGORGE	<i>Agapornis roseicollis</i>	PT
PERRUCHE À COLLIER	<i>Psittacula krameri</i>	FS
LORIOT D'EUROPE	<i>Oriolus oriolus</i>	FS
PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR	<i>Lanius collurio</i>	FS, PT
PIE-GRIÈCHE À POITRINE ROSE	<i>Lanius minor</i>	FS
PIE-GRIÈCHE GRISE	<i>Lanius excubitor</i>	FS
PIE-GRIÈCHE À TÊTE ROUSSE	<i>Lanius senator</i>	FS
CRAVE À BEC ROUGE	<i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i>	FS
GEAI DES CHÊNES	<i>Garrulus glandarius</i>	FS
PIE BAVARDE	<i>Pica pica</i>	FS
CASSENOIX MOUCHETÉ	<i>Nucifraga caryocatactes</i>	FS
CHOUCAS DES TOURS	<i>Coloeus monedula</i>	FS, PT
CORBEAU FREUX	<i>Corvus frugilegus</i>	FS, PT
GRAND CORBEAU	<i>Corvus corax</i>	FS, PT
CORNEILLE NOIRE	<i>Corvus corone</i>	FS
CORNEILLE MANTELÉE	<i>Corvus (corone) cornix</i>	FS, PT
MÉSANGE NOIRE	<i>Periparus ater</i>	FS
MÉSANGE HUPPÉE	<i>Lophophanes cristatus</i>	FS
MÉSANGE NONNETTE	<i>Poecile palustris</i>	FS
MÉSANGE BORÉALE	<i>Poecile montanus</i>	FS
MÉSANGE BLEUE	<i>Cyanistes caeruleus</i>	FS
MÉSANGE CHARBONNIÈRE	<i>Parus major</i>	FS
RÉMIZ PENDULINE	<i>Remiz pendulinus</i>	FS
ALOUETTE CALANDRE	<i>Melanocorypha calandra</i>	FS
ALOUETTE CALANDRELLE	<i>Calandrella brachydactyla</i>	FS
ALOUETTE HAUSSECOL	<i>Eremophila alpestris</i>	FS, PT
ALOUETTE LULU	<i>Lullula arborea</i>	FS
ALOUETTE DES CHAMPS	<i>Alauda arvensis</i>	FS
COCHEVIS HUPPÉ	<i>Galerida cristata</i>	FS, PT
PANURE À MOUSTACHES	<i>Panurus biarmicus</i>	FS, PT
CISTICOLE DES JONCS	<i>Cisticola juncidis</i>	JCR
HYPOLAÏS POLYGLOTTE	<i>Hippolais polyglotta</i>	FS
HYPOLAÏS ICTÉRINE	<i>Hippolais icterina</i>	FS
PHRAGMITE AQUATIQUE	<i>Acrocephalus paludicola</i>	FS, PT
LUSCINIOLE À MOUSTACHES	<i>Acrocephalus melanopogon</i>	FS
PHRAGMITE DES JONCS	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	FS
ROUSSEROLLE VERDEROLLE	<i>Acrocephalus palustris</i>	FS
ROUSSEROLLE EFFARVATTE	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	FS
ROUSSEROLLE ISABELLE	<i>Acrocephalus agricola</i>	FS
ROUSSEROLLE TURDOÏDE	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	FS, PT
LOCUSTELLE LUSCINOÏDE	<i>Locustella luscinioides</i>	FS
LOCUSTELLE TACHETÉE	<i>Locustella naevia</i>	FS
HIRONDELLE DE FENÊTRE	<i>Delichon urbicum</i>	FS
HIRONDELLE ROUSSELINE	<i>Cecropis rufula</i>	FS
HIRONDELLE RUSTIQUE	<i>Hirundo rustica</i>	FS, PT

HIRONDELLE DE RIVAGE	<i>Riparia riparia</i>	FS, PT
HIRONDELLE À AILES BLANCHES	<i>Tachycineta albiventer</i>	FS
POUILLOT DE BONELLI	<i>Phylloscopus bonelli</i>	FS
POUILLOT SIFFLEUR	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	FS
POUILLOT À GRANDS SOURCILS	<i>Phylloscopus inornatus</i>	FS, PT
POUILLOT DE PALLAS	<i>Phylloscopus proregulus</i>	FS
POUILLOT BRUN	<i>Phylloscopus fuscatus</i>	FS
POUILLOT FITIS	<i>Phylloscopus trochilus</i>	FS
POUILLOT VÉLOCE	<i>Phylloscopus collybita</i>	FS
POUILLOT VERDÂTRE	<i>Phylloscopus trochiloides</i>	FS
BOUSCARLE DE CETTI	<i>Cettia cetti</i>	FS
MÉSANGE À LONGUE QUEUE	<i>Aegithalos caudatus</i>	FS
FAUVETTE À TÊTE NOIRE	<i>Sylvia atricapilla</i>	FS
FAUVETTE DES JARDINS	<i>Sylvia borin</i>	FS
FAUVETTE ÉPERVIÈRE	<i>Curruca nisoria</i>	FS
FAUVETTE ORPHÉE	<i>Curruca hortensis</i>	FS
FAUVETTE BABILLARDE	<i>Curruca curruca</i>	FS
FAUVETTE MÉLANOCÉPHALE	<i>Curruca melanocephala</i>	PT
FAUVETTE GRISETTE	<i>Curruca communis</i>	FS
FAUVETTE PITCHOU	<i>Curruca undata</i>	FS
GRIMPEREAU DES JARDINS	<i>Certhia brachydactyla</i>	FS
SITTELE TORCHEPOT	<i>Sitta europaea</i>	FS
TICHODROME ÉCHELETTE	<i>Tichodroma muraria</i>	FS
TROGLODYTE MIGNON	<i>Troglodytes troglodytes</i>	FS
CINCLE PLONGEUR	<i>Cinclus cinclus</i>	FS
ÉTOURNEAU SANSONNET	<i>Sturnus vulgaris</i>	FS
MARTIN TRISTE	<i>Acridotheres tristis</i>	FS
ÉTOURNEAU ROSELIN	<i>Pastor roseus</i>	FS
GRIVE DRAINE	<i>Turdus viscivorus</i>	FS
GRIVE MUSICIENNE	<i>Turdus philomelos</i>	FS, PT
GRIVE MAUVIS	<i>Turdus iliacus</i>	FS
MERLE NOIR	<i>Turdus merula</i>	FS, PT
GRIVE LITORNE	<i>Turdus pilaris</i>	FS
MERLE À PLASTRON	<i>Turdus torquatus</i>	FS
GRIVE À GORGE NOIRE	<i>Turdus ruficollis atrogularis</i>	FS
GOBEMOUCHE GRIS	<i>Muscicapa striata</i>	FS
ROUGE GORGE FAMILIER	<i>Erithacus rubecula</i>	FS
GORGE BLEUE À MIROIR	<i>Luscinia svecica</i>	JCR, FS
ROSSIGNOL PHILOMÈLE	<i>Luscinia megarhynchos</i>	FS
ROBIN À FLANCS ROUX	<i>Tarsiger cyanurus</i>	FS
GOBEMOUCHE NAIN	<i>Ficedula parva</i>	FS
GOBEMOUCHE NOIR	<i>Ficedula hypoleuca</i>	FS
ROUGE QUEUE NOIR	<i>Phoenicurus ochruros</i>	FS
ROUGE QUEUE À FRONT BLANC	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	FS
TARIER DES PRÉS	<i>Saxicola rubetra</i>	FS
TARIER PÂTRE	<i>Saxicola rubicola</i>	FS
TARIER DE SIBÉRIE	<i>Saxicola maurus</i>	FS
TRAQUET MOTTEUX	<i>Oenanthe oenanthe</i>	JCR
TRAQUET PIE	<i>Oenanthe pleschanka</i>	FS
ROITELET HUPPÉ	<i>Regulus regulus</i>	FS
ROITELET À TRIPLE-BANDEAU	<i>Regulus ignicapilla</i>	FS
JASEUR BORÉAL	<i>Bombycilla garrulus</i>	FS
ACCENTEUR MOUCHET	<i>Prunella modularis</i>	FS

TISSERIN À TÊTE NOIRE	<i>Ploceus melanocephalus</i>	FS
MOINEAU DOMESTIQUE	<i>Passer domesticus</i>	FS, PT
MOINEAU FRIQUET	<i>Passer montanus</i>	FS
MOINEAU SOULCIE	<i>Petronia petronia</i>	FS
PIPIT DES ARBRES	<i>Anthus trivialis</i>	FS
PIPIT À DOS OLIVE	<i>Anthus hodgsoni</i>	FS
PIPIT À GORGE ROUSSE	<i>Anthus cervinus</i>	FS
PIPIT FARLOUSE	<i>Anthus pratensis</i>	FS
PIPIT SPIONCELLE	<i>Anthus spinoletta</i>	FS
PIPIT MARITIME	<i>Anthus petrosus</i>	FS
PIPIT DE RICHARD	<i>Anthus richardi</i>	BB
PIPIT ROUSSELINE	<i>Anthus campestris</i>	FS
BERGERONNETTE PRINTANIÈRE	<i>Motacilla flava flava</i>	FS
BERGERONNETTE FLAVÉOLE	<i>Motacilla flava flavissima</i>	FS
BERGERONNETTE DES RUISSEAUX	<i>Motacilla cinerea</i>	FS
BERGERONNETTE CITRINE	<i>Motacilla citreola</i>	FS
BERGERONNETTE GRISE	<i>Motacilla alba</i>	FS
BERGERONNETTE DE YARRELL	<i>Motacilla alba yarrellii</i>	FS, PT
PINSON DES ARBRES	<i>Fringilla coelebs</i>	FS
PINSON DU NORD	<i>Fringilla montifringilla</i>	FS
GROSBEC CASSENOYAUX	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	FS
ROSELIN CRAMOISI	<i>Carpodacus erythrinus</i>	FS
BOUVREUIL PIVOINE	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	FS
VERDIER D'EUROPE	<i>Chloris chloris</i>	FS
LINOTTE À BEC JAUNE	<i>Linaria flavirostris</i>	FS, PT
LINOTTE MÉLODIEUSE	<i>Linaria cannabina</i>	FS, PT
SIZERIN FLAMMÉ / CABARET	<i>Acanthis flammea cabaret</i>	FS
SIZERIN BLANCHÂTRE	<i>Acanthis flammea hornemanni</i>	FS
BEC-CROISÉ PERROQUET	<i>Loxia pytyopsittacus</i>	FS
BEC-CROISÉ DES SAPINS	<i>Loxia curvirostra</i>	FS
CHARDONNERET ÉLÉGANT	<i>Carduelis carduelis</i>	A et FV
SERIN CINI	<i>Serinus serinus</i>	FS
TARIN DES AULNES	<i>Spinus spinus</i>	FS
BRUANT LAPON	<i>Calcarius lapponicus</i>	FS
BRUANT DES NEIGES	<i>Plectrophenax nivalis</i>	FS, PT
BRUANT PROYER	<i>Emberiza calandra</i>	FS, PT
BRUANT FOU	<i>Emberiza cia</i>	FS
BRUANT ORTOLAN	<i>Emberiza hortulana</i>	FS
BRUANT ZIZI	<i>Emberiza cirrus</i>	FS
BRUANT JAUNE	<i>Emberiza citrinella</i>	FS
BRUANT DES ROSEAUX	<i>Emberiza schoeniclus</i>	FS
BRUANT RUSTIQUE	<i>Emberiza rustica</i>	FS
CAROUGE À TÊTE JAUNE	<i>Xanthocephalus xanthocephalus</i>	JCR
PAROARÉ HUPPÉ	<i>Paroaria coronata</i>	FS

Liste des photographes

Khaled AYYACH	Puffin yelkouan ; Bruant fou
Youn BATT	Vanneau huppé
Maurice BENMERGUI	Courvite isabelle ; Faucon lanier ; Alouette calandrelle ; Tisserin à tête noire
Claude BORREL	Aigle de Bonelli ; Busard cendré
Jean-Marc BLONDIEAU	Chevêche d'Athéna
Sylvain BOST	Lagopède des saules ; Bernache à cou roux ; Marmaronette marbrée ; Fuligule nyroca ; Nette rousse ; Éristature à tête blanche ; Harle huppé ; Cormoran huppé ; Héron pourpré ; Cigogne noire ; Marouette de Baillon ; Marouette ponctuée ; Marouette poussin ; Grande outarde ; Oedicnème criard ; Bécasseau falcinelle ; Bécasseau de Temminck ; Bécasseau de Baird ; Bécasseau roussâtre ; Chevalier sylvain ; Mouette de Franklin ; Goéland pontique ; Goéland leucophée ; Goéland à bec cerclé ; Sterne de Forster ; Pygargue à queue blanche ; Busard pâle ; Faucon sacre ; Faucon kobez ; Ganga cata ; Coucou-geai ; Martinet à ventre blanc ; Pic cendré ; Torcol fourmilier ; Alouette des champs ; Alouette hausse-col ; Hirondelle rousseline ; Pipit maritime ; Traquet pie ; Traquet motteux du Groenland ; Merle à plastron ; Rousserolle isabelle ; Pouillot de Bonelli ; Pouillot véloce (<i>tristis</i>) ; Pie-grièche à poitrine rose ; Pie-grièche à tête rousse ; Moineau soulcie ; Bruant ortolan
Didier COLLIN	Oie empereur
Thérèse et Gilles DEGRYSE	Tadorne de Belon ; Sarcelle d'été ; Sarcelle d'hiver ; Grèbe huppé ; Grèbe à cou noir ; Pigeon ramier ; Tourterelle turque ; Martinet pâle ; Martinet noir ; Gallinule poule-d'eau ; Foulque macroule ; Puffin de Scopoli ; Puffin de Macaronésie ; Aigrette garzette ; Fou de Bassan ; Avocette élégante ; Échasse blanche ; Vanneau huppé ; Pluvier argenté ; Petit gravelot ; Tournepierrre à collier ; Combattant varié ; Bécassine sourde ; Phalarope de Wilson ; Phalarope à bec large ; Chevalier arlequin ; Mouette tridactyle ; Goéland railleur ; Sterne naine ; Labbe à longue queue ; Labbe parasite ; Guillemot de Brünnich ; Petit pingouin ; Mergule nain ; Guillemot de Troïl ; Hibou des marais ; Grand-duc d'Europe ; Vautour fauve ; Aigle impérial ; Aigle botté ; Huppe fasciée ; Rollier d'Europe ; Faucon crècerelle ; Pie-grièche grise ; Pie bavarde ; Mésange noire ; Mésange nonnette ; Mésange boréale ; Mésange charbonnière ; Cisticole des joncs ; Hypolaïs ictérine ; Phragmite des joncs ; Hirondelle de fenêtre ; Bouscarle de Cetti ; Mésange à longue queue ; Fauvette à tête noire ; Fauvette babillarde ; Sittelle torchepot ; Troglodyte mignon ; Cincle plongeur ; Grive litorne ; Gorgebleue à miroir ; Rougequeue noir ; Tarier pâtre ; Roitelet huppé ; Roitelet à triple-bandeau ; Accenteur mouchet ; Bergeronnette flavéole ; Bergeronnette des ruisseaux ; Verdier d'Europe ; Bruant des roseaux ; Cigogne blanche ; Mouette mélanocéphale ; Spatule d'Europe ; Grande aigrette ; Sterne caugek ; Gravelot à collier interrompu

Paul DUFOUR	Oie des moissons ; Oie de la toundra ; Eider à tête grise ; Talève sultane ; Pluvier guignard ; Gravelot de Leschenault ; Bécasseau à échasses ; Bécassine double ; petit Chevalier ; Chevalier stagnatile ; Mouette blanche ; Guifette leucoptère ; Sterne de Dougall ; Petit-duc scops ; Aigle criard ; Aigle des steppes ; Autour des palombes ; Crave à bec rouge ; Alouette calandre ; Pouillot à grands sourcils ; Pouillot de Pallas ; Pouillot brun ; Gobemouche nain ; Tarier de Sibérie ; Pipit à dos olive ; Pipit de Richard ; Bergeronnette citrine ; Sizerin blanchâtre ; Bruant zizi ; Bruant rustique
Diane FOURNIER	Faucon gerfaut
Johanne GAGNÉ	Bernache du Canada ; Oie des neiges ; Harle couronné ; Fuligule à collier ; Sarcelle à ailes bleues ; Canard d'Amérique ; Grèbe jougris ; Plongeon imbrin ; Gravelot kildir ; Bécasseau à poitrine cendrée ; Chevalier grivelé ; Chevalier semipalmé ; Mouette de Bonaparte ; Harfang des neiges ; Buse pattue ; Faucon émerillon ; Hirondelle de rivage ; Sizerin flammé / cabaret ; Bruant lapon ; Bruant des neiges
Sabine GODARD	Les Bas-Champs de Cayeux (photos drone)
John GOSS-CUSTARD	Canard pilet (couverture) ; Canard colvert ; Mésange bleue
Frédérique et Jean-Yves HÉNAFF	Macreuse noire ; Coucou gris ; Plongeon arctique ; Vanneau sociable ; Bécasseau de Temminck ; Locustelle tachetée ; Tichodrome échelette ; Rougequeue à front blanc ; Bec-croisé des sapins
Jean-Michel LECAT	Dendrocygne veuf ; Dendrocygne fauve ; Fuligule milouin ; Canard chipeau ; Tourterelle des bois ; Spatule d'Afrique ; Ibis sacré ; Ibis falcinelle ; Blongios nain ; Barge rousse ; Bécasseau sanderling ; Chevalier aboyeur ; Élanion blanc ; Busard des roseaux ; Épervier d'Europe ; Guêpier d'Europe ; Pic vert ; Faucon pèlerin ; Perroquet youyou ; Mésange huppée ; Grimpereau des jardins ; Grive draine ; Pinson du nord ; Grosbec casse-noyaux ; Bouvreuil pivoine
Stéphane LE TIRANT	Canard noir ; Bécassin à bec court
Gérard LONGBIEN	Perdrix grise ; Cygne noir ; Gobemouche noir
Mauricette MARTIN	Fuligule à tête noire ; Noddi brun ; Martin triste
Florentin MOREL	Cygne de Bewick ; Harle piette ; Harle bièvre ; Râle d'eau ; Sterne caspienne ; Martin-pêcheur d'Europe ; Pic noir ; Pinson des arbres ; Cigogne blanche ; Mouette mélanocéphale ; Spatule d'Europe ; Héron garde-bœufs ; Grande aigrette ; Sterne caugek
Frédéric PELS	Canard à queue pointue ; Céréopse cendré ; Flamant nain ; Ibis à tête noire ; Glaréole à ailes noires ; Pipit à gorge rousse ; Étourneau roselin ; Fauvette épervière ; Lusciniole à moustaches ; Robin à flancs roux

Lars PETERSSON	Dendrocygne à ventre noir ; Tadorne à tête grise ; Tadorne d'Australie ; Tadorne de paradis ; Macreuse à front blanc ; Macreuse à bec jaune ; Canard musqué ; Canard à crinière ; Sarcelle tachetée ; Sarcelle à ailes vertes ; Sarcelle cannelle ; Grue du Japon ; Grue cendrée ; Râle des genêts ; Syrrhapte paradoxal ; Océanite cul-blanc ; Glaréole orientale ; Pluvier fauve ; Bécasseau minute ; Bécassin à long bec ; Bécasse des bois ; Bécassin d'Asie ; Chevalier bargette ; Grand chevalier ; Goéland arctique ; Mouette atricille ; Labbe pomarin ; Engoulevent d'Europe ; Pic cendré ; Hirondelle à ailes blanches ; Grive à gorge noire ; Fauvette orphée ; Bec-croisé perroquet ; Linotte à bec jaune ; Roselin cramoisi ; Carouge à tête jaune
Bruno PORTIER	Caille des blés ; Macreuse brune ; Grèbe castagneux ; Pluvier bronzé ; Bécasseau cocorli ; Sterne hansel ; Guifette moustac ; Milan royal ; Pie-grièche écorcheur ; Rousserolle turdoïde ; Locustelle luscinoïde ; Pouillot siffleur ; Pouillot verdâtre ; Moineau friquet ; Pipit des arbres ; Bergeronnette printanière ; Paroaré huppé
Moulai RIADH	Pigeon biset ; Rossignol philomèle ; Fauvette pitchou
Frédérique ROBIN	Océanite tempête ; Puffin cendré, Puffin majeur ; Puffin fuligineux ; Puffin des Anglais ; Mouette pygmée ; Mouette de Sabine ; Grive musicienne
Guy SADET	Oie rieuse ; Butor étoilé ; Hibou moyen-duc ; Rémiz penduline ; Jaseur boréal ; Tarin des aulnes
Mohamédine SECK	Pélican blanc ; Glaréole à collier ; Phragmite aquatique
Sébastien SPILEERS	Perdrix rouge ; Garrot à oeil d'or ; Bihoreau gris ; Chevalier guignette ; Chevalier cul-blanc ; Guifette noire ; Sterne pierregarin ; Busard saint-Martin ; Milan noir ; Buse variable ; Pic mar ; Pic épeichette ; Faucon hobereau ; Lorient d'Europe ; Geai des chênes ; Cassenoix moucheté ; Corbeau freux ; Corneille noire ; Hypolaïs polyglotte ; Rousserolle verderolle ; Hirondelle rustique ; Pouillot fitis ; Fauvette des jardins ; Fauvette mélanocéphale ; Fauvette grisette ; Gobemouche gris ; Pipit spioncelle ; Linotte mélodieuse ; Serin cini ; Bruant proyer ; Bruant jaune
Salah TELEILIA	Aigle pomarin
Vincent TERNOIS	Pipit rousseline
Olivier TAYLOR	Canard souchet ; Pigeon colombin ; Outarde canepetière ; Héron cendré ; Courlis cendré ; grand Labbe ; Chouette hulotte ; Bondrée apivore ; Pic épeiche ; Faucon d'Éléonore ; Perruche à collier ; Mésange à moustaches ; Rousserolle effarvatte ; Pouillot véloce ; Tarier des prés ; Bergeronnette de Yarrell ; Chardonneret élégant
Agathe TRIPLET	Sterne inca

Hortense TRIPLET

Ouette d'Égypte ; Tadorne casarca ; Callonette à collier noir ; Héron gardeboeufs ; Conure de Molina ; Calopsitte élégante ; Perruche ondulée ; Inséparable rosegorge

Patrick TRIPLET

Érismature rousse ; Garrot d'Islande ; Arlequin plongeur ; Harelde boréale ; Eider à duvet ; Cygne tuberculé ; Cygne chanteur ; Cygne à cou noir ; Bernache nonnette ; Bernache cravant ; Bernache de Hutchins ; Oie cendrée ; Oie à bec court ; Oie à tête barrée ; Oie naine ; Ouette de Magellan ; Canard carolin ; Canard mandarin ; Nette demi-deuil ; Fuligule morillon ; Fuligule nyroca ; Fuligule milouinan ; Canard bridé ; Canard de chiloé ; Canard du Cap ; Canard des Bahamas ; Canard pilet ; Canard siffleur ; Canard colvert ; Grèbe esclavon ; Fulmar boréal ; Plongeon catmarin ; Crabier chevelu ; Flamant rose ; Flamant des Caraïbes ; Flamant du Chili ; Pélican frisé ; Grand cormoran ; Huîtrier pie ; Pluvier doré ; Grand gravelot ; Barge à queue noire ; Courlis corlieu ; Chevalier gambette ; Bécasseau violet ; Bécasseau variable ; Bécasseau maubèche ; Bécasseau minuscule ; Bécassine des marais ; Phalarope à bec étroit ; Goéland argenté ; Goéland brun ; Goéland cendré ; Goéland bourgmestre ; Mouette rieuse ; Sterne arctique ; Macareux moine ; Guillemot à miroir ; Circaète jean-le-blanc ; Balbuzard pêcheur ; Effraie des clochers ; Perroquet jaco ; Tourterelle maillée ; Tourterelle du Cap ; Grue couronnée ; Grand corbeau ; Choucas des tours ; Corneille mantelée ; Étourneau sansonnet ; Cochevis huppé ; Rougegorge familial ; Merle noir ; Grive mauvis ; Traquet motteux ; Pipit farlouse ; Bergeronnette grise ; Moineau domestique ;

Virginie TURCO

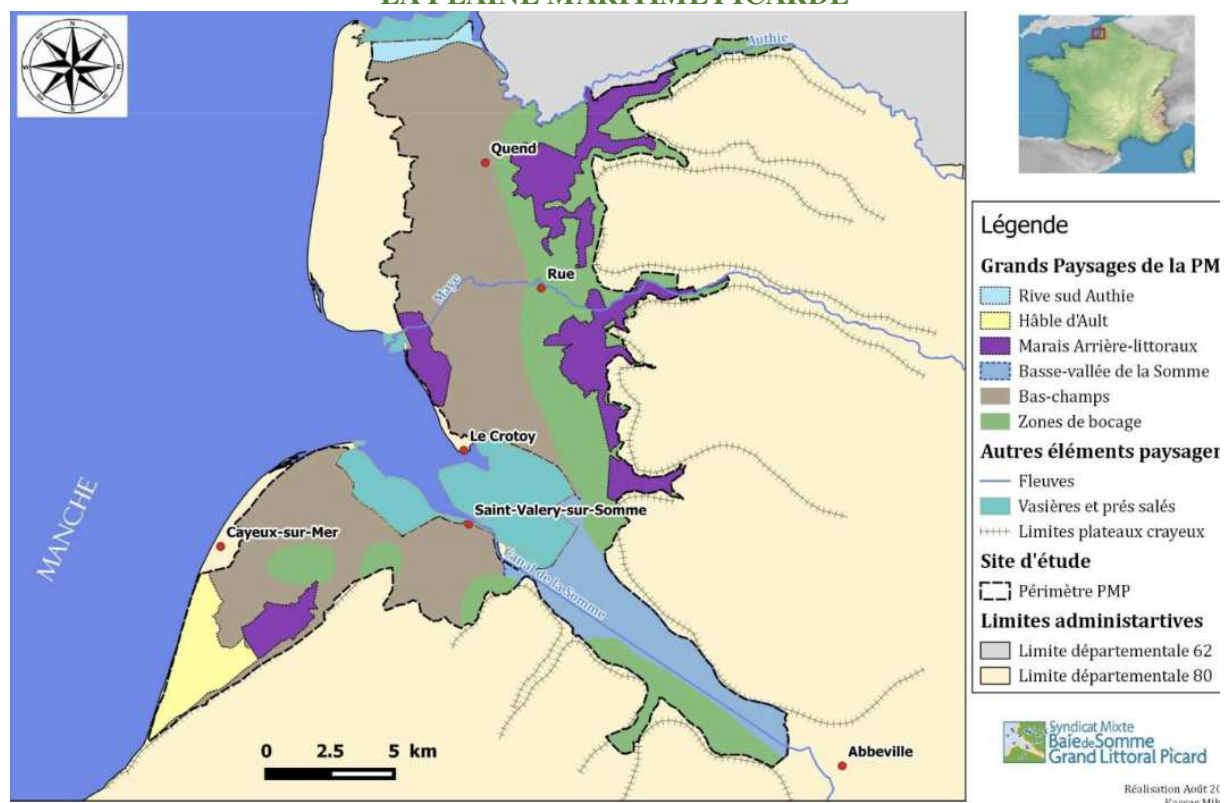
Moineau domestique

Florian WEBER

Faisan de Colchide ; Faisan vénéré



LA PLAINE MARITIME PICARDE



Carte réalisée par le Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard (https://www.zones-humides.org/sites/default/files/fichiers/3_20170609_Programme_actions_plaine_maritime_picarde_SMBS.pdf)

Les données présentées ici sont résumées. Le lecteur intéressé pourra utilement prendre connaissance du plan de gestion du site Ramsar de la Baie de Somme dont la surface est sensiblement celle de la Plaine Maritime Picarde telle que décrite ci-dessus et qui fournit de nombreux détails (BLONDEL *et al.*, 2013). La Plaine Maritime Picarde est une zone sédimentaire qui présente une série de paysages de marais, d'étangs et de cordons littoraux fossiles (ROLAND, 1980). De par sa formation particulière, ensablement et conquête de milieux à grand renfort de digues tout au long des siècles passés, et par les nombreuses rivières et cours d'eau qui la traversent, la Plaine Maritime Picarde constitue une entité dans laquelle l'eau et la terre semblent ne faire qu'un. La conjugaison du contexte géomorphologique et de l'action ancienne des êtres humains sur le littoral détermine une variété considérable de milieux naturels. Se succèdent en effet, sur cet espace de près de 20 000 hectares, dunes blanches et grises, prairies humides, marais tourbeux, bocage humide, plans

d'eau... Une telle juxtaposition de milieux variés est à l'origine d'une diversité biologique reconnue sur le plan international.

Au nord, la Basse Vallée de l'Authie constitue une limite naturelle avec le département du Pas-de-Calais. En amont, le site se présente comme une succession de marais au degré d'atterrissement variable où domine la roselière colonisée par une strate arbustive. Subsistent encore plusieurs prairies méso-hygrophiles dont certaines sont plantées de peupliers. L'essentiel de cette zone est dévolu aux activités cynégétique et pastorale. L'estuaire de l'Authie couvre environ 2 000 ha et présente de nombreux points communs avec l'estuaire de la Somme, sur le plan de la richesse écologique, tout comme hélas sur le plan de la sensibilité à l'ensablement. Au sud de l'embouchure de l'Authie, les renclôtures (polders locaux) plus ou moins humides s'étendent sur 500 ha et se partagent entre pastoralisme et chasse, cette dernière activité étant à

l'origine des nombreuses mares de ce secteur. Il faut noter que de nombreuses prairies de ces polders n'ont pas été retournées depuis leur isolement de la mer, il y a plusieurs siècles et constituent des éléments stratigraphiques qui permettent de mieux comprendre l'évolution des sols. Les conserver ainsi n'est rien d'autre que préserver l'histoire de nos sols.

À l'ouest, les Bas-Champs du Marquenterre s'étendent entre les estuaires de l'Authie et de la Somme et sont séparés du milieu marin pour moitié par le massif dunaire dans lequel subsistent quelques pannes humides et par une longue digue de protection. Ils sont adossés à l'est au plateau crayeux du Ponthieu et séparés de la mer à l'ouest par un massif dunaire de 1,5 km à 3,4 km de large de la pointe de Saint-Quentin au sud à celle de Routhiauville au nord. Ils s'étendent sur 14 500 ha (CHEMIN *et al.*, 1979). Le centre de cette micro-région (un des pays picards) parcourue de canaux et de fossés et parsemée de nombreuses mares de chasse est largement dévolu à la céréaliculture et offre donc un paysage très ouvert. Plusieurs marais tourbeux, pour la plupart ceinturés de prairies hydrophiles et colonisés par une végétation semi-ligneuse et arbustive, sont adossés à la falaise morte, notamment au niveau de Rue. À l'ouest, les reaclôtures témoignent de la colonisation ancienne des terres sur l'estuaire. Parmi celles-ci, figure le Parc Ornithologique du Marquenterre, site à vocation écologique et pédagogique d'une superficie d'environ 200 ha.



La Basse Vallée de la Somme constitue un autre ensemble original de reaclôtures édifiées par les locaux dès le milieu du XVIII^e siècle. Cet ensemble s'étend sur près de 1 400 ha et l'influence lointaine de la mer y est révélée par les nombreux chenaux anciens qui le parcourent. Le milieu apparaît comme une vaste mosaïque de plans d'eau à franges

marécageuses, dispersés dans un complexe de prairies humides. L'activité cynégétique et l'élevage y prédominent largement sur les différentes autres activités.



Le bocage, relictuel et localisé à Favières et Froise (cette dernière localité située sur les communes de Rue et de Quend), est caractérisé par un maillage assez lâche essentiellement constitué de saules têtards. Il délimite un patchwork de cultures intensives et de pâtures hydromorphes. Une opération de remembrement dans les années 1990 est la raison de la diminution des haies d'aubépines qui ne manquaient pas d'intérêt pour de nombreuses espèces. De plus, la graphiose a décimé les ormes de plus de trois mètres de haut et cette espèce n'est plus présente que sous forme d'arbrisseaux. Les marais sont de plus en plus colonisés par la végétation arbustive qui, faute d'entretien, supprime des habitats rares comme les roselières.



L'estuaire de la Somme couvre 7 200 ha et correspond à l'emboîtement de deux estuaires : celui de la Somme au sud et celui de la Maye au nord. L'estuaire de la Somme s'ouvre sur la Manche orientale entre la Pointe de Saint-Quentin au nord et celle du Hourdel, au sud, distantes de 5 km, et forme une échancrure de 12 km. Elle inclut une partie herbacée de plus de 2 000 ha et une zone sablo-

vaseuse dont environ 1 200 ha est en réserve naturelle nationale, le reste de la réserve naturelle se situant en dehors de l'estuaire proprement dit dont la limite est une ligne joignant le Hourdel à la Pointe de Saint-Quentin-en-Tourmont. Un ensablement important conduit à une profonde modification des peuplements d'invertébrés et, à terme, à un bouleversement écologique qui ne sera pas sans conséquence sur les oiseaux et sur l'économie locale (diminution des possibilités de pêche, moindre attrait sur le plan touristique). La Spartine *Spartina anglica*, espèce végétale pionnière et fixatrice du sable, s'implante partout et obère lourdement l'avenir d'une partie du site où la principale menace reste cependant l'accumulation de sables sous forme de micro-dunes.



Dans le Nord de la France, les dunes présentent une grande importance sur le plan géographique en occupant 91 des 170 km du littoral du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme. Sur le littoral de ce dernier département, elles s'étendent sur 2 700 ha dont près de 2 000 ha d'un seul tenant, avec des hauteurs de 20 à 30 mètres pour les dunes les plus élevées. Toutes les sous-unités dunaires sont ici représentées, depuis la dune embryonnaire à Oyat (*Ammophila arenaria*) jusqu'à la dune arbustive dominée par l'Argousier (*Hippophae rhamnoides*). Dans les dépressions, les mares d'eau douce permettent l'installation d'espèces végétales hygrophiles et aquatiques. La protection du massif dunaire a été renforcée par la mise en place d'une politique foncière consistant en l'instauration d'une zone de préemption en 1980 dont le droit a été délégué par le Conseil Général (devenu le Conseil départemental) de la Somme au Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, plus communément appelé Conservatoire du Littoral. La gestion des terrains acquis par ce dernier est confiée au Syndicat Mixte Baie de Somme, Grand Littoral Picard, SMBS (ex Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Côte Picarde). Ainsi, sur les

12 km de dunes littorales, le SMBS gère environ 6 km de trait de côte qui représentent 455 ha de propriétés du Conservatoire, réparties en quatre grandes unités. La fixation des dunes date du début du XVII^e siècle et avait pour objectif d'éviter le mouvement du sable vers les zones habitées. Au début du XX^e siècle, jusqu'à 10 000 Lapins de garenne *Oryctolagus cuniculus* étaient tués chaque année dans les dunes. La présence abondante de ce lagomorphe explique l'appellation de Garenne de certains sites de Saint-Quentin-en-Tourmont. La dent du Lapin de garenne entretenait la végétation rase. L'arrivée de la myxomatose au début des années 1950 a réduit drastiquement cette population et a permis le développement naturel de la végétation, mais également la plantation des pins qui ont définitivement fixé le site et profondément modifié l'avifaune de ce type de milieu. Dans les dunes non boisées, 64 habitats sont représentés dont 40 sont compris dans l'une ou l'autre des catégories de la Directive Habitats. Douze d'entre eux sont par ailleurs recensés dans le livre rouge des phytocoenoses terrestres de la Plaine Maritime Picarde. Quinze habitats sont inscrits à l'annexe I de la Directive, dont un est prioritaire. 382 espèces végétales y ont été recensées dont 153 sont considérées comme remarquables. 64 sont très rares à exceptionnelles en Picardie et 4 sont protégées au plan national (Liparis de Loesel *Liparis loeselii*, Pensée des dunes *Viola curtisii*, Pyrole des sables *Pyrola rotundifolia arenaria*, Élyme des sables *Elymus arenarius*). Douze autres espèces sont protégées au niveau régional. Les dunes abritent 60 espèces d'oiseaux nicheurs. Le Triton crêté *Triturus cristatus*, espèce inscrite à l'annexe II de la Directive Habitat, est rencontré sur quelques pans du massif dunaire. Parmi les autres espèces de batraciens figurent le Crapaud calamite *Bufo calamita* et la Rainette verte *Hyla arborea*.





En prolongement des falaises normandes, les falaises picardes s'étendent sur 6 km entre Mers-les-Bains et Ault-Onival. À partir d'Onival, la falaise n'est plus en contact avec la mer en raison de l'apparition et du dépôt ancien de galets. Ces derniers trouvent leur origine dans le démantèlement lent mais inexorable des falaises du Pays de Caux, du Cap d'Antifer à Ault. L'apport de galets à partir des falaises normandes concerne toute l'ère quaternaire. Leur progression vers le nord, sous la pression des courants, ont conduit à la création d'une succession de pouliers, appelés crochons, qui, en s'avancant vers le nord, ont isolé une partie des terrains de l'influence marine, les Bas-Champs de Cayeux. Le cordon de galets laissait juste une ouverture, se déplaçant progressivement vers le nord, qui fut fermée en 1760 dans le but d'assurer une meilleure protection des Bas-Champs de Cayeux contre les intrusions marines. C'est ainsi que le Hâble d'Ault a été isolé de l'élément marin. Ce cordon constitue également une remarquable protection contre l'érosion de la falaise. Celle-ci est ici appelée falaise morte, en opposition à la falaise vive qui ne cesse de subir les assauts de la mer, des embruns et de l'érosion. La falaise n'est pas stable. Chaque année, l'érosion fait son œuvre et conduit à la destruction de pans entiers, ce qui renouvelle sans cesse le paysage. Au sein des 6 km de falaises se niche le Bois de Cise, petit ensemble forestier où différentes maisons construites au début du siècle dernier offrent un

aspect pittoresque. De nombreuses espèces végétales illuminent le couvert forestier (Jacinthes des bois *Hyacinthoides non-scripta*, Narcisses jaunes ou Jonquilles *Narcissus pseudonarcissus*, Anémones sylvestres *Anemone nemorosa*...). Les falaises picardes offrent des sites de nidification pour différentes espèces qui font l'objet d'un suivi plus ou moins régulier pour l'ensemble des espèces, excepté pour le Fulmar boréal *Fulmarus glacialis*, particulièrement bien étudié localement. À l'origine, avant le dépôt progressif du cordon des Bas-Champs de Cayeux, les galets remontaient et finissaient leur course dans le complexe des estuaires de la Somme, de la Maye et de l'Authie. Se formèrent alors de vastes bancs, les foraines, qui sont la base des extractions actuelles du Crotoy à Rue. L'exploitation des galets sur l'estran a pu se poursuivre tant que ceux-ci arrivaient, c'est-à-dire tant que le démantèlement des falaises fournissait la matière première pour renforcer le cordon. Ceci n'est désormais plus le cas en raison des installations portuaires normandes qui empêchent la remontée. En 1990, une nouvelle rupture du cordon entraîna une inondation des Bas-Champs de Cayeux. Désormais, le cordon de galets doit être entretenu artificiellement. Les zones de galets constituent des habitats pionniers rares en Europe continentale. Elles abritent des végétaux adaptés à l'absence de sol, comme le Chou marin *Crambe maritima*, protégé au plan national. Un cortège de plantes associées, généralement basses mais aux fleurs de couleurs chatoyantes, agrémentent également la teinte bleutée du cordon.

Les Bas-Champs de Cayeux forment une vaste étendue très plane résultant du dépôt ancien de sables et d'argiles. Protégés des entrées marines par un cordon de galets dont l'entretien et la création d'épis l'ont transformé en digue, ces milieux naturellement humides sont exploités pour l'élevage bovin et dans une moindre mesure, pour la céréaliculture. Les marais du Hâble d'Ault résultent de la fermeture d'une dépression.



Au centre de cet espace de prairies traversées de canaux, la réserve de chasse et de faune sauvage du Hâble d'Ault appartenant au Conservatoire du Littoral et à l'Office Français de la Biodiversité (dont un des ancêtres était l'Office National de la Chasse, devenu Office National de la Chasse et de la Faune sauvage), se présente comme un vaste plan d'eau ceinturé de roselières au-delà desquelles s'étendent des pelouses graveleuses et des dépressions saumâtres. Ce site contribue fortement à la richesse écologique des Bas-Champs de Cayeux et constitue un pôle d'attraction pour les ornithologues et les amateurs de nature. Des espèces d'oiseaux peu communes comme les gravelots utilisent cet espace plutôt dénudé pour se reproduire. Les espèces végétales qui se développent dans ce substrat particulier sont généralement fortement productrices de graines, ce qui rend les zones de galets attractives pour de nombreuses espèces de passereaux parmi lesquelles les espèces nordiques (Alouette haussecol, Linotte à bec jaune, Bruant lapon et Bruant des neiges) sont les plus recherchées par les ornithologues.



Les activités humaines en Plaine Maritime Picarde

Différentes activités liées à l'exploitation du milieu naturel sont pratiquées :

- l'élevage bovin sur les prairies, ovin sur les prés salés, équin plus ponctuellement, celui-ci est en diminution en raison de la désaffection des Français pour la viande bovine. Ceci conduit à des difficultés dans la gestion des pâturages. Le développement des promenades à cheval a conduit au développement d'une filière équine importante ;
- la pêche à pied repose sur l'exploitation des gisements de Coques communes *Cerastoderma edule* ou de la Salicorne en période printanière ;
- la conchyliculture, avec 18 concessions de bouchots de moules, totalise au moins 100 000 pieux ;

Les marais arrière-littoraux sont un vaste ensemble de marais et tourbières soumis à l'influence simultanée des facteurs climatiques, géologiques, hydrologiques, biogéographiques et écologiques. Ils présentent tous les stades d'évolution de l'eau libre aux boisements alluviaux (stade ultime). Les marais arrière-littoraux sont constitués de l'ensemble de zones humides qui s'étirent depuis Villers-sur-Authie, au nord, jusqu'à la vallée du Dien au sud, en passant par Rue. Ces marais sont d'ailleurs régulièrement appelés Marais de Rue. Ils forment un système écologique à part entière, reconnu au niveau de la désignation en zone Ramsar de la Baie de Somme et de ses marais périphériques, ainsi qu'au niveau de la désignation des zones Natura 2000. Cette zone de 1 950 ha repose sur les communes de Arry, Bernay-en-Ponthieu, Favières, Forest-Montiers, Nampont-Saint-Martin, Noyelles-sur-Mer, Ponthoile, Quend, Régnière-Écluse, Rue, Vercourt, Villers-sur-Authie et Vron. Cet ensemble a été recensé dans l'inventaire des tourbières de Picardie dès 1981 puis dans les inventaires nationaux (ZNIEFF) et européens (ZICO et habitats). Au total, 26 types d'habitats sont répertoriés au sens de la Directive, dont 4 sont considérés comme prioritaires.

- la chasse, avec près de 7 000 chasseurs d'oiseaux d'eau ;
- le tourisme de nature.



La seule industrie d'importance est l'exploitation de granulats dont le résultat est la création de plans d'eau, qui sont autant de perspectives de remise en

Les mesures de conservation

La richesse de la Plaine Maritime Picarde et son caractère encore sauvage ont sensibilisé les pouvoirs publics et de nombreuses mesures ont été prises avec l'intention louable de sauvegarder les

Mesures non réglementaires

Le site « Baie de Somme » est le 18^e site français labellisé par la Convention de Ramsar. Cette désignation officielle date du 2 février 1998. Elle concerne pratiquement toutes les communes de la Plaine Maritime Picarde et couvre ainsi près de 18 000 ha. Le site intègre la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Somme pour 3 000 ha, la réserve de chasse et de faune sauvage Authie Somme et la partie picarde de l'estuaire de l'Authie, la Basse Vallée de la Somme, les marais arrière-littoraux et les

Mesures réglementaires

Le statut de site inscrit de la partie nord (zone du Marquenterre) a été renforcé par une mesure de classement le 18 septembre 1998. La partie sud du littoral est également en site classé.

Une Zone de Protection Spéciale (application de la Directive Oiseaux de 1979) couvre le nord de l'estuaire, tandis que deux sites Natura 2000 (application de la Directive Habitats de 1992) ont été définis (Pic 01 : estuaires picards et Pic 02 : Marais arrière-littoraux).

Parmi les autres mesures réglementaires plus localisées, il faut citer l'existence de la Réserve

La création de la réserve de chasse, ancêtre de la réserve naturelle nationale

Le projet de mettre en place une réserve de chasse en Baie de Somme remonte à la fin de l'année 1966. Il a été dessiné par Monsieur Guy de SAINT-AUBIN, agissant en tant que Secrétaire du Conseil Supérieur de la Chasse (ancêtre de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage). Ce projet prévoyait la mise en protection de l'Anse Bidard, du Banc de l'Islette et s'étendait à l'est jusqu'à la rive droite de la Maye. L'ensemble couvrait 250 ha. Monsieur de SAINT-AUBIN était aidé dans sa démarche par Monsieur Jean DUBOS, Directeur de la Réserve de la Grande Mare (Eure) et par un ornithologue picard, habitant au Hourdel, Monsieur André ROPARS.

état à des fins écologiques en fin de période d'extraction.

sites dans un état aussi naturel que possible. Cette motivation est renforcée par le besoin des citoyens de disposer d'espaces naturels où se ressourcer.

Bas-Champs de Cayeux. Il s'agit donc d'un site très hétérogène, regroupant différents types de milieux de la zone estuarienne au marais d'eau douce.

La Plaine Maritime Picarde est répertoriée aux inventaires national (ZNIEFF = Zone nationale d'intérêt écologique, floristique et faunistique) et international (ZICO = Zone d'intérêt communautaire pour les Oiseaux).

Naturelle Nationale de la Baie de Somme (3 000 ha protégés par décret ministériel en date du 21 mars 1994), deux réserves de chasse sur le Domaine Public Maritime (Authie-Somme et falaises picardes) et quatre réserves de chasse instaurées par arrêté préfectoral (Hâble d'Ault, lagunage de Quend-Fort-Mahon, bassins de décantation de l'ancienne sucrerie d'Abbeville à Grand-Laviers et canal de la Somme).

La Réserve Naturelle de la Baie de Somme, gérée par le Syndicat Mixte Baie de Somme, Grand Littoral Picard, constitue le fleuron de la politique de protection de la Baie de Somme.

Ce projet fut présenté à Monsieur Michel JEANSON, propriétaire du terrain contigu au territoire à mettre en réserve, le 17 janvier 1967. Ce terrain était en fait la rencloûture édiflée entre 1958 et 1962 pour y établir des cultures. Monsieur JEANSON accepta le projet et proposa même, par courrier adressé au Secrétaire Général du Conseil Supérieur de la Chasse, d'étendre par voie de convention l'interdiction de chasser les oiseaux d'eau sur la plus grande partie de ce polder de 200 ha, devenu ensuite Parc Ornithologique du Marquenterre.

Le 19 mai 1968, l'Association Nationale des Chasseurs de Gibier d'Eau donnait son accord pour qu'une réserve ayant pour limite la rive droite de la

Maye soit créée. Cet accord s'accompagnait d'une demande destinée à étendre la réserve jusqu'à la Pointe de Saint-Quentin, couvrant ainsi 2 000 ha de Domaine Maritime. Cette proposition de l'Association Nationale des Chasseurs de Gibier d'Eau était complétée par la demande d'instaurer également une réserve au Hâble d'Ault, réserve sur laquelle les installations existantes permettraient, sans déranger les oiseaux, leur observation, tant par des spécialistes que par des curieux, d'où un intérêt scientifique et touristique nouveau (rapport de P. GHEERAERT, étude sur la création de réserves de gibier d'eau dans la région Picardie). L'idée d'un Parc Ornithologique était lancée, non pour le nord de la Baie de Somme, mais pour le sud !



La réserve de chasse sur le Domaine Public Maritime de la Baie de Somme fut donc créée par la Direction des Affaires Maritimes le 5 octobre 1968. Dans cette première réserve n'existait qu'une clause réglementaire : la chasse et la destruction de tous les oiseaux sont interdites en tout temps et par quelque procédé que ce soit. Cet arrêté fut approuvé le 21 octobre 1968 par le Ministre des Transports, ce

qui conférait au site une confirmation nationale d'existence.

Le 10 décembre 1968, une convention était signée entre le Conseil Supérieur de la Chasse et la Société du Domaine du Marquenterre, représentée par Monsieur Michel JEANSON. Cette convention prévoyait que ladite société s'engageait, sur la partie de ses propriétés comprise entre la Nouvelle Pointe de Saint-Quentin et la voie de Rue (soit la surface de l'actuel Parc Ornithologique du Marquenterre), à renoncer à l'exercice de la chasse à tout gibier d'eau et à accepter le contrôle des gardes conventionnés des Eaux et Forêts. En contrepartie, le Conseil Supérieur de la Chasse s'engageait à fournir à la Société du Domaine du Marquenterre des reproducteurs de canards colverts et du matériel d'équipement. Cette convention n'entraînait en application qu'à la condition qu'il soit procédé à une extension de la réserve avant le 1^{er} décembre 1970 sur la rive gauche de la voie de Rue (autrement dit la Maye), incorporant la Pointe à Guille. Ce dernier point séparait l'Association Nationale des Chasseurs de Gibier d'Eau, qui n'y était pas favorable, du Conseil Supérieur de la Chasse qui défendait cette option.

La réserve maritime évolua en deux temps. Tout d'abord fut créée une réserve approuvée par arrêté du Ministre de l'Agriculture en date du 13 juin 1969, sur une parcelle de 13,5 ha appartenant à Monsieur JEANSON, et connue ensuite sous l'appellation de Mare des Fédéraux, qui constitue l'actuel périmètre de protection de la Réserve Naturelle.

Le 21 février 1972, Maître Gérard FIRMIN, agissant au nom de la Fédération Départementale des Chasseurs, soulignait à Monsieur de SAINT-AUBIN la nécessité d'étendre la réserve sur la rive gauche de la Maye, en raison des problèmes posés par l'exercice de la chasse à la limite de la réserve. Un arrêté ministériel en date du 25 juillet 1973 créa la réserve de chasse avec les limites et la surface qu'elle conserva jusqu'à la création de la Réserve Naturelle.

La création de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Somme



L'idée de créer une réserve naturelle fut lancée dès la création du Groupe d'Études et de Protection des Oiseaux en Picardie en 1971, idée qui fut relayée en 1974 par la Société Nationale de Protection de la Nature et par le directeur de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, Michel BROSSELIN. Jusqu'en 1986, aucun élément ne vint faire avancer ce dossier. Cette année, deux démarches

complémentaires allaient aboutir à la constitution du dossier préalable à la mise en réserve.

La première émane de l'Office National de la Chasse et fut rédigée par Patrick TRIPLET, la seconde de la Direction Régionale de l'Environnement de Picardie et doit son existence à François SUEUR. Les démarches administratives trouvèrent leur dénouement en 1994, par la signature d'un décret ministériel portant création de la Réserve Naturelle le 21 mars. Cependant, seul le second projet aboutit, le premier ayant dû s'arrêter en raison de différends d'ordre politique, ayant amené l'Office National de la Chasse à retirer sa proposition.

La Réserve Naturelle Nationale couvre ainsi les terrains précédemment décrits (Domaine Public Maritime et Parc Ornithologique du Marquenterre) ainsi que 31 ha appartenant à la S.C.I. du Domaine du Marquenterre, correspondant à la pinède abritant la héronnière.

Le Syndicat Mixte, gestionnaire des terrains du Conservatoire du Littoral, est devenu gestionnaire de la réserve naturelle par convention avec l'État, en date du 13 juillet 1994.

Rappel sur l'histoire du Parc Ornithologique du Marquenterre

Le Parc Ornithologique du Marquenterre a été ouvert au public en 1973 après des travaux réalisés entre 1969 et 1972. Il trouve son assise sur une renclôture dont la concession d'endiguage fut délivrée à Monsieur Michel JEANSON en 1955 pour une surface de 180 ha 85 a 91 ca. Le terrain concédé ne devait à l'origine n'avoir aucune destination autre que la culture agricole, maraîchère ou florale. La mise en réserve du Domaine Maritime et l'utilisation du polder pour les oiseaux au moment des marées hautes constituaient deux atouts permettant de créer, dans les meilleures conditions, un site d'observation à l'image de celui souhaité par les chasseurs au sud de la Baie au Hâble d'Ault, projet qui fut en partie concrétisé au cours des années 1980. De 1973 à 1994, le Parc Ornithologique du Marquenterre évolua

parallèlement à la réserve de chasse. Une grande date marque cette période : 1986, année d'acquisition du Parc Ornithologique du Marquenterre par le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres. Cette dernière année, la gestion du site fut confiée par voie de convention au Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Côte Picarde, qui en délégua l'exploitation à l'Association Marquenterre Nature entre 1994 et 2003. La fin de la convention d'exploitation a été l'occasion du lancement d'une procédure de délégation de service public qui s'est avérée infructueuse. Le 12 novembre 2003, le Syndicat mixte reprenait donc l'exploitation du Parc Ornithologique du Marquenterre, qui fait donc partie intégrante de la RNN Baie de Somme (TRIPLET et SUEUR, 2001a).

Un site fortement protégé

L'année 1968 marque donc le début de la protection de la nature en Plaine Maritime Picarde. La figure 1 fournit la chronologie des différentes

mesures de protection qui ont été mises en œuvre. Une double mesure relative à la protection des paysages est plus ancienne que la réserve de chasse :

il s'agit du site inscrit du Marquenterre, qui est devenu site classé en 1998. Le début des années 1970 a vu la mise en place de réserves de chasse (Authie – Somme, canal de la Somme et falaises d'Ault), tandis que le site inscrit dit du Littoral picard était officialisé en 1975 et que le Parc Ornithologique du Marquenterre ouvre ses portes au public en 1973. Au cours de la décennie 1980, seule est créée la réserve de chasse du Hâble d'Ault, par arrêté ministériel, ce qui nécessitera la prise d'un nouvel arrêté, préfectoral cette fois, en 2013, renforçant la réglementation et augmentant la surface concernée.

La décennie 1990 marque une relance des mesures de protection, avec la création de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Somme en 1994 et les mesures de protection internationales, prises en application des directives Oiseaux et Habitats. La désignation de la Baie de Somme et des marais arrière-littoraux date de cette même période (1998). Le nombre de nouvelles mesures atteint son maximum au cours de la période 2010-2014, avec en particulier la création de la réserve de chasse et de faune sauvage de Grand-Laviers (2010), la création de la zone de protection de biotope du Marais de Larronville (2011), la nouvelle réserve du Hâble d'Ault, le parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale (2012), tandis que la Baie de Somme était labellisée Grand Site de France en 2011 et que le site Estuaires et littoral picard est désigné zone de conservation spéciale au titre de la Directive

Habitats en 2010. 2015 voit la création de la première réserve naturelle régionale du littoral, au Bois des Agneux, près de Rue et en 2016 est validé, par arrêté préfectoral, le troisième arrêté de biotope, du littoral au sud de Cayeux, ce qui porte à deux arrêtés de biotope pour cette commune, après l'arrêté ministériel de 2004. La période 2015-2020 s'est terminée avec la création du Parc Naturel régional qui fait l'objet, fin 2017, des toutes dernières procédures administratives. Sa création officielle en Parc Naturel Régional Baie de Somme – Picardie maritime date du 20 juillet 2020. À notre connaissance, il n'y a pas eu récemment de nouvelles créations d'aires protégées.

Le site dispose en plus de mesures de protection de fait, par les acquisitions du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages, sur 2 122 ha (hors Domaine de Regnière-Écluse, de 810 ha), gérées par le Syndicat mixte Baie de Somme, grand Littoral picard (figure 2) auxquels il faut ajouter les 50,13 ha de l'OFB en réserve de chasse et de faune sauvage, les 43,17 ha de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Somme à Grand-Laviers, également en réserve de chasse et de faune sauvage, et les 43 ha du Conservatoire des Espaces naturels de Picardie dans la vallée de l'Authie. La Loi Littoral offre un arsenal de dispositions permettant d'éviter une dé-naturation de la façade littorale.

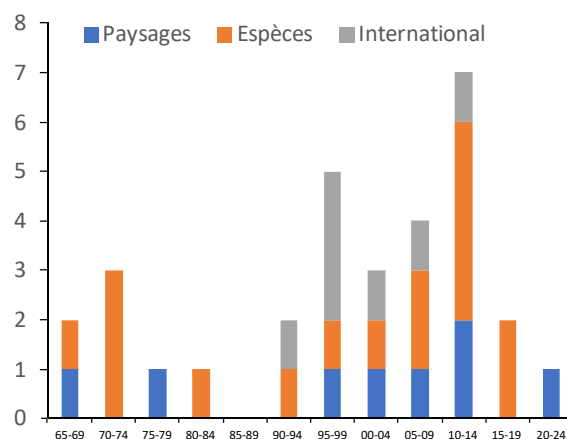


Figure 1 : Chronologie des différentes mesures de protection et de labellisation de la Plaine Maritime Picarde.

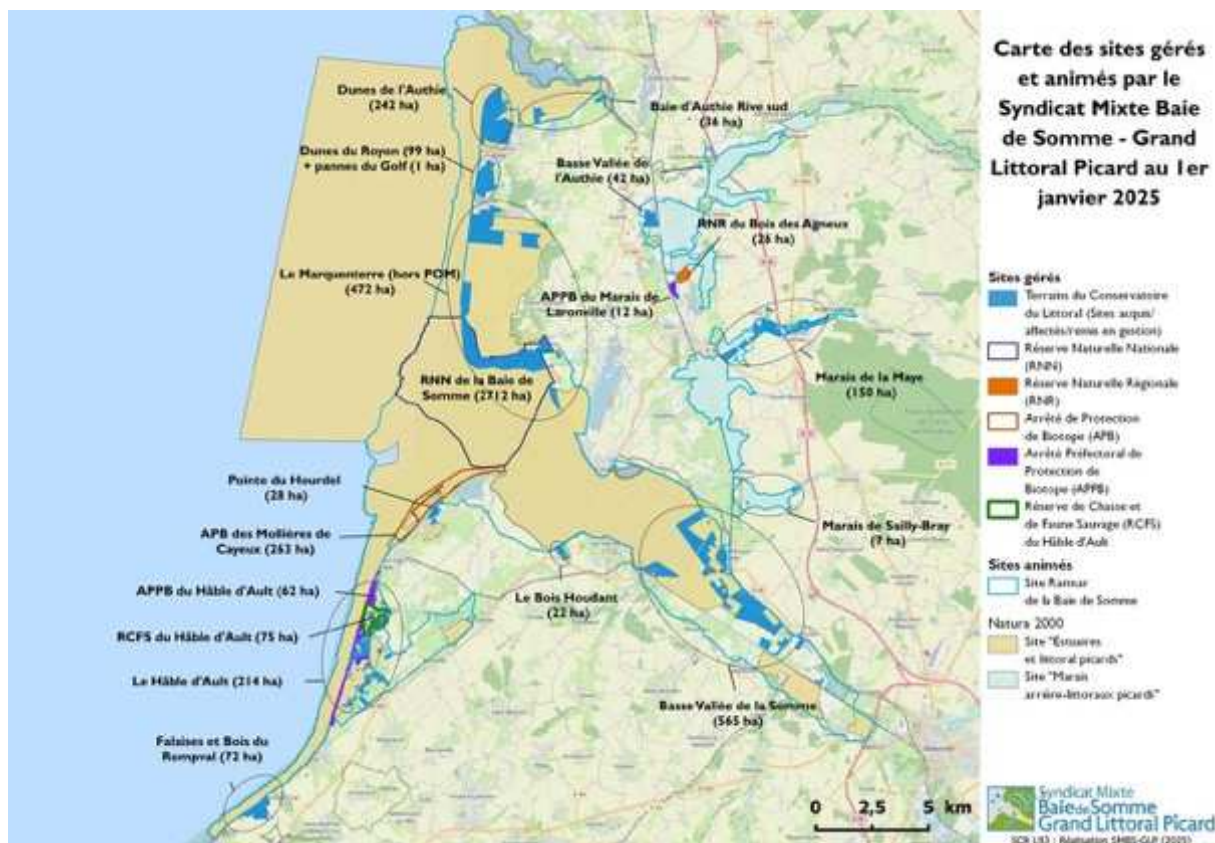


Figure 2 : Les sites gérés par le Syndicat Mixte Baie de Somme, Grand Littoral Picard.

L'avenir

Les nombreuses mesures prises et la reconnaissance de la Plaine Maritime Picarde comme un site de première importance pour la faune et la flore sont très encourageantes, mais considérer que l'avenir est entièrement dégagé serait oublier que de nombreux problèmes persistent ou vont apparaître à plus ou moins brève échéance. L'ensablement de l'estuaire constitue une menace réelle et à court terme pourrait profondément modifier le fonctionnement de l'ensemble, plus particulièrement pour les limicoles qui forment une importante part de la richesse du site. L'ensemble du site est également victime de son succès. Son caractère naturel, voire

sauvage, n'a pas échappé à nos contemporains. Desservi par un réseau routier et autoroutier moderne, le littoral connaît un succès grandissant qui fait peser une pression de plus en plus importante sur les espaces et donc sur les espèces, ce qui a justifié sa labellisation en Grand Site de France et les mesures destinées à mieux gérer la surfréquentation afin que les milieux fragiles ne soient pas dégradés.

Enfin, l'agriculture est de plus en plus avide d'eau et cela n'est pas et ne sera pas sans conséquences dans la conservation des zones humides.

DESCRIPTION DES MONOGRAPHIES D'ESPÈCES

Les monographies concernent les espèces d'oiseaux sauvages ou adaptés à l'Europe et ayant fait l'objet d'au moins une observation depuis que des données publiées existent, soit essentiellement depuis le XIX^e siècle, les mentions antérieures étant particulièrement rares.

Pour chaque espèce sont mentionnés les noms français et scientifique. Les espèces, voire certaines sous-espèces, sont illustrées par une photographie. Selon les espèces, les plumages peuvent varier notamment selon la saison, l'âge et le sexe.

Un tableau regroupe des informations variées :

Période de présence de l'espèce avec une indication semi-quantitative

Statut biologique en Picardie (nicheur, migrateur, hivernant, échappé de captivité, etc.)

Statut UICN en France concernant le degré de menace de l'espèce avec la couleur appropriée de la cellule. Le statut est celui défini en 2016. Le

document précisant ce statut est également la référence utilisée pour les noms français des espèces.

Statut de protection en France (espèce protégée ou chassable)

Inscription à la Directive Oiseaux

Inscription à la Liste Rouge des Hauts-de-France (mêmes critères que le statut UICN). Le statut régional actualisé vient d'être publié sous un format téléchargeable (GON, Picardie Nature, 2024. *Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs des Hauts-de-France, tableau de synthèse. Programme de réalisation des listes rouges régionales des Hauts-de-France. DREAL Hauts-de-France, Amiens*). Il ne concerne cependant que les espèces nicheuses et nous avons indiqué NA (non applicable) pour les espèces non nicheuses ou dont le statut peut être considéré comme incertain. Quelques ajustements sont apportés à la liste Hauts-de-France. Par exemple pour le Canard pilet, donné avec la mention NA, non applicable, alors qu'il mérite bien plus d'attention, la Plaine Maritime Picarde constituant un de ses rares sites de reproduction en France.

Les catégories UICN

NA	Non applicable
DD	Données insuffisantes
LC	Non menacé
NT	Quasi-menacé
VU	Vulnérable
EN	En danger
CR	En danger critique
RE	Disparue

La présence en Plaine Maritime Picarde est signalée chaque mois grâce à une échelle semi-quantitative :

- vert sombre : présence régulière en nombre,

- vert clair : présence régulière en effectifs moindres,
- jaune : présence occasionnelle à rarissime.

Le tableau de présentation de chaque espèce

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Statut UICN											
Statut de protection en France											
Directive Oiseaux											
Liste Rouge Hauts-de-France											

Le plan général des textes spécifiques est le suivant :

Données sur le statut global sous forme du tableau précédemment présenté

Statut local

Généralités

Variations saisonnières

Variations interannuelles

Reproduction

Évaluation de l'effectif nicheur

Répartition

Chronologie de la reproduction

Succès de la reproduction

Selon les espèces, ce plan détaillé est plus ou moins complet, ou encore des paragraphes sont fusionnés. Ceci est fonction de l'importance des renseignements dont nous disposons lors de la rédaction des textes spécifiques.

Le paragraphe **statut** rassemble de manière assez succincte les renseignements concernant la répartition de chaque espèce en période de reproduction en Europe.

Le cycle annuel de présence analyse les variations saisonnières (le plus souvent par décades) et annuelles (évolution à long terme des effectifs) : il est présenté pour toutes les espèces qui peuvent faire l'objet de dénombrements ou pour lesquelles le nombre de données est suffisamment élevé pour qu'une courbe soit dessinée. Quand cela est possible, des tests statistiques sont appliqués au jeu de données afin de préciser au mieux l'évolution du statut au cours des 50 dernières années dans le meilleur des cas, parfois moins, selon les espèces et les sites.

Le paragraphe **reproduction** indique les modalités de celle-ci dans la région : effectifs concernés (lorsqu'ils sont connus) ou parfois densités (en particulier pour les Passereaux), répartition, chronologie et succès.

Le paragraphe **migrations** mentionne les renseignements apportés par les reprises de bagues, qu'il s'agisse d'oiseaux découverts morts et porteurs de bagues métalliques ou de contrôles de tels oiseaux ou d'autres porteurs de bagues colorées.

Régime alimentaire (selon informations disponibles)

Exigences écologiques (selon informations disponibles)

Autres données (selon informations disponibles)

Migrations

Mortalité

Mue

Anomalie pigmentaire

Masse

Données biométriques

Âge et sex-ratio

Sous-espèces

Hybrides

Le paragraphe **régime alimentaire** synthétise les observations publiées et inédites concernant cet aspect de la biologie des oiseaux. Le plus souvent, les résultats ont été obtenus par observation directe. Quelques analyses de pelotes de réjection sont également mentionnées. Dans quelques cas, l'accent est mis sur les travaux approfondis des auteurs sur l'importance de l'exploitation des ressources dans les modalités d'occupation de l'espace et du temps.

Le paragraphe **exigences écologiques** précise les besoins des principales espèces tant en période de reproduction que lors de la période intermuptiale. Ce paragraphe mérite d'être regardé de près car il permet d'apprécier les manques en termes de connaissances sur les espèces et ouvre ainsi des pistes de réflexion pour les études à venir.

Moins fréquents, les paragraphes **mue**, **masse**, **données biométriques**, **âge et sex-ratio**, et **sous-espèces** apportent des précisions sur ces différents points lorsqu'ils sont connus. Ici encore, il est possible d'approfondir les connaissances. L'étude de l'âge et du sex-ratio permet de vérifier l'état de santé des espèces.

La bibliographie reprend le plus grand nombre possible de références, notamment parmi les plus récentes. L'Ornithologie locale a toujours été productrice de publications et il n'était pas possible de citer tous les travaux sans aboutir à un ouvrage de taille exagérée. Nous avons utilisé les données issues des synthèses régionales ou locales, lorsque leur présentation correspondait aux normes que nous nous étions fixées, notamment la nécessité de dater, au

jour ou à la décade, les observations. Un laps de temps plus grand ne permet pas en effet de rendre compte des mouvements des oiseaux. Toutes les données ont donc été stockées dans des fichiers excel, par espèce, par site et par décade. Des couleurs spécifiques ont été attribuées aux sites :

- vert pour la réserve naturelle nationale de la Baie de Somme (RNN Baie de Somme), incluant le Parc Ornithologique du Marquenterre,
- vert sombre pour la réserve de chasse et de faune sauvage Authie - Somme
- bleu pour la Réserve de chasse et de faune sauvage du Hâble d'Ault (RCFS du Hâble d'Ault),
- violet pour la réserve de chasse et de faune sauvage de Grand-Laviers RCFS de Grand-Laviers,
- orange pour la réserve de chasse et de faune sauvage de Quend-Fort-Mahon,
- bleu et rouge pour les plans d'eau appartenant au Conservatoire du littoral sur les communes de Arry et Bernay,
- noir lorsque les données sont agglomérées sur plusieurs sites.

Les espèces sont présentées selon la classification parue en novembre 2024 et dans lequel nous avons également retenu le nom latin des espèces :

HBW and BirdLife International (2024) *Handbook of the Birds of the World and BirdLife International digital checklist of the birds of the world*. Version 10. <https://datazone.birdlife.org/about-our-science/taxonomy>

Dans la mesure du possible, nous fournissons les données les plus actualisées sur les effectifs nicheurs, en particulier à partir des publications suivantes :

BIRDLIFE INTERNATIONAL (2021) *European Red List of Birds*. Luxembourg : Publications Office of the European Union. (Union européenne après le départ du Royaume-Uni).

BIRDLIFE INTERNATIONAL (2024) IUCN Red List for birds. Downloaded from <https://datazone.birdlife.org/species/search> on 28/12/2024.

STANEVA A. et BURFIELD I. (2017) *European Birds of Conservation Concern: Populations, trends and national responsibilities*. BirdLife International, 87 p.



LISTE AVIFAUNISTIQUE

CAILLE DES BLÉS *Coturnix coturnix*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse estivante											
4 sous-espèces											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce chassable			Annexe IIB			VU		

Nicheuse de la Méditerranée au sud de la Scandinavie avec 15 000 000-35 000 000 individus (BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2024). La Caille des blés hiverne au sud du Sahara mais une partie de sa population reste en Afrique du Nord.

Statut local



Au XIX^e siècle et pendant la première moitié du XX^e siècle au moins, la Caille des blés était commune. Cette nicheuse estivante est présente essentiellement de fin avril (le 25 en 1990) à octobre (le 19 en 1987) avec un passage postnuptial commençant dès la deuxième quinzaine d'août. Chaque année, la Caille des blés est entendue dans les pâtures et les zones cultivées et elle ne semble jamais très abondante. Ainsi, en 1988, il ne restait sur les zones favorables que 0,4 à 0,7 couple pour 100 ha (SUEUR et COMMECY, 1990a). MONTEL (inédit) a noté 10 chanteurs différents dans les prés salés de l'estuaire de la Somme dans la nuit du 22 au 23 juillet 1989 et 5 chanteurs y étaient de nouveau entendus le 22 juillet 1990.

Quelques observations ont été obtenues dans la RNN Baie de Somme, tant sur la partie terrestre que sur le Domaine Maritime. Une première donnée est obtenue dans le Parc Ornithologique du Marquenterre le 12 juin 1976, puis sur le Banc de l'Islette les 11 et 19 octobre 1987. Un individu est vu le 12 août 1995, un chanteur entendu du 6 au 9 juin 1997 et, en 1998, un à deux chanteurs sont entendus dans la dernière décade de mai. Un mâle chanteur est détecté le 20 juin 2000. Trois oiseaux sont notés au Parc Ornithologique du Marquenterre le 1^{er} juin 2003. Une reproduction sur ce site est prouvée le 25 juillet 2012 avec un adulte et six poussins alors qu'un chanteur avait été entendu le 3 juin (P. CARRUETTE). Un chanteur a été entendu les 20 et 21 mai 1999 à Port-le-Grand (Blanquetaque). Il faut noter la donnée bien précoce d'un chanteur (origine ?) le 7 mars 1986 au Hâble d'Ault (TRIPLÉ, 1987a) et celle bien tardive d'un oiseau le 16 novembre 1989 dans l'estuaire et le 30 décembre 2008 à Noyelles-sur-Mer. Deux données du début de l'année sont également connues : janvier 1986 à Lanchères et 17 janvier 2010 dans l'estuaire. Il n'est pas prouvé qu'il s'agissait bien d'oiseaux de la sous-espèce européenne, des lâchers de Caille japonaise n'étant pas à exclure.

PERDRIX ROUGE *Alectoris rufa*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse sédentaire peu commune											
3 sous-espèces											
Statut UICN en France				Statut de protection en France			Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France		
LC				Espèce chassable			Annexe IIA		NA		

Peuple la Péninsule ibérique, la France et le nord-ouest de l'Italie. Elle a été introduite en Grande-Bretagne.

Statut local



La Perdrix rouge a été introduite à des fins cynégétiques dans les dunes du Marquenterre où des couples se sont maintenus quelques années. Elle a également été introduite pour le tir sur les communes de Boismont, de Saint-Valery-sur-Somme et de Woignarue et en Basse Vallée de la Somme. Quelques oiseaux parviennent à survivre en hiver, voire même à se reproduire. Ainsi, en 2005, un oiseau adulte est accompagné de 3 jeunes pulli le 27 août au Parc Ornithologique du Marquenterre, mais l'espèce n'a pu s'implanter durablement et disparaît en l'absence de lâchers. Deux cas de prédation par une femelle d'Épervier sont notés au Parc Ornithologique du Marquenterre : 1 fin octobre 1993 et 1 le 1^{er} janvier 2005.

FAISAN VÉNÉRÉ *Syrnaticus reevesii*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Introduit											
Monotypique											
Statut UICN en France			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce chassable			-			NA		

Originaire des collines et des montagnes du nord-ouest de la Chine, il a été introduit avec plus ou moins de succès dans plusieurs régions d'Europe notamment en Allemagne, Autriche, Écosse et République Tchèque.

Statut local



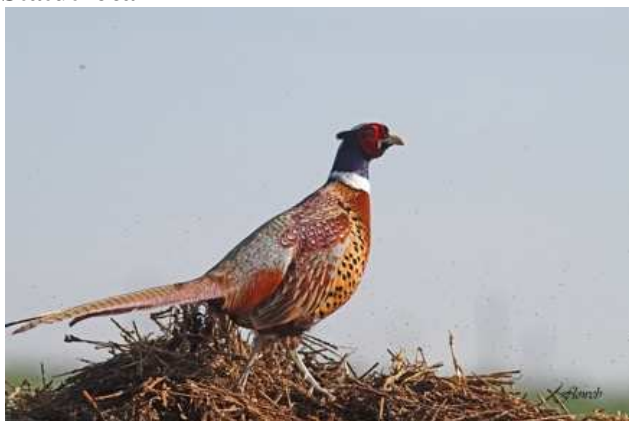
Du milieu des années 1970 jusqu'au milieu des années 1980, le Faisan vénéré est noté en forêt de Crécy où il se reproduit. Il est présent en 2016 dans les bois de Dompierre-sur-Authie (V. CRUL). Il est également lâché dans le Domaine du Marquenterre à des fins cynégétiques : 1 mâle le 13 et 18 janvier 2020, 1 femelle le 18 octobre 2020 ; 1 mâle le 1^{er} février et 1 femelle le 12 novembre 2021 ; 4 mâles 1 femelle le 7 février 2022, puis, cette même année, 1 mâle 1 femelle le 18 août et 5 octobre. Cet oiseau est noté également de temps à autre sur la commune de Rue (environs de La Chapelle).

FAISAN DE COLCHIDE *Phasianus colchicus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur sédentaire											
30 sous-espèces											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce chassable			Annexe IIA			LC		

Peuple une grande partie de l'ouest du Paléarctique (à l'exception notable de l'Arctique) mais aussi l'ouest et le centre de l'Asie, l'Afrique du Nord et une grande partie du sud-est de l'Afrique. Sa population globale est estimée comprise entre 160 000 000 et 220 000 000 individus matures (BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2024).

Statut local



Introduit depuis l'Antiquité en France, le Faisan de Colchide est ignoré des ornithologues picards du XIX^e siècle, ce qui permet de supposer que son arrivée dans la région est assez récente. Bien répandu dans le massif dunaire, il est plus dispersé sur le reste de la Plaine Maritime Picarde. Sa population est renforcée chaque année par des lâchers.

En Basse Vallée de la Somme, sur 100 ha de pâtures plus ou moins humides, 15 nichées ont été observées en 1999 et 16 en 2024 (R. BOUTEILLER). Au Parc Ornithologique du Marquenterre, l'effectif nicheur est de l'ordre de 2 à 3 couples annuellement.

La donnée de reproduction la plus précoce est celle d’une femelle avec 4 poussins le 26 avril 1993 (P. CARRUETTE). Sur ce site, un maximum de 45 oiseaux dont 5 mâles a été noté le 25 mars 2012.

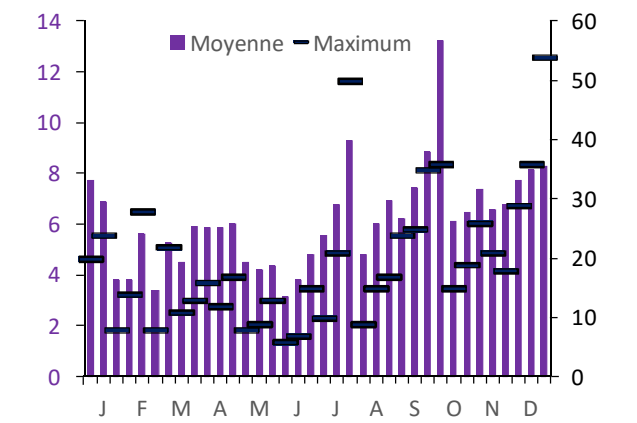


Figure 3 : Faisan de Colchide : Effectifs moyens et maximaux sur la RCFS de Grand-Laviers (2011-2024)

Le Faisan de Colchide semble en nette progression dans l’ensemble du Marquenterre depuis quelques années. Sédentaire, il est régulièrement dénombré sur la RCFS de Grand-Laviers (figure 3). Les fluctuations sont probablement liées à des difficultés à noter les oiseaux relativement mobiles localement et qui peuvent échapper à l’observation quand ils sont dans des zones peu ou pas visibles des sent

PERDRIX GRISE *Perdix perdix*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse sédentaire											
6 sous-espèces											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
LC		Espèce chassable		Annexe IIA		VU					

Répartie sur une vaste aire allant du nord-est du Portugal au sud-ouest de la Sibérie.Sa population globale est estimée entre 3 300 000 et 5 300 000 individus matures (BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2024).

Statut local



La Perdrix grise est répandue dans toute la Plaine Maritime Picarde. Ses densités y sont variables mais restent relativement peu élevées. Ainsi, pour la décennie 1980, elles étaient comprises entre 5 et 10 couples/100 ha dans le Marquenterre, alors que dans le sud de la Plaine Maritime Picarde où des mesures avaient été prises, ces densités pouvaient atteindre 20 à 30 couples/100 ha (SUEUR et COMMECY, 1990a). Depuis 2010, les populations ont périclité au point de chuter à une densité moyenne de 1 à 4 couples aux 100 ha de plaine (R. BOUTEILLER).

LAGOPÈDE DES SAULES *Lagopus lagopus scotica*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Introduit											
20 sous-espèces.											
Statut UICN en France			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			Annexe IIA			NA		

Peuple les régions nordiques de l'Holarctique.

Statut local



Deux oiseaux, appartenant à la sous-espèce *scotica* (Lagopède d'Écosse) originaire d'Écosse, d'Angleterre et d'Irlande, ont été observés le 30 décembre 1966 dans le Domaine du Marquenterre sur la commune de Saint-Quentin-en-Tourmont (Groupe Ornithologique Parisien, 1967), à la suite d'un lâcher d'individus pour le tir (MARTIN, 1973). L'espèce a également été notée au printemps 1972 dans le Marquenterre. Un individu est observé le 13 décembre 1994 à Saint-Quentin-en-Tourmont. L'origine sauvage de ces oiseaux n'est pas envisageable.

DENDROCYGNE VEUF *Dendrocygna viduata*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Échappé de captivité											
Monotypique											
Statut UICN en France			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			-			NA		

Statut mondial : Afrique (au sud du Sahara, y compris Madagascar et les Comores) et l'Amérique du Sud tropicale.

Statut local



Deux observations concernant des oiseaux échappés de captivité ont été réalisées : le 30 avril 1929 à Saint-Valéry-sur-Somme (COCU, 1933a ; MADON, 1935) et du 18 au 22 mai 1985 au Parc Ornithologique du Marquenterre (ROUSSEAU, 2013).

DENDROCYGNE À VENTRE NOIR *Dendrocygna autumnalis*

Présence en Picardie												
JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	
Statut biologique en Picardie												
Échappé de captivité												
2 sous-espèces												
Statut UICN en France				Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Picardie		
-				-			-			-		

Se reproduit du sud-est de l'Arizona et du Texas jusqu'au nord de l'Argentine

Statut picard



Deux oiseaux sont notés le 10 juin 2016 à Grand-Laviers (Justine LIEUBRAY).

DENDROCYGNE FAUVE *Dendrocygna bicolor*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	
Statut biologique en Picardie												
Échappé de captivité												
Espèce monotypique												
Statut UICN en France				Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA				-			-			NA		

Afrique méridionale (à partir du Sénégal et de l'Éthiopie), Amérique (de la Californie et du Nevada au centre de l'Argentine) et Asie (sous-continent indien et Birmanie).

Statut local



Au Parc Ornithologique du Marquenterre, deux individus ont été notés le 1^{er} mai 1990 (ANONYME, 1991), puis un individu est noté le 3 mai 2006 et probablement le même le 22 juillet à Fort-Mahon et semble revenu au Parc Ornithologique du Marquenterre le 31 juillet. Sur ce même site un oiseau est noté le 20 juillet 2007 (ROUSSEAU, 2013). Un individu a été prélevé dans l'estuaire de la Somme le 22 décembre 2025 (N. DILLY, comm. pers.)

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migratrice et hivernante											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce régulée			-			NA		

Se reproduit de l'Alaska au centre du Mexique et aux Antilles. Elle hiverne du sud-ouest de la Colombie Britannique au Salvador. Elle a été introduite en Angleterre d'où elle a essaimé vers d'autres pays européens.

Statut local



L'Érismature rousse est présente sur de nombreuses zones humides du littoral et fait l'objet d'opérations de régulation entreprises localement comme au plan national. Les premières données étaient ponctuelles : une femelle probable est d'abord identifiée comme Érismature à tête blanche le 14 décembre 1974 au Hâble d'Ault (ROBERT, 1978) puis une femelle est observée fin novembre 1980 (CRUON et NICOLAU-GUILLAUMET, 1985). Les observations se généralisent ensuite et des oiseaux sont régulièrement notés sur la RNN Baie de Somme et la RCFS Quend-Fort-Mahon-Plage, principalement entre la troisième décade de juillet et la deuxième décade de novembre (figure 4). Les décades de présence entre ces deux sites ne sont pas identiques et il est raisonnable de penser qu'il existe des

déplacements entre eux. Un couple a niché à Quend en 2011 et a produit 4 juvéniles (P. CARRUETTE). Signalés, les oiseaux font l'objet d'une destruction de la part des agents de l'Office Français de la Biodiversité, en vue d'éviter qu'une implantation forte en Europe de l'Ouest conduise à une mise en contact avec l'Érismature à tête blanche et à une hybridation qui pourrait conduire cette dernière à une sérieuse réduction de ses effectifs.

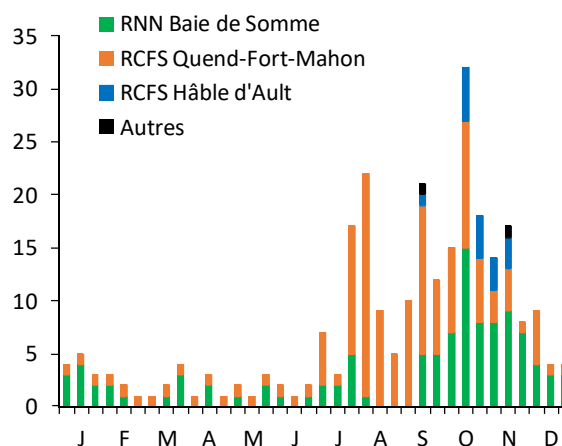


Figure 4 : Érismature rousse : Effectifs cumulés sur différents sites (1994-2024)

ÉRISMATURE À TÊTE BLANCHE *Oxyura leucocephala*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentelle											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
RE		Espèce protégée		Annexe I		NA					

Se reproduit du sud-ouest du Bassin méditerranéen au nord-ouest de la Chine et à la Mongolie. Elle hiverne du Bassin méditerranéen et du Moyen Orient au sud de l'Asie et au nord-ouest de l'Inde. Sa population d'oiseaux matures est de 5 300 à 8 700 dont 520 à 620 en Europe (BirdLife International, 2021)

Statut local



L'Érismature à tête blanche a été signalée dans la Somme (GÉROUDET, 1982). Cette mention pourrait concerner la capture d'un oiseau immature le 20 décembre 1947 à Noyelles-sur-Mer (CHAILLET, 1981).

CÉRÉOPSE CENDRÉ *Cereopsis novaehollandiae*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Échappé de captivité											
2 sous-espèces											
Statut UICN en France		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		-		-		NA					

Sud de l'Australie

Statut local



Un individu est observé du 15 juillet 2001 au 6 mai 2002 au Parc Ornithologique du Marquenterre (PICARDIE NATURE, 2003).

CYGNE À COU NOIR *Cygnus melanocoryphus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Échappé de captivité											
Monotypique											
Statut UICN en France			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			-			NA		

Cette espèce se reproduit en Amérique du Sud.

Statut local



Un adulte est présent du 13 juillet au 5 août 1979 au Parc Ornithologique du Marquenterre.

CYGNE NOIR *Cygnus atratus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur féral exceptionnel											
Monotypique											
Statut UICN en France			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			-			NA		

Originnaire d'Australie, il a été introduit en Nouvelle-Zélande et dans plusieurs états européens.

Statut local



La première observation concerne un individu fin décembre 1974 dans l'estuaire de la

Somme puis au Hâble d'Ault. L'espèce est devenue régulière, en petit nombre, essentiellement sur les gravières de Woignarue de juillet à octobre, avec un maximum de trois individus les 26 juillet et le 3 août 1997. Cette période correspond à celle du pic des effectifs de Cygnes tuberculés venus muer. En 1999, la station de lagunage de Fort-Mahon devient un nouveau site pour le stationnement de cet oiseau, avec la présence d'un adulte les 4 et 17 août puis de deux du 20 août au 17 octobre.

Des parades et un accouplement ont été notés sur une gravière de Woignarue à la fin des années 1990. Des accouplements et des accumulations de végétaux sont observés le 21 juillet 2007 au Crotoy, puis un nid y est occupé du 9 août au 10 septembre. Cette tentative de nidification échoue les jours

suivants. De nouveaux essais de reproduction sont enregistrés dans cette commune en 2008 et 2009. Le premier cas réussi est enregistré en 2010 avec une femelle couvant puis élevant un jeune malgré la disparition précoce du mâle en mars. Cependant, elle s'est peut-être accouplée ultérieurement avec un Cygne tuberculé mâle car un immature hybride est

noté quelques mois plus tard. Une deuxième femelle est présente et couve une ponte infertile puisque cet oiseau est associé à un couple de Cygnes muets. Ces deux femelles édifient chacune un nid et couvent en 2011. Elles sont toujours présentes le 14 octobre 2011. L'espèce semble moins fréquente à partir du milieu des années 2010.

Régime alimentaire

À Woignarue et au Hâble d'Ault, le Cygne noir s'alimente essentiellement de Potamot à feuilles pectinées *Potamogeton pectinatus* (62 cas entre avril et novembre) et de manière bien moindre de végétaux aquatiques d'eau douce (3 cas en juillet), de Poacées (1 cas en septembre) et de pain lancé par des promeneurs (2 cas en août), mais il subit alors la forte concurrence du Cygne tuberculé de taille supérieure.

Sur la RCFS de Quend-Fort-Mahon-Plage, les Poacées semblent jouer un rôle important dans le régime alimentaire en août.

Hybride

Un immature hybride (tuberculé/noir) issu probablement de la nidification au Crotoy du 1^{er} au 21 mars 2012.

CYGNE TUBERCULÉ *Cygnus olor*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Monotypique, avec une forme domestique <i>immutabilis</i>											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			Annexe IIB			LC		

Le Cygne tuberculé est surtout répandu dans les pays du nord et de l'est de l'Europe. Les effectifs y sont compris entre 204 000 et 348 000 individus (STANEVA et BURFIELD, 2017). La population hivernant en France compte en moyenne entre 18 000 et 21 000 individus. La population nicheuse française serait comprise entre 5 000 et 10 000 couples.

Statut local

Généralités



Le Cygne tuberculé, dit également Cygne muet, est observé sur le littoral sud au niveau du

Hâble d'Ault, des Bas-Champs de Cayeux, des gravières de Woignarue et de la vallée de la Bresle. Au nord, des oiseaux fréquentent le Parc Ornithologique du Marquenterre, les plans d'eau du marais du Crotoy et la RCFS de Quend-Fort-Mahon-Plage. D'autres sites sont également utilisés plus ou moins régulièrement, comme la vallée de la Somme, les prés salés de l'estuaire et les berges du canal de la Somme à Saint-Valery-sur-Somme. Cette espèce est donc présente sur tous les types de zones humides. Celles-ci constituent un site de rassemblement pour des oiseaux venus de la vallée de la Somme, du Nord de la France, de Belgique et, dans quelques cas, des Îles Britanniques. C'est ainsi qu'un oiseau bagué le 21 juillet 1988 dans le Dorset, en Angleterre, a stationné au Hâble d'Ault en août et septembre 1990, à une distance de 240 km de son point de baguage (SUEUR et COMMECY, 1990b). Selon CRAMP et SIMMONS (1977), seuls 3 % des oiseaux anglais effectuent des déplacements de plus de 100 km, essentiellement lors des vagues de froid.

Variations saisonnières

Le cycle annuel de l'espèce peut être analysé sur différents sites du littoral (figures 5 à 10). Sur la RNN Baie de Somme, la RCFS du Hâble d'Ault, la RCFS de Grand-Laviers et la RCFS de Quend-Fort-Mahon, le profil des stationnements est sensiblement le même. Les effectifs sont au plus bas les trois premiers mois de l'année et commencent à augmenter à partir de la fin avril. Les stationnements les plus élevés sont notés de la première décade de juin à la troisième décade de juillet sur le premier site, de la troisième décade de juin à la troisième décade d'août sur le deuxième, de la première décade de juin à la troisième décade d'août pour le troisième et de la première décade de juillet à la première décade d'août sur le quatrième. Seuls les stationnements à Arry-Bernay ne présentent pas de telles fluctuations saisonnières, en dehors d'une forte baisse en avril, probablement liée au fait que les couples reproducteurs, très territoriaux, chassent tout autre oiseau de l'espèce de leurs territoires. Les stationnements estivaux sont le fait d'oiseaux ne se reproduisant pas (immatures ou adultes non nicheurs)

qui muent sur des sites que les oiseaux ont identifiés comme appropriés en raison de la disponibilité en ressources alimentaires et de la tranquillité qu'ils y trouvent.

Les effectifs diminuent ensuite sur chacun des sites principaux pour ne concerner que les hivernants. Il existe donc une population d'oiseaux non attachés à un lieu précis et retrouvés sur les sites énumérés plus haut. Ces oiseaux sont généralement des immatures, au statut de dominance très bas, qui attendent leur maturité sexuelle pour conquérir un territoire ou récupérer un territoire existant en cas de disparition d'un membre des couples territoriaux.

En Basse Vallée de la Somme (figure 10), l'effectif reste relativement stable de début janvier à la première décade de juin, quand les couples empêchent les stationnements de leurs congénères. Dès fin août, les couples reprennent leurs territoires et l'effectif en stationnement est alors très réduit.

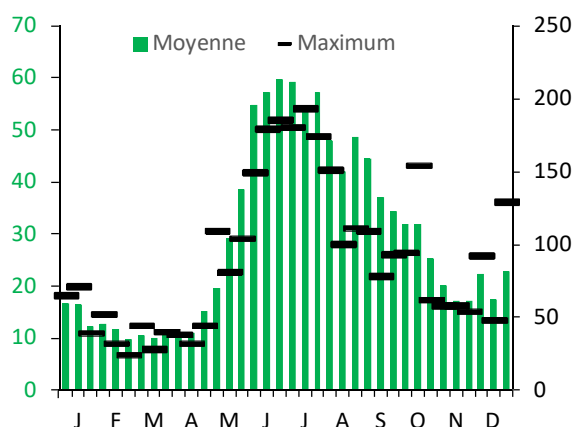


Figure 5 : Cygne tuberculé : Effectifs moyens et maximaux dans la RNN Baie de Somme (1975-2024)

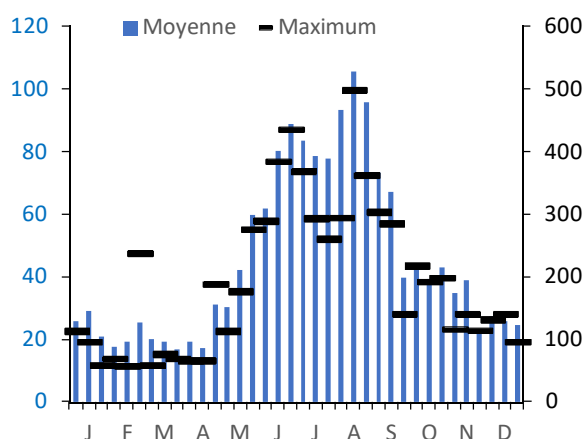


Figure 6 : Cygne tuberculé : Effectifs moyens et maximaux en RCFS du Hâble d'Ault (1973-2024)

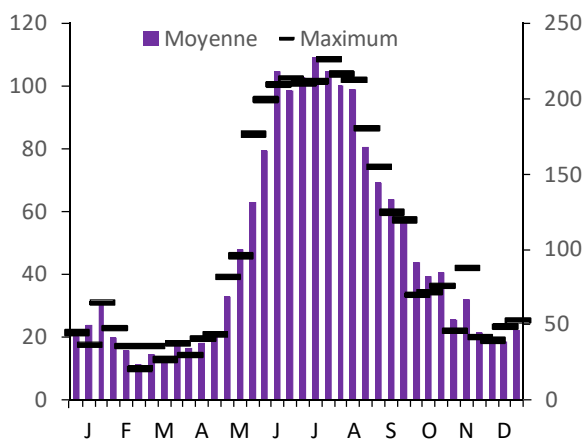


Figure 7 : Cygne tuberculé : Effectifs moyens et maximaux en RCFS de Grand-Laviers (2012-2024)

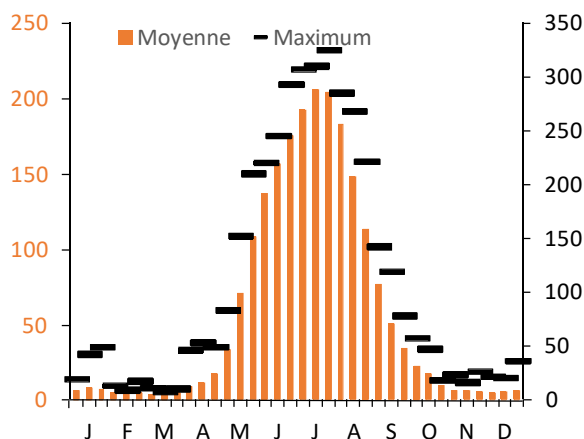


Figure 8 : Cygne tuberculé : Effectifs moyens et maximaux en RCFS de Quend-Fort-Mahon (2000-2024)

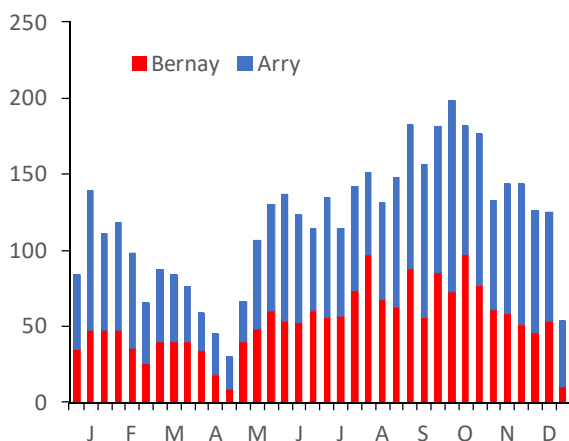


Figure 9 : Cygne tuberculé : Effectif cumulé par décade à Arry-Bernay (2010-2024)

Variations interannuelles

Au XIX^e siècle, le Cygne tuberculé paraît fort rare (MARCOTTE, 1860). Ce statut évolue peu au début du XX^e siècle car CHABOT (1929b) indique que, lors des grands froids, il stationne sur le littoral picard 50 Cygnes sauvages pour 4 à 5 Cygnes tuberculés. L'apparition de l'espèce est considérée comme très accidentelle lors des hivers rigoureux (MAYAUD *et al.*, 1936). Les effectifs hivernants augmentent au milieu du XX^e siècle pour marquer un pic pendant l'hiver 1962-1963, quand, sur 213 Cygnes recensés, 200 appartiennent à cette espèce (ROUX et SPITZ, 1963).

L'effectif de janvier a augmenté en RNN Baie de Somme du début des années 1980 jusqu'au pic de 71 oiseaux en 2006. Depuis cette date, les stationnements fluctuent en lien probable avec la quantité de ressources alimentaires disponibles (figure 11). La situation est très différente sur la RCFS du Hâble d'Ault où l'effectif fluctue fortement d'une année à l'autre et ne répond à aucune règle (figure 12). L'effectif de la RCFS Grand-Laviers (figure 13) a augmenté entre l'année de début de gestion du site en 2012 jusqu'en 2017, puis il tend à diminuer sans que la raison en soit connue, probablement que la quantité de végétaux aquatiques n'est pas suffisante pour un effectif élevé. La tendance à l'augmentation caractérise également la vallée de la Bresle, jusqu'en 2015 (89 oiseaux), puis, là également, la tendance est désormais à la diminution (figure 14). L'ensemble de ces données

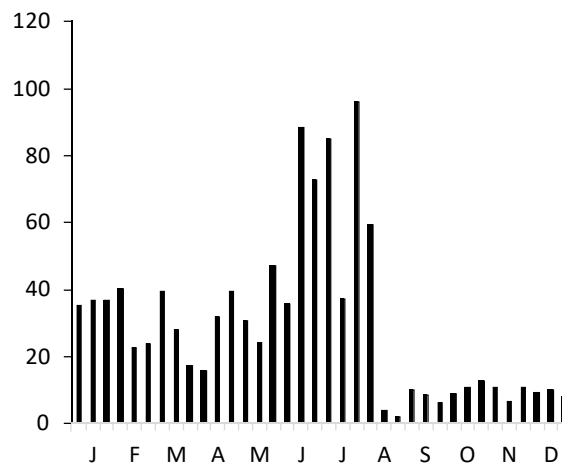


Figure 10 : Cygne tuberculé : Effectif moyen par décade en Basse Vallée de la Somme (2017-2020)

indique que les sites habituels d'hivernage s'avèrent de moins en moins favorables aux stationnements et les oiseaux doivent donc se déplacer sur différents sites pour trouver la possibilité de séjourner pendant la période hivernale dans les meilleures conditions possibles. Ceci explique certainement l'augmentation de l'effectif hivernant dans les prés salés de l'estuaire et à proximité du canal de la Somme en face de Saint-Valéry depuis quelques années.

En dehors de la période hivernale, des rassemblements importants peuvent être notés de juillet à début septembre sur des plans d'eau tranquilles (RCFS Hâble d'Ault, RNN Baie de Somme, marais du Crotoy et lagunage de Fort-Mahon). Les oiseaux y séjournent pour la mue complète de leurs rémiges qui constitue un moment de vulnérabilité vis-à-vis de prédateurs. Le Cygne tuberculé est alors inapte au vol pour 4 à 6 semaines. Sur l'ensemble des Bas-Champs de Cayeux, à la fin des années 1980 et au début des années 1990, les effectifs estivaux, donc en mue, étaient compris entre 300 et 500 oiseaux. L'existence de nouveaux sites présentant des ressources alimentaires et des conditions de quiétude appropriées et l'effondrement des ressources alimentaires sur la RCFS du Hâble d'Ault en raison de la prolifération de poissons herbivores ont réduit les possibilités d'utilisation de ce site qui peine encore à retrouver sa richesse ornithologique.

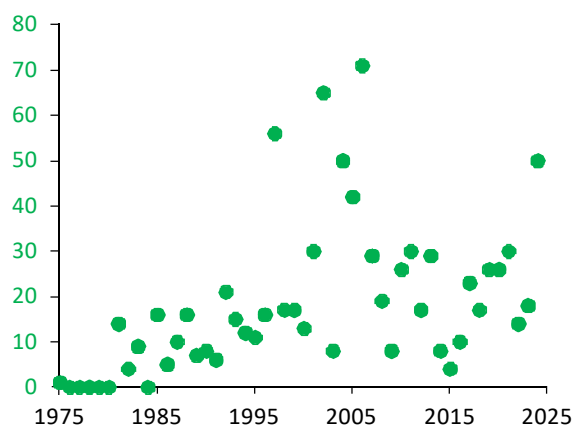


Figure 11 : Cygne tuberculé : Évolution des effectifs maximaux à la mi-janvier dans la RNN Baie de Somme (1974-2024)

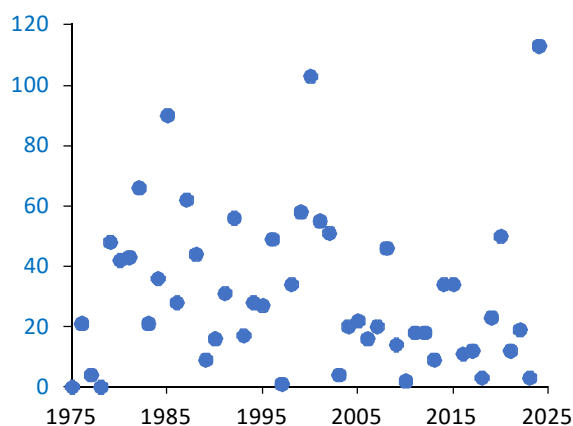


Figure 12 : Cygne tuberculé : Évolution des effectifs maximaux à la mi-janvier dans la RCFS Hâble d'Ault (1973-2024)



Figure 13 : Cygne tuberculé : Évolution des effectifs maximaux à la mi-janvier dans la RCFS de Grand-Laviers (2012-2024)

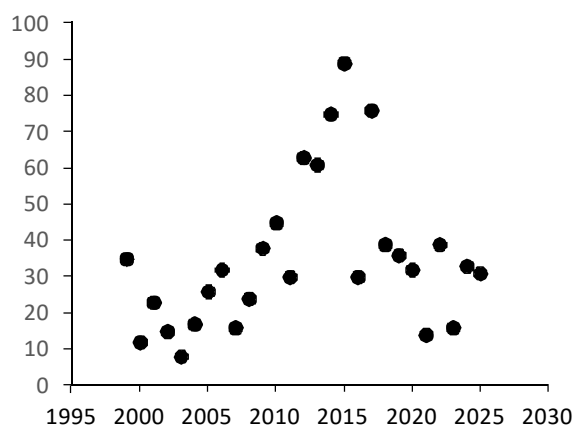


Figure 14 : Cygne tuberculé : Évolution des effectifs maximaux à la mi-janvier en vallée de la Bresle (1998-2024)

Reproduction

Évaluation de l'effectif nicheur

Du XIV^e au XVIII^e siècle, le Cygne tuberculé était très abondant dans toute la vallée de la Somme. Oiseau associé aux privilèges de la noblesse, il est persécuté à partir de 1789 et est exterminé en trois ans (COMMECY *et al.*, 2013). Au début du XX^e siècle, seuls des oiseaux éjointés se reproduisent. L'hiver 1962-1963, particulièrement froid, conduit de nombreux oiseaux à rester et à nicher en 1964 dans la vallée de la Bresle (COMMECY *et al.*, 2013). La première reproduction au Hâble d'Ault remonte à 1975 (TRIPLÉ et ROBERT, 1984). Une lente mais régulière progression a amené l'effectif nicheur à 15 couples en 1983 (TRIPLÉ et ROBERT, op. cit.) et à 31 en 1991 sur 42 couples cantonnés (MOURONVAL et TRIPLÉ, 1991a). En 1994, la population locale ne comprenait que 25 couples nicheurs dont 17 en Basse Vallée de la Somme, seule zone où les effectifs nicheurs ont augmenté par rapport à 1991 (14

couples). Sur ce dernier secteur, en 2015, sur 26 couples cantonnés, 11 ont produit des jeunes, attestant que l'augmentation du nombre de couples se poursuit. Le Cygne tuberculé a niché pour la première fois dans le Marquenterre en 1981 et au Parc Ornithologique du Marquenterre en 1985 avec un couple dont la femelle était baguée en Belgique. Cette femelle niche jusqu'en 1988. L'effectif augmente progressivement : 2 couples en 1989, 3 en 1990, 4 en 1994 et 1995, 6 en 1996, 7 en 1997, 9 en 2003 et 2005 puis 8 en 2006. Ensuite l'effectif nicheur fluctue très fortement. La série de données se termine par un effectif nicheur semblant aller à la hausse, mais rien ne permet de penser que cette tendance se poursuivra (figure 15).

Partout ailleurs, une stagnation, voire un recul, a été enregistrée depuis 1991, sans qu'il soit

possible de conclure à une stabilisation à terme de la population reproductrice. En effet, l'espèce utilisant des milieux fortement anthropisés, les potentialités peuvent être estimées dans les années 1990 à 50 ou 60 couples nicheurs. Une série de sous-estimations ne peut être exclue, en l'absence d'une recherche approfondie des nids, pour une espèce qui peut installer son territoire sur des surfaces très réduites. La population s'est désormais stabilisée entre 40 et 50 couples, ce qui est inférieur aux 50 à 60 couples qui étaient attendus à la lumière des effectifs des années 1990. Ce plafonnement de l'effectif est assez peu compréhensible. Il reste en effet de nombreuses mares favorables à la reproduction de l'espèce. Peut-être faut-il voir ici la vulnérabilité des femelles sur le nid et des œufs à la prédation par le Renard roux *Vulpes vulpes*, voire, bien que moins régulièrement, par le Sanglier *Sus scrofa*. Une fois nés, les jeunes

présentent en revanche une très faible mortalité jusqu'à l'envol.

Il n'y a donc pas un plan d'eau tranquille sur le littoral qui n'abrite son couple de Cygnes ou un effectif plus ou moins important de nicheurs. Il existe une certaine incompatibilité entre les couples nicheurs territoriaux et les groupes d'oiseaux immatures. Ceci conduit à l'existence de zones de rassemblements d'immatures, tandis que les mares sur lesquelles un couple a pu s'installer ne reçoivent pas de tels groupes. Lorsqu'ils échouent dans leur reproduction, les couples rejoignent les groupes de non reproducteurs. Il existe cependant quelques exceptions au comportement territorial comme, par exemple, ces trois couples qui ont niché à quelques mètres les uns des autres au Hâble d'Ault au cours du printemps 1992 (MAURY et TRIPLET, 1993).



Figure 15 : Cygne tuberculé : Évolution de l'effectif nicheur dans le Parc Ornithologique du Marquenterre

Chronologie

La chronologie de l'installation des couples sur les sites de nidification semble dépendre des caractéristiques du milieu (hauteur d'eau et importance de la végétation aquatique) et des couples eux-mêmes (MOURONVAL et TRIPLET, 1991a). Ainsi, les couples possédant déjà une expérience de reproduction réoccupent, en général, le même site d'année en année. Ces couples restent pratiquement huit mois, parfois plus, sur les sites de nidification. Les oiseaux y arrivent dès l'automne, souvent en octobre, et les quittent lorsque les jeunes de l'année sont aptes au vol, dans le courant de l'été. Il semble que le déplacement auquel se livrent les familles soit une façon pour les adultes d'éloigner leur progéniture de la zone de nidification, où les ressources alimentaires seraient surexploitées s'ils restaient tous sur place. Seul le gel des plans d'eau peut amener les oiseaux à quitter temporairement leur territoire. Pour



la même raison, certains mâles, pendant l'incubation, s'alimentent fréquemment sur des plans d'eau distincts et voisins de celui où se déroule la nidification. En dehors de cette circonstance, le site est vigoureusement défendu contre toute intrusion d'un congénère. De façon générale, les installations s'étalent de décembre à fin mars. Les oiseaux se fixent tardivement, le plus souvent sur des zones peu propices, semblent être de nouveaux reproducteurs peu agressifs. Chassés par les couples expérimentés, ils prospectent le littoral, parfois sans succès, ou s'installent trop tardivement, ou encore occupent un site sans édifier de nid. Les premières constructions de nid ont lieu vers la mi-mars dans la RNN Baie de Somme (P. CARRUETTE) : 9 mars 1997, 10 mars 2002 et 2012, 13 mars 2005, 19 mars 1993, 22 mars 1994, 24 mars 2007 et 25 mars 2001.

Dans quelques cas, la ponte commence dès la fin de la seconde semaine de mars et peut se poursuivre jusqu'à la première quinzaine de mai, tandis que les naissances des premières couvées réussies s'échelonnent entre la troisième semaine d'avril et la seconde semaine de juin. Près de deux mois séparent la première et la dernière incubation. La ponte de remplacement complète la plus tardive est datée du 12 mai 1991 (MOURONVAL et TRIPLET, 1991a). 40 % des couples commencent donc leur incubation entre fin mars et début avril. Les pontes les plus précoces sont déposées sur les secteurs où les effectifs nicheurs sont les plus élevés. Les pontes les plus tardives sont situées en périphérie des noyaux principaux et sont caractéristiques d'oiseaux moins

Succès de la reproduction

La taille moyenne de 163 nichées à l'envol est de 5,4 jeunes par couple sur la période 1990-2024 (figure 16). Au Parc Ornithologique du Marquenterre, 66 couvées suivies de 1993 à 2012 produisent 334 jeunes (moyenne de 5,06 pulli par nichée). En 1991, 60 % des 31 pontes suivies ont été menées à terme tandis qu'au Parc Ornithologique du Marquenterre, seule la moitié des couples parvient à élever des jeunes (P. CARRUETTE). Cette même année, les 19 nichées suivies jusqu'à l'âge de quatre mois ont connu une mortalité moyenne de 27 %. Le nombre de pulli ayant dépassé l'âge de quatre mois est donc de 4,05 par couple ayant élevé au moins un jeune et de 2,5 par couple ayant déposé au moins un œuf (MOURONVAL et TRIPLET, 1991a).

Régime alimentaire

Au Hâble d'Ault, le Cygne tuberculé semble consommer exclusivement le Potamot à feuilles pectinées *Potamogeton pectinatus* en mai, octobre et novembre. De juillet à septembre, son régime apparaît plus varié avec, certes, une prédominance du Potamot à feuilles pectinées (89,8 %), des feuilles de Renouée persicaire *Polygonum persicaria* (3,4 %) et d'Arroche *Atriplex sp.* (1,7 %), des algues vertes filamenteuses, mais également du pain lancé par les estivants (SUEUR, 1991a). Au Parc Ornithologique du Marquenterre, les végétaux aquatiques d'eau douce prédominent de janvier à mai. Parmi eux, le Potamot à feuilles pectinées est noté toute l'année. Quelques plantes terrestres peuvent jouer un rôle non négligeable à certaines époques de l'année : Poacées en avril et décembre, Mélilot blanc *Melilotus alba* en août et Trèfle blanc *Trifolium repens* en septembre. Les écorces ne sont consommées qu'en mars et octobre mais ne sont qu'accessoires dans le régime

agressifs et plus craintifs que les précédents, ce qui est probablement la caractéristique de jeunes couples utilisant des territoires moins riches en ressources alimentaires que leurs aînés. Les premières naissances ont lieu au plus tôt début mai : 1^{er} mai 1997, 4 mai 2002 et 2012, 7 mai 2004, 6 mai 2007, 8 mai 2010 et 12 mai 2003. Il faut également noter une donnée précoce de pulli le 28 avril 2008. Au Parc Ornithologique du Marquenterre, les couvées comportant des jeunes de la forme *immutabilis* restent peu nombreuses : le 18 juin 1995 une couvée est composée de 3 pulli gris et 3 pulli blancs et une couvée le 26 juillet 1995 avec 7 gris et 1 blanc, 1 couple 5 pulli dont un blanc le 26 mai 2013. En 2022, une nichée de 8 pulli comporte 5 *immutabilis*.

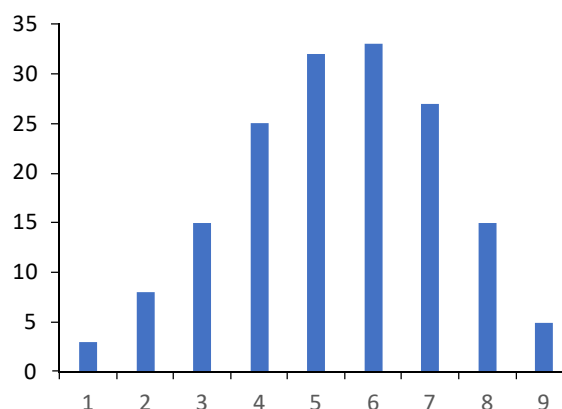


Figure 16 : Cygne tuberculé : Nombre de jeunes par couvée (163 couvées utilisées dans le graphique en provenance de la RNN Baie de Somme, du Hâble d'Ault et de Arry et Bernay)

au cours de ce dernier mois. Les feuilles de saules *Salix sp.* sont consommées en mai, tandis que les feuilles d'Argousier faux nerprun *Hippophae rhamnoides* le sont en octobre et décembre de façon mineure. Dans les autres localités du littoral, les données, moins nombreuses, concernent essentiellement des végétaux aquatiques, à l'exception de la station de lagunage de Fort-Mahon où les Poacées prédominent, en particulier en août. Dans l'estuaire, le régime alimentaire n'a pas été étudié mais il semble que l'espèce consomme différents végétaux et probablement la Puccinellie *Puccinellia maritima*.

Le régime alimentaire des pulli au Parc Ornithologique du Marquenterre est composé exclusivement de végétaux aquatiques d'eau douce, dont le Potamot à feuilles pectinées. Au Hâble d'Ault, des données sur le régime des jeunes oiseaux

n'ont été collectées qu'en juillet et août et concernent des algues vertes filamenteuses, du pain, des feuilles

Exigences écologiques

La colonisation du littoral semble se réaliser à partir des noyaux les plus anciens, où la densité est la plus élevée. Les nids sont trouvés, selon MAURY et TRIPLET (1993), dans 50 % des cas dans les marais, dans 34 % des cas sur des mares et dans 16 % des cas sur des canaux. En 1991, sur 30 pontes, 25 ont été déposées en roselière, une sur un touradon, une dans une typhaie, une dans un massif de *Rumex sp.*, une dans un massif d'Argousiers faux nerprun et une sur la rive d'un plan d'eau. Trois pontes furent ainsi déposées dans des massifs de 15 m² environ de roselière. Les plans d'eau sont utilisés lorsque leur surface excède 0,4 à 0,5 ha. La taille moyenne d'un territoire est de 2,6 ha. La surface du territoire s'avère être un facteur moins important que la qualité du milieu (tranquillité du site, importance de la végétation immergée et émergée). Les plus grandes couvées à l'éclosion, comme à l'envol, sont observées localement sur les sites les plus petits mais également les plus riches (MAURY et TRIPLET, 1993). TRIPLET (1988b) relate deux cas de reproduction sur des zones inondées qui se sont asséchées au début de printemps, ce qui est probablement à attribuer à des couples non expérimentés. Un cas se solda par un échec, tandis que dans le second, les jeunes furent élevés jusqu'à leur maturité en se propulsant de leurs pattes sur la végétation en raison de la trop faible tranche d'eau qui les empêchait de nager. La

Mue

La mue est plus ou moins précoce selon les années mais à la mi-juillet une bonne partie des oiseaux l'a commencée (TRIPLET et al., 1996d). Les variations interannuelles ne sont pas dues à une

Âge et sex-ratio

Chez les adultes, le pourcentage de mâles est de 53,5. Il atteint 55,7 chez les immatures. La différence entre ces deux pourcentages n'est pas significative ($X^2 = 0,1$; n.s.). Chaque classe d'âge et de sexe subit, année après année, d'importantes fluctuations. Si le pourcentage de mâles adultes,

Données biométriques

La taille du radius (figure 17), prise comme indicatrice de la taille des oiseaux, indique que les mâles adultes sont les plus grands (moyenne 314 ± 12 mm) et la taille du radius n'est jamais inférieure à 290 mm. Les femelles adultes sont nettement plus petites (295 ± 9 mm). Chez les oiseaux immatures, les mâles, bien qu'en général plus grands que les

d'Arroche, de Renouée persicaire et de Potentille ansérine *Potentilla anserina*.

multitude de plans d'eau disjoints permet aux couples de nicher, souvent à proximité les uns des autres, sans pour autant qu'il y ait chevauchement entre les territoires. Ce caractère est accentué par une végétation haute qui sert d'écran visuel. La plus forte densité a été trouvée, en 1991, en Basse Vallée de la Somme avec trois couples sur une surface de 14 ha. La plupart des couples élèvent leurs pulli à proximité du nid, cependant des déplacements supérieurs à 750 m ont été enregistrés (MOURONVAL et TRIPLET, 1991a).

La tolérance envers les autres espèces est très variable. Si quelques cas de piétinement ou de destruction de couvées d'autres espèces sont parfois notés, nombreuses sont les observations de cohabitation avec d'autres oiseaux en reproduction parmi lesquelles la Foulque macroule, la Sarcelle d'été ou le Canard souchet. L'agressivité de quelques mâles est cependant à retenir car en pareil cas, il est difficile à des individus de l'espèce ou d'autres espèces d'oiseaux d'utiliser un plan d'eau sans être chassés par le « propriétaire des lieux ». CARRUETTE (1989, 1990) décrit l'agressivité d'un couple sur un congénère adulte et ce même comportement d'un couple sur un de leurs jeunes présentant le plumage blanc caractéristique de la forme *immutabilis*.

catégorie d'âge et de sexe particulière mais touchent de la même façon l'ensemble des oiseaux. Ce résultat diffère donc de celui de MATHIASSEN (1973) qui avait noté que les mâles étaient les premiers à muer.

calculé sur un ensemble de captures réalisées dans les années 1980 et 1990, reste élevé et varie dans un intervalle peu important (extrêmes 20 et 40), le pourcentage de femelles adultes montre des variations bien plus importantes, avec pour extrêmes 11,4 en 1989 et 42,5 en 1991.

femelles (311 ± 13 mm contre 293 ± 15 mm) sont plus difficilement déterminés par la biométrie (TRIPLET et al., 1996a).

La masse des mâles adultes est en moyenne de 10,5 kg (extrêmes : 8,5 et 12 kg). Les mâles immatures présentent sensiblement la même masse

de 10 kg (extrêmes : 9 et 11,5 kg). La masse des femelles est identique pour les deux classes d'âge : 9 kg, avec pour extrêmes 7 et 11,5 kg chez les adultes et 8 et 10,5 kg chez les immatures.

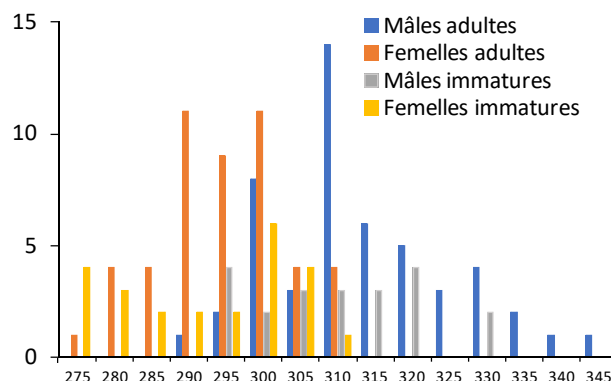


Figure 17 : Cygne tuberculé : Mesures du radius selon l'âge et le sexe des oiseaux

Mortalité

Au Parc Ornithologique du Marquenterre, selon P. CARRUETTE, une couvée de 6 jeunes est décimée à l'âge de trois mois par des vers intestinaux. En 2020, le botulisme tue au moins 8 oiseaux immatures et juvéniles mais aussi 3 adultes. En 2022, dès juillet, l'espèce est fortement touchée par le virus de l'influenza aviaire H5N1. Les cas sont moins nombreux en août 2023. En septembre 2022, des oiseaux meurent en raison du botulisme avec un été particulièrement sec.

Jusqu'au début des années 2000, de nombreux cas de saturnisme étaient relatés sur les plans d'eau peu profonds, comme par exemple dans le marais du Crotoy. Cette intoxication est moins importante désormais avec le bannissement du plomb pour la chasse dans les zones humides, mais les nombreux cas de saturnisme jusqu'au début des années 2010 pourraient également expliquer l'absence d'augmentation de couples nicheurs.

Des actes de braconnage ont également été signalés parfois sur les adultes. Au cours des années

1980 et 1990, des gardes-chasse particuliers intervenaient sur les nids et n'y laissaient qu'un œuf, afin que les adultes puissent continuer à couvrir et à élever leur jeune, ce qui réduisait le risque d'une éventuelle couvée de remplacement. Ceci explique qu'à cette époque de nombreuses couvées ne comportaient qu'un jeune à la naissance.

Au Parc Ornithologique du Marquenterre, la prédation est surtout effectuée par le Renard roux et le Sanglier sur les œufs. Le Renard roux peut capturer également des femelles au nid ou de grands juvéniles affaiblis. En 2018, un nid en bordure de berge est attaqué par un Renard roux, il donnera cependant naissance à 6 pulli grâce à la défense du mâle. Une Buse variable échoue dans la capture de jeunes venant d'éclore le 3 mai 2021. Un oiseau immature se tue sur les fils électriques protégeant la colonie d'Avocettes au Parc Ornithologique du Marquenterre, où un nid sur un îlot est partiellement piétiné par les chevaux Henson ne donnant naissance qu'à deux jeunes.

CYGNE CHANTEUR *Cygnus cygnus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur et hivernant											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			Annexe I			NA		

Se reproduit surtout en Europe septentrionale, essentiellement au nord du 60° parallèle. Il est présent en Islande, et de Scandinavie à la Russie (nord-est de la Sibérie) et à la Mongolie. Quelques couples nichent régulièrement en Pologne, dans les Pays Baltes et désormais en France (Dombes). Par ailleurs, des cas de nidifications irrégulières ont été notés en Allemagne, Danemark, Hongrie, Grande-Bretagne et aux Pays-Bas. La population totale compte environ 99 500 à 136 000 individus (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local

Généralités



Le Cygne chanteur fréquente l'estuaire de la Somme et les lagunes voisines, les milieux cultivés (champs de maïs récoltés en particulier), les marais, les gravières et occasionnellement les anciens bassins de décantation. Sa présence hivernale est connue de longue date et MÉNEGAUX (1912) signale 4 captures sur le littoral de la Somme.

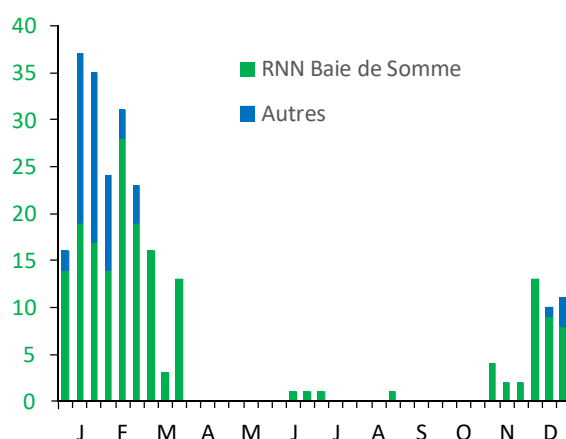


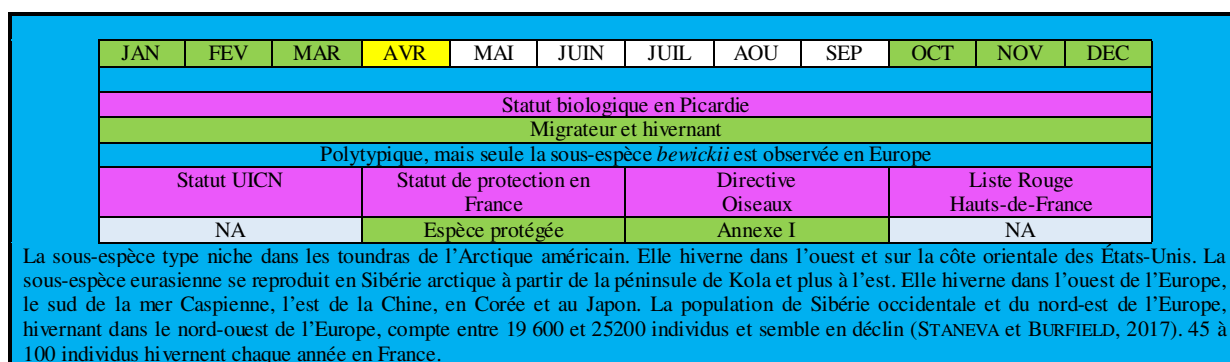
Figure 18 : Cygne chanteur : Évolution de l'effectif cumulé par décade en RNN Baie de Somme et sur les autres sites (1974-2024)

Variations saisonnières

Le Cygne chanteur apparaît principalement lors des vagues de froid, aussi est-il pratiquement absent au cours des mois de novembre (deux individus précoces le 12 novembre 1972 au Hâble d'Ault, deux données plus récentes encore plus précoces les 10 novembre 1983 et 3 novembre 2003) et décembre (figure 18). Il est surtout présent en janvier et février. Les effectifs sont le plus souvent modestes avec un maximum de 24 individus du 3 au 9 février 1985 à Vercourt. Un effectif récent relativement important est de 9 individus du 3 février au 1^{er} mars 2013 à Quend. Il peut s'attarder jusqu'en

mars (deux oiseaux le 22 en 1987), plus rarement jusqu'en avril (le 27 en 2010 à Noyelles-sur-Mer). Une femelle a stationné dans le Parc Ornithologique du Marquenterre du 15 juin au 3 juillet 2004 mais la découverte de son cadavre le lendemain atteste de son mauvais état de santé qui l'a certainement obligée à ne pas retourner sur sa zone de nidification. La mention d'un adulte le 29 août 2014 sur la Réserve ornithologique de Grand-Laviers constitue une donnée difficile à interpréter (SUEUR et LIEUBRAY, 2015).

CYGNE DE BEWICK *Cygnus columbianus*



Statut local

Variations saisonnières



Le Cygne de Bewick, appelé également Cygne siffleur, voire Cygne nain par MÉNEGAUX (1912), est surtout présent lors des hivers avec des vagues de froid (1979, 1985 et 1987) mais également les années suivant ceux-ci (phénomène de rémanence migratoire). Cependant, il peut également être noté lors d'hivers doux. Les premiers migrateurs sont notés le 3 octobre en 2003 (COMMECY, 2010a) pour 2 individus au Hâble d'Ault. Les deux autres données précoces sont le 15 octobre (1975 et 1994). L'espèce arrive généralement plus tardivement (11 individus le 24 novembre 1993 au Hâble d'Ault). Les derniers

hivernants partent en mars, rarement plus tard comme le 13 avril en 1997, pour une femelle originaire de Russie présente depuis le 3 janvier sur une gravière de Woignarue (figure 19). Lors de la première observation, un mâle l'accompagnait mais il ne fut pas revu par la suite. La précédente donnée tardive datait du 6 avril 1996.

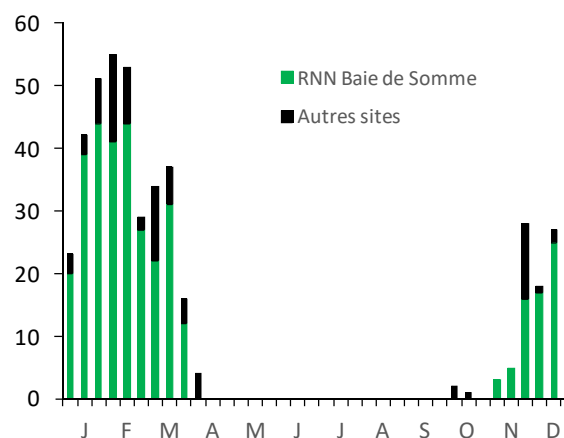


Figure 19 : Cygne de Bewick : Variation de l'effectif cumulé par décennie en RNN Baie de Somme et sur les autres sites (1978 à 2024)

BERNACHE CRAVANT *Branta bernicla*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migratrice et hivernante régulière essentiellement littorale											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			Annexe IIB			NA		

La Bernache cravant à ventre sombre, sous-espèce nominale, habite la toundra russe et sibérienne, de la mer Blanche à la presqu'île de Taïmyr et le sud de la Nouvelle-Zemble. L'espèce hiverne en grand nombre sur les rives de la mer du Nord. En France, la Bernache cravant fréquente en petit nombre les rivages de la Manche mais surtout la Bretagne, en particulier le golfe du Morbihan, ainsi que le Bassin d'Arcachon. Les effectifs globaux de *B. b. bernicla* sont considérés comme compris entre 307 000 et 329 000 individus (STANEVA et BURFIELD, 2017) dont 80 000 à 115 000 hivernent en France. L'hivernage d'individus de la population des îles du Svalbard *B. b. hrota* est connu dans le Cotentin (DEBOUT *et al.*, 1990 ; CHEVALIER, 2019 ; LEMARINEL, 2019). Quelques individus de la population dite du Pacifique *B. b. nigricans*, de l'est de la Sibérie et du Canada sont occasionnellement observés en France en hiver (<https://inpn.mnhn.fr/espece/cdonm/534762>).

Statut local

Généralités



La Bernache cravant est essentiellement observée lors de très courtes haltes migratoires, probablement en lien avec des conditions météorologiques défavorables. En effet, l'estuaire de la Somme peut être considéré comme le fond d'un golfe dont les bords externes sont le Cap Gris-Nez et la Pointe du Cotentin. Les Bernaches cravants coupent généralement au plus court, ce qui ne leur est pas toujours possible selon le vent. Elles stationnent alors pendant des périodes brèves probablement en lien avec des ressources trophiques insuffisantes.

Variations saisonnières

La sous-espèce *bernicla* est la plus commune. Elle est notée principalement de fin août (le 25 en 1979) à mi-juin (le 18 en 1983). Les données de mi-juillet sont rares. La migration pré-nuptiale débute fin février mais est surtout très nette de mars à début avril (2 500 individus le 2 avril 2015 ; A. HILEY). Elle se poursuit ensuite jusqu'aux deux premières décades de mai. Les observations se raréfient de fin mai à mi-juin. À partir de fin août peut être enregistrée une timide migration post-nuptiale, un peu plus marquée début septembre pour atteindre sa plénitude en octobre (185 oiseaux le 13 octobre 2011) et se

poursuivre jusqu'à début décembre. De mi-décembre à mi-février s'observent des mouvements erratiques en relation avec des échanges entre les principales zones d'hivernage. En dehors de ce schéma général, un adulte est observé les 10 et 16 juillet 2017 dans la RNN Baie de Somme (figure 20). Elle est observée en RCFS Authie Somme lors de ses deux passages (avril et septembre à décembre). L'espèce est bien moins commune au Hâble d'Ault, mais il semble cependant qu'elle devienne plus régulière depuis le début des années 2010 (figure 21).

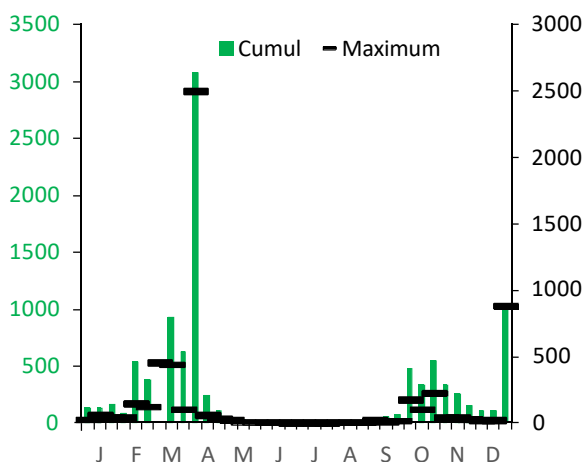


Figure 20 : Bernache cravant :
Effectif cumulé et maximal par décade en RNN Baie de Somme (1975-2024)

Régime alimentaire

Jusqu'en 1990, les algues du genre *Enteromorpha* semblent être préférées (n observations = 294, soit 70,1 % des oiseaux observés) en l'absence de Zostères *Zostera spp.* Vient ensuite une algue, l'Ulve *Ulva lactuca*, pour 16 % des oiseaux. Les Poacées sont consommées par 13,9 % des individus (SUEUR, 1985a). Durant la période de 1991 à 1999 (août à juin), le régime a beaucoup évolué, probablement en relation avec le développement des Spartines

Autres données

La Bernache à ventre pâle *Branta b. hrota* était autrefois considérée comme rare en France avec une seule donnée : une tuée au Crotoy le 18 février 1879 figure dans la collection MARMOTTAN. Elle est désormais assez régulière, en très petit nombre, bien qu'il n'y ait eu aucun accroissement des effectifs mondiaux. L'augmentation de la pression d'observation est sans doute une raison de l'augmentation du nombre de données. Cette sous-espèce est mentionnée cinq fois dans l'estuaire de la Somme de 1976 à 1980 avec des dates extrêmes comprises entre le 13 novembre (1977) et 7 mai (1976). De 1981 à 1988, une raréfaction est enregistrée avec une seule mention de deux oiseaux du 31 mars au 11 avril 1986 au Parc Ornithologique du Marquenterre. Deux individus sont notés le 9 avril 1997 au Hâble d'Ault (J. BELLARD et J.-C. ROBERT). Un individu est observé le 11 décembre 2010 dans les prés salés de l'estuaire de la Somme en face de Saint-Valery-sur-Somme (A. BOUSSEMART *et al.*). Un autre est noté les 3 et 4 novembre 2012 dans

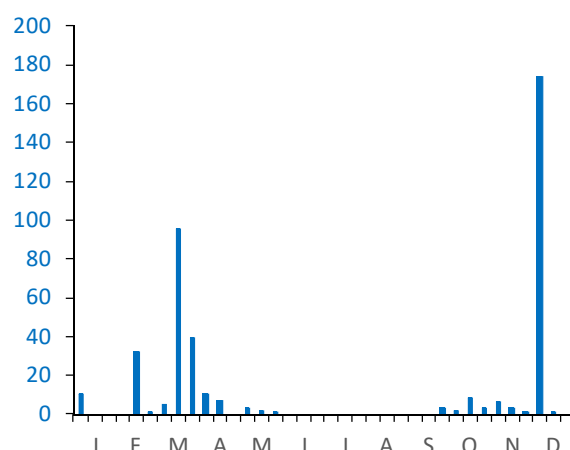


Figure 21 : Bernache cravant *bernica* : Effectif cumulé par décade au Hâble d'Ault (1984-2024)

Spartina sp. dans l'estuaire de la Somme : cette plante constitue désormais 56,4 % du régime alimentaire (n = 321 oiseaux). Viennent ensuite les Poacées diverses (24,3 %), l'Obione (8,1 %), les débris végétaux divers (4,4 %), la Puccinellie maritime *Puccinellia maritima* (2,8 %), *Enteromorpha sp.* (2,5 %), le Potamot à feuilles pectinées (0,9 %) et *Enteromorpha intestinalis* (0,6 %).

l'estuaire de l'Authie (T. RIGAUX, O. WAILLE et S. MIALET).



Quatre adultes volants de la Bernache du Pacifique *Branta bernicla nigricans* ont été observés en août 1977 dans l'estuaire de la Somme. Il ne s'agissait pas de ceux du Parc Ornithologique du Marquenterre, les deux adultes étant éjointés et il n'y avait plus à cette époque que deux jeunes rendus non volants. Cette donnée peut concerner des spécimens échappés de

captivité, mais une origine naturelle est désormais admise en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas. Il s'agissait alors de la première mention française pour cette sous-espèce. Un adulte est ensuite observé du 13 au 24 octobre 2011 dans l'estuaire de la Somme (T. DAUMAL, F. SUEUR *et al.*).

BERNACHE NONNETTE *Branta leucopsis*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse exceptionnelle, migratrice et hivernante essentiellement littorale											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			Annexe I			NA		

Les populations paléarctiques nichent au Spitzberg, dans l'extrême nord de la Russie et ici et là dans différents pays du nord de l'Europe, avec un effectif de 633 000 à 804 000 individus en augmentation (STANEVA et BURFIELD, 2017). Les oiseaux russes hivernent majoritairement sur les côtes de la mer de Wadden.

Statut local

Variations saisonnières



Ce n'est qu'à l'occasion d'hivers très rudes que des groupes importants de Bernaches nonnettes gagnent les côtes françaises, comme par exemple ces 4 700 à 5 000 oiseaux en 1962-1963 (ROUX et SPITZ, 1963). Au cours de l'hiver très froid de 1979, 500 oiseaux étaient présents au Parc Ornithologique du Marquenterre en février et en mars (figure 22). De nouveau, la vague de froid de février 1996 a entraîné un afflux d'oiseaux tant localement que sur les sites français accueillant habituellement cette espèce en pareille circonstance (DUBOIS, 1996). C'est également le cas en décembre de la même année avec 450 individus (dont 400 migrants). Les derniers

maxima sur le littoral concernaient 71 individus le 1^{er} mars 2006 au Hâble d'Ault (figure 23) et 29 au Crotoy où 24 individus sont encore présents le 15 mars, et plus récemment 145 oiseaux du 9 au 12 janvier 2010 au Crotoy et à Saint-Quentin-en-Tourmont.

Décembre 2010 et janvier 2011 sont caractérisés par une longue période de froid avec un gel partiel ou total (2 jours) des plans d'eau du Parc Ornithologique du Marquenterre pendant un mois. 14 cm de neige tombent le 20 décembre, et de fortes chutes de neige touchent les Pays Bas et la Belgique : 880 à 1 400 oiseaux stationnent du 23 au 26 essentiellement au Crotoy et à Saint-Quentin-en-Tourmont. Les effectifs sur le Parc Ornithologique du Marquenterre restent inférieurs aux chiffres comptés à l'extérieur : 336 le 24, 687 le 25, 887 le 27, maximum de 1 106 le 29, 430 le 10 janvier 2011, 407 le 18 janvier. Les oiseaux partent progressivement : 109 le 20 janvier, 189 le 25, 242 le 29, 187 le 6 février, 206 le 9, 208 le 13 et plus que 2 le 19 (P. CARRUETTE). En dehors de ces arrivées massives, la Bernache nonnette est présente pratiquement chaque hiver et des données d'oiseaux estivants ne sont pas rares (figures 22 et 23).

Dans la RNN Baie de Somme, l'espèce fait l'objet de quelques observations hors période hivernale et le risque d'avoir affaire à des échappés de captivité n'est pas nul. L'arrivée de groupes peu farouches peut correspondre à ces derniers, tels ces 8

individus du 13 juin 1988 ou ces 11 oiseaux qui ont stationné du 11 septembre au moins jusqu'au 11 novembre 1989. Un oiseau stationne du 3 mai au 1^{er} juin 1992 puis du 13 au 25 mai 1993 (SUEUR, 1994a) ; un autre est ensuite noté, par intermittence, du 16 avril au 27 mai 1995 (CARRUETTE et TRIPLET, 1996a), enfin une dernière donnée concerne un oiseau le 16 juin 1998. La Bernache nonnette peut

également être observée, bien que rarement, sur d'autres sites, en particulier sur la RCFS de Grand-Laviers où les observations, entre avril et juillet, semblent liées à des oiseaux issus de captivité (figure 24). Elle a également fait l'objet d'une série d'observations sur la RCFS Quend-Fort-Mahon-Plage.

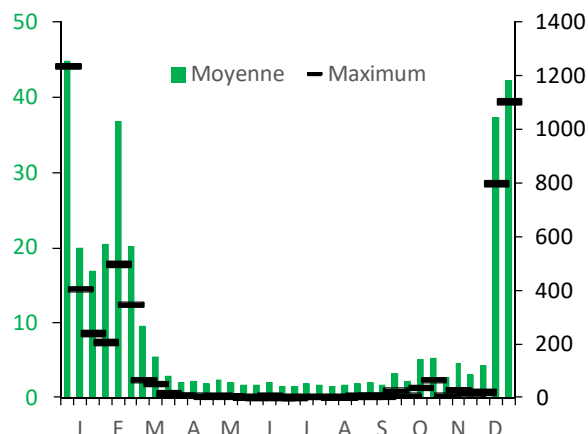


Figure 22 : Bernache nonnette : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RNN Baie de Somme et ses abords (1976-2024)

Afin de ne pas déséquilibrer le graphique, les données suivantes n'ont pas été intégrées à la figure 22 : 500 en deuxième décade de février 1979 et 375 en troisième décade de février 1996

Reproduction

Une femelle volante s'est accouplée en 1981 avec un mâle éjointé au Parc Ornithologique du Marquenterre. Un tel couple fut également noté en 1982. Deux couples y ont fourni respectivement 4 et un jeune à l'envol en 2008 (archives Parc Ornithologique du Marquenterre/RNN Baie de Somme).

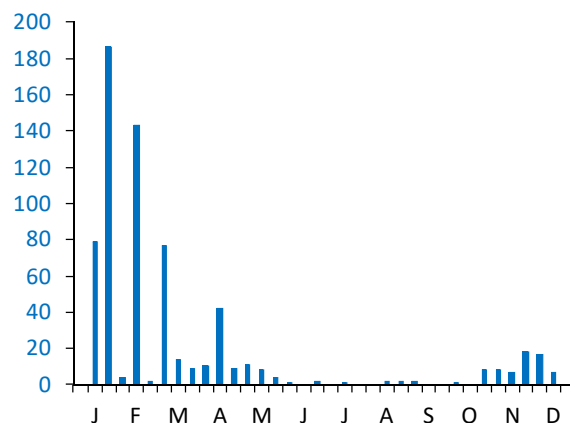


Figure 23 : Bernache nonnette, effectif cumulé dans les Bas-Champs de Cayeux (1971-2024)

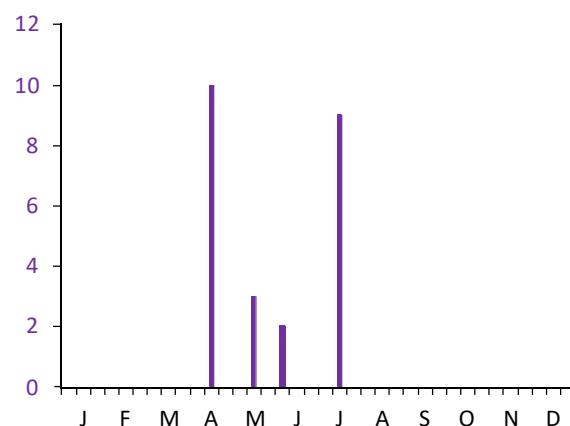


Figure 24 : Bernache nonnette, effectif cumulé en RCFS de Grand-Laviers (2011 à 2024)

BERNACHE À COU ROUX *Branta ruficollis*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentelle ou/et échappée de captivité											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			Annexe I			NA		

Toundra sibérienne. Hivernage dans le sud-est de l'Europe et le sud-ouest de l'Asie surtout sur les côtes des mers Noire et Caspienne. 5 à 10 couples se reproduisent en Europe (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



Un oiseau est noté entre Noyelles et Saint-Valery-sur-Somme le 15 janvier 1988 (HÉDOUIN, 1988). Un adulte du 29 avril au 6 mai 2001 sur le lagunage de Quend-Fort-Mahon-Plage fait penser à un échappé de captivité (SUEUR, 2002). Un stationne du 12 décembre 2010 au 23 janvier 2011 à Saint-Valery-sur-Somme en compagnie de Bernaches cravants. Un oiseau, probablement le même, est noté à Cayeux-sur-Mer en avril et juillet de la même année en compagnie d'un Tadorne de Belon (DUBOIS *et al.*, 2021). Enfin, un oiseau, probablement échappé de captivité, est noté du 27 juillet au 20 août 2018 au Hâble d'Ault (BRUNET et TRIPLET, 2019).

BERNACHE DE HUTCHINS *Branta hutchinsii*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Échappé de captivité											
4 sous-espèces											
Statut UICN en France			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			-			NA		

Ouest de l'Alaska et nord du Canada mais aussi au Groenland (rare). Ré-introduite dans les îles Kouriles. Hivernage dans l'ouest et le sud des USA ainsi qu'au Mexique.

Statut local



Un individu de la sous-espèce *minima* est noté du 24 février au 18 mars 1996 au Parc Ornithologique du Marquenterre et un le 28 décembre 2010 dans l'estuaire de la Somme.

BERNACHE DU CANADA *Branta canadensis*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse localisée, migratrice et hivernante											
7 sous-espèces											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce chassable			Annexe IIA			NA		

De l'Alaska et du sud-ouest du Groenland jusqu'aux USA. Hiverné de l'extrême sud-ouest du Canada au nord-ouest du Mexique. Introduite en Europe (surtout la sous-espèce *canadensis*) et en Nouvelle-Zélande (essentiellement la sous-espèce *maxima*), elle compte désormais 1 000 à 5 000 couples nicheurs en Europe (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



Comme son nom l'indique, cette grande bernache est originaire d'Amérique du Nord. Elle a été introduite un peu partout en Europe, y compris en France. Une vingtaine d'oiseaux ont été signalés au

cours de la vague de froid de 1962-1963 (ROUX et SPITZ, 1963) et deux oiseaux bagués en Grande-Bretagne furent repris, l'un en janvier et l'autre le 17 février 1963. Désormais, des oiseaux sont présents toute l'année (figures 25 à 28). Il s'agit d'individus plus ou moins sédentarisés qui passent d'un site à un autre en fonction des disponibilités alimentaires. Un groupe de 22 individus noté le 21 juillet 2009 à Fort-Mahon (Somme) provenait très probablement de Conchil-le-Temple (Pas-de-Calais), site de nidification proche. Il faut attendre 2005 pour qu'une nidification soit constatée avec un couple à Vron. Elle niche en RNN Baie de Somme pour la première fois en 2019 mais la femelle est tuée sur le nid, qui contient 5 œufs, par un Renard roux le 28 avril.

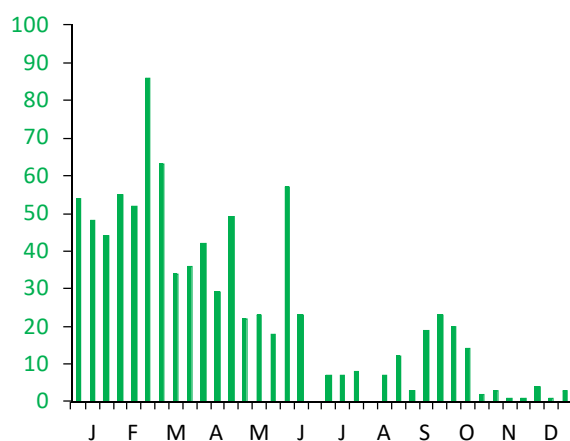


Figure 25 : Bernache du Canada : Effectif cumulé par décennie dans la RNN Baie de Somme (1984-2024)

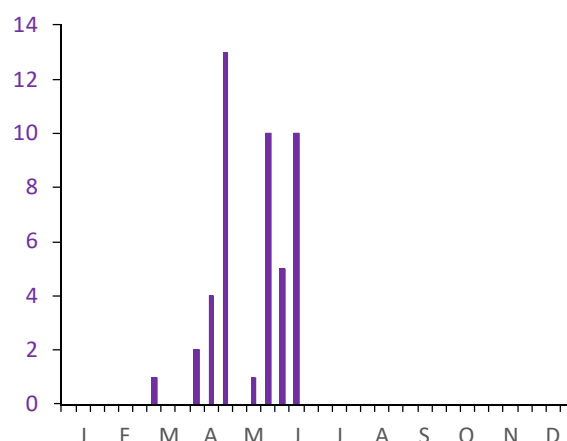


Figure 26: Bernache du Canada : Effectif cumulé par décennie en RCFS Grand-Laviers (2011-2024)

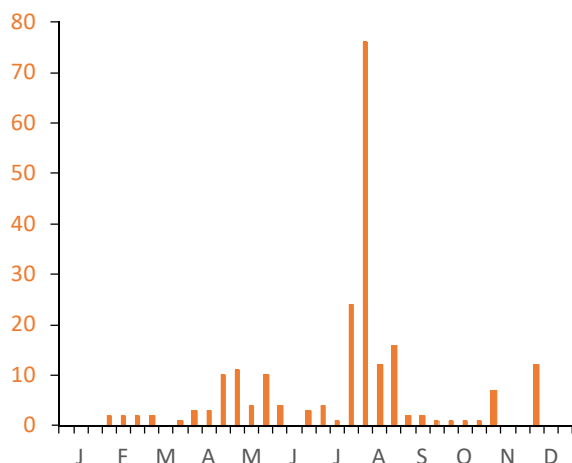


Figure 27: Bernache du Canada : Effectif cumulé par décade en RCFS de Quend-Fort-Mahon Plage (2015-2024)

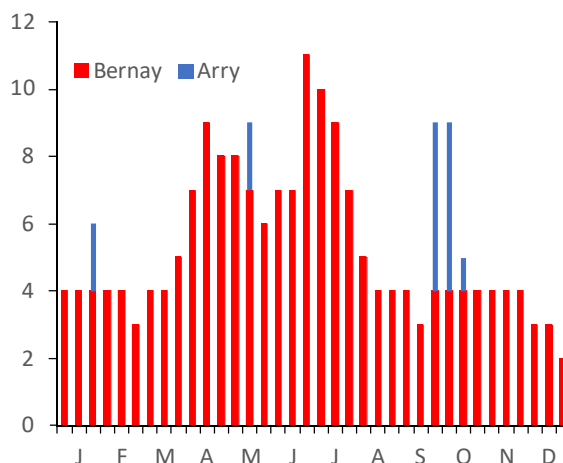


Figure 28 : Bernache du Canada : Effectif cumulé par décade à Arry et Bernay (2015-2024)

Autres données

La Bernache du Canada présente une forte dynamique et peut se montrer agressive envers d'autres oiseaux d'eau. Désormais autorisée à la chasse, elle fait totalement partie intégrante de l'avifaune locale où sa présence encore peu importante ne semble pas créer de problèmes ni avec

les autres espèces ni avec les intérêts, en particulier agricoles, de la population locale. Elle semble peu intéresser les chasseurs et ses prélèvements sont anecdotiques.

Hybrides

Un hybride Bernache du Canada x Bernache nonnette de janvier au 13 mai en 2004, 1 du 4 février

au 4 mars 2006 au Parc Ornithologique du Marquenterre.

OIE CYGNOÏDE *Anser cygnoides*

Présence en Picardie											
JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse sédentaire introduite très localisée											
Monotypique											
Statut UICN en France			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Picardie		
-			-			-			-		

L'Oie cygnoïde niche dans le centre de l'Asie surtout du sud de la Sibérie à la Mongolie et au nord de la Chine. Elle hiverne principalement en Corée et dans le centre-est de la Chine.

Statut local



Une petite population introduite (apparemment après 1994) constituée de la forme domestique de l'Oie cygnoïde connue sous le nom d'Oie de Guinée, d'Oies cendrées *Anser anser* et de leurs hybrides peuple la vallée de la Bresle : 3 individus de chacune des deux espèces originelles et 13 hybrides le 1^{er} novembre 2007 à Gamaches et Beauchamps. Cette petite population est toujours présente de 2016 à 2019 mais semble en régression.

OIE EMPEREUR *Anser canagicus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Échappée de captivité											
Monotypique											
Statut UICN en France				Statut de protection en France			Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France		
NA				-			-		NA		

Niche dans le nord-est de la Russie et l'ouest de l'Alaska. Elle hiverne au sud-ouest de cet état, dans le Kamtchatka et sur les Aléoutiennes.

Statut local



Un oiseau est observé du 31 mai au 14 septembre 2017 à Gamaches (Somme).

OIE DES NEIGES *Anser caerulescens*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentelle ou échappée de captivité											
2 sous-espèces : <i>caerulescens</i> et <i>atlanticus</i>											
Statut UICN				Statut de protection en France			Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France		
NA				Espèce protégée			-		NA		

Niche sur l'île Wrangel au large du nord-est de la Sibérie, dans le nord de l'Alaska, du Canada et le nord-ouest du Groenland. Hiverné dans l'ouest et le centre des USA ainsi qu'au nord du Mexique.

Statut local



Les observations en France se rapportent autant à des oiseaux sauvages qu'issus de captivité

(YESOU, 1980). La plupart des observations antérieures à 1977 ne sont guère convaincantes, même s'il est fort probable que des oiseaux sauvages aient fréquenté la région avant cette date (SUEUR, 1978a). La première mention certaine constitue toujours le maximum connu à ce jour de 23 individus (dont au moins une partie de la sous-espèce *caerulescens* chez laquelle les formes bleue et blanche coexistent) le 5 décembre 1977 dans l'estuaire de la Somme. Ensuite, 7 individus sont notés en janvier 1979 au Parc Ornithologique du Marquenterre. Deux séjours de longue durée d'un oiseau appartenant à la sous-espèce *atlanticus* sont enregistrés sur ce site (1^{er} décembre 1980 au 10 avril 1981 et 1^{er} décembre 1981 au 19 avril 1982).

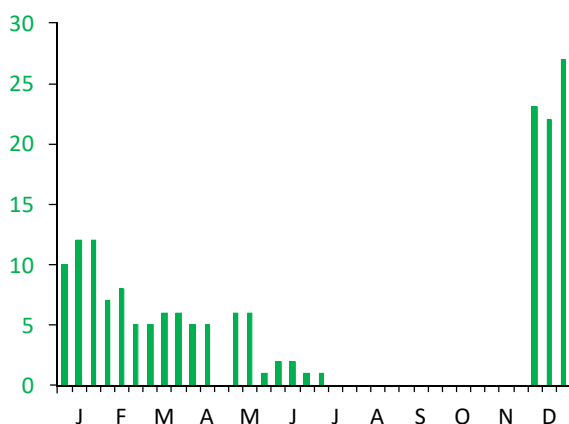


Figure 29 : Oie des neiges : Effectif cumulé dans la RNN Baie de Somme (1977-2024)

Le maximum d'observations se situe en décembre et des oiseaux ont été vus jusqu'en première décade de juillet, mais aucune observation ne concerne la période s'étendant entre la deuxième décade de juillet et la troisième décade incluse de novembre (figure 29). Les données les plus récentes concernent un oiseau présent au Parc Ornithologique du Marquenterre du 31 mai au 21 juin 2009 et un autre (phase bleue, probablement d'origine férale), les 20 et 21 mars 2021 puis (le même ?) du 11 juin au 6 juillet 2022.

Régime alimentaire

SUEUR (1991a) mentionne la consommation exclusive de Poacées au Parc Ornithologique du Marquenterre de décembre à avril (41 cas).

OIE À TÊTE BARRÉE *Anser indicus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Échappée de captivité											
Monotypique											
Statut UICN en France			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			-			NA		

Cet oiseau niche dans le centre de l'Asie et hiverne dans le nord de l'Inde.

Statut local



Hormis 3 individus le 15 juin 2003 dans l'estuaire de l'Authie et 5 le 26 mars 2005 dans la Basse Vallée de la Somme les observations sont recueillies en RNN Baie de Somme, pour la majorité d'entre elles, et en RCFS Hâble d'Ault en période printanière, avec un effectif record de 12 oiseaux le

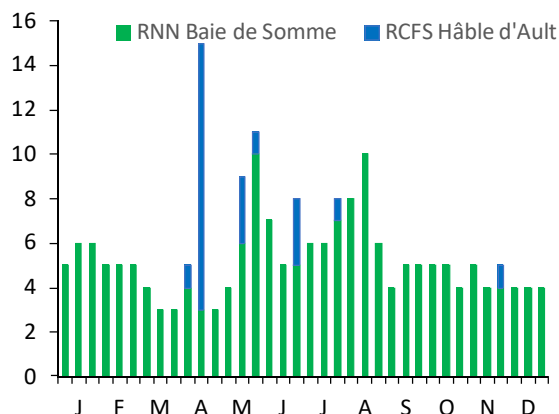


Figure 30 : Oie à tête barrée : Effectifs cumulés dans la RNN Baie de Somme et la RCFS du Hâble d'Ault (1990-2024)

11 avril 1995 mais quelques oiseaux peuvent également être notés en période hivernale (figure 30).

Hybrides

Ont été notés au Parc Ornithologique du Marquenterre :

- avec Oie cendrée : 1 en mai 2005.
- avec Oie empereur : 1 probable du 24 mars au 14 août 2003.
- avec Bernache nonnette : 1 du 9 août 2006 au 17 janvier 2007.

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse localisée, migratrice et hivernante											
2 sous-espèces : <i>anser</i> et <i>rubrirostris</i>											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
VU			Espèce chassable			Annexes IIA IIIB			VU*		

L'Oie cendrée se reproduit dans des contrées plus tempérées que les espèces précédentes. Ses zones de nidification s'étendent de la Scandinavie à l'Europe de l'Est (CRAMP et SIMMONS, 1977). Sa population du nord-ouest de l'Europe niche principalement en Scandinavie, en Allemagne, dans l'ouest de la Pologne, aux Pays-Bas et en Belgique. Elle hiverne dans le sud-ouest de l'Europe (France, Espagne, Portugal et Maroc). La population nord-ouest européenne compte entre 825 000 et 1 180 000 oiseaux (STANEVA et BURFIELD, 2017) pour un effectif hivernant en France de l'ordre de 20 000 oiseaux et un effectif nicheur proche de 200 couples.

* Diffère de la liste Hauts-de-France

Statut local

Généralités



Un effectif de quelques dizaines d'oiseaux hiverne régulièrement en RNN Baie de Somme.

Variations saisonnières

Plusieurs centaines, voire plusieurs milliers d'oiseaux, peuvent être observés au cours d'une même journée à la migration de descente comme au retour printanier, bien que les observations et les effectifs en déplacement se raréfient avec la diminution de l'hivernage en Espagne. SUEUR (1993b) signale ainsi 5 170 migratrices le 9 novembre 1992 dans l'estuaire de la Somme, de même que l'observation probable le lendemain de 17 000 oiseaux à Friville-Escarbotin. Il faut ajouter à ces maxima 2 000 oiseaux lors de la seconde décade de mars 1984 (CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE, 1986a). Globalement, la période de migration est identique à celle décrite ailleurs en France (MOTEL, 1983 ; FOUQUET, 1991 ; LANG, 1994), avec un pic de migration pré-nuptiale variable, selon les années, entre la mi-février et la première décade de mars. La migration peut être notée jusque très tardivement comme par exemple ces 15 en vol

L'Oie cendrée comprend également une population nicheuse introduite au Parc Ornithologique du Marquenterre et quelques couples d'origine sauvage qui s'installent occasionnellement sur différents sites. La migration pré-nuptiale au-dessus du département de la Somme a fait l'objet d'une étude (TRIPLET et LECOMTE, 1996). L'altitude moyenne de vol, calculée sur 363 groupes, est de 100 m (± 62 m).

L'essentiel des vols est noté lors des vents de faible intensité, mais portants (secteur sud). La faible altitude des vols laisse penser que ce département, et probablement ceux situés juste au nord et au sud, possèdent également une fonction d'escale pour les oiseaux en provenance directe de leurs quartiers d'hivernage.

vers le nord le 10 mai 1993 en réserve Authie-Somme (SUEUR, 1994e).

L'Oie cendrée ne fait que survoler la Plaine Maritime Picarde au cours de la migration post-nuptiale et les figures ne rendent pas suffisamment compte des différences existant entre le passage pré-nuptial, qui peut conduire des groupes de plusieurs centaines d'oiseaux à stationner et la migration post-nuptiale, pendant laquelle ces stationnements sont réduits, soit parce que les oiseaux disposent de suffisamment de ressources énergétiques pour poursuivre leur voyage, soit parce que l'exercice de la chasse les empêche de se poser. L'espèce pose de nombreuses questions car des effectifs parfois importants peuvent être notés, sans véritablement de sens de déplacement, à tout moment, que ce soit au printemps ou au cours de l'été. Sont-ce des mouvements d'oiseaux locaux, ou

des déplacements d'oiseaux venant de pays nordiques ?

Dans la RNN Baie de Somme (figure 31), l'espèce est présente toute l'année avec un petit contingent d'oiseaux venant hiverner avec la population locale. Le pic de la migration printanière se situe en troisième décennie de février, puis ne restent que les oiseaux sédentaires dont l'effectif est renforcé avec l'arrivée des premiers migrateurs en deuxième décennie d'octobre. Le pic de passage se situe en première et deuxième décades de novembre.

Sur la RCFS du Hâble d'Ault et ses abords (figure 32), les premiers migrateurs sont notés dès la troisième décennie de janvier, mais la migration n'est marquée qu'à partir de la troisième décennie de février et le pic de stationnement est atteint en troisième décennie de mars. Quelques oiseaux peuvent être observés pendant tout le printemps et l'été, bien que leur origine purement sauvage ne puisse être attestée. Un mouvement postnuptial se dessine en première décennie d'octobre et un premier passage est bien marqué en deuxième décennie de ce mois. Le pic de migration postnuptiale n'est cependant atteint qu'en troisième décennie de novembre et s'achève en première décennie de décembre.

En RCFS de Grand-Laviers (figure 33) où des oiseaux sont présents toute l'année, probablement issus de l'introduction réalisée en Basse Vallée de la Somme au début des années 2000, un pic bien marqué est noté en deuxième décennie de février mais

il est essentiellement dû à la présence de 300 oiseaux en février 2015 et non pas à une succession de valeurs élevées pour cette deuxième décennie.

Sur la RCFS de Quent-Fort-Mahon (figure 34), le pic de migration (effectif cumulé) se situe en première décennie de février et la migration est encore visible jusqu'en première décennie de mars, puis ne restent que quelques oiseaux dont l'origine sauvage n'est pas attestée. De premiers migrateurs postnuptiaux sont notés en deuxième décennie d'octobre et le mouvement trouve son pic en deuxième décennie de novembre.

L'Oie cendrée est régulière en RCFS Authie Somme lors des migrations pré-nuptiale (mars et mai) et post-nuptiale (août et novembre, mois au cours duquel le maximum de 270 individus a été obtenu).

Enfin, sur les sites de Arry et Bernay (figure 35), bien moins importants, un petit effectif est présent toute l'année. Il semble se dessiner un pic en troisième décennie de janvier, puis l'effectif cumulé diminue et ne restent que quelques oiseaux dont l'effectif semble renforcé à partir de la première décennie d'août. Il s'agit donc pour l'essentiel d'oiseaux sédentaires, ayant probablement fait l'objet d'un lâcher.

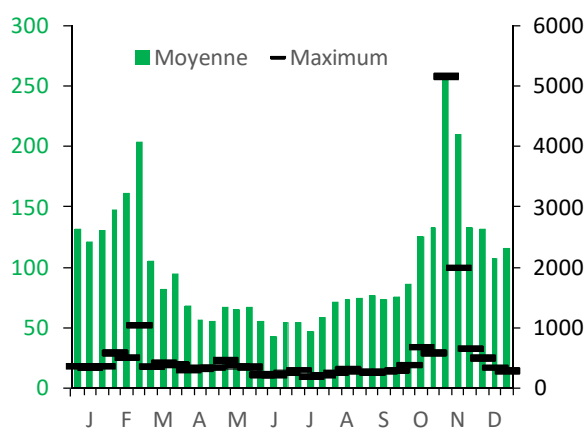


Figure 31 : Oie cendrée : Effectifs moyens et maximaux par décennie dans la RNN Baie de Somme (1973-2024)

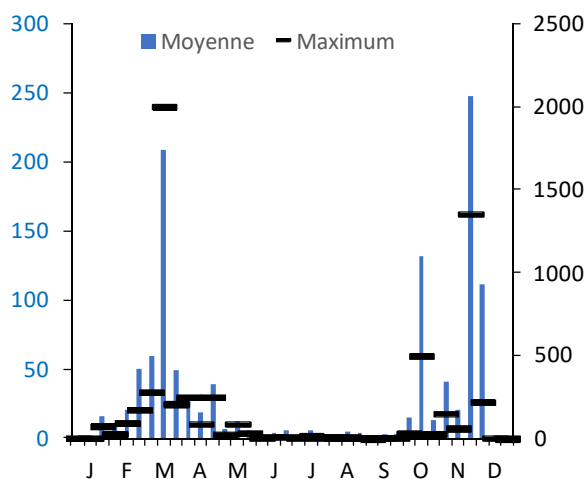


Figure 32 : Oie cendrée : Effectifs moyens et maximaux par décennie en RCFS Hâble d'Ault (1974-2024)

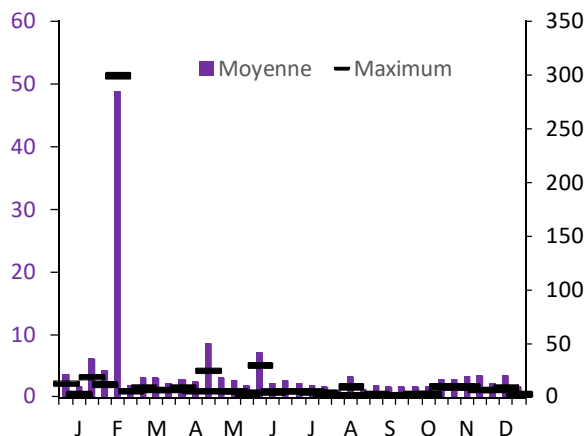


Figure 33 : Oie cendrée : Effectifs moyens et maximaux par décade en RCFS Grand-Laviers (2011-2024)

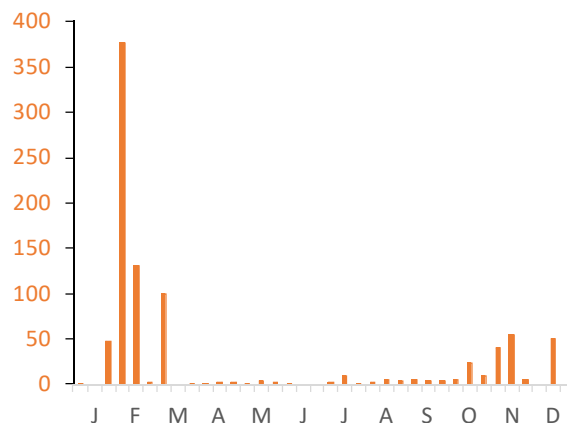


Figure 34 : Oie cendrée : Effectif cumulé par décade en RCFS Quend-Fort-Mahon (2010-2024)

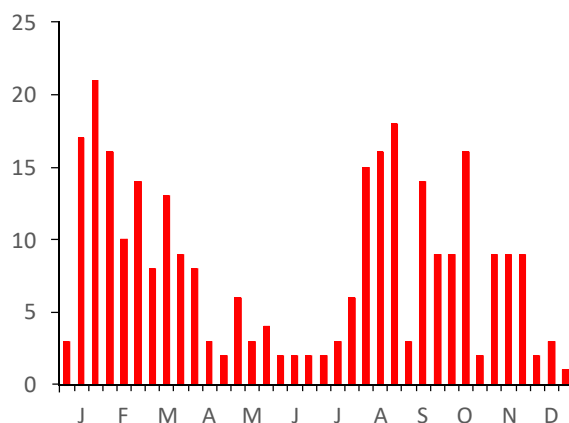


Figure 35 : Oie cendrée : Effectif cumulé par décade à Arry-Bernay (2015-2024)

Variations interannuelles

Les effectifs maximaux de janvier en RNN Baie de Somme (figure 36) marquent trois tendances : une première est la stabilité à un niveau très peu élevé de 1975 au début des années 1990. En 1992, la partie ouest de la renclôture du Parc Ornithologique du Marquenterre, encore en culture, est cédée au Conservatoire du Littoral et devient une prairie pâturée par des chevaux. Ce changement d'habitat se traduit par une augmentation de la fréquentation du site par de nombreuses espèces d'oiseaux, en particulier par l'Oie cendrée. L'effectif augmente alors pour atteindre deux pics de même valeur (380) en 2000 et 2005, puis diminue avant de reprendre pratiquement la même valeur (379) en 2014. À partir

de cette année, la tendance s'inverse définitivement et l'effectif s'effondre. Différentes causes peuvent être invoquées, non exclusives les unes et les autres :

- une diminution de l'effectif nicheur local et de son succès à l'envol des jeunes, en grande partie en raison de la prédation ;
- des déplacements plus importants des oiseaux locaux vers les zones non protégées et une possible augmentation de la pression cynégétique ;
- une diminution de la migration vers l'Espagne avec son corollaire, une diminution des oiseaux séjournant localement.

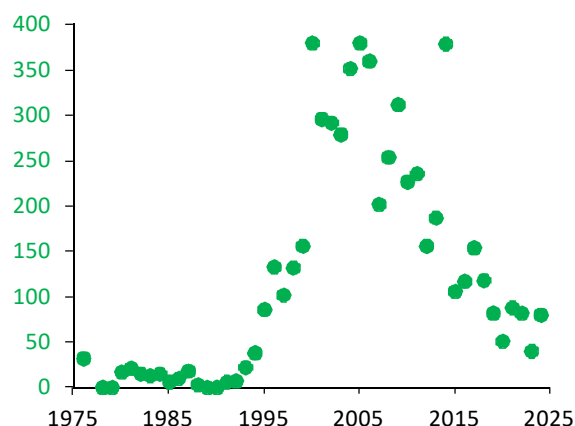


Figure 36 : Oie cendrée : Évolution de l'effectif hivernant en RNN Baie de Somme en janvier (1975-2024)

Reproduction

Évaluation de l'effectif nicheur

La nidification d'oiseaux sauvages semble exceptionnelle en France. Un programme d'introduction a été mené au Parc Ornithologique du Marquenterre en 1973 et les années suivantes (figure 37), à partir d'œufs d'oiseaux de la sous-espèce *rubrirostris*. Après qu'un couple ait donné 7 jeunes en 1977, la population fut renforcée en 1979 par l'importation d'oiseaux d'origine scandinave. Cette nouvelle introduction a mis plusieurs années avant d'établir un noyau en pleine augmentation à la fin des années 1990. En effet, en 1980, au moins 10 nids sont répertoriés (COMMECY *et al.*, 1982), seulement 6 en 1981 (COMMECY *et al.*, 1983) et 4 en 1982. La nidification ne concerne que 3 couples en 1984 (CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE, 1986a) et en 1985, 3 couples tentent de se reproduire sans succès (CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE, 1987) et 4 en 1986. En 1988, il ne subsiste que 2 individus de la population née les années précédentes. En 1989, seul un couple éjointé se reproduit (ANONYME, 1990a), tandis que 9 jeunes issus de parents éjointés sont à l'envol en 1990. En 1991, un couple volant a niché. La femelle était baguée et le mâle présentait quelques aberrations de plumage qui ne laissaient aucun doute sur son origine captive (CARRUETTE et TRIPLET, 1993 ; SUEUR, 1995). L'effectif augmente ensuite progressivement : 2 couples en 1992 (SUEUR, 1997a), 5 en 1993 et 1994 (SUEUR, 1994a et 1998b), 3 en 1995, 8 en 1996, 13 en 1997 et 21 en 1998 (figure 37). Cette population comprend 45 à 55 couples au début des années 2000 mais décline ensuite. Entre 2015 et 2024, le nombre de couples fluctue en dessous de 10, mais cependant, l'espoir reste de pouvoir sauver les derniers couples et de reconstituer la population

locale si toutefois les efforts de contrôle de la prédation entrepris jusqu'au début des années 2020 sont poursuivis.

Dans la RNN Baie de Somme, quelques couples tentent de s'installer en dehors du Parc Ornithologique du Marquenterre (Anse Bidard et marais arrière littoraux) et sont bien souvent voués à l'échec étant donné leur peu de discrétion. Un couple a eu 3 poussins (qui ont rapidement disparu) à l'Anse Bidard en 2009.

En dehors de ce site, les cas de nidification dans la Somme concernent les prairies du Hâble d'Ault. Un couple y a niché en 1981 mais les œufs ont été ramassés (MOURONVAL et TRIPLET, 1991a). Un couple et 8 jeunes sont notés le 18 mai 2003 (COMMECY, 2021). Quatre couples ont niché en 2024 et un en 2025 (DILLY et TRIPLET, 2025) mais l'origine purement sauvage des oiseaux n'est pas attestée.

La Basse Vallée de la Somme accueille également des couples nicheurs (par exemple 1 couple et 5 jeunes le 15 juin 2003, COMMECY, 2021). Une petite population a été introduite, en renforcement des couples se reproduisant ponctuellement et la population est forte d'environ 20 couples en 2025, l'effectif ayant été décimé par un épisode de grippe aviaire en 2022 et 2023 (B. RÉGÈLE, comm. pers.). Elle a également été notée en vallée de la Bresle (2 couples en 2020) ou dans les marais de Rue (par exemple, 1 couple 6 jeunes le 9 juin 2019, avec cependant un partenaire blanc, ce qui confirme son origine domestique, COMMECY, 2021).

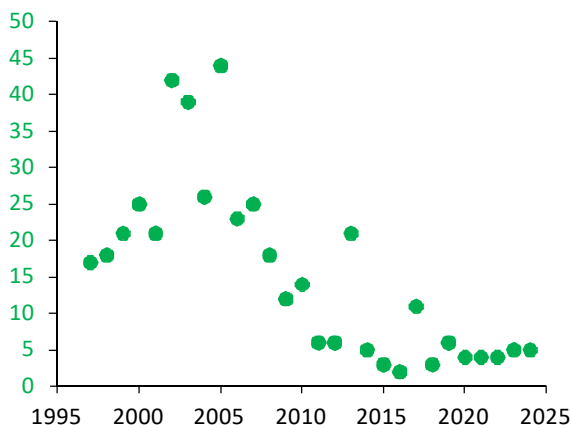


Figure 37 : Oie cendrée : Évolution du nombre de couples nicheurs dans la RNN Baie de Somme (1976-2024)

Chronologie

Les cantonnements ont lieu en RNN Baie de Somme dès le 5 février (1994 et 1997) ou le 17 février (1996) et le 20 février (1994). La ponte est déposée à partir de début mars (le 9 en 1995 et le 17 en 1993), voire en avril pour des couples tardifs. Les

Succès de la reproduction

Il n'est connu que de l'éclosion à l'âge de 5 jours. Sur 327 couvées (figure 38) suivies de 2000 à 2024, le nombre moyen de jeunes à l'éclosion est de 4,86. CARRUETTE (inédit) fournit la valeur de 4,92 pour 13 couples ayant produit au moins un jeune en 1998, soit une valeur équivalente.

Au Parc Ornithologique du Marquenterre, de nombreuses femelles au nid sont tuées chaque année par les Renards roux qui peuvent également s'attaquer ensuite aux oisons. En 2010, un Sanglier mâle spécialisé détruit de nombreux nids. La prédation peut être aussi le fait du Goéland argenté, de la Cigogne blanche ou du Héron cendré, ainsi que de couples de Corneilles noires spécialisés s'attaquant à des poussins même de grande taille malgré la protection des parents. La forte prédation provoque des regroupements en crèche des nichées dans les prairies du parcours d'observation. Un couple niche au cœur de la colonie de Mouettes rieuses en 1998. En 2009 et 2011, seulement 11 jeunes parviennent à l'envol. De nombreux couples partent nicher dans le Domaine du Marquenterre sur des mares clôturées. Mais la productivité reste faible. La perte d'adultes par la chasse est aussi très importante : au moins 54 oiseaux bagués ont été retrouvés tirés dont 7 aux Pays-Bas à partir de début



poussins les plus précoces sont notés à partir du 26 avril en 1994. Les premiers envols datent du 26 juin en 1996, du 5 juillet en 1992 et du 14 juillet en 1991 (CARRUETTE, 1996a).

juillet, laissant penser que des oiseaux vont muer en Zélande. Des oiseaux ont été tirés en migration postnuptiale dans les Deux-Sèvres, la Sarthe et les Landes montrant que « les oies du parc » (expression employée couramment localement qui n'a aucun sens) se déplacent. D'autres ont été tués en Espagne, un en Norvège, alors qu'un oiseau s'est égaré sur... Ouessant ! La majorité des oiseaux est néanmoins tirée localement et dans le Pas-de-Calais (Baie de Canche, Merlimont) en hiver (P. CARRUETTE).

Des vols d'œufs ont régulièrement été perpétrés sur les couples nichant le plus près des chemins du Parc Ornithologique du Marquenterre dans le but de constituer des souches d'appelants. Seules des verbalisations régulières et la baisse des nicheurs le long des chemins par la transformation du parcours pédagogique ont fait régresser ce braconnage bien ancré dans la région et au-delà (P. CARRUETTE).

Lors des fortes années de productivité de jeunes, ceux-ci étaient bagués (147 en 2003) avec un sex-ratio bien équilibré (22 mâles et 23 femelles en 1998), les adultes nicheurs en mue étaient également bagués.

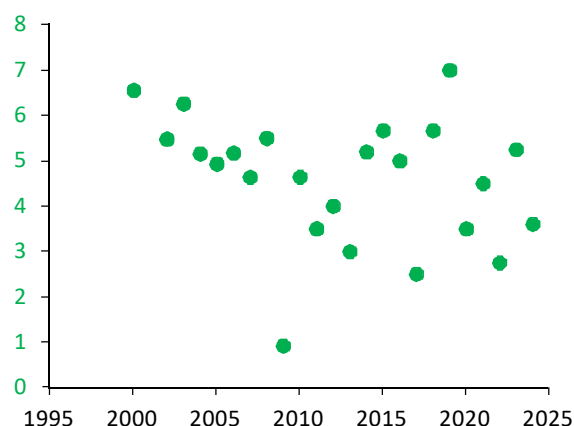


Figure 38 : Oie cendrée : Évolution du succès à l'éclosion dans le Parc Ornithologique du Marquenterre (2000-2024)

Régime alimentaire

Selon SUEUR (1991a), le régime alimentaire est continuellement dominé par les feuilles de Poacées au Parc Ornithologique du Marquenterre. Seul le Mélilot le complète de manière non

négligeable au cours des mois d'été. Les autres végétaux, qu'ils soient d'eau douce ou terrestres (Jonc, Arroche et Scirpe maritime *Scirpus maritimus*), jouent un rôle presque marginal.

Exigences écologiques

Les stationnements, parfois limités, au cours de la migration prénuptiale, sont très probablement liés à la présence de plus en plus fréquente de promeneurs sur les sites naturels offrant de fortes potentialités, notamment dans les Bas-Champs de

Cayeux et la Basse Vallée de la Somme. L'extrême méfiance à l'égard des êtres humains explique également pourquoi cette espèce utilise les grandes pâtures bien dégagées pour s'alimenter et se reposer.

Sous-espèces

Des oiseaux de la forme *rubrirostris* (forme introduite au Parc Ornithologique du Marquenterre) sont également vus au Hâble d'Ault (1 le 22

décembre 1981, 3 le 5 mai 1993), sans que leur origine puisse être déterminée.

Hybrides

Oie cendrée × Bernache du Canada : un individu est observé du 30 mai au 13 juin 1997 sur une gravière de Woignarue.

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migratrice et hivernante rare à exceptionnelle											
3 sous-espèces, mais seule la forme type fréquente le site											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce chassable			Annexe IIA			NA		

Niche au nord de 60° N, de la Scandinavie à la presqu'île de Taïmyr. La population européenne, Russie incluse, compte 134 000 à 144 000 couples pour une population totale estimée entre 629 000 et 829 000 individus (STANEVA et BURFIELD, 2017). Tous les oiseaux quittent ces zones de nidification inhospitalières en hiver pour rejoindre des zones plus tempérées du sud de la Suède à l'Espagne, avec cependant une tendance à la concentration des effectifs du Danemark aux Pays-Bas (CRAMP et SIMMONS, 1977). Suivant les recommandations de SANGSTER *et al.* (1999), les deux formes primitives sont désormais considérées comme deux espèces distinctes. La première, *serrirostris* (ex *rossicus*), dite espèce de la toundra, est la plus commune en France en hiver. La seconde, *fabalis*, dite espèce de la taïga, n'était hivernante française qu'en Plaine Maritime Picarde.

Statut local

Variations saisonnières



Lorsque les Oies des moissons étaient régulières, la Plaine Maritime Picarde était fréquentée d'octobre (6 le 4 et 10 le 20 en 1989, 1 le 23 en 1990) à fin février, et les effectifs atteignaient leur maximum en janvier avec 200 à 300 oiseaux, hormis en 1979 quand un stationnement record de 1 500 individus fut enregistré. La dernière année pendant laquelle la présence de l'espèce fut remarquable est 1987. Depuis lors, les effectifs

dépassent exceptionnellement 10 individus, hormis les mentions de 25 individus le 19 janvier 2009 et de 23 individus le 8 février 1990. Notons enfin que dans la première moitié des années 1980, 1 à 3 oiseaux volants pouvaient être observés même en période estivale mais leur origine sauvage n'est pas confirmée (figure 39).

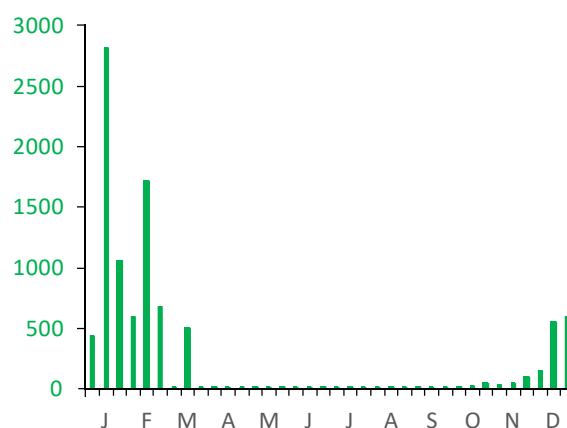


Figure 39 : Oie des moissons : Effectif cumulé par décade en RNN Baie de Somme (1974-2024)

Variations interannuelles

Selon MOUTON (1984), reprenant des témoignages d'anciens agriculteurs, les Oies des moissons étaient abondantes chaque hiver au cours des années 1950 dans le Marquenterre. ÉTIENNE (1987) puis ÉTIENNE *et al.* (1992) font état d'effectifs pouvant atteindre 3 000 à 3 500 oiseaux. Les Oies des moissons passaient chaque matin en grandes bandes et retournaient le soir vers leur dortoir situé dans le nord de l'estuaire de la Somme. Il ne

subsistait plus qu'un hivernage faible, d'environ 300 individus, durant les hivers 1966 à 1969 (HÉMER Y *et al.*, 1979). Pour MOUTON (1984), la création de la réserve de chasse maritime en 1968 permit d'améliorer la situation des oiseaux. Ce répit fut de courte durée. Depuis le début des années 1970, le déclin des effectifs hivernants s'est soldé, à la fin des années 1990, par une disparition quasi complète de l'hivernage (figure 40). Ce déclin peut s'expliquer,

d'une part, par des causes locales (transformation des milieux, braconnage et dérangements divers tant sur les zones d'alimentation qu'au dortoir sur l'estran en lien avec l'installation de bouchots de moules entre la Pointe de Saint-Quentin-en-Tourmont et Quend-Plage, au début des années 1980, à proximité de leur zone de remise) et, d'autre part, par une plus importante occupation des sites d'hivernage dans les différents pays du nord de l'Europe.

L'attachement aux sites traditionnels était vérifié tant pour le reposoir que pour les zones de gagnage. Ces lieux ont cependant évolué au début de

Régime alimentaire

Dans la région de Montreuil, où les Oies s'alimentaient de 1986 à 1988, leur nourriture consistait essentiellement en pommes de terre et en salsifis de novembre à janvier, puis en blé et en orge

Autres données

Jusqu'en 1979, toutes les Oies des moissons étaient rattachées à *fabalis*, connue pour manifester un grand attachement aux sites traditionnels d'hivernage (CRAMP et SIMMONS, 1977). COMMECY et SUEUR (1983) confirment que les hivernants concernent *fabalis* et précisent que *rossicus* n'a été notée pour la première fois qu'au cours de la vague de froid du début de l'année 1979. Il s'agissait d'un groupe comptant au moins 27 individus (MOUTON, 1984). Progressivement, cette forme se serait implantée (ÉTIENNE, 1987) au point d'y être majoritaire à partir de 1985. Ainsi, ÉTIENNE (1987) indique qu'en février 1985, sur 132 oies présentes, 127 appartiennent à l'espèce *rossicus*. L'hiver 1987-1988 est, selon ÉTIENNE *et al.* (1992), le dernier pendant lequel *A. fabalis* est notée. ÉTIENNE (1987) n'a noté les deux formes s'alimentant ensemble qu'à une seule occasion, alors qu'elles se retrouvent sur le même dortoir chaque soir. L'arrivée de *rossicus* s'est produite à un moment où les effectifs d'Oies des moissons marquaient une très nette tendance au

la décennie 1980, sans doute en raison des dérangements. Les zones de gagnage les plus éloignées étaient ainsi situées à près de 40 km du reposoir, alors que cette distance n'est que de 5 à 15 km sur les sites étudiés de Grande-Bretagne (CRAMP et SIMMONS, 1977). Au début des années 1970, les mouvements matinaux et vespéraux se produisaient presque toujours après le lever du jour et avant la tombée de la nuit. Dans les années suivantes, ces mouvements se produisaient nettement plus tôt le matin et plus tard le soir. Ce changement de comportement est attribué par MOUTON (1984) aux tirs subis par les oiseaux lors de leurs déplacements.

jusqu'à leur départ à la fin du mois de février. Lors de l'hiver 1990-1991, les seuls aliments déterminés étaient le blé et l'orge pour tous les mois d'hiver.

déclin et l'arrivée de ces oiseaux n'a pas enrayer ce déclin.

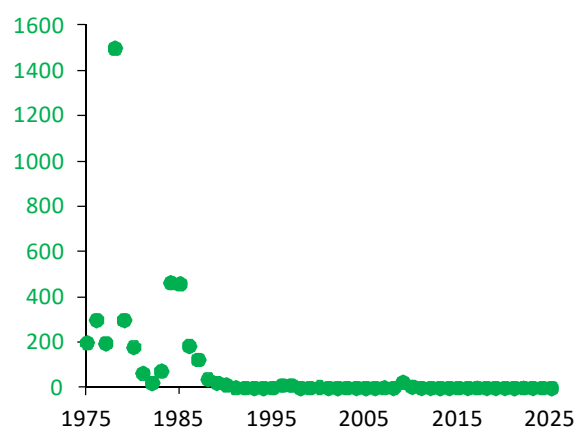


Figure 40 : Oie des moissons : Effectif maximum de janvier dans RNN Baie de Somme (1975-2024)

OIE À BEC COURT *Anser brachyrhynchus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migratrice et hivernante exceptionnelle											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			Annexe IIB			NA		

Niche dans l'est du Groenland, en Islande et au Svalbard. Hiverné en Grande-Bretagne et du Danemark à la Belgique, rarement plus au sud. La population hivernante compte 418 000 à 427 000 individus et semble en augmentation (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local

Variations saisonnières

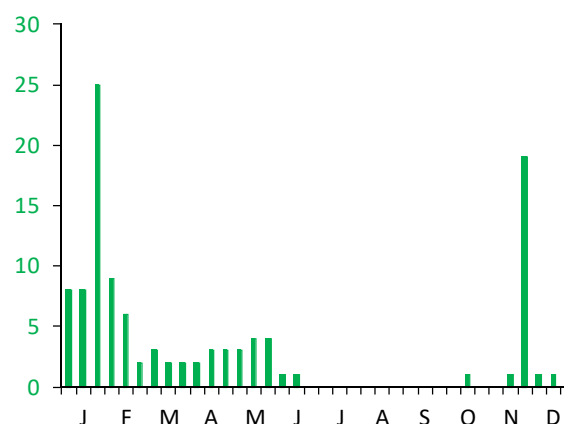


Figure 41 : Oie à bec court : Effectif cumulé par décade dans la RNN Baie de Somme (1956-2024)

L'Oie à bec court passe l'hiver principalement au Danemark et aux Pays-Bas (CRAMP et SIMMONS, 1977). Elle est observée de manière irrégulière et en petit nombre principalement entre janvier et février, parfois en mars.

Au XIX^e siècle, la collection MARMOTTAN fournit 5 données au Crotoy (MÉNEGAUX, 1912) :

- 1 femelle adulte le 20 février 1870 ;
- 1 femelle adulte le 11 janvier 1875 ;
- 1 mâle adulte, 1 femelle adulte et 1 mâle de l'année le 6 décembre 1879.

La première donnée datée du XX^e siècle a été obtenue le 8 février 1929 à Saint-Valery-sur-Somme (COCU, 1933a). Les vagues de froid permettent d'expliquer la plupart des observations, comme cette centaine d'oiseaux à la charnière des années 1962-1963 au nord de l'estuaire de la Somme et cet individu à la date tardive du 27 ou du 29 mars 1956 (MAYAUD, 1956). En 1979, 1 oiseau est noté en janvier et 3 autres du 14 février et jusque début mars, en compagnie d'Oies des moissons, au Parc

Ornithologique du Marquenterre. 3 oiseaux ont été tués le 26 janvier de cette même année. Un autre oiseau, tué le 20 février dans un groupe de 3, était un mâle (de plus de deux ans) marqué le 6 janvier de la même année en Frise occidentale aux Pays-Bas. Une observation date de l'année suivante : 1 oiseau le 2 mars 1980. 12 oiseaux sont ensuite notés le 23 janvier 1985 dans l'estuaire de la Somme (figure 41).

Le stationnement d'un oiseau du 16 mai au 17 juin 1998 dans la RNN Baie de Somme doit être attribué à un échappé de captivité ou à un individu originaire de la population férale allemande, tout comme la présence d'un individu présentant des troubles neurologiques du 2 avril au 14 mai 2007. 2 sont notés le 9 novembre 2009 à Saigneville (PICARDIE NATURE, 2011). Un groupe exceptionnel de 19 individus, curieusement en l'absence de vague

de froid, est noté en migration le 22 novembre 2011 à Saint-Quentin-en-Tourmont (A. LEPRETRE). La veille, un individu avait été observé à Cayeux-sur-Mer. La dernière observation concerne 2 individus le 5 janvier 2013 en RNN Baie de Somme. Le pic de

données cumulées se situe en troisième décade de janvier, en raison du déplacement probable d'oiseaux cherchant un site moins soumis aux rigueurs météorologiques.

OIE DE LA TOUNDRA *Anser serrirostris*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migratrice et hivernante rare											
2 sous-espèces, mais seule <i>rossicus</i> fréquente la région											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce chassable		Annexe IIA		NA					

Niche dans le nord de la Russie et de la Sibérie. Hiverné dans le sud-ouest de l'Asie et dans le centre et l'ouest de l'Europe.

Statut local



L'Oie de la toundra a été déterminée pour la première fois au cours de la vague de froid du début de l'année 1979 (un groupe comptant au moins 27 individus). Progressivement, elle s'est installée (127 individus en février 1985) avant de régresser. Depuis lors, les effectifs dépassent exceptionnellement 10 individus, hormis la mention précise de 23 individus le 8 février 1990 et des données plus vagues de 30 à 40 oiseaux au début des années 1990.

OIE RIEUSE *Anser albifrons*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migratrice et hivernante											
6 sous-espèces, mais seule la forme type fréquente la région											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce chassable		Annexe IIB		NA					

La sous-espèce nominale se reproduit dans le nord de la Russie et en Sibérie. Elle hiverne du nord-ouest de l'Europe au sud-ouest de l'Asie (Pakistan, nord de l'Inde et Chine). La sous-espèce *flavirostris* du sud-ouest du Groenland hiverne dans les Îles Britanniques et n'est qu'accidentelle dans le reste de l'Europe occidentale. Ses populations totalisent entre 1 490 000 et 2 430 000 individus (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local

Généralités

L'Oie rieuse est essentiellement notée en hivernage, et l'effectif présent est tributaire des rigueurs de l'hiver. Le pic de l'effectif moyen est noté en deuxième décade de janvier, considérée comme la période la plus froide de l'année (figure 42). Les effectifs diminuent ensuite et à partir de fin mars, il ne reste plus que quelques oiseaux.

L'observation de 4 immatures du 24 au 28 mai 1991 peut correspondre à des oiseaux échappés de captivité (l'espèce est détenue communément dans des élevages et chez des chasseurs aux oiseaux d'eau). L'arrivée d'hivernants est surtout perceptible en deuxième décade de novembre.

Variations interannuelles



La Plaine Maritime Picarde reste un des sites d'hivernage les plus réguliers et importants de France et une zone de repli temporaire avec le Nord-Pas-de-Calais lors des coups de froid. Néanmoins du fait de la taille des prairies et de la qualité de l'herbe (sol sableux), les oiseaux sont obligés de sortir de la RNN Baie de Somme et sont alors vulnérables à la chasse notamment sur les prairies de la Maye. Ce devait être une zone refuge lors des vagues de froid, ce qui explique les stationnements importants enregistrés au cours des hivers 1962-1963 (10 650 à 11 650 oiseaux ; ROUX et SPITZ, 1963) et, plus récemment un effectif de 300 oiseaux le 31 décembre 1978 à Quend-Plage (G. DUHAMEL) date le début d'une des plus importantes vagues de froid du dernier quart du XX^e siècle. Au cours de cet hiver 1978-1979, le Parc Ornithologique du Marquenterre abritait 2 000 oiseaux en janvier, 1 500 en février et 1 700 en mars qui n'ont pas été intégrés sur la figure 42 qui serait écrasée par ces valeurs. De 1980 à 1985 des stationnements atteignant à leur maximum 250

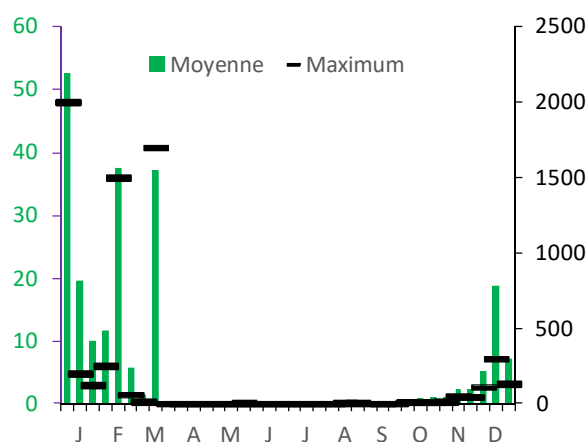


Figure 42 : Oie rieuse : Effectifs moyens et maximaux par décennie dans la RNN Baie de Somme (1975-2024)

individus (le 1^{er} février 1982) ont été enregistrés. Janvier 1985 fournit des effectifs supérieurs à 20 oiseaux (respectivement par décennie : 75, 85 et 32) avant quelques observations conséquentes au milieu des années 1990 : 110 individus, 117 puis 131 lors des trois décades de décembre 1993 (SUEUR, 1997b), 130 individus, 133 puis 124 lors des 3 décades de janvier 1994 (SUEUR, 1998a), 128 individus (dont 127 en quatre vols vers le sud) le 18 janvier 1996 (SUEUR *et al.*, 1999a) et 22 à 25 individus de fin janvier à mi-février 1997 (SUEUR *et al.*, 1999b). En 2003, un passage *a priori* important a lieu dans l'estuaire et dans les marais arrière-littoraux fin octobre (date normale d'arrivée) et en décembre, mais seules 6 Oies rieuses stationnent le 6 décembre et 10 le 23. En 2006, des oiseaux arrivent en février par suite du coup de froid en Allemagne du Nord et aux Pays-Bas. Depuis cette dernière année, l'effectif de janvier est très faible, en raison probable de la série d'hivers doux (figure 43).

En dehors de la RNN Baie de Somme, les observations demeurent peu importantes, probablement en raison du manque de zones refuges de taille suffisante lorsque les oiseaux descendent vers le sud, chassés par le froid. Citons par exemple : 55 individus le 28 janvier et 1 le 2 mars en 1979 ; 6 le 11 mars en 1984 ; 17 le 26 janvier et un le 16 février en 1985 ; 3 le 2 mars 2018.

Dans la Basse Vallée de la Somme, en dehors de l'observation de 45 individus le 21 décembre 2010 dans la RCFS de Grand-Laviers, il faut retenir 1 individu du 10 au 15 mars 1993.

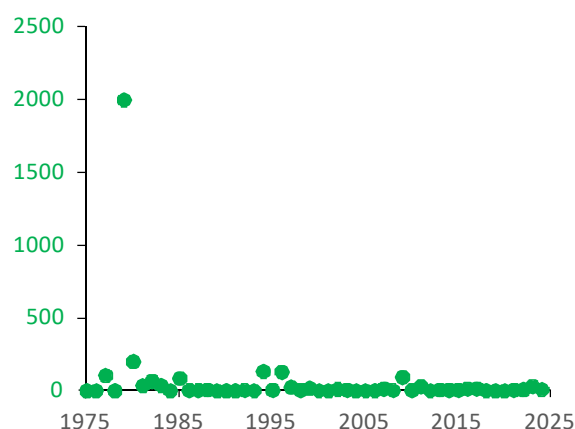


Figure 43 : Oie rieuse : Évolution de l'effectif maximal de janvier dans la RNN Baie de Somme (1975-2024)

Régime alimentaire

Au Parc Ornithologique du Marquenterre, l'Oie rieuse consomme exclusivement des Poacées (SUEUR, 1991a), d'octobre à février (n = 99). Ce fait est confirmé pour l'ensemble de la Plaine Maritime

Picarde (mais toujours avec une majorité d'observations réalisées sur le précédent site) pour la période 1992-1999 de septembre à mars (n = 873).

OIE NAINE *Anser erythropus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentelle											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			Annexe I			NA		

Niche dans une étroite bande discontinue de l'Eurasie arctique de la Norvège à l'est de la Sibérie. Elle hiverne dans le centre et le sud-est de l'Europe et de l'Iran au centre de la Chine, à la Corée et au Japon. L'aire d'hivernage englobe encore l'ex-Yougoslavie, la Roumanie, la Hongrie, la Grèce, l'Asie mineure et le Turkestan. Quelques oiseaux apparaissent régulièrement sur les Îles Britanniques et aux Pays-Bas. Sa population globale ne compterait qu'entre 2 200 et 7 600 individus (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



En France, les observations restent accidentelles, surtout depuis le déclin de la population nicheuse scandinave. L'origine des

oiseaux est mal connue mais laisse supposer qu'ils proviennent de Laponie suédoise comme semblent l'attester les rares reprises ou contrôles d'oiseaux bagués. Cette espèce est signalée lors la migration postnuptiale au XIX^e siècle dans la plaine maritime picarde. En février 1979, un oiseau est tué dans les Bas-champs de Cayeux et 4 autres dans les reneclôtures de Boismont (TRIPLÉ, 1983a). Six oiseaux sont notés le 21 octobre 2001 au Parc Ornithologique du Marquenterre. Un mâle de deuxième année est trouvé mort le 19 février 2015 à Fort-Mahon-Plage (TOUZÉ et CHN, 2022). Il avait été bagué mâle de première année le 1^{er} août 2014 dans la province de Norrbottens (Suède) et contrôlé le 16 novembre sur l'île de Giske (Norvège).

HARELDE BORÉALE *Clangula hyemalis*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migratrice et hivernante											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France			
NA		Espèce protégée			Annexe IIB			NA			

Distribution circumpolaire arctique avec 338 000 à 445 000 couples, pour un effectif total de 1 430 000 à 3 520 000 en diminution (STANEVA et BURFIELD, 2017). 90 % des oiseaux européens hivernent dans la Baltique (HAGEMEIJER et BLAIR, 1997).

Statut local

Généralités



La Harelde boréale semblait peu fréquente au cours de la décennie 1970. Sa première apparition au Parc Ornithologique du Marquenterre remonte à 1985 quand un mâle immature séjourna du 8 au 11 juin. Deux femelles furent ensuite notées du 24 au 27 décembre 1988 puis un immature le 10 janvier 1989.

En 1991, une femelle (ou immature) en mue était présente du 23 au 25 juin. Le 19 mars, un mâle immature arrive au Parc Ornithologique du Marquenterre pour y stationner jusqu'au 21 juin 1992. Au printemps, arborant le plumage nuptial, faute de femelle sur place, il parade auprès des Tadornes de Belon en émettant les sifflements caractéristiques de l'espèce. Un mâle présent du 6 au 22 janvier 2002 est rejoint par une jeune femelle le 3 février. Les deux oiseaux seront présents sur le Parc Ornithologique du Marquenterre jusqu'au 12 mai. Jusqu'en 2024, il n'y avait guère qu'en août et septembre que cette espèce n'est pas notée sur un site ou un autre (figure 44). 2025 vient contredire ce schéma, avec une femelle ou immature du 28 juillet au 28 août sur la RCFS de Quend-Fort-Mahon.

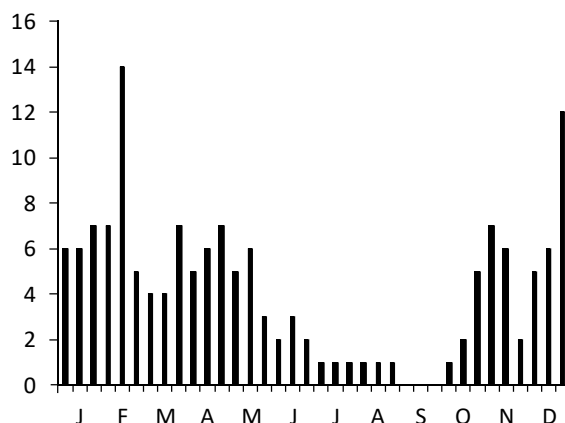


Figure 44 : Harelde boréale : Effectif cumulé par décennie sur l'ensemble de la Plaine Maritime picarde (1975-2025)

EIDER À TÊTE GRISE *Somateria spectabilis*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France			
NA		Espèce protégée			-			NA			

Se reproduit sur les côtes arctiques, de manière sporadique en Islande et en Scandinavie. Son effectif stable est compris entre 377 000 et 607 000 individus (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



Un oiseau tué le 1^{er} octobre 1847 au Crotoy (MARCOTTE, 1860) constitue la seule donnée connue pour cette espèce.

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur exceptionnel, migrateur et hivernant											
6 sous-espèces											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
CR			Espèce chassable			Annexes IIB IIIB			RE*		

L'Eider à duvet niche de l'Écosse à l'Estonie et jusque sur les côtes de l'océan arctique. 791 000 à 955 000 couples nichent en Europe, ce qui représente un effectif total, en diminution, de 2 480 000 à 3 860 000 individus (STANEVA et BURFIELD, 2017). En France, peu de preuves de nidification sont apportées ces dernières années. Observé de la mer du Nord à l'océan Atlantique pendant une bonne période de l'année, cet oiseau est même régulièrement noté sur le lac Léman et sur le Rhin. Ses principaux sites d'hivernage demeurent néanmoins les côtes du Danemark et des Pays-Bas.

* Diffère de la liste Hauts-de-France

Statut local



L'Eider à duvet est régulier en effectifs très variables sur le littoral. Le pic hivernal est en première décade de janvier (figure 45). Des effectifs moyens élevés sont également notés pendant les autres mois de l'année, y compris au cours de l'été. La plupart des observations sont effectuées au nord de la RNN Baie de Somme à marée haute ou bien sur les bancs de sable à marée basse. La RCFS Authie-Somme accueille également quelques bandes d'individus, de par la présence des bouchots à moules (figure 46), avec un maximum de 550 individus fin février 1998. Quelques rares incursions dans le Parc Ornithologique du Marquenterre sont mentionnées.

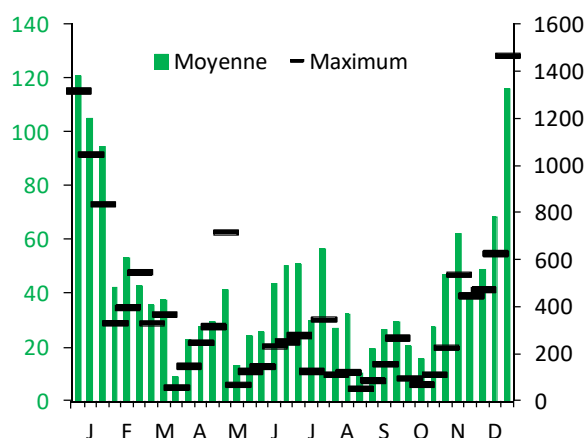


Figure 45 : Eider à duvet : Effectifs moyens et maximaux dans la RNN Baie de Somme (1976-2024)

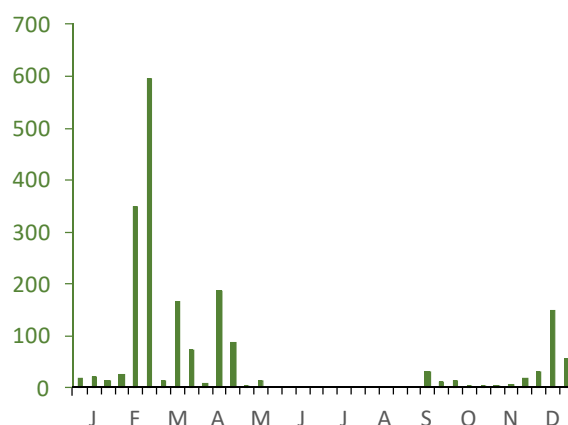


Figure 46 : Eider à duvet : Effectif cumulé dans la RCFS Authie-Somme (période 1994-2002 et 2020-2024)

Variations annuelles

Jusqu'en 1978, les Eiders à duvet étaient notés essentiellement durant les mois d'hiver (entre novembre et avril) avec des effectifs maximaux ne dépassant pas 80 individus (figure 47). Les effectifs hivernaux ont augmenté à partir de 1983 et les

premiers cas d'estivage ont été notés en 1978 (figure 48). À partir des années 1990, le nombre d'estivants a fortement augmenté. Au cours des années 1990-1991 et 1995-1996, plusieurs comptages de centaines d'individus ont été réalisés, avec un

maximum de 1 470 individus. Ce fait peut être lié à l'implantation, en 1982, des bouchots de moules sur le littoral Nord au début des années 1980 : 228 en janvier 1984, 500 en décembre 1985 et 1 470 en décembre 1995. Pendant près de 10 ans, la

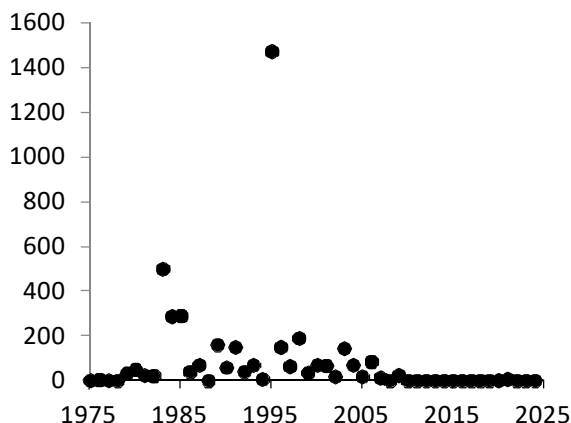


Figure 47 : Eider à duvet : Évolution de l'effectif maximum des mois de novembre à février (1975-2024)

population estivante est restée proche de 20 individus. De fortes variations sont ainsi enregistrées, qui ne permettent pas la détermination d'une tendance particulière. Depuis le début de ce siècle, les effectifs ont régressé de manière très importante.

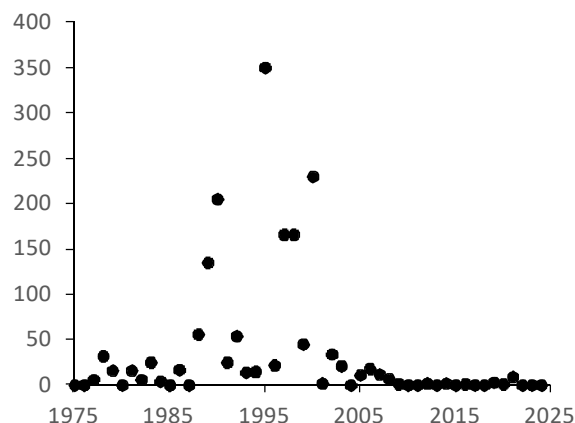


Figure 48 : Eider à duvet : Évolution de l'effectif maximum des mois de juin à août (1975-2024)

Reproduction

MOURONVAL et TRIPLET (1995) citent un cas de reproduction dans l'estuaire de l'Authie, où l'espèce se serait de nouveau reproduite en 1999,

Âge et sex-ratio

Une très forte proportion de femelles adultes et immatures est remarquée dans les effectifs en stationnement. Le pourcentage ne descend que très rarement en dessous de 50, pour se situer en moyenne sur une grande partie de l'année à 63 % avec des décades à près de 86 % (figure 49). Le pourcentage de mâles adultes est très variable (de 0 à 46). Il est inversement proportionnel à celui des mâles immatures, à quelques exceptions près. Les mâles adultes sont présents principalement lors des migrations post et pré-nuptiales, à la différence des mâles immatures qui, eux, stationnent durant les mois d'hiver et d'été.

Régime alimentaire

Outre les Moules d'Europe élevées sur des bouchots et les Coques communes, des Mollusques

Mue

Le 27 mai 1984, dans l'estuaire de la Somme, une femelle en mue complète des rémiges est observée. Le 25 mai 1994, un mâle en mue est noté. D'après CRAMP et SIMMONS (1977), la mue simultanée des rémiges chez le mâle adulte intervient

d'après les renseignements obtenus auprès de chasseurs locaux.

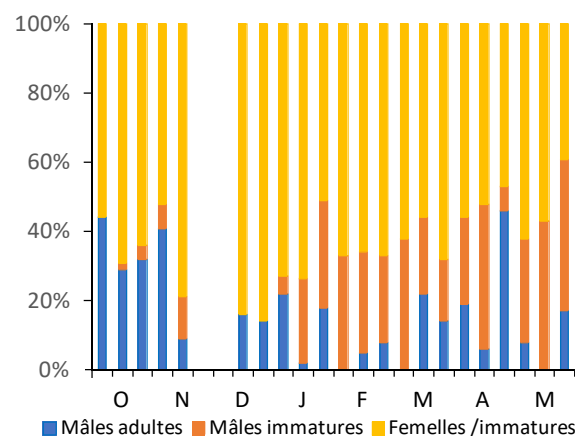


Figure 49 : Eider à duvet : Age et sex-ratio en Baie de Somme entre octobre et mai (1989-1998)

entrent dans le régime alimentaire de l'Eider à duvet. Le Crabe vert *Carcinus maenas* y figure également.

entre mi-juillet et fin août et un mois plus tard chez la femelle de même classe d'âge. De toute évidence ces oiseaux muaient donc prématurément. En 1988, un cas contraire se présente avec un individu mâle en mue autour du 25 septembre.

MACREUSE À FRONT BLANC *Melanitta perspicillata*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentelle											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			-			NA		

Se reproduit en Amérique du Nord de l'Alaska au Labrador jusqu'en Colombie Britannique et aux Grands Lacs. En France, elle est occasionnelle entre mi-septembre et début avril, surtout sur le littoral de la Manche et de l'Atlantique.

Statut local



Accidentelle sur le littoral au XIX^e siècle (10 oiseaux, soit 8 mâles adultes, 1 mâle de 1^e année et 1 femelle de 1^e année sont notés entre 1869 et 1888 ; MÉNEGAUX, 1012), cette espèce n'a donné lieu qu'à deux mentions à la fin du XX^e siècle : un mâle le 9 mars 1991 au Hâble d'Ault et un mâle du 4 au 12 janvier 1997 à Cayeux-sur-Mer. Un oiseau est noté les 26 et 27 décembre 2010 à Fort-Mahon (COMMECY *et al.*, 2013).

MACREUSE BRUNE *Melanitta fusca*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migratrice et hivernante occasionnelle											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce chassable			Annexe IIB			NA		

Se reproduit essentiellement dans les régions nordiques du Paléarctique et compte 107 000 à 131 000 couples. Elle hiverne le long des côtes de l'Europe occidentale, dans le nord de la Méditerranée et sur les mers Noire et Caspienne, avec un effectif total estimé entre 682 000 et 805 000 individus (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local

Variations saisonnières



Les premières Macreuses brunes migratrices arrivent mi-septembre, exceptionnellement début août ou plus tôt encore (2 juillet 1989). La migration

postnuptiale semble atteindre son intensité maximale fin décembre (710 oiseaux le 31 décembre 2010 à Fort-Mahon et Quend). L'hivernage est régulier mais très variable (quelques-uns à quelques dizaines d'oiseaux). Le passage prénuptial se déroule à partir de fin janvier avec une intensité maximale fin février. Jusque vers le milieu des années 2000, il est considéré comme se terminant fin avril, avec comme date la plus tardive connue le 30 avril 1983 (SUEUR et COMMECY, 1990a). Les données des deux premières décades de juillet et de la première décade

d'août peuvent correspondre à un estivage rendu très discret en raison d'un stationnement essentiellement marin dans la région (figure 50). L'année 2011 a permis l'obtention de données exceptionnellement tardives pour ce passage entre les 4 et 12 mai à Quend avec des effectifs non négligeables obtenus

chacun en une heure le 5 mai (38 oiseaux) et le 6 mai (47 oiseaux). La RCFS Authie-Somme est essentiellement fréquentée au cours des mois hivernaux (figure 51).

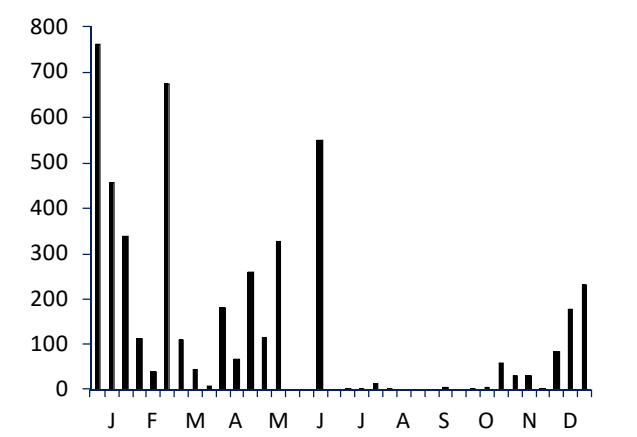


Figure 50 : Macreuse brune : Effectif cumulé par décade sur la Plaine Maritime Picarde (1984-2024)

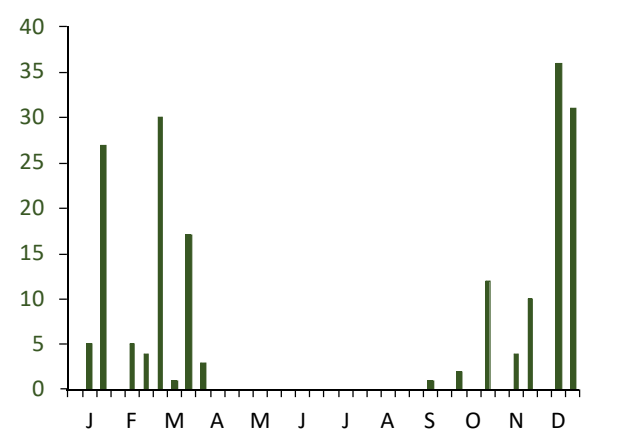


Figure 51 : Macreuse brune : Effectif cumulé sur la seule RCFS Authie-Somme (période 1994-2002 & 2020-2024)

MACREUSE NOIRE *Melanitta nigra*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migratrice et hivernante											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce chassable		Annexes IIB IIIB		NA					

Se reproduit dans l'est du Groenland, en Islande, dans le nord de la Grande-Bretagne, en Scandinavie, dans le nord de la Russie et en Sibérie. Elle hiverne de la Baltique à l'Atlantique jusqu'au niveau de la Mauritanie ainsi qu'en Méditerranée occidentale. Sa population totale est estimée comprise entre 332 000 et 549 000 individus, pour 72 200 à 94 900 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



Après une présence estivale marquée certaines années (200 individus le 20 juin 1990, 550

le 16 juin 1999, 350 individus le 17 juin 2020, 900 le 15 juillet 2010, 555 le 5 août 2000 et 800 le 5 août 2002), la Macreuse noire débute la migration postnuptiale vers la mi-septembre (figure 52). Un maximum de 6 000 individus est enregistré le 29 octobre 2010 à Fort-Mahon (G. GOSSELIN). Cette migration se poursuit jusque fin novembre et parfois encore jusque mi-décembre. Des effectifs importants (5 000 oiseaux et plus au début des années 2000) peuvent être notés de fin décembre à fin janvier avec un maximum de 7 000 individus en janvier 2006 et un autre effectif remarquable de 5 400 le 29 janvier 2017, probablement en relation avec des mouvements entre les principales zones d'hivernage. La migration pré-nuptiale se déroule de fin février à début mai (4 000 individus en mars 2001 et 2 100 en avril). En

mai, la migration s’atténue très nettement avec cependant encore 1 000 oiseaux (dont 287 en vol vers le nord en une heure) le 5 mai 2011 à Quend, 480 le 8 mai 2018 et 1 200 le 26 mai 2020. Les stationnements sur la RCFS Authie-Somme sont donc nettement plus importants que ceux dans la

RNN Baie de Somme, avec une présence particulièrement remarquable en avril et mai ce qui justifie la seule mention de la RCFS dans la figure 53. La Macreuse noire est peu fréquente sur les autres sites. En RCFS Hâble d’Ault, la dernière observation date du 17 octobre 2014.

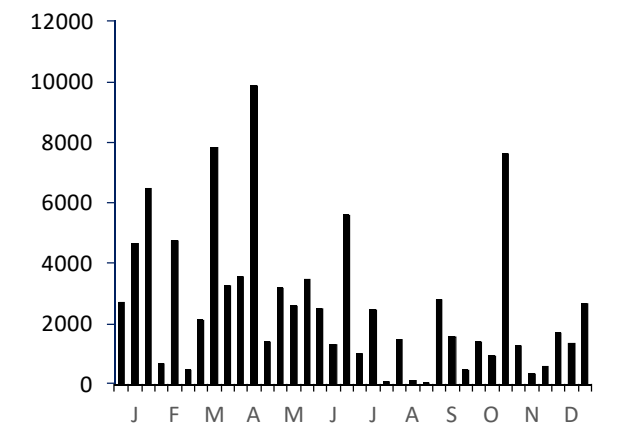


Figure 52 : Macreuse noire : Effectif cumulé par décade sur l’ensemble de la Plaine Maritime Picarde (1975-2024)

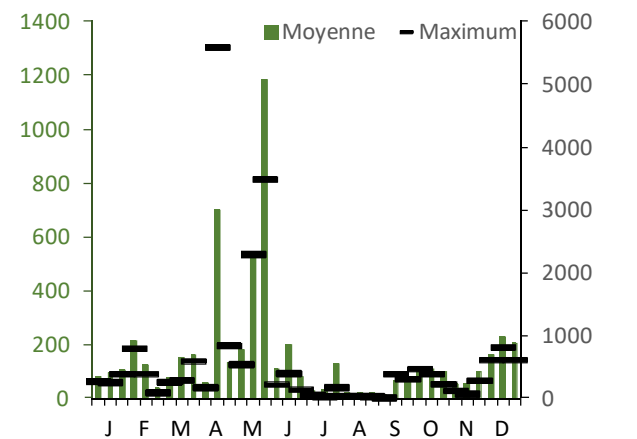


Figure 53 : Macreuse noire : Effectifs moyens et maximaux par décade en RCFS Authie – Somme (période 1994-2002 et 2020-2024)

MACREUSE À BEC JAUNE *Melanitta americana*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentelle											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			-			NA		

Se reproduit dans les régions nordiques de l’Amérique du Nord et de l’Asie orientale (à partir de la Lena). Elle est accidentelle en Europe.

Statut local



Un mâle adulte est observé le 30 mars 2013 au large de Cayeux-sur-Mer au niveau du Hâble d’Ault (A. LEPRÊTRE).

GARROT À ŒIL D'OR *Bucephala clangula*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Estivant irrégulier, migrateur et hivernant											
2 sous-espèces											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			Annexe IIB			NA		

Nicheur dans toute la zone forestière septentrionale de l'Europe et de l'Asie jusqu'au Kamtchatka. Une race peu différenciée occupe l'Amérique du Nord. Se reproduit dans les pays fénno-scandinaves, les républiques baltes et la Russie, dans le nord de la Pologne et de l'Allemagne. Quelques populations relictuelles occupent encore certaines provinces de l'ex-Yougoslavie (Monténégro). L'ensemble de ces populations avoisine 489 000 à 623 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). L'hivernage s'effectue principalement sur les côtes de la Baltique, des républiques baltes au Danemark, ainsi qu'aux Pays-Bas et dans les îles britanniques. Il n'atteint la Belgique et la France qu'en faible nombre.

Statut local



L'hivernage du Garrot à œil d'or, principalement des femelles et des immatures, devient de plus en plus régulier, mais en petit nombre, surtout depuis l'hiver 1978-1979 et la mise en réserve du canal de la Somme : 39 oiseaux le 18 janvier 1985, 113 le 19 et 80 le 22 (TRIPLÉ et al., 1986). L'importance de cet hivernage est toujours en rapport plus ou moins direct avec la rigueur de l'hiver. Un phénomène de rémanence migratoire peut cependant se produire les années suivant une vague de froid. Depuis le début des années 2010 et la quasi

absence de rigueurs climatiques hivernales, le canal de la Somme ne revêt plus la même importance, les autres zones humides locales ne gelant pas ou partiellement.

Il est intéressant de noter la similitude du profil des stationnements sur la RNN Baie de Somme, les RCFS du Hâble d'Ault et de Quend-Fort-Mahon (figures 54 à 56). Les premiers migrateurs arrivent en octobre : date la plus précoce le 18 en 2009 (CARRUETTE, 2014). Le pic d'abondance est atteint en deuxième décade de février en RNN Baie de Somme, en deuxième décade de mars sur la RCFS du Hâble d'Ault et en première décade de février en RCFS Quend-Fort-Mahon. La seule donnée de Garrot à œil d'or en RCFS Authie-Somme concerne une femelle ou immature en vol vers le Sud le 20 décembre 2000. Des oiseaux peuvent être notés toutes les décades sauf la deuxième et troisième d'août dans la RNN Baie de Somme. Quelques observations sont également enregistrées les mois estivaux sur les deux autres sites.

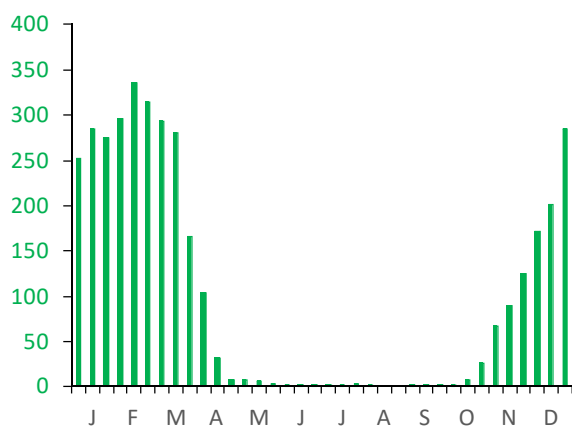


Figure 54 : Garrot à œil d'or : Effectif cumulé dans la RNN Baie de Somme (1976-2024)

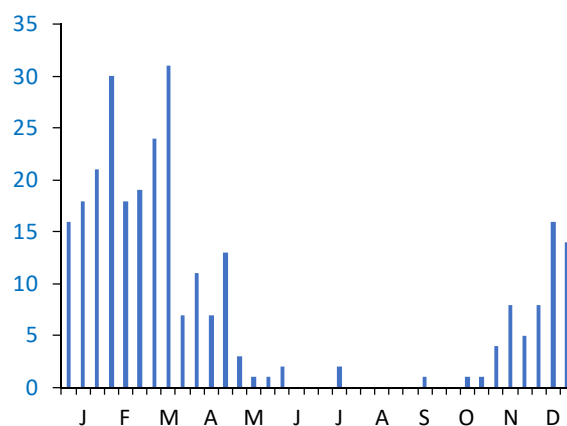


Figure 55 : Garrot à œil d'or : Effectif cumulé dans la RCFS Hâble d'Ault (1972-2024)

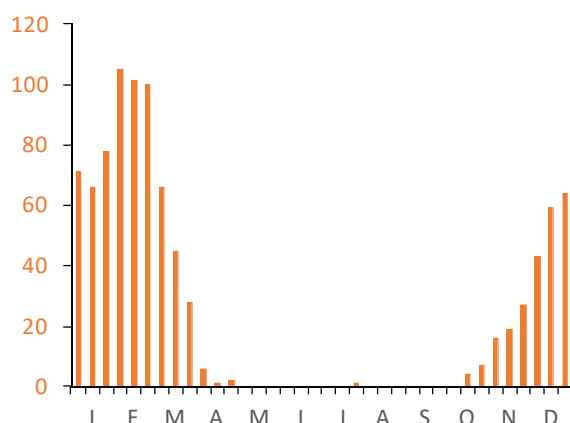


Figure 56 : Garrot à oeil d'or : Effectif cumulé dans la RCFS Quend-Fort-Mahon (2000-2024)

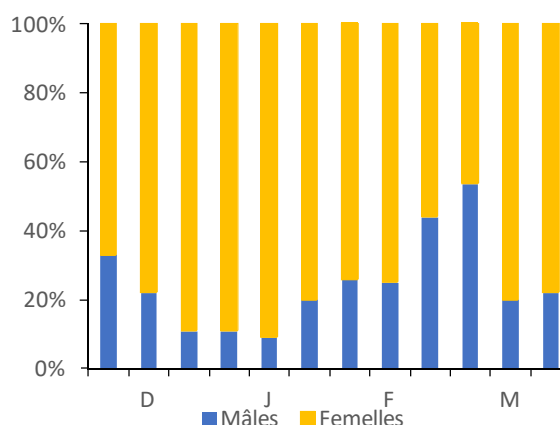


Figure 57 : Garrot à oeil d'or : Évolution du pourcentage de femelles et immatures (histogramme bleu) et du pourcentage de mâles (histogramme jaune) au cours de la période hivernale au Hâble d'Ault (données antérieures à 1999). CARRUETTE (comm. pers.) considère que 80 % des oiseaux séjournant en RNN Baie de Somme sont également des femelles et/ou immatures.

Sex-ratio

Le pourcentage de femelles et d'oiseaux immatures reste élevé pendant toute la saison

hivernale (moyenne 74 %). Il est le plus bas à la fin du mois de février et au début du mois de mars (figure 57).

GARROT D'ISLANDE *Bucephala islandica*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		-		NA					

Se reproduit du sud de l'Alaska au nord de la Californie et au Wyoming, au Labrador, dans le sud-ouest du Groenland et en Islande. Quatre données ont été obtenues au XX^e siècle en France. Il ne compte en Europe que 800 à 900 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



Sa capture est signalée dans la Somme par un auteur ayant essentiellement prospecté la Plaine Maritime Picarde (CHABOT, 1922 in BONNET de

PAILLERETS, 1937). Un mâle tué à la chasse le 8 février 1983 à Saint-Valery-sur-Somme et remis à un taxidermiste constitue la première preuve récente de présence hivernale du Garrot d'Islande. L'origine sauvage de cet oiseau est remise en cause (DUBOIS et le CHN, 1984) mais DUBOIS *et al.* (2000) ne reprennent pas cette hypothèse. Un mâle adulte a été parfaitement identifié le 22 janvier 1985 sur le canal de la Somme (TRIPLÉ *et al.*, 1986). À cette même période de très grand froid, plusieurs affirmations de contacts, parues dans la presse cynégétique, avec des femelles, ont été rapportées, comportant jusqu'à cinq oiseaux, série d'observations qui n'a pas été authentifiée.

HARLE PIETTE *Mergellus albellus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur et hivernant											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			Annexe I			NA		

Nichant à des latitudes élevées, avec en Europe une population ne comprenant que 9 200 à 17 600 couples pour un effectif total de 31 500 à 65 000 oiseaux (STANEVA et BURFIELD, 2017), le Harle piette est un strict visiteur hivernal et ses apparitions notamment en groupes traduisent des rigueurs météorologiques.

Statut local



Rare, le Harle piette apparaît dans la RNN Baie de Somme avec des effectifs très réduits en novembre (figure 58), et à la date la plus précoce du 3 novembre en 2013 (CARRUETTE, 2018) et ce n'est qu'à partir de la première décennie de décembre que l'effectif cumulé dépassent quarante oiseaux. L'effectif reste ensuite élevé jusqu'en fin février, notamment lors des vagues de froid qui amènent un contingent d'oiseaux appréciable. Il tend à devenir régulier chaque année avec des effectifs relativement modestes (10 à 20 oiseaux). L'effectif se réduit en mars. Les données sont ensuite très exceptionnelles en mai et juin.

Sur la RCFS du Hâble d'Ault (figure 59), où le pic de données cumulées se situe en troisième décennie de janvier, des oiseaux peuvent être notés jusqu'en deuxième décennie d'avril puis aucune observation n'est obtenue avant la première décennie de novembre.

Les observations sont plus rares et limitées à la période hivernale en RCFS Quend-Fort-Mahon (figure 60). Les femelles ou immatures sont toujours plus nombreux que les mâles. Ainsi, il faut noter l'observation record de 27 mâles et 40 femelles dans les Bas-Champs de Cayeux le 22 janvier 1985 (CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE, 1987).

Il peut être abondant en Plaine Maritime Picarde comme en 1979, 1985, 1995 (maximum de 180 individus) et 1996 (maximum de 359 individus). Par contre, les mentions de mai à octobre demeurent exceptionnelles et concernent parfois des individus incapables de voler.

Un Harle piette femelle est observé le 8 février 1998 en RCFS Authie-Somme.

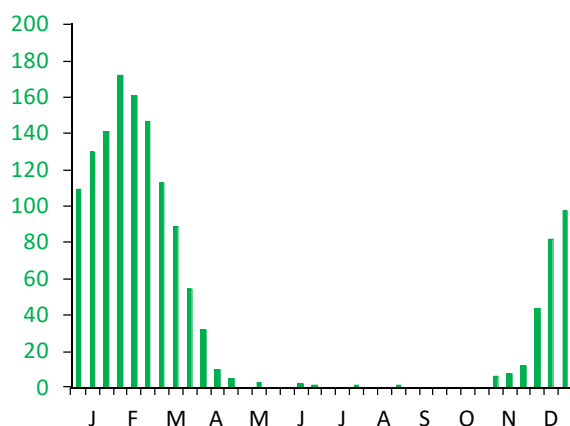


Figure 58 : Harle piette : Effectif cumulé par décade dans la RNN Baie de Somme (1976-2024)

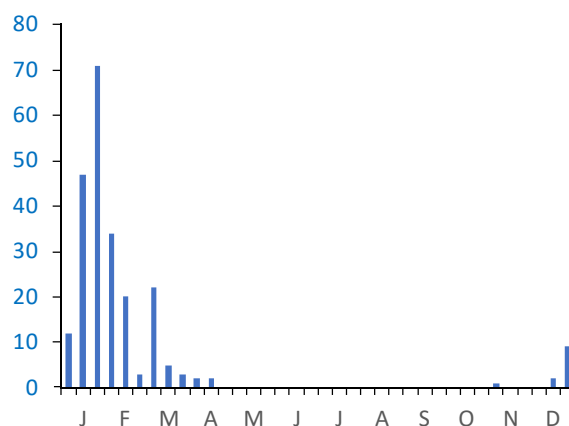


Figure 59 : Harle piette : Effectif cumulé dans la RCFS Hâble d'Ault (1975-2024)

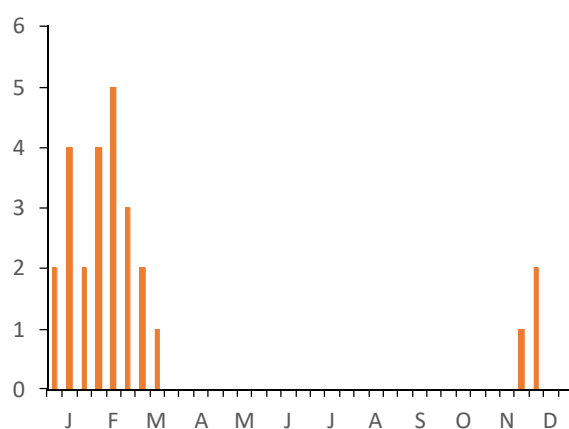


Figure 60 : Harle piette : Effectif cumulé par décade dans la RCFS Quend-Fort-Mahon (2000-2024)

Régime alimentaire

Comme l'indique CARRUETTE (2018), les oiseaux fréquentent les plans d'eau riches en invertébrés mais également en Épinoches et en Able

de Heckel. Cet auteur note également la capture d'une Grenouille verte probablement en hibernation dans la vase le 17 janvier 2016.

HARLE COURONNÉ *Lophodytes cucullatus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Échappé de captivité											
Monotypique											
Statut UICN en France			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			-			NA		

Se reproduit dans certaines régions d'Amérique du Nord.

Statut local



Un mâle a été observé sur le plan d'eau du Hâble d'Ault du 11 août (alors qu'il était en mue) au 12 octobre 1990. Il s'agissait d'un oiseau échappé de captivité (ÉTIENNE et TRIPLET, 1991a).

HARLE BIÈVRE *Mergus merganser*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur et hivernant											
3 sous-espèces											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NT			Espèce protégée			Annexe IIB			NA		

Se reproduit de l'Islande jusqu'au Léman et au Kamtchatka, de l'Alaska au nord de la Californie et au sud-ouest du Nouveau Mexique. Hiverné de l'Europe occidentale au Japon, aux USA et au nord du Mexique. Son effectif hivernant en Europe est compris entre 134 000 et 204 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



Le Harle bièvre est noté de novembre à mars, mais des oiseaux peuvent être observés dès août (1969) et jusque mi-mai (13 mai 1984 ; SUEUR et COMMECY, 1990a). Ces mentions concernent le plus

souvent un faible nombre d'individus, sauf lors de vagues de froid, avec un maximum de 256 oiseaux le 5 janvier 1997 sur le canal de la Somme (SUEUR, 1997a) et 170 individus le 20 janvier 1987 sur ce même canal.

La dernière donnée importante concerne une cinquantaine d'individus le 12 février 2012 sur ce site. La migration postnuptiale est marquée en troisième décade de novembre alors que le passage prénuptial s'étire de mi-février à mi-mai (figure 61).

Deux Harles bièvres mâle et femelle sont notés en vol vers le nord en 1 h 30 le 10 avril 1996 en RCFS Authie-Somme.

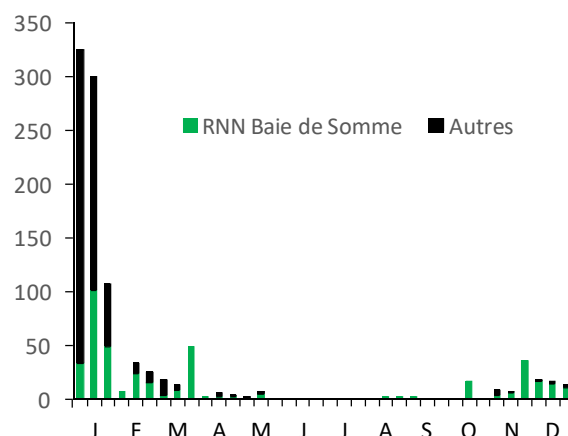


Figure 61 : Harle bièvre : Effectifs cumulés par décennie en RNN et sur le reste de la Plaine Maritime Picarde (n'est pas reprise la donnée de 256 oiseaux sur le canal de la Somme) (1975-2024)

Sex-ratio

En janvier et février 1997 sur le canal de la Somme, le sex-ratio n'est sensiblement équilibré que lorsque les effectifs sont importants (première décennie de janvier), ensuite les femelles sont nettement plus

nombreuses de la seconde décennie de janvier à la première décennie de février, puis elles sont seules présentes.

HARLE HUPPÉ *Mergus serrator*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur et hivernant											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		Annexe IIB		NA					

Se reproduit de l'Alaska aux Grands Lacs, au Groenland, en Islande et dans le nord de l'Eurasie. Le Harle huppé hiverne le long des côtes de l'Amérique du Nord, de l'Europe occidentale et du Bassin méditerranéen, en mer Noire et en mer Caspienne, et sur le littoral de l'Iran et du Pakistan, de l'est de la Chine, de Corée et du Japon. Son effectif total européen est compris entre 87 700 et 135 000 individus (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



Le Harle huppé fait l'objet de quelques observations d'oiseaux en mue en période estivale et d'une mention d'un séjour prolongé d'une femelle au

Parc Ornithologique du Marquenterre du 19 juin au 16 septembre 1987 (SUEUR et COMMECY, 1990a). L'arrivée des oiseaux en migration postnuptiale ne se produit généralement pas avant la dernière décennie d'octobre (avec cependant une femelle le 17 octobre à Quend) et l'effectif cumulé fluctue ensuite très fortement de mi-novembre à mi-mars. En troisième décennie de ce mois, ils sont plus que doublés par rapport à ceux de la décennie précédente. Les deux premières décennies d'avril présentent également des effectifs élevés qui permettent de conclure à un mouvement migratoire important au cours de ce mois. Ce passage continue jusqu'à la mi-mai. Les observations ne concernent plus ensuite que quelques oiseaux (figure 62).

Au Hâble d'Ault, le Harle huppé est noté pratiquement tous les hivers. L'espèce n'est pas commune en décembre. Un pic cumulé caractérise la première décade de ce mois, avant une forte diminution puis un mouvement migratoire en troisième décade de février (figure 63). Le mouvement migratoire est visible jusqu'en deuxième décade de mai. Hormis un oiseau le 16 juin 1991 (TRIPLET *et al.*, 1992), le stationnement de cette espèce se prolonge parfois très longtemps, comme celui de ces deux couples encore présents le 9 mai (1997) ou de cet autre le 8 mai 1985 (CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE, 1987) après que 3 mâles aient été encore présents le 5 mai. La première

donnée automnale est datée du 9 octobre en 1988 (COMMECY *et al.*, 1990).

Plus littoral que les deux espèces précédentes, le Harle huppé est présent en RCFS Authie Somme d'octobre à mai avec notamment 9 individus en vol vers le nord en 1 h le 30 mars 1994 bien modeste comparé au record absolu pour le littoral picard obtenu sur ce site de 250 oiseaux le 6 avril 1975.

À ces données, il faut ajouter la mention exceptionnelle de 130 mâles et 54 femelles le 29 décembre 1998 entre Cayeux-sur-Mer et Mers-les-Bains.

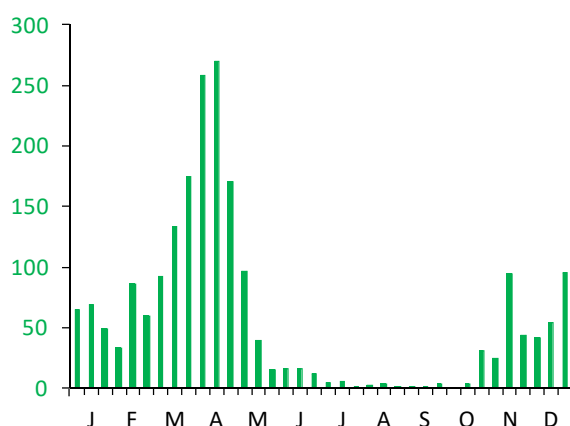


Figure 62 : Harle huppé : Effectif cumulé par décade en RNN Baie de Somme (1975-2024)

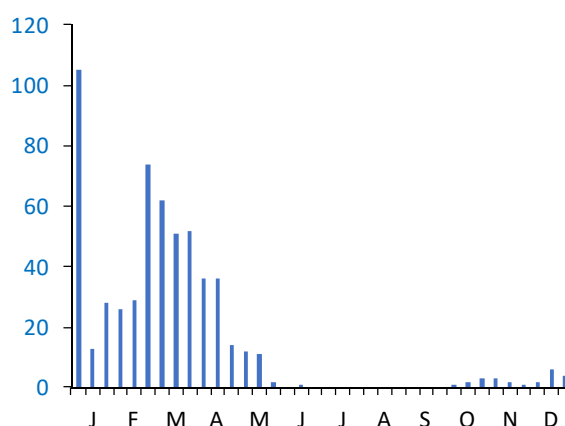


Figure 63 : Harle huppé : Effectif cumulé par décade en RCFS Hâble d'Ault (1975-2024)

Autres données

Age et sex-ratio

La figure 64 a été établie à partir d'oiseaux pour lesquels l'âge et le sexe ont été fournis par les observateurs et indique que les femelles et/ou immatures sont les plus nombreux dans les effectifs en stationnement en période hivernale. Ils représentent plus de 71 % des contacts sur l'ensemble de la période considérée. Leur pourcentage est cependant le plus élevé à la fin de la saison hivernale.

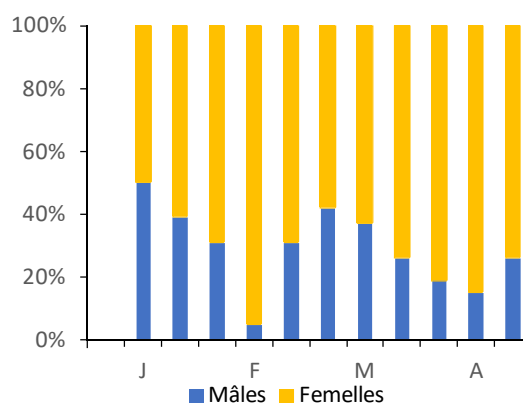


Figure 64 : Harle huppé : Évolution du rapport des sexes au cours de la saison hivernale au Hâble d'Ault (1975-1998)

ARLEQUIN PLONGEUR *Histrionicus histrionicus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		-		-		NA					

Se reproduit en Islande et dans les régions les plus nordiques des deux rives du Pacifique.

Statut local



Le Arlequin plongeur a été noté en 1825, 1826 et 1847 (LIPPENS et WILLE, 1972).

OUETTE DE MAGELLAN *Chloephaga picta*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Echappée de captivité											
2 sous-espèces											
Statut UICN en France		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		-		-		NA					

Cet oiseau se reproduit au Chili et dans le sud de l'Argentine. Il niche également en Belgique (région de Bruxelles) où il a été introduit.

Statut local



Une femelle est observée du 7 au 12 avril 1990 au Parc Ornithologique du Marquenterre.

OUETTE D'ÉGYPTE *Alopochen aegyptiacus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse localisée en très petit nombre, migratrice et hivernante rare											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			-			NA		

Niche en Afrique au sud du Sahara et dans la vallée du Nil. Elle a été introduite en Europe occidentale (Allemagne, Belgique, Grande-Bretagne, France et Pays-Bas).

Statut local



L'Ochette d'Égypte est un nicheur localisé, un migrateur et un hivernant devenant de plus en plus fréquent en dehors de la période de nidification. Cette augmentation est liée à celle des populations nicheuses au nord de la Picardie. Les premières observations datent de 1986, avec deux adultes notés le 22 juin à Noyelles-sur-Mer et Boismont (DUBOIS et le Comité d'Homologation National, 1987 ; CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE, 1988). Dès l'année suivante, 6 oiseaux sont présents du 14 au 18 avril 1987, puis 1 individu est noté le 5 mai et 7 oiseaux le 8 septembre 1988 au Hâble d'Ault

(TRIPLÉ, 1988b ; TRIPLÉ *et al.*, 1993a). Un oiseau est noté du 7 au 24 juin 1993 (SUEUR, 1994d) puis 1 mâle du 23 avril au 3 juillet 1996, 1 le 9 mai 1997, en 1998, 1 le 10 mai, 2 le 12 juin, toutes observations dans la RNN Baie de Somme. Un oiseau est présent du 30 avril au 23 mai 1999 au Hâble d'Ault (F. VIOLET).

De 1986 à 1999, à l'exception d'une observation en septembre, toutes les données ont été collectées entre mi-avril et fin juin. Il s'agit peut-être de traces de mouvements migratoires, essentiellement printaniers, d'une ou de plusieurs populations férales implantées au nord de la région (Belgique, Grande-Bretagne...). Dans le courant des années 2000, cette espèce est de plus en plus fréquente tout au long de l'année, avec des durées de séjour parfois importantes et une diversification des localités d'observation. De toutes les observations il ressort qu'il n'y a pas de caractère saisonnier dans la répartition des effectifs, même si avril semble être le mois de présence le plus important. À l'automne, seule la RNN Baie de Somme semble fréquentée (figures 65 à 68). Quelques rares données sont obtenues sur la RCFS Hâble d'Ault, par exemple, 2 en première décennie d'avril 2010, 2 en troisième décennie d'avril 2011, 2 en première décennie de juillet 2019 et 2 en deuxième décennie de mars 2023. Depuis 2020, les oiseaux présents dans la RNN Baie de Somme sont tirés par des agents de l'Office Français de la biodiversité en raison de l'agressivité des oiseaux envers les autres espèces.

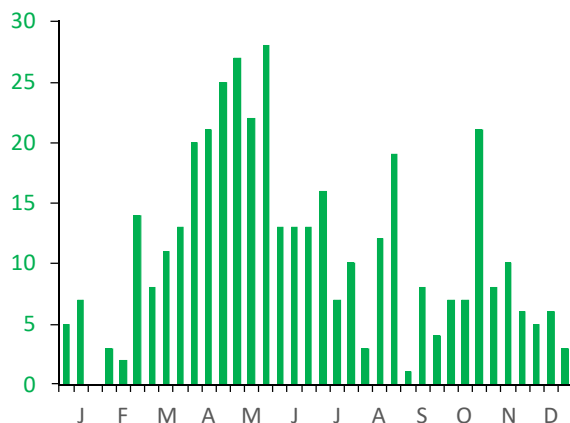


Figure 65 : Oulette d'Égypte : Effectif cumulé par décade en RNN Baie de Somme (1986-2024)

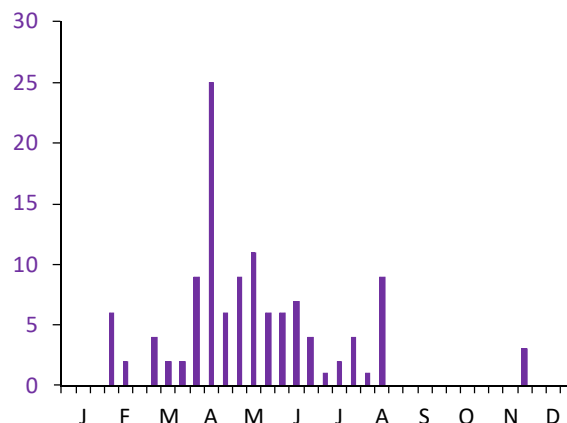


Figure 66 : Oulette d'Égypte : Effectif cumulé par décade en RCFS Grand-Laviers (2012-2024)

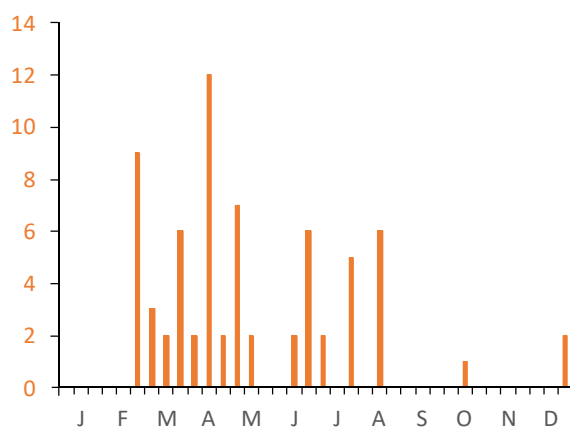


Figure 67 : Oulette d'Égypte : Effectif cumulé par décade en RCFS Quend-Fort-Mahon (2000-2024)

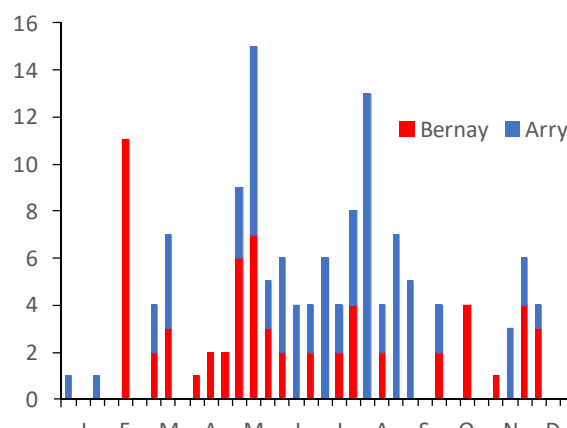


Figure 68 : Oulette d'Égypte : Effectif cumulé par décade à Arry-Bernay (2000-2024)

Reproduction

Un premier cas de reproduction est enregistré en 2007 (nidification probable en 2006) avec un couple accompagné de 3 très jeunes pulli le 7 septembre à Rue, puis 1 seul pullus le 29. La nidification est à nouveau constatée en 2008 et 2010

(2 jeunes à l'envol cette dernière année). Un couple est noté avec 7 canetons en 2013 au Parc Ornithologique du Marquenterre. En 2025, un couple se reproduit au Crotoy et un autre à Grand-Laviers (9 pulli à l'éclosion puis 6 jeunes non volants).

TADORNE DE BELON *Tadorna tadorna*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			NT		

En Europe occidentale, il est présent le long des côtes de la mer du Nord à celles de l'Atlantique et sur le pourtour de la Méditerranée avec une population reproductrice, en augmentation, comprise entre 50 800 et 68 900 couples. La protection dont bénéficie l'espèce sur l'ensemble de son aire de répartition a permis une augmentation de ses effectifs et surtout un accroissement de son aire de distribution. Littorale à l'origine, l'espèce exploite désormais de nombreuses zones humides continentales, notamment d'origine anthropique (gravières, stations de lagunage...). La population du nord-ouest de l'Europe compterait ainsi entre 333 000 et 408 000 oiseaux et serait en augmentation (STANEVA et BURFIELD, 2017). Environ 50 000 oiseaux séjournent en hiver sur les littoraux de l'hexagone.

Statut local

Généralités



Le Tadorne de Belon est connu depuis longtemps comme étant un hôte hivernal de l'estuaire de la Somme, un de ses principaux site d'hivernage français, et un nicheur régulier du Marquenterre. À partir de celui-ci, il a colonisé les Bas-Champs de Cayeux puis a étendu sa zone de reproduction à l'intérieur des terres en utilisant les bassins de décantation industriels et les bassins de lagunage, des zones humides d'origine industrielle.

Variations saisonnières

La période d'abondance maximale du Tadorne de Belon dans la RNN Baie de Somme est située entre la dernière décade de décembre et la deuxième décade de janvier (figure 69). Ensuite, l'effectif baisse jusqu'en mars. En période printanière, il ne reste plus dans l'estuaire que des individus non nicheurs. Les premiers mouvements de mue vers la partie allemande de la mer des Wadden peuvent être décelés dès le début du mois de juillet, parfois même dès la fin du mois de juin (30 juin en 1989 ; ANONYME 1990a). Les effectifs sont les plus

En période hivernale, les oiseaux sont essentiellement présents dans l'estuaire de la Somme, avec des effectifs répartis entre la limite des habitats végétalisés et des vasières, biotopes présents du Crotoy à Saint-Valery-sur-Somme et Le Hourdel mais aussi dans la RNN Baie de Somme. Ils se nourrissent essentiellement d'Hydrobie des ulves *Hydrobia ulvae* qui sont actives au moment du flux. La diminution des zones sablo-vaseuses, au profit de zones sableuses, réduit les habitats et l'abondance de ces gastéropodes, ce qui peut être une des raisons de la diminution des effectifs hivernaux.

MOURONVAL et TRIPLET (1991) constataient que le groupe présent dans la RNN Baie de Somme contenait proportionnellement plus d'oiseaux bagués que celui utilisant l'extérieur de la réserve. Ces auteurs concluaient que les oiseaux locaux constituaient l'essentiel du contingent bagué chaque année au Parc Ornithologique du Marquenterre. L'arrêt du baguage de l'espèce au Parc Ornithologique du Marquenterre rend impossible la confirmation de cette hypothèse.

bas la troisième décade de juillet et la première décade d'août quand les adultes sont encore sur la zone de mue de la mer des Wadden et que les oiseaux de première année sont dispersés principalement dans l'estuaire et des zones arrière-littorales leur offrant des ressources alimentaires. L'effectif tend à augmenter à partir de la fin de ce mois. Un premier pic est atteint en troisième décade d'octobre et l'effectif fluctue ensuite jusqu'au pic hivernal de la troisième décade de décembre.

La situation est différente sur les sites arrière-littoraux (figures 70 à 73). L'effectif de janvier y est moins élevé qu'en février, mars voire avril, en raison de l'installation progressive des oiseaux pour la reproduction. À partir de juin, les oiseaux quittent le site, soit parce qu'ils ont terminé leur reproduction, soit parce qu'ils ont échoué, soit encore parce qu'ils sont nés sur place et doivent désormais rejoindre des zones sur lesquelles les ressources alimentaires sont plus abondantes. La diminution est forte d'août à fin octobre en raison du départ d'une partie des oiseaux vers les zones de mue. Les couples matures, qui se sont déjà reproduits avec succès, ont tendance à

revenir sur leurs zones de nidification en décembre voire, pour les plus précoces, dès novembre, ceci afin de s'assurer que leur territoire ne sera pas conquis par un autre couple.

Le Tadorne de Belon est noté épisodiquement toute l'année en RCFS Authie-Somme, avec un maximum en décembre (42 individus), en raison de mouvements complexes : migrations prénuptiale (15 janvier au 10 mai), liée à une vague de froid (31 décembre au 15 février), de mue (9 juillet) ou postnuptiale (29 juillet au 31 décembre).

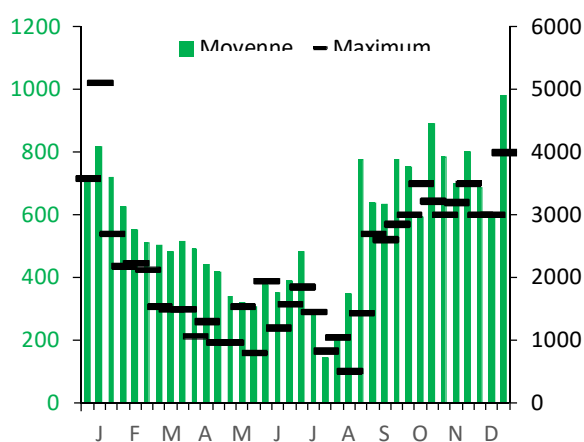


Figure 69 : Tadorne de Belon : Effectifs moyens et maximaux par décennie dans la RNN Baie de Somme (1972-2024)

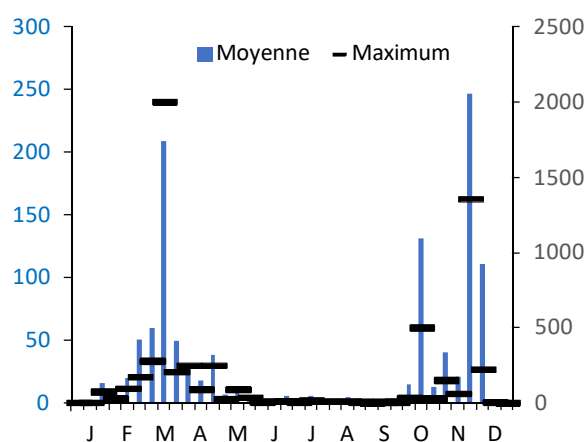


Figure 70 : Tadorne de Belon : Effectifs cumulés et maximaux du Tadorne de Belon dans la RCFS Hâble d'Ault (1976-2024)

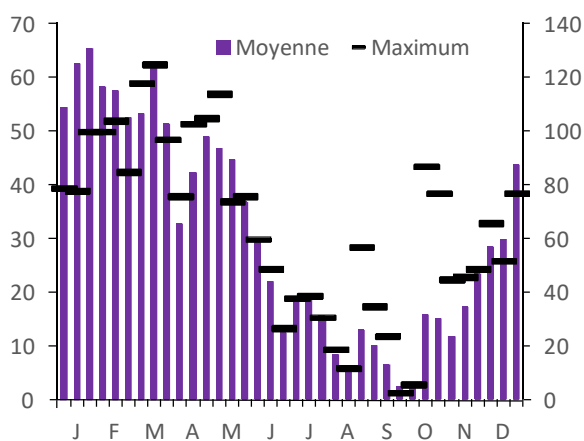


Figure 71 : Tadorne de Belon : Effectifs moyens et maximaux par décennie dans la RCFS Grand-Laviers (2011-2024)

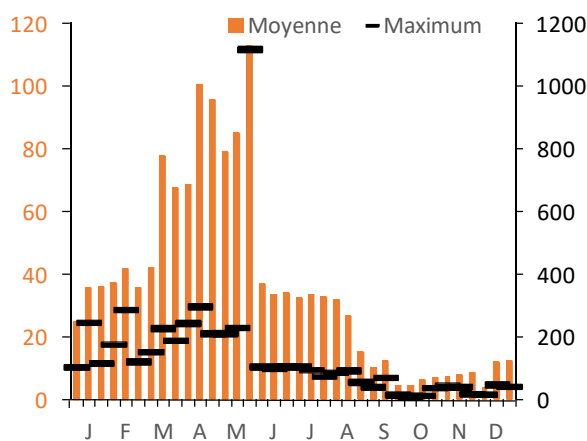


Figure 72 : Tadorne de Belon : Effectifs moyens et maximaux du Tadorne de Belon dans la RCFS de Quend-Fort-Mahon (2000-2024)

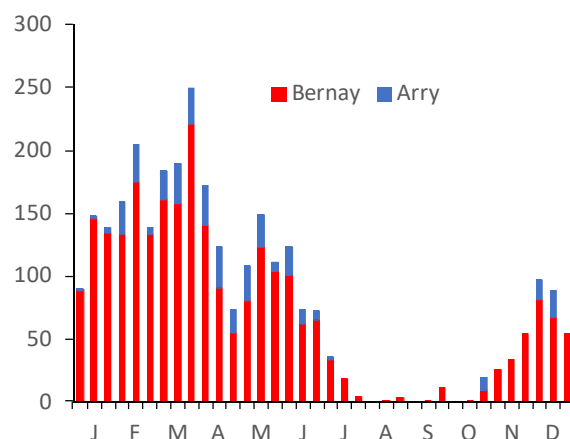


Figure 73 : Tadorne de Belon : Effectif cumulé par décade à Arry-Bernay (2010-2024)

Variations interannuelles

L'effectif maximum de janvier a connu une phase de croissance jusqu'en 1997 quand il a compté pas moins de 16 800 oiseaux (figure 74). Ensuite, il n'a fait que diminuer et passe sous le seuil de 5 000 oiseaux en 2005, malgré quelques années au-dessus de ce seuil. L'effectif moyen de 2005 à 2024 s'établit à 4 892 oiseaux (figure 74). Cette diminution a pour conséquence le passage de l'effectif de janvier en dessous du seuil de 3 000 individus qui caractérise les sites d'importance internationale pour l'espèce, en application du critère 6 de définition des sites Ramsar (figure 75). Cette tendance pourrait ne pas être la même dans l'estuaire de l'Authie où est notée une relative stabilité des effectifs pour les années récentes (RIGAUX, 2007a). Par contre, dans la seule RNN Baie de Somme, l'effectif de janvier est en augmentation, indiquant que le site joue pleinement son rôle de refuge (figure 76).

Une hypothèse séduisante pouvant permettre d'expliquer cette diminution dans l'estuaire pourrait

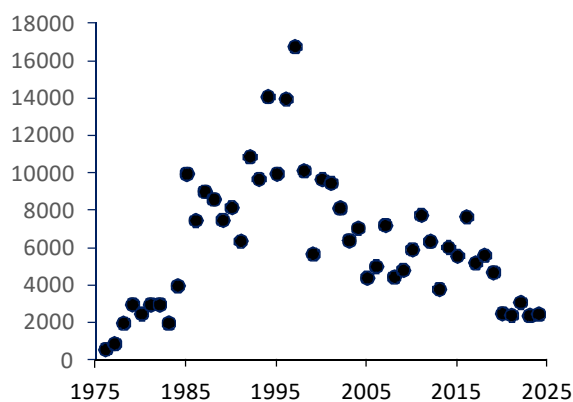


Figure 74 : Tadorne de Belon : Évolution de l'effectif de janvier sur le site dit « estuaires picards » d'après différentes sources dont rapports annuels Wetlands International (1978-2024)

être qu'en janvier il ne resterait pas suffisamment de ressources alimentaires en raison d'une augmentation de leur consommation au cours des mois automnaux. Cependant, les maximaux enregistrés pour les mois d'octobre à décembre sont également en diminution (figure 77), ce qui indique que le problème n'est pas dans une déplétion des ressources en raison d'une pression de prédation élevée, mais plus probablement en raison d'un manque de ressources en lien probable avec l'ensablement de l'estuaire qui réduit les surfaces favorables à *Hydrobia ulvae*, principale proie de l'espèce.

L'autre site, de moindre importance, est la RCFS de Grand-Laviers où la gestion mise en œuvre a permis une évolution spectaculaire de l'effectif en 2013 (figure 78). Il semble cependant qu'il se produit un certain tassement de l'effectif, probablement limité par les ressources alimentaires.

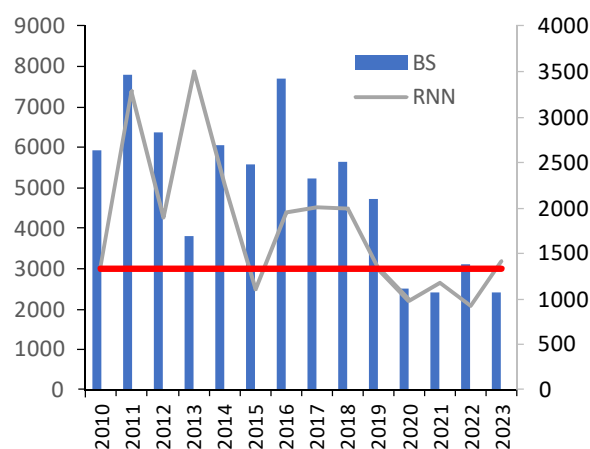


Figure 75 : Tadorne de Belon : Mise en évidence de la perte d'importance de l'estuaire de la Somme pour les stationnements

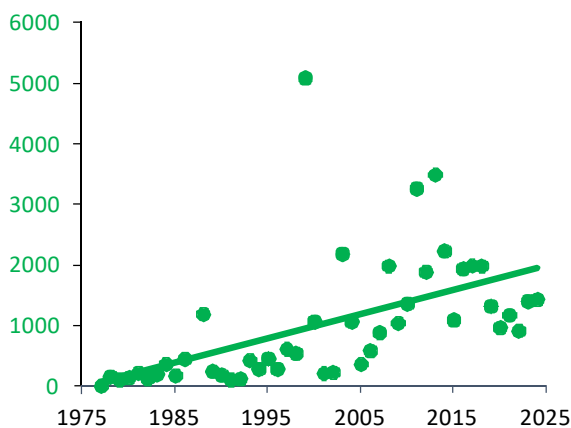


Figure 76 : Tadorne de Belon : Évolution de l'effectif de janvier dans la seule RNN Baie de Somme (1975-2024)

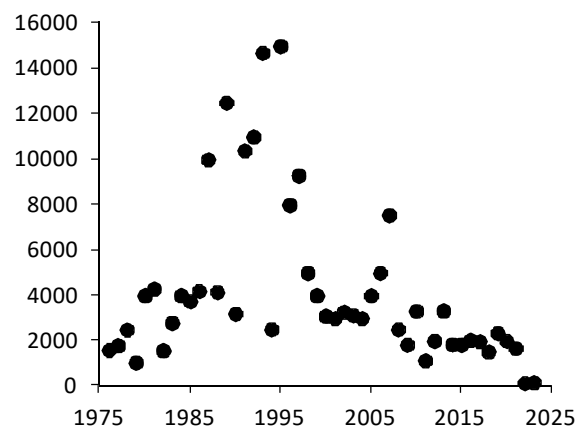


Figure 77 : Évolution de l'effectif maximum des mois d'octobre à décembre dans l'estuaire de la Somme (1975-2024)

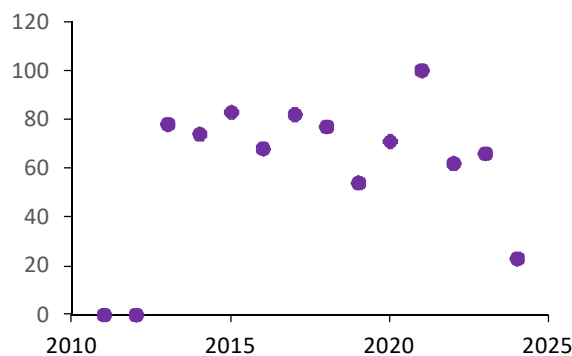


Figure 78 : Tadorne de Belon : Évolution des effectifs de janvier dans la RCFS Grand-Laviers (2012-2024)

Reproduction

Évaluation de l'effectif nicheur

La nidification du Tadorne de Belon dans les dunes du Marquenterre est connue depuis le XIX^e siècle (MARCOTTE, 1860) mais, jusqu'en 1960, aucune estimation chiffrée n'est avancée, si ce n'est l'observation en 1929 de 22 jeunes (BLANCHARD, 1929). OLIVIER (1965) relate l'observation de 6 couples sur le pourtour de l'estuaire de la Somme contre 12 dans l'estuaire de l'Authie tandis qu'ANONYME (1964b) et MARTIN (1973) n'indiquaient que 2 couples pour le sud de l'estuaire de la Somme. À la faveur de la protection de l'espèce en 1962 puis de la création de la réserve de chasse maritime de la Baie de Somme en 1968, la population reproductrice potentielle passe de 15 couples avant 1968 à 50 en 1973, 90 à 100 en 1975, 80 à 120 en 1976, 110 à 150 en 1977, 140 à 150 en 1978 et 1979, 145 à 160 en 1980, 235 en 1981, 250 en 1984 ; chiffres auxquels il faut ajouter, pour l'estuaire de l'Authie, quelques couples à la fin des

années 1970 et 20 à 40 couples au milieu des années 1980 (COMMECY et DUPUICH, 1985 ; COMMECY *et al.*, 1995). Une analyse de l'installation des nicheurs fait apparaître que seul un tiers environ des effectifs cantonnés se reproduit réellement (ÉTIENNE *et al.*, 1987b ; MOURONVAL et TRIPLET, 1991a). Le suivi cartographique des couples a ainsi permis de conclure à la reproduction, en 1991, de 60 à 80 couples pour 170 à 200 couples cantonnés. Depuis cette époque, l'effectif nicheur semble stagner, voire diminuer. L'estimation la plus pertinente à l'heure actuelle est de l'ordre de 40 à 60 couples nicheurs pour l'ensemble de la Plaine Maritime Picarde.

Dans le Parc Ornithologique du Marquenterre, bastion historique de l'espèce, trois raisons ont été invoquées pour expliquer ce déclin (BOULIÈRE, 2016 ; CAZANAS et TRIPLET, 2022) :

- le boisement des sites potentiels de nidification ;
- la baisse des effectifs de Lapins de garenne, et donc de terriers pouvant accueillir les femelles pendant la couvaison ;
- l'augmentation de la prédation par le Renard roux. Ce dernier a été régulièrement observé

Répartition en période de nidification

Jusqu'au début de la décennie 1980, le Marquenterre et plus particulièrement le Parc Ornithologique du Marquenterre ont joué un rôle fondamental dans la conservation et le développement de la population locale. Ainsi, sur 57 nichées étudiées par BOUTEILLER en 1983, 52 ont été notées au Parc Ornithologique du Marquenterre. Les effectifs se sont ensuite effondrés, pour ne plus concerner qu'au maximum 5 couples menant à bien une nichée en 1994. Un redressement est cependant perceptible depuis cette date et l'effectif est passé à 14 couples en 1996 et 18 en 1998 (figure 79). L'effectif nicheur maximum (couples avec au moins un poussin) est enregistré en 2001 (24). Il diminue ensuite jusqu'en 2016 et 2017, puis augmente à nouveau, peut-être en lien avec la mise en place de mesures de contrôle du Renard roux.

L'espèce a également niché en 1994 dans les bassins de décantation de la sucrerie d'Abbeville (DELOISON, 1995) à Grand-Laviers, puis chaque année de 1996 à 1999. Ce site, devenu la RCFS de Grand-Laviers, présente des ressources alimentaires

sur les digues et aux abords des nichoirs artificiels. En effet, si les Tadornes de Belon sont dérangés à plusieurs reprises pendant la prospection des terriers, ils ont pu choisir de quitter le site et de nicher ailleurs.

abondantes et la prédation y est faible, ce qui explique qu'il abrite 9 à 13 couples nicheurs (2013 à 2016) pour une moyenne de 3 à 4 jeunes par couvée à l'envol. Pour une raison encore inconnue, l'effectif nicheur est à la baisse (figure 80). Un suivi précis semble nécessaire pour en comprendre la ou les raisons.

Dans les Bas-Champs de Cayeux (figure 81), TRIPLET (1983a) le donnait nicheur sur le Hâble d'Ault en 1980 et 1981 et 20 ans plus tôt, ROPARS (*in* ANONYME, 1964a) n'y indiquait que deux couples. L'effectif cantonné est passé d'un couple en 1981 à 15 couples en 1985, 25 en 1991 (pour seulement 7 couvées observées) pour culminer entre 35 et 37 en 1994 (TRIPLET *et al.*, 1996b). Les effectifs de couples cantonnés varient cependant selon les années, mais les données sont difficilement interprétables en raison de la couverture géographique qui varie selon les années et surtout selon les observateurs et en raison, également, du manque de données pendant plusieurs années.

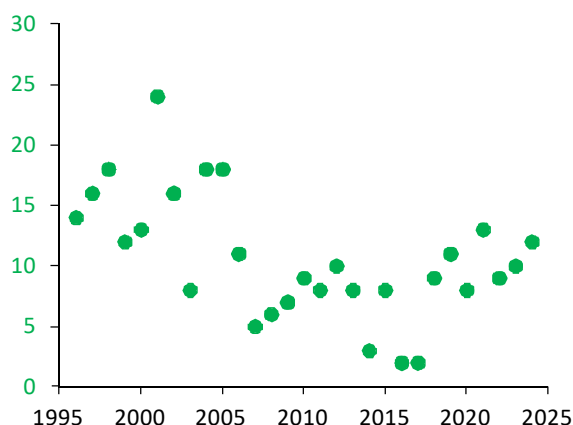


Figure 79 : Tadorne de Belon : Évolution de l'effectif nicheur dans la RNN Baie de Somme (1995-2024)

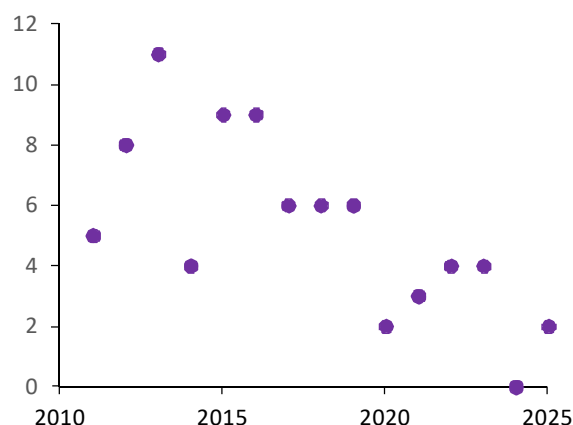


Figure 80 : Tadorne de Belon : Évolution de l'effectif nicheur dans la RCFS de Grand-Laviers (2011-2024)

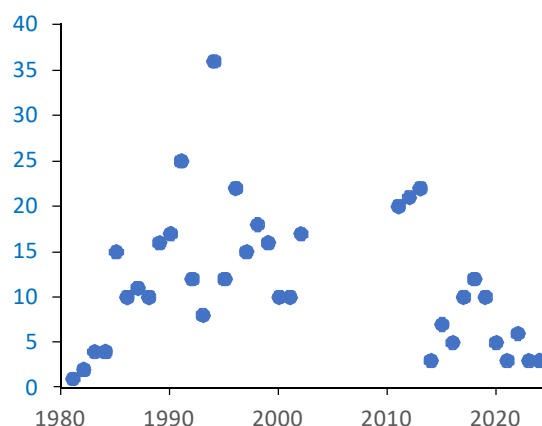


Figure 81 : Tadorne de Belon : Évolution du nombre de couples cantonnés dans les Bas-Champs de Cayeux (d'après MOURONVAL et TRIPLET, 1991a et base de données Syndicat mixte). Cette figure est difficile à interpréter. En effet la zone prospectée ne semble pas identique d'une année à l'autre et il manque des informations (perdus) pour les années 2003 à 2010

En Basse Vallée de la Somme, au début des années 1980, seuls étaient remarquables les stationnements de plusieurs dizaines d'oiseaux. Le nombre de couples nicheurs était de 5 en 1981 (COMMECY *et al.*, 1983) et de 14 à Boismont en 1991. En 1994, 65 couples potentiels ont été dénombrés qui ont ensuite permis de repérer 13 nichées élevées sur place. Cependant, beaucoup d'autres ont dû gagner directement l'estuaire en

raison de l'assèchement rapide des plans d'eau. Le site reste un des moins bien étudiés du littoral malgré sa forte valeur ornithologique, et des données récentes font cruellement défaut. La nidification a été notée dans les marais de Rue pour la première fois en 1977. La reproduction sur la Somme continentale a fait l'objet d'une synthèse probablement à actualiser (RIGAUX, 2006a et b).

Chronologie des installations

Il est nécessaire de distinguer deux cas de figures pour appréhender la chronologie de l'installation des oiseaux sur leurs sites de reproduction, les zones en réserve depuis longtemps et qui ont été pendant des dizaines d'années le bastion de l'espèce (massif dunaire du Marquenterre et Parc Ornithologique du Marquenterre) et les zones colonisées plus récemment (Bas-Champs de Cayeux et Basse Vallée de la Somme). Au Parc Ornithologique du Marquenterre, les premiers oiseaux potentiellement reproducteurs arrivent entre fin novembre et début décembre : 19 novembre en 1991, 5 décembre en 1992 et 3 décembre en 1993. En 1994, des oiseaux sont notés dès le 5 octobre. La distinction entre les oiseaux notés précocement et qui participeront à la reproduction de l'année suivante et les oiseaux trouvant sur le site des conditions de quiétude suffisantes pour y séjourner en dehors des périodes d'alimentation n'est pas évidente et fausse la compréhension de l'installation des oiseaux nicheurs. Il est cependant très net que dès janvier, des oiseaux pouvant prendre part à la reproduction sont en place. Cette installation est très précoce par

rapport au début des années 1970 quand elle se produisait vers la mi-avril (RIBEAU et HÉDIN, 1975). L'installation concerne d'abord des mâles dont on peut se demander s'il ne s'agit pas de célibataires cherchant d'abord un territoire avant de choisir une femelle, comme cela a pu être démontré chez différentes espèces d'Anatidés (ROHWER et ANDERSON, 1988), bien que ce comportement n'ait pas été mis en évidence jusqu'à présent chez le Tadorne de Belon (PATERSON, 1982). En Basse Vallée de la Somme, l'installation paraît de plus en plus précoce au cours de ces dernières années : 26 février en 1991, 1^{er} mars en 1992, 8 février en 1993, 11 février en 1994, 19 décembre 1994 pour la saison de reproduction 1995, 20 décembre 1995 pour la saison de reproduction 1996, ensuite 1^{er} décembre 1998. Cette installation de plus en plus précoce concerne également les Bas-Champs de Cayeux : 26 février en 1991, 27 janvier en 1992, 1^{er} février en 1993, 9 février en 1994, 5 janvier en 1995, 20 décembre 1995 pour la saison de reproduction 1996. Désormais, de nombreux couples sont présents sur les sites de reproduction dès novembre.

Chronologie des éclosions

La chronologie des éclosions (figure 82) indique que la majorité des naissances (77,4 %) se produisent entre la quatrième semaine de mai et la troisième semaine de juin. En dehors de cette période, les naissances peuvent être considérées comme très précoces ou, à l'inverse, très tardives. TRIplet *et al.* (1997a) ont mis en évidence une différence entre les situations au Parc Ornithologique du Marquenterre et à l'extérieur de celui-ci. Le décalage concerne les semaines d'apparition des premiers poussins (en seconde semaine de mai hors Parc Ornithologique du Marquenterre, en troisième semaine de mai à l'intérieur de ce dernier). Il concerne surtout le pic d'éclosions, situé en seconde semaine de juin sur les sites extérieurs au Parc Ornithologique du Marquenterre, en quatrième semaine de juin au sein de celui-ci. Une éclosion très précoce a été notée en quatrième semaine d'avril 1991 dans l'estuaire de l'Authie, ce qui correspond à une ponte complète en quatrième semaine de mars (MOURONVAL et TRIplet, 1991a). Cette nichée situe donc la date d'envol la plus précoce entre le 10 et le

15 juin. Avant cette donnée, la date de ponte la plus précoce était du 10 avril, puis du 16 avril 1976 (SUEUR, 1982a).

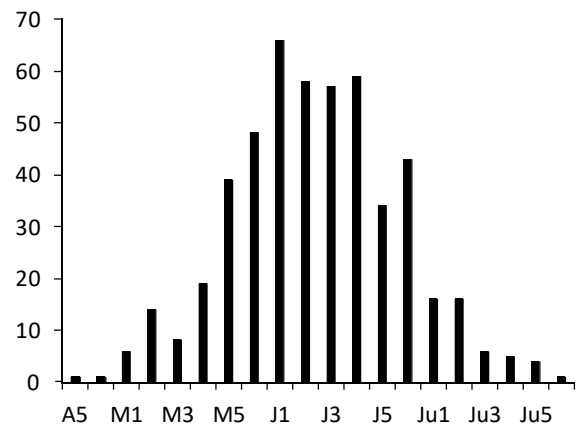


Figure 82 : Tadorne de Belon : Chronologie des éclosions (n = 501 couvées analysées) (1990-2024)

Succès de la reproduction

La taille moyenne des couvées calculée les 7 premiers jours après la naissance s'élève à $6,8 \pm 2,9$ poussins pour 501 couvées analysées de 1990 à 2011 (figure 83). En 1978, la taille moyenne de 15 couvées s'élève à 6,4 pulli par couple (DUPUICH *et al.*, 1978). Cette valeur est comparable à celles fournies par Claude BOUTEILLER en 1981 (7,5), par Richard BOUTEILLER en 1983 (7,9), par SUEUR en 1982 (7,48

$\pm 3,63$) ; ainsi qu'à des données fournies par MOURONVAL et TRIplet (1991) pour 1981 et 1982 ($7,2 \pm 3,5$ poussins par couple dans la semaine qui suit l'éclosion). En 1998, 18 familles observées dans la RNN Baie de Somme ont fourni 7,56 pulli par couvée.

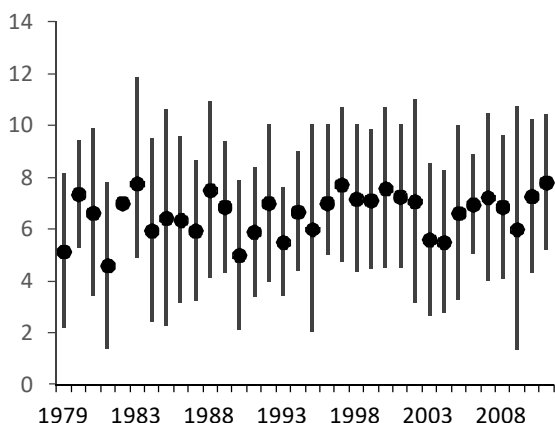


Figure 83 : Tadorne de Belon : Évolution de la taille des couvées (1990-2011)

Le succès à l'envol est difficile à déterminer. En effet, une partie des couvées a tendance à se regrouper en crèches, notamment dans l'estuaire de la Somme, ce qui ne permet pas de suivre chacune d'elles. En 1991, 17 nichées ont été observées



jusqu'à l'envol ou à quelques jours de celui-ci. Le nombre d'oiseaux par nichée s'élève à $6,05 \pm 3$ juvéniles, ce qui correspond à une perte de 15 % entre l'éclosion et l'envol. SUEUR (1982a) fournit un pourcentage égal à 26,5 % pour le Parc

Ornithologique du Marquenterre. Le succès à l'envol a également pu être calculé de 2017 à 2021. L'année 2018 présente le plus fort succès reproducteur (7,7 jeunes à l'envol/couple) et le plus fort nombre moyen de jeunes à l'éclosion par couple (10,4). L'année 2021 a été celle avec le plus grand nombre de couvées et de jeunes à l'éclosion. L'année 2019 a présenté le plus de jeunes à l'envol (Tableau I).

Tableau I : Tadorne de Belon : Succès de la reproduction sur le Parc Ornithologique du Marquenterre de 2017 à 2021 (CAZANAS et TRIPLET, 2022)

	2017	2018	2019	2020	2021
Couvées	3	7	11	8	15
Jeunes à l'éclosion	26	73	74	74	151
Jeunes à l'envol		54	57	12	51
Pourcentage de jeunes à l'envol		73,97	77,93	16,2	33,77
Succès reproducteur		7,71	5,18	1,50	3,40
Nombre moyen de jeunes par couples	8,7	10,4	6,7	9,3	10,1

Comportement

Le mâle semble défendre un territoire plutôt à proximité du lieu d'alimentation que du nid. En effet, la femelle couve dans le terrier pendant des jours entiers et le mâle s'occupe de la défense du territoire de nourrissage et de la femelle lors de ses sorties pour s'alimenter. Ces comportements impliquent un couple solide dont les membres ne s'éloignent pas l'un de l'autre. Le mâle doit reconnaître sa femelle de loin et au cri et ne s'intéresser qu'à sa défense (ENGLÄNDER et BERGMANN, 2000). Le mâle est en alerte en nage pendant que la femelle s'alimente. Pendant la période de nidification la femelle semble « décider » des activités pendant que le mâle la surveille, prêt à la défendre. En effet, plus la femelle prend du temps pour ses besoins vitaux, plus le nid a des chances d'être détruit par un prédateur.

Les mâles sont agressifs envers les autres mâles et des individus d'autres espèces dans 21 % des cas d'agressivité. 31 cas d'agressivité envers d'autres anatidés ont été recensés. Les femelles ne se sont montrées agressives qu'envers les Foulques macroules et les Mouettes rieuses (CAZANAS et TRIPLET, 2022). Ces données diffèrent de celles relevées par RICHARD et TRIPLET (2001), qui faisaient apparaître une agressivité des femelles envers les autres espèces plus diversifiée et plus importante. Ces différences peuvent être dues au faible nombre de cas d'agressivité interspécifique observé en 2019. Les anatidés, notamment les Canards colverts et les Sarcelles d'été, semblent fuir après l'agression. *A contrario*, aucun cas d'agressivité d'un anatidé envers un Tadorne de Belon n'a été recensé. Les Tadornes de Belon se montrent également agressifs envers des Avocettes élégantes et des Mouettes rieuses (figure 84). L'espèce subissant le plus d'agressivité de la part des Tadornes de Belon est l'Avocette élégante (26 cas),

ce qui est en accord avec les résultats de RICHARD et TRIPLET (2001). Notons qu'après une attaque de Tadorne de Belon, l'Avocette élégante peut riposter ou se décaler de quelques mètres mais ne fuit qu'une fois sur huit. Vient ensuite dans la fréquence des attaques par le Tadorne de Belon, la Mouette rieuse. Celle-ci fuit une fois sur trois et a été observée trois fois attaquant en premier un Tadorne de Belon (CAZANAS et TRIPLET, 2021a).

Les cas d'agressivité de femelles sur d'autres espèces n'ont été observés que pour les Foulques macroules et les Mouettes rieuses.

Les comportements agressifs entre les Tadornes de Belon peuvent être une conséquence du sex-ratio déséquilibré et un facteur limitant le succès de leur reproduction (TRIPLET *et al.*, 1997). Ce déséquilibre peut mener notamment à des copulations impliquant plusieurs mâles pour une seule femelle (ANONYME, 1981). Ces copulations affaiblissent les femelles, diminuent leur vitalité et augmentent leur mortalité. Les femelles risquent de se noyer ou d'être écrasées au sol. En avril 2019, une femelle a été aperçue boitante et déplumée au niveau de la tête, conséquence probable de la violence d'un mâle ou d'une agression collective. D'autre part, l'excès de mâles empêche la formation de couples solides à cause de l'agressivité des mâles célibataires (ANONYME, 1993). Les couples sont contraints de choisir leur territoire en fonction des oiseaux non nicheurs, évitant les mâles célibataires. Les conflits autour des terriers épuisent les femelles, ce qui peut entraîner l'abandon des œufs ou une reproduction tardive. Les femelles éprouveraient alors des difficultés à mener à bien la nidification.

L'agressivité évolue en fonction de l'âge des poussins. Les 460 cas datés en fonction de la

croissance des oiseaux indiquent une tendance à la diminution à partir de 30 jours (figure 85). Cependant, la courbe représentative n'est pas significative au plan statistique (R^2 corrigé = 0,36 ; $P = 0,067$). Les relations agressives dépendent en fait probablement autant de l'âge des poussins que de différents facteurs, notamment l'attention portée aux oiseaux et la densité de nichées présentes sur le site d'observation (PATERSON, 1982), élément qui n'a pas été mesuré par RICHARD et TRIPLET (2001).

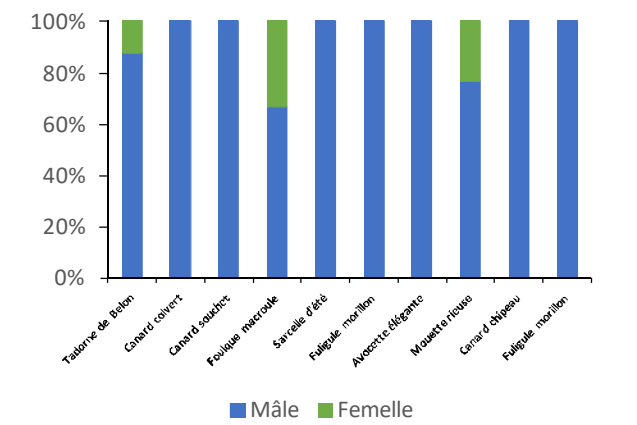


Figure 84 : Tadorne de Belon : Répartition des cas d'agressivité sur les différentes espèces en fonction des sexes

Régime alimentaire

Le petit gastéropode *Hydrobia ulvae* constitue la base de l'alimentation de l'espèce (DUHAMEL, 1979). Celle-ci peut cependant consommer également du naissain de Coques communes de quelques millimètres au cours des mois d'été (TRIPLET, 1988b). La technique alimentaire la plus utilisée est le « *up-ending* », représentée par

Masse

D'après ÉTIENNE et TRIPLET (1991a), la masse des oiseaux dépend à la fois du sexe et de l'âge. Les adultes présentent la masse la plus

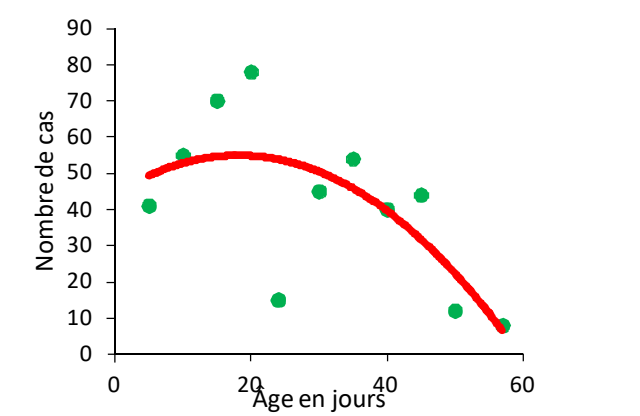


Figure 85 : Tadorne de Belon : Évolution du nombre de cas d'agressivité en fonction de l'âge des poussins (extrait de RICHARD et TRIPLET, 2001)

61 % des prises alimentaires en 2019 et 53,39 % en 2021. Ceci suggère la préférence des Tadornes de Belon pour les invertébrés de fond plutôt que les proies de surface. La technique la moins utilisée est le « *scything/dabbling* », qui permet de consommer des végétaux ou de filtrer l'eau (CAZANAS et TRIPLET, 2021b).

importante. Ils sont suivis des immatures puis des oiseaux de première année (tableau II).

Tableau II : Tadorne de Belon : Masses moyenne et extrêmes (en grammes) pour chaque catégorie d'âge et de sexe au cours des différents mois hivernaux

	F. 1 ^{re} année	F. immature	F. adulte	M. 1 ^{re} année	M. immature	M. adulte
Octobre	845 (700-1100)			1 050 (750-1250)		
Novembre	825 (525-1085)			1055 (810-1285)	1190	1175 (950-1415)
Décembre	840 (645-705)	920 (770-1180)	945 (630-1320)	1055 (810-1390)	1125	1255 (1060-1540)
Janvier	815 (610-1020)	915 (520-1000)	955 (660-1200)	1080 (900-1300)	1240 (950-1565)	1265 (950-1605)
Février	830 (655-1050)	940 (780-1140)	920 (630-1070)	1095 (900-1230)	1240 (1100-1425)	1270 (940-1475)

Âge ratio

En 1993, le nombre de jeunes oiseaux dans les groupes fréquentant la RNN Baie de Somme a été abordé pendant différentes décades d'août à décembre. Une nette diminution des effectifs de cette classe d'âge a pu être mise en évidence. Si ces données ne peuvent être généralisées tant d'un point de vue spatial que temporel, en raison de la possible répartition différente des classes d'âge au cours de la période hivernale, elles ne fournissent pas moins une bonne indication de l'évolution du groupe utilisant prioritairement la réserve pendant la période hivernale (figure 86).

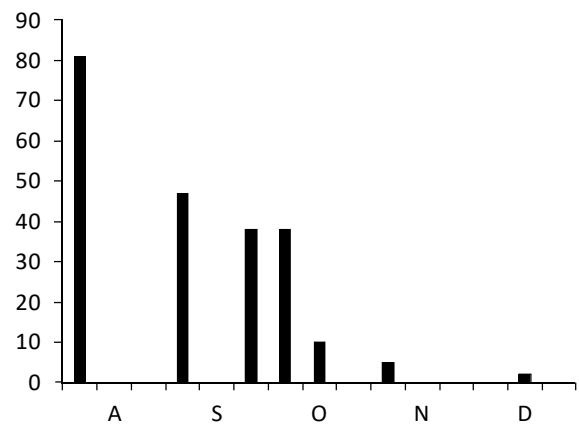


Figure 86 : Tadorne de Belon : Évolution du pourcentage de jeunes oiseaux dans les groupes utilisant la RNN Baie de Somme de la fin de l'été à l'automne 1993

Mortalité

La mortalité des canetons au Parc Ornithologique du Marquenterre est dépendante de différentes causes. Le Renard roux peut se nourrir d'œufs, de jeunes, voire même de femelles sur le nid (RIBEAU et HÉDIN 1975) ainsi que d'oiseaux capturés sur le reposoir (un cas observé). Des Goélands argentés peuvent également capturer des pulli (ANONYME, 1981 ; P. CARRUETTE). Ces pertes précoces peuvent s'expliquer par des nichées trop grandes pour la mère qui ne peut tous les réchauffer ou par une météo défavorable. Le Goéland argenté est capable de capturer nombre de poussins.

La capture de jeunes Tadornes de Belon a longtemps été une activité régulière, dénoncée dès 1965 par ROPARS, cité par MOURONVAL et TRIPLET (1991a), à une époque où les rares couples présents pouvaient difficilement supporter un tel traitement. Le ramassage s'est ensuite poursuivi pour ravitailler

des collections tant françaises qu'étrangères et a certainement concerné, au moins certaines années, 200 à 300 poussins. Ce braconnage semble s'estomper à la fin des années 1990.

Plus de 3 550 Tadornes de Belon ont été bagués sur le Parc Ornithologique du Marquenterre de 1973 à 2012 (TRIPLET *et al.*, 1996b). 47 fiches de reprises indiquent la cause exacte de la mort : 11 cas de botulisme (Allemagne et Pays-Bas), 8 cas par prédateur naturel (Autour des palombes, Renard roux, rapace indéterminé aux Pays-Bas), 4 par vague de froid. 16 sont tirés illégalement dont 11 dans la Somme, 3 dans des départements côtiers et un mâle aux Pays-Bas et en Algérie. Le reste sont des causes plus anecdotiques : véhicule (1), câble (1), hydrocarbures (3), filet de pêche au Danemark (2) et chien (2).

Exigences écologiques

Sur le littoral, le Tadorne de Belon est considéré comme typique des massifs dunaires où il recherche les terriers de Lapins de garenne dans lesquels les nids sont installés. Ce type de milieu est l'élément essentiel dans le Marquenterre. ROPARS (cité par MOURONVAL et TRIPLET, 1991) notait qu'avant la création de la réserve de chasse de la Baie de Somme, en 1968, l'espèce bénéficiait d'un

minimum de dérangements dans ce seul secteur et pouvait y élever ses nichées jusqu'à leur envol, sans craindre la prédation humaine. Les dérangements seraient un facteur important intervenant dans la répartition des oiseaux. Ce facteur est également la raison de la dislocation de familles sur les sites très utilisés par des activités récréatives.

Anomalies pigmentaires

Le 6 mai 1992, au Parc Ornithologique du Marquenterre, une femelle se distingue de ses congénères par sa coloration anormale. Le fond du plumage est blanc et la bande pectorale est rousse comme chez tout autre Tadorne de Belon mais la

tête, la partie supérieure du cou, les bandes dorsales et la bande ventrale habituellement noires sont d'une couleur beige clair. Le bec est entièrement rose alors que l'onglet est toujours noir et que cette coloration

déborde de celui-ci et est également présente au niveau des narines chez les femelles (SUEUR, 1998b).

Le 1^{er} septembre 1999, dans l'estuaire de la Somme, un juvénile leucistique partiel est repéré. Il présente une tête blanchâtre avec un petit collier beige tandis que le reste du plumage est blanc à l'exception de la petite plage rousse des rémiges secondaires. Les pattes et le bec sont rose pâle.

Hybrides

Tadorne à tête grise × Tadorne de Belon

Un mâle échappé de captivité de janvier au 2 mars 1987 puis du 5 novembre 1987 au 5 janvier 1988 dans l'estuaire de la Somme.

Tadorne d'Australie × Tadorne de Belon

Le 15 février 2001, un individu entièrement blanc sans la moindre autre trace de pigmentation tant au niveau de la tête, de la ceinture pectorale, du ventre ou des ailes est noté au Hourdel. Il n'a pas été possible de vérifier si la couleur des pattes et des yeux permettait de considérer qu'il s'agissait réellement d'un albinos (MONTEL, 2002a).

Un mâle échappé de captivité les 9 et 11 février 1981 dans l'estuaire de la Somme et au Parc Ornithologique du Marquenterre (SUEUR, 1995).

Tadorne de paradis × Tadorne de Belon

1 probable hybride noté avec des groupes de Tadornes de Belon les 20 février, 15 mars et 27 mai 2014.

TADORNE CASARCA *Tadorna ferruginea*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur exceptionnel, migrateur et échappé de captivité											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		Annexe I		NA					

Se reproduit du sud-est de l'Europe à la Mongolie, sur Fuerteventura (Canaries), dans le nord-ouest de l'Afrique et les massifs montagneux de l'Éthiopie. En hiver, se répand jusque dans le sud de l'Inde et l'Asie du Sud-Est. Introduit en Suisse. Sa population hivernant en Europe est comprise entre 24 100 et 64 300 oiseaux, et est en augmentation (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



Les premières mentions concernent un juvénile tué en 1905 au Crotoy et un individu tué en 1976 dans les environs de Noyelles-sur-Mer. Il faut ensuite attendre 1979 avec un individu présent du 22 au 26 décembre dans l'estuaire de la Somme (SUEUR, 1979a).

Le maximum connu est de 38 oiseaux le 24 juillet 2022 dans le Parc Ornithologique du Marquenterre. Rares sont les observations en janvier et février et ce n'est qu'à partir de début mars que le nombre d'oiseaux cumulés commence à augmenter, puis il diminue progressivement à part une légère reprise en troisième décennie d'août. Cette courbe est étrange car si tous les oiseaux étaient échappés de captivité, les variations des stationnements devraient être aléatoires et ne pas présenter une telle courbe en cloche qui montre que le maximum de déplacements des oiseaux se situe en période estivale (figure 87).

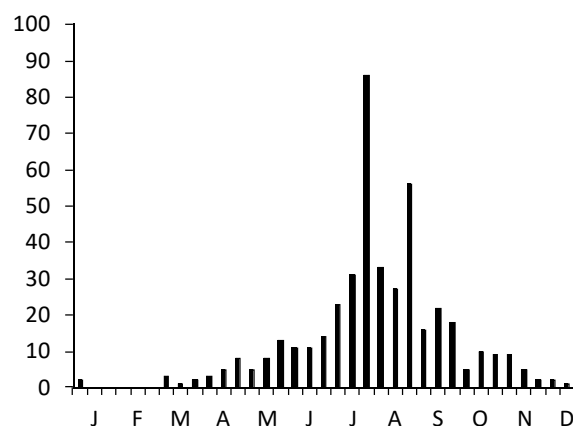


Figure 87 : Tadorne casarca : Nombre de contacts cumulés par décade sur la Plaine Maritime Picarde (1979-2024)

TADORNE À TÊTE GRISE *Tadorna cana*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Échappé de captivité											
Monotypique											
Statut UICN en France			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			-			NA		

Cette espèce niche du centre de la Namibie et du sud-est du Botswana à l'Afrique du Sud.

Statut local



Le Tadorne à tête grise a fait l'objet de cinq observations dans la RNN Baie de Somme : une femelle le 4 octobre 1988, un mâle le 4 novembre 1998, un individu le 21 septembre 2009, un du 6 au 14 septembre 2015 et un le 10 septembre 2016. Un individu est présent du 4 au 11 août 2004 à Fort-Mahon.

TADORNE D'AUSTRALIE *Tadorna tadornoides*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Échappé de captivité											
Monotypique											
Statut UICN en France			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			-			NA		

Se reproduit en Australie

Statut local



Quelques observations ont été réalisées : 1 individu le 11 janvier 1998 à Cayeux-sur-Mer, puis, dans l'estuaire de la Somme, 2 le 12 janvier 2008, 1 les 10 et 24 février 2008 et 1 les 16 et 17 janvier 2011. 1 le 31 mai 2011 à Ponthoile (BAVEREL *et al.*, 2012b).

TADORNE DE PARADIS *Tadorna variegata*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Échappé de captivité											
Monotypique											
Statut UICN en France			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			-			NA		

Se reproduit en Nouvelle-Zélande.

Statut local



Une femelle immature est notée du 18 mai au 10 juillet 1989 dans la RNN Baie de Somme (SUEUR, 1996a). Un oiseau est vu, en 2014, du 20 février au 15 mars, puis le 27 mai.

CANARD MUSQUÉ *Cairina moschata*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Échappé de captivité											
Monotypique											
Statut UICN en France			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			-			NA		

Se reproduit du Mexique à l'Uruguay et au Pérou. Niche en Belgique (région de Bruxelles) où il a été introduite.

Statut local



Quelques données d'individus de cette espèce, appelée parfois Canard muet, au phénotype plus ou moins sauvage, mais très probablement issus de captivité, ont été obtenues : une femelle début juillet 2006 sur le front de mer de Mers-les-Bains et une femelle les 8 et 11 décembre 2015 à Grand-Laviers (SUEUR *et al.*, 2016). À ces données récentes peut s'ajouter la capture d'une femelle adulte le 1^{er} décembre 1886 au Crotoy.

CALLONETTE À COLLIER NOIR *Callonetta leucophrys*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Échappé de captivité											
Monotypique											
Statut UICN en France			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			-			NA		

Peuple une partie du centre de l'Amérique du Sud (Bolivie, Paraguay, Uruguay, Brésil et Argentine).

Statut local



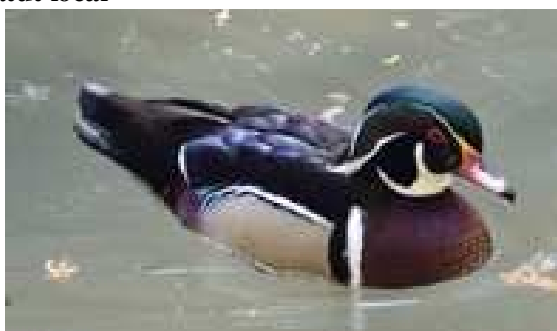
Un mâle est observé du 29 juin au 20 août 2004 à Grand-Laviers (Somme).

CANARD CAROLIN *Aix sponsa*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur exceptionnel surtout échappé de captivité											
Monotypique											
Statut UICN en France		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		-		-		NA					

Se reproduit dans l'ouest, le centre et le sud-est de l'Amérique du Nord ainsi qu'à Cuba. La plupart des mentions françaises doit concerner des oiseaux échappés de captivité mais une origine sauvage de certains individus est possible.

Statut local



Le Canard carolin ne fait l'objet que de la mention d'une femelle trouvée mourante le 23 octobre 1983 à Fort-Mahon.

CANARD MANDARIN *Aix galericulata*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur exceptionnel, migrateur, hivernant et échappé de captivité											
Monotypique											
Statut UICN en France		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		-		NA					

Niche dans l'extrême est de la Sibérie, sur l'île de Sakhaline, dans le nord-est de la Chine, en Corée et au Japon. Les populations continentales hivernent dans le sud de la Chine. Cet oiseau a été introduit en Grande-Bretagne, dans le centre de l'Europe et aux USA.

Statut local



Une première donnée concerne un mâle en première décade de mai 1980 au Crotoy. Deux mâles en mue sont présents du 21 au 29 septembre 1993 dans la RNN Baie de Somme. Deux autres données de mâles sont ensuite disponibles pour ce même site : un le 10 décembre 1994 et un du 15 janvier au 5 février 1995 paradant auprès d'un Canard colvert femelle le 15 janvier. Une trentaine d'oiseaux ont été signalés sur le littoral au cours de l'automne 1997 et ont fait l'objet de divers prélèvements cynégétiques. Puis une femelle est notée le 31 mars 2017, 1 mâle le 10 octobre 2023, 1 femelle le 26 août 2024. Un mâle est observé du 2 au 18 avril 2020 sur la RCFS de Grand-Laviers.

CANARD À CRINIÈRE *Chenonetta jubata*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Échappé de captivité											
Monotypique											
Statut UICN en France			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			-			NA		

Peuple la Tasmanie, l'est et le sud-ouest de l'Australie.

Statut local



D'origine captive, le Canard à crinière, ou Chenonette à crinière, a fait l'objet de deux observations en RNN Baie de Somme : un mâle du 15 au 31 juillet 1998, puis une femelle ou immature du 9 septembre 2007 au 25 juin 2008.

MARMARONETTE MARBRÉE *Marmaronetta angustirostris*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Échappée de captivité (accidentelle ?)											
Monotypique											
Statut UICN en France			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
RE			Espèce protégée			Annexe I			NA		

N'est représentée que par des populations très clairsemées de l'Afrique du Nord et du sud de l'Europe jusqu'à la mer d'Aral.

Statut local



de Cayeux le 25 septembre 1981 ne portait aucune trace de captivité (G. BECQUET). La mention d'un juvénile tué dans l'estuaire de la Somme le 17 septembre 1981 se rapporte très probablement à la même donnée, bien que l'hypothèse que deux oiseaux aient été tués à une semaine d'intervalle ne puisse être exclue. La première donnée d'un oiseau au Parc Ornithologique du Marquenterre concerne un individu présent du 17 au 21 août 2021, porteuse d'une bague jaune non lisible, ce qui atteste de son origine captive.

Un mâle de cette espèce, autrefois appelée Sarcelle marbrée, tué sur une mare des Bas-Champs

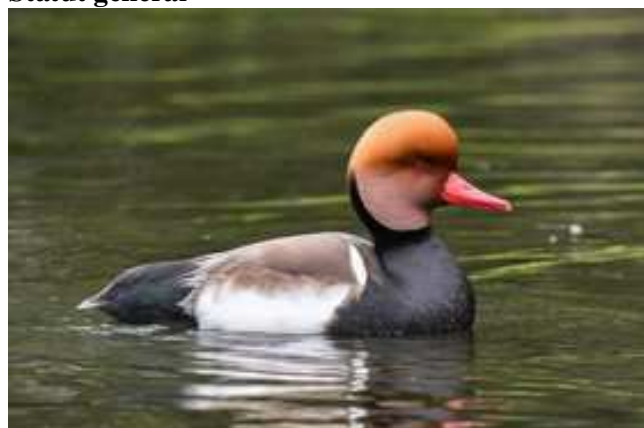
NETTE ROUSSE *Netta rufina*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse et migratrice rare, hivernante exceptionnelle											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce chassable			Annexe IIB			RE*		

Commune dans l'est de l'Europe et en Asie. Elle est moins abondante en Europe occidentale où son bastion principal est le sud de la France. La population européenne compte entre 103 000 et 645 000 oiseaux et semble stable (STANEVA et BURFIELD, 2017).

* diffère de la liste Hauts-de-France

Statut général



La Nette rousse a toujours eu un statut d'espèce rare, même si elle a souvent été notée dans la plaine maritime picarde, 3 ayant par exemple été tuées entre le 20 et le 25 juillet et 1 le 9 septembre 1956 dans l'estuaire de la Somme (ROPARS, 1956). Les observations concernent la migration pré-nuptiale, de fin mars à début mai (figure 88). Après une période estivale pendant laquelle l'espèce se montre discrète, des oiseaux sont observés au cours du passage post-nuptial qui dure de début septembre à fin novembre. Seules quelques données ont été obtenues en hiver (mois de décembre à février).

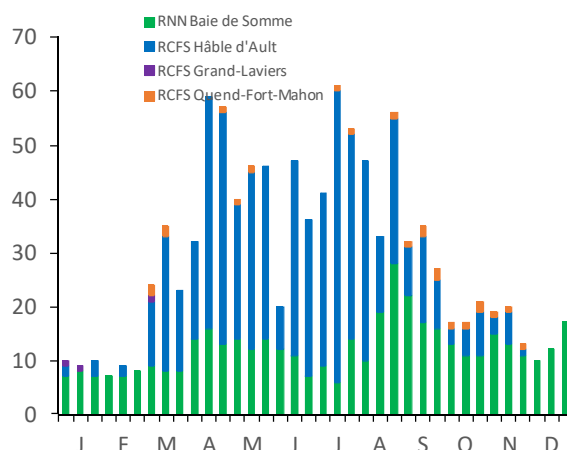


Figure 88 : Nette rousse : Effectifs cumulés par décennie sur les différents sites (1974-2024). N. B. : le nombre d'années d'observation varie : 1973 à 2024 pour RNN Baie de Somme et RCFS Hâble d'Ault, 2012 à 2024 pour RCFS Grand-Laviers et 2000-2024 pour RCFS Quend-Fort-Mahon, ce qui pourrait être interprété comme conduisant à une surprésentation des deux premiers sites. Cependant, par expérience, les observateurs savent que les Nettes rousses sont essentiellement, y compris pour la période récente, notées sur les deux premiers sites

Reproduction

L'année 1983 restera marquée par une série d'événements curieux relatifs à cette espèce. Un couple fut noté au Hâble d'Ault pendant les mois de juin et juillet (J.-C. ROBERT). Une femelle et un pullus sont observés le 18 juillet. Les observations

des jours suivants permirent de mettre en évidence que la femelle était éjointée et s'était échappée d'un proche marais privé (R. BOUTELLER et P. TRIPLET). Cependant, huit jeunes de l'année sont notés le 22 août de cette même année sur une mare proche du

Hâble d'Ault, ce qui peut attester d'une origine sauvage (G. BECQUET). Au printemps 1999, le stationnement prolongé de plusieurs oiseaux (jusqu'à 6), dont 2 couples, a de nouveau laissé espérer une reproduction qui n'a cependant pas pu être mise en évidence. SUEUR *et al.* (2004) ont clarifié le statut de reproducteur de l'espèce. La reproduction est possible en 1997, avec la présence au maximum de 5 mâles et 3 femelles sur la RCFS du Hâble d'Ault. Elle est également notée sur ce site en 2003 et 2004 avec, cette dernière année, au moins 4 femelles ayant produit des jeunes. Elle est de nouveau notée en 2009, avec 15 oiseaux dont quelques canetons le 22

mai (PICARDIE NATURE, 2011). La présence de cette micro-population avait incité les gestionnaires du site à interdire le tir de cette espèce dans les installations cynégétiques appartenant au Conservatoire du Littoral. L'espèce a cependant cessé de se reproduire sur le site en 2013. Ailleurs sur le littoral, en 2002, un couple aurait niché dans le massif du Marquenterre (SUEUR et POIRON, 2005). En 2016, un couple s'est reproduit avec succès dans le marais du Crotoy. En 2018 au Parc Ornithologique du Marquenterre, une femelle est accouplée avec un mâle de Fuligule milouin les 30 avril, 2 et 12 mai. Elle est revue le 14 juin sans suite.

NETTE DEMI-DEUIL *Netta peposaca*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Échappée de captivité											
Monotypique											
Statut UICN en France		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		-		-		NA					

Niche en Amérique du Sud.

Statut local



Un mâle a été tué à la chasse, fin août 1981, dans l'estuaire de l'Authie (G. BECQUET). Deux oiseaux ont été notés le 16 mai 2014 au Hâble d'Ault.

FULIGULE MILOUIN *Aythya ferina*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
VU			Espèce chassable			Annexes IIA IIIB			EN		

Niche de l'Europe occidentale au centre de l'Asie, au sud de la Sibérie et au nord de la Chine. Il hiverne dans l'ouest de l'Europe, le nord et l'est de l'Afrique, en Inde et dans le sud et l'est de l'Asie. Ses effectifs hivernant (510 000 à 1 140 000 oiseaux) et reproducteur (198 000 à 285 000 couples) sont en diminution (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



Dans la RNN Baie de Somme (figure 89), l'effectif est stable, au-dessus de 50 oiseaux, de la deuxième décennie de décembre à la deuxième décennie de janvier. Il ne diminue fortement qu'à partir de la deuxième décennie de février puis il atteint son minimum de mi-avril à mi-mai quand ne restent visibles que quelques mâles non reproducteurs, voire parfois quelques femelles non reproductrices ou ayant échoué précocement leur tentative de reproduction. Un petit mouvement se dessine de mi-mai à fin juin, puis l'effectif se stabilise jusqu'en première décennie d'octobre. Les arrivées d'hivernants suivent alors une évolution régulière.

Le Hâble d'Ault est longtemps demeuré le bastion local de cette espèce. Elle était une des plus typiques de ce grand plan d'eau qui accueillait la quasi-totalité des effectifs hivernants dans les années 1970. Les effectifs moyens y sont stables de la mi-novembre à la deuxième décennie de janvier (figure 90). Ils diminuent ensuite jusqu'en troisième décennie de mars, puis, comme pour le site précédent, l'effectif est au plus bas entre la troisième décennie d'avril et la mi-mai. Un petit mouvement se dessine alors, signe probable d'un déplacement vers les zones

de mue. De la troisième décennie d'août à la troisième décennie de septembre, l'effectif présente une nouvelle période de valeurs peu élevées. Ensuite, les hivernants arrivent et l'effectif semble se stabiliser entre la troisième décennie de novembre et la deuxième décennie de janvier.

Sur la RCFS de Grand-Laviers (figure 91), l'effectif est à son plus haut entre la deuxième décennie de janvier et la deuxième décennie de mars. Puis il diminue avec le départ des oiseaux et ne restent que quelques nicheurs locaux. L'effectif est à son minimum lors de la dernière décennie de septembre et de la première décennie d'octobre, puis les hivernants parviennent progressivement sur le site.

La situation est assez semblable sur la RCFS Quend-Fort-Mahon-Plage avec un effectif élevé de la première décennie de janvier à la troisième décennie de février (figure 92). Après une période de moindre présence en avril-mai, un petit mouvement est perceptible en juin et début juillet, avant une forte augmentation à partir de la deuxième décennie de septembre et une stabilisation de l'effectif jusqu'en deuxième décennie de novembre, suivie par une diminution en décembre.

Une seule donnée de Fuligule milouin est connue en RCFS Authie-Somme avec 26 individus en vol vers le Sud en 2 h le 15 novembre 2000.

Enfin, sur les petits sites de Arry et Bernay, le pic cumulé se situe en deuxième décennie de février. Il reste peu d'oiseaux sur ces sites jusqu'en deuxième décennie de juin et les retours sont notés à partir de la première décennie de septembre (figure 93).

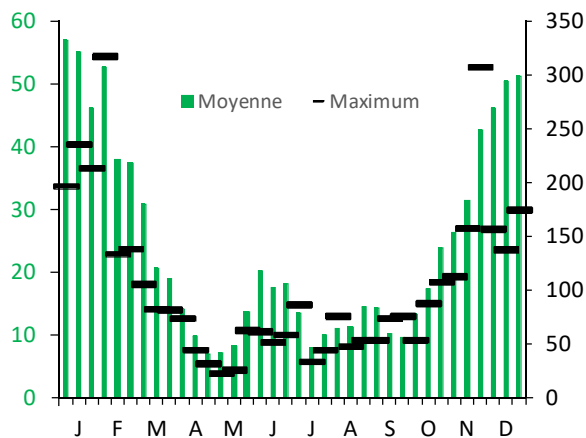


Figure 89 : Fuligule milouin : Effectifs moyens et maxima par décade dans la RNN Baie de Somme (1976-2024)

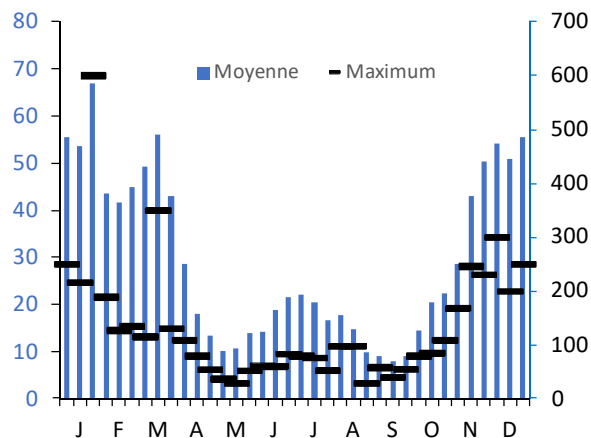


Figure 90 : Fuligule milouin : Effectifs moyens et maxima par décade dans la RCFS Hâble d'Ault (1972-2024)

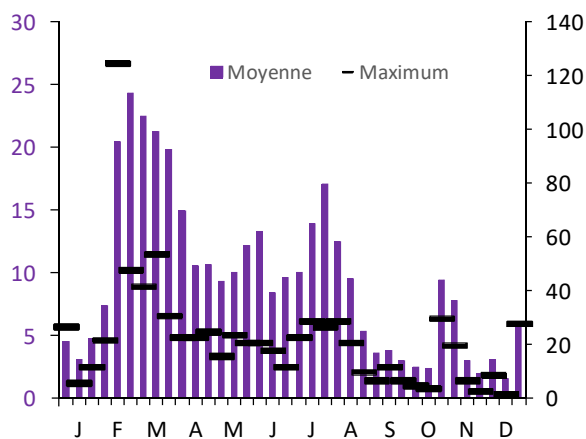


Figure 91 : Fuligule milouin : Effectifs moyens et maxima par décade dans la RCFS Grand-Laviers de (2011-2024)

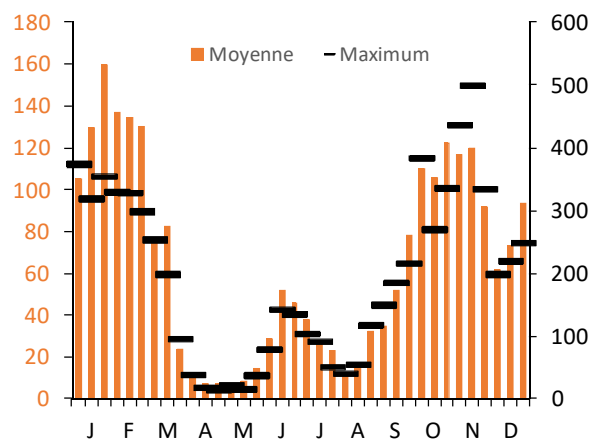


Figure 92 : Fuligule milouin : Effectifs moyens et maxima par décade dans la RCFS Quend-Fort-Mahon (2000-2024)

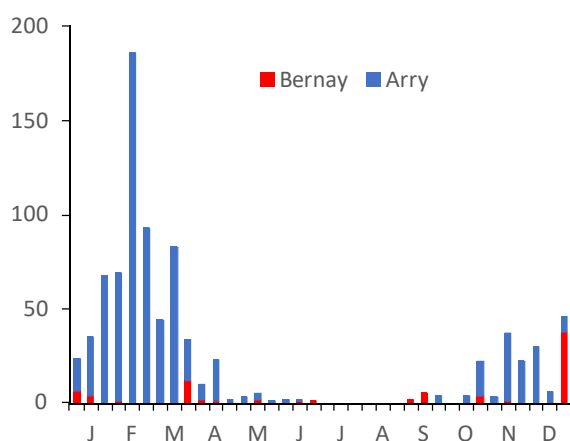


Figure 93 : Fuligule milouin : Effectif cumulé et maximal par décade à Arry-Bernay (2010-2024)

Variations annuelles

L'effectif hivernant (maximum de janvier) au Parc Ornithologique du Marquenterre est en augmentation au cours des 50 années de suivi ($r = 0,59$; $P < 0,001$; figure 94), le site s'avérant de plus en plus propice à ses stationnements, ce qui peut expliquer également que des oiseaux restent, le printemps venu, pour se reproduire.

La situation est différente sur la RCFS du Hâble d'Ault où, depuis 1975 et le stationnement de 600 oiseaux, l'effectif maximum de janvier n'a dépassé 100 individus qu'à 11 reprises (figure 95).

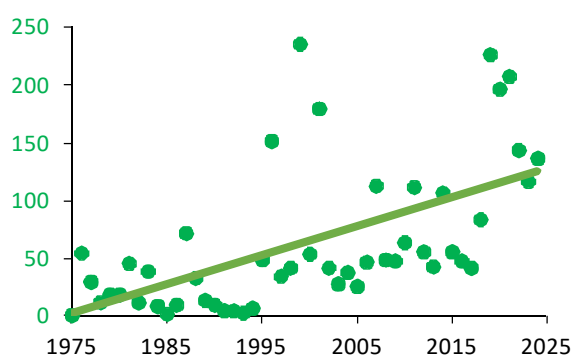


Figure 94 : Fuligule milouin : Évolution de l'effectif en stationnement dans le Parc Ornithologique du Marquenterre (1975–2024)

Même en ôtant 1975, l'effectif ne présente aucune tendance, mais de simples fluctuations.

La RCFS Grand-Laviers accueille peu d'oiseaux (maximum 27 en 2016) et aucune tendance à terme n'est décelable (figure 96).

L'effectif dans la RCFS de Quend-Fort-Mahon a fortement augmenté du début à la moitié des années 2000-2010, puis il s'est effondré, suite à un report massif sur le site proche de Conchil-le-Temple (62), et ne concerne plus que 14 oiseaux en moyenne depuis 2016 (figure 97).

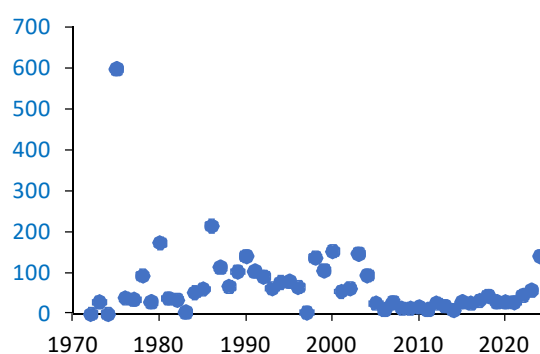


Figure 95 : Fuligule milouin : Évolution de l'effectif en stationnement dans la RCFS Hâble d'Ault (1972-2024)

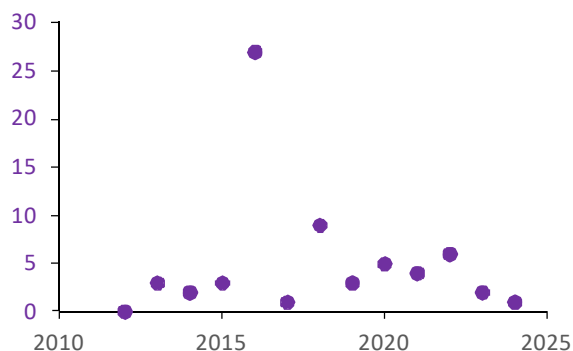


Figure 96 : Fuligule milouin : Évolution de l'effectif en stationnement dans la RCFS Grand-Laviers (2012-2024)

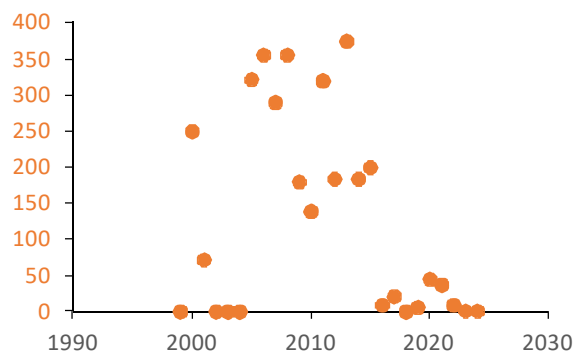


Figure 97 : Fuligule milouin : Évolution de l'effectif en stationnement dans la RCFS de Quend-Fort-Mahon (1999-2024)

Reproduction

Soupçonnée dans la Somme dès 1929 (BLANCHART, 1929), la nidification du Fuligule milouin fut seulement prouvée à la fin des années 1960, tant au Hâble que sur le complexe des mares de Noyelles et de Boismont (MARTIN, 1973). La nidification reste irrégulière pendant toute la décennie 1970 : certaine en 1975 avec une femelle et 10 poussins le 15 juin (F. MONTEL) et possible en 1977 (KÉRAUTRET, 1978). Elle est ensuite notée

presque chaque année au Hâble d'Ault : 2 couples en 1980, 3 en 1981 (C. BOUTEILLER, 1981), 1 en 1982 (J.-C. ROBERT), 5 en 1983 (R. BOUTEILLER, 1983), 2 en 1984 (CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE, 1986 ; J.-C. ROBERT), 1 en 1985 (CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE, 1987), 1 en 1986 (TRIPLÉ, 1987a), 2 en 1988 (TRIPLÉ et al, 1991a), 9 en 1989 (CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE, 1990), 1 en 1991 (MOURONVAL et TRIPLÉ, 1991a),

4 en 1993 (TRIPLET *et al.*, 1996), 4 en 1994, 1 en 1995, 2 probables en 1996 et 4 en 1999. Le Fuligule milouin niche chaque année sur ce site depuis 2011 mais son effectif nicheur y est très variable, le maximum de couples (14) a été enregistré en 2018. L'effectif nicheur est de 6 couples en moyenne.

Au Parc Ornithologique du Marquenterre, la nidification de l'espèce est signalée en 1978 (7 pulli le 13 juin) mais l'origine sauvage du couple n'est pas attestée. Il pouvait en effet s'agir de descendants volants d'individus gardés en captivité. Il faut attendre 2000 pour que la reproduction devienne relativement régulière (figure 98) et l'effectif nicheur y est en augmentation depuis 2020 ($r = 0,64$; $P < 0,0001$).

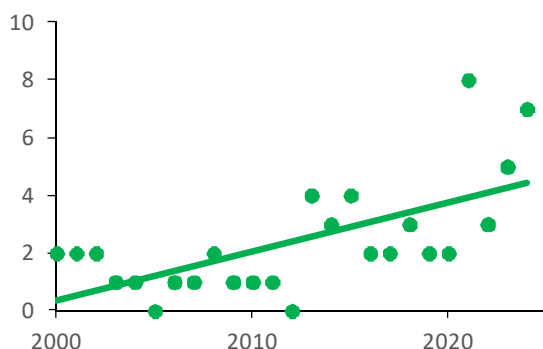


Figure 98 : Fuligule milouin : Évolution de l'effectif nicheur au Parc Ornithologique du Marquenterre (2000-2024)

Il a également niché en 1994 sur ce qui est devenu la RCFS de Grand-Laviers : une femelle et 8 poussins d'une à deux semaines le 22 juillet. Ce site est devenu la réserve ornithologique de Grand-Laviers l'espèce se reproduit désormais régulièrement avec un maximum de 9 couples nicheurs en 2023 et 2024. Son effectif nicheur y est également à la hausse ($r = 0,57$; $p = 0,024$; figure 99).

La présence de nicheurs est régulière au marais de Rue entre 1977 et 1983 (DUPUICH *et al.*, 1979 ; CARRUETTE et TRIPLET, 1993). Mais aucune donnée n'est ensuite apportée. Le Fuligule milouin se reproduit également de temps à autre sur des mares peu profondes de la Basse Vallée de la Somme (1991, 1993 et 1994).

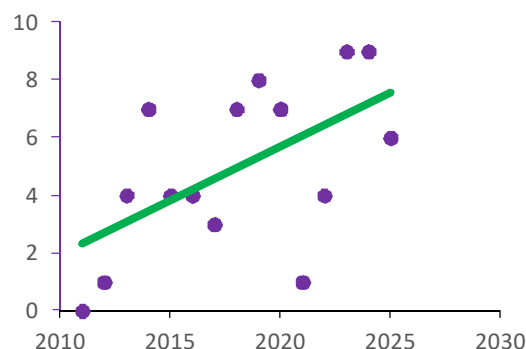


Figure 99 : Fuligule milouin : Évolution de l'effectif nicheur en RCFS Grand-Laviers (2011-2024)

Production de jeunes

La production de jeunes (âge de moins de 10 jours) diffère entre la RNN Baie de Somme et la RCFS du Hâble d'Ault ($t = 2,94$; $p = 0,004$; figure 100). Sur le premier site, la taille des 37 couvées analysées est de $6,9 \pm 2,4$ pour $5,4 \pm 1,8$ au Hâble d'Ault pour 32 couvées analysées. Aucune explication n'est disponible pour expliquer cette différence.

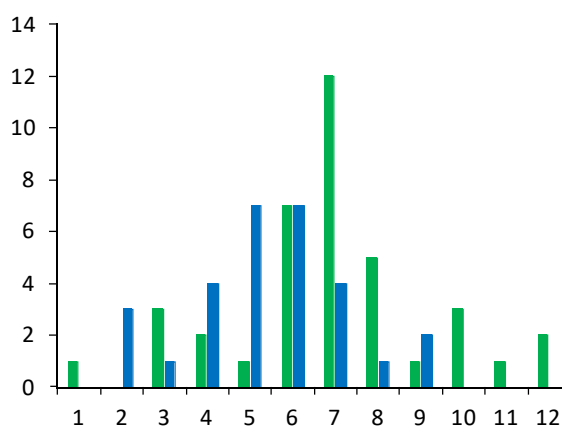


Figure 100 : Fuligule milouin : Nombre de cas de couvées à n jeunes de moins de 10 jours en RNN Baie de Somme et en RCFS Hâble d'Ault

Sex-ratio

Etudié sur l'étang de Regnière-Ecluse, légèrement en dehors de la zone d'étude, il passe de 74,2 % de mâles le 11 février 1992 à 47,6 % le lendemain, indiquant ainsi un mouvement concernant principalement des femelles (SUEUR, 1996d). Ce changement ne dure pas et dans les trois décades

suivantes, le sex-ratio est respectivement de 63,0 %, 74,1 % et 73,5 %. Les mâles sont pratiquement toujours excédentaires par rapport aux femelles. En décembre 1994, au Hâble d'Ault, le ratio est passé de 17 femelles pour 148 mâles le 19 à 28 mâles pour 52 femelles le 29 (P. ROYER).

Exigences écologiques

Les plans d'eau moyennement profonds, habitat privilégié de l'espèce, sont rares sur le littoral

et l'espèce ne parvient pas à installer des effectifs conséquents.

Reprises de bagues

Un mâle tué au Hâble d'Ault le 23 juillet 1969 avait été bague en Inde à Bharatpur, État du

Rajasthan, le 22 décembre 1967 (LEBAILLIF, 1969).

FULIGULE NYROCA *Aythya nyroca*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur et hivernant rare											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			Annexe I			NA		

Se reproduit des Balkans jusqu'à l'Asie centrale, occasionnellement plus à l'ouest avec une population stable en Afrique du Nord (Algérie). Le Fuligule nyroca hiverne en Grèce, en Asie et, pour quelques oiseaux, en Afrique. Sa population reproductrice est comprise, pour l'Europe, entre 17 400 et 30 100 couples nicheurs (STANEVA et BURFIELD, 2017). En France, cet oiseau est un nicheur occasionnel, un migrateur et un hivernant rare.

Statut local



Quelques données anciennes sont relatées dans la littérature : un mâle adulte à Quend et Fort-Mahon le 25 mars 1873, une femelle adulte au Crotoy le 30 octobre 1876, 4 oiseaux à Saint-Valery-sur-Somme le 15 septembre 1913 et 2 également à Saint-Valery-sur-Somme le 1^{er} octobre 1923 (MÉNEGAUX, 1912, COCU, 1932). 104 observations y ont été enregistrées de 1970 à 2024, dont 11 dans les Bas-Champs de Cayeux (figure 101). La répartition de l'ensemble des données de cette période ne permet pas de définir une époque privilégiée de passage en dehors d'une augmentation des observations au cours de la première décade de mars. L'effectif le plus élevé concerne 3 mâles et 2 femelles le 27 février 2008 à Fort-Mahon.

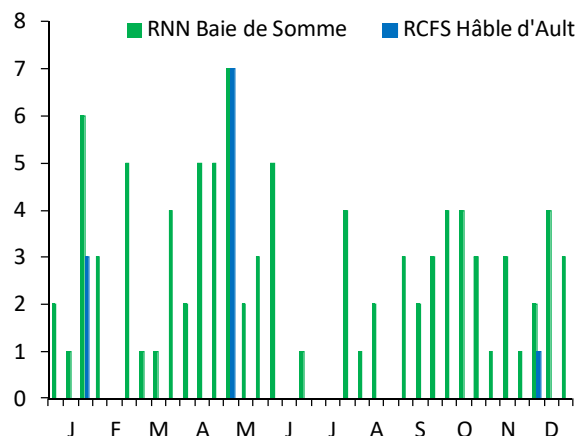


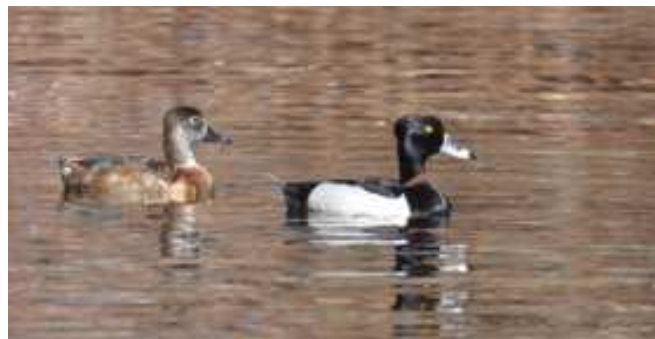
Figure 101 : Fuligule nyroca : Effectif cumulé par décennie en RNN Baie de Somme et en RCFS Hâble d'Ault (1970-2024)

FULIGULE À COLLIER *Aythya collaris*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA						-			NA		

Se reproduit au Canada et aux États-Unis. Il hiverne du sud du Canada au Mexique et au Panama. En France, cet oiseau est occasionnel d'octobre à début mai.

Statut local



En 1997, un mâle est observé du 10 avril au 1^{er} mai au Hâble d'Ault. Après plus de dix années sans observation, le Fuligule à collier (anciennement appelé Fuligule à bec cerclé) est désormais devenu régulier, tant en RNN Baie de Somme que sur la RCFS Hâble d'Ault (figure 102). La période de plus importante présence se situe entre la mi-mars et le début mai. Il est intéressant de noter que cette présence est aussi curieuse que celle en août et début septembre. Le caractère non saisonnier des observations peut conduire à la conclusion qu'il est possible que des oiseaux échappés de captivité fassent l'objet d'une partie des observations.

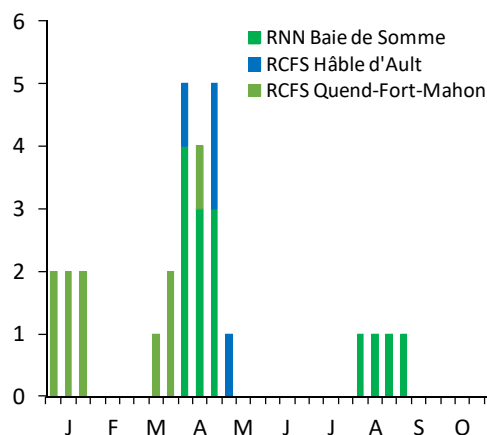


Figure 102 : Fuligule à collier : Nombre d'observations sur les différents sites de la Plaine Maritime Picarde (1997-2014)

FULIGULE À TÊTE NOIRE *Aythya affinis*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA						-			NA		

Se reproduit au Canada et aux États-Unis. Il hiverne du sud du Canada au Mexique et au Panama. En France, cet oiseau est occasionnel.



Un mâle, le 19 février 2023 avec des Fuligules morillons en RNN Baie de Somme, fournit la première donnée locale de cette espèce américaine qui a été bien notée cette même année en Angleterre, en Irlande, en Bretagne et en Vendée (P. CARRUETTE).

FULIGULE MORILLON *Aythya fuligula*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce chassable			Annexes IIA IIIB			VU		

Nicheur largement distribué en Eurasie (551 000 à 742 000 couples). Hiverne de l'Europe occidentale au sud-est de l'Asie, en Afrique du Nord et dans le nord de l'Afrique orientale avec 1 180 000 à 1 910 000 individus (STANEVA et BURFIELD, 2017)

Statut local

Variations saisonnières



Le Fuligule morillon est observé toute l'année avec des mouvements migratoires nets entre octobre et avril. En RNN Baie de Somme (figure 103), l'effectif atteint son maximum en troisième décennie de janvier puis il diminue

progressivement pour ne laisser que les nicheurs et les non nicheurs estivants entre la première décennie de mai et la première décennie d'octobre. L'effectif tend ensuite à la hausse avec une stagnation de la troisième décennie d'octobre à la troisième décennie de novembre, puis il augmente jusqu'à son pic de la troisième décennie de janvier.

L'effectif du Hâble d'Ault (figure 104), qui fut longtemps la principale zone de stationnement local, demeure sensiblement constant de la deuxième décennie de janvier à la première décennie de mars après laquelle un petit mouvement est perceptible. De la première décennie de mars à la troisième décennie d'octobre, l'effectif ne dépasse pas 15 oiseaux. Il

augmente ensuite pour atteindre le pic hivernal très précocement, en troisième décade de novembre. Si le pic de présence est en première décade de décembre, il est suivi d'une diminution jusqu'à ce qu'un mouvement prénuptial se dessine à partir de la première décade de février et atteigne son maximum en troisième décade de ce mois. Puis l'effectif moyen reste inférieur à 10 individus jusqu'en première décade de novembre.

La situation est différente sur les RCFS de Grand-Laviers (figure 105) et de Quend-Fort-Mahon (figure 106), avec un mouvement migratoire bien dessiné entre la deuxième décade de février et la troisième décade d'avril après laquelle l'effectif

fluctue à un niveau assez peu élevé, les valeurs minimales étant obtenues en août. Ensuite se dessine un mouvement migratoire postnuptial qui atteint son apogée de la troisième décade d'octobre à la troisième décade de novembre. Une forte poussée migratoire est notable en troisième décade de décembre sur la RCFS de Grand-Laviers, et non sur celle de Quend-Fort-Mahon.

L'influence des vagues de froid se remarque par des mouvements de fuite de la région et des regroupements dans la portion littorale du canal de la Somme et, toujours dans le même secteur, sur les gravières de Saint-Firmin au Crotoy (348 individus le 26 décembre 2001).

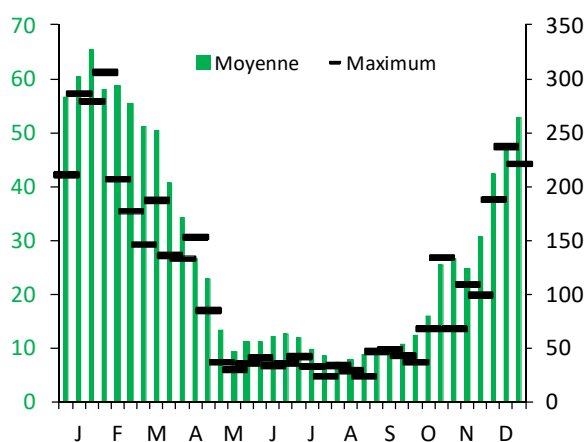


Figure 103 : Fuligule morillon : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RNN Baie de Somme (1976-2024)

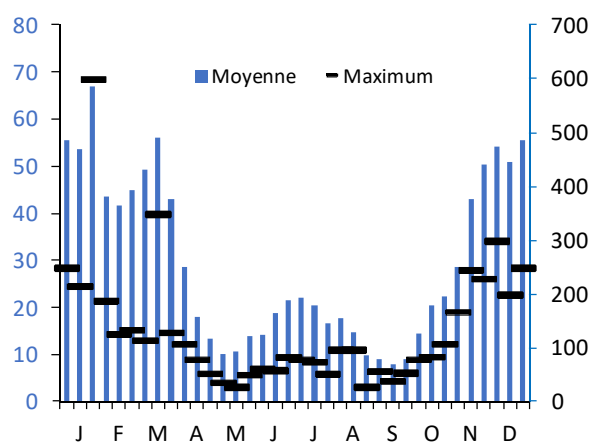


Figure 104 : Fuligule morillon : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RCFS Hâble d'Ault (1972-2024)

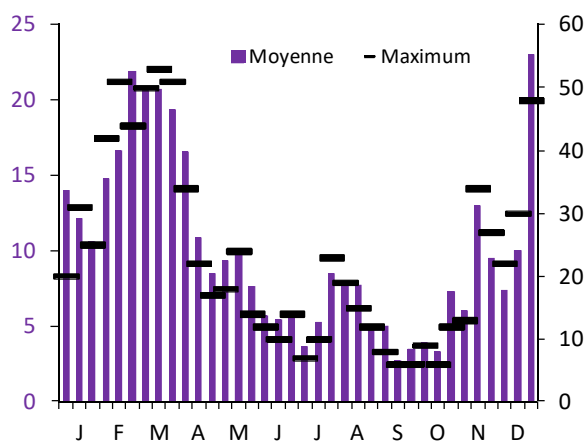


Figure 105 : Fuligule morillon : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RCFS Grand-Laviers (2012-2024)

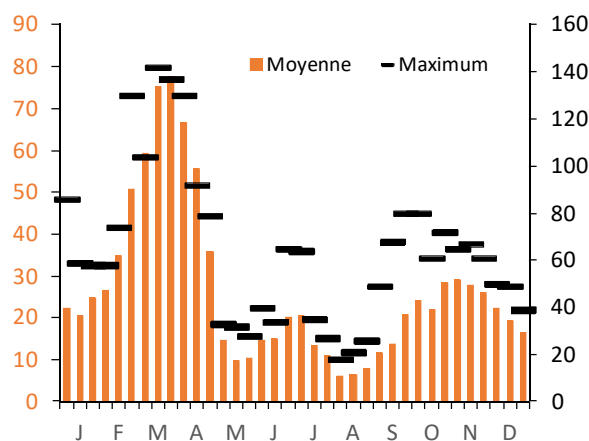


Figure 106 : Fuligule morillon : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RCFS Quend-Fort-Mahon (2000-2024)

Variations annuelles

L'effectif hivernant en RNN Baie de Somme est resté proche de 0 jusqu'en 1995 puis a commencé à augmenter pour atteindre son maximum en 2019

avec 293 oiseaux. Depuis cette année-là, il semble en diminution, sans qu'aucune explication plausible ne puisse être avancée (figure 107).

En RCFS du Hâble d'Ault (figure 108), l'effectif de janvier présente des fluctuations très importantes au cours des 50 années de suivi, avec une période d'effectif élevé de 1985 à 1995. Désormais, l'effectif est en moyenne de 38 individus.

En RCFS Quend-Fort-Mahon, une tendance, non significative pour le moment, à la diminution est notée depuis le début des dénombrements réguliers

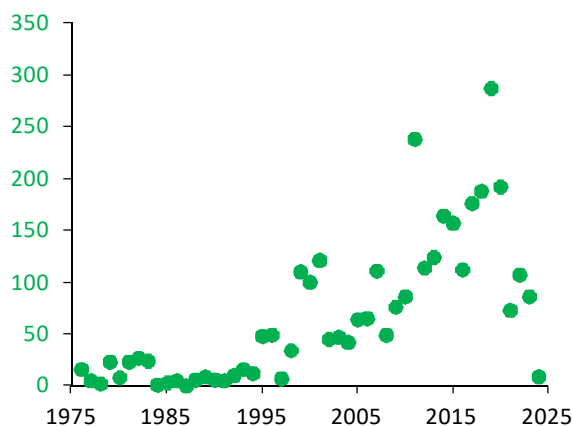


Figure 107 : Fuligule morillon : Évolution de l'effectif maximum de janvier en RNN Baie de Somme (1975-2024)

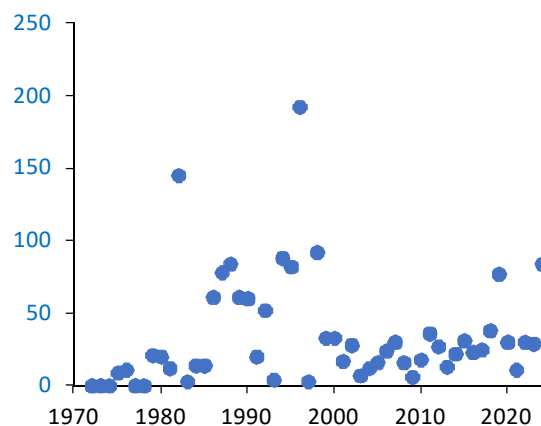


Figure 108 : Fuligule morillon : Évolution de l'effectif maximum de janvier en RCFS Hâble d'Ault (1975-2024)

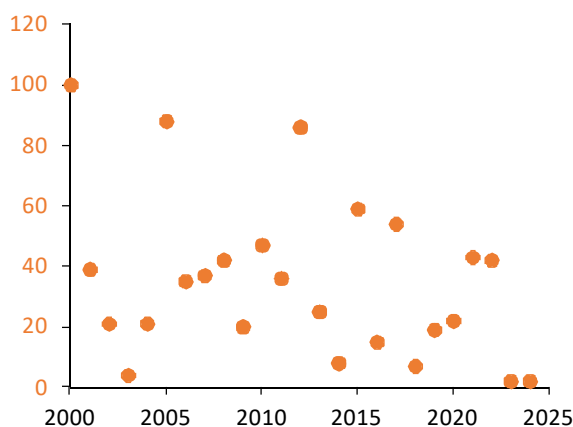


Figure 109 : Fuligule morillon : Évolution de l'effectif maximum de janvier en RCFS Quend-Fort-Mahon (2000-2024)

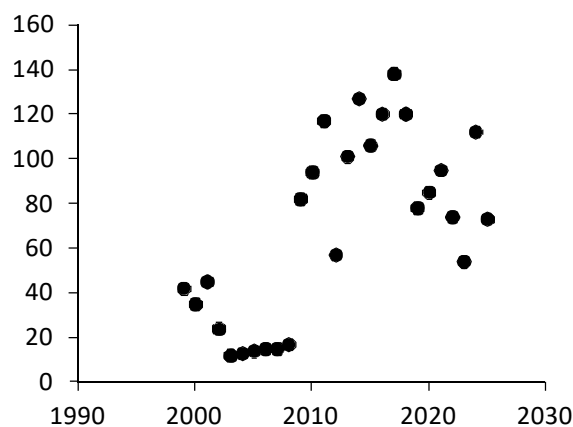


Figure 110 : Fuligule morillon : Évolution de l'effectif maximum de janvier en vallée de la Bresle (1999-2024)

Reproduction

À partir de 1975, des Fuligules morillons, le plus souvent des mâles isolés, étaient observés en période de reproduction. 3 couples nichent en 1978 au Parc Ornithologique du Marquenterre, probablement issus de couples captifs (dont une partie des jeunes était laissée volante ; SUEUR, 1979a). 4 couples nichent ensuite en 1984. 1 couple a également niché en 1985 puis en 1992 avec 1 seul

en 2000 (figure 109), ce qui peut sembler étonnant sur ce bassin de lagunage où les ressources alimentaires sont abondantes.

Enfin, en vallée de la Bresle, après un période d'effectif inférieur à 20 oiseaux, une tendance à conserver des valeurs élevées, comprises entre 60 et 140 oiseaux (figure 110), est notée depuis 2010.

pullus de deux semaines, noté le 12 juin. 1 femelle est suivie de 5 pulli le 11 août 1994. 2 nichées de 9 et 7 pulli sont notés le 27 juin et le 1^{er} juillet 2000, 4 pulli le 9 août 2002, 2 couvées de 8 et 3 le 14 juin et le 12 juillet 2003, 8 pulli le 10 juin 2006 et 6 le 9 juillet 2006, 7 et 4 pulli le 30 juillet et le 4 août 2007, 5 pulli le 31 mai, 5 pulli le 9 juillet et 5 pulli le 21 juillet en 2008 et une femelle cherche à construire un

nid dans la colonie de Mouettes rieuses le 31 mai 2008. 3 couples sont suivis de pulli et 1 échoue en 2009. Une observation très tardive d'une femelle avec 8 pulli d'une semaine est obtenue le 23 août 2012. La reproduction est devenue ensuite régulière avec entre 0 et 4 couples nicheurs (ayant produit au moins un jeune à l'éclosion) par an.

Le Fuligule morillon niche également sur la RCFS du Hâble d'Ault. Le premier cas dûment prouvé date de 1981 (TRIPLÉ, 1982a et 1983a) avec 2 nichées (BOUTEILLER, 1981) pour 3 couples (SUEUR, 1994c). Il s'y est ensuite reproduit en 1982, 1987, 1991, 1993 (mais 1 à 3 couples cette année-là ; SUEUR, 1994c) et 1994. En 1998, 1 nichée est notée, peut-être 2 (TRIPLÉ *et al.*, 1999a). L'espèce niche désormais régulièrement depuis 2016 avec de 0 à 6 couples (en 2018) ayant produit au moins un caneton à l'éclosion par an. L'espèce a niché également (un couple en 1994 et en 1995) sur les bassins de décantation de la sucrerie d'Abbeville (DELOISON, 1995 ; F. MONTEL ; P. TRIPLÉ) devenus depuis la

RCFS de Grand-Laviers où 0 à 4 couples se reproduisent annuellement depuis 2014.

Sur les deux premiers sites, sur 33 couvées suivies dans les premiers jours après la naissance, le nombre moyen de jeunes à l'âge maximum de 10 jours est égal à $6,5 \pm 2,8$ (figure 111).

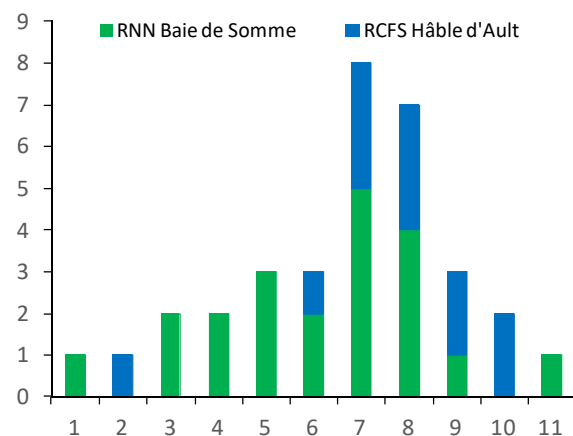


Figure 111 : Fuligule morillon : Nombre de cas de couvées à n jeunes de moins de 10 jours en RNN Baie de Somme et en RCFS Hâble d'Ault

Exigences écologiques

Pour se reproduire, le Fuligule morillon recherche des plans d'eau où d'abondantes végétations palustres et immergées permettent le développement de riches populations d'invertébrés, notamment de petits mollusques, ses proies préférées. Ces étendues d'eau peuvent être très diverses : plans d'eau douce du Parc Ornithologique du Marquenterre, grand étang du Hâble d'Ault et bassins de de la RCFS de Grand-Laviers. L'abondance des

invertébrés proies de ces trois sites est peut-être un peu trop faible pour accueillir une population nicheuse stable. Le Fuligule morillon est par ailleurs une espèce nichant tardivement (par exemple 6 poussins de 6 jours le 19 juillet 1993) et seules les aires protégées lui permettent, au cours de la période estivale, synonyme de fréquentation touristique et d'ouverture de la chasse, de mener sa reproduction en toute quiétude.

Hybrides

Fuligule milouin × Fuligule morillon

Un mâle est identifié les 12 et 13 avril 1986 au Hâble d'Ault.

Un mâle le 11 février 2017 au Parc Ornithologique du Marquenterre

FULIGULE MILOUINAN *Aythya marila*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur et hivernant régulier, estivant très rare											
2 sous-espèces											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce chassable		Annexes IIB IIIB		NA					

Nicheur des hautes latitudes (au nord du 55° parallèle), avec un effectif nicheur européen compris entre 134 000 et 178 000 couples pour un effectif hivernant de 154 000 à 283 000 oiseaux (STANEVA et BURFIELD, 2017). Le Fuligule milouinan présente une répartition principalement littorale en période hivernale (CRAMP et SIMMONS, 1977). En France l'estuaire de la Vilaine est le site d'hivernage le plus important (YEATMAN-BERTHELOT, 1991).

Statut local



Au XIX^e siècle, la présence de cette espèce sur le littoral de novembre à février est attestée par la capture de 10 individus au Crotoy entre 1867 et 1878 (MÉNEGAUX, 1912). Dans la deuxième moitié du XX^e siècle, elle est régulière mais le plus souvent avec un effectif modeste (moins de 20 oiseaux), et peut être notée toute l'année avec des cas d'estivage (mai et juin 1981, un à trois individus lors de cette saison de 1987 à 1991 au Hâble d'Ault, ultérieurement de juin à août 2003, puis les 3 et 9 juillet 2012 au Parc Ornithologique du Marquenterre) et des observations tardives (mai 1997, 2000 et 2006). Quelques observations dérogent à cette tendance (figure 112 et 113).

En dehors de ces deux sites, l'espèce a été notée :

- Sur la RCFS Grand-Laviers : 3 mâles immatures et 2 femelles le 21 janvier 2021.
- Sur la RCFS Quend-Fort-Mahon : 5 le 21 janvier 2001 (SUEUR, 2002) ; et en 2010 : 1 les 8 et 15 mars, 2 le 22, 2 le 6 avril, 3 le 12, 1 le 7 mai, 1 mâle le 2 août.
- Le Fuligule milouinan est noté de temps à autre en RCFS Authie-Somme entre novembre et janvier avec un maximum de 13 individus en décembre en dehors des afflux de 2010 et 2011 relatés ci-après.
- Sur le littoral, 80 individus le 16 février 1986 au large de Cayeux-sur-Mer et 45 le 20 janvier 2002. En 2010, un afflux important s'est produit en décembre : 43 le 12 dans l'estuaire de l'Authie, 125 le 18 à Fort-Mahon, 100 le 26, 105 le 31 dans l'estuaire de la Somme (BAVEREL *et al.*, 2012a). En 2011, d'importants effectifs sont également notés : 60 le 1^{er} janvier à Fort-Mahon-Plage, 100 le 2, 80 le 9 et 30 le 19 sur le littoral entre Quend et Fort-Mahon-Plage ainsi que 2 le 15 janvier au Crotoy, 2 le 19 février, 1 le 8 mars, 2 le 17 (BAVEREL *et al.*, 2012b).

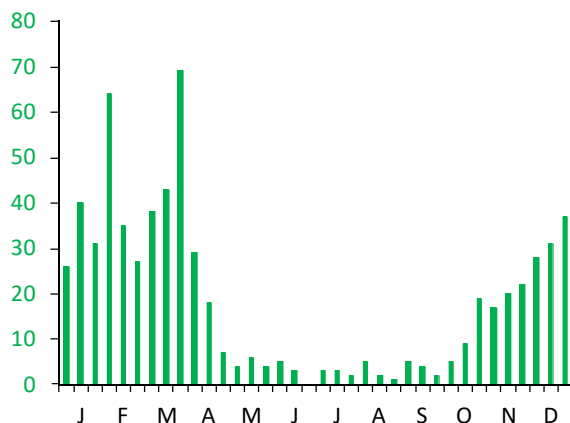


Figure 112 : Fuligule milouinan : Effectif cumulé par décade dans la RNN Baie de Somme (1975-2024)

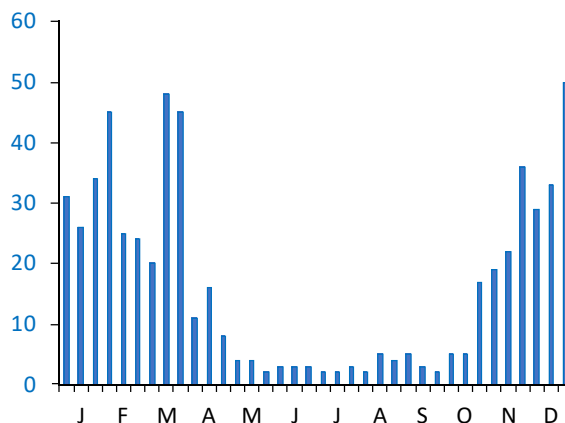


Figure 113 : Fuligule milouinan : Effectif cumulé en RCFS Hâble d'Ault (1975-2024)

Sex et âge-ratio

Comme chez plusieurs autres espèces d'Anatidés, il est difficile de distinguer les jeunes des femelles, notamment en début de la période d'hivernage. Aussi les données concernent-elles indistinctement des femelles et des immatures,

comparés au nombre de mâles. Chez cette espèce, à l'inverse du Fuligule milouin, les mâles adultes représentent toujours moins de 50 % de l'effectif cumulé (figure 114).

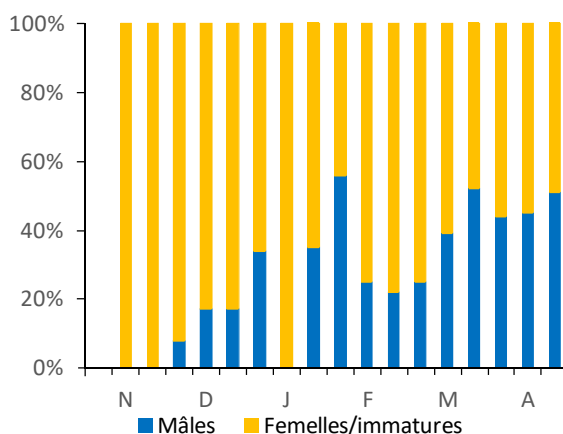


Figure 114 : Fuligule milouinan : Évolution par décade de l'âge et du sex-ratio au Hâble d'Ault (1975-1998)

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse et migratrice, hivernante exceptionnelle											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
VU			Espèce chassable			Annexe IIA			EN		

Se distribue sur l'ensemble du Paléarctique entre 42° N et 65° N. Elle se reproduit dans tout le nord de l'Eurasie, de l'Atlantique au Pacifique. Au sud, son aire de répartition s'étend jusqu'à la mer Noire, la Méditerranée et la côte méridionale de la mer Caspienne dans le nord-ouest de l'Iran. Son effectif nicheur, en diminution, est compris entre 352 000 et 525 000 oiseaux (STANEVA et BURFIELD, 2017). Elle hiverne entre 15° S et 35° N de l'Afrique de l'Ouest jusqu'au sud du Japon et à la Nouvelle-Guinée.

Statut local



Variations saisonnières

L'arrivée classique de la Sarcelle d'été se situe en deuxième décennie de mars, avec quelques mentions éparses au cours de la première décennie. Trois données précoces datent du 23 février 1971 au Hâble d'Ault (GODIN, 1971), du 14 février 1982 pour un mâle et du 21 février 1992, également relative à un mâle (F. MONTEL). Quelques données de présence hivernales sont également signalées comme ce mâle trouvé mort, dans un bon état de conservation, le 21 décembre 1997 dans l'estuaire de la Somme (F. MONTEL *et al.*, inédit). La donnée d'une femelle le 5 janvier 2007 dans le Parc Ornithologique du Marquenterre demeure exceptionnelle.

En RNN Baie de Somme (figure 115), le passage prénuptial est net en mars avec un pic en troisième décennie de ce mois. Puis ne restent que quelques oiseaux, nicheurs ou estivants. La migration postnuptiale commence en deuxième décennie de juillet et trouve son pic en deuxième décennie d'août après laquelle l'effectif chute rapidement pour ne laisser que quelques individus jusqu'au début du mois de novembre. Les données les plus tardives concernent deux oiseaux du 13 octobre au 14

Le littoral de la Somme est le site de reproduction le plus régulier de la région Picardie. Selon MOURONVAL et TRIPLET (1991a), 150 à 200 oiseaux peuvent être présents, lors des passages prénuptiaux, au cours d'une même journée sur les marais arrière littoraux, notamment de la Basse Vallée de la Somme où les suivis sont insuffisants pour fournir des profils de courbes fondés sur plusieurs années.

novembre 1975, un mâle et une femelle du 17 au 23 novembre 1976, puis une femelle juvénile capturée et baguée le 1^{er} novembre 1979 (SUEUR et COMMECY, 1990).

La situation est très différente en RCFS Hâble d'Ault où la migration prénuptiale concerne autant d'oiseaux que la migration postnuptiale, montrant ici qu'en dehors de la période de chasse les plans d'eau fournissent d'abondantes ressources alimentaires aux oiseaux. Le pic de migration se situe ici en troisième décennie de mars. La migration se termine en troisième décennie d'avril (figure 116). Il ne reste ensuite que des oiseaux non reproducteurs, des mâles excédentaires, ainsi que les mâles dont les femelles couvent puis élèvent leur progéniture à proximité. Les mouvements postnuptiaux se dessinent dès la deuxième décennie de juin et culminent en août. En septembre ne restent plus que quelques retardataires, hormis cette donnée tout à fait exceptionnelle de 30 individus le 15 septembre 1973 (J.-C. ROBERT). La dernière notée sur le site concerne un mâle tué sur une mare de hutte le 4 novembre 1987 (F. MONTEL).

Sur la RCFS de Grand-Laviers (figure 117), le passage prénuptial démarre en première décade de mars, atteint son maximum en troisième décade de ce mois puis peu d'oiseaux restent jusqu'à l'arrivée des migrateurs en première décade de juillet. Le pic de présence est atteint en deuxième décade d'août. L'effectif baisse rapidement mais il reste encore des oiseaux en première décade de novembre.

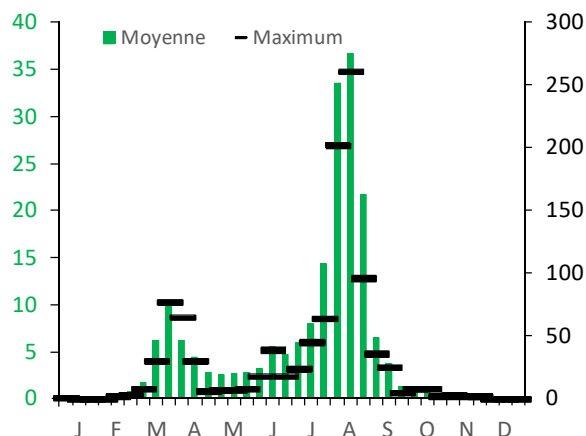


Figure 115 : Sarcelle d'été : Effectifs moyens et maximaux par décade au Parc Ornithologique (1975-2024)

Le profil de la courbe relative aux stationnements en RCFS de Quend-Fort-Mahon (figure 118) se rapproche de celle de la RCFS du Hâble d'Ault, probablement parce que, comme pour ce site, les oiseaux peuvent trouver des ressources alimentaires à proximité de leur lieu de stationnement prénuptial, ce qui permet de plus grands stationnements que sur les sites où les ressources sont peu abondantes. La migration postnuptiale est intense en août, puis il ne reste que quelques oiseaux pendant l'ensemble de la période automnale.

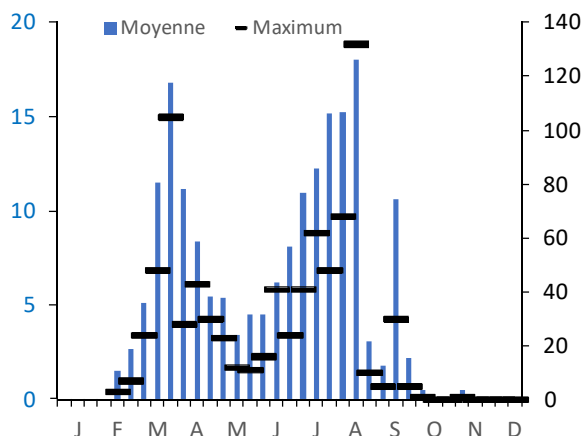


Figure 116 : Sarcelle d'été : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RCFS du Hâble d'Ault (1973-2024)

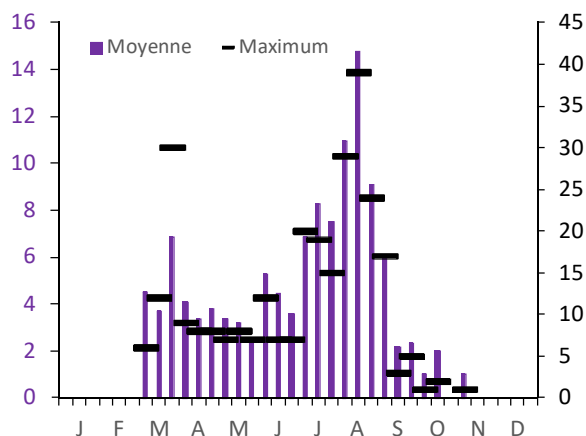


Figure 117 : Sarcelle d'été : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RCFS de Grand-Laviers (2011-2024)

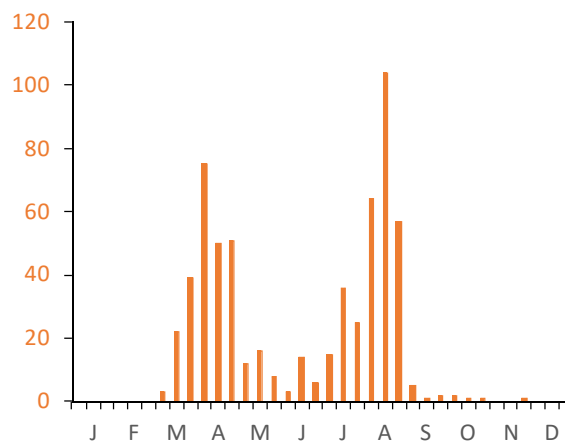


Figure 118 : Sarcelle d'été : Effectif cumulé par décade dans la RCFS de Quend-Fort-Mahon (2000-2024)

Variations annuelles

Le maximum observé au cours de la migration postnuptiale en RNN Baie de Somme ne marque aucune tendance de 1972 à 2024 (figure 119). Quelques effectifs records sont notés comme ces 261 individus en août 2012, mais

globalement, l'effectif présent en période estivale est assez faible, lié en grande partie à l'impossibilité d'utiliser les marais de chasse et donc à la nécessité pour les oiseaux de quitter la région dès l'ouverture de la chasse.

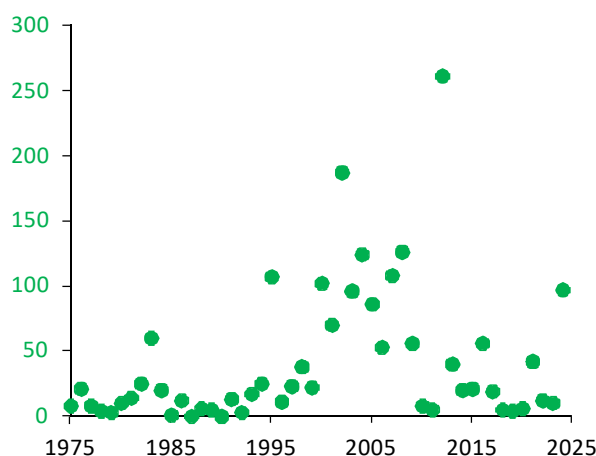


Figure 119 : Sarcelle d'été : Effectif maximum au mois d'août en RNN Baie de Somme (1975-2024)

Reproduction

Évolution de l'effectif nicheur

10 à 15 couples se reproduisent au début des années 1980 (TRIPLÉ, 1982b). L'effectif est ensuite estimé entre 25 et 30 couples nicheurs en 1988 (MOUTON et FLOHART, 1990), 35 à 40 couples en

1991 (MOURONVAL et TRIPLÉ, 1991a) et 44 en 1994 (MOURONVAL et TRIPLÉ, 1995). Désormais, il n'est plus que de l'ordre de 15 à 20 couples, peut-être même moins.

Répartition

La détermination du nombre de couples nicheurs est étroitement liée à la présence des mâles marquant un territoire. La plupart des couples se cantonne en avril, mais des retardataires sont encore remarqués jusque dans la seconde semaine de mai. Ensuite, il est possible que les installations correspondent à des couples se cantonnant de nouveau après avoir échoué dans leur première tentative de reproduction. Dès le mois de juin, les mâles sont davantage visibles dans des regroupements auxquels se joignent progressivement les femelles dont la reproduction a échoué.

nid de la Sarcelle d'été peut être trouvé dans une prairie, dans un touradon d'une zone marécageuse ou dans des zones de Chiendent maritime en fond d'estuaire de la Somme.

La reproduction est rarement notée dans le Parc Ornithologique du Marquenterre : 1 femelle et 8 pulli le 18 juin 1995. Elle niche cette même année et en 1996 dans le proche domaine du Marquenterre. Elle est également notée nicheuse en 2000 puis en 2008 et 2012 mais échoue ces deux années. En 2020, 2 couples nicheurs donnent 15 jeunes à l'envol. Une femelle et 10 canetons sont notés en 2024.

La nidification n'est pas plus fréquente sur la RCFS de Grand-Laviers où 5 couples ont été trouvés sur les 14 années de suivi de 2011 à 2024.

Chronologie de la reproduction

Les premières femelles disparaissent dès le 15 avril. Le pic de disparition n'est atteint que dans la troisième semaine de mai. Il faut noter que la discrétion des canes ne permet pas de les observer avant que les poussins aient déjà un âge avancé, ce qui est parfois la cause de bien des difficultés dans l'analyse de la chronologie de reproduction.

permis de déterminer la chronologie de la reproduction de l'espèce (figure 120). Les deux premières éclosions sont notées dans la première décennie de mai, mais l'essentiel se produit dans la troisième décennie, ainsi que dans la première décennie de juin.

L'estimation de l'âge des poussins par rétro calcul sur 19 couvées suivies en 1991 et 1994 a

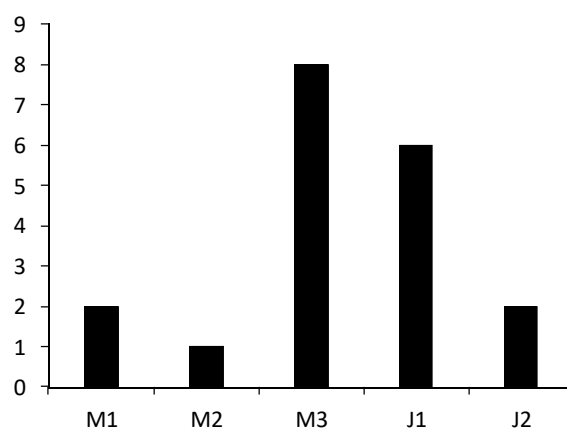


Figure 120 : Sarcelle d'été : Calendrier des 19 éclosions relatives aux couvées suivies en 1991 et 1994 (extrait de SUEUR et TRIPLET, 1999)

Succès de la reproduction

La littérature ornithologique fournit peu d'informations à ce sujet. En 1991, 6 nichées dont l'âge excédait 30 jours donnent une moyenne de 7,2 jeunes par femelle (MOURONVAL et TRIPLET, 1991a), valeur proche des 7 poussins par nichée donnée pour la Dombes (LEBRETON *et al.* 1991). En 1994, la taille moyenne des nichées à plus de 30 jours est seulement de 5,9 pour 6 nichées suivies (TRIPLET, inédit). Selon BEZZEL (1985), les pontes sont généralement composées de 8 à 11 œufs, parfois jusqu'à 13, ce qui explique qu'il soit possible d'observer dans les marais picards des familles de 9 à 11 jeunes.

La figure 121 représente la taille des nichées en fonction de leur âge estimé au jour de l'observation, selon que la nichée ait été observée dans une zone marécageuse ou dans une prairie inondée. La majorité des nichées a été observée sur des milieux marécageux. Associé à la diminution de la taille des couvées plus importante dans les milieux prairiaux que dans les milieux marécageux, ce résultat indique que la Sarcelle d'été n'est pas ici une espèce prairiale.

Parmi les facteurs d'échecs de la reproduction figurent la prédation (Corneille noire et

Renard roux), la brusque montée des eaux pour les nids situés sur les berges, la fauche précoce des prairies et des cultures dans lesquelles la Sarcelle d'été établit son nid de temps à autre. Dans les milieux prairiaux, la diminution progressive des niveaux d'eau dans les fossés rend vulnérables les jeunes oiseaux à la prédation. Enfin, les nids sont parfois ramassés par quelques indélélicats pour alimenter des collections privées d'Anatidés.

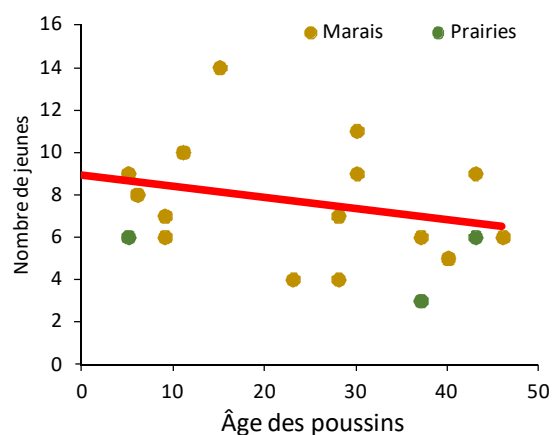


Figure 121 : Sarcelle d'été : Variation de la taille des nichées selon leur lieu d'observation

Exigences écologiques

Les exigences de cette espèce la conduisent à préférer les surfaces en eau de très faible profondeur et de petite taille. Ces dernières doivent être morcelées et isolées par des rideaux de végétation. Dans les milieux à végétation haute, les typhas sont préférés aux autres hélrophytes car ils permettent aux nichées de circuler librement dans le dédale palustre. Les canaux, même étroits, bordés de végétation sont également très prisés. Il est cependant nécessaire que le paysage soit globalement ouvert et que les prairies

hydrophiles soient maintenues pour favoriser l'implantation de l'espèce qui y installe son nid.

En Basse Vallée de la Somme, les couples profitent des nombreuses mares abritées du vent grâce à leur ceinture de roseaux. 54 % à 58 % des couples ont été trouvés en 1994 sur ce type de milieu. Les mares situées au milieu des prairies humides en ont accueilli 18 % à 19 %, les prairies inondées 13 à 14 % et les canaux de drainage 10 à 14 %.

Anomalie pigmentaire

DUPUICH *et al.*, (1979) signalent un albinos partiel le 30 avril 1978 au Hâble d'Ault.

Sex-ratio

De même que chez la plupart des autres espèces de Canards, le sex-ratio est déséquilibré au profit des mâles. Ceci est probablement dû à une plus grande vulnérabilité des femelles, notamment en période de reproduction. Pour les mêmes raisons que pour le Canard souchet, le sex-ratio varie en fonction

de l'époque de l'année. Ainsi, il reste un peu plus de 2 mâles par femelle à la fin du mois d'avril, tandis qu'à la fin du mois de mai, jusqu'à 17 mâles sont observés pour une femelle. Ensuite, le départ des mâles surnuméraires et de ceux dont les femelles élèvent les jeunes contribue à un rééquilibrage.

Données biométriques

14 femelles (dont 5 adultes et 9 juvéniles) et 13 mâles (dont 3 adultes et 10 juvéniles) ont été capturés et mesurés à des fins de baguage au Parc Ornithologique du Marquenterre. L'aile pliée des femelles adultes mesure 185,5 mm ($\pm 6,2$ mm), celle des femelles juvéniles 191 mm (± 3 mm), celle des

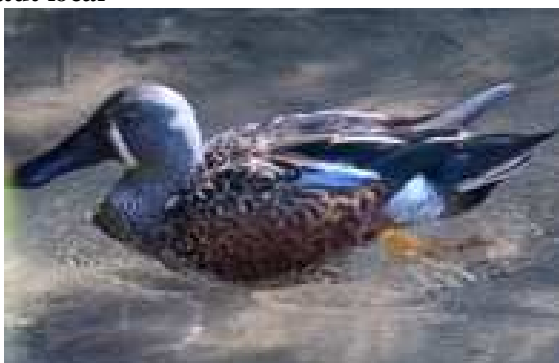
mâles adultes 204 mm (± 4 mm) et celle des mâles juvéniles 203 mm (± 5 mm). La faible valeur des mesures réalisées sur les femelles est probablement attribuable à l'usure des rémiges lorsque les oiseaux sont capturés au cours de l'été.

CANARD BRIDÉ *Spatula rhynchotis*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Échappé de captivité											
Monotypique											
Statut UICN en France			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			-			NA		

Niche dans le sud-ouest et l'est de l'Australie, en Tasmanie et en Nouvelle-Zélande.

Statut local



Échappé de captivité, un mâle est présent du 3 au 10 juin 1998 dans la RNN Baie de Somme.

CANARD SOUCHET *Spatula clypeata*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce chassable			Annexes IIA IIIB			VU		

Se reproduit de l'extrême Nord de l'Europe jusqu'aux rives de la Méditerranée. Les effectifs européens sont compris entre 242 000 et 406 000 oiseaux, dont quelques centaines à quelques milliers, selon les années descendent jusqu'en Afrique sub-saharienne. L'effectif hivernant est compris entre 170 000 et 233 000 oiseaux (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



Présent toute l'année, le Canard souchet est un nicheur peu abondant mais régulier, en particulier dans les zones humides littorales. Il était rare en hiver pendant une grande partie du XX^e siècle jusqu'au milieu des années 1970.

Migration et hivernage

La présence du Canard souchet dans la RNN Baie de Somme (figure 122) montre un pattern particulier. L'effectif hivernant est relativement stable de la première décennie de décembre à la première décennie de mars. La migration printanière n'est visible qu'à partir de la deuxième décennie de mars et atteint son pic dès la troisième décennie de ce mois. Les effectifs chutent ensuite très rapidement. En mai et juin, il ne reste, sur place, outre les très rares nicheurs, que des mâles n'ayant pas trouvé de femelle. L'effectif augmente en troisième décennie de juillet et le pic de présence est atteint en deuxième décennie de septembre. La diminution progressive jusqu'en troisième décennie de décembre indique clairement que ce site n'est pas favorable à l'hivernage, probablement en raison des ressources alimentaires trop limitées.

Sur la RCFS du Hâble d'Ault (figure 123), l'effectif en stationnement est très bas de la troisième décennie d'août à la première décennie de février, soit pendant toute la période d'ouverture de la chasse. Il augmente à partir de la deuxième décennie de février pour atteindre son pic, comme en RNN Baie de

Somme, en troisième décennie de mars. L'effectif se réduit ensuite rapidement et, après la troisième décennie d'avril, ne restent que les oiseaux potentiellement nicheurs sur la réserve et sa proximité. Un petit mouvement se dessine en juillet et correspond à des oiseaux ayant achevé leur reproduction ainsi qu'à des oiseaux de l'année.

La RCFS de Grand-Laviers a acquis un statut de site important pour l'espèce assez récemment (figure 124). Trois périodes majeures se distinguent. La première concerne un hivernage avec peu de fluctuations entre la deuxième décennie de novembre et la première décennie de février. Un passage caractérise la deuxième décennie de ce mois et l'effectif fluctue jusqu'en troisième décennie de mars après laquelle il tend rapidement à la diminution. De mai à la deuxième décennie de juillet ne restent que quelques oiseaux, nicheurs locaux ou simples estivants non reproducteurs, avant que l'effectif n'augmente à nouveau.

La RCFS de Quend-Fort-Mahon occupe désormais la place la plus importante localement

pour les stationnements de cette espèce (figure 125). L'effectif hivernant tend à se stabiliser ou à fluctuer entre la deuxième décade de novembre et la deuxième décade de mars. Un mouvement, classique pour la période, se dessine en troisième décade de ce mois avant un effondrement et des valeurs proches de 0 en mai et juin, l'espèce ne se reproduisant pas sur place. L'effectif augmente à partir de la deuxième décade de juillet et atteint son maximum moyen en première décade d'octobre avant de se réduire et probablement de s'ajuster à la quantité de ressources alimentaires présentes dans les bassins.

Le Canard souchet est observé en janvier, février, septembre et novembre en RCFS Authie-Somme avec un maximum de 15 individus en vol vers le Sud en 2 h le 15 novembre 2000.

Le petit site de Arry-Bernay est susceptible d'être fréquenté toute l'année, avec cependant deux mouvements marqués en première décade de mars et en première décade d'avril. Ensuite ne restent que quelques oiseaux. La migration postnuptiale démarre en deuxième décade de juillet et atteint son maximum en première décade d'octobre, puis l'effectif diminue progressivement en dehors d'un probable passage en première décade de novembre (figure 126).

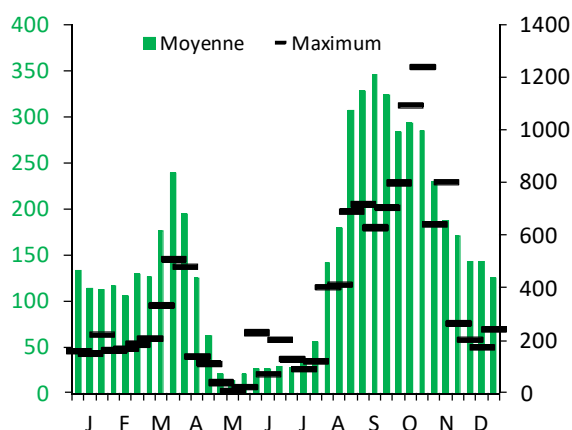


Figure 122 : Canard souchet : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RNN Baie de Somme (1976-2024)

Moins suivie régulièrement, la Basse Vallée de la Somme est particulièrement importante au cours de la migration prénuptiale (figure 127). Bien que cela ne repose que sur l'année 2000 quand des dénombrements réguliers ont été réalisés, il apparaît que les Canards souchets ne fréquentaient le site qu'à partir du mois de mars jusqu'à une époque récente. L'arrêt de la chasse sur différentes propriétés du Conservatoire du Littoral permet à des oiseaux de fréquenter désormais le site pratiquement toute l'année. L'arrivée des migrateurs est visible désormais dès la première décade de février mais, comme sur les autres sites, le pic n'est atteint qu'en troisième décade de mars. Les oiseaux quittent ensuite le site assez rapidement et, à partir de fin avril, il n'en reste que quelques-uns qui vont se reproduire ou tenter de le faire.

Sur les marais de Rue et du Crotoy, les stationnements sont surtout remarquables de mars à fin avril, parfois jusqu'au mois de mai. Ils sont parfois aussi importants qu'au Hâble d'Ault. TRIPLET (1993b) estime ainsi qu'à un instant donné de la migration prénuptiale, plus de 1 200 oiseaux sont présents simultanément en Plaine Maritime Picarde.

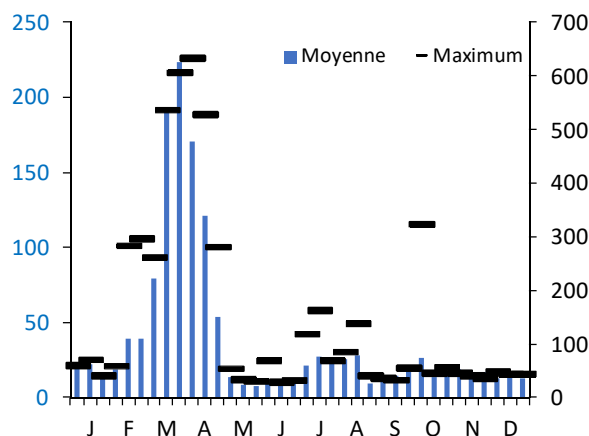


Figure 123 : Canard souchet : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RCFS Hâble d'Ault (1972-2024)

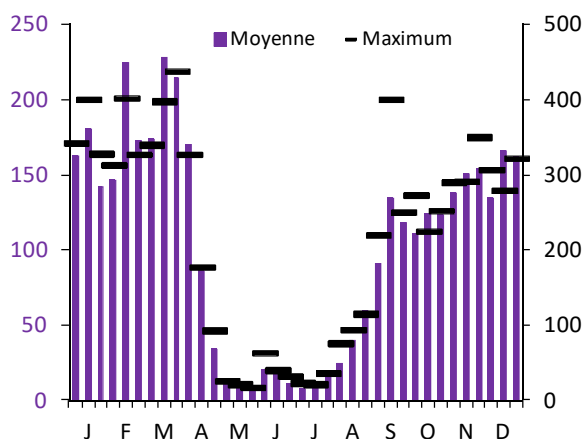


Figure 124 : Canard souchet : Effectifs moyens et maximaux par décennie dans la RCFS Grand-Laviers (2011-2024)

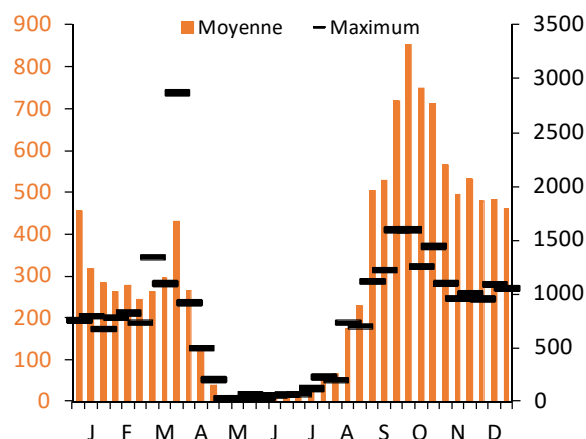


Figure 125 : Canard souchet : Effectifs moyens et maximaux par décennie dans la RCFS Quend-Fort-Mahon (2000-2024)

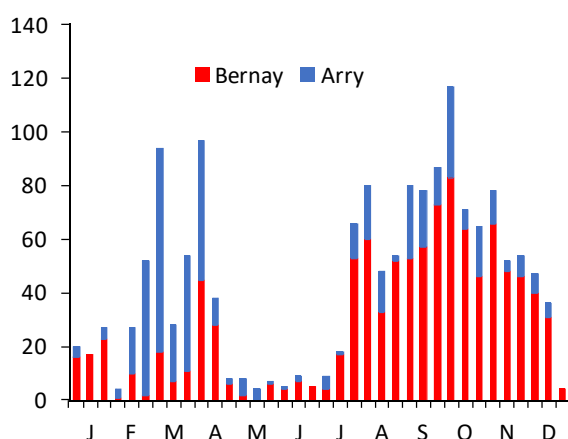


Figure 126 : Canard souchet : Effectifs cumulés et maximaux par décennie à Arry-Bernay (2010-2024)

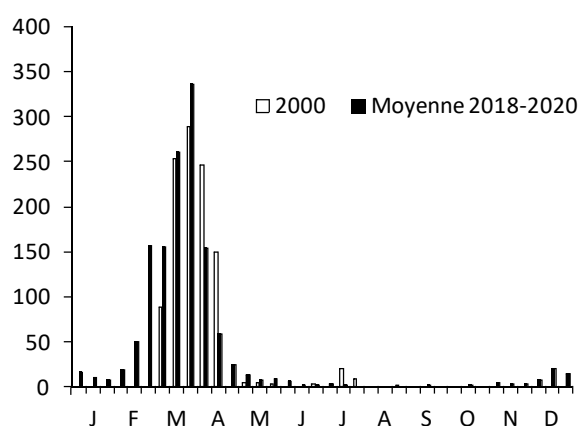


Figure 127 : Canard souchet : Effectifs de 2000 et moyens (2018-2020)

Variations interannuelles

L'effectif de la deuxième décennie de janvier (figure 128) a considérablement évolué dans la RNN Baie de Somme. Très peu élevé, parfois même proche de 0 de 1975 à 1995, l'effectif augmente ensuite fortement pour atteindre son maximum de 487 oiseaux en 2002, puis il diminue jusqu'en 2011 pour repartir à la hausse et atteindre 467 individus en 2022. La diminution amorcée ensuite est à suivre au cours des prochaines décennies.

Sur la RCFS du Hâble d'Ault (figure 129), l'effectif de la mi-janvier est resté inférieur à 10 de 1975 à 2003 puis une perte dans la base de données ne permet pas de suivre correctement l'évolution de l'effectif pendant les quelques années suivantes. L'effectif paraît augmenter à partir du début des années 2010 pour atteindre un premier maximum en 2016 avec 60 oiseaux, puis il a fortement diminué. Il

atteint son maximum absolu en janvier 2024 avec 72 individus et les prochaines années permettront de préciser si cela correspond à un afflux occasionnel ou à une nouvelle tendance à l'augmentation.

La RCFS de Quend-Fort-Mahon est le site majeur de présence. De 2005 à 2024, l'effectif a fortement fluctué mais la valeur la plus faible n'est que de 200 individus en 2024 (figure 130). Le site fournit des ressources alimentaires abondantes et assez peu fluctuantes, probablement, ce qui explique cette stabilité.

La RCFS de Grand-Laviers présente une augmentation qui trouve son maximum en 2017 avec 65 individus. La tendance semble plutôt à la diminution désormais (figure 131).

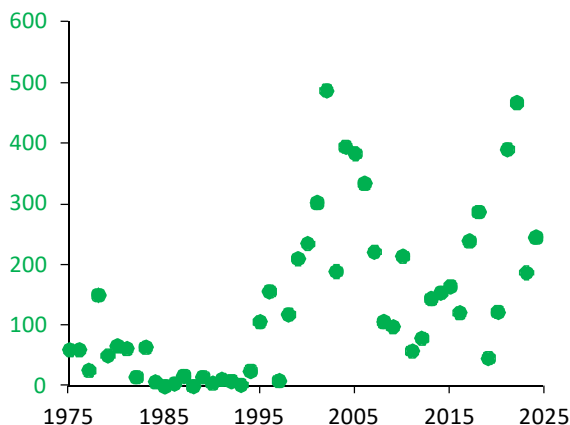


Figure 128 : Canard souchet : Évolution de l'effectif de janvier dans la RNN Baie de Somme (1975-2024)

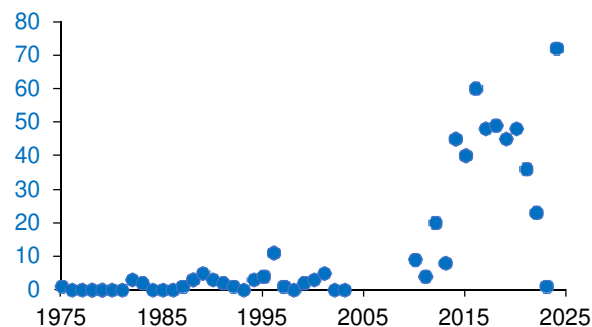


Figure 129 : Canard souchet : Évolution de l'effectif de la mi-janvier sur la RCFS du Hâble d'Ault (1975-2024)

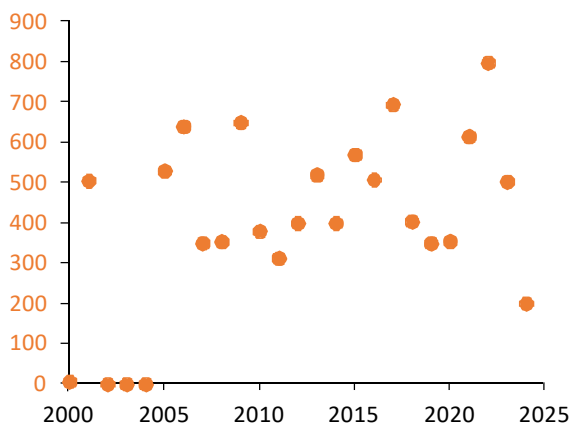


Figure 130 : Canard souchet : Évolution de l'effectif de la mi-janvier sur la RCFS de Quend-Fort-Mahon (2000-2024)

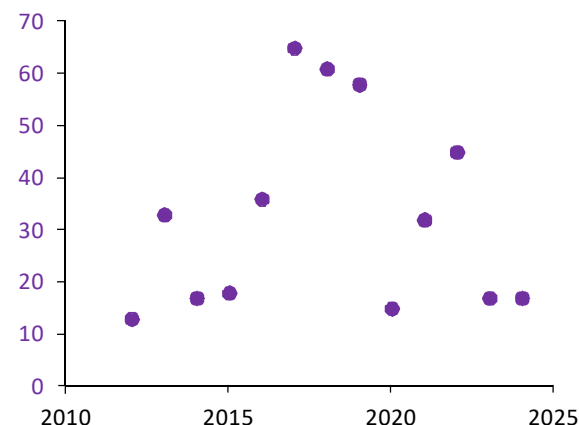


Figure 131 : Canard souchet : Évolution de l'effectif de la mi-janvier sur la RCFS de Grand-Laviers (2011-2024)

Reproduction

Évolution de l'effectif nicheur

Le Canard souchet est connu comme nicheur local dès 1930 (VOGUÉ et JOUARD, 1938). TRIPLET (1981b) estime qu'après le Canard colvert, le Canard souchet est l'anatidé le plus abondant localement. Cet auteur évalue la population nicheuse du début des années 1980 à environ 30 couples. MOUTON et FLOHART (1990) proposent 35 à 40 couples pour 1988 sur l'ensemble des marais du sud de la Plaine Maritime Picarde (département de la Somme). Les printemps 1991 et 1994 révèlent un effectif nicheur important compris entre 81 et 91 couples, soit de 8 à 13,5 % de la population nicheuse française (MOURONVAL et TRIPLET, 1991 et 1995). Déterminé à partir de l'observation des couples cantonnés et des nichées, cet effectif est confirmé comme régulier les années de forte pluviosité par les propriétaires des marais, qui notent dans les années 1980 un accroissement de l'effectif à mettre en relation avec la fermeture de la chasse en mars. L'effectif nicheur

a fortement chuté en Basse Vallée de la Somme à la fin des années 1990 et n'est jamais remonté, alors que les habitats semblent ne pas avoir changé fortement.

Le Canard souchet est un nicheur irrégulier au Parc Ornithologique du Marquenterre. Il est nicheur en 1975, 1976 (6 pulli le 23 mai) et 1977 (11 juvéniles volants le 19 juin). 10 couples nicheurs sont estimés en 1978. En 1980, 2 femelles avec 7 pulli chacune sont observées le 2 juin. 2 à 3 couples sont donnés pour 1981, 1 pour 1982, et 3 pour 1985. En 1986, 11 pulli sont observés le 6 juin. 8 pulli sont notés le 7 juin 1989. Une femelle est donnée nicheuse le 4 juin 1990. En 1991, une femelle doit abandonner son nid le 15 juin en raison de la montée des eaux. Cette même année, une autre femelle est notée le 8 juin avec 5 pulli. En 1992, un couple est nicheur certain et 2 autres ont très probablement

niché. Depuis 2000, la population nicheuse compte entre 0 et 4 couples chaque année. L'élevage des jeunes est conditionné par les ressources alimentaires et par la teneur en sel de l'eau à laquelle l'espèce semble sensible, au moins à cette période du cycle annuel, puisque la littérature ne relate pas de nidification dans des eaux véritablement saumâtres. Le fort échec des couvées certaines années est probablement dû à la prédation (P. CARRUETTE).

La RCFS de Grand-Laviers est également un site de reproduction de l'espèce mais l'effectif moyen annuel n'y dépasse pas 1 couple, avec un maximum de 4 couples en 2018.

Chronologie

Les installations sont peu nombreuses en première semaine d'avril et commencent à augmenter nettement au cours de la deuxième semaine de ce mois. La disparition des premières femelles se produit en troisième semaine d'avril, ce qui correspond au début véritable de la ponte (au Parc ornithologique du Marquenterre, 5 œufs le 6 avril 1995 ; 1 femelle pond le 22 avril 1992). En Basse Vallée de la Somme et au Hâble d'Ault, une très nette augmentation des couples cantonnés est notée après la dernière semaine d'avril. Dès le début mai, l'essentiel des couples est cantonné. Les couples

Le Hâble d'Ault et ses abords sont une zone importante pour la nidification. En effet, si TRIPLET (1983a) estimait la population nicheuse à 2 ou 3 couples, ce n'est pas moins de 7 nichées qui furent observées en 1991 (MOURONVAL et TRIPLET, 1991a). L'effectif nicheur y est depuis cette époque de 5 à 10 couples, ce maximum ayant été atteint en 2024 (DILLY et TRIPLET, 2025).

Au total, l'effectif ne compte probablement plus que 15 à 20 couples nicheurs annuellement.

trouvés ensuite sont soit des oiseaux très discrets, soit des oiseaux très tardifs, soit des oiseaux ayant échoué dans leur première tentative de reproduction sur un site ou un autre.

La chronologie des éclosions analysées sur les données des années 1991 et 1994 (figure 132) indique que l'essentiel des nichées apparaît au cours des deux dernières décades de mai. Une nichée très précoce de la seconde décade d'avril (date exacte : 16 avril 1991) fournit la borne inférieure en termes d'éclosion.

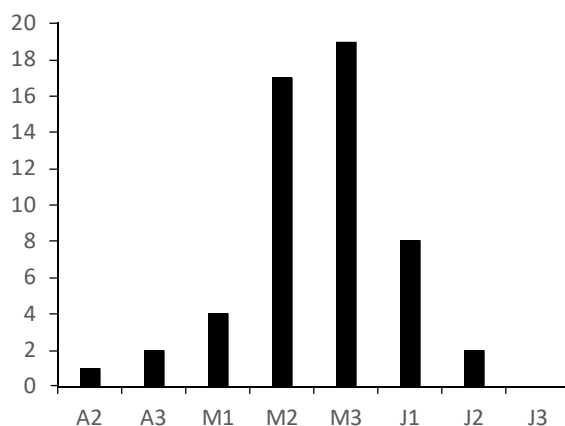


Figure 132 : Canard souchet : Chronologie des éclosions calculée sur 53 nichées (1991-1994)

Succès de la reproduction

En 1991, 21 nichées pour 58 femelles présumées cantonnées donnent un taux de succès de l'éclosion égal à 36,2 % (MOURONVAL et TRIPLET, 1991a). Au Parc Ornithologique du Marquenterre, sur 11 couvées suivies de 1973 à 2000, le nombre moyen de poussins à la naissance est de 7,54.

La réussite de la reproduction dépend des conditions météorologiques du printemps, mais également des facteurs anthropiques et de la prédation. Les précipitations automnales et

hivernales semblent d'une grande importance car elles permettent de disposer d'une grande quantité d'eau au printemps, ce qui favorise l'installation des couples. Les nids situés à proximité des plans d'eau peuvent être noyés en cas de crue. 3 à 4 nids ont ainsi été détruits au Hâble d'Ault le 18 mai 1995 après une montée de l'eau.

Si les habitats paraissent sensiblement les mêmes depuis deux décennies, la prédation par le Renard roux, le Sanglier et la Corneille noire est

amplifiée par celle de nouvelles espèces (Héron cendré et Cigogne blanche) chez lesquelles des individus se sont spécialisés sur les poussins de différentes espèces et déciment leurs couvées, et nul doute, même si les observations directes sont relativement rares, que les couvées de Canard souchet font partie des proies de ces individus.

En 1991, les huit destructions de nids sont dues à la prédation par la Corneille noire (2), le piétinement par des bovins (2), une fauche précoce (1), l'élévation du niveau de l'eau (1) et les conditions météorologiques, notamment le froid (2). Ces différentes causes sont responsables de la diminution du nombre de jeunes jusqu'à l'envol (figure 133).

Régime alimentaire

Le régime alimentaire comprend principalement des invertébrés aquatiques de petite taille (insectes et leurs larves, mollusques, crustacés), ainsi que des graines et des fragments de plantes (figure 134 ; TRIPLET *et al.*, 2009). Trente-deux espèces de graines différentes ont été identifiées ainsi que quatre espèces animales. Quatre individus, soit 4,76 % des échantillons, avaient dans leurs contenus stomacaux un total de 6 grains de plomb (1 x3 et 3 x1).

Onze espèces végétales peuvent être mises en évidence avec un effectif minimum de 20 graines par gésier. La plus largement consommée est *Eleocharis palustris* qui représente 51 % du régime alimentaire. Les autres espèces ne sont que peu représentées dans le régime alimentaire et doivent être consommées en fonction de l'abondance de *Eleocharis palustris*. *Eleocharis quinqueflora* représente 10,4 %, *Brassica sp.* 5,6 %, *Hippuris vulgaris* 5,1 %, *Eucypris affinis* 4,6 % et *Hydrobies* 3,6 %. L'importance des autres espèces est faible. Elles sont consommées occasionnellement. En mai 1996, un couple s'alimente au sol. La femelle capture des gastéropodes terrestres, très probablement *Monacha cantiana*. En juin 1996, une femelle capture des insectes volants autour d'elle à la tombée de la nuit.

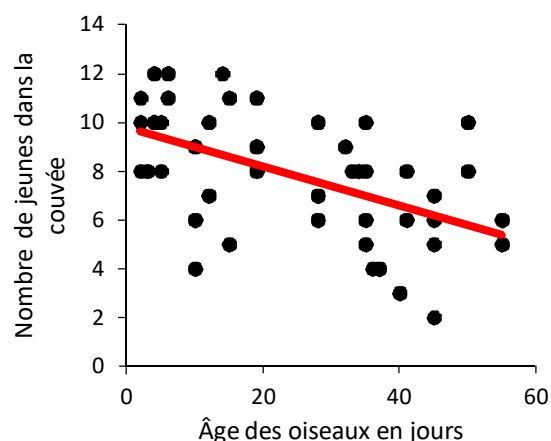


Figure 133 : Canard souchet : Nombre de jeunes en fonction de l'âge à l'observation (1991-1994)

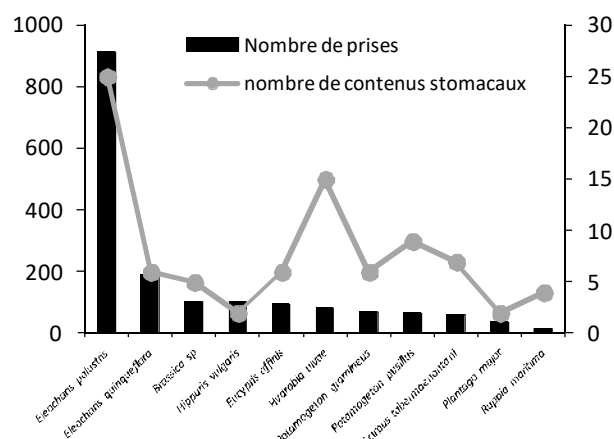


Figure 134 : Canard souchet : Régime alimentaire défini à partir de l'analyse de 87 contenus stomacaux collectés en Plaine Maritime Picarde entre 2005/2006 et 2007/2008

En Basse Vallée de la Somme, les Hydrobies représentent les proies les plus présentes dans les contenus stomacaux, indiquant qu'une partie des oiseaux va s'alimenter sur les mares du fond de l'estuaire. En dehors de ce gastéropode, le Canard souchet consomme essentiellement des graines de végétaux purement aquatiques, ce qui montre sa différence avec les autres espèces de canards qui s'alimentent également sur des zones faiblement inondées (figure 135 ; LIEUBRAY et TRIPLET, 2018).

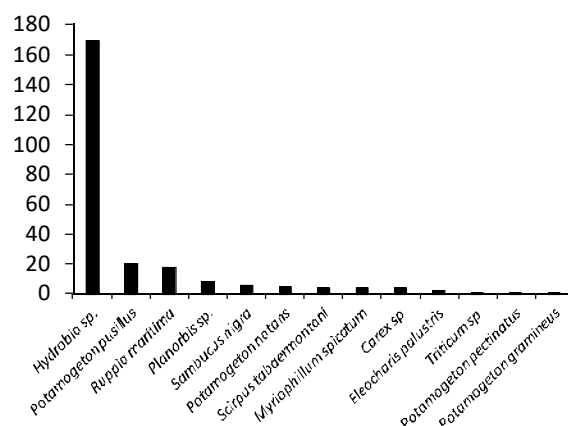


Figure 135 : Canard souchet : Régime alimentaire en Basse vallée de la Somme, fondé sur l'analyse de huit contenus stomacaux collectés en 2017/2018

Exigences écologiques

Espèce dite prairiale, le Canard souchet fréquente, en période de nidification, les fossés emplis d'eau, les mares de chasse et les mares abreuvoirs. Hors période de nidification, les oiseaux exploitent essentiellement les aires protégées, qu'elles soient d'eau douce ou saumâtre et que les plans d'eau soient naturels ou d'origine artificielle, comme les bassins de décantation de sucrerie ou les lagunages de stations d'épuration. Un des milieux les plus utilisés est caractérisé par une mosaïque de petits plans d'eau dont la plupart sont d'anciens chenaux de l'estuaire de la Somme. Les grands hélrophytes ceinturent quelques-uns de ces plans d'eau peu profonds. Ces types de milieux, dispersés dans un ensemble de prairies et de jonchaies humides, sont particulièrement bien représentés en Basse Vallée de la Somme. Entourés de vastes roselières en eau et à végétation ouverte, ils reçoivent 30 à 35 % des effectifs en 1991 et 47 % en 1994. Le reste des nicheurs se répartit entre les fossés et les bras morts des rivières (13 %), les mares à vocation cynégétique et le haut schorre dans sa partie la plus proche des milieux terrestres. Les prairies inondées ne remplissent pas toutes les conditions adéquates pour l'espèce puisqu'elles n'accueillent que 7 % des couples.

Dans les zones de mosaïque de plans d'eau, les densités de couples nicheurs sont comprises entre 10 et 13 couples aux 100 ha. Des sites comme le Hâble d'Ault retiennent 11 couples aux 100 ha, voire

même, dans les courses et queues d'étangs de ce site, des densités égales ou supérieures à 25 couples aux 100 ha. Les mares à vocation cynégétique, avec leur dimension voisine d'un hectare, ne permettent pas le calcul des densités. Au moins un couple se reproduit par mare fréquentée. Les mares abreuvoirs, pourtant de dimensions modestes, peuvent accueillir non des couples mais des familles (cane et poussins) pendant quelques heures. Le manque de zones de dissimulation et les risques très importants de repérage par un prédateur conduisent rapidement à l'abandon de ce type de milieu.

L'effectif nicheur sur les cours d'eau semble dépendre de l'isolement visuel des mâles. En 1991, 4 couples ont niché sur 2 400 m de cours d'eau sinueux, contre un sur 1 000 m de cours d'eau canalisé.

Globalement, la Plaine Maritime Picarde permet de satisfaire aux exigences écologiques du Canard souchet : importantes surfaces en eau, morcellement de ces surfaces, facilités d'isolement visuel des couples, faible profondeur des plans d'eau favorisant l'utilisation des ressources trophiques abondantes en apparence (MOURONVAL et TRIPLET, 1991). Cependant, sa forte diminution au cours des trente dernières années doit interpeller chaque propriétaire de zone humide afin de trouver les origines du problème et d'aborder des solutions satisfaisantes pour retrouver la population d'antan.

Dérangements

La Plaine Maritime picarde joue un très grand rôle lors de la migration prénuptiale, quand de nombreux oiseaux de différentes espèces stationnent ici pour reconstituer leurs réserves énergétiques. Cette période, au sortir de l'hiver, est également celle

pendant laquelle peuvent se produire de nombreux dérangements, par les êtres humains qui veulent profiter du soleil revenu pour des promenades ou parce qu'elle précède l'entrée du bétail dans les pâtures, ce qui nécessite des travaux de clôture,

toutes activités potentiellement sources de dérangements. Une étude conduite en 2001 (MARCELOT et TRIPLET, 2001) a été consacré au comportement des mâles de Canard souchet avant un dérangement, puis 5, 10 et plus de 10 minutes après ce dérangement (figure 136). Le rythme d'alimentation et le repos sont fortement altérés par les dérangements et de ce fait, le pourcentage de temps (ou le pourcentage d'oiseaux) consacré à la nage augmente dans les 5 minutes qui suivent un dérangement suivi ou non d'un envol. La toilette semble être l'activité la moins affectée pour les mâles, mais il s'agit souvent d'une activité dite de substitution pour compenser l'activité à laquelle s'adonnaient les oiseaux. Dix minutes après un dérangement, 25 % des couples, 50 % des mâles et 40 % des femelles sont encore en alerte. Le dérangement peut avoir un effet délétère sur l'acquisition de nutriments et d'énergie nécessaire pour répondre aux besoins des différents événements du cycle annuel des oiseaux. Les dérangements en période de migration pré-nuptiale sur les sites d'escale des oiseaux peuvent amener des couples

Autres données

Sex-ratio

Le sex-ratio est déséquilibré en faveur des mâles (tableau III). Cette constante se retrouve sur les principaux sites de stationnement qui accueillent, au plus fort de la migration, la même proportion de femelles. Le pourcentage de femelles dans les groupes augmente au cours du mois de mars (TRIPLET, 1993a). L'excès de mâles au début de la migration est donc pondéré par l'arrivée de couples déjà formés (ROHWER et ANDERSON, 1988).

Comportement du mâle pendant l'élevage des jeunes

Comme chez les autres espèces d'anatidés de surface de l'Hémisphère Nord, les mâles de Canard souchet sont considérés comme ne contribuant pas à la couvaison et à l'élevage des poussins (CRAMP et SIMMONS, 1977), bien que la présence d'oiseaux à proximité de femelles soit parfois signalée (CHURA, 1962 ; LORD, 1979 ; KINGTON, 1984), contrairement aux espèces de canards de surface chez lesquels mâle et femelle accompagnent les jeunes (SIEGFRIED, 1974).

Quatre observations obtenues en 1991 contribuent à mieux comprendre ce comportement :

- le 27 mai, un mâle est avec une femelle et 8 poussins de 6 jours ;
- ce même jour, sur le même site (la réserve d'avifaune du Hâble d'Ault), une femelle et 7 poussins sont accompagnés d'un mâle ; les

potentiellement nicheurs à quitter le site faute de quiétude (MARCELOT et TRIPLET, 2001). Les dérangements pourraient être une des causes de l'effondrement de l'effectif nicheur en Basse Vallée de la Somme.

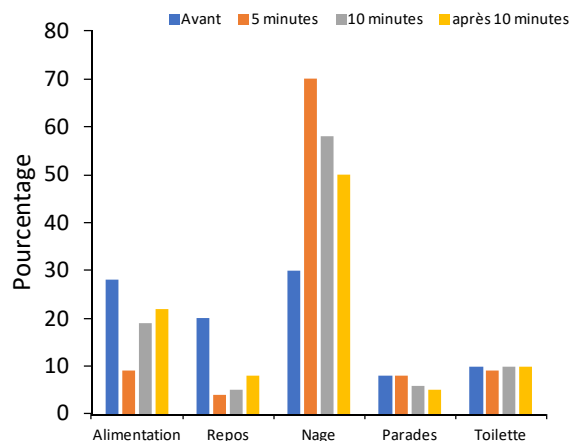


Figure 136 : Canard souchet : Modification du comportement après un dérangement

Tableau III : Canard souchet : Évolution hebdomadaire du sex-ratio en en avril et mai 1991 et 1994 sur l'ensemble de la Plaine Maritime Picarde

	A1	A2	A3	A4	M1	M2	M3	M4
1991	1,7	1,5	1,5	1,7		1,5	9,8	6,6
1994	1,6	1,5	1,8	1,1	6,9	1,5	6,5	4,4

oiseaux seront revus ensemble les jours suivants, la femelle quittant parfois sa progéniture pour aller s'alimenter avec le mâle ;

- le 30 mai, un mâle se tient à côté d'une femelle et de 11 jeunes d'environ 20 jours ;
- le 10 juin, un mâle, encore en plumage nuptial complet accompagne une femelle et 5 pulli de 16 jours.

Deux éléments permettent d'expliquer ces observations rarement mentionnées dans la littérature :

- l'année 1991 est marquée par un effort, jamais renouvelé depuis, de prospection en vue de déterminer les effectifs et la biologie des différentes espèces d'oiseaux d'eau de la

Plaine Maritime Picarde (MOURONVAL et TRIPLET, 1991a) ;

- simultanément, cette année 1991 a été pluvieuse et la présence de nombreuses flaques et mares a permis la présence d'un effectif important, compris entre 81 et 91 couples de Canards souchets.

Dans le cas présent, un élément remarquable est la présence d'un mâle à côté d'une nichée âgée déjà de près de trois semaines. Si aucun équivalent n'a pu être trouvé dans la littérature, la note de KINGTON (1984) sur un cas similaire chez la Sarcelle d'été concerne la présence du mâle jusqu'à l'âge de 10 jours des poussins. Pour cet auteur, ce comportement peut être observé assez fréquemment lorsque les oiseaux sont jeunes, alors qu'il devient remarquable au-dessus de 10 jours. En effet, dans les premiers jours de vie des poussins, le mâle peut encore espérer un échec de la reproduction et donc un nouvel accouplement, bien que des secondes pontes

Reprises de bagues

Les reprises locales d'oiseaux bagués au Parc Ornithologique du Marquenterre sont situées dans les Bas-Champs de Cayeux, dans l'estuaire de l'Authie et celui de la Somme. Quelques reprises sont

Mue

La mue du plumage sexuel commence dès la fin du mois d'avril et aboutit au plumage d'éclipse dès la fin juin. Les oiseaux arrivent sur les zones de reproduction à partir de la fin de février. L'essentiel des effectifs est présent entre la fin mars et le début d'avril (TRIPLET et SUEUR, 2001b), tandis que les derniers migrateurs sont partis vers le 15 ou 20 avril en fonction des années (MOURONVAL et TRIPLET, 1991a). Si la mue du plumage est en liaison avec

après l'éclosion soient rarissimes. Se tenir éloigné peut aboutir à perdre l'occasion d'assurer la descendance du mâle en titre au début de la reproduction. Cependant, il ne peut pas être exclu que le mâle présent aux côtés de la femelle soit un oiseau n'ayant pas participé à la reproduction et qui attend une éventuelle possibilité d'accouplement. Dans un cas comme dans l'autre, il ne semble pas que ce comportement soit le plus propice à la survie des canetons. En effet, à la période d'observation, les mâles présentent un poitrail encore très visible. Cette marque visuelle, probablement utile au moment de la couvaison en détournant l'attention des prédateurs vers eux, concentre ensuite l'attention de ceux-ci vers l'ensemble de la famille. La présence du mâle aux côtés de la femelle ne doit donc pas être confondue avec une participation de celui-ci aux soins parentaux, participation qui n'a pas été observée non plus chez le Canard souchet rouge *Anas platalea*, chez lequel le mâle accompagne également la femelle.

également enregistrées dans les marais de Rue et Ponthoile. 72 % des oiseaux sont tués l'année de leur baguage.

l'état sexuel des oiseaux, il y a donc peu de temps pour les oiseaux à remplir leur fonction de reproduction. Arriver sans femelle, comme le font, par obligation, les mâles surnuméraires, ne leur laisse que peu de chance de participer à la reproduction dans l'hypothèse où les mâles appariés restent avec leurs femelles jusqu'à l'éclosion des poussins, voire pendant les premières semaines de vie de ces derniers (TRIPLET et SUEUR, 2001b).

SARCELLE CANNELLE *Spatula cyanoptera*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentelle											
5 sous-espèces											
Statut UICN en France		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		-		-		NA					

Niche de l'Argentine jusqu'à l'ouest des États-Unis.

Statut local



Un oiseau a été tué à la chasse le 21 février 1981 (P. CRÉPEAU et détermination J.-C. ROBERT et G. BECQUET, fichiers CRBPO et BTO). Il avait été bagué le 25 octobre 1979 à Abbotsbury, Dorset (Grande-Bretagne), comme femelle de Sarcelle soucrourou, appelée également Sarcelle à ailes bleues, *Anas discors*. SUEUR (1995) relate également la capture d'un mâle en mai 1980 dans l'estuaire de la Somme.

SARCELLE À AILES BLEUES *Spatula discors*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentelle											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		-		-		NA					

Se reproduit en Amérique du Nord. Les données sont occasionnelles en France entre fin août et fin juin.

Statut local



Une femelle adulte a été tuée le 3 décembre 1962 dans l'estuaire de la Somme (ROPARS, 1963a).

Un oiseau a été tué le 24 novembre 1984 à Saint-Quentin-en-Tourmont (LE RICQUE, 1986).

Un mâle présent au Hâble d'Ault du 30 mars au 12 avril 1997 parade auprès des mâles de Canards souchets (TRIPLET *et al.*, 1998a).

Un individu est noté le 9 octobre 2014 au Crotoy (COMMECY *et al.*, 2016).

Un mâle est noté dans le marais du Crotoy du 12 au 17 mai 2015 (COMMECY *et al.*, 2016).

CANARD CHIPEAU *Mareca strepera*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce chassable			Annexe IIA			VU		

Niche en Amérique du Nord et en Eurasie. Il hiverne jusqu'en Amérique Centrale et en Afrique du Nord. Il présente une distribution très étendue en Europe orientale entre 40° N et 60° N. Il est également bien répandu en Europe où sa population est comprise entre 155 000 et 263 000 oiseaux en janvier pour 75 400 à 125 000 couples nicheurs. Les effectifs tant nicheurs qu'hivernants sont considérés comme en augmentation (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local

Généralités



Variations saisonnières

L'analyse des effectifs moyens (figure 137) indique, pour la RNN Baie de Somme, que le pic hivernal est en troisième décennie de décembre après une augmentation progressive de l'effectif qui commence en première décennie de novembre, qui suit une longue période de faibles fluctuations entre la première décennie de juillet et la troisième décennie d'octobre. L'effectif ne fait que diminuer jusqu'à des valeurs minimales atteintes entre la deuxième décennie d'avril et la deuxième décennie de mai. Un mouvement important est à noter entre la troisième décennie de mai et le pic annuel de la troisième décennie de juillet. Cette période correspond au regroupement de mâles ayant délaissé leurs femelles et des femelles qui ont échoué leur reproduction.

Au Hâble d'Ault (figure 138), où l'hivernage concerne en moyenne moins de 10 oiseaux, un mouvement migratoire est perceptible dès la

Le Canard chipeau est un hôte régulier des plans d'eau dans lesquels la végétation aquatique est abondante. Il vit souvent en relation étroite avec les Foulques macroules auxquelles il subtilise les fragments de plantes que celles-ci remontent à la surface. En période de nidification, il est souvent peu éloigné des plans d'eau de taille moyenne à grande, sur lesquels il emmène sa progéniture peu de temps après la naissance.

deuxième décennie de février et l'augmentation est continue jusqu'en troisième décennie de mars avant une forte diminution qui ne laisse que moins de 10 oiseaux de mai jusqu'en deuxième décennie de juin. Des fluctuations sont enregistrées jusqu'en troisième décennie d'août qui correspond au départ des oiseaux.

Dans la RCFS de Grand-Laviers, l'effectif est le plus élevé entre la première décennie de décembre et la troisième décennie de janvier. Ensuite il diminue fortement pour atteindre ses plus basses valeurs de la troisième décennie d'avril à la première décennie de septembre après laquelle il repart à la hausse. Le site est donc essentiellement utilisé pour l'hivernage (figure 139).

La RCFS de Quend-Fort-Mahon est un site de moindre importance comparativement au

précédent. L'effectif est faible de la troisième décade de novembre à la deuxième décade de février. Un passage est enregistré de la troisième décade de ce mois, correspondant au pic, jusqu'à la première décade d'avril. Ensuite, l'effectif reste inférieur ou égal à 10 oiseaux jusqu'en deuxième décade de novembre incluse (figure 140).

Le Canard chipeau n'a été noté qu'à deux reprises en RCFS Authie-Somme en février avec un maximum de trois oiseaux.

À Arry/Bernay, il est nécessaire de raisonner sur l'effectif cumulé par décade. Globalement, des oiseaux peuvent être présents chaque décade de l'année mais l'effectif cumulé augmente surtout à partir d'août et marque une forte augmentation à partir de la première décade d'octobre. L'effectif fluctue avec des valeurs élevées de la deuxième décade de novembre jusqu'en troisième décade de mars (figure 141).

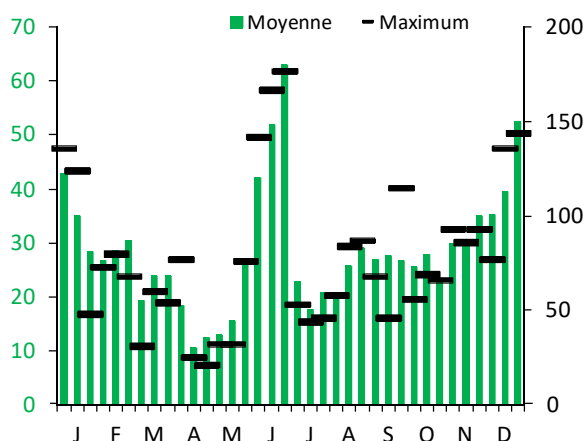


Figure 137 : Canard chipeau : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RNN Baie de Somme (1975-2024)

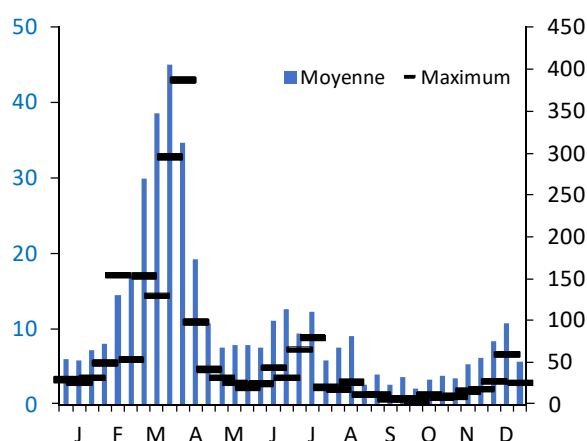


Figure 138 : Canard chipeau : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RCFS Hâble d'Ault (1972-2024)

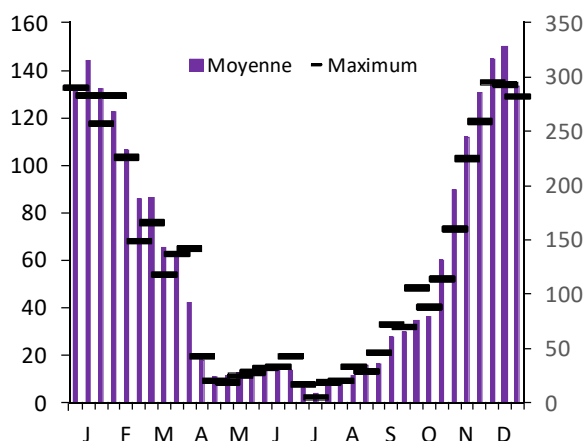


Figure 139 : Canard chipeau : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RCFS Grand-Laviers (2011-2024)

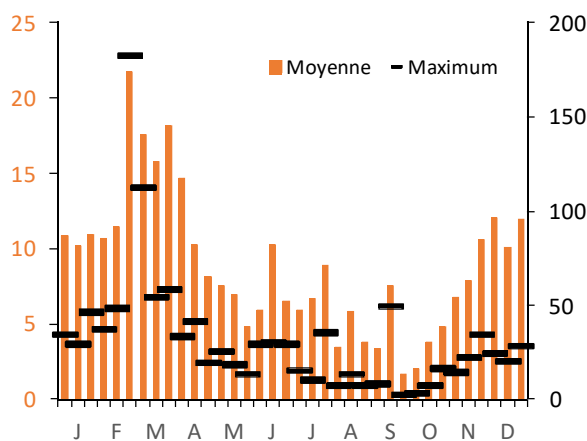


Figure 140 : Canard chipeau : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RCFS Quend-Fort-Mahon (2000-2024)

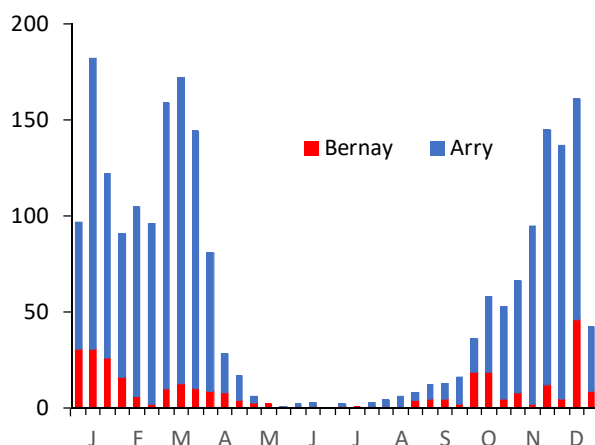


Figure 141 : Canard chipeau : Effectifs cumulé et maximal par décade à Arry-Bernay (2010-2024)

Variations annuelles

Aucune tendance ne se manifeste dans l'analyse des effectifs maxima du mois de janvier au sein de la RNN Baie de Somme (figure 142). Par contre, après une augmentation suivant la mise en

eau et la gestion du site, l'effectif à la mi-janvier sur la RCFS de Grand-Laviers est en diminution constante depuis janvier 2017, sans qu'une raison apparente puisse être mise en évidence (figure 143).



Figure 142 : Canard chipeau : Évolution de l'effectif maximum de janvier dans la RNN Baie de Somme (1975-2024)



Figure 143 : Canard chipeau : Évolution de l'effectif maximum de janvier dans la RCFS Grand-Laviers (2012-2024)

Reproduction

Évaluation de l'effectif nicheur

Pour la période entre 1970 et 1975, YEATMAN (1976) signale la reproduction certaine sur la carte de Saint-Valery-sur-Somme et probable sur celle de Rue. La première mention précise de nidification de cette espèce ne date que de 1977, avec l'observation d'un couple suivi de huit jeunes non volants le 10 juillet au Parc Ornithologique du Marquenterre (HÉDIN, 1979). Le Canard chipeau s'est de nouveau reproduit ici en 1978, 1980 et 1986. Il est considéré comme nicheur probable en 1991 (2 couples) et certain en 1992, en raison de l'observation de 9 juvéniles le 29 juin et en 1993 avec une femelle et 10 pulli le 2 juillet. 2 couples sont notés en 1994 avec pour le premier 12 pulli de 2 jours le 29 juin et pour le second 8 canetons. De 1995

à 2003, aucun couple nicheur n'a été repéré, malgré des cantonnements pratiquement chaque année. Cette absence semble liée, selon CARRUETTE (comm. pers.), à la prédation alors intense du Renard roux et du Sanglier. 1 à 4 couples se reproduisent chaque année sur ce site depuis 2004.

Au Hâble d'Ault, le premier indice de nidification a été obtenu en 1976 quand un couple fut considéré comme nicheur probable. Mais ni cette année, ni en 1980, quand 3 couples étaient cantonnés, la reproduction ne put être prouvée. Celle-ci fut effective en 1981, quand 2 canes élevèrent respectivement 9 et 11 poussins. Une seule cane avec 7 poussins fut observée en 1982, et 1983 ne fournit

que des mentions d'un couple cantonné en mai et juin. Il fallut attendre 1991 pour que la nidification soit de nouveau enregistrée avec 2 canes suivies de jeunes. Un couple s'est reproduit en 1992 et 1993. Plus récemment, la nidification est notée en 2010 (1 couple), 2012 (2 couples), 2013 (3 couples), 2018 (2 couples), 2022 (1 couple) et 2023 (1 couple).

2 à 3 couples se reproduisent chaque année en Basse Vallée de la Somme. Le Canard chipeau n'est que faiblement présent en période de reproduction sur la RCFS de Grand-Laviers où il n'a niché qu'entre 2019 à 2023, en ne comptant que 1 à 2 couples chaque année.

TRIPLET (1982a) évalue la population nicheuse à environ 10 couples, effectif qui n'a pas

Chronologie

Selon MOURONVAL et TRIPLET (1991a), les couples s'installent sur les zones de reproduction à partir de la première semaine d'avril et le couple le plus tardif s'est cantonné, en 1991, dans la seconde semaine de mai. Au Parc Ornithologique du

Succès de la reproduction

Le nombre de jeunes par nichée dans les premiers jours après l'éclosion peut atteindre 9 à 11 pulli.

Régime alimentaire

Le Canard chipeau se nourrit essentiellement de Potamot à feuilles pectinées *Potamogeton pectinatus* (SUEUR, 1991a). Des tiges et des graines

Exigences écologiques

Le Canard chipeau installe son nid dans des refus de pâturage (ronces et chardons) dont des touffes doivent être laissées sur les sites présentant des possibilités de nidification. Si l'espèce peut

Autres données

Age et sex-ratio

Au cours de la saison hivernale 1979-1980, les données de baguage d'oiseaux indiquent que le

Hybrides

Canard chipeau × Sarcelle d'hiver :

Données de baguage

Les données de baguage montrent des cas de non-fidélité au site d'hivernage avec un changement de voie de migration. Un mâle adulte bagué le 30 janvier 1984 au Parc Ornithologique du

évolué dix ans plus tard quand MOURONVAL et TRIPLET (1991) estiment que la reproduction ne concerne que 8 à 10 couples. Seules 3 nichées sont d'ailleurs observées cette année-là. 6 nichées sont recensées en 1993 (obs. pers.), essentiellement localisées au Hâble d'Ault et en Basse Vallée de la Somme. En 1994, l'effectif nicheur ne concerne que 4 couples, et probablement pas plus de 5 à 6 couples depuis cette date. Plusieurs sites sont désertés dans les années 1990, notamment le Champ neuf, le marais du Crotoy et une partie des marais de Rue où l'atterrissement et l'assèchement réduisent les possibilités de reproduction. Cet élément, allié à la faible représentation des plans d'eau de taille et de profondeur moyennes, limite les possibilités d'accroissement des effectifs nicheurs.

Marquenterre, des accouplements sont notés à partir de la fin février (le 26 en 1999), voire pour les tout premiers en janvier (le 28 en 2007). Les couvées sont observées de mai à juillet avec des envols de mi-juin à la fin août.

de salicornes et d'arroches sont également consommées.

élever sa nichée sur de grands plans d'eau, les mares de faible taille (moins d'un hectare) peuvent également retenir quelques couples.

sex-ratio est de 0,26 chez les adultes contre 0,44 chez les immatures (ÉTIENNE et TRIPLET, 1991b).

le 9 septembre 2001 au Parc Ornithologique du Marquenterre.

Marquenterre est tué le 8 janvier 1985 en Camargue aux étangs de Berre. Un mâle bagué le 26 décembre 1978 est tué le 28 novembre 1982 à Lapeyrouse dans l'Ain.

CANARD SIFFLEUR *Mareca penelope*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Estivant, migrateur et hivernant											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce chassable		Annexes IIA IIIB		NA					

Nicheur au Nord du 50° N et notamment en Scandinavie, le Canard siffleur possède également des populations reproductrices au nord du Royaume-Uni mais fait défaut à la France. L'effectif nicheur européen est de l'ordre de 469 000 à 645 000 couples. La taille de l'effectif hivernant en Europe est estimée entre 1 980 000 et 2 610 000 individus (STANEVA et BURFIELD, 2017) pour un effectif hivernant en France compris entre 37 000 et 60 000 individus.

Statut local

Généralités



Les effectifs hivernants sont conditionnés par les rigueurs climatiques qui peuvent amener des contingents de plusieurs centaines, voire plusieurs milliers d'oiseaux.

Variations saisonnières

Dans la RNN Baie de Somme, l'effectif commence à augmenter à partir de la première décennie de septembre et un premier pic est atteint au cours de la première décennie de décembre (figure 144). Il est suivi de fluctuations dans un faible intervalle numérique, ce qui laisse supposer que l'effectif se stabilise pour le début de la période hivernale. Cet effectif n'est ensuite renforcé qu'en fonction des rigueurs météorologiques qui prévalent dans le nord de l'Europe, ce qui explique le pic en deuxième décennie de janvier et les importantes variations pouvant caractériser ce mois. L'effectif moyen hors vague de froid commence à diminuer à partir de la troisième décennie de janvier et des oiseaux sont notés jusqu'en troisième décennie d'avril. Ne sont pas prises en compte sur la figure 144 les données exceptionnelles de l'hiver 1978-1979 au cours duquel les stationnements concernaient 1 500 oiseaux en janvier, 650 en février et encore 350 en mars, ni les 2 500 oiseaux présents au cours de la deuxième décennie de janvier 1987.

La courbe relative à la RCFS du Hâble d'Ault est fortement influencée par les 10 000 oiseaux (estimation) qui ont séjourné sur le site en février 2021, un effectif exceptionnel pour le site mais qui montre l'importance des vagues de froid dans l'explication de l'abondance ou au contraire de la faiblesse des effectifs de cette espèce (figure 145). Cette donnée a donc été retirée montrant ainsi qu'il n'y a pas de régularité dans les effectifs moyens et maximaux. Une présence importante est notée en troisième décennie de janvier, probablement liée à l'arrivée tardive d'oiseaux chassés par les conditions météorologiques défavorables sur leur site d'hivernage. Un net passage est visible de la troisième décennie de février à la première décennie d'avril. Il reste ensuite quelques oiseaux pendant le printemps et l'été. Un mouvement se dessine en septembre, puis de nouveau des fluctuations caractérisent les décades de la fin d'année.

La RCFS de Grand-Laviers accueille un effectif non négligeable pour un site non littoral

(figure 146). L'effectif est au plus haut les trois décades de janvier, quand des oiseaux trouvent ici des conditions favorables à l'hivernage. Il se réduit ensuite rapidement et, début avril, il ne reste pratiquement pas d'oiseaux. L'espèce réapparaît en troisième décade d'août et le stationnement augmente progressivement jusqu'en fin décembre, avant l'afflux de janvier.

La RCFS de Quend-Fort-Mahon n'est pas un site d'hivernage, mais plutôt un site refuge que les oiseaux utilisent lorsqu'ils sont chassés de leurs zones habituelles d'hivernage par des conditions météorologiques adverses. C'est ce qui semble expliquer la très forte augmentation de l'effectif qui commence en troisième décade de janvier et trouve

son apogée en deuxième décade de février. Il faut également noter un fort passage d'oiseaux (2 000 individus) en première décade de décembre 2010 (figure 147).

Le Canard siffleur est observé entre septembre et février en RCFS Authie-Somme avec un maximum de 58 individus en vol vers le Sud en 2 h le 15 novembre 2000.

D'après les données résultant du baguage au Parc Ornithologique du Marquenterre, il semble que les femelles soient très légèrement plus précoces que les mâles au cours de la migration postnuptiale (TRIPILET *et al.*, 1996c).

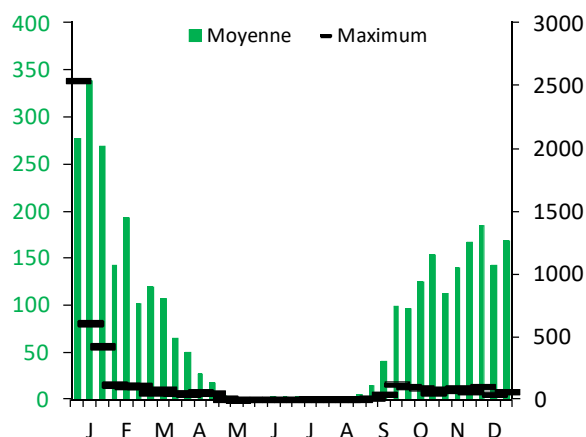


Figure 144 : Canard siffleur : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RNN Baie de Somme (1976-2024)

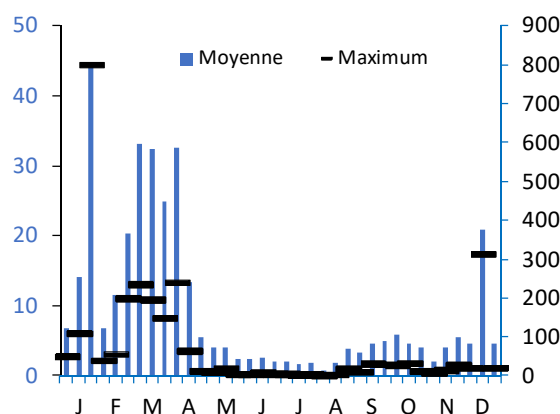


Figure 145 : Canard siffleur : Effectifs moyens et maximaux dans la RCFS Hâble d'Ault (1972-2024)

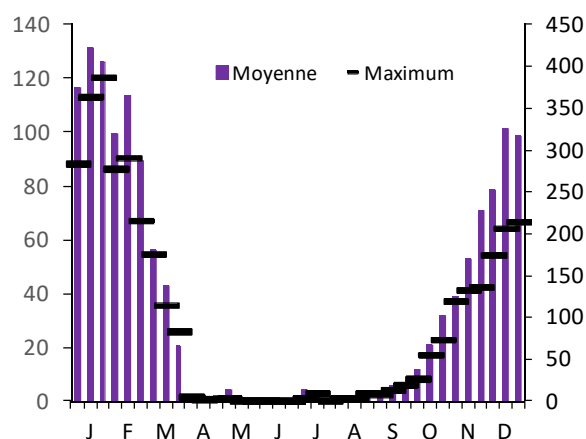


Figure 146 : Canard siffleur : Effectifs moyens et maximaux dans la RCFS Grand-Laviers (2011-2024)

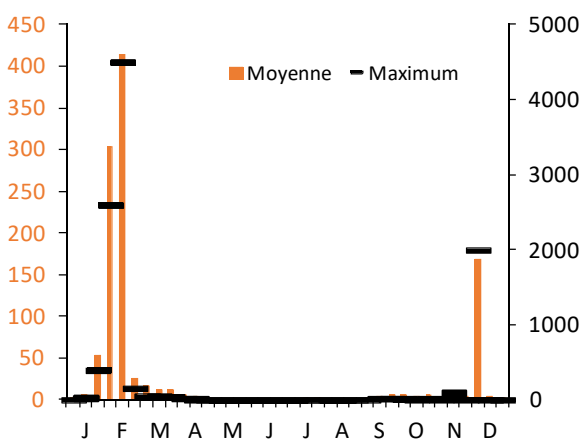


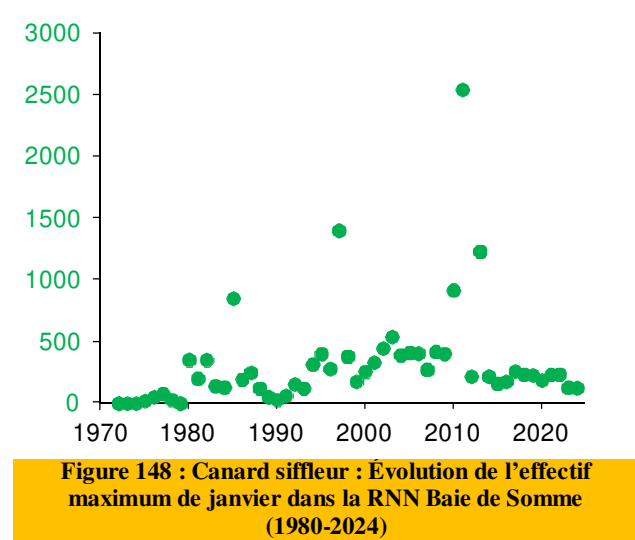
Figure 147 : Canard siffleur : Effectifs moyens et maximaux dans la RCFS Quend-Fort-Mahon (2000-2024)

Variations annuelles

Les effectifs, remisés dans la RNN Baie de Somme, ne montrent aucune tendance au cours des

quarante dernières années (figure 148). Les pics d'affluence s'expliquent par l'arrivée, parfois

massive et fugace, d’oiseaux chassés de leurs sites d’hivernage nordiques par des conditions météorologiques défavorables : 1 500 individus en janvier 1979, 2 500 en janvier 1987 et 1 750 le 24 décembre 2010 (après un passage exceptionnel de 6 300 oiseaux le 2 à Quend lors d’une tempête de neige et le stationnement de 2 000 sur la station de lagunage de Fort-Mahon).



Régime alimentaire

Le Canard siffleur se nourrit de différents végétaux : potamots, salicornes et Poacées (SUEUR, 1991c). Sur le littoral, de nombreuses zones peuvent permettre de maintenir, voire d’améliorer l’hivernage actuel (zones herbues de la RNN Baie de Somme et Basse Vallée de la Somme). La mise en prairie de la partie ouest du Parc Ornithologique du Marquenterre où stationnent ces oiseaux n’a pas permis d’augmenter les possibilités de stationnement, contrairement aux attentes. Les premières données

Sex-ratio

Il a été mesuré à trois reprises au Parc Ornithologique du Marquenterre (CARRUETTE, 2020a ; tableau IV).

Tableau IV : Canard siffleur : sex-ratio au Parc Ornithologique du Marquenterre

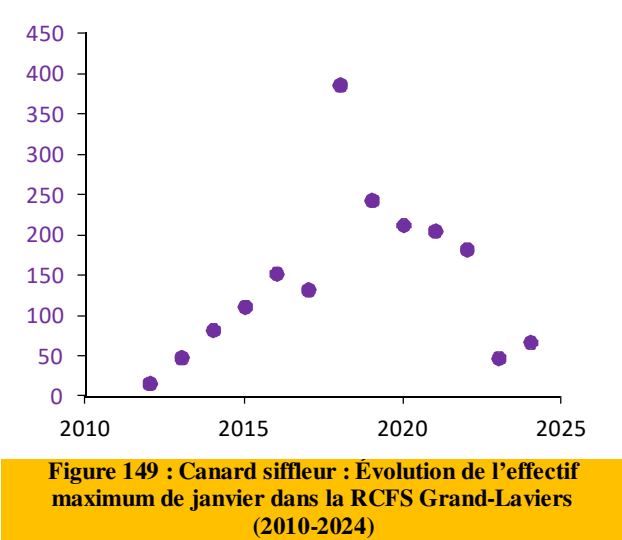
Date	Mâles adultes	Mâles immatures	Femelles	% Mâles
13 février 1994	32		110	22
4 janvier 1996	64	70	70	65
16 janvier 2001	18	146	68	70

Autres données

Hybrides

Canard siffleur × Canard colvert : Un mâle, échappé de captivité, est noté au Hâble d’Ault du 11 août au 18 octobre 1997.

Sur la RCFS de Grand-Laviers, les effectifs augmentent fortement depuis le début des années 2010, soit à partir du moment où le site a été mis en réserve et a fait l’objet de mesures de gestion afin que les plans d’eau soient les plus accueillants possibles pour les différentes espèces d’oiseaux d’eau. L’effectif maximum de janvier a crû jusqu’en 2018, puis se réduit depuis cette époque, sans qu’une explication soit possible (figure 149).



numériques étaient encourageantes à cet égard (120 oiseaux dont 70 % de mâles le 3 mars 1992 ; 150 le 17 du même mois ; 100 le 11 décembre 1992), mais cette prairie a vite atteint sa limite en termes d’effectifs pouvant stationner et s’alimenter. Les hivernants de Grand-Laviers s’alimentent essentiellement sur un vaste herbier de characées. Par suite à la très forte régression de celui-ci après la sécheresse de l’été 2023, les effectifs du Canard siffleur ont chuté très nettement.

CANARD D'AMÉRIQUE *Mareca americana*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Échappé de captivité											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		-		-		NA					

Cet oiseau niche en Amérique du Nord. Il est occasionnel en France de début septembre à mi-avril surtout près des côtes de la Manche et de l'Atlantique. Il est exceptionnel à l'intérieur des terres et dans le Midi.

Statut local



Quelques données ont été obtenues pour cette espèce :

- 1 femelle le 13 avril 1875 au Crotoy (MAYAUD *et al.*, 1936, à partir de la collection MARMOTTAN), donnée ensuite considérée comme se rapportant à un Canard siffleur (voir DUBOIS *et al.*, 2000).
- 1 mâle en mue du 17 au 30 juin 1988 au Parc Ornithologique du Marquenterre (CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE, 1990), noté

comme vu à Rue du 24 au 28 juin (DUBOIS *et al.*, 2000).

- 1 d'origine considérée comme douteuse le 24 janvier 1997 dans le port de Saint-Valery-sur-Somme (PICARDIE NATURE, 1999) ;
- 1 les 18 et 28 septembre 1999 au Crotoy (PICARDIE NATURE, 2001) ;
- 2 mâles le 2 octobre 1994 au Parc Ornithologique du Marquenterre (P. CARRUETTE) ;
- 1 mâle le 26 mars 2005, puis 2 mâles le 28 mars et 1 du 29 mars au 3 avril au Hâble d'Ault (COMMECY, 2010b) ;
- 1 mâle du 9 au 21 mai 2005 au Parc Ornithologique du Marquenterre, probablement le même que l'oiseau observé auparavant au Hâble d'Ault (P. CARRUETTE), 1 mâle (le même) est noté du 19 au 21 août 2005 également au Parc Ornithologique du Marquenterre ;
- 2 (dont 1 mâle) le 5 avril 2015 dans l'estuaire de l'Authie (COMMECY *et al.*, 2016).

CANARD DE CHILOÉ *Mareca sibilatrix*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Echappé de captivité											
Monotypique											
Statut UICN en France			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			-			NA		

Se reproduit surtout au Chili et en Argentine, mais aussi en Uruguay.

Statut local



Au Parc Ornithologique du Marquenterre, 1 mâle le 31 août 1986, 2 les 12 et 13 septembre (SUEUR, 1995) et 1 du 2 au 10 septembre 2016 constituent les trois seules observations connues.

CANARD COLVERT *Anas platyrhynchos*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
2 sous-espèces											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce chassable			Annexes IIA IIIA			LC		

Peuple presque tout l'Holarctique. Il hiverne dans une grande partie de cette zone biogéographique mais gagne aussi l'Afrique, le sud-est de l'Asie et le Mexique.

4 520 000 à 5 760 000 couples constituent la taille des effectifs estimés en Europe (STANEVA et BURFIELD, 2017). La France accueille modestement chaque hiver un peu plus de 210 000 oiseaux et jusqu'à 375 000 oiseaux. Cette espèce, dont la population captive n'est pas connue avec précision, présente très certainement des effectifs bien plus importants encore mais il devient de plus en plus difficile de distinguer les individus purement sauvages des oiseaux issus de marronnage et de reproductions croisées sauvages-marrons.

Statut local

Variations saisonnières



En RNN Baie de Somme, il est intéressant de noter que, globalement, de début août (après une augmentation en seconde quinzaine de juillet imputable au regroupement des oiseaux dans des zones protégées par suite de l'ouverture de la chasse) à la deuxième décennie de janvier, les effectifs varient peu, restant compris entre 600 et 700 individus. Cette stabilité traduit probablement une juste adéquation entre les effectifs et les ressources alimentaires disponibles sur les zones de gagnage dont la localisation reste encore à définir (figure 150). L'effectif commence à diminuer dès la troisième décennie de janvier et de la deuxième décennie d'avril à la deuxième décennie de mai, sa stabilité correspond probablement aux mâles dont les femelles couvent et

élèvent leurs jeunes et à quelques femelles qui ont échoué leur reproduction. Ces oiseaux sont rejoints par d'autres, probablement issus des marais périphériques à partir de la troisième décade de mai.

Sur la RCFS du Hâble d'Ault, l'effectif moyen est moindre (figure 151). Moins de 20 oiseaux séjournent sur le site toute l'année, sauf de juillet à la troisième décade d'août quand les jeunes doivent quitter les mares où ils sont nés en raison de la préparation des sites pour la campagne cynégétique, puis de celle-ci qui conduit à un regroupement des oiseaux sur les aires protégées.

La situation sur la RCFS de Grand-Laviers n'est pas sans rappeler celle qui prévaut en RNN Baie de Somme (figure 152). L'effectif hivernant fluctue fréquemment de la première décade de novembre à la troisième décade de janvier. Il chute ensuite et se stabilise de la première décade de mars à la deuxième décade de juin. Des jeunes de l'année et des adultes ayant terminé leur reproduction commencent alors à arriver. L'augmentation est importante en troisième décade de juillet quand les

chasseurs préparent leurs marais pour la chasse, ce qui aboutit au dérangement des oiseaux locaux. Le pic est atteint en troisième décade d'août, lorsque la chasse, ouverte sur tout le territoire, conduit les oiseaux à se réfugier dans les aires protégées.

Le rôle de refuge estival, pour les mêmes raisons que celles évoquées ci-dessus, est également noté sur la RCFS de Quend-Fort-Mahon, mais avec un effectif très faible qui correspond aux quelques couples nicheurs localement (figure 153).

Seul un effectif de 25 oiseaux en septembre est connu pour le Canard colvert en RCFS Authie Somme.

Sur les petits sites groupés de Arry/Bernay, un afflux d'oiseaux est constaté en troisième décade de juillet et une nouvelle augmentation en deuxième décade d'août quand la chasse aux oiseaux d'eau est ouverte partout. L'effectif se réduit ensuite progressivement pour se stabiliser de la première décade de janvier à la deuxième décade de février (figure 154).

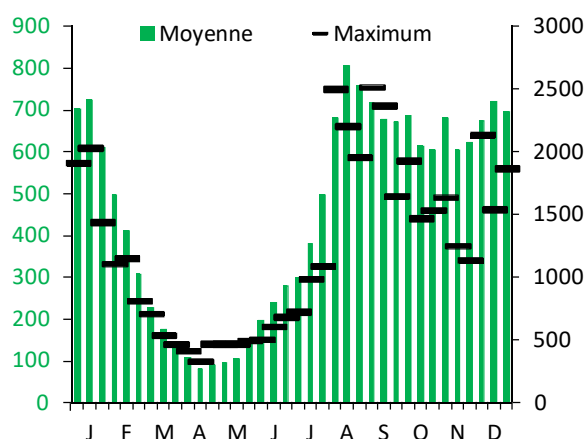


Figure 150 : Canard colvert : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RNN Baie de Somme (1976-2024)

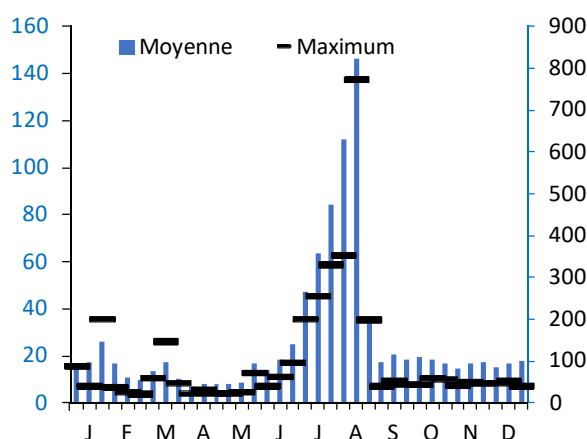


Figure 151 : Canard colvert : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RCFS Hâble d'Ault (1972-2024)

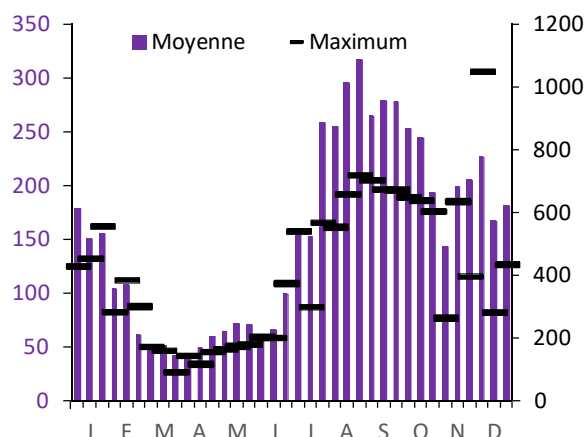


Figure 152 : Canard colvert : Effectifs moyens et maximaux par décennie dans la RCFS Grand-Laviers (2011-2024)

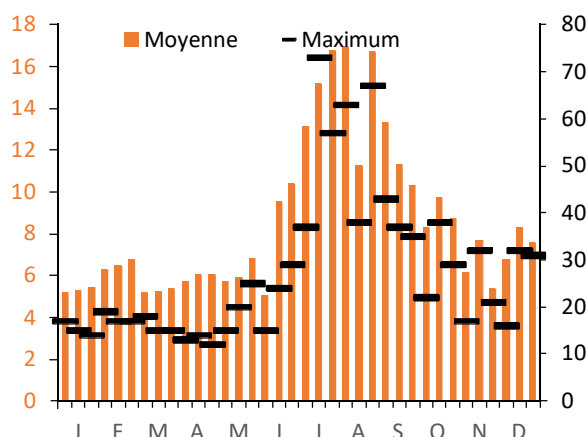


Figure 153 : Canard colvert : Effectifs moyens et maximaux par décennie dans la RCFS Quend-Fort-Mahon (2000-2024)

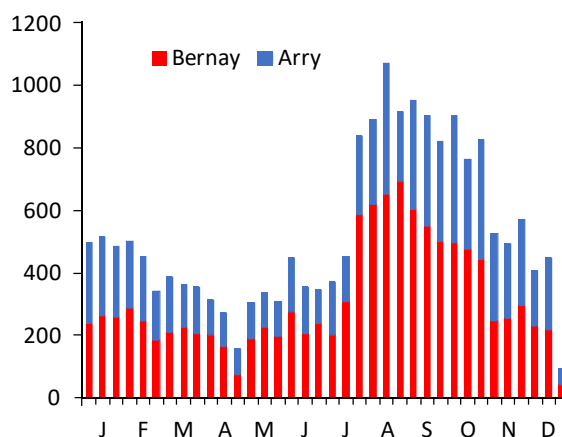


Figure 154 : Canard colvert : Effectifs cumulé et maximal par décennie à Arry-Bernay (2010 à 2024)

Variations interannuelles

Il ne semble pas y avoir de tendance très marquée des effectifs de janvier dans la RNN Baie de Somme (figure 155). Les pics d'effectifs (2 000 individus en janvier 1979) sont à attribuer à l'afflux d'oiseaux pendant les vagues de froid, mais ce phénomène n'est pas général. Si les plans d'eau et les vasières sont gelés, il ne reste pas d'autre possibilité pour les oiseaux que de quitter la zone. Aucun élément n'explique réellement les différences entre les années. Cependant depuis 2011, il semble se dessiner une tendance à la diminution qui sera à suivre au cours des prochaines années ou décennies afin de vérifier si elle se poursuit et pour quelles raisons.

La diminution au niveau de la RCFS Grand-Laviers n'est qu'apparente, liée à l'importance de l'effectif de 2012. Sans celui-ci, la tendance reste négative ($r = -0,54$) mais de manière non significative ($p = 0,065$; figure 156). Cependant, la situation est à surveiller.

En vallée de la Bresle, la diminution de l'effectif de janvier est une réalité ($r = -0,42$; $p = 0,032$; figure 157) et la raison de cette diminution est à rechercher et à remédier, s'il est avéré que la cause est locale.

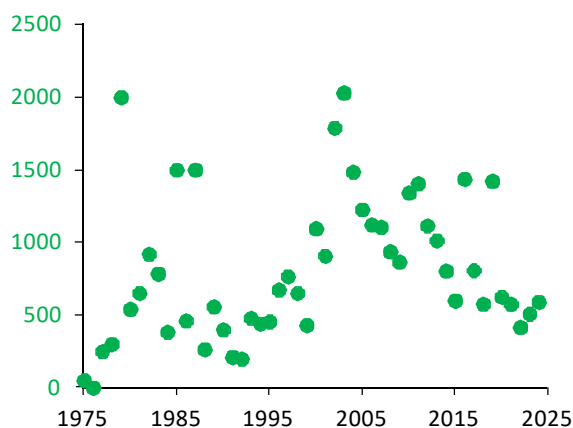


Figure 155 : Canard colvert : Évolution de l'effectif maximum de janvier dans la RNN Baie de Somme (1975-2024)

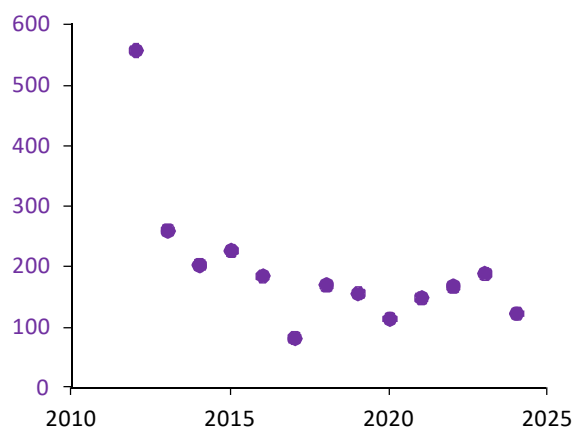


Figure 156 : Canard colvert : Évolution de l'effectif maximum de janvier dans la RCFS Grand-Laviers (1998-2024)

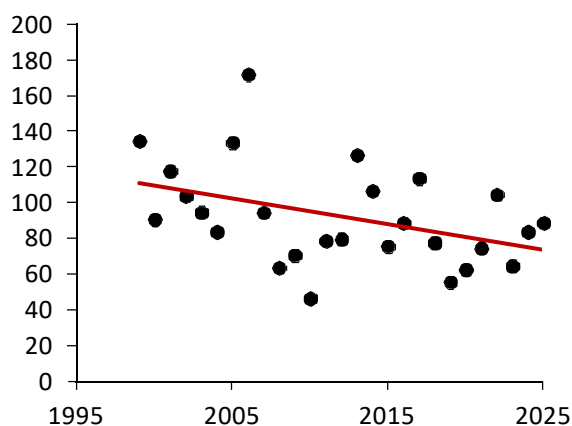


Figure 157 : Canard colvert : Évolution de l'effectif maximum de janvier dans la vallée de la Bresle (1999-2024)

Reproduction

Évaluation de l'effectif nicheur

Le principal problème dans l'étude de cette espèce est la présence d'oiseaux dont l'origine sauvage n'est pas certaine et qui se reproduisent sensiblement sur les mêmes sites que les populations naturelles dont ils contribuent à modifier le patrimoine génétique. C'est ainsi que dans leur étude, MOURONVAL et TRIPLET (1991a) ont été amenés à distinguer trois catégories :

- les oiseaux atypiques nettement, par leur plumage, leur forme et leur comportement (CVATP) ;
- les Canards colverts au phénotype sauvage mais présentant des déficiences comportementales, dénommés CVPS ;
- les oiseaux réellement sauvages CVS.

Selon ces auteurs, l'effectif nicheur de ces derniers était de l'ordre de 30 à 35 couples au cours de l'année 1991, contre environ 200 couples de Colverts au phénotype sauvage. Cette dernière catégorie regroupe une grande part de la population

nicheuse du Parc Ornithologique du Marquenterre dont l'effectif subit de très fortes variations d'une année à l'autre, avec cependant trois bonnes années consécutives en 1996, 1997 et 1998. Le maximum est de 45 couples en 1982 tandis que le minimum est de 14 en 1979 et en 1991 (figure 158). Le Parc Ornithologique du Marquenterre est le site majeur de reproduction des Canards colverts et le nombre de couples est relativement bien suivi au cours des cinquante dernières années. L'effectif relativement stable de 1977 à 1990 a fortement augmenté ensuite jusqu'en 2004 avant de s'effondrer l'année suivante. Depuis cette date, l'effectif nicheur (ayant produit au moins un jeune à l'éclosion) est compris entre 10 et 20 couples. L'effondrement date d'une profonde modification du parcours d'initiation du Parc Ornithologique du Marquenterre où une grande partie du couvert a été supprimé. Outre le peu de disponibilités en sites de nidification, la prédation a semble-t-il été facilitée, ce qui a conduit à cette situation.

Sur la RCFS de Grand-Laviers, l'effectif a augmenté fortement entre la première année de gestion et la deuxième, s'est stabilisé autour de 20 couples en moyenne jusqu'en 2017 puis semble en diminution depuis ce moment (figure 159).



Figure 158 : Canard colvert : Évolution de l'effectif nicheur du Parc Ornithologique (1977-2024)

Répartition

Les oiseaux atypiques sont présents sur presque tous les milieux humides, notamment à proximité des installations de chasse. Selon MOURONVAL et TRIPLET (1991a), leur faible dispersion à partir des lieux de lâcher conduit à des densités extrêmes, pouvant avoisiner localement 80 oiseaux pour 10 ha. Le nourrissage artificiel ainsi que le déséquilibre du sex-ratio en faveur des femelles limite la dispersion des couples.

Chronologie

Le Canard colvert, tout au moins véritablement sauvage, est réputé pour être le nicheur le plus précoce des Anatidés. La chronologie de la reproduction y a été étudiée en 1980 (SUEUR, 1983a). Le Parc Ornithologique du Marquenterre est le seul à permettre le suivi de la chronologie des installations. Celles-ci sont notées de la dernière décade de février au début du mois d'avril. Les accouplements peuvent être tardifs : un le 26 août 1977 (DUPUICH *et al.*, 1979) et, plus tardivement, du 27 au 29 septembre 1990 (SUEUR, 1996b). Les éclosions s'étalent entre le 1^{er} avril et le 15 juillet. L'étude réalisée en 1991 (MOURONVAL et TRIPLET, 1991a) confirme l'étalement de la reproduction lorsque les trois catégories d'oiseaux sont regroupées. La dernière éclosion d'oiseaux sauvages se produit un mois plus tôt que celle du phénotype sauvage.

Malgré la présence d'oiseaux atypiques, le Hâble d'Ault (RCFS et ses abords) reste un site intéressant pour la reproduction et l'effectif nicheur de ces dernières années est de 4 à 5 couples, pour 6 à 7 couples en 1981 (TRIPLET, 1983a).



Figure 159 : Canard colvert : Évolution de l'effectif nicheur en RCFS de Grand-Laviers de (2011-2024)

La répartition des Colverts de phénotype sauvage est liée aux zones d'élevage intensif de cette espèce ou aux secteurs sur lesquels ils bénéficient d'une relative protection (Parc Ornithologique du Marquenterre).

Chez les Colverts purement sauvages, l'agressivité des mâles joue en faveur de la dispersion des couples. La faiblesse des effectifs peut partiellement trouver son origine dans l'occupation de l'espace par les oiseaux des deux autres groupes.

Pour les dates extrêmes, un nid et 8 œufs sont trouvés le 12 février 1995 et 3 premiers pulli sont observés le 30 mars. Une ponte a été notée le 19 février 2001. 4 œufs sont abandonnés le 27 février 2010 en raison du gel (P. CARRUETTE). SUEUR (1996b) signale la présence d'un juvénile non volant le 12 septembre 1990 dans la RNN Baie de Somme. TRIPLET (2006) observe, le 29 novembre 2002, 3 canetons de Canard colvert âgés au maximum de 24 heures. Les jours suivants, une température très froide a probablement provoqué la mort de ces oiseaux qui n'ont pas été revus. Cette observation fait suite à une autre de 2 oiseaux âgés d'environ deux semaines le 7 octobre de cette même année aux abords du plan d'eau du golf de Belle Dune (commune de Fort-Mahon). Ces deux observations concernent donc des nidifications particulièrement

tardives pour lesquelles deux explications complémentaires peuvent être apportées.

L'automne 2002 a été particulièrement doux, avec des températures moyennes en octobre et novembre respectivement de 15,5 °C et 9,9 °C, pour une température moyenne de ces mois, au cours de la période 1978-2001 égale à 12,3 et 7,9. Par ailleurs, les oiseaux étaient nourris sur les deux sites.

La chronologie des envols a été calculée à partir de 334 couvées entre les années 1991 et 2018.

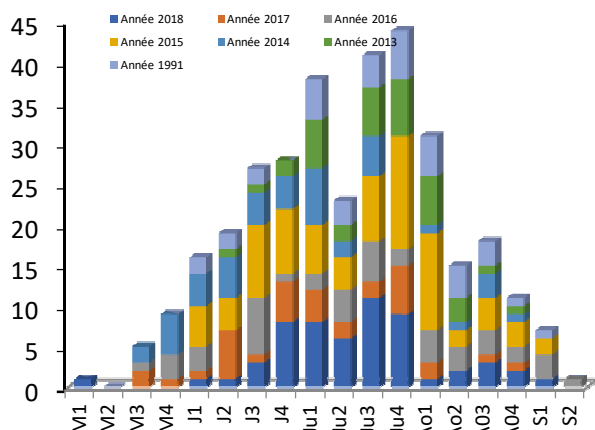


Figure 160 : Canard colvert : Chronologie des envols pour les années 1991, puis 2013 à 2017

Succès de la reproduction

MOURONVAL et TRIPLET (1991a) fournissent des données pour les trois catégories qu'ils ont distinguées. Le succès de la reproduction des Canards colverts atypiques est très faible. Peu méfiantes, rarement cryptiques, les femelles occupent des plans d'eau ouverts, sans végétation rivulaire. De nombreuses pontes sont détruites, notamment par la Corneille noire ou le Renard roux. Les nichées très exposées sont généralement de taille réduite. Le succès à la naissance des Canards colverts au phénotype sauvage (tableau V) est relativement stable sur le long terme. Chez les Colverts sauvages, seules 8 nichées avaient pu être observées avant l'âge de cinq semaines et le nombre moyen de pulli par nichée était égal à 8,6. La nichée la plus petite comportait 6 pulli et la plus importante 10.

La période d'envols la plus importante se situe entre la première et la dernière semaine de juillet (figure 160). Cependant un étalement important est noté entre la troisième semaine de mai et la première semaine de septembre, avec des dates extrêmes pouvant sortir de ces semaines-limites. Comme cela a été montré plus haut, les naissances très précoces ou très tardives n'aboutissent généralement pas à l'envol des jeunes.



Globalement, les nichées les plus précoces sont plus importantes que les tardives qui correspondent souvent à des pontes de remplacement (MOURONVAL et TRIPLET, 1991a).

Dans la RNN Baie de Somme, le succès de la reproduction est dépendant de l'impact de la prédation exercée par des Sangliers, des Renards roux et des Corneilles noires. Le nombre élevé de mâles crée également un stress et engendre un risque de mortalité des femelles quand elles sont harcelées au sortir du nid par des groupes de mâles. Par exemple, une femelle a été tuée par les assauts de 29 mâles le 8 mai 2006 (P. CARRUETTE). En 2021, pour 104 pulli dénombrés à la naissance, seuls 38 parviennent jusqu'à l'envol (P. CARRUETTE).

Tableau V : Canard colvert : Nombre de jeunes de phénotype sauvage à la naissance dans la RNN Baie de Somme

Année	N nichées	N jeunes/ femelle	Référence
1978	15	5,8	DUPUICH <i>et al.</i> , 1979
1979	14	7,8	COMMECY et TRIPLET, 1980
1981	34	8	COMMECY <i>et al.</i> , 1983
1986	22	9	CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE, 1988
1992	18	7,2	Archives Parc Ornithologique du Marquenterre
1994	31	7,6	Archives Parc Ornithologique du Marquenterre
1995	35	8,1	Archives Parc Ornithologique du Marquenterre
1996	29	8,6	Archives Parc Ornithologique du Marquenterre
1997	34	8,6	Archives Parc Ornithologique du Marquenterre
1998	36	7,8	Archives Parc Ornithologique du Marquenterre
1999	58	7,14	Archives Parc Ornithologique du Marquenterre
2002	48	8,2	Archives Parc Ornithologique du Marquenterre
2003	49	7,1	Archives Parc Ornithologique du Marquenterre
2004	47	8,6	Archives Parc Ornithologique du Marquenterre
2005	16	7,3	Archives Parc Ornithologique du Marquenterre
2006	11	7,5	Archives Parc Ornithologique du Marquenterre
2007	8	6,7	Archives Parc Ornithologique du Marquenterre
2008	14	9	Archives Parc Ornithologique du Marquenterre
2009	17	8,2	Archives Parc Ornithologique du Marquenterre
2010	20	7,8	Archives Parc Ornithologique du Marquenterre
2011	9	9,3	Archives Parc Ornithologique du Marquenterre
2012	9	8	Archives Parc Ornithologique du Marquenterre
2013	17	6,8	Archives Parc Ornithologique du Marquenterre
2014	3	5,7	Archives Parc Ornithologique du Marquenterre
2015	7	8,3	Archives Parc Ornithologique du Marquenterre
2016	10	7,7	Archives Parc Ornithologique du Marquenterre
2017	6	9,5	Archives Parc Ornithologique du Marquenterre
2018	7	8,3	Archives Parc Ornithologique du Marquenterre
2019	14	7	Archives Parc Ornithologique du Marquenterre
2020	14	7,6	Archives Parc Ornithologique du Marquenterre
2021	12	7,7	Archives Parc Ornithologique du Marquenterre
2022	34	8,3	Archives Parc Ornithologique du Marquenterre
2023	18	7,6	Archives Parc Ornithologique du Marquenterre
2024	15	7,4	Archives Parc Ornithologique du Marquenterre

Sex-ratio

Le tableau VI fournit l'ensemble des résultats présentés sous forme de nombre de mâles par femelle (TRIPLET *et al.*, 2006a). Du 20 novembre au 24 février, les données ne présentent pas de différence significative ($X^2 = 2,83$; n.s.) même si une

diminution de la valeur est perceptible à partir du 20 février.

À partir du 25 février, les valeurs diffèrent très fortement du rapport 2/1 caractéristique de la période novembre à début février.

Tableau VI : Canard colvert : Résultats des calculs de sex-ratio réalisés au cours de l'hiver 2003/2004 (extrait de TRIPLET *et al.*, 2006a)

Date	Valeur	Total	Observateur
20/11/2003	1,9	619	P. Triplet
25/11/2003	2,0	600	P. Triplet
20/02/2004	2,0	422	P. Triplet
20/02/2004	1,9	461	P. Caruette
24/02/2004	1,8	480	P. Triplet
25/02/2004	1,7	293	F. Sueur
01/03/2004	1,5	303	P. Triplet



Comparaison avec les données antérieures et les données de baguage

Le *Bulletin Marquenterre Nature* contient quelques renseignements sur le rapport des sexes. Ne sont conservées que les données incluses dans la période novembre à début mars. Trois données datées et le résultat du baguage sont exploitables (tableau VII). Le rapport des sexes est très variable selon les années et le mode d'obtention des résultats. Il reste cependant peu éloigné de la répartition 2/1.

Régime alimentaire

Les Canards colverts adultes consomment des végétaux aquatiques d'eau douce, des végétaux terrestres et des algues (SUEUR, 1991a). Le Potamot à feuilles pectinées prend la première place en février et de juillet à décembre. Les feuilles de Poacées sont présentes toute l'année dans le régime. Leur importance demeure mineure de juillet à décembre et s'accroît en janvier et février. De septembre à décembre, les champs de maïs sont exploités très régulièrement après la fauche. Les végétaux aquatiques d'eau douce occupent une place importante en juillet et d'octobre à décembre. TRIPLET (1988b) relate l'observation d'une vingtaine d'oiseaux se nourrissant de Coques communes d'une

Exigences écologiques

Le caractère ubiquiste de l'espèce lui permet d'exploiter la plupart des milieux humides du littoral, y compris les milieux plus ou moins saumâtres (Parc Ornithologique du Marquenterre et Anse Bidard). La présence de grands hélophytes ou d'une végétation dense, ainsi qu'une faible profondeur des plans d'eau sont des éléments favorables à l'espèce.

Hybrides

Sarcelle d'hiver × Canard colvert

Un mâle, probablement échappé de captivité, le 23 janvier 1985 au Parc Ornithologique du Marquenterre (SUEUR, 1995).

Canard colvert × Canard pilet

2 mâles, probablement échappés de captivité, sont notés le 6 novembre 1987 au Parc Ornithologique du Marquenterre et 1 mâle le 27 septembre 1997 dans la RNN Baie de Somme.

1 mâle le 2 février et le 27 avril 2003, 1 femelle le 8 août 2003, 1 le 3 janvier 2004 et 1 le 31 décembre 2012.

Tableau VII : Canard colvert : Résultat des données antérieures et du baguage

Date	Valeur	Total
22/02/2001	2,4	306
03/03/2001	1,66	186
03/03/1992	1,21	62
Baguage total	1,52	785

quinzaine de millimètres le 24 janvier 1987. Trois oiseaux consomment des baies d'Argousier le 6 septembre 2009. Un regroupement d'oiseaux est enregistré sur une zone de Chénopode blanc inondée le 10 octobre 2009 (P. CARRUETTE).

Au Parc Ornithologique du Marquenterre, les poussins de Colvert se nourrissent de végétaux chlorophylliens sous forme d'Entéromorphes et d'autres algues vertes filamenteuses, de graines, de Mollusques Gastéropodes (*Bithynia tentaculata*) et d'insectes adultes ou à l'état larvaire (SUEUR, 1982b).

Les reproducteurs purement sauvages exigent trois conditions essentielles :

- une tranquillité extrême pendant toute la période de reproduction ;
- un isolement visuel efficace permettant aux oiseaux de ne pas rentrer en contact ;
- une absence de Colverts atypiques qui occupent le même espace et utilisent les mêmes ressources alimentaires.

Canard colvert × Canard souchet

1 individu est noté le 30 juillet 1999 au Parc Ornithologique du Marquenterre.

1 hybride C. colvert × C. souchet (femelle) le 12 août 2003.

SUEUR (1990a) et MOURONVAL et TRIPLET (1991a) relatent également des observations de femelles de Canards colverts suivies de pulli de Canard souchet.

CANARD NOIR *Anas rubripes*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Échappé de captivité											
Monotypique											
Statut UICN en France			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			-			NA		

Peuple l'Amérique du Nord. Trois mentions françaises obtenues au XX^e siècle entre novembre et janvier peuvent correspondre à des oiseaux sauvages.

Statut local



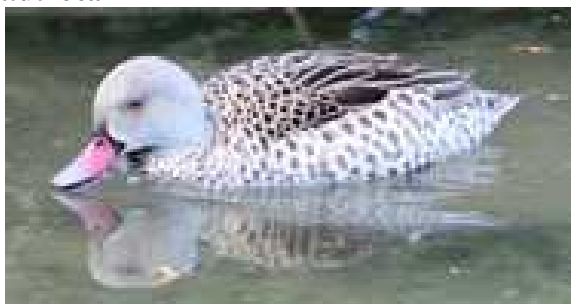
Échappés de captivité ou réellement sauvages, 4 individus sont notés le 12 août 1994 dans l'estuaire de la Somme. L'effectif (pouvant faire penser à des jeunes issus d'un couple captif) et la date de cette observation plaident en faveur de la première hypothèse.

CANARD DU CAP *Anas capensis*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Échappé de captivité											
Monotypique											
Statut UICN en France			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			-			NA		

Comme son nom l'indique, se reproduit surtout dans le sud de l'Afrique mais également, de manière plus discontinue, jusqu'au Niger, Nigéria, Tchad et en Éthiopie.

Statut local



Un individu le 20 juin 2004 au Parc Ornithologique du Marquenterre est probablement le même noté le 17 juillet 2004 sur la RCFS de Quend-Fort-Mahon (Somme).

CANARD DES BAHAMAS *Anas bahamensis*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Échappé de captivité											
3 sous-espèces											
Statut UICN en France			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			-			NA		

Peuple les Bahamas, les Antilles et une grande partie de l'Amérique du Sud.

Statut local



L'essentiel des observations a été obtenu au Parc Ornithologique du Marquenterre :

- 3 individus le 15 août 1973 ;
- 1 oiseau du 16 septembre à début novembre 1989 ;
- 1 individu leucistique (anomalie pigmentaire fréquente en captivité chez cette espèce) les 18 et 19 mai 1999 ;
- 1 le 25 septembre 2005 ;
- 1 le 27 avril 2013 ;
- 1 les 2 et 3 octobre 2016 ;
- 1 le 8 août 2006 à Grand-Laviers.

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce chassable		Annexes IIA IIIB		CR*					

Le Canard pilet a une répartition très étendue au-delà de 55° N dans les zones boréales et de toundra en période de nidification. Deux grandes populations : l'une, néarctique, se reproduisant en Alaska, au Canada et jusqu'au nord des USA, pour hiverner dans le sud de la Californie, au Mexique et dans le nord de l'Amérique du Sud ; l'autre, paléarctique, se reproduisant en Sibérie, en Scandinavie, en Islande et au Groenland et plus localement dans différents pays d'Europe occidentale. Cette dernière population hiverne en Europe occidentale, en Afrique et en Asie. L'effectif européen serait compris entre 210 000 et 269 000 couples pour un effectif hivernant en Europe compris entre 101 000 et 219 000 individus (STANEVA et BURFIELD, 2017).

* Statut différent de celui de la liste Hauts-de-France.

Statut local

Variations saisonnières



En RNN Baie de Somme, la migration postnuptiale commence en troisième décennie d'août (figure 161). L'effectif augmente jusqu'à atteindre son pic en première décennie de janvier. Il tend ensuite à la diminution et, en dehors des quelques oiseaux qui tentent de se reproduire localement ou qui stationnent à défaut de pouvoir entreprendre un long voyage, la migration pré-nuptiale est terminée en troisième décennie d'avril. Selon CARRUETTE et COUBLE (1999), les premiers Canards pilets sont notés en migration active à partir de la dernière décennie de février. Outre les variations d'effectifs constatées à ce moment, apparaissent alors des oiseaux à la poitrine et au ventre teintés d'orange dont l'origine reste incertaine.

L'hivernage du Canard pilet n'est pas possible dans la RCFS du Hâble d'Ault en raison de l'absence de zones de gagnage à proximité (figure 162). Les premiers oiseaux sont notés en première décennie de

février mais les stationnements sont surtout très nets en mars avec un pic en deuxième décennie. Des oiseaux restent ensuite jusqu'en deuxième décennie de mai, ce qui peut expliquer que la RCFS et ses abords figurent parmi les sites de reproduction potentiels de cette espèce. Après une longue absence, un petit mouvement est noté entre la troisième décennie de septembre et la deuxième décennie d'octobre.

La RCFS de Grand-Laviers héberge des oiseaux de la deuxième décennie de septembre à la deuxième décennie d'avril (figure 163). L'effectif varie peu de la première décennie d'octobre à la première décennie de janvier. Il augmente ensuite fortement pour atteindre son pic en deuxième décennie de mars. Puis les oiseaux quittent rapidement le site.

La RCFS de Quend-Fort-Mahon n'est pas un grand site de stationnement et l'effectif y est généralement réduit (figure 164). Une forte augmentation est enregistrée en première décennie de février et le pic est atteint en première décennie de mars, puis les oiseaux quittent rapidement le site et la région pour gagner leurs zones de reproduction.

Le Canard pilet n'est noté en RCFS Authie Somme que lors des deux passages en mars et avril, puis septembre et novembre avec un maximum de 46 individus en vol vers le Sud en 2 h le 15 novembre 2000.

La Basse Vallée de la Somme ne se prête pas aux stationnements du Canard pilet pendant la période de chasse en raison de l'absence de remises sécurisées, alors que les zones de gagnage y sont abondantes. Pour cette raison, les stationnements ne sont remarqués qu'à partir de février pour la période

récente avec une pression de chasse moins forte qu'en 2000. Le pic est atteint en troisième décade de mars (figure 165).

Outre les données fournies par ces suivis, on peut également noter :

- En 2010 : 1 300 le 23 décembre au Crotoy, 750 le 3 mars à Boismont, 550 le 7 mars à

Noyelles-sur-Mer 195 le 3 janvier à Saint-Valéry-sur-Somme (BAVEREL *et al.*, 2012a) ;

- En 2011 : 1 560 oiseaux le 5 mars 2011 à Boismont (BAVEREL *et al.*, 2012b) ;
- En 2012 : 410 le 19 et 600 le 26 février 2012 à Boismont (BAVEREL *et al.*, 2013).

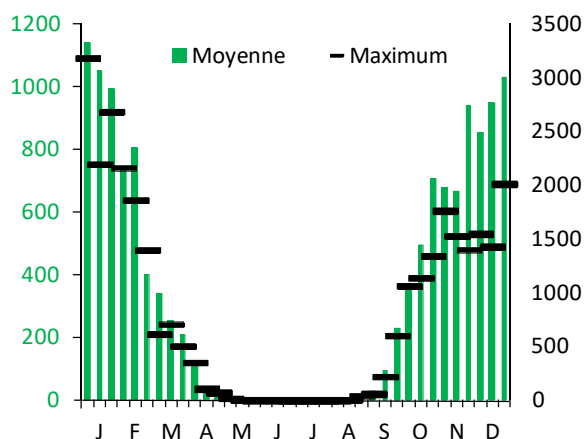


Figure 161 : Canard pilet : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RNN Baie de Somme (1976-2024)

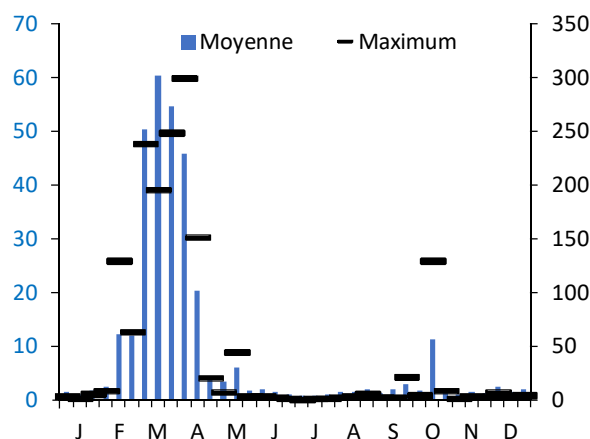


Figure 162 : Canard pilet : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RCFS Hâble d'Ault (1972-2024)

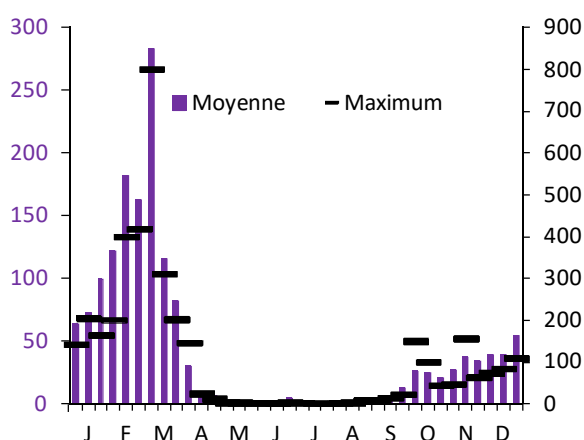


Figure 163 : Canard pilet : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RCFS Grand-Laviers (2011-2024)

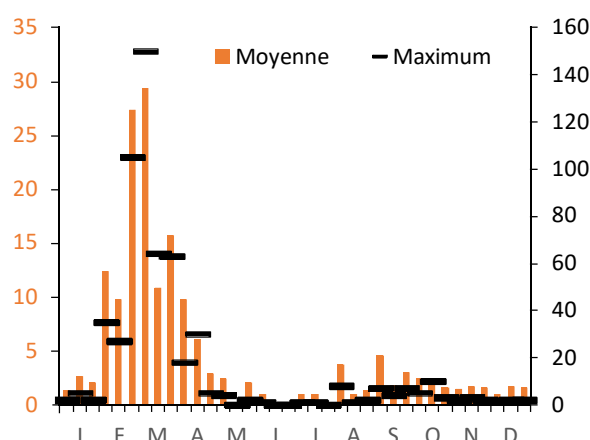


Figure 164 : Canard pilet : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RCFS Quend-Fort-Mahon (2000-2024)

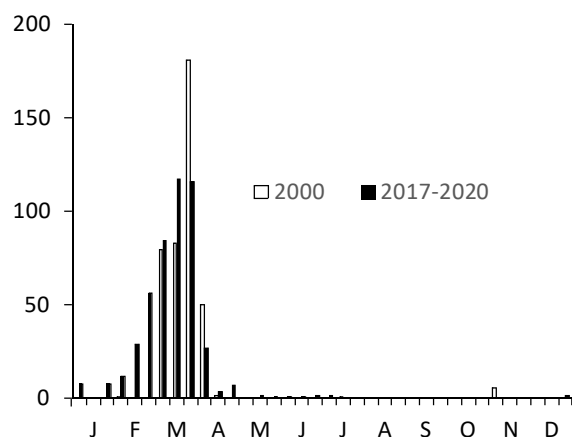


Figure 165 : Canard pilet : Effectifs par décade en Basse Vallée de la Somme en 2000 et moyenne 2017-2020

Variations annuelles

Dans la RNN Baie de Somme, les effectifs de janvier ont subi des fluctuations importantes avec des pics traduisant l'influence des conditions météorologiques sur les déplacements de l'espèce, notamment lors des vagues de froid de 1979, 1982 et 1985 (figure 166). Depuis 2011, il semble que la tendance soit à la diminution, pas seulement parce que les oiseaux resteraient dans des zones plus nordiques en raison du radoucissement des températures car l'effectif hivernant au Sénégal ne

suit pas la même tendance. Il y a donc nécessité de s'interroger sur des conditions locales qui pourraient s'être dégradées depuis cette date.

La cause locale de la diminution n'est pas contredite par la situation sur la RCFS de Grand-Laviers où l'effectif de janvier a montré une forte diminution de 2018 à 2022, avant une reprise très peu marquée en 2023 et 2024 (figure 167).

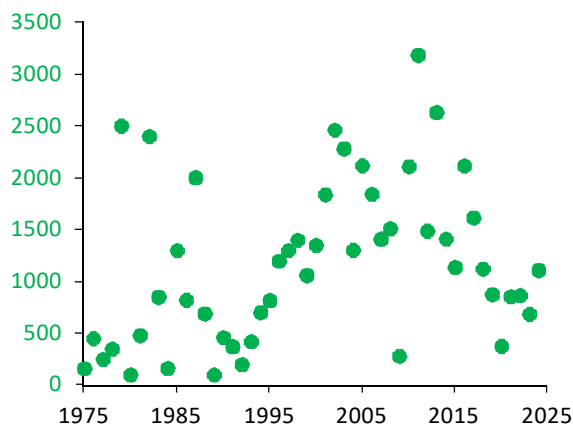


Figure 166 : Canard pilet : Évolution de l'effectif maximum de janvier dans la RNN Baie de Somme (1975-2024)

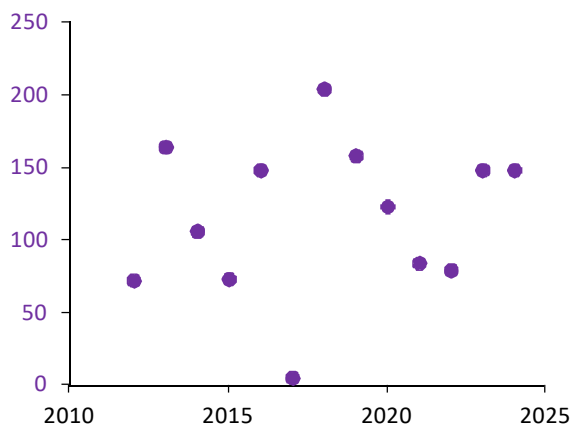


Figure 167 : Canard pilet : Évolution de l'effectif maximum de janvier dans la RCFS Grand-Laviers (1998-2024)

Reproduction

Évaluation de l'effectif nicheur

Le Canard pilet aurait niché au Parc Ornithologique du Marquenterre en 1975 (3 à 4 couples) et en 1976 (3 couples). Cependant des jeunes ne sont notés dans les archives qu'en 1980 (1 femelle et 4 pulli le 22 juillet ; COMMECY *et al.*, 1982). Il est considéré comme nicheur possible en 1988 et 1992. En 1995, 2 couples ont fourni 5 jeunes à l'envol (P. CARRUETTE). La nidification de 2 couples est signalée en 1996, mais leur échec est attribué à la prédation. Un couple fournit 5 juvéniles

début juillet 1997. Le Canard pilet a peut-être niché en 1998, ce qui permettrait d'expliquer l'observation de 6 juvéniles le 30 juillet. Un couple est cantonné sans suite en 2000, année pendant laquelle une couvée de 6 jeunes est notée à Quend. Un couple semble s'être reproduit en 2001, avec une famille de 11 juvéniles volants le 22 juillet. 2 couples sont cantonnés en 2002 et 1 juvénile volant est observé le 21 juillet. Une nouvelle tentative est notée en 2003, mais aucun jeune n'est observé. 1 mâle et 1 juvénile

sont volants le 14 juillet 2006. 2 couples sont bien cantonnés en 2008 et 4 juvéniles sont volants le 3 août, mais cette date tardive ne permet pas de conclure à une reproduction locale. 2 couples sont cantonnés en 2011, mais une nouvelle fois, aucun jeune n'est observé. En 2012, 2 couples sont notés en mai et 1 femelle sortant du nid est notée à la fin de ce mois. Un nid a été détruit par un Renard roux en 2014, puis en 2015 et 2018. Un couple semble avoir niché en 2024 mais aucun jeune n'a été observé.

Le Canard pilet était aussi donné nicheur en estuaire de l'Authie en 1983 avec l'observation d'une femelle et de pulli le 7 juillet (J. MOUTON). Sa nidification n'a été enregistrée qu'une seule fois au Hâble d'Ault, en 1981 (BOUTEILLER, 1981). MOUTON et FLOHART (1990) indiquent que l'espèce a niché à plusieurs reprises dans le marais de Fresne à Nampont.

En Basse Vallée de la Somme, la reproduction est soupçonnée en 1991 puis prouvée en 1992 et 1993 par observations de canetons. En 1994, elle concerne 6 nichées (4 en Basse Vallée, 1 dans le marais de Rue et 1 au Hâble d'Ault). Les 4 nichées de la Basse Vallée ont fourni respectivement 9, 6, 2 et 2 jeunes à l'envol. À Rue, la nichée observée comportait 2 jeunes âgés de 16 à 18 jours. Au Hâble d'Ault, la cane a été notée réchauffant ses jeunes de deux à trois jours sur une berge, sans que ceux-ci

Chronologie

Un si faible nombre de couples ne permet pas une bonne approche de la chronologie de la reproduction. En Basse Vallée de la Somme et dans les marais de Rue, les éclosions de 1994 se sont

soient assez visibles pour les compter. Cet effectif est tout à fait exceptionnel, compte tenu du statut de nicheur rare du Canard pilet en France. Cette bonne reproduction 1994 peut s'expliquer par les fortes pluies de l'hiver et du printemps qui ont laissé de vastes prairies inondées très prisées par cette espèce au cours de la reproduction. En Basse Vallée de la Somme, une femelle a niché exactement au même endroit trois années successives, ce qui tendrait à montrer le caractère philopatrique des oiseaux. En 1995, 2 couples ne fournissent que 5 jeunes. L'année 1996, caractérisée par un manque d'eau, n'a permis à aucun des couples cantonnés de mener à bien sa reproduction. Quelques observations ont également été notées dans la renclôture Elluin : 2 couples en 1977 (DUPUICH *et al.*, 1978) et 1 couple le 26 mai 1987 (J. MOUTON).

En 1999, seul 1 couple cantonné dans le marais du Crotoy a été observé, apparemment sans suite. Plus récemment, 1 couvée a été confirmée au Hâble d'Ault en 2001 et 1 autre en 2008. 1 couple a été observé jusque fin mai sur la RCFS de Grand-Laviers en 2016. Une couvée de 8 jeunes d'environ 21 jours a été observé le 4 juillet 2024 au Hâble d'Ault. Le nombre de couples nicheurs est donc dépendant à la fois des années et des surfaces d'eau disponibles au printemps. Le Canard pilet conserve le statut de nicheur occasionnel.

produites en troisième décennie de mai, tandis que la nidification en RCFS du Hâble d'Ault semble plus tardive (deuxième décennie de juin).

Autres données

Migrations

De 1973 à 2012, 3 024 Canards pilets ont été bagués au Parc Ornithologique du Marquenterre (TRIPLET *et al.*, 1996d). 170 oiseaux font l'objet de reprises dans 18 pays d'Europe et d'Afrique : 56 sont repris en Russie avec comme régions dominantes Arkhangelsk et la Carélie. Les oiseaux sont tirés en majorité en mai puis en août et septembre. Un oiseau est tiré le 22 avril 1990 au Turkmenistan et un autre en hivernage en Azerbaïdjan le 26 janvier 1998. Un oiseau était encore présent à Kirov le 15 novembre et un autre dans la région de Moscou le 29 octobre et un le 28 octobre à Vologda (Nord de Moscou). Pour l'anecdote notons les erreurs d'identification des oiseaux tués : 14 ne furent pas identifiés comme des Pilets (Canards colverts en majorité mais aussi fuligules, souchet, sarcelles...). Des reprises ont

également été enregistrées sur les côtes de la mer du Nord, de la Manche et de l'Atlantique, jusqu'en Grande-Bretagne, voire en Irlande pour une femelle. Plus au sud, cette aire couvre l'Espagne et le Mali. 22 reprises sont en Finlande. Les données proviennent en majorité de trois régions : Oulu (golfe de Botnie), Loppet et Vaasa. Ils sont en majorité tirés en août et septembre mais trois oiseaux sont tirés en mai. La date la plus tardive de présence est le 6 octobre. Là aussi on constate de nombreuses erreurs d'identification. 23 oiseaux furent retrouvés au Danemark, tués entre le 15 juillet et le 21 décembre. 13 furent tués en septembre correspondant à l'arrivée des migrants (6 en première quinzaine et 7 en deuxième quinzaine et 4 début octobre). La donnée de juillet peut correspondre à un nicheur (quelques

dizaines de couples dans ce pays). Deux reprises concernent des erreurs avec le Canard siffleur. 14 oiseaux sont originaires des Pays Bas en provenance surtout de Frise et du Nord Brabant (vallée de la Meuse). Les oiseaux furent repris de septembre à mars en majorité en hivernage. 14 oiseaux sont également repris en Allemagne dans le nord du pays le long du littoral (Frise, Borkum, estuaire de la Weser, Rostock, Schleswig Holstein...). Une seule donnée en Hongrie concerne un oiseau trouvé mort (cadavre ancien) le 28 août 1982. 2 oiseaux furent repris en août en Estonie correspondant à des nicheurs locaux ou aux premiers migrateurs russes. En Lettonie 3 oiseaux ont été tués en août.

3 oiseaux mâles adultes ayant hiverné une fois au Marquenterre ont hiverné en Turquie les années suivantes.

Étonnamment, 10 oiseaux bagués en octobre et novembre furent retrouvés en Italie l'année qui suit la fin de l'hivernage correspondant à la remontée prénuptiale. La lagune de Venise est concernée par la moitié des données et une provient de Sicile. Les périodes de reprises italiennes sont très ciblées dans le temps : 4 fin février, 4 début mars et 2 fin mars. Des oiseaux hivernants ou de passage au Marquenterre traversent donc l'intérieur des terres pour passer par l'Italie et gagner l'Europe centrale (d'où la donnée hongroise et la bulgare). Les oiseaux suivraient-ils les voies fluviales intérieures (Seine, Loire, Rhône, Pô...) ? Cela pourrait être aussi des oiseaux transitant par le Marquenterre et ayant hiverné en Afrique de l'Ouest et au Tchad et remontant par l'Italie (une migration en boucle peut être suspectée).

Huit oiseaux furent repris les années suivantes en Angleterre en période de migration et d'hivernage d'octobre à janvier. À noter 1 oiseau bagué le 24 décembre 1974 repris le 30 décembre 1974 dans le Kent (zone de repli lors d'un coup de froid). C'est le cas également d'un oiseau bagué le 10 octobre 1980 au Parc Ornithologique du Marquenterre et repris le 13 janvier 1981 en Irlande. 4 reprises hivernales en Espagne (baie de Cadix, delta de l'Èbre, Tolède et Alicante) sont le fait d'oiseaux s'étant seulement arrêtés au Marquenterre en octobre et novembre ou ayant continué leur hivernage plus au sud suite à une vague de froid (1979). 3 données concernent le continent africain. 1 oiseau bagué le 25 janvier 1981 est trouvé en janvier 1985 sur le marché de Bamako (Mali) et 1 oiseau bagué le 12 novembre 1976 est trouvé mort à Sévaré dans le delta central du Niger le 7 février 1978. 1 oiseau bagué au Marquenterre le 6 novembre 1978 est repris comme

« Poule d'eau » le 1^{er} octobre 1979 à Kenitra (Maroc).

144 oiseaux furent repris en France (hors Plaine Maritime Picarde). Quatre départements regroupent la majorité des reprises de bagues. Ils concernent des départements sur la voie de migration littorale et des sites d'hivernage :

- la Manche avec la Baie du Mont Saint Michel et la Baie des Veys (32 oiseaux), les oiseaux sont tués en halte migratoire ou en hivernage ;
- 11 oiseaux sont tués en Vendée (marais desséché de Triaize, Saint-Michel, marais d'Olonne) principalement de novembre à janvier ;
- 13 oiseaux en Charente-Maritime repris en hivernage (Yves, Charron, vallée de la Seudre...) ;
- 11 oiseaux en Loire-Atlantique dont 5 en hivernage sur Grand-Lieu.

D'autres départements sur la voie de migration littorale fournissent des reprises (Calvados, Seine Maritime, Gironde, Landes...). Des oiseaux tués dans le département du Nord confirment bien la remontée débutant en février comme par exemple :

- mâle adulte bagué le 6 février 1975, tiré à Honschoote le 8 février 1975 ;
- mâle adulte bagué le 6 janvier 1983 tiré le 27 février 1983 à Herzele ;
- mâle adulte bagué le 11 novembre 1984 tiré le 9 février 1985 à Merville.

Le mâle adulte tué en estuaire de Seine le 26 juillet 1981 était peut-être un nicheur potentiel.

Des oiseaux qui hivernent au Marquenterre peuvent utiliser l'année suivante la voie de migration ou l'hivernage à l'intérieur sur l'axe Rhin/Rhône aboutissant à la Camargue.

- Une femelle de 2 ans baguée le 15 janvier 1981 est reprise le 8 novembre 1981 à l'étang de Berre (13) ;
- Un mâle adulte bagué au Parc Ornithologique du Marquenterre le 22 octobre 1975 repris aux Saintes Marie le 11 décembre 1976.

Comme supposé avec l'Italie, la migration prénuptiale peut s'effectuer pour certains oiseaux par l'intérieur des terres. Des données de reprises françaises semblent le confirmer, mais ces oiseaux n'ont pas forcément hiverné au Parc Ornithologique du Marquenterre (bague d'automne) :

- bagué le 31 octobre 1984 et repris le 4 février 1985 à Anglure (Marne) ;
- bagué le 24 novembre 1982 et repris le 27 janvier 1983 à Pontavert (Aisne) ;
- bagué le 10 octobre 1973 et repris le 10 mars 1974 à Saint Symphorien (Côte d'Or) ;
- bagué le 6 novembre 1978 et repris en février 1979 à Servon (Marne).

122 oiseaux ont été repris localement c'est à dire tués dans un rayon de 10 à 15 km autour de la RNN Baie de Somme. Les sites de gagnage les plus fréquentés sont :

Alimentation

Les Canards pilet se nourrissent sur les vasières de l'estuaire de la Maye, probablement d'Hydrobies comme les Tadornes de Belon, ainsi que de larves de bivalves. Dans le Parc Ornithologique du Marquenterre, ils se nourrissent sur les prairies inondées. Lors d'une étude réalisée au cours de trois saisons de chasse (2005/2006 à 2007/2008), le régime alimentaire a été abordé à partir de l'analyse du contenu stomacal de 95 oiseaux (figure 168 ; TRIPLET *et al.*, 2009). *Eleocharis palustris* représente l'espèce dominante dans les contenus stomacaux,

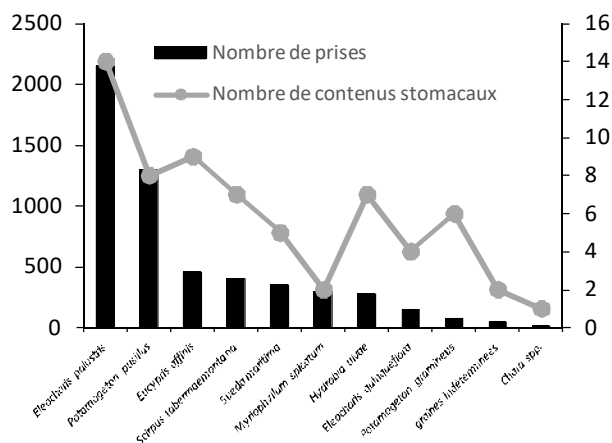


Figure 168 : Canard pilet : régime alimentaire fondé sur l'analyse de 65 contenus stomacaux prélevés sur différents sites de la Plaine Maritime Picarde

Mortalité

Sur les 441 reprises analysées, seules 21 (4,7 %) ont une cause de mortalité indéterminée. Les autres sont liées à l'exercice de la chasse.

Masse

Selon ÉTIENNE et TRIPLET (1992c), la masse des mâles juvéniles varie selon les années pour un même mois sans qu'une raison très précise puisse être avancée. L'évolution inter-mensuelle de la masse

- l'estuaire de la Somme (40 oiseaux repris) notamment le secteur de Saint-Valery ;
- le marais de Rue (13 oiseaux) ;
- le marais de Favières (12 oiseaux) ;
- le secteur Saint-Quentin-en-Tourmont/Saint Firmin les Crotoy (13 oiseaux) ;
- l'estuaire de l'Authie (11 oiseaux) ;
- le Hâble d'Ault (8 oiseaux).

D'autres marais sont plus secondaires (Estrébœuf, Romaine, Roussent, Noyelles...) selon CARRUETTE et COUBLE (1999). 60 % des oiseaux sont tués l'année de leur baguage, 8 le jour de leur baguage !

suivi de *Potamogeton pusillus*. Toutes les autres espèces végétales sont de moindre importance.

Eleocharis palustris et *Potamogeton pusillus* sont également les deux espèces pour lesquelles le Canard pilet recherche des graines en Basse Vallée de la Somme. Les autres espèces sont très minoritaires dans les contenus stomacaux mais seuls 3 oiseaux ont été analysés en 2017/2018 (Figure 169 ; LIEUBRAY et TRIPLET, 2018).

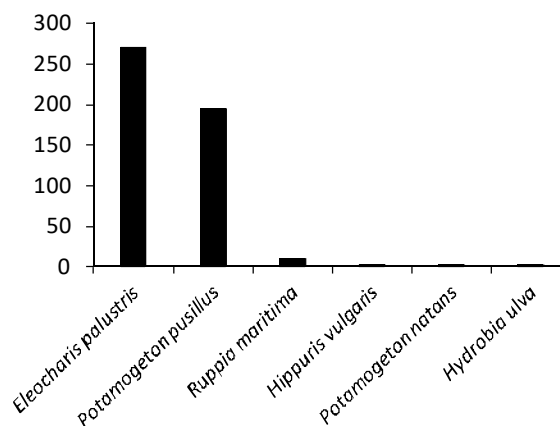


Figure 169 : Canard pilet : Distribution des graines et des proies notés dans trois contenus stomacaux de la saison 2017/2018

est peu prononcée dans ce groupe puisque les écarts de masse ne portent que sur quelques dizaines de grammes. Chez les femelles juvéniles, les différences inter-annuelles sont très peu marquées en

comparaison de celles constatées chez les jeunes mâles (tableau VIII). Chez les mâles adultes, une

différence de 140 à 150 g peut être observée entre les mois de décembre et janvier.

Tableau VIII : Canard pilet : Masse des oiseaux (en grammes) en fonction de l'âge, du sexe et du mois considéré au cours de la période hivernale

	Mâles adultes	Femelles adultes	Mâles immatures	Femelles immatures
Octobre	1008 ± 110 (n=61)	799 ± 84 (n=71)	913 ± 108 (n=1172)	773 ± 80 (n=115)
Novembre	989 ± 113 (n=111)	790 ± 90 (n=89)	922 ± 117 (n=344)	769 ± 96 (n=264)
Décembre	960 ± 113 (n=39)	742 ± 135 (n=8)	987 ± 98 (n=58)	782 ± 92 (n=54)
Janvier	1039 ± 101 (n=52)	891 ± 88 (n=12)	974 ± 108 (n=54)	850 ± 92 (n=43)
Février	871 ± 95 (n=10)	753 ± 68 (n=4)	835 ± 79 (n=25)	655 ± 79 (n=27)

Âge et sex-ratio

Âge

Le pourcentage d'adultes varie au fil des mois ($X^2 = 17,16$; $P < 0,001$), passant d'un maximum en octobre avec 41,8 % à un minimum de 7,9 % en février (TRIPLÉ et ÉTIENNE, 1992d).

Sexe

Le pourcentage de mâles s'élève à 55,5 chez les juvéniles et à 60,6 chez les adultes parmi les oiseaux capturés à des fins de baguage. À l'exception du mois de décembre, le pourcentage de mâles est toujours plus élevé que celui des femelles.

L'analyse des reprises directes d'oiseaux bagués à partir de l'automne 1979 (tableau IX) fait apparaître un pourcentage important de jeunes femelles mais très bas de femelles adultes, tandis que le pourcentage de reprises de mâles est identique chez les jeunes et les adultes. Le cumul des reprises de femelles et de mâles, sans distinction d'âge, permet toutefois, d'obtenir des pourcentages similaires pour les deux sexes : 7,03 % chez les femelles et 6,53 % chez les mâles ($X^2 = 0,28$; non significatif).

Tableau IX : Canard pilet : Reprises directes pour chaque classe d'âge et de sexe

	Juv. F.	Juv. M.	Ad. F.	Ad. M.
Oiseaux bagués	638 (30,5 %)	795 (38,1 %)	258 (12,4)	398 (19,0)
Reprises directes	51 (8,0 %)	52 (6,5 %)	12 (4,6 %)	26 (6,5 %)

CANARD À QUEUE POINTUE *Anas georgica*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Échappé de captivité											
2 sous-espèces, une troisième étant éteinte.											
Statut UICN en France			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			-			NA		

Se reproduit en Amérique du Sud.

Statut local



Quelques observations d'un individu, échappé de captivité, ont été réalisées au Crotoy au début des années 2000.

SARCELLE D'HIVER *Anas crecca*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse, migratrice et hivernante											
2 sous-espèces											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
VU			Espèce chassable			Annexes IIA IIIB			CR		

Deux entités de migration sont généralement distinguées dans le nord-ouest de l'Europe et en Méditerranée, mer Noire et sud-ouest asiatique. Des échanges importants se produisent cependant entre ces deux entités qui sont sérieusement remises en question. Si l'effectif européen nicheur est compris entre 557 000 et 915 000 oiseaux, l'effectif hivernant en Europe est de 910 000 à 1 320 000 individus (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local

Variations saisonnières



L'effectif hivernant est le plus important au Parc Ornithologique du Marquenterre où deux études ont permis de tracer le cycle de présence (ANONYME, 1984 ; TRIPLET et ÉTIENNE, 1993). Mai et juin sont les mois creux pendant lesquels les Sarcelles d'hiver ne sont représentées que par quelques unités (figure 170). Les premières arrivées se produisent en juillet. Elles s'intensifient jusqu'en octobre et fluctuent jusqu'à la troisième décennie de novembre, à partir de laquelle une décroissance est enregistrée. L'effectif moyen augmente à nouveau au cours des deux premières décennies de janvier, en relation avec les températures froides de ce mois qui provoquent des déplacements importants des oiseaux. La diminution est ensuite progressive de février à la dernière décennie d'avril.

Par manque de gagnage à proximité de la remise que constitue la RCFS du Hâble d'Ault, l'hivernage est faible, bien qu'apparemment en

augmentation ces dernières années. La Sarcelle d'hiver peut être notée toutes les décennies, avec un effectif minimum de la troisième décennie d'avril à la deuxième décennie de juin. Un mouvement se produit début août, puis l'effectif augmente progressivement pour atteindre son maximum en deuxième décennie de décembre. Ensuite, il reste inférieur à 40 oiseaux jusqu'en première décennie de février. Un petit mouvement se dessine en deuxième décennie de ce mois, avant un passage bien marqué en mars avec un pic en deuxième décennie. L'effectif chute ensuite très rapidement (figure 171).

La situation est fort différente sur la RCFS de Grand-Laviers en raison de l'importance des zones de gagnage en Basse Vallée de la Somme. La présence des oiseaux est minimale de mai à juillet (figure 172). L'effectif augmente ensuite pour se stabiliser entre la première décennie d'octobre à la première décennie de novembre. Après ce qui semble être un mouvement migratoire, l'effectif prend des valeurs proches de celles qui prévalaient avant le pic et une diminution de l'effectif ne se produit réellement qu'à partir de la troisième décennie de février.

Sur la RCFS de Quend-Fort-Mahon, la présence de l'espèce est notée toute l'année avec un effectif faible jusqu'au passage de migrateurs qui se situe en deuxième et troisième décennie de février. Des oiseaux ne commencent à être nombreux qu'à partir de la première décennie d'août (figure 173).

La Sarcelle d'hiver n'a fait l'objet que de quelques mentions en août, septembre, novembre en RCFS Authie-Somme (avec un maximum de 37 individus en vol vers le Sud en 30 min le 5 novembre 1997) et décembre.

La Basse Vallée de la Somme est un autre site d'hivernage, avec un effectif pouvant atteindre 150 oiseaux qui se reposent de jour sur un nombre réduit de mares non chassées et s'alimentent la nuit sur les prairies inondées. En période de migration prénuptiale, des effectifs variables peuvent être notés (maximum de 170 oiseaux le 1^{er} avril 1987 sur les plans d'eau de l'Estacade ; COMMECY *et al.*, 1989). Il existe un noyau d'hivernants depuis de très nombreuses années sur une mare privée non chassée. L'hivernage est désormais visible en raison de l'augmentation des mares non chassées, ce qui

permet le stationnement régulier de 20 à 40 oiseaux en janvier et février. Un passage très net est décelé en mars avec un pic en première décade de ce mois, puis l'effectif chute rapidement et aucun oiseau n'est noté de juin à août. Ensuite, quelques individus peuvent être observés lors de la période automnale (figure 174).

De petits groupes sont également signalés dans la vallée de la Maye où ils stationneraient sur des plans d'eau calmes ou dans des zones inondées plus ou moins boisées.

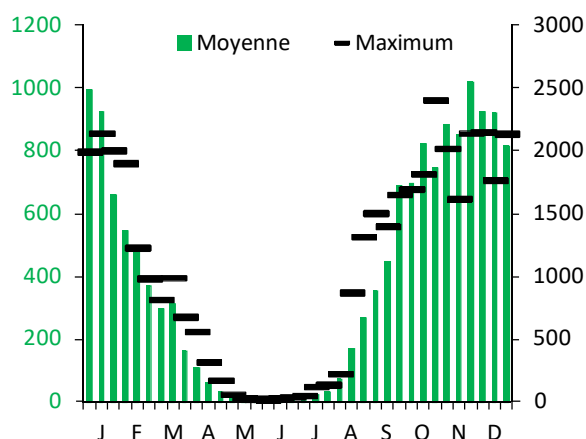


Figure 170 : Sarcelle d'hiver : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RNN Baie de Somme (1976-2024)

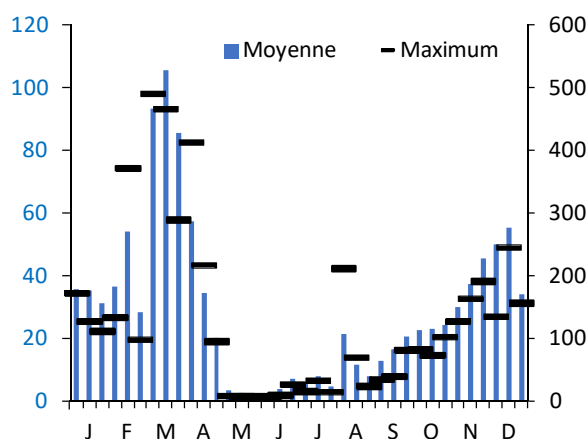


Figure 171 : Sarcelle d'hiver : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RCFS Hâble d'Ault (1972-2024)

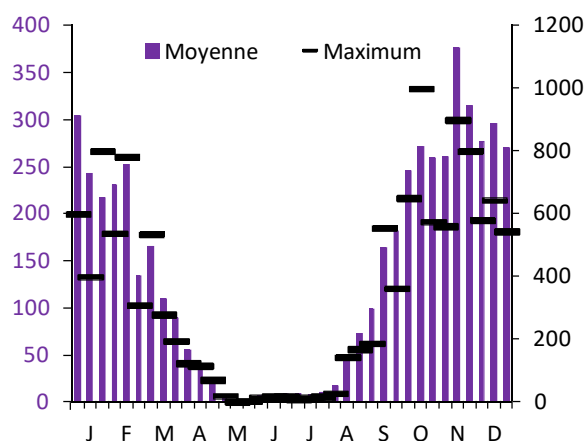


Figure 172 : Sarcelle d'hiver : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RCFS Grand-Laviers (2011-2024)

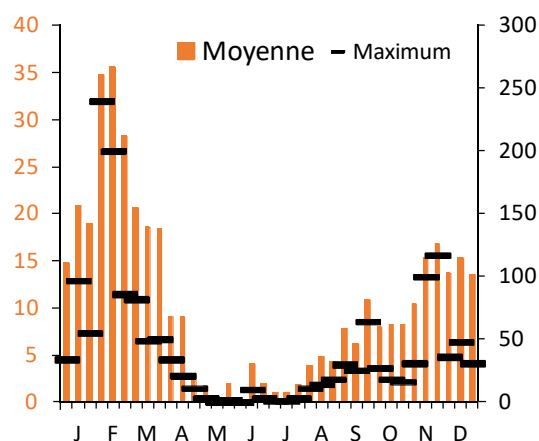


Figure 173 : Sarcelle d'hiver : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RCFS Quend-Fort-Mahon (2000-2024)

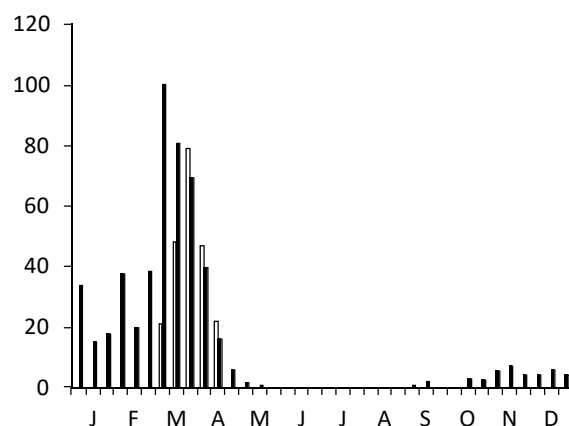


Figure 174 : Sarcelle d'hiver : Effectifs de 2000 (histogramme évidé) et moyens de 2017 à 2020 (histogramme plein) en Basse Vallée de la Somme

Variations annuelles

Dans la RNN Baie de Somme, de 1975 à 1995, l'effectif moyen de janvier était en moyenne de 275 oiseaux. Il augmente ensuite très fortement pour atteindre 2 137 oiseaux en 2006. Puis il oscille autour de 1 137 oiseaux jusqu'en 2024. Les fortes valeurs de 2006 et 2007 sont hors-normes et il est probable que l'effectif actuel soit dépendant des ressources alimentaires que les oiseaux peuvent trouver autour de leur remise située dans le Parc Ornithologique du Marquenterre (figure 175).

Sur la RCFS du Hâble d'Ault, l'effectif de janvier a été proche de 0 de 1975 à 2005, en dehors

d'une courte période de 1989 à 1991. De 2010 à 2022, l'effectif a augmenté chaque année pour atteindre son maximum de 173 oiseaux. La valeur de l'effectif est moindre en 2023 et 2024 mais reste dans les limites des données de la période 2010-2022 (figure 176).

Sur la RCFS de Grand-Laviers, il semble également qu'après deux années d'abondance liées à la disponibilité de nouvelles ressources, l'effectif se stabilise entre 300 et 400 oiseaux (figure 177).

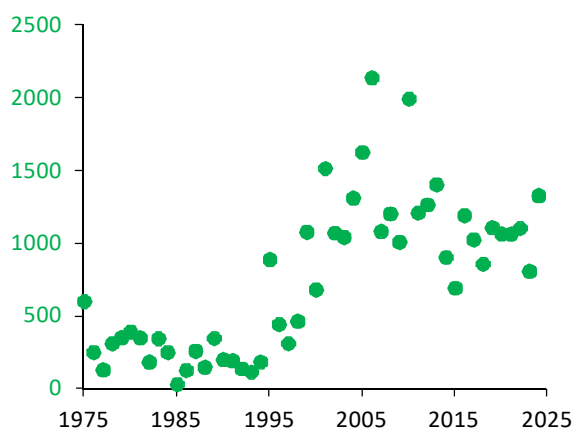


Figure 175 : Sarcelle d'hiver : Évolution de l'effectif maximum de janvier dans la RNN Baie de Somme (1975-2024)

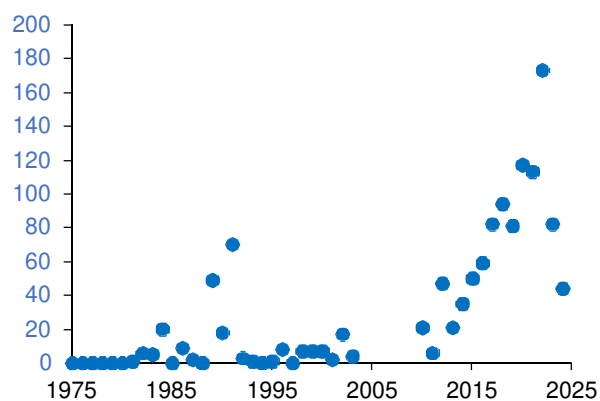


Figure 176 : Sarcelle d'hiver : Évolution de l'effectif maximum de janvier dans la RCFS du Hâble d'Ault (1975-2024)

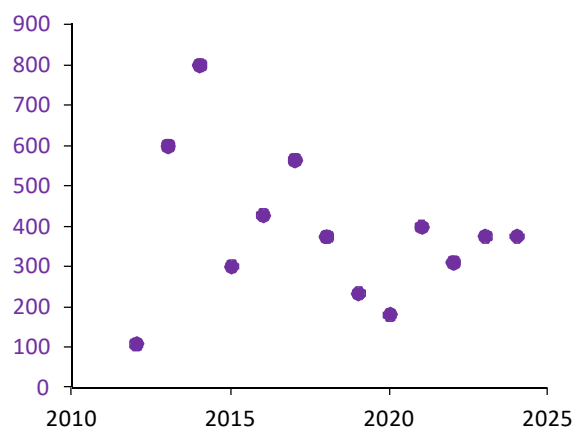


Figure 177 : Sarcelle d'hiver : Évolution de l'effectif maximum de janvier dans la RCFS Grand-Laviers (2012-2024)

Reproduction

Signalée nicheuse au siècle dernier (MARCOTTE, 1860), la Sarcelle d'hiver était considérée comme régulière mais peu abondante (SUEUR et TRIPLET, 1999). Les vallées de l'Authie et de la Maye, particulièrement boisées, apparaissent comme les plus adaptées aux exigences écologiques de l'espèce en période de reproduction et retiennent donc une grande partie des couples nicheurs. Cependant, aucune preuve récente ne semble avoir été obtenue de la reproduction de cette espèce. ROBERT (1978) évalue entre 6 et 8 couples le nombre de nicheurs probables dans le Marquenterre en 1974. MOUTON (1976) et KÉRAUTRET (1977) rapportent l'observation d'une femelle et de 5 pulli le 11 juin 1975. MOUTON et FLOHART (1990) ont estimé entre 12 et 15 couples l'effectif nicheur de la partie Somme de la Plaine Maritime Picarde, tandis que cet effectif serait compris entre 5 et 8 couples sur cette même zone, avec un cas certain au Hâble d'Ault, en 1991 et en 1994 (MOURONVAL et TRIPLET, 1991a ; TRIPLET *et al.*, 1996b). L'effectif total n'atteint pas 5 couples en 1994 (MOURONVAL et TRIPLET, 1995).

Au Parc Ornithologique du Marquenterre, la nidification a été soupçonnée en 1991 et 1992, avec un mâle cantonné et des sorties régulières d'une femelle dans un milieu favorable. Depuis 1995, 1 ou 2 couples parfois plus (jusqu'à 5 femelles le 20 juin 2008 et le 27 mai 2010) sont présents en juin sans vraiment d'indices de reproduction. 1 femelle et 8

juvéniles volants sont notés le 27 juin et durant tout le mois de juillet 2003. 1 couple est bien cantonné en 2016, la femelle est très probablement au nid mais aucun caneton n'est observé. En 2017, 4 femelles et 2 mâles sont notés le 15 juin puis 3 femelles et 3 mâles le 19, 2 mâles sont encore en plumage nuptial complet le 24 juin ; 1 ou 2 couples sont parfaitement cantonnés et possiblement nicheurs. 2 couples sont également notés en 2018 mais aucune preuve de nidification n'est trouvée. Ce n'est qu'en 2020 qu'un couple avec 4 pulli de 4 semaines est observé le 16 juillet sur le plan d'eau le plus boisé où niche la colonie de Grands Cormorans. En 2021, 2 couples sont observés avec des pulli : 1 femelle et 7 pulli le 23 juin et 1 femelle avec 7 grands jeunes non volants le 26 juillet. En 2022, 4 couples sont cantonnés en mai, puis 2 couples en juin sans reproduction réussie. En 2023, au moins 2 couples sont cantonnés en mai sans aucune preuve de reproduction. En 2024, 2 couples sont bien cantonnés en mai et juin mais la reproduction a certainement échoué (P. CARRUETTE).

Deux couples ont niché au Hâble d'Ault en 2024 et 1 en 2025 ; une nidification deux années successives sur le même site étant devenue exceptionnelle (DILLY et TRIPLET, 2025).

Globalement, l'effectif nicheur actuel semble ne pas dépasser 5 couples... les meilleures années.

Utilisation des milieux

La répartition des oiseaux, étudiée à partir des reprises de bagues, met en évidence que les marais situés aux alentours de Rue regroupent à eux seuls près du tiers des reprises, tandis que les estuaires de l'Authie et de la Somme ne fournissent que peu de données. Cette constatation s'applique également au Hâble d'Ault, que les oiseaux bagués

au Parc Ornithologique du Marquenterre ne semblent pas beaucoup fréquenter. La répartition des reprises, analysées en fonction de l'éloignement du point de remise et de baguage et des classes d'âge et de sexe, ne semble pas due au hasard. Selon TRIPLET et ÉTIENNE (1993), les mâles adultes sont trouvés principalement dans les 4 km situés autour du Parc

Ornithologique du Marquenterre. Les mâles juvéniles sont très peu représentés dans cette même zone, et leur importance croît au-delà. Les femelles adultes ne manifestent pas de tendance particulière, à l'opposé

Régime alimentaire

Le régime alimentaire a été étudié sur 282 contenus stomacaux (TRIPLET *et al.*, 2009). La Sarcelle d'hiver a un régime alimentaire très diversifié, elle consomme un total de 70 espèces de graines différentes et quelques espèces animales. Elle a un comportement très opportuniste selon l'abondance des espèces dans le milieu (figure 178). 14 espèces sont représentées par un minimum de 100 proies par gésier. Certaines espèces, comme la petite Chara *Chara spp.*, peuvent présenter des effectifs importants sur l'ensemble des contenus (34 000 oogones consommées par 13 individus). Jusqu'à 12 000 oogones ont été comptées dans un gésier. Ceci représente une valeur importante par comparaison aux 51 630 graines déterminées (65 %), mais à relativiser en raison du faible nombre d'oiseaux ayant consommé cette espèce.

Au Parc Ornithologique du Marquenterre, la Sarcelle d'hiver se nourrit de graines et de tiges de Salicornes, de feuilles et de graines d'Arroche, de Potamo à feuilles pectinées *Potamogeton pectinatus* et de Poacées (SUEUR, 1991a). Les oogones de characées et les graines d'*Eleocharis palustris* représentent l'essentiel de l'alimentation de l'espèce en période hivernale.

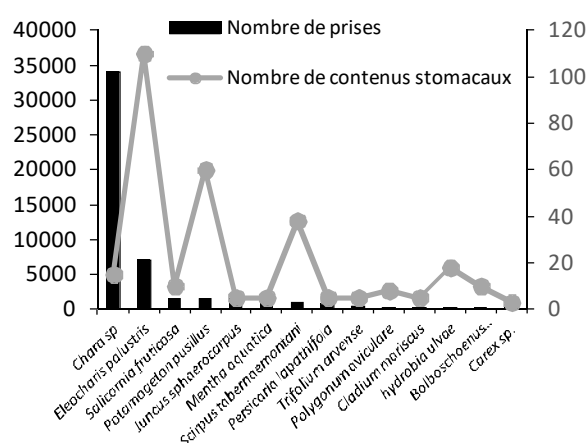


Figure 178 : Sarcelle d'hiver : Régime alimentaire déterminé à partir du contenu stomacal de 354 oiseaux prélevés en Plaine Maritime Picarde entre 2005/2006 et 2007/2008

des femelles juvéniles dont le pourcentage croît au fur et à mesure de l'éloignement de la reprise par rapport à la remise.

Des Hydrobies ont été retrouvées dans 15 % des gésiers analysés en Basse Vallée de la Somme, ce qui semble indiquer que les Sarcelles vont s'alimenter également sur l'estran marin. L'espèce ayant le plus grand nombre de graines comptabilisées dans les contenus stomacaux est la Renoncule scélérate *Ranunculus sceleratus* avec un total de 2 152 graines. Cependant, ce nombre important de graines n'a été trouvé que dans un gésier.

L'espèce prépondérante consommée par la Sarcelle d'hiver sur ce site est le Scirpe des marais *Eleocharis palustris* pour un total de 774 graines présentes dans 16 gésiers avec un maximum de 473 graines dans un contenu stomacal. Quatre espèces semblent constituer le socle du régime alimentaire des Sarcelles d'hiver en Basse Vallée de la Somme. La cinquième graine prédominante dans l'alimentation de cette espèce est le Jonc des chaisiers *Scirpus tabernaemontani*, aussi appelé Jonc glauque. Un total de 198 graines est comptabilisé dans 5 gésiers, 1 en présente 191 et les 4 autres moins de 10. La dernière graine que l'on retrouve à plusieurs reprises et en nombre significatif est le Scirpe maritime *Bolboschoenus maritimus* avec un total de 139 graines présentes dans 6 gésiers avec un maximum de 64 graines dans un contenu (figure 179 ; LIEUBRAY et TRIPLET, 2018).

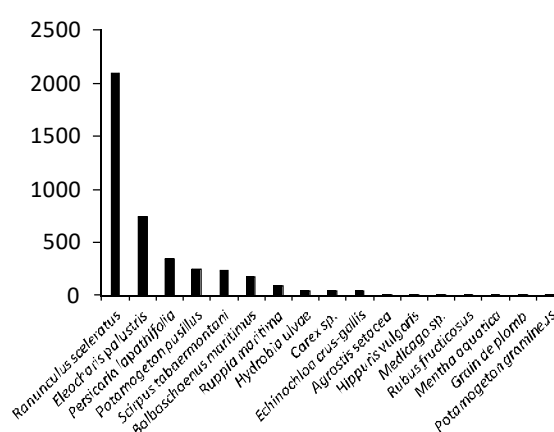


Figure 179 : Sarcelle d'hiver : Nombre de graines trouvées par espèce dans les 36 gésiers analysés de Sarcelle d'hiver au cours de l'hiver 2017/2018. À noter la présence d'un grain de plomb, reste de l'époque où le tir aux cartouches au plomb était autorisé

Masse

Des mesures de masse sont disponibles à partir des oiseaux capturés pour le baguage au Parc Ornithologique du Marquenterre au cours de la décennie 1980 (tableau X). Les mâles adultes sont plus lourds en novembre qu'à leur arrivée en août et septembre. Les données de décembre semblent mettre en évidence un plus faible poids moyen, peut-être en rapport avec l'arrivée d'hivernants des pays nordiques. En février 1991, pendant une vague de froid, une perte de 55 à 60 g par rapport à la masse du mois de décembre fut enregistrée.

Les données relatives aux femelles adultes indiquent une augmentation de la masse jusqu'en décembre. Un oiseau de novembre 1980 pesait 420 g, pulvérisant le record relaté par BAUER et GLUTZ (1968) qui s'élevait à 407 g.

Chez les jeunes mâles, seule la valeur d'août est faible. Ensuite, les oiseaux semblent acquérir une masse comprise entre 320 et 330 g. La masse des jeunes femelles est également basse en août et oscille ensuite très fortement d'une année à l'autre pour un même mois.

Tableau X : Sarcelle d'hiver : Évolution de la masse (en grammes) selon l'âge et le sexe au cours de la période hivernale (d'après ÉTIENNE et TRIPLET, 1992a)

	Mâles adultes	Femelles adultes	Mâles immatures	Femelles immatures
Août	309 ± 28 (20)	279 ± 29 (15)	300 ± 36 (41)	282 ± 27 (12)
Septembre	312 ± 41 (90)	290 ± 40 (37)	310 ± 73 (110)	282 ± 32 (60)
Octobre	329 ± 34 (159)	311 ± 36 (39)	323 ± 37 (166)	295 ± 38 (129)
Novembre	327 ± 38 (89)	308 ± 42 (67)	291 ± 36 (88)	291 ± 36 (88)
Décembre	331 ± 39 (109)	297 ± 33 (57)	318 ± 34 (42)	303 ± 39 (42)
Janvier	345 ± 29 (54)	348 ± 19 (6)		
Février	329 ± 28 (17)			

Âge et sex-ratio

D'après TRIPLET et ÉTIENNE (1993), sur la base de 1 042 oiseaux bagués dont l'âge a été déterminé, les adultes ne représentent que 31,2 % de l'effectif hivernant. Ce pourcentage est le plus bas en août et oscille ensuite entre 30 et 35 %. Le pourcentage de femelles s'élève à 40,6 chez les

jeunes et à 38,5 chez les adultes. Dans les prélèvements cynégétiques, le pourcentage de femelles adultes est également proche de 40. Il est de 36,4 chez les oiseaux de première année (figure 180).

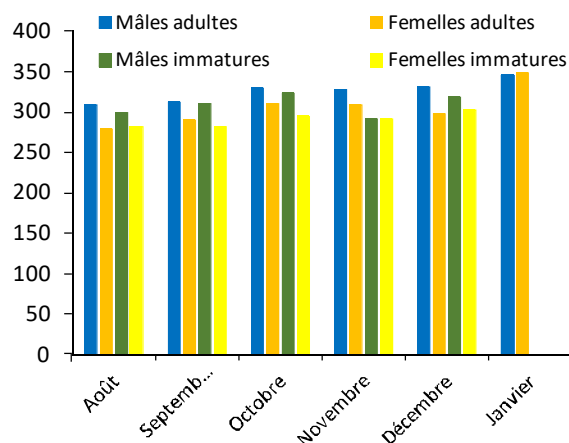


Figure 180 : Sarcelle d'hiver : Évolution de l'âge et du sexe au cours de la période hivernale

Exigences écologiques

Deux éléments paraissent primordiaux dans l'utilisation d'un site par cette espèce en période hivernale. Une végétation rivulaire ou des berges à pente douce sur lesquelles les oiseaux vont pouvoir

se reposer constituent la première condition. La seconde est le calme le plus complet possible autour du plan d'eau. La Sarcelle d'hiver se montre en effet très sensible au moindre dérangement.

Reprises de bagues (P. CARRUETTE)

De 1973 à 2012, plus de 3 000 Sarcelles d'hiver ont été baguées au Parc Ornithologique du Marquenterre, 398 ont été reprises à l'extérieur, 12 en auto-contrôle et 5 contrôles étrangers. Les adultes représentent 32,8 % du total des oiseaux bagués. 67 oiseaux sont l'objet de reprises dans 14 pays étrangers où les Sarcelles ont niché (Finlande, Russie et Suède), des pays en halte migratoire (Pays-Bas et Danemark) et d'hivernage (Angleterre et Espagne). L'Angleterre recueille le plus de reprises (24) avec des oiseaux en hivernage (Essex, Norfolk...). Dans 11 cas des oiseaux présents au Parc Ornithologique du Marquenterre en automne ou en hiver remontent vers le nord-ouest lors des premières gelées pour gagner les comtés du sud-ouest de l'Angleterre jusqu'en Irlande du Nord. Une donnée intéressante concerne un mâle bagué au Parc Ornithologique du Marquenterre le 27 septembre 1990 et repris le 15 janvier 1992 à Izmir en Turquie (changement de voie d'hivernage).

Plus de 300 oiseaux furent repris en France. 170 oiseaux ont été tués entre 15 et 20 km autour du Parc Ornithologique du Marquenterre, notamment dans les marais de Rue, Quend et Froise, Arry, Romaine, Saint-Quentin-en-Tourmont (14 oiseaux). Les Sarcelles semblent se nourrir moins sur les zones au sud du Parc Ornithologique du Marquenterre avec une prédominance pour le marais du Crotoy et Noyelles. Seuls 3 oiseaux viennent du Hâble d'Aut. Seulement 5 oiseaux concernent l'estuaire de la Somme, les huttes y tuant pourtant nombre de Sarcelles d'hiver qui sont certainement davantage des oiseaux juste de passage que des hivernants habitués à se nourrir en marais d'eau douce. Des oiseaux

peuvent aller au gagnage jusque dans le Pas-de-Calais (Merlimont, Slack, baie de Canche) soit entre 14 et 22 km.

77 % des oiseaux bagués sont tués localement lors de leur première année de passage ou d'hivernage sur le Marquenterre. 39 % sont des femelles, laissant penser que comme pour le Canard siffleur celles-ci vont hiverner plus au sud.

139 oiseaux ont été repris en France (hors Somme) avec une majorité dans le Pas-de-Calais limitrophe (34), la Loire-Atlantique et la Manche, qui jouent le rôle de zone de repli lors des premières gelées pour la Manche ou en décembre et janvier pour la Loire-Atlantique. Des reprises en Indre-et-Loire, Mayenne et Sarthe montrent des mouvements vers l'intérieur des terres à l'automne ou en remontée le 13 février 1983 pour un oiseau tué à Bridoré (41).

Un mâle bagué le 18 janvier 1980 au matin est repris dans les Pyrénées-Atlantiques le soir même ! Des oiseaux peuvent gagner la Méditerranée : une femelle adulte baguée le 7 octobre 1980 est reprise le 6 novembre 1980 dans l'Aude et une autre à Capestang dans l'Hérault. Des oiseaux bagués sont tués en fin d'automne en Dordogne et dans le Tarn-et-Garonne. Sur tous ces oiseaux, seuls 3 ne furent pas tués à la chasse, dont une femelle adulte baguée le 26 novembre 1976 trouvée morte dans un filet de pêche le 1^{er} mai 1977 à Wikkeli en Finlande. 88 % des oiseaux retrouvés ont porté leur bague durant moins de deux ans ! La durée de port de bague la plus longue est de 6 ans et 26 jours pour une femelle.

SARCELLE À AILES VERTES *Anas carolinensis*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentelle											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			-			NA		

Niche en Amérique du Nord et hiverne du sud-ouest du Canada au Mexique. Cet oiseau est occasionnel en France de fin octobre à mi-mai.

Statut local



La Sarcelle d'hiver américaine ou Sarcelle de la Caroline a été considérée comme une sous-espèce de la Sarcelle d'hiver, puis comme une espèce à part entière, avant d'être à nouveau considérée comme une sous-espèce. Nous la traitons séparément de la Sarcelle d'hiver pour des raisons de facilité de présentation. Elle fait l'objet de quelques observations pas toujours attribuables à des oiseaux sauvages tant elle est bien représentée dans les élevages où elle est fréquemment hybridée avec l'espèce européenne. La première donnée décrite

dans la littérature date de 1976, quand un couple aurait été observé à Rue (marais des Tignons) en avril (CHAILLET, 1978). Un mâle présentant toutes les caractéristiques de cette espèce est ensuite noté au Parc Ornithologique du Marquenterre du 1^{er} au 11 novembre 1990 (DUBOIS et le Comité d'Homologation National, 1991). Au cours de l'été 1990, un oiseau était régulièrement vu à Boismont (G. LELONG, comm. pers), le fait qu'il s'agissait du même individu ne peut pas être exclu. Plusieurs autres observations ont été réalisées au Parc Ornithologique du Marquenterre parmi les groupes de Sarcelles en stationnement : 2 mâles du 24 octobre au 8 novembre 1992 (SUEUR, 1993b), 1 mâle le 15 janvier 1995 et 1 du 22 au 24 avril (CARRUETTE et TRIPLET, 1996a).

Au Hâble d'Ault, 1 mâle est observé du 10 avril au 1^{er} mai 1997 (TRIPLET *et al.*, 1998a). Ultérieurement, 1 mâle est noté du 9 janvier au 24 février 2012 sur le même site (Alain BRUNET).

Un mâle est observé et filmé les 12 et 17 mars 2017 à Grand-Laviers (N. GEST et F. SUEUR), puis probablement le même le 21 à Noyelles-sur-Mer (J.-M. LECAT).

SARCELLE TACHETÉE *Anas flavirostris*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Echappée de captivité											
2 sous-espèces											
Statut UICN en France				Statut de protection en France				Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France	
NA				-				-		NA	

Peuple une grande partie de l'Amérique du Sud.

Statut local



Bien que la Sarcelle tachetée, dite encore Sarcelle à bec jaune ou Sarcelle du Chili, soit fréquemment tenue en captivité dans les milieux cynégétiques, ses premières mentions dans le milieu naturel sont relativement récentes et s'expliquent par l'interdiction de son utilisation comme appelant à la chasse, qui pousse de nombreux chasseurs à se débarrasser de leurs oiseaux (SUEUR, 1998c). Les observations concernent, au Parc Ornithologique du

Marquenterre : 1 mâle les 1^{er} et 2 juillet 1993, 1 individu du 13 au 24 octobre 1996, 2 individus le 20 mai 1997, 2 individus du 5 au 17 juillet 1999, puis 1 oiseau le 9 août et 3 le 28, 1 individu le 22 juillet 2000, 2 oiseaux le 19 août 2001, 2 les 4 et 13 août 2002, 1 le 27 juillet 2005, 1 les 3 et 10 octobre 2009. 1 oiseau est noté le 11 janvier 1997 à Boismont et 1 le 10 février 1998 au Crotoy.

En 1999, 2 oiseaux sont observés le 8 mai 1999 à Noyelles-sur-Mer, 1 à 3 du 11 juillet au 28 août dans l'estuaire de la Somme et 1 du 12 au 18 septembre au Hâble d'Ault (SUEUR *et al.*, 2000 ; PICARDIE NATURE, 2001). En 2000, 3 individus sont notés le 9 janvier à Saint-Valery-sur-Somme. Un maximum de 4 individus (probablement des jeunes issus d'un élevage) est observé le 17 août 2006 à Grand-Laviers. Une femelle accompagnée de 4 juvéniles est notée le 16 juillet 2012 au Crotoy.

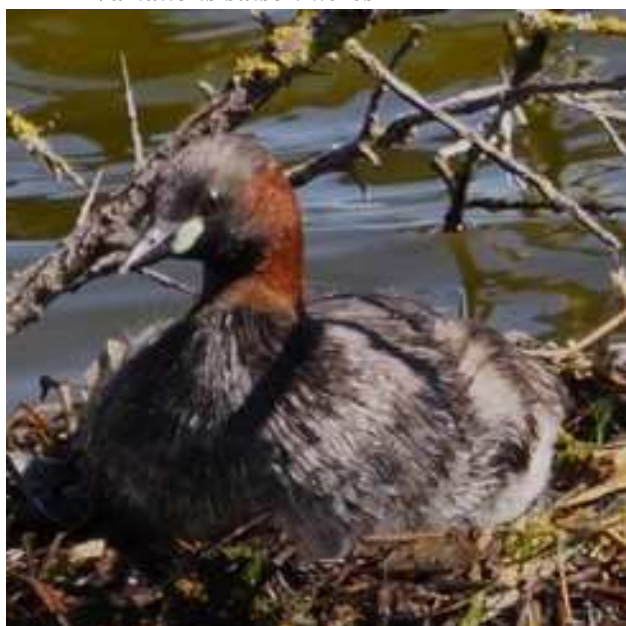
GRÈBE CASTAGNEUX *Tachybaptus ruficollis*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
9 sous-espèces											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			LC		

Se reproduit dans une grande partie de l'Afrique et de l'Europe occidentale aux Philippines. Les individus nordiques sont nettement migrants. L'effectif nicheur européen est de l'ordre de 129 000 à 208 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local

Variations saisonnières



Au Parc Ornithologique du Marquenterre, l'effectif hivernant d'environ 10 oiseaux reste stable entre la troisième décennie de décembre et la première décennie de mars (figure 181). Le passage prénuptial est à peine marqué et se confond aisément avec l'installation des couples nicheurs. L'effectif augmente à partir de la troisième décennie de juin et jusqu'au pic de la première décennie de septembre avant de diminuer jusqu'à la troisième décennie de janvier. Contrairement à de nombreuses espèces, l'hiver n'est donc pas la période de plus forte présence de l'espèce sur le site.

Dans la RCFS du Hâble d'Ault, le Grèbe castagneux peut être observé toute l'année, avec un

effectif toujours faible en comparaison de ceux notés sur d'autres plans d'eau (au Parc Ornithologique du Marquenterre notamment). Après un hivernage peu important et très irrégulier d'une année à l'autre, un léger passage est enregistré en mars et avril, qui ne laisse que quelques oiseaux reproducteurs rejoints par des migrants à partir de la première décennie de juillet. Le pic du passage postnuptial connaît son intensité maximale en troisième décennie de septembre, pour se terminer en première décennie de décembre (figure 182).

Comme sur les deux sites précédents, la présence de l'espèce sur la RCFS de Grand-Laviers est la plus élevée en période estivale avec un pic en troisième décennie d'août, tandis que la migration prénuptiale est à peine décelable et que l'hivernage ne concerne qu'un effectif très limité (figure 183).

Sur la RCFS de Quend-Fort-Mahon, le passage estival exprimé en effectif cumulé est le plus élevé avec un pic en première et deuxième décennie de septembre et une présence très faible en période printanière, et pratiquement inexistante en période hivernale (figure 184).

Sur le petit site de Arry et Bernay, la situation est très différente avec une présence remarquable de janvier à mars puis au début du mois d'août, avec une augmentation du nombre de migrants à partir de la troisième décennie de septembre (figure 185).

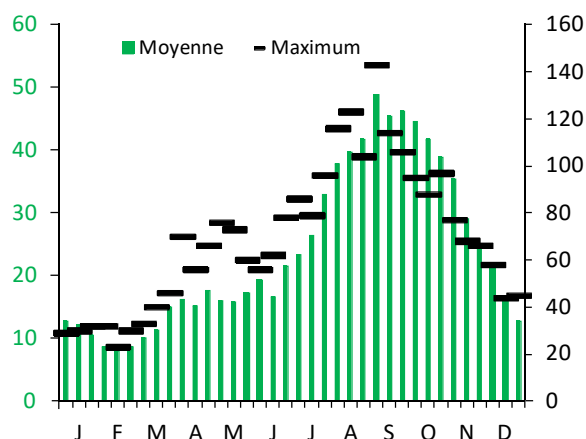


Figure 181 : Grèbe castagneux : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RNN Baie de Somme (1976-2024)

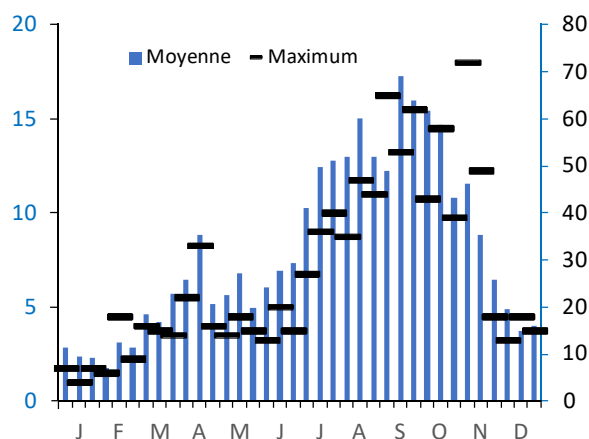


Figure 182 : Grèbe castagneux : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RCFS Hâble d'Ault (1972-2024)

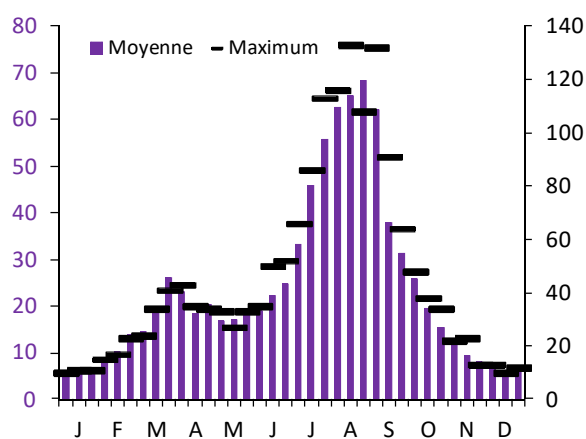


Figure 183 : Grèbe castagneux : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RCFS Grand-Laviers (2011-2024)

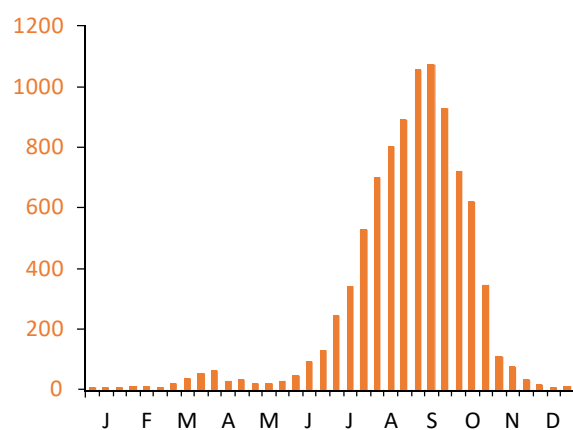


Figure 184 : Grèbe castagneux : Effectif cumulé par décade dans la RCFS Quend-Fort-Mahon (2000-2024)

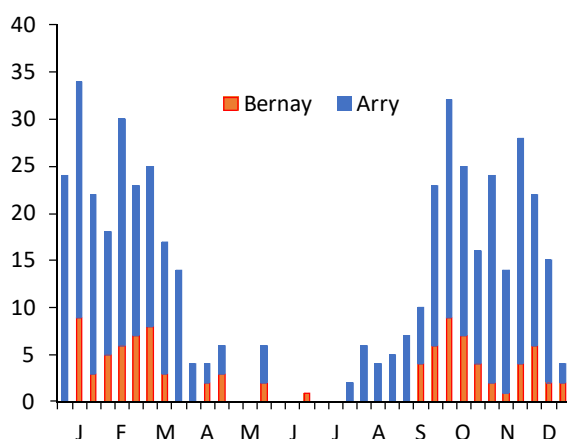


Figure 185 : Grèbe castagneux : Effectifs cumulé et maximal par décade à Arry-Bernay (2010-2024)

Variations interannuelles

Elles ne peuvent être évaluées qu'au Parc Ornithologique du Marquenterre où l'effectif est clairement en augmentation au cours des cinquante dernières années ($r = 0,49$; $p = 0,00033$; figure 186) mais pour un effectif qui reste relativement faible, jamais supérieur à 30 individus.

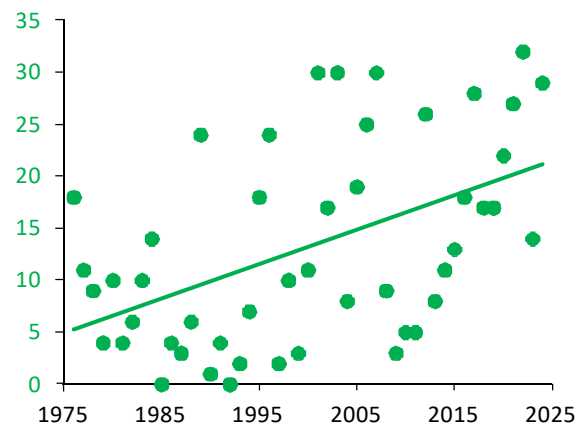


Figure 186 : Grèbe castagneux : Évolution de l'effectif maximum de janvier en RNN Baie de Somme (1975- 2024)

Reproduction

Évaluation de l'effectif nicheur

ÉTIENNE *et al.* (1987b) estimaient la population nicheuse du Marquenterre à environ 30 couples. Avant 1980, deux données de reproduction concernent 6 familles en 1975 (ÉTIENNE *et al.*, 1987) et 1 couple qui, en 1976, a échoué en raison de l'assèchement du plan d'eau sur lequel il était installé. Au Parc Ornithologique, la nidification est régulière mais concerne un nombre de couples très variable d'une année à l'autre. En 1992, sur 10 couples cantonnés, 4 seulement peuvent être considérés comme nicheurs certains (figure 187). À l'Anse Bidard, 2 couples ont niché en 1991.

La nidification au Hâble d'Ault est longtemps restée irrégulière. Après l'observation d'un couple cantonné en 1974, il fallut attendre 1981 pour que les archives s'enrichissent de l'observation de deux nichées. Depuis cette époque, la reproduction a concerné 1 à 4 couples.

En RCFS de Grand-Laviers, où l'espèce fait également l'objet d'un suivi régulier, l'effectif présente des fluctuations interannuelles importantes avec peut-être une diminution de l'effectif au cours des années 2021 à 2024, qui peut marquer le début d'une tendance à la diminution comme celle observée au Parc Ornithologique du Marquenterre (figure 188).

Ailleurs sur le littoral, le Grèbe castagneux est un nicheur discret, noté ponctuellement dans les aires protégées ou les mares de chasse. La reproduction semble régulière sur la gravière des Catilleries à Rue. La Basse Vallée de la Somme accueille 3 à 6 couples.

Ses exigences en période de nidification sont en effet très réduites. Il lui suffit d'une faible surface d'eau (parfois moins de 0,5 ha) pour pouvoir s'installer et mener sa nichée. La seule condition néfaste semble alors être l'assèchement éventuel du site.

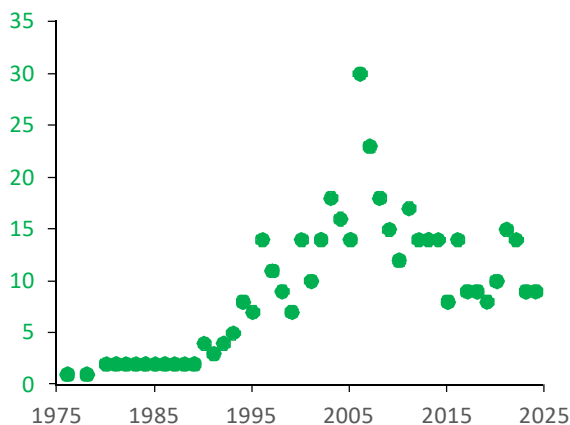


Figure 187 : Grèbe castagneux : Évolution de l'effectif nicheur en RNN Baie de Somme (1974-2024)

La nidification au Parc ornithologique du Marquenterre revêt un caractère exceptionnel car elle peut se produire en milieu plus ou moins saumâtre (SUEUR, 1986a ; GRICOURT et DUPONT, 1987). Cette particularité a été remarquée pour la première fois en 1982 sur un plan d'eau d'environ 2 ha (SUEUR, 1986a). Sur ce site, outre les variations toujours possibles des niveaux d'eau qui ont pour conséquence la submersion des nids quand ce n'est pas la noyade des poussins, la petite taille des oiseaux et à plus forte raison des jeunes en fait des proies potentielles pour bon nombre de prédateurs. Les œufs peuvent être détruits par les Mouettes rieuses tandis que des Goélands argentés étaient spécialisés dans la prédation des poussins et

Chronologie

Les nombreux échecs à tous les stades de la nidification entraînent des cas de reproductions tardives, comme l'attestent la construction d'un nid le 7 septembre 1991 ou des tentatives

Succès de la reproduction

De 1988 à 1992, le nombre de jeunes par couple à l'éclosion est de 1 pour 2 couples, 2 pour 2 couples, 3 pour 5 couples, 4 pour 2 couples, 5 pour 1 couple et 6 pour 1 couple. Bien qu'élevées, les nichées de 5 et 6 jeunes ne revêtent pas un caractère

Régime alimentaire

Dans les milieux saumâtres, les parents nourrissent leurs jeunes de poissons : Anguilles *Anguilla anguilla* de taille comprise entre 7 et 10 cm, jeunes Mulets *Liza sp.*, des Muges *Mugil capito* et des Epinoches *Gasterosteus aculeatus* de 1,8 à 4 cm. Ces dernières représentent ici, selon GRICOURT et DUPONT (1987), 62 à 63 % en moyenne des proies ingérées. Ce pourcentage augmente avec l'âge des poussins qui, les premiers jours de leur existence,

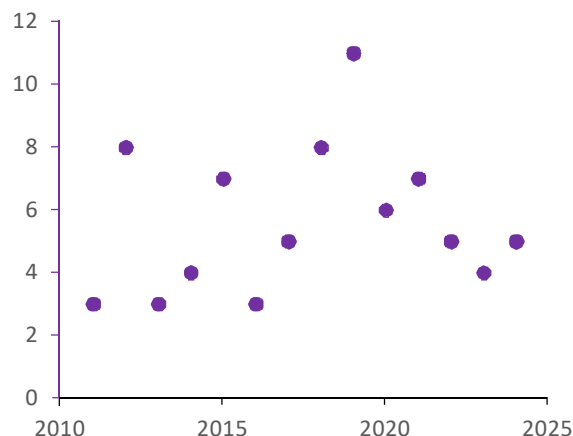


Figure 188 : Grèbe castagneux : Évolution de l'effectif nicheur en RCFS Grand-Laviers (2011-2024)

s'attaquaient même à des juvéniles de taille quasi-adulte et à des adultes. Cette espèce capturait les Grèbes dans l'eau et les tuait à coups de bec, mais ne parvenait pas toujours à les avaler en raison de leur taille et de l'apparente difficulté à les dépecer. Un Goéland marin a une fois capturé en volant un Grèbe castagneux sur l'eau. Le Héron cendré peut harponner les adultes (4 cas) mais dans ce cas il semble s'agir d'une prédation accidentelle quand le grèbe remonte à la surface juste devant le héron à l'affût sur une berge. Une capture d'un poussin par un Busard des roseaux a également été notée. GRICOURT et DUPONT (1987) relatent également le cas d'un jeune Grèbe castagneux mort étouffé par un mulot qu'il tentait d'avalier.

d'accouplements également tardives (le 12 octobre 1990 par exemple).

exceptionnel et sont d'ailleurs signalées par CRAMP et SIMMONS (1977). Le nombre moyen de jeunes par couple ayant produit au moins un jeune à la naissance est de 2,32 au Parc Ornithologique du Marquenterre (P. CARRUETTE).

sont essentiellement nourris de petits invertébrés (crevettes...). Les oiseaux peuvent également consommer des insectes et des larves aquatiques. Une capture de triton a également été notée. Parmi les autres proies déterminées figurent des Annélides, des Gastéropodes, *Physa fontinalis*, des Arachnides dont des Acariens, des Crustacés (*Notonectidae*, *Pleididae*, *Naucoridae*), des Coléoptères *Dysticidae* (*Hydroporus* et *Colymbetes*), des *Curculionidae*

(*Sitona*), des *Harpalidae*, des *Hydraenidae* (*Hydraena*), des *Pterostichidae* (*Amara*), des *Rhyacophilidae*, des Lépidoptères (adultes et larves),

des Diptères (larves de *Syrphidae*) et des Hyménoptères.

GRÈBE JOUGRIS *Podiceps grisegena*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Estivant exceptionnel, migrateur et hivernant											
2 sous-espèces											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			-			NA		

Le Grèbe jougris reproduit de l'est de l'Europe jusqu'à l'ouest du Canada et le nord-ouest des USA en passant par le centre de l'Asie. Son effectif nicheur européen est compris entre 27 700 et 47 900 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). Il hiverne de la mer du Nord à la mer Caspienne et à la mer d'Aral, dans le sud du Japon et en Corée, sur les côtes pacifique et atlantique d'Amérique du Nord.

Statut local



Sur le littoral au XIX^e siècle, 19 oiseaux sont prélevés entre 1868 et 1882 avec deux données originales par leur date en 1873 : 25 mai et 23 juillet (un juvénile pour cette mention), selon MÉNEGAUX, 1912. Sans être très rare, le Grèbe jougris n'est souvent représenté que par quelques individus. Le maximum observé s'élève à 35 oiseaux le 14 janvier 1990 en face de la côte (COMMECY, 1990). Le Grèbe jougris est surtout rencontré dans les Bas-Champs de Cayeux (Hâble d'Ault et gravières de Woignarue).

Sa présence est caractérisée par un passage postnuptial peu marqué et un hivernage qui trouve son maximum en deuxième décennie de janvier dans l'estuaire et la RNN Baie de Somme (figure 189) et de la troisième décennie de janvier à la deuxième décennie de février, toujours en effectif cumulé, en RCFS du Hâble d'Ault (figure 190). Le passage prénuptial semble important en février. SUEUR et COMMECY (1990a) relatent ainsi que, jusqu'en 1990, sur les 34 cadavres découverts sur le littoral, 13 l'ont été au cours de ce mois. Mars est également un mois de passage avec 7 oiseaux le 29 mars 2011 à Quend et 17 à Cayeux-sur-Mer (F. SUEUR, A. LEPRÊTRE entre autres observateurs) mais ce passage se prolonge jusque mi-mai. Des oiseaux peuvent être notés chaque mois, avec des effectifs très réduits.

Le Grèbe jougris a fait l'objet de quelques mentions en RCFS Authie-Somme entre novembre et février avec un maximum de 5 individus en vol vers le Nord le 8 février 1989.

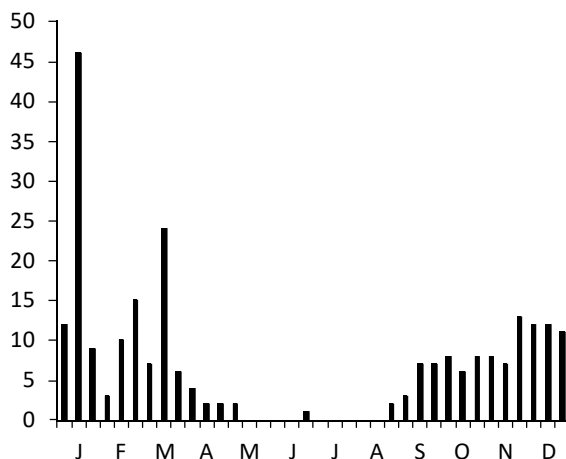


Figure 189 : Grèbe jougris : Effectif cumulé par décade en RNN Baie de Somme et dans l'estuaire de la Somme (1974-2024)

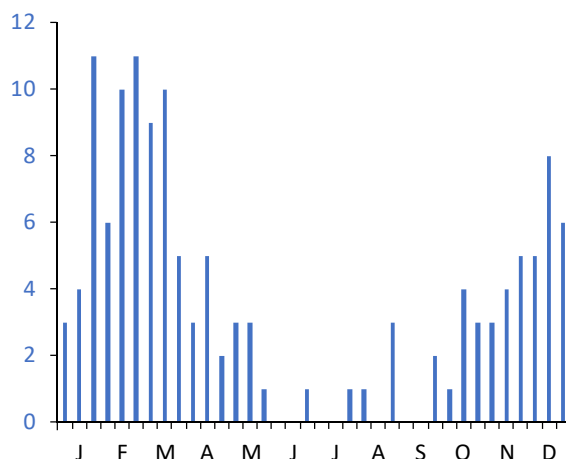


Figure 190 : Grèbe jougris : Effectif cumulé par décade en RCFS Hâble d'Ault (1974-2024)

GRÈBE HUPPÉ *Podiceps cristatus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
3 sous-espèces											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
LC		Espèce protégée		-		LC					

Niche dans une grande partie de l'Eurasie à l'exception des régions les plus nordiques, dans l'est et le sud de l'Afrique où elle n'est représentée que par des populations clairsemées, dans le sud de l'Australie, en Tasmanie et en Nouvelle-Zélande. Les individus les plus nordiques sont migrateurs. La population nicheuse européenne comprend 330 000 à 498 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



Tout comme le Grèbe castagneux, cet oiseau est présent toute l'année mais n'est pourtant pas sédentaire. La migration prénuptiale se déroule principalement de mi-février à début mai et la migration postnuptiale de septembre à novembre. Le Grèbe huppé a connu une expansion très bien suivie dans le département de la Somme (MASSON, 1981 ; COMMECY, 1986).

Variations saisonnières

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, le Grèbe huppé n'était que de passage irrégulier le long des côtes (MARCOTTE, 1860) et était considéré comme peu commun dans le nord de la France (VAN KEMPEN, 1912). Son statut a beaucoup évolué au cours du siècle suivant. La Plaine Maritime Picarde constitue une zone de passage et de stationnement importante et plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines, d'individus peuvent parfois être observés au large des côtes : 2 600 individus le 18 décembre 1977, plus de 1 500 le 26 janvier 1986, 2 400 le 12 décembre 1987, 1 700 le 28 décembre 1995, 3 540 le 14 janvier 1996 et 1 170 le 4 février 1997.

Présent toute l'année en RNN Baie de Somme, il y montre un profil très singulier avec un effectif qui permet de le qualifier d'hivernant de la première décennie de novembre à la troisième décennie de janvier. L'effectif moyen présente ensuite une légère diminution avant d'augmenter à nouveau et de présenter un pic en juin, donc lié aux nicheurs locaux, avant de diminuer et de montrer une relative stabilité de la troisième décennie d'août à la troisième décennie d'octobre (figure 191).

La période hivernale n'est pas celle de la présence la plus marquée en RCFS du Hâble d'Ault où, comme sur le site précédent, l'effectif est peu important tout au long de l'année. Un mouvement

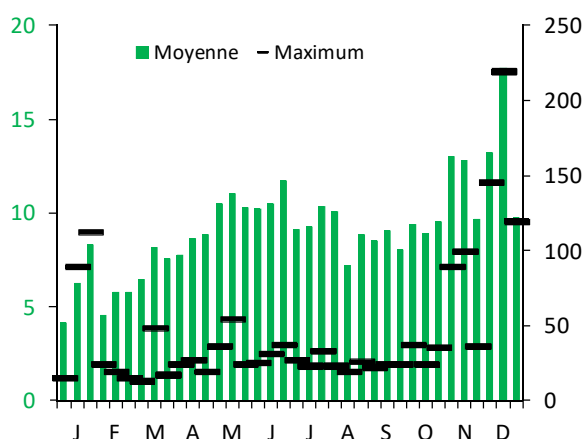


Figure 191 : Grèbe huppé : Effectifs moyens et maximaux par décennie dans la RNN Baie de Somme (1976-2024)

migratoire est noté entre la troisième décennie de février et la troisième décennie de mars, puis ne restent que quelques couples nicheurs renforcés fin juin par le résultat de la reproduction locale et par de premiers migrateurs. Des fluctuations caractérisent la période allant de juillet à la troisième décennie d'octobre (figure 192).

Peu d'oiseaux hivernent sur la RCFS de Grand-Laviers où l'effectif augmente en mars pour un passage assez bref. Le pic de présence cumulée se situe au cours des deux premières décennies de mai et après des fluctuations au-dessus d'un effectif cumulé de 10 oiseaux. L'effectif chute en troisième décennie d'août, avant un passage peu marqué entre la deuxième décennie de septembre et la troisième décennie d'octobre (figure 193).

Le Grèbe huppé est présent toute l'année en RCFS Authie-Somme avec un maximum en février (120 individus).

Sur la RCFS de Quend-Fort-Mahon, l'effectif cumulé est inférieur à 150 oiseaux au cours des 25 années analysées, excepté entre la première décennie de juillet et la deuxième décennie d'octobre, période pendant laquelle se développe un passage de migrateurs qui fournit son pic en deuxième décennie de septembre (figure 194). Ce profil est sensiblement le même à Arry-Bernay (figure 195).

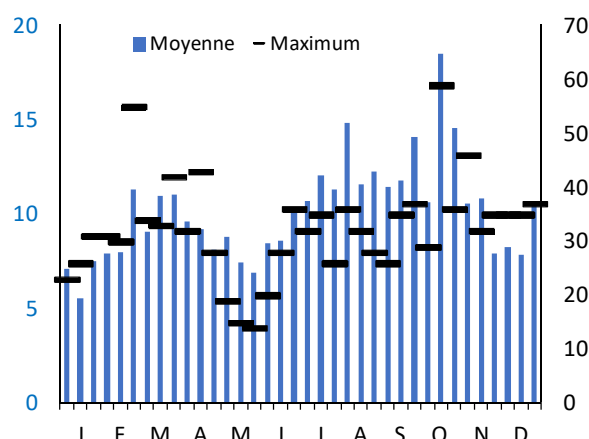


Figure 192 : Grèbe huppé : Effectifs moyens et maximaux par décennie dans la RCFS Hâble d'Ault (1972-2024)

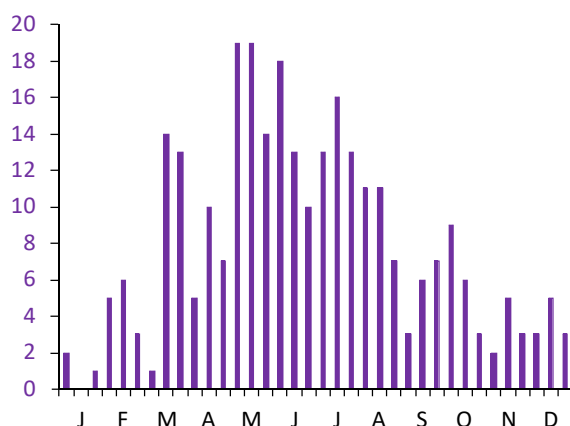


Figure 193 : Grèbe huppé : Effectif cumulé par décade dans la RCFS Grand-Laviers (2011-2024)

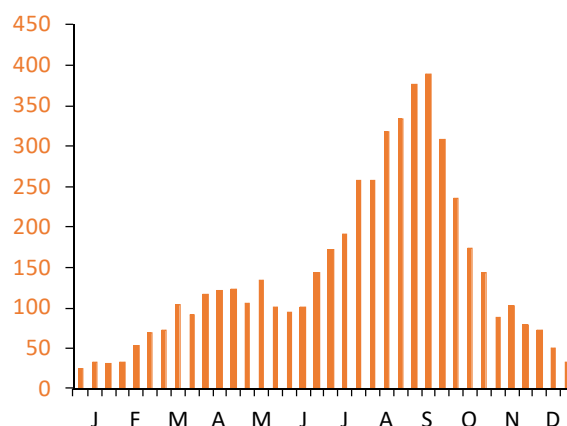


Figure 194 : Grèbe huppé : Effectif cumulé par décade dans la RCFS Quend-Fort-Mahon (2000-2024)

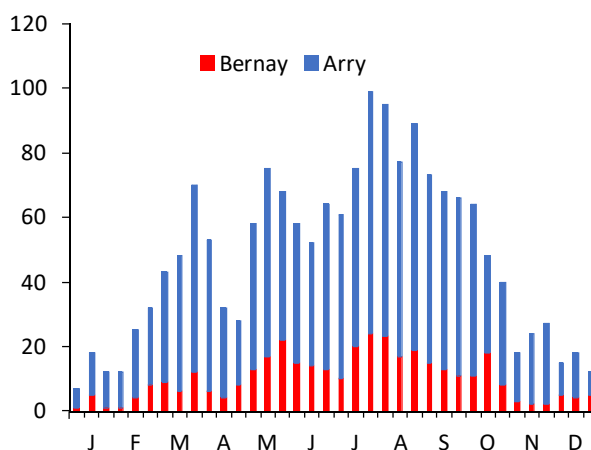


Figure 195 : Grèbe huppé : Effectifs cumulés par décade à Arry-Bernay (2010-2024)

Reproduction

Répartition

Jusqu'en 1982, Le Hâble d'Ault était le seul site de nidification décrit sur la Plaine Maritime Picarde. En 1983, le Grèbe huppé se reproduisait pour la première fois dans le Marquenterre (ÉTIENNE et al, 1987) alors qu'il nichait à proximité, à Conchille-Temple (Pas-de-Calais), dès 1977 (MASSON, 1981). L'effectif reste peu élevé, probablement pas supérieur à 5 couples depuis cette date d'installation. Le Grèbe huppé se reproduit dans le Parc Ornithologique du Marquenterre depuis 1991 avec un couple donnant 1 seul poussin (CARRUETTE, 1991a). Cette reproduction a été tardive. Le début des parades date de fin juin et le poussin est né le 16 août. En 1992, 1 couple a tenté deux fois de se reproduire sans succès. Le premier échec était dû à la prédation par des chiens errants et le deuxième nid a été abandonné. Son effectif y est très fluctuant avec un nombre de couples cantonnés et supposés nicheurs atteignant 10 en 2021 (figure 196). Cependant, la

valeur moyenne tourne plutôt autour de 5. La productivité, exprimée en nombre de jeunes à la naissance par rapport au nombre de couples ayant fourni au moins un jeune s'élève à 2,54 calculée sur 31 couvées et seule la moitié de ces poussins parvient jusqu'à l'envol (P. CARRUETTE).

Le Grèbe huppé nichait au Hâble d'Ault au moins depuis 1974, avec un couple (YEATMAN, 1976). Les maxima y sont de 9 couples en 1989 puis de 7 couples en 1993. Le nombre varie désormais entre 3 et 4 couples.

La première nidification observée en Basse Vallée de la Somme ne date que de 1994 (TRIPLET et SUEUR, 1996). Il niche également occasionnellement dans les gravières généralement en fin d'exploitation.

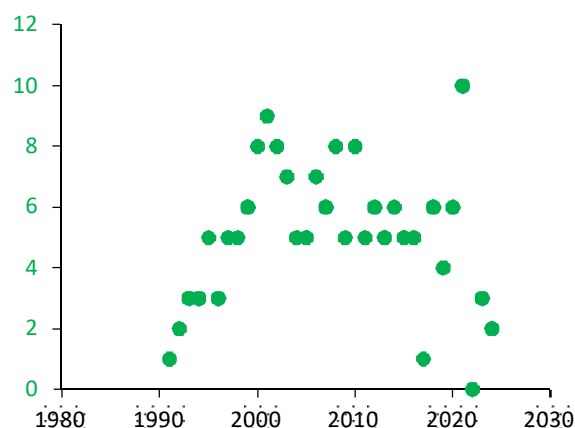


Figure 196 : Grèbe huppé : Évolution du nombre de couples nicheurs au Parc Ornithologique du Marquenterre (1991-2024)

Chronologie

Les premiers couples sont présents sur les lieux de reproduction dès le mois de février. Quelques parades sont alors notées (le 12 en 1995) et sont suivies de la construction du nid en mars. Les premières pontes sont déposées en avril. Les premiers poussins apparaissent vers la mi-mai et les éclosions peuvent se prolonger jusqu'en juin. Une partie des échecs est imputable à la prédation et aux

mauvaises conditions météorologiques, ce qui explique des couvées tardives : un couple avec 3 poussins le 25 août 1998 au Parc Ornithologique du Marquenterre et 1 adulte nourrissant encore 1 jeune d'environ trente jours le 8 octobre 1993 au Hâble d'Ault (TRIPLÉT *et al.*, 1996a).

Succès de la reproduction

La réussite des couvées semble supérieure au Parc Ornithologique du Marquenterre (2,5 poussins par couple) qu'en RCFS du Hâble d'Ault (2 poussins par couple). Ces données moyennes restent toutefois

inférieures à celles obtenues sur les étangs de l'intérieur du département de la Somme où la moyenne est de 2,8 (P. ROYER). Une partie des couples élève une seconde nichée.

Régime alimentaire

Parmi les poissons, qui constituent l'essentiel de son alimentation, figure la Sardine *Sardinia pilchardus*. Les Mulets, les Flets et les Anguilles sont également capturés dans les plans d'eau du Parc

Ornithologique du Marquenterre. Des Annélides *Nereidae*, des Crustacés et des Coléoptères font également partie de ses proies (COMMECY et SUEUR, 1983).

GRÈBE ESCLAVON *Podiceps auritus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur et hivernant											
2 sous-espèces											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NE			Espèce protégée			Annexe I			NE		

Se reproduit de l'Islande aux abords de la Baltique et jusqu'au Kamchatka, ainsi que de l'Alaska au centre des USA. Elle hiverne de la mer du Nord à la mer Caspienne, au large du Japon et de la Chine, sur les côtes pacifique et atlantique d'Amérique du Nord. 3 700 à 4 800 oiseaux hivernent en Europe (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



Au XIX^e siècle, 9 des 16 oiseaux prélevés au Crotoy l'ont été en avril, les 7 autres en novembre, décembre et février (MÉNEGAUX, 1912). Actuellement, en RNN Baie de Somme tout comme en RCFS Hâble d'Ault (figures 197 et 198), si la période automnale fournit quelques observations, le nombre de contacts augmente de manière irrégulière

jusque fin janvier. Un pic analogue s'observe également fin mars, période à partir de laquelle le nombre de contacts tend à diminuer. Sa date la plus précoce d'apparition est le 6 septembre 1974 au Parc Ornithologique du Marquenterre, le 27 mai 1981 au Hâble d'Ault étant la plus tardive (F. MONTEL). Il faut également signaler la présence d'un oiseau en plumage nuptial du 19 au 24 mai 2007 sur ce site.

Ailleurs sur le littoral, ses observations sont beaucoup plus ponctuelles. Par exemple, sur la RCFS Quend-Fort-Mahon, 1 adulte en plumage nuptial est noté du 13 au 22 avril 2013, 1 adulte en plumage nuptial du 10 au 22 avril 2014 et 1 le 15 janvier 2022.

Le Grèbe esclavon n'a été observé que le 14 mars 1994 (un individu), le 13 avril 2021 (1 adulte en plumage nuptial) et le 22 janvier 2022 (3 individus) en RCFS Authie-Somme.

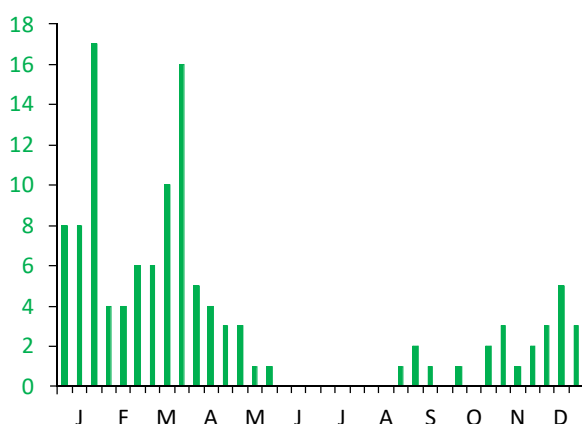


Figure 197 : Grèbe esclavon : Effectif cumulé par décade en RNN Baie de Somme (1976-2024)

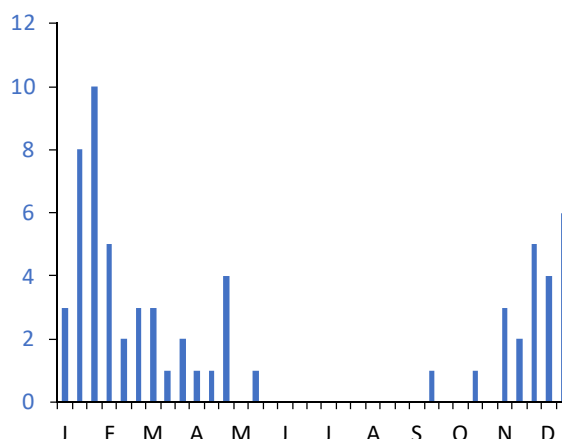


Figure 198 : Grèbe esclavon : Effectif cumulé par décade en RCFS Hâble d'Ault (1975-2024)

Régime alimentaire

Au Parc Ornithologique du Marquenterre, sa nourriture se compose de petits poissons (Épinoche à

trois épines *Gasterosteus aculeatus* et Ablette *Alburnus alburnus*), selon P. CARRUETTE.

GREBE À COU NOIR *Podiceps nigricollis*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
3 sous-espèces											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			VU		

Se reproduit de l'Europe occidentale à l'est de l'Asie, en Afrique du Sud et du sud-ouest du Canada au centre du Mexique. Hivérne dans le sud-ouest du Paléarctique, l'est et le sud de l'Afrique, l'est de l'Asie et des USA au Guatemala. La population européenne compte 46 400 à 77 500 couples nicheurs (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



Le Grèbe à cou noir est un rare hivernant dans la RNN Baie de Somme. Sa présence (en effectif cumulé par décennie) commence à se dessiner en deuxième décennie de février (figure 199). L'effectif augmente ensuite pour atteindre son pic printanier en deuxième décennie d'avril. Ensuite, les observations intègrent autant des migrateurs que des non reproducteurs ou des reproducteurs irréguliers sur le site. L'effectif cumulé demeure élevé jusqu'en deuxième décennie de juillet puis chute rapidement pour ne comporter que quelques individus en décembre.

Sur la RCFS du Hâble d'Ault, l'effectif cumulé est peu élevé mais montre un profil qui n'est pas totalement différent de celui noté sur la RNN Baie de Somme (figure 200). Quelques oiseaux y sont notés en période hivernale, mais la présence commence à être réellement remarquée en troisième décennie de février. Elle l'est ensuite de la deuxième décennie de mars à la première décennie de mai, correspondant au maximum de passage des oiseaux. Puis les données concernent essentiellement des migrateurs tardifs ou des non reproducteurs, l'espèce ne nichant qu'exceptionnellement sur le site. Le passage postnuptial se dessine à partir de la troisième

décennie de juillet et se prolonge jusqu'en deuxième décennie de septembre après laquelle l'effectif chute progressivement.

La RCFS de Grand-Laviers est rapidement devenue un site de première importance pour l'espèce sur le littoral de la Somme. Si, comme sur les autres sites, la présence hivernale (de la troisième décennie d'octobre à la première décennie de février) est peu marquée, ensuite, l'effectif augmente rapidement pour atteindre son pic en première décennie d'avril et conserver des valeurs à peine moindres jusqu'en deuxième décennie de mai. La diminution est progressive, correspondant au départ des oiseaux qui ont échoué leur reproduction, puis de ceux qui l'ont réussie et de leurs jeunes. Ces départs s'échelonnent jusqu'en deuxième décennie d'octobre (figure 201).

Sur la RCFS de Quend-Fort-Mahon, le stationnement maximum connu est de 184 oiseaux en première décennie d'août 2013 puis de 181 individus en troisième décennie d'août 2012 (figure 202). Quelques observations sont obtenues en période hivernale, de la deuxième décennie de décembre à la première décennie de février. Le passage prénuptial est marqué entre la deuxième décennie de ce mois et la deuxième décennie de mai, avec un pic en troisième décennie de mars. Le passage postnuptial démarre dès la première décennie de juin et atteint son maximum en deuxième décennie d'août avant de se réduire progressivement jusqu'en troisième décennie de novembre.

Le Grèbe à cou noir a été noté en RCFS Authie Somme en janvier et avril avec un maximum de 9 individus ce dernier mois.

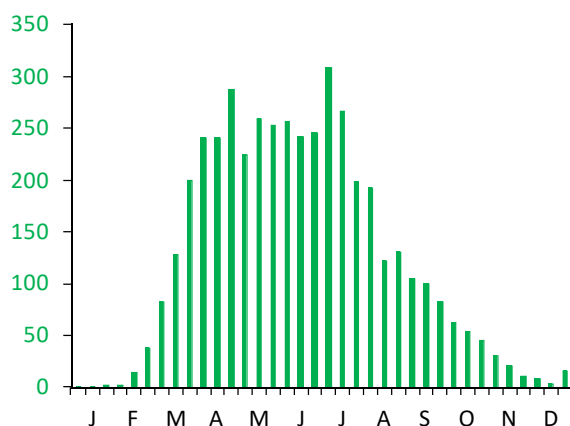


Figure 199 : Grèbe à cou noir : Effectif cumulé par décade dans la RNN Baie de Somme (1976-2024)

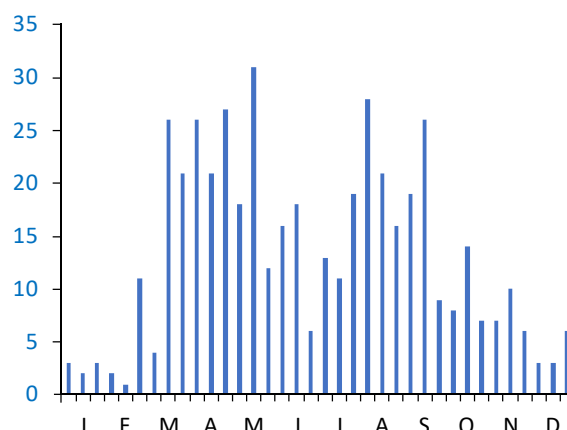


Figure 200 : Grèbe à cou noir : Effectif cumulé par décade dans la RCFS Hâble d'Ault (1972-2024)

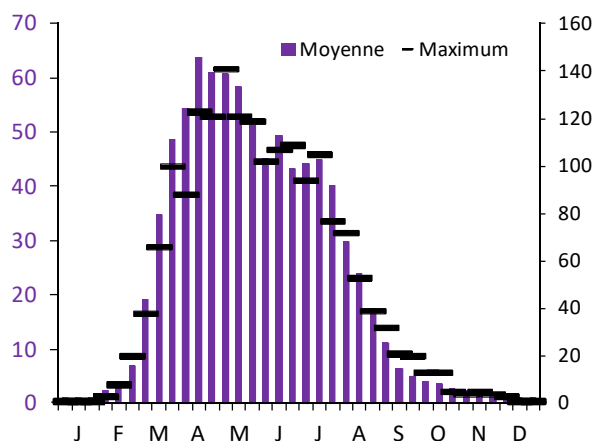


Figure 201 : Grèbe à cou noir : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RCFS Grand-Laviers (2011-2024)

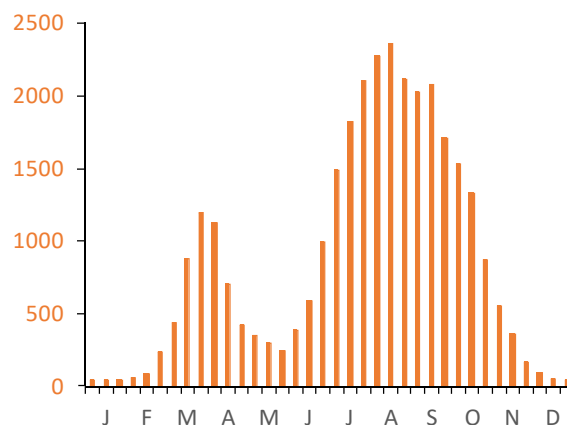


Figure 202 : Grèbe à cou noir : Effectif cumulé par décade dans la RCFS Quend-Fort-Mahon (2000-2024)

Reproduction

En 1977, plusieurs adultes estivent dans le marais de Rue sans que la nidification puisse être prouvée. De 1979 à 1982, des adultes en plumage nuptial sont notés en avril et mai en diverses localités (Hâble d'Ault et Rue). En 1983, 3 couples se reproduisent dans le marais de Rue et produisent un minimum de 8 jeunes (ÉTIENNE *et al.*, 1987) et 1 autre stationne près d'un nid le 7 juin au Hâble d'Ault. Ces nidifications sont restées sans suite. Au printemps 1993, la présence continue de 2 oiseaux sur le plan d'eau principal du Hâble d'Ault, l'observation de 7 adultes le 15 mai (V. BAWEDIN), ainsi que les parades avec offres de poissons, ont permis de mettre en évidence une première reproduction. 1 adulte et 3 juvéniles sont notés le 21 juillet (TRIPLET *et al.*, 1996a). Ce grèbe s'est reproduit à nouveau sur ce site en 1994 et 1998.

La reproduction est probable en 1995 sur une mare du Domaine du Marquenterre. L'année

suivante, un couple transporte des matériaux sur une mare du Parc Ornithologique du Marquenterre, mais sans suite. La reproduction y est notée depuis 2003 mais fluctue très fortement, même si les trois valeurs les plus élevées ont été obtenues les trois dernières années d'analyse de la situation locale (figure 203). Sur ce site, les couples cherchent la présence des Mouettes rieuses qui peuvent efficacement protéger indirectement leurs nids et leur progéniture, mais les mouettes s'installent souvent sur des îlots peu favorables aux grèbes. Ceux-ci nichent en eau douce ou en eau saumâtre, en privilégiant les tapis d'entéromorphes pour y installer leur nid (P. CARRUETTE).

Les parades et les accouplements sont notés dès le début avril et les premiers poussins n'éclosent pas avant la mi-juin, parfois seulement au début juillet. P. CARRUETTE fournit une moyenne de 2,16 pulli par couple ayant produit au moins un poussin à

la naissance pour la période 2005-2010. Des jeunes nés hors du site sont observés à partir de début juin.

Le Grèbe à cou noir a également niché en 1994 et 1999 dans les bassins de décantation de la sucrerie d'Abbeville à Grand-Laviers (B. QUEVAL ; DELOISON, 1995 ; F. SUEUR) qui sont devenus ensuite RCFS de Grand-Laviers.

Un couple y niche également en 2002 puis 37 en 2012. Depuis, cette espèce se reproduit chaque

année sur ce site : 42 couples en 2013, 43 en 2014, 8 en 2015, 26 en 2016, 13 en 2017 et 58 en 2018. L'effectif nicheur semble en perte d'importance et moins de 10 couples sont dénombrés annuellement depuis 2020 (figure 204).

En RCFS de Quend-Fort-Mahon, l'espèce tente de temps à autre de se reproduire le plus souvent sans succès, avec une exception notable en 2020 (22 nids dont 13 parviennent à terme).

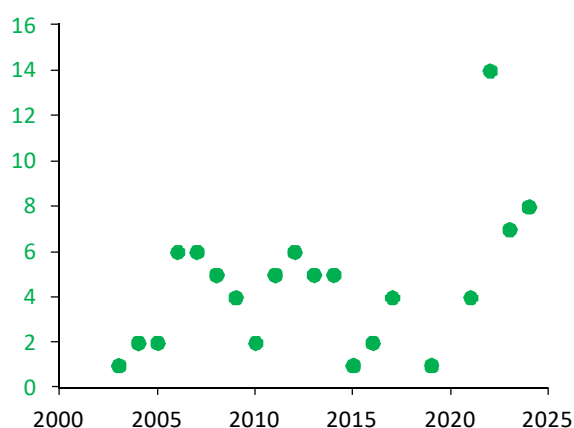


Figure 203 : Grèbe à cou noir : Évolution du nombre de couples nicheurs en RNN Baie de Somme (2003-2024)



Figure 204 : Grèbe à cou noir : Évolution du nombre de couples nicheurs en RCFS Grand-Laviers (2011-2024)

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel ou échappé de captivité											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
VU		Espèce protégée		Annexe I		NA					

Niche dans le sud de l'Europe (Espagne, Camargue et Sardaigne), dans le centre et le sud-ouest de l'Asie et en Afrique. La population européenne se reproduit essentiellement en Camargue (en moyenne plus de 14 000 couples) et en Espagne (environ 2 000 couples). Ces oiseaux sont en majorité sédentaires mais certains effectuent des mouvements complexes au sein d'une aire couvrant tout le pourtour de la Méditerranée et l'Afrique occidentale. La population nicheuse en Europe est comprise entre 45 000 et 62 400 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



Définir le cycle de présence du Flamant rose est délicat dans la mesure où cet oiseau est souvent considéré *a priori* par les observateurs comme échappé de captivité. Par conséquent, les espèces rencontrées ne sont pas toujours clairement indiquées. Ce dernier point est amplifié par le fait que le Flamant du Chili était encore considéré récemment comme une sous-espèce du Flamant rose. Ce dernier peut être observé à n'importe quel

moment du cycle annuel, seul le mois de février n'ayant fait l'objet d'aucune mention récente (figure 205). Le groupe le plus important noté dans la région comptait environ 20 individus vers la mi-mars 1909 près du Crotoy (BEAUQUESNE in MAYAUD, 1945). Plus récemment, un groupe de 8 oiseaux est signalé le 17 juillet 1984 dans l'estuaire de l'Authie et au Parc Ornithologique du Marquenterre (SUEUR et COMMECY, 1990a), mais il n'est pas certain qu'il ne comportait que des individus *roseus*, le regroupement progressif de Flamants roses et du Chili ayant déjà été noté dans l'estuaire de la Somme entre mai 1975 et le 16 octobre 1977 (SUEUR, 1979a).

Les dernières mentions de Flamant rose concernent 1 oiseau observé du 4 juillet au 1^{er} août 1998 puis un groupe de 3 adultes (dont une femelle baguée en Camargue et contrôlée ensuite au Portugal et en Espagne). Sur 5 individus (1 mâle, 2 femelles et 2 immatures) du 27 juin au 16 juillet 2010, une femelle porte une bague couleur FSSC posée lorsqu'elle était poussin à la Tour du Valat le 27 juillet 2005. Le 6 mai 2010, elle était encore en Camargue. Il s'agit de la seule donnée prouvant une origine sauvage. Il faut également noter un jeune bagué dans le nord de l'Allemagne présent localement du 29 novembre au 7 décembre 2003, mais qui concerne probablement *P. ruber*.

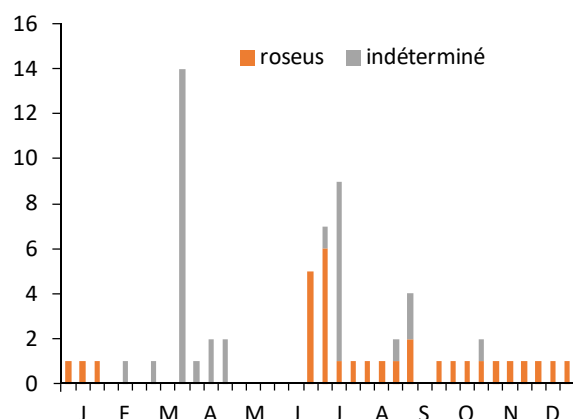


Figure 205 : Flamant rose : Répartition temporelle des données en fonction des sous-espèces, lorsque celles-ci ont été déterminées (1974-2024)

FLAMANT DU CHILI *Phoenicopterus chilensis*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Échappé de captivité											
Monotypique											
Statut UICN en France			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			-			NA		

Se reproduit du centre du Pérou au sud du Brésil et à la Terre de Feu. En France, nicheur très rare d'origine captive (tout comme les individus observés un peu partout) en Camargue depuis 1976.

Statut local



Les observations habituelles de « flamants » au Parc Ornithologique du Marquenterre, comme dans l'estuaire, concernent en majorité le Flamant du Chili reconnaissable à ses articulations rouges (tandis que l'espèce européenne a des articulations gris bleu). Plusieurs observations de 1975 à 1977 avec un maximum de 4 en avril 1977 concernent des oiseaux issus de captivité ou de la population férale nicheuse

du nord de l'Allemagne où plusieurs espèces se reproduisent librement et s'hybrident.

Fréquemment tenu en captivité dans les parcs zoologiques, le Flamant du Chili s'en échappe parfois et donne lieu à des observations nombreuses dans la mesure où il effectue des déplacements à longue distance (1 à 3 individus observés de février à juillet 1977 du Hâble d'Ault à l'estuaire de la Canche, Pas-de-Calais ; SUEUR, 1979d) et survit apparemment facilement dans nos régions (1 à 4 individus du 30 mai 1975 au 4 avril 1978 dans l'estuaire de la Somme ; SUEUR, 1979d). Cet oiseau peut être noté en toutes saisons avec une fréquence maximale de fin septembre à fin janvier (nombre cumulé d'oiseaux le plus souvent supérieur ou égal à 10). Ces dernières années, cette espèce est moins fréquemment signalée, probablement en raison d'un renforcement des précautions prises par les parcs pour éviter l'évasion d'oiseaux captifs.

Quelques observations ont été obtenues en RNN Baie de Somme :
1984 : 8 le 8 juillet sans distinction d'espèce.

2001 : 1 du 14 au 17 septembre, 1 adulte du 6 au 31 octobre, 2 le 2 novembre, 1 le 11.
 2002 : 1 adulte le 23 décembre.
 2003 : 1 le 4 janvier.

2008 : 1 le 24 juillet provenant de la colonie allemande (bague).
 2020 : 1 adulte le 2 juillet.

FLAMANT DES CARAÏBES *Phoenicopterus ruber*

Statut biologique en Picardie											
JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Échappé de captivité											
Monotypique											
Statut UICN en France			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			-			NA		

Peuple les Antilles, la Floride, les Bahamas, les Galapagos, le nord de l'Amérique du Sud, le Yucatan et les Caraïbes. Une colonie férale est implantée en Allemagne.

Statut local



Dans l'estuaire de la Somme, 1 individu est signalé le 16 octobre 1977 et 1 autre le 25 mai 1997 (SUEUR, 1979b ; SUEUR, 1998d). 2 subadultes sont notés du 2 août au 28 septembre 2016 sur ce site et au Parc Ornithologique du Marquenterre. Après le tir de l'un d'eux, l'autre demeure dans ces localités jusqu'au 22 avril 2017, est noté le 25 sur la RCFS de Quend-Fort-Mahon puis de cette date au 2 mai à Conchil-le-Temple (Pas-de-Calais). Il est ensuite vu au Parc Ornithologique du Marquenterre en permanence en novembre et décembre. 1 individu est également noté du 28 septembre au 12 décembre 2002 sur la RCFS de Quend-Fort-Mahon (SUEUR, 2002). En 2016, 2 oiseaux sont notés du 2 au 26 septembre, puis 1 seul à partir du 29 septembre. Il est probable qu'il s'agisse du même oiseau le 27 novembre et le 31 décembre de cette même année.

FLAMANT NAIN *Phoeniconaias minor*

Statut biologique en Picardie											
JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Monotypique											
Statut UICN en France			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			-			NA		

Se reproduit essentiellement dans la vallée du Rift en Afrique, mais trois petites populations existent en Mauritanie et au Sénégal, en Namibie et au Botswana, enfin dans le nord-ouest de l'Inde et au Pakistan.

Statut local



Un immature le 6 juin 1991 à Boismont constitue la seule donnée enregistrée (J.-B. MOURONVAL et P. TRIPLET). Il ne peut s'agir que d'un oiseau échappé de captivité.

PIGEON BISET *Columba livia*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
9 sous-espèces											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Picardie		
DD						Annexe IIA			LC		

En grande partie sédentaire, le Pigeon biset se reproduit du Paléarctique occidental et de l'Afrotropique septentrional à l'Inde. Sa distribution fine est méconnue en raison du manque d'intérêt pour cet oiseau et ses populations férales en particulier. 11 000 000 à 22 600 000 couples nichent en Europe (STANEVA et BURFIELD, 2017) dont plus de 2,1 millions en Espagne et plus de 1,3 million en Biélorussie.

Cet oiseau est un nicheur sédentaire très commun en France

Statut local



La présence de la forme sauvage du Pigeon biset, tant au XIX^e siècle qu'au XX^e, est controversée. Dans les falaises picardes nichaient jusqu'en 1983 des Pigeons bisets dont le plumage permettait de penser qu'il s'agissait d'oiseaux réellement sauvages. Depuis, cette population semble

abâtardie (SUEUR et COMMECY, 1990a). 24 individus ont été recensés le 13 juin 1996 (SUEUR, 1996c) et 12 couples en 1997 (VIOLET, 1997a). MERCIER (*in* COMMECY *et al.*, 1995) mentionne la présence d'environ 20 individus dans les années 1980. Une tendance au retour vers le phénotype sauvage s'observe à quelque distance des agglomérations : 3 couples bleutés à mi-distance entre Mers-les-Bains et Le Bois de Cise le 13 juin 1996 (SUEUR, 1996c). La chronologie est relativement méconnue dans la région : des chants sont entendus du 29 janvier au 29 juin, la construction des nids commence dès le 1^{er} février et des parades sont notées du 16 mars au 16 mai. Les fluctuations saisonnières et interannuelles sont méconnues. Plus de 70 individus sont signalés au sud d'Ault, sur les falaises, en août 1998 (VIOLET, 1998a). Lors des séances de suivi de la migration en RNN Baie de Somme, 8 oiseaux présentant un phénotype sauvage sont notés le 5 novembre 1995 (CARRUETTE et TRIPLET, 1996a).

PIGEON COLOMBIN *Columba oenas*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
2 sous-espèces											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce chassable			Annexe IIB			LC		

Migrateur partiel, le Pigeon colombin est réparti du sud des pays scandinaves à la Méditerranée. La population européenne se compose de 561 000 à 1 040 000 couples nicheurs (STANEVA et BURFIELD, 2017).
Cet oiseau est un nicheur, un migrateur et un hivernant peu commun en France.

Statut local



Le Pigeon colombin est noté toute l'année. Le passage prénuptial n'est guère mis en évidence. La migration postnuptiale commence dès les premiers jours d'octobre. Le maximum observé en une journée est de 38 oiseaux le 29 septembre 2018 dans la RNN Baie de Somme. En hivernage, de petits groupes sont parfois observés. Au Parc Ornithologique du Marquenterre tout comme dans le massif dunaire, le Pigeon colombin niche principalement dans les terriers de Lapin de garenne. 5 couples sont dénombrés en 1984, 4 en 1987, 1 en 1990 et 1991, 3 en 1994 et 2 en 1997 sans qu'une raison quelconque n'explique cette diminution. Peut-être faut-il y voir l'impact d'un prédateur comme le Renard roux. Trois nichoirs furent installés en 2004.

De 2005 et 2010 il semble que l'espèce n'ait même pas niché. Un couple est noté en 2011. Un chanteur ou des parades sont notés en 2013, 2016, 2021, 2022 et 2023 sans suite. 1 couple a niché en 2019 et au moins 1 couple est présent en 2020 (données P. CARRUETTE).

Au Hâble d'Ault, des prospections dans la zone de pâtures humides situées à l'est et au sud-est du plan d'eau ont permis d'observer l'espèce tout au long de la période de reproduction et de noter des parades nuptiales qui permettent de supposer la nidification de quelques couples.

2 à 3 couples nicheurs sont également repérés en Basse Vallée de la Somme (TRIPLET et SUEUR, 1996) mais la reproduction y est très irrégulière.

Le bastion de cette espèce reste donc les falaises, où plus de 30 couples ont été estimés sur les 7 km que compte la Picardie (COMMECY *et al.*, 1995), 31 couples en 1983 (SUEUR, 1983d), effectif retrouvé en 1996 (SUEUR, 1996c). L'effectif ne serait que de 10 couples en 1997. En 2000, 17 couples ont été recensés avec une répartition assez homogène entre Onival et Mers-les-Bains (VIOLET, 2000).

PIGEON RAMIER *Columba palumbus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
4 sous-espèces											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce chassable			Annexe IIA			LC		

Répandu dans toute l'Europe à l'exception des contrées les plus nordiques, il compte en Europe entre 20 500 000 et 29 000 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). En France, cet oiseau est un nicheur, un migrateur et un hivernant très commun.

Statut local



Le Pigeon ramier est un nicheur commun, sans que ses effectifs soient véritablement connus. Des stationnements importants peuvent parfois être notés dans la RNN la Baie de Somme : 200 oiseaux le 2 avril 1980, 475 le 15 février 1985, 200 à 300 début mars 1985, 550 le 29 janvier 1986, 200 le 13 avril 1998, par exemple. Les stationnements ont fait l'objet d'un suivi relativement régulier à Arry-

Bernay. Après l'hivernage, une forte augmentation de l'effectif cumulé est notée en février et les valeurs restent élevées tout ce mois. Une diminution est ensuite constatée mais il reste encore des oiseaux apparemment migrateurs jusqu'en première décade de mai. Ne demeurent ensuite que les quelques couples nicheurs locaux. La migration postnuptiale commence véritablement en troisième décade d'août et se poursuit jusqu'en deuxième décade de décembre. Les fluctuations enregistrées peuvent être liées à une irrégularité des dénombrements certaines années (figure 206).

La densité rapportée en nombre de couples/10 ha est comprise entre 0,7 en forêt de Crécy, 5 dans un bois situé à Estrébœuf (BACQUEVILLE et VIOLET, 1999 ; SUEUR, 1983c, 1987 ; TRIPLET et TAVERNIER, 2002) et 15 à 19 couples/10 ha dans les dunes boisées et les fourrés arbustifs de Quend (TRIPLET *et al.*, 2007). Il niche également assez communément dans les jardins pourvu d'arbres ou d'une végétation bien développée, comme au Crotoy.

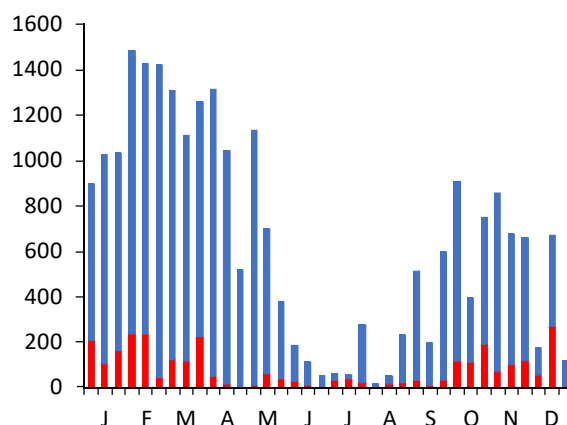


Figure 206 : Pigeon ramier : Effectifs cumulés par décade à Arry (en bleu) et Bernay (en rouge) (2009-2024)

TOURTERELLE DES BOIS *Streptopelia turtur*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse et migratrice, hivernante probablement échappée de captivité											
4 sous-espèces											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
VU		Espèce chassable		Annexe IIB		EN					

Niche dans presque toute l'Europe et l'Afrique du Nord, et en Asie jusqu'en Chine. Sa population européenne compte entre 3 150 000 et 5 940 000 couples dont près de 900 000 en Espagne (STANEVA et BURFIELD, 2017). Elle hiverne en Afrique tropicale. Cet oiseau est un nicheur estivant et un migrateur transsaharien assez commun en France mais est considéré comme en diminution sur l'ensemble de son aire de distribution

Statut local



En régression, la Tourterelle des bois est une nicheuse estivante présente de fin mars à début

Régime alimentaire

La Tourterelle des bois semble consommer régulièrement des graines d'Euphorbe des dunes *Euphorbia paralias* de mi-juillet à septembre. Cette hypothèse a été confirmée en août 1987 et septembre

novembre mais surtout remarquée d'avril à début septembre. La migration postnuptiale débute mi-juillet. Cette espèce niche dans les dunes boisées, dans les autres milieux forestiers (1,9 couple pour 10 ha dans un bois humide du Marquenterre) et dans les zones arbustives entrecoupées de bandes herbeuses et de prés (1 à 1,25 couple pour 10 ha selon les années). Sa densité atteignait 8 couples pour 10 ha dans un bois à Estrébœuf en 2002 (TRIPIET et TAVERNIER, 2002) et 20 couples dans les fourrés arbustifs des dunes de Quend (TRIPIET *et al.*, 2007). La Tourterelle des bois arrive à la date moyenne du 18 avril (± 10 jours), avec pour date la plus précoce le 29 mars (1981) puis le 2 avril (1995). Les premiers départs ont lieu début juillet mais la migration postnuptiale ne bat son plein qu'en août et dans les premiers jours de septembre. Les derniers individus sont généralement notés vers la fin de ce mois : 29 septembre (± 11 jours), exceptionnellement plus tard (8 novembre 1962). Une donnée hivernale a été obtenue en 2009 dans le centre de Rue mais l'oiseau était très probablement échappé de captivité.

1998 sur ce dernier site, où d'autres graines sont également ingérées comme celles du Chiendent maritime *Agropyron junceiforme* (12 individus en août 1987).

TOURTERELLE TURQUE *Streptopelia decaocto*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse, migratrice et hivernante											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce chassable			Annexe IIA			LC		

La Tourterelle turque Peuple l'Asie méridionale, l'Europe, l'Afrique septentrionale et l'Amérique du Nord et centrale où elle a été introduite. Sa population européenne compte entre 7 910 000 et 14 400 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017) dont plus de 3 millions en Bulgarie. En France, cet oiseau est un nicheur commun, sédentaire et partiellement migrateur. Il est globalement en augmentation.

Statut local



La Tourterelle turque est sédentaire mais quelques mouvements migratoires sont observés. Elle niche dans toute la région Picardie, où elle est arrivée en 1957, essentiellement dans les agglomérations quelle que soit leur taille. La première mention de la Tourterelle turque date de 1961 au Crotoy (MARTIN *et al.*, 1962 ; ROPARS, 1963b). Des mouvements migratoires ont été mis en évidence début mai et de mi-juillet à mi-novembre avec un maximum d'intensité en août le plus souvent, parfois décalé en septembre ou même en octobre (SUEUR, 1985e et 1999c). Le nombre d'oiseaux n'est jamais très élevé sur l'ensemble de la saison (60 à 150 individus lorsqu'un suivi régulier était réalisé). Il faut également signaler 38 migratrices en 3 h le 14 novembre 2018 à Quend.

D'importants rassemblements de plusieurs dizaines à quelques centaines d'individus peuvent être notés dans les champs venant d'être récoltés et aux abords des silos au moment où les moissons commencent à être engrangées. Sur le littoral, ces concentrations sont généralement moins importantes (le plus souvent 20 à 40 individus) à l'exception d'une donnée de plus de 200 individus du 10 au 29 novembre 2018 à Quend.

La population totale du Marquenterre est estimée en 1981 à au moins 60 couples nicheurs. 12 couples ont été dénombrés en 1999 au Bois de Cise soit 1,79 couple pour 10 ha (BACQUEVILLE et VIOLET, 1999). Ponctuellement, cette espèce peut être très abondante (3 couples sur 3 000 m² en 2017 au Bout des Crocs, Saint-Quentin-en-Tourmont). À l'origine essentiellement rencontrée dans les zones urbanisées, la Tourterelle turque manifeste une tendance à utiliser des zones plus éloignées de ce type d'habitat. Elle est présente ainsi de plus en plus souvent aux abords des grands ensembles de fermes, sans qu'elle soit devenue un oiseau des champs qu'elle ne fréquente que lorsqu'ils sont proches des zones urbanisées (65 individus le 23 novembre 2010 au Crotoy). Des couples isolés s'installent parfois dans d'autres biotopes tels que bocages et pinèdes (SUEUR, 1999c). Elle peut même nicher en dehors des agglomérations dans lesquelles les pylônes électriques semblent constituer de bons supports de nid. Un nid a été observé jusqu'au début de novembre 2024 au Crotoy mais les conditions très défavorables n'ont pas permis d'aller jusqu'à l'éclosion des œufs. Un accouplement a été noté aussi précocement que le 10 janvier 2019 à Rue (P. CARRUETTE).

Régime alimentaire

Sur l'ensemble du cycle annuel (n = 66), la Tourterelle turque consomme essentiellement des grains de céréales comme le Blé *Triticum aestivum* (50 %), le Maïs *Zea mays* (28,8 %) et l'Orge

Hordeum sp. (1,5 %), mais aussi du pain (9,1 %), des graines diverses (6,1 %) et celles du Tournesol *Helianthus annuus* (4,5 %).

Mue

La mue des retrices est notée chez un oiseau le 12 mai 1999.

TOURTERELLE DU CAP *Streptopelia capicola*

Statut biologique en Picardie											
JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Échappée de captivité											
2 sous-espèces											
Statut UICN en France			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			-			NA		

Dite également La Tourtelette masquée ou Tourterelle masquée de fer, elle se reproduit du sud de l'Afrique (y compris Madagascar) à l'Arabie, et plus récemment en Israël.

Statut local



Un mâle échappé de captivité a été observé en août dans le Marquenterre au début des années 1970 (SUEUR, 1979a).

TOURTERELLE MAILLÉE *Spilopelia senegalensis*

Statut biologique en Picardie											
JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Échappée de captivité											
6 sous-espèces											
Statut UICN en France			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			-			NA		

Se reproduit du sud de l'Afrique au nord-ouest de la Chine. Elle a été introduite en Australie.

Statut local



Un individu, lâché apparemment par un visiteur, a été observé en de fin juin à août 1973 au Parc Ornithologique du Marquenterre.

SYRRHAPTE PARADOXAL *Syrrhaptes paradoxus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Invasionnel exceptionnel											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			-			NA		

Se reproduit du Kazakhstan et de l'Ouzbékistan à la Chine. Cette espèce n'est qu'accidentelle en Europe, et donc en France, lors d'invasions de plus en plus rares. De 0 à 10 couples nichent en Europe (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



Trois invasions de Syrrhapte paradoxal, dit également Ganga paradoxal, sont enregistrées sur le littoral (MARTIN, 1973) : la première est notée en

septembre 1863 dans les dunes et concerne également une femelle au Crottoy (BUREAU *et al.*, 1913), en mai 1888 à Cayeux (MÉNEGAUX, 1911), Saint-Valery-sur-Somme et le Hourdel (MÉNEGAUX, 1912) et en 1908 (BUREAU *et al.*, 1913). Une description détaillée de l'invasion de 1908 indique qu'un oiseau a été tué le 30 août sur la dizaine observée dans le département de la Somme. 1 mâle a également été prélevé, sur un groupe de 5, le 8 septembre 1908 au Crottoy (SUDILONSKAIA, 1935).

Deux oiseaux auraient été notés en vol le 16 juillet 1983 au Parc Ornithologique du Marquenterre. Cette observation est tout à fait exceptionnelle, mais est à retenir avec précautions.

GANGA CATA *Pterocles alchata*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
2 sous-espèces											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
CR			Espèce protégée			Annexe I			NA		

Peuple la Péninsule ibérique, le sud-est de la France (Crau), le nord-ouest de l'Afrique de l'est du Maroc au nord de la Lybie, le sud-est de la Turquie et le Moyen Orient de l'Irak et de l'Iran jusqu'en Ouzbékistan et au Kazakhstan. Il hiverne jusqu'au centre de l'Arabie, au Pakistan et au nord-ouest de l'Inde. La population nicheuse européenne compte entre 4 200 et 6 200 couples nicheurs (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



Quelques oiseaux ont été tués en Baie de Somme (localisation imprécise) au XIX^e siècle (DE NORGUET, 1866).

ENGOULEVENT D'EUROPE *Caprimulgus europaeus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur et migrateur											
6 sous-espèces											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			Annexe I			VU		

L'Engoulevent d'Europe se reproduit du nord-ouest de l'Afrique à la Chine. Entre 614 000 et 1 100 000 couples nichent en Europe (STANEVA et BURFIELD, 2017) dont 95 000 en Espagne et 50 000 en Biélorussie. Plus de 220 000 couples se reproduisent en Russie (HAGEMEIJER et BLAIR, 1997). Tous les oiseaux hivernent en Afrique sub-saharienne. En France, cet oiseau estivant se reproduit dans presque tout le pays (20 000 à 40 000 couples à la fin des années 1990).

Statut local

Généralités



L'espèce fréquentait les environs du Crotoy au XIX^e siècle (MÉNEGAUX, 1912). Ainsi, cinq exemplaires figurent dans la collection MARMOTTAN : un mâle adulte du 31 août 1875, une femelle adulte du 7 septembre 1877, une femelle de l'année du 7 octobre 1877, un mâle adulte du 24 mai 1879 et une femelle adulte du 26 septembre 1882.

Reproduction

L'Engoulevent d'Europe est un nicheur estivant (présent de fin avril à fin août) à la répartition limitée au massif dunaire Marquenterre. Les dunes au sud de Quend accueillent l'essentiel de la population. Au nord, le peuplement se prolonge dans la RNN de la Baie de Canche où 31 à 38 chanteurs ont été recensés en 1995 (TOMBAL, 1996).

Son biotope de nidification dans le Marquenterre présente deux faciès différents mais complémentaires. Le site de reproduction, incluant l'emplacement du nid (simple cuvette dans laquelle reposent deux œufs), se situe en zone dunaire semi-ouverte, colonisée par les buissons d'Argousier *Hippophae rhamnoides*, de Sureau noir *Sambucus nigra* et de Troène *Ligustrum vulgare*, à la lisière ou au sein des pinèdes. Le territoire de chasse est souvent circonscrit aux abords immédiats du nid (clairière) et à une partie des zones à conifères. Les oiseaux, d'âge et de statut indéterminés, s'éloignent d'1 à 2 km des secteurs de nidification pour chasser les insectes au-dessus des champs (blé, orge et maïs), des pâtures et le long des routes. Ces sorties, fréquentes en été, ne sont pas systématiques.

Le long d'un itinéraire de 1 000 m, 3 à 4 chanteurs sont dénombrés le 10 juin 1975. L'année suivante, 6 à 7 oiseaux sont repérés sur 40 ha le 24 mai (MOUTON, 1976). En 1985, ÉTIENNE (1986a) estime à 30 chanteurs le noyau reproducteur des 437 ha de dunes boisées comprises entre la route de Quend-Plage et le chemin d'accès à la mer de Saint-Quentin-en-Tourmont. Un an plus tôt, cet auteur avait dénombré 34 individus (22 mâles et 12 femelles). L'effectif en 1999 est au minimum de 24 couples, tous les secteurs favorables n'ayant pas été prospectés (P. ÉTIENNE).

Les dates extrêmes d'observation sont le 26 avril 1986 avec un chanteur (CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE, 1988) et le 4 octobre 2015 au Parc Ornithologique du Marquenterre (P. CARRUETTE).

L'Engoulevent est une espèce peu territoriale qui tolère la présence d'autres individus sur son site de nidification. Ainsi, LACK (1932) rapporte le cas d'un mâle chantant près du nid d'un voisin sans être inquiété. Cet auteur indique pourtant que le territoire

est estimé à 17 à 20 ares. CRAMP (1985) avance une densité moyenne de 11 couples par km².

Les premières pontes sont déposées dans la première décade de juin, comme l'indiquent les quelques données locales disponibles :

- en 1983, une femelle couve 2 œufs début juin ; le 11, un poussin et un œuf non éclos sont visibles dans le même nid (BIET in ÉTIENNE, 1986b) ;
- en 1984, le 14 juin, 2 pulli sont découverts dans un nid près de Monchaux (ÉTIENNE, 1986a) ;
- en 1991, la chronologie de la nidification d'un couple est résumée par ROBERT et BELLARD (1998a) : 2 œufs sont couvés par la femelle le 14 juin, 2 pulli ont environ deux jours le 23, Le 3 juillet, la femelle est posée près des 2 jeunes qui se sont réfugiés sous un Argousier à 7 m du nid le 3 juillet, le site est déserté le 12 mais le mâle parade et chante à 80 m de là (seconde ponte).

Comme dans plusieurs pays d'Europe de l'Ouest, en Grande-Bretagne notamment, l'Engoulevent est en déclin. CRAMP (1985) avance comme causes possibles de cette régression d'effectifs la modification de l'habitat, les dérangements, la raréfaction des proies et peut-être également la modification du climat (printemps froids et humides). BERRY et BIBBY (1981) apportent d'autres arguments. S'appuyant sur leurs travaux menés sur une population précise, ces auteurs pensent que la rareté des secondes pontes est responsable de la faible productivité des couples. Cette rareté serait explicable par l'arrivée tardive des femelles sur leurs sites de nidification. Si le déclin est réel dans le Marquenterre, et seule une étude fine pourrait le confirmer, les raisons devraient être analysées et des solutions trouvées (dérangements évités, ouverture des milieux boisés...). Nombre de sites occupés il y a dix ou quinze ans sont désertés aujourd'hui en raison du recouvrement arbustif par les troènes, les sureaux et les argousiers (P. ÉTIENNE). Les prédateurs potentiels dans le Marquenterre sont les Mustélidés, les Sangliers *Sus scrofa* et la Chouette hulotte *Strix aluco* (ÉTIENNE, 1986a).

MARTINET À VENTRE BLANC *Tachymarptis melba*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
10 sous-espèces											
Statut UICN		Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France			
NA		Espèce protégée			-			NA			

Aire de répartition morcelée s'étendant du sud de l'Europe jusqu'en Inde et en Afrique du Sud. Les oiseaux européens hivernent en Afrique tropicale. L'effectif nicheur européen est compris entre 151 000 et 333 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017).
En France, cet oiseau est un hivernant occasionnel, un nicheur et un migrateur peu commun.

Statut local



Un individu est noté le 8 septembre 2008 dans la RNN Baie de Somme et 1 le 24 septembre 2015 au Parc Ornithologique du Marquenterre, 1 autre le 25 septembre 2019 également sur ce site.

MARTINET PÂLE *Apus pallidus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
3 sous-espèces											
Statut UICN		Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France			
LC		Espèce protégée			-			NA			

Se reproduit de la Mauritanie et du Portugal jusqu'au nord-ouest de l'Égypte, en Turquie et dans le sud de l'Iran. Il hiverne au Sahel et de manière limitée sur le littoral du Pakistan. Sa population européenne compte entre 63 200 et 106 000 couples et est stable (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



Trois mentions sont connues : 1 le 13 octobre 2000 au Parc Ornithologique du Marquenterre, 1 en novembre 2005 et 1 individu le 13 novembre 2018 dans l'estuaire de l'Authie (SUEUR *et al.*, 2020).

MARTINET NOIR *Apus apus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur et migrateur											
2 sous-espèces											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NT			Espèce protégée			-			LC		

Le Martinet noir niche de l'Afrique du Nord à l'Asie. 19 100 000 à 32 500 000 couples se reproduisent en Europe (STANEVA et BURFIELD, 2017) dont 1 million en France et plus de 2,2 millions en Russie. Cet oiseau hiverne en Afrique au sud du Sahara. En France, cet oiseau est un nicheur et un migrateur commun. Il est exceptionnel en hiver.

Statut local



Le Martinet noir niche dans pratiquement toutes les agglomérations où, bien qu'aucune étude chiffrée n'ait été réalisée, il semble en légère diminution depuis le début des années 1980. Jusqu'en 1994, la date d'arrivée moyenne des oiseaux était le 26 avril (± 2 jours), calculée sur huit années avec comme date la plus précoce le 23 avril (1968). De 1995 à 2000, la date d'arrivée moyenne est le 18 avril (± 3 jours), avec pour date la plus précoce le 8 avril (1981 et 2019). Actuellement, les premières données sont obtenues à la charnière des deux premières décades d'avril. En Grande-Bretagne, pratiquement aux mêmes pas de temps, la date d'arrivée moyenne est passée du 28 au 26 avril. Cette différence est également significative. Ce type d'arrivée plus précoce semble imputable à la douceur

relative des débuts de printemps de ces dernières années (SPARKS *et al.*, 1999).

Des migrateurs remontent vers le nord tout le mois de mai et jusqu'au 10 juin (1990). Les mouvements prénuptiaux peuvent concerner parfois plusieurs centaines d'oiseaux au cours d'une même journée (1 900 individus le 30 mai 1994 et 3 000 le 27 mai 1991 au Hâble d'Ault par exemple).

Lors de températures basses en fin de printemps, des phénomènes importants de rétro-migration sont notés (200 individus en une heure le 9 mai 1992 sous la pluie).

Généralement, le Martinet noir part aux alentours de la mi-août, mais de nombreuses observations sont encore réalisées jusqu'en septembre. Des données très tardives sont enregistrées au Parc Ornithologique du Marquenterre : une le 14 octobre 1988, puis les 27 octobre 2005 et 2011 et une encore plus tardive le 19 novembre 2000.

Anomalie pigmentaire

Un oiseau leucistique a été noté le 30 mai 1989 (ROBERT et BELLARD, 1992). Un autre, caractérisé par son croupion clair est observé, également au Hâble d'Ault le 20 mai 1997.

COUCOU GEAI *Clamator glandarius*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
LC		Espèce protégée		-		NA					

Niche de manière sporadique de l'Asie mineure et du sud de l'Europe à l'Afrique du Sud. Hivérne en Afrique équatoriale et tropicale. Rare en France, le Coucou geai niche sur le rivage méditerranéen de la frontière espagnole aux portes de la Camargue. Son effectif nicheur européen se situe entre 84 100 et 252 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



Quatre mentions sont connues :

- 1 individu a été observé le 21 mars 1981 au Hâble d'Ault (DUBOIS, 1984). Cette donnée

exceptionnelle, la première pour la Picardie, suivait de fortes tempêtes de Sud-Ouest (7 à 8, forçant 9 sur l'échelle de Beaufort).

- 1 juvénile stationne du 31 août au 3 septembre 1995 à Saint-Quentin-en-Tourmont.
- 1 adulte est observé du 22 février au 11 avril 1997 au Parc Ornithologique du Marquenterre.
- 1 individu est signalé (et photographié) du 12 au 26 juin 2012 à Fort-Mahon (SUEUR *et al.*, 2020).

COUCOU GRIS *Cuculus canorus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur et migrateur											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
LC		Espèce protégée		-		VU					

Se reproduit dans une grande partie de l'Asie et de l'Europe ainsi qu'en Afrique du Nord. Hivérne dans le sud de l'Afrique et dans les péninsules indienne et indochinoise. Cet oiseau est un nicheur et un migrateur assez commun en France. Sa population européenne est forte de 5 960 000 et 10 800 000 couples nicheurs (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



Le Coucou gris arrive dès la fin du mois de mars (le 27 en 1989, le 25 en 1990, le 28 en 1991), mais, certaines années, pas avant avril (le 14 en 1995, le 8 en 1996, le 9 en 1998), pour repartir à partir du mois d'août bien que les observations restent régulières en septembre. Les derniers chants sont généralement entendus fin juin au Parc Ornithologique du Marquenterre mais peuvent également être notés en juillet (le 12 en 2017), selon P. CARRUETTE. Les dates les plus tardives

concernent un oiseau observé du 10 au 25 octobre 1981 au Parc Ornithologique du Marquenterre, le 10 octobre 1986 à Noyelles-sur-Mer, ainsi qu'un autre le

31 octobre 1993 au Parc Ornithologique du Marquenterre et le 12 octobre 1995 au Hâble d'Ault.

Reproduction

Les parasitages concernent différentes espèces : Pipit farlouse, Bergeronnette grise, Bergeronnette flavéole, Accenteur mouchet,

Phragmite des joncs, Rousserolle effarvatte, Pouillot fitis et Linotte mélodieuse.

Régime alimentaire

En juin et septembre, le Coucou gris consomme des chenilles, en particulier celles du

Sphinx de l'Euphorbe *Hyles euphorbiae* en septembre.

RÂLE D'EAU *Rallus aquaticus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
3 sous-espèces											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			Annexe IIB			NT		
Se reproduit du Maroc et de l'Islande jusqu'au Japon. En France, cet oiseau est un nicheur assez commun, un migrateur et un hivernant commun. Son effectif nicheur européen est compris entre 157 000 et 346 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017).											

Statut local



Le Râle d'eau semble avoir été abondant dans la région jusque dans les années 1950. La réduction ultérieure de ses effectifs est liée à la régression des zones humides : 20 à 22 chanteurs sont détectés en 1982 dans le Marquenterre ; 5 chanteurs par km dans une phragmitaie arrière-littorale (COMMECY *et al.*, 1995). Cet oiseau se fait

entendre dans pratiquement tous les types de zones humides. Ses effectifs sont suivis dans la RNN Baie de Somme depuis 1990 et permettent de mettre en évidence une augmentation au cours de la période hivernale, avec un pic de présence en janvier, puis une baisse importante qui ne laisse plus que les reproducteurs potentiels locaux à partir de la première décade du mois de mars. Les contacts de mai à juillet sont très limités. Les premiers migrateurs réapparaissent à partir de la première décade d'août et le pic de contacts est atteint au cours des deux premières décades de novembre (figure 207).

Sur la RCFS de Grand-Laviers, le schéma est sensiblement le même avec toutefois une présence plus faible au cours des premières décades de l'année. L'espèce est totalement absente entre la première décade d'avril et la première décade de juin. L'effectif cumulé augmente ensuite pour atteindre son pic en troisième décade de novembre, puis le nombre cumulé, toujours très faible, marque une diminution (figure 208).

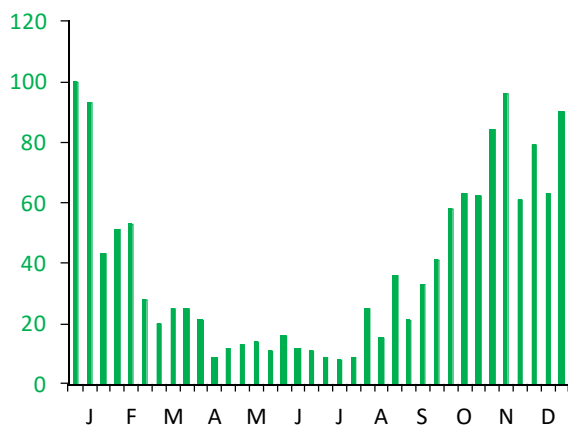


Figure 207 : Rôle d'eau : Effectif cumulé par décennie dans la RNN Baie de Somme (1990-2024)

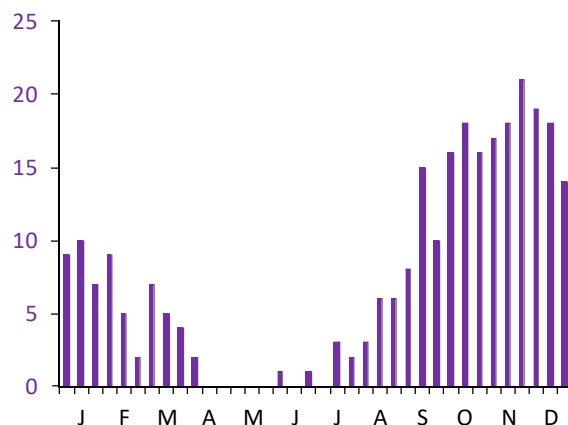


Figure 208 : Rôle d'eau : Effectif cumulé par décennie dans la RCFS Grand-Laviers (2011-2024)

Régime alimentaire

Non défini. Les baies d'Argousiers peuvent être occasionnellement consommées.

RÔLE DES GENÊTS *Crex crex*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur et migrateur											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
EN		Espèce protégée		Annexe I		CR					

Se reproduit de l'Europe occidentale au nord-ouest de la Chine et au centre de la Sibérie. Il hiverne essentiellement dans l'est du Zaïre et du sud de la Tanzanie à l'est de l'Afrique du Sud. En France, cet oiseau est un nicheur peu abondant, un migrateur et un hivernant occasionnel. Sa population européenne, stable, comprend entre 1 290 000 et 2 120 000 mâles chanteurs (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



Très abondant et largement réparti dans la région jusque dans les années 1950, le Rôle des genêts s'est

ensuite raréfié. COMMECY *et al.* (1995) le considèrent comme rare à la fin du siècle dernier sur le littoral. Différents témoignages de propriétaires en Basse Vallée de la Somme attestent de son passage au moins occasionnel au cours de la migration postnuptiale. Il ne fait l'objet que de quelques observations :

- 1 le 19 juin 1975 entre Saint-Quentin-en-Tourmont et Rue (KERAUTRET, 1977) ;
- 1 oiseau le 18 septembre 1976 à Forest-Montiers et 1 est tiré le 24 septembre dans le marais de Blanquetaque à Port-le-Grand ;
- 1 tué le 30 septembre à Ponthoile (CHAILLET, 1977) ;
- 1 le 15 septembre 1977 au Parc Ornithologique du Marquenterre (J.-C. ROBERT) ;
- 1 chanteur nocturne du 7 au 14 juin 1983 à Boismont (COMMECY *et al.*, 1985) ;

- 1 chanteur le 8 juin 1983 en Basse Vallée de la Somme (FLIPO *et al.*, 1995) ;
- 1 les 12 et 16 octobre 1988 (COMMECY *et al.*, 1990) ;
- 1 oiseau le 26 août 1992 près de la renclôture Elluin à Noyelles-sur-Mer (V. BAWEDIN et F. SUEUR) ;

- 1 le 30 août 2012 au Parc Ornithologique du Marquenterre (A. LEPRETRE).

Auxquels il faut ajouter la capture d'un jeune de l'année le 9 septembre 1877 au Crotoy (MÉNEGAUX, 1912).

MARQUETTE PONCTUÉE *Porzana porzana*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse, migratrice et hivernante											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
VU			Espèce protégée			Annexe I			CR		

Nicheuse du Nord de l'Espagne à l'Europe septentrionale (161 000 à 251 000 mâles chanteurs en Europe, STANEVA et BURFIELD, 2017) et jusqu'à la mer Noire, elle hiverne dans le sud-ouest de la France, dans le Bassin méditerranéen et au sud du Sahara. En France, elle était considérée comme présente sur l'ensemble du territoire national par YEATMAN (1976), tandis que le second atlas des oiseaux nicheurs de France ne fournit que 91 indices de reproduction (YEATMAN-BERTHELOT et JARRY, 1994).

Statut local



Bien que MARCOTTE (1860) la signale comme relativement commune dans les marais de l'Abbevillois, la Marouette ponctuée fut pendant longtemps une espèce mal connue, peut-être en raison d'un manque de prospection ou de sa discrétion. TOUSSENEL (1842) indique que les prélèvements cynégétiques étaient de l'ordre de 10 à 20 Marouettes ponctuées pour 1 Râle des genêts, alors considéré comme abondant. MÉNEGAUX (1912) en relate 11 captures au Crotoy, entre 1869 et 1886, soit 3 en mars, 2 en avril, 1 en août, 1 en septembre et 1 en octobre. Elle fait l'objet d'observations régulières sur trois sites : la RNN Baie de Somme, le Hâble d'Ault et la Renclôture Elluin. Elle fréquente essentiellement les prairies tourbeuses, les prairies humides, les bas-marais, les cariçaies, ainsi que les roselières. En période migratoire, l'espèce peut

fréquenter des milieux plus variés, notamment les berges des plans d'eau.

Si moins de 10 chanteurs étaient connus dans le Marquenterre au milieu des années 1990 (SUEUR, 1995), selon FLIPO *et al.* (1995), les effectifs seraient variables en fonction de la pluviométrie de l'hiver précédant la période de reproduction, passant de 0 à 4 couples les années sèches à 13 à 16 couples les années humides (record de 25 mâles chanteurs en 2001, année avec des niveaux d'eau exceptionnellement hauts). Ces effectifs étaient essentiellement localisés sur Noyelles-sur-Mer (marais de Sailly-Bray et renclôture Elluin), en RNN Baie de Somme et au Hâble d'Ault ou tout du moins ces sites étant les mieux prospectés, les contacts avec l'espèce y sont plus faciles. La reproduction a été prouvée à Noyelles-sur-Mer en 1992, avec l'observation de 2 jeunes. Cette même année, 4 chanteurs y ont été dénombrés. L'espèce est présente sur le marais du Pendé (Villers-sur-Authie) avec un chanteur entendu en 1999, 2000 et 2001.

Désormais, l'essentiel des effectifs régionaux de mâles chanteurs semble se cantonner sur quelques sites :

- Basse Vallée de la Somme : 1 le 22 mars 2000 ; 5^e renclôture (1 en 2014 et 2016), Beauvisage (2 en 2012), Renclôture Elluin (1 en 2012) ;
- Marais arrière-littoraux picards : marais de Sailly-Bray (2 en 2012 et 2013), marais de

Neuville (min. 3 en 2013), marais de Romaine (1 en 2013), marais de Bernay (1 en 2013) marais de Larronville (1 à 2 en 2014, 1 en 2016), marais du Domaine (1 en 2014), marais de Flandre (1 en 2013) et marais du Pendé (2014).

Dans la RNN Baie de Somme (figure 209), l'espèce est notée en septembre et octobre, après un début de passage en dernière décade d'août. Ensuite quelques cas d'hivernage sont notés. La migration pré-nuptiale reste très discrète avec seulement deux

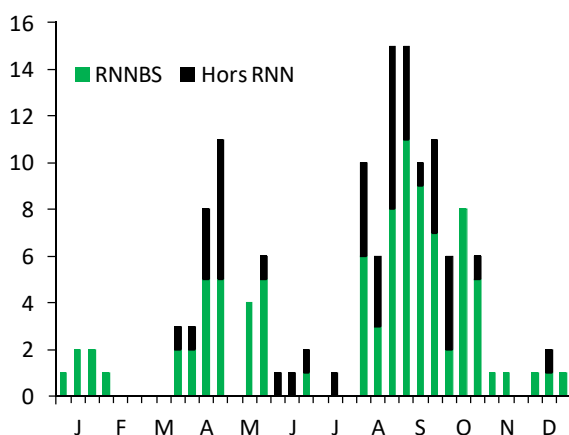


Figure 209 : Marouette ponctuée : Effectifs cumulés par décade dans la RNN Baie de Somme et en dehors de celle-ci (1981-2024)

Une étude exhaustive menée en 2020 a permis de dénombrer 5 mâles chanteurs : le marais de Romaine, le marais de Sailly-Bray ainsi que la troisième renclôture située au cœur de la Basse Vallée de la Somme ont chacun accueilli au moins 1 mâle chanteur, tandis que l'Anse Bidard dans la RNN Baie de Somme en a accueilli au moins 2 (figure 211). Selon GUILLEBOT DE NERVILLE (2021)

observations pour chacune des deux dernières décades d'avril. Ce schéma caractérise également les observations obtenues en dehors de la RNN Baie de Somme où la pression d'observation est probablement la raison des seules observations hivernales.

L'espèce est également notée sur la RCFS de Grand-Laviers avec deux données isolées en deuxième décade de mars et une série de données regroupées entre la troisième décade de juillet et la première décade d'octobre (figure 210).

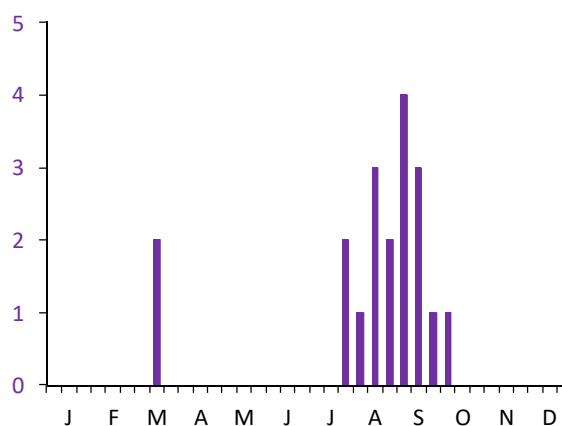


Figure 210 : Marouette ponctuée : Effectif cumulé par décade dans la RCFS Grand-Laviers (2021-2024)

la Marouette ponctuée occupe régulièrement des milieux qui présentent un recouvrement important par *Phragmites australis* dont la forte présence contraint probablement les mâles chanteurs à choisir des sites qui ne présentent pas des végétations herbacées correspondant exactement à leurs exigences écologiques.

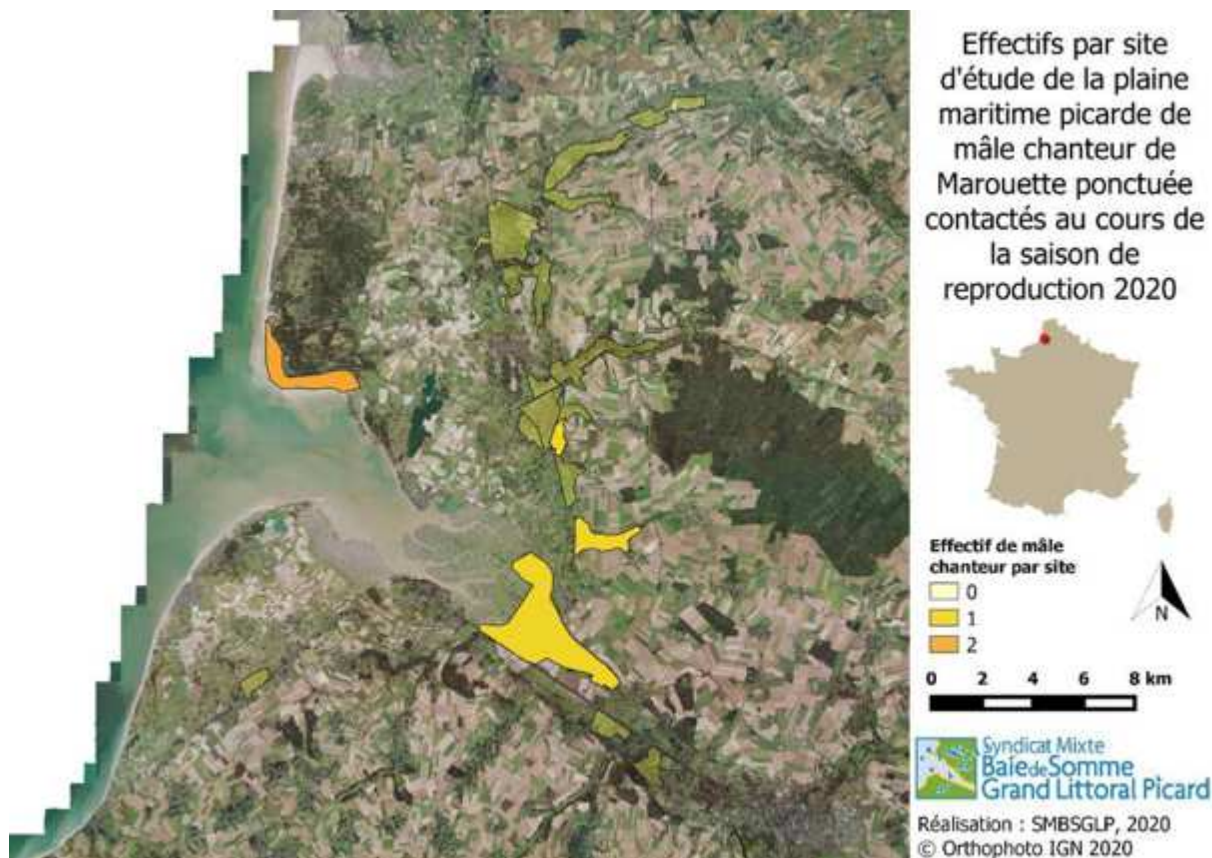


Figure 211 : Marouette ponctuée : Distribution des mâles chanteurs en 2020
(extrait de GUILLEBOT DE NERVILLE, 2021)

MARQUETTE POUSSIN *Zapornia parva*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse et migratrice											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
CR		Espèce protégée		Annexe I		DD					

Se reproduit de l'Europe occidentale, de manière très clairsemée, jusqu'au nord-ouest de la Chine. Sa population européenne compte 55 000 à 82 900 mâles chanteurs et semble stable (STANEVA et BURFIELD, 2017). Hiverné ponctuellement au nord de l'équateur en Afrique et du Bassin méditerranéen jusqu'au nord-ouest de l'Inde et du Pakistan. En France, cet oiseau est un nicheur très rare avec un effectif nicheur compris entre 10 et 20 couples, un migrateur rare et un hivernant occasionnel.

Statut local



Signalée peu après le milieu du XIX^e siècle comme rare (MARCOTTE, 1860), la Marouette poussin est citée comme nicheuse possible dans le Marquenterre dans les années 1970 (SUEUR et COMMECY, 1990a), quand 2 observations les 20 et 31 octobre 1987 témoignent de son passage postnuptial. Dans la vallée de l'Authie, 1 femelle est notée fin mai 1986 à Dominois. L'année 1991 est remarquable : 4 chanteurs sont repérés en juin 1991 à Noyelles-sur-Mer (ÉTIENNE et FOURCY, 1991). Elle a été remarquée deux fois la même année au cours de la migration postnuptiale dans la RNN Baie de

Somme : 1 femelle est notée le 20 octobre 1990, puis quelques jours plus tard, le 31, 1 mâle est également observé. 2 chanteurs ont également été entendus à proximité du marais du Pendé à Villers-sur-Authie en 1994 et 1 autre en 1999. En juin 2016, 1 individu a

été observé sur le marais de Romaine à Ponthoile. Il s'agit là du dernier indice de présence de l'espèce en période de reproduction. Lors de la période de migration, elle a été notée les 13 et 14 août 2000.

MARQUETTE DE BAILLON *Zapornia pusilla*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse et migratrice											
6 sous-espèces											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Picardie		
CR			Espèce protégée			Annexe I			CR		

Aire de distribution discontinue mais vaste, puisqu'elle s'étend de l'Afrique du Sud et de l'Europe occidentale jusqu'aux Philippines et à la Nouvelle-Guinée. Les oiseaux européens qui comptent 980 à 1 400 chanteurs (STANEVA et BURFIELD, 2017) hivernent en Afrique. En France, cette espèce est une nicheuse très rare et une migratrice rare.

Statut local



La Marquette de Baillon est un nicheur très rare en France : les cas de reproduction signalés restent occasionnels, et concernent souvent uniquement des suspicions de nidification. La population nationale ne semble pas dépasser actuellement 10 couples, et certains auteurs affirment qu'il est possible que cette marouette ne se reproduise pas chaque année en France. En Picardie, l'espèce est tout aussi exceptionnelle. Elle a pourtant été découverte et décrite en Picardie par BAILLON, qui a essentiellement observé dans le canton d'Abbeville au début du XIX^e siècle. Pas moins de 15 captures sont signalées par MÉNEGAUX (1912) entre 1868 et 1878 soit : 2 en avril, 2 en mai, 4 en juillet, 5 en août, 1 en septembre et 1 en novembre.

Elle était considérée comme nicheuse dans les marais arrière-littoraux au milieu du XIX^e siècle (BOMMIER, 1920 ; statut repris par MAYAUD *et al.*, 1936). L'espèce a ensuite été signalée comme

nicheuse possible dans le Marquenterre dans les années 1970. En mai-juin 1994, elle a été entendue sur une pâture inondée de Noyelles-sur-Mer. La même année, vers la fin mai, 2 à 3 chanteurs ont été contactés en Basse Vallée de l'Authie (secteur du Marais du Mesnil). 1 chanteur a été entendu sur le même site en 1999 (MAILLIER, 2008 *in* SUEUR *et al.*, 2000). 4 chanteurs sont entendus dans la RNN Baie de Somme du 27 mai au 1^{er} juin 2002 (FRÉMONT *et al.*, 2004). 1 mâle de plus d'un an est noté à Saint-Quentin-en-Tourmont le 1^{er} juillet 2013 (KAYSER *et al.*, 2015). Un oiseau aurait été tué à la chasse en Basse Vallée de la Somme le 22 août 1976 (CHAILLET, 1977).

En juin 2013, un chanteur a été entendu en Basse Vallée de la Somme (Saigneville) et un autre en RNN Baie de Somme le 1^{er} juillet (A. LÉPRETRE). 1 chanteur a été entendu en juin 2017 sur le marais de Romaine à Ponthoile. En 2021, 1 oiseau est noté en juin dans la RNN Baie de Somme où 1 adulte est signalé du 26 juillet au 5 août (P. CARRUETTE).

L'espèce est citée occasionnellement au passage postnuptial, avec notamment une donnée en Basse Vallée de la Somme (1 oiseau tué à la chasse le 22 août 1976).

Elle n'a été notée qu'à une seule reprise au Hâble d'Ault (1 femelle ou immature le 21 septembre 1978 ; J.-C. ROBERT)

TALÈVE SULTANE *Porphyrio porphyrio*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentelle											
13 sous-espèces											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
VU			Espèce protégée			Annexe I			NA		

Se reproduit sur le pourtour du bassin méditerranéen. En France, cet oiseau est un nicheur (Pyrénées-Orientales, Aude et Gard), un migrateur et un hivernant très rare. Son effectif ne compte donc que 9 600 à 51 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



La Talève sultane est accidentelle. Un oiseau a été tué au début des années 1970 dans le marais du Crotoy (Somme) puis naturalisé. Dans cette même localité, 1 adulte est observé du 10 au 22 août 2017. 1 adulte est noté du 5 au 18 septembre 2025 à Grand-Laviers.

GALLINULE POULE-D'EAU *Gallinula chloropus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
5 sous-espèces											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce chassable			Annexe IIB			LC		

Bien répandue dans les zones humides d'Afrique et d'Eurasie, à l'exception des régions les plus nordiques du Paléarctique. En France, cet oiseau est un nicheur sédentaire, un migrateur et un hivernant commun. Son effectif européen nicheur compte 909 000 à 1 440 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local

Variations saisonnières



Le cycle annuel de cette espèce au Parc Ornithologique du Marquenterre se caractérise par une présence hivernale avec un pic en deuxième décennie de janvier qui doit correspondre au regroupement d'oiseaux ne trouvant plus, là où ils séjourneraient, les conditions propices à leur survie. Cette décennie est généralement celle pendant laquelle les températures atteignent les plus basses valeurs, ce

qui provoque le gel des plans d'eau. Les effectifs restent à un niveau correspondant aux nicheurs locaux à partir de la première décennie d'avril et n'augmentent ensuite qu'à partir de la deuxième décennie de juin. Des variations d'effectifs indiquent que la migration se poursuit jusqu'en dernière décennie de novembre. Dès la première décennie de décembre, il ne reste sur place que les oiseaux hivernants (figure 212).

Sur la RCFS Grand-Laviers, l'effectif est remarquablement stable, mais très peu élevé, de la première décennie de janvier à la deuxième décennie de juin, puis la migration est perceptible jusqu'en troisième décennie de novembre avant que l'effectif ne retrouve la valeur des six premiers mois de l'année (figure 213).

Le schéma précédent diffère peu sur la RCFS de Quend-Fort-Mahon. Des fluctuations d'un effectif peu élevé sont notées jusqu'en deuxième décennie de juin, puis, comme précédemment, une augmentation se dessine et correspond à la migration postnuptiale qui, ici, semble se terminer plus tôt car, dès la première décennie de novembre, l'effectif retrouve des valeurs proches de celles du début de l'année (figure 214).

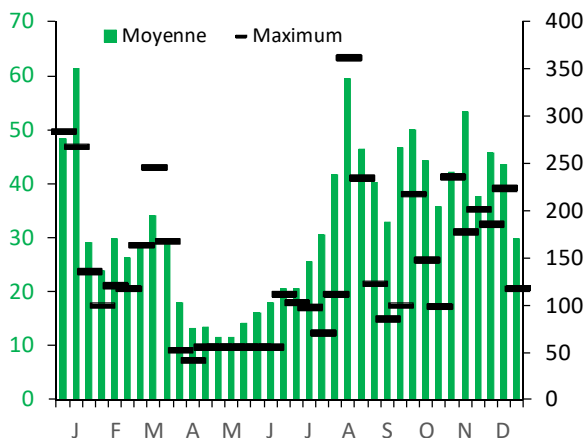


Figure 212 : Gallinule poule-d'eau : Effectifs moyens et maximaux par décennie dans la RNN Baie de Somme (1985-2024)

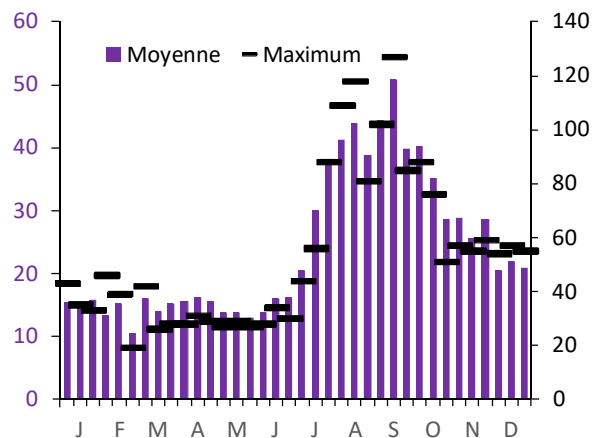


Figure 213 : Gallinule poule-d'eau : Effectifs moyens et maximaux par décennie dans la RCFS de Grand-Laviers (2011-2024)

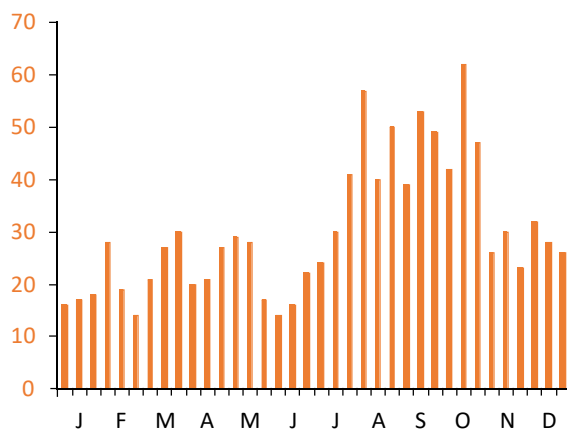


Figure 214 : Gallinule poule-d'eau : Effectif cumulé par décennie dans la RCFS de Quend-Fort-Mahon (2000-2024)

Reproduction

La taille de l'effectif nicheur n'est pas connue. La possibilité pour les oiseaux d'utiliser différents types de milieux, couvrant parfois de très faibles surfaces ne permet pas une évaluation sans une étude approfondie. Seule est bien connue la population du Parc Ornithologique du Marquenterre (figure 215). Les effectifs nicheurs y ont atteint 16 couples en 1981. Après une période de moindre importance (9 couples en 1987 et 11 en 1990), ils atteignent de nouveau des valeurs élevées en 1991 (20 couples) et en 1992 (25 couples), puis en 1994 (27 couples). Le nombre de couples nicheurs a atteint 25 en 1995 avant de redescendre entre 15 et 20. Après 2003, l'effectif nicheur s'est effondré et fluctue sans plus jamais dépasser 14 (valeur maximale de l'époque récente en 2021).

De 1988 à 1992, les premiers poussins ont été notés entre le 24 avril (1991) et le 16 mai (1992), tandis que le dernier nid en construction est enregistré le 15 août (1991). Le futur de ce dernier n'est pas connu.

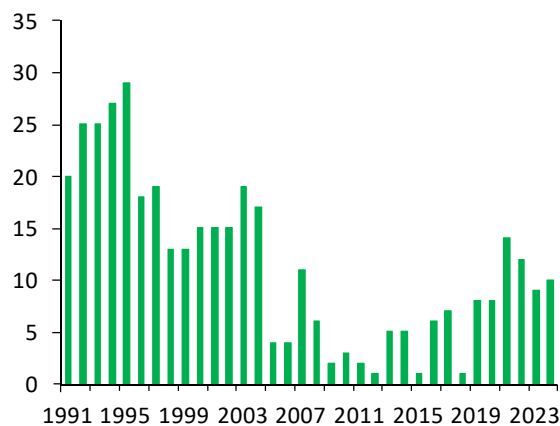


Figure 215 : Gallinule poule-d'eau : Évolution du nombre de couples nicheurs au Parc Ornithologique du Marquenterre (1990-2024)

En 1994, les 27 couples nicheurs fournissent 3,85 pulli par couvée. En 1997, le nombre de jeunes par couvée s'élève à 5 pour 19 familles suivies. En 1998,

la taille des couvées est de 4,54 pour 13 nichées suivies (P. CARRUETTE).

Il est très curieux de constater que cette espèce est fort discrète au Hâble d'Ault où son effectif est très faible, comparativement à ce qu'ils

Régime alimentaire

Le régime omnivore au Parc Ornithologique du Marquenterre comprend des cadavres notamment de jeune Mouettes rieuses (CARRUETTE, 1991b) et de sa propre espèce (P. BIET, comm. pers.). À deux reprises en 1982 et 1989, des cas de prédation sur des œufs d'Avocettes ont été notés (CARRUETTE 1991b ; P. TRIPLET, inédit). SUEUR (1985a) indique que les végétaux chlorophylliens entrent dans 44,6 % des observations réalisées, dont 42,8 % pour les seules Poacées. Un oiseau a été vu consommant de l'Orpin *Sedum acre* (P. TRIPLET, inédit).

Au Parc Ornithologique du Marquenterre, de juillet à septembre, le régime alimentaire de la Gallinule poule-d'eau est essentiellement composé de végétaux aquatiques d'eau douce : entre 48 et 73,7 % des oiseaux s'alimentant (tableau XI). En octobre, cette catégorie d'aliments et les Poacées ont une part sensiblement équivalente (respectivement 42,4 et

sont partout ailleurs sur la Plaine Maritime Picarde. L'effectif nicheur maximum connu pour cette espèce est de 10 à 12 couples au début des années 1980 (TRIPLET, 1983a), tandis qu'il n'est plus que de 4 couples en 1990 (TRIPLET *et al.*, 1991a).

42,8 % des oiseaux observés consommant ces végétaux). Les *Poaceae* occupaient déjà une place non négligeable dans la diète les mois précédents : de 16,4 à 28,1 %. En novembre, leur part s'accroît encore (50,5 %), comme elle n'a pas cessé de le faire depuis juillet. Parmi les autres composantes du régime alimentaire, seules les algues vertes filamenteuses (genres *Spirogyra*, *Cladophora* et *Ulothrix* ; P. POIRÉ, comm. pers.) jouent un rôle important en juillet (28,3 %). Des baies d'Argousier peuvent également figurer dans la diète (SUEUR, 1988a).

En dehors du Parc Ornithologique du Marquenterre, le régime alimentaire est composé de végétaux aquatiques d'eau douce et de Poacées en février et décembre dans des proportions quasiment inverses lors de ces deux mois (tableau XII).

Tableau XI : Gallinule poule-d'eau : Régime alimentaire au Parc Ornithologique du Marquenterre

	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov
N	329	735	409	271	307
Algues vertes filamenteuses	28,3	5,4	1,5		
<i>Enteromorpha</i> sp.	0,3				
Végétaux aquatiques	0,6	0,4			
Végétaux aquatiques d'eau douce	48,0	73,7	62,1	42,4	34,2
Végétaux terrestres non graminéens	0,6		0,2		
<i>Urtica dioica</i> (graines)			0,2		0,3
<i>Rumex hydrolapathum</i> (graines)		0,1			
<i>Rumex</i> sp. (graines)					0,3
<i>Melilotus</i> sp.				0,4	
<i>Trifolium repens</i>		0,3			
<i>Hippophae rhamnoides</i> (feuilles)		0,4	0,8	0,7	
<i>Hippophae rhamnoides</i> (baies)		0,3	1,5	8,1	7,5
<i>Eupatorium cannabinum</i> (akènes)			0,2		
<i>Potamogeton pectinatus</i>	3,7	2,0	4,2	1,9	3,6
<i>Poaceae</i>	16,4	16,6	28,1	42,8	50,5
<i>Poa</i> sp. (graines)	0,3				
<i>Triticum aestivum</i> (graines)				3,0	2,9
Lemnaceae	0,9	0,4	1,0		
Invertébrés					0,7
Insectes		0,1			
Insectes aquatiques		0,1			
Diptères		0,1			
<i>Gallus gallus</i> (un jour)	0,9	0,1	0,2	0,7	

Tableau XII : Gallinule poule-d'eau : Régime alimentaire dans la Plaine Maritime Picarde (hors Parc Ornithologique du Marquenterre)

	Février	Décembre
N	104	129
Végétaux aquatiques d'eau douce	96,3	6,2
<i>Poaceae</i>	3,7	93,8

Divers aliments consommés par la Gallinule poule-d'eau au Parc Ornithologique du Marquenterre ne sont pas signalés dans la littérature (GLUTZ VON BLOTZHEIM *et al.*, 1973 ; CRAMP et SIMMONS, 1980) : les algues vertes des genres *Spirogyra*, *Cladophora*, *Ulothrix* et *Enteromorpha*, les graines d'Ortie dioïque *Urtica dioica* et de Patience d'eau *Rumex hydrolapathum* (celles de ce genre sont

toutefois mentionnées), le Mélilot *Melilotus sp.*, le Trèfle blanc *Trifolium repens*, les feuilles d'Argousier, les akènes d'Eupatoire chanvrine *Eupatorium cannabinum*, le Potamot à feuilles pectinées *Potamogeton pectinatus* (mais le genre est connu en tant que composante du régime), les grains de Blé *Triticum aestivum* (mais les grains de céréales sont mentionnés).

Masse

Les seuls éléments disponibles sont constitués par un tableau relatif à la masse des oiseaux capturés pour le baguage au Parc Ornithologique du Marquenterre (tableau XIII).

Tableau XIII : Gallinule poule-d'eau : Masse (en grammes) au Parc Ornithologique du Marquenterre, d'après ÉTIENNE et TRIPLET (1991d)

	Septembre	Novembre
Juvéniles	317 ± 38 (n = 99)	332 ± 30 (n = 49)
Adultes	330 ± 44 (n = 17)	339 ± 34 (n = 41)

FOULQUE MACROULE *Fulica atra*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
4 sous-espèces											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
LC		Espèce chassable		Annexe IIA		LC					

Répandue dans toute l'Europe excepté dans sa partie la plus septentrionale. La population européenne compte entre 945 000 et 1 550 000 couples nicheurs pour 2 860 000 à 4 620 000 individus hivernants. L'effectif nicheur est en diminution tandis que l'effectif hivernant est fluctuant (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local

Variations saisonnières



Dans la RNN Baie de Somme, l'analyse des effectifs moyens (figure 216) de 1975 à 2024 révèle que les oiseaux commencent à quitter le site en deuxième décade de février. À partir de mi-avril ne restent plus sur place que les nicheurs. Les premiers mouvements post-nuptiaux sont décelés dès la première décade de juin et l'effectif en stationnement augmente pour atteindre un plateau entre la troisième décade de juillet et la troisième décade d'octobre. Une diminution est enregistrée ensuite et les effectifs hivernants semblent se stabiliser à partir de la première décade de novembre.

Sur la RCFS du Hâble d'Ault (figure 217), l'effectif hivernant est stable de la première décade de novembre à la troisième décade de décembre et diminue à peine les quatre premières décades de l'année. Il diminue ensuite pour atteindre ses valeurs minimales entre la troisième décade de mars et la deuxième décade de mai. L'effectif remonte ensuite, en raison probable de l'émancipation des premiers jeunes locaux et d'adultes ayant terminé leur reproduction annuelle, avec ou sans succès. Puis l'effectif augmente pour atteindre son pic en deuxième décade d'août.

Les profils des courbes de présence sur la RCFS de Grand-Laviers (figure 218) et sur la RCFS de Quend-Fort-Mahon (figure 219) sont en tous points semblable à celui de la RCFS du Hâble d'Ault, ce qui signifie que les mouvements de Foulques macroules sont identiques sur l'ensemble du littoral de la Somme, avec un afflux estival important, au moment où les plans d'eau contiennent le maximum de végétation. Cette situation vaut également pour les petits sites de Arry et Bernay où les variations sont probablement plus liées à des absences de dénombrements sur ce graphique fondé sur des valeurs d'effectifs cumulées que sur une réalité (figure 220).

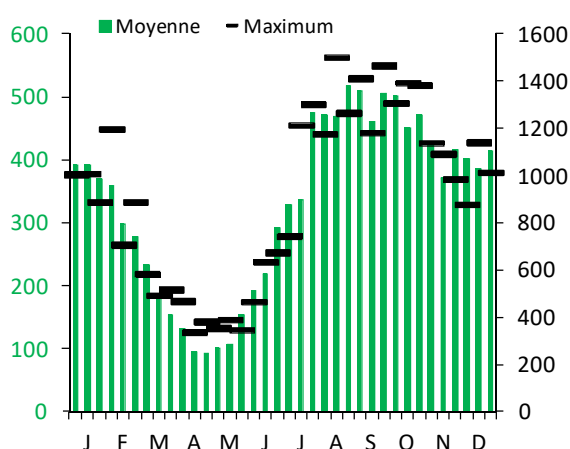


Figure 216 : Foulque macroule : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RNN Baie de Somme (1975-2024)

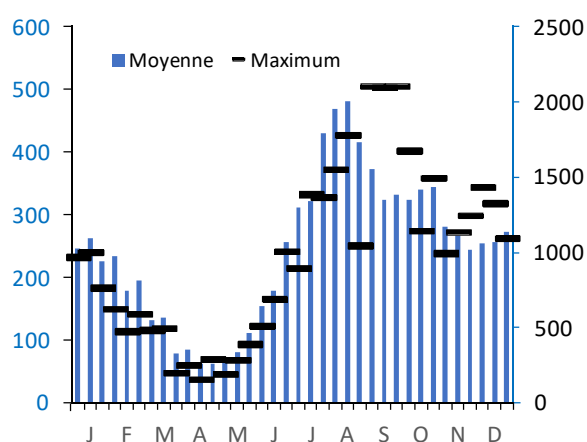


Figure 217 : Foulque macroule : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RCFS Hâble d'Ault (1972-2024)

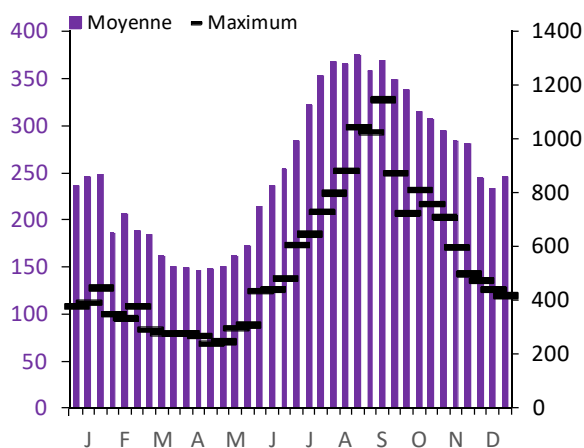


Figure 218 : Foulque macroule : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RCFS Grand-Laviers (2011-2024)

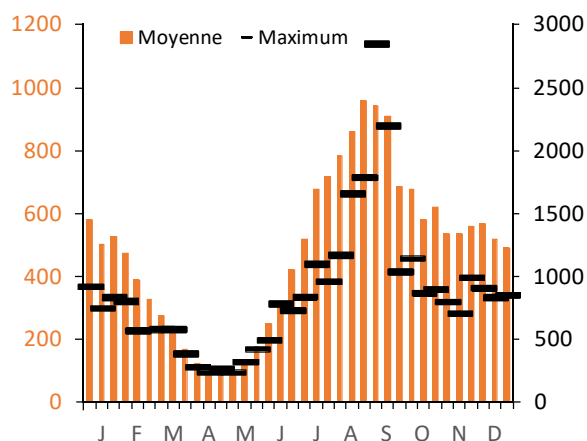


Figure 219 : Foulque macroule : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RCFS Quend-Fort-Mahon (2000-2024)

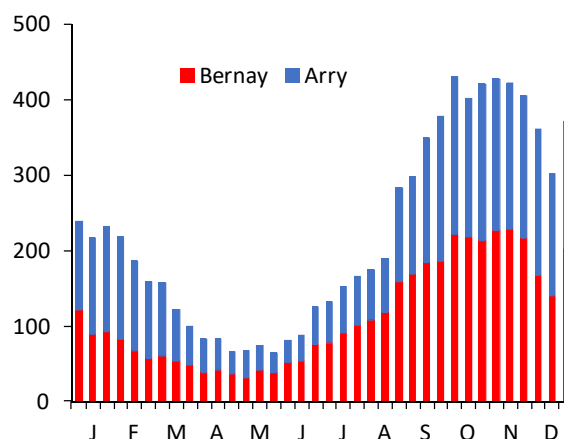


Figure 220 : Foulque macroule : Effectifs moyens et maximaux par décade à Arry-Bernay (2009-2024)

Variations annuelles

Comme le Canard chipeau partageant le même habitat aquatique, les effectifs de Foulques macroules dans la RNN Baie de Somme se sont effondrés au cours de la période 1999-2024, avec peut-être un début de stabilisation depuis 2015 (figure 221). Les raisons de cette situation ne sont pas connues avec précision, mais il est probable que la désalinisation progressive des eaux ne permette ni le maintien des espèces végétales des eaux saumâtres ni l'apparition d'espèces d'eau douce.

La Foulque macroule a été l'espèce présentant les plus forts effectifs tout au long de l'année par rapport à l'ensemble des autres espèces au Hâble d'Ault (figure 222). Dès 1837 (D.C., 1837), des battues étaient organisées pour la chasser et l'auteur dont seules les initiales ont été conservées signale « *un ciel obscurci par un épais nuage d'oiseaux échappés au massacre* ». Tous les auteurs anciens mentionnent donc cette espèce sur le site (PRAROND, 1858 ; MARCOTTE, 1860 ; de VALICOURT, 1947). L'effectif de janvier est affecté par les vagues de froid et donc par le gel des étangs. Globalement, sur les cinquante dernières années, il n'y a pas de schéma clair de la tendance de l'effectif en janvier. Les fluctuations sont en effet très importantes et empêchent toute conclusion. Depuis 2005, il n'y a pas eu de fortes augmentations, ce qui est peut-être à mettre en parallèle avec la douceur des hivers comparativement à ce qui prévalait avant cette

année. L'effondrement des effectifs pourrait être lié à une surpopulation de poissons consommant ou détruisant les végétaux dont la Foulque macroule se nourrit.

La RCFS de Grand-Laviers présente une augmentation jusqu'en 2019. Ensuite, l'effectif semble s'être ajusté aux ressources locales et fluctue globalement entre 200 et 250 oiseaux (figure 223).

L'effectif sur la RCFS de Quend-Fort-Mahon présente deux périodes, une de 2000 à 2010 avec des variations entre 500 et 2 000 oiseaux et une de 2011 à 2024 pendant laquelle l'effectif de janvier ne dépasse pas 500 oiseaux, confirmant ainsi qu'il serait nécessaire de déterminer si la cause de diminution est locale, liée à des ressources trophiques limitées, ou est plus générale, touchant des populations sur de plus grandes surfaces que celle analysée ici (figure 224).

Les effectifs en vallée de la Bresle varient entre 1 500 et 3 000 individus selon des fluctuations qui paraissent presque cycliques. Le site présente désormais les effectifs les plus élevés de l'ensemble du littoral de la Somme. Il semble qu'il ait récupéré les oiseaux ne trouvant plus dans les Bas-Champs de Cayeux les conditions propices à leur stationnement et à leur hivernage. Cependant, depuis 2018, la tendance à la diminution se prolonge (figure 225).

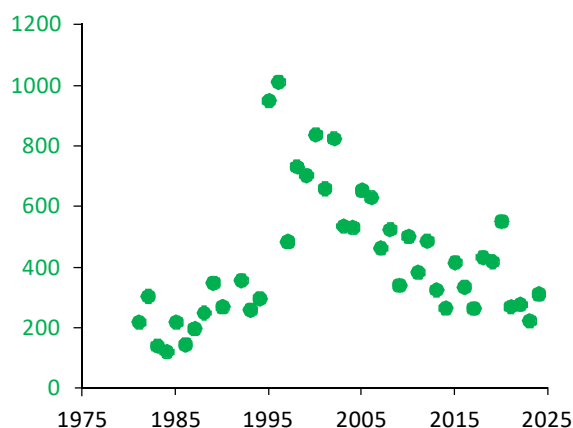


Figure 221 : Foulque macroule : Évolution de l'effectif maximum de janvier en RNN Baie de Somme (1980-2024)

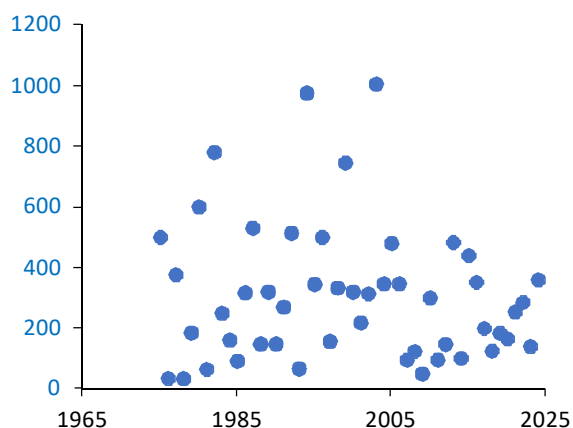


Figure 222 : Foulque macroule : Évolution de l'effectif maximum de janvier en RCFS du Hâble d'Ault (1975-2024)



Figure 223 : Foulque macroule : Évolution de l'effectif maximum de janvier en RCFS de Grand-Laviers (2011-2024)

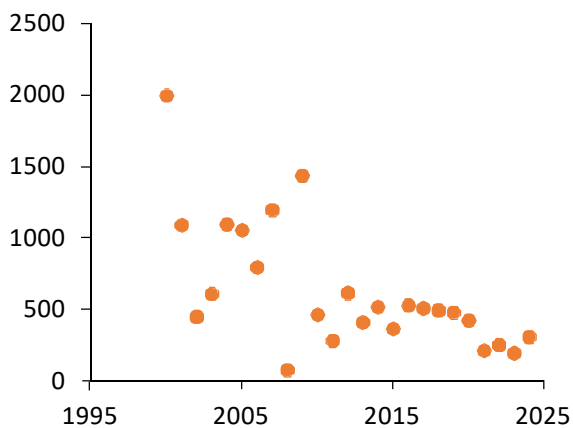


Figure 224 : Foulque macroule : Évolution de l'effectif maximum de janvier en RCFS de Quend-Fort-Mahon (2000-2024)

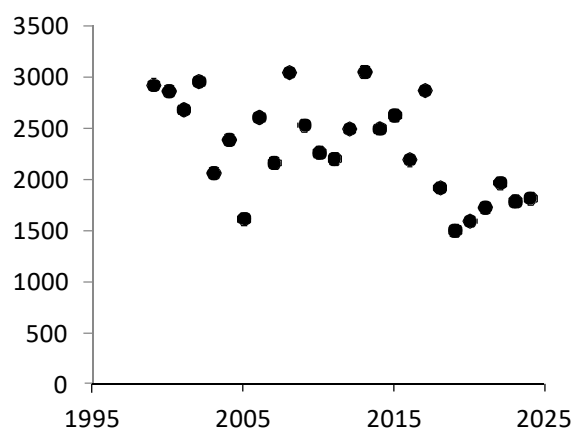


Figure 225 : Foulque macroule : Évolution de l'effectif maximum de janvier en vallée de la Bresle (2000-2024)

Reproduction

Évaluation de l'effectif nicheur

L'effectif nicheur était compris entre 164 et 172 couples en 1991 (MOURONVAL et TRIPLET, 1991a) et à notre connaissance, aucune actualisation n'a été entreprise à ce jour. Cette espèce se rencontre sur presque tous les types de milieux humides lors de la reproduction, excepté sur les rivières à débit trop rapide et les fossés trop étroits. Elle se rencontre surtout sur les plans d'eau bordés d'hélophytes et sur les zones inondées.

La nidification en RNN Baie de Somme concerne un effectif croissant de couples. Celui-ci est

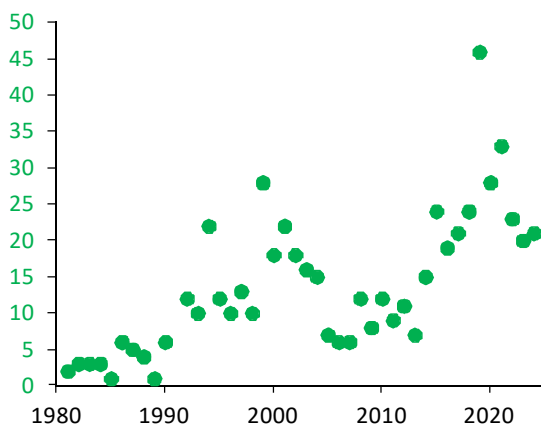


Figure 226 : Foulque macroule : Effectif nicheur en RNN Baie de Somme (1992-2024)

Le Hâble d'Ault présente toutes les conditions requises pour la reproduction, aussi n'est-il pas étonnant qu'il puisse accueillir, selon les années, près de 10 % des couples nicheurs de la Plaine Maritime Picarde (MOURONVAL et TRIPLET, 1991a). L'effectif nicheur n'atteignait en apparence que 9 couples en 1981. L'effectif estimé est ensuite

Chronologie

La diminution des effectifs sur les principales zones de stationnements hivernaux se traduit par une occupation simultanée de certains sites de nidification. Les oiseaux les plus précoces sont en place dès les premiers jours de mars. 155 couvées observées en 1991 et 1994 permettent de préciser que le maximum de naissances est observé au cours de la deuxième décennie de mai (figure 228). Les premières éclosions sont notées au cours de la première décennie d'avril, mais une toute première remonte au 19 mars (MOURONVAL et TRIPLET, 1991a). Quelques

en effet passé de 2 couples en 1981 à 3 en 1982 et 1984 avant d'augmenter nettement à partir de 1990... L'effectif nicheur présente des fluctuations et a montré une stagnation entre 2005 et 2015 mais depuis cette année et jusqu'à 2021, il semble à la hausse, excepté les trois dernières années qui pourraient marquer un ralentissement (figure 226).

L'effectif nicheur de la RCFS de Grand-Laviers est moins élevé avec de très fortes fluctuations qui ne sont pas faciles à comprendre (figure 227).

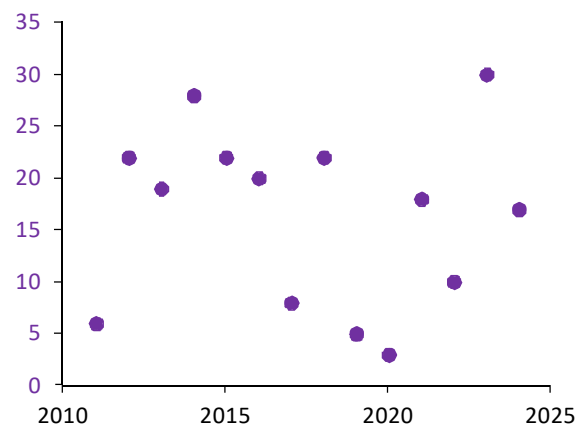


Figure 227 : Foulque macroule : Effectif nicheur en RCFS Grand-Laviers (2011-2024)

de 10 à 12 nichées en 1988 et 11 en 1989. En 1990, à la suite de l'intrusion marine, seuls 3 couples purent se reproduire. Les effectifs ont très vite récupéré puisqu'en 1991, ils s'élevaient à 18 couples. En 2013, 38 couples ont été enregistrés. L'effectif nicheur est de 59 couples en 2024 et de 36 en 2025 (DILLY et TRIPLET, 2025).

éclosions ne sont découvertes que dans les 20 premiers jours de juin et correspondent soit à des pontes de remplacement, soit dans certains cas à des secondes pontes, celles-ci se prolongeant jusqu'à la dernière décennie de juillet. Les envols se produisent à partir de la première semaine de juin et les dernières sont notées en troisième semaine de septembre (figure 229). Le pic se situe au cours des troisième et quatrième décades de juillet.

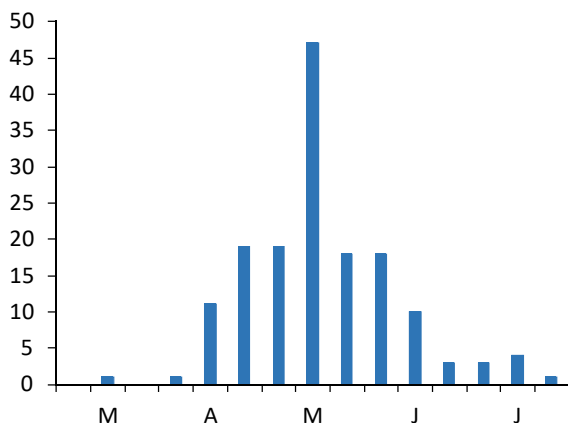


Figure 228 : Foulque macroule : Chronologie de 155 éclosions (1991-1994)

Succès de la reproduction

Trois éléments ne facilitent pas l'étude de celui-ci. Le premier est la tendance des jeunes oiseaux à rester à couvert. Le deuxième est la vulnérabilité de l'espèce dès lors qu'elle niche sur des milieux ouverts (mares de huttes) où les nids et les jeunes apparaissent très sensibles à tout type de prédation. Le dernier est le partage fréquent des poussins entre les adultes.

Régime alimentaire

Au Parc Ornithologique du Marquenterre, la consommation du Potamot à feuilles pectinées est maximale et sensiblement constante d'août à octobre (entre 80,5 et 83,2 % ; tableau XIV). Avec l'épuisement des herbiers, également exploités par d'autres oiseaux (Cygne tuberculé, Canards siffleur, colvert et chipeau ; SUEUR, 1991a), la part de cette plante décroît jusqu'en avril. Le développement printanier des herbiers permet de reprendre leur exploitation en mai, mois au cours duquel la consommation des végétaux aquatiques d'eau douce est prédominante et maximale (47,1 %), alors qu'elle est marginale une grande partie de l'année correspondant sensiblement à la période internuptiale (entre 0,5 et 6,6 % de septembre à mars). Avec une exploitation maximale de janvier à avril (entre 45,1 et 60,5 %), les *Poaceae* jouent le rôle d'aliment de substitution du Potamot à feuilles pectinées lorsque les herbiers de celui-ci ont fortement régressé ou sont inaccessibles du fait du gel des plans d'eau. Les

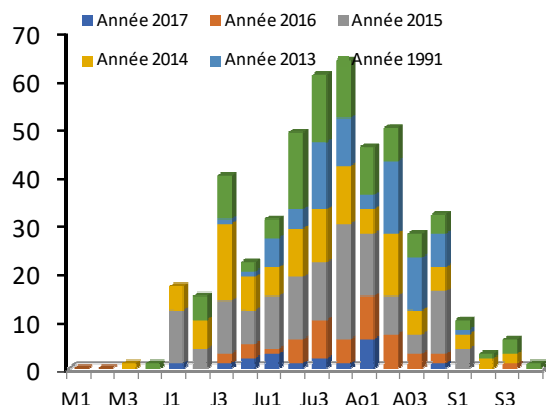


Figure 229 : Foulque macroule : Chronologie des envols pour les années 1991, 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017

En 1991, la taille moyenne de 36 nichées est de $3,9 \pm 1,9$ poussins pour des nichées de moins de 10 jours et de $3,5 \pm 1,3$ pour des nichées âgées de 10 à 21 jours. En 1994, dans la RNN Baie de Somme, sur 22 couples cantonnés, 10 fournissent en moyenne 3,8 pulli par couvée. Cette moyenne est de 3,46 pulli pour 13 nichées en 1997 et de 3,4 pour 10 couvées en 1998.

autres composantes du régime alimentaire ne jouent qu'un rôle mineur.

Au Hâble d'Ault, de janvier à mars et de juin à novembre (tableau XV), la Foulque macroule consomme essentiellement des végétaux aquatiques d'eau douce et le Potamot à feuilles pectinées. Ainsi, l'ensemble des végétaux aquatiques représente de 68,9 % du régime en février à 100 % en juin. À l'inverse de la situation observée au Parc Ornithologique du Marquenterre, les *Poaceae* ne jouent jamais le rôle d'aliment de substitution des plantes aquatiques, probablement en raison du gel exceptionnel de l'ensemble des plans d'eau (et d'une diminution très sensible des effectifs de cet oiseau en ce cas) et du dérangement des milieux propices à l'exploitation des *Poaceae*. Toutefois, ces dernières jouent un rôle important en février et mars (respectivement 31,1 et 23,9 %).

Tableau XIV : Foulque macroule : Régime alimentaire au Parc Ornithologique (d'après SUEUR, 1996e)

	Janv	Fév	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juil	Août	Sept.	Oct	Nov.	Déc.
N	3588	1875	773	336	153	325	1559	7360	9156	7853	4454	2531
Algues vertes filamenteuses					3,3	8,6	3,3	0,1				
Végétaux aquatiques	15,1	23,6	34,2	10,7	0,6		2,1	0,8	1,3	3,6	7,8	11,2
Végétaux aquatiques d'eau douce	0,8	1,6	6,6	23,5	47,1	19,1	15,5	11,0	5,6	4,4	2,6	0,5
Végétaux halophiles									0,2	0,4	0,6	
<i>Ranunculus (Batrachium) sp.</i>									0,1			
<i>Salicornia sp.</i> (tiges)									+	0,2	0,8	0,5
<i>Salicornia sp.</i> (graines)	0,2	0,2	0,1							+	+	
<i>Glaux maritima</i>											0,2	0,9
<i>Hippophae rhamnoides</i> (baies)											+	
<i>Euphorbia paralias</i> (graines)		0,2										
<i>Potamogeton pectinatus</i>	22,9	22,0	12,8	11,3	28,1	63,4	69,5	83,2	80,5	81,2	64,1	49,0
<i>Poaceae</i>	60,5	52,4	45,1	53,6	20,3	8,9	9,6	4,9	12,3	10,1	23,8	37,9
<i>Zea mays</i> (feuilles et graines)										0,1		
<i>Phragmites australis</i>									+			
<i>Triticum aestivum</i> (graines)										+	+	
<i>Lemnaceae</i>										+		
Invertébrés	0,5		1,2	0,9						+	0,1	
<i>Recurvirostra avosetta</i> (œuf)					0,6							

Tableau XV : Foulque macroule : Régime alimentaire au Hâble d'Ault

	Janv.	Fév	Mars	Juin	Juil	Août	Sept.	Oct	Nov.
N	1990	1441	385	110	2405	4195	1297	1090	1222
Algues vertes filamenteuses					0,1				
Végétaux aquatiques		25,5	2,9						
Végétaux aquatiques d'eau douce	23,9		51,9	100,0	76,6	42,8	33,5	45,9	49,1
<i>Lactuca sativa</i>						+			
<i>Potamogeton pectinatus</i>	70,3	43,4	21,3		23,3	55,4	60,1	52,3	50,7
<i>Poaceae</i>	5,8	31,1	23,9				5,6	1,8	0,2
<i>Phragmites australis</i> (feuilles)						+			
<i>Lemnaceae</i>						+			
Pain						0,8	0,8		

Dans la vallée de la Maye (Régnière-Écluse), le régime alimentaire de la Foulque macroule est composé de végétaux aquatiques d'eau douce et de *Poaceae* de novembre à mars, sans que l'alternance

de la prépondérance d'une catégorie sur l'autre au cours de cette période ne puisse être interprétée (tableau XVI).

Tableau XVI : Foulque macroule : Régime alimentaire dans la vallée de la Maye

	Janvier	Février	Mars	Nov.	Déc.
N	292	439	188	268	246
Végétaux d'eau douce	84,6	45,3	34,0	66,4	65,9
<i>Poaceae</i>	15,4	54,7	66,0	33,6	34,1

Divers aliments consommés par la Foulque macroule dans les localités étudiées ne sont pas signalés dans la littérature (GLUTZ VON BLOTZHEIM *et al.*, 1973 ; CRAMP et SIMMONS, 1980) : les végétaux halophiles tels que les salicornes *Salicornia spp.* (tiges et graines) ou le Glaux maritime *Glaux*

maritima, les baies d'Argousier, les graines d'Euphorbe des dunes, la Laitue *Lactuca sativa*, le Maïs *Zea mays* (feuilles et graines) et les grains de blé (mais les céréales sont toutefois mentionnées), le ray-grass, enfin l'œuf d'Avocette élégante (mais les œufs d'oiseaux sont indiqués).

Masse

En novembre, les mâles pèsent 868 ± 152 g ($n = 9$) et les femelles 647 g ($n = 6$). En janvier 1985, les mâles pèsent $597,5 \pm 82$ g ($n = 18$) et les femelles $535,5 \pm 40$ g ($n = 9$). Ces différentes données montrent qu'au cours de la vague de froid de janvier 1985 les Foulques macroules ont accusé une baisse

de 270 g (-31 %) pour les mâles et de $111,5$ g (-17 %) pour les femelles par rapport à leur masse automnale moyenne (d'après ÉTIENNE et TRIPLET, 1991e).

Exigences écologiques

Les milieux les plus propices à la nidification semblent saturés en couples nicheurs, ce qui pourrait être la raison de l'installation de l'espèce dans des milieux de moins grande valeur écologique. Les principaux types de milieux utilisés sont :

- les rivières à débit lent et les sources en roselières (Sailly-Bray) ;
- les bras morts des rivières, bordés d'hélophytes (Maye) ;
- les mares de huttes avec ou sans typhaie et/ou roselière ;
- les réseaux de chenaux dans les jonchaies humides ;
- les grands plans d'eau avec hélophytes (Hâble d'Ault, Marais de Rue, renclôtures de Noyelles et Boismont) ;

- les zones de grands hélophytes en eau ;
- les plans d'eau plus ou moins saumâtres ;
- les marais boisés avec Aulnes glutineux *Alnus glutinosa*, saules *Salix sp.* et Bouleaux pubescents *Betula alba*.

Lors de la phase de cantonnement, la plupart des milieux sont occupés de manière équivalente. Le comportement agressif de certains oiseaux en milieu ouvert empêche les congénères de s'installer. Sur les mares de faibles dimensions, un couple parvient à exploiter le milieu. Un second couple ne peut s'installer que si le milieu fait un hectare ou plus et si la végétation favorise l'isolement visuel.

GRUE COURONNÉE *Balearica pavonina*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Échappée de captivité nicheuse exceptionnelle											
2 sous-espèces											
Statut UICN en France			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			-			NA		

Se reproduit en Afrique subsaharienne.

Statut local



Deux adultes, échappés de captivité et notés en 1980 dans le marais de Rue, se sont reproduits et ont fourni 2 jeunes à l'envol en 1981. Le devenir de ces oiseaux est inconnu.

GRUE DU JAPON *Grus japonensis*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Echappée de captivité											
Monotypique											
Statut UICN en France			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			-			NA		

Se reproduit en Sibérie orientale, en Mongolie et dans l'extrême nord-est de la Chine. Elle hiverne en Chine, en Corée et au Japon.

Statut local



Un oiseau a été observé début avril 2010 à Rue.

GRUE CENDRÉE *Grus grus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migratrice et hivernante											
2 sous-espèces											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			Annexe I			NA		

Se reproduit de la Scandinavie au nord de la Chine et à l'est de la Russie (113 000 à 185 000 couples nicheurs en Europe. Elle hiverne du nord de l'Afrique et de la France jusqu'à l'est de la Chine avec 224 000 à 286 000 individus (STANEVA et BURFIELD, 2017). En France, cet oiseau est un nicheur occasionnel, un migrateur assez commun et un hivernant localisé.

Statut local



La Plaine Maritime Picarde n'est pas sur la voie de migration de ce grand échassier qui traverse la France sur une diagonale d'environ 300 km de large des Ardennes au Pays Basque. Seul l'est du département de la Somme est concerné par des données annuelles en migration principalement à l'automne. Néanmoins par fort vent d'est, des vols peuvent être déportés vers l'ouest. L'histoire retiendra le remarquable passage de novembre 1982 lorsque jusqu'à un millier d'oiseaux passèrent de nuit se posant sur les polders de Boismont et à Mons-Boubert, avec des tirs sur cette espèce protégée.

Les données de migration pré-nuptiale sont peu nombreuses et concentrées en mars : 51 et 17 le 3

mars 1999, 12 et 37 le 3 mars 2017 au Parc Ornithologique du Marquenterre ; 80 à 100 oiseaux le 5 mars à Ponthoile ; 52 le 9 à Noyelles et 20 le 17 mars en 2013 ; 12 le 23 mars 2003 au Hâble d'Ault ; 2 en mars 2018 et 1 en mai 2019 en Basse Vallée de la Somme. Un oiseau vole vers le nord au Parc Ornithologique du Marquenterre le 15 mars 2021. Les données de migration postnuptiale sont plus nombreuses et obtenues entre fin octobre et début décembre (figure 230). Le fort vent d'est en octobre 1994 permet l'observation de 26 oiseaux le 17 octobre et 60 le 20 octobre au Parc Ornithologique du Marquenterre. Sur ce site, 6 oiseaux sont notés le 28 octobre 2014 et 7 le 11 novembre, puis 56 le 1^{er} décembre 2010. En Basse Vallée de la Somme, un oiseau a également été noté le 30 novembre 2014 et un autre ou le même le 30 décembre 2014.

Des données printanières anciennes correspondent à des oiseaux égarés, souvent des

immatures, mais aussi probablement à des couples qui cherchent de futures implantations : 2 individus du 30 avril au 4 mai 1985, 1 le 8 avril 1992, 1 le 8 avril 1993, 2 le 23 avril 2021 au Parc Ornithologique du Marquenterre. Cela correspond aux périodes d'installation en 1995 des premiers couples nicheurs en France dans l'Orne et en Lorraine.

Un groupe d'oiseaux hiverne chaque année en Basse Vallée de la Somme. Les deux premiers oiseaux ont été notés au moins entre le 6 décembre 2020 et le 21 février 2021. 6 oiseaux sont notés le 28 janvier 2022. Jusqu'à 3 oiseaux sont notés au moins entre le 2 novembre 2022 et le 24 janvier 2023. Puis 4 individus le sont également entre le 22 novembre 2023 et le 1^{er} mars 2024. À la fin de cette année, au moins 4 oiseaux sont présents entre le 4 novembre et le 27 décembre.

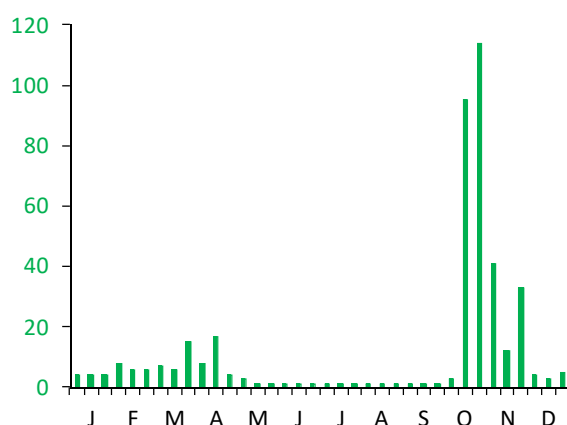


Figure 230 : Grue cendrée : Effectif cumulé par décennie en RNN Baie de Somme (1976-2024)

La présence d'une femelle adulte blessée de 1994 à 2021 au Parc Ornithologique du Marquenterre a favorisé le stationnement d'oiseaux égarés durant leur migration. Un juvénile bagué en Norvège y arrive le 31 octobre 2002, demeure toute l'année 2003, acquiert son plumage d'adulte et quitte le site le 13 avril 2004 puis est contrôlé dans son pays d'origine ! Un immature hiverne en 2011 accompagné d'un adulte en 2012. Les oiseaux partent chaque matin au lever du jour se nourrir dans les champs des plateaux au nord du Parc Ornithologique du Marquenterre. L'immature part le 1^{er} mars et l'adulte le 3 avril 2012.

En 2013, un mâle adulte se pose avec la femelle blessée le 18 février et restera jusqu'au 27 mars. Les 2 et 4 mars ont lieu des accouplements. 2 immatures les rejoignent du 28 au 30 mars. En 2016, un mâle adulte se pose le 16 janvier. Des parades nuptiales ont lieu les 28 et 29 février et des accouplements sont notés le 2 mars. Chaque matin le mâle quitte le site protégé pour se nourrir sur les plateaux des environs. Il partira plein nord le 13 mars. Une femelle adulte hiverne en 2015 à partir du 15 décembre sans se nourrir à l'extérieur. En 2017, un adulte est présent du 11 au 19 novembre.

OUTARDE CANEPETIÈRE *Tetrax tetrax*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse et migratrice probablement disparue											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
EN			Espèce protégée			Annexe I			RE		

Se reproduit du Maroc et de l'Espagne jusqu'au nord-ouest de la Chine. Son effectif nicheur européen compte 60 900 à 120 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). Elle hiverne essentiellement dans la zone méditerranéenne et sporadiquement dans le sud de l'Asie. En France, cet oiseau est un nicheur, un migrateur et un hivernant peu commun.

Statut local



Une capture d'un jeune de l'année entre le Crotoy et Rue est datée du 6 septembre 1875 (MÉNEGAUX, 1911).

GRANDE OUTARDE *Otis tarda*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentelle											
2 sous-espèces											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
RE			Espèce protégée			Annexe I			NA		

Se reproduit dans une aire très discontinue comprise entre le nord du Maroc et le nord-est de la Chine, en passant par l'Espagne, la Hongrie, la Turquie et l'Iran notamment. En France, cet oiseau est un migrateur et un hivernant occasionnel.

Statut local



La Grande Outarde est signalée sur le littoral à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e. Une capture est relatée le 6 avril 1880 au Crotoy (MAGAUD D'AUBUSSON, 1911 ; MÉNEGAUX, 1911).

PLONGEON CATMARIN *Gavia stellata*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur et hivernant											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			Annexe I			NA		

Ne se reproduit qu'au-dessus de 55° N, de l'Islande au nord de la Scandinavie. Sa population nicheuse européenne est de l'ordre de 42 100 à 93 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). Cet oiseau passe l'hiver le long des côtes de l'Europe du Nord et de l'Ouest ainsi que, pour quelques oiseaux, sur le littoral nord de la Méditerranée (CRAMP et SIMMONS, 1977). L'effectif hivernant européen est compris entre 42 200 et 44 000 individus (STANEVA et BURFIELD, 2017)

Statut local



Le statut local doit être examiné sous deux angles différents. Le premier concerne l'hivernage des oiseaux au large ou, occasionnellement, dans l'estuaire de la Somme (RNN Baie de Somme incluse). Le second est relatif aux plans d'eau des Bas-Champs de Cayeux où le Plongeon catmarin est la plus commune des trois espèces de Plongeurs. Sa présence est renforcée lors des coups de froid, des tempêtes ou quand des oiseaux, mazoutés et affaiblis, y trouvent refuge. Dans le Parc Ornithologique du Marquenterre, les dates extrêmes de présence sont le 24 octobre (2002) et le 24 mai (1986). En dehors de ce site, la date d'arrivée la plus précoce est le 6 septembre 1984 dans l'estuaire de la Somme (P. TRIPLET). Une donnée tardive hors norme date du 4 juin 1977 au Hâble d'Ault (DUPUICH *et al.*, 1978).

Au large, les rassemblements visibles à partir du littoral sont les plus élevés pendant les mois de

décembre et janvier, avec un effectif cumulé pouvant dépasser 600 individus. La chute brutale au cours de la troisième décennie de janvier peut être due à un mouvement des oiseaux ou à un manque de dénombrement pendant cette décennie (figure 231). Les effectifs les plus élevés relatés dans la littérature ornithologique picarde font état de 461 oiseaux en vol vers le sud le 30 décembre 1989 et 1 000 le 14 janvier 1990 à Cayeux-sur-Mer (COMMECY, 1990). La seule RCFS Authie Somme (figure 231) accueille un effectif très élevé, avec notamment, en troisième décennie de janvier 2021, pas moins de 1 050 oiseaux, cette décennie étant également celle pendant laquelle l'effectif cumulé est le plus élevé.

Des trois espèces européennes de Plongeurs observées sur la RCFS Authie-Somme, Le Plongeon catmarin est le plus régulier avec un maximum en troisième décennie de janvier 2021 et une période de présence comprise entre la deuxième décennie de septembre (2022) et le 30 mai (1998).

Le profil des stationnements est un peu différent dans les Bas-Champs de Cayeux (toutes proportions gardées), avec des oiseaux présents plus tardivement (ou demeurant plus visibles) que sur le reste du littoral (figure 232). Les périodes d'arrivées sont identiques sur les deux sites où les effectifs automnaux restent très faibles comparativement à ceux notés en hiver.

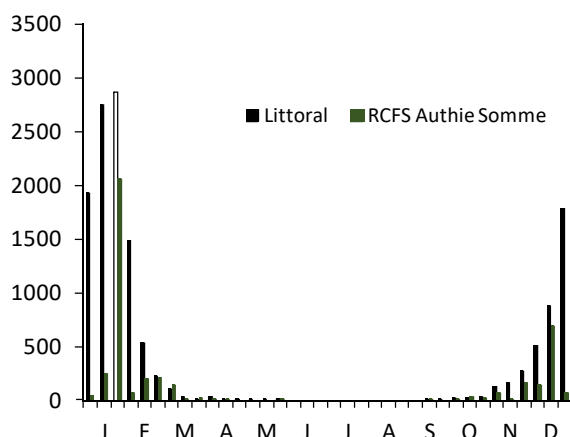


Figure 231: Plongeon catmarin : Effectif cumulé par décade sur le littoral (hors Bas-Champs de Cayeux) (1975-2024)

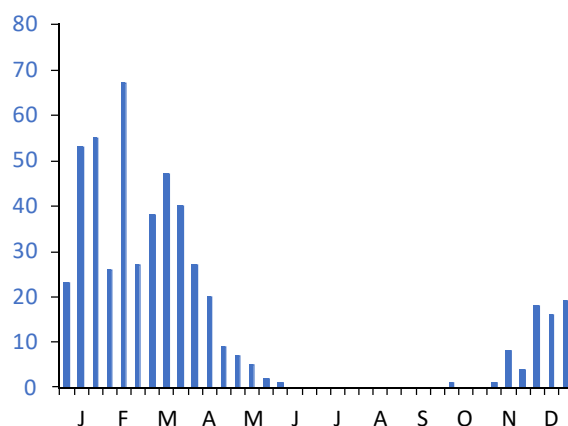


Figure 232 : Plongeon catmarin : Effectif cumulé par décade dans les Bas-Champs de Cayeux (Hâble d'Ault et gravières de Woignarue) (1975-2024)

PLONGEON ARCTIQUE *Gavia arctica*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		Annexe I		NE					

Présente sensiblement la même distribution que son proche parent le Catmarin, mais il est absent d'Islande en période de reproduction. Sa population européenne est comprise entre 53 800 et 87 800 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). Il hiverne le long des côtes européennes (9 900 à 14 500 oiseaux, STANEVA et BURFIELD, 2017) jusqu'au nord de la Péninsule ibérique et, dans une moindre mesure, sur les grands lacs continentaux (CRAMP et SIMMONS, 1977). L'effectif hivernant en France est de l'ordre de 200 individus (YEATMAN-BERTHELOT, 1991).

Statut local

Généralités



Sur le littoral, la période de présence du Plongeon arctique est un peu plus courte que celle du Plongeon catmarin, puisqu'elle s'étend exceptionnellement de fin septembre (20 septembre 1981, 20 septembre 1984 et 20 septembre 2025) à fin mai (28 mai 1982, F. MONTEL). Les oiseaux sont le plus souvent observés isolément et les effectifs sont donc généralement faibles avec une exception remarquable de 150 individus le 28 décembre 1985.

La fréquence des données est maximale entre décembre et février.

Trop peu de dénombrements exhaustifs ont été conduits pour apprécier l'importance des stationnements côtiers. Les effectifs peuvent être relativement élevés. Ainsi, 168 oiseaux ont-ils été dénombrés au cours de la troisième décade de décembre mais cette valeur tient à l'observation de 150 oiseaux le 28 de ce mois en 1985 (figure 233).

Quelques mentions de Plongeon arctique sont connues en RCFS Authie-Somme avec une donnée précoce d'un oiseau le 24 septembre 2000.

L'espèce est présente dans les Bas-Champs de Cayeux principalement de début décembre à fin avril, parfois même jusqu'au début du mois de mai (figure 234). En automne, les oiseaux n'apparaissent qu'en deuxième décade de novembre, alors que des contacts ont déjà été obtenus dans l'estuaire de la Somme ou au large des côtes à partir de la première

décade d'octobre, parfois même un peu plus tôt. La date la plus tardive d'observation d'un oiseau vivant

est le 28 mai 1982 au Hâble d'Ault.

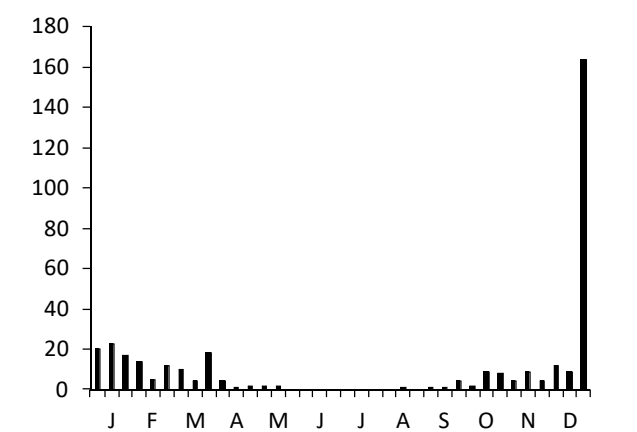


Figure 233 : Plongeon arctique : Effectif cumulé par décade sur le littoral (hors Bas-Champs de Cayeux) (1975-2024)

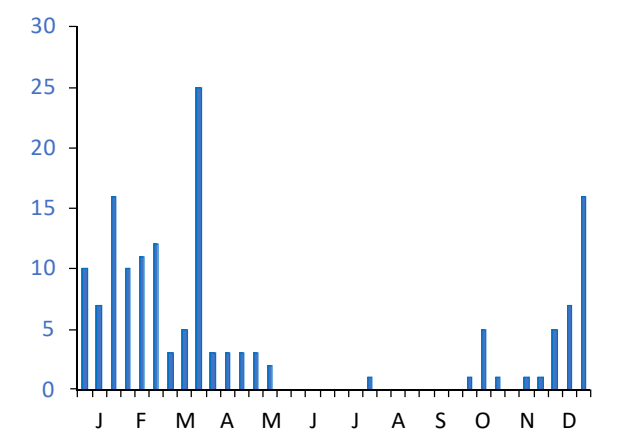


Figure 234 : Plongeon arctique : Effectif cumulé par décade dans les Bas-Champs de Cayeux (Hâble d'Ault et gravières de Woignarue) (1975-2024)

PLONGEON IMBRIN *Gavia immer*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur et hivernant											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		Annexe I		NA					

Ne niche, en Europe, qu'en Islande et au Groenland, ainsi qu'en Amérique du Nord. En période de reproduction, la population européenne est comprise entre 700 et 1 300 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). Est essentiellement observé le long des côtes (5 100 à 6 300 hivernants en Europe, en diminution, STANEVA et BURFIELD, 2017), ses apparitions à l'intérieur des terres demeurant exceptionnelles (CRAMP et SIMMONS, 1977).

Statut local



Le Plongeon imbrin a toujours été un oiseau rare depuis la fin du XVIII^e siècle (un individu

signalé en 1780, un tué le 1^{er} décembre 1875, 1912). Entre 1974 et 2024, il a fait l'objet de 51 mentions sur le littoral (figure 235). Celles-ci sont les plus nombreuses au cours du mois de décembre. Les oiseaux sont généralement isolés et l'observation de 3 individus le 11 février 1968 constitue un fait exceptionnel pour la seconde moitié du XX^e siècle (SUEUR et COMMECY, 1990a). COMMECY et SUEUR (1983) relatent également qu'entre 1967 et 1978, 3 oiseaux ont été trouvés morts en mai. Les mentions du début du XXI^e siècle sont assez nombreuses et concernent parfois des effectifs plus importants que lors de la période précédente : 1 oiseau du 9 au 12 décembre 2006 au Crotoy, 5 individus le 17 janvier 2009 à Quend-Plage et le 29 à Cayeux-sur-Mer, 1 oiseau les 20 et 21 novembre 2010 au Crotoy, enfin 7 individus en vol vers le sud le 14 février 2011 à Quend-Plage et 1 oiseau le 1^{er} mars au Hâble d'Ault. 1 oiseau est noté le 3 novembre 2012 à Cayeux-sur-Mer et 1 juvénile le 16 décembre 2012 au Crotoy. Plus récemment encore, 1

individu est observé les 10 et 15 janvier 2019 à Quend-Plage. Un oiseau a également été noté le 8 février 1998 en RCFS Authie-Somme.

Le Plongeon imbrin n’a été observé qu’à deux reprises au Parc Ornithologique du Marquenterre. Un premier oiseau a séjourné du 12 au

19 janvier puis en février 1977. Il se nourrissait de jeunes Flets *Platichthys flesus*. Le second, un juvénile, a été observé pour la première fois le 26 décembre 1988 dans l’estuaire de la Somme, puis le 29 au Parc Ornithologique du Marquenterre. Il restera sur place jusqu’au 5 février 1989, date à laquelle il fut retrouvé mort.

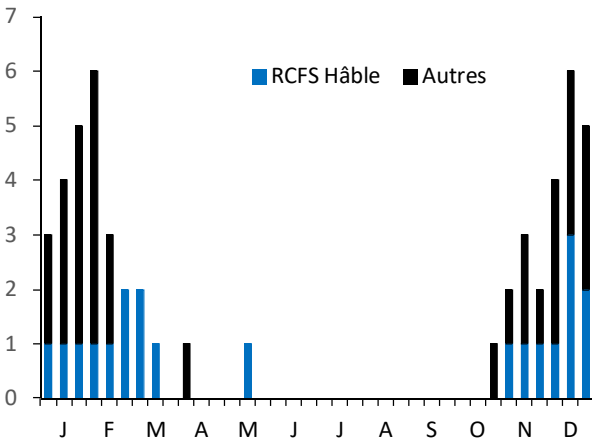


Figure 235 : Plongeon imbrin : Effectifs cumulés par décade en RCFS Hâble d’Ault et sur le reste du littoral de la Somme (1975-2024)

OCÉANITE TEMPÊTE *Hydrobates pelagicus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
CR		Espèce protégée		Annexe I		NA					

Se reproduit dans le nord-est de l’Atlantique du sud de l’Islande et de l’ouest de la Norvège aux Canaries et peuple aussi l’ouest de la Méditerranée jusqu’à la Grèce. En hiver, se disperse au large des côtes du nord de son aire répartition jusqu’à l’Afrique occidentale et en Méditerranée. Son effectif nicheur en Europe est fort de 438 000 à 514 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



L’Océanite tempête, dit également Pétrel tempête, n’a été observé que très rarement mais il est signalé par BAILLON (1833) et 19 dépouilles figurent dans la collection MARMOTTAN (MÉNEGAUX, 1912) comme tués au Crotoy, mais il s’agit plus vraisemblablement d’oiseaux capturés en mer à partir des bateaux de pêche locaux. 8 observations peuvent être comptabilisées pour le XX^e siècle. Une donnée de 1912 correspond à un individu à Noyelles-sur-Mer (DUCHAUSSEY, 1913). Les sept autres concernent la deuxième moitié du XX^e siècle, avec 1 individu en octobre 1961 dans la région d’Ault et 1 autre fin septembre 1962 dans l’estuaire de l’Authie (PANCHOUT, 1962), 1 oiseau le 15 novembre 1977 en limite de l’actuelle RNN Baie de Somme (B. et F. MONTEL), 1 cadavre le 7 mai 1978 et 1 autre le 16

octobre 1983 (SUEUR et COMMECY, 1990a), 1 oiseau le 28 décembre 1984 (COMMECY *et al.*, 1985) et le 3 novembre 1991 lors d’une tempête au Parc Ornithologique du Marquenterre (CARRUETTE et TRIPLET, 1993). En dehors des observations d’avril et

de mai correspondant probablement des oiseaux en migration pré-nuptiale vers les côtes d’Europe du Nord, les autres mentions coïncident avec les cinq derniers mois de l’année, soit au passage post-nuptial plutôt étalé dans le temps (figure 236).

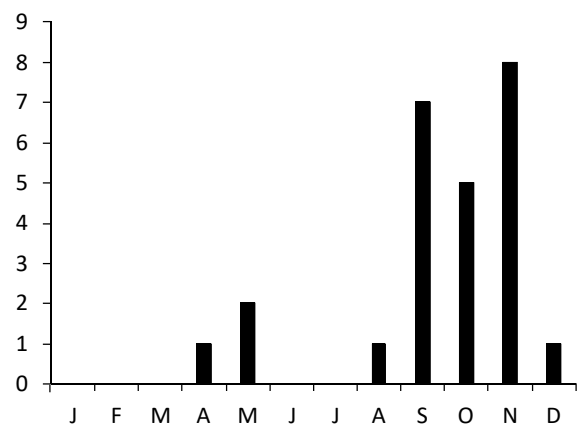


Figure 236 : Océanite tempête : Effectif cumulé par mois sur l’ensemble du littoral de la Somme, d’après données de MÉNEGAUX (1912) et données actuelles (1975-2024)

Océanite cul-blanc *Hydrobates leucorhous*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		Annexe I		NA					

La population mondiale de l’espèce est estimée à 10 millions d’oiseaux répartis en Asie, Amérique et Europe. La population européenne compte entre 213 000 et 287 000 couples nicheurs (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



L’Océanite cul-blanc (ou Océanite culblanc, Pétrel cul-blanc ou Pétrel culblanc) est signalé au XIX^e siècle (BAILLON, 1833). Les rares données du début du XX^e siècle concernent essentiellement la

migration postnuptiale (septembre et octobre) et janvier (VAN KEMPEN, 1912 ; CHABOT, 1930a). Seules quatre données sont connues pour le XX^e siècle en dehors de données datées du tout début du siècle pour septembre, octobre et janvier (VAN KEMPEN, 1912 ; CHABOT, 1930a) :

- 1 individu trouvé mort le 9 octobre 1983 à Quend-Plage (COMMECY *et al.*, 1985) ;
- 1 adulte trouvé mort le 3 janvier 1990 dans la RNN Baie de Somme (F. MONTEL, inédit) ;
- 1 adulte trouvé mort le 3 janvier 1995 à Quend-Plage (MERCIER et COMMECY, 1995) ;
- 1 oiseau observé vivant lors d’une tempête le 25 octobre 1998 en limite de la RNN Baie de Somme (VIOLET, 1998b).

Au début du XXI^e siècle, 1 oiseau est cité le 25 septembre 2004 dans l’estuaire de l’Authie

(COMMECY, 2010b), ainsi que, en 2006, 1 mort le 7 décembre. 2 autres oiseaux furent récupérés mourants à Quend le 6 décembre et à Woignarue le 9 décembre de cette même année. 1 oiseau est trouvé très affaibli et amaigri le 1^{er} novembre dans le Parc Ornithologique du Marquenterre, il meurt trois heures plus tard. Une forte tempête nocturne a eu lieu

entre le 31 octobre et le 1^{er} novembre. Ainsi, contrairement à l'espèce précédente, les données sont en période de migration postnuptiale et hivernale et aucun oiseau n'a été signalé en période printanière et estivale (figure 237).

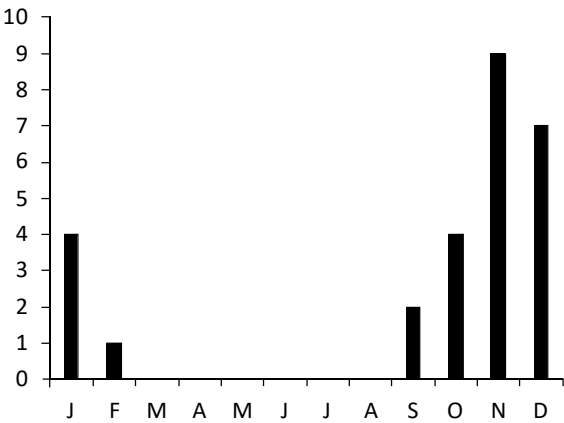


Figure 237 : Océanite cul-blanc : Effectif cumulé par mois sur l'ensemble du littoral de la Somme (d'après données de MÉNEGAUX (1912) et données actuelles (1975-2024))

Biométrie

La biométrie a pu être relevée et permet de la littérature (tableau XVII). d'établir des points de comparaison avec les données

Tableau XVII : Océanite cul-blanc : Données biométriques des deux oiseaux trouvés en comparaison des valeurs indiquées dans la littérature

	GÉROUDET, 1982	DIF, 1982	MONTÉL, inédit	MERCIER et COMMECY, 1995	CARRUETTE, inédit, 2006	CARRUETTE, inédit, 2022
Aile pliée	149 à 161 mm	148 à 165 mm (mâles) 152 à 166 mm (femelles)	157 mm	148 mm	153 mm	156 mm
Queue (rectrices externes)	76 à 90 mm	74 à 91 mm (mâles) 73 à 93 mm (femelles)	80 mm	85 mm	84 mm	
Échancrure	14 à 25 mm	14 à 25 mm	14 mm	20 mm		
Tarse	23 à 26 mm	23 à 25 mm (mâles) 22 à 25 mm (femelles)	26 mm		22 mm	
Bec	15 à 16 mm	14 à 17 mm (mâles) 15 à 17 mm (femelles)	17 mm	16 mm	15 mm	
Masse	30 à 35 g	44 g en juin et août 40 g en hiver	31 g		34,5 g	33,4 g

ALBATROS *Diomedea* sp.

Accidentel

Un oiseau d'espèce indéterminée a été observé le 12 juin 1988 devant Cayeux-sur-Mer (DUBOIS et YÉSOU, 1992).

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NT			Espèce protégée			-			EN		

Espèce pélagique qui fréquente le littoral français aussi bien durant sa période d'hivernage que de reproduction. Son effectif européen compte 3 380 000 à 3 500 000 couples nicheurs mais semble en diminution (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



Considéré comme très rare en Picardie avant et au tout début des années 1970, y compris en hivernage, le Fulmar boréal a radicalement changé de statut avec son arrivée sur les falaises de craie, au sud-ouest de la région, en 1972. Ce phénomène est la suite logique de son installation sur les falaises du Pays de Caux plus au sud quelques années auparavant.

Commencée par J.-C. ROBERT et E. MERCIER (1986 ; 1987), l'étude de la population

Historique de l'installation

La reproduction du Fulmar boréal sur les falaises picardes n'a été prouvée qu'en 1979 (ROBERT, 1979a et 1984a) mais la mention de couples nicheurs apparaît dès 1976 (MERCIER *in* COMMECY *et al.*, 1995), soit respectivement 7 et 4 ans après la première observation sur les côtes

Installation des couples

L'arrivée des premiers individus a fortement évolué, ce qui est le signe d'un vieillissement de la population fréquentant les côtes picardes. Au cours des années 1970, les mois de mars et avril voyaient arriver les premiers oiseaux. Dans les années 1980, cette arrivée fut observée dès le mois de février, pour finalement se situer au mois de janvier au milieu des

picarde a été poursuivie à partir de 1997 par F. VIOLET (VIOLET et CADIOU, 2003) et a démontré la forte expansion de la population locale, à l'inverse de la tendance constatée ailleurs.

En 2018, les suivis sont repris par Picardie Nature dans le cadre d'un suivi national piloté par le Groupe d'intérêt Scientifique des Oiseaux Marins (GISOM) et financé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Ces suivis s'appuient sur le protocole préconisé par le GISOM, composé de 3 jours de recensement des SAO (sites apparemment occupés) en juin et 2 jours de suivi de la production de poussins en août.

Les falaises crayeuses du sud du littoral sont l'habitat exclusif du Fulmar boréal en Picardie. Ne venant à terre que pour se reproduire, le Fulmar boréal ne s'observe quasi exclusivement que sur la frange littorale des falaises. Hors période de reproduction, il peut être observé le long du littoral mais le plus souvent en mer. Un à deux oiseaux sont ainsi notés épisodiquement de mars à juin en RCFS Authie-Somme, puis en août et septembre.

picardes, sans doute à cause de l'immaturité des premiers arrivants. Depuis, le développement de la colonie fut remarquable et elle peut être aujourd'hui qualifiée d'ancienne, en particulier en tenant compte des dates d'arrivée de plus en plus précoces des premiers individus.

années 1990. Ultérieurement, les premiers individus arrivent en décembre et même fin novembre comme ce fut le cas pour la saison de reproduction 1999 (26 novembre 1998). Les couples se forment très rapidement et mettent environ 4 mois pour s'installer sur leur site de reproduction.

Variations saisonnières

La présence des immatures (individus âgés de plus de 4 à 9 ans) vient considérablement augmenter les effectifs de fin d'hiver et de printemps (entre janvier et juin). Leur départ progressif à partir du mois de juin explique la forte diminution constatée.

Une part de la diminution observée à partir de fin avril est sans doute due à la période dite de lune de miel correspondant chez les individus reproducteurs à un séjour de quelques jours en pleine mer avant d'entamer la période de reproduction proprement dite. Les sites de nidification sont alors occupés de façon régulière et continue. La présence simultanée des deux types d'individus (reproducteurs et immatures) ne permet pas une visualisation parfaite du phénomène. À partir de mi-juillet, il peut être considéré que seuls demeurent les individus reproducteurs. Leur départ s'échelonne selon la réussite de leur nichée et les derniers adultes quittent les falaises avec l'envol de leur progéniture.

Les données obtenues en 1999 et la mise au point effectuée par MERCIER (1986) permettent de retracer les grandes lignes du cycle migratoire. En fait, il est difficile à certaines périodes de l'année de faire la différence entre les individus stationnant au niveau des falaises en vue d'une installation pour une pseudo nidification (immatures) et le simple passage avec un stationnement de quelques heures au large (visible de la côte). De plus, le départ d'un individu vers le large, dans le but de trouver de la nourriture, ne se fait pas toujours perpendiculairement aux falaises. Il arrive qu'il longe le littoral pendant plusieurs centaines de mètres avant de partir en pleine mer. Il peut alors être compté comme migrateur, alors qu'il s'agit d'un individu déjà cantonné au niveau des falaises et sans doute dans une phase de reproduction.

Une fois la reproduction terminée, les adultes et les jeunes quittent les falaises pour se disperser en mer, principalement en Atlantique Nord. En période internuptiale, il est donc possible de voir des individus fréquenter le littoral, le plus souvent au

Chronologie de la reproduction

À chaque cycle annuel, la présence des premiers individus au niveau des falaises commence en novembre pour finir en septembre avec le départ des derniers jeunes. De décembre à septembre, le nombre de Fulmars boréaux présents au niveau des falaises varie considérablement, et globalement,

large et lorsque les vents sont favorables. Les ramassages d'oiseaux morts en hiver sur la côte confirment la fréquentation épisodique de l'espèce.

Globalement, de novembre à avril, s'effectue le retour progressif des oiseaux près des colonies. Le pic de février à avril correspond à l'arrivée massive et au passage des nombreux immatures fréquentant les lieux de reproduction. Le passage le long des côtes est donc maximal et correspond à la répartition du Fulmar boréal sur les différents sites côtiers du Nord de la France. Mai ne voit quasiment plus d'oiseaux en migration. Presque tous sont sur leur colonie ou dans les zones d'hivernage pour les plus jeunes. Juin mais surtout juillet et août sont les mois de départ progressif vers les lieux d'hivernage. Les passages au large reprennent, mais semblent beaucoup moins importants que ceux du printemps, sans doute à cause du départ direct vers les lieux d'hivernage. Enfin, en septembre, presque tous les Fulmars boréaux sont déjà sur les lieux d'hivernage ; n'est plus observé alors que le passage des individus les plus tardifs et une partie des jeunes de l'année.

Deux reprises locales concernent des individus bagués pulli en Écosse et retrouvés morts. Le premier a été bagué le 18 août 1976 et fut retrouvé le 15 mai 1979. Le deuxième, bagué le 14 juillet 1983, fut retrouvé le 5 février 1984. La date de reprise et l'âge de ce dernier apparaissent comme tout à fait remarquables. Cet oiseau aurait dû se trouver en plein océan au sein des zones d'hivernage, zones qu'il ne quitte habituellement pas avant l'âge de trois ans. Ces données viennent compléter nos connaissances et nos hypothèses concernant l'origine des individus fréquentant et se reproduisant sur nos côtes.

Ailleurs, sur le littoral, il est particulièrement rare. Il n'a ainsi été noté que trois fois dans la RNN Baie de Somme : le 14 août 1989, le 21 février 2000 et le 1^{er} septembre 2016. Notons cependant le cas d'une observation atypique effectuée le 1^{er} juin 1995, avec le survol du plateau cultivé entre Villers-Bretonneux et Marcelcave (Somme), soit à plus de 100 kilomètres du littoral (P. ROYER).

après une augmentation progressive jusqu'en mars-avril, les effectifs diminuent régulièrement avec un départ nettement plus marqué durant la période d'élevage des jeunes.

Si la période du départ n'a pas changé depuis 1979, celle de l'arrivée des premiers oiseaux a beaucoup évolué pour passer à la fin des années 1970 de mars-avril à novembre en 2003. Cette arrivée de plus en plus précoce ne correspond pas à la nidification proprement dite mais à une sorte d'occupation des lieux par les plus anciens couples et la présence de jeunes immatures qui viennent s'essayer à la nidification avec des simulations de parade et d'accouplement. Le pic d'occupation des falaises par les oiseaux, tous âges confondus, est décelé en mars-avril. En mai, les immatures, qui représentent 35 % de la population, désertent le site pour laisser la place aux reproducteurs. Durant le suivi mené entre 1997 et 2002, le cycle de reproduction a pu être confirmé, avec des copulations aux environs de la deuxième quinzaine du mois d'avril, la ponte de l'unique œuf vers la deuxième quinzaine de mai et l'éclosion entre la fin du mois de juin et la troisième décennie de juillet. Le poussin met 53 jours environ pour atteindre son plumage final en passant par quatre stades bien distincts.

La copulation, observée uniquement à trois reprises (les 30 avril 1979, 10 avril 1990 et 2 mai

Évaluation de l'effectif nicheur

Le recensement des effectifs nicheurs de Fulmar boréal nécessite une méthodologie très chronophage compte tenu de la longueur des falaises (6 km sur la côte picarde) et du nombre de passages nécessaires pour tenir compte de la présence ou de la visibilité irrégulière des oiseaux sur leur site. De plus, la présence possible des immatures en mai peut fausser le décompte. C'est pour cette raison que le GISOM préconise un dénombrement en deux temps, avec un recensement des couples nicheurs ou SAO (Site Apparement Occupé) à la mi-juin (3 passages), suivi d'un dénombrement des poussins ou SAR (Site avec Reproduction) au mois d'août (2 passages).

Ce recensement a été entrepris de façon rigoureuse et quasi-continue de 1972 à 1987 (ROBERT, 1984a ; MERCIER, 1987). Ensuite, pendant 10 ans, aucune donnée n'a été publiée et il a fallu attendre la période de 1997 à 2002 pour obtenir à nouveau un comptage précis des couples nicheurs au sein des falaises picardes (VIOLET, 1997a et 1998a, VIOLET, inédit). Une reprise des suivis a lieu entre 2008 et 2010, dans le cadre de l'enquête « Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaines ». Enfin depuis 2018, des

1999), est un phénomène très discret et qui ne semble pas absolument spécifique des couples reproducteurs. Une fois l'unique œuf pondu (entre fin mai et mi-juin), l'incubation dure environ 50 jours (entre 41 et 57 jours) pour une éclosion autour de la mi-juillet (entre fin juin et début août). Le jeune est gardé à tour de rôle par les deux parents, jusqu'à l'âge de 46 jours en moyenne. Tandis que l'un des parents se charge de l'alimenter et de le protéger (protection effective durant les deux premières semaines seulement), l'autre s'éloigne de la colonie pendant plusieurs jours, à la recherche de nourriture. Une fois l'émancipation effectuée, l'envol ne tarde pas. Il est noté généralement entre la dernière semaine d'août et la deuxième semaine de septembre (dates extrêmes : 21 août et 18 septembre).

Sachant qu'il faut environ 9 ans pour qu'un individu atteigne sa maturité sexuelle et qu'il reviendra fréquenter les falaises vers l'âge de 4 ans, le cycle est donc en étroite relation avec l'évolution de la population constatée dès les premières installations en 1972-1973 sur les falaises picardes et le pic de fréquentation constaté chaque printemps avant la reproduction réelle.

suivis annuels selon le protocole du GISOM (5 passages par an) sont entrepris par Picardie Nature.

Il est difficile de retracer de manière précise l'évolution des effectifs nicheurs, en raison de l'absence de suivis réguliers et des différences de méthodes utilisées, concernant notamment les dates de comptage.

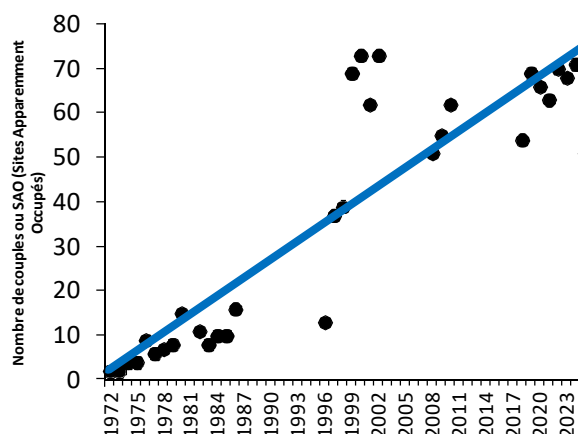


Figure 238 : Évolution du nombre de sites apparemment occupés (SAO) de 1972 à 2025 (sources : Groupe Ornithologique Picard et Picardie Nature). La tendance est à l'augmentation ($r = 0,89$; $P < 0,0001$)

Les résultats disponibles (figure 238) mettent en avant une évolution d'abord assez lente de 1972 à 1986, autour de 10 SAO (installation de la colonie), suivi d'une phase d'expansion au cours des années 1990 avec une quarantaine de SAO, et enfin une stabilisation des effectifs autour de 60 SAO dès la fin de ces années jusqu'à nos jours.

Les suivis annuels menés de 2018 à 2025, montrent des effectifs nicheurs plutôt stables compris entre 63 et 71 SAO, avec cependant une baisse observée en 2025 (51 SAO).

En 1997 et 1998, 40 % des effectifs nicheurs étaient situés dans les cent premiers mètres de falaise au sud d'Ault. En 1999, l'augmentation spectaculaire du nombre de SAO vient de la colonisation accrue des falaises situées entre le Bois de Cise et Mers-les-Bains. De 2018 à 2022, ce secteur concentrait près du

Succès de la reproduction

Les travaux effectués à partir de 1997 permettent de connaître précisément le nombre de poussins viables et de le comparer au nombre de SAO. Ainsi, en 1997, 19 poussins ont été comptabilisés sur 36 SAO. En 1998, sur 32 sites comptabilisés à la mi-juillet, 7 ont été désertés en un mois. 20 jeunes ont été produits à l'envol. En 1999, sur 47 SAO, 21 poussins ont été observés dont 18 jusqu'à l'envol. Sur les trois cadavres observés, deux poussins et un oiseau de taille adulte ont été notés. Ce dernier fut retrouvé le 9 septembre au niveau d'une cavité de reproduction alors que plus aucun fulmar ne

tiers des SAO (37 % en 2020) et des poussins produits (33 % en 2022), or un déclin assez alarmant y est visible depuis 2023, avec notamment une absence de reproduction en 2025.

Il est fort possible que des effets comme le réchauffement climatique, l'augmentation du niveau de la mer, ou encore l'impact de l'activité humaine sur le milieu marin (pollution, baisse des ressources en mer...), contribuent à un déclin local de l'espèce dans les années à venir.

L'effondrement régulier des falaises pourrait apparaître comme un facteur déterminant dans le nombre de SAO observés chaque année. Les cavités et les plateformes disparues semblent généralement remplacées par des sites plus instables, avec un constat de désertion de l'espèce, observé récemment entre le Bois de Cise et Mers-les-Bains.

fréquentait les falaises. Le succès de reproduction a également été déterminé entre 1997 et 2002. Le taux de reproduction était de 0,56. Ce dernier a baissé entre 2008 et 2010 pour se situer à 0,47, rentrant dans la moyenne constatée en France (de 0,3 à 0,5). Enfin, les suivis menés par Picardie Nature depuis 2018 (figure 239) montrent des niveaux de production assez variables, avec globalement une tendance à la baisse ces dernières années. L'année 2025, avec une production de seulement 0,31 pour 16 poussins est un triste record, en comparaison notamment à 2022 où 33 poussins avaient été produits.

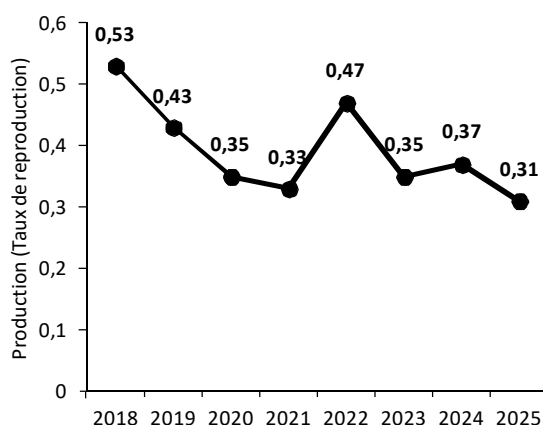


Figure 239 : Évolution de la production (taux de reproduction) de la colonie de Fulmar boréal sur les falaises picardes entre 2018 et 2025 (source : Picardie Nature). La tendance à la diminution n'est pas significative ($r = -0,65$; $p = 0,08$) mais pourrait le devenir

Exigences écologiques

Le Fulmar boréal niche au niveau de plateformes, corniches ou cavités, suffisamment plates pour stabiliser un œuf déposé à même la craie. Situés au moins au tiers supérieur de la hauteur des falaises, les sites de reproduction peuvent être assez concentrés ou bien très dispersés selon la morphologie du site. Les parties les moins soumises à érosion, situés généralement aux abords des zones habitées (Ault, Bois de Cise et Mers-les-Bains) sont les plus fréquentées par les oiseaux et de façon systématique d'année en année.

Malgré une assez faible diversité apparente de sites au sein des six kilomètres de falaises picardes, les Fulmars boréaux font preuve d'une capacité d'adaptation remarquable. Leur nidification certaine est constatée dans des cavités d'aspects très

variables (cavités présentes dans la craie ou bien dans la terre argileuse, plus ou moins profondes, plus ou moins ouvertes sur l'extérieur...), ou bien sur des plates-formes ou vires abritées ou non. Dans certains cas, avant toute observation de jeunes, il était difficile d'admettre que le site occupé pouvait être un site de nidification et d'élevage de jeunes, tant ce dernier était instable. En 1998, sur 23 sites occupés par un jeune, 13 étaient des cavités et le reste des plateformes. Une analyse supplémentaire menée par Picardie Nature de 2018 à 2022 a montré que près de 2 tiers (64 %) des surfaces ayant accueilli un poussin étaient des cavités et que celles-ci jouaient un rôle majeur dans le succès de reproduction (FIOLET P. *et al.*, 2022).

Mue

La mue des adultes ne semble intervenir qu'après le départ des colonies. Ceci est confirmé par l'observation d'un certain nombre d'individus au cours de la migration postnuptiale. Mais comme l'a

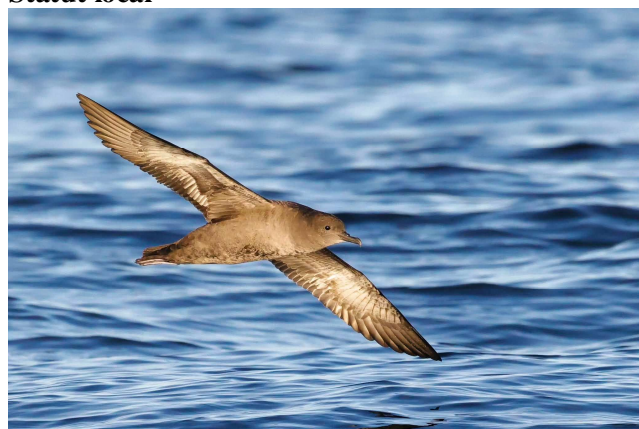
déjà mentionné MERCIER (1986), il arrive d'observer des individus reproducteurs pour lesquels il manque, dès fin juillet (22 juillet 1999 ; VIOLET, inédit), quelques rémiges primaires sur les deux ailes.

PUFFIN FULIGINEUX *Ardenna grisea*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		-		NA					

Cette espèce se reproduit dans le sud du Chili, sur les îles Malouines, dans le sud-est de l'Australie et en Nouvelle-Zélande. Hivérne sur tous les océans.

Statut local



Les données anciennes sont relatives à juin, septembre et octobre (MÉNEGAUX, 1912 ; VAN

KEMPEN, 1912 ; MAYAUD, 1939), les plus récentes datent du 31 août 1981 avec 2 oiseaux, des 9 et 19 octobre 1982 (SUEUR et COMMECY, 1990a), puis du 24 septembre 1988 (COMMECY *et al.*, 1990) et du 25 août 1994 (SUEUR, 1995). La dernière observation du XX^e siècle concerne 2 oiseaux en vol vers le sud le 25 juin 1996 dans la RCFS Authie-Somme (SUEUR, 1997f). Au début du XXI^e siècle, cette espèce est signalée à cinq reprises : 1 oiseau le 26 juillet 2002 (COMMECY, 2010b) et 1 le 5 novembre 2006 dans l'estuaire de la Somme, 1 le 16 septembre 2007 à Quend-Plage (COMMECY, 2010b), ensuite 1 le 16 septembre 2007 et 1 le 22 octobre 2010 à Quend.

PUFFIN MAJEUR *Ardenna gravis*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
LC		Espèce protégée		-		NA					

Ne se reproduit que sur quatre îles de l'Atlantique sud : îles Inaccessibles, Nightingale et Gough dans l'archipel Tristan da Cunha, et Kidney (une des Malouines). Hiverné essentiellement dans l'Atlantique du Groenland à la Terre de Feu et à l'Afrique du Sud.

Statut local



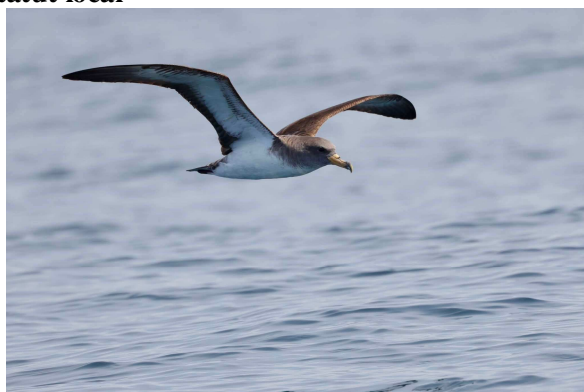
MARCOTTE (1860) le cite comme ayant été trouvé après une tempête, tandis que VAN KEMPEN (1912) possédait dans sa collection un mâle tué à Cayeux-sur-Mer le 25 novembre 1904. Plus récemment, 1 oiseau est trouvé mort le 27 janvier 1974 et 1 autre est noté en migration vers le sud le 18 septembre 1983 à Cayeux-sur-Mer (COMMECY *et al.*, 1985).

PUFFIN DE SCOPOLI *Calonectris diomedea*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
VU		Espèce protégée		Annexe I		NA					

Récemment séparée des Puffins cendré *Calonectris borealis* et du Cap-Vert *C. edwardsii*, cette espèce ne se reproduit que sur les îles du Portugal et compte en Europe 30 500 à 48 100 couples nicheurs, mais cet effectif est en diminution (STANEVA et BURFIELD, 2017). Elle hiverné essentiellement dans l'Atlantique des Îles Britanniques et du Labrador à l'Afrique australe et au nord de l'Argentine.

Statut local



Autrefois appelé Puffin cendré, cité par MARCOTTE (1860), à propos d'une seule capture, cette espèce a fait l'objet d'une observation récente : 1 le 18 septembre 1983 à Quend-Plage (DUBOIS *et al.*, 2000).

PUFFIN DES ANGLAIS *Puffinus puffinus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
EN		Espèce protégée				NA					

Se reproduit sur des îles de l'Atlantique nord du Massachusetts, de Terre-Neuve, de l'Islande et des Féroé jusqu'aux Açores, à Madère et au Canaries. Hiverné du Groenland et du nord de la Norvège jusqu'au Cap Horn et au Cap de Bonne Espérance. En Europe, l'effectif nicheur est estimé entre 342 000 et 393 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



Nicheur très localisé des côtes rocheuses du sud-ouest des Îles Britanniques et de la Bretagne, le Puffin des Anglais de la sous-espèce type effectue des allers et retours régulièrement entre les nids et les zones d'alimentation situés parfois à des centaines de kilomètres les uns des autres. Le golfe de Gascogne est à cet égard la zone principale de recherche de nourriture. D'après les données anciennes, il migre au large de celui-ci en mars-avril et de fin juillet à octobre, voire en décembre (SUEUR, 1995 ; figure 240). Une donnée exceptionnelle concerne 57 oiseaux le 12 août 2017 à Cayeux-sur-Mer (P. DUFOUR).

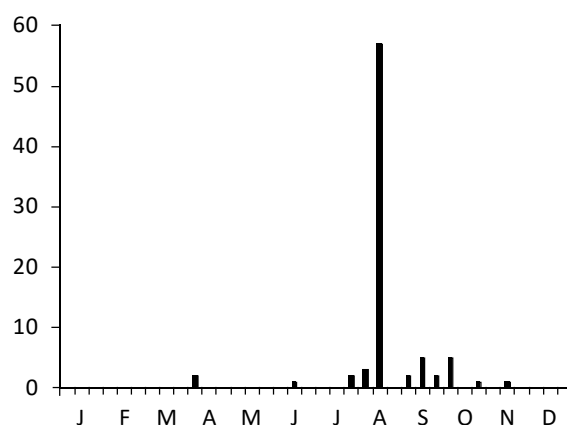


Figure 240 : Puffin des Anglais : Effectif cumulé par décade sur la Plaine Maritime Picarde (1978-2024)

PUFFIN YELKOUAN *Puffinus yelkouan*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur exceptionnel											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
EN		Espèce protégée		Annexe I		NA					

Se reproduit aux Baléares. Hiverné en mer de l'ouest de la Méditerranée au Maroc et au sud de la Norvège. Il ne compte que 3 200 couples en Europe (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



Dit également Puffin de Méditerranée, il fait l'objet de quelques observations locales :

- En 1990, 1 oiseau est observé le 29 août 1990 dans la RCFS Authie - Somme (E. MERCIER et F. SUEUR *in* SUEUR, 1993c) et 3 en vol vers le Nord en 1 h le 27 août 2001.

- En 1998, 1 oiseau est signalé le 16 août face à Cayeux-sur-Mer (PICARDIE NATURE, 2000).
- 1 migrateur est noté le 19 octobre 2008 à Cayeux-sur-Mer (T. DAUMAL *in* PICARDIE NATURE, 2010).
- En 2010, une série d'observations est recueillie : 40 le 3 octobre, 2 le 8 octobre, 9 le 7 novembre.
- En 2011, 2 sont notés le 10 juillet au nord de l'estuaire de la Somme (BAVEREL *et al.*, 2012b).
- En 2013, 1 est observé le 26 décembre au large (COMMECY *et al.*, 2016).
- En 2015, 19 sont notés en 5 jours d'observation entre le 5 et le 19 août puis 89 le 1^{er} septembre au large de Quend-Plage (A. HILEY).
- En 2017, le 29 juillet, de l'ordre de 100 individus croisent au large de Cayeux-sur-Mer.

PUFFIN DE MACARONÉSIE *Puffinus baroli*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			-			NA		

Se reproduit en Macaronésie : Açores, Madère, Desertas, Selvagens et Canaries. Fréquente les eaux tropicales et subtropicales de l'Atlantique oriental.

Statut local



Auparavant appelé petit Puffin, Puffin obscur, Puffin mineur, avec comme noms latins *Puffinus assimilis*, *Puffinus obscurus* ou *Nectris obscurus*, il ne fait l'objet que de trois captures au XIX^e siècle : avant 1833, signalé par BAILLON sur les côtes de la Picardie (DEGLAND et GERBE, 1867), septembre 1885 à Cayeux-sur-Mer et un mâle tué au Crotoy en mars 1900 (VAN KEMPEN, 1912).

CIGOGNE NOIRE *Ciconia nigra*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse très rare et migratrice											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
EN			Espèce protégée			Annexe I			EN		

Se reproduit dans le Paléarctique essentiellement entre 40° et 60° N, mais aussi du Malawi et de la Namibie à l'Afrique du Sud. Hiverné en Afrique au sud du Sahara et de l'ouest de l'Inde à l'est de la Chine mais aussi dans le sud-ouest de l'Espagne (quelques centaines d'individus). La population européenne, en augmentation, compte 9 800 à 13 900 couples nicheurs (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



Alors qu'au XIX^e siècle la Cigogne noire ne fréquentait la Plaine Maritime Picarde

qu'irrégulièrement, elle y est devenue plus régulière depuis 1981, en particulier en août (TRIPLET, 1981a), et au début du XXI^e siècle dès les premiers jours de juillet (7 juillet 2004 et 8 juillet 2017). Les observations s'étendent essentiellement de juillet à septembre avec un maximum de 8 oiseaux les 24 et 25 juillet 2012 au Parc Ornithologique du Marquenterre (A. HILEY). Il existe quelques mentions en dehors de la période habituelle de présence avec notamment la donnée la plus précoce (20 avril 1982) et deux mentions en date du 7 mai (1983 et 1990). Quelques données ont également été enregistrées à la fin de ce mois, ainsi qu'au cours de chacune des deux premières décades de juin. Les données les plus tardives ont été obtenues le 23 septembre 2000 pour l'époque récente et 10 octobre

1909 sur l'ensemble des observations connues (figure 241). 1 oiseau a également été noté en première décade de novembre en 2014. En 1998, 2 oiseaux ont terminé leur voyage ici, un en raison d'un tir au fusil dans les Bas-Champs de Cayeux, l'autre par collision avec une ligne électrique en Basse Vallée de la Somme.

La Cigogne noire reste d'observation rare dans les Bas-Champs de Cayeux : 1 le 22 août 1974 (CHAILLET, 1981a). Une série de données est enregistrée en 1979 : 1 puis 5 respectivement les 21 et 27 août, 2 le 10 septembre (*Sauvagine* 208, 1981). En 1981, 3 oiseaux sont observés les 23 et 24 août (COMMECY *et al.*, 1983). En 1987, 1 oiseau immature est observé les 5 et 13 septembre (TRIPLÉ, 1988c). 3 oiseaux sont ensuite notés le 29 juillet 2011 et en 2012, les observations d'un oiseau sont datées du 24 août, du 14 et du 21 septembre, puis du 22 octobre.

En Basse Vallée de la Somme, 1 adulte est noté le 19 août 1976 (ROYER et SUEUR, 1977), puis en 1988 avec 2 oiseaux (un adulte et un oiseau de première année) qui séjournent les deux premières semaines du mois d'août tandis que 2 (autres) sont notés le 18 septembre 1988 (COMMECY *et al.*, 1990) et 1 le 7 mai 1990 (COMMECY, 1991).

Sur 101 oiseaux pour lesquels la détermination de l'âge a été tentée, 10 étaient des adultes, 53 des juvéniles ou des immatures, et 38 sont demeurés indéterminés (CARRUETTE et SIMON, 1999).

2 immatures séjournent en mai et juin 2017 en forêt de Crécy : préambule à une installation future dans cette localité ?

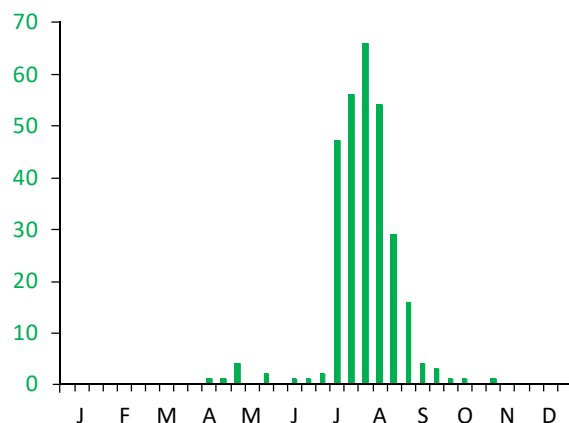


Figure 241 : Cigogne noire : Effectif cumulé par décade en RNN Baie de Somme (1974-2024)

CIGOGNE BLANCHE *Ciconia ciconia*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse, migratrice et hivernante											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			Annexe I			VU		

Se reproduit dans l'ouest et le sud de l'Afrique, en Europe et dans l'ouest de l'Asie. Hivérne de la France au sud de l'Afrique ainsi qu'en Inde. La population européenne compte 224 000 à 247 000 couples nicheurs, en augmentation (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local

Généralités



Si l'Alsace est connue de longue date pour ses Cigognes blanches, la Plaine Maritime Picarde l'est moins et pourtant, la présence de l'espèce est avérée de longue date et des preuves de nidification ont été publiées pour le XIX^e siècle puis dans le premier tiers du XX^e siècle (CARRUETTE et ÉTIENNE, 2003 ; MÉRANGER, 2018). Sa migration se déroule de mars à début juin mais est surtout intense (possibilité d'observation de groupes à l'effectif supérieur à 4 oiseaux) de mi-avril à fin mai. Si la migration postnuptiale s'amorce dès juillet avec des oiseaux ne s'étant pas reproduits, celle-ci est surtout remarquée de la fin août aux derniers jours de septembre. Des oiseaux migrateurs peuvent s'attarder jusqu'en décembre. Elle est cependant très peu visible au Parc Ornithologique du Marquenterre, en raison de la présence d'un effectif nicheur sédentaire, ou se déplaçant uniquement en Plaine Maritime Picarde (figure 242).

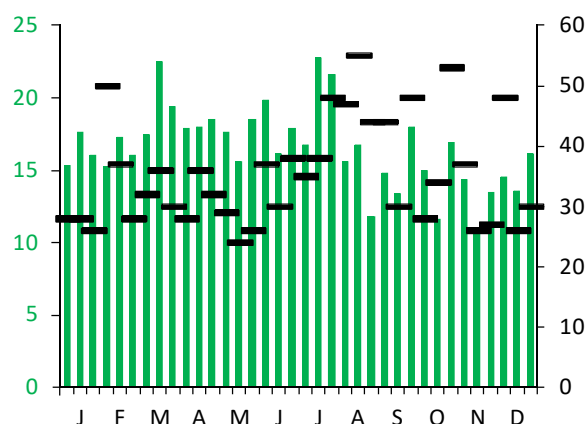


Figure 242 : Cigogne blanche : Effectif moyen et maximum par décade en RNN Baie de Somme (1974-2024)

Hivernage

Parallèlement à l'augmentation des effectifs reproducteurs et migrateurs, le nombre d'hivernants tend à s'accroître également. Autrefois notée exceptionnellement en hiver avec 3 mentions de 1877 à 1974 (CHOQUART, 1911 ; ANONYME, 1964a ; COMMECY et SUEUR, 1983), la Cigogne blanche hiverne régulièrement dans la région depuis la saison 1979-1980. L'hivernage n'intéresse alors qu'un

Migrations

La Plaine Maritime Picarde ne se situe pas sur un axe de migration majeur mais plusieurs groupes conséquents y ont cependant été notés. Ainsi PAREL (1931) signale déjà 11 migrateurs le 17 mars 1931 alors qu'en 1980, un premier groupe de 32 individus est remarqué en avril au-dessus de Saint-Quentin-en-Tourmont, et un autre de 28 oiseaux en mai à Noyelles-sur-Mer. Le stationnement maximal connu (en dehors du site de Mons-Boubert où plus de

nombre limité d'individus (1 à 3) mais se développe à partir de 1993 (20 à 28 oiseaux entre 2000 et 2002), puis stagne ou même régresse ensuite avant l'obtention de nouveaux maxima (30 individus le 22 janvier 2011 à Noyelles-sur-Mer et 61 le 2 janvier 2015 à Mons-Boubert ; MÉRANGER, 2018 ; données inédites).

50 oiseaux peuvent s'alimenter en été) concerne 35 individus le 19 août 2001 à Quend et plus récemment 50 migratrices le 12 août 2024 à Bernay-en-Ponthieur. Elles ne sont plus que 14 le 19 et 1 le 30. Du 18 au 20 mars 2020, un oiseau né en 2017 à Porrentruy (Suisse) séjourne à Noyelles-sur-Mer après avoir fait le tour de la péninsule Ibérique et être vu à nouveau en France à partir du 11 mars.

Reproduction

Évaluation de l'effectif nicheur et répartition

Un cas de nidification est signalé en 1836 au Crotoy (CARRUETTE, 1996b). Cette espèce nichait peut-être encore dans la Plaine Maritime Picarde en général et dans cette commune en particulier à la fin du XIX^e siècle, puisque 2 femelles adultes y ont été capturées les 13 et 17 juin 1877 (CHOQUART, 1911 ; MÉNEGAUX, 1912). 1 couple niche à Port-le-Grand de 1928 à 1939 (PAREL, 1928, 1929, 1930, 1932a ; COMMECY et SUEUR, 1983). 1 autre se reproduit en 1944 à Becquerel sur la commune de Rue mais ses jeunes sont tués au nid (SUEUR et COMMECY, 1990a). En 1978, la Cigogne blanche se réinstalle avec 1 couple nicheur à Ponthoile. 3 pulli sont observés en juin mais il n'y en a plus que 2 le 9 juillet. Les deux années suivantes, la reproduction de ce couple échoue. En 1984, au Parc Ornithologique du Marquenterre, un mâle âgé de 2 ans ayant hiverné sur place s'accouple avec une femelle captive, mais les 3 jeunes mourront peu de temps après leur naissance. Ce mâle est encore présent lors de la saison de nidification 1985 mais ne tente pas de se reproduire (voir ÉTIENNE et CARRUETTE, 2002 et 2003). L'espèce s'implante en Basse Vallée de la Somme (Saigneville, Boismont et Noyelles-sur-Mer) en 2004, favorisée ici et là par l'installation de plateformes de nidification et y compte ainsi 13 nids en 2015 (MÉRANGER, 2018).

Après une longue phase d'absence, elle est réintroduite au Parc Ornithologique du Marquenterre en 1975 avec des oiseaux éjointés en provenance du Maroc, noyau de population renforcé à partir 1989

par des individus en provenance d'Alsace, de Belgique et de Pologne (CARRUETTE et ÉTIENNE, 2003). Les deux premiers jeunes à l'envol sont signalés en 1980 et la reproduction sera sporadique les années suivantes (1984, 1987 et 1995). En 1989, au Parc Ornithologique du Marquenterre, 3 individus stationnent et 2 d'entre eux commencent à restaurer un vieux nid de Héron cendré sur un Pin laricio *Pinus nigra laricio*. Le 18 avril, seul demeure un mâle qui s'accouple avec une femelle non volante. Aucune reproduction ne suit, le mâle restant fidèle à son nid trop haut placé pour la femelle. Le 21 mai, ce mâle retient une femelle dans un groupe de 15 migrateurs. Des accouplements et des transports de matériaux sont notés mais, une nouvelle fois, le mâle reste seul après le 23 juillet et s'être accouplé avec trois femelles (CARRUETTE et TRIPLET, 1993).

La nidification devient plus régulière ensuite : 1 nid en 1993 (ANONYME, 1994), 2 en 1994 (CARRUETTE, 1995a), 3 en 1995 avec un total de 2 jeunes à l'envol (CARRUETTE, 1996b ; CARRUETTE et TRIPLET, 1996a), 6 en 1996 avec un total de 5 jeunes à l'envol (CARRUETTE, 1996b), 6 en 1997 avec un total de 4 jeunes à l'envol (CARRUETTE, 1998a) et 8 nids avec un total de 15 jeunes à l'envol en 1998 (CARRUETTE, 1999). Cette année-là, un couple se reproduit en dehors de ce site à Quend et 2 jeunes parviennent à l'envol (P. ÉTIENNE). La courbe d'évolution de l'effectif nicheur est en figure 243. Entre 15 et 20 couples semblent constituer la population nicheuse de la Plaine Maritime Picarde à

laquelle il faut ajouter les 17 couples notés en 2024 à Nampont-Saint-Martin (MOUTON et GUERVILLE,

2026).

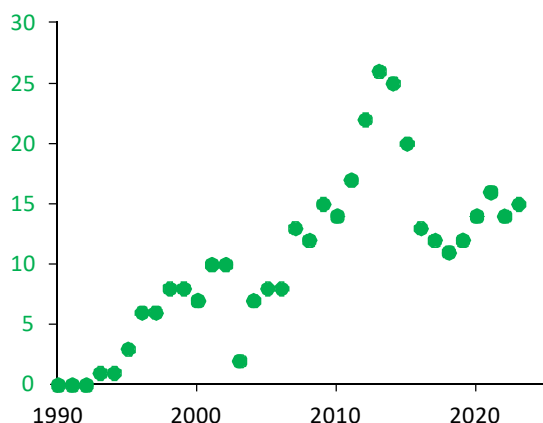


Figure 243 : Cigogne blanche : Évolution du nombre de couples nicheurs par an en RNN Baie de Somme et ses abords (1990-2024)

Chronologie de la reproduction

Des apports de matériaux au nid peuvent être effectués dès le 12 janvier lors de belles journées ensoleillées (1989 ; ANONYME, 1990a) mais ils ne sont réguliers qu'à partir de fin mars. Les parades avec copulations sont notées entre le 1^{er} mars et le 21 mai (CARRUETTE, 1996a ; ANONYME, 1990a et 1994a). Les premières pontes ont lieu à partir de mi-mars : 31 mars 1993, 30 mars 1994, 26 mars 1996 et 15 mars 1997 (ANONYME, 1994 ; CARRUETTE, 1995a, 1996a et 1998a). L'incubation peut commencer dès la ponte du premier œuf. Des naissances ont été constatées entre les 13 avril et 25 mai (CARRUETTE, 1996a et 1998a). Les envols ont lieu généralement des derniers jours de juin à fin juillet : entre le 30 juin et le 30 juillet (CARRUETTE, 1996a et 1998a).

Contrôles de bagues

Deux Cigognes baguées au Parc Ornithologique du Marquenterre le 25 septembre 1987 ont été contrôlées ensemble le 27 mars 1990 au Zwin (Belgique). L'une d'elles est contrôlée à nouveau comme mâle nicheur le 5 avril 1990, toujours en Belgique, à Muizen (ANONYME, 1991).

Un jeune bagué au Parc Ornithologique du Marquenterre le 2 juillet 1995 et ayant quitté le site le 15 est contrôlé le 12 août 1995 à Los Barrios (Cadix, Andalousie, Espagne ; CARRUETTE, 1996a).

Régime alimentaire

Le régime alimentaire de la Cigogne blanche est très varié et les informations les plus détaillées



En 2017, 20 couples se reproduisent au Parc Ornithologique du Marquenterre, 12 dans la Basse Vallée de la Somme, 4 dans le secteur de Noyelles-sur-Mer/Ponthoile/Favières et 2 à Nampont-Saint-Martin (MÉRANGER, 2018). 10 des 21 nids trouvés en Basse Vallée de la Somme en 2016, se situaient à moins d'1 km de la décharge de Boismont et 16 se trouvaient dans les 5 km (MÉRANGER, 2018).

Sur la RCFS de Quend-Fort-Mahon, un couple a établi son nid dans un grand arbre d'une haie voisine et s'alimente sur les pelouses du site les 12 et 24 mai 2001 (G. NEVEU *et al.*, F. SUEUR).

3 des 5 jeunes nés et bagués au Parc Ornithologique du Marquenterre en 1996 sont contrôlés ultérieurement au Zwin à partir du 25 août et y hivernent (CARRUETTE, 1996a) tandis qu'un jeune bagué en Belgique et relâché au Parc Ornithologique du Marquenterre après soins le 15 août 1996 y demeure jusqu'au 18 décembre (CARRUETTE, 1996a). Un jeune bagué sur le site en 1996 y est noté irrégulièrement en 1997 (CARRUETTE, 1998a). Un oiseau bagué au nid le 12 juin 1996 a été retrouvé mort le 15 septembre 1997 près de Nouakchott, en Mauritanie (CARRUETTE, 1999).

ont été publiées récemment par CARRUETTE et ÉTIENNE (1999) : les Grenouilles *Rana sp.* et les

Crustacés Oniscoïdes semblent dominer dans les nourrissages de jeunes au nid à Froise (mais les insectes et autres invertébrés n'ont pu être quantifiés). À Quend, les Tanches *Tinca tinca* capturées mesurent jusqu'à 25 cm (tableau XVIII).

Les observations directes permettent de repérer d'autres proies et aliments. Au Parc Ornithologique du Marquenterre, CARRUETTE et ÉTIENNE (1999) signalent les captures d'un poussin de Foulque macroule le 8 mai 1994, d'une Belette *Mustela nivalis* en juin 1995, de jeunes Anguilles en juin 1996 (une autre capture de cette espèce est également notée en juillet 1998 par F. SUEUR), d'un jeune Rat musqué *Ondatra zibethicus* le 30 juin 1997, tandis qu'un oiseau régurgite un de ces rongeurs en 2013. P. CARRUETTE relate également la capture d'une jeune Oie cendrée. Douze Cigognes blanches profitent de l'apparition massive de Fourmis ailées le 1^{er} juin 1998, des insectes ayant déjà été consommés en 1990 et en mars 1991 et un oiseau consomme 142 Orthoptères en mai 1993. Un mâle capture quatre jeunes Lapins de garenne en juillet 1990 (P. CARRUETTE, P. POIRÉ et F. SUEUR) et un mâle en consomme un autre en mai 1996. La capture d'un petit Anouère est mentionnée en septembre 1992 (P. DOLPHIN). Le Crabe vert *Carcinus maenas* est une proie signalée dans les zones saumâtres du Parc Ornithologique du Marquenterre et dans l'estuaire de la Maye (CARRUETTE et ÉTIENNE, 1999). À partir de 2020, une Cigogne blanche mâle adulte baguée aux Pays-Bas a un comportement prédateur sur les colonies de laro-limicoles. En 2023, la prédation s'est effectuée sur la population d'Avocettes élégantes (8 poussins capturés). Sa forte prédation sur les poussins de Mouette rieuse, de Mouette mélanocéphale et d'Avocette élégante a conduit le Ministère de la

transition écologique à autoriser son tir, fait exceptionnel mais nécessaire en raison du risque encouru pour d'autres espèces de l'Annexe I de la Directive Oiseaux.

Au marais du Crotoy, les proies dominantes semblent être en juin les Grenouilles vertes *Pelophylax kl. esculentus* mais aussi des Tritons *Triturus sp.* (CARRUETTE et ÉTIENNE, 1999). La Grenouille verte est également consommée en mai 1999. Parmi les autres proies, sont signalées deux Sangsues (*Hirudinea*) et une Grenouille en avril 1988 ; cette dernière proie est également mentionnée en juillet 1998.

Au Crotoy, un individu ingère une Taupe d'Europe *Talpa europaea* en juin 1996. Des déchets alimentaires sont notés dans le régime de la Cigogne blanche à Saint-Quentin-en-Tourmont en février 1991 lors d'une vague de froid : deux oiseaux mangent ainsi de la viande et un des macaronis. Deux oiseaux hivernant en 1981-1982 se nourrissaient aux dépens de Crapauds communs *Bufo bufo* capturés dans la vase des mares peu profondes (TRIPLET, 1982b).

En décembre 2000 dans le Marquenterre, les Cigognes blanches utilisent des biotopes différents selon le moment de la journée (tableau XIX ; SUEUR, 2000). Dans la matinée, elles s'alimentent surtout dans les prairies mésophiles peu fréquentées dans l'après-midi, période pendant laquelle les champs de céréales fauchés constituent la principale zone de gagnage. Il est possible que ces variations soient liées aux microclimats de ces biotopes entraînant des disponibilités des proies différentes selon les heures de la journée (SUEUR, 2000).

Tableau XVIII : Cigogne blanche : Régime alimentaire (d'après CARRUETTE et ÉTIENNE, 1999). A : Quend (Froise), d'après 73 nourrissages de jeunes au nid en 1998 ; B : Quend (Froise), d'après quatre régurgitations de jeunes en 1998 ; C : Parc Ornithologique du Marquenterre, d'après 18 pelotes

	A	B	C
Annélides <i>Lumbricidae</i>	+		
Annélides <i>Hirudinea</i>	1	8	
Coque commune			2
Gastéropodes (escargots)	19		
Gastéropodes (limaces)	46		
Crabe vert <i>Carcinus maenas</i>		1	
Crustacés Oniscoïdes		34	
Lépidoptères <i>Noctuidae</i> (chenilles)	+		
Carabe <i>Carabus sp.</i>	+		
Dytique <i>Dytiscus sp.</i>	+		3
Hydrophile <i>Hydrophilus sp.</i>			2
Géotrupe <i>Geotrupes sp.</i>	+		
Autres Coléoptères			6

Triton <i>Triturus sp.</i>	4		
Triton alpestre <i>Triturus alpestris</i>	1	1	
Grenouille <i>Rana sp.</i>	327		
Grenouille verte <i>Pelophylax kl. esculentus</i>		18	
Grenouille <i>Rana temporaria</i>		1	
Poissons indéterminés	2		
Anguille <i>Anguilla anguilla</i>	11		
Tanche <i>Tinca tinca</i>	6		
Epinoche <i>Gasterosteus aculeatus</i>	2		
Taupe <i>Talpa europaea</i>	22		3
Rongeurs	18		
Campagnols indéterminés			+
Campagnol aquatique <i>Arvicola sapidus</i>	3		

Tableau XIX : Utilisation des biotopes par la Cigogne blanche dans le Marquenterre (en fréquence d'oiseaux observés) d'après SUEUR (2000)

	Périodes de la journée	
	Avant 12 h TU n = 113	Après 12 h TU n = 126
Marais	0,9	-
Flaque temporaire	14,1	-
Pré humide	1,8	-
Prairie mésophile	78,8	11,1
Friche	0,9	1,6
Champ de céréales fauché	3,5	86,5
Champ déchaumé	-	0,8

SPATULE D'AFRIQUE *Platalea alba*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Échappée de captivité											
Monotypique											
Statut UICN en France			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			-			NA		

Se reproduit du Sénégal et de l'Éthiopie à l'Afrique du Sud. L'origine naturelle de cette espèce en France est possible mais pas certaine.

Statut local



Un oiseau a été noté du 6 mai au 28 juillet 1990 à Boismont et au Parc Ornithologique du Marquenterre, bien évidemment échappé de captivité.

SPATULE D'EUROPE *Platalea leucorodia*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse, migratrice et hivernante											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Picardie		
NT			Espèce protégée			Annexe I			EN		

La Spatule d'Europe *Platalea leucorodia* est distribuée de l'Europe occidentale et méridionale (Pays-Bas, France et Espagne) à l'Inde et la Chine. 4 à 5 populations/sous-espèces peuvent être distinguées : *Platalea leucorodia leucorodia*, la sous-espèce nominale, est répartie de l'Europe de l'Ouest à l'Europe centrale et du Sud-Est. Elle est souvent séparée en deux populations, atlantique et centrale et sud-est européenne, différant dans leur distribution et leur écologie, en particulier pendant la saison de reproduction. La population qui se reproduit dans l'est de l'Europe et en Asie est considérée comme une sous-espèce séparée *Platalea leucorodia major* sur la base de sa taille plus grande que celle de la sous-espèce nominale (TRIPLET *et al.*, 2008).
La population d'Europe de l'Ouest, dont font partie les oiseaux observés en Picardie, compte 16 800 à 23 900 oiseaux (BIRDLIFE, 2021). Elle est considérée comme en augmentation.

Statut local



Escale privilégiée, indispensable et fréquentée de longue date (MÉNEGAUX, 1912) par les Spatules d'Europe (dites également Spatules blanches) se reproduisant aux Pays-Bas, le littoral de la Somme est devenu également site de reproduction à partir de l'année 2000 quand des premiers couples se sont reproduits dans le Parc Ornithologique du Marquenterre. Une deuxième colonie s'est établie en 2010, après des tentatives dès 1982, à Boismont. En 2017, 2 couples s'installent au sein d'une colonie d'ardéidés à Nampont-Saint-Martin (RIGAUX, 2020). Les observations plus à l'intérieur des terres demeurent rares. La Spatule d'Europe niche au Parc Ornithologique du Marquenterre dans le bois de pins

et dans un bois de feuillus à Boismont. Elle exploite différents types de mares situées à proximité de ses sites de nidification et de ses reposoirs, que ces mares soient saumâtres ou d'eau douce. Son implantation y est naturelle et non le résultat d'oiseaux échappés des volières qui y existaient jusqu'au début des années 2000 (TRIPLET *et al.*, 2006b).

Variations saisonnières

La migration pré-nuptiale démarre début mars et n'est pas caractérisée par un afflux massif d'oiseaux mais plutôt par un passage continu puis par le stationnement des effectifs nicheurs. Un passage régulier est perceptible pendant toutes les décades de mars et d'avril. L'origine de l'augmentation des effectifs en mai est complexe. Depuis plusieurs années, des stationnements d'immatures auxquels se mêlent quelques oiseaux au comportement rappelant celui des reproducteurs (oiseaux souvent âgés de 3 à 4 ans) se produisent. Ce noyau est renforcé par des oiseaux subadultes qui remontent tardivement vers les colonies néerlandaises.

Le début de la migration post-nuptiale peut être daté de la deuxième décade de juin avec l'arrivée d'oiseaux ayant terminé ou échoué leur nidification. Le pic de passage, qui concerne autant des jeunes de l'année que des adultes, se produit en première décade d'août pendant laquelle le maximum de 469 oiseaux a pu être noté en stationnement. Les effectifs diminuent ensuite rapidement et à partir de la deuxième décade d'octobre, il ne reste plus que les oiseaux qui hiverneront sur place (figure 244).

ÉTIENNE (1985a) indique qu'à la remontée pré-nuptiale, les oiseaux adultes sont majoritaires, alors qu'au moment de la migration post-nuptiale les immatures prennent la première place. Les premiers

oiseaux de l'année arrivent entre le 10 et le 15 juillet. Les contrôles de bagues réalisés depuis plusieurs années ont permis de montrer que 73 % des oiseaux observés en période postnuptiale étaient des immatures (ÉTIENNE, 1985a).

Il est remarquable que cette espèce, pourtant si fréquente au nord de l'estuaire de la Somme, ne le soit pas autant au sud. La figure 245 montre en effet qu'en dehors des deux premières décades de septembre (lorsque 4 bandes de 25 oiseaux chacune, observées le même jour, faussent le profil de la figure, COMMECY *et al.*, 1990), les observations ne concernent qu'un nombre limité d'oiseaux.

Elle est également peu abondante sur la RCFS de Grand-Laviers où seule la migration postnuptiale est bien caractérisée. Le pic se situe ici en troisième décade d'août et tous les oiseaux sont

partis après la deuxième décade d'octobre (figure 246).

Peu d'oiseaux sont notés sur la RCFS de Quend-Fort-Mahon mais des individus sont présents pratiquement toutes les décades de l'année hormis en décembre et au cours des deux premières décades de janvier (figure 247). Le pic de migration pré-nuptiale semble se situer en troisième décade de mars tandis que le pic de migration postnuptiale semble plus tardif que sur les autres sites (première décade d'octobre).

Le statut de cette espèce reste encore plein d'inconnues en Basse Vallée de la Somme. Les oiseaux y font leur apparition début mars, avec comme la date la plus précoce le 6 mars en 1980 (COMMECY *et al.*, 1982). Des oiseaux sont ensuite notés jusqu'à la fin du mois de juillet.

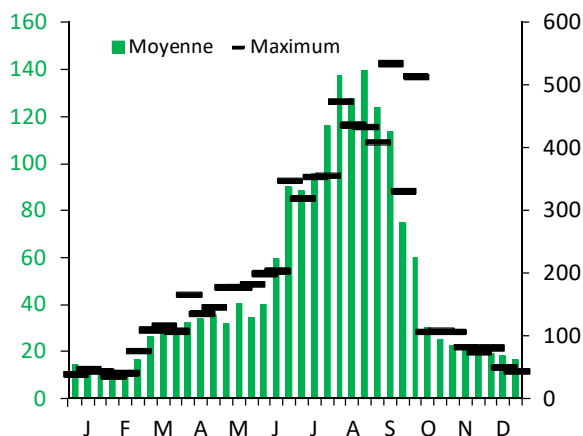


Figure 244 : Spatule d'Europe : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RNN Baie de Somme (1975-2024)

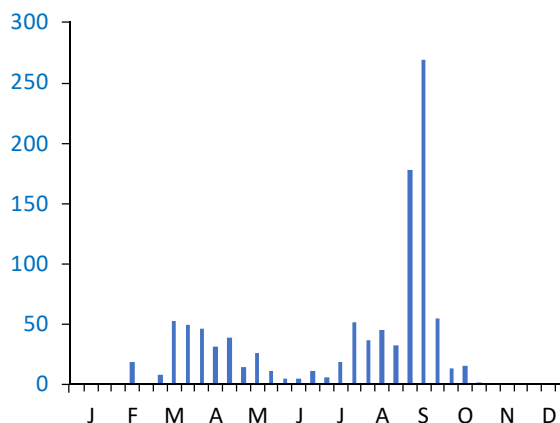


Figure 245 : Spatule d'Europe : Effectif cumulé par décade en RCFS Hâble d'Ault (1974-2024)

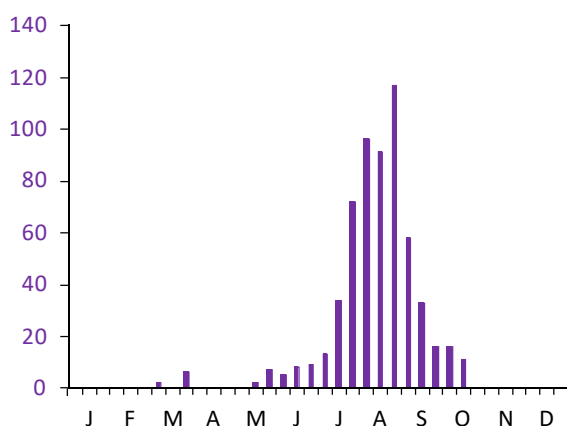


Figure 246 : Spatule d'Europe : Effectif cumulé par décade en RCFS Grand-Laviers (2012-2024)

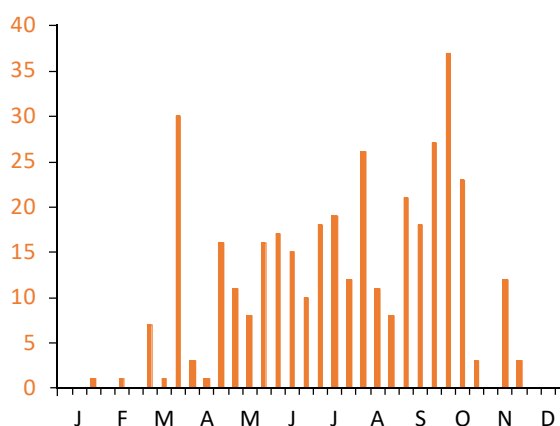


Figure 247 : Spatule d'Europe : Effectif cumulé par décade en RCFS Quend-Fort-Mahon (2000-2024)

Évolution interannuelle des stationnements

Deux périodes peuvent être distinguées, celle de juillet, août et septembre qui concerne le flux de migrateurs et celle de janvier qui caractérise les hivernants. Dans les deux situations, la tendance est très nettement à l'augmentation. Les stationnements estivaux sont favorisés par l'augmentation des effectifs nicheurs aux Pays-Bas mais également par la reproduction locale (figure 248). L'hivernage est en progression. La Spatule d'Europe n'était pas visible pendant la saison froide jusqu'au début des années 1980. Il faut attendre 2000, année de la

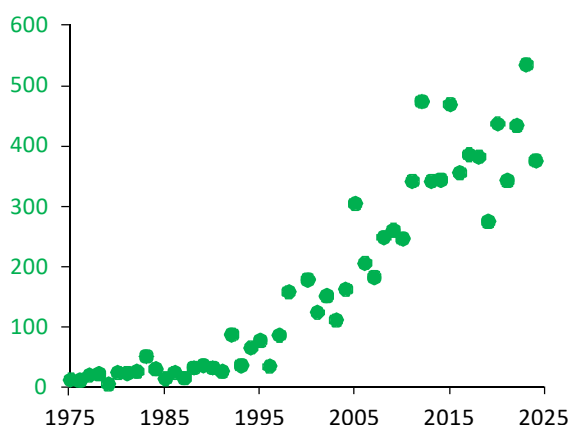


Figure 248 : Spatule d'Europe : Évolution de l'effectif maximum de juillet, août ou septembre dans la RNN Baie de Somme (1975-2024)

première reproduction sur place, pour noter un effectif qui marque une augmentation nette, malgré des fluctuations interannuelles. L'effectif maximum est de 47 oiseaux en janvier 2014 (figure 249). La réduction du nombre de jours de gel, et donc l'adoucissement des températures moyennes, favorisent les stationnements d'oiseaux qui restent ainsi au plus près de leurs sites de nidification plutôt que d'entreprendre un long voyage risqué jusqu'en Afrique.

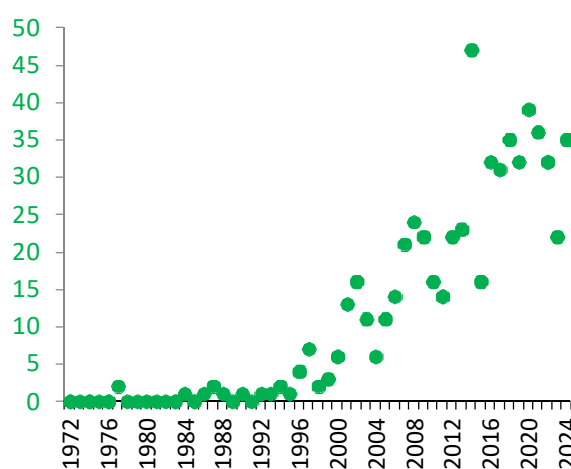


Figure 249 : Spatule d'Europe : Évolution de l'effectif de janvier dans la RNN Baie de Somme (1972-2024)

Reproduction

Évaluation de l'effectif nicheur

La présence de Spatules blanches en période de nidification dans le Parc Ornithologique du Marquenterre est signalée durant l'enquête de l'Atlas des oiseaux nicheurs 1970-1975. À plusieurs reprises, notamment de 1985 à 1988 (CARRUETTE et JANNIN, 1989), des oiseaux ont été notés transportant des matériaux, voire réaménageant un nid non occupé de Héron cendré. En 1988, deux oiseaux se sont même accouplés. Le premier cas de nidification certaine est prouvé fin juin 1994. Cette nidification avait été à l'époque signalée comme probable. Avec l'expérience de l'étude de la reproduction 2000 pendant laquelle de nombreux comportements ont été notés, il s'avère qu'au moins 1 couple a niché en 1994 avec 2 jeunes à l'envol. En 1999, la reproduction a aussi eu lieu avec des cris de jeunes dans la héronnière (ces cris ne furent pas identifiés comme tels par les auteurs à l'époque) et concernait *a priori* 3 couples. En 2000, 6 couples (dont 5 donnèrent des jeunes) furent repérés. Seul un d'eux construisit un véritable nid, les autres aménagèrent

d'anciens nids de Hérons cendrés. Tous les oiseaux nicheurs sont de jeunes adultes de 3 ou 4 ans, hormis un mâle plus âgé. Les derniers jeunes quittent le nid le 25 août. À l'inverse des migrateurs, les couples nicheurs se sont nourris en majeure partie sur le Parc Ornithologique du Marquenterre où ils amènent ensuite les jeunes volants (CARRUETTE et DURAND, 2000). Bien que des Spatules d'Europe aient été gardées en volière pendant des années, la reproduction au Parc Ornithologique du Marquenterre ne repose que sur l'arrivée de couples sauvages et n'est aucunement en lien avec les oiseaux captifs (TRIPLET *et al.*, 2006).

Les effectifs reproducteurs de la RNN Baie de Somme sont suivis annuellement et montrent une augmentation continue, qui devrait cependant rapidement aboutir à un plafond en raison de la disponibilité en arbres adéquats pour recevoir les nids (figure 250).

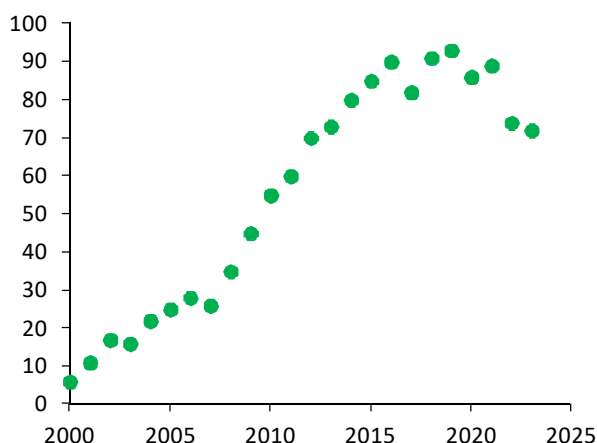


Figure 250 : Spatule d'Europe : Évolution de l'effectif nicheur dans la RNN Baie de Somme de 2000 à 2022

En 1982, un oiseau adulte en plumage nuptial est noté dans la héronnière de Boismont le 25 mars, puis 2 adultes le 10 juillet (COMMECY *et al.*, 1984). Pareille observation est enregistrée en 1987 (COMMECY *et al.*, 1989). La présence de cette espèce à proximité de la héronnière est continue aux printemps 1993 et 1994. Au cours du printemps 1996, un groupe comprenant à son maximum 36 oiseaux stationnait en permanence en Basse Vallée de la Somme et au moins une partie des oiseaux gagnait régulièrement le Parc Ornithologique du Marquenterre. Des observations de nicheurs potentiels sont également obtenues en 1997 et 1998.

Régime alimentaire

Les données sur le régime alimentaire de la Spatule d'Europe dans la région sont plutôt anecdotiques. Toutes ont été obtenues au Parc Ornithologique du Marquenterre : un petit Mulet *Liza sp.* en août 1993 (D. DEQUIEDT), des Invertébrés terrestres en milieu dunaire en décembre 1996 et janvier 1997 lors d'une vague de froid, et enfin, quatre Couteaux américains *Ensis directus*, trois Becs de jars *Mya arenaria* et un Crabe vert *Carcinus*

Exigences écologiques

Le Parc Ornithologique du Marquenterre joue, à l'automne, un rôle de halte migratoire. Pendant la journée, les oiseaux restent au repos, la tête dans les plumes. Le reste du temps est partagé entre le toilettage et de brèves séances de recherche de nourriture dans les canaux, trop profonds ou insuffisamment riches en nourriture. Le soir, les oiseaux vont s'alimenter dans l'estuaire et en Basse



La Spatule d'Europe se reproduit ensuite (3 couples en 2007, F. MÉRANGER et T. RIGAUX). Un maximum de 21 couples est dénombré en 2009 mais seulement 12 en 2017 (RIGAUX, 2018). En 2020, la colonie de Boismont compte 22 couples dans les hêtres et les châtaigniers.

En 2017, 4 couples se reproduisent dans une colonie mixte à Nampont-Saint-Martin qui devient alors la troisième colonie du littoral de la Somme (RIGAUX, 2020). L'effectif passe à 6 couples en 2020 (COMMECY, 2021b) et 11 en 2024 (RIGAUX *in* MOUTON et GUERVILLE, 2026).

maenas en juillet 1998 (F. SUEUR). La Spatule d'Europe s'alimente sur les zones riches en Crevettes blanches de milieux saumâtres *Palaemonetes varians*. Les fortes densités de cette espèce, associées à une biomasse individuelle importante, semblent permettre une acquisition rapide de l'énergie nécessaire quotidiennement, ce qui expliquerait les longues phases de repos observées chez cette espèce.

Vallée de la Somme. Ils partent entre 18 h et 20 h et reviennent le lendemain entre 8 h et 11 h (heures locales). Dans la journée, le temps d'activité se répartit en 64 % de repos, 17 % de toilette, 15 % d'alimentation, et 4 % d'envols liés à des dérangements trouvant leur origine dans le passage de Busards des roseaux et d'avions (CARRUETTE, 1998b).

Origine des oiseaux

En 2018 et 2019, sur les 179 oiseaux contrôlés par la lecture de leurs bagues de couleur, 20 viennent des colonies du nord de l'Allemagne, 6 des colonies danoises, 1 de Belgique ; 1 oiseau avait été bagué adulte en hivernage au Portugal et 1 bagué

poussin en Camargue. Les 150 autres proviennent de 18 colonies des Pays-Bas dont 34 de la colonie de Schiermonnikoog, une d'une autre île de la mer des Wadden (MAO et CARRUETTE, 2021).

IBIS SACRÉ *Threskiornis aethiopicus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Féral											
Monotypique											
Statut UICN en France			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			-			NA		

Se reproduit en Afrique au sud du Sahara et autrefois en Égypte. En France, il se reproduit à Grand-Lieu (Loire-Atlantique) et sur plusieurs sites du littoral morbihannais, après que des oiseaux aient été laissés en liberté au parc de Branféré dans le Morbihan.

Statut local



L'Ibis sacré fait l'objet de quelques observations depuis 1989 :

- 1 adulte est observé le 4 mai 1989 au Hâble d'Ault (J. BELLARD, J. et B. QUEVAL).
- Toutes les autres observations sont obtenues dans la RNN Baie de Somme :
- 1 oiseau du 21 au 27 juillet 1989 (ANONYME, 1990a) ;
 - 1 oiseau du 28 juillet au 6 août et du 2 octobre au 2 novembre 1990 (SUEUR, 1996b) ;
 - 1 oiseau le 24 avril 1996 (SUEUR *et al.*, 1999a) ;
 - 1 du 13 au 17 août 2015 ;
 - 1 adulte les 19 et 21 septembre 2016.

IBIS À TÊTE NOIRE *Theskiornis melanocephalus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Échappé de captivité											
Monotypique											
Statut UICN en France			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			-			NA		

Se reproduit au Pakistan, en Inde, au Sri Lanka, au Népal, dans le sud du Vietnam et à Java. Il hiverne au sud de la Chine, au Myanmar, en Thaïlande, à Sumatra et aux Philippines.

Statut local



Un oiseau échappé de captivité au dortoir avec des ardéidés à Cahon/Saigneville les 13 et 22 janvier 2012 (BAVEREL *et al.*, 2013).

IBIS FALCINELLE *Plegadis falcinellus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Occasionnel											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NT			Espèce protégée			Annexe I			NA		

Se reproduit en Afrique, du sud de l'Europe aux Philippines, en Australie, sur la côte atlantique de l'Amérique du Nord et aux Antilles. En France, nicheur très rare et irrégulier encore récemment, en évolution en Camargue. Est également rare en migration. Sa population européenne, en augmentation, serait composée de 28 300 à 37 700 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). Cette espèce se reproduit en Camargue depuis 1994 (SÉRIOT, 1999).

Statut local



L'espèce était connue de MARCOTTE (1860), comme de passage irrégulier mais c'est surtout à la fin du XIX^e siècle et au XX^e qu'elle se remarque :

- 1 femelle jeune de l'année, le Crotoy, 22 septembre 1881 (MÉNEGAUX, 1912);
- une capture en mai 1905 (SUEUR et COMMECY, 1990a) ;
- une le 30 septembre 1909 à Quend-plage (BOMMIER, 1920) ;
- 1 mâle avait été tué dans les marais entre Ault et Cayeux en septembre 1925 (CHABOT, 1926), puis 3 furent capturés le 3 novembre 1932 à Hautebut (COCU, 1933a) ; deux autres oiseaux sont notés le lendemain et 1 le 24 novembre dans l'estuaire de la Somme ;

- 15 individus en septembre 1936 dans la Somme constituent le maximum observé à ce jour (DUBOIS et YESOU, 1992). Pour ce mois de septembre 1936, la présence et le prélèvement de

2 puis d'1 oiseau les 11 et 13 septembre en Baie de Somme (localisation imprécise) sont relatés dans la presse cynégétique (ANONYME, 1936).

Un oiseau au Hâble d'Ault le 24 mai 1986 (B. AVERIS, D. J. BURGES et J.-P. MARTIN) constitue la première donnée contemporaine.

Les deux premières mentions du XXI^e siècle, concernent 1 adulte les 21 et 24 août 2006 au Parc Ornithologique du Marquenterre et 1 adulte du 4 au 7

juillet 2007 au Crotoy. Les observations se multiplient ensuite (figure 251) et un pic se dessine en deuxième décade de mai et en deuxième décade d'août, montrant que l'espèce est migratrice et que des oiseaux présents ici ne restent pas mais se dispersent probablement soit sur des zones non dénombrées soit ailleurs dans la région.

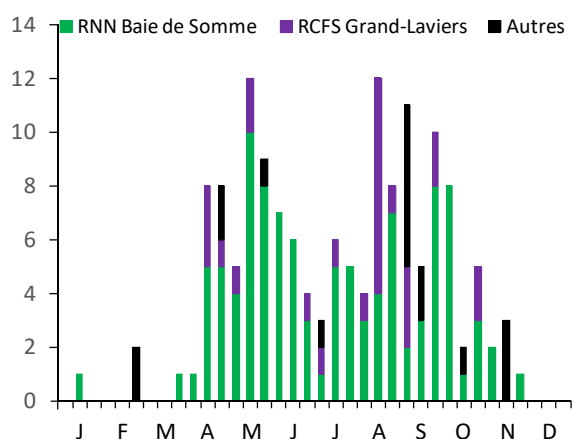


Figure 251 : Ibis falcinelle : Effectifs cumulés par décade dans la RNN Baie de Somme, la RCFS Grand-Laviers et différentes autres localités (1986-2024)

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			Annexe I			CR		

Se reproduit de la Suède au nord de l'Afrique, du nord de la Zambie au nord-est de l'Afrique du Sud et du Moyen-Orient au nord-est de la Chine et au Japon. Il hiverne du sud de l'Europe au sud-est de l'Asie et en Afrique. Sa population européenne compterait 37 600 à 66 400 mâles chanteurs (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Nicheuse rare en France, cette espèce subit un déclin depuis quelques décennies. Environ 500 mâles chanteurs étaient recensés en France dans les années 1970. Les principaux noyaux étaient alors concentrés dans la moitié septentrionale du pays (particulièrement dans le Nord-Est) et sur le pourtour méditerranéen. En 2006, 300 à 350 mâles chanteurs étaient recensés. Lors du recensement de 2012, environ 220 à 240 étaient comptabilisés, essentiellement dans les Bouches-du-Rhône (98) et le Gard (55 à 58), ce qui traduit une redistribution assez importante des effectifs durant cette période. En hivernage et en période migration, l'espèce reste rare.

Statut local



En période de nidification, le Butor étoilé est inféodé aux grandes roselières inondables, principalement à *Phragmites australis*. Le taux de

Migration et hivernage

En dehors de la période de reproduction, les données disponibles sont assez limitées. Cependant, lors des vagues de grand froid, l'espèce est plus facilement observable. Mais cette situation reste bien loin de cette description (probablement exagérée en considérant la biologie de cet oiseau) du milieu du XIX^e siècle sur le littoral : « le Grand Butor est abondant en hiver sur les côtes, une seule pièce de roseaux en cache des douzaines ». Au Parc Ornithologique du Marquenterre, où il ne niche pas, il est essentiellement noté entre août et avril, avec un nombre cumulé de données le plus important en janvier et février (figure 252).

boisement y est généralement très faible voire nul. Cependant, l'espèce peut se contenter de roselières de plus petites superficies, avec notamment des individus cantonnés sur des surfaces de quelques centaines de m² (cas dans les Bas-Champs de Cayeux-sur-Mer), tant qu'elles offrent des ressources alimentaires en quantité suffisante au sein des roselières : mares, fossés, canaux riches en poissons ou à proximité.

En période migratoire et en hiver, l'espèce reste essentiellement liée à ces mêmes milieux, même si elle peut en sortir pour s'alimenter dans des prairies humides ou d'autres milieux aquatiques (cariçaies, carrières...), notamment lors des vagues de froid.

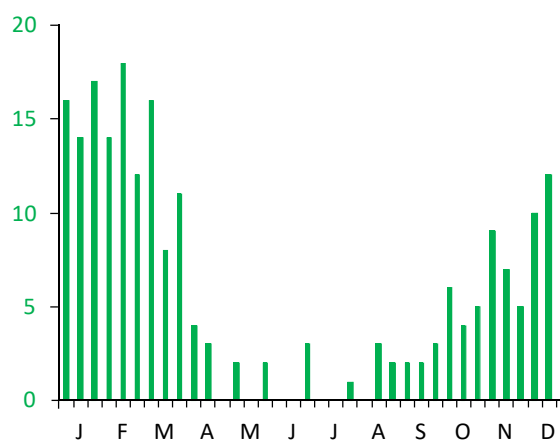


Figure 252 : Butor étoilé : Effectif cumulé par décade dans RNN Baie de Somme (1975-2024)

Reproduction

Évaluation de l'effectif nicheur

8 à 11 couples nichaient lors des années 1980 dans les grandes phragmitaies du Marquenterre (SUEUR et COMMECY, 1990a) avec la répartition suivante : 2 couples à Nampont-Saint-Martin, 1 couple à Villers-sur-Authie, 1 couple à Arry, 3 couples à Rue et Favières (effectif noté régulièrement de 1974 à 1986), enfin 4 couples à Noyelles-sur-Mer (dont 2 dans le marais de Sailly-Bray). Un chanteur est noté dans le marais du Pendé à Villers-sur-Authie en 1999 et un autre à Port-le-Grand, sur un site apparemment non exploité jusqu'à ce jour. L'effectif n'est plus désormais que de 4 à 6 couples : 1 à Villers-sur-Authie, 1 à Favières et 2 à Noyelles-sur-Mer avec certaines années 2 autres dans ces localités ou sur les anciennes apparemment non régulières actuellement (un chanteur en 2024 à Nampont-Saint-Martin, MOUTON et GUERVILLE, 2026).

La Basse Vallée de la Somme n'abrite qu'un couple à Boismont tandis que l'unique couple du Hâble d'Ault semble avoir disparu vers le milieu des années 1970.

Cette population semble hiverner sur place. S'y ajoutent d'autres oiseaux notés dans nombre de

localités : Saint-Quentin-en-Tourmont (dont Parc Ornithologique du Marquenterre), Anse Bidard (en RNN Baie de Somme), Port-le-Grand, Hâble d'Ault, Cayeux-sur-Mer, Woignarue...

Depuis 2008, des recensements concertés ont permis de dénombrer la population de mâles chanteurs (tableau XX).

Les chanteurs y sont essentiellement entendus entre début avril (parfois fin mars) et fin mai, avec un pic entre la deuxième décennie d'avril et la première décennie de mai. Cependant, ces données sont à prendre avec précaution. Malgré l'application d'un protocole de recensement concerté, il est avéré que l'espèce peut parcourir des distances de plusieurs kilomètres sur une même soirée, passant ainsi d'une place de chant à une autre. Ces phénomènes importants (par la distance) semblent cependant exceptionnels. Les nouvelles méthodes de bioacoustique devraient permettre peu à peu de mieux comprendre ces phénomènes grâce à l'individualisation des chanteurs.

Exigences écologiques

Lors de la période de reproduction, le Grand Butor s'installe dans les grandes phragmitaies dont le taux de boisement est faible. Lors des migrations et en hivernage, ses exigences sont moindres puisqu'il peut fréquenter des roselières de dimensions fort modestes (quelques dizaines de m²). Lors des vagues de froid, il peut utiliser des biotopes inhabituels. Ainsi, un oiseau est noté dans une aulnaie-saulaie le 16 janvier 1985 au Parc Ornithologique du

Marquenterre (BACROT et SUEUR, 1985). Le 16 février 1986, un oiseau se tient en bordure d'une haie séparant un champ d'une route au sein du village de Saint-Quentin-en-Tourmont. En fin d'après-midi, il s'envole vers une pinède à *Pinus nigra laricio*. Le 1^{er} mars, probablement le même oiseau, provenant de ce même champ, se perche dans un Pin laricio de ce même boisement à environ 15 m d'une habitation (SUEUR, 1986b).

Tableau XX : Butor étoilé : Répartition spatiale et temporelle des mâles chanteurs de 2008 à 2025

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2021	2022	2024	2025
Nb total de mâles chanteurs	4	5	6	min. 6	8 à 12	min. 5	9 à 11	min. 6	min. 8	min. 5	6 à 8	min. 3	min. 1	4 à 6	6 à 9	3 à 8
Marais arrière-littoraux Nord (de Rue)	1	1	1	1	-	1	-	-	1		0-1				3	
Marais arrière-littoraux sud (de Rue)	1	1	1	3	1 à 2	-	1	1	--					1		
Basse Vallée de la Somme nord (du canal)	1	2	3	2	4 à 6	3	4 à 6	3	4	4	5	3	1	4	2 à 4	2 à 6
Basse Vallée de la Somme Sud (du cansl)	-	-	-	-	1	-	-	-	-							
Massif dunaire du Marquenterre	-	-	-	-	-	-	1	-	-		0-1					
Hâble d'Ault et Bas-Champs de Cayeux	1	1	1	-	2 à 3	1	3	2	3	1	1			1	1 à 2	1 à 2
Comptage concerté	X	X	X		X		X		X	-	X	X		X	X	-
Détails des sites en 2008	Ouest de la Basse Vallée de la Somme (Boismont), nord du Hâble d'Ault, Villers-sur-Authie (marais communal), secteur du Marais de Rue/du Domaine															
Détails des sites en 2009	Ouest de la Basse Vallée de la Somme, Secteur de la Renclôture Elluin, nord du Hâble d'Ault, secteur de Villers-sur-Authie, secteur du Marais de Rue/du Domaine															
Détails des sites en 2010	Hâble d'Ault (nord RCFS), Basse Vallée de la Somme (3 : 6° renclôture, Beauvisage et Estacade), Marais de Sailly-Bray, Villers-sur-Authie															
Détails des sites en 2011	Basse Vallée de la Somme (2 : 6° renclôture, Ouest de Beauvisage), Marais de Sailly-Bray, Marais de Rue, Marais du Domaine, Marais de Quend (Paradis/Catilleries)															
Détails des sites en 2012	Hâble d'Ault (2 à 3 : Woignarue, RCFS, Lanchères), Basse Vallée de la Somme (5° renc. (2), 6° renc., Ouest de Beauvisage, sect. Elluin, RCFS Grand-Laviers, Marais de Cambron), Marais du Domaine, Marais de Bernay															
Détails des sites en 2013	Hâble d'Ault (nord gravières de Woignarue), Basse Vallée de la Somme (3 : ouest de Beauvisage, 6° renclôture, 5° renclôture), Marais de Fresne															
Détails des sites en 2014	Hâble d'Ault (2 : nord gravières de Woignarue, Brutelles-la Catouillette), Lanchères, Marais de Rue, Saint-Quentin-en-T. (la Dunette), Basse Vallée de la Somme (Beauvisage et Ouest-Beauvisage (1-2), 6° renclôture, 5° renclôture (1-2), Petit-Port)															
Détails des sites en 2015	Hâble d'Ault (2 : Woignarue, Lanchères), Marais d'Arry, Basse Vallée de la Somme (2 : 6° renclôture, Ouest de Beauvisage, RCFS Grand-Laviers)															
Détails des sites en 2016	Hâble d'Ault (2 : Cayeux, Woignarue), Marais de Cayeux, Basse Vallée de la Somme (4 : Estacade, 5° renclôture, 6° et 3° renclôtures et Ouest-Beauvisage), Marais de Fresne															
Détails des sites en 2017	Hâble d'Ault (1 : Woignarue), Basse Vallée de la Somme (2 : 5° renclôture, 6° renclôture, hutte Blanquetaque, ancienne propriété Fuentes)															
Détails des sites en 2018	Hâble d'Ault (1 : Woignarue), Basse Vallée de la Somme (4 : 5° renclôture, 6/3° renclôture, 2 : Elluin, 1 : RCFS de Grand-Laviers) et deux suspensions de chants (marais du Pendé, Villers-sur-Authie) et Dunes de l'Authie, Fort-Mahon-Plage)															
Détails des sites en 2019	Basse Vallée de la Somme (3)															
Détails des sites en 2021	Basse Vallée de la Somme (5° renclôture, 1)															
Détails des sites en 2022	Basse Vallée de la Somme (1 : Hutte de Blanquetaque, 2 : 5° renclôture, 1 : 3° renclôture), Gravières de Woignarue, Marais de Bernay															
Détails des sites en 2024	Marais de Fresne, Marais du Pendé, Marais de Rue, Carrières de Rue, Basse Vallée de la Somme (1 : Hutte Blanquetaque, 1 : 3° renclôture, 2 : 5° renclôture), RCFS du Hâble d'Ault (1), Gravières de Woignarue (1)															
Détails des sites en 2025	Basse Vallée de la Somme (1 : Hutte Blanquetaque, 1 : 3° renclôture, 1 : 5° renclôture, 1 : Fuentes, 2 : Elluin), RCFS du Hâble d'Ault (1), Gravières de Woignarue (1)															

BLONGIOS NAIN *Ixobrychus minutus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur et migrateur											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
EN			Espèce protégée			Annexe I			CR		

Se reproduit de l'Afrique du Nord et de l'Europe occidentale à l'ouest de la Sibérie, en Iran, dans le nord-est de l'Inde, en Afrique subsaharienne, en Nouvelle-Guinée et en Australie. Les individus européens migrent en Afrique tropicale, pour un effectif nicheur en Europe de l'ordre de 63 100 à 111 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



SUEUR et COMMECY (1990a) pouvaient encore écrire que cette espèce, dénommée également Butor blongios, arrive dans le courant du mois d'avril, tout en considérant que la population locale

était presque au bord de la disparition depuis 1980. Pendant la décennie 1980, une seule observation en période de nidification a été obtenue, celle d'un chanteur le 18 mai 1986 à Rue (SUEUR et COMMECY, 1990a). Comme la décennie 1980, la décennie 1990 n'a pas fourni d'observations importantes. Le seul site ayant permis l'obtention de données est le Hâble d'Ault. En 1995, 1 couple et 4 jeunes à l'envol sont notés le 3 août dans une phragmitaie au sud de la réserve (TRIPLET *et al.*, 1996g). En 1996, un mâle est observé les 13 juin et 9 juillet. Un couple y niche à nouveau en 1998.

Sur la RNN Baie de Somme, suivie plus intensément et depuis plus longtemps que les autres sites, 21 données ont été obtenues entre 1984 et 2024 et 19 d'entre elles se situent au cours de la période postnuptiale (figure 253).

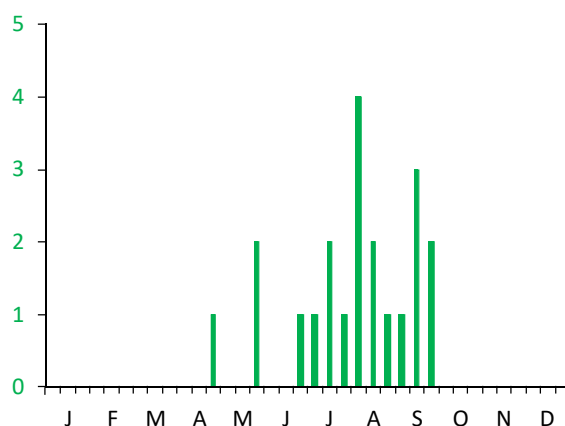


Figure 253 : Blongios nain : Effectif cumulé par décade en RNN Baie de Somme (1984-2024)

BIHOREAU GRIS *Nycticorax nycticorax*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NT			Espèce protégée			Annexe I			CR		

Se reproduit de l'Europe occidentale au Japon et aux Philippines, dans une grande partie de l'Afrique et du sud du Canada au nord de l'Argentine et du Chili. En hiver, la plupart des individus abandonnent les régions les plus nordiques de cette aire de répartition. Sa population européenne, en diminution, compterait entre 60 000 et 86 100 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



Le Bihoreau gris reste surtout présent aux passages de printemps et d'automne. Des oiseaux peuvent être observés très tardivement, jusqu'aux

premiers jours de novembre. L'hivernage est régulier en RNN Baie de Somme depuis 1994 aussi bien pour des juvéniles seuls que pour des adultes (figure 254). 2 juvéniles hivernent en 2001, 3 adultes 2 juvéniles en 2004 et 2005, 4 en 2006 et 2007, 19 le 22 décembre 2008. Mais la vague de froid de janvier 2009 va décimer cette population : 18 le 2 janvier, 14 le 10 (3 trouvés morts au dortoir) puis seulement 10 le 14 février. En 2010 et 2011, seuls 2 adultes hivernent et en 2012 seuls sont présents 1 adulte et 1 juvénile. Cet hivernage est favorisé et renforcé par la présence d'oiseaux en volière jusqu'à la fin des années 1990, dont certains individus se sont probablement échappés.

Trois observations seulement sont connues au Hâble d'Ault : 1 individu le 22 mai 1976 (HOVETTE, 1978), 1 oiseau trouvé mort le 17 juillet 1982 (J.-C. ROBERT) et 2 individus de première année le 8 août 1998 (F. VIOLET).

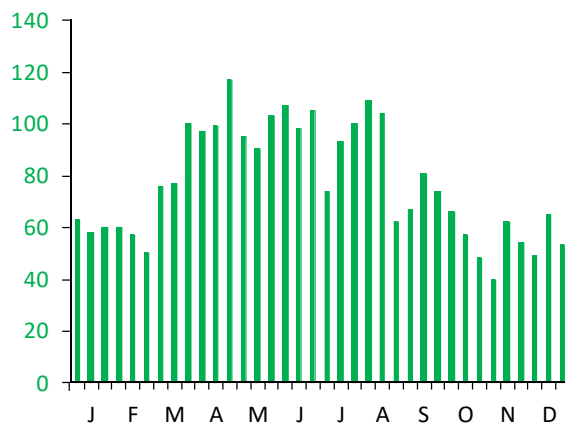


Figure 254 : Bihoreau gris : Effectif cumulé par décade en RNN Baie de Somme (1975-2024)

Reproduction

Dans la Somme, le premier cas de reproduction a été prouvé en 1988 près de Péronne (COMMECY, 1989). Chaque année depuis 1975, des adultes, le plus souvent isolés, fréquentent le Parc Ornithologique du Marquenterre en période de nidification. La première reproduction est prouvée par l'observation d'un jeune peu volant le 9 juin 1993 à Noyelles-sur-Mer (TRIPLET, 1993b) année pendant laquelle elle est également suspectée en RNN Baie de

Somme en raison de la présence d'un juvénile présent jusqu'au 15 octobre (P. CARRUETTE). Cette nidification est suivie en 1995 par la première reproduction au sein de la RNN Baie de Somme (SUEUR *et al.*, 1998) où l'espèce se reproduit toujours au début des années 2000 (2 à 5 couples), avec un maximum de 8 couples en 2008. 2 à 3 couples nichent ensuite chaque année.

CRABIER CHEVELU *Ardeola ralloides*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur exceptionnel et accidentel											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			Annexe I			NA		

Statut mondial
Se reproduit en Afrique subsaharienne, de l'Afrique du Nord et du sud-ouest de l'Europe à la mer d'Aral et au sud-est de l'Iran. Hiverné au sud du Sahara. En France, cet oiseau nicheur (presque exclusivement au sud de la Loire) est un migrateur rare. Hiverné occasionnellement. Sa population européenne compte 15 000 à 25 900 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



Signalé par BAILLON (1833) avec un oiseau tué dans le Marais Saint-Gilles le 10 mai 1817 puis par MARCOTTE (1860) qui précise : « on l'a tué dans nos marais, en avril et en novembre », il fait l'objet d'une première donnée, au XX^e siècle : 1 adulte en plumage nuptial tué dans la décennie 1960 dans les prés salés du Nord de l'estuaire de la Somme (F. MONTEL, inédit). Le spécimen, naturalisé, figure dans une collection privée à Abbeville.

Une série d'observations suit :

- 1 oiseau est noté le 12 juin 1975 au Hâble d'Ault (HOVETTE, 1978).
- 1 adulte en plumage nuptial est observé le 25 mai 2001 en RNN Baie de Somme (CARRUETTE et GAUTER, 2007).
- Du 11 au 13 juillet 2002, 1 oiseau en plumage nuptial a séjourné dans le marais du Crotoy. Ce séjour est probablement à mettre en relation avec la mention de 2 adultes en plumage nuptial le 8 juin 2002 au Hâble d'Ault.
- 1 oiseau est noté le 17 avril 2011 au marais de Rue.
- 1 adulte est observé du 3 au 22 juillet 2014 toujours à Rue.
- 1 oiseau est vu au Parc Ornithologique du Marquenterre le 16 juillet 2007.
- 1 oiseau a été noté le 15 août 2023 sur la RCFS de Grand-Laviers.

HÉRON GARDE-BŒUFS *Bubulcus ibis*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			VU		

Se reproduit dans une grande partie de l'Afrique, du sud-ouest de l'Europe au Moyen-Orient et du Canada au nord du Chili et au nord-est de l'Argentine. Nicheur (essentiellement au sud d'une ligne joignant la Loire-Atlantique à l'Alsace), migrateur et hivernant peu commun, pouvant cependant être commun localement. Il compte une population, en diminution, de 76 100 à 92 300 couples en Europe (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



En 1992, le Héron garde-bœuf a présenté une vague de colonisation sans précédent amenant des oiseaux à se reproduire jusque dans le Parc Ornithologique du Marquenterre : 10 couples en Dombes, 9 en Brenne, 2 à 3 en Charente-Maritime et 2 à 3 dans la Marne (MARION *et al.*, 1993). La première mention locale de Héron garde-bœufs est celle d'un immature le 24 juin 1980 entre Noyelles-

sur-Mer et Saint-Valery-sur-Somme. Depuis le premier cas de nidification en 1992 dans le Parc Ornithologique du Marquenterre et parallèlement à la croissance des effectifs nicheurs, les maxima mensuels tendent à augmenter. Les toutes premières années de présence, peu d'oiseaux séjournaient en hiver. En 1992, des individus étaient notés dans une ferme, à proximité de bovins. Ils retournaient le soir venu vers leur dortoir au Parc Ornithologique du Marquenterre (ÉTIENNE et TRIPLET, 1992e).

Bien que nicheur dans la RNN Baie de Somme, ce n'est pas ici que l'effectif est le plus élevé au cours de la période diurne, les oiseaux se dispersant sur l'ensemble du nord du littoral de la Somme pour rechercher leur alimentation. L'effectif cumulé montre ainsi des fluctuations importantes avec une diminution de la valeur de la troisième décade de janvier à la troisième décade de février, une augmentation ensuite qui laisse penser à la présence des oiseaux dans la héronnière, puis à une forte augmentation en août qui atteint son maximum en deuxième décade de septembre avant de se réduire, ce qui peut correspondre à une nouvelle dispersion (figure 255).

La dispersion des oiseaux s'est poursuivie au fil des années et de premières observations ont été obtenues au Hâble d'Ault, où l'espèce reste cependant peu fréquente, ainsi que sur la RCFS de Grand-Laviers, où la présence de l'espèce est essentiellement notée en été et en automne avec un pic d'abondance cumulée en première décade de septembre (figure 256).

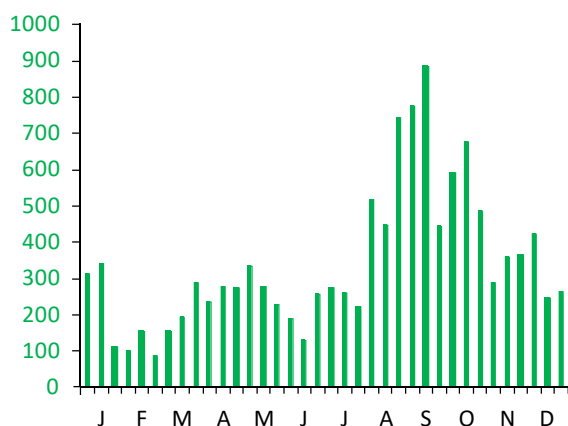


Figure 255 : Héron garde-bœufs : Effectif cumulé par décennie dans la RNN Baie de Somme (1975-2024)

Les observations sur les sites régulièrement suivis ne rendent cependant pas compte de l'abondance actuelle de l'espèce. Ainsi, en 2016, l'effectif total du littoral s'élevait à 326 oiseaux en septembre (dont 195 à Cahon) et à 364 en octobre, dont 174 à Cahon (RIGAUX, 2021). Les tableaux XXI et XXII, repris de RIGAUX (2021) montrent l'importance de la Plaine Maritime Picarde pour l'espèce qui peut y séjourner

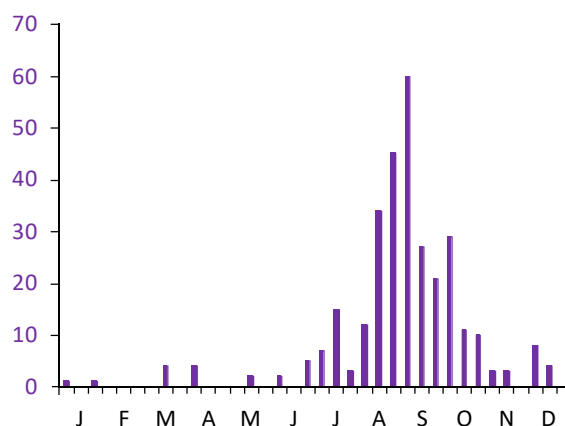


Figure 256 : Héron garde-bœufs : Effectif cumulé par décennie en RCFS Grand-Laviers (2012-2024)

désormais l'hiver, en raison de l'adoucissement des températures. Des mouvements entre les différentes localités ne peuvent pas être exclus lorsque les dénombrements ne sont pas réalisés de manière simultanée. L'effectif cumulé serait de l'ordre de 500 selon les estimations de RIGAUX (2021) en janvier 2022, ce qui fait du Héron garde-bœufs l'Ardéidé le plus abondant en période hivernale.

Tableau XXI : Héron garde-bœufs : Taille des effectifs des dortoirs sur différents sites de la Plaine Maritime Picarde en automne 2020 (d'après RIGAUX, 2021)

Localité	Date	Effectif	Auteurs des dénombrements
Nampont	23/10	303	T. RIGAUX
Parc Ornithologique du Marquenterre	3/11	7	P. CARRUETTE
Noyelles-sur-Mer	24/10	34	F. MÉRANGER, R. BEN MOUHOU, T. RIGAUX
Cahon	25/10	95	T. RIGAUX
Brutelles	26/10	250	T. RIGAUX

Tableau XXII : Héron garde-bœufs : Taille des effectifs des dortoirs sur différents sites de la Plaine Maritime Picarde à la mi-janvier 2022 (d'après RIGAUX, 2021)

Localité	Effectif	Auteurs des dénombrements
Nampont	38	T. RIGAUX
Vercourt	46	B. BLONDEL, T. RIGAUX
Arry	4	A. HILEY
Parc Ornithologique du Marquenterre	14	P. CARRUETTE
Marais communal Le Crotoy	45	O. HERNANDEZ, P. THIÉRY
Noyelles-sur-Mer	85	T. RIGAUX
Cahon	109	T. RIGAUX
Brutelles	168	A. REBOUL

Selon RIGAUX (2024a), l'effectif de janvier 2022 aurait toutefois dépassé les 900 individus, loin devant l'Aigrette garzette (plus de 500 individus) et la grande Aigrette (une centaine d'individus). Les

estimations fournies par RIGAUX (2024b, tableau XXIII) montrent l'abondance de l'espèce au cours des mois de l'automne 2022 au printemps 2023.

Tableau XXIII : Évolution des effectifs cumulés sur l'ensemble des dortoirs suivis de Picardie maritime de trois espèces d'Ardéidés (Héron garde-bœufs, Aigrette garzette et Grande Aigrette) entre septembre 2022 et avril 2023 (d'après RIGAUX, 2024b)

Effectifs cumulés sur les différents dortoirs	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril
Héron garde-bœufs	962	955	935	442	222	254	244	338
Aigrette garzette	604	646	415	226	236	222	282	128
Grande Aigrette	46	57	105	97	152	118	120	103

Reproduction

Évaluation de l'effectif nicheur

L'implantation de cet oiseau au Parc Ornithologique du Marquenterre concrétise son extension vers le nord : 1 couple de 1992 à 1994 (SUEUR, 1993c et 1995 ; CARRUETTE et VANDOORSSSELAERE, 1993), probablement 1 couple également de 1995 à 1997, puis 3 ou 4 couples en 1998 et 4 à 6 en 1999. L'effectif nicheur a présenté

une relative stabilité à 5 couples en moyenne, hormis en 2007. Depuis 2015, il tend nettement à l'augmentation, probablement en raison de la disponibilité en emplacements de nids, par suite de la diminution de l'effectif nicheur de Hérons cendrés (figure 257).

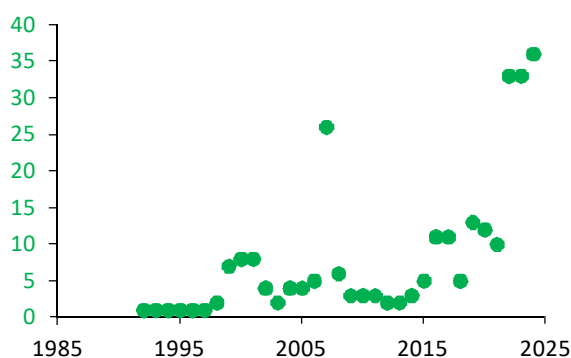


Figure 257 : Héron garde-bœufs : Évolution de l'effectif nicheur au Parc Ornithologique du Marquenterre (1992-2024)

En 1998, 1 couple, peut-être 2, se reproduit également à Boismont dans une colonie mixte de Hérons cendrés (dont la nidification en ce lieu est connue depuis le siècle précédent) et d'Aigrettes garzettes. Une nouvelle colonie s'implante à Nampont-Saint-Martin en 2016 avec 10 à 15 couples.

En 2020, selon COMMECY (2021b), la population nicheuse, hors Parc Ornithologique du



Marquenterre, comprendrait 4 nids à Boismont, 10 à 20 nids à Nampont et 32 à 47 nids à Noyelles-sur-Mer. Cet auteur indique que les fourchettes d'effectifs tiennent au risque de confusion possible avec des nids d'Aigrettes garzettes étant donné la hauteur de vol du drone utilisé. La colonie de Nampont compte environ 100 nids en 2024 (RIGAUX in MOUTON et GUERVILLE, 2026).

Chronologie de la reproduction

Les premières constructions de nids sont notées le 19 avril (SUEUR *et al.*, 1999a), des œufs sont notés du 8 mai (CARRUETTE et VANDOORSSSELAERE, 1993) au 25 août et des pulli du 22 mai (SUEUR *et al.*, 1999c) au 30 septembre.

Succès de la reproduction

Lors de la phase de colonisation entre 1992 et 1994, le nombre de jeunes à l'envol était en

L'envol des premières couvées se déroule entre les 2 et 30 juillet, celui des secondes entre les 12 septembre et 1^{er} octobre (CARRUETTE et VANDOORSSSELAERE, 1993 ; SUEUR, 1993b).

moyenne de 4 pour les premières couvées (respectivement 6, 3 et 3 pour les trois années) et de

plus de 1,6 pour les secondes couvées (respectivement 3, 1 et 1). Ce succès semble avoir été

très faible les trois années suivantes (0 à 1 jeune à l'envol pour toute la période de reproduction).

Régime alimentaire

Le régime alimentaire comprend des invertébrés aquatiques (dont des Sangsues, des Insectes et leurs larves, des Gastéropodes comme des Planorbes), des insectes et autres invertébrés terrestres tels des Orthoptères comme des Sauterelles vertes *Tettigonia viridissima* et des Criquets, ou des Odonates comme des *Æshnes* bleues *Aeshna*

cyanea, des Sympétrums rouge sang *Sympetrum sanguineum* et à côté strié *S. striolatum*, des Grenouilles vertes *Pelophylax kl. esculentus* et rousses *R. temporaria*, des Lombrics, (tableau XXIV ; CARRUETTE et VANDOORSSELAERE, 1993 ; ÉTIENNE et TRIPLET, 1992e ; SUEUR, 1994a).

Tableau XXIV : Héron garde-bœufs : Régime alimentaire au Crottoy et à Saint-Quentin-en-Tourmont (d'après SUEUR, 1994a complété)

	Avril	Mai	Juillet	Août-Septembre
N	108	119	127	34
Invertébrés aquatiques	38,0	42,9	68,5	
Sangsues	13,9		1,6	
Invertébrés terrestres	1,8		17,3	
Insectes terrestres		3,4	5,5	79,4
Insectes aquatiques			0,8	
Larves d'insectes (surtout Odonates)	30,6			
Orthoptères		26,0		20,6
Gastéropodes aquatiques	1,8			
<i>Planorbis</i> sp.	0,9		0,8	
<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	13,0	27,7	5,5	

Exigences écologiques

Au Parc Ornithologique du Marquenterre comme à Boismont, les nids sont installés dans de grands arbres, respectivement des Pins laricios et des feuillus.

À l'inverse de l'Aigrette garzette, le Héron garde-bœufs n'a jamais été signalé s'alimentant en milieu estuarien. Dans la région, il exploite préférentiellement les prairies mésophiles et hygrophiles mais également certains marais, le plus souvent en présence de bétail, bovins ou chevaux. Le Hâble d'Ault semble peu convenir à ses exigences

alimentaires puisqu'il y demeure exceptionnel avec cependant la mention de 6 oiseaux le 22 avril 1995 (BARDET *et al.*, 1997). Il n'a pas encore été noté dans les champs ou sur les décharges comme c'est le cas dans d'autres régions.

Au Parc Ornithologique du Marquenterre, les Hérons garde-bœufs ont été notés se nourrissant d'une grande diversité de proies : des tout petits invertébrés (sauterelles, libellules, papillons...) au campagnol indéterminé en passant par la Grenouille rousse ou le Crapaud commun.

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			LC		

Se reproduit dans une grande partie de l'Afrique et de l'Eurasie à l'exception des régions désertiques et des plus nordiques. Les individus les plus septentrionaux sont migrateurs. En France, nicheur assez commun, migrateur et hivernant commun. L'effectif européen de 223 000 à 391 000 couples est considéré comme en diminution (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



Il n'est pas simple de définir la phénologie et les effectifs de cette espèce sur le site de la RNN Baie de Somme qui a longtemps accueilli la principale colonie de reproduction. En effet, les dénombrements s'effectuent généralement sur le polder tandis qu'il est malaisé de dénombrer les oiseaux présents sur les nids dans la pinède. La figure 258 montre une faible présence de juillet à janvier. L'arrivée des adultes reproducteurs, très précocement, sur la colonie conduit à une forte augmentation de l'effectif moyen à partir de la première décennie de février. Le pic apparent se situe

en première décennie d'avril mais il est encadré de valeurs inférieures, proches les unes des autres entre la troisième décennie de février et la première décennie de juin.

Sur la RCFS du Hâble d'Ault, des oiseaux peuvent être notés chaque décennie de l'année et une légère augmentation des données se produit en mars, puis des fluctuations et un pic d'effectif cumulé en première décennie d'octobre sont observés (figure 259).

Sur la RCFS de Grand-Laviers, l'effectif cumulé montre une valeur croissante de janvier à août, avec un pic en deuxième décennie de ce mois mais explicable par la présence de 53 oiseaux en 2023, puis diminue jusqu'à la fin de l'année (figure 260).

Sur la RCFS de Quend-Fort-Mahon, l'effectif cumulé est en moyenne plus élevé au cours du deuxième semestre de l'année qu'au cours du premier, indiquant une plus importante utilisation du site en migration postnuptiale et au début de la période hivernale (figure 261).

Le Héron cendré est observé de temps à autre en RCFS Authie-Somme entre juin et octobre lors de la dispersion estivale et de la migration postnuptiale avec un maximum de 56 individus en septembre.

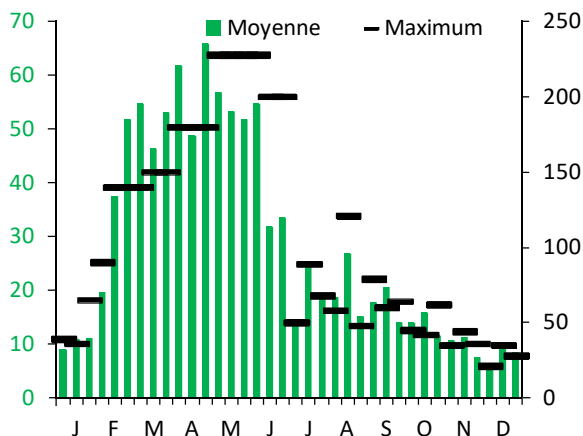


Figure 258 : Héron cendré : Effectifs moyens et maximaux par décennie dans la RNN Baie de Somme (1975-2024)

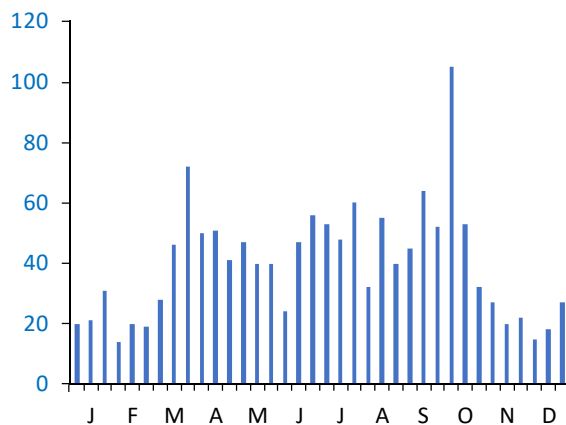


Figure 259 : Héron cendré : Effectif cumulé par décennie en RCFS Hâble d'Ault (1974-2024)

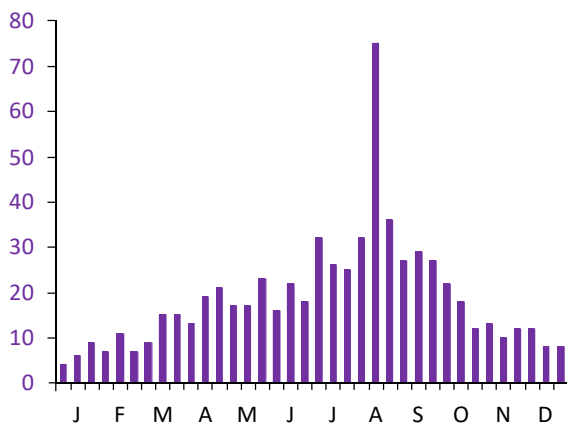


Figure 260 : Héron cendré : Effectif cumulé par décennie en RCFS Grand-Laviers (2012- 2024)

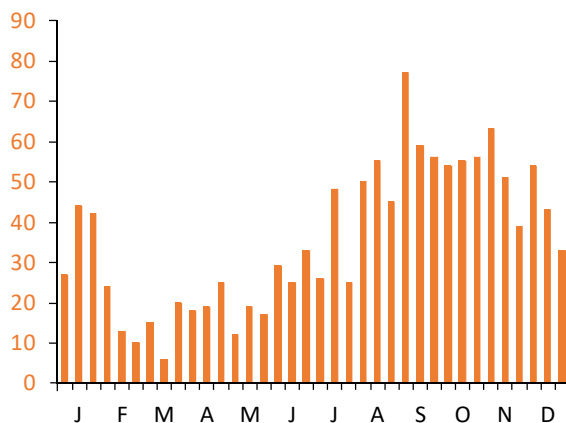


Figure 261 : Héron cendré : Effectif cumulé par décennie en RCFS Quend-Fort-Mahon (2000-2024)

Reproduction

Évaluation de l'effectif nicheur

La nidification du Héron cendré est connue localement depuis le XIX^e siècle, apparemment déjà sur le site de Boismont, seule commune abritant la reproduction de cette espèce jusqu'en 1979 (SUEUR, 1979a). Une période de fluctuations importantes à un niveau relativement modeste de 1968 à 1980 est due en grande partie à l'existence d'une deuxième colonie sur la commune de Boismont, demeurée inconnue des ornithologues et donc non recensée (figure 262). Ensuite, la population s'accroît pour atteindre 159 couples en 1986 (SUEUR et COMMECY, 1990a ; COMMECY, 1994). Elle se stabilise aux environs de 120 couples les trois années suivantes. En 1994, un effectif de 211 couples est atteint. Les dénombrements font état de 214 nids en 2000 (COMMECY, 2001). Bien que les données ne soient pas disponibles chaque année, il semble cependant que l'effectif nicheur se soit effondré depuis 2005 et ses 226 couples (figure 262, voir également COMMECY, 2014a).

Au Parc Ornithologique du Marquenterre, les effectifs croissent nettement dès 1981 (figure 263). L'apogée de cette colonie est atteinte en 1990 avec 114 couples. Ensuite, les effectifs montrent une tendance à la diminution qui s'accélère depuis le début des années 2010. La pinède dans laquelle se situe la colonie supporte des nids de nombreuses espèces d'Ardéidés, de Spatule d'Europe et de Cigogne blanche et les déjections de l'ensemble des oiseaux tendent à attaquer les pins avec notamment le développement du champignon *Sphaeropsis sapinea* qui fait mourir de nombreux arbres supports de nids, ce qui pourrait conduire dans les années à venir à un déplacement de la colonie vers des zones plus saines et plus acceptables pour les différentes espèces (M. TOULLET, comm. pers.).

Une autre colonie d'environ 10 couples ne persiste que quelques saisons de reproduction au

début des années 1960 à Drucat, près d'Abbeville. Le Héron cendré s'installe en 2016 à Nampont-Saint-Martin dans une colonie mixte avec 5 couples. L'année suivante, elle compte 5 à 10 couples et 14 à 18 en 2020. Cette même année, 5 nids sont notés à

Estrébœuf, alors qu'une colonie à Lanchères de 6 nids trouvés en 2014 a disparu (COMMECY, 2021b). 52 nids sont recensés en 2024 à Nampont (RIGAUX in MOUTON et GUERVILLE, 2026).

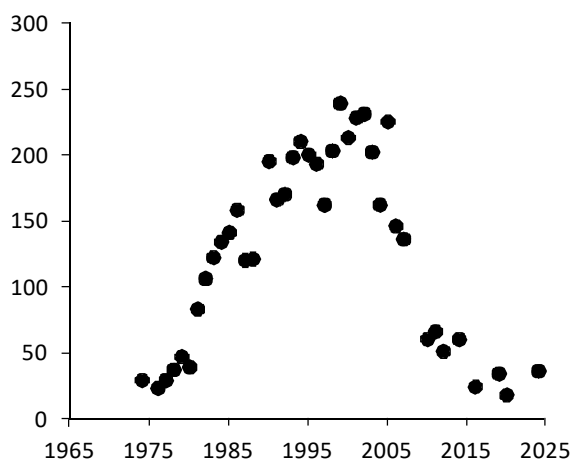


Figure 262 : Héron cendré : Evolution du nombre de couples nicheurs à Boismont (1974-2024)

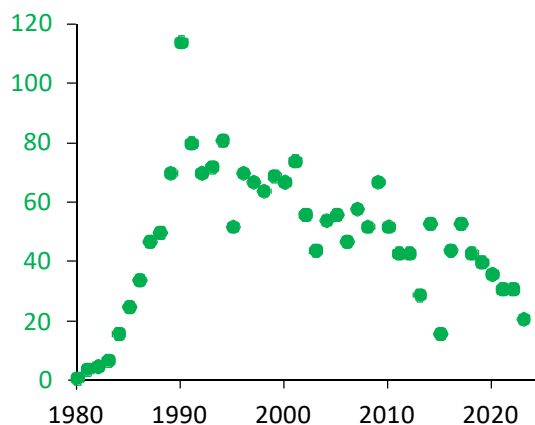


Figure 263 : Héron cendré : Evolution du nombre de couples nicheurs au Parc Ornithologique du Marquenterre (1980-2024)

Chronologie de la reproduction

Les Hérons cendrés se réinstallent sur les colonies en février (les 3 février 1995 et 26 février 1996 constituant les dates extrêmes récentes ; SUEUR *et al.*, 1998 et 1999a). Ils paradedent entre les 5 février (1995 ; SUEUR *et al.*, 1998) et 27 mars (1993 ; SUEUR, 1997a). Des accouplements ont été notés entre le 1^{er} mars (1995 et 1997 ; SUEUR *et al.*, 1998 et 1999b) et le 27 mars (1993), mais doivent se produire également plus tôt puisque des pontes ont lieu parfois à partir du 10 février (1993 ; SUEUR, 1997a). Les

constructions de nids se déroulent du 5 février (1995 ; SUEUR *et al.*, 1998) au 8 mai (1989 ; SUEUR, 1996a). Les premières naissances se produisent en mars (20 mars 1998 ; SUEUR *et al.*, 1999c) mais des œufs sont notés parfois jusque fin juin (le 24). Les premiers envols ont lieu en mai (3 mai 1998, 5 mai 1993 et 1995 ; SUEUR, 1997b ; SUEUR *et al.*, 1998 et 1999c), les derniers exceptionnellement entre fin juillet et mi-août (date la plus tardive le 19 août 1991 ; ANONYME, 1992a).

Succès de la reproduction

Une moyenne de 3,2 jeunes pour 17 nids (dont 2 appartenant à des couples comportant un partenaire immature) est signalée.

Hybridation

Un couple mixte **Héron cendré × Aigrette garzette** s'est reproduit avec succès en 2018, 2022 et 2024 au Parc Ornithologique du Marquenterre.

Régime alimentaire

Les premières données conséquentes sur le régime alimentaire du Héron cendré ont été apportées par les travaux de SUEUR (1979b et c et 1985a). De nouvelles informations ont été collectées depuis dont certaines ont été publiées (CARRUETTE, 1991b et 1995b ; SUEUR, 1991b et c).

Sur 474 pelotes ramassées au pied de la colonie du Parc Ornithologique du Marquenterre entre les mois d'avril et août lors des années 1980, 1981, 1982 et 1985, la grande majorité (468 soit 98,7 %) contenaient des restes de poussins d'un jour de *Gallus gallus*, aliment utilisé en grande quantité à

l'époque pour nourrir les oiseaux captifs. 461 d'entre elles ne comportaient d'ailleurs que cet aliment. 6 contenaient des Insectes (principalement des Coléoptères dont un *Caraboidea* et un Dytique marginé *Dytiscus marginalis*), 6 des Micromammifères (dont 3 uniquement ce type de proies) et 4 des Poissons. En dehors des pelotes, les restes d'un Rotengle *Scardinius erythrophthalmus* (1^{er} avril 1985) et de 6 poussins d'un jour *Gallus gallus* (1^{er} juin 1985) ont également été découverts.

Sur la colonie de Boismont, 13 pelotes récoltées le 16 mai 1982 (SUEUR, 1985a), contenaient toutes des Micromammifères, mais également cinq Insectes (dont quatre Coléoptères). Sur 25 autres pelotes ramassées le 5 avril 1986, 6 (soit 24 %) comprenaient des restes végétaux. 67 proies animales purent être déterminées plus ou moins précisément : 33 Insectes (soit 49,2 %) dont 15 Coléoptères, 14 *Corixidae* et 2 Notonectes *Notonecta glauca*, 27 Mammifères (soit 40,3 %) dont 13 Rongeurs (1 Mulet sylvestre *Apodemus sylvaticus*, 3 grands Campagnols du genre *Arvicola* et 3 petits Campagnols dont 1 Campagnol des champs *Microtus arvalis*), 3 oiseaux (soit 4,5 %) dont 1 Merle noir, 2 Poissons (soit 3 %) et 2 Crustacés (3 % également ; 1 Crevette grise *Crangon crangon* et 1 Crabe vert *Carcinus maenas*). Les restes de 2 Anguilles ont également été découverts.

Ces deux sites abritant désormais des colonies mixtes d'Ardéidés, l'étude du régime d'une des espèces présentes (dont le Héron cendré) n'y est plus possible par analyse des pelotes ou des restes alimentaires (tableau XXV).

Exigences écologiques

Pour installer ses colonies, le Héron cendré utilise des massifs boisés de faible étendue mais bénéficiant d'une grande tranquillité. Les nids sont installés assez haut dans les arbres. Ceux-ci peuvent être des feuillus ou des conifères (Pin laricio au Parc Ornithologique du Marquenterre).

Anomalie pigmentaire

Les anomalies pigmentaires semblent rares. Un individu très pâle, avec en particulier les grandes

Âge-ratio

Près des colonies comme celle du Parc Ornithologique du Marquenterre, les adultes représentent la totalité de la population en janvier, les immatures arrivant plus tard. Après la saison de

Le régime alimentaire du Héron cendré a également été étudié par observation directe de captures. Les résultats sont toutefois biaisés car les observations ont privilégié les milieux aquatiques, en particulier les biotopes présents au sein du Parc Ornithologique du Marquenterre. C'est ainsi que le Mulet *Liza sp.*, abondant dans les lagunes saumâtres de ce site, arrive en tête des aliments consommés pendant la presque totalité du cycle annuel (plus de 60 % des proies de janvier à novembre) car il constitue en septembre dans cette localité plus de 95 % des captures observées. L'Anguille, proie notée sur ce site mais aussi à Boismont, Noyelles-sur-Mer et Saint-Quentin-en-Tourmont, constitue une proie non négligeable (13 %). Au Parc Ornithologique du Marquenterre, le Flet est fréquemment capturé en particulier par des juvéniles de juillet à octobre mais rarement ingéré en raison des difficultés importantes qu'occasionne sa forme (SUEUR, 1979c ; ÉTIENNE, 1985b). 2 captures de jeunes Rats musqués ont également été enregistrées (P. TRIPLET).

Quelques oiseaux se sont spécialisés dans la capture de jeunes Mouettes rieuses (SUEUR, 1991c), voire de poussins d'Avocettes élégantes comme cela a été constaté par P. CARRUETTE en 2010, 2011, 2013, 2014, 2017, 2019, 2020. RIGAUX (2007b) relate l'attaque infructueuse d'un Grèbe castagneux, espèce également signalée par CARRUETTE (1991). En Basse Vallée de la Somme, un individu s'était spécialisé sur la capture de canetons de Canard colvert, mais a détruit également une nichée de 3 poussins de Barge à queue noire (P. TRIPLET).

Le Héron cendré s'alimente dans des biotopes très variés : milieu estuarien (petits chenaux et mares dans les prés salés mais également bord du flot), marais, fossés et autres cours d'eau, plans d'eau douce divers (mares et gravières), prairies mésophiles et hygrophiles mais aussi champs après la récolte, qu'il s'agisse de plantes fourragères ou de céréales.

couvertures d'un gris très clair a été observé le 16 avril 1993 à Boismont et à Noyelles-sur-Mer.

reproduction, l'âge-ratio est très variable (fonction en particulier du succès de celle-ci) mais des données suivies et conséquentes manquent (tableau XXVI).

Tableau XXV : Héron cendré : Régime alimentaire (observations directes) sur l'ensemble de la Plaine Maritime Picarde (données obtenues principalement au Parc Ornithologique du Marquenterre)

	Janvier à novembre	Septembre*
N	293	148
Invertébrés aquatiques	0,3	
Limnée <i>Limnea sp.</i>	1,4	
Insectes terrestres	0,7	0,7
Petits poissons et alevins	1,4	
Poissons**	1,0	
Hareng <i>Clupea harengus**</i>	0,7	
Poisson Cyprinidae	0,3	
Tanche <i>Tinca tinca</i>	0,3	
Anguille <i>Anguilla anguilla</i>	12,6	2,0
Poisson Gadidae**	0,3	
Epinoche <i>Gasterosteus aculeatus</i>	2,0	
Mulet <i>Liza sp.</i>	59,5	95,9
Flet <i>Platichthys flesus</i>	0,7	0,7
Triton <i>Triturus sp.</i>	0,3	
Grenouille <i>Rana sp.</i>	0,3	
Grenouille verte <i>Pelophylax kl. esculentus</i>	2,8	
Grenouille rousse <i>Rana temporaria</i>	1,4	
Crapaud commun <i>Bufo bufo</i>	0,3	
Grèbe castagneux	1,0	
Canard colvert***	0,3	
Poussins d'un jour <i>Gallus gallus**</i>	7,2	0,7
Mouette rieuse***	2,0	
Micromammifère	0,3	
Taupe d'Europe <i>Talpa europaea</i>	0,3	
Musaraigne couronnée <i>Sorex coronatus</i>	0,3	
Lapin de garenne	1,7	
Rat musqué <i>Ondatra zibethicus****</i>	0,3	
Belette <i>Mustela nivalis</i>	0,3	

*données obtenues exclusivement au Parc Ornithologique du Marquenterre

** nourriture pour oiseaux captifs

*** poussin

**** cadavre

Tableau XXVI : Héron cendré : Âge-ratio au Parc Ornithologique du Marquenterre (d'après SUEUR, 1996a, 1997a ; SUEUR *et al.*, 1999a, b et c)

Date	n	% ad.	% im.
11 janvier 1998	36	100,0	0,0
31 janvier 1998	40	100,0	0,0
8 février 1993	70	88,6	11,4
14 février 1998	45	97,8	2,2
23 février 1998	8	87,5	12,5
9 mars 1996	31	96,8	3,2
1 ^{er} septembre 1990	21	57,1	42,9
12 septembre 1990	30	80,0	20,0
10 octobre 1990	11	100,0	0,0
2 et 7 novembre 1990	21	85,7	14,3
11 novembre 1990	13	92,3	7,7

HÉRON POURPRÉ *Ardea purpurea*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur exceptionnel disparu et migrateur											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
LC		Espèce protégée		Annexe I		NA					

Se reproduit dans une grande partie de l'Afrique subsaharienne, en Afrique du Nord et de l'Europe méridionale aux Philippines, pour une population européenne, en diminution, de 31 600 à 46 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). Les individus les plus nordiques sont migrants. En France, nicheur rare au sud d'une ligne joignant la Loire-Atlantique à la Lorraine, migrateur peu commun et hivernant occasionnel.

Statut local

Variations saisonnières



La migration prénuptiale du Héron pourpré est notée exceptionnellement à partir de fin mars (23 mars 1969 ; ÉTIENNE *et al.*, 1987), mais elle se manifeste plus régulièrement de mi-avril à fin juin avec un pic lors des deux dernières décades de mai. Assez curieusement, MÉNEGAUX (1912) signale une

capture au Crotoy le 31 décembre 1870, puis 3 en avril et 2 en septembre.

La migration postnuptiale se remarque surtout de fin juillet (1 adulte et 1 juvénile le 27 juillet 2012 au Parc Ornithologique du Marquenterre ; A. HILEY) à fin août (13 migrants le 31 août 2018 au Crotoy et 1 à Grand-Laviers ; A. HILEY et D. HOSSELET). Elle est encore observée lors des deux premières décades de septembre mais se poursuit de manière très diffuse jusque fin novembre (figure 264). Le Héron pourpré a été très remarqué entre les 6 avril et 1^{er} mai lors de la migration prénuptiale 2011 avec un maximum de 7 migrants le 18 avril au Hourdel sur la commune de Cayeux-sur-Mer (A. LEPRETRE, entre autres). Il a été vu à quatre reprises sur la RCFS de Grand-Laviers, les 6 août et 6 septembre 2024 puis les 19 et 23 août 2025. Comme l'indique la figure 264, les deux périodes de migrations sont parfaitement visibles, avec un plus grand nombre de contacts au cours de la migration prénuptiale.

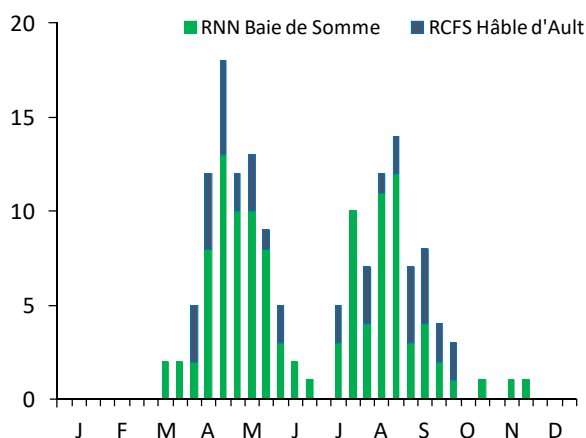


Figure 264: Héron pourpré : Évolution des effectifs cumulés en RNN Baie de Somme et dans les Bas-Champs de Cayeux (1975-2024)

Reproduction

Un couple s'est reproduit au début des années 1970 au Hâble d'Ault (SUEUR et COMMECY, 1990a).

GRANDE AIGRETTE *Casmerodius albus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse, migratrice et hivernante											
Popytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NT		Espèce protégée		Annexe I		VU					

Presque cosmopolite, puisqu'elle se reproduit du nord des USA au centre de l'Argentine, dans une grande partie de l'Afrique, de l'Europe occidentale au Japon et à la Nouvelle-Zélande. Les individus les plus nordiques sont migrateurs. Sa population européenne semble en augmentation et compte entre 20 700 et 34 900 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017).

En France, cet oiseau est un nicheur très rare, un migrateur et un hivernant peu commun, mais localement commun.

Statut local



La première mention locale de la grande Aigrette remonte à 1978 avec l'observation d'un oiseau en janvier en Baie de Somme (localisation imprécise), ensuite tué au fusil. Elle fut suivie d'une donnée printanière le 9 avril 1979 au Parc Ornithologique du Marquenterre. La première mention estivale est obtenue dix ans plus tard avec un oiseau noté très régulièrement du 28 juin au 23 novembre 1988. Puis, l'espèce est notée sur l'ensemble du cycle annuel avec 1 oiseau (toujours le même ?) du 11 juin 1993 au 31 décembre 1994, puis 2 individus à partir du 1^{er} janvier 1995.

L'effectif cumulé en RNN Baie de Somme indique deux périodes. Une première s'étend de la deuxième décade de novembre à la troisième décade

de juillet avec une valeur cumulée qui ne dépasse pas 150 oiseaux. La deuxième période, plus brève, est estivale et en partie automnale et correspond à un mouvement des oiseaux qui trouve son apogée au cours de la deuxième décade d'octobre (figure 265).

En RCFS du Hâble d'Ault, cette espèce ne figurait pas dans la synthèse de TRIPLET (1983a). Avant celle-ci, elle avait cependant été notée une fois (1 adulte les 17 et 18 avril 1979, J.-C. ROBERT). Ensuite elle n'a fait l'objet que d'une observation le 18 avril 1984 (J.-C. ROBERT). En 1993, 1 oiseau adulte a séjourné sur place et dans les Bas-Champs de Cayeux du 10 juin au 20 juillet. Cet estivage fut le second enregistré localement. La grande Aigrette fréquente désormais le site régulièrement mais sa présence cumulée y est surtout notable de la troisième décade de juillet à la deuxième décade de novembre, avec un pic en première décade de ce mois (figure 266).

La situation apparaît un peu différente en RCFS de Grand-Laviers avec une présence cumulée maximale plus précoce, entre la deuxième décade d'août et la première décade de décembre, mais ici aussi, la présence de l'espèce est notée au cours de chaque décade de l'année (figure 267).

Très peu d'oiseaux sont notés sur la RCFS de Quend-Fort-Mahon où la présence est la plus marquée de septembre à fin mars avec un pic de présence cumulée en deuxième décade d'octobre (figure 268).

Sur les petits sites de Arry et Bernay, le pic de présence cumulée se situe en troisième décade de janvier, encadrée de décades pratiquement à la même valeur, avant une forte diminution jusqu'en première décade de juillet à partir de laquelle l'arrivée d'oiseaux est perceptible. Sa présence sur de tels sites indique clairement que l'espèce est remarquablement bien implantée (figure 269).

Outre les suivis réguliers sur les sites il faut noter l'existence de dortoirs. Ainsi, en janvier 2010, 22 oiseaux ont été notés le 3, tandis que 12 étaient présents le 20 février à Arry et 15 le 17 janvier à Saigneville (BAVEREL *et al.*, 2012a). En 2011, quelques dortoirs sont également notés : 10 oiseaux le 15 janvier et 14 le 10 décembre à Arry ; 16 le 15 janvier à Cahon ; 11 le 16 janvier à Cayeux-sur-Mer, 5 le 12 novembre à Nampont ; 3 le 15 janvier à Sénarpont (BAVEREL *et al.*, 2012b).

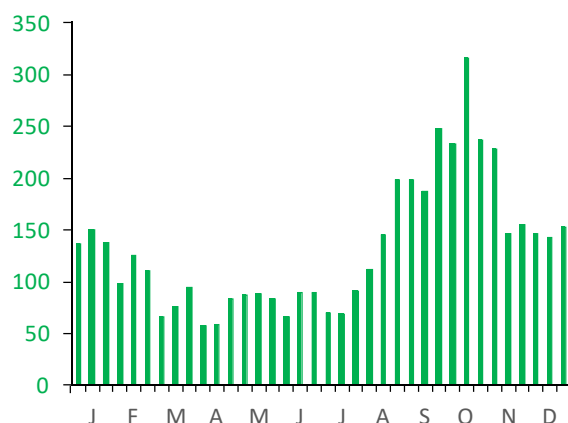


Figure 265 : Grande Aigrette : Effectif cumulé par décade dans la RNN Baie de Somme (1975-2024)

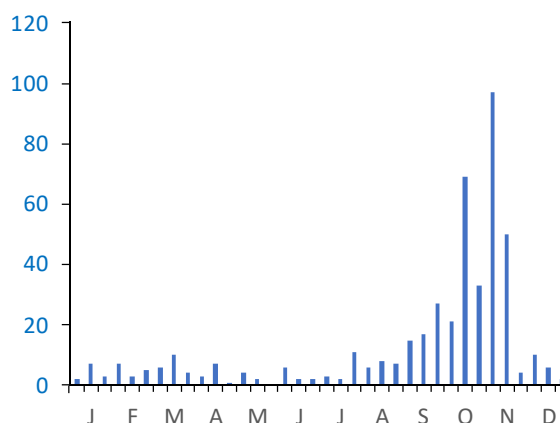


Figure 266 : Grande Aigrette : Effectif cumulé par décade en RCFS Hâble d'Ault (1974-2024)

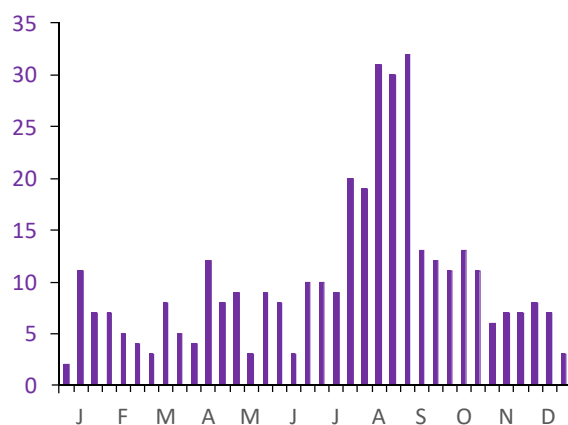


Figure 267 : Grande Aigrette : Effectif cumulé par décade en RCFS Grand-Laviers (2012-2024)

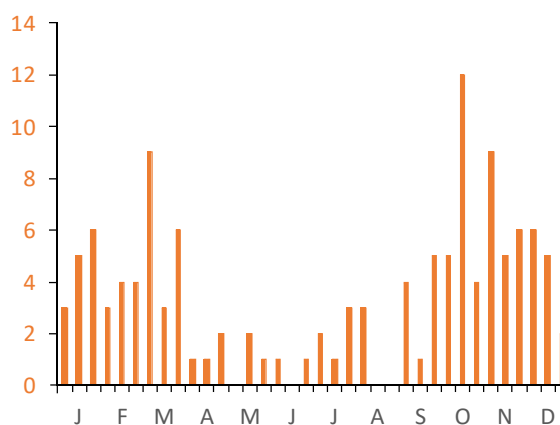


Figure 268 : Grande Aigrette : Effectif cumulé par décade en RCFS Quend-Fort-Mahon (2000-2024)

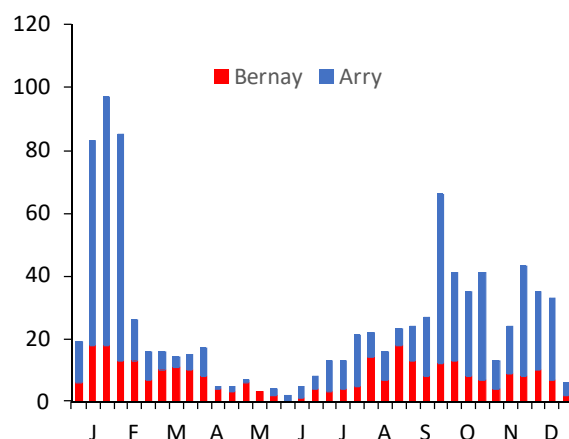


Figure 269 : Grande Aigrette : Effectif cumulé par décennie à Arry-Bernay (2009-2024)

Variations annuelles

La figure 270 montre que les premières années de présence de l'espèce, l'effectif de janvier dans la RNN Baie de Somme augmentait chaque année jusqu'en 2000. Il chute ensuite et ne dépasse 5

individus qu'une fois, en 2013. L'effectif global a augmenté dans le même temps, mais les oiseaux occupent désormais différents dortoirs situés en dehors de la RNN Baie de Somme (voir plus haut).

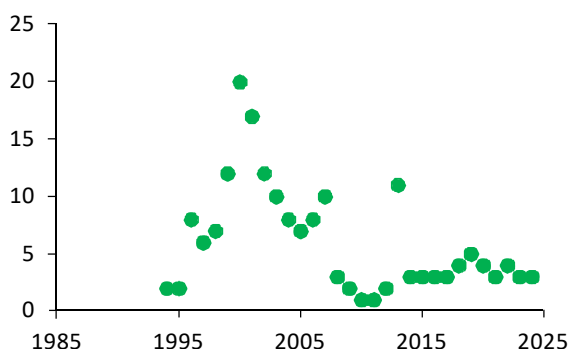


Figure 270 : Grande Aigrette : Evolution de l'effectif hivernant (janvier) dans la RNN Baie de Somme (1994-2024)



Reproduction

Jusqu'en 2000, les indices sont bien modestes : 1 adulte avec le bec noir (typique de la période nuptiale) le 23 mai 1995 au Parc Ornithologique du Marquenterre (SUEUR *et al.*, 1998), 1 adulte avec le bec noir le 14 avril 1996, 1 immature (bec jaune) transporte des matériaux le 19 mai 1997 et 1 adulte avec le bec en grande partie noir le 28 mars 1998 (SUEUR *et al.*, 1999a, b et c). À partir de 1998 des oiseaux sont repérés en période de reproduction dans la Basse Vallée de la Somme comportant des phragmitaies *a priori* favorables à l'installation de l'espèce. Aucune preuve ne sera apportée dans ce secteur.

En 2006, le nombre de données d'oiseaux en plumage nuptial s'accroît en relation avec le nombre d'oiseaux concernés apparemment plus important (au

minimum 4 oiseaux). La première reproduction est mise en évidence en 2007 dans une colonie d'ardéidés, avec 3 nids recensés (SUEUR, 2007b). 4 couples nicheurs ont été répertoriés à Boismont en 2009 (PICARDIE NATURE, 2011). Cette petite colonie comptait 8 nids en 2012 (BAVEREL *et al.*, 2013) mais il n'est noté que 2 nids en 2011.

En 2012, deux colonies totalisent une douzaine de couples. En 2017, un couple se reproduit dans une colonie mixte à Nampont-Saint-Martin. Cette nouvelle colonie compte 4 à 6 couples en 2019 et 10 à 12 couples en 2020, tandis qu'une colonie à Noyelles-sur-Mer comptait 13 couples cette même année (COMMECY, 2021b). 42 nids sont recensés en 2024 à Nampont (RIGAUX *in* MOUTON et GUERVILLE, 2026).

Régime alimentaire

Seulement 23 proies ont été déterminées au Parc Ornithologique du Marquenterre pendant la période s'étendant d'août à octobre entre 1994 et 1998. Toutes sont des petits Poissons : 21 Mulets

Exigences écologiques

S'ils se dispersent dans la journée sur les différentes zones humides de la Plaine Maritime Picarde, les oiseaux se regroupent en dortoirs nocturnes dans une pinède à Pin laricio au Parc Ornithologique du Marquenterre. Pour s'alimenter, la grande Aigrette utilise assez peu le milieu estuarien mais fréquente plutôt les eaux douces et dans une

Liza sp., une Anguille et un appartenant à une espèce indéterminée.

moindre mesure les lagunes saumâtres et les anciennes gravières. Ses déplacements quotidiens peuvent l'amener jusqu'en bordure de l'estuaire de l'Authie et jusqu'au Hâble d'Ault, voire même en périphérie d'Abbeville (1 oiseau le 17 décembre 1995 et le 5 septembre 1999, 1 le 26 décembre 1993 à Pont-Rémy en vol vers l'estuaire de la Somme).

Mue

Un immature est en mue des tectrices du 13 au 31 juillet 1996 au Parc Ornithologique du Marquenterre.

Sous-espèces

La sous-espèce *alba* fréquente la région, toutefois l'oiseau noté les 25 et 28 novembre 1984

pouvait appartenir à la sous-espèce *egretta*, originaire d'Amérique, aux pattes entièrement noires.

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse, migratrice et hivernante											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			Annexe I			NT		

Se reproduit dans une grande partie de l'Afrique, de l'Europe occidentale à la Corée et au Japon, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Les individus les plus nordiques montrent des tendances migratrices plus prononcées. Cet oiseau compte 66 700 à 84 800 couples nicheurs, en diminution, en Europe (STANEVA et BURFIELD, 2017). En France, nicheur peu commun, pouvant cependant être commun localement, migrateur et hivernant commun sur les côtes.

Statut local



Notée de manière épisodique jusqu'en 1973, l'Aigrette garzette stationne régulièrement du printemps à l'automne presque exclusivement dans le Parc Ornithologique du Marquenterre de 1974 à

Phénologie et effectifs

Variations saisonnières

Présente toute l'année en RNN Baie de Somme, l'Aigrette garzette est difficile à dénombrer lors de la période de reproduction car de nombreux oiseaux sont peu visibles dans la héronnière. De ce fait, il y a peu de différence entre les valeurs de l'effectif hivernal et celles de la période de reproduction. La forte augmentation en première décade d'août et les valeurs élevées jusqu'en troisième décade d'octobre sont liées au produit de la reproduction locale et probablement à des rassemblements d'oiseaux issus d'autres localités (figure 271).

La vitalité de la colonie reproductrice du Parc Ornithologique du Marquenterre permet la dispersion des oiseaux et des observations régulières de cette

1986. En RCFS Authie-Somme où elle était inconnue jusqu'en 1993, elle a fait l'objet de deux premières mentions d'un individu les 14 et 30 septembre 1994, puis d'une troisième d'un individu également le 31 mai 1999, ensuite d'un individu en vol vers le Sud en 30 min le 3 juillet 2000 puis de six données en 2001 avant de devenir occasionnelle sur le site.

Les effectifs hivernants (janvier et février) étaient modestes (un à deux oiseaux) entre 1978 et 1982. Ils sont nuls de 1983 à 1987 et montrent une nette tendance à l'augmentation de 1988 à 1998. Les Aigrettes locales adoptent donc une double stratégie : la migration vers le sud et l'hivernage local. Ce dernier s'avère avantageux tant qu'une vague de froid ne vient pas geler les différents plans d'eau et empêcher les oiseaux de s'alimenter à un moment où leurs besoins énergétiques sont les plus importants. Dans de telles circonstances, de nombreux cadavres peuvent être découverts tout le long du trait de côte.

espèce depuis 1989 en RCFS du Hâble d'Ault (figure 272), notamment de juillet à septembre, le maximum étant de 18 individus (11 août 1990 ; TRIPLET *et al.*, 1991b). Avant cette période, les observations étaient beaucoup plus rares et se produisaient principalement en juin (1975 et 1976) et juillet (1985), de même qu'une donnée le 2 juillet 1969 (F. MONTEL). Il faut noter l'observation de 2 oiseaux le 23 avril 1968 (J.-C. ROBERT) et d'1 oiseau les 19 et 20 mars 1965 en vallée d'Authie (OLIVIER, 1965). Les valeurs cumulées en RCFS du Hâble d'Ault présentent une magnifique courbe en cloche qui définit une présence maximale des oiseaux entre la première décade de juillet et la deuxième décade d'août après laquelle la présence d'oiseaux devient moins importante.

En RCFS de Grand-Laviers, la courbe n'est pas autant en cloche que sur la RCFS du Hâble d'Ault car les valeurs cumulées sont faibles d'octobre à la première décade de juin. La période estivale est marquée par une forte augmentation de l'effectif, avec un pic en troisième décade d'août et une diminution rapide ensuite (figure 273).

En dehors des aires protégées, quelques dortoirs ont été repérés :

- 2008 : 224 le 8 novembre à Boismont ;
- 2009 : 291 le 18 octobre ;

- 2010 : Cayeux-sur-Mer, 27 le 16 janvier, 14 le 14 février et 15 le 26 décembre ; Saigneville : 10 le 21 janvier (BAVEREL *et al.*, 2012a) ;
- 2011 : 126 le 2 août à Saint-Valery-sur-Somme ;
- 2012 : 61 à Cahon/Saigneville en janvier, 126 en décembre ; 28 à Cayeux-sur-Mer en janvier et 5 en février ; 164 en novembre à Saint-Valery-sur-Somme (BAVEREL *et al.*, 2013) ;
- 2017 : en septembre, 440 à Saint-Valery et 20 à Cahon le 10.

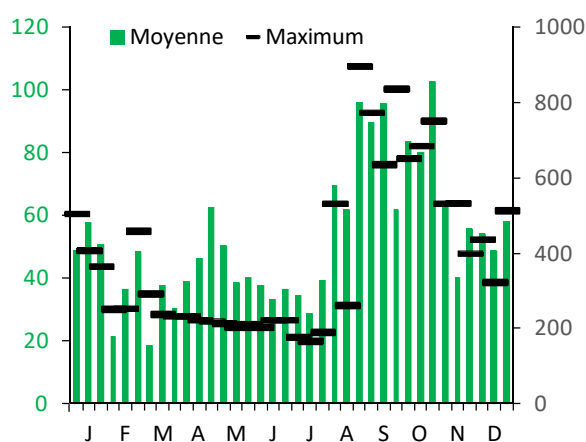


Figure 271 : Aigrette garzette : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RNN Baie de Somme (1975-2024)

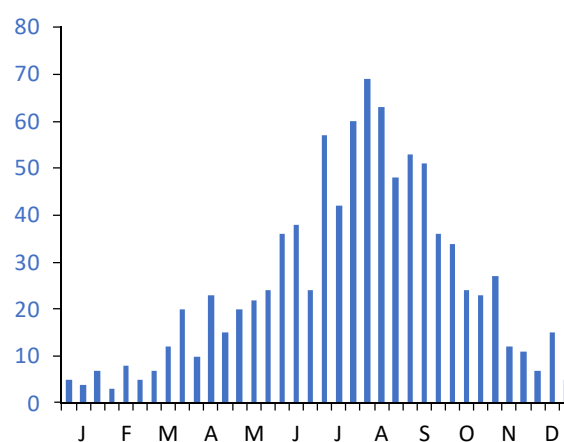


Figure 272 : Aigrette garzette : Effectif cumulé par décade en RCFS Hâble d'Ault (1974-2024)

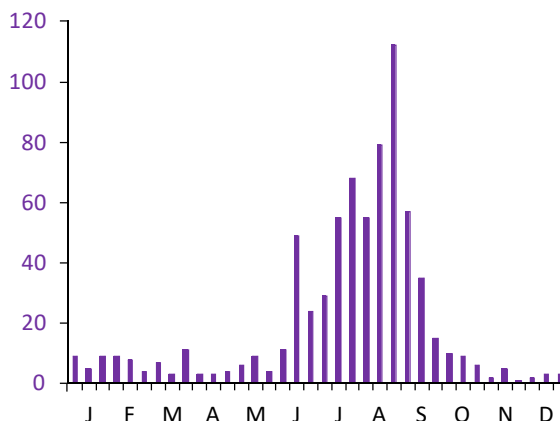


Figure 273 : Aigrette garzette : Effectif cumulé par décade en RCFS Grand-Laviers (2012-2024)

Variations annuelles

L'effectif présent en dortoir dans la RNN Baie de Somme a fortement augmenté entre 1993 et 2001 puis a chuté et désormais, depuis 2008, il est en moyenne de 9 individus (figure 274). Cette forte baisse est concomitante avec l'augmentation du

nombre de dortoirs et des effectifs dans chacun des dortoirs. Il ne reflète donc pas une chute de l'effectif mais simplement une redistribution à l'échelle de la Plaine Maritime Picarde.

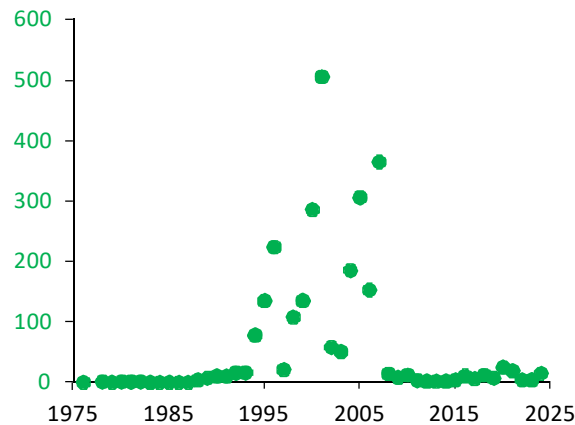


Figure 274 : Aigrette garzette : Évolution de l'effectif maximum de janvier dans la RNN Baie de Somme (1975-2024)

Reproduction

Effectif nicheur et répartition

Les premiers cas de reproduction de cet oiseau au nord de la Loire ont été notés au Parc Ornithologique du Marquenterre : 1 couple de 1978 à 1981, puis 2 couples en 1985 et 1987, 4 ou 5 en 1988, 7 en 1989, 11 en 1990, 8 en 1991, 20 en 1992, 32 en 1993, 74 en 1994, 35 en 1995, 47 en 1996, 12 en 1997, 21 en 1998 et 35 en 1999 (SUEUR et COMMECY, 1990a ; COMMECY et SUEUR, 1991 ; SUEUR, 1995 ; COMMECY, 1996 ; SUEUR *et al.*, 1998 ; 1999 a, b et c). Après une forte progression, permettant d'atteindre un pic en 2008 avec 146 couples, l'effectif nicheur a fortement baissé et semble se stabiliser entre 20 et 40 couples nicheurs depuis 2015 (figure 275). Outre la difficulté que doivent éprouver les couples pour obtenir un emplacement approprié pour leur nid en raison de l'importance des effectifs des autres espèces et des problèmes d'atteinte des arbres par *Sphaeropsis sapinea*, il est fort probable que de nombreux couples se soient installés ailleurs, à Boismont, mais également en créant d'autres colonies autant sur le littoral qu'en dehors du département de la Somme.

La diminution des effectifs au Parc Ornithologique du Marquenterre en 1997, est liée à une redistribution de cet oiseau qui s'est installé sur la colonie de Boismont en 1996 avec 3 couples (COMMECY, 1996). L'effectif dans cette colonie était de 36 couples en 1998 et 33 en 1999 et seulement 17 en 2000 (figure 276). Ensuite, les données ont fortement fluctué. L'absence de données régulières empêche cependant l'analyse globale sur une longue période.

12 couples s'installent en 2016 dans une colonie mixte à Nampont-Saint-Martin. L'effectif compte 15 à 25 couples en 2017 et 7 à 12 en 2020, effectif ne pouvant être précisé en raison d'une confusion possible avec des Hérons garde-bœufs, difficiles à différencier compte tenu de la hauteur du drone utilisé. Pour la même raison, cette même année, l'effectif nicheur à Noyelles-sur-Mer est estimé entre 2 et 7 couples (COMMECY, 2021). Environ 30 nids sont recensés en 2024 à Nampont (RIGAUD *in* MOUTON et GUERVILLE, 2026).

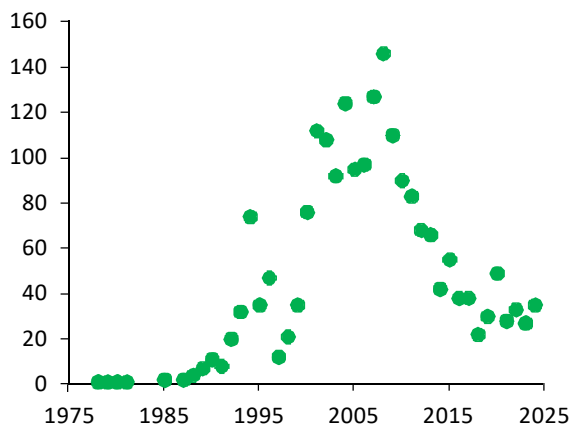


Figure 275 : Aigrette garzette : Évolution du nombre de couples nicheurs au Parc Ornithologique du Marquenterre (1978-2024)

Chronologie de la reproduction

Les premiers oiseaux s'installent sur les colonies début mars voire pour les plus précoces fin février. Les parades se déroulent entre le 15 avril et le 5 juillet. Les copulations se produisent du 10 avril au 5 juillet. Les constructions de nids s'observent du 27 mars au 5 juillet, des œufs y sont notés du 31 mars au 15 septembre et des poussins ou jeunes non volants du 25 avril au 15 octobre, tandis que les premiers

Succès de la reproduction

Durant les années sans incident climatique, la production de jeunes est forte, de l'ordre de 3 jeunes par nid mené à terme. Cette importante productivité

Régime alimentaire

L'Aigrette garzette est l'Ardéidé qui s'alimente le plus en milieu estuarien : chenaux et mares dans les prés salés, chenal de la Somme et embouchure de la Maye. Elle ne délaisse cependant pas les marais d'eau douce. Elle peut se nourrir également sur les gravières et même dans des bassins de décantation.

Au Parc Ornithologique du Marquenterre, les proies principales d'avril à décembre sont les Mulets (essentiellement le Mulet porc *Liza ramada* ou *Mugil capito*, plus occasionnellement le Mulet doré *Liza aurata*), tant en fréquence qu'en biomasse. D'autres proies sont également capturées (tableau XXVII). Parmi celles-ci peuvent figurer des têtards de Batraciens et des Invertébrés comme divers Insectes aquatiques (Gerris et Dytique) et des Lépidoptères nocturnes (CARRUETTE, 1991b).

Les poissons constituent d'ordinaire l'essentiel de son régime alimentaire même si elle peut consommer une grande diversité de proies :

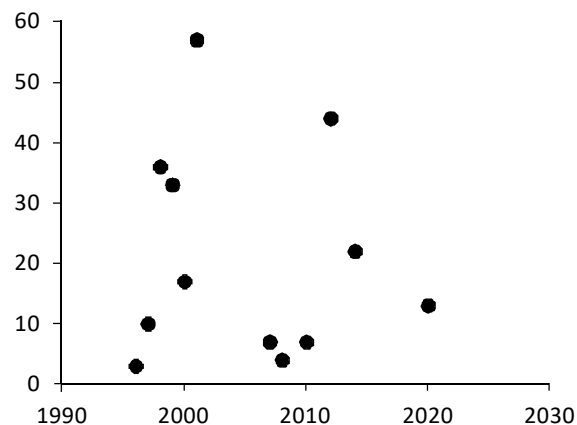


Figure 276 : Aigrette garzette : Évolution du nombre de couples nicheurs dans la héronnière de Boismont (1996-2020)

envols s'effectuent à partir du 23 mai (SUEUR 1979d, 1990a, 1997d et e et 1998a). Les dates les plus tardives ont été obtenues lors de la première reproduction en 1978, tandis que la reproduction s'étale généralement de la mi-mars (installation sur la colonie) à la fin août (émancipation des derniers jeunes volants).

est à l'origine, probablement avec une certaine immigration, de l'augmentation spectaculaire des effectifs nicheurs entre 1987 et 1994.

crevettes dans l'estuaire, invertébrés aquatiques divers... À la suite de fortes pluies conduisant à l'inondation de prairies, elle a été observée plusieurs fois profiter de l'accessibilité des vers de terre pour en faire transitoirement sa proie exclusive l'espace de quelques heures ou quelques jours.

Sur le littoral, l'Aigrette garzette s'alimente très largement sur l'estran, dans les chenaux des prés salés (prés salés ou schorre), les mares des installations cynégétiques ou de l'estran sablo-vaseux dépourvu de végétation. En été, elle forme parfois des groupes pouvant avoisiner la centaine d'oiseaux quand elle pratique des pêches collectives dans le chenal de la Somme, en plein cœur de l'estuaire. Dans la Maye, en mai 1993, un adulte capture 21 petits Mulets et 14 Insectes aquatiques. Au large des prés salés de la Maye en août 1994, des oiseaux essentiellement commensaux de Spatules blanches prélèvent 27 petits Mulets, 1 Crabe vert (ou enragé) *Carcinus maenas* et 1 Crevette grise *Crangon crangon*.

Dans le marais du Crotoy en juillet 1998, des individus capturent 66 Invertébrés aquatiques, 13 petits poissons, 2 insectes, 1 sangsue et 1 Grenouille verte *Pelophylax kl. esculentus*.

Un juvénile essaie d'avaler une jeune Mésange charbonnière vivante dans une prairie mais se la fait subtiliser par une Cigogne blanche le 2 juillet (année non précisée) (P. CARRUETTE).

Tableau XXVII : Aigrette garzette : Régime alimentaire au cours des mois estivaux au Parc Ornithologique du Marquenterre

	Juillet	Août	Septembre
N	219	199	157
Végétaux	0,5		0,6
Invertébrés	6,3	41,2	9,0
Crustacés			0,6
Odonates			0,6
Poissons indéterminés	0,5		
Anguille <i>Anguilla anguilla</i>	0,5	0,5	
Épinoche <i>Gasterosteus aculeatus</i>		1,5	
Hareng <i>Clupea harengus</i> *		1,0	
Mulets	91,7	55,8	89,2
Poussin <i>Gallus gallus</i> *	0,5		

* Aliments prélevés sur les postes de nourrissage des oiseaux captifs avant la création de la RNN Baie de Somme

Exigences écologiques

Lors de sa première nidification dans la région, l'Aigrette garzette a utilisé un petit Pin laricio au voisinage d'une volière abritant des congénères captifs pour installer son nid. Ensuite, les deux colonies de Hérons cendrés, celle du Parc Ornithologique du Marquenterre d'abord puis, conjointement, celle-ci et celle de Boismont, abritent

les couples. Dans les deux cas, les nids sont installés dans de grands arbres : Pins laricios au Parc Ornithologique du Marquenterre et feuillus divers (surtout Hêtre *Fagus sylvatica* mais aussi Chêne *Quercus sp.* et Châtaignier *Castanea sativa*) à Boismont.

PÉLICAN BLANC *Pelecanus onocrotalus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Échappé de captivité											
Monotypique											
Statut UICN en France		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		Annexe I		NA					

Le Pélican blanc est nicheur notamment autour de la mer Noire, en Grèce et en Turquie.

Statut local



Le Pélican blanc est considéré comme accidentel au XIX^e siècle dans l'arrondissement d'Abbeville, statut qu'il conserve actuellement pour des oiseaux dont l'origine sauvage est douteuse : 1 oiseau au Hâble d'Ault du 10 septembre au 22 octobre 2000 (FRÉMONT *et al.*, 2004), 1 adulte à Ault le 24 avril 2010 (REEBER et CHN, 2011) puis au Parc Ornithologique du Marquenterre le lendemain (P. CARRUETTE). En 2017, 1 oiseau est noté le 26 septembre (BRUNET et TRIPLET, 2018).

PÉLICAN FRISÉ *Pelecanus crispus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		NA		NA		NA					

Le plus grand des pélicans est originaire d'Europe de l'Est et d'Asie. Il vit en colonie, souvent au bord de grands lacs ou lagunes.

Statut local



Un individu est noté le 29 décembre 2025 à Quend et le 7 janvier 2026 à Saint-Quentin-en-Tourmont (F. SUEUR).

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur et hivernant											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NT			Espèce protégée			-			NA		

Se reproduit sur les côtes du nord-ouest de l'Atlantique (Canada et USA) et de la Norvège à la Bretagne. S'est installé récemment sur le littoral méditerranéen français. Hivérne au large de ces côtes, certains individus pouvant atteindre l'Equateur. Sa population nicheuse européenne était estimée récemment à 323 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017) mais l'impact de la mortalité liée au virus H5N1 a probablement entraîné une diminution de cet effectif.

Statut local



Le Fou de Bassan est présent toute l'année avec des passages prénuptiaux de février à avril, voire jusque fin mai, qui ont été mis en évidence récemment par observation directe mais qui ont été

décelés de longue date grâce aux ramassages d'oiseaux morts (plus de 200 individus trouvés morts sur 5 km de côtes en février 1824 ; DEGLAND, 1849) encore fréquents aujourd'hui (COMMECY, 1982). À la fin du mois de juillet, des mouvements vers le nord concernent principalement des immatures (COMMECY et GAVORY, 1985) tandis que la migration postnuptiale se déroule essentiellement d'août à octobre (un maximum d'au moins 360 individus le 10 octobre 1992 dans l'estuaire de la Somme et plus récemment 800 le 25 septembre 2025 à Quend), avec parfois des passages jusqu'à la mi-décembre. La deuxième décennie d'octobre marque le pic des stationnements cumulés (figure 277) tandis qu'en RCFS Authie-Somme, ce pic se situe en troisième décennie. Sur ce dernier site, les observations sont plus nombreuses que sur le reste du littoral en période de migration prénuptiale et globalement les effectifs par décades y sont plus élevés, montrant l'importance de ce site pour l'espèce (figure 278). Le maximum sur ce dernier site est de 900 individus en troisième décennie de septembre.

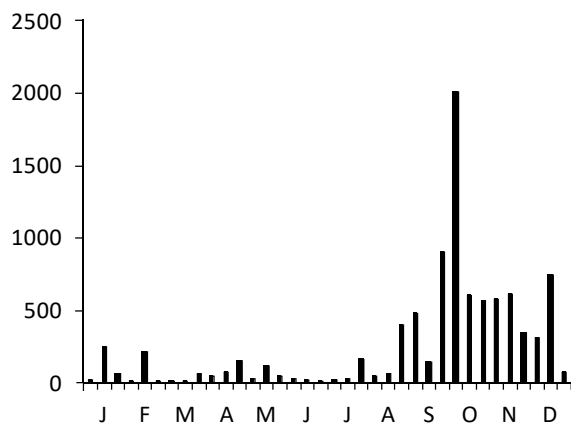


Figure 277 : Fou de Bassan : Effectif cumulé par décennie sur l'ensemble du littoral picard (1975-2024)

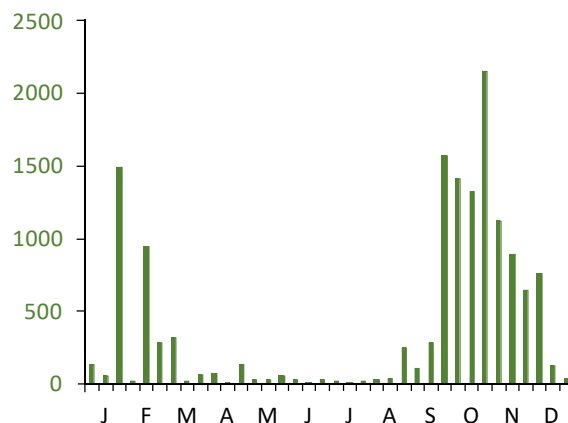


Figure 278 : Fou de Bassan : effectif cumulé par décennie en RCFS Authie-Somme (période 1994-2002 et 2020-2024)

Age-ratio

Les adultes prédominent de novembre à mai, les immatures et dans une moindre mesure les subadultes en juin, époque pendant laquelle les oiseaux plus âgés se trouvent sur leurs lieux de

nidification. Les immatures forment le gros des contingents migrant le long de nos côtes de juillet à octobre, ceux de l'année ne prédominent qu'en septembre et octobre (tableau XXVIII).

Tableau XXVIII : Fou de Bassan : Variations mensuelles de l'âge-ratio sur le littoral picard (d'après les données publiées dans *Avifaune picarde* de 1996 à 1999)

Mois	N	Adulte	Subadulte	Immature	Juvenile
Janvier	20	90,0 %		10,0 %	
Mars	14	71,4 %		28,6 %	
Avril	17	100,0 %			
Mai	82	52,5 %	14,6 %	32,9 %	
Juin	40	27,5 %	20,0 %	52,5 %	
Juillet	17	17,6 %		47,1 %	35,3 %
Août	96	13,6 %	7,3 %	45,8 %	33,3 %
Septembre	175	10,9 %	12,0 %	23,4 %	53,7 %
Octobre	211	28,9 %	10,4 %	29,4 %	31,3 %
Novembre	7	100,0 %			
Décembre	208	84,1 %	1,9 %	12,5 %	1,5 %

CORMORAN HUPPÉ *Gulosus aristotelis*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
LC		Espèce protégée		-		NA					

Nicheur en Norvège, en Grande-Bretagne et pour les régions françaises les plus proches en Bretagne et en Normandie.

Statut local



Inféodé aux côtes rocheuses, le Cormoran huppé est rarement observé :

- 1 juvénile est vu en janvier 1930 ;
- 1 individu trouvé mort le 21 mai 1972, 1 oiseau noté le 22 ;
- 1 immature trouvé mort le 3 juin 1973 ;
- 2 individus observés le 28 mars 1976 ;
- 1 immature du 25 juillet au 11 août 1978 ;
- 1 adulte le 1^{er} mai 1982 (SUEUR et COMMECY, 1990a) ;
- 1 adulte en plumage nuptial est noté le 26 avril 1995 (P. CARRUETTE) ;
- 1 oiseau immature affaibli a été récupéré le 2 septembre 1999 dans le port de Saint-Valéry-sur-Somme (G. BECQUET).

5 observations ont été réalisées au Hâble d'Ault : 1 le 28 décembre 1979 (COMMECY et TRIPLET, 1980), 1 le 12 avril 1980 (TRIPLET, 1983a), 1 le 13 août 1983 (P. TRIPLET), 1 adulte le 18 mars 1993 (TRIPLET *et al.*, 1996a) et 1 le 19 octobre 1994 (TRIPLET *et al.*, 1996a).

Régime alimentaire

En juillet 1978 au Parc Ornithologique du Marquenterre, un immature capture 9 Mulets porcs

Liza ramada (ou *Mugil capito*) ou Mulets dorés *Liza aurata* (F. SUEUR).

GRAND CORMORAN *Phalacrocorax carbo*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			LC		

Se reproduit dans le nord-est de l'Amérique du Nord, dans une grande partie de l'Europe, de l'Asie (à l'exception des régions les plus nordiques) et de l'Afrique ainsi qu'en Océanie. Hiverné au sud-est des USA, dans le sud de l'Europe, dans le sud-est de l'Asie, en Afrique et en Océanie. Sa population européenne est en augmentation et compte 401 000 à 512 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local

Variations saisonnières



Présent toute l'année, le grand Cormoran était très peu abondant (1 à 3 oiseaux) en hivernage et était surtout remarqué lors de ses migrations, en mars et surtout avril, puis d'août à octobre, périodes séparées par un estivage modeste notamment au Hâble d'Ault (COMMECY et SUEUR, 1983). À partir de 1981, l'hivernage se développe. Ultérieurement, des mouvements prénuptiaux sont signalés dès fin janvier et postnuptiaux de fin juillet à novembre (SUEUR et COMMECY, 1990a). Avant que cette espèce ne devienne une nicheuse relativement commune, eu égard à sa taille et à ses exigences écologiques, elle était surtout abondante lors de la période postnuptiale (maxima sensiblement équivalents) avec également un pic moins important en avril (SUEUR et COMMECY, 1990a).

Au Parc Ornithologique du Marquenterre, où stationnent les oiseaux qui s'alimentent sur place ou sur le Domaine Public Maritime au cours de la journée, l'effectif moyen est surtout important lors de la migration postnuptiale entre la troisième décade de juin et la première décade d'octobre avec un pic en troisième décade de septembre. Il diminue ensuite fortement et varie peu entre novembre et mai, tout au moins jusqu'à une époque récente car l'installation d'une colonie reproductrice a modifié ce schéma (figure 279).

La RCFS du Hâble d'Ault (figure 280) constitue un des autres bastions de l'espèce. L'effectif hivernal reste relativement stable, inférieur ou égal à 30 oiseaux entre décembre et la deuxième décade de février. Il augmente ensuite et atteint sa valeur maximale en première décade de mai, puis conserve des valeurs élevées jusqu'en première décade d'août après laquelle il commence une lente diminution.

L'effectif cumulé sur la RCFS de Grand-Laviers semble montrer un mouvement migratoire entre février et mi-avril, puis une période de moindre présence avant une augmentation de l'effectif à partir de la première décade de septembre. Le pic est atteint en deuxième décade de novembre (figure 280).

La situation semble différente sur la RCFS de Quend-Fort-Mahon où, après un hivernage de faible ampleur, un pic prénuptial est noté en première décade de mai, tandis que la figure 281 semble montrer des valeurs élevées entre la première décade de mai et la troisième décade de juillet.

Le site Arry/Bernay présente une situation particulière en raison de la présence d'une colonie. Cependant, les oiseaux ne stationnent que peu sur les plans d'eau et vont apparemment jusque sur le littoral pour rechercher leurs proies quotidiennement. La figure 282 montre toutefois que l'effectif cumulé augmente fortement à partir de la deuxième décade

de janvier et trouve son maximum en première décade de juin, après laquelle la diminution est rapide et, en troisième décade d'août, il ne reste pratiquement plus d'oiseaux. Il n'y a en réalité pratiquement plus d'oiseaux à Bernay et toutes les observations proviennent de Arry et de sa colonie (figure 283).

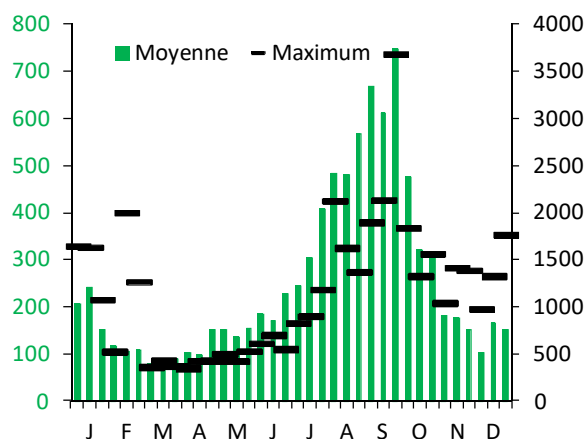


Figure 279 : Grand Cormoran : Effectifs moyens et maximaux par décade en RNN Baie de Somme (1974-2024)

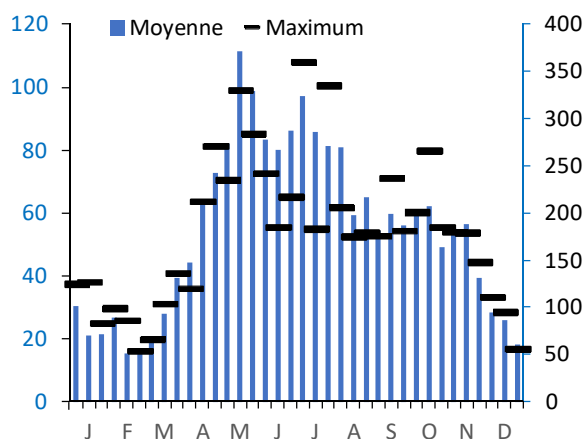


Figure 280 : Grand Cormoran : Effectifs moyens et maximaux par décade en RCFS du Hâble d'Ault (1974-2024)

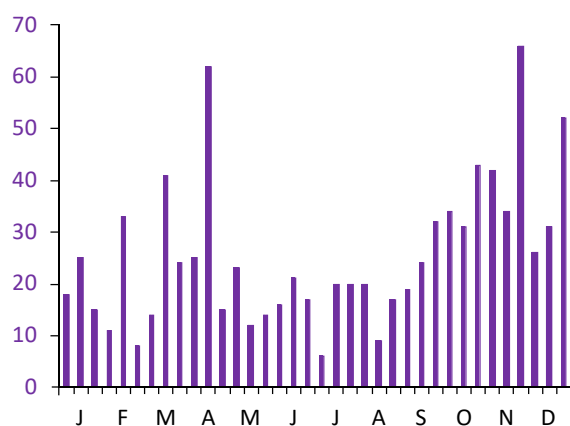


Figure 281 : Grand Cormoran : Effectif cumulé par décade en RCFS Grand-Laviers (2012-2024)

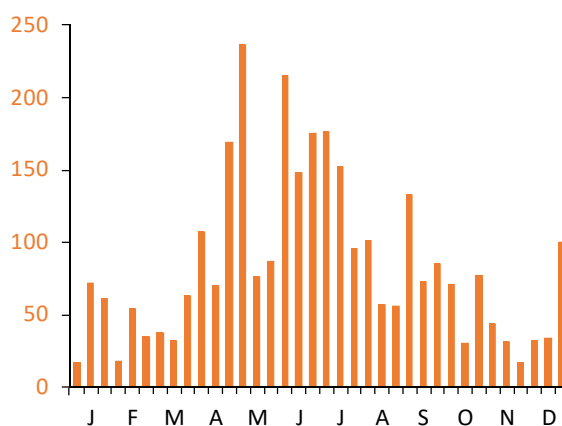


Figure 282 : Grand Cormoran : Effectif cumulé par décade en RCFS Quend-Fort-Mahon (2012-2024)

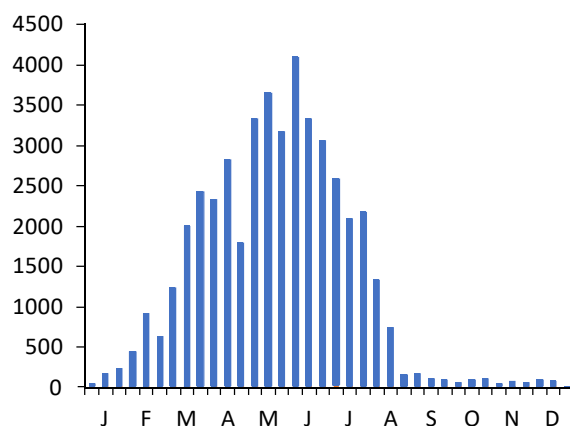


Figure 283 : Grand Cormoran : Effectif cumulé par décade à Arry (2009-2024)

Variations annuelles

S'il est une espèce d'oiseaux d'eau en pleine expansion démographique, il s'agit bien du Grand Cormoran qui a très largement profité de son statut de protection. Ses effectifs connaissent une croissance telle que cette espèce se rencontre désormais sur tous les types de plans d'eau, même de petite taille.

Dans la RNN Baie de Somme, l'effectif hivernant a commencé à augmenter en 2000 et l'évolution est encore très forte en 2024, indiquant que le site dispose de fortes potentialités pour l'espèce. Seule une légère stagnation de l'effectif maximum est notée en janvier entre 2005 et 2010 (figure 284).

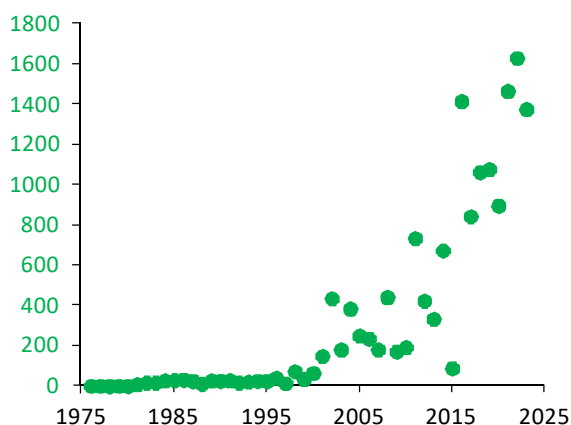


Figure 284 : Grand Cormoran : Évolution de l'effectif maximum de janvier dans la RNN Baie de Somme (1975-2024)

La situation sur la RCFS du Hâble d'Ault est très différente. Une forte augmentation s'est produite à partir de 1991 et a abouti à un pic de présence de janvier de 102 oiseaux en 2001, puis l'effectif semble désormais en baisse constante, sans qu'une raison valable puisse être invoquée (figure 285).

En dehors de ces sites, des dortoirs sont également décrits par COMMECY (2025a) :

- Brutelles : 6 en 2018, 3, en 2021, 56 le 12 janvier 2024 ;
- Pendé : 18 en 2018, 142 en 2021, 84 le 16 janvier 2024 ;
- Vercourt : 73 le 14 janvier.

Des oiseaux isolés sont également notés à Cahon et à Noyelles-sur-Mer.

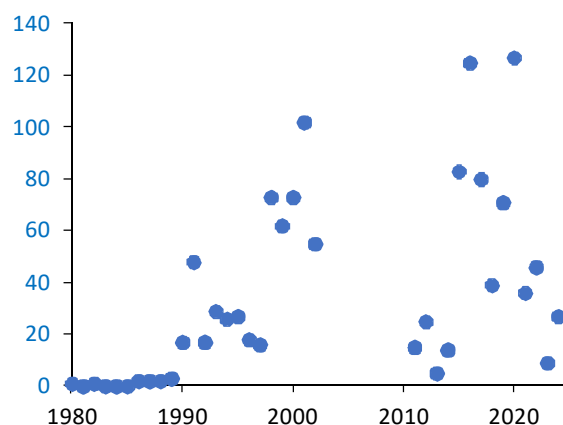


Figure 285 : Grand Cormoran : Évolution de l'effectif maximum de janvier dans la RCFS Hâble d'Ault (1980-2024)

Reproduction

Le Grand Cormoran nichait communément sur les falaises picardes (au sens haut-normandes, selon l'acception de l'époque) et normandes au siècle dernier (MARCOTTE, 1860 ; Gadeau de KERVILLE, 1892). Au début du XX^e siècle, CHABOT (1925, 1929b, 1931a) indique la reproduction dans un secteur proche de la Somme, les abords de Criel, et attribue donc les contacts à des oiseaux provenant de cette colonie et venant s'alimenter dans notre département. La présence de cette espèce n'est donc pas récente et RANSON (1972) l'inscrit même sur la liste des espèces ayant niché au moins une fois dans le département entre 1950 et 1972. En 2008, la reproduction de 62 couples est mise en évidence (RIGAUX *et al.*, 2007a). En 2009, 51 nids sont notés sur ce site (COMMECY, 2010c). La colonie compte 64 nids en 2011 (BAVEREL *et al.*, 2012b), 62 en 2012, 75 en 2015, 64 à 69 en 2018 (COMMECY, 2025b). Elle compte 50 couples en 2021 (RIGAUX *et al.*, 2024) et 42 en 2024 (COMMECY, 2025). Selon MAYAUD *et al.* (1936), les oiseaux nicheurs des côtes picardes seraient de la race *sinensis* tandis que RIGAUX *et al.* (2024) les considèrent comme de la race *carbo*, les individus *sinensis* exploitant les milieux continentaux. Des tentatives de reproduction d'un couple ont eu lieu de 1980 à 1982 au Hâble d'Ault (COMMECY et SUEUR, 1983).

Un couple s'est installé en 1992 à la limite des communes d'Arry et de Bernay-en-Ponthieu, puis

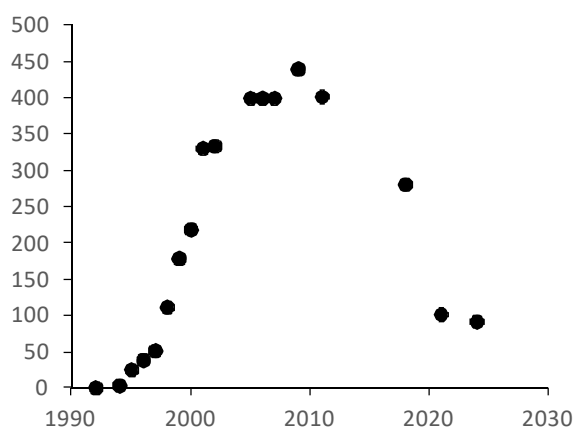


Figure 286 : Grand Cormoran : Évolution du nombre de couples nicheurs dans la Vallée de la Maye (1991-2024)

Au sein même de cette colonie, les cormorans nichent en plaques (DEBOUT, 1988), c'est-à-dire en groupements de nids situés à distance d'autres groupements, même si, dans le cas présent, les plaques (ou îlots) ne sont espacées que de quelques mètres, contrairement à la situation décrite par DEBOUT (1988) de groupes de nids espacés de

aucun en 1993. 4 nids sont notés en 1994, 26 en 1995, 39 en 1996, 52 en 1997, 112 en 1998, 179 en 1999, 219 en 2000 (SUEUR, 1993a, 1995, 1998a et inédit ; SUEUR *et al.*, 1996 ; TOMBAL, 1996 ; RIGAUX, 2003a), 333 en 2001, 334 en 2002 et environ 400 de 2005 à 2007, 440 couples en 2009 ((RIGAUX *et al.*, 2024). La colonie reproductrice était forte de 402 nids en 2011 (BAVEREL *et al.*, 2012b) et 281 en 2018 (COMMECY, 2015 a et b ; 2025b). Elle ne compte plus que 102 couples en 2021 (RIGAUX *et al.*, 2024) et 92 en 2024 (COMMECY, 2025b). Selon RIGAUX *et al.* (2024), cette diminution est le résultat d'un éclatement de la colonie vers Conchil-le-Temple (Pas-de-Calais) et le Parc Ornithologique du Marquenterre (figure 286).

Le Grand Cormoran (*carbo*) aménage un nid sur un îlot du Parc Ornithologique du Marquenterre le 1^{er} mai 2003 mais il ne s'installe véritablement qu'en 2016 avec 5 couples, probablement en conséquence des persécutions sur la colonie de Conchil-le-Temple (Pas-de-Calais). 25 couples se reproduisent en 2017 et 32 en 2018. La colonie est en expansion avec 177 couples en 2021. Pour le moment, l'effectif maximum a été enregistré en 2022 (figure 287). Il est probable que la colonie doive se déplacer car elle est installée sur une végétation arbustive dominée par des saules qui ne supporteront pas longtemps les apports nutritifs des fientes.

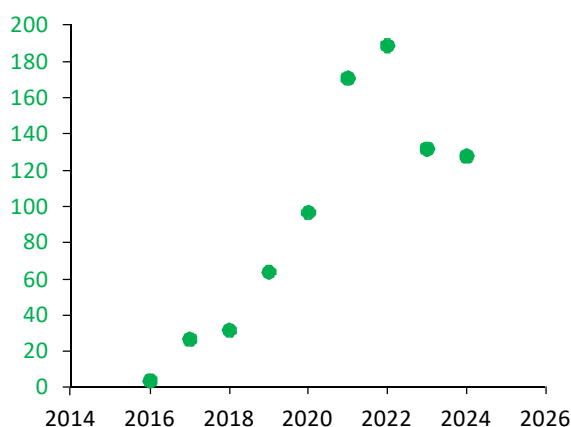


Figure 287 : Grand Cormoran : Évolution du nombre de couples nicheurs en RNN Baie de Somme (2016-2024)

plusieurs centaines de mètres. Jusqu'à 20 nids sont situés à proximité immédiate les uns des autres. Les nids au centre de ces îlots sont protégés et rarement abandonnés. Les nids en périphérie sont plus susceptibles d'être abandonnés, c'est également le cas des nids isolés entre deux îlots (figure 288). Les nids les plus isolés pourraient être le fait de primo-

reproducteurs, dont le plumage n'est pas totalement celui des adultes, présentant une tache blanche encore peu marquée au niveau de la cuisse (CAZANAS *et al.*, 2022b).

La dégradation des conditions météorologiques de début mai 2021, année d'étude approfondie de cette nouvelle colonie, notamment un

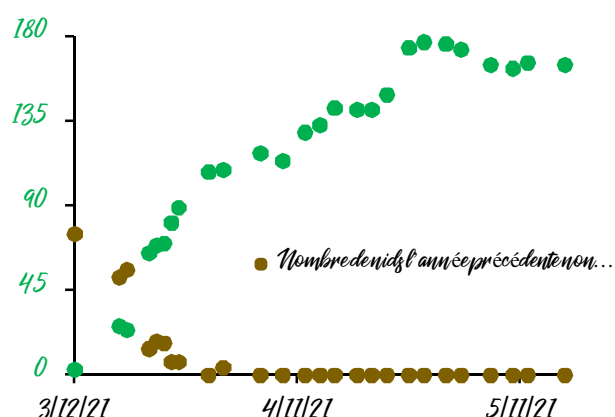


Figure 288 : Grand Cormoran : Nombre de nids occupés (occupation/couaison/éclosion) et nombre de nids non occupés de l'année précédente, en fonction du temps (d'après CAZANAS *et al.*, 2022b)

Les premières naissances ont eu lieu début avril et les plus tardives en première semaine de juillet (figure 290). Il est très difficile de suivre les couvées avant quelques semaines puisque les poussins sont très peu visibles dans le nid. La majorité des jeunes sont observés au nid, seuls ou à deux, mais il n'est pas exclu qu'ils aient été plus nombreux à l'éclosion. Les causes des décès sont peu

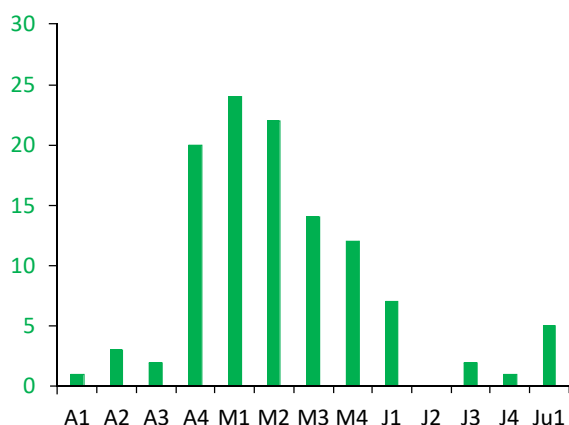


Figure 290 : Grand Cormoran : Chronologie des éclosions (A1 = première décade d'avril..., d'après CAZANAS *et al.*, 2022)

vent très violent le 4, a augmenté le nombre d'abandons de nids en raison des branches cassées (figure 289), la colonie non abritée n'étant située qu'à quelques 200 m de la mer. Après ces tempêtes et de fortes pluies, 24 des 34 cas d'abandons de nids se trouvaient parmi les plus exposés au vent, isolés ou en périphérie d'un îlot.

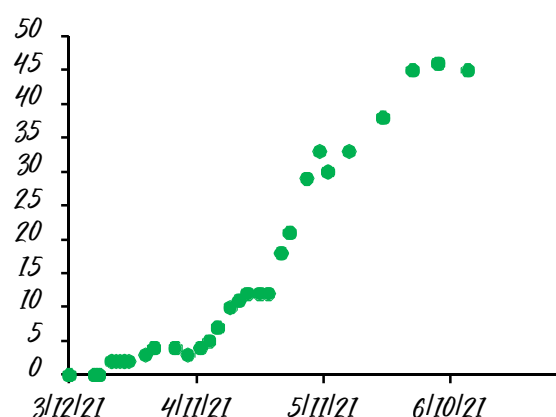


Figure 289 : Grand Cormoran : Nombre cumulé d'abandons de nids en fonction du temps (d'après CAZANAS *et al.*, 2022b)

identifiables mais les conditions météorologiques s'avèrent déterminantes. Avec la violence du vent, des jeunes peuvent chuter, les nids peuvent s'effondrer ou une branche peut casser (JENARD, 2007). Selon P. CARRUETTE, le nombre de jeunes à l'envol par couple ayant produit au moins un jeune à la naissance est de 2,37 pour 97 couples en 2020.



Origine géographique des oiseaux

Une reprise en 1931 au Hâble d'Ault concerne un oiseau bagué poussin aux Pays-Bas (TRIPLET, 1983a), et 4 contrôles de 1981 à 1987

Régime alimentaire

Le grand Cormoran s'alimente essentiellement en mer dans la région mais également sur les lagunes saumâtres. Avec l'accroissement des effectifs, il exploite de plus en plus le canal de la Somme, la Maye et des cours d'eau plus modestes, les plans d'eau douce, y compris les anciennes gravières.

Le Grand Cormoran est presque exclusivement piscivore. La proie principale est l'Anguille (44,2 %), capturée toute l'année à l'exception de janvier (mais seules 2 données ont été obtenues au cours de ce mois) et de taille très variable (civelles en avril 1993 dans l'estuaire de la Somme, jusqu'à 80 cm au Parc Ornithologique du Marquenterre). Viennent ensuite les Mulets (36,4 %), appartenant surtout à l'espèce *Liza ramada* mais également à *L. aurata*, voire à d'autres espèces. Ces poissons sont capturés d'août à octobre, puis en décembre (mais seules deux proies ont été identifiées en novembre). Le seul autre poisson important dans le régime est le Flet (12,1 %), capturé toute l'année à l'exception de juillet et novembre (voir remarque

Exigences écologiques

La colonie installée à Arry et Bernay-en-Ponthieu, sur un site en 1992 et de 1994 à 1997 puis sur deux sites en 1998 et 1999, possède des nids placés à tous les niveaux, dans des arbustes situés sur des îlots, ou relativement hauts, y compris presque au sommet, dans les arbres d'un marais peu fréquenté. Des caractéristiques analogues semblent recherchées pour les dortoirs.

La RNN Baie de Somme abrite le ou les reposoirs de marée. Au sud, le Hâble d'Ault constitue un autre bastion de l'espèce et, si les effectifs du nord de l'estuaire sont relativement bien suivis, ceux stationnant au Hâble d'Ault et gagnant le plus

Âge-ratio

Dans la RNN Baie de Somme, la proportion d'adultes en stationnement fluctue entre 48 et 84,7 % de mi-février à fin mars. Elle diminue fortement à partir de début avril, de 21,6 et 28,6 % lors des deux premières décades de ce mois à 6,1 % fin mai, avec l'accroissement du nombre d'adultes en reproduction. Leur fréquence s'accroît début juin (15,6 %) avec le stationnement d'adultes ayant échoué dans leur nidification mais également de ceux

d'individus provenant de colonies danoises (SUEUR, 1989a).

précédente pour ce dernier mois). Les autres proies jouent un rôle mineur : poissons indéterminés (4,9 %) et Pleuronectiformes (1,2 %) et cadavre d'un grand poisson (0,6 %), peut-être une Carpe *Cyprinus carpio*, en mars 1999 au Hâble d'Ault.

Le taux d'échec des captures est variable selon les espèces-proies : nul pour l'Anguille (n = 73), 20 % pour les Mulets (n = 75 ; influence de leur taille souvent faible) et 23 % pour le Flet (n = 26 ; dans un tiers des cas d'échec, le poisson semble trop large, plus de 25 cm, pour pouvoir être ingéré).

La consommation d'une Sarcelle d'hiver *Anas crecca* blessée a été notée en août 1974 au Parc Ornithologique du Marquenterre (SUEUR, 1989a) sur un total de 165 proies, soit 0,6 %. CARRUETTE (comm. pers.) note la capture d'un Rat musqué le 20 mars 2022, mais l'oiseau ne parviendra pas à l'avaler. Cet auteur relate aussi la capture ayant également échoué d'un Grèbe castagneux en mai 1982.

souvent le dortoir des falaises de Seine-Maritime (Le Tréport) le sont beaucoup moins. Ainsi nous ignorons, faute d'un suivi simultané au nord et au sud du littoral, quels sont les effectifs réellement concernés et quelles sont les possibilités d'échanges (s'ils existent) entre les différents dortoirs. Ces oiseaux se dirigent aussi parfois vers le dortoir de la vallée de la Maye, à moins qu'il ne s'agisse d'un autre, plus temporaire, dans la Basse Vallée de la Somme (Boismont et Saigneville) où plusieurs dortoirs peuvent coexister, en particulier lors de vagues de froid.

dont les jeunes viennent tout juste de s'envoler. L'absence apparente des adultes ensuite (fin juin et début juillet) traduit une désertion de ce site de leur part (tableau XXIX).

Début mars, les migrants semblent être exclusivement des adultes qui ne représentent cependant que 48 % des oiseaux en stationnement. Avec l'accroissement des effectifs, la proportion d'adultes montre une tendance à la diminution si

nous considérons les résultats pour la période 1990-1998 et ceux publiés par SUEUR (1989a) pour la période antérieure à 1990. Cette tendance, perceptible fin mars (respectivement 84,7 et 98 %), est très nette début avril (respectivement 21,6 et 78 %) mais s'inverse à la fin de ce mois (respectivement 17,3 et 13 %), peut-être en relation avec le développement de la nidification.

Au Hâble d'Ault, le pourcentage d'adultes dans le stationnement fluctue entre 46,5 et 56,2 % de fin janvier à début avril. Il diminue ensuite jusque début juin, passant de 37,8 à 3,1 %. Une nette augmentation de cette classe d'âge s'observe ensuite autour d'une valeur relativement stable (29,4 à 32,9 %) de mi-juin à début juillet. Le pourcentage d'adultes est très faible mi-juillet (2 %) puis plus élevé mais fluctuant de fin juillet à fin août (12,5 à

31,2 %). Les juvéniles représentent plus du quart des oiseaux lors des deux dernières décades de juillet (respectivement 36 et 25,5 %) et la plus grande part de la population en août (68,8 et 78,2 % lors des première et troisième décades).

La fréquence des adultes est globalement plus élevée dans la RNN Baie de Somme qu'au Hâble d'Ault en février et mars ; son minimum suivi de sa remontée sont plus précoces d'environ 10 jours sur le premier site, enfin les adultes y sont apparemment absents fin juin et début juillet alors qu'ils représentent 29,4 % des effectifs au Hâble d'Ault. Cette dernière différence est peut-être liée à un glissement migratoire des adultes ou à une modification de l'utilisation de l'espace de cette classe d'âge au cours de cette période.

Sous-espèces

L'hivernage au sens strict concerne *sinensis* (tableau XXX). Un passage de *carbo* se produit lors des deux dernières décades de février. Au début du mois de mars, *sinensis* est la sous-espèce remarquée en stationnement comme en migration. De mi-mars à début juin, la proportion de *carbo* croît de 8,6 à 100 %. Deux phénomènes se conjuguent pour produire un tel résultat : la présence de nicheurs normands dans le secteur du Hâble d'Ault, localité très fortement représentée de fin mars à début juin

dans les échantillons, mais également la difficulté croissante à reconnaître la sous-espèce *sinensis* au cours de la mue du plumage nuptial. Le pourcentage un peu plus élevé de *carbo* fin avril au Hâble d'Ault (60,4 %) que dans la RNN Baie de Somme (52,9 %) plaide en faveur de l'influence de ces deux facteurs.

Un adulte présentant les caractères de la sous-espèce *maroccanus* est noté le 27 mai puis le 8 juin 1999 au Hâble d'Ault (SUEUR, 1999a).

Tableau XXIX : Grand Cormoran : variations saisonnières de l'âge-ratio en fonction de la localité (RN : RNN Baie de Somme ; HA : Hâble d'Ault) et du statut des oiseaux (S : en stationnement ; M : migrateur)

Date	Lieu	Statut	n	Adulte	Subadulte	Immature	Juvénile
Fin janvier	HA	S	32	56,2 %		43,8 %	
Février	HA	S	71	46,5 %	8,4 %	45,1 %	
Mi-février	RN	S	29	75,9 %	6,9 %	17,2 %	
Mars	HA	S	67	55,2 %	17,9 %	26,9 %	
Début mars	RN	S	50	48,0 %	10,0 %	42,0 %	
Début mars	RN	M	31	100,0 %			
Mi-mars	RN	S	105	69,5 %	9,5 %	21,0 %	
Fin mars	RN	S	111	84,7 %		15,3 %	
Début avril	HA	S	24	54,2 %		45,8 %	
Début avril	RN	S	37	21,6 %	5,4 %	73,0 %	
Mi-avril	HA	S	193	37,8 %	16,1 %	46,1 %	
Mi-avril	RN	S	56	28,6 %	3,6 %	67,8 %	
Fin avril	HA	S	236	24,2 %	5,5 %	70,3 %	
Fin avril	RN	S	196	17,3 %	4,6 %	78,1 %	
Début mai	HA	S	138	11,6 %	26,1 %	62,3 %	
Début mai	RN	S	166	16,9 %	12,0 %	71,1 %	
Mi-mai	RN	S	63	9,5 %		90,5 %	
Fin mai	HA	S	330	6,7 %	21,8 %	71,5 %	
Fin mai	RN	S	82	6,1 %	9,8 %	84,1 %	
Début juin	HA	S	355	3,1 %	27,9 %	69,0 %	
Début juin	RN	S	32	15,6 %		84,4 %	
Mi-juin	HA	S	155	32,9 %		67,1 %	
Fin juin	HA	S	177	29,4 %		70,6 %	
Fin juin	RN	S	33		6,1 %	93,9 %	

Début juillet	HA	S	85	29,4 %	2,4 %	68,2 %	
Début juillet	RN	S	33		3,0 %	97,0 %	
Mi-juillet	HA	S	50	2,0 %	4,0 %	58,0 %	36,0 %
Fin juillet	HA	S	192	12,5 %	14,1 %	47,9 %	25,5 %
Début août	HA	S	32	31,2 %			68,8 %
Fin août	HA	S	55	16,4 %	5,4 %		78,2 %

Tableau XXX : Grand Cormoran : Évolution saisonnière de la fréquence des sous-espèces *carbo* et *sinensis* en fonction de la localité (RN : RNN Baie de Somme ; HA : Hâble d'Ault ; TLC : toutes localités confondues) et du statut des oiseaux (S : en stationnement ; M : migrateur)

Date	Lieu	Statut	n	<i>carbo</i>	<i>sinensis</i>
Fin janvier – début février	HA	S	15		100,0 %
Mi-février – fin février	HA	S	15	40,0 %	60,0 %
Début mars	HA	S	15		100,0 %
Début mars	RN	S	17		100,0 %
Début mars	RN	M	65		100,0 %
Mi-mars	RN	S/M	35	8,6 %	91,4 %
Fin mars	TLC	S/M	24	25,0 %	75,0 %
Mi-avril	HA	S	35	28,6 %	71,4 %
Fin avril	HA	S	53	60,4 %	39,6 %
Fin avril	RN	S/M	34	52,9 %	47,1 %
Début mai	TLC	S	27	74,1 %	25,9 %
Mi-mai – début juin	TLC	S	16	100,0 %	

Mortalité

L'espèce semble peu affectée par le virus H5N1 et en 2022, lors de l'épizootie qui a touché les

oiseaux du Parc Ornithologique du Marquenterre, seuls 2 oiseaux ont été trouvés morts.

ÆDICNÈME CRIARD *Burhinus oedicnemus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur et migrateur, hivernant exceptionnel											
5 sous-espèces											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
LC		Espèce protégée		Annexe I		VU					

Se reproduit de l'Afrique du Nord et du sud de la Grande-Bretagne jusqu'en Indochine. L'hivernage a lieu dans le sud de cette aire de répartition ainsi qu'au Sahel, en Afrique orientale et en Arabie. En France, cet oiseau est un nicheur et un migrateur peu commun, un hivernant occasionnel comptant entre 10 000 et 20 000 oiseaux (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



L'Ædicnème était nicheur au XIX^e siècle dans les Bas-Champs de Cayeux à Hautebut

(MARCOTTE, 1860). Il était également nicheur dans les dunes du Marquenterre et se rencontrait dans les cultures jusque dans les années 1950. Au début des années 1970, il n'était plus considéré que comme nicheur probable dans le secteur dunaire (1 ou 2 couples en 1973 et 1976). Au Hâble d'Ault, il ne fait l'objet que de 3 observations d'un oiseau les 7 et 13 juillet 1994 près de la Ferme à galets, et plus récemment d'un le 7 mai 2011 et d'un le 1^{er} juin 2023. Il faut mentionner toute une série d'observations datant des années 1990 dans la RNN Baie de Somme : 1 oiseau le 24 avril 1995, puis 1 adulte et 1 juvénile le 3 août et 1 oiseau le 7 de cette même année, 1 le 26 juillet 1996 et enfin 1 le 3 juillet 1997.

Plus récemment (2008-2011), des observations en période de nidification d'1 à 10 oiseaux dans le secteur compris entre Rue et Quend permettent de penser qu'il n'est pas impossible que cette espèce se reproduise à nouveau dans la région.

Les observations de ces cinquante dernières années au Parc Ornithologique du Marquenterre sont essentiellement concentrées sur la période estivale notamment sur juillet et août. Peu de données sont obtenues sur le site en dehors de cette période mais toutes les données ont été cumulées (figure 291).

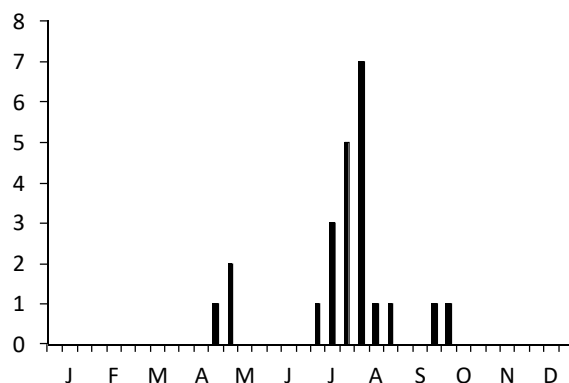


Figure 291 : Cedicnème criard : Effectif cumulé par décennie pour l'ensemble du littoral (1975-2024)

HUÎTRIER PIE *Haematopus ostralegus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
LC		Espèce chassable		Annexe IIB		CR					

Nicheur des zones littorales de tout le nord de l'Europe et des milieux continentaux aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne, l'Huîtrier pie compte une population comprise entre 846 000 et 902 000 oiseaux (STANEVA et BURFIELD, 2017), population montrant un déclin marqué au cours des décennies 1990 et 2000 en raison de la raréfaction de ses ressources alimentaires dans les zones littorales. La population nicheuse française est comprise entre 969 et 1 020 couples sur les 284 000 à 354 000 couples nicheurs (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local

Généralités



L'Huîtrier pie est, en période hivernale, pratiquement uniquement présent dans la zone intertidale, circulant de l'estuaire de la Somme à celui de l'Authie. Il y consomme des Coques communes et des vers marins (en particulier *Hediste*

diversicolor). La régression des ressources alimentaires aux Pays-Bas a eu pour conséquence une augmentation des effectifs dans l'estuaire de la Somme en août et septembre, liée à des oiseaux qui recherchaient ici les ressources indisponibles plus au nord. Les effectifs moyens de ces deux mois ont ainsi plus que doublé entre la fin des années 1990 et le début des années 2010. Ils sont désormais revenus à un niveau proche de celui du début de période et les années prochaines permettront de déterminer si ce retour à des valeurs historiques est durable ou non. En première hypothèse, il est possible que la diminution des ressources alimentaires dans l'estuaire de la Somme en raison de l'ensablement soit défavorable à des stationnements importants. Cette espèce a fait l'objet d'études à long terme dont l'essentiel des résultats a été publié dans l'ouvrage de TRIPLET et GOSS-CUSTARD (2024).

Variations saisonnières

La figure 292 représentant les effectifs moyens et maximaux dans la RNN Baie de Somme est surprenante car elle montre un effectif moyen variant peu de la deuxième décennie d'août à la première décennie de février. Entre ces décades, l'effectif moyen est proche de 1 000 oiseaux qui sont pour l'essentiel des immatures attendant leur maturité pour remonter vers leurs zones de nidification essentiellement situées aux Pays-Bas.

La figure 293, relative à la RCFS Authie Somme, ressemble fortement à la figure précédente. Il s'agit des mêmes oiseaux qui se déplacent d'un site à l'autre mais utilisent le même reposoir du Banc de l'Islette. Il n'est pas possible de savoir ce qui pousse certains oiseaux à exploiter cet estran battu par les flots. Cependant il faut noter que l'effectif hivernal

n'atteint ses plus hautes valeurs qu'en décembre, tandis qu'en période automnale, l'effectif montre de grandes fluctuations. La diminution de l'effectif est très rapide en janvier, ce qui distingue également cette courbe de la précédente.

Sur l'autre site littoral fréquenté par l'espèce, la RCFS du Hâble d'Ault, les oiseaux sont quasiment absents au cours de la période hivernale, ou plus exactement au cours de la période de chasse. Les oiseaux arrivent sur le site dès le début de février et l'effectif cumulé augmente jusqu'à un premier pic à 107 individus en deuxième décennie de mai et un deuxième de même valeur en deuxième décennie de juillet (figure 294). Tous les oiseaux quittent le site en période estivale, hormis quelques exceptions.

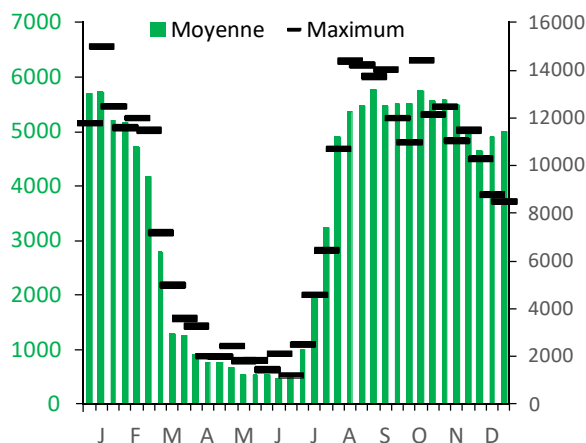


Figure 292 : Huîtrier pie : Effectifs moyens et maximaux en RNN Baie de Somme au cours de l'année (1975-2024)

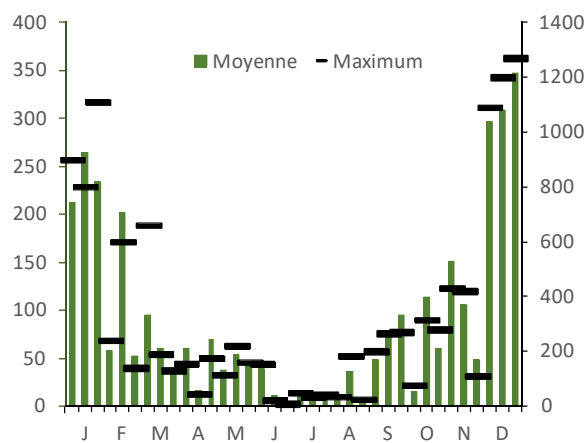


Figure 293 : Huîtrier pie : Effectifs moyens et maximaux en RCFS Authie-Somme au cours de l'année (période 1994-2002 et 2020-2024)

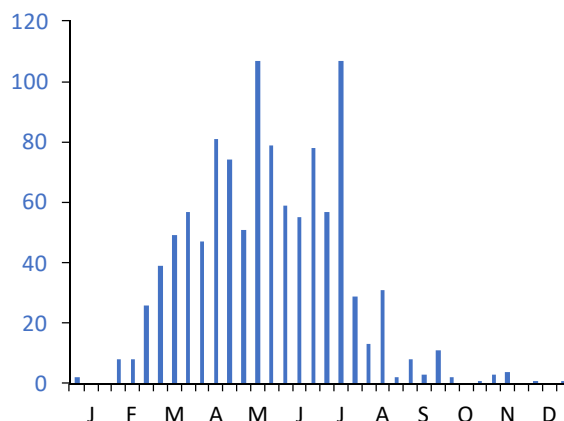


Figure 294 : Huîtrier pie : Effectif cumulé en RCFS Hâble d'Ault (1978-2024)

Variations annuelles

L'effectif maximum de janvier est fluctuant, avec cependant une tendance à des fluctuations de moins en moins importantes, voire un début de tendance à la diminution depuis 2005 (figure 295). À l'inverse, l'effectif maximum du mois d'août tend à



Figure 295 : Huîtrier pie : Évolution de l'effectif maximum de janvier en RNN Baie de Somme (1974-2024)

l'augmentation (figure 296). Cette augmentation estivale est probablement liée au déplacement des oiseaux de la mer des Wadden qui n'y trouvent plus les ressources suffisantes pour rester le plus tardivement possible.

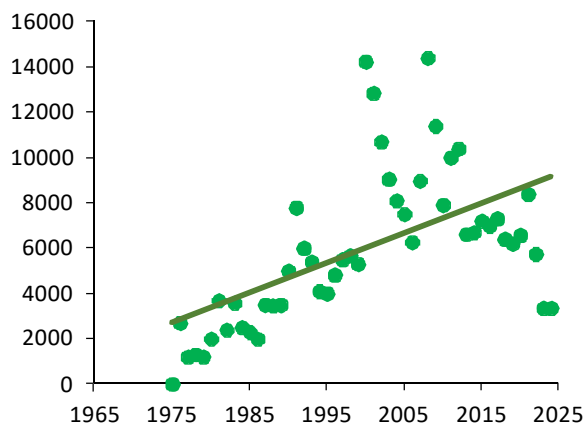


Figure 296 : Huîtrier pie : Évolution de l'effectif maximum d'août en Baie de Somme (1974-2024)

Reproduction

Évaluation de l'effectif nicheur

L'effectif reproducteur est relativement faible, et bien peu de couples parviennent à conduire des jeunes jusqu'à l'envol. Les dérangements, la prédation, les printemps froids et la faible disponibilité en ressources trophiques sur les sites de nidification sont autant de facteurs défavorables à une stabilisation puis à une augmentation de l'effectif nicheur.

L'arrivée sur les sites de nidification peut se produire à partir de février si ceux-ci sont des espaces exempts de dérangements. Les oiseaux y stationnent par couples et semblent occuper le territoire afin qu'aucun autre oiseau ne puisse bénéficier des conditions considérées par le couple comme satisfaisantes pour mener une tentative de reproduction.

Connu pour nicher localement dès 1790 (BUFFON *in* MILBLED, 1977), l'Huîtrier pie rencontre pourtant des difficultés d'implantation. 15 à 17 couples sont recensés en 1983 puis 26 en 1984 (RIGAUX, 1985). En 1991, un effectif nicheur de 24 à 27 couples laissait penser à une certaine stabilité de la population pour les années 1980. Pourtant, en 1992, le nombre de couples baisse à 19 puis chute à 13 en 1993 (TRIPLET *et al.*, 1993b). Il s'élève à 16 couples en 1994, à 20 à 22 couples en 1995 et 16 ou 17 couples en 1996 (RIGAUX, 1997). Depuis cette époque, la situation n'a guère changé. Ainsi, sur le site le mieux suivi pour la reproduction de cette espèce, la RNN Baie de Somme, l'effectif nicheur présente de grandes fluctuations au cours des cinquante dernières années (figure 297). Moins de 10 couples sont donc désormais présents en période de reproduction et bien peu de jeunes parviennent à l'envol.



Figure 297 : Huîtrier pie : Évolution du nombre de couples nicheurs dans la RNN Baie de Somme (1975-2024)

Répartition

Si le Parc Ornithologique du Marquenterre accueille chaque année une partie des couples potentiellement reproducteurs, la présence de nicheurs est notée régulièrement autour des gravières et dans les secteurs prairiaux arrière-littoraux (estuaires de la Somme et de l'Authie, Hâble d'Ault). Différents types de sites peuvent être utilisés avec plus ou moins de succès selon les couples. Des oiseaux ont ainsi pu élever leur nichée dans les gravières de Saint-Firmin-lès-Crotoy. D'autres se sont implantés en Basse Vallée de la Somme sur des cultures tardives, notamment du maïs, ce qui obligeait les parents à des déplacements d'environ 3 km vers la zone estuarienne où ils trouvaient leurs proies. Des cas de nidification sur ce type de milieu sont enregistrés depuis 1974 (ROBERT, 1978).

Chronologie

Deux types de zones sont à considérer dans l'analyse de l'installation des couples nicheurs. Dans la RNN Baie de Somme, où les oiseaux sont peu ou pas dérangés, les premiers couples s'installent très tôt. Des premières parades ont ainsi été notées dès le 6 février en 1983 (COMMECY *et al.*, 1985) et de nombreuses dates précoces d'installation sont disponibles comme par exemple le 4 mars 1982 (COMMECY *et al.*, 1984). En 1987, 14 couples sont cantonnés le 25 mars et 16 couples le 26 avril (COMMECY *et al.*, 1989). En 1991, le premier cantonnement est noté le 25 février (MOURONVAL et TRIPLET, 1991a). En 1997, l'installation du premier couple se produit le 20 décembre et le 30 décembre en 1998. L'attachement au territoire est si fort que des oiseaux peuvent y être surpris par une vague de froid et succomber en raison du manque d'accessibilité aux ressources trophiques.

Quelques couples s'installent chaque année sur les prairies humides.

Les prés salés du fond de l'estuaire de la Somme accueillent des couples chaque année. Les seuls qui ont une chance de mener leurs jeunes à l'envol sont ceux qui s'installent sur les parties hautes (huttes de chasse ou buttes plus ou moins naturelles), échappant ainsi aux marées de vives-eaux.

La population de nicheurs potentiels en Basse Vallée est comprise entre 2 et 5 couples. BAVEREL *et al.* (2012b) signalent 2 adultes et 2 poussins le 8 juillet 2011 à Rue.

Sur les sites non classés en réserve, l'installation des couples ne se produit pas avant le début mars, et parfois même pas avant avril. En Basse Vallée de la Somme, les installations ne sont généralement complètes qu'après les marées de vives-eaux de fin mars et début avril.

Selon SUEUR (1990a), des œufs peuvent être découverts sur le littoral du 21 avril au 13 juillet. Les éclosions se produisent de fin mai à la troisième semaine de juin (figure 298). L'éclosion la plus précoce date du 14 mai 1977 (SUEUR, 1978b). Les éclosions en juillet, voire au début du mois d'août, sont probablement le résultat de pontes de remplacement. Un couple nourrit un jeune jusqu'au 27 septembre en 1994.

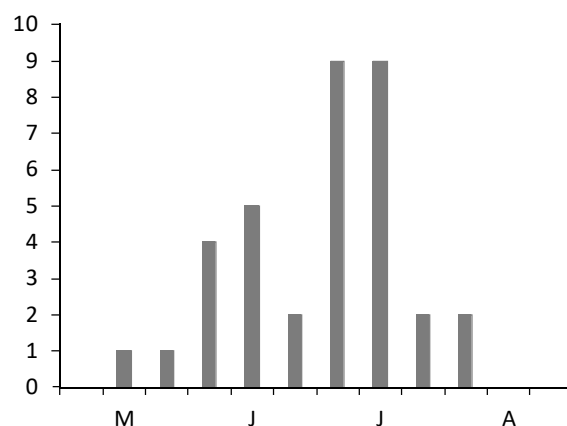


Figure 298 : Huîtrier pie : Chronologie des éclosions en Plaine Maritime Picarde (1975-1998)

Succès de la reproduction

Le succès de la reproduction est extrêmement faible en RNN Baie de Somme. Rares sont les années pendant lesquelles au moins un jeune parvient jusqu'à l'envol. Même pour une espèce longévive comme l'Huîtrier pie, le recrutement local n'est pas suffisant pour renouveler la population qui est renforcée par des oiseaux venus de l'extérieur. Les raisons sont probablement multiples et la forte prédation exercée sur les œufs et les poussins au sein

de la RNN Baie de Somme n'explique probablement pas entièrement cette situation (tableau XXXI). À la lumière de recherches menées aux Pays-Bas (ENS, 1992 ; KERSTEN, 1997 ; HEG, 1999), il est possible d'incriminer l'insuffisance des ressources locales et la nécessité pour les oiseaux d'aller chercher des proies pour leurs poussins et pour eux-mêmes à plusieurs centaines de mètres. En dehors de la RNN Baie de Somme, peu d'oiseaux parviennent à l'envol.

Tableau XXXI : Huîtrier pie : Nombre de nids et devenir des jeunes de 2002 à 2024 (données P. CARRUETTE)

Huîtrier	N nids	N jeunes	Prédation
2002	10	3	non
2003	4	9 (pas de données pour envol)	non
2004	11	7 en 3 couvées (envol ?)	Sur 2 nids
2005	11	3	
2006	13	4 c avec pull ? envol ?	
2007	6	0	Renard
2008	3	3, 3, 1 : envol ?	
2009	4	2	
2010	10	9 (envol ?)	6 nids détruits par un Renard
2011	6	3 avec poussins. Envol ?	
2012	7	0	3 nids détruits par un Renard
2013	12	0	Impact du froid
2014	2	0	Prédation par un Renard
2015	10	0	
2016	7	0	Stress lié à la présence du renard
2017	10	1	
2018	10	0	
2019	7	0	
2020	5	0	
2021	5	0	
2022	2	3	
2023	4	1	Prédation probable par un Faucon pèlerin sur un adulte
2024	4	0	

Régime alimentaire

La base de l'alimentation est la Coque commune, proie très tôt signalée par DUHAMEL (1979), qui détermine une part importante de l'hivernage des oiseaux. Les oiseaux sélectionnent les tailles les plus rentables, des individus pas trop gros difficiles à ouvrir et pas trop petits car ne contenant pas beaucoup de chair (figure 299). *Macoma balthica* constitue une proie non négligeable en période automnale et, dans certains cas, au cours de la période hivernale (SUEUR, 1987a ; TRIPLET, 1988d). Un autre invertébré, *Hediste diversicolor* semble être une proie de substitution appréciée lorsque les Coques communes se raréfient certains hivers (TRIPLET, 1989a et b) et demeure la ressource première des jeunes oiseaux dont le bec, pas encore assez solide, n'est adapté qu'à la capture de proies molles. Cependant, le gain énergétique de sa recherche et de sa consommation n'est pas aussi avantageux que dans le cas de la Coque commune (TRIPLET, 1989b). Le Couteau américain *Ensis directus* constitue une proie qui ne manque pas d'intérêt compte tenu de sa forte biomasse individuelle. *Scrobicularia plana* fut, jusqu'au début des années 1980, une proie exploitée principalement au cours de la période estivale et au début de la période automnale lorsque les températures, encore clémentes, permettaient à ce bivalve de rester à des profondeurs accessibles pour les oiseaux (TRIPLET *et al.*, 1998b).

Les ressources alimentaires déterminent le comportement collectif des oiseaux qui peuvent quitter le site ou changer de proie si leur proie

Anomalies

Des anomalies sont parfois signalées, comme des albinos partiels : les 16 et 30 août 1976 (ALLOUCHE et SUEUR, 1978), puis le 29 mai et du 15 octobre au 11 novembre 1993 et le 10 septembre 1994. En 1996, un individu isabelle avec le bec orange et les pattes roses plus claires que la normale, signalé le 3 août, est tiré en dehors de la réserve le 4

Masse

La masse moyenne des oiseaux adultes s'élève à 592 ± 88 g ($n = 78$) et celle des oiseaux immatures à 560 ± 82 g ($n = 63$). Toutes données confondues, la masse moyenne s'élève à 578 g. Cette valeur est proche de celle fournie par HULSCHER (1989) s'élevant à 580 g pour 529 oiseaux mesurés entre novembre et février. Elle présente une grande similitude avec les données de DARE (1977), concernant les Huîtriers pie consommateurs de Coques communes à Morecambe Bay (nord-ouest de

principale, la Coque commune, tend à diminuer (TRIPLET *et al.*, 1999b).

Dans le Parc Ornithologique du Marquenterre, jusqu'au début des années 1980 la nourriture principale de l'Huîtrier pie jeune ou adulte se composait de l'Annélide Polychète *Hediste diversicolor* ainsi que, dans une moindre mesure, d'Annélides terrestres (SUEUR, 1985c ; P. TRIPLET, inédit). SUEUR (1985d) relate également le picorage de cadavres de Flets. Un oiseau adulte a également été observé donnant une civelle à l'un de ses jeunes le 10 juin 1982 (P. TRIPLET, inédit).

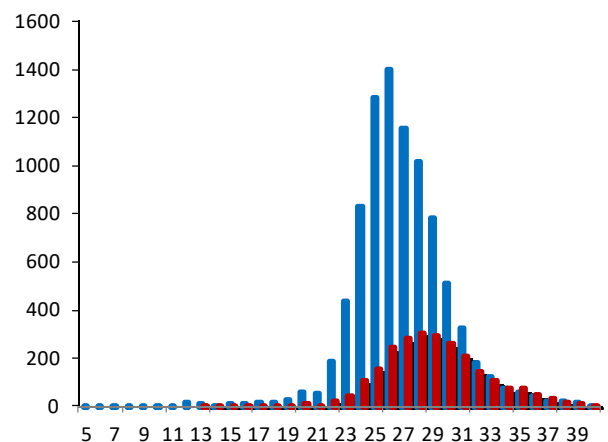


Figure 299 : Huîtrier pie : Taille des Coques communes prélevées (en mm) par rapport à la taille des Coques (en mm) présentes dans le substrat (données reposant respectivement sur 8 757 Coques communes vivantes et 3 529 coquilles)

août. Des oiseaux aux mandibules croisées sont également signalés. Entre dans cette catégorie l'oiseau trouvé mort le 25 mars 1975 dans l'estuaire de la Somme, dont la mandibule inférieure était de 93 mm et la mandibule supérieure de 91 mm (ALLOUCHE et SUEUR, 1978).

l'Angleterre) et dans le Burry Inlet (sud du Pays de Galles). DARE (1977) puis récemment ZWARTS *et al.* (1996) ont montré que la masse des Huîtriers pie évoluait positivement au cours de l'hiver, la masse des adultes suivant d'ailleurs une évolution linéaire. La similitude des masses moyennes laisse à penser que la situation locale est semblable. Cependant, une incertitude demeure sur la masse réelle en début et en fin d'hiver.

Age-ratio

L'âge-ratio des oiseaux peut être abordé de trois façons :

L'analyse des oiseaux trouvés morts

SUEUR (1984) fournit quelques données collectées au cours de différents mois hivernaux, mais sur un échantillon réduit. Le pourcentage d'immaturs serait de 70,8 en septembre, 66,7 en décembre, 50 en janvier et 20 en février.

Les observations de terrain

Au cours des hivers 1995-1996, 1996-1997 et 1997-1998, le pourcentage d'oiseaux immatures reste très nettement supérieur à celui des adultes jusqu'aux deux premières décades de décembre, à partir desquelles les adultes semblent dominer dans les observations. En 1994-1995, le pourcentage d'oiseaux immatures était également passé de 67 à 28 entre la première décade d'octobre et la troisième décade de décembre. Une augmentation des effectifs hivernants est notée au cours du mois de décembre (deuxième décade), qui permet d'expliquer en partie

Exigences écologiques

Si les exigences de l'Huîtrier pie en période hivernale sont désormais bien connues, les renseignements relatifs à son écologie en période estivale restent fragmentaires. Il semble que là où les oiseaux pourraient s'installer à l'abri des dérangements, les ressources alimentaires ne sont pas suffisantes. Tel est le cas du Parc Ornithologique du Marquenterre. En Basse Vallée de la Somme, les oiseaux pourraient s'implanter mais leur reproduction

le changement constaté dans l'âge-ratio. Cette augmentation se poursuit jusqu'en deuxième décade de janvier quand la population atteint son maximum. À ce moment, les immatures sont très peu nombreux sur les zones d'alimentation. Les oiseaux quittant les Pays-Bas pour la France sont donc presque exclusivement des adultes, migrants à regret.

Les reprises de bagues

L'analyse des données de baguage met en évidence, pour l'ensemble des côtes françaises, le passage de jeunes oiseaux avant celui des adultes au cours de l'été et au début de l'automne (TRIPIET *et al.*, 1987). Entre décembre et janvier, le pourcentage de reprises d'oiseaux immatures chute brutalement, tandis que celui d'adultes augmente tout aussi brutalement. Ce phénomène, constaté sur les oiseaux du continent (issus des pays situés au nord de la France), est également noté, de façon moins nette, pour les oiseaux dits britanniques.

tardive aboutit très certainement au prélèvement par la chasse des reproducteurs ou des futurs reproducteurs. Ailleurs, comme au Hâble d'Ault, la pression touristique constitue un frein important à la possibilité de mener à bien une nichée. L'Huîtrier pie restera donc certainement un oiseau rare en tant que nicheur.

AVOCETTE ÉLÉGANTE *Recurvirostra avosetta*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse, migratrice et hivernante											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			Annexe I			VU		

Se reproduit de l'Europe occidentale au centre de l'Asie, au sud-est de la Sibérie et au nord-est de la Chine, ainsi que dans une grande partie de l'Afrique (nord-ouest et du nord-est au sud). Hiverné de l'Europe de l'Ouest et de l'Afrique (y compris occidentale) au Moyen-Orient, à l'Inde et au sud-est de la Chine. Avec un effectif compris entre 56 000 et 74 300 couples pour 56 000 à 94 500 individus en Europe (STANEVA et BURFIELD, 2017), l'Avocette élégante reste un nicheur peu abondant. Ses bastions européens sont le Danemark, l'Allemagne, les Pays-Bas et la France.

Statut local

Variations saisonnières



L'Avocette élégante hiverne en nombre très réduit dans l'estuaire de la Somme (figure 300) où ses effectifs moyens et maximaux augmentent très sensiblement à partir de la première décennie de mars. L'effectif moyen est ensuite stable de la dernière décennie de mars à la première de mai, et montre un fléchissement qui peut s'expliquer par le mouvement d'oiseaux ayant terminé sans succès leur reproduction. En dehors d'un pic au cours de la première décennie de juillet, probablement attribuable à la migration, les effectifs tendent ensuite à la diminution et, à partir de la seconde décennie de novembre, il ne reste plus que les hivernants. Il faut également noter qu'un effectif variable hiverne parfois dans le bassin des chasses du Crotoy, ce qui ne semble plus être le cas depuis que celui-ci est presque totalement colonisé par la végétation.

L'Avocette élégante est surtout remarquée en RCFS Authie-Somme lors de sa migration postnuptiale d'août à novembre (avec un maximum de 57 individus en septembre) mais également en avril et juin.

Au Hâble d'Ault (figure 301), ce passage migratoire commence brusquement en première décennie de mars (date la plus précoce le 26 février 1991) quand il atteint déjà son pic, puis l'effectif diminue progressivement et dès la fin du mois de juillet plus aucun oiseau n'est observé. Il faut toutefois signaler une donnée en décembre (le 20 en 1981). L'effectif cumulé s'effondre donc plus précocement que dans la RNN Baie de Somme, ce qui laisse à penser à une période de reproduction plus courte ici.

La situation précédente est assez comparable sur la RCFS de Grand-Laviers avec de premiers individus arrivant en février mais une arrivée plus importante en mars avec un premier pic en deuxième décennie d'avril. De manière assez surprenante, sur ces deux sites, la diminution est interrompue en première décennie de juillet par une forte remontée de l'effectif (figure 302).

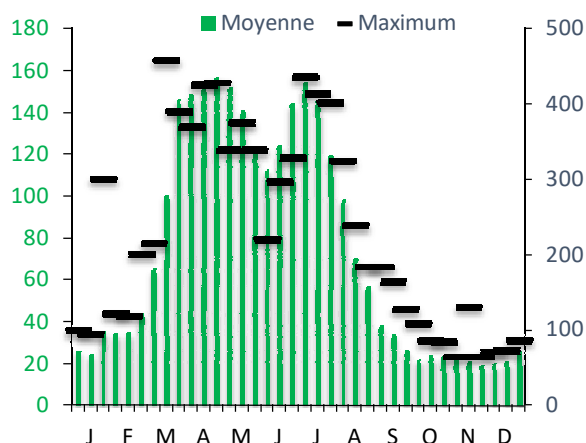


Figure 300 : Avocette élégante : Effectifs moyens et maximaux par décennie dans la RNN Baie de Somme (1974-2024)

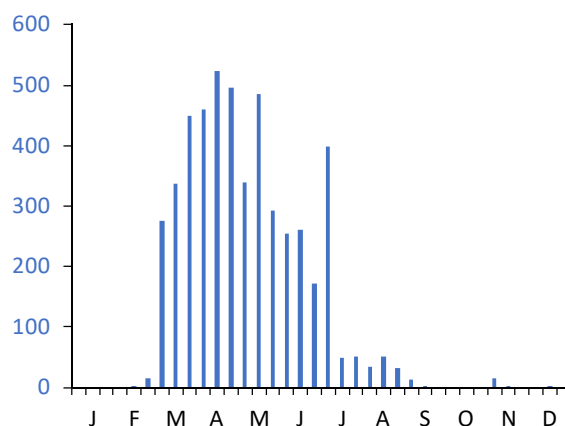


Figure 301 : Avocette élégante : Effectif cumulé par décennie dans la RCFS du Hâble d'Ault (1973-2024)

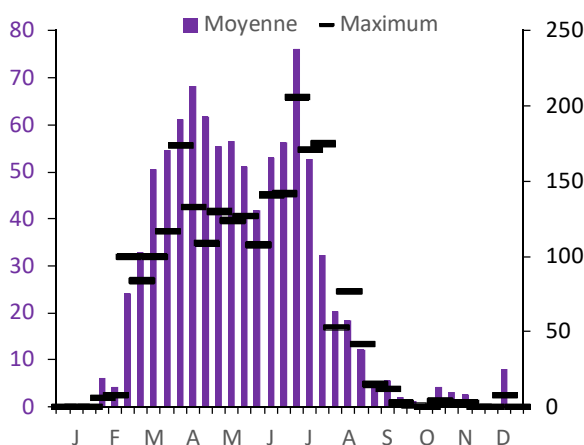


Figure 302 : Avocette : Effectifs moyens et maximaux par décennie dans la RCFS de Grand-Laviers (2012-2024)

Migration

La migration est perceptible pendant la période estivale. Elle s'atténue ensuite. Au printemps, elle démarre en mars et se prolonge en

avril, voire jusqu'au début du mois de mai. Des stationnements de plusieurs centaines d'individus (plus de 1 000 en 2016) sont alors notés.

Reproduction

La première nidification de l'Avocette élégante au Parc Ornithologique du Marquenterre remonte à 1975, année pendant laquelle 12 couples se reproduisirent avec succès (SUEUR, 1975). À partir de ce noyau de reproducteurs, l'effectif s'étoffe pour atteindre 105 à 110 couples entre 1983 et 1986 (SUEUR et COMMECY, 1990a ; CARRUETTE et TRIPLET, 1993). Ainsi, en 1984, le Parc Ornithologique du Marquenterre abrite la quatrième population française, représentant 6 % de l'effectif national (DUBOIS et MAHÉO, 1986). Puis le nombre de couples nicheurs chute pour ne plus concerner qu'une quinzaine de couples en 1993 et 1994 (figure 303). L'augmentation dans le milieu des années 1990 est consécutive à un changement de gestion de l'eau, de la végétation et à un contrôle des prédateurs. L'augmentation n'est cependant que de

courte durée car les îlots de reproduction sont rapidement colonisés par des Laridés, en particulier par la Mouette rieuse qui s'installe avant l'Avocette élégante et laisse peu de place. La prédation est également importante certaines années et conditionne le nombre de couples et le succès de la reproduction. Dans les années 2010, l'effectif moyen est de l'ordre d'une soixantaine de couples.

Sur la RCFS du Hâble d'Ault, la reproduction est connue depuis au moins le début des années 2000 mais elle présente de grandes variations interannuelles difficilement analysables. Il est cependant fort possible que l'effectif nicheur soit sur le déclin (figure 304).

Avant qu'ils ne deviennent RCFS de Grand-Laviers, les bassins de décantation de la sucrerie hébergeaient déjà des couples d'Avocettes : 2 couples en 1992, 1 en 1993, 8 en 1994, 10 en 1996 et 12 en 1999 (SUEUR, 1993b ; DELOISON, 1995 ; TRIPLET et CARRUETTE, 1996 ; RIGAUX, 1997 ; SUEUR, inédit). En 1999, la reproduction échoue totalement. La gestion des bassins au début des

années 2010 a eu pour effet immédiat une forte implantation de l'espèce avec un maximum de 73 couples en 2014. Puis il semble que le milieu soit devenu moins favorable et l'effectif s'est effondré au point de ne compter aucun couple en 2023 et 2024. En 2025, 8 couples ont niché, portant l'espoir d'une remontée de l'effectif local (figure 305).

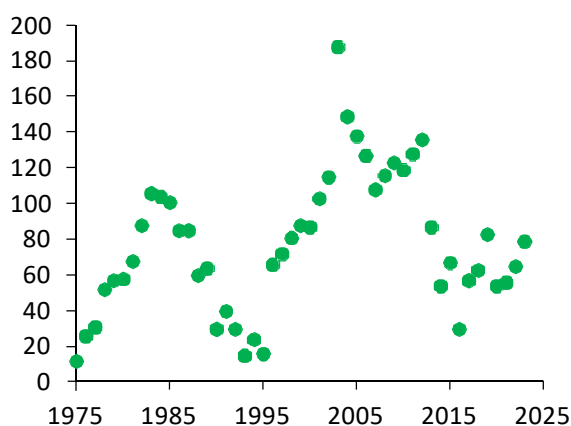


Figure 303 : Avocette élégante : Évolution du nombre de couples nicheurs dans la RNN Baie de Somme (1975-2024)

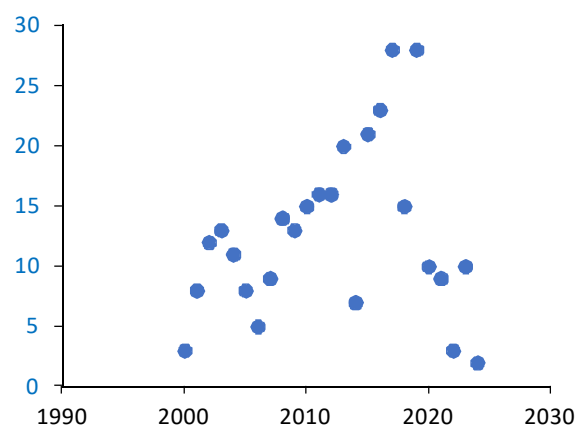


Figure 304 : Avocette élégante : Évolution du nombre de couples nicheurs dans la RCFS du Hâble d'Ault et ses abords (2010-2024)

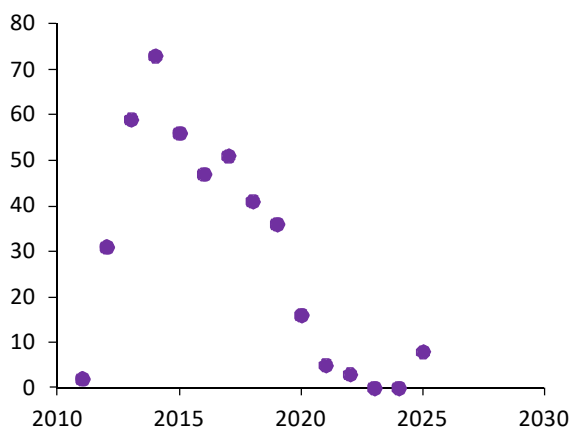


Figure 305 : Avocette élégante : Évolution du nombre de couples nicheurs dans la RCFS Grand-Laviers (2011-2024)

Causes d'échecs

Le Parc Ornithologique du Marquenterre est confronté à des problèmes de qualité d'eau et les faibles apports d'eau salée ne suffisent pas à la conservation des invertébrés benthiques estuariens. Les oiseaux adultes qui ne sont pas sur le nid sont obligés d'aller se nourrir loin de la colonie, généralement dans l'estuaire, laissant aux seuls oiseaux couvant la défense de la colonie vis-à-vis des prédateurs.



La prédation des nids par le Goéland argenté et la compétition spatiale, voire la prédation, due à la présence d'une colonie de Mouettes rieuses *Larus ridibundus* sont également invoquées. Les trois espèces nichaient simultanément sur le Parc Ornithologique du Marquenterre depuis 1982. Les effectifs d'Avocettes ont connu leur maximum l'année suivante puis ont progressivement décliné jusqu'à ne plus compter, depuis 1990, que des couples ne produisant aucun jeune à l'envol.

L'analyse de la période 1982-1996 met en avant le Goéland argenté comme principale cause de diminution de la population d'Avocettes depuis 1987 (CARRUETTE et TRIPLET, 1996 ; TRIPLET et CARRUETTE, 1996) tandis que la Mouette rieuse ne semble jouer qu'un rôle mineur.

Ces deux espèces jouent un rôle différent sur le statut de l'Avocette élégante. La Mouette rieuse utilise les mêmes îlots de reproduction que l'Avocette élégante mais les cas de prédation sur les poussins de cette dernière restent peu importants. Après l'élimination des Goélands argentés spécialisés dans la capture d'œufs et de poussins d'Avocettes élégantes, cette espèce n'a plus figuré, dès la fin des années 1990, parmi les prédateurs de l'Avocette élégante.

En revanche, la Mouette rieuse, ainsi que d'autres espèces d'oiseaux semblent avoir été attirées par l'importance de la ressource alimentaire que constituent les œufs et les poussins et leur impact,

sans être la cause première de la faible production de jeunes, a contribué à sa réduction.

Le Renard roux semble avoir joué un rôle certaines années, en consommant des œufs directement ou en provoquant une réaction de défense et de sortie du nid des oiseaux nicheurs, dont profitaient les Goélands argentés pour subtiliser les œufs. Le bilan des destructions de nids par cette espèce s'élève à 33 en 1988, 26 en 1992, 18 en 1993, 24 en 1994, 6 en 1995 et 9 en 1996. Le tableau XXXII fournit la liste des cas enregistrés depuis 2002. Le Sanglier eut également un impact mais la mise en place d'une clôture en 1996 a résolu le problème. La Cigogne blanche, en particulier un individu spécialisé, a compté également parmi les prédateurs.

Des braconniers sont responsables en 1991 de la disparition du contenu de 28 nids, dont les œufs ont alimenté de vagues et illicites collections (MOURONVAL et TRIPLET, 1991a).

Tableau XXXII : Avocette élégante : Les différentes causes d'échec des nids en RNN Baie de Somme (2002-2024)
(données Philippe CARRUETTE)

	Prédation par oiseaux	Prédation par mammifères	Autres
1995	Goéland argenté : 31 nids	Renard roux	
1996	Goéland argenté : 1 poussin Corneille noire : 1 poussin	Renard roux : 9 nids	
1997		Sanglier : 14 nids	
1998	Mouette rieuse : 2 poussins	Sanglier : 74 nids	
1999	Corneille noire : 5 poussins Faucon crécerelle, Épervier d'Europe	Renard roux : 58 nids	
2000	Corneille noire : 4 poussins	Renard roux : 28 nids	Pluie : 2
2001	Mouette mélanocéphale : 1 poussin	Renard roux : 13 nids	Dérangement par un grand Cormoran : 3 nids
2002	Foulque macroule : œufs sur 35 nids	Renard roux : 15 nids	
2003		Renard roux : 18 nids	Pluie : 4 nids noyés Cause inconnue : 20
2004	Foulque macroule : 3 nids, œufs Cigogne blanche : 35 poussins		Cause inconnue : 12
2005	Mouette rieuse : 1 poussin	Sanglier : 137 nids	
2006			
2007		Renard roux : 44 nids	Pluie : nids noyés
2008		Renard roux : 28 nids	Cause inconnue : 18 nids
2009		Renard roux : 103 nids Sanglier : 70 nids	Pluie : 3 nids noyés
2010	Héron cendré : 1 poussin, Mouette rieuse : 1 poussin Avocette élégante : 1 poussin	Renard roux : 60 nids	
2011	Héron cendré, Cigogne blanche, Mouette rieuse	Renard roux : 47 nids Sanglier, Fouine ou Putois	
2012	Foulque macroule : 1 œuf. Cigogne blanche : forte prédation	Renard roux : 67 nids	Pluie : Nids noyés

2013	Foulque macroule : 2 nids Héron cendré : 15 poussins	Renard roux : 21 nids, Sanglier et Fouine	
2014	Héron cendré : 4 poussins	Renard roux : 62 nids	
2015		Renard roux : 56 nids	Pluie : 5 nids noyés
2016		Renard roux : 37 nids	
2017	Foulque macroule : œufs, Corneille noire et Héron cendré	Renard roux : 18 nids	
2018		Renard roux : 76 nids	Pluie : 3 nids noyés
2019	Héron cendré, Mouette rieuse : poussins	Renard roux : 16 nids	Pluie : nids noyés
2020	Foulque macroule (œufs) Héron cendré, Mouette rieuse : poussins ; dérangement par un Cygne tuberculé	Renard roux : 4 nids	Pluie : nids noyés
2021	Mouette rieuse		Pluie : 14 nids noyés
2022			
2023	Cigogne blanche : 8 poussins	Renard roux : 10 nids	
2024	Cigogne blanche, Échasse blanche, Avocette élégante : poussins	Renard roux : 8 nids	

Répartition

La conjugaison de ces différents éléments a abouti à la chute progressive de la population reproductrice locale qui s'est traduite par une redistribution d'une partie des couples sur différents autres sites de la Plaine Maritime Picarde. Le nombre de couples nichant en dehors du Parc Ornithologique du Marquenterre est d'autant plus élevé que l'effectif nicheur à l'intérieur de celui-ci est faible. Il y a donc un report des oiseaux nicheurs sur des sites satellites, lorsque le site principal ne remplit pas les conditions optimales pour l'accueil de l'ensemble des oiseaux pouvant se reproduire, un printemps donné. Ce report est confirmé par la reprise, en Basse Vallée de la Somme, d'un oiseau nicheur trouvé mort, bague dix années auparavant dans l'actuelle RNN Baie de Somme (MOURONVAL et TRIPLET, 1991a).

13 couples ont ainsi niché sur le Banc de l'Islette en 1981, avec un assez faible taux de succès en raison des nombreux dérangements liés aux activités touristiques. Sur le domaine public maritime de la RNN Baie de Somme, de nouveaux cas de reproduction ont été enregistrés en 1995 et en 1997 avec 8 couples. Le comblement de la lagune à la suite d'un apport éolien de sable a empêché toute nouvelle tentative.

D'autres sites, en dehors de la RNN Baie de Somme sont également fréquentés :

- Boismont, avec 1 couple en 1982, 1989 et 1990 puis 7 couples en 1991 (TRIPLET et CARRUETTE, 1996), 11 en 1992, 5 en 1993, 19 à 21 couples en 1994, 24 en 1995, 12 à 16 en 1996 (RIGAUX, 1997) ;

- Estuaire de l'Authie, avec 1 couple en 1985 et 1996 (MÉRIAUX *et al.*, 1986 ; TRIPLET et CARRUETTE, 1996), 8 à 10 couples en 2000 (RIGAUX, 2000) ;
- Hâble d'Ault, avec 1 couple en 1989 et 1990 puis 8 couples en 1991 (TRIPLET et CARRUETTE, 1996), 1 en 1994 et 3 en 1999 ;
- En 2000, le bassin des chasses du Crotoy, destiné à évacuer les sédiments déposés dans le port à chaque marée, a été fermé pour une série de travaux de réparation et d'entretien. L'intérieur du bassin est une grande vasière entrecoupée de canaux en eau. Sept bassins de stockage des sédiments extraits du site principal et de décantation des eaux ont été construits sur l'emplacement même du site. La production de jeunes à l'envol est donc de 86 pour 65 nids soit 1,32 jeune par couple : second maximum après celui de 1985 (1,8 pour 101 couples ; F. SUEUR ; LENGIGNON *et al.*, 2000).

L'année 2001 se caractérise par un effectif record (TRIPLET *et al.*, 2001) :

- RNN Baie de Somme, 99 couples ;
- Basse Vallée de la Somme, 20 à 21 couples sur 2 sites dont 15 sur un champ en jachère ;
- Le Crotoy, 5 à 6 couples (succès de la reproduction non connu) ;
- Hâble d'Ault : 9 couples dont 3 sur la zone humide restaurée de la Pointe d'Offoy ;
- 5 ou 6 couples ont tenté de se reproduire près des bassins de la station de lagunage de Fort-Mahon ; après la fin avril, ils se sont très probablement reportés sur d'autres sites.

Chronologie

Les premiers oiseaux sont présents sur la zone de reproduction à partir du début du mois de mars et les arrivées se succèdent jusqu'au début du mois d'avril. Les installations sur les autres sites sont plus tardives, avril voire mai, ce qui semble indiquer qu'elles correspondent à des oiseaux n'ayant pas trouvé au Parc Ornithologique du Marquenterre les conditions propices à leur installation.

Les parades et les copulations sont notées entre le 5 mars et le 22 juin avec une donnée exceptionnelle de parades suivies d'accouplements le 8 septembre 1980 (SUEUR, 1990a, données inédites). Cet auteur décrit également d'autres observations curieuses :

- le mâle d'un couple adoptant une posture d'accouplement sur l'un de ses pulli le 16 juin 1981 ;
- une tentative de copulation sans parade le 1^{er} septembre 1984 ;
- deux mâles paradant de chaque côté d'une femelle le 12 avril 1990 ;
- de pseudo-copulations de mâles sur de petites mottes de sédiments ou sur de petites branches mortes émergeant de l'eau, sont notées du 13 avril au 16 mai et du 12 au 25 octobre.

Les constructions de nids sont observées du 31 mars au 1^{er} juillet, des œufs dans ceux-ci du 12 avril

Succès de la reproduction

SUEUR (1984b et données inédites) exprime le succès de la reproduction en nombre de poussins par couple à l'éclosion. Celui-ci s'élève à 2,70 en 1975, 2,55 en 1976, 3,50 en 1981, 3,63 en 1985, 3,45 en 1986 et 2,74 en 1997. Le nombre moyen de jeunes à l'éclosion au Parc Ornithologique en 1996 ne diffère pas des valeurs obtenues sur ce site lorsque la population était florissante et s'inscrit par ailleurs dans l'ensemble des valeurs connues en France (WATIER et FOURNIER, 1980 ; SUEUR, 1984b ; GIRARD et YÉSOU, 1989 ; MARCHYLLIE, 1992).

Le succès à l'envol exprimé en nombre de jeunes à l'envol par couple ayant produit au moins un jeune à la naissance semble relativement bas pour la plupart

au 24 juillet. Des poussins et des jeunes non volants sont visibles du 3 mai au 16 août, avec des premiers envols le 16 juin (COMMECY *et al.*, 1983). Les pontes les plus tardives ne parviennent pas à l'éclosion.

Lors de la première année de reproduction de cette espèce dans le Parc Ornithologique du Marquenterre en 1975, la première éclosion eut lieu le 27 mai (SUEUR, 1975). L'année suivante, un couple accompagné d'un pullus est observé le 14 mai (ANONYME, 1977). L'année d'après, la ponte remonte au moins au 19 avril.

En 1989, les premières naissances sont enregistrées le 1^{er} juin et 3 nids sont encore occupés le 21 juillet (ANONYME, 1990b).

La période de ponte s'étale sur 50 jours au Parc Ornithologique du Marquenterre contre 69 à 92 jours à Chanteloup, en Vendée (GIRARD et YÉSOU, 1989). Les éclosions s'étalent sur une période plus courte que les installations, 43 jours entre le 17 mai et le 29 juin. La valeur obtenue localement est particulièrement basse comparativement à celles énoncées par GIRARD et YÉSOU (op. cit.) pour la période 1977-1983 à Chanteloup (Vendée), qui se situe entre 59 et 83 jours.

des années : 1,8 en 1985, 1,23 en 1988, 0,55 en 1991, 1,5 à Grand-Laviers en 1994 ; 1,3 sur le Banc de l'Islette et 0,5 au Parc Ornithologique du Marquenterre en 1995. La production de jeunes au Parc Ornithologique du Marquenterre devient très faible voire nulle à partir de 1990, quand pratiquement plus aucun poussin ne parvient à l'envol (figure 306). Ce succès est relativement délicat à calculer dans la mesure où ces jeunes tendent à quitter le site pour l'estuaire de la Somme. Cette désertion du site par les couvées, parents et poussins, était régulière jusqu'au milieu des années 1980, lorsque la colonie était florissante (SUEUR, 1985b).

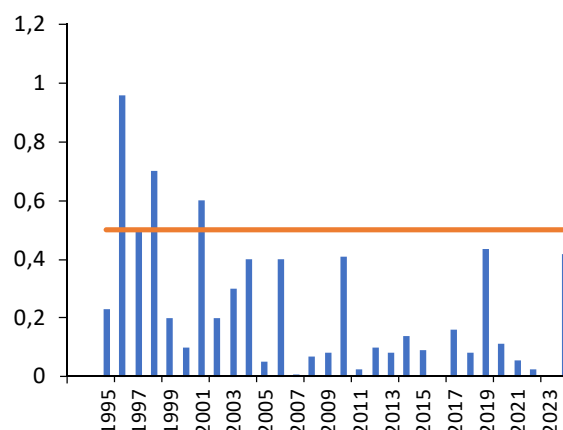


Figure 306 : Avocette élégante : Productivité des couples, en bleu. En orange, la valeur moyenne de 0,5 notée sur les côtes de la Manche. Le rapport entre le nombre de jeunes à l'envol et le nombre de couples nicheurs est alarmant : ces chiffres beaucoup trop bas ne permettent pas un renouvellement de la population.

Régime alimentaire

L'Annélide Polychète *Hediste diversicolor* semble constituer une proie importante, si ce n'est prépondérante, tant dans l'estuaire de la Somme qu'au Parc Ornithologique du Marquenterre pendant une grande partie de l'année (TRIPLÉ et SUEUR, 1983). Les données restent pourtant très fragmentaires. Cette proie apparaît dans

l'alimentation en mars, mai et juin (42 cas et une ingestion accidentelle d'Algues vertes filamenteuses), juillet (57 cas) et août (8 cas). En juin 1996, au Parc Ornithologique du Marquenterre, un pullus d'environ un mois capture 13 Diptères et 16 petits invertébrés d'eau saumâtre (F. SUEUR).

Exigences écologiques

ADRET et BOUCHE (1986) notent l'importance du facteur alimentaire en période de nidification. En effet, l'Avocette élégante se nourrit dans de l'eau peu profonde en sabrant de son bec la surface de la vase. Compte-tenu de la faible taille des proies capturées par cette technique, il est nécessaire que le milieu présente une forte biomasse par unité de surface et que le substrat soit suffisamment meuble pour ne pas opposer de résistance aux coups de bec. Ces auteurs précisent que l'ensemble de ces conditions est réalisé dans des milieux saumâtres peu profonds, baies, estuaires, lagunes, auxquels l'espèce est largement inféodée. Les grandes étendues de vasières peuplées par une riche faune invertébrée sont également des milieux ouverts, nus ou colonisés par une végétation basse et clairsemée, ce qui permet une surveillance à distance et répond aux conditions de sécurité.

CARRUETTE *et al.* (1991) relatent ainsi les facteurs intervenant dans la reproduction de l'Avocette élégante :

- taille des îlots : l'Avocette s'installe d'autant mieux sur certains secteurs quand elle peut occuper des îlots de petite taille assez allongés (3 à 15 m de long sur 3 à 4 m de large) afin d'avoir un contact visuel permanent avec l'eau à proximité du nid ; les alentours du nid doivent

être dégarnis de végétation ; les zones de buissons et les touffes de hautes herbes masquant la visibilité sont sources d'insécurité ;

- il est indispensable que les îlots de nidification soient entourés d'eau ; une baisse de la salinité de l'eau est défavorable ;
- les mauvaises conditions atmosphériques sont surtout néfastes quand les poussins, âgés de deux ou trois semaines, ne peuvent plus s'abriter sous leurs parents.

Les différentes colonies d'Avocettes élégantes analysées tant en France qu'en divers autres pays d'Europe montrent toutes une augmentation d'effectifs, qui se traduit très vite par une diminution de la productivité de jeunes, suivie d'un plateau, voire d'une diminution. En modélisant les différents paramètres intervenant dans le succès de la reproduction, HILL (1988) puis HILL et CARTER (1991) aboutissent à la conclusion que la seule façon d'augmenter une colonie est d'accroître la surface du site aménagé pour répondre aux exigences de l'espèce. L'Avocette élégante est une espèce pionnière. Si le milieu de reproduction n'est pas remodelé régulièrement et ses ressources alimentaires maintenues à un niveau élevé, elle finit par désertir le site.

Anomalies pigmentaires

Des individus avec les pieds roses ont parfois été repérés au Parc Ornithologique du Marquenterre où un oiseau avec la tête entièrement blanche, la base

du bec et les pattes roses a été observé début juillet 1999.

ÉCHASSE BLANCHE *Himantopus himantopus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			Annexe I			EN		

Presque cosmopolite (à l'exception de l'Antarctique), ce limicole était plutôt méditerranéen en Europe, pour lequel le nord de la France correspond globalement à la limite nord de répartition en période de nidification, son effectif est fort de 2 535 à 3 567 couples en France, pour une population mondiale comprise entre 700 000 et 3 800 000 individus pour une population européenne comprise entre 53 900 et 75 700 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local

Généralités



L'Échasse blanche fréquentait déjà la Plaine Maritime Picarde au cours du XIX^e siècle et MÉNEGAUX (1912) relate 4 oiseaux figurant dans la collection MARMOTTAN et prélevés entre 1874 et 1882 (1 le 29 avril 1874 et 3 en mai).

Variations saisonnières

Les premières Échasses blanches sont généralement signalées dès la deuxième décennie de mars pour les plus précoces en RNN Baie de Somme puis les arrivées se succèdent jusqu'en première décennie de mai après laquelle ne restent sur place que les reproducteurs potentiels. Leur présence augmente très fortement en troisième décennie de juin jusqu'à un pic atteint en troisième décennie d'août. Les derniers

oiseaux quittent le site en deuxième décennie de septembre (figure 307).

Sur la RCFS du Hâble d'Ault, les premiers oiseaux sont signalés en troisième décennie de mars et l'effectif cumulé augmente rapidement pour atteindre son pic en troisième décennie de mai, soit beaucoup plus précocement que sur le site précédent (figure 308).

Sur la RCFS de Grand-Laviers, devenue un des sites principaux de présence et de reproduction, les premiers oiseaux arrivent en troisième décennie de mars. L'effectif atteint son maximum en deuxième décennie de mai, en raison de la présence des adultes reproducteurs et probablement des jeunes, voire

d'individus ayant échoué dans leur tentative de reproduction en dehors du site. À partir de la première décennie de septembre il ne reste plus que quelques oiseaux dont les derniers partent tardivement, en deuxième décennie d'octobre (figure 309).

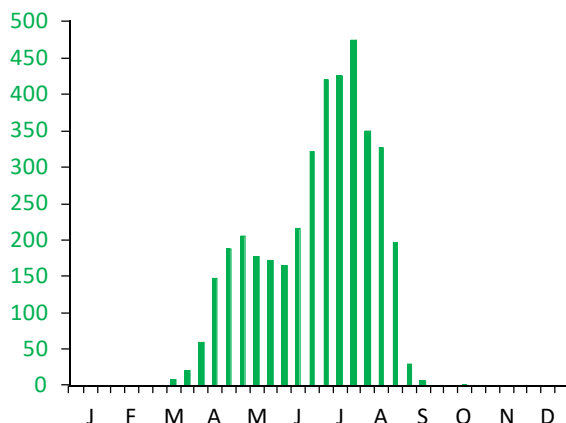


Figure 307 : Échasse blanche : Effectif cumulé par décennie dans la RNN Baie de Somme (2002-2024)

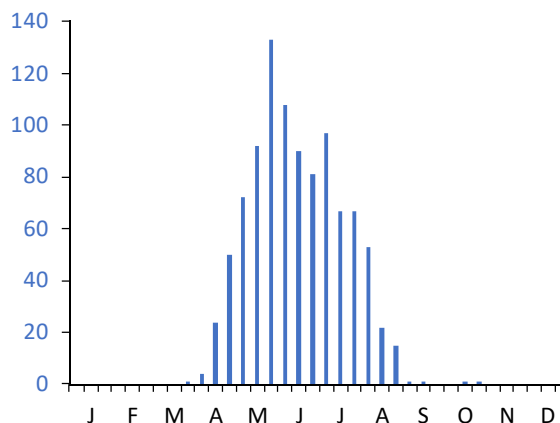


Figure 308 : Échasse blanche : Effectif cumulé par décennie dans la RCFS Hâble d'Ault (1976-2024)

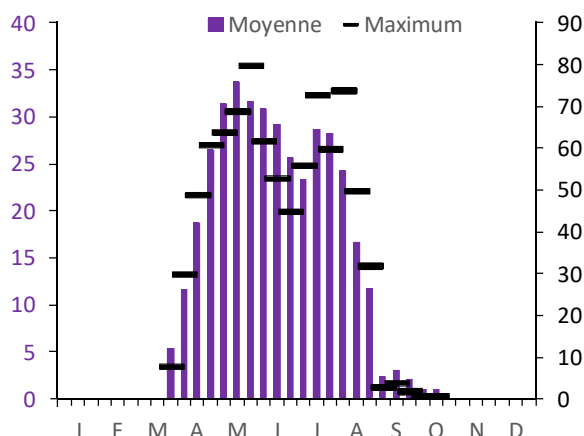


Figure 309 : Échasse blanche : Effectif moyen et maximum par décennie dans la RCFS de Grand-Laviers (2012-2024)

Variations interannuelles

Les faibles effectifs empêchent toute généralisation quant à d'éventuelles variations annuelles. Il est cependant remarquable que depuis la fin des années 1980, l'implantation de l'espèce est

durable. L'Échasse blanche fait désormais partie intégrante des espèces communes sur le littoral.

Reproduction

Évaluation de l'effectif nicheur

La nidification de l'Échasse blanche en Plaine Maritime Picarde n'est pas nouvelle. Elle y a ainsi niché en 1849, de même qu'en 1949, 1964, 1965 (3 couples) et 1966 (MAYAUD, 1946 ; A. ROPARS et J. HÉDOUIN in MILBLED, 1977). La nidification est possible à probable en 1977, 1979,

1980, 1981, 1982 et 1987 (MILBLED, 1977 ; ANONYME, 1990b ; ÉTIENNE *et al.*, 1987). L'Échasse blanche est également signalée en 1988, avec un maximum de 4 oiseaux le 7 mai au Hâble d'Ault, et en 1992 à deux reprises. En 1965, les trois nichées trouvées dans une pâture proche de l'actuelle RNN

Baie de Somme ont éclos pour la première le 20 juin et pour les deux autres le 28 du même mois (ROPARS, archives ONC in MOURONVAL et TRIPLET, 1991a).

En 1989, 2 couples ont niché, respectivement au Parc Ornithologique du Marquenterre et au Hâble d'Ault (CARRUETTE *et al.*, 1994). Sa présence, jusque-là limitée aux mois de mai, juin et juillet, avec une nette prédominance des oiseaux au cours du premier mois, s'est allongée, avec des observations dès le 23 avril. En 1990, 2 mâles et 1 femelle sont présents au Parc Ornithologique du Marquenterre dès le 15 avril et des accouplements sont notés les deux jours suivants, sans suite (SUEUR, 1996b).

En 1992, une femelle baguée est présente au Parc Ornithologique du Marquenterre le 28 avril. Elle est ensuite accompagnée d'un mâle. Malgré le comportement reproducteur des oiseaux, aucune ponte n'est déposée. L'espèce s'est reproduite cette année-là au nord de l'estuaire de l'Authie.

En 1993, 1 couple a probablement niché à Noyelles tandis qu'un autre s'est reproduit sur le bassin de décantation de la sucrerie d'Abbeville (BAWEDIN, 1994). Un accouplement est également noté dès le 2 mai au Hâble d'Ault (TRIPLET *et al.*, 1996a).

En 1994, un premier oiseau arrive au Parc Ornithologique du Marquenterre le 15 avril où 1 couple est noté le 28. 4 oiseaux seront présents le 29 mai, 2 adultes et 3 juvéniles du 24 juillet au 10 août. Il ne reste que 2 adultes et 2 juvéniles du 11 au 17 août. L'analyse de l'évolution des nids depuis 2000 montre que l'effectif reste en dessous de 6 couples chaque année en dehors de 2011 quand 11 couples se sont installés. Il y a donc une relative stabilité sur ce site où l'espèce niche à proximité de sa proche parente l'Avocette élégante sans toutefois cohabiter avec elle (figure 310).

En 1982, une petite colonie s'installe et alarme au marais de Rue mais la nidification n'est pas constatée. De même, 1 nid à Boismont est abandonné. En 1994, 1 couple s'est également reproduit dans la pâture Beauvisage, donnant 2 jeunes à l'envol.

Les marais de Saigneville étaient un site important pour la reproduction de cette espèce au début des années 2000. Le nombre de couples nicheurs n'est pas connu avec précision, mais dépassait 20. Une action de sensibilisation avait été

mise en place afin que les propriétaires de parcelles où l'espèce se reproduisait adoptent les comportements les plus appropriés pour la sauvegarde de l'espèce. Au début des années 2010, quand les bassins de l'ancienne sucrerie d'Abbeville ont été acquis et gérés par la Fédération départementale des chasseurs de la Somme, l'Échasse blanche s'est rapidement installée, à partir de son bastion de Saigneville et ses effectifs nicheurs ont augmenté rapidement. Sur ce site, elle niche en étroite proximité avec l'Avocette élégante.

En 1995, 2 couples sont installés en Basse Vallée de la Somme et 1 au marais du Crotoy. En 1999, 1 couple a tenté de nicher (ponte observée) au marais du Crotoy et 3 à 4 couples observés en fin de période de reproduction avec des jeunes étaient probablement des nicheurs locaux.

L'Échasse blanche s'est également reproduite en 1993, 1994 et 1995 sur les bassins de décantation de la sucrerie d'Abbeville à Grand-Laviers (DELOISON, 1997). Devenu RCFS de Grand-Laviers, ce site bénéficie de l'importance de la Basse Vallée de la Somme et son effectif y a été élevé jusqu'à la fin des années 2010, puis une forte baisse est enregistrée. En 2025, 24 couples se sont reproduits, ce qui peut être l'amorce d'une amélioration du statut local de l'espèce (figure 311).

En 2000, un minimum de 11 couples est enregistré sur l'ensemble de la Plaine Maritime Picarde (LENGIGNON *et al.*, 2000), mais il semble que ces auteurs n'aient pas intégré les 4 couples signalés par RIGAUD (2000) dans les polders de l'estuaire de l'Authie.

MOUTON (2003) considère que 1989 est une année charnière dans l'installation de l'espèce car la reproduction devient alors régulière et l'effectif total augmente. Cet auteur relate 1 couple à Villers-sur-Authie, 2 couples au sud de l'estuaire de l'Authie mais 1 seul avec des jeunes, 1 couple avec jeunes dans le marais du Crotoy, 1 couple dans le bassin des chasses du Crotoy, 3 couples à Boismont et Noyelles-sur-Mer et l'auteur cache le site d'une colonie forte de 14 à 17 couples, ce qui ferait un effectif cumulé de 20 à 23 couples.

Depuis 2010, la reproduction sur la RCFS du Hâble d'Ault concerne 1 à 10 couples, ce maximum ayant été noté en 2023. Cette même année, 8 couples nichent à Villers-sur-Authie.

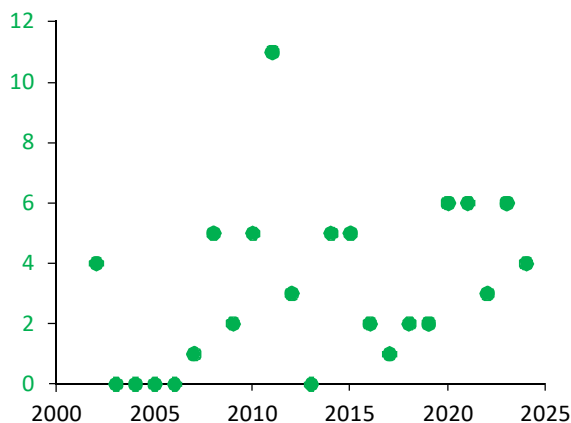


Figure 310 : Échasse blanche : Évolution du nombre de couples nicheurs dans la RNN Baie de Somme (1975-2024)

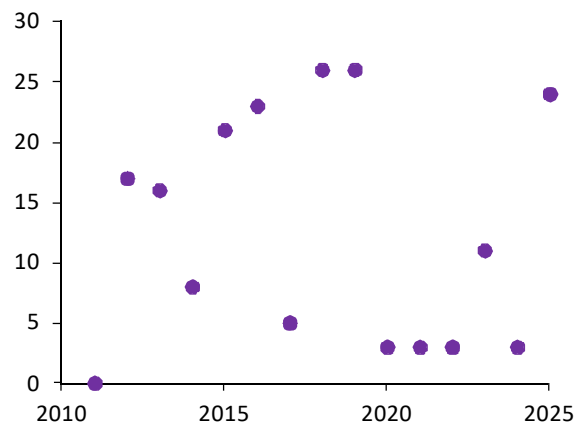


Figure 311 : Échasse blanche : Évolution du nombre de couples nicheurs dans la RCFS Grand-Laviers (2012-2024)

Comportement vis-à-vis des autres espèces

En 1989, le couple reproducteur du Parc Ornithologique du Marquenterre se montre agressif envers de nombreuses espèces : Chevalier guignette, Aigrette garzette, Gallinule poule-d'eau, Mouette

rieuse (en vol), Bécassine des marais (en vol), Étourneau sansonnet (en vol), Chevalier gambette (une bande) et Pie bavarde (CARRUETTE *et al.*, 1994).

PLUVIER ARGENTÉ *Pluvialis squatarola*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur et hivernant											
3 sous-espèces											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce chassable			Annexe IIB			NA		

Distribution circumpolaire arctique. Les individus séjournant en Picardie sont originaires de la Sibérie occidentale et la population hivernant en Europe compte entre 123 000 et 158 000 individus (STANEVA et BURFIELD, 2017). Elle est considérée comme stable.

Statut local



La migration prénuptiale du Pluvier argenté se déroule de mars à mai avec une intensité maximale au cours de la première décade de mai. Cela se traduit par des stationnements très différents : effectifs plutôt faibles de mi-mars à fin avril puis maximaux début mai avant de fléchir ensuite (figure 312). L'estivage de juin à mi-juillet ne concerne guère plus de 10 oiseaux, effectif le plus bas de l'année. La migration postnuptiale commence au cours de la première décade d'août et ne se traduit que par une augmentation modérée des stationnements. Ceux-ci vont croître ensuite pour devenir relativement stables de la troisième décade d'août à la première décade de décembre. Cette longue période correspond à la poursuite de la migration postnuptiale. L'effectif augmente les deux dernières décades de décembre puis atteint son pic

hivernal en première décade de janvier, suivie de 4 décades pendant lesquelles la diminution est à peine

perceptible. La baisse est réellement notable en troisième décade de février.

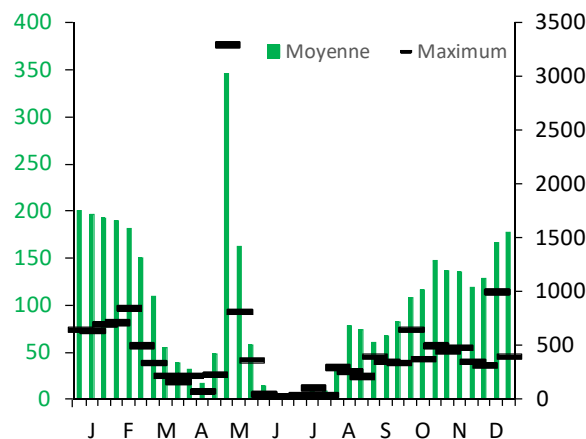


Figure 312 : Pluvier argenté : Effectifs moyens et maximaux par décade dans l'estuaire de la Somme (1975-2024)

Variations annuelles

Le Pluvier argenté étant essentiellement présent dans l'estuaire de la Somme, son statut peut être analysé à partir des maxima du mois de janvier (figure 313). L'effectif montre une phase d'augmentation jusqu'au milieu des années 1990, puis une diminution jusqu'en 2010, année à la suite de laquelle l'effectif moyen est revenu au niveau de celui du début des années 1990.

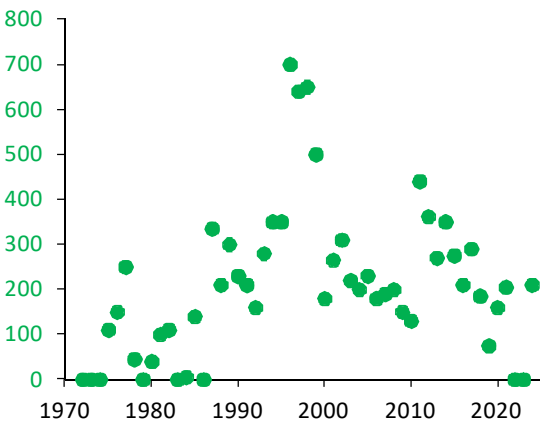


Figure 313 : Pluvier argenté : Évolution de l'effectif de janvier dans l'estuaire de la Somme (1975-2024)

Régime alimentaire

Le régime alimentaire du Pluvier argenté dans l'estuaire de la Somme (tableau XXXIII) est axé sur l'Amphipode *Corophium sp.* en mai, juin et de septembre à novembre. Au plus fort de la migration pré-nuptiale en mai, l'Annélide *Hediste diversicolor* joue un rôle non négligeable (30,9 % des proies). D'autres espèces animales figurent dans le régime,

comme cela peut être précisé à l'aide d'analyses stomacales : le Lamellibranche *Parvicardium exiguum*, signalé en mai 1927 (MADON, 1935), et la Crevette grise *Crangon crangon*, en octobre 1979 (SUEUR, 1987b). Des Crustacés Amphipodes du genre *Bathyporeia* semblent également consommés, notamment en mai.

Tableau XXXIII : Pluvier argenté : Régime alimentaire dans l'estuaire de la Somme

	Mai	Juin	Septembre	Octobre	Novembre
N	473	190	126	135	104
<i>Macoma balthica</i>	2,1				
<i>Hediste diversicolor</i>	30,9	9,5	1,6	1,5	1,9
<i>Corophium arenarium</i>	66,4	90,5	98,4	98,5	98,1
<i>Carcinus maenas</i>	0,6				

Mue

La mue des plumes du corps du Pluvier argenté se termine entre les 15 et 21 novembre. Toutefois, un oiseau arborait un plumage nuptial presque parfait, à l'exception de quelques plumes

claires marquant le ventre encore très noir, le 16 novembre 1997 dans la RNN Baie de Somme (SUEUR, 1997g).

Age-ratio

Le 10 août 1999 en RNN Baie de Somme, les juvéniles représentent une faible proportion des oiseaux (16,7 % ; n = 18).

PLUVIER DORÉ *Pluvialis apricaria*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur et hivernant											
2 sous-espèces											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce chassable			Annexes I et IIB			NA		

Cette espèce se reproduit du Groenland à la Presqu'île de Taïmyr. Elle hiverne des Îles britanniques à la mer Caspienne et dans le Bassin méditerranéen. En France, cet oiseau est un migrateur et un hivernant localement commun. La France n'abrite qu'une faible partie des 1 350 000 à 2 440 000 hivernants en Europe (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local

Variations saisonnières



Sur les prairies de la RNN Baie de Somme, si quelques oiseaux peuvent être notés en période estivale, les arrivées ont lieu surtout à partir de la première décade d'octobre et l'effectif ne cesse d'augmenter jusqu'en troisième décade de décembre. Une chute très forte marque la première décade de

janvier et l'effectif ne cesse ensuite de diminuer jusqu'en deuxième décade de mars quand il ne reste que quelques individus (figure 314).

Le Pluvier doré a été noté en RCFS Authie Somme lors de sa migration postnuptiale en septembre (maximum de 11 individus) et octobre (1 oiseau en vol vers le sud en 1 h 30 le 17 octobre 2001) mais également plus tardivement lors de vagues de froid.

Le Pluvier doré est également bien présent sur la RCFS de Quend-Fort-Mahon avec des effectifs présentant de très fortes fluctuations entre la date d'arrivée des oiseaux, dès la troisième décade de juin, mais surtout à partir de la troisième décade de juillet et leur départ en première décade d'avril (figure 315).

Ailleurs, l'hivernage est peu développé. Notons l'intéressante observation de 150 oiseaux le 23 février 2018 sur la RCFS du Hâble d'Ault.

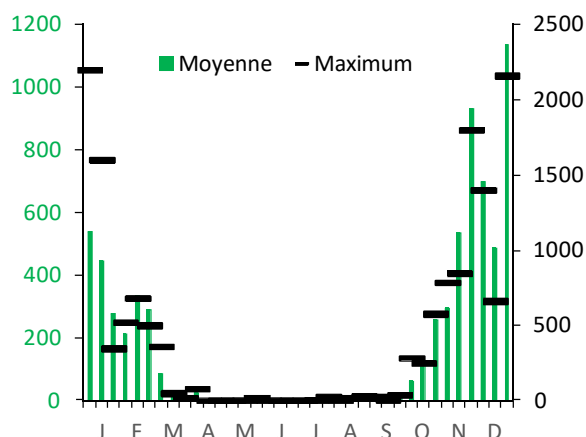


Figure 314 : Pluvier doré : Effectifs moyens et maximaux par décennie dans la RNN Baie de Somme (1975-2024)

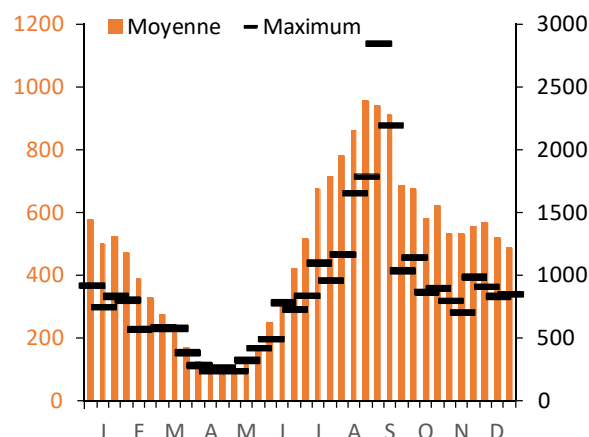


Figure 315 : Pluvier doré : Effectifs moyens et maximaux par décennie dans la RCFS Quend-Fort-Mahon (2000-2024)

Variations interannuelles

Dans la RNN Baie de Somme, l'effectif a montré une tendance à l'augmentation jusqu'en 2007 avec 2 344 individus puis des fluctuations importantes jusqu'en 2016 avec 2 200 individus. Depuis cette dernière année, l'effectif hivernant a

fortement décliné. Il est probable que de nombreux oiseaux restent désormais sur des zones plus nordiques, plus favorables en raison de l'adoucissement des hivers (figure 316).

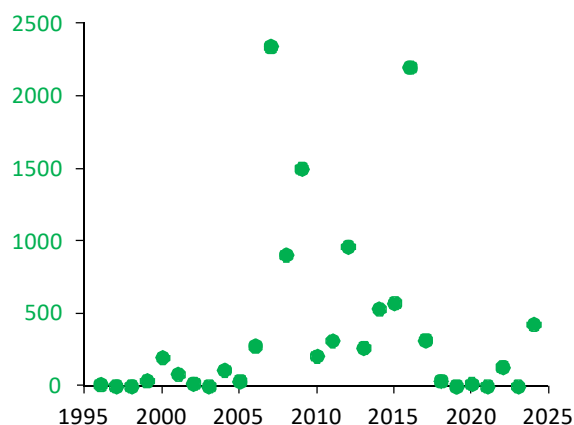


Figure 316 : Pluvier doré : Évolution de l'effectif maximum de janvier sur la RNN Baie de Somme (1996-2025)

Régime alimentaire

Seule la capture de huit Annélides *Hediste diversicolor* est signalée en juillet 1978 au Parc Ornithologique du Marquenterre.

Mue

La mue postnuptiale se déroule généralement de fin juillet à mi-octobre mais un oiseau en plumage

nuptial parfait est observé le 5 décembre 1998 dans la RNN Baie de Somme (VIOLET, 1998e).

PLUVIER FAUVE *Pluvialis fulva*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		-		-		NA					

Considéré jusqu'à une époque récente comme une sous-espèce du Pluvier bronzé, il se reproduit dans la toundra sibérienne. Il hiverne de l'est de l'Afrique à l'Indonésie et à la Nouvelle-Zélande, et en petit nombre dans le sud de la Californie. Il n'est qu'accidentel en Europe. En France, cet oiseau est un migrateur occasionnel. Le Pluvier fauve se reproduit dans la toundra sibérienne alors que le Pluvier dominicain *Pluvialis dominica* niche dans la toundra d'Alaska et du Canada (JONSSON, 1994).

Statut local



Un oiseau en plumage nuptial a été tué par un chasseur le 17 juillet 1994 dans l'estuaire de la Somme, près de Saint-Valery-sur-Somme (ROBERT, 1996) ce qui constitue la première mention de l'espèce en France (LE MARÉCHAL, 1996). Un oiseau est resté du 20 au 24 octobre 2009 au Parc Ornithologique du Marquenterre (REEBER et CHN, 2011) et un autre a été vu sur ce site le 18 septembre 2016.

PLUVIER BRONZÉ *Pluvialis dominica*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		-		-		NA					

Le Pluvier bronzé ou dominicain niche de l'Alaska à la Terre de Baffin. Il hiverne dans la zone méridionale de l'Amérique du Sud. Il n'est qu'accidentel en Europe. En France, cet oiseau est un migrateur occasionnel.

Statut local



L'espèce a été notée le 10 mai 1996 dans une bande de Pluviers argentés au Hâble d'Ault (G. BECQUET). Un oiseau est observé le 3 octobre 2004 au Parc Ornithologique du Marquenterre (FRÉMONT *et al.*, 2006). Un individu est présent le 21 janvier 2006 au sein d'un groupe de Pluviers dorés à Fort-Mahon. Enfin, un oiseau est observé du 9 au 20 octobre 2007 au Parc Ornithologique du Marquenterre.

PLUVIER GUIGNARD *Eudromias morinellus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			Annexe I			NA		

Aire de nidification arcto-alpine (plus de 20 000 couples en Norvège et en Suède pour une population européenne d'un peu plus de 25 000 couples) s'étendant des îles Britanniques à la Sibérie et au nord-ouest de la Chine, et de manière sporadique jusqu'à l'ouest de l'Alaska. L'hivernage se déroule dans une bande étroite s'étendant du Maroc à l'ouest de l'Iran. En France, cet oiseau est un nicheur extrêmement rare localisé à la Cerdagne, un migrateur rare et un hivernant exceptionnel. L'Europe abrite une petite population estimée entre 12 800 et 48 400 mâles (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



Assez régulier pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle sur le littoral, période pendant laquelle il était tué au cours de ses migrations de fin avril à mai et de fin août à mi-septembre, le Pluvier guignard s'est considérablement raréfié depuis puisque seules trois mentions en mai et juin (2 juin

1974) sont connues jusque 1979. De 1980 à 1988, le nombre de données s'accroît avec 7 cas à la mi-avril et de fin août à mi-septembre (SUEUR et COMMECY, 1990a) avec seulement 4 données ensuite en octobre et en première décade de novembre. Les données obtenues ultérieurement confirment la période de passage postnuptial tandis que la migration pré-nuptiale se déroule de mi-avril à mi-mai. Les mentions du début du XXI^e siècle concernent uniquement le passage postnuptial nettement plus tardif que pendant les périodes précédentes : 1 individu le 11 septembre 2008 à Saint-Quentin-en-Tourmont, 5 adultes le 31 août 2009, 1 oiseau le 12 septembre, 1 adulte du 3 au 9 novembre, puis 1 individu le 3 octobre 2010 à Fort-Mahon, 1 juvénile le 8 septembre 2012 dans l'estuaire de l'Authie et enfin 1 juvénile du 31 octobre au 5 novembre 2014 dans la RNN Baie de Somme (figure 317).

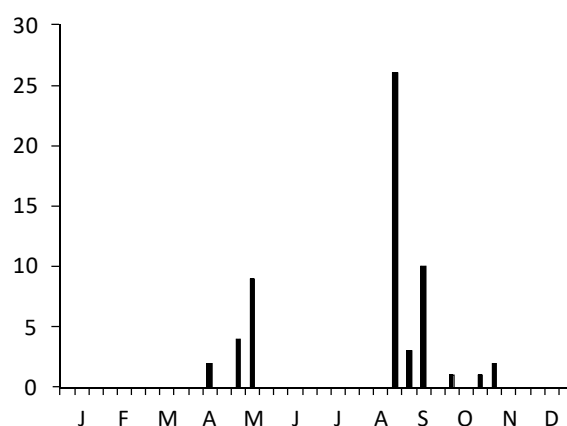


Figure 317 : Pluvier guignard : Effectif cumulé par décade sur la Plaine Maritime Picarde (1975-2024)

GRAND GRAVELOT *Charadrius hiaticula*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
3 sous-espèces											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
VU			Espèce protégée			-			EN		

Espèce holarctique, niche dans les zones situées au nord de 60° de la terre de Baffin à l'ouest au détroit de Bering à l'est. Vers le sud, son aire de reproduction atteint la France, la Bretagne matérialisant la limite méridionale. En Europe, l'espèce occupe les côtes de l'Islande, de la Scandinavie, du nord de la Russie et des îles Britanniques, les rivages de la Baltique, de la mer du Nord et de la Manche. La population hivernante du nord-ouest de l'Europe comprend entre 71 000 et 80 700 individus, pour une population reproductrice de 140 000 à 213 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017)

Statut local



Variations saisonnières

La phénologie migratoire du Grand Gravelot est caractéristique, avec deux pics nettement différenciés lors de la migration prénuptiale : l'un en mars et l'autre en mai. La migration postnuptiale est intense en août et septembre et fléchit début octobre quand les températures baissent régulièrement en dessous de 10 °C (250 individus le 21 août 1974 et 400 le 28) ; les effectifs mensuels moyens pour la période 1976-1983 étaient de 1 200 à 1 700 oiseaux en août-septembre (TRIPLÉT *et al.*, 1985). Est-ce un effet des hivers plus doux qui influe sur les données de présence en janvier multipliées depuis 1995, alors qu'elles étaient exceptionnelles auparavant ? Depuis 1995, des fluctuations importantes sont enregistrées avec de 0 à 110 individus en 1998 et 2016. En hivernage, le Grand Gravelot reste une espèce peu commune, voire rare dans l'estuaire jusqu'aux années 1990 : 10 individus le 8 février 1975 (ROBERT, 1979a), 1 le 1^{er} décembre 1973 et 1 le 23 février 1974 (ROBERT, 1978a). Elle devient de plus en plus fréquente depuis quelques années (figure 318).

Dans l'estuaire, les oiseaux exploitent préférentiellement les zones sableuses de l'estran, tant qu'elles ne sont pas colonisées par la végétation. Ils y recherchent des crustacés du genre *Corophium* qui s'enfouissent profondément dans le sol dès que la température automnale descend en dessous de 10 °C, devenant ainsi inaccessibles aux oiseaux, ce qui peut expliquer le départ de la majeure partie d'entre eux. L'ensemble des couples nicheurs se situe sur des zones de galets.

Le Grand Gravelot est noté en RCFS Authie Somme lors de ses migrations prénuptiale (avril et mai) et postnuptiale (juillet à septembre avec un maximum de 32 individus en vol vers le sud en 1 h 30 le 4 août 1994).

La répartition des effectifs est très différente en RCFS Hâble d'Ault, où l'espèce n'hiverné pas. Pratiquement aucun oiseau n'y est noté entre la deuxième décennie d'octobre et la troisième décennie de janvier. Les oiseaux apparaissent en février pour les reproducteurs précoces et l'effectif augmente fortement à partir de la première décennie de mars. Ensuite, une série de valeurs comparables jusqu'en deuxième décennie de juin est juste entrecoupée par une augmentation en première décennie de mai et un pic de présence la décennie suivante (figure 319). À ce moment, les nicheurs locaux côtoient des migrateurs en route vers leurs zones nordiques de reproduction.

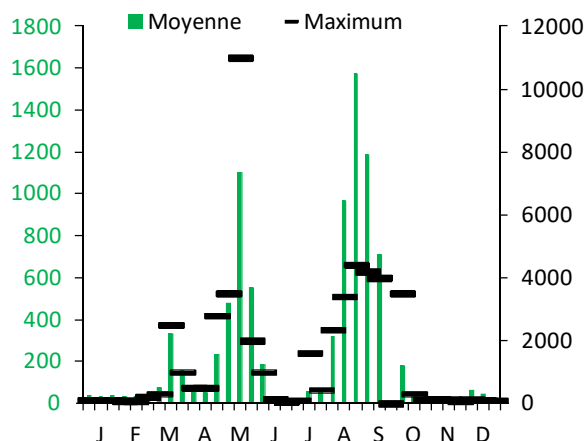


Figure 318 : Grand Gravelot : Effectifs moyens et maximaux par décennie dans la RNN Baie de Somme (1975-2024)

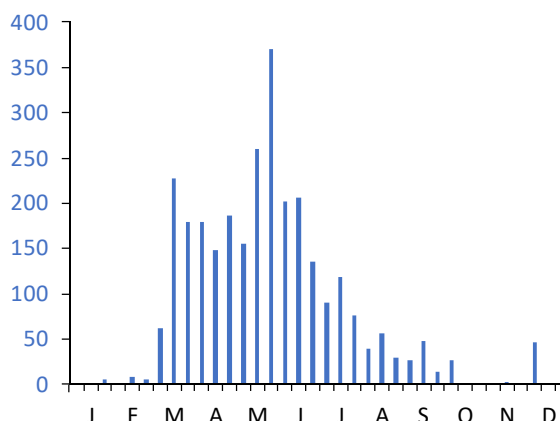


Figure 319 : Grand Gravelot : Effectifs moyens et maximaux par décennie dans la RCFS Hâble d'Ault (1975-2024)

Variations annuelles

La figure 320 retrace l'évolution des effectifs maximaux de mars à mai de 1975 à 2024. Les variations sont de grande ampleur, avec des effectifs hors norme en 2005, 2013 et surtout en 2009 avec 11 000 oiseaux. Les effectifs de ces dernières années semblent tendre vers une forte diminution.

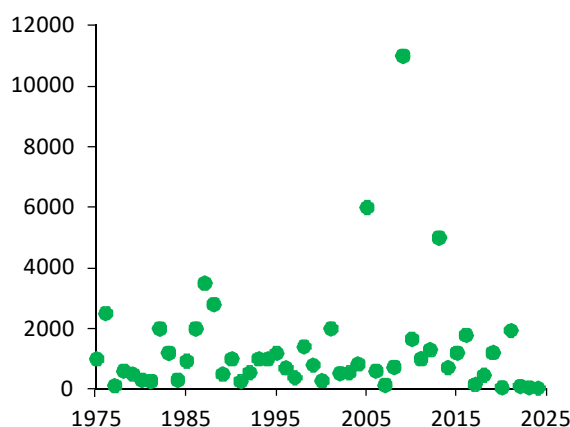


Figure 320 : Grand Gravelot : Évolution de l'effectif maximum des mois de mars à mai dans l'estuaire de la Somme (1975-2024)

L'effectif de janvier était nul voire très peu élevé jusqu'au début des années 1990. Il est possible que l'adoucissement des températures ait ensuite permis à des oiseaux de rester au cours de la période hivernale. Cependant, cette situation n'est pas stable et l'effectif de janvier enregistre de très importantes variations depuis cette époque (figure 321).

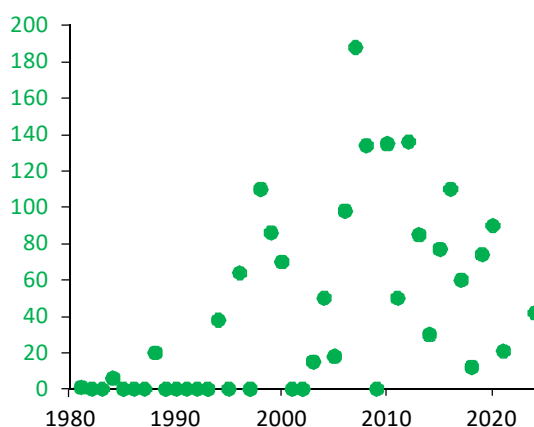


Figure 321 : Grand Gravelot : Évolution de l'effectifs maximum de janvier dans l'estuaire de la Somme (1975-2024)

Reproduction

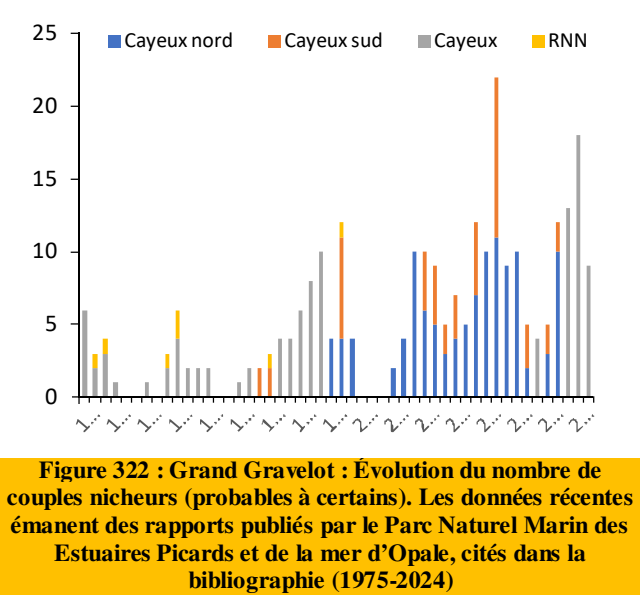
Évaluation de l'effectif nicheur

Bien qu'ayant peut-être niché au XIX^e en Picardie maritime, ce n'est qu'à la fin des années 1960 que le statut du Grand Gravelot devient mieux connu au niveau de son statut. De 1963 à 1968, 1 à 2 couples de Grands Gravelots ont niché dans les secteurs du Hâble d'Ault et des plans d'eau d'Hautebut/Woignarue alors en exploitation : 2 couples sont répertoriés en 1963 et 1964 puis 1 en 1965 et 1968.

La RCFS du Hâble d'Ault, où se reproduisent les trois espèces de Gravelots, est le siège d'une population stable oscillant de 2 à 3 couples. Ces fluctuations sont certainement autant dues à des causes naturelles qu'à une pression d'observation très variable d'une année à l'autre, en fonction de la capacité des personnes chargées du suivi d'évaluer correctement les effectifs.

L'espèce choisit essentiellement les sites de nidification du nord du Hâble d'Ault au sud du

Hourdel. Au nord de Cayeux, le Grand Gravelot occupe rapidement les levées de galets colonisées par la végétation pionnière (Gazon d'Olympe et Chou marin) dès 1996. L'ensemble des couples nicheurs se situe désormais sur des zones de galets au nord et au sud de Cayeux (figure 322). Cayeux nord accueille l'essentiel des couples nicheurs depuis 2005. L'effectif nicheur total pour Cayeux semble en légère augmentation, mais non significative au plan statistique, mais il est possible que cette apparente augmentation soit en réalité le résultat d'un effort de dénombrement beaucoup plus soutenu ces dernières années.



Chronologie de la reproduction

Les Grands Gravelots apparaissent sur les lieux de nidification dès le mois de février (un mâle creusant une cuvette le 9 février 1992) mais surtout en mars. Monogame, les oiseaux arrivent souvent en couples. Les nids sont installés sur les pelouses arrière-littorales, parmi les galets mêlés de sable et de terre autour desquels un certain recouvrement de végétation rase est souhaitable surtout dans un rayon de 20 m.

Les pontes s'échelonnent de la mi-avril à la mi-juillet et comptent en moyenne 3 à 4 œufs

(tableau XXXIV). Les deuxièmes pontes sont régulières, comme l'illustre ce couple nicheur du Hâble d'Ault : une première ponte de 3 œufs avec femelle couvant le 19 avril 1994, suivie d'une seconde de 4 œufs le 26 mai dans le même nid. Le contrôle des pontes de 1994 à 1997 a permis d'apprécier leur taille moyenne, qui a été de 3 œufs/nid en avril, 4 en mai et 3,75 en juin. De 1994 à 1996, des secondes pontes ont été observées régulièrement.

Tableau XXXIV : Grand Gravelot : Importance et chronologie des pontes à Cayeux-sur-Mer (1994-1997)

		Avril				Mai				Juin				Juillet			
Nids avec œufs	Nb œufs	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
	Nb nids	0	1	2	1	0	0	0	7	0	0	1	3	0	0	0	1
	Total	4 nids/12 oeufs				7 nids/28 oeufs				4 nids/15 oeufs				1 nid/ 4 œufs			
Nids avec pulli	Nb pulli	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
	Nb nids	0	0	0	0	4	0	1	1	0	0	1	2	1	0	2	0
	Total	0				6 nids/10 pulli				3 nids/11 pulli				3 nids/7 pulli			

Densité des couples nicheurs

Les nids sont régulièrement établis près d'un point d'eau (de 1,20 à 50 m) et plus ou moins loin de la digue de mer (de 0 à 300 m). Calculée en km de littoral, la densité des couples reproducteurs est résumée dans le tableau XXXV. Aucun calcul récent

ne semble disponible. En Grande-Bretagne, la densité est de 0,98 à 1,58 couple au km (BRIGGS *in* DUBOIS et MAHÉO, 1986). Le Grand Gravelot ne fréquente que la frange littorale, ne s'éloignant guère à plus de 100 m du front de mer dans notre zone d'étude.

Tableau XXXV: Grand Gravelot : Densité des couples par km de côte le long du littoral de Cayeux et Woignarue

Année	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Densité	0,4	0,4	0,6	0,8	1	0,8

Distance entre les nids

Les distances séparant les nids sont assez importantes étant donné la distribution des couples le long des 10 km de littoral, et leur faible densité. Les mesures sont de 150 à 2 800 m entre les nids. Assez

Rapports interspécifiques

Grand Gravelot et Petit Gravelot

Les relations conflictuelles sont peu nombreuses. Le 1^{er} mai 1995, une tentative d'accaparement d'un nid de Petit Gravelot est notée (4 œufs, femelle couvant) par un mâle de Grand

Grand Gravelot et Gravelot à collier interrompu

Cf. monographie consacrée au Gravelot à collier interrompu.

Grand Gravelot et autres espèces

À plusieurs reprises, a été observé le mâle de Grand Gravelot défendant les abords de son nid dans un rayon de 10 à 30 m contre la présence, ou le passage de divers passereaux : Pipit farlouse, Bergeronnette printanière, Traquet motteux,

Exigences écologiques

Espèce des hauts de plage, le Grand Gravelot peut profiter, dans une certaine mesure, de l'ensablement de l'estuaire qui va augmenter ses zones d'alimentation d'autant que les températures moins froides pourraient conduire à ce que les espèces proies s'enfouissent moins dans le substrat et restent ainsi plus accessibles aux oiseaux.

agressif et indépendant, le Grand Gravelot tolère peu (ou pas du tout) la présence d'autres espèces couvant dans son environnement proche en période nuptiale.

Gravelot qui se montrait agressif : intimidations, plumage gonflé en courant vers le couple de Petits Gravelots qui répondait avec les mêmes postures. Le 3 mai, la ponte fut pillée par une Corneille noire !

Étourneau sansonnet, et de limicoles tels que Bécasseau variable, Huîtrier pie, Avocette élégante et laridés dont la Mouette rieuse essentiellement. À chaque fois, le Grand Gravelot court puis vole vers l'intrus pour l'éloigner.

Le Grand Gravelot niche sur des terrains à végétation rase et clairsemée. Il s'agit le plus souvent de zones de galets consolidées par une végétation très particulière dans laquelle domine le Gazon d'Olympe *Armeria maritima*. Si ce type de milieu est conservé, les Grands Gravelots continueront à trouver des habitats favorables pour leur reproduction.

PETIT GRAVELOT *Thinornis dubius*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
LC		Espèce protégée		-		VU					

Niche en Europe en dessous du 67° N avec un effectif estimé à 134 000 à 262 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). Ses effectifs globaux sont particulièrement difficiles à déterminer en raison de ses préférences d'habitat qui l'orientent vers des zones sèches peu prospectées ou avec d'autres méthodes que celles utilisées dans les zones humides.

Statut local



Le Petit Gravelot est certainement le limicole présentant le spectre d'amplitude d'habitats le plus élevé. Présent sur les plages de sable et de galets du sud de l'estuaire de la Somme, il fréquente également les gravières, les toits plats des bâtiments d'usines et des supermarchés, les friches industrielles et les cultures tardives.

Variations saisonnières

Il n'est pas aisé de définir la phénologie migratoire et l'importance des effectifs en stationnement qui ne soient pas ceux des couples nicheurs, en raison du caractère solitaire des oiseaux, de leur attachement à leur site de reproduction et du peu de regroupements enregistrés. Les données cumulées dans la RNN Baie de Somme (figure 323) permettent de mettre en évidence une très faible migration prénuptiale, et surtout quelques effectifs cumulés supérieurs à la normale entre la deuxième décade de juillet et la première décade d'août caractérisée par le pic de présence de l'espèce.

Le Petit Gravelot arrive traditionnellement à la mi-mars. La date la plus précoce est le 9 mars (1994 et 1996) au Hâble d'Ault. Les oiseaux repartent généralement en août mais quelques-uns peuvent être notés tardivement, jusqu'en octobre : 15 individus le 14 octobre 1973 dans l'estuaire de la Somme (J.-C. ROBERT et J. BELLARD), 1 le 17 en 1981 et 1 du 3 au 12 octobre 1980 au Parc Ornithologique du Marquenterre puis 1 le 13 en 1982 au Hâble d'Ault.

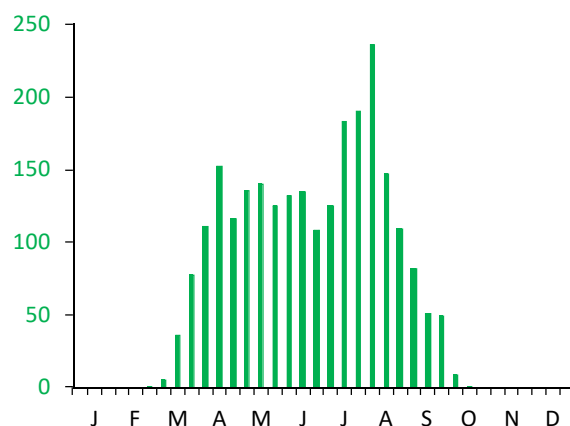


Figure 323 : Petit Gravelot : Effectif cumulé par décennie dans la RNN Baie de Somme (1989-2024)

Reproduction

Évaluation de l'effectif nicheur

Les auteurs du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle se contentent le plus souvent de signaler l'espèce sans autre précision. Ainsi, les estimations de la population reproductrice avant les années 1980 sont inexistantes. Seules quelques données chiffrées, très ponctuelles, sont connues. MOURONVAL et TRIPLET (1991a) citent 4 couples en 1961 et 7 en 1962 dans les zones de galets près de la gravière en exploitation d'Hautebut. En 1967, J.-C. ROBERT y découvre 2 couples nicheurs avec 1 et 2 poussins.

Le littoral sud picard accueillait 20 couples en 1984, 18 en 1991 et 1992, 16 à 18 en 1993 (sous-estimation ?), 58 à 60 couples au début des années 1990 (RIGAUX, 1997). Entre temps, MOURONVAL et TRIPLET (1991a) estimaient entre 32 et 37 couples la population de Petits Gravelots nichant entre l'estuaire de l'Authie et le Sud du Hâble d'Ault en 1991.

ROBERT et BELLARD (op. cit.) comptent ensuite 36 à 40 couples en 1994, 49 ou 50 en 1995, 42 en 1996, puis 40 à 43 en 1997 (E. FOJT, ROBERT et BELLARD), 41 à 42 en 1998 (V. TERNOIS, ROBERT et BELLARD) et 40 en 1999 (ROBERT et BELLARD). La population nicheuse a donc été relativement stable au cours de ces six années. Il est fort probable que l'augmentation importante des effectifs nicheurs constatée en 1995-1996 soit imputable à une meilleure prospection des sites potentiels plus qu'à une explosion démographique de l'espèce. En effet, des recherches ont été entreprises dès 1994 le long du littoral sud picard afin d'étudier l'évolution démographique des trois espèces de Gravelots (ROBERT et BELLARD, 1996 et inédit ; FOJT, 1997 ; TERNOIS, 1999 ; FOJT *et al.*, 1999). 20 couples ont été dénombrés à Cayeux en 2022 et 23 en 2023 (VINCENT, 2023).

Le littoral nord picard se décompose en différentes sous-unités. Au Parc Ornithologique du Marquenterre, de 1970 à 1975, l'effectif nicheur est compris entre 3 et 6 couples (MOUTON, 1976). De 1976 à 1987, l'espèce niche régulièrement avec 1 à 2 couples, excepté en 1977 quand 3 couples sont recensés. De 1988 à 1991, 1 seul cas de reproduction est enregistré, mais échoue. L'effectif nicheur est ensuite de 2 couples en 1992 et 1993, 4 en 1996 et 1997 puis 7 à 10 en 1998. 1 à 2 couples se reproduisent chaque année sur les zones dépourvues de végétation du Parc Ornithologique du Marquenterre. Il niche également en petit nombre au sud de l'estuaire de l'Authie sud avec 1 couple en 1996 (J. MOUTON).

Dans les carrières de Saint-Firmin-lès-Crotoy, l'espèce nichait déjà entre 1970 et 1975 et l'effectif semble être voisin de 8 ou 9 couples (ÉTIENNE *et al.*, 1987). Ces auteurs signalent par ailleurs la nidification du Petit Gravelot dans les marais de Rue, plus particulièrement aux abords des bassins de l'ancienne sucrerie de Rue du temps où ceux-ci n'étaient pas envahis par la végétation. L'effectif y était ainsi d'un à trois couples jusqu'en 1990.

Le Petit Gravelot niche occasionnellement dans la Basse Vallée de la Somme (1 à 4 couples selon TRIPLET et SUEUR, 1996), dans les champs de maïs, aux abords des chemins, des mares curées, parfois sur des épandages de décombres ou sur des friches industrielles comme l'ancienne station de purification des coquillages du Crotoy, où 1 à 2 couples furent dénombrés annuellement au moins de 1994 à 1996 (J. MOUTON). Les bassins de Grand-Laviers accueillait 1 couple en 1990 (SUEUR, 1997e) et 3 en 1996 (F. MONTEL).

Ces différents renseignements, même s'ils sont parfois fragmentaires, permettent d'évaluer la

Chronologie de la reproduction

Les mâles arrivent les premiers et les parades nuptiales suivent rapidement après l'arrivée des femelles et s'étalent jusqu'à la fin juin. Des parades collectives peuvent être parfois notées, concernant jusqu'à 8 oiseaux le 3 avril 1996.

La densité de couples nicheurs est de 0,76 par ha en 1994, 1,09 en 1995 et 0,8 en 1996 (ROBERT et BELLARD, 1996). Les couples réalisent leurs parades nuptiales très haut dans le ciel, parfois en groupe, jusque fin juin. L'incubation est assurée par les deux parents pendant 25 jours. Les éclosions ont lieu entre mi-mai pour les premières pontes et mi-juillet pour les secondes pontes ou les pontes de remplacement. Dès l'éclosion, les jeunes sont nidifuges et s'envolent au bout de 25 jours. Des jeunes sont parfois notés jusqu'à la fin du mois de juillet.

Les premiers poussins apparaissent à la mi-mai (le 14 en 1996) pour les premières pontes et de fin juin à mi-juillet pour les secondes pontes ou les pontes de remplacement, avec une donnée très tardive d'un nid encore couvé le 31 août 1979

Succès de la reproduction

Des contrôles précis des nids, réalisés à partir de fin mai-début juin, de 1994 à 1996, offrent un panorama de leur composition. 9 nids contenaient 1 œuf, 8 en contenaient 2, 16 en contenaient 3 et 34 en

Exigences écologiques

Le long du littoral sud picard, le Petit Gravelot fréquente des milieux profondément marqués par les êtres humains, notamment sur la frange côtière. En effet, une mosaïque de micro-platières sablo-vaseuses ou sablo-granuleuses, de galets, de dunes arasées, de levées de galets colonisées par le Gazon d'Olympe *Armeria maritima* et le Chou marin *Crambe maritima* est le fruit de l'exploitation des milieux par des entreprises d'extraction de galets. Actuellement, les divers réaménagements ont façonné une succession de biotopes que les êtres humains exploitent encore (activités cynégétiques, extractions de galets, tourisme...). Grâce à son opportunisme, le Petit Gravelot a su s'adapter à ces milieux bouleversés et artificiels. Les nids sont installés sur fonds sablonneux, avec présence de mousses, de lichens, de végétation vivante basse, ou directement sur les

population nicheuse de la Plaine Maritime Picarde dans une fourchette de 30 à 60 couples.

(COMMECY et TRIPLET, 1980). En général, le Petit Gravelot niche plus tôt que le Gravelot à collier interrompu mais parfois plus tard que le Grand Gravelot. 53,3 % des pontes sont déposées entre le 1^{er} et le 5 mai (figure 324 ; FOJT, 1997).

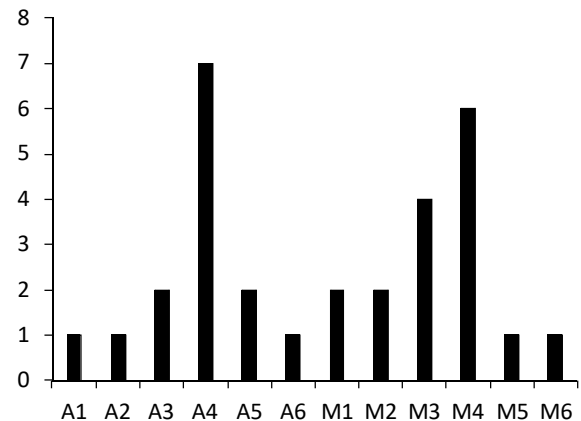


Figure 324 : Petit Gravelot : Chronologie des pontes en 1997 par périodes de cinq jours à partir du 1^{er} avril (données E. FOJT)

contenaient 4. La taille moyenne des pontes varie de 3,72 à 3,90, tandis que DUBOIS et MAHÉO (1986) indiquent 3,5 œufs par nid en avril et mai et 3,86 en juin.

galets. Dans la RCFS du Hâble d'Ault, le Petit Gravelot dépose également ses pontes sur des bancs de sable et de galets expérimentaux mis en place dès 1995. FOJT (1997) a montré que le Petit Gravelot sélectionne un milieu où la végétation vivante (23 % de recouvrement) est moins abondante dans un rayon de 15 cm autour du nid que dans un rayon de 15 m. Autour des nids, les graviers sont nombreux (16 % de recouvrement) mais leur surface individuelle n'intervient pas dans le choix de l'emplacement du nid tant que les galets d'un diamètre supérieur à 5 cm n'occupent pas la totalité de la surface. La présence régulière d'un galet clair (76 % des cas) dans un rayon de 15 cm autour du nid constitue peut-être un repère pour les couveurs. Le Petit Gravelot sélectionne l'emplacement du nid sur un terrain plutôt horizontal, à une distance moyenne de 60 m

d'un plan d'eau et à environ 250 m de la digue de mer.

Les dérangements humains, s'ils n'affectent pas directement le choix des sites de nids, perturbent en revanche le succès de la reproduction.

Dans les secteurs où le Petit Gravelot domine en effectifs (cas du sud du Hâble d'Ault), les intimidations et bagarres éventuelles ne sont

qu'intraspécifiques : défense d'un territoire restreint autour du nid au moment de l'installation des couples en mars ou lors de l'arrivée de couples supplémentaires en cours de saison. Au sein de la partie terrestre de la RCFS, où les trois espèces de Gravelots cohabitent en période de reproduction, des heurts avec le Grand Gravelot ont été relevés. Ainsi, le 1^{er} mai 1995, un mâle de Grand Gravelot tente de s'accaparer un nid de Petit Gravelot (femelle couvant 4 œufs) à plusieurs reprises.

GRAVELOT KILDIR *Charadrius vociferus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
3 sous-espèces											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			-			NA		

Se reproduit du sud-est de l'Alaska au nord-ouest du Chili. Hiverné des USA au nord-ouest de l'Amérique du Sud.

Statut local



Le Gravelot kildir n'a été noté qu'une fois avec 3 oiseaux notés posés puis en vol le 15 septembre 1973 dans les prés salés nord de l'estuaire de la Somme (COMMECY et SUEUR, 1983 ; SUEUR et COMMECY, 1990a).

GRAVELOT À COLLIER INTERROMPU *Anarhynchus alexandrinus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
VU			Espèce protégée			Annexe I			EN		

Espèce présente dans trois continents (Afrique, Asie et Europe), le Gravelot à collier interrompu niche sur toutes les côtes maritimes non rocheuses d'Europe, du sud de la Suède à la Grèce, ainsi que dans des zones de végétation rase en Europe continentale. Ses effectifs sont compris entre 8 869 et 14 708 couples dans l'Union européenne, pour un effectif total, en Europe de l'Ouest et en Méditerranée occidentale compris entre 57 000 et 76 000 individus. L'effectif nicheur français est estimé à 1 500 couples, avec une relative stabilité de 1995 au milieu des années 2010, pour une population totale européenne comprise entre 21 500 et 34 800 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



Uniquement littoral en Picardie, le Gravelot à collier interrompu y est en grande difficulté. Ses zones de reproduction sont en effet fortement fréquentées pour des activités récréatives et sportives, ce qui contribue à réduire le succès de la reproduction. Un suivi est désormais assuré sur l'ensemble des côtes de la Manche et fait l'objet de synthèses (SAVIGNY, 2025 ; SAVIGNY et POISBLAUD, 2023).

Les causes de régression des effectifs sont :

- la perte d'habitat due à l'érosion marine, au nettoyage des plages (destruction de la laisse de mer) mais aussi à l'évolution naturelle (augmentation de la couverture végétale) ;
- les dérangements par accroissement de la fréquentation touristique, les dérangements les plus importants étant causés par la circulation de personnes et de chiens au niveau de la laisse de mer et dans les dunes ;
- la prédation par la Corneille noire et par les goélands.

Il subsiste aujourd'hui des populations dans les zones de galets du Hâble d'Ault, du cordon de galets de La Mollière et au nord de Fort-Mahon dans les dunes embryonnaires de la pointe de Routhiauville.

La petite population reproductrice du Banc de l'Islette, florissante au début des années 1980, a ensuite disparu, probablement en lien avec l'évolution très rapide des milieux sur ce site et avec les dérangements liés aux passages quotidiens des mytiliculteurs, avant de se réinstaller depuis quelques années.

Phénologie et effectifs

Variations saisonnières

Le Gravelot à collier interrompu est noté à partir de la mi-mars et jusqu'à la mi-septembre avec ensuite de très rares données jusqu'à la mi-octobre.

Si le passage printanier est faible, le passage postnuptial de juillet-août est bien marqué (figure 325) se prolongeant parfois, avec également

de très forts effectifs, jusqu'en seconde décade de septembre. Les effectifs diminuent ensuite rapidement et ne laissent que quelques rares retardataires en novembre. Les observations hivernales demeurent du domaine de l'exception.

Le schéma de migration est assez semblable en RCFS Hâble d'Ault (figure 326), avec cependant

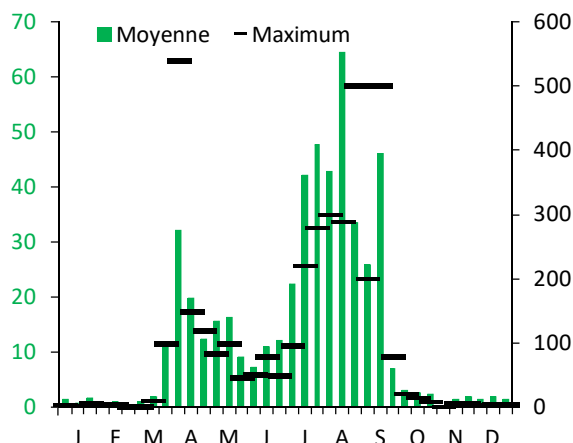


Figure 325 : Gravelot à collier interrompu : Effectifs moyens et maximaux en RNN Baie de Somme (1976-2024)

une augmentation plus importante de l'effectif à partir de la première décade de mai. Le pic de présence cumulée est atteint en première et deuxième décade de juin, puis la diminution est rapide. Il ne reste pratiquement plus d'oiseaux en première décade de septembre.

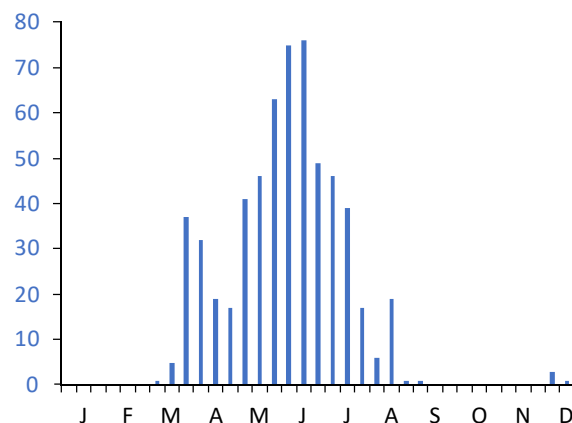


Figure 326 : Gravelot à collier interrompu : Effectif cumulé en RCFS Hâble d'Ault et ses abords (2010-2024)

Variations annuelles

L'évolution des effectifs maximaux dans la RNN Baie de Somme pour les mois d'avril et d'août aboutit à la même conclusion : les effectifs en halte migratoire se sont effondrés depuis 1990 et ne

concernent plus désormais que quelques individus (figures 327 et 328).

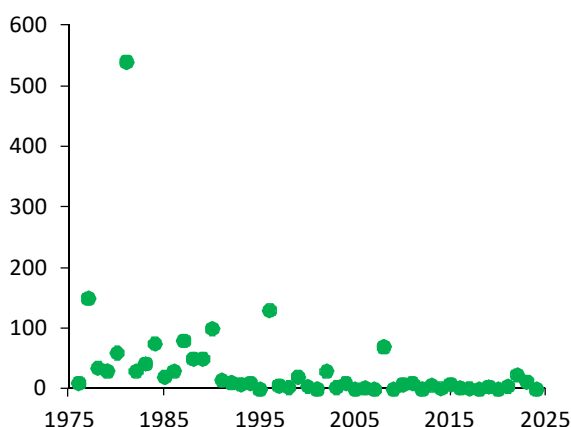


Figure 327 : Gravelot à collier interrompu : effectif maximal d'avril dans la RNN Baie de Somme (1975-2024)

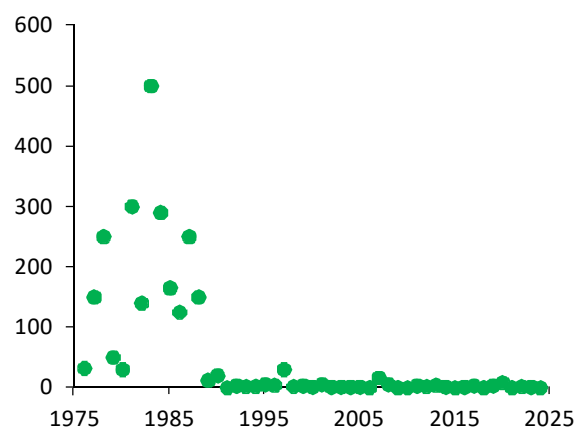


Figure 328 : Gravelot à collier interrompu : effectif maximal d'août dans la RNN Baie de Somme (1975-2024)

Reproduction

Évaluation de l'effectif nicheur

L'espèce nichait déjà localement au XIX^e siècle : un poussin est collecté au Crotoy fin juin 1888 (BUREAU *et al.*, 1913). L'espèce avait ensuite été trouvée dans les Bas-Champs de Cayeux avec 2

couples nicheurs en 1965 (E. FOURCY, comm. pers.). Cette observation ne reflète qu'une réalité partielle, la pression d'observation étant alors bien faible et les Gravelots à collier interrompu étaient bien

évidemment nicheurs avant la présence d'observateurs sur le terrain.

Ensuite, pour le nord de l'estuaire de la Somme, l'effectif est estimé à 10 couples en 1971 (MOUTON, 1976), 12 en 1972 et 11 enfin en 1975 (SUEUR, 1979a). Les effectifs cumulés des différents sites semblent montrer une tendance à l'augmentation, excepté les années sans données correspondant à une absence de dénombrement et non à une absence d'oiseaux. Mais cette apparente augmentation doit être autant liée à une augmentation de l'effectif nicheur qu'à de meilleures prospections. Pour Fort-Mahon, il est probable que la population locale est le résultat d'un glissement des oiseaux qui se reproduisaient sur le Banc de l'Islette, dans la

RNN Baie de Somme, et n'y trouvaient plus les conditions favorables à leur présence. Tel n'est pas le cas sur le cordon de galets des Bas-Champs de Cayeux où les dénombrements doivent suivre un protocole rigoureux afin de déterminer le nombre réel de couples nicheurs. La pression d'observation n'y a pas été identique les différentes années, ce qui explique les variations. Par ailleurs, et cela est fort dommage, les résultats sont souvent agglomérés entre Cayeux nord et Cayeux sud, ce qui a conduit à dissocier les données cumulées des données séparées. La figure 329 souffre probablement de quelques imprécisions, mais elle a l'intérêt de retracer, pour la première fois, l'histoire de la présence de l'espèce sur le littoral de la Somme.

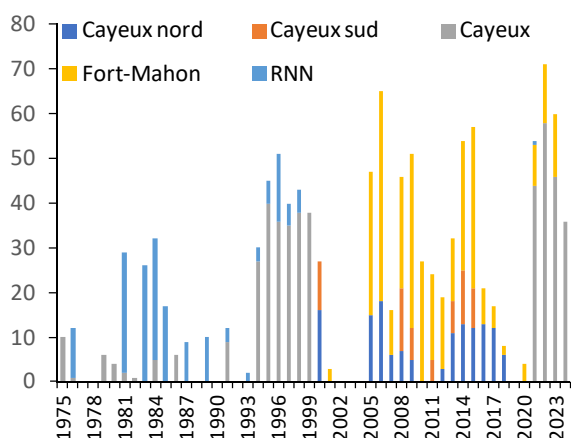


Figure 329 : Gravelot à collier interrompu : effectifs cumulés sur les différents sites de 1975 à 2024

Chronologie

Les mâles arrivent les premiers sur les futurs sites de reproduction, en général vers la mi-mars. Les femelles les suivent quelques jours plus tard. Les premières pontes sont découvertes en avril (parfois fin mars). Plus la date d'arrivée est tardive, plus courte sera la période séparant l'arrivée de la date de ponte. La mise en place des couples est chronologique, s'étalant de fin mars à juin. Ainsi, 3 couples cantonnés dans le sud de Cayeux sont observés le 26 avril 1994, ils seront 9 le 25 mai 1994, 3 le 12 avril 1995 et 13 le 21 mai 1995 (ROBERT et BELLARD, 1996).

La majorité des premières pontes sont complètes (femelle couvant) dans la troisième décennie d'avril, aux alentours du 26 de 1994 à 1996. Fin mai

Succès de la reproduction

La taille normale des pontes est de 3 œufs (CRAMP et SIMMONS, 1982). Fin mai-début juin les

1995, 70 % des nids recensés contenaient 3 œufs ; les poussins apparaissent après la mi-mai.

Des secondes pontes ne sont pas rares, comme cela a été constaté avec 2 couples au niveau des plans d'eau d'Hautebut/Woignarue : 3 œufs le 6 mai et une seconde ponte le 4 juin pour le premier ; une femelle avec 3 poussins de 2 jours le 29 mai et 3 poussins de quelques jours le 26 juin (femelle baguée couleur en Belgique) pour le second.

Un couple a mené ses deux pontes successives dans le même nid en 1994 : 3 œufs le 26 avril et 3 œufs le 24 juin. Un cas de polygamie est découvert en 1994 dans la réserve terrestre du Hâble d'Ault : le 25 mai, une femelle est accompagnée de 2 poussins alors qu'une deuxième femelle couve.

nids comptent 2,5 à 3 œufs (ROBERT et BELLARD, 1996) (tableau XXXVI). Le taux de réussite de la



reproduction (nombre de jeunes à l'envol par rapport au nombre de jeunes à l'éclosion) était de 0,6 au début des années 1980 (TRIPLET, 1984).

Tableau XXXVI : Gravelot à collier interrompu : Taille des pontes dans les Bas-Champs de Cayeux (1994-1996)

	Avril	Mai	Juin
1994	3,0	2,5	3,0
1995	3,0	2,86	2,0
1996	1,0	3,0	2,75



Des contrôles de poussins effectués aux mêmes dates de 1994 à 1996 (fin mai-début juin), donnent les valeurs suivantes : 2,5 poussins par nid en 1994, 1,5 en 1995 et 2,28 en 1996. Un couple isolé suivi de 4 jeunes non volants est noté le 29 mai 1996.

Densité des couples

De 1994 à 1999, la densité des couples nicheurs de Gravelots à collier interrompu a été

Le Gravelot à collier interrompu se reproduit un peu plus tard que le petit Gravelot, sur les mêmes sites. Ainsi, entre le 1^{er} et le 5 mai 1997, seules 26 % des pontes de Gravelots à collier interrompu sont déposées contre 53,3 % chez le Petit Gravelot (FOJT, 1997).

calculée sur les 10 km du littoral sud picard (tableau XXXVII).

Tableau XXXVII : Gravelot à collier interrompu : Densité de couples nicheurs dans les Bas-Champs de Cayeux (1994-1999)

Année	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Densité	2,7	3,9	3,5 à 3,6	3,4 à 3,5	3,6 à 3,8	3,8

Distance entre les nids

Les distances entre les nids sont comprises entre 0 et 50 m dans 1 cas, entre 51 et 100 m dans 5 cas, 101 et 200 m dans 1 cas et 201 et 300 m dans 2 cas.

Une femelle ayant effectué 2 pontes successives creuse son second nid à 0,90 m du premier. Les distances séparant les épicentres territoriaux voisins atteignent :

- en 1994, 69 m entre 9 couples proches répartis le long de la digue ;

- en 1995, 48 m entre 13 couples répartis de même manière ;
- en 1996, 89 m entre 7 couples le long de cette même digue.

FOJT (1997) a montré qu'un Gravelot à collier interrompu se tient à peu près aussi loin d'un individu de son espèce que d'un Petit Gravelot (moyenne de 87 m en 1997).

Exigences écologiques

Le Gravelot à collier interrompu fréquente uniquement la frange littorale : estran du domaine public maritime sableux ou composé de galets. Au sud de l'estuaire de la Somme, au Nord de la mare à Limicoles, l'espèce utilise les mêmes secteurs que le

Petit Gravelot et le Grand Gravelot mais sur des sites différents.

Dans l'estuaire de l'Authie, les nids sont trouvés sur trois types de milieux (BRÉNON *et al.* 2019 ; figure 330).

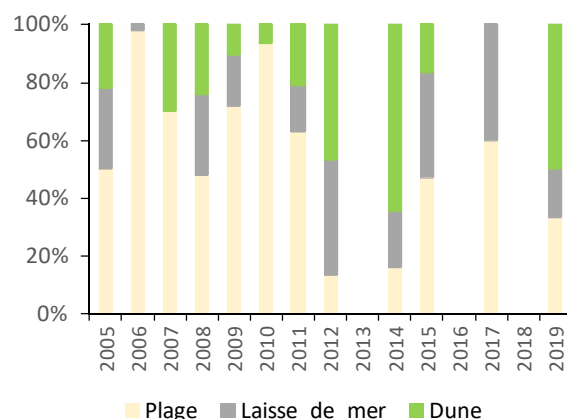


Figure 330 : Gravelot à collier interrompu : Distribution des nids selon trois types de milieux dans l'estuaire de l'Authie

Le territoire de nidification, de 14,8 à 24,1 m² (FOJT, 1997 ; FOJT et *al.*, 2000), se situe dans un milieu à végétation pionnière, où les galets occupent en moyenne 79,5 % de la surface et la végétation vivante 14,6 % seulement, dans un rayon de 15 m autour du nid. Dans un rayon de 15 cm autour du nid, le recouvrement des galets est de 53 % pour le Gravelot à collier interrompu et 42 % pour le Petit Gravelot. Les galets représentent 16 % et la végétation morte 9 % sur cette même surface.

Le nid du Gravelot à collier interrompu ne repose pas toujours sur des galets (cas cependant le plus fréquemment observé au sud de Cayeux) mais se compose aussi de débris de végétation morte (79,09 cm² dans un rayon de 15 cm autour du nid et 0

chez le Petit Gravelot), de brindilles, de coquilles, d'algues sèches et de sable (FOJT, 1997).

La présence d'un galet blanc (80 % des cas), déjà soulignée chez le Petit Gravelot, s'observe également chez le Gravelot à collier interrompu. D'autre part, la hauteur des galets servant de protection contre les vents est plus élevée chez le Gravelot à collier interrompu (4,3 cm en moyenne) que chez le petit Gravelot (4 cm). Le Gravelot à collier interrompu installe son nid sur un terrain relativement plat où la visibilité est bonne, près de la digue de mer. Il semble plus sensible aux dérangements que le Petit Gravelot, ce que corroborent les taux d'échec des pontes constatés en France.

Cause de disparition des nids

314 nids ont été suivis entre 2005 et 2019. La prédation est à l'origine de la perte de 114 d'entre eux. Les principaux prédateurs sont des laridés (Mouette rieuse et Goéland argenté), la Corneille noire, mais aussi des mammifères, et surtout le Renard roux (*Vulpes vulpes*). Les éclosions et la submersion représentent chacun 19 % des cas de perte des nids. Enfin, le devenir inconnu des nids (18 %) peut être également dû à des cas de prédation, de submersion ou de destruction mais qui n'ont pas pu être clairement identifiés, notamment à cause de l'effacement des traces dû aux précipitations, ou tout simplement car aucune observation n'a été réalisée à ce moment-là (BRÉNON *et al.*, 2019 ; figure 331).

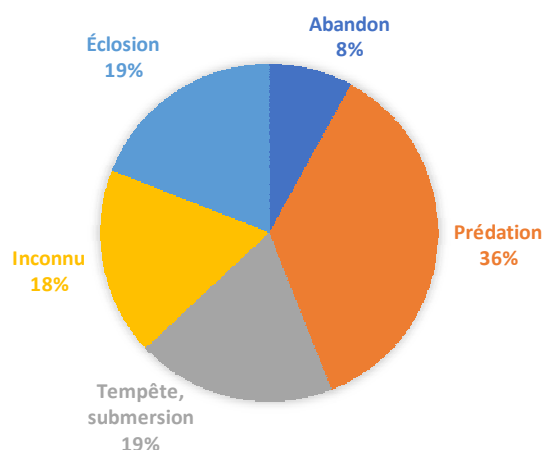


Figure 331 : Gravelot à collier interrompu : devenir des nids observés entre 2005 et 2019 dans l'estuaire de l'Authie

Rapports interspécifiques

Gravelot à collier interrompu et Petit

Gravelot

Les rapports de voisinage entre ces deux espèces n'ont été enregistrés que dans la réserve du Hâble d'Ault. Les heurts entre voisins se limitent le plus souvent à des intimidations (plumages gonflés) au sol, en courant, voletant parfois et assénant au passage des coups d'ailes.

Gravelot à collier interrompu et Grand Gravelot

En fait, et bien que sa population nicheuse (4 à 10 couples) soit faible, le Grand Gravelot entre souvent en compétition avec le Gravelot à collier interrompu, notamment dans la RCFS du Hâble d'Ault où les trois espèces cohabitent. Quelques rapports entre ces deux espèces sont parfois vifs :

- le 26 mai 1994, un mâle de Grand Gravelot poursuit au sol et en vol un couple de Gravelots à collier interrompu. Le mâle de Gravelot à collier interrompu hésite et revient sans cesse vers la femelle de Grand Gravelot qui couve ! Le nid de Grand Gravelot contient 1 œuf de Grand Gravelot et 2 de Gravelot à collier interrompu ! Le couple de Grands Gravelots s'est accaparé le nid du Gravelot à collier interrompu et la femelle Grand Gravelot ne couvera qu'1 œuf (la ponte sera pillée par une Corneille noire) ;
- en 1992, 1 œuf de Grand Gravelot était dans un nid déjà occupé par 3 œufs de Gravelot à collier interrompu. CRAMP et SIMMONS (1982) ont déjà décrit le comportement d'accaparement ;

Origine des Gravelots à collier interrompu nicheurs

Le contrôle de deux femelles baguées couleur et nichant le long du littoral sud picard, en 1996, apporte quelques renseignements sur l'origine des sujets (marqués pulli) : un provenait de Belgique (G. de PUTTER, comm. pers.) et l'autre du sud de la

- en 1996, le 6 mai, un couple de Gravelots à collier interrompu suivi de 3 poussins d'environ 2 jours et un mâle de Grand Gravelot se poursuivent sans relâche. La femelle de Gravelot à collier interrompu, la plus agressive, attaque le Grand Gravelot en vol en lui piquant le dos à coups de bec ; puis, une fois au sol, elle lui assène de violents coups d'ailes (en fait, le mâle Grand Gravelot s'approche trop de la progéniture des Gravelots à collier interrompu). Au paroxysme de la rixe, le mâle Grand Gravelot s'empare d'un poussin de Gravelot à collier interrompu et le claque au sol quatre fois consécutivement. Le couple de Gravelots à collier interrompu attaque alors le Grand Gravelot qui lâche le poussin et s'enfuit provisoirement. Le jeune Gravelot à collier interrompu, assommé, récupère progressivement puis se réfugie sous la femelle. Pendant ce temps, le mâle Gravelot à collier interrompu harcèle à nouveau le Grand Gravelot dont la femelle couve à environ 50 m de là ;
- le 29 mai 1996, une femelle de Gravelot à collier interrompu couvant 3 œufs attaque un mâle Grand Gravelot (dont la femelle couve 4 œufs à 60 m de là) qui s'approche à moins de 10 m de son nid. Elle le poursuit au sol, lui pique le dos, lui tire les tectrices du flanc et du cou. Finalement, le mâle Grand Gravelot s'éloigne de quelques mètres et la femelle Gravelot à collier interrompu retourne sur ses œufs.

Suède (JÖNSSON, comm. pers.). Un troisième individu (mâle) contrôlé en avril 1996 au Hâble d'Ault avait été bagué dans le Schleswig-Holstein, Allemagne du Nord (R. SCHULTZ, comm. pers.).

GRAVELOT DE LESCHENAULT *Charadrius leschenaultii*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
3 sous-espèces											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			-			NA		

Accidentel en Europe de l'Ouest, le Pluvier de Leschenault niche dans les zones steppiques d'Asie occidentale et centrale, en Afghanistan, en Jordanie et en Turquie. Il hiverne en Afrique Orientale, et du Moyen-Orient à l'Asie du Sud-Est.

Statut local



En France, l'espèce a été notée quatre fois, deux fois dans les Bouches-du-Rhône, le 21 juin 1969 puis les 6 et 7 mai 1970 en Camargue (HOVETTE, 1972), et deux fois localement. Un

cadavre frais d'une femelle le 17 mai 1980 dans l'estuaire de la Somme constituait la troisième mention française (ROBERT, 1983). Puis un oiseau vivant est signalé le 17 juillet 1994 dans la RNN Baie de Somme (SUEUR, 1998a). Deux autres mentions peuvent se rapporter à cette espèce ou au Gravelot mongol *Charadrius mongolus*, accidentel encore plus rare en France : 28 juillet 2002 dans l'estuaire de la Somme et 25 juillet 2003 dans l'estuaire de l'Authie (SUEUR *et al.*, 2020).

La biométrie de l'oiseau de mai 1980 apportait les renseignements suivants :

Bec (culmen) : 23 mm ; bec (commissures) : 29 mm ; aile pliée : 149 mm ; tarse : 34 mm ; queue : 58 mm ; masse (post mortem) : 96 g.

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
VU			Espèce chassable			Annexe IIB			NT		

Espèce paléarctique, peuple les régions boréales, tempérées et méditerranéennes d'Europe et d'Asie, de l'Espagne à la Finlande et de l'Islande à la Chine. De petits effectifs se reproduisent également en Afrique du Nord. Cette population compterait 1 590 000 à 2 580 000 couples nicheurs, pour 3 410 000 à 4 550 000 oiseaux hivernants (STANEVA et BURFIELD, 2017). Elle est considérée comme en diminution en raison des changements de ses habitats.

Statut local

Généralités



En période hivernale, le Vanneau huppé exploite les zones de cultures où ses effectifs sont parfois très importants (13 645 individus en décembre 1992 entre Quend et Le Crotoy ; ÉTIENNE et TRIPLET, 1992e). L'habitat optimum de reproduction est une zone prairiale pâturée dont la végétation est rase au moment de l'installation des couples nicheurs au printemps.

Variations saisonnières

Au Parc Ornithologique du Marquenterre, l'arrivée des premiers migrateurs se situe en juin. L'effectif reste bas et fluctuant jusqu'en troisième décennie de septembre, puis il augmente pour atteindre son maximum en troisième décennie de novembre, avant de fluctuer, en fonction des conditions météorologiques, jusqu'en deuxième décennie de janvier. Il semble qu'ensuite les oiseaux quittent le site pour leurs zones de reproduction (figure 332).

Dans la RCFS du Hâble d'Ault et ses abords, l'effectif cumulé est peu important en janvier et lors des deux premières décades de février puis un

mouvement migratoire se dessine jusqu'en troisième décennie d'avril (figure 333). La diminution les décades suivantes est synonyme de dénombrement des seuls oiseaux locaux pour la plupart reproducteurs. Un nouveau mouvement est perceptible en troisième décennie de juin et l'effectif cumulé reste élevé jusqu'en troisième décennie d'août puis il diminue fortement, probablement parce que l'activité cynégétique laisse peu d'endroits pour les stationnements. Les variations entre octobre et décembre s'expliquent par les haltes d'oiseaux en migration.

L'effectif en stationnement sur la RCFS de Grand-Laviers est très faible de janvier à fin mai, puis il augmente progressivement avec l'arrivée d'oiseaux ayant terminé leur reproduction, avec ou sans succès. Les stationnements sont importants entre la troisième décade d'août et la première décade d'octobre, favorisés par la disponibilité en zones

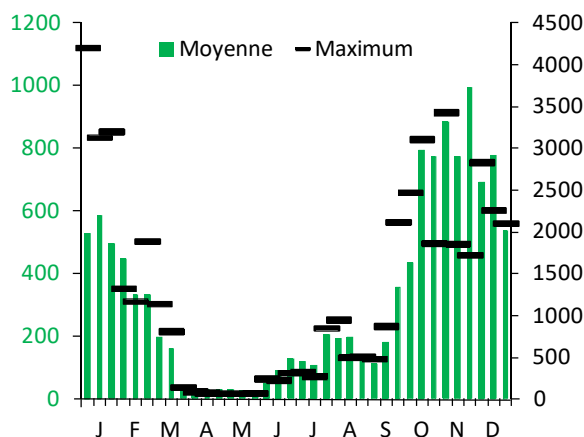


Figure 332 : Vanneau huppé : Effectifs moyens et maximaux par décade dans RNN Baie de Somme (1989-2024)

dégagées de la végétation. Les oiseaux quittent ensuite le site, probablement en raison du manque de disponibilités en ressources locales (figure 334).

La situation est assez semblable sur la RCFS de Quend-Fort-Mahon avec un pic d'abondance en première décade de septembre (figure 335).

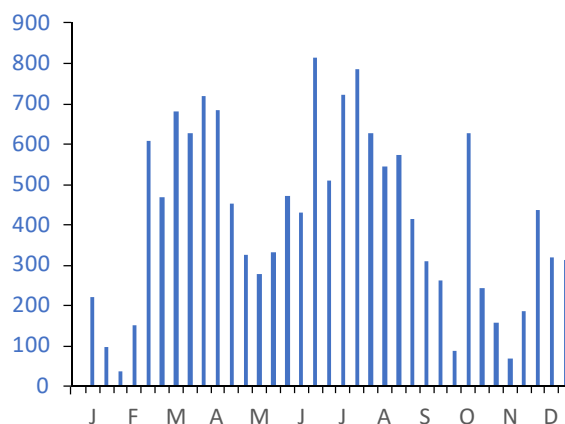


Figure 333 : Vanneau huppé : Effectif cumulé par décade dans RCFS du Hâble d'Ault (2010-2024). Ne figure pas la donnée de 4 100 individus le 5 décembre 2009 à Cayeux (PICARDIE NATURE, 2011)

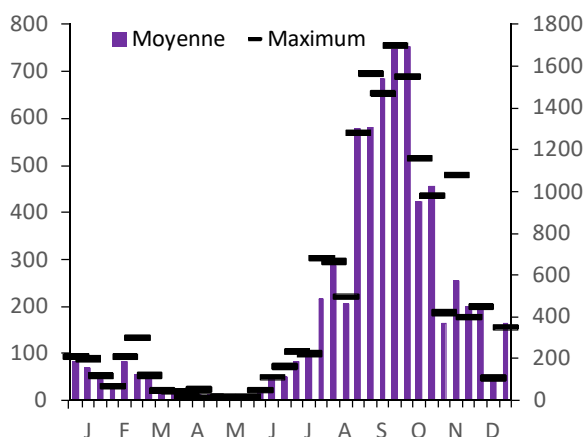


Figure 334 : Vanneau huppé : Effectifs moyens et maximaux par décade dans RCFS de Grand-Laviers (2011-2024)

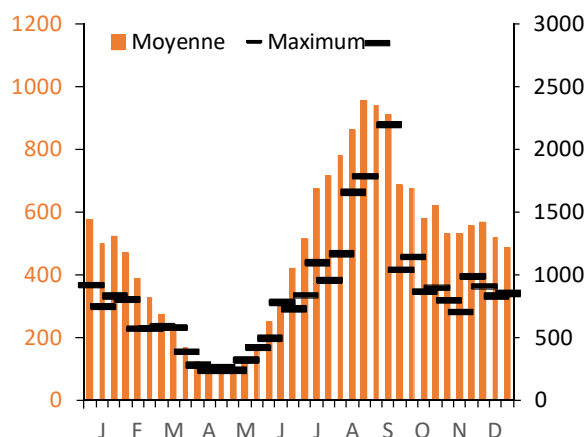


Figure 335 : Vanneau huppé : Effectifs moyens et maximaux par décade dans RCFS de Quend-Fort-Mahon (2000-2024)

Nidification

Les oiseaux arrivent désormais sur les zones de reproduction en mars, alors que cette arrivée pouvait avoir lieu dès fin février au début des années 1980, peut-être en relation avec la diminution du nombre de couples nicheurs qui conduit à une diminution de la compétition intra-spécifique pour les territoires.

En 1981-1982, MOUTON et TRIPLET (1984a) estiment la population à 200 couples, résultat

similaire à celui de RIGAUX (1985) avec 199 à 209 couples pour l'année 1984, puis par COMMECY *et al.* (1989) qui indiquent 189 couples en 1987 (tableau XXXVIII). En 1991, une bonne couverture de la zone d'étude permet de dénombrer 220 couples (MOURONVAL et TRIPLET, 1991a, 1995) puis l'effectif nicheur marque une chute spectaculaire en 1993 avec un effectif de 112 à 114 couples (TRIPLET *et al.*, 1993b). Cette chute importante est remarquable dans la région agricole du Marquenterre,

où elle atteint 50 %, et dans les Bas-Champs de Cayeux, qui voient leur effectif nicheur divisé par 4. En 1994, l'effectif nicheur est retourné à une situation voisine de celle de 1991, avec 201 à 222 couples potentiellement reproducteurs (FLIPO *et al.*, 1995) ce qui, compte-tenu du même effort de prospection fourni, laisse à penser que 1993 fut une année pouvant être qualifiée de sabbatique.

Les données sont ensuite trop disparates en dehors de la Basse Vallée de la Somme pour disposer d'une vision globale. Il faut attendre 2016 et 2017 pour que de nouvelles évaluations permettent de situer la population nicheuse entre 129 et 132 couples

sur des secteurs qui, en 1994, accueillaient un effectif cumulé de 143 couples, indiquant ainsi un redressement probable de la situation. Les secteurs de référence sont indiqués sur la figure 336.

En Basse Vallée de la Somme, de 1995 à 2005, les effectifs nicheurs oscillent entre 15 et 30 couples nicheurs, à comparer aux 60 couples de 1994. Un haut niveau de présence (70 couples) est noté en 2014, puis 71 et 62 couples sont dénombrés en 2016 et 2017. Il faut y ajouter entre 1 et 5 couples nicheurs, selon les années, sur la RCFS de Grand-Laviers depuis 2011.

Tableau XXXVIII : Vanneau huppé : Les différentes estimations des effectifs nicheurs ou des reproducteurs potentiels. À partir de 2013, le Syndicat mixte a procédé à un suivi sur 4 zones détaillées plus bas, ce qui permet un suivi très fin par site mais ne permet pas une évaluation globale du nombre de couples sur l'ensemble de la Plaine Maritime Picarde

Année	Estimation	Références
années 1960	100-150	SUEUR et COMMECY, 1990a
1979-1980	60	SUEUR et COMMECY, 1990a
1981-82	200	MOUTON et TRIPLET, 1984a
1984	199-209	RIGAUX, 1985
1985	100	TRIPLET <i>et al.</i> , 1986
1987	189	COMMECY <i>et al.</i> , 1989
1988	135-175	MOUTON et FLOHART, 1990
1991	220	MOURONVAL et TRIPLET, 1991a
1993	112-114	TRIPLET <i>et al.</i> , 1993b
1994	222-237	FLIPO <i>et al.</i> , 1995
1995	201-221	RIGAUX, 1997
1996	204	DURANT, BACQUET et TRIPLET
1997	162-174	DURANT, BACQUET et TRIPLET
1998	118-127	LENGIGNON <i>et al.</i> , 1998

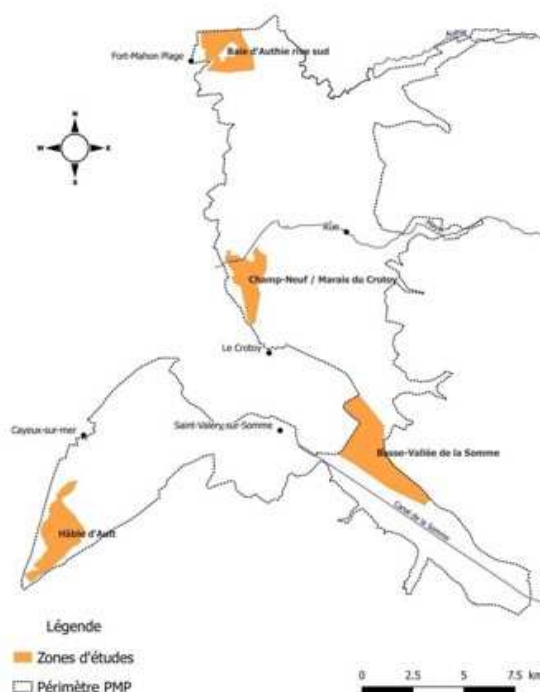


Figure 336 : Vanneau huppé : Localisation des sites de suivi régulier destiné à mesurer les variations d'effectifs

Répartition

L'analyse des secteurs de référence permet d'aborder l'évolution de la population. Au Hâble d'Ault et dans les Bas-Champs de Cayeux, il apparaît que l'effectif de 1983 est apparemment sous-estimé. Ceux de 1987 et 1991 semblent indiquer une stabilité. Comme cela a été présenté plus haut, l'effectif de 1993 marque un déclin qui se poursuit l'année suivante (tableau XXXIX). En 1996, l'effectif nicheur a pratiquement doublé et atteint 58 couples. Il est le plus élevé jamais enregistré, mais en

réalité les Bas-Champs de Cayeux pourraient accueillir une plus grande population de Vanneaux nicheurs compte-tenu de la surface importante de milieux prairiaux. L'origine de la sous-exploitation de ce secteur est principalement le manque d'entretien des pâtures, la pratique du pâturage tournant par les éleveurs, le chargement en bétail non adéquat pour certaines parcelles, l'abaissement du niveau de l'eau lié au drainage et le dérangement causé par des êtres humains.

Tableau XXXIX : Vanneau huppé : Estimation des effectifs dans les Bas-Champs de Cayeux, secteur du Hâble d'Ault (1983-2024)

Année	Estimation	Références
1983	29-34	MOUTON et TRIPLET, 1984
1987	41	COMMECY <i>et al.</i> , 1987
1991	43	MOURONVAL et TRIPLET, 1991a
1993	23	TRIPLET <i>et al.</i> , 1993b
1994	31-33	FLIPO <i>et al.</i> , 1995
1996	58	DURANT, BACQUET et TRIPLET
1997	41	DURANT, BACQUET et TRIPLET
1998	22-26	LENGIGNON <i>et al.</i> , 1998
2013	45	SMBS
2016	40	SMBS
2017	51	SMBS
2018	37	SMBS
2019	48	SMBS
2020	41	SMBS
2021	50	SMBS
2022	69	SMBS
2024	34-38	VIELET, 2024 ; FDC 80

Au sud de l'estuaire de l'Authie (tableau XL), l'effectif enregistré en 1994 est le plus élevé et il chute ensuite pour sembler montrer une petite remontée depuis 2022, mais le recul manque

encore pour définir si cette embellie n'est que transitoire ou s'inscrit dans un processus de redressement de la population locale.

Tableau XL : Vanneau huppé : Estimation des effectifs dans le secteur sud de l'estuaire de l'Authie (1994-2024)

Année	Estimation	Références
1994	21	FLIPO <i>et al.</i> , 1995
2013	5	SMBS
2015	4	SMBS
2016	5	SMBS
2017	3	SMBS
2018	3	SMBS
2019	4	SMBS
2020	3	SMBS
2021	5	SMBS
2022	12	SMBS
2024	7-8	VIELET, 2024 ; FDC 80

Dans le Marquenterre (tableau XLI), la période 1972-1978 est caractérisée par des effectifs qui pourraient en fait correspondre à une sous-estimation dans une zone où les dénombrements nécessitent de parcourir de nombreux kilomètres. Au cours des années 1980, la population nicheuse est comprise entre 106 et 140 couples. Puis le déclin

s'amorce certainement causé par les changements qu'a subis l'habitat dans cette zone. En effet, au cours de la décennie 1980, les milieux humides furent détruits pour être remplacés par des cultures. Les prairies humides et les haies laissèrent progressivement la place au blé et aux fossés de drainage.

Tableau XLI : Vanneau huppé : Évolution des effectifs dans le Marquenterre (Champ-Neuf et Marais du Crotoy)

Année	Estimation	Références
Avant 1964	100-150	ANONYME, 1964a
1972	70	KÉRAUTRET, 1974a
1970-75	58-81	MOUTON, 1976
1976	63	KÉRAUTRET, 1977
1977	122-126	MOUTON et TRIPLET, 1984a
1982-83	106-107	MOUTON et TRIPLET, 1984a
1984	138	RIGAUX, 1985
1991	98	MOURONVAL et TRIPLET, 1991a
1993	45	TRIPLET <i>et al.</i> , 1993b
1994	27	FLIPO <i>et al.</i> , 1995
1996	56	DURANT, BACQUET et TRIPLET
2013	14	SMBS
2015	10	SMBS
2016	17	SMBS
2017	16	SMBS
2018	9	SMBS
2019	18	SMBS
2020	9	SMBS
2021	9	SMBS
2022	9	SMBS
2024	12	VIELET, 2024

Au Parc Ornithologique du Marquenterre, l'effectif est passé de 25 couples en 1976 à entre 12 et 15 dans les années 1980, pour ne plus atteindre au maximum que 7 à 8 couples à la fin des années 1980 et au début des années 1990, et ne plus concerner aucun couple jusqu'en 1995. Une amorce de retour en 1996 (3 couples) est suivie d'une bonne reprise (9 couples en 1997, 17 ou 18 en 1998 ; P. CARRUETTE). Le déclin trouvait son origine dans le développement d'une végétation arbustive dominée par l'Argousier faux-nerprun sur et à proximité des milieux ras utilisés par le Vanneau huppé, avec pour conséquences une insécurité des oiseaux et la formation de refuges pour les prédateurs de nids (Renard roux). La destruction des massifs d'Argousiers en 1995, en application du plan de gestion de la RNN Baie de Somme (TRIPLET *et al.*, 1995) a, semble-t-il, permis le retour à une situation d'autant plus favorable que le chargement en herbivores entretenait la végétation rase (TRIPLET *et al.*, 1997c). Ensuite, l'effectif nicheur a constamment diminué, peut-être en raison de la forte prédation

La Basse Vallée de la Somme a longtemps été sous-prospectée et il est difficile d'y interpréter l'évolution ancienne des effectifs (tableau XLII). Une analyse fine de la nidification sur ce secteur permet de mettre en évidence un changement important dans la répartition géographique des couples nicheurs. En effet, malgré une stabilité du nombre de couples recensés entre 1994 et 2017, le nombre de parcelles occupées par des couples s'est réduit de 40 %. La

exercée par le Renard roux sur le site. Au cours de la période 2010-2024, il n'est plus que d'environ 10 couples à son maximum (figure 337).



Figure 337 : Vanneau huppé : Évolution des effectifs nicheurs dans la RNN Baie de Somme (1976-2023) : la courbe montre clairement une diminution significative au plan statistique ($r = -0,74$; $P < 0,01$)

diminution du nombre de parcelles occupées depuis 1994 peut être expliquée par les changements de pratiques et une diminution du pâturage (TRIPLET *et al.*, 2004). Les Vanneaux huppés nichent aujourd'hui majoritairement sur les prairies du Conservatoire du Littoral et plus particulièrement sur les parcelles pour lesquelles un pâturage tardif ou hivernal permet de maintenir des prairies avec une végétation plus rase toute l'année (DURANT *et al.*, 2008).

Tableau XLII: Vanneau huppé : Évolution des effectifs en Basse Vallée de la Somme (1991-2024)

Année	Estimation	Références
1991	79	MOURONVAL et TRIPLET, 1991a
1994	75	TRIPLET et SUEUR, 1996
1995	70	TRIPLET
1996	64	DURANT, BACQUET et TRIPLET
1997	52	DURANT, BACQUET et TRIPLET
1998	22-26	LENGIGNON <i>et al.</i> , 1998
1999	13-15	M. URBAN et F. MONTEL
2013	70	SMBS
2015	35	M. DELATTE et P. TRIPLET
2016	71	SMBS
2017	62	SMBS
2018	60	SMBS
2019	62	SMBS
2021	49	SMBS
2022	53	SMBS
2023	38	FDC 80
2024	34	VIELET, 2024

Cette situation a paru d'autant plus préoccupante que l'utilisation des terres reste principalement liée au pâturage et aucune prairie n'y a disparu. De plus, une part importante des parcelles a bénéficié des mesures agri-environnementales qui auraient dû être favorables à des espèces sensibles comme le Vanneau huppé. Cependant, TRIPLET *et al.* (1997c) ont montré que le chargement optimal en herbivores sur des milieux prairiaux était proche de 2 UGB/ha pour permettre les plus fortes densités d'oiseaux. Les mesures agri-environnementales limitent le chargement maximum à 1,4 UGB/ha, ce qui est favorable à différents éléments floristiques et

faunistiques, mais pas au Vanneau huppé. La forte augmentation notée en 2013 suit un début de printemps très froid qui semble avoir bloqué la migration des oiseaux vers leurs territoires traditionnels de reproduction. De nombreux couples sont donc restés sur place et ont renforcé la population locale, passée de 13 à 15 couples en 1999 à 70 en 2013 (TRIPLET et SUEUR, 2024). Cependant, cet effet bénéfique semble s'atténuer et en 2024, la moitié de l'effectif de 2013 a disparu, probablement pour la même raison que l'effectif du début des années 1990 avait régressé.

Effectifs et mesures agri-environnementales

Les prairies bénéficiant de mesures de gestion (MAE ou propriétés du Conservatoire du Littoral) sont plus favorables à la nidification des Vanneaux que des parcelles sans mesures (figures 338 et 339 extraites de PERSON *et al.*, 2018). Les différences sont analysées par les conclusions des modèles qui semblent montrer que la présence de pâturage, la surface de la parcelle, la présence d'animaux au début du printemps, l'apport en azote et la pression de pâturage annuelle ont des effets significatifs sur la présence des couples nicheurs

probables, ce qui concorde avec des résultats obtenus ailleurs (DURANT *et al.*, 2008). La fertilisation a plusieurs effets sur la prairie dont notamment une augmentation de production de biomasse mais également une augmentation de la précocité de la pousse d'herbe (MAREAUX, 2011), ce qui est défavorable au Vanneau huppé en raison des hauteurs de végétation trop élevées au moment de l'installation.

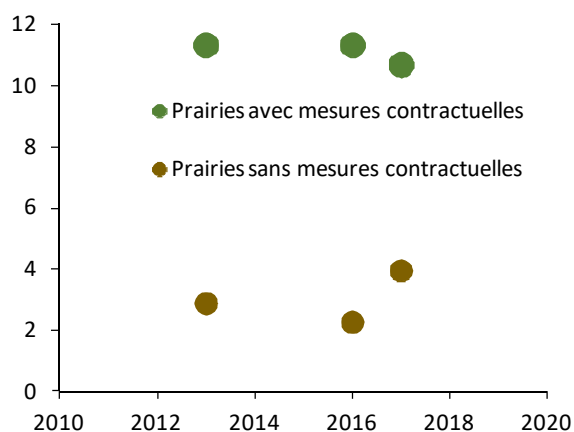


Figure 338 : Vanneau huppé : Densité de couples (n/ha) nicheurs probables sur les prairies des quatre secteurs de la Plaine Maritime Picarde

Un chargement trop faible conduit à une hauteur de végétation défavorable à la nidification et un chargement trop élevé augmente la probabilité de la destruction de nids par piétinement. Celui-ci est une des causes d'échec de nidification (BEINTEMA et MÜSKENS, 1987 ; SABATIER, 2010 ; SABATIER *et al.*, 2008), notamment durant la période d'incubation. La pression de pâturage au printemps est également favorable à l'installation de couples nicheurs qui trouvent sur les parcelles une végétation rase (TRIPLET *et al.*, 1997b). Ceci se mesure par la réponse des Vanneaux huppés au pourcentage de recouvrement des parcelles par les joncs. L'optimum se situe à un recouvrement de 20 %. Ensuite, la densité chute fortement (figure 340).

Chronologie

Les couples arrivent sur les territoires de nidification, selon les années, de mi-février à début avril (MOUTON et TRIPLET, 1984a). Cette arrivée sur les zones potentielles de reproduction, où l'effectif reproducteur s'est effondré, se fait plus tardivement à la fin des années 1990. Ainsi, en Basse Vallée de la Somme, les oiseaux ne commencent à se cantonner qu'après le 15 mars, et à la mi-avril de nouveaux territoires sont encore conquis.

Succès de la reproduction

En 1991, pour l'ensemble du littoral et sur tous ses types de milieux, le nombre de jeunes à l'envol par femelle ayant mené la couvaison jusqu'à l'éclosion s'élève à 0,66. La production de jeunes à l'envol est faible sur les cultures (0,35 par couple en 1991, 0,04 par couple en 1996), comparativement à celle des milieux non agricoles (1 en 1991, 0,83 en

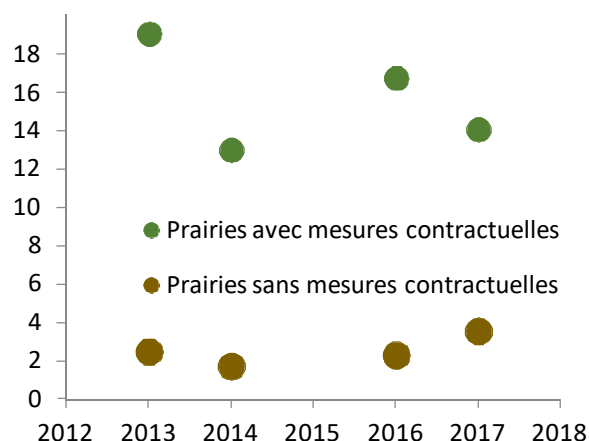


Figure 339 : Vanneau huppé : Effectifs des couples de la Basse Vallée de la Somme ayant niché en prairies MAE + CEL et en dehors, entre 2013 et 2017

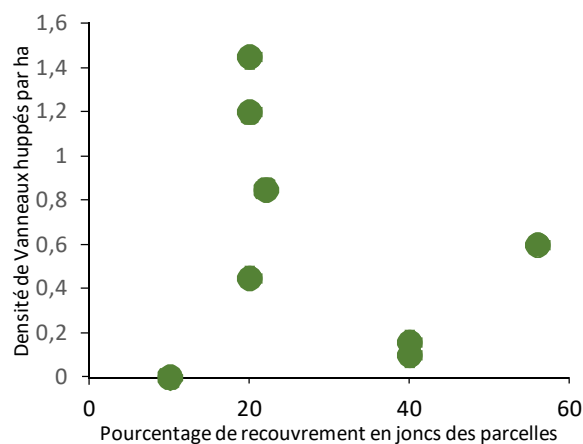


Figure 340 : Vanneau huppé : Relation entre recouvrement des parcelles par les joncs et la densité de d'oiseaux (données de L. Person).

Les premières pontes sont notées au cours de la seconde décade de mars (le 21 en 1991) tandis que les dernières sont trouvées à la fin du mois de mai. MOURONVAL et TRIPLET (1991a) ont montré que, sur les zones non agricoles, les premières pontes étaient incubées au cours de la dernière semaine de mars et les dernières en dernière semaine d'avril. Sur les zones agricoles, les pontes sont présumées complètes dans la deuxième semaine d'avril, soit deux semaines après le début des incubations sur les terrains non agricoles.

1996), d'après TRIPLET *et al.* (1997c). Une production de jeunes par couple supérieur ou égale à 0,8 permet de maintenir la stabilité d'une population reproductrice (GALBRAITH, 1988). Celle qui caractérise la Plaine Maritime Picarde ne compense pas la faible production en milieu agricole.



Exigences écologiques

À la lumière des travaux menés sur l'espèce depuis le début des années 1980, et avec les études plus approfondies sur les relations entre sa reproduction et l'élevage, il est clair que le Vanneau

est assujetti à des milieux herbacés ras et humides, fortement productifs en invertébrés.

Autres éléments

Un oiseau leucistique est noté le 20 mars 2025 au Parc Ornithologique du Marquenterre (G. et T. DEGRYSE).

VANNEAU SOCIABLE *Vanellus gregarius*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			-			NA		

Nicheur de la Russie méridionale et du Kazakhstan menacé d'extinction, cet oiseau est cependant de plus en plus observé en France depuis 1980.

Statut local



Un oiseau adulte a été noté les 9 et 10 mars 2003 à Boismont (Somme).

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur, hivernant exceptionnel											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce chassable			Annexe IIB			NA		

Le Courlis corlieu se reproduit dans les régions nordiques de l'Holarctique et hiverne sur les côtes du sud de l'Amérique (à partir du sud des USA), d'Afrique, du sud de l'Asie et de l'Océanie. La population nicheuse européenne est de l'ordre de 343 000 à 402 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). En France, cet oiseau est un migrateur assez commun et un hivernant très rare.

Statut local

Variations saisonnières



(exceptionnellement fin février) mais la migration prénuptiale est surtout très nette en dernière décade d'avril et en première décade de mai (figure 341), puis s'atténue. Les non reproducteurs et des oiseaux tardifs sont rejoints dès le début du mois de juillet par les premiers migrants ayant terminé leur reproduction. La migration postnuptiale bat son plein de mi-juillet à mi-août puis ne restent bientôt que des retardataires dont les 8 derniers sont observés le 23 novembre 1980 ou encore 5 le 1^{er} décembre 1985.

Le Courlis corlieu est noté en RCFS Authie Somme lors de ses passages en mai (maximum de 22 individus) puis juillet et août.

Le retour des oiseaux est observé dès la seconde décade de mars pour les plus précoces

Variations annuelles

Les effectifs présents en période estivale (juillet et août) semblent se répartir en deux périodes se chevauchant à peine (figure 342). La première s'est achevée en 2009 et présentait des effectifs

fluctuants autour d'une moyenne égale à 674 individus tandis que la deuxième depuis cette date s'établit autour de 392 oiseaux, ce qui montre une forte diminution des stationnements.

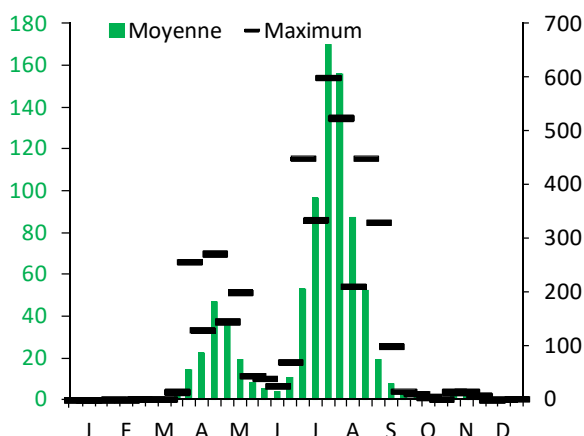


Figure 341 : Courlis corlieu : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RNN Baie de Somme (1975-2024)

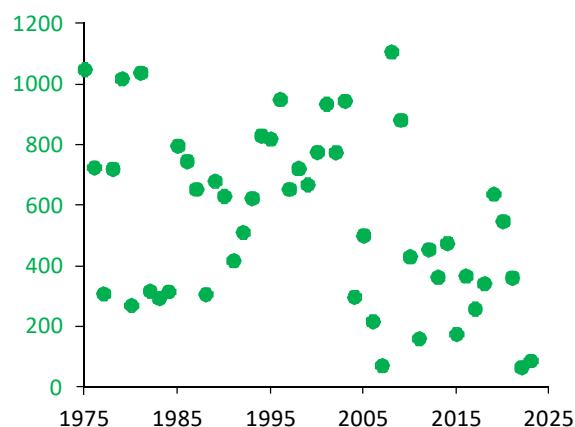


Figure 342 : Courlis corlieu : Évolution de l'effectif maximal de juillet et août (1975-2024)

Régime alimentaire

En juillet 1987, 4 oiseaux consomment 101 petits Invertébrés dans l'estuaire de la Somme. En août 1993 et 1994, 2 individus capturent 741

Crustacés : *Corophium arenarium* (91,2 %) et *Carcinus maenas* (8,8 %).

COURLIS À BEC GRÊLE *Numenius tenuirostris*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
EX			-			-			NA		

L'aire de reproduction du Courlis à bec grêle, globalement méconnue, se situait dans le sud-ouest de la Sibérie et dans le nord du Kazakhstan. Cette espèce hivernait dans le nord-ouest de l'Afrique et probablement en Irak. Elle n'était qu'accidentelle en Europe et donc en France.

Statut local



Il est noté sur un marché parisien en provenance de l'estuaire de la Somme au milieu du XIX^e siècle (DEGLAND et GERBE, 1867). MARCOTTE (1860) signale 2 captures, à Noyelles-sur-Mer et à Cayeux. Un oiseau est tué au Crotoy le 15 mai 1904 et un autre dans l'estuaire de l'Authie le 25 juillet 1930 (VAN KEMPEN, 1912 ; CHABOT, 1931b).

COURLIS CENDRÉ *Numenius arquata*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
VU			Espèce chassable			Annexe IIB			CR		

Se reproduit dans les régions tempérées et boréales d'Eurasie et compte une population nicheuse de 212 000 à 292 000 couples pour 480 000 à 625 000 oiseaux hivernants (STANEVA et BURFIELD, 2017). Il passe l'hiver essentiellement sur les côtes. La population européenne, forte de plus de 130 000 couples, hiverne en Europe occidentale et en Afrique. L'hivernage des oiseaux asiatiques s'étend de l'Afrique orientale à l'Asie du Sud-Est. En France, cet oiseau est un nicheur peu commun, un migrateur et un hivernant commun.

Statut local

Variations saisonnières



Les stationnements de l'espèce dans l'estuaire de la Somme présentent les moyennes d'effectifs les plus élevés et proches les unes des autres de la première décennie d'août à la première décennie de novembre, indiquant que le site peut accueillir des effectifs élevés en été et en début d'automne lorsque les invertébrés proies sont les plus

abondants (figure 343). L'effectif diminue ensuite jusqu'en première décennie de janvier, puis il semble s'amorcer un mouvement en deuxième décennie, lié à la migration pré-nuptiale ou à la descente d'oiseaux chassés par le froid dans les pays nordiques. La diminution est ensuite rapide et de la troisième décennie d'avril à la deuxième décennie de juin, il ne reste que les non reproducteurs.

Les maxima absolus ont été obtenus lors de vagues de froid : 4 500 migrateurs en quelques heures le 31 décembre 1978 à Quend (G. DUHAMEL) et 3 500 individus fin janvier 1997 dans l'estuaire de la Somme (SUEUR *et al.*, 1999b). D'importants passages comme celui du 31 décembre 1978 peuvent très bien ne pas se traduire par une augmentation des effectifs lorsque la couche d'eau superficielle de tout l'estran est gelée, rendant ainsi la prise de nourriture beaucoup plus difficile pour le Courlis cendré qu'en temps normal. Un mâle de la sous-espèce *orientalis* est trouvé mort le 28 janvier 1979.

Le Courlis cendré est observé irrégulièrement en RCFS Authie-Somme en janvier, mars, avril, puis de juin à octobre, et enfin en décembre avec des effectifs le plus souvent faibles (10 individus et moins) en dehors des vagues de froid.

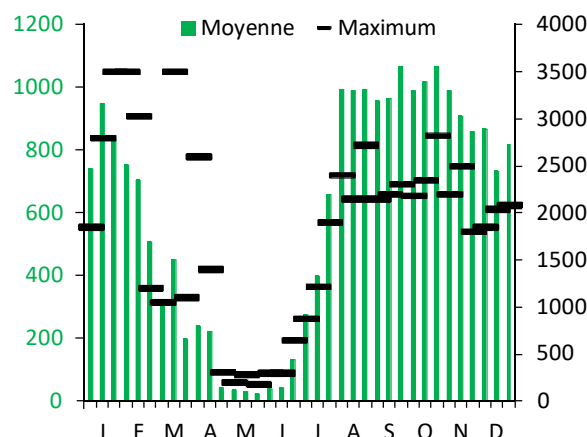


Figure 343 : Courlis cendré : Effectifs moyens et maximaux par décade en RNN Baie de Somme (1975-2024)

Variations annuelles

Les effectifs maximaux de janvier du Courlis cendré ne montrent aucune tendance à long terme (figure 344). Les variations et les pics de janvier sont essentiellement dus aux vagues de froid. Par ailleurs, depuis la mise en place de moratoires interdisant temporairement la chasse de l'espèce, les oiseaux ont tendance à exploiter des milieux qu'ils ne fréquentaient pas auparavant, ce qui a pour effet de réduire les effectifs stationnant à marée haute sur les reposoirs habituels. Lorsque le premier moratoire a été mis en place en 2008, les Courlis cendrés ont rapidement changé de comportement. Ils ont non seulement occupé en nombre les secteurs de l'estuaire de la Somme ouverts à la chasse, en particulier les habitats non végétalisés situés de part et d'autre du chenal de la Somme au niveau de Saint-Valery-sur-Somme, mais ont aussi effectué des incursions à l'intérieur des terres. Ces incursions sont dans l'ensemble sous-estimées car non recherchées systématiquement mais ont pu être mises en évidence à partir d'au moins trois secteurs périphériques à l'estuaire. Des oiseaux ont ainsi été notés sur les prairies humides arrière-littorales du nord de l'estuaire, de la Basse Vallée de la Somme et des Bas-Champs du sud de l'estuaire. Les oiseaux s'y dispersaient à l'unité ou par groupes de taille modeste (souvent 2 à 5, voire jusqu'à une trentaine d'individus) (MASSÉ *et al.*, 2023)

En période estivale, l'effectif est resté stable de 1975 à 2006 puis a présenté une forte

augmentation pour revenir à des valeurs moyennes supérieures à celles de la longue période de stabilité (figure 345). Désormais un nouveau seuil est atteint et l'avenir dira comment évoluent les stationnements. Il est intéressant de noter que la forte augmentation date de la période du premier moratoire pour l'espèce.

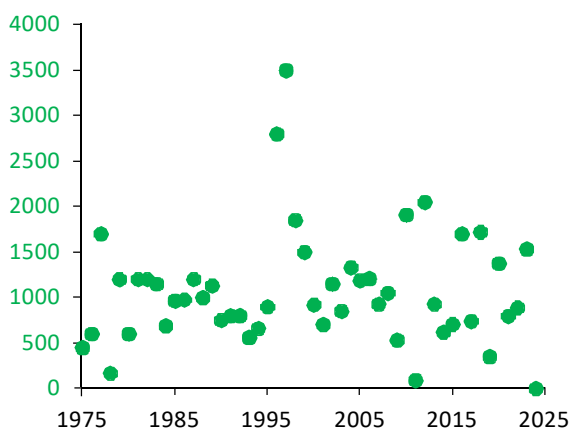


Figure 344 : Courlis cendré : Evolution de l'effectif de janvier (1975-2024)

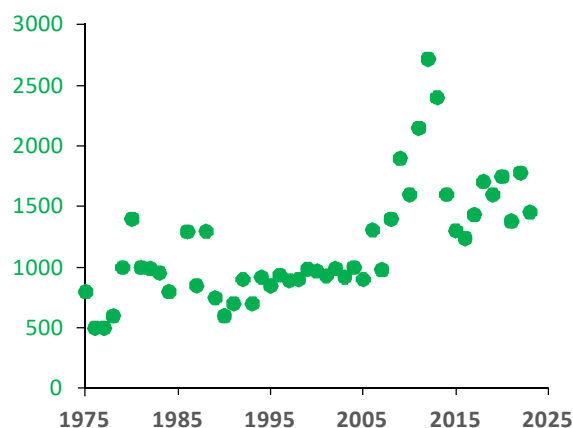


Figure 345 : Courlis cendré : Evolution de l'effectif maximum de juillet-août (1975-2024)

Répartition et comportement alimentaire (automne-hiver 2020/2021)

Bien qu'en zone tempérée, l'estuaire de la Somme est sujet à des fluctuations importantes de températures au cours de l'hiver. Le rythme d'alimentation est plus élevé lors des séquences avec des températures basses en dehors de la réserve naturelle ($r = -0,408$; $P < 0,001$; $n = 174$; figure 346). Une telle relation n'est pas mise en

évidence dans la RNN Baie de Somme, mais cela est probablement lié à un échantillonnage différent, la température moyenne au cours des observations étant plus basse à l'extérieur de la RNN Baie de Somme qu'à l'intérieur (respectivement $6,5 \pm 3,9$ °C, $n = 174$ données, en dehors de la réserve, contre $9,63 \pm 3,1$ °C, $n = 221$ données, dans RNN Baie de Somme).

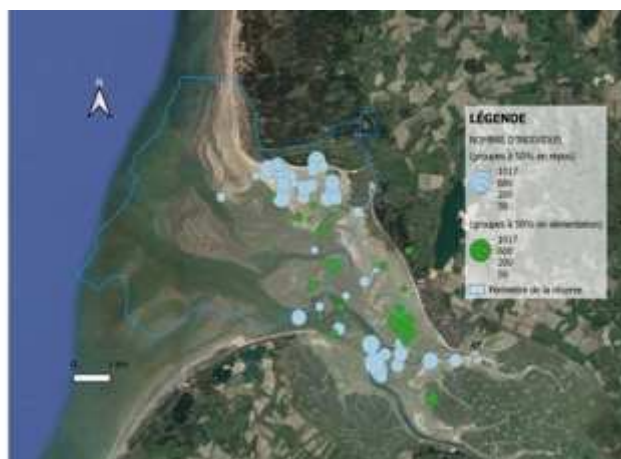


Figure 346 : Courlis cendré : Répartition et effectifs des groupes de Courlis cendré dans l'estuaire en fonction de leur activité, repos ou alimentation

Rythme de captures

Bien que les proies soient souvent difficiles à déterminer, il est considéré ici que pratiquement l'ensemble des 1 262 proies déterminées étaient des annélides polychètes *Hediste diversicolor* et *Arenicola marina*, proies les plus habituelles sur le site (SUEUR et TRIPLET, 1999).

La figure 347 permet de distinguer, grâce à des tailles de cercle différentes correspondant au nombre de proies ingérées en 5 minutes par point

d'observation, qu'il n'y a pas de différence majeure dans le nombre de proies ingérées selon que les oiseaux s'alimentent en dehors ou à l'intérieur de la réserve naturelle. La plus petite des moyennes exprimées sur cette carte est de 1 proie en 5 min située plus ou moins au centre de la réserve et la plus grande est de 23 proies en 5 min à proximité de la plage du Crotoy (hors réserve). Le nombre moyen de proies capturées par périodes de cinq minutes est de $7,2 \pm 9,1$ ($n = 101$) hors réserve et de $7,3 \pm 7,8$ ($n =$

73) dans la réserve naturelle. Ces deux valeurs ne diffèrent pas. Le nombre de proies par séquences de 5 minutes augmente significativement avec l'augmentation des températures ($r = 0,26$; $P < 0,0001$; $n = 174$; figure 348).



Figure 347 : Courlis cendré : Importance du rythme de captures en fonction des zones dans l'estuaire : la taille du cercle représente la moyenne du nombre de proies consommées par les individus du groupe en 5 minutes

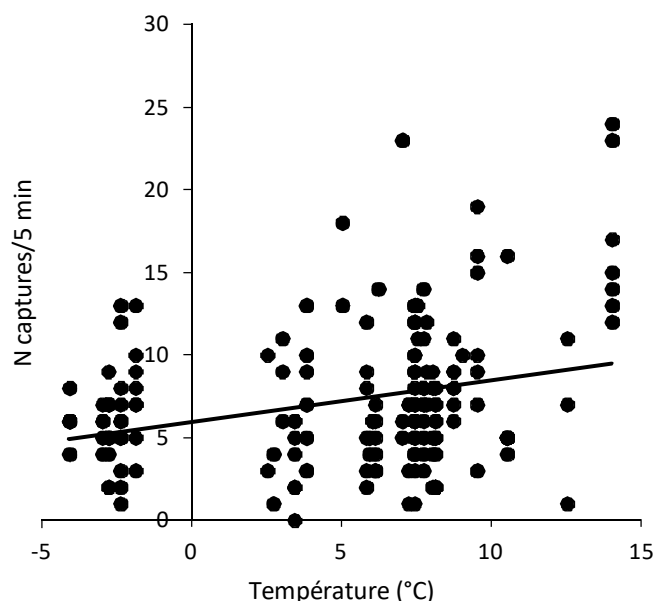


Figure 348 : Courlis cendré : rythme de captures de proies en fonction de la température (données collectées hors de la RNN Baie de Somme)

Dérangements

295 envols se répartissent selon différents grands types : les dérangements anthropiques (promeneur seul ou avec chien, véhicule, avion militaire, bateau...) ; les dérangements consécutifs au vol d'autres oiseaux (vol de Goélands *Larus* spp, de Tadornes de Belon ou d'autres Courlis...) ; les envols liés à la marée (montante ou descendante) et enfin les envols en raison de causes inconnues (simple déplacement). 69 % des envols sont liés à la marée (figure 349), les individus se déplaçant pour éviter l'eau montante ou pour suivre la marée descendante. Les causes anthropiques sont responsables de 9 % des envols et les promeneurs sont dans 48 % des cas responsables de ces dérangements. Les engins motorisés (voiture, tracteur, bateau et avion) en représentent 30 %. Onze des 27 dérangements anthropiques se sont produits en février et au total, 8 se sont produits en dehors de la

réserve naturelle (5 liés à des promeneurs, 1 par des chevaux, 1 par un tracteur et 1 par un avion).

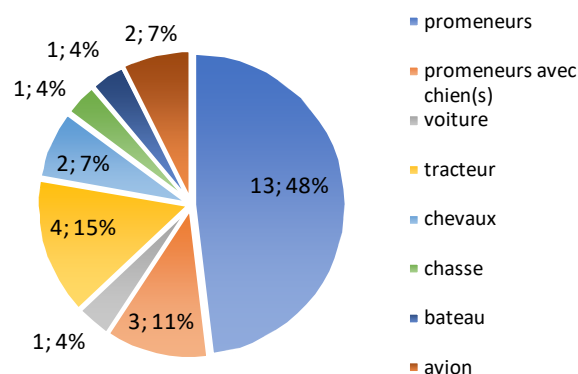


Figure 349 : Courlis cendré : Caractérisation des dérangements d'origine anthropique

La durée de vol est significativement supérieure quand il s'agit de dérangements anthropiques (figure 350) que lorsqu'il s'agit de dérangements provoqués par d'autres oiseaux (de la même espèce ou non).

Les dérangements anthropiques sont liés majoritairement aux promeneurs, ce qui rejoint les résultats d'une étude précédente sur ce site avec, dans les deux cas, plus de 40 % des dérangements liés aux piétons (FLAMANT *et al.* 2005). Enfin, la durée des déplacements liés à un dérangement anthropique est supérieure à la durée de déplacements liés au dérangement provoqué par d'autres oiseaux.

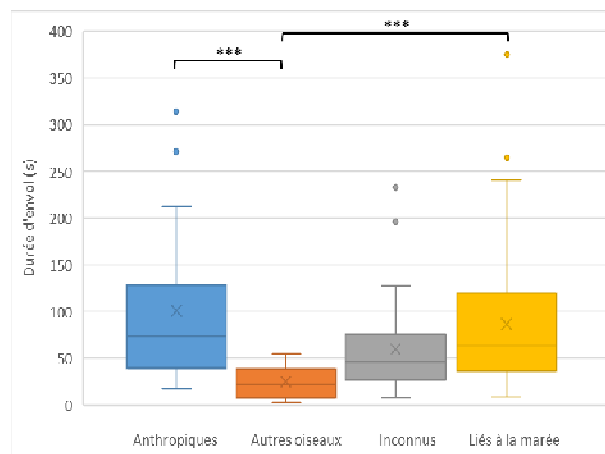


Figure 350 : Courlis cendré : Durée d'envol après les dérangements selon le type de dérangement. Les moyennes sont représentées par les lignes centrales des boîtes et les médianes par les croix. Les crochets et astérisques indiquent les paires significativement différentes d'après les résultats du test post-hoc de Dunn (*) : $P < 0,001$)**

Reproduction

Un couple se reproduit en milieu dunaire de 1973 à 1977 (J. MOUTON). Cette dernière année, un autre couple accompagné d'un jeune non volant est observé dans les prés salés de la Maye le 11 juillet. Ensuite, 2 couples se cantonnent en 1982 à Rue et dans les dunes du Marquenterre mais les sites sont abandonnés dès le mois de mai (J. MOUTON). Un couple (dont le mâle chante) est observé le 8 mai 1984 à Forest-Montiers (SUEUR et COMMECY,

1990a). 3 couples sont cantonnés en avril 1993 à Froise, au Champ Neuf et à Noyelles (TRIPILET *et al.*, 1993b). Un couple nicheur possible (cantonement sans suite) est également signalé en 1995 et 1996 (RIGAUX, 1997). La dernière donnée récente et sûre concerne 1 à 2 couples nicheurs à Noyelles en 1986, qui ont conduit 4 jeunes jusqu'à l'envol (MOURONVAL et TRIPILET, 1991a).

Régime alimentaire

Les Annélides (*Hediste diversicolor* et *Arenicola marina*) constituent les proies les plus importantes entrant dans le régime alimentaire du Courlis cendré. Cependant, le Crabe enragé *Carcinus maenas* peut également être consommé. Les analyses

de pelotes de régurgitation indiquent que la taille de ces proies se situe entre 6,3 et 16,3 mm. Le Crabe n'est qu'une proie de substitution, quand des ressources plus intéressantes sur le plan énergétique ne sont pas disponibles (TRIPILET, 1987b).

BARGE ROUSSE *Limosa lapponica*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migratrice et hivernante											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce chassable			Annexe IIB			NA		

Niche de manière discontinue dans les zones arctiques et subarctiques de la Norvège à l'Alaska occidental. Plus de 3 000 couples se reproduisent en Scandinavie. Ces oiseaux hivernent sur les côtes occidentales de l'Europe (108 000 à 158 000 individus, STANEVA et BURFIELD, 2017) et de l'Afrique. La population nominale compte 120 000 individus. Elle est considérée comme stable.

Statut local

Variations saisonnières



La Barge rousse est présente toute l'année (figure 351). La migration pré-nuptiale, souvent importante, est notée très régulièrement chaque année à la charnière des mois d'avril et mai. Elle peut se poursuivre encore jusqu'à mi-mai. Quelques individus, probablement immatures car le plus souvent en plumage internuptial ou nuptial incomplet, estivent. Fin juillet, la migration post-nuptiale commence. Aucun pic net n'est décelé pour ce passage qui s'estompe progressivement pour s'achever début octobre. L'hivernage ne concerne tout au plus que quelques-uns à quelques dizaines d'oiseaux, et semble un peu plus marqué lors des coups de froid en raison de l'arrivée d'oiseaux en début d'hivernage dans des contrées plus nordiques (figure 351). L'observation de 2 687 oiseaux en migration le 29 avril 2012 au Hourdel (BAVEREL *et al.*, 2013) est à retenir.

Variations annuelles

Aucune évolution particulière des effectifs de Barges rousses n'est enregistrée de 1975 à 2024 au cours des mois d'août et septembre. L'apparente

diminution visible sur la figure 352 n'est pas significative au plan statistique.

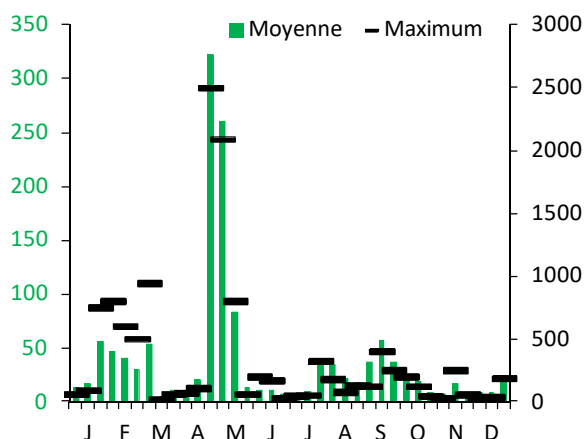


Figure 351 : Barge rousse : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RNN Baie de Somme (1975-2024)

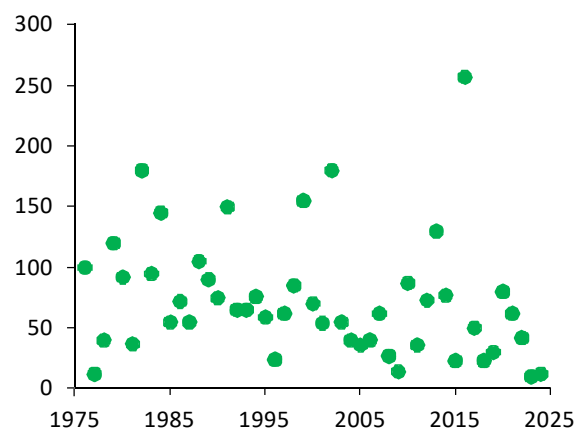


Figure 352 : Barge rousse : Évolution de l'effectif maximal d'août et septembre dans la RNN Baie de Somme (1975-2024)

Régime alimentaire

Le régime alimentaire de la Barge rousse est axé sur les petits Invertébrés : *Bathyporeia* sp. en avril et *Corophium arenarium* en juillet

(tableau XLIII). En avril 1990 dans un pré à Saint-Quentin-en-Tourmont, 392 individus se nourrissent de Lumbricidae.

Tableau XLIII: Barge rousse : Régime alimentaire dans l'estuaire de la Somme

	Avril	Juillet	Août
N	192	461	112
Petits Invertébrés			80,4
Annélides	5,8		8,9
<i>Hediste diversicolor</i>	0,5		1,8
<i>Macoma balthica</i>		0,2	
<i>Bathyporeia</i> sp.	78,1		
<i>Corophium arenarium</i>		99,8	8,9
Insectes	15,6		

Mue

La mue des plumes du corps de la Barge rousse se termine entre les 15 et 21 novembre. Toutefois, un oiseau arborait un plumage nuptial presque complet, à l'exception de quelques plumes

claires parsemant la couleur rousse des parties inférieures du corps, le 16 novembre 1997 dans la RNN Baie de Somme (SUEUR, 1997g).

BARGE À QUEUE NOIRE *Limosa limosa*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse très rare, migratrice et hivernante											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
VU			Moratoire			Annexe IIB			CR		

Les Barges à queue noire qui fréquentent le littoral picard proviennent de deux populations distinctes. La première *L. l. islandica*, dont les oiseaux hivernent sur les côtes européennes et de l'Afrique du Nord, se reproduit en Islande où elle compte 125 000 oiseaux. La seconde *L. l. limosa* se reproduit essentiellement aux Pays-Bas (33 000 couples) pour une population européenne comprise entre 102 000 et 149 000 oiseaux (STANEVA et BURFIELD, 2017). Les oiseaux de cette sous-espèce passent l'hiver en Afrique de l'Ouest. 146 à 170 couples se reproduisent en France dont 1 à 2 couples sur en Plaine Maritime Picarde (ROBIN *et al.*, 2016). La population hivernante européenne (les deux sous-espèces confondues) est de l'ordre de 131 000 à 188 000 individus (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local

Variations saisonnières



Avec la spectaculaire augmentation de l'hivernage, la Barge à queue noire est présente toute l'année en RNN Baie de Somme (figure 353). Son effectif subit des fluctuations mais reste élevé entre la

deuxième décade d'août et la première décade de février. Ensuite, la diminution est importante et pendant la période de reproduction, de mai à la première décade de juin, l'effectif est au plus bas. Il remonte ensuite avec l'arrivée des adultes ayant terminé leur reproduction et les premiers jeunes de l'année.

La RCFS de Grand-Laviers est le deuxième site de présence de cette espèce en Plaine Maritime Picarde (figure 354). Contrairement au précédent, ce site n'accueille pas ou très peu d'oiseaux en période hivernale (décembre et janvier). Les premiers oiseaux arrivent en deuxième décade de février, voire en première décade, et la présence moyenne montre que le site sert d'escale pour des oiseaux en migration. Un mouvement se dessine dès le mois de juin. Il faut noter la présence de 220 oiseaux en troisième décade d'octobre en 2023 qui modifie considérablement l'image des stationnements sur le site.

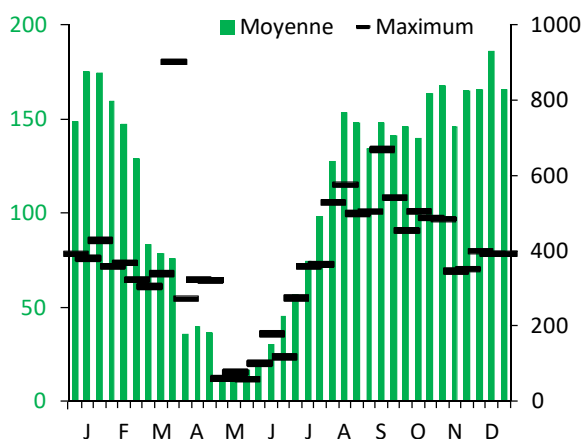


Figure 353 : Barge à queue noire : Effectifs moyens et maximaux par décade en RNN Baie de Somme (1975-2024)

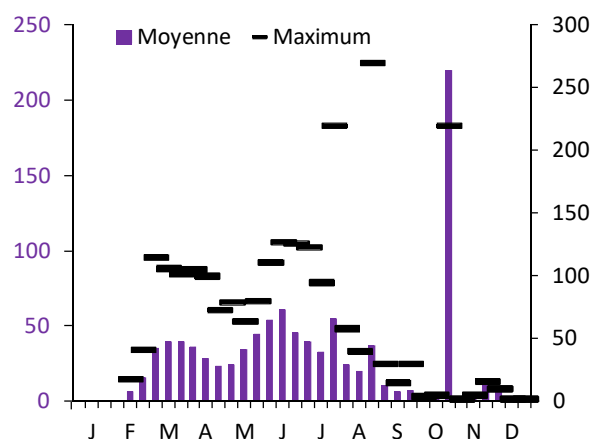


Figure 354 : Barge à queue noire : Effectifs moyens et maximaux par décade en RCFS Grand-Laviers (2011-2024)

Variations annuelles

La Barge à queue noire était un hivernant peu abondant jusqu'en 1999 puis son effectif a soudainement augmenté. Cette croissance s'est poursuivie jusqu'en 2012 quand l'effectif a atteint sa valeur maximale de 429 oiseaux. Il a ensuite diminué

et présente désormais des fluctuations entre 200 et 350 oiseaux en janvier (figure 355). L'espèce reste donc abondante et l'effectif hivernant peut être considéré comme en cours de stabilisation.

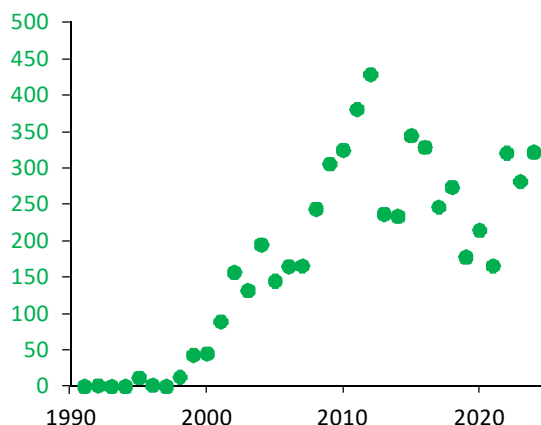


Figure 355 : Barge à queue noire : Évolution de l'effectif de janvier dans la RNN Baie de Somme (1990-2024)

Habitats

Hors période de nidification, la Barge à queue noire fréquente les plans d'eau saumâtres et les prairies humides du Parc Ornithologique du Marquenterre et les bassins de la RCFS de Grand-Laviers. Elle est également présente, pendant les périodes de migration, dans les zones humides de la Basse Vallée de la Somme et au Hâble d'Ault.

En période de reproduction, les prairies humides de la Basse Vallée de la Somme, bénéficiant d'une quiétude maximale (propriétés du Conservatoire du Littoral), accueillent les couples nicheurs. Les surfaces favorables sont importantes et n'expliquent pas le faible nombre de couples ni leur absence d'augmentation.

Reproduction

La reproduction de l'espèce est régulière depuis au moins 1991 quand, pour la première fois, la nidification de 2 couples a pu être suivie complètement. L'un d'entre eux donna 3 jeunes à l'envol. En 1992, les 2 couples semblent avoir fourni des jeunes tandis que la reproduction de 1993 fut un échec. En 1994, après bien des vicissitudes, un couple parvient à s'installer et 3 jeunes sont notés. Un autre couple s'est également reproduit avec succès dans le marais de Sailly-Bray (MOURONVAL et TRIPLET, 1995). Si les adultes s'installent dans une végétation rase pour y établir leur nid, les jeunes sont

ensuite menés dans une végétation de plus en plus haute dans laquelle ils parviennent à se dissimuler totalement. La préférence de cette espèce va donc à des pâtures dont une partie au moins est sous-exploitée par le bétail. Elle ne compte désormais qu'1 à 2 couples chaque année en Basse Vallée de la Somme avec un maximum de 4 couples en 2103. Les tentatives d'installation sur d'autres sites (Parc Ornithologique du Marquenterre, marais de Sailly-Bray et RCFS de Grand-Laviers) sont restées sans suite.

Origine des oiseaux hivernants

La question de l'origine géographique des oiseaux est posée par le fait que les oiseaux islandais sont réputés exploiter les ressources alimentaires des zones intertidales tandis que ceux en provenance des zones continentales n'exploiteraient pas l'étranger. Ce n'est qu'en 2000 que 2 premiers oiseaux de la sous-espèce *islandica* sont déterminés le 8 septembre par

P. J. DUBOIS, CARRUETTE et BAUP (2007) notent ensuite 1 oiseau sur 142 individus examinés le 26 février 2006 et 12 sur 149 le 19 mars 2006, puis 74 sur 106 oiseaux le 10 avril. Ces auteurs indiquent cependant que les *islandica* sont plus remarquées en juillet lorsque leur plumage autorise encore facilement leur détermination. Ils notent 60 % de

cette sous-espèce sur un effectif de 147 individus le 15 juillet 2006 mais seulement 6 le lendemain. Le 28 avril 2009, 4 oiseaux d'origine islandaise sont déterminés (PICARDIE NATURE, 2011) et l'hypothèse peut donc être émise que l'hivernage concerne essentiellement des oiseaux d'origine continentale, mais comment expliquer les incursions sur l'estran, comme par exemple ces 420 oiseaux le 24 février 2012 (BAVEREL *et al.*, 2013) ? L'utilisation de prairies et de lagunes côtières n'est pas exclue pour les individus de la population islandaise (ROBIN, 2011) mais elle est considérée comme se produisant quand les ressources alimentaires estuariennes sont épuisées (GILL *et al.*, 2007). Les contrôles tardifs lors de la migration postnuptiale et précoces lors de la

migration prénuptiale d'oiseaux de la population continentale ne permettent pas de conclure à la présence importante d'individus de cette population au cours de l'hiver. Les oiseaux arrivant sur le site après la période de reproduction sont d'origine islandaise, ce qui est attesté par leur plumage, voire par les contrôles de bagues (CARRUETTE, comm. pers.). Bien que des contrôles hivernaux manquent, il est probable que ces oiseaux restent sur le site, adoptant une stratégie alimentaire connue mais peu fréquente fondée sur l'utilisation de milieux doux à saumâtres. Seuls quelques oiseaux continentaux, probablement moins de 5 % de l'effectif total, semblent présents en période hivernale.

Rythme d'alimentation

Dans la RNN Baie de Somme, le rythme d'alimentation est identique, que les oiseaux exploitent les milieux doux ou saumâtres, la seule différence étant liée aux années (TRIPLÉ, 2016). De même, le rythme de captures de proies semble davantage lié aux quantités présentes dans les zones d'alimentation qu'à la salinité de l'eau ce qui explique que les valeurs moyennes varient en fonction des années, indépendamment de la zone alimentaire. Pour éviter les dérangements, il n'a pas été possible de définir la valeur de la densité et de la biomasse des invertébrés proies dans ces deux sites alimentaires. Des analyses réalisées au cours des périodes estivales de 1997 à 1999 font cependant état de biomasse comprises entre 14,5 et 83 g/m², en fonction de la présence de *Hediste diversicolor* ou d'oligochètes et de chironomidés (FAGOT et TRIPLÉ, 2000), taxons entrant dans le régime alimentaire des Barges à queue noire (ESTRELLA et MASERO, 2010).

Le rythme d'alimentation diffère entre les années, avec une valeur particulièrement élevée à l'automne 2005 (respectivement 83,5 et 85,6 % sur les milieux saumâtres et doux) alors qu'en 2004 et 2006, il ne dépasse pas 40,7 % sur les zones saumâtres. Pour chaque année, le rythme d'alimentation est identique entre les deux types de milieux (tableau XLIV ; TRIPLÉ, 2016).



Tableau XLIV : Barge à queue noire : Valeurs du rythme d'alimentation au cours des trois années considérées

		2004	2005	2006
Milieux saumâtres	N séquences	10	58	4
	Moyenne	10,25	83,5	40,7
	écart-type	9,2	10,2	26,4
Milieux doux	N séquences	31	16	49
	Moyenne	12,5	85,6	26,8
	écart-type	14,1	11,1	21,1

Rythme de captures de proies

Le nombre de captures par minute diffère entre les milieux doux et saumâtres en 2004 et 2006 (tableau XLV), bien que pour cette dernière année, le

faible nombre de données collectées dans les milieux saumâtres soit probablement à l'origine de la différence enregistrée.

Tableau XLV : Barge à queue noire : Nombre moyen de proies (et écart-type) ingérées par minute dans les milieux saumâtres ou doux (le nombre de valeurs est fourni entre parenthèses)

Année/site	Milieux saumâtres	Milieux doux	Signification
2004	6,73 ±3,12 (156)	8,45 ± 3,96 (346)	P<0,0001
2005	5,3 ± 1,4 (814)	5,1 ± 1,3 (246)	n.s.
2006	13,4 ± 5,3 (21)	9,5 ± 7,6 (579)	P = 0,0036

Anomalies

Un oiseau leucistique a été observé le 7 mai 1994 au Hâble d'Ault. Un oiseau au bec courbe est noté le 6 juin 2020 à Grand-Laviers, deux le 2 juin

2023 puis un du 6 au 15, enfin un le 22 mars 2024 (SUEUR *et al.*, 2026).

TOURNEPIERRE À COLLIER *Arenaria interpres*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce chassable		-		NA					

Distribution circumpolaire holarctique. Sa population européenne est de l'ordre de 35 900 à 71 100 couples répartis essentiellement en Fennoscandie avec plus de 8 000 couples en Norvège, près de 5 000 en Finlande et de même en Suède. Le Tournepierrre a pour particularité d'être un migrateur et un hivernant presque cosmopolite. Il est toutefois absent en hiver des régions les plus nordiques mais sa population hivernant en Europe est cependant élevée (91 500 à 96 300 oiseaux, d'après STANEVA et BURFIELD, 2017). En France, cet oiseau est un migrateur et un hivernant peu commun.

Statut local



Le Tournepierrre à collier arrive généralement en avril, rarement plus tôt (16 mars 1975 ; SUEUR et COMMECY, 1990a). La migration pré-nuptiale bat son plein fin avril (maximum des stationnements) et début mai (100 oiseaux le 3 mai 2011 et plus récemment 165 le 7 mai 2017 ; T. RIGAUX). Elle s'estompe ensuite les premiers jours de juin. L'estivage de mi-juin à début juillet est très faible et irrégulier. La migration post-nuptiale débute mi-juillet, atteint son intensité maximale entre début août et les premiers jours de septembre (100 oiseaux le 1^{er} septembre 2012). Elle se poursuit assez régulièrement jusque fin septembre, et de manière très diffuse parfois jusque début novembre. Les données hivernales sont rares. Toutefois, 15 oiseaux furent observés le 31 décembre 1978 à Quend lors d'une vague de froid (G. DUHAMEL). 2 autres furent notés le mois suivant. Un oiseau est observé à Quend le 23 janvier 1996 (F. MONTEL). Pour février, 1 seul oiseau a été noté en première décade, en 2010 (figure 356).

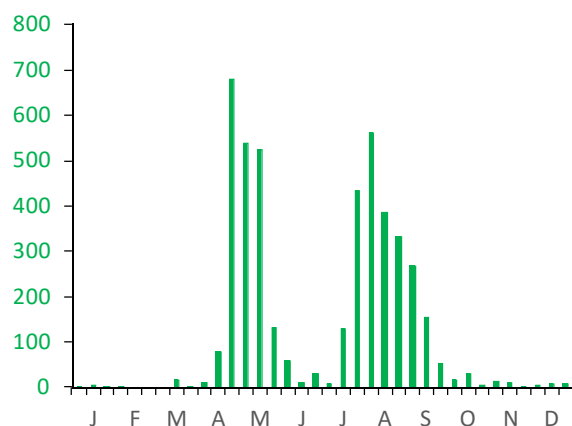


Figure 356 : Tournepierre à collier : Effectif cumulé par décade en RNN Baie de Somme (1975-2024)

Régime alimentaire

En mai et de juillet à septembre, le régime alimentaire du Tournepierre à collier est principalement axé sur l'Amphipode *Corophium arenarium* (tableau XLVI). Avec la réduction ces

dernières années des faciès à Annélide *Pygospio elegans*, la proportion de cette proie a probablement diminué.

Tableau XLVI : Tournepierre à collier : Régime alimentaire dans l'estuaire de la Somme

	Mai	Juillet	Août	Septembre
N	399	829	385	358
<i>Hydrobia ulvae</i>			1,3	
<i>Macoma balthica</i>	0,3		0,8	0,3
<i>Cerastoderma edule</i>	0,3	0,2		0,3
<i>Mytilus edulis</i>			0,8	
<i>Pygospio elegans</i>			10,1	
<i>Hediste diversicolor</i>	1,0			
<i>Corophium sp.</i>	98,4	99,8	87,0	99,1
<i>Carcinus maenas</i>				0,3

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce chassable			Annexe IIB			NA		

Le Bécasseau maubèche, oiseau circumpolaire des toundras, niche occasionnellement dans le Paléarctique occidental (1 à 5 couples dans le Svalbard). Deux sous-populations peuvent être notées : *C.c. canutus*, de la Sibérie qui hiverne en Afrique occidentale et méridionale et *C. c. islandica*, d'Islande, du Canada et du Groenland, qui hiverne en Europe de l'Ouest. La sous-espèce *canutus* hiverne en Afrique et *islandica* en Europe occidentale. Les effectifs estimés sont respectivement de 250 000 et de 505 000 à 565 000 individus (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local

Variations saisonnières



La migration pré-nuptiale commence fin avril (figure 357). Elle atteint son apogée lors des deux premières décades de mai pour se poursuivre jusqu'aux premiers jours de juin. L'estivage, irrégulier, ne concerne que quelques individus en général immatures (9 oiseaux sur 10 ; SUEUR *et al.*, 1999b et c). La migration post-nuptiale commence faiblement début juillet. Elle est plus importante à partir de début août. C'est à la fin de ce mois et début septembre que les effectifs sont les plus importants pour cette période, mais le maximum enregistré est alors de 10 fois inférieur aux stationnements printaniers (520 oiseaux fin août 1993 au lieu de 5 000 individus début mai 1993, 5 000 le 14 mai 1995 et même 6 250 le 12 mai 1984 ; SUEUR, 1984c ; BARDET *et al.*, 1997 ; SUEUR *et al.*, 1998). Ce

passage automnal se termine généralement dans le courant du mois de novembre. L'hivernage est désormais régulier et l'effectif reste sensiblement au même niveau entre la première décade d'octobre et la première décade de janvier, après laquelle se produit une petite augmentation qui correspond probablement à un déplacement d'oiseaux hivernants sur le continent européen, ceux hivernant sur le continent africain constituant l'essentiel de l'effectif au cours des deux premières décades de mai.

Le Bécasseau maubèche fréquente la RCFS Authie-Somme en avril et mai (maximum de 92 individus en vol vers le Nord en 1 h le 2 mai 1996) et en août et septembre (maxima respectifs de 40 et 30 individus).

Si l'espèce est essentiellement notée dans l'estuaire, elle peut également l'être sur la RCFS du Hâble d'Ault, voire sur la RCFS de Grand-Laviers où ont été obtenues quelques observations :

- 2012 : 4 le 27 avril, 30 le 16 août à Grand-Laviers ;
- 2014 : 4 les 6 et 9 mai ;
- 2015 : 8 le 8 août, 4 le 12 septembre, 3 le 28 décembre ;
- 2019 : 30 le 26 avril.

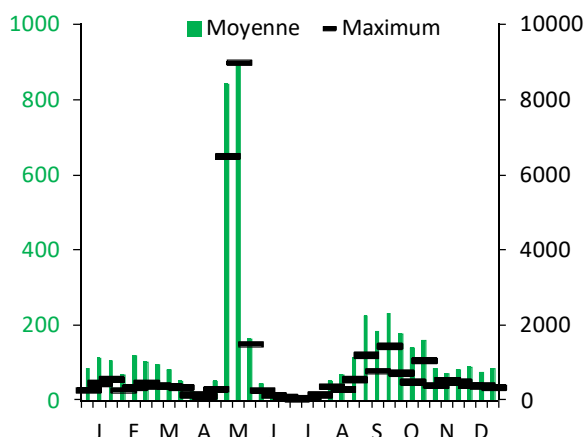


Figure 357 : Bécasseau maubèche : Effectifs moyens et maximaux par décennie en RNN Baie de Somme (1975-2024)

Variations interannuelles

Au cours des cinquante dernières années, l'effectif maximum présent en mai (figure 358) a montré de très importantes variations avec généralement des données inférieures à 1 000 oiseaux, excepté quelques années quand des stationnements importants d'oiseaux se produisent, probablement parce que les conditions météorologiques les obligent à interrompre leur migration (BREDIN et DOUMERET, 1987).

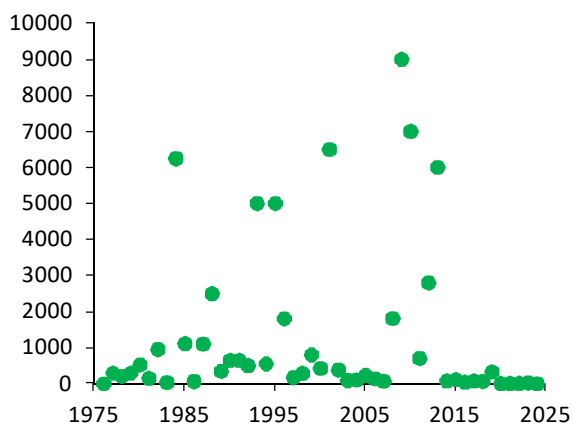


Figure 358 : Évolution de l'effectif maximum de mai dans la RNN Baie de Somme (1975-2024)

Deux reprises d'oiseaux bagués sont à signaler. Un oiseau porteur d'une bague frappée Washington et tué dans l'estuaire de la Somme atteste de la provenance nord-américaine de certains

Régime alimentaire

Le Bécasseau maubèche consomme essentiellement *Macoma balthica* en avril et mai, ce Bivalve ainsi que des Coques communes et *Carcinus maenas* (ces deux espèces étant représentées

Le Bécasseau maubèche est un nouvel hivernant dans l'estuaire (figure 359). Il y était quasiment absent jusqu'en 1994 puis son effectif a suivi une courbe croissante, malgré de grandes fluctuations et un maximum de 650 oiseaux en 2006. Depuis cette année, les fluctuations caractérisent à nouveau les valeurs de l'effectif sans qu'une tendance nette s'affirme. Les raisons de ce nouvel hivernage seraient intéressantes à analyser.

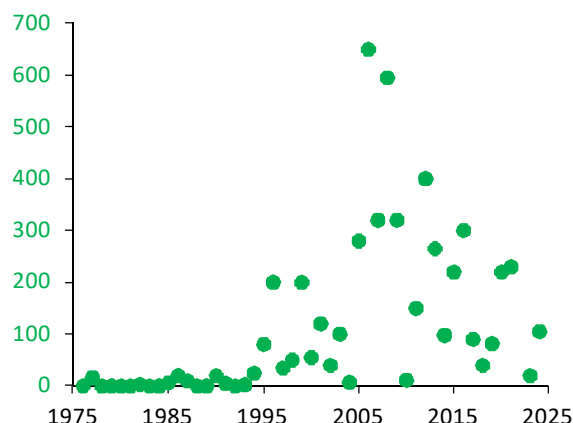


Figure 359 : Évolution de l'effectif maximum de janvier dans la RNN Baie de Somme (1975-2024)

migrateurs (P. CARRUETTE). Un autre oiseau, de plus d'un an, bagué en Guinée Bissau, en hivernage, a été tué à la chasse le 3 septembre 1992 dans l'estuaire de la Somme (F. MONTEL).

uniquement par des spécimens de très petite taille) en juillet et *C. arenarium* en septembre (tableau XLVII).

Anomalies pigmentaires

Un individu entièrement blanc a été observé le 1^{er} septembre 1992 avec 2 Bécasseaux variables et

le 8 du même mois avec 8 Bécasseaux maubèches au plumage normal.

Tableau XLVII : Bécasseau maubèche : Régime alimentaire dans l'estuaire de la Somme (d'après SUEUR, 1989b ; SUEUR et TRIPLET, 1998 ; complété)

	Avril	Mai	Juillet	Septembre
N	42	635	248	199
<i>Hydrobia ulvae</i> , <i>Corophium</i> sp., <i>Bathyporeia</i> sp		3,1		
<i>Corophium</i> sp.				88,9
<i>Macoma balthica</i> , <i>Cerastoderma edule</i> , <i>Carcinus maenas</i>			54,4	
<i>Macoma balthica</i>	100,0	96,7	41,9	10,6
<i>Cerastoderma edule</i>		0,2		
<i>Hediste diversicolor</i>			3,7	0,5

COMBATTANT VARIÉ *Calidris pugnax*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur exceptionnel disparu, migrateur et hivernant											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		Annexe I		NA					

Fort d'une population européenne de 265 000 à 1 650 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017), le Combattant varié est un nicheur assez répandu sur le plan géographique dans tous les pays du nord de l'Eurasie. Il hiverne essentiellement de l'Afrique à l'Inde. En France, cet oiseau est un nicheur très rare (moins de 20 couples), un migrateur assez commun et un hivernant très peu commun.

Statut local

Variations interannuelles



Dans la RNN Baie de Somme, le Combattant varié est noté aux deux passages migratoires

(figure 360). La migration prénuptiale est décelée à partir de la première décade de mars et le pic est très net en troisième décade d'avril. La migration postnuptiale commence dès fin juin et trouve son maximum d'intensité entre fin juillet et fin août. Les effectifs diminuent ensuite et en octobre ne restent plus que quelques oiseaux retardataires. Depuis quelques années, l'hivernage tend à se développer.

Sur la RCFS de Grand-Laviers, les deux périodes de migration sont clairement définies, avec la migration prénuptiale qui semble commencer en troisième décade de février et atteindre son pic en deuxième décade d'avril avec un effectif cumulé de 302 individus et se terminer en troisième décade de mai (figure 361). La migration postnuptiale commence dès la deuxième décade de juin et l'effectif cumulé augmente très fortement pour atteindre un effectif en stationnement de 332 oiseaux en troisième décade de juillet. Il se réduit ensuite assez rapidement et la migration postnuptiale peut être considérée comme se terminant en deuxième

décade de novembre, ne laissant que quelques individus au cours de la période hivernale.

Sur la RCFS de Quend-Fort-Mahon, si quelques oiseaux semblent pouvoir être notés en période hivernale, la migration pré-nuptiale est peu notée, de la première décade d'avril à la première décade de mai tandis que la migration post-nuptiale est beaucoup plus apparente, commençant en troisième décade de juin et trouvant son maximum en troisième décade de juillet. Elle se termine en troisième décade d'octobre et ne laisse ensuite que quelques oiseaux (figure 362).

Le Hâble d'Ault et les pâtures environnantes constituent des zones d'escale utilisées de mars à

mai, avec des données notables en mars : 162 individus le 15 en 2003 et 32 le 22 en 2009. Le passage post-nuptial, entre fin août et début octobre, est bien moins marqué. Trois données sont également disponibles pour décembre : 1 mâle adulte tué à la chasse le 19 décembre 1978 dans le marais d'Hautebut avait été bagué le 4 septembre de la même année à Wormer en Jisperveld, aux Pays-Bas (info Arnhem, fichier F. MONTEL) ; 1 oiseau le 7 en 1984 (CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE, 1986a) et 2 mâles le 17 en 1991 (TRIPLÉT *et al.*, 1992). En Basse Vallée de la Somme, les effectifs peuvent atteindre voire dépasser 150 individus au printemps.

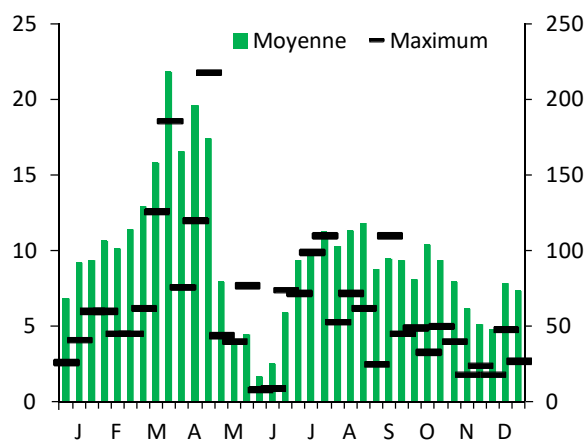


Figure 360 : Combattant varié : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RNN Baie de Somme (1974-2024)

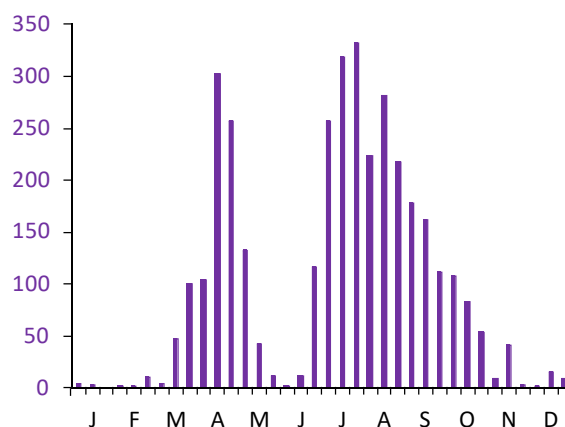


Figure 361 : Combattant varié : Effectif cumulé par décade dans la RCFS Grand-Laviers (2011-2024)

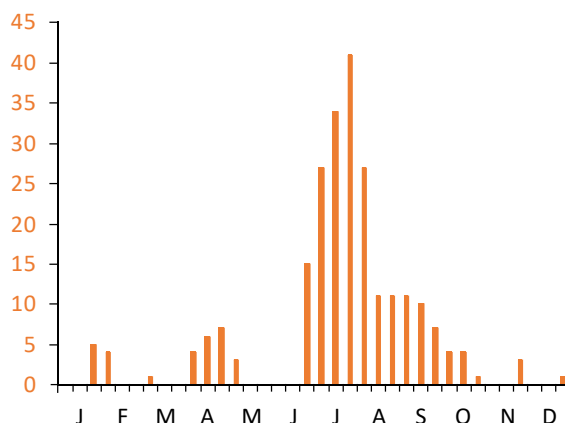


Figure 362 : Combattant varié : Effectif cumulé par décade dans la RCFS Quend-Fort-Mahon (1974-2024)

Reproduction

La reproduction à l'époque actuelle reste encore à prouver (MOURONVAL et TRIPLÉT, 1991a), bien qu'elle semble avoir été signalée au XIX^e siècle et au début du suivant. Ainsi, MAGAUD

D'AUBUSSON (1911) estimait que l'espèce nichait très accidentellement dans les prairies voisines de la mer.

Régime

Dans l'estuaire de la Somme, milieu marginal pour cet oiseau, le Combattant consomme exclusivement le Crustacé Amphipode *Corophium*

spp. au cours des mois d'août (n = 130) et de septembre (n = 107).

BÉCASSEAU FALCINELLE *Limicola falcinellus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			-			NA		

Niche dans les régions nordiques de l'Eurasie. Hiverné du sud de l'Afrique à l'Australie. En France, cet oiseau est un migrateur rare.

Statut local



MARTIN (1973) précise que ce Bécasseau est très rare en Picardie où il n'apparaît que de façon irrégulière. MARCOTTE (1860) avait noté plusieurs spécimens au Hâble d'Ault, où il est également

mentionné par DUCHAUSSOY (1913). Il est signalé le 17 avril 1877, le 22 mai 1885 et le 17 mai 1887 (COCU, 1932). Cet auteur en signale une bande de 15 oiseaux, ce qui est assez étonnant et pourrait résulter d'une confusion. Il est noté ensuite en août 1935. Plus récemment, 1 oiseau a été vu le 29 septembre 1978 au Hâble d'Ault (TRIPLÉ et al., 1993b) ; 1 oiseau a été observé le 25 août 1986 au Parc Ornithologique du Marquenterre (DUBOIS et le Comité d'Homologation National, 1987). Un oiseau est déterminé le 1^{er} août 1999 au Parc Ornithologique du Marquenterre (inf. F. VIOLET). En 2000, 1 juvénile y est noté du 6 au 16 septembre.

La dernière mention concerne 1 individu le 23 mai 2010 au Crotoy (SUEUR et al., 2020).

BÉCASSEAU À ÉCHASSES *Calidris himantopus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		NA		NA		NA					

Ne niche que dans les régions subarctiques d'Amérique du Nord. Il hiverne surtout dans l'intérieur de l'Amérique du Sud, de la Bolivie jusqu'en Argentine. Moins de 10 oiseaux ont été notés en France.



L'observation d'un individu en plumage nuptial le 13 mai 2010 au Parc Ornithologique du Marquenterre par D. ROSAIR constitue la première mention picarde et la huitième mention française (donnée fournie par P. CARRUETTE). D. ROSAIR ayant rédigé un ouvrage sur les limicoles du monde, il n'existe aucune raison de douter de la véracité de son observation.

BÉCASSEAU COCORLI *Calidris ferruginea*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		-		NA					

La population de l'ouest sibérien qui hiverne en Afrique de l'Ouest compte un million d'oiseaux, ce qui explique les rassemblements immenses sur les zones d'hivernage en Afrique. Cet effectif semble en augmentation. Au niveau national, le Bécasseau cocorli est essentiellement un migrateur effectuant des escales lors des migrations. Il semble être plus abondant lors de la migration postnuptiale qu'au printemps.

Statut local

Généralités



Les stationnements printaniers sont généralement de faible ampleur, si on excepte la présence de 140 oiseaux en deuxième décennie de mai en 1998, et très irréguliers (SUEUR et TRIPLET, 2006). La migration postnuptiale démarre en première décennie de juillet, atteint son maximum en troisième décennie de ce mois et en première décennie d'août puis l'effectif tend à la diminution (figure 363). Le mouvement le plus important se produit pendant la première décennie d'août. La seconde décennie de ce mois fournit une valeur plus faible qui n'est pas due à une moindre pression d'observation (22 années de dénombrements contre 20 pour la période précédente). Il semble en fait qu'il y ait deux vagues migratoires, avec un second mouvement qui se

produit au cours de la fin du mois d'août et pendant la première décade de septembre.

Ce schéma est en accord avec une période de migration différente entre les adultes et les juvéniles (CRAMP et SIMMONS, 1982). La présence de 115 oiseaux en deuxième décade de novembre 1975 est tout à fait particulière (BUREAU CALIDRIS). Quelques

observations sont également obtenues entre décembre et avril, mais demeurent de l'ordre de l'exception

Au Hâble d'Ault, un passage réduit est noté au cours de la migration prénuptiale et le mois d'août recueille à lui seul la presque totalité des données. L'espèce est occasionnelle sur la RCFS de Grand-Laviers (3 oiseaux le 26 août 2019).

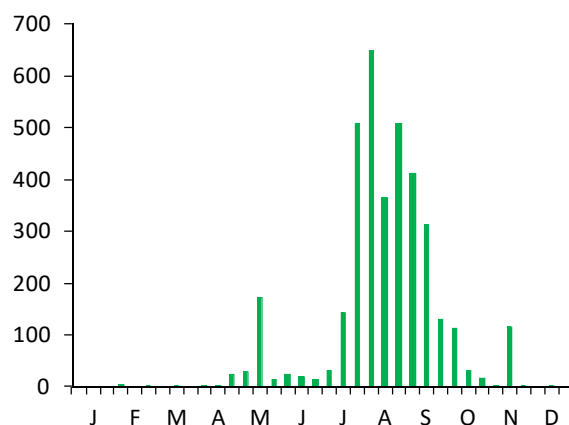


Figure 363 : Bécasseau cocorli : Effectif cumulé par décade dans la RNBS (1972-2024)

Variations annuelles

Au cours des cinquante dernières années, le statut estival de l'espèce n'a pas beaucoup progressé. Au contraire, de larges fluctuations, avec peut-être une tendance à la diminution, sont constatées depuis la fin des années 2010 (figure 364).

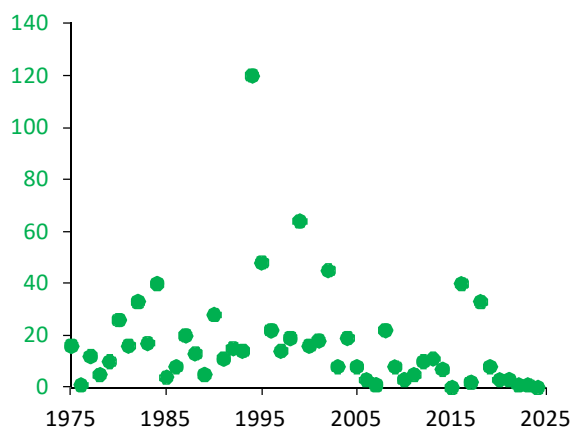


Figure 364 : Bécasseau cocorli : Évolution des l'effectif maximum du mois d'août dans la RNN Baie de Somme (1975-2024)

Régime alimentaire

Le régime alimentaire a été étudié au cours de trois mois d'été (juillet à septembre) dans la RNN

Baie de Somme. *Corophium* sp. est la proie principale (tableau XLVIII).

Tableau XLVIII : Bécasseau cocorli : Composition du régime alimentaire dans l'estuaire de la Somme au cours de la période estivale (F. SUEUR, obs. pers.), en pourcentage du nombre total de proies pour chaque mois

	Juillet	Août	Septembre
N	245	293	729
<i>Corophium sp.</i>	99,6	97,3	96,4
<i>Macoma balthica</i>			0,3
<i>Hediste diversicolor</i>	0,4	0,7	1,5
<i>Arenicola marina</i>			0,1
<i>Oligochètes</i>		2	
<i>Petites Annélides</i>			1,7

BÉCASSEAU DE TEMMINCK *Calidris temminckii*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur, hivernant exceptionnel											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			-			NA		

Se reproduit surtout en Scandinavie, dans le nord-ouest de la Russie et dans le nord de la Sibérie. Il hiverne de l'Afrique tropicale et méditerranéenne jusque dans le sud de la Chine, en Malaisie et à Bornéo. Il n'est qu'occasionnel plus à l'est. Son effectif nicheur européen se compose de 58 100 à 167 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). En France, cet oiseau est un migrateur rare et un hivernant occasionnel.

Statut local



Sur le littoral, les premiers migrants sont notés en première décennie de mars, toutefois le passage prénuptial se déroule essentiellement de fin avril à la dernière décennie de mai, avec une intensité

maximale lors des deux premières décennies de mai (6 oiseaux les 4 et 5 mai 2011 au Crotoy). Une donnée de fin juin est située entre les deux phases migratoires. Le passage postnuptial a lieu de mi-juillet à la troisième décennie d'octobre avec un pic enregistré fin août et début septembre (figure 365). La date la plus tardive d'observation est le 12 décembre 1993 à Noyelles-sur-Mer avec 5 oiseaux (non représentés sur la figure qui ne correspond qu'aux oiseaux vus dans la RNN Baie de Somme ; SUEUR, 1994b).

L'espèce est rare ailleurs. Notons pour Grand-Laviers : 2 oiseaux le 17 avril 2019 et en 2021, 2 le 6 mai et 1 le 11.

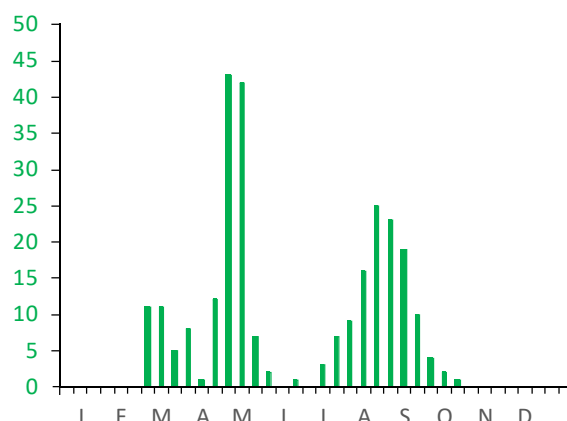


Figure 365 : Bécasseau de Temminck : Effectif cumulé par décennie dans la RNN Baie de Somme (1978-2024)

BÉCASSEAU ROUSSÂTRE *Tryngites ruficollis*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		-		NA					

Niche dans l'extrême nord de l'Amérique et dans le nord-est de la Sibérie. Il hiverne dans le sud-est de la Bolivie, au Paraguay, au sud du Brésil, en Uruguay et dans le nord-est de l'Argentine. Il n'est qu'accidentel en Europe et donc en France.

Statut local



Le Bécasseau roussâtre a fait l'objet d'une seule mention au XIX^e siècle à Feuquières-en-Vimeu.

La première donnée pour le littoral a été obtenue en août 1957 près de Hautebut sur la commune de Woignarue (ÉRARD, 1958).

Au cours de la décennie 1980, plusieurs données ont pu être enregistrées dans la RNN Baie de Somme :

- 1983 : un le 23 août, 4 et 7 septembre ;
- 1985 : 1 le 26 juillet ;
- 1987 : 1 le 10 août et 1 du 21 au 23 août ;
- 1991 : 2 le 16 juin, puis de fin juillet à début septembre (ANONYME, 1992a) ;
- 2000 : 1 oiseau de première année est photographié le 1^{er} octobre au Hâble d'Ault (FRÉMONT et CHN, 2002) ;
- 2008 : 1 à Fort-Mahon le 1^{er} juin (REEBER et le CHN, 2009) ;
- 2023 : 1 du 4 au 6 juin au Parc Ornithologique du Marquenterre.

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			-			NA		

Niche dans les régions nordiques de l'Holarctique, notamment en Alaska, au Canada, au Groenland et en Sibérie. Il hiverne essentiellement sur le littoral des USA à la Terre de Feu, en Europe occidentale, en Afrique, dans le sud de l'Asie et en Australasie. L'effectif hivernant en Europe compte entre 68300 et 75 900 oiseaux (STANEVA et BURFIELD, 2017). En France, cet oiseau est un migrateur et un hivernant peu commun.

Statut local

Variations saisonnières



Après un hivernage faible de la mi-décembre à fin janvier, le Bécasseau sanderling amorce sa remontée prénuptiale dès les premiers jours de février mais ce n'est qu'à partir de fin avril que celle-ci prend une réelle ampleur pour atteindre son apogée en mai (mi-mai d'après le maximum de 1 000 oiseaux en 1995 ou fin mai d'après les effectifs moyens). Ce passage s'achève généralement dans les premiers jours de juin. Certaines années, quelques observations sont encore réalisées jusqu'à la fin de ce mois. Selon SUEUR et COMMECY (1990a), l'estivage

de quelques oiseaux n'est pas très net puisqu'aucune observation n'a été réalisée dans la RNN Baie de Somme lors de la première décade de juillet de 1989 à 1998. La migration postnuptiale commence parfois mi-juillet mais le plus souvent pas avant la fin de ce mois. Elle atteint son intensité maximale lors des deux premières décades d'août. Ensuite, les effectifs s'amenuisent plus ou moins régulièrement jusque début décembre (figure 366).

RIGAUX (1984) puis RIGAUX et BAWEDIN (2003) avaient observé que l'estuaire de l'Authie, au cours de la période 1980-1984, était plus important que celui de la Somme au cours de la migration prénuptiale, tandis que l'inverse se vérifiait au cours de la migration postnuptiale. Les effectifs obtenus à la suite de cette étude montrent que l'estuaire de la Somme peut accueillir au printemps autant d'oiseaux, voire plus, que l'estuaire de l'Authie. Le profil de la figure 367 reprenant les données de la RCFS Authie-Somme, intégrant une partie de l'estuaire de l'Authie, ne permet pas de confirmer cette hypothèse. En effet, sur du long terme, les profils des deux figures apparaissent très similaires.

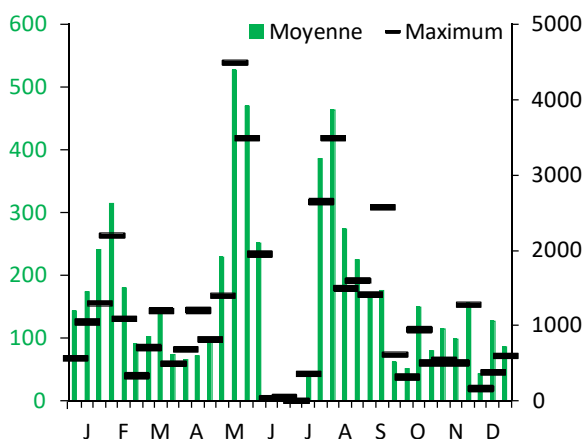


Figure 366 : Bécasseau sanderling : Effectifs moyens et maximaux par décade en RNN Baie de Somme (1975-2024)

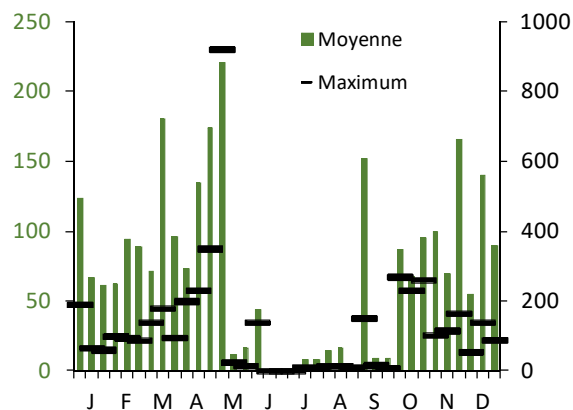


Figure 367 : Bécasseau sanderling : Effectifs moyens et maximaux par décade en RCFS Authie-Somme (périodes 1979-2002 et 2020-2024)

Variations annuelles

Les effectifs du mois d'août, dans l'ensemble très faibles de 1975 au début des années 1980, semblent avoir atteint leur apogée entre 1985 et 1990, avant de décroître puis de montrer des fluctuations très importantes. Il semble que les valeurs soient régulièrement faibles depuis 2010 (figure 368).

L'espèce est très rarement notée sur la RCFS de Grand-Laviers : 1 le 18 mai, 1 le 7 août 2020 ; 1 le 19 août 2021.

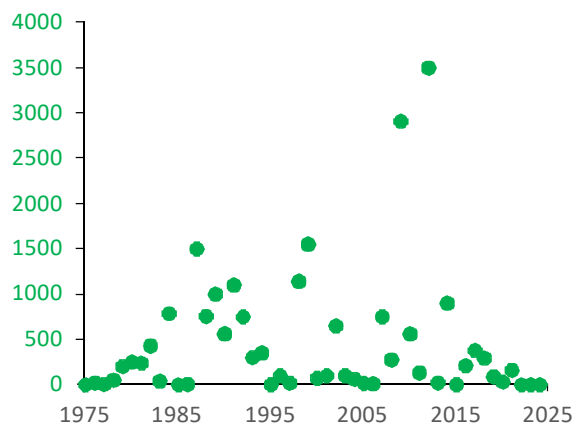


Figure 368 : Bécasseau sanderling : Évolution de l'effectif maximal d'août (1976-2024)

Régime alimentaire

Le Bécasseau sanderling consomme exclusivement le Crustacé Amphipode *Corophium* spp. en mars (n = 177), mai (n = 773), juin (n = 200), juillet (n = 125), août (n = 102) et septembre (n = 200). En hiver (décembre à février), sur le littoral sableux de Quend, il se nourrit de petites Annélides, de Macomes baltiques *Macoma balthica*, de Coques

communes *Cerastoderma edule*, de Moules communes *Mytilus edulis* et de Couteaux américains *Ensis directus*. Pour ces trois dernières proies, il profite régulièrement des individus abandonnés par les Goélands cendrés ou de la chair qu'ils ont laissée sur les valves.

Exigences écologiques

Selon RIGAUX (1984), les groupes sont généralement monospécifiques et sont souvent

parasités par des Goélands cendrés qui tentent de subtiliser les Annélides qu'ils ont attrapés.

BÉCASSEAU VARIABLE *Calidris alpina*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		-		NA					

La population du nord-est de l'Europe et du nord-ouest de la Sibérie, qui hiverne en Europe de l'Ouest et en Afrique de l'Ouest est forte de 1 140 000 à 1 440 000 oiseaux et semble en diminution (STANEVA et BURFIELD, 2017). Son effectif nicheur européen est de 426 000 à 562 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). L'effectif hivernant en France est de l'ordre 300 000 oiseaux. L'augmentation au cours des décennies 1980 et 1990 est liée à la création des réserves naturelles nationales qui offrent aux oiseaux de meilleures conditions d'accueil avec des dérangements limités (TRIPLÉ et al., 2006).

Statut local

Généralités



Le Bécasseau variable est un hôte habituel, l'un des plus abondants avec l'Huîtrier pie, des

Variations saisonnières

Dans l'estuaire de la Somme, où stationne l'essentiel des Bécasseaux variables, l'effectif est maximum en hivernage avec un pic moyen situé fin décembre (près de 6 000 oiseaux) tandis que le maximum absolu a été enregistré mi-janvier (17 800 oiseaux en 1997 ; SUEUR et al., 1999b). L'effectif diminue ensuite pour ne plus concerner que quelques oiseaux entre la première décennie d'avril et la deuxième décennie de mai, puis pratiquement aucun individu n'est présent jusqu'en première décennie de juillet. Le stationnement augmente ensuite doucement jusqu'en deuxième décennie de septembre

espaces sablo-vaseux de l'estuaire de la Somme et, dans une moindre mesure, de celui de l'Authie. L'ensablement important de la RNN Baie de Somme conduit les oiseaux à rechercher leur alimentation en dehors de celle-ci, en particulier sur les vasières situées entre le Crotoy et Saint-Valery-sur-Somme, et à regagner le reposoir de la RNN Baie de Somme à marée haute.

Bien qu'il puisse être approché de relativement près, le Bécasseau variable est très sensible aux dérangements et son envol tardif à l'approche d'un humain semble plus lié à la nécessité d'éviter de consommer de l'énergie qu'à une accoutumance à la présence humaine.

puis il augmente plus nettement avant d'atteindre les valeurs les plus élevées qui caractérisent la période hivernale, de la première décennie de novembre à la troisième décennie de janvier (figure 369).

Le Bécasseau variable présente en RCFS Authie-Somme un cycle annuel similaire à celui du Bécasseau sanderling mais il est à la fois plus irrégulier tout en étant parfois plus abondant (maxima connus de 326 individus en novembre et 330 en décembre).

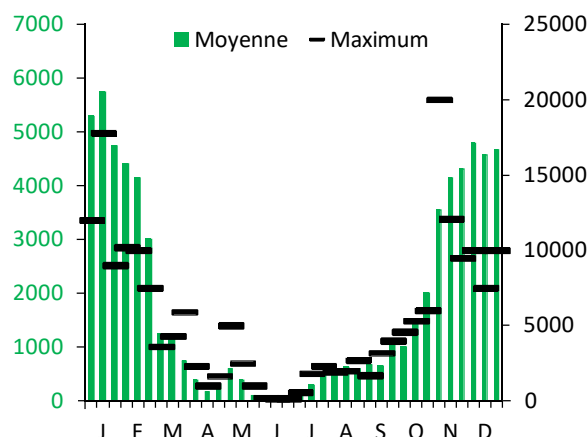


Figure 369 : Bécasseau variable : Évolution des effectifs moyens et maximaux par décade dans RNN Baie de Somme (1975-2024)

Variations annuelles

Sur l'ensemble du cycle annuel, l'effectif du Bécasseau variable montre une tendance à l'augmentation de 1987 à 1998. Depuis cette époque, il semble, à part pour quelques années pendant lesquelles les effectifs sont plus élevés, qu'il y ait une stabilité dans les valeurs, probablement en raison d'un ajustement de l'effectif à la quantité de ressources locales (figure 370).

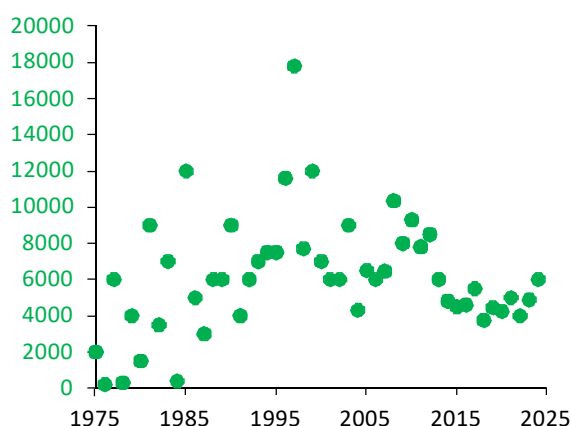


Figure 370 : Bécasseau variable : Évolution de l'effectif de janvier dans la RNN Baie de Somme (1975-2024)

Régime alimentaire

L'Amphipode *Corophium* spp. constitue la plus grande part du régime alimentaire du Bécasseau variable (82,1 à 100 %) dans l'estuaire de la Somme (tableau XLIX) pendant toute la période étudiée, soit en février, mars et de mai à octobre (SUEUR et TRIplet, 1998). Seul l'Hydrobie des ulves joue un rôle non négligeable en juillet (16,8 % des proies).

Un oiseau au bec emprisonné par une Coque commune a été observé dans l'estuaire de la Somme (P. TRIplet). RIGAUX *et al.* (2007b) relatent l'observation d'un Bécasseau variable dont un doigt de la patte droite était pris entre les valves d'une Coque commune.

Tableau XLIX : Bécasseau variable : Régime alimentaire dans l'estuaire de la Somme (d'après SUEUR et TRIplet, 1998 complété)

	Février	Mars	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre
N	200	641	355	222	833	1078	352	321
<i>Corophium</i> sp.	100,0	98,6	96,0	99,1	82,1	96,5	99,4	99,7
<i>Cerastoderma edule</i>								0,3
<i>Hydrobia ulvae</i>					16,8			
<i>Hediste diversicolor</i>		1,4	3,7	0,9	0,9	3,0	0,6	
<i>Heteromastus filiformis</i>					0,2	0,1		
Oligochètes						0,3		
Petites Annélides						0,1		
Diptères			0,3					

Mue

Fin mars, les oiseaux en plumage nuptial sont rares (2 %), quelques-uns sont en mue (15 %) mais la majorité porte encore le plumage internuptial ou presque (83 % ; n = 100 le 29 mars 1998 dans la RNN Baie de Somme ; SUEUR *et al.*, 1999c). Fin avril, la mue vers le plumage nuptial a beaucoup progressé puisque 68 % des oiseaux l'arborent, que 32 % sont en mue et qu'aucun n'est repéré en plumage internuptial (n = 25 le 30 avril 1998). Fin juillet, tous les adultes sont encore en plumage nuptial (n = 70 le 31 juillet 1996 dans la RNN Baie

de Somme ; SUEUR *et al.*, 1999a). La mue vers le plumage internuptial se déroule de début août (constatée chez quelques adultes le 10 août 1999) jusqu'en novembre, parfois un peu plus tardivement avec 3 oiseaux à mi-mue tout au plus (sur 5 500 individus) le 16 novembre 1997 dans l'estuaire de la Somme, un oiseau en tout début de mue (sur 8 000 individus) le 3 décembre 1997 (SUEUR, 1997g) et 2 oiseaux en début de mue et à mi-mue (sur 7 500 individus) le 22 décembre 1998 (SUEUR, 1999b).

Âge-ratio

Si l'on admet que les oiseaux au plumage nuptial incomplet notés en juin sont des immatures non nicheurs, leur proportion est de l'ordre de 9 % lors de ce mois dans l'estuaire de la Somme (n = 33 ; effectif cumulé sur quelques années ; CARRUETTE, 1993 ; SUEUR *et al.*, 1999a et c). Le pourcentage de

juvéniles est très faible fin juillet, puisqu'ils représentent moins de 0,5 % des 1 400 oiseaux présents le 31 juillet 1996 dans la RNN Baie de Somme (SUEUR *et al.*, 1999a), il s'accroît ensuite avec 9,6 % sur 83 oiseaux le 10 août 1999 (F. SUEUR).

BÉCASSEAU VIOLET *Calidris maritima*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur et hivernant irrégulier											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		-		NA					

Il se reproduit dans les régions arctiques et subarctiques au Canada, au Groenland, en Islande, en Fenno-Scandinavie et dans le nord-ouest de la Sibérie et présente un effectif nicheur en Europe de 56 700 à 83 000 couples. Il hiverne sur les côtes de l'est de l'Amérique du Nord et de l'Europe occidentale (227 000 à 249 000 hivernants ; STANEVA et BURFIELD, 2017). En France, cet oiseau est un migrateur et un hivernant peu commun rencontré presque uniquement sur le littoral de la Manche et de l'Atlantique.

Statut local



Malgré sa prédilection avérée pour les biotopes rocheux, le Bécasseau violet peut se rencontrer, bien que rarement, sur l'ensemble du littoral. De 1974 à 2024, 61 contacts ont pu être réalisés. Le plus grand nombre de données et l'effectif maximum observé sont obtenus au mois de mai (figure 371). La migration prénuptiale a été notée du 30 avril (1995) au 24 mai (1974). La migration postnuptiale s'échelonne du 19 août (1984) au 7 novembre (1989). Le maximum compté en effectif cumulé depuis 1974 est de 27 individus pour le mois de mai. Pour ce début du XXI^e siècle, une donnée concerne le stationnement prolongé d'un oiseau du 15 novembre au 2 décembre 2012 au Hourdel sur la commune de Cayeux-sur-Mer. Une autre mention concerne également l'hiver : 1 individu le 12 janvier 2014 au Hâble d'Ault. Il faut également noter la présence d'un oiseau sur la RCFS de Grand-Laviers

le 12 août 2014 et d'un le 24 octobre 2023 au Parc Ornithologique du Marquenterre.

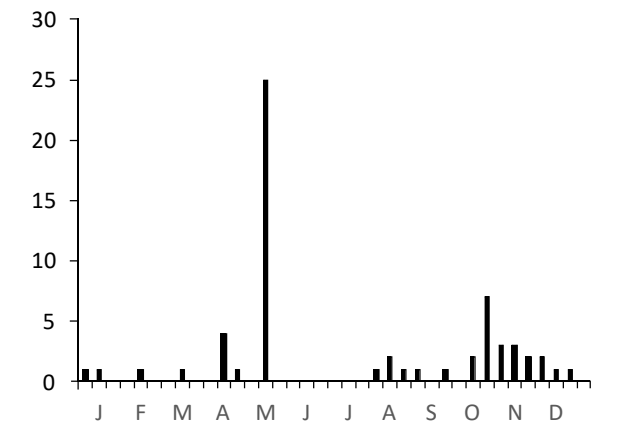


Figure 371 : Bécasseau violet : Évolution de l’effectif cumulé par décade sur l’ensemble du littoral picard (1975-2024)

BÉCASSEAU DE BAIRD *Calidris bairdii*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France			
NA		Espèce protégée			-			NA			
Niche dans l'extrême est de la Sibérie, en Alaska, dans le nord du Canada et du Groenland. Il est accidentel en Afrique et en Europe occidentale et donc en France.											

Statut local



Deux données sont connues : 1 oiseau les 29 et 30 septembre 2008 (REEBER *et al.*, 2010) au Parc Ornithologique du Marquenterre et 1 juvénile du 2 au 4 octobre 2011 au Hâble d’Ault (A. DORIE, Yves DUBOIS *et al.*).

BÉCASSEAU MINUTE *Calidris minuta*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur et hivernant											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			-			NA		

Se reproduit dans le nord de la Scandinavie et de la Sibérie. Il n'hiverné qu'en petit nombre en Europe occidentale (19 900 à 42 000 oiseaux ; STANEVA et BURFIELD, 2017). Lors de cette saison, il se répartit de l'Afrique du Sud et de l'Europe méditerranéenne jusqu'en Inde et au Myanmar. En France, cet oiseau est un migrateur peu commun et un hivernant rare.

Statut local

Variations saisonnières



Les premiers Bécasseaux minutes peuvent arriver mi-mars mais le passage prénuptial ne commence généralement pas avant la mi-avril (figures 372 et 373). Il atteint son apogée début mai et se poursuit jusqu'aux premiers jours de juin. Le statut des oiseaux observés de mi-juin à début juillet

est mal défini (migrateurs printaniers tardifs ou postnuptiaux précoces, estivants) bien que sa présence soit régulière à cette époque de l'année. La migration postnuptiale se déroule de mi-juillet à début novembre avec un pic lors des deux premières décades de septembre. Les données hivernales demeurent rares jusqu'en 1999 puis deviennent plus fréquentes ensuite. DECORY (2007) relate ainsi l'hivernage d'un oiseau au Hâble d'Ault en 2004-2005, ce qui n'était pas le premier hiver passé par l'espèce sur le site, jusqu'à 4 oiseaux y ayant séjourné en janvier 2002 (TRIPLÉ et al., 2003).

La présence de l'espèce sur les marais intérieurs à Arry et Bernay est assez surprenante (figure 374) et le profil de la courbe diffère sensiblement avec une bien plus forte présence en migration prénuptiale que sur les sites littoraux.

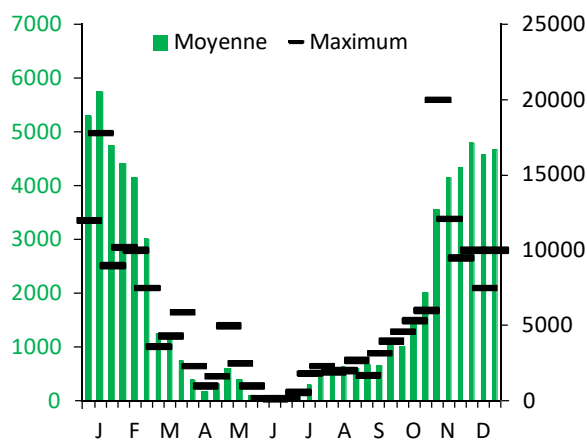


Figure 372 : Bécasseau minute : Effectifs moyens et maximaux dans la RNN Baie de Somme (1975-2024)

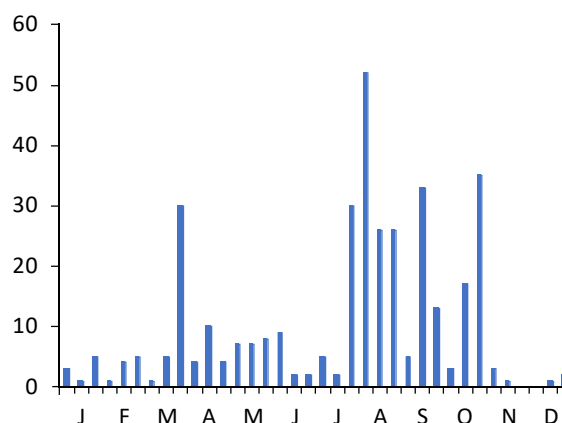


Figure 373 : Bécasseau minute : Effectif cumulé sur la RCFS Hâble d'Ault (1987-2024)

Variations annuelles

La présence du Bécasseau minute dans la RNN Baie de Somme ne montre aucune tendance à long terme (figure 375).

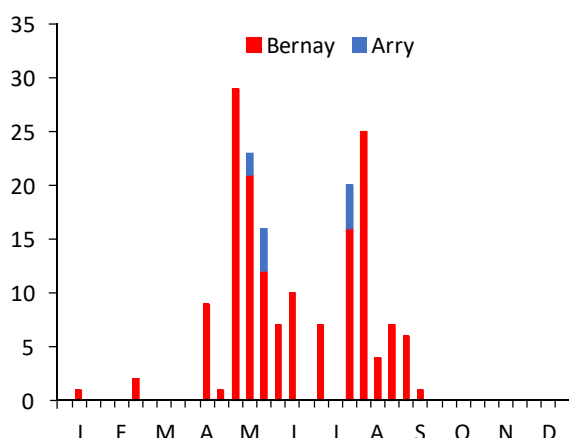


Figure 374 : Bécasseau minute : Effectif cumulé sur les sites de Arry et à Bernay (2014-2024)



Figure 375 : Bécasseau minute : Évolution de l'effectifs maximaux d'août-septembre dans la RNN Baie de Somme (1978-2024)

Régime alimentaire

Le Bécasseau minute consomme exclusivement le Crustacé Amphipode *Corophium arenarium* dans l'estuaire de la Somme au cours des mois de mai (n = 37), juillet (n = 200), août (n = 580)

et septembre (n = 400). Au Parc Ornithologique du Marquenterre, son régime semble constitué essentiellement d'Insectes.

BÉCASSEAU MINUSCULE *Calidris minutilla*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		-		NA					

Se reproduit de l'Alaska au Québec. Il hiverne du sud des USA jusqu'au Chili et au Brésil. Il n'est qu'accidentel en Europe et donc en France.

Statut local



Un oiseau est tué le 14 septembre 1935 près de Saint-Valery-sur-Somme (MAYAUD *et al.*, 1936) et un autre de première année le 8 octobre 1978 au Hâble d'Ault. Ce dernier avait été bagué le 28 septembre 1978 à Claven, Niedersachsen, Allemagne (DEJONGHE, 1981).

BÉCASSEAU À POITRINE CENDRÉE *Calidris melanotos*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			-			NA		

Niche dans les régions nordiques de la Sibérie à la baie d'Hudson. Il hiverne dans le sud de la Bolivie, au Paraguay, en Argentine et en effectifs moindres dans le sud-est de l'Australie, en Tasmanie et en Nouvelle-Zélande. Il n'est qu'accidentel en Europe et donc en France.

Statut local



Le Bécasseau à poitrine cendrée fait l'objet de quelques observations, la plupart réalisées dans la RNN Baie de Somme (figure 376), plus rarement sur la RCFS de Grand-Laviers (DECORY, 2004a). La plupart des oiseaux sont notés en période de migration postnuptiale. Il est fort probable peut qu'il s'agisse d'individus n'ayant pas suivi les voies de migration habituelles pour différentes raisons.

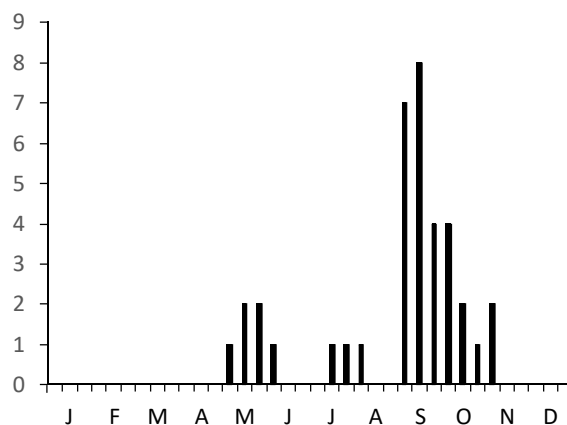


Figure 376 : Bécasseau à poitrine cendrée : Effectif cumulé sur l'ensemble de la Plaine Maritime Picarde (1985-2024)

BÉCASSIN D'ASIE *Limnodromus semipalmatus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		-		NA					

Aire de reproduction disjointe dans les steppes de Sibérie, de Mongolie et de Mandchourie. Il hiverne de l'est de l'Inde jusqu'au nord de l'Australie et plus marginalement dans les régions bordant le golfe Persique. Quelques mentions sont connues du Kenya. Il n'est probablement que très occasionnel en Europe.

Statut local



Un individu est observé les 4 et 5 mai 1990 au Parc Ornithologique du Marquenterre et un autre le 7. Il s'agit des premières observations d'une nouvelle espèce pour l'Europe occidentale (SUEUR *et al.*, 1990). Ces observations ont été homologuées au niveau français comme Bécassin indéterminé, probablement d'Asie (DUBOIS et le CHN, 1992). La coloration des pattes des deux oiseaux et le plumage du premier ne peuvent prêter à confusion. Il ne peut s'agir que du Bécassin asiatique.

BÉCASSIN À BEC COURT *Limnodromus griseus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		-		NA					

Le Bécassin à bec court, également appelé Bécassin roux ou Limnodrome gris, niche en Alaska et dans le nord du Canada. Il hiverne le long des côtes des USA au sud du Pérou et au Brésil. En France, une seule donnée était connue.

Statut local



La deuxième donnée française concerne un juvénile observé du 22 au 27 octobre 2012 au bassin des chasses du Crotoy (KAYSER *et al.*, 2014).

BÉCASSIN À LONG BEC *Limnodromus scolopaceus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		-		NA					

Le Bécassin à long bec, également appelé Limnodrome à long bec, niche du sud de l'Alaska et du Yukon à la Colombie britannique et au Manitoba. Il hiverne sur les côtes occidentale et orientale de l'Amérique, du sud des USA jusqu'au Pérou et au Brésil. Il n'est qu'accidentel en Europe. Cet oiseau est un migrateur occasionnel en France.

Statut local



Un oiseau a été capturé le 8 mai 1976 à Hautebut (HOVETTE, 1978). Un oiseau aurait été observé les 14 et 15 avril 1999 au Parc Ornithologique du Marquenterre (LEGRAND, 1999) et un oiseau de première année le 9 octobre 2007 (REEBER *et al.*, 2010).

BÉCASSE DES BOIS *Scolopax rusticola*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse, migratrice et hivernante											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce chassable			Annexe IIA			VU		

Niche dans le centre de l'Asie et dans presque toute l'Europe sauf en Islande, dans l'extrême nord et dans les trois presqu'îles méditerranéennes. Elle hiverne du nord de l'Afrique et de l'ouest et du sud de l'Europe jusqu'au sud-est de l'Asie. La population européenne, surtout abondante en Biélorussie (plus de 160 000 mâles) et Finlande (environ 140 000 mâles) compte entre 6 890 000 et 8 710 000 mâles, STANEVA et BURFIELD, (2017). Le total de cette population hivernante est estimé compris entre 20 et 26 millions d'individus et cet effectif semble stable.

Statut local



Dans la Somme, la présence de la Bécasse des bois est essentiellement hivernale. Quelques contacts ont déjà été établis en période de nidification dans le Marquenterre et en forêt de Crécy où l'espèce se reproduisait au XIX^e siècle. Elle fréquente en hiver les massifs de fourrés des dunes du nord et du sud de l'estuaire de la Somme, les bois littoraux (Rompval) et la forêt de Crécy.

Variations saisonnières

Arrivant dès la mi-octobre, parfois plus tôt (4 octobre 1980), la Bécasse des bois est assez abondante en novembre et décembre dans les dunes du Marquenterre et moins commune en janvier (figure 377). Lors des vagues de froid, des individus nordiques doivent passer en grand nombre sur la frange côtière, ce que semble prouver la découverte de nombreux cadavres en janvier et février 1979, alors qu'aucun ne figurait auparavant dans les ramassages d'oiseaux morts effectués pendant 13 ans sur l'estran. La migration prénuptiale, commencée à la fin de l'hiver, s'achève en mars (SUEUR et COMMECY, 1990a).

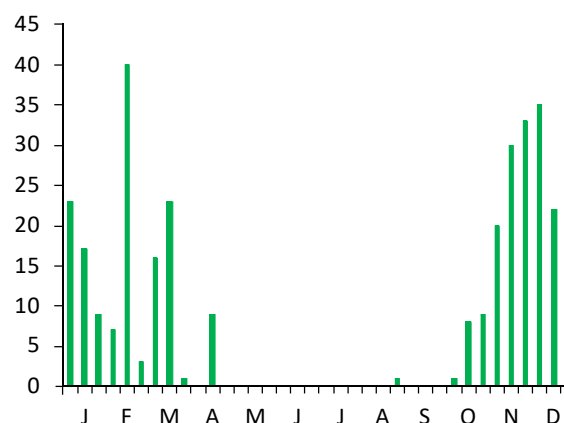


Figure 377 : Bécasse des bois : Effectif cumulé par décennie en RNN Baie de Somme (1979-2024).

Ce graphique n'est donné qu'à titre indicatif car les mœurs de l'espèce empêchent toute estimation fiable de l'effectif réel

Reproduction

Depuis la découverte de poussins dans le Marquenterre dans le courant des années 1950, seuls de maigres indices obtenus en 1974, 1980 et 1981

peuvent laisser supposer la nidification, très épisodique, de cet oiseau dans la région (SUEUR et COMMECY, 1990a).

Régime alimentaire

Les seules données sur le régime alimentaire de la Bécasse des bois dans la région sont fournies par le travail de SUEUR (1983b) qui a analysé les contenus de 47 gésiers d'oiseaux tués à la chasse dans le Marquenterre en 1979 et 1980 entre novembre et février. Les larves d'Insectes (notamment Odonates, Lépidoptères et Coléoptères) sont les proies les plus fréquentes puisqu'elles sont présentes dans 57,4 % des gésiers analysés. Viennent ensuite les imagos de Coléoptères (48,9 %) et les végétaux chlorophylliens (44,6 %), puis les Dermaptères (38,2 %) et les Crustacés Oniscoïdes (31,9 %). D'autres aliments sont nettement moins fréquents : Myriapodes (14,8 %), graines (10,6 %), imagos d'Insectes indéterminés appartenant à divers groupes (8,5 %) et Arachnides (6,3 %). Sur un total de 384 proies animales déterminées, les larves d'Insectes sont les plus abondantes avec 251 individus (soit environ 65,4 %). Les Dermaptères sont également importants, avec 61 individus (soit

15,9 %). Les autres groupes n'occupent qu'une place moindre, voire marginale : 29 Coléoptères (7,6 %), 24 Crustacés Oniscoïdes (6,2 %), 12 Myriapodes (3,1 %), 4 imagos d'insectes indéterminés (1,0 %) et 3 Arachnides (0,8 %). En raison des faibles effectifs analysés chaque mois, peu de différences significatives ont été mises en évidence. Toutefois, l'importance des Myriapodes chute de manière très significative entre novembre et décembre ($t = 3,561$; $P < 0,01$). Les larves d'Insectes augmentent de manière significative de novembre à janvier ($t = 2,546$; $P < 0,05$ puis $t = 2,655$; $P < 0,01$), compensant nettement la perte d'importance des Coléoptères pendant cette période ($t = 2,61$; $P < 0,01$ puis $t = 2,390$; $P < 0,05$). Les mâles consomment davantage de larves d'insectes que les femelles ($t = 4,533$; $P < 0,01$), mais moins de Dermaptères ($t = 4,608$; $P < 0,01$). Les oiseaux de première année semblent se nourrir davantage de larves d'Insectes mais moins de Coléoptères que les adultes.

BÉCASSINE DOUBLE *Gallinago media*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migratrice très rare et hivernante exceptionnelle											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			Annexe I			NA		

La Bécassine double est une nicheuse répandue en Russie (193 700 couples) comparativement à l'effectif nicheur européen incluant la Russie européenne (62 500 à 145 000 mâles ; STANEVA et BURFIELD, 2017)). Elle hiverne en Afrique centrale et méridionale. Cet oiseau est un migrateur rare en France.

Statut local



Certains marais arrière-littoraux se sont toujours prêtés aux contacts avec l'espèce. Ainsi, les marais de Sailly-Bray (commune de Noyelles-sur-Mer) et de Blanquetaque (commune de Port-le-Grand) fournissent respectivement 17 et 11 données sur 56 collectées à la fin du XX^e siècle.

Il est bien rare d'observer cette espèce discrète et peu commune dans la région. De nombreuses données sont issues de tableaux de chasse. Quelques-unes seulement concernent des oiseaux vivants. La plus intéressante se rapporte au séjour d'1 oiseau au Parc Ornithologique du Marquenterre entre les 23 août et 2 septembre 1984. 1 second fut observé le 24 août 1987. Ces deux observations s'inscrivent parfaitement dans la période de passage de l'espèce telle qu'elle fut définie au moyen des tableaux de chasse, quand l'espèce n'était pas protégée. La dernière décade d'août et la première de septembre se prêtent le plus à des contacts avec cette espèce qui peut être notée jusqu'à début octobre et fait également l'objet de trois observations hivernales (1 oiseau du 14 au 19 janvier 1980 dans l'estuaire de la Somme, 2 individus le 18 janvier 1987 à Boismont et 1 le 22) et d'1 autre en

mai 1999 à Blanquetaque sur la commune de Port-le-Grand (figure 378). Dans le marais de Sailly-Bray, la Bécassine double est contactée entre la mi-août et la mi-septembre, avec un pic en dernière décade d'août. 4 oiseaux ont été levés en 1992, 3 en 1993, puis 2 le 23 août 1994.

Quelques observations ont été réalisées au début du XXI^e siècle : 1 oiseau le 26 août 2004 et 1 le 29 août 2005 au Parc Ornithologique du Marquenterre, 1 le 15 octobre 2008 dans l'estuaire de la Somme, 1 le 19 mars 2009 sur la RCFS de Grand-Laviers, 1 le 17 octobre 2010 au Parc Ornithologique du Marquenterre, 1 le 17 octobre 2012 sur la RCFS de Quend-Fort-Mahon, 1 les 3 et 17 septembre 2018 sur la RCFS de Grand Laviers et 1 le 15 mars 2021 à Bernay.

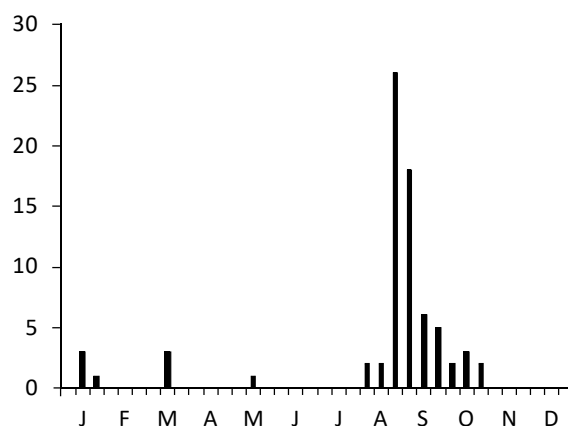


Figure 378 : Bécassine double : Évolution du nombre de contacts cumulés en Plaine Maritime Picarde (1928-2024). Les données intègrent des oiseaux tirés à la chasse quand le tir de l'espèce était autorisé et les observations visuelles qui sont très rares, compte tenu des habitats de l'espèce et de sa discrétion

BÉCASSINE DES MARAIS *Gallinago gallinago*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse très rare, migratrice et hivernante											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
CR		Espèce chassable		Annexe IIA		CR					

Nicheuse largement répandue dans tout l'Holarctique, notamment en Europe au nord de 48° avec 861 600 à 990 500 couples. En dessous de celui-ci, sa répartition est beaucoup plus clairsemée. Elle hiverne essentiellement dans la moitié de l'hémisphère nord proche de l'équateur. Son effectif hivernant en Europe compte entre 1 130 000 et 1 160 000 oiseaux ; STANEVA et BURFIELD, 2017). En France, cet oiseau est un nicheur très rare (environ 200 couples) mais un migrateur et un hivernant commun.

Statut local

Variations saisonnières



Dans la RNN Baie de Somme, la Bécassine des marais peut être observée tous les mois de l'année (figure 379). La migration pré-nuptiale n'est visible qu'avec le départ des oiseaux à partir de la troisième décade de janvier. Elle semble terminée en troisième décade de mars et les premiers migrateurs ne sont notés ensuite qu'en troisième décade de juin. La migration post-nuptiale se déroule en deux phases. La première atteint son maximum en dernière décade d'août. Un second pic de passage est décelé en troisième décade d'octobre. Celui-ci s'atténue très rapidement et à partir de la dernière décade de novembre, il ne reste que les hivernants. Le maximum semble être de 140 oiseaux le 25 octobre 1988.

Au Hâble d'Ault (figure 380), les stationnements ont présenté une augmentation de 1987 à 1992, en raison du pâturage de zones favorables qui, auparavant, n'attiraient que peu d'oiseaux ou étaient difficiles à dénombrer. Des groupes peuvent comporter jusqu'à 70 individus comme lors de la troisième décade de décembre 1992. La phase de migration prénuptiale et les deux mouvements de migration postnuptiale sont clairement identifiés. Le passage de la première décade de novembre est ici bien marqué. DECORY et GAVORY (2004) relatent des stationnements exceptionnels en 2000 : au minimum 220 oiseaux étaient présents le 18 novembre dans un champ de céréales à Lanchères ainsi que 235 individus sur la RCFS du Hâble d'Ault. Dans le même secteur, 180 individus sont notés le 24 août 2001, 346 le 31, enfin encore 160 le 1^{er} septembre.

Sur la RCFS de Grand-Laviers (figure 381), la migration prénuptiale est peu développée (de la deuxième décade de février à la troisième décade d'avril, avec un pic en première décade de mars). À l'inverse, la migration postnuptiale est particulièrement marquée mais avec une seule phase commençant en deuxième décade de juillet et se terminant en troisième décade de novembre avec un pic en troisième décade d'août.

La situation est encore différente sur la RCFS de Quend-Fort-Mahon où l'hivernage semble se terminer avec une arrivée fugace d'oiseaux en première décade de mars et hormis quelques observations ponctuelles, le gros de l'effectif est parti en première décade d'avril (figure 382). Les premiers migrateurs postnuptiaux sont notés en troisième décade de juillet et un petit pic en troisième décade d'août semble correspondre à la migration habituellement décelée à cette période. Un nouveau mouvement se dessine à partir de la première décade d'octobre, puis l'effectif augmente lentement pour atteindre son pic cumulé en première décade de décembre, soit à une date plus tardive que sur les autres sites.

Enfin, sur les petits sites de Arry et Bernay, les oiseaux semblent partir dès la première décade de février, mais des valeurs semblables sont notées cette décade, la suivante et la première décade de mars avec un départ rapide des oiseaux. Les tous derniers quittent le site en troisième décade d'avril. Le retour est décelé dès la deuxième décade de juin. Un premier pic est noté les première et deuxième décades d'octobre, après une diminution, deux nouvelles arrivées semblent se dessiner, en deuxième décade de novembre et en première décade de décembre (figure 383).

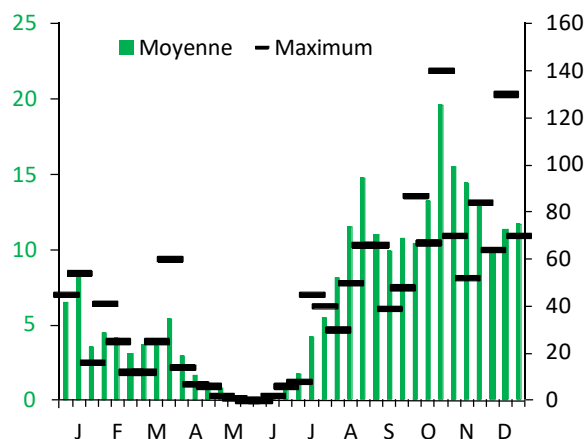


Figure 379 : Bécassine des marais : Stationnements moyens et maximaux par décade dans la RNN Baie de Somme (1980-2024)

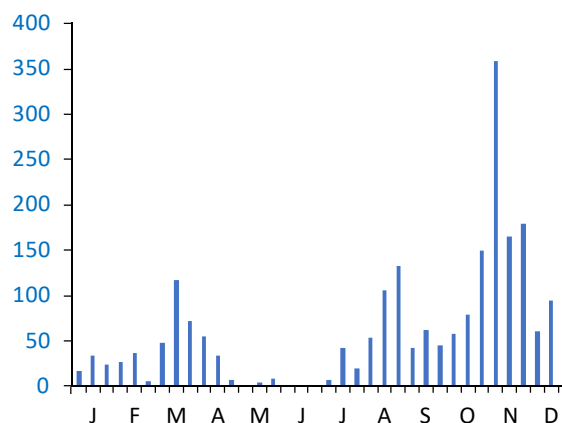


Figure 380 : Bécassine des marais : Effectif cumulé par décade dans la RCFS du Hâble d'Ault (1999-2024)

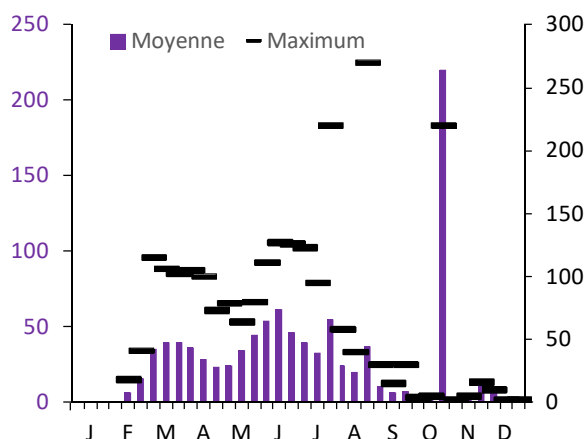


Figure 381 : Bécassine des marais : Stationnements moyens et maximaux par décade dans la RCFS de Grand-Laviers (2010-2024)

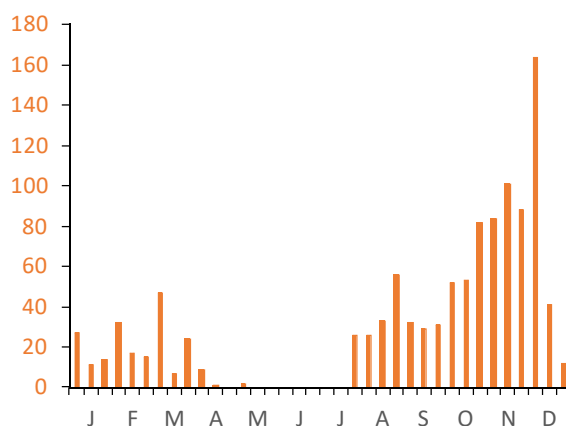


Figure 382 : Bécassine des marais : Stationnements moyens et maximaux par décade dans la RCFS de Quend-Fort-Mahon (2000-2024)

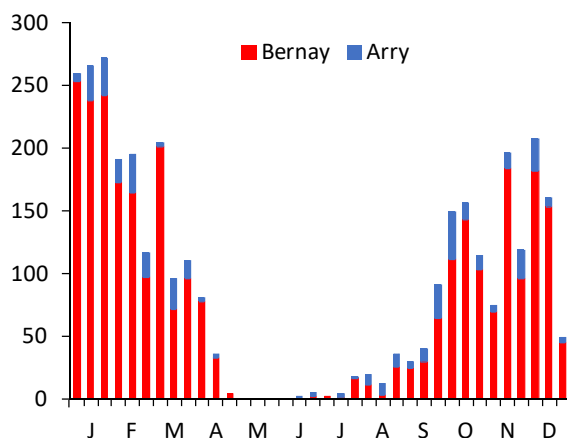


Figure 383 : Bécassine des marais : Stationnements cumulés à Arry et Bernay (2009-2024)

Variations annuelles

Si les variations d'effectifs ont montré une large amplitude à la fin des années 1990 et au tout début des années 2000, cela ne semble plus le cas après 2007 quand l'effectif varie peu et avec des valeurs inférieures à 40 individus (figure 384).

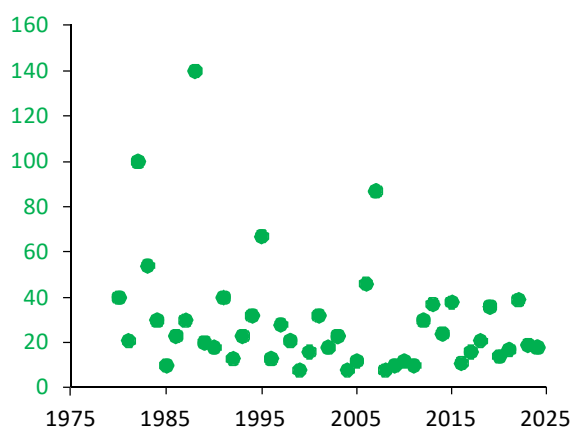


Figure 384 : Bécassine des marais : Évolution de l'effectif maximal d'août à octobre dans la RNN Baie de Somme (1975-2024)

Reproduction

La reproduction de cette espèce n'est que rarement observée localement (MOURONVAL et TRIPLET, 1991a ; DECORY, 2004a). Au Hâble d'Ault, le vol nuptial d'un oiseau a été observé le 21 avril

1974 (ROBERT, 1978a), mais il pouvait alors s'agir d'un oiseau en migration. Des chevrotements ont été entendus au cours des printemps 1983 et 1991 sans que la reproduction puisse être mise en évidence. Au

Parc Ornithologique du Marquenterre, un oiseau en vol nuptial a été observé les 22 juin et 4 juillet 1977 (DUPUICH *et al.*, 1978).

RIGAUX (1997) considère l’effectif nicheur possible comme s’élevant à 1 ou 2 couples en 1995 et 1996 avec 2 couples possibles en Basse Vallée de la

Somme en 1995 et 1 à 2 couples possibles en 1996 dans les marais arrière-littoraux de la Somme. Le seul cas de reproduction certain réside dans la découverte d’un nid contenant 2 œufs en 1982 à côté de Noyelles-sur-Mer (MOURONVAL et TRIPLET, 1991a).

BÉCASSINE SOURDE *Lymnocryptes minimus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migratrice et hivernante											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce chassable		Annexe IIA		NA					

Cette espèce niche dans le nord de la Scandinavie ainsi que de la Pologne à la Sibérie, pour une population européenne de 19 600 à 44 100 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). Elle hiverne de l’Europe occidentale et de l’Afrique tropicale à la Chine et au Vietnam. En France, cet oiseau est un migrateur et un hivernant peu commun.

Statut local



Difficile à observer, la Bécassine sourde fait l’objet d’un nombre limité de données au cours de ces dernières décennies. Ces mentions d’oiseaux

vivants sont surtout fréquentes dans la RNN Baie de Somme (maximum de 10 individus le 20 octobre 2002) et dans les prés salés de l’estuaire. La Bécassine sourde est absente de mi-mai à juillet. L’arrivée la plus précoce lors de la migration postnuptiale concerne un oiseau le 1^{er} août 1999 dans les prés salés au nord de l’estuaire de la Somme (J.-P. DAUSSY, B. et F. MONTEL). Dans la RNN Baie de Somme, l’espèce est présente de la deuxième décade de janvier à la première décade de mai, puis revient à partir de la deuxième décade d’août. Un pic est noté en première décade de novembre, tout au moins pour les oiseaux visibles à partir des postes d’observation, de nombreux autres oiseaux pouvant être présents sur le site mais ne pas être détectables (figure 385). Pour l’époque récente, un oiseau a été noté sur la RCFS de Grand-Laviers le 19 septembre 2023.

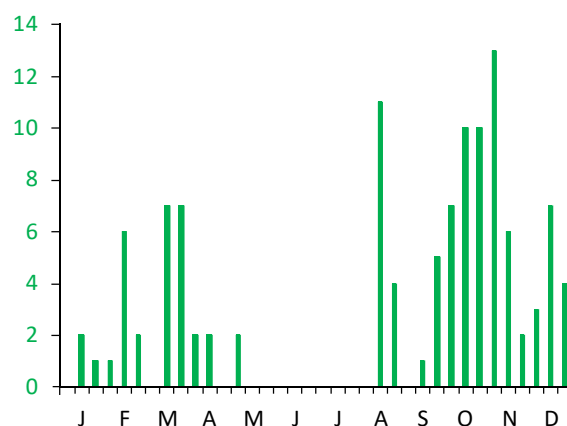


Figure 385 : Bécassine sourde : Effectif cumulé par décade en RNN Baie de Somme (1989-2024)

PHALAROPE DE WILSON *Steganopus tricolor*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		-		NA					

Se reproduit de l'Alberta et de la Californie aux Grands Lacs. Il hiverne du nord du Pérou jusqu'en Uruguay et à la Terre de Feu. Il est accidentel en Europe et donc en France.

Statut local



Une femelle a séjourné du 25 juin au 2 juillet 1995 au Parc Ornithologique du Marquenterre (CARRUETTE et TRIPLET, 1996a). Un oiseau de première année y est noté le 1^{er} septembre 2000 (FRÉMONT *et al.*, 2002).

PHALAROPE À BEC ÉTROIT *Phalaropus lobatus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur, hivernant exceptionnel											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		Annexe I		NA					

Nicheur circumpolaire descendant vers le sud jusque dans le nord-ouest de la Grande-Bretagne. Pélagique, il hiverne dans le Pacifique au large de l'Amérique du Sud et du centre de l'Indonésie à l'ouest de la Mélanésie ainsi que dans le golfe d'Aden et la mer d'Oman. Son effectif nicheur européen se compose de 295 000 à 639 000 mâles ; STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



Entre 1869 et 1880, 9 captures sont enregistrées au Crotoy soit 4 en septembre, 2 en juin, 2 en octobre et 1 en août (MÉNEGAUX, 1912). Comme le montre la figure 386, le Phalarope à bec étroit est rare en période hivernale. Sa migration printanière est décelée à partir de la première décade d'avril et fournit un pic lors de la troisième décade de ce mois. La migration postnuptiale commence en première décade d'août et l'effectif cumulé augmente jusqu'à atteindre son pic en deuxième décade de septembre. La migration semble se terminer en première décade de novembre. Le déroulement de la migration aux XX^e et XXI^e siècle ne semble pas différer de celui du XIX^e siècle.

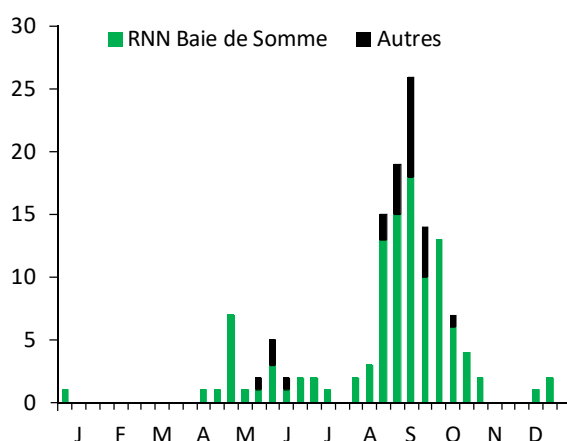


Figure 386: Phalarope à bec étroit : Effectifs cumulés par décade en RNN Baie de Somme et sur le reste de la Plaine Maritime picarde (1975-2024)

PHALAROPE À BEC LARGE *Phalaropus fulicarius*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur et hivernant											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée						NA		

Nicheur circumpolaire qui hiverne au large des côtes à l'ouest de l'Amérique du Sud et de l'Afrique australe et occidentale. Il fréquente très rarement les côtes occidentales de l'Europe. Migrateur peu commun et hivernant rare en France. Seuls 570 à 1 700 mâles se reproduisent en Europe (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Variations saisonnières



Le Phalarope à bec large est observé à l'occasion essentiellement de tempêtes. La quasi-totalité des observations des trente dernières années du XX^e siècle concerne la période de migration postnuptiale entre fin août (21 août 1980) et mi-novembre (11 novembre 1991). Certaines années semblent plus favorables (1980, 1981, 1982, 1984, 1990, 1991 et 1996), mais toujours avec des effectifs réduits (maximum de 2 individus les 22 et 23 octobre 1990 et 10 octobre 1996). La découverte au Parc Ornithologique du Marquenterre d'un adulte mort le 26 décembre 1997 lors d'un fort coup de vent de Nord-Ouest, puis la mention d'un adulte en plumage nuptial le 5 décembre 2000 à Cayeux-sur-Mer ainsi que les trois observations en janvier laissent penser que l'espèce pourrait certaines années hiverner au large de nos côtes. Les données du XIX^e siècle tendraient à confirmer d'une part le passage postnuptial (capture de 15 oiseaux entre septembre et décembre ; MÉNEGAUX, 1912 ; BUREAU *et al.*, 1913), et d'autre part l'hivernage avec des observations en décembre et février. Les mentions

d'individus en mai et juin fournissent les seules données de passage prénuptial. Au cours du XX^e siècle, deux données confirment ce passage, ce qui contraste avec l'espèce précédente. À celles-ci il faut ajouter la donnée d'un oiseau prélevé à la chasse le 15 mars 1961 à Noyelles-sur-Mer (ANONYME, 1961).

Les données de ce début du XXI^e siècle concernent surtout le passage postnuptial de mi-août à fin novembre : à titre d'exemple, 1 adulte le 3 novembre 2012 au Hâble d'Ault, 2 oiseaux le 7 au Parc Ornithologique du Marquenterre et 2 le 12 août 2017 au Hâble d'Ault. 1 à 2 individus stationnent longuement du 12 janvier au 8 mars 2014 à Cayeux-sur-Mer. 1 oiseau est observé en février 2018 au Hâble d'Ault.

La durée du stationnement des oiseaux est très variable et dépend en partie des conditions météorologiques. 1 individu a été observé du 19 au 27 octobre 1996 dans le chenal de la Maye et 1 juvénile légèrement mazouté sous le ventre est resté du 10 au 21 septembre 1998 au Parc Ornithologique du Marquenterre (figure 397). Durant ces escales, l'oiseau demeure très peu farouche et peut s'observer de très près en particulier quand il nage et se nourrit à la surface de l'eau. Par le biais d'un courant tourbillonnant, le Phalarope fait remonter les invertébrés qu'il picore.

En dehors de la RNN Baie de Somme et de la RCFS du Hâble d'Ault où jusqu'à 3 oiseaux ont été noté ensemble le 16 novembre 2020, peu d'observations sont enregistrées, toutes sur la RCFS de Quend-Fort-Mahon : 1 juvénile le 25 août 2001, 1 le 12 octobre 2010 et 1 le 10 octobre 2022.

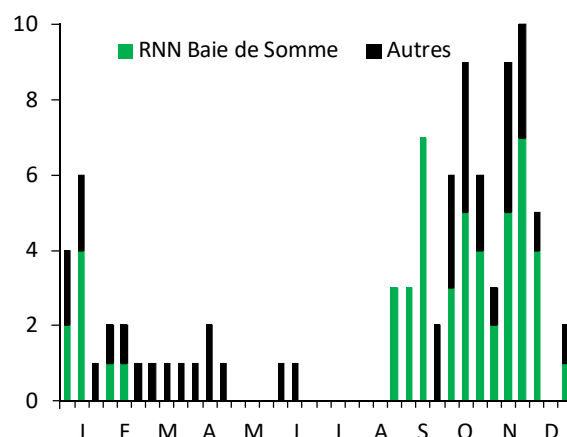


Figure 387 : Phalarope à bec large : Effectifs cumulés par décades en RNN Baie de Somme et en RCFS Hâble d'Ault (1974-2024)

CHEVALIER BARGETTE *Xenus cinereus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		Annexe I		NA					

Anciennement appelée Bargette de Terek ou Bargette cendrée, elle se reproduit du sud de la Finlande à la Sibérie. Elle hiverne essentiellement sur les côtes du sud-ouest de l'Afrique à l'ouest et au nord de l'Australie. Cet oiseau est un migrateur occasionnel et un hivernant exceptionnel en France.

Statut local



également en mai, à une date non précisée, à Cayeux-sur-Mer (MAYAUD, 1939). Un oiseau a fréquenté le Parc Ornithologique du Marquenterre du 3 au 5 juin 1990 (SUEUR *et al.*, 1990). Un individu a été noté au bassin des chasses du Crotoy le 7 mai 2002 (COMMECY, 2010b). Un oiseau enfin est resté du 3 janvier au 3 avril 2017 dans le port du Crotoy, un record de présence à une date très inhabituelle. L'oiseau se tenait avec un groupe de Chevaliers gambettes (SUEUR, 2018).

Un mâle a été tué le 18 mai 1883 au Crotoy (MAYAUD *et al.*, 1936), et un autre antérieurement,

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur exceptionnel, migrateur et hivernant											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NT		Espèce protégée		-		NE					

Rencontré partout en dehors de l'Islande. La population européenne a été estimée à 794 000 à 1 460 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). Malgré son importance, cet effectif semble en diminution. L'effectif nicheur français est 559 à 826 couples.

Statut local

Variations saisonnières



Dans la RNN Baie de Somme, ce n'est qu'en dernière décade de mars et en première décade d'avril qu'il fait son apparition (figure 388). La migration bat ensuite son plein au cours de deux premières décades de mai puis seuls quelques oiseaux sont notés en juin. La migration postnuptiale démarre dans la première décade de juillet et s'amplifie très rapidement pour atteindre son maximum en dernière décade de ce mois. Les effectifs diminuent et ne sont plus que faiblement représentés à partir de début octobre, les derniers oiseaux étant notés dans la seconde décade de novembre. L'hivernage est exceptionnel notamment sur le littoral. Dans le Parc Ornithologique du Marquenterre, cela se résume à un oiseau en première et troisième décade de décembre en 1999, puis noté également en première décade de janvier 2000 ; un oiseau en troisième décade de décembre en 1980, 2 oiseaux en deuxième et troisième décade de décembre en 1981.

Au Hâble d'Ault, la migration pré-nuptiale commence en dernière décade de mars mais ne trouve son apogée qu'en dernière décade d'avril. La migration postnuptiale démarre en première décade de juillet mais ce n'est qu'à la mi-août qu'elle atteindra son pic, soit deux décades après le celui noté au Parc Ornithologique du Marquenterre. Cette différence est probablement due au caractère aléatoire du cumul des observations par décade. Ainsi, il faut noter la présence de 37 oiseaux le 19 août 1983 qui explique ce pic.

L'absence d'oiseaux hivernants est nette sur la RCFS de Grand-Laviers où les premiers migrateurs postnuptiaux sont notés dès la troisième décade de mars. La migration pré-nuptiale qui démarre alors semble ne pas s'achever car la période de juin et juillet est caractérisée par la présence constante d'oiseaux. Une augmentation très forte se produit en troisième décade de juillet et l'effectif reste très élevé, pratiquement de même ampleur jusqu'en troisième décade d'août. L'effectif diminue ensuite et les derniers oiseaux sont notés en deuxième décade de novembre (figure 389).

La RCFS de Quend-Fort-Mahon est le seul site sur lequel des données hivernales, cependant très rares, ont été acquises. En dehors de ces cas exceptionnels, les oiseaux apparaissent en deuxième décade d'avril et le pic printanier de présence se situe en deuxième décade de mai. La migration postnuptiale semble commencer en première décade de juillet et l'effectif cumulé augmente ensuite jusqu'à son pic en deuxième décade d'août avant de diminuer très rapidement ensuite et dès la première décade d'octobre il ne reste plus que quelques oiseaux (figure 390).

Une autre donnée hivernale concerne un oiseau observé le 19 février 1986 sur le canal de la Somme (F. MONTEL).

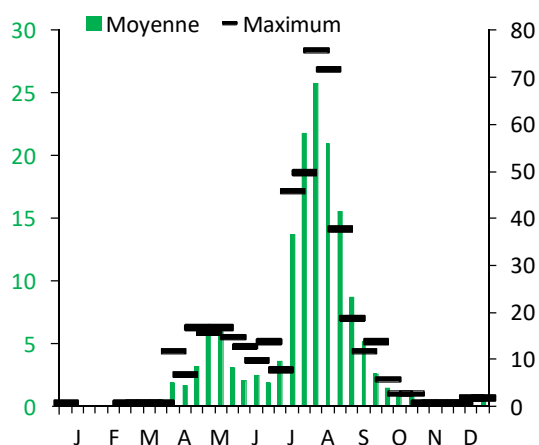


Figure 388 : Chevalier guignette : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RNN Baie de Somme (1975-2024)

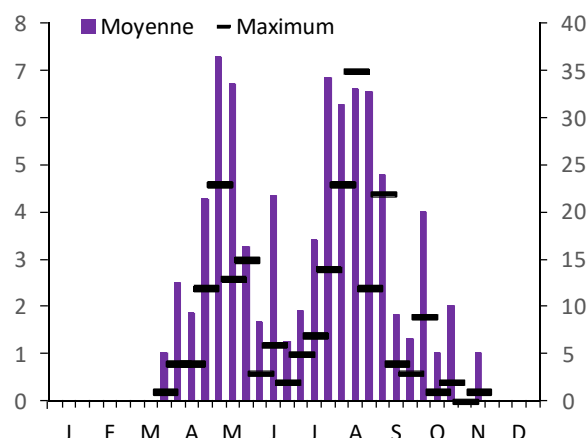


Figure 389 : Chevalier guignette : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RCFS Grand-Laviers (2011-2024)

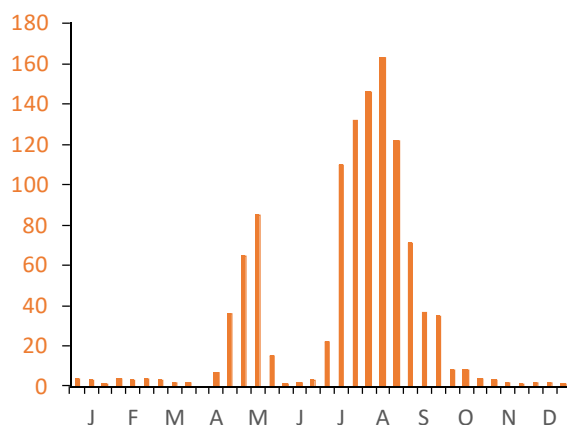


Figure 390 : Chevalier guignette : Effectif cumulé par décade dans la RCFS Quend-Fort-Mahon (2000-2024)

Variations annuelles

La représentation des effectifs estivaux ne permet pas de mettre en évidence une quelconque

tendance au cours des cinquante dernières années (figure 391).

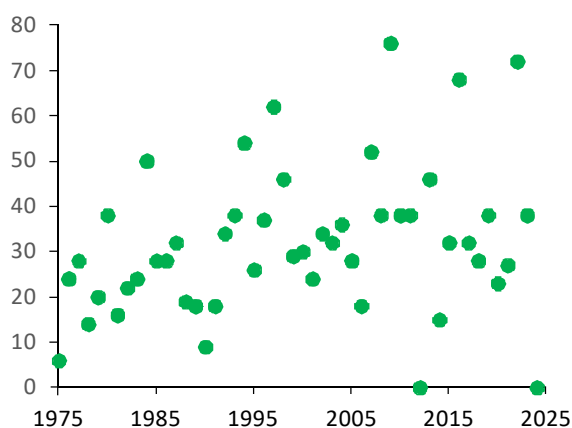


Figure 391 : Chevalier guignette : Évolution du maximum de juillet-août dans la RNN Baie de Somme (1975-2024)

Reproduction

La reproduction d'un couple n'a été prouvée, mais non décrite, qu'en 1976 et 1977 au Parc Ornithologique du Marquenterre (COMMECY et

SUEUR, 1983). Le seul autre cas connu dans la Somme concerne la vallée des Évoissons (ROBERT, 1984b).

Régime alimentaire

Dans le Parc Ornithologique du Marquenterre, le Chevalier guignette consomme des

Insectes (Odonates...) mais également des Néréides et de petits Mulets d'environ 5 cm (SUEUR, 1985a).

CHEVALIER GRIVELÉ *Actitis macularius*

Donnée non confirmée



La capture de cette espèce originaire d'Amérique du Nord, signalée au début du siècle en Baie de Somme (localisation exacte non précisée), n'a pas été confirmée (de BONNET de PAILLERETS, 1937).

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur, hivernant occasionnel											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			-			NA		

Nicheur régulier au nord de 50°, avec un effectif nicheur européen de 616 000 à 1 050 000 couples et un effectif hivernant de seulement 3 300 à 5 700 oiseaux (STANEVA et BURFIELD, 2017). Le Chevalier cul-blanc s'est reproduit pour la première fois en France en 1991 en Loire-Atlantique (POURREAU, 1992).

Statut local



Le Chevalier cul-blanc est un visiteur du printemps à l'automne. Les données hivernales étaient exceptionnelles, même sur le littoral, jusqu'au début du XXI^e siècle : 1 oiseau en première décennie de janvier 1985, 1 oiseau en 3^e décennie de février 1981, 1, 2 et 1 oiseaux en troisième décennie de décembre, respectivement en 1980, 1981 et 1984, et, plus récemment, 1 en première décennie de décembre 2001.

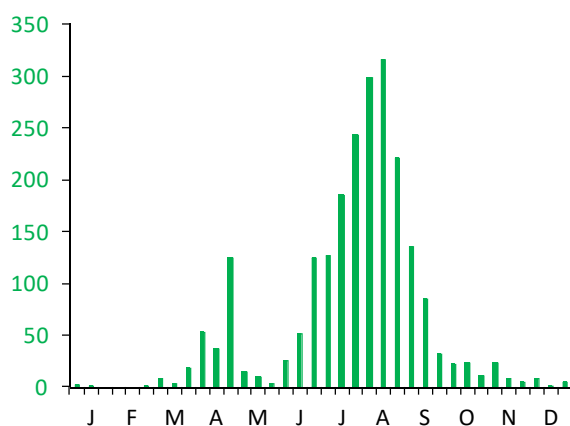


Figure 392 : Chevalier cul-blanc : Effectif cumulé par décennie dans la RNN Baie de Somme (1976-2024)

Les premiers oiseaux sont observés en RNN Baie de Somme au cours des deux premières décades d'avril et un pic est enregistré en troisième décennie de ce mois (figure 392). Des oiseaux sont présents pendant toute la période printanière et la migration pré-nuptiale est décelée dès la troisième décennie de juin et s'amplifie progressivement pour atteindre son maximum en deuxième décennie d'août. Le nombre d'oiseaux observés diminue ensuite rapidement.

Comme sur le site précédent, des oiseaux sont notés toute l'année sur la RCFS de Grand-Laviers mais la période de migration pré-nuptiale est surtout visible de la troisième décennie de février à la première décennie de mai (figure 393). La migration post-nuptiale commence tôt, probablement avec des oiseaux ayant échoué leur reproduction et qui arrivent sur le site dès la première décennie de juin. Le pic est atteint en troisième décennie de juillet et l'effectif diminue ensuite pour ne plus compter que quelques oiseaux en octobre et diminuer jusqu'à la fin de l'année.

La situation est sensiblement identique sur la RCFS de Quend-Fort-Mahon (figure 394).

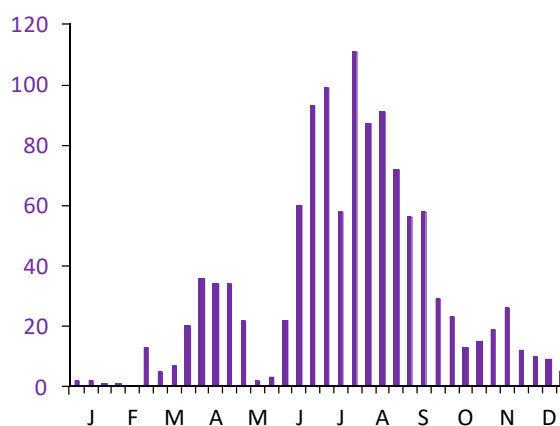


Figure 393 : Chevalier cul-blanc : Effectif cumulé par décennie dans la RCFS Grand-Laviers (2011-2024)

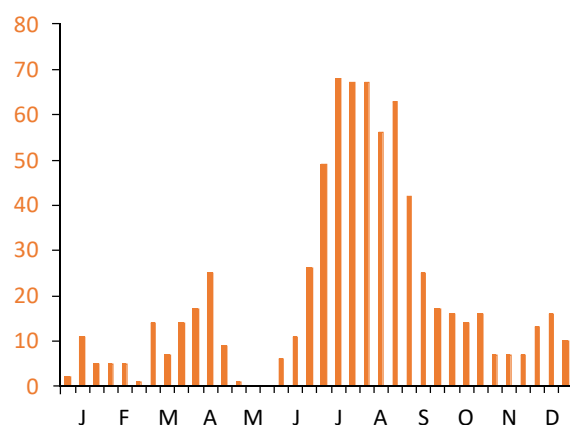


Figure 394 : Chevalier cul-blanc : Effectif cumulé par décade dans la RCFS Quend-Fort-Mahon (2000- 2024)

CHEVALIER SEMIPALMÉ *Tringa semipalmata*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		-		NA					

Ne se reproduit que dans quelques états du Canada et des USA. Il hiverne sur les côtes occidentale et orientale du sud des USA, au Chili et au Brésil mais est beaucoup mieux représenté sur la façade pacifique. Il n'est qu'accidentel en Europe et donc en France.

Statut local



La seule mention française acceptée pour le XIX^e siècle concerne une capture antérieure à 1867 près d'Abbeville (DUBOIS et YÉSOU, 1992).

PETIT CHEVALIER *Tringa flavipes*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		-		NA					

Se reproduit de l'Alaska au centre du Canada. Il hiverne du sud de l'Amérique du Nord à la Terre de Feu. Il n'est qu'accidentel en Europe et donc en France.

Statut local



La première mention du Petit Chevalier ou Chevalier à pattes jaunes dans la Somme concerne un oiseau en mai 1977 au Hâble d'Ault (CRUON et NICOLAU-GUILLAUMET, 1985). Ensuite, un oiseau a été observé les 5 et 8 août 1981 au Parc Ornithologique du Marquenterre, un autre les 17 et 18 juillet 1982 sur une gravière de Saint-Firmin-les-Crotoy (COMMECY *et al.*, 1984). Un oiseau est noté le 11 juillet 1984 au Parc Ornithologique du Marquenterre (SUEUR, 1985c) et une dernière observation dans cette localité concerne un juvénile observé du 2 au 5 octobre 2021.

CHEVALIER ARLEQUIN *Tringa erythropus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur et hivernant											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce chassable			Annexe IIB			NA		

Niche dans le nord de la Fennoscandie et de la Russie ainsi qu'en Sibérie. La population passant par l'Europe hiverne principalement au sud du Sahara et compte entre 61 500 et 162 000 individus. Ses effectifs reproducteurs en Europe sont compris entre 20 500 et 54 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local

Variations saisonnières



Autrefois hivernant occasionnel avec une donnée exceptionnelle de 12 oiseaux fin décembre 1974 (G. DUHAMEL et F. SUEUR), le Chevalier arlequin semble désormais plus régulier lors de cette saison mais en très petit effectif (le plus souvent moins de 10 oiseaux). Sa migration prénuptiale ne commence généralement pas avant les premiers jours d'avril mais parfois fin mars, exceptionnellement plus tôt (23 février 1974). Elle atteint son apogée entre fin avril et début mai et se poursuit jusqu'au minimum annuel noté début juin. La migration postnuptiale semble se dérouler en plusieurs vagues après une modeste amorce mi-juin (figure 395).

Variations interannuelles

L'hivernage de l'espèce est devenu une réalité dans la RNN Baie de Somme à partir de 1998, avec juste, auparavant, quelques mentions ponctuelles en 1985, 1988 et 1995. Ensuite, l'effectif a augmenté chaque année pour atteindre son maximum en 2014 avec 17 oiseaux. L'effectif actuel

est plus bas, compris généralement entre 4 et 9 depuis 2019. La tendance reste cependant à l'augmentation ($r = 0,59$; $P < 0,0001$; figure 396).

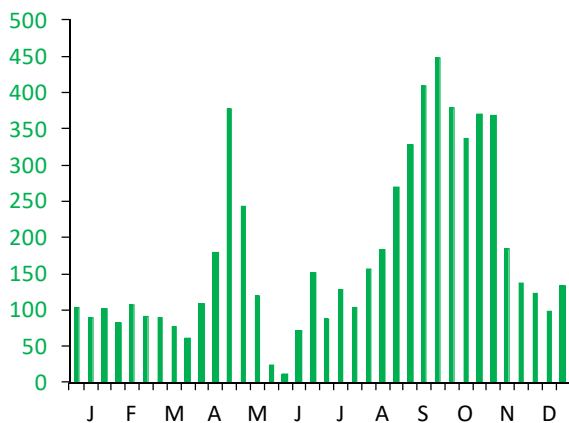


Figure 395 : Chevalier arlequin : Effectif cumulé dans la RNN Baie de Somme (1975-2024)

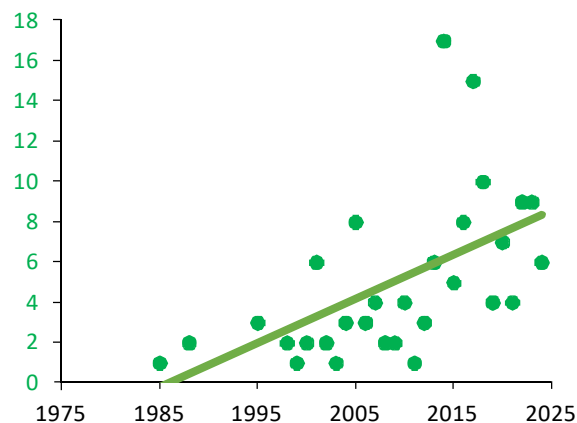


Figure 396 : Chevalier arlequin : Évolution de l'effectif hivernant en RNN Baie de Somme (1985-2025)

CHEVALIER ABOYEUR *Tringa nebularia*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur, hivernant exceptionnel											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce chassable			Annexe IIB			NA		

Niche de l'Écosse au Kamchatka. Sa population européenne est de l'ordre de 98 700 à 202 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017) surtout répartis en Fennoscandie avec plus de 30 000 couples en Finlande, plus de 15 000 en Suède, de même qu'en Norvège. Il hiverne surtout des bords de la Méditerranée au sud-ouest de l'Afrique. La population du nord-ouest de l'Europe est comprise entre 230 000 et 470 000 oiseaux.

Statut local

Variations saisonnières



Le Chevalier aboyeur arrive généralement dans les quinze premiers jours d'avril, plus rarement fin mars (25 mars 1981, 22 mars 1996 et 1997 ; SUEUR et COMMECY, 1990a ; SUEUR *et al.*, 1999a et b) et plus encore mi-mars (15 mars 1998 ; SUEUR *et al.*, 1999c), voire début mars comme par exemple les 80 oiseaux en 1999. La migration prénuptiale atteint son apogée dans la RNN Baie de Somme au cours de la troisième décennie d'avril et les deux premières décennies de mai et se poursuit jusqu'à mi-juin (figure 397). L'effectif est minimal fin juin, époque pendant laquelle les oiseaux peuvent être des migrateurs prénuptiaux particulièrement tardifs, de rares estivants ou encore les premiers migrateurs postnuptiaux. Ce passage atteint rapidement son maximum puisque celui-ci a lieu fin juillet avant de décliner progressivement jusqu'à début décembre. Les mentions hivernales sont peu nombreuses : aucune de 1971 à 1980 mais 5 de 1981 à 1985 (SUEUR et COMMECY, 1990a), 1 le 10 janvier 1987, puis 1 seule

de 1989 à 1998. Un oiseau est noté ensuite en janvier 2005, 2006, 2012 et 2022. Le record est de 3 oiseaux en janvier 2014.

Sur la RCFS du Hâble d'Ault et ses abords, la migration prénuptiale est nettement plus marquée que la migration postnuptiale, probablement en raison de la pratique de la chasse à proximité qui limite les possibilités de stationnement. Les premiers oiseaux arrivent en première décennie de mars et le pic de présence se situe en troisième décennie d'avril. Un autre mouvement semble se dessiner en troisième décennie de mai. Les derniers oiseaux sont notés en deuxième décennie de septembre (figure 398).

La période de présence du Chevalier aboyeur sur la RCFS de Grand-Laviers s'étend de la première décennie d'avril à la deuxième décennie de novembre. Seule la migration prénuptiale est bien marquée avec un pic en troisième décennie d'avril (figure 399).

Sur la RCFS de Quend-Fort-Mahon, des oiseaux sont notés entre la première décennie d'avril et la première décennie de novembre. La migration prénuptiale est bien marquée avec un pic en troisième décennie d'avril, classique chez l'espèce. La migration postnuptiale est plus étirée dans le temps avec apparemment deux mouvements, l'un en deuxième décennie de juillet et l'autre en troisième décennie d'août (figure 400).

À noter également 490 individus dans l'estuaire de l'Authie le 27 juillet 2005 (COMMECY, 2010b).

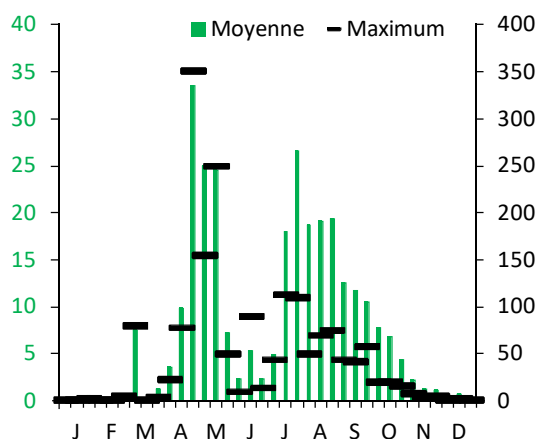


Figure 397 : Chevalier aboyeur : Effectifs moyens et maximaux par décades dans la RNN Baie de Somme (1975-2024)

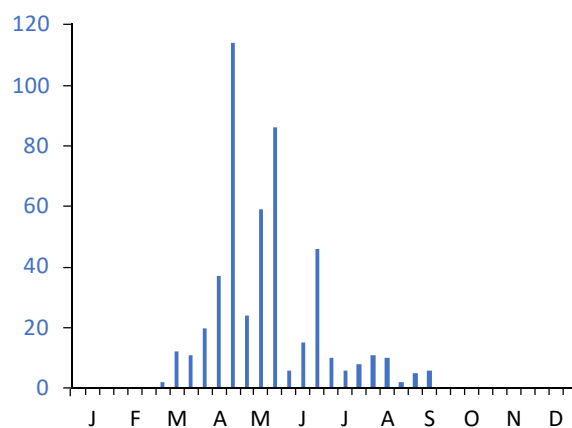


Figure 398 : Chevalier aboyeur : Effectif cumulé par décade dans la RCFS Hâble d'Ault (2009-2024)

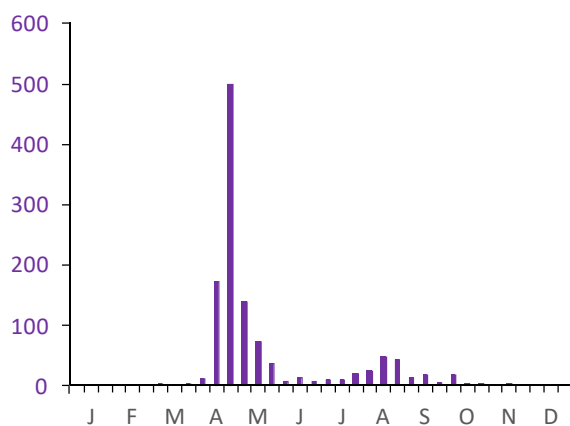


Figure 399 : Chevalier aboyeur : Effectif cumulé par décade dans la RCFS Grand-Laviers (2011-2024)

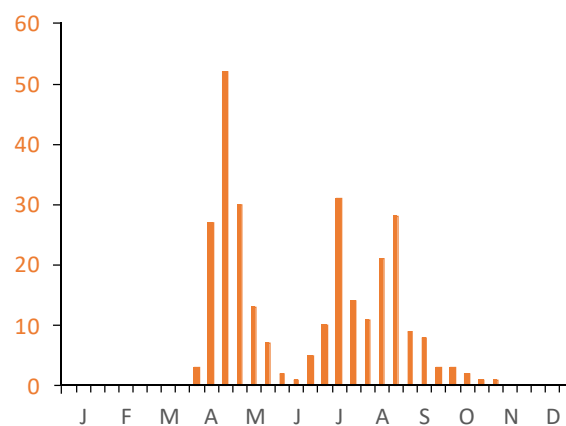


Figure 400 : Chevalier aboyeur : Effectif cumulé par décades dans la RCFS Quend-Fort-Mahon (2000-2024)

Régime alimentaire

En avril 1987, dans l'estuaire de la Somme, 2 individus consomment 555 proies : 551 *Corophium*

arenarium (99,3 %), 3 petits Poissons (0,5 %) et 1 *Hediste diversicolor* (0,2 %).

GRAND CHEVALIER *Tringa melanoleuca*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France			
NA		Espèce protégée			-			NA			

Nicheur néarctique présent du sud de l'Alaska à la Nouvelle-Écosse. Il hiverne du sud de l'Amérique du Nord à la Terre de Feu. Il n'est qu'accidentel en Europe et donc en France.

Statut local



Un oiseau est identifié le 2 janvier 1996 à Cayeux-sur-Mer (CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE, 1998).

CHEVALIER GAMBETTE *Tringa totanus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur exceptionnel, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce chassable			Annexe IIB			CR		

Niche dans les régions tempérées et boréales de l'Eurasie. Dans l'ouest de son aire de reproduction, il occupe aussi les régions subarctiques et méditerranéennes. Sa population européenne est de l'ordre de 340 000 à 484 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). Le Chevalier gambette hiverne du nord-ouest de l'Europe au golfe de Guinée (HAGEMEIJER et BLAIR, 1997).

Statut local

Variations saisonnières



La RNN Baie de Somme accueille la très grande majorité des oiseaux. Aussi les fluctuations au sein de celle-ci sont-elles représentatives du statut du Chevalier gambette au cours du cycle annuel. La migration prénuptiale est nette de mi-mars à début juin. Le léger pic apparaissant mi-mars est occasionné par une mention exceptionnelle de 2 000 oiseaux à cette date en 1976 au tout début d'une vague de chaleur. Ce passage atteint son maximum en deuxième décennie de mai. L'effectif diminue ensuite très fortement et la valeur la plus basse se situe en deuxième décennie de juin, avant que les premiers migrants arrivent progressivement pour que l'effectif atteigne son pic en première décennie

d'août. L'effectif devient très peu important à partir de la première décennie d'octobre (figure 401).

Le Chevalier gambette fréquente également la RCFS du Hâble d'Ault et ses abords. Souvent, les oiseaux ne font que survoler ce site lors de leur migration de printemps. Les oiseaux ne sont pas présents en période hivernale et commencent à apparaître en troisième décennie de février. L'effectif cumulé augmente alors pour atteindre un pic en troisième décennie d'avril. La migration postnuptiale est visible entre la deuxième décennie de juin et la troisième décennie d'août (figure 402).

Les données de la RCFS de Grand-Laviers mettent en évidence une absence d'hivernage et une arrivée à partir de la deuxième décennie de février. La migration prénuptiale montre des variations inter-décennies, avec un pic de présence (mais l'effectif est très faible) en première décennie de mai. La migration postnuptiale fournit un pic en première décennie d'août (figure 403).

La RCFS de Quend-Fort-Mahon accueille des oiseaux avec un effectif cumulé qui permet de définir un pic de migration prénuptiale en première décennie de mai et un pic postnuptial en première décennie de juillet, mais qui s'explique par des valeurs de 125 et 215 oiseaux en 2008 et 2009 (figure 404).

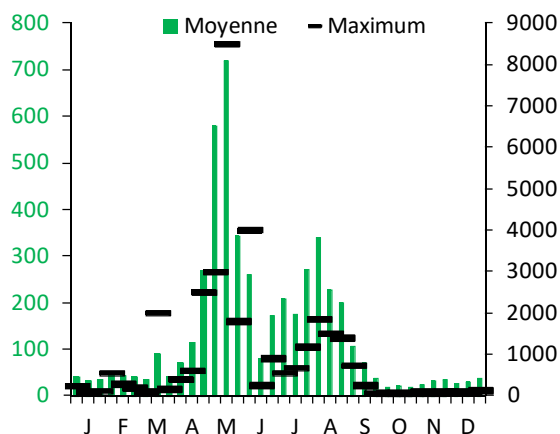


Figure 401 : Chevalier gambette : Effectifs moyen et maximal par décade en RNN Baie de Somme (1975-2024)

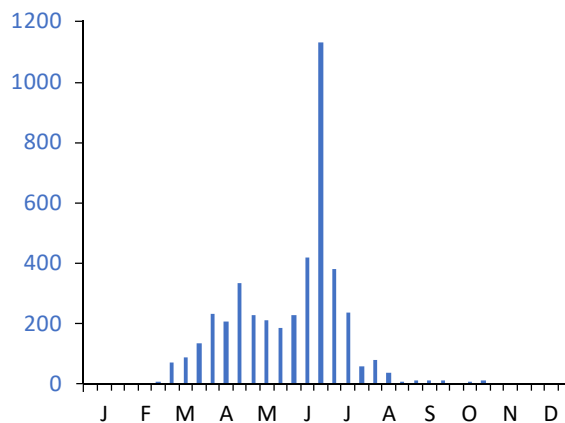


Figure 402 : Chevalier gambette : Effectif cumulé par décade en RCFS Hâle d'Ault (2009-2024)

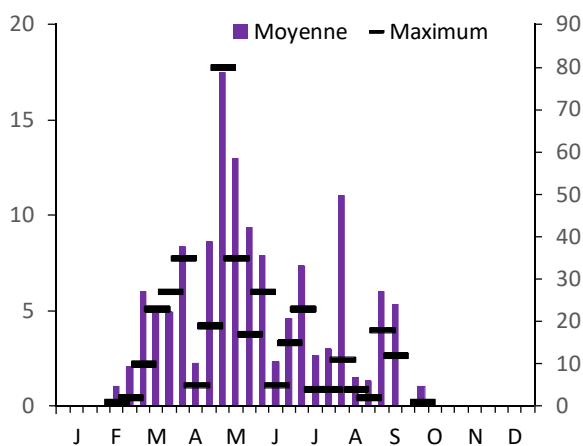


Figure 403 : Chevalier gambette : Effectifs moyens et maximaux par décade en RCFS Grand-Laviers (2011-2024)

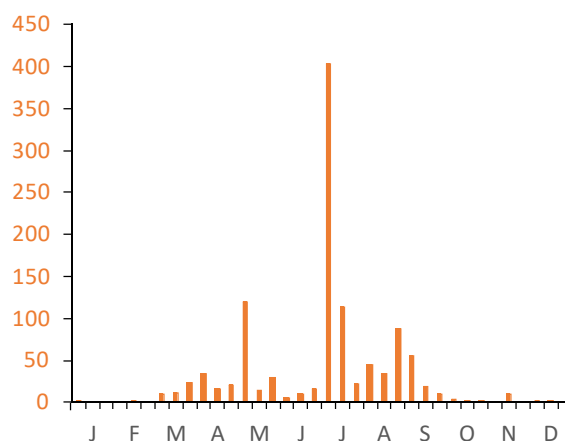


Figure 404 : Chevalier gambette : Effectif cumulé par décade en RCFS Quend-Fort-Mahon (2000-2024)

Variations annuelles

Les effectifs de janvier tendent tout d'abord à croître à partir de 1975 pour atteindre des maxima entre 1985 et 1990, puis diminuer ensuite jusqu'à des valeurs cependant supérieures à celles observées au début de la période. Ensuite, se produit une série de données montrant une augmentation de l'effectif hivernant, mais cette tendance est inversée depuis 2013 (figure 405).

La situation en août et septembre n'est pas sans rappeler celle de janvier avec une tendance à l'augmentation, malgré de larges fluctuations, jusqu'en 1997 puis une forte diminution et désormais des fluctuations avec des effectifs qui ne dépassent pas 650 oiseaux depuis cette dernière année (figure 406).

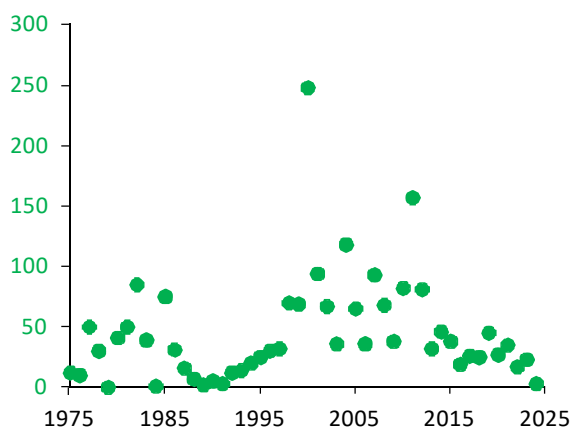


Figure 405 : Chevalier gambette : Évolution de l'effectif maximum de janvier en RNN Baie de Somme et dans l'estuaire (1975-2024)

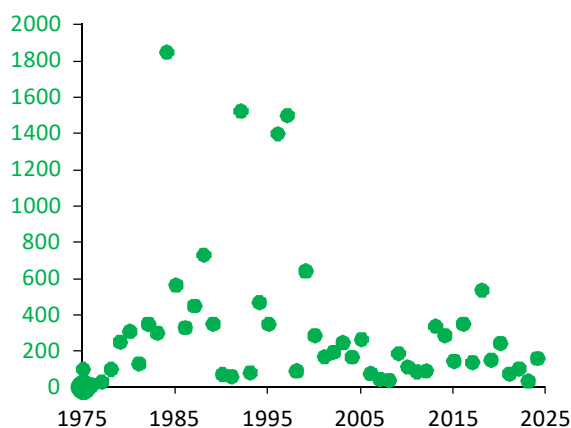


Figure 406 : Chevalier gambette : Évolution des effectifs maximaux des mois d'août et septembre en RNN Baie de Somme et dans l'estuaire (1975-2024)

Reproduction

Des poussins de Chevalier gambette provenant de la Plaine Maritime Picarde ont été naturalisés par COCU dans le premier quart du XX^e siècle (N. RANSON). Ensuite, il faut attendre la période 1950-1969 pour que cette espèce soit à nouveau signalée nicheuse. Un nid contenant 4 œufs est photographié le 2 juin 1963 au Champ-Neuf (MOURONVAL et TRIPLET, 1991a). 2 couples sont cantonnés et un nid contenant des poussins est découvert dans une pâture en 1964 (MOURONVAL et

TRIPLET, 1991a). De 1970 à 1983, seuls des indices de reproduction probable sont obtenus. Celle-ci est prouvée en 1984 avec 2 couples dans les prés humides bordant l'estuaire de l'Authie (RIGAUX, 1985). 2 pulli sont ainsi observés le 8 juin (J.-C. ROBERT). Si la nidification est considérée comme possible en 2011 avec l'observation d'un juvénile le 26 juin, elle est certaine en 2018 avec 1 couple au Parc ornithologique du Marquenterre. Les 3 poussins ont été capturés par un Renard roux.

Reprises de bagues

119 reprises de bagues de Chevalier gambette (dont 114 effectuées dans la Plaine Maritime picarde) ont été analysées par SUEUR (1983e). La grande majorité des oiseaux avaient été bagués au Nord de l'aire d'étude : Danemark (26 reprises), Suède (25), Allemagne (23), Pays-Bas (15), Finlande (11), Grande-Bretagne (8), Belgique (6), Estonie/Lettonie (3) et Pologne (1). Un oiseau avait été bagué dans un pays situé au sud de la région (Espagne). 13 des 27 oiseaux bagués pulli ou jeunes

non volants (48,1 %) étaient originaires des Pays-Bas et de l'ouest de l'Allemagne. Les Chevaliers gambettes originaires de Suède et de Finlande, tout comme les plus orientaux, sont absents en hiver. Ces derniers ne sont également pas remarqués lors de la migration pré-nuptiale. Comme de nombreuses espèces, le Chevalier gambette a tendance à suivre le littoral lors du passage post-nuptial et rejoint au plus court ses zones de nidification au printemps.

Régime alimentaire

De mars à septembre, le Crustacé Amphipode *Corophium* sp. constitue la proie principale du Chevalier gambette dans l'estuaire de la

Somme. Toutefois, l'Annélide *Hediste diversicolor* représente en biomasse un aliment non négligeable, en particulier au cours du mois de juillet (tableau L).

Tableau L : Chevalier gambette : Régime alimentaire dans l'estuaire de la Somme (d'après SUEUR et TRIPLET, 1998 complété)

	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
N	1077	727	472	1027	538	253	252
<i>Corophium sp.</i>	96,7	93,2	94,1	96,5	65,1	94,9	98,8
<i>Talitrus saltator</i>			0,4				
<i>Hediste diversicolor</i>	3,3	6,6	5,5	3,4	34,9	5,1	1,2
<i>Heteromastus filiformis</i>							
<i>Annélides</i>		0,1					
<i>Petits poissons</i>							
<i>Diptères</i>		0,1		0,1			

Mue

Au Parc Ornithologique du Marquenterre lors de la seconde décade de septembre, 2 oiseaux de première année (sur 14 soit plus de 14 %) avaient les rectrices médianes en fourreaux ; lors de la troisième, 2 également (sur 6, soit plus de 33 %) avaient les submédianes en fourreaux (SUEUR, 1983c). En juillet

et août, les adultes présentent le plus souvent des rémiges usées à l'exception d'un oiseau en mue le 28 juillet 1986, tandis qu'elles sont le plus souvent neuves chez les oiseaux de première année, voire très légèrement usées (n = 7 et 54 ; SUEUR, 1987c).

Âge-ratio

La migration postnuptiale des oiseaux de plus d'un an est relativement étalée (juillet à septembre) tandis que celle des oiseaux de première année montre un net pic en août (SUEUR, 1983c).

représentent plus qu'un peu plus de la moitié des effectifs en août (tableau LI ; SUEUR, 1987b).

An niveau des captures, les jeunes représentent environ 96 % des oiseaux en août (n = 80) et septembre (n = 25 ; SUEUR, 1983c).

Par détermination *in natura*, les adultes prédominent souvent très largement en juillet et ne

Biométrie

Les oiseaux capturés au Parc Ornithologique du Marquenterre entre juillet et septembre permettent d'obtenir quelques indications sur la biométrie des Chevaliers gambettes fréquentant la région : 145,5 à

174,5 mm pour l'aile, 36,5 à 47,5 mm pour le bec, 42 à 55,5 mm pour le tarse et 65 à 150 g pour la masse (SUEUR, 1983e et 1987c).

Tableau LI : Chevalier gambette : Âge-ratio en 1986 au Parc Ornithologique du Marquenterre (d'après SUEUR, 1987c revu)

	N	Adultes	1 ^{re} année
4 juillet	204	98,5 %	1,5 %
7 juillet	83	94,0 %	6,0 %
19 juillet	66	43,9 %	56,1 %
31 juillet	61	86,9 %	13,1 %
4 août	44	50,0 %	50,0 %
11 août	34	38,2 %	61,8 %
16 août	73	53,4 %	46,4 %
19 août	96	58,3 %	41,7 %

Sous-espèces

La majorité des individus présents de juillet à septembre appartiennent à la sous-espèce *totanus* et à la forme *britannica*. La sous-espèce *robusta*

apparaîtrait entre début août et la seconde décade de septembre. Elle a également été notée en février 1979 lors d'une vague de froid (SUEUR, 1983c).

CHEVALIER SYLVAIN *Tringa glareola*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur, hivernant exceptionnel											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			Annexe I			NA		

Nicheur au-delà de 52° N, passe l'hiver en Afrique subsaharienne. La population nicheuse en Europe est estimée comprise entre 763 000 et 1 520 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Variations saisonnières



Sur le littoral, la migration prénuptiale est peu marquée avec de premiers et rares oiseaux apparaissant en deuxième décade de mars (en 2011). Mai et juin laissent sur place quelques oiseaux avant un passage postnuptial qui se déroule essentiellement

en juillet et août. Les effectifs diminuent ensuite rapidement et fin octobre, presque tous les oiseaux ont quitté la Plaine Maritime Picarde. Cependant, un individu isolé a été observé le 1^{er} décembre 2012 à Port-le-Grand et 1 autre lors de la troisième décade de novembre 2013 dans la RNN Baie de Somme (figure 407).

Le Chevalier sylvain peut être noté sur la RCFS de Grand-Laviers chaque décade de la deuxième d’avril à la première d’octobre. Le pic de migration prénuptiale est enregistré en troisième décade d’avril tandis que celui de la migration postnuptiale se produit en troisième décade d’août (figure 408). Ailleurs sur le littoral, le Chevalier sylvain peut être rencontré occasionnellement comme par exemple 1 individu le 13 juillet sur la RCFS du Hâble d’Ault. 1 oiseau a également été observé le 1^{er} décembre 2012 en Basse Vallée de la Somme (BAVEREL *et al.*, 2013).

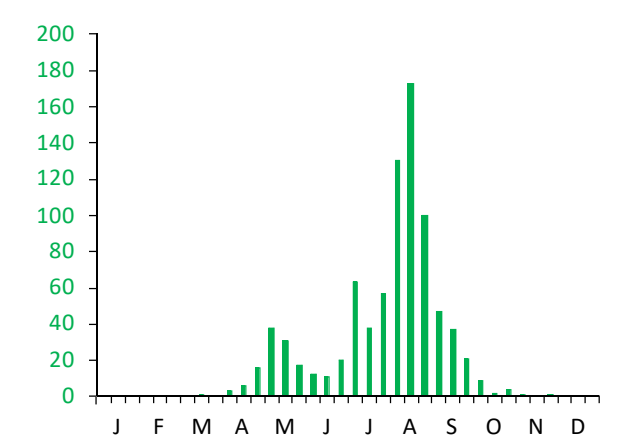


Figure 407 : Chevalier sylvain : Effectif cumulé par décade dans la RNN Baie de Somme (1976-2024)

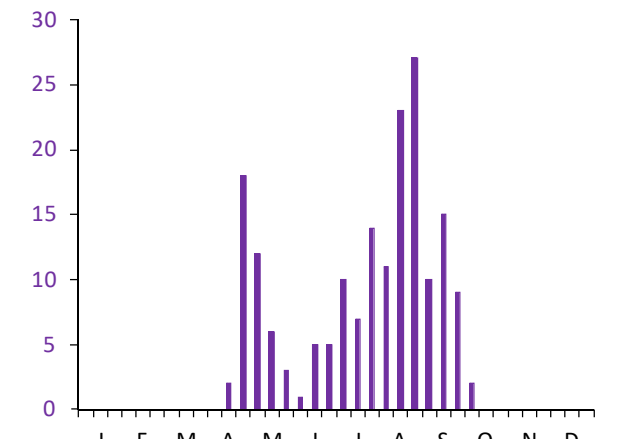


Figure 408 : Chevalier sylvain : Effectif cumulé par décade dans la RCFS Grand-Laviers (2011-2024)

CHEVALIER STAGNATILE *Tringa stagnatilis*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur occasionnel											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France			
NA		Espèce protégée			-			NA			

Niche de l'ouest de la Russie et de l'est de l'Ukraine au nord-est de la Chine. Il hiverne dans une vaste aire s'étendant de l'Afrique à l'Australie, en passant par l'Inde et l'Indonésie. Migrateur rare en France. Il est peu abondant en tant que nicheur en Europe (12 100 à 30 300 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



Le Chevalier stagnatile a été noté à plusieurs reprises depuis 2002 alors que pour XIX^e siècle,

MÉNEGAUX (1912) relate 6 captures sur le littoral de la Somme de 1869 à 1876. Les données printanières sont assez rares, et la période de véritable présence se situe entre la troisième décennie de juin et la première décennie d'octobre avec un pic d'observations de la troisième décennie de juillet à la deuxième décennie d'août. En 1995, 1 oiseau a séjourné du 27 juin au 14 août dans le Parc Ornithologique du Marquenterre. Un autre séjour notable concerne 1 individu du 25 août au 2 septembre 2009 également sur ce site (figure 409).

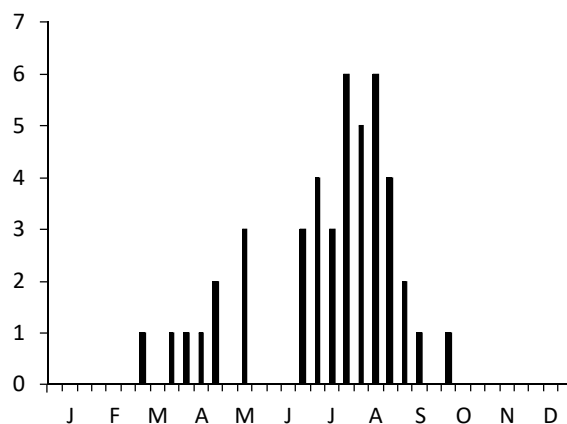


Figure 409 : Chevalier stagnatile : Effectif cumulé par décennie sur l'ensemble de la Plaine Maritime Picarde (1985-2024)

COURVITE ISABELLE *Cursorius cursor*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		-		Annexe I		NA					

Nicheur notamment d'Afrique du Nord et d'Arabie jusqu'au nord-ouest de l'Inde, cet oiseau n'est qu'occasionnel en Europe.

Statut local



Une capture au XIX^e siècle près d'Abbeville est la seule donnée connue (MARCOTTE, 1860).

GLARÉOLE À COLLIER *Glaucopis pratensis*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentelle											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
EN		Espèce protégée		Annexe I		NA					

La forme type peuple le sud de l'Europe (7 800 à 14 900 couples nicheurs, en diminution ; STANEVA et BURFIELD, 2017), le nord de l'Afrique et l'ouest de l'Asie jusqu'au Pakistan. Les oiseaux européens hivernent en Afrique subsaharienne.

Statut local



Aux trois captures anciennes, un mâle adulte le 29 mai 1879 (MÉNEGAUX, 1911) et deux données de 1886 et 1889 (MAGAUD D'AUBUSSON, 1911), il faut ajouter deux données récentes obtenues au Hâble d'Ault : une le 24 mai 1992 (DUBOIS et ROUGE, 1992) et une du 26 au 28 juin 1994 (TRIPLÉ et al., 1996b). Deux données des 9 et 30 septembre 2006 à Fort-Mahon et une autre du 7 au 12 mai 2011 au Hâble d'Ault. 1 individu est noté du 25 au 27 mai 2014 à Woignarue (BOUSSEMARY et GAVORY, 2017).

GLARÉOLE ORIENTALE *Glareola maldivarum*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentelle											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		-		NA					

Se reproduit dans l'extrême sud de la Sibérie, l'est de la Mongolie, le nord-est de la Chine, le nord de l'Inde, le Sri Lanka, le sud-est de l'Asie et l'ouest du Japon. Elle hiverne aux Maldives, en Inde, dans le sud-est de l'Asie et de l'Indonésie jusqu'en Nouvelle-Guinée et en Australie. Elle n'est qu'accidentelle en Europe et donc en France.

Statut local



La première mention française de cette espèce concerne un oiseau à Woignarue le 25 mai 2014 (BOUSSEMARY et GAVORY, 2017).

GLARÉOLE À AILES NOIRES *Glareola nordmanni*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentelle											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		-		NA					

Cette glaréole niche de la Roumanie au Kazakhstan et dans le sud de la Russie et de la Sibérie (6 000 à 7 100 couples en Europe ; STANEVA et BURFIELD, 2017). Elle migre par le sud-est de l'Europe mais s'égare parfois jusqu'en Suède, Norvège, Grande-Bretagne, Irlande, Pays-Bas, France et Italie.

Statut local



La Glaréole à ailes noires a été notée à deux reprises vers la fin du XX^e siècle : 1 oiseau trouvé mourant le 25 octobre 1974 (HOVETTE, 1978) puis 1 oiseau observé les 23 et 24 mai 1993 à Noyelles (COMMECY, 1995). C'est probablement le même oiseau qui fut observé le lendemain, 25 mai, au Hâble d'Ault (TRIPILET *et al.*, 1996a).

NODDI BRUN *Anous stolidus*

Donnée non confirmée



VAN KEMPEN (1903) l'a signalé pour la Baie de Somme (localisation non précise). Il en avait acheté un exemplaire à CHABOT, mais il n'en parle pas dans sa Contribution à l'étude des oiseaux du Nord de la France et CHABOT ne le cite pas en 1922 (voir BONNET DE PAILLERETS, 1937). Il ne fait aucun doute qu'il ne peut s'agir que d'un échappé de captivité ou d'une erreur dans la localité de prélèvement.

MOUETTE PYGMÉE *Hydrocoloeus minutus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migratrice et hivernante											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		Annexe I		NA					

Se reproduit du nord de la Scandinavie à l'est de la Sibérie, sporadiquement en Europe centrale et occidentale, enfin occasionnellement en Amérique du Nord. Elle hiverne essentiellement en mer au large de Terre-Neuve et de l'Europe occidentale, ainsi qu'en Méditerranée, en mer noire et en mer Caspienne. La population hivernant en Europe s'élève à 4500 à 10 900 oiseaux (STANEVA et BURFIELD, 2017). En France, cet oiseau est un nicheur occasionnel, un migrateur assez commun et un hivernant peu commun.

Statut local



La Mouette pygmée est notée au passage de printemps principalement entre mars et la première décade de juin, avec un pic très marqué au cours des mois de mars et avril. Un stationnement exceptionnel de 4 500 individus est noté le 4 avril 2002 en baie de Somme. L'effectif se réduit rapidement ensuite (figure 410).

La situation est semblable à la précédente pour la migration prénuptiale en RCFS Authie Somme, avec un pic en troisième décade de mars. La

migration postnuptiale y est mieux marquée, mais on remarquera la différence d'effectifs entre les deux sites (figure 411).

Les Bas-Champs de Cayeux sont longtemps apparus comme le seul site picard sur lequel sont notées des concentrations parfois importantes. Les maxima notés sont de 550 oiseaux le 18 avril 1986 (TRIPLÉ, 1987a), 500 le 8 avril 1989 (TRIPLÉ *et al.*, 1991c), 600 le 13 avril 1997, 1 376 le 24 mars 2001 et 1 250 le 13 avril 2003 (figure 412). Le passage d'automne est plus discret et se déroule en octobre (maximum de 210 individus le 25 octobre 2004). Quelques oiseaux peuvent ensuite être observés au cours des différents mois hivernaux.

La Mouette pygmée fréquente avec de très faibles effectifs la RCFS de Grand-Laviers (figure 413), alors que la RCFS de Quend-Fort-Mahon est devenu un lieu de rassemblement intéressant avec un effectif maximal de 3 500 oiseaux le 18 avril 1997 (RIGAUD, 1998), donnée demeurée toutefois exceptionnelle (figure 414).

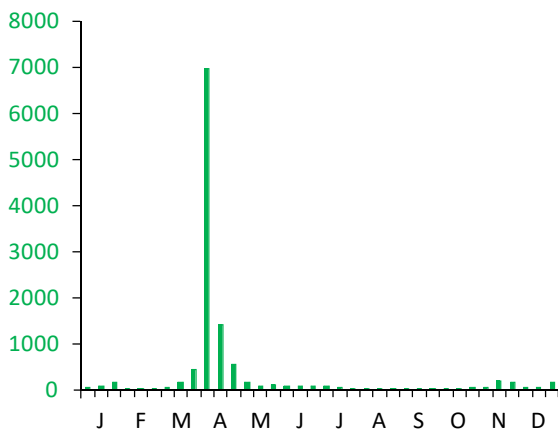


Figure 410 : Mouette pygmée : Effectif cumulé par décade en RNN Baie de Somme (1974-2024)

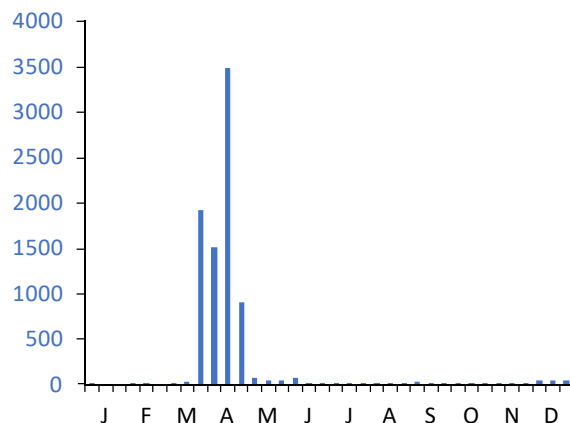


Figure 411 : Mouette pygmée : Effectif cumulé par décade en RCFS Hâble d'Ault et ses abords (1974-2024)

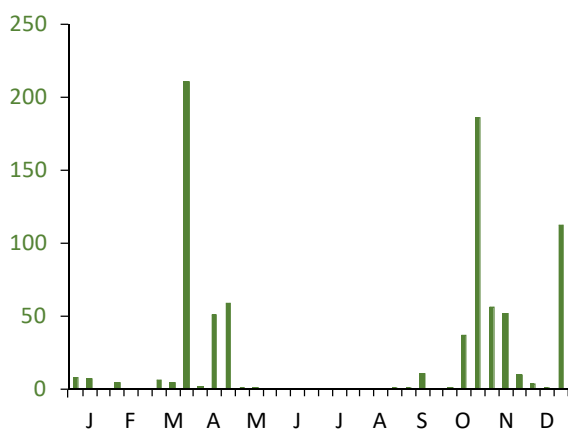


Figure 412 : Mouette pygmée : Effectif cumulé par décade en RCFS Authie-Somme (périodes 1994-2002 et 2020-2024)

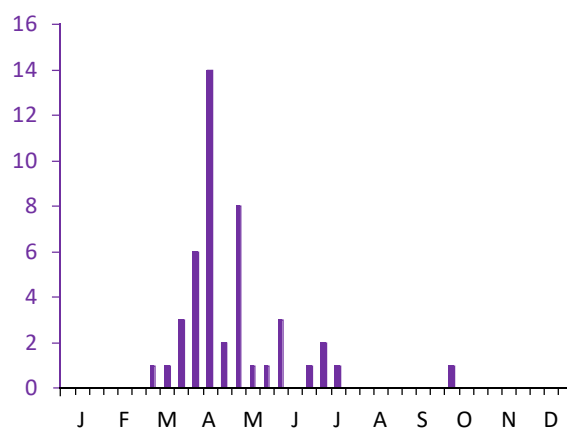


Figure 413 : Mouette pygmée : Effectif cumulé par décade en RCFS Grand-Laviers (2011-2024)

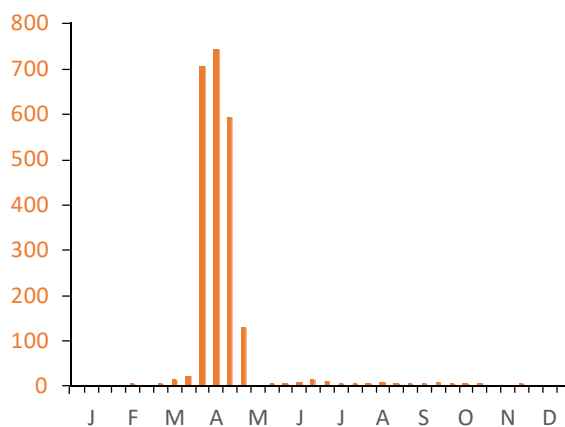


Figure 414 : Mouette pygmée : Effectif cumulé par décade en RCFS de Quend-Fort-Mahon (2010-2024)

Âge-ratio

De fin mars à la seconde décade d'avril, les adultes représentent au moins 90 % des individus (90 % le 10 avril 1986 au Hâble d'Ault sur 140 oiseaux et 94,6 % le 11 à Quend sur 37). Vers la mi-mai, ce sont presque exclusivement des immatures (24

immatures le 17 mai 1989 au Hâble d'Ault), la plupart des adultes ayant alors rejoint leurs zones de nidification. De fin mai à début juillet, seuls des immatures sont présents (SUEUR, 1993d).

MOUETTE DE SABINE *Xema sabini*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentelle											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			-			NA		

Niche dans l'extrême nord de l'Holarctique. Hivérne au large du sud-ouest de l'Afrique et du nord-ouest de l'Amérique du Sud. Sa population européenne compte 1 100 à 2 100 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). En France, migratrice postnuptiale régulière de la mer du Nord au golfe de Gascogne. Exceptionnelle en hiver et au printemps ainsi qu'à l'intérieur des terres.

Statut local



Essentiellement pélagique lors de ses migrations, la Mouette de Sabine est rarement

observée (figure 415). Une femelle est prélevée le 23 septembre 1869 (MÉNEGAUX, 1912) et deux données anciennes sont obtenues à Cayeux : 1 mâle en plumage nuptial en mai 1897 et 1 adulte le 1^{er} septembre 1903 (VAN KEMPEN, 1912). Plus de 50 % des apparitions de la fin du XX^e siècle se produisent en février tandis que l'ensemble des données concerne la fin de l'hiver et la période de printemps. Ce résultat est curieux car des données automnales, lors des tempêtes, semblent apparemment plus probables au regard du statut général de l'espèce. Toutefois, 2 oiseaux ont été notés dans la RNN Baie de Somme le 11 novembre 1999 (F. SUEUR).

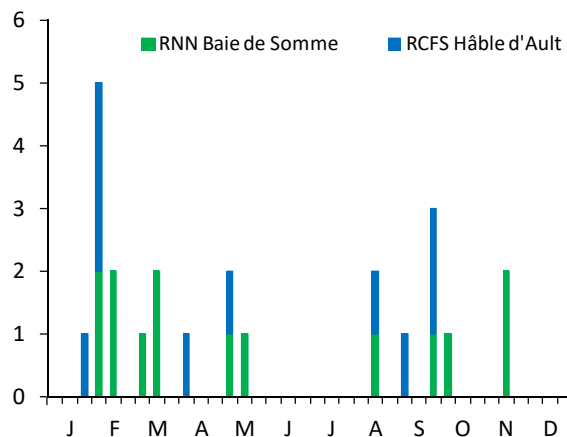


Figure 415 : Mouette de Sabine : effectifs cumulés par décennie sur la Plaine Maritime Picarde et dans les Bas-Champs de Cayeux (1974-2024)

MOUETTE BLANCHE *Pagophila eburnea*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentelle											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		-		NA					

La Mouette blanche ou Mouette ivoire se reproduit et hiverne dans l'extrême nord de l'Holarctique, notamment en bordure des eaux libres de l'océan Arctique.

Statut local



Sous l'appellation de *Larus niveus* qui s'applique également parfois à une race de *Larus canus*, MÉNEGAUX (1912) cite 3 captures au Crotoy : 1 femelle en plumage nuptial le 13 septembre 1869, 1 mâle adulte en plumage nuptial le 5 octobre 1881 et 1 autre mâle en plumage nuptial le 16 octobre 1883. 1 individu aurait été capturé en avril 1906 à Ault et se trouverait en collection au musée de Saint-Omer (DUBOIS et YÉSOU, 1992). Un adulte est observé les 13 et 16 février 2001 à Port-le-Grand (F. MONTEL).

MOUETTE TRIDACTYLE *Rissa tridactyla*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migratrice et hivernante											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
VU		Espèce protégée		-		VU					

Se reproduit dans les régions tempérées et nordiques de tout l'Holarctique. Hiverne dans les mers et océans de l'Hémisphère nord sauf dans les secteurs proches de l'équateur et du pôle. Sa population européenne, déjà en diminution depuis plusieurs années, est lourdement affectée par l'épizootie liée au H5N1. Elle comptait avant cet événement 1 730 000 à 2 200 000 couples nicheurs (STANEVA et BURFIELD, 2017). En France, nicheur assez rare, migrateur commun et hivernant peu commun sur les côtes. Rare à l'intérieur des terres.

Statut local



La Mouette tridactyle, typiquement pélagique en dehors de la période de reproduction, n'est qu'assez peu notée et, le plus souvent, il s'agit d'oiseaux affaiblis ou mazoutés. Assez curieusement, les données cumulées sont les plus importantes en période estivale (figure 416). Des effectifs importants sont parfois enregistrés en novembre : 200 individus le 11 novembre 1999 et 120 le 15 novembre 2008.

Deux couples sont cantonnés en milieu industriel et urbain de 2021 à 2023 à Cayeux-sur-Mer mais 1 seul est retrouvé en 2024 (P. FAURENT et F. SUEUR).

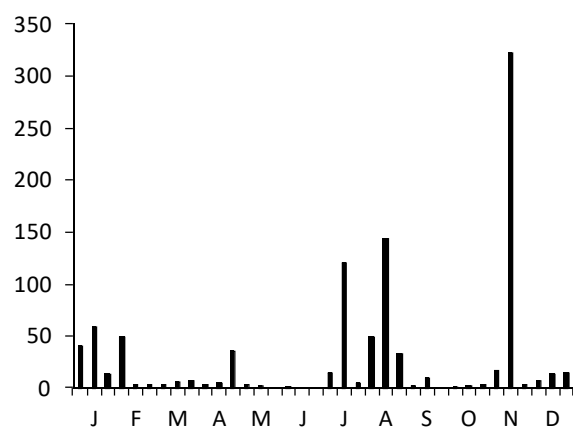


Figure 416 : Mouette tridactyle : Effectif cumulé par décade sur l'ensemble de la Plaine Maritime Picarde (hors couples cantonnés à Cayeux) (1975-2024)

MOUETTE DE BONAPARTE *Chroicocephalus philadelphia*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentelle											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			-			NA		

Se reproduit en Amérique du Nord. Accidentelle dans l'est de l'Atlantique des Açores à la Norvège et donc en France.

Statut local



Un adulte est observé le 24 avril 2010 à Cayeux-sur-Mer (P. DUFOUR) et 1 adulte le 21 avril 2021 à Quend (F. SUEUR).

GOÉLAND RAILLEUR *Chroicocephalus genei*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
VU		Espèce protégée		-		NA					

Se reproduit dans des localités dispersées au sein d'une vaste aire s'étendant du Sénégal et du nord-est de l'Espagne jusqu'au Pakistan et au nord-ouest de l'Inde. Hiverné sensiblement dans la même zone mais descend également jusqu'à la corne de l'Afrique. En France, nicheur exclusivement en Camargue et migrateur rare, hivernant occasionnel. La population européenne, en diminution, compte 35 900 à 57 300 couples nicheurs (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



Deux données concernent le littoral de la Somme. 1 femelle adulte a été tuée en septembre 1898 au Crotoy (VAN KEMPEN, 1912) et, plus récemment, 1 individu est noté en juin 2025 au Parc Ornithologique du Marquenterre (Y. ROUMAZEILLES *in* TOUZÉ, 2025).

MOUETTE RIEUSE *Chroicocephalus ridibundus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse, migratrice et hivernante											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			Annexe IIB			LC		

Se reproduit du nord-est de l'Amérique du Nord et du sud du Groenland au sud-est de la Russie et au nord-est de la Chine. Hivérne dans le nord-est de l'Amérique du Nord, en Europe occidentale et méridionale, sur les côtes de l'Afrique occidentale et orientale, enfin dans le sud de l'Asie. En France, nicheur assez commun, migrateur et hivernant très commun. Elle compte en Europe 1 340 000 à 1 990 000 couples nicheurs et 1 200 000 à 1 480 000 hivernants (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local

Variations saisonnières



Dans la RNN Baie de Somme, les effectifs de la Mouette rieuse atteignent leur maximum à partir de mi-avril et surtout entre fin juillet et début septembre (figure 417). Ceci ne traduit aucunement les variations d'effectifs au dortoir de l'estuaire de la Somme puisque ces derniers sont très importants en novembre et décembre et particulièrement faibles de mai à juillet (figure 417). Ainsi, dans l'estuaire de la Somme, jusqu'à 22 000 oiseaux ont pu être dénombrés le 26 juillet 2009 (PICARDIE NATURE, 2011).

Peu abondante en RCFS Authie-Somme jusqu'au début des années 1990 bien que présente toute l'année, la Mouette rieuse est désormais plus commune (maximum de 5 850 individus en deuxième décennie de septembre) probablement suite à l'implantation du Couteau nord-américain *Ensis*

directus et au fort développement des populations de ce Lamellibranche. Sur l'ensemble de l'année, l'effectif est supérieur à 1 000 pendant 11 décades non consécutives en période estivale (figure 418).

En dehors de l'estuaire, la Mouette rieuse fréquente différents sites, notamment toutes les aires protégées du littoral. Sur la RCFS du Hâble d'Ault, l'effectif, moindre par rapport à celui de l'estuaire de la Somme et de sa RNN, est à son maximum en période printanière lorsque les oiseaux sont présents pour la nidification (figure 419). La période estivale, notamment le mois d'août, est peu propice aux stationnements sur le site que les oiseaux fréquentent à nouveau au cours de la période automnale. En RCFS de Grand-Laviers, trois périodes peuvent être distinguées (figure 420). L'hivernage proprement dit concerne la période d'octobre à la première décennie de janvier. Une diminution se produit alors jusqu'en troisième décennie de février quand arrivent les premiers oiseaux nicheurs. Une forte diminution se produit à partir de mi-avril et se prolonge jusqu'en dernière décennie d'août, à partir de laquelle l'effectif augmente à nouveau pour se stabiliser à partir de la deuxième décennie d'octobre.

La situation est très différente en RCFS de Quend-Fort-Mahon où l'effectif est le plus élevé en période estivale (figure 421) et seul un passage peu important peut être décelé en mars et avril. Cette situation est assez semblable au niveau de Arry et Bernay (figure 422).

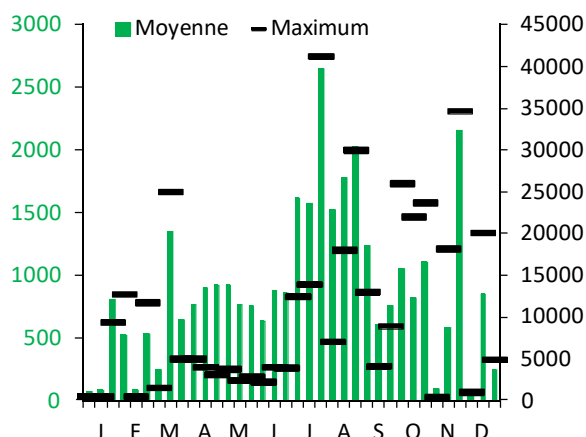


Figure 417 : Mouette rieuse : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RNN Baie de Somme (1976-2024)

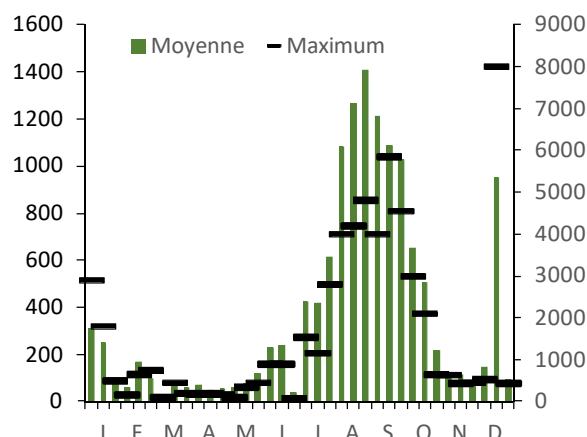


Figure 418 : Mouette rieuse : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RCFS Authie-Somme (période 1996-2002 et 2020-2024)

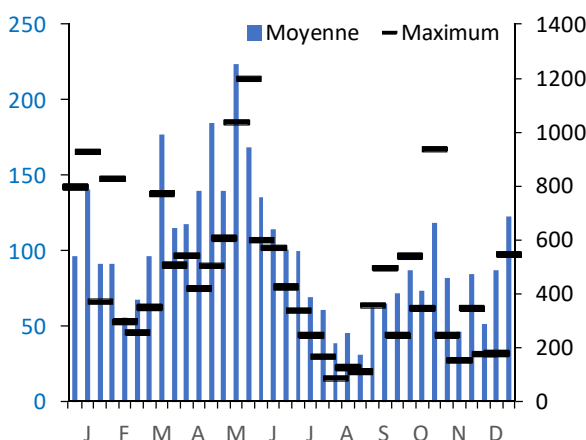


Figure 419 : Mouette rieuse : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RCFS Hâble d'Ault (1993-2024)

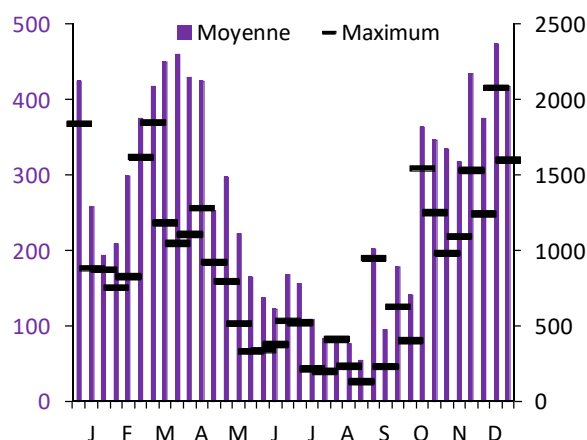


Figure 420 : Mouette rieuse : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RCFS Grand-Laviers (2011-2024)

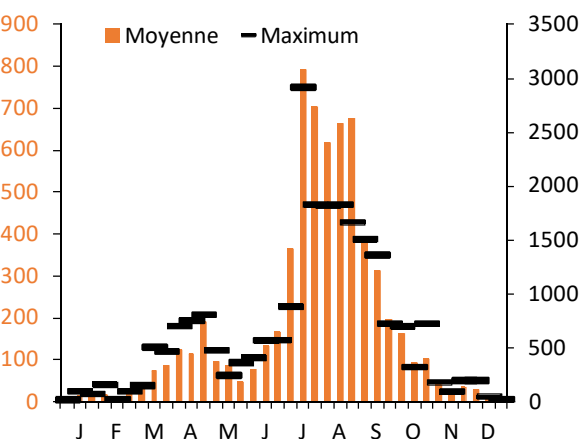


Figure 421 : Mouette rieuse : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RCFS Quend-Fort-Mahon (2000-2024)

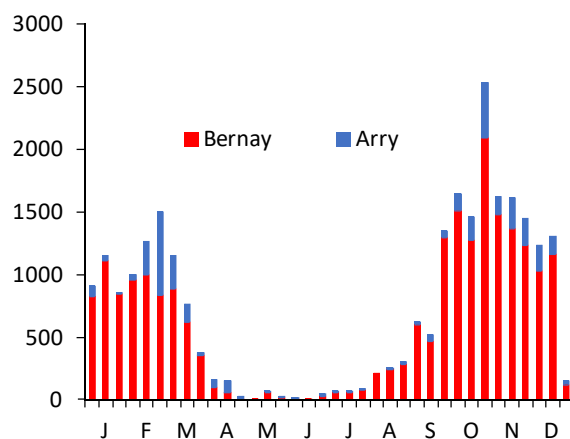


Figure 422 : Mouette rieuse : Effectifs cumulés par décade à Arry et Bernay (2009-2024)

Reproduction

Évaluation de l'effectif nicheur

La Mouette rieuse est une nicheuse d'installation relativement récente, ou du moins la description de sa reproduction est récente, peut-être uniquement parce que, par le passé, peu d'ornithologues locaux y prêtaient attention, avec une arrivée décrite vers la fin des années 1960 ou au

début des années 1970 (SUEUR et COMMECY, 1990a). Après une période d'implantation et une augmentation modérée des effectifs de 1973 à 1980 (8 couples sur une seule colonie en 1973 à 200 en 1 ou 2 colonies de 1977 à 1979), la population reproductrice présente une véritable explosion

démographique jusqu'en 1988 quand elle dépasse les 1 150 couples en 4 colonies (SUEUR, 1993d). De cette date à 1994, elle fluctue à ce niveau avant une nouvelle phase de croissance à partir de 1995 avec un maximum de 2 455 couples atteint en 1997. D'importantes redistributions entre les colonies existent selon les années en fonction des conditions régnant sur les différents sites (niveaux d'eau, perturbations, etc.).

Quelques cas de nidifications isolées sont notés de temps à autre : en 1977 au Parc Ornithologique du Marquenterre, en mai 1983 et 1989 dans un marais situé entre Noyelles-sur-Mer et Saint-Valery-sur-Somme, en 1996 au Hâble d'Ault (ROBERT *et al.*, 1992 ; P. TRIPLET). La colonie du Crotoy s'est installée en 1986 (ROYER et TRIPLET, 1986) et elle a ensuite été utilisée comme site alternatif à celui du Parc Ornithologique du Marquenterre. Elle comptait 263 couples en 2021 (RIGAUX *et al.*, 2024).

La colonie reproductrice de la RNN Baie de Somme présente de larges fluctuations depuis son installation il y a cinquante ans, avec un effectif

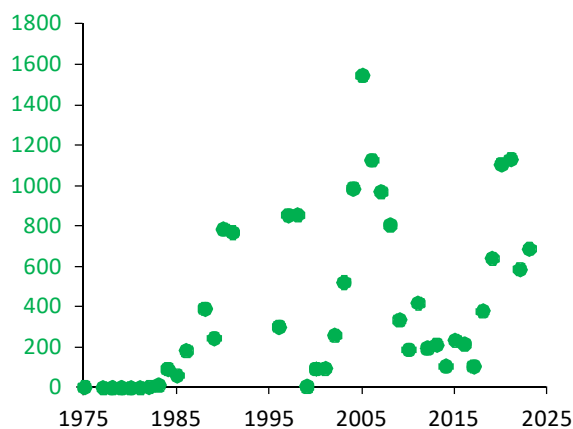


Figure 423: Mouette rieuse : Évolution de l'effectif nicheur en RNN Baie de Somme (1975-2024)

Reprises de bagues

SUEUR (1993d) a présenté les résultats concernant 83 reprises de Mouettes rieuses baguées. Celles-là délimitent l'aire de distribution des oiseaux fréquentant la région, tous provenant de l'est et du nord-est. Elle s'étend de la Belgique à la Suède et à la Finlande. Aucun oiseau originaire de Grande-Bretagne et de Norvège n'a été retrouvé dans la Plaine Maritime Picarde sur la base de ces reprises. Une relation inverse existe entre le nombre de reprises et la distance comprise entre le pays de baguage et la Plaine Maritime Picarde. Les oiseaux

maximum de 1 546 couples en 2005 (figure 423). Ensuite, comme pour l'Avocette, la pression de prédation très forte a anéanti le succès de la reproduction jusqu'à ce que les mesures de protection contre les prédateurs terrestres, en particulier une clôture électrique autour des îlots de reproduction initialement prévus pour les Avocettes élégantes, permettent l'installation des couples en toute sécurité, excepté lorsque des oiseaux spécialisés effectuaient un prélèvement sur les jeunes. En 2021, 234 jeunes vont à l'envol, essentiellement sur les îlots protégés par une clôture (P. CARRUETTE).

En RCFS du Hâble d'Ault, les données de reproduction ne sont utilisables que depuis le début des années 2010 (figure 424). Elles montrent également de très grandes fluctuations depuis 2012 avec un maximum de 995 couples en 2015. Les toutes dernières années, la population reproductrice semble avoir délaissé le site, malgré les mesures prises pour garantir la sécurité des oiseaux envers les visiteurs peu scrupuleux et les chiens. Mais ces mesures (clôture non électrifiée) s'avèrent insuffisantes pour éviter la prédation par le Renard roux (voir plus bas le cas de la Sterne caugek).

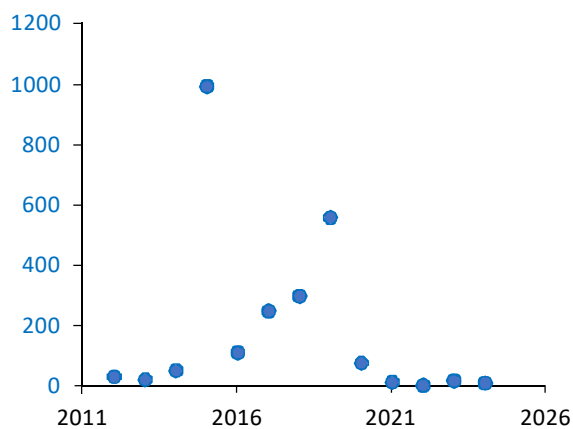


Figure 424 : Mouette rieuse : Évolution de l'effectif nicheur en RCFS Hâble d'Ault (2012-2024)

belges et néerlandais sont repérés dès la mi-juillet, les oiseaux allemands, danois et lituaniens dès la fin de ce mois, les lettons à peine plus tardifs début août tandis que les finlandais ne sont notés qu'à partir de mi-septembre. Des oiseaux ayant commencé à hiverner en Belgique peuvent encore arriver en janvier, même en dehors de toute vague de froid. Cette analyse ne peut être menée plus loin en raison des pressions de baguage très variables selon les pays.

Biotopes d'alimentation

L'ensemble des résultats obtenus, ainsi que la méthodologie utilisée pour les principales espèces fréquentant la Plaine Maritime Picarde, figurent dans le travail de SUEUR (1993d). La Mouette rieuse s'alimente essentiellement dans les milieux cultivés de septembre à avril (75,1 à 97 % des oiseaux), cette période correspondant à l'accessibilité maximale des proies vivant à la surface du sol ou dans celui-ci et mises à jour par les travaux agricoles. Elle n'utilise de manière importante les marais comme biotope d'alimentation qu'en mai (63,7 %) et juin (80,6 %), mois pendant lesquels les champs sont le plus souvent impropres à l'alimentation de la Mouette rieuse, en raison d'une végétation trop élevée, et pendant lesquels la faune invertébrée des marais devient plus abondante. Ensuite, elle privilégie les milieux littoraux, principalement les vasières estuariennes, en juillet et août (environ 94 % des oiseaux), mois pendant lesquels des proies potentielles comme le Crustacé Amphipode *Corophium spp.* et l'Annélide *Hediste diversicolor* ont leurs abondances maximales ou presque (SUEUR *et al.*, 1989 ; SCHOTTLER *et al.*, 1991) ; ce sont de

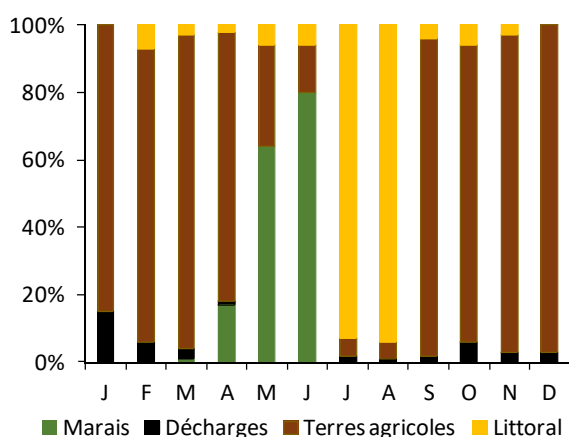


Figure 425 : Mouette rieuse : Variations de l'utilisation des différents biotopes d'alimentation au cours du cycle annuel (d'après SUEUR, 1993d)

Régime alimentaire

En avril (tableau LII), la Mouette rieuse consomme principalement l'Hydrobie *Hydrobia ulvae* (74,6 % des proies ingérées) mais aussi l'Annélide *Hediste diversicolor* (25,4 %). En mai et juin sur les hauts de plage, le Crustacé Amphipode *Corophium spp.* constitue la proie essentielle mais les items prélevés sur les vasières ne sont pas connus. Les petits Invertébrés, en particulier les Amphipodes des genres *Corophium* et *Bathyporeia*, dominent dans

plus les mois pendant lesquels les oiseaux, victimes potentielles du kleptoparasitisme de la Mouette rieuse, comme la Barge rousse *Limosa lapponica*, le Chevalier gambette *Tringa totanus* et le Bécasseau cocorli *Calidris ferruginea* (SUEUR, 1993e) sont au maximum de leurs migrations postnuptiales (SUEUR et COMMECY, 1990a). Les décharges sont complètement délaissées en mai et juin, les colonies étant assez éloignées de celles-ci (6 à 15 km). Ces dernières sont peu fréquentées de février à avril (1,6 à 4,9 % des oiseaux) et de juillet à décembre (0,9 à 4,5 %) mais elles le sont davantage en janvier (16,2 %), au cœur de l'hiver lorsque les ressources alimentaires des autres milieux, mais aussi des décharges, sont à leurs minima (figure 425).

L'alimentation de la Mouette rieuse dans les agglomérations de la région est un phénomène marginal, sauf lors de vagues de froid. Cependant des oiseaux spécialisés sont notés dans les ports, en particulier à Saint-Valery, récupérant les restes alimentaires laissés par les visiteurs ou que ces derniers leur jettent.



le régime de juillet à décembre (64,8 à 99,8 %). L'importance de la Coque commune semble décroître d'août (23,8 %) à décembre (0,2 %). Les autres proies, Crevette grise et Diptères imagos, ne jouent qu'un rôle marginal en juillet et août ; tout comme la Moule *Mytilus edulis* en septembre et les Poissons en octobre.

De très nettes variations du régime alimentaire de la Mouette rieuse dans l'estuaire de la Somme sont décelées entre la basse mer et la haute mer en juillet (tableau LIII). Bien évidemment, ces modifications résultent de l'exploitation de faciès différents : vasières avec macrozoobenthos intertidal à marée basse devenant inaccessibles avec la montée du flot et sables de hauts de plage à marée haute lorsque des Mouettes rieuses s'alimentent en périphérie des reposoirs.

Sur le littoral nord de la côte picarde (tableau LIV), les Amphipodes, représentés presque exclusivement par des espèces du genre *Bathyporeia*, dominent de février à novembre (75,9 à 100 % des proies ingérées). La Crevette grise n'est importante dans la diète de la Mouette rieuse que lorsque des humains pêchent à pied ce Crustacé (13 % en septembre et 23,1 % en novembre).

Dans les milieux cultivés (tableau LV), la Mouette rieuse consomme surtout des Insectes (99,6 % des proies ingérées) en juillet, en particulier des fourmis ailées (59,8 %) lors des essaimages, et en août (100 %). Ces proies (72,2 %) dominent toujours en septembre mais avec les travaux agricoles du sol, labours en particulier, les Lombrics (27,8 %) apparaissent en nombre. Cette proie figure également dans le régime de cet oiseau en octobre et décembre.

Dans les agglomérations, les Mouettes rieuses utilisent essentiellement l'espace aérien en été pour consommer des insectes qui constituent l'ensemble des proies en juillet (n = 700) et encore presque la totalité en août (97,8 % ; n = 409), le complément étant fourni par des déchets alimentaires (2,2 %).

Au Parc Ornithologique du Marquenterre, des individus apparemment spécialisés capturent des poussins d'Avocette.

Tableau LII : Mouette rieuse : Régime alimentaire dans l'estuaire de la Somme

	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
N	134	120	418	469	168	295	202	115	421
<i>Corophium sp.</i>		98,4	99,5			99,0	91,6		47,5
<i>Crustacés Amphipodes</i>				64,8	71,4				12,4
<i>Crangon crangon</i>		0,8		0,4					
<i>Carcinus maenas</i>			0,5						
<i>Cerastoderma edule</i>					23,8		5,4	8,7	0,2
<i>Mytilus edulis</i>						1,0			
<i>Hydrobia ulvae</i>	74,6			23,5					
<i>Hediste diversicolor</i>	25,4	0,8		11,1	4,2		2,0	0,9	
<i>Petites Annélides</i>							0,5		
<i>Diptères</i>				0,2	0,6				
<i>Poissons</i>							0,5		

Tableau LIII : Mouette rieuse : Variations du régime alimentaire dans l'estuaire de la Somme en fonction de la marée en juillet

	Marée basse	Marée haute
N	469	110
<i>Crustacés Amphipodes</i>	64,8	
<i>Crangon crangon</i>	0,4	
<i>Hydrobia ulvae</i>	23,5	0
<i>Hediste diversicolor</i>	11,1	0
<i>Diptères</i>	0,2	100

Tableau LIV : Mouette rieuse : Régime alimentaire sur le littoral nord

	Fév	Mar	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept.	Oct.	Nov.
N	146	442	348	313	292	320	409	208	155	130
Spongiaires								0,5		
Crustacés Amphipodes	96,6	99,5	100	96,8	99,0	92,5	96,1	75,9	94,2	76,9
Crangon crangon	2,7			1,3	1,0	2,2	1,7	13,0		23,1
Arenicola marina						0,6				
Lanice conchilega		0,5		1,3		0,9	0,7	6,7	5,2	
Annélides						3,8	1,0			
Poissons							0,5	1,0		
Poissons Pleuronectiformes	0,7									
Platichthys flesus								0,5		
Solea solea				0,6				2,4	0,6	

Tableau LV : Mouette rieuse : Régime alimentaire dans les milieux cultivés de la Plaine Maritime Picarde

	Juil.	Août	Sept.
N	251	800	1150
Vers de terre			27,8
Insectes	39,8	100,0	72,2
Fourmis ailées	59,8		
Cadavre de Mammifère	0,4		

Le cleptoparasitisme de la Mouette rieuse sur l’Huîtrier pie a également fait l’objet d’études, que ce soit lors de la consommation de Coques communes (TRIPIET, 1993) ou de Néréis (TRIPIET et ÉTIENNE, 1991). Pour cette première proie, 32 % des attaques (n = 112) aboutissent à la récupération de la Coque commune, ce qui est moins important que le même type d’attaque réalisées par le Goéland cendré sur l’Huîtrier pie. Pour la Néréis, 5 attaques sur 15 furent couronnées de succès. Ce faible succès s’explique par la rapidité de l’Huîtrier pie à capturer et à consommer ces annélides, ne laissant ainsi que peu

de temps à la Mouette rieuse pour tenter de récupérer les proies. Globalement cette stratégie alimentaire n’est donc pas rentable et est essentiellement destinée à compléter le régime alimentaire lorsque des conditions favorables se présentent.

Une Mouette rieuse adulte et trois immatures parasitent avec plus ou moins de succès des Étourneaux sansonnets *Sturnus vulgaris* se nourrissant de l’Annélide *Nereis diversicolor* le 22 mars 1993 dans l’estuaire de la Somme au niveau de Saint-Valéry-sur-Somme.

Exigences écologiques

Les colonies de Mouettes rieuses s’installent dans des zones humides appartenant à des types divers, toutefois le succès de la reproduction y est très lié à la disponibilité en eau autour des colonies, au dérangement et à la proximité de ressources alimentaires. Une colonie s’est installée

temporairement dans le marais de l’Anse Bidard au nord de l’estuaire de la Somme. Les quelques couples s’étant installés dans des prairies hygrophiles ou méso-hygrophiles semblent n’avoir jamais donné de jeunes à l’envol.

Mue

La mue postnuptiale de la Mouette rieuse peut commencer très tôt puisque 5 adultes (sur 230) ne présentent plus de capuchon le 30 juin 1996 dans la RNN Baie de Somme (SUEUR *et al.*, 1999a). Ce

capuchon s’observe complet dans le courant des mois de mars et avril mais de très rares adultes l’arborent dès janvier.

Anomalie pigmentaire

Un individu leucistique partiel (plumage blanc à l’exception des rémiges primaires aux extrémités noires de liserés brun très clair aux

grandes couvertures) est observé le 19 janvier 1993 à Saint-Valéry-sur-Somme.

Âge et sex-ratio

principalement les zones éloignées des colonies (littoral sableux, décharges comme Boismont, cultures à l'intérieur des terres comme à Machy, etc.). Après celle-ci (juillet), les juvéniles sont mieux représentés sur les colonies que dans l'estuaire de la

Soins. Plus tard (septembre à décembre), ils sont plus nombreux, ils fréquentent surtout l'intérieur des terres (Nouvion-en-Ponthieu par exemple) alors qu'ils sont toujours très minoritaires dans l'ensemble de la Plaine Maritime Picarde (SUEUR, 1993d).

Anecdote

Jean-Michel LECAT a photographié une Mouette rieuse dont un doigt était pris entre les valves d'une Coque commune.



MOUETTE DE FRANKLIN *Leucophaeus pipixcan*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentelle											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		-		NA					

Se reproduit à l'intérieur des terres en Amérique du Nord essentiellement de la Colombie Britannique à l'Alberta et du Montana au Minnesota. Hiverné au large de la côte pacifique du Mexique au Chili. Occasionnelle en Europe et donc en France.

Statut local



Une immature de premier été a été observée le 14 septembre 1994 à Quend (SUEUR, 1995).

MOUETTE ATRICILLE *Leucophaeus atricilla*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentelle											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée				NA					

Se reproduit sur les côtes de l'Amérique du Nord (sud de la Californie et de la Nouvelle-Écosse au Texas) et de l'ouest du Mexique, aux Antilles et sur les îles du Venezuela. Hiverné essentiellement sur les côtes du sud de la Californie au Pérou et de la Floride au Brésil. Accidentelle en Europe et donc en France.

Statut local



Une adulte a été tuée le 29 juin 1877 au Crottoy (MÉNEGAUX, 1912).

MOUETTE MÉLANOCÉPHALE *Ichthyaetus melanocephalus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse, migratrice et hivernante											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			Annexe I			NT		

Se reproduisait principalement sur les côtes de la mer Noire en Ukraine. A conquis plus récemment vers l'est les plaines au nord du Caucase et l'Azerbaïdjan et a atteint vers l'ouest l'Europe occidentale et au sud la Turquie (118 000 à 328 000 couples nicheurs en Europe ; STANEVA et BURFIELD, 2017). Hiverné en Méditerranée, en mer Noire, en Europe occidentale et dans le nord-ouest de l'Afrique (32 200 à 55 700 hivernants en Europe ; STANEVA et BURFIELD, 2017). En France, nicheuse assez rare, migratrice et hivernante peu commune.

Statut local

Généralités



Variations saisonnières

La migration pré-nuptiale est remarquée de fin mars (maximum de 1 150 individus le 28 mars 2010 dans l'estuaire de l'Authie) à début juin (SUEUR et COMMECY, 1990a), celle d'automne, plus discrète, se déroule de fin juillet à début novembre (SUEUR, 1993d). L'hivernage demeure épisodique et ne concerne qu'1 à 2 individus, occasionnellement, de fin décembre à mi-février (SUEUR, 1993d). Il est d'ailleurs plus précis d'utiliser le terme de présence hivernale puisqu'aucun oiseau ne semble avoir séjourné lors de cette saison plus de quelques jours. La présence de l'espèce sur le principal site de reproduction, la RNN Baie de Somme, est surtout remarquée de mai à juillet, mois à partir duquel les observations se raréfient considérablement (figure 426).

La Mouette mélanocéphale est notée en RCFS Authie Somme de juillet à septembre avec un maximum de 34 individus en août ; avec la

Au siècle dernier, la Mouette mélanocéphale était « rare et de passage accidentel lors des hivers rigoureux » dans l'arrondissement d'Abbeville (MARCOTTE, 1860), statut plutôt curieux pour un oiseau nicheur sur les bords de la mer Noire. Ultérieurement, des données sont obtenues en septembre 1877 (MÉNEGAUX, 1912), mai 1904 (VAN KEMPEN, 1912) et juillet 1949 (MAYAUD, 1954). À partir de 1963, cet oiseau est noté chaque année.

progression de cette espèce sur le littoral picard ce pic estival est désormais plus important.

Au Hâble d'Ault, les observations sont les plus régulières en avril (40 % de l'ensemble des observations). Les mentions au cours des autres mois restent très ponctuelles (TRIPLET *et al.*, 1993b). Leur importance est conditionnée par la reproduction qui n'est pas régulière sur ce site (figure 427).

Sur la RCFS de Grand-Laviers, l'arrivée des tout premiers oiseaux se situe en février, mais l'effectif augmente surtout en mars et le pic est atteint en première décade de mai. L'effectif est variable, dépendant là aussi des possibilités de nidification ou tout au moins de l'installation des couples car ceux-ci peuvent ou non s'installer sans que leur choix puisse être compris par les observateurs (figure 428).

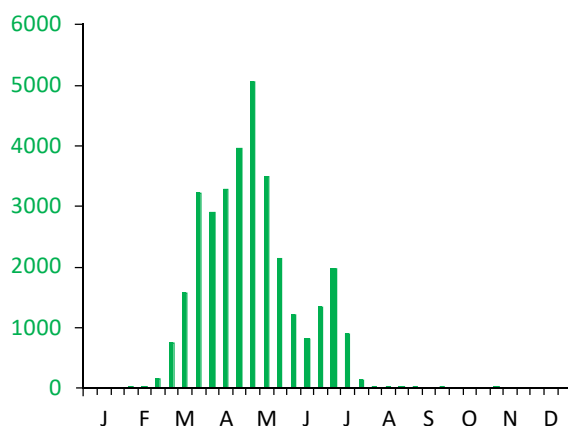


Figure 426 : Mouette mélanocéphale : Effectif cumulé par décade dans la RNN Baie de Somme (1985-2024)

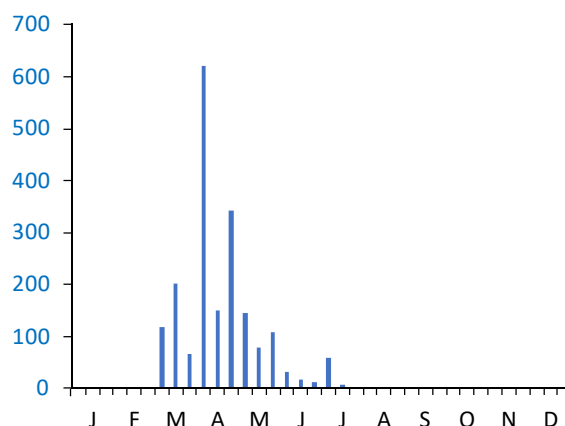


Figure 427 : Mouette mélanocéphale : Effectif cumulé par décade dans la RCFS Hâble d'Ault (2010-2024)

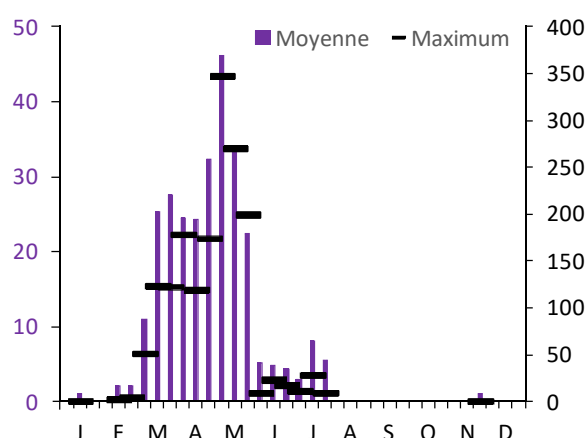


Figure 428 : Mouette mélanocéphale : Effectifs moyen et maximal par décade dans la RCFS Grand-Laviers (2011-2024)

Reproduction

Évaluation de l'effectif nicheur et répartition

De 1985 à 1987, des Mouettes mélanocéphales isolées fréquentent brièvement la colonie de Mouettes rieuses du Parc Ornithologique du Marquenterre pendant la période de reproduction. En 1988, 2 adultes parquent au milieu de cette colonie et rassemblent des matériaux le 21 mai, sans suite (CARRUETTE et DUPONCHEEL, 2004). Cela coïncide avec le développement de la colonie de Mouette rieuse (391 nids en 1988). La Mouette mélanocéphale est connue pour chercher le contact avec les importantes colonies de Mouettes rieuses (plus de 300 couples). En 1990, un couple est noté mais la reproduction n'est pas effective. En 1991, les observations sont moins probantes. Avec le déclin des colonies de Mouettes rieuses, les observations diminuent tant en nombre qu'en temps de stationnement : 2 adultes du 12 au 14 juin 1992 et le 25 avril 1993. En 1993, le marais du Crotoy accueille 2 couples tentant sans succès de se reproduire. En 1994, 1 à 2 couples s'y installent (tandis qu'un seul adulte est repéré les 10 avril et 2 mai au Parc

Ornithologique du Marquenterre) puis 2 couples en 1995. Cette dernière année, un couple est également repéré dans le marais de Rue (P. TRIPLET). En 1995, quelques couples de Mouettes rieuses reviennent nicher au Parc Ornithologique du Marquenterre et les stationnements de juillet atteignent plusieurs centaines d'oiseaux attirant de nouveau les Mouettes mélanocéphales : 2 sont notées le 25 avril, 3 adultes le 1^{er} juillet, 1 les 4 et 5 juillet et 1 adulte en vol le 3 août.

1996 voit revenir plus de 300 couples nicheurs de Mouettes rieuses. L'effet est immédiat sur les Mouettes mélanocéphales. Les premières arrivent le 5 mai avec 2 adultes et 2 immatures. 3 couples s'installent mais sont victimes de la prédation du renard au stade de la couvaison (figure 429). Un couple niche dans le marais du Crotoy, 2 autres ayant apparemment rejoint la localité précédente. En 1997, jusqu'à 5 nids sont repérés sur le site du Parc pour un total de 8 à 9

couples pour les 2 localités. Sur la première, 2 ou 3 poussins sont observés le 3 juin mais ont disparu le 6. La colonie de Laridés fut quasi totalement détruite par la prédation de Sangliers, de Renards roux et de deux chiens errants (CARRUETTE et DUPONCHEEL, 2004).

En 1997, le premier adulte est noté du 3 au 5 avril sur la plus forte colonie de Mouette rieuse (625 nids). Le 8 mai, 3 couples couvent. Le 3 juin les premiers poussins sont observés. Mais la colonie de laridés est détruite par des sangliers, des renards et deux chiens errants.

Après cette première nidification « réussie » la colonie augmente malgré la prédation : 4 couples en 1998 (destruction des nids par les sangliers), pas de nidification en 1999 et 2000 (absence de Mouette rieuse), 17 nids en 2001, 31 nids en 2002 et 11 nids avec des œufs non éclos le 20 juin, 49 nids en 2003, 104 nids en 2004, 216 nids en 2005 année où la colonie est fortement attaquée, il ne reste plus que 10 pulli le 12 juin, 92 nids en 2006 (126 pulli le 25 juin), 68 nids en 2007, 72 nids en 2008 et 2009 mais plus que 4 nids le 21 mai après une prédation par le Renard roux.

En 2010 seuls 2 couples nichent produisant 2 et 3 pulli. En 2011, 2 couples nichent mais ne produisent pas de jeunes (prédation par le Renard roux) comme en 2012 avec 3 couples. La colonie s'est reportée sur le Hâble d'Ault et surtout sur l'importante colonie de Conchil-le-Temple dans le Pas-de-Calais où les gravières profondes offrent une meilleure protection aux colonies. Les oiseaux nicheurs de Conchil-le-Temple peuvent se nourrir l'été sur les prairies du Parc Ornithologique du Marquenterre notamment lors d'irruption de fourmis volantes comme le 5 juin 2012.

En 2013 avec la prédation par le Renard roux sur la colonie de Conchil-le-Temple, 30 couples se reproduisent sur le Parc Ornithologique du Marquenterre (construction de nids le 20 avril) mais la colonie est de nouveau détruite par un Renard roux le 1^{er} juin. De ce fait, en 2014, seul 1 couple a niché sur le Parc Ornithologique du Marquenterre avec 1 jeune volant le 5 juillet. 2 couples sont notés en 2015. En 2016, 2 couples échouent en raison de la prédation par un Renard roux. 1 couple niche en 2017 sans *a priori* de jeune à l'envol.

2018 voit revenir la colonie profitant de la clôture antiprédateur pérenne mise en place en 2017 : un maximum de 147 nids est noté le 10 mai. Des

naissances sont notées le 25 mai. 87 juvéniles plus ou moins volants sont observés le 6 et 112 le 10 juillet, et des jeunes non volants sont encore notés le 22 juillet.

En 2019 les premiers oiseaux sont entendus le 18 février. Les parades ont lieu à partir du 3 mars. Au total 132 nids sont dénombrés. Une colonie fut détruite par un Renard roux le 31 mai. Dans l'autre colonie, les premiers poussins sont remarqués le 5 juin et les premiers sont volants le 22 juin. Un minimum de 26 juvéniles est noté le 19 juillet. Après le 5 août, plus aucune Mouette mélanocéphale n'est présente sur le site.

En 2020, 987 adultes sont présents le 8 avril. 358 nids et 987 adultes sont répartis en 3 colonies. Seule la colonie du poste protégé par une clôture ne sera pas détruite par un Renard roux. Les premiers jeunes sont volants le 17 juin. La majorité des juvéniles et adultes partent le 12 juillet.

En 2021, les deux premiers oiseaux sont observés le 20 février en vol vers le Nord et 35 le 21 avec déjà des parades et altercations. Comme pour les Mouettes rieuses, un départ massif est constaté avec les gelées du 6 avril et un retour le 9 à la fin de celles-ci. L'absence de végétation sur les îlots fait se reporter les couples vers ceux qui sont herbacés. 60 nids sont détruits par un Renard roux le 1^{er} mai mais 436 nids sont dénombrés le 28 mai. Les premiers poussins apparaissent le 30 mai. 210 jeunes sont volants ou quasi volants le 4 juillet. Le dernier juvénile volant est observé le 26 août.

En 2022, un maximum de 441 nids est noté. L'espèce est fortement touchée par la grippe aviaire H5N1 (au moins 16 adultes et plusieurs centaines de juvéniles et poussins en sont morts). Néanmoins un minimum de 467 juvéniles volants est noté.

En 2023, 384 nids fournissent un minimum de 64 jeunes à l'envol. La colonie a subi une très forte prédation par une Cigogne blanche spécialisée, par un Renard roux et une Fouine *Martes foina*. 42 adultes sont mortes par le H5N1 tandis que la prédation par Faucon pèlerin est noté le 1^{er} mai.

En 2024, les premiers oiseaux arrivent sur la colonie le 11 février et la première ponte est notée le 13 avril. 72 nids sont notés le 8 mai mais il n'en reste que 18 avec la prédation par un Renard roux et par le mâle de Cigogne blanche spécialisé. Plus aucun nid n'est présent le 2 juin et aucun jeune ne va jusqu'à l'envol.

Lorsque la colonie est à son apogée, les immatures sont nombreux autour des couples nicheurs : 50 immatures le 20 mai 2001, 63 immatures le 24 avril 2006, 38 immatures le 14 mai 2007 et 132 immatures le 19 mai 2008.

Les dates d'envol ont lieu surtout début juillet et à l'inverse des Mouettes rieuses, les jeunes

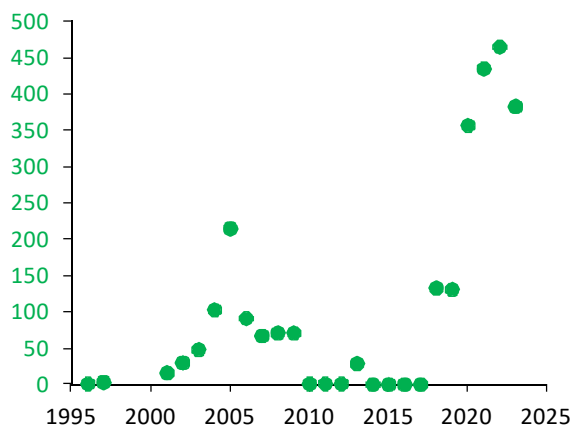


Figure 429 : Mouette mélanocéphale : Evolution de l'effectif nicheur dans la RNN Baie de Somme (1995-2024)

Chronologie de la reproduction

Elle est décrite par SUEUR (1990a et 1994f) puis abondamment complétée par CARRUETTE *et al.* (1998). Les couples se forment en avril, probablement à partir du milieu de ce mois. Des parades s'observent du 24 avril au 11 juin, des

Origine des oiseaux

CARRUETTE *et al.* (1998) signalent 11 contrôles d'oiseaux porteurs de bagues colorées : 3 sont originaires du Pas-de-Calais (Oye-Plage) et 2 de

Régime alimentaire

En juillet 1997 dans l'estuaire de la Somme, une adulte consomme 27 *Corophium spp.* et 15 *Hediste diversicolor*. Il semble que cet oiseau

Exigences écologiques

En période de reproduction, la présence de la Mouette mélanocéphale sur les différents sites est essentiellement liée à celle d'une importante colonie de Mouettes rieuses, qu'il s'agisse d'une réelle attractivité des secondes sur les premières ou d'une convergence des exigences en période de reproduction, ou encore d'une influence de ces deux phénomènes (CARRUETTE *et al.*, 1998).

Mouettes mélanocéphales dès leur envol quittent immédiatement la colonie.

La Mouette mélanocéphale se reproduit certaines années à Grand-Laviers (un couple en 2014 et 2016, plus de 100 en 2017 et plus de 25 en 2018), au Hâble d'Ault et près de la Maison de la Baie à Lanchères (5 couples en 2009, 3 en 2010 et 1 en 2011) et occasionnellement sur le marais du Crotoy.



offrandes de proies du mâle à la femelle du 8 au 14 mai et des copulations du 8 mai au 11 juin. La construction des nids se déroule du 22 avril au 25 mai. Des œufs peuvent s'y trouver du 8 mai au 8 juin.

Belgique, 4 avaient été bagués aux Pays-Bas et 2 en Hongrie.

s'alimente essentiellement dans les milieux cultivés où son régime reste à définir.

Dans la colonie de reproduction du Parc Ornithologique du Marquenterre, les Mouettes mélanocéphales adultes semblent « dominer » les Mouettes rieuses adultes puisque qu'elles produisent plus d'interactions agonistiques que l'inverse (HÉNON et TRIPLET, 2021), cependant, sans la présence de Mouettes rieuses, il y a peu de chance que des couples de Mouettes mélanocéphales puissent s'établir sur un site.

GOÉLAND À BEC CERCLÉ *Larus delawarensis*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		-		NA					

Se reproduit du nord de la Californie et de l'intérieur de la Colombie Britannique jusqu'aux Grands Lacs et au sud du Labrador. Hiverné du sud de son aire de nidification jusqu'en Amérique centrale. Visiteur rare en Europe. En France, migrateur et hivernant très rare, occasionnel à l'intérieur des terres.

Statut local



Un immature de 1^{re} année est observé le 30 septembre 1994 à Quend (SUEUR, 1995). Une autre donnée, relative à un subadulte, date du 12 août 1998 dans la RNN Baie de Somme. Un adulte est noté le 31 décembre 2012 au Hâble d'Ault (P. BECUE).

GOÉLAND CENDRÉ *Larus canus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur exceptionnel, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
EN		Espèce protégée		Annexe IIB		EN					

Se reproduit de l'Islande et de la France jusqu'en Sibérie, au nord-ouest de l'Alaska et en Colombie Britannique. Hiverné dans une grande partie de l'Europe, en Afrique du Nord, dans le golfe Persique, dans le sud-est de l'Asie et sur la côte pacifique des USA. Sa population nicheuse en Europe comprend 640 000 à 1 080 000 couples nicheurs et 366 000 à 479 000 hivernants ; STANEVA et BURFIELD, 2017). En France, nicheur rare, migrateur et hivernant commun sur les côtes de la moitié septentrionale, plus rare au sud et à l'intérieur des terres.

Statut local

Généralités



La sous-espèce *canus* est présente toute l'année. Toutefois, il n'est pas impossible que des individus appartenant à la sous-espèce *henei*, nicheuse en Russie centrale et dans l'ouest de la Sibérie, atteignent, de temps à autre au moins, la Plaine Maritime Picarde, en particulier lors des vagues de froid, puisque des spécimens de longueur alaire supérieure à 380 mm y ont été découverts.

Variations saisonnières

Sur le littoral, le Goéland cendré est présent toute l'année avec des effectifs de quelques milliers d'individus de juillet à mars (10 000 oiseaux les 27 janvier 1990 et 9 octobre 2002). Dans la RNN Baie de Somme, les effectifs du Goéland cendré sont faibles de mi-avril à fin juin mais peuvent certaines années augmenter dès la mi-mai (figure 430). Cette augmentation est plus nette ensuite avec un pic début et mi-août. Les stationnements sur ce site décroissent ensuite jusque fin novembre. Ils sont généralement assez peu élevés en hiver avec parfois des exceptions fin décembre et début janvier. Ils diminuent ensuite jusqu'au minimum de mi-avril. Tout comme pour la Mouette rieuse, les variations des effectifs notés lors des retours au dortoir de l'estuaire de la Somme sont bien différentes puisque ceux-ci sont nettement supérieurs à ceux observés dans la RNN Baie de Somme de novembre à mars (maximum en novembre) et inférieurs d'avril à octobre, avec toutefois des minima en avril dans les deux cas.

Les stationnements en RCFS Authie-Somme ne sont pas sans ressembler à ceux du site précédent avec cependant une seule décade de forte abondance en première décade d'octobre (figure 431). L'effectif

moyen en première décade de janvier est également élevé.

La RCFS du Hâble d'Ault et ses abords sont aussi des zones fréquentées par des effectifs pouvant être importants. Sur ce site, l'effectif est surtout élevé en automne et en hiver tandis que pratiquement aucun oiseau ne le fréquente entre mai et le début du mois de septembre. Le pic de présence semble se situer en deuxième décade de janvier (figure 432).

Le Goéland cendré est un hôte irrégulier sur la RCFS de Grand-Laviers (figure 433), mais comme sur le site précédent, l'effectif cumulé est le plus élevé au cours de janvier, diminue pour être proche de 0 en avril et les oiseaux ne réapparaissent, hormis une intrusion en première décade d'août, qu'à partir d'octobre, soit un peu plus tard que sur la RCFS du Hâble d'Ault, peut-être en raison de l'éloignement de la RCFS Grand-Laviers par rapport au littoral.

Ce même profil se retrouve également en RCFS Quend-Fort-Mahon, avec cependant une arrivée estivale marquée qui contraste avec celle plus tardive sur le site précédent (figure 434).

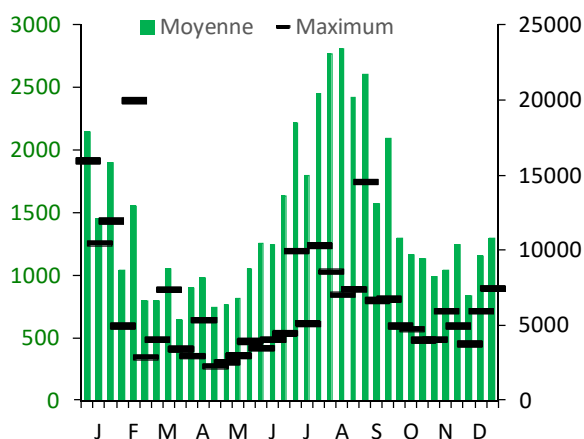


Figure 430 : Goéland cendré : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RNN Baie de Somme (1976-2024)

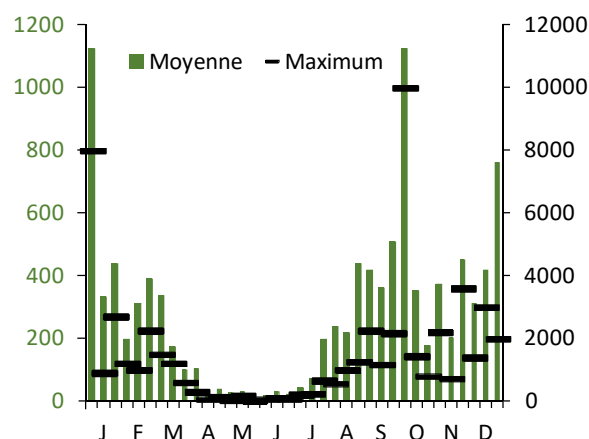


Figure 431 : Goéland cendré : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RCFS Authie-Somme (périodes 1994-2022 et 2020-2024)

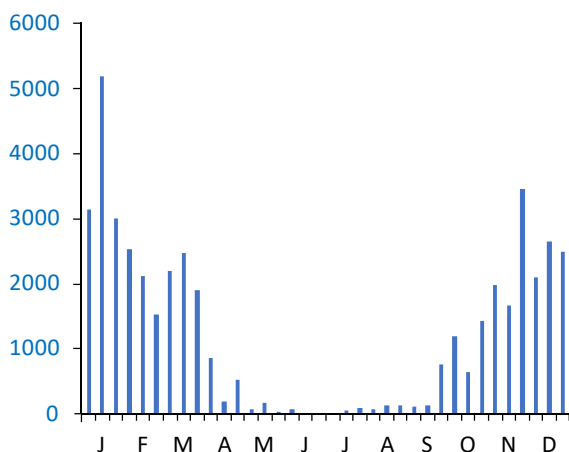


Figure 432 : Goéland cendré : Effectif cumulé par décade dans la RCFS Hâble d'Ault (1993-2024)

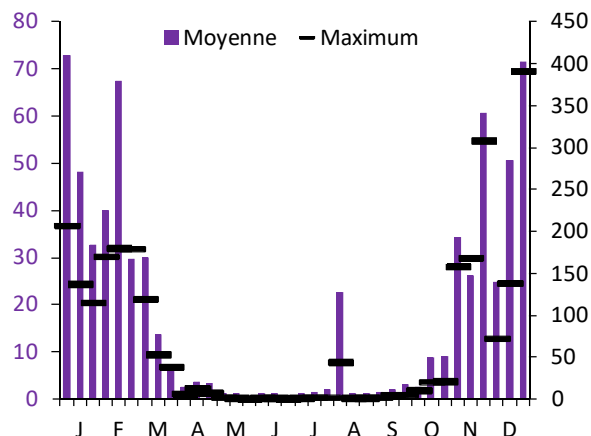


Figure 433 : Goéland cendré : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RCFS Grand-Laviers (2011-2024)

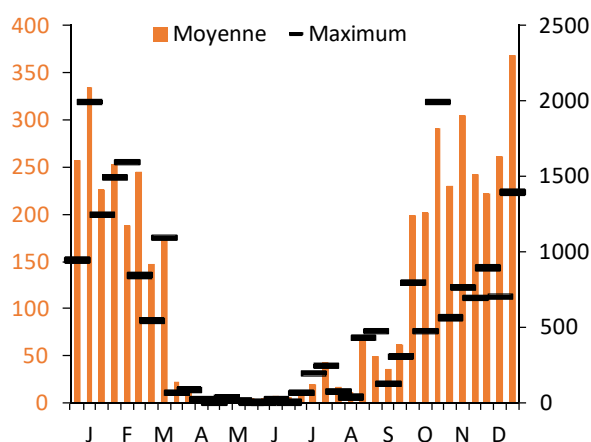


Figure 434: Goéland cendré : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RCFS de Quend-Fort-Mahon (2000-2024)

Variations annuelles

Les effectifs du Goéland cendré dans la RNN Baie de Somme montrent une tendance à la baisse en janvier, lorsque sont pris en considération les maxima

de janvier ($r = -0,33$; $p = 0,019$, figure 435). Les effectifs estivaux restent stables (figure 436).

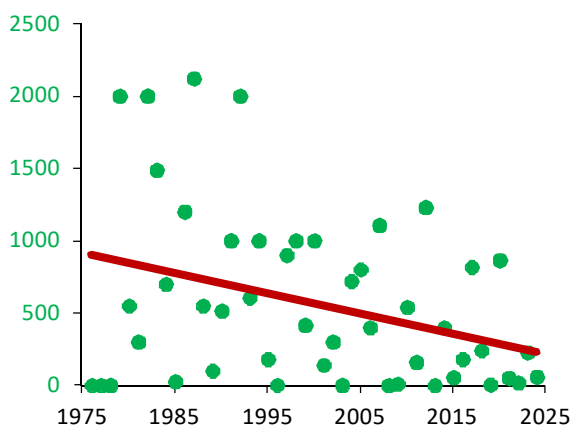


Figure 435 : Goéland cendré : Évolution de l'effectif maximum de janvier en RNN Baie de Somme (1975-2024)

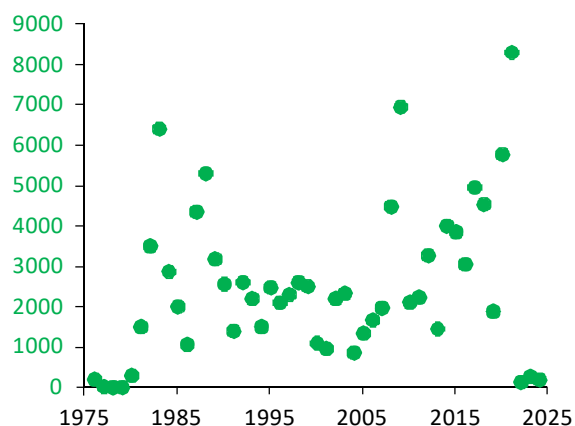


Figure 436 : Goéland cendré : Évolution de l'effectif estival maximum de juin à août en RNN Baie de Somme (1975-2024)

Reproduction

Le Goéland cendré n'est qu'un nicheur très occasionnel. Un couple s'est reproduit pour la première fois sur un îlot du Parc Ornithologique du Marquenterre en 1975 (MOUTON, 1976), fait qui s'est renouvelé l'année suivante. En 1980, 2 couples étaient cantonnés dans les dunes du Marquenterre mais n'ont pu nicher avec succès : destruction des nids par un humain lors de la première tentative, probablement par un Sanglier lors de la deuxième

(COMMECY et SUEUR, 1983). Aucun cas de reproduction n'a été enregistré de 1977 à 1979 et de 1981 à 2006. Ensuite plusieurs données sont obtenues à Fort-Mahon-Plage. Un couple et un poussin sont notés en 2010 et 2 le 26 mai 2011 (BAVEREL *et al.*, 2012a et b). En 2014, 2 couples se reproduisent sur une toiture et fournissent un seul poussin à l'envol. En 2023, un nid est noté sur une toiture mais la reproduction a échoué.

Reprises de bagues

56 reprises de Goélands cendrés délimitent l'aire de distribution des oiseaux fréquentant la région. Elle comprend la Belgique (2 reprises), les Pays-Bas (6), l'Allemagne (8), le Danemark (14), la Suède (14), la Norvège (2), l'Estonie (6) et la Finlande (4). Comme pour la Mouette rieuse, aucun oiseau britannique n'a été repris localement mais à la différence de celle-ci, ce ne sont pas les pays parmi les plus proches de la France qui fournissent le plus fort contingent de reprises mais le Danemark et la

Suède, deux parmi les pays nordiques où l'espèce est abondante, y compris dans les centres urbains où les oiseaux se reproduisent. Les oiseaux néerlandais (et très probablement les rares belges) sont les premiers arrivants sur le littoral où ils sont repérés dès le début de juillet. Viennent ensuite les oiseaux danois à la fin de ce mois puis les oiseaux allemands au début du suivant. Les reprises des autres pays concernant principalement l'hiver et le printemps, aucune autre précision ne peut être apportée de manière fiable.

Biotores d'alimentation

Le Goéland cendré s'alimente essentiellement dans l'estuaire de la Somme, particulièrement, de mai à octobre (61 à 100 % des oiseaux), soit pendant la période où les proies potentielles ont leurs abondances maximales (SUEUR *et al.*, 1989). Le reste de l'année (novembre à avril), il fréquente principalement les milieux cultivés (56,5 à 88,7 %) quand les proies de ces milieux deviennent plus accessibles en raison des travaux agricoles (figure 437).

À la différence de la Mouette rieuse, il ne s'alimente jamais de manière importante dans les marais. Il fréquente assez peu les décharges pour s'y nourrir (0 à 0,8 %) avec toutefois une utilisation supérieure au cœur de l'hiver, en janvier (3,4 %). L'alimentation du Goéland cendré dans les agglomérations de la région reste un phénomène marginal, sauf lors des vagues de froid.

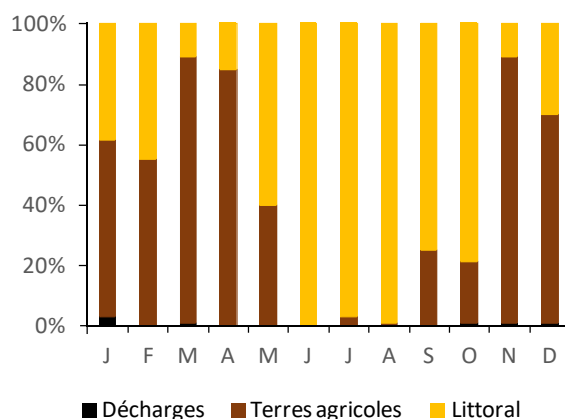


Figure 437 : Goéland cendré : Variations de l'utilisation des différents biotopes d'alimentation au cours du cycle annuel (d'après SUEUR, 1993d)

Régime alimentaire

Dans l'estuaire de la Somme, la Coque commune domine dans le régime du Goéland cendré d'août à décembre : 51,7 à 99 % des proies ingérées (SUEUR *et al.*, 1989). Les petits Invertébrés

(Hydrobie des ulves *Hydrobia ulvae*, *Corophium spp.* et *Bathyporeia sp.*) prennent le relais en janvier (81,1 %) et février (93,7 %) et ont une certaine importance en octobre (46,7 %). En juillet, les proies

sont surtout capturées dans les hauts niveaux très sableux : *Corophium arenarium* (61,6 %) et Diptères

(33,5 %, tableau LVI).

Tableau LVI: Goéland cendré : Régime alimentaire dans l'estuaire de la Somme

	Janv	Fév	Juil	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
N	826	620	164	304	124	263	135	103
Graisse				1				
Petits invertébrés	81,1	93,7			14,5	46,7	9,6	5,8
<i>Cerastoderma edule</i>	18,8	6,1	4,3	99,0	78,2	51,7	89,6	90,3
<i>Mytilus edulis</i>		0,2			1,6			1,0
<i>Macoma balthica</i>			0,6				0,8	2,9
<i>Hediste diversicolor</i>	0,1					0,8		

Sur le littoral nord, après des fluctuations de juillet à novembre, entre 6,1 et 74,5 % des proies consommées par le Goéland cendré sont des Coques communes. Leur importance est maximale en décembre (87,1 %) pour décroître ensuite jusqu'en mars (8,5 %) et mai (2,3 %). Les Annélides, en particulier *Lanice conchilega*, ne jouent un rôle conséquent dans le régime alimentaire qu'en juillet (22,6 %) et octobre (33,1 %). Seules proies figurant dans le régime toute l'année, les Amphipodes,

appartenant essentiellement au genre *Bathyporeia*, n'occupent une place importante que lorsque les autres proies sont peu disponibles : février (67,9 %), mars à juin (87,4 à 100 %) pendant le déclin de la Coque commune tant dans les sédiments que dans le régime, septembre (60,1 %) puis novembre (52,9 %), mois charnière où deux autres proies se partagent presque à elles seules le complément de la diète (21,6 % pour la Moule commune et 14,7 % pour la Coque commune ; tableau LVII).

Tableau LVII : Goéland cendré : Régime alimentaire sur le littoral nord

	Janv	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
N	472	660	373	195	88	93	164		852	281	278	132
Épaves												0,8
Bivalves										0,3		
<i>Cerastoderma edule</i>	53,2	23,8	8,5		2,3		6,1	74,5	16,9	33,8	14,7	87,1
<i>Mytilus edulis</i>	9,5	3,3	0,3	2,1	1,1		12,2	13,0	7,4	12,8	21,6	9,1
<i>Macoma balthica</i>									0,1			
<i>Spisula solida</i>	1,7	0,2							0,3		1,1	
<i>Ensis ensis</i>		0,4						0,7				
<i>Ensis directus</i>												0,8
Annélides				1,5			27,4	0,7	2,8			
<i>Arenicola marina</i>					1,1		2,5		0,7			
<i>Pectinaria koreni</i>		0,2										
<i>Lanice conchilega</i>	0,2	0,8	3,5	1,0			22,6	8,5	0,8	33,1	2,1	
Crustacés Amphipodes	35,4	67,9	87,4	94,9	95,5	100	27,4	2,6	60,1	16,4	52,9	2,2
<i>Crangon crangon</i>	0,7	2,6							10,0	2,8	7,2	
<i>Carcinus maenas</i>				0,5			1,2		0,4			
Poissons			0,3							0,4	0,4	
<i>Sprattus sprattus</i>									0,1			
Poisson Ammodytidae	0,2	0,4							0,1			
Poisson Gobiidae							0,6					
Poisson Pleuronectiforme		0,4							0,1			
<i>Platichthys flesus</i>									0,1			
<i>Solea solea</i>									0,1	0,4		

Le régime alimentaire varie en fonction des conditions météorologiques qui conditionnent l'accessibilité de certaines proies. Ainsi, les Amphipodes sont très peu capturés lorsque le vent fait voler le sable au-dessus de la surface de l'estran. De même, la Mactre solide *Spisula solida* domine très largement le régime (plus de 93 % des restes alimentaires) lorsque des tempêtes se manifestent,

comme en janvier et février 1990, mais est beaucoup moins bien représentée (4,3 %) lorsqu'elles durent peu avec une violence moindre comme en janvier 1991, et disparaît lors de périodes calmes, comme en janvier 1988 et février 1991 (SUEUR, 1991e). En effet, ce Bivalve peuplant l'horizon inférieur de l'étage infralittoral (CAMPBELL et NICHOLLS, 1979) est rejeté en nombre lors des tempêtes sur l'estran où

il tente ensuite de s'installer avant de disparaître rapidement. La sur-représentation des *Spisules* dans les restes alimentaires du Goéland cendré, alors qu'elles sont beaucoup moins abondantes sur les laisses de mer que les Coques communes et les Moules communes, peut être due à ce que les Coques communes peuvent être ingérées avec la coquille, comportement toutefois assez rare en ce lieu en raison de leur taille souvent assez importante, et que les *Spisules* sont peut être plus rentables du point de vue énergétique, fonction de la masse consommable et de la difficulté du cassage de la coquille.

Le régime du Goéland cendré varie non seulement au cours de l'année et en fonction des conditions météorologiques mais également au cours d'une journée. Cette variabilité implique que des données fiables sur le régime ne peuvent être obtenues que lors de périodes d'observation suffisamment longues. Ainsi le 24 octobre 1990, l'Annélide *Lanice conchilega* est essentiellement

consommée entre 15 h 30 et 16 h 30 lorsque les principales zones de peuplement se découvrent tout juste. Avec le coucher du soleil, la Coque commune, proie de grande taille, devient la seule que les Goélands cendrés parviennent à repérer grâce à l'éclairage de la jetée de Fort-Mahon. Le 27 mars 1991, la part de la Coque commune tend à croître au fur et à mesure que se rapproche l'heure de la basse mer tandis que se retrouve également l'influence de l'émersion d'un peuplement de *L. conchilega*. Par contre, aucune tendance nette ne se dégage des observations menées le 25 février 1991 malgré d'importantes fluctuations du régime.

Les Goélands cendrés adultes et subadultes consomment essentiellement des Bivalves (59,2 % des proies) sur le littoral nord en novembre 1992 tandis que les jeunes sur le même site capturent presque exclusivement des Crustacés Amphipodes (98 % ; tableau LVIII).

Tableau LVIII: Goéland cendré : Régimes alimentaires comparés des adultes et des jeunes sur le littoral nord en novembre 1992

	Adultes	Jeunes
N	125	102
<i>Cerastoderma edule</i>	19,2	
<i>Mytilus edulis</i>	37,6	
<i>Spisula solida</i>	2,4	
<i>Lanice conchilega</i>	3,2	
Crustacés Amphipodes	37,6	98,0

Taille des proies

Le Goéland cendré consomme des poissons Pleuronectiformes, Flet et Sole en particulier, de taille inférieure à 10 cm. Il semble qu'il n'arrive pas à capturer de plus grands spécimens et que, lorsqu'il découvre des cadavres de cette taille, il soit très rapidement parasité par d'autres Laridés, en

particulier les Goélands brun et argenté. Les tailles extrêmes des Bivalves ingérés par le Goéland cendré semblent dépendre essentiellement de la gamme des tailles disponibles, les spécimens les plus petits paraissant toutefois délaissés (tableau LIX).

Tableau LIX : Goéland cendré : Tailles extrêmes des Bivalves consommés sur le littoral

	Tailles
<i>Cerastoderma edule</i>	6 – 43 mm
<i>Mytilus edulis</i>	27 – 65 mm
<i>Spisula solida</i>	30 – 43 mm
<i>Donax vittatus</i>	31 – 35 mm
<i>Macoma balthica</i>	5 – 24 mm
<i>Ensis ensis</i>	76 – 153 mm
<i>Ensis directus</i>	105 – 124 mm

Une tendance à l'augmentation de la taille des Coques communes consommées par le Goéland cendré s'observe de septembre à mars dans l'estuaire de la Somme. Celle-ci résulte très probablement d'une ingestion préférentielle des Coques communes de taille moyenne (voisine de 20 mm), tout comme

pour l'Huître pie (HANCOCK et URQUHART, 1965 ; DAVIDSON, 1967 ; SUEUR, 1985d), lorsque les populations de ce Bivalve sont importantes. Cette possibilité de choix décroissant avec la densité des Coques communes, le Goéland cendré doit alors s'orienter vers des proies plus grandes et utiliser

essentiellement la technique du cassage en les laissant tomber d'une certaine hauteur. Il sélectionne les individus les plus grands, donc les plus profitables, ces derniers ne semblant en effet pas plus difficiles à briser par cette méthode que ceux d'une taille inférieure (SUEUR *et al.*, 1989). Cette sélection des grands spécimens est retrouvée lorsqu'il consomme de cette manière des Mactres solides sur le littoral nord le 18 février 1990 ($t = 10,23$; d.d.l. =

102 ; $P < 0,0001$). Cette tendance à l'augmentation de la taille des Coques communes consommées n'est pas retrouvée de novembre à février sur le littoral nord où ces dernières possèdent des populations moins denses composées surtout d'individus de grande taille. Les possibilités de choix de la part des Goélands cendrés sont beaucoup plus restreintes que dans l'estuaire de la Somme (tableau LX).

Tableau LX : Goéland cendré : Variations saisonnières de la taille des Coques communes consommées dans l'estuaire de la Somme et sur le littoral nord

	Baie de Somme			Littoral nord		
Mois	N	Taille	Écart-type	n	Taille	Écart-type
Janvier	191	25,9	6,4	112	34	2,9
Février	206	30,1	5,5	113	35,8	3
Mars	109	32,5	3,1			
Septembre	235	21,3	8,3			
Novembre				102	35,2	2,5
Décembre	155	22,2	6,6	105	35,8	2,3

Le cleptoparasitisme de l'Huîtrier pie par le Goéland cendré *Larus canus* a fait l'objet de nombreuses observations dans l'estuaire de la Somme (TRIPLÉ et ÉTIENNE, 1986 ; SUEUR *et al.*, 1989 ; TRIPLÉ, 1994b). Il n'est possible que sur des proies nécessitant plusieurs secondes de manipulation avant d'être avalées. Il s'écoule au moins 11 s avant le début d'une attaque, que les Huîtres pie soient adultes ou immatures (tableau LXI). Ce temps est celui qu'il faut aux Goélands cendrés pour repérer leur cible et l'attaquer. Le temps de manipulation est moins élevé chez les adultes que chez les immatures, probablement car les Goélands cendrés prennent une décision plus rapide avec ces premiers dont les proies sont en général plus grandes que celles des immatures. Compte tenu de la perspective d'un gain élevé, les Goélands cendrés peuvent tenter de voler la proie à des temps supérieurs mais dans ce cas, leur succès est réduit car les Huîtres pie sont probablement plus vigilants et consomment rapidement leur proie. Chez les immatures, le temps plus réduit pour les attaques manquées que pour les attaques réussies relèvent probablement d'un mauvais calcul des laridés avec des proies qui sont trop vite consommées par leur cible. Les densités de Goélands cendrés sont dépendantes du nombre

d'Huîtres pies qu'ils « cleptoparasitent » et un Goéland cendré surveille en moyenne 9 Huîtres pies (TRIPLÉ et ÉTIENNE, 1986, 1991a ; GOSS-CUSTARD et TRIPLÉ, inédit). À partir des densités de Goélands cendrés observés au cours de l'hiver sur les zones alimentaires de l'estuaire de la Somme, GOSS-CUSTARD et TRIPLÉ (inédit) ont montré qu'une densité de 1 000 Goélands cendrés par ha pouvait conduire à 0,3 attaque par Huîtrier pie et par période de 5 minutes. Ainsi, le succès de capture se trouve réduit de $0,3 \times 0,85 = 0,26$ Coque commune par période de 5 minutes, ce qui correspond à 11,7 % du succès de capture qui était alors, sans cleptoparasitisme, de 2,2 Coques communes par période de 5 minutes (TRIPLÉ et GOSS-CUSTARD, 2024).

Pour qu'une attaque soit fructueuse, il faut qu'il s'écoule un certain laps de temps entre le moment où l'Huîtrier pie détecte une Coque commune et celui à partir duquel il commence à l'ouvrir. Un Goéland cendré n'attaque un Huîtrier pie que lorsque celui-ci a sorti le bivalve du substrat et que ses valves sont déjà entrouvertes.

Tableau LXI : Temps écoulé (en s) entre la capture le début de consommation d'une proie et l'attaque d'un Goéland cendré (repris de TRIPLÉ, 1994b)

Attaques	Adultes	Immatures
Réussies sur	11,6 (22)	13,9 (15)
Manquées sur	13,2 (12)	11,3 (12)

Biomasses consommées

La biomasse individuelle des proies consommées par le Goéland cendré permet de définir le rôle exact des différents items dans le régime de cet oiseau en janvier et en septembre. La Coque commune, quelle que soit son importance en

fréquence d'individus consommés (18,8 et 82,7 %), y prend toujours la part majeure (98,3 et 99,3 % ; tableau LXII).

Tableau LXII : Goéland cendré : Fréquence des proies exprimées en pourcentages d'individus (n = 826) et de biomasse dans le régime alimentaire dans l'estuaire de la Somme en janvier et septembre

Attaques	Janvier		Septembre	
	Individus	Biomasse	Individus	Biomasse
Petits invertébrés	81,1	1,6	17,3	0,1
<i>Hediste diversicolor</i>	0,1	0,1		
<i>Cerastoderma edule</i>	18,8	98,3	82,7	99,9

Âge-ratio

Les adultes représentent toujours une fraction importante de la population de l'estuaire de la Somme : plus de 70 % de début juillet à début avril. Le pourcentage est faible de fin avril à mi-mai. Cette importance des adultes en milieu estuarien peut s'expliquer par une migration des jeunes de l'année qui se poursuit davantage vers les régions méridionales de la France (MÜNK, 1951) mais également par des mouvements nyctéméraux vers l'intérieur des terres où ces derniers sont beaucoup mieux représentés (SUEUR *et al.*, 1989 ; SUEUR, 1993d) : 74,4 % des oiseaux rentrant de l'intérieur des terres à Arry le 23 novembre 1992 ; alors qu'ils

sont très peu nombreux non seulement dans l'estuaire mais aussi sur le littoral sableux au nord de celui-ci (Quend-Plage) ou dans les zones les plus proches du littoral, près à Saint-Quentin-en-Tourmont et au Hâble d'Ault (tableau LXIII).

Sur le littoral nord (Quend-Plage), s'observe une situation analogue à celle notée dans l'estuaire de la Somme avec toutefois, le plus souvent, une proportion de juvéniles un peu plus importante. En décembre 1992, à quelques kilomètres à l'intérieur des terres, la proportion des jeunes est légèrement supérieure à celle notée sur le littoral.

Tableau LXIII : Goéland cendré : Comparaison de l'âge-ratio dans différentes localités

Localité	Date	N	% ad.	% im.
Estuaire de la Somme	03/01/87	365	100	0
Quend-Plage	11/01/87	245	93,9	6,1
Estuaire de la Somme	23/02/87	84	96,4	3,6
Le Crotoy	15/02/87	72	93,1	6,9
Estuaire de la Somme	16/03/87	100	85	15
Parc Ornithologique du Marquenterre	14/03/87	73	93,2	6,8
Estuaire de la Somme	26/04/86	45	37,8	62,2
Quend-Plage	11/04/86	66	69,7	30,3
Håble d'Ault	10/04/86	84	71,4	28,6
Estuaire de la Somme	02/05/91	135	23,7	76,3
Saint-Quentin	11/05/91	45	0	100
Estuaire de la Somme	30/06/88	106	55,7	44,3
Parc Ornithologique du Marquenterre	01/06/88	29	20,7	79,3
Parc Ornithologique du Marquenterre	13/06/88	82	12,2	87,8
Estuaire de la Somme	08/08/86	308	99	1
Quend-Plage	29/08/86	140	97,9	2,1
Estuaire de la Somme	28/09/86	42	100	0
Quend-Plage	17/09/86	83	100	0
Estuaire de la Somme	12/10/86	58	100	0
Parc Ornithologique du Marquenterre	11/10/86	37	91,9	8,1
Quend-Plage	15/10/86	72	98,6	1,4
Baie de Somme	26/10/92	172	100	0
Quend-Plage	15/10/92	36	100	0
Quend-Ville	15/10/92	51	100	0
Estuaire de la Somme	09/11/86	68	100	0
Parc Ornithologique du Marquenterre	03/11/86	69	91,3	8,7
Quend-Plage	03/11/86	69	91,3	8,7
Estuaire de la Somme	27/11/92	62	98,4	1,6
Saint-Quentin	27/11/92	190	96,8	3,2
Håble d'Ault	10/11/92	30	96,7	3,3
Quend-Plage	28/11/92	54	96,3	3,7
Arry	23/11/92	78	25,6	74,4
Estuaire de la Somme	29/12/86	104	98,1	1,9
Quend-Plage	08/12/86	36	97,2	2,8
Estuaire de la Somme	10/12/92	50	100	0
Estuaire de la Somme	14/12/92	93	98,9	1,1
Quend-Plage	10/12/92	69	94,2	5,8
Quend-Monchaux	19/12/92	195	92,8	7,2
Quend-Ville	18/12/92	70	92,9	7,1

Anomalie

Un premier Goéland cendré *Larus canus* leucistique fut noté parmi 43 autres typiques le 31 janvier 2001 sur le site de Blanquetaque à Port-le-Grand (Somme), en périphérie immédiate de la Maison Ramsar (MONTEL, 2002b). Cet oiseau présentait un plumage uniformément blanc terne sauf les couvertures alaires et le manteau de teinte isabelle très pâle. Seules les rémiges primaires présentaient les teintes habituelles noire et blanche bien visibles contrastant, à l'envol, avec l'ensemble du plumage. Par ailleurs, la couleur du bec et des tarses était également inhabituelle, en l'occurrence plus ou moins rose chair. La présence d'un second oiseau atypique fut relevée le 16 février, toujours sur le site

de Blanquetaque par MONTEL (2002). Cet oiseau présentait les caractéristiques suivantes :

- plumage entièrement blanc terne (rémiges comprises) sauf une très faible partie du manteau légèrement rehaussée d'isabelle extrêmement pâle, à peine visible en vol et totalement invisible au posé ;
- rectrices plus ou moins marquées à leurs extrémités d'une vague zone de la teinte isabelle précitée (invisible au posé) ;
- tarses et bec apparemment de teinte normale jaune verdâtre, peut-être un peu plus pâle qu'à l'ordinaire.

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			Annexe IIB			NT		

L. f. fuscus niche au nord de la Norvège, sur les côtes de la Baltique, en Finlande, dans la péninsule de Kola et sur l'archipel de la mer Blanche. *L. f. graellsii* niche en Islande, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, en Espagne, au Portugal et en France. Enfin, *L. f. intermedius* (statut controversé par rapport à *graellsii*) niche au sud de la Norvège, au Danemark, aux Pays-Bas et dans le nord de la France. La population nicheuse européenne compte 394 00 à 460 000 couples pour 335 000 à 336 000 hivernants (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



Les effectifs du Goéland brun dans l'estuaire de la Somme sont très faibles et sont à leur minimum de janvier à début mars. Le faible passage prénuptial est décelé à partir de début mars. Le pic des stationnements printaniers se situe mi-avril mais est de très faible ampleur. Après une diminution des effectifs, un nouvel accroissement est noté début juillet. Les stationnements estivaux sont élevés en août avec un très net maximum au milieu du mois. Le déclin des effectifs est rapide vers le minimum automnal de début novembre. Une remontée de ceux-ci s'observe fin novembre et début décembre avant un nouveau déclin (figure 438).

Sur la RCFS Authie-Somme, l'effectif est également très faible au cours du premier semestre de l'année et les stationnements sont nettement plus importants entre août et octobre. L'effectif est alors

du même ordre de grandeur que celui de la RNN Baie de Somme (figure 439).

Le Goéland brun est également un hôte classique de la RCFS du Hâble d'Ault où cependant son effectif n'est jamais aussi important qu'en RNN Baie de Somme (figure 440). Sa présence est peu marquée lors des mois hivernaux (de mi-novembre à la première décade de février) puis un mouvement semble se dessiner jusqu'en première décade d'avril après laquelle il reste cependant quelques oiseaux. Un mouvement postnuptial se produit entre la deuxième décade de juillet et la troisième décade d'octobre caractérisée par la valeur la plus élevée de l'effectif cumulé.

L'espèce est également notée sur la RCFS de Grand-Laviers avec ce qui est probablement lié à un déplacement de migrateurs en troisième décade de mars et en première décade d'avril, et comme précédemment, des oiseaux peuvent être notés jusqu'à la fin mai. Cette espèce est pratiquement absente du site entre la deuxième décade de juin et la première décade de septembre, puis elle devient à nouveau plus fréquemment observée (figure 441).

Plus proche du littoral, la RCFS de Quend-Fort-Mahon fournit quelques rares observations hivernales, et la migration prénuptiale y est ensuite nette de la troisième décade de février à la première décade de mai, à la suite de laquelle seuls quelques données cumulées sont obtenues avant un retour des oiseaux en juillet et un pic d'observations cumulées en troisième décade d'août. La présence ensuite est effective sans pour autant être importante (figure 442).

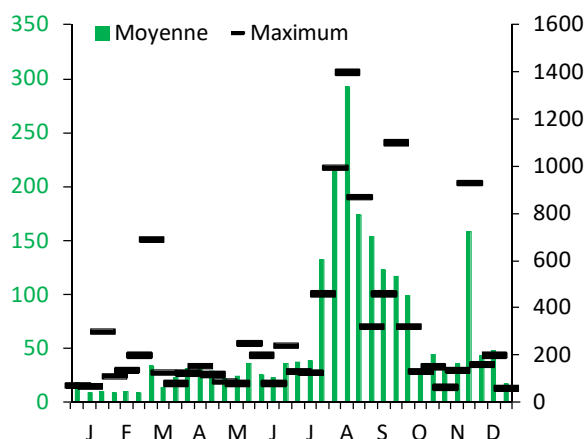


Figure 438 : Goéland brun : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RNN Baie de Somme (1980-2024)

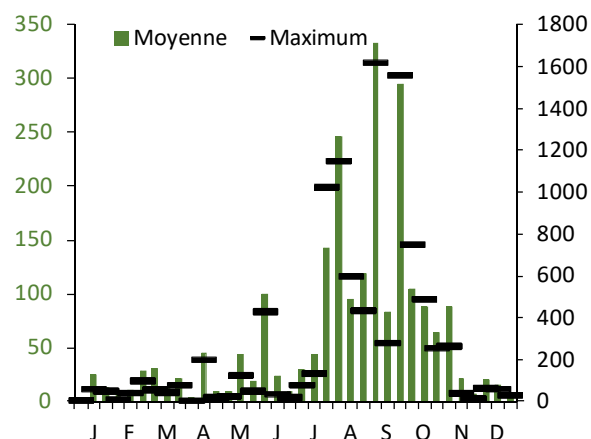


Figure 439: Goéland brun : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RCFS Authie Somme (périodes 1994-2002 et 2020-2024)

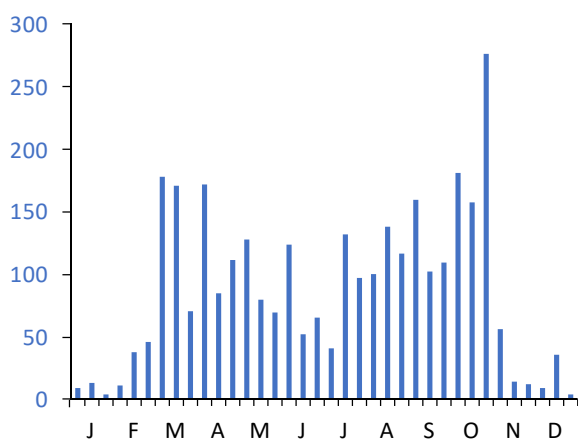


Figure 440 : Goéland brun : Effectif cumulé par décade dans la RCFS Hâble d'Ault (1993-2024)

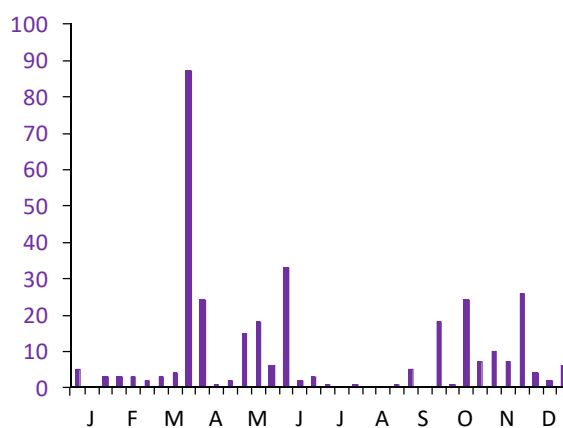


Figure 441 : Goéland brun : Effectif cumulé par décade dans la RCFS Grand-Laviers (2012-2024)

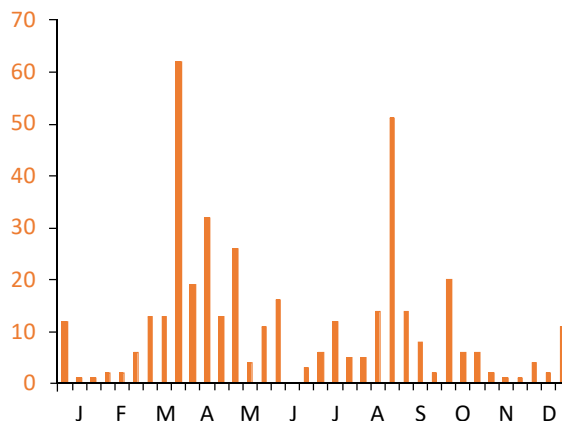


Figure 442 : Goéland brun : Effectif cumulé par décade dans la RCFS Quend-Fort-Mahon (2000-2024)

Variations annuelles

Le statut du Goéland brun dans l'estuaire de la Somme peut être appréhendé avec sa présence en août dans la RNN Baie de Somme, mois caractérisé par le pic de passage (figure 443). L'effectif maximum de ce mois ne montre en réalité aucune

tendance sur la période 1975 à 2024. Cependant les plus hautes valeurs sont notées avant 2005, année à la suite de laquelle l'effectif d'août semble compris entre 0 et 400 oiseaux.

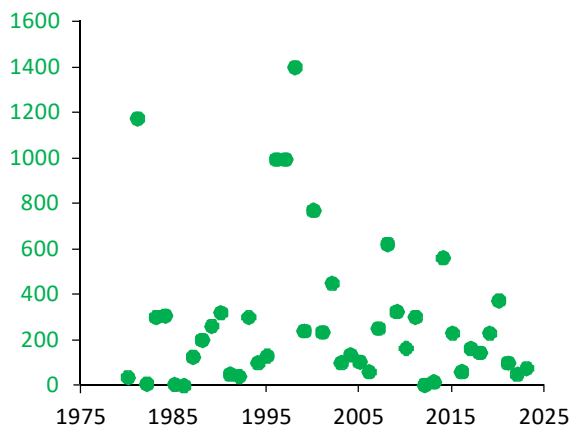


Figure 443 : Goéland brun : Évolution de l'effectif du mois d'août dans la RNN Baie de Somme (1980-2024)

Reproduction

Évaluation de l'effectif nicheur

Considéré comme un migrateur rare en Picardie au XIX^e siècle, le Goéland brun est représenté en France uniquement par quelques colonies d'oiseaux nicheurs en Bretagne. Les populations des deux sous-espèces *graellsii* et *intermedius* augmentent rapidement en Europe à partir de la seconde moitié du XX^e siècle. Passant de 1 000 couples en 1955 à 7 400 en 1970, la population française s'établit désormais autour de 22 000

Migration

Sur le littoral, le pic de présence du Goéland brun se situe entre la fin juillet et le début d'octobre, coïncidant avec la migration postnuptiale et le stationnement des nicheurs nord-européens. Durant cette période, plusieurs milliers d'oiseaux peuvent être dénombrés dans les estuaires de la Somme et de l'Authie. Le passage prénuptial de l'espèce est

Reprises de bagues

Sept reprises d'individus, tous bagués poussins, ont été répertoriées (SUEUR, 1993d). 4 oiseaux avaient été bagués en Norvège (reprises de

Régime alimentaire

Le régime alimentaire du Goéland brun n'a pour l'instant été appréhendé de manière satisfaisante que sur le littoral sableux de Fort-Mahon-Plage et Quend-Plage avec une prédominance des Crustacés Amphipodes du genre *Bathyporeia* (tableau LXIV). Les proies remarquées à cette époque figurent aussi,



couples en 2012 et amorce ensuite un déclin notamment dans les colonies bretonnes (CADIOU, 2015). Durant cette période, les Goélands bruns ont progressivement quitté les bords de mer pour s'installer en milieu urbain, c'est dans ce contexte que l'espèce a commencé à nicher sur des toits à Mers-les-Bains (Somme) depuis 1999 (4 à 5 couples en 2009, 11 en 2011, 4 en 2014, 8 en 2015 et 5 en 2017).

particulièrement visible sur le littoral avec plusieurs centaines d'oiseaux en migration active comptabilisés certains jours, comme 484 le 18 avril 2009 au Hourdel (Cayeux-sur-Mer), 828 le 19 avril au Bois de Cise (Ault) ou encore 460 le 19 février 2012 à Cayeux-sur-Mer.

juillet, septembre et février), 2 aux Pays-Bas (septembre et décembre) et 1 en Angleterre (août).

avec l'Anguille *Anguilla anguilla*, dans le régime alimentaire de cet oiseau le reste de l'année dans plusieurs sites. Parmi les autres aliments consommés figurent du pain (novembre 1993 à Cayeux-sur-Mer) et un cadavre de Canard souchet mâle (mars 1999 au Parc Ornithologique du Marquenterre).

Tableau LXIV : Goéland brun : Régime alimentaire sur le littoral nord en octobre (SUEUR, 1993d)

	Oct.
N	320
<i>Cerastoderma edule</i>	0,6
<i>Mytilus edulis</i>	1,6
<i>Lanice conchilega</i>	2,2
Crustacés Amphipodes <i>Bathyporeia</i>	92,5
<i>Crangon crangon</i>	2,2
<i>Carcinus maenas</i>	0,6

Âge-ratio

Le pourcentage d'adultes est très élevé fin mars (plus de 90 % des oiseaux) et plus modeste de mi-septembre à début octobre (tableau LXV), tout en diminuant pendant cette période (de presque 64 % à moins de 50 %) et dans le même temps le pourcentage de subadultes suit une voie parallèle : celle des juvéniles croît et celle des immatures fluctue. Fin mai et début juin, la totalité de la population estivante est constituée de subadultes et d'immatures, ces derniers ne formant qu'une

minorité des oiseaux fin mai (tableaux LXVI). En décembre, la population hivernante n'est composée que d'adultes et de subadultes, aucun immature ou juvénile n'étant repéré (SUEUR, 1993c). Il est possible que ces derniers migrent davantage vers le sud puisque le pourcentage d'adultes n'est plus que de l'ordre de 90 % en janvier au Sénégal et en Gambie (MOREL et ROUX, 1973 ; DELAPORTE et DUBOIS, 1990).

Tableau LXV : Goéland brun : Variations saisonnières de l'âge-ratio dans l'estuaire de la Somme

Date	N	% adultes	% subadultes et immatures
06/06/86	115	0	100
30/05/88	21	0	100
01/06/88	30	0	100
28/03/90	70	92,9	7,1

Tableau LXVI : Goéland brun : Variations saisonnières de l'âge-ratio dans différentes localités

Localité	Date	N	% adultes	% subadultes	% immatures	% juvéniles
Hâble d'Ault	05/04/88	51	86,4	13,6		
Estuaire de la Somme	25/05/86	85	0	80	20	0
Estuaire de la Somme	11/09/88	45	75,6	11,1	13,3	0
Quend-Plage	18/09/92	33	63,6	18,2	12,1	6,1
Estuaire de la Somme	25/09/92	35	60	11,4	11,4	17,2
Estuaire de la Somme	01/10/92	80	48,8	11,2	17,5	22,5
Estuaire de la Somme	11/12/92	95	100	0		

Sous-espèces et espèces proches

La sous-espèce *fuscus*, plutôt accidentelle (SUEUR et COMMECY, 1990a), n'ayant pas été déterminée lors des dénombrements systématiques, seuls les résultats relatifs à *Larus graellsii* et *intermedius*, peuvent être analysés (tableau LXVII). En décembre et mars, les pourcentages de ces deux sous-espèces sont sensiblement équivalents soit un peu plus de 70 % pour *intermedius* et plus de 25 % pour *Larus graellsii*. En avril, la population de l'estuaire de la Somme est principalement composée d'*intermedius* migrateurs en nombre à cette époque. Cette sous-espèce représente la presque totalité des faibles effectifs au début du mois de juin. Ensuite, la part des *Larus graellsii* s'accroît au sein des

stationnements, au moins dès la fin août, mais ils demeurent toujours très minoritaires. Le passage de cette sous-espèce est surtout net de début octobre à fin novembre. Alors que le premier pic de la migration postnuptiale en août et septembre peut être attribué principalement à *intermedius*, même si *Larus graellsii* y participe, c'est ce dernier qui contribue pour la plus grande part au second pic décelé (SUEUR, 1993d). Cette participation différentielle des deux sous-espèces aux deux pics migratoires postnuptiaux avait déjà été mise en évidence par SUEUR et TRIPLET (1982).

Tableau LXVII : Goéland brun : Variations saisonnières de fréquence des sous-espèces en diverses localités

Localité	Date	N	% <i>graellsii</i>	% <i>intermedius</i>
Hâble d'Ault	28/03/86	78	28,2	71,8
Hâble d'Ault	05/04/88	51	3,9	96,1
Parc Ornithologique du Marquenterre	10/04/86	52	1,9	98,1
Estuaire de la Somme	04/06/89	15	0	100
Estuaire de la Somme	21/08/86	225	11,1	88,9
Estuaire de la Somme	29/08/92	40	25	75
Estuaire de la Somme	31/08/85	105	16,2	83,8
Estuaire de la Somme	01/09/88	42	9,5	90,5
Estuaire de la Somme	04/09/85	125	1,6	98,4
Estuaire de la Somme	05/09/86	521	24,8	75,2
Estuaire de la Somme	11/09/88	39	10,3	89,7
Estuaire de la Somme	01/10/92	48	45,8	54,2
Estuaire de la Somme	23/11/92	103	91,3	8,7
Estuaire de la Somme	11/12/92	95	26,3	73,7

GOÉLAND ARGENTÉ *Larus argentatus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			Annexe IIB			NT		

L'espèce présente une aire de répartition holarctique : *argentatus* niche dans le Nord de l'Europe et *argenteus* dans le Sud (jusqu'à la côte atlantique française), *smithsonianus* en Amérique du Nord et *vegae* dans le nord de la Sibérie. La population nicheuse totale se compose de 685 000 à 809 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local

Généralités



Il est difficile d'évaluer le statut régional de la sous-espèce nominale dans la mesure où les deux sous-espèces *argentatus* et *argenteus* ne sont pas différenciées par les observateurs. *Argentatus* semble hiverner en petit nombre sur le littoral régional et peut être notée de façon occasionnelle à l'intérieur des terres. *Argenteus* est un nicheur localisé et un migrateur et hivernant commun aussi bien sur le littoral que plus loin dans les terres. L'espèce niche en Picardie au niveau des falaises, sur les toits des villes côtières et en milieu urbain à l'intérieur des terres. En migration et en hivernage, le Goéland argenté affectionne notamment les estrans sableux, les côtes rocheuses, les ports et les estuaires, tandis qu'il fréquente en grand nombre également les labours et les décharges à ciel ouvert à l'intérieur des terres.

Variations saisonnières

Les effectifs présents dans l'estuaire de la Somme sont toujours importants, quelle que soit la décade considérée. Ils ne descendent jamais en dessous de 700 oiseaux en moyenne au cours de la période printanière (figure 444). L'effectif moyen le plus élevé peut être noté au cours de la période estivale, pendant laquelle semblent séjourner dans l'estuaire tant des adultes ayant terminé leur reproduction que des jeunes de l'année. Les ressources alimentaires sont très abondantes à cette période, ce qui doit expliquer cette situation. De larges variations d'effectifs caractérisent la population hivernant dans l'estuaire, dont une partie des oiseaux part pendant la journée chercher sa nourriture au-dehors. Par ailleurs, les bouchots de Moules, situés juste au nord de la Baie, ont un pouvoir attractif important pour une grande partie des oiseaux, ce qui n'est pas sans poser un certain nombre de problèmes en raison de la consommation de Moules.

L'effectif présent dans l'estuaire peut être particulièrement important. Par exemple, en 2009, l'effectif est estimé à 8 000 oiseaux le 9 août et à 14 600 le 5 septembre (PICARDIE NATURE, 2001). En 2012, 16 000 oiseaux sont dénombrés en plusieurs groupes le 8 janvier (COMMECY, 2012), à la suite de tempêtes ayant conduit à de nombreux échouages de Lutraires et de Couteaux américains, manne intéressante pour ces goélands (T. RIGAUX). Il reste encore 12 000 oiseaux le 22 janvier (O. HERNANDEZ) et 3 000 le 27 (F. MÉRANGER).

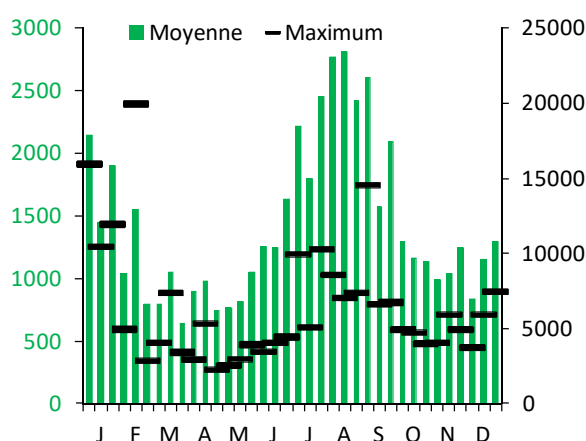


Figure 444 : Goéland argenté : Effectifs moyens et maximaux par décade en RNN Baie de Somme (1976-2024)

Le Goéland argenté est également bien présent dans la RCFS Authie-Somme où les bouchots de moules lui donnent des ressources alimentaires importantes. Sa courbe de présence (figure 445) ressemble à la précédente avec cependant un très léger décalage du pic plus tards en début de saison automnale. L'effectif moyen y est très important, plus élevé que celui de la RNN Baie de Somme, même si les maxima sont inférieurs.

Le Goéland argenté est également noté sur la RCFS du Hâble d'Ault qui semble lui servir essentiellement de reposoir de marée haute. Sa présence est surtout nette de septembre à mi-juillet et il n'y a guère qu'en pleine période estivale que l'effectif cumulé est particulièrement bas (figure 446).

Un profil de courbe assez semblable est noté sur la RCFS de Grand-Laviers avec une présence cumulée plus importante de mi-novembre à mi-janvier, et une présence plus discrète les autres décades de l'année. Cependant l'effectif cumulé concerné demeure faible (figure 447).

La courbe relative à la RCFS de Quend-Fort-Mahon est fortement influencée par la présence unique de 2 500 oiseaux en janvier 2007 (figure 448). En dehors de cet effectif hors norme, il ne semble pas que le site soit d'une grande importance pour l'espèce.

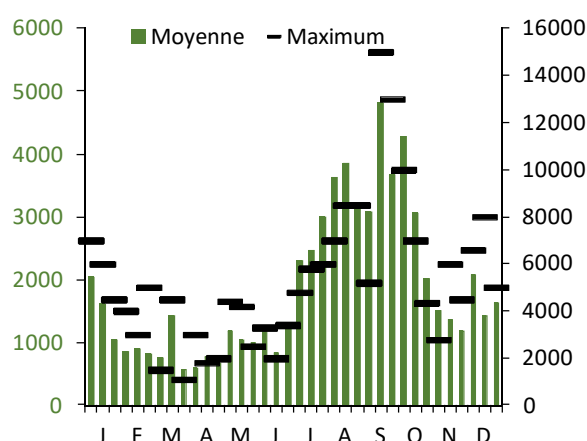


Figure 445: Goéland argenté : Effectifs moyens et maximaux par décade en RCFS Authie Somme (1994-2002 et 2020-2024)

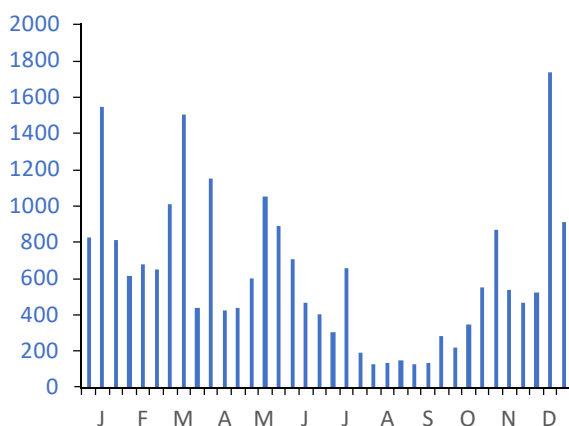


Figure 446 : Goéland argenté : Effectif cumulé par décade en RCFS Hâble d'Ault (1993-2024)

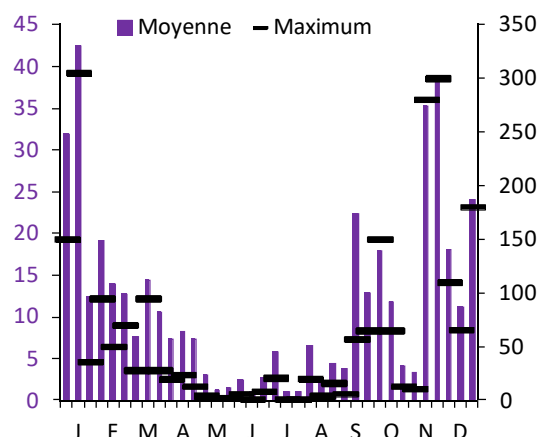


Figure 447 : Goéland argenté : Effectifs moyens et maximaux par décade en RCFS Grand-Laviers (2011-2024)

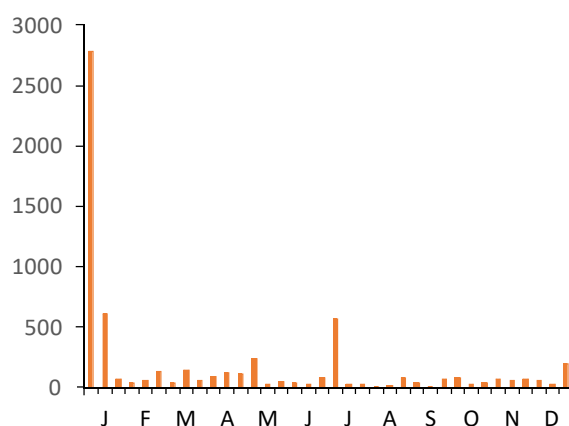


Figure 448 : Goéland argenté : Effectif cumulé par décade en RCFS Quend-Fort-Mahon (2011-2024)

Variations annuelles

Pour le mois d'août, qui fournit les pics de présence dans l'estuaire, il n'y a aucune tendance marquée de l'effectif maximum depuis 1980 (figure 449). Tout au plus les très fortes variations peuvent être soit une réalité, soit être liées à la difficulté à dénombrer cette espèce dont une partie de l'effectif peut, au cours de la journée, être sur les zones terrestres à la recherche de son alimentation.



Figure 449: Goéland argenté : Évolution de l'effectif maximum d'août dans la RNN Baie de Somme (1980-2024). N. B. : Il est possible que l'effectif de 2022 à 2024 ait été sous-estimé

Reproduction

Avec environ 55 000 couples recensés en France sur la période 2009-2012 (CADIOU, 2015), les effectifs picards représentent 5 % de la population nicheuse de France (PONS, 2004). Historiquement installés sur les falaises, c'est entre 100 et 400

couples qui s'y reproduisent, fluctuant annuellement suivant les effondrements et/ou les dérangements occasionnés. Cependant, depuis quelques années les effectifs nichant au niveau des falaises tendent à

diminuer au profit de l'installation de l'espèce en milieu urbain.

Cette espèce s'est également installée au Parc Ornithologique du Marquenterre : 1 couple de 1980 à 1983, avec un premier cas de reproduction en 1982 (SUEUR et COMMECY, 1990a). Les effectifs ont progressé jusqu'en 1993 mais ont été réduits à zéro par la suite du fait des opérations de régulation destinées à protéger une colonie d'Avocettes élégantes (figure 450).

Le Goéland argenté ne se reproduisait que sur les falaises jusqu'en 1979. Les effectifs de cette colonie sont aujourd'hui de l'ordre de 300 à 400 couples. Son évolution n'est pas connue en raison de diverses imprécisions dues en particulier aux recensements effectués de manière irrégulière par différents observateurs à des moments variables du cycle reproducteur (ROBERT, 1979b ; SUEUR, 1983d ; RAEVEL, 1986 ; SUEUR, 1996c ; VIOLET, 1997a et 1998b ; RIGAUX, 2003b). De plus, cette colonie ne constituant que la périphérie des importantes populations du pays de Caux, une bonne part de ses éventuelles fluctuations doivent trouver leur source au sein de ces dernières. Néanmoins, les recensements de ces dernières années montrent que la modification naturelle des éboulis de craie influence l'installation de la population nicheuse. Certains couples ne se contentent pas uniquement des falaises, mais viennent établir leur nid au niveau des toits des maisons. De nombreux cas sont notés au niveau de la

commune de Mers-les-Bains et un petit nombre au niveau d'Ault. En 1980, entre 350 et 500 couples sont estimés puis 220 couples en 1982 (SUEUR, 1983d). En 2000, 393 nids ont été dénombrés au niveau des falaises avec la répartition suivante : 0,5 % au niveau des falaises dites d'Onival, 17,8 % entre Ault et Le Bois de Cise, 64,9 % entre Le Bois de Cise et Mers-les-Bains et 16,8 % au niveau des agglomérations d'Ault et de Mers-les-Bains (respectivement 15 et 51 nids). Cela représente, par rapport à l'année précédente, une forte augmentation de près de 8 % de la colonisation des toits des maisons, et dans son ensemble l'effectif nicheur est également en hausse d'environ 13 %. Globalement, sur plusieurs années, l'effectif nicheur total semble cependant se stabiliser autour de 400 couples (VIOLET, 2000). RIGAUX *et al.* (2000) fournissent pour 1998 un effectif d'au moins 300 nids, dont 243 sur les galets, entre le Bois de Cise et Mers-les-Bains, soit sur une zone où ils ne retrouvent que 223 nids en 2000, une baisse attribuable à une réduction des possibilités d'installation en pied de falaise, puis 322 en 2000 et 482 en 2001 (RIGAUX, 2003). L'effectif est de 120 nids le 15 mai 2010 (BAVEREL *et al.*, 2010), puis de 78 couples en 2012 (BAVEREL *et al.*, 2013).

1 à 2 couples tentent de s'installer certaines années sur d'autres sites (Hâble d'Ault et prés humides à Saint-Quentin-en-Tourmont), sans succès à ce jour.



Figure 450 : Goéland argenté : Évolution de l'effectif nicheur au Parc Ornithologique du Marquenterre (1980-2000)

La reproduction de l'espèce sur les toits de la ville de Mers, à l'image de la situation au Tréport, est notée depuis 1986 avec 2 nids, puis 5 à 7 couples en 1987 (VINCENT, 1987) et 20 couples en 1996 (SUEUR *in* CADIOU, 1997). Cette installation a rapidement pris de l'importance : en 2009 par exemple, ce sont



près de 200 couples qui sont comptabilisés sur les toits de Mers-les-Bains (dont 150 en zone industrielle). La croissance de population dans cette commune littorale se poursuit ensuite : 315 couples en 2014 et 420 en 2015. Cette dernière année, les effectifs ont encore augmenté dans une autre ville

côtière avec 25 couples à Ault. En 2017, 400 couples sont recensés à Mers-les-Bains, 30 à Ault et 10 à Woignarue. La population d'Ault tend à s'accroître malgré des mesures de régulation : 111 couples en 2021, 113 en 2022, 115 en 2023, 138 en 2024 et 116 en 2025 (FAURENT et SUEUR, 2025a). Depuis, l'espèce s'est également installée à Cayeux-sur-Mer (52 couples en 2022, 56 en 2023, 51 en 2024 et 71 en

Succès de la reproduction

Le succès de la reproduction est déterminé par le pourcentage de jeunes volants sur le nombre d'œufs estimé pour l'ensemble de la reproduction picarde. En 1997, seulement 18 % des poussins étaient arrivés au stade volant. En 1999, cette même estimation est de 60 %, démontrant la très grande variabilité des succès de reproduction selon les années.

Les nids sont construits très majoritairement au pied de la falaise ou sur les éboulis jouxtant cette

2025 ; FAURENT et SUEUR, 2025b) et Fort-Mahon (1 seul couple).

Il arrive également que des couples isolés s'installent dans des zones côtières (Hâble d'Ault et secteur du Parc Ornithologique du Marquenterre) ou des marais arrière-littoraux (Basse Vallée de la Somme), mais ces installations ne sont jamais pérennes.

dernière (64 % en 1997). Ils sont constitués d'une accumulation de végétaux terrestres et marins secs ramassés directement dans les champs ou bien au niveau des laisses de mer (pailles, tiges et têtes de cirses, pontes de buccins, œufs de raies, algues, déchets divers...). Les œufs présents au niveau des nids recensés montrent une gamme chromatique assez remarquable : du beige clair au vert foncé, avec de nombreuses ponctuations plus foncées, en passant par le vert clair sans taches.

Migrations et hivernage

À partir de la fin du mois de juillet, jeunes et adultes se dispersent, et occasionnent une augmentation progressive des effectifs sur le littoral. Les lectures de bagues montrent que ces effectifs sont complétés par les nicheurs en provenance du nord de la France, de Belgique, des Pays-Bas et secondairement des îles Britanniques (COMMECY,

2007). En automne et en hiver, les effectifs fluctuent en fonction des années et des ressources alimentaires disponibles, cependant ils restent toujours importants au-delà des 10 000 oiseaux : par exemple 19 000 oiseaux sont comptés en Picardie lors du recensement de l'hiver 2011-2012 (DUBOIS et ISSA, 2013).

Régime alimentaire

Le Goéland argenté recherche ses proies principalement au niveau du littoral (SUEUR, 1990b) et parfois au niveau des terres agricoles. L'exploitation de ressources alimentaires d'origine urbaine, telle qu'elle est signalée en Normandie (VINCENT, 1988), n'est pas très développée autour de l'estuaire de la Somme (figure 451).

Dans l'estuaire de la Somme, le Goéland argenté consomme essentiellement des Coques communes d'octobre à février (81,7 à 99 % des proies) et des Moules communes d'avril à juillet (100 % ; tableau LXVIII). La taille des bivalves consommés est comprise entre 15 et 23 mm (TRIPLÉ, 1987c).

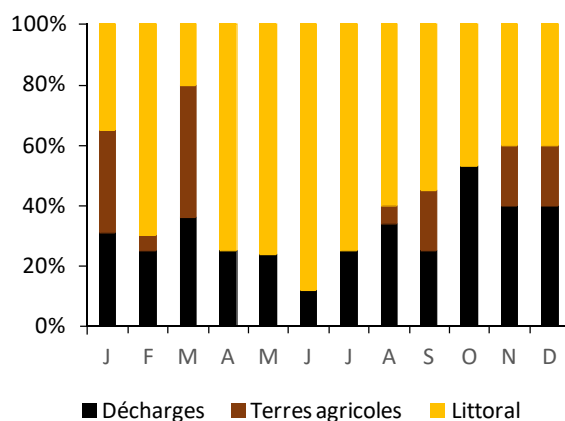


Figure 451 : Goéland argenté : Variations de l'utilisation des différents biotopes d'alimentation au cours du cycle annuel (d'après SUEUR, 1993d)

Tableau LXVIII : Goéland argenté : Composition (en pourcentage) du régime alimentaire dans l'estuaire de la Somme

	Janv	Fév	Avr	Mai	Juin	Juil	Oct.	Nov.	Déc.
N	104	105	245	2650	140	101	216	177	160
Petits invertébrés	0	0	0	0	0	0	15,9	0	0
<i>Buccinum undatum</i>	0	1	0	0	0	0	0	0	0
<i>Cerastoderma edule</i>	99	97	0	0	0	0	81,7	81,9	95,6
<i>Mytilus edulis</i>	0	1	100	100	100	100	1,6	17	3,1
<i>Carcinus maenas</i>	1	0	0	0	0	0	0,8	1,1	0
Poissons	0	1	0	0	0	0	0	0	0

Au niveau de la RCFS Authie-Somme, le régime alimentaire est beaucoup plus varié que dans l'estuaire de la Somme, en particulier en février et septembre, ceci en relation avec la plus grande diversité des proies potentielles. Les Crustacés Amphipodes dominant en février (49,2 % des proies),

septembre (29,9 %) et octobre (59 %). En août, l'Annélide *Lanice conchilega* est la proie principale (51,4 %) avant de perdre de l'importance jusqu'en novembre, mois au cours duquel la Moule constitue la majeure partie du régime (93,9 % ; tableau LXIX).

Tableau LXIX : Goéland argenté : Régime alimentaire sur le littoral Nord

	Fév	Août	Sept.	Oct.	Nov.
N	201	183	197	307	131
Spongiaires	0	0	0,5	0	0
<i>Rhizostoma pulmo</i>	0	0	0	0,3	0
Anthozoaires	1	0	0	0	0
<i>Chaetopterus variopedatus</i>	1	0	0	0,3	0
<i>Buccinum undatum</i>	1,5	0	0	0	2,3
<i>Cerastoderma edule</i>	13,9	27,3	15,7	1,3	93,9
<i>Mytilus edulis</i>	18,4	18,6	12,1	9,1	0
<i>Donax vittatus</i>	0	0	0	0,7	2,3
<i>Ensis ensis</i>	8,5	1,1	0	0	0
<i>Solen marginatus</i>	0	0	3,5	0	1,5
<i>Semibalanus balanoides</i>	0	0	3,5	0	0
<i>Lanice conchilega</i>	0	51,4	15,7	27,7	0
Crustacés Amphipodes	49,2	0	29,9	59	0
<i>Crangon crangon</i>	2,5	0	2,5	1,3	0
<i>Carcinus maenas</i>	2	0	15,1	0	0
Poissons Gadidae	0	0	0,5	0	0
Poisson Ammodytidae	1	0,5	0,5	0	0
<i>Platichthys flesus</i>	0,5	1,1	0,5	0,3	0
<i>Calidris</i> sp.	0,5	0	0	0	0

Tout comme celui du Goéland cendré, le régime du Goéland argenté varie au cours d'une journée. Ainsi, le 25 février 1991 dans la RCFS Authie-Somme, la part des Bivalves, essentiellement prélevés sur les laisses de mer, semble décroître au fur et à mesure que se rapproche l'heure de la basse mer, alors que celle des Crustacés montre une tendance inverse. Tout comme le Goéland cendré, cette espèce capture l'Annélide *Lanice conchilega* lorsque les principales zones de peuplement se découvrent tout juste. La capture d'Anguilles *Anguilla anguilla* a été notée au Hâble d'Ault (TRIPLET, 1981b). Un des aspects les plus négatifs de cette espèce est la prédation qu'elle exerce sur la population reproductrice d'Avocettes au sein du Parc Ornithologique du Marquenterre, qui a entraîné la prise de mesures de contrôles de la population nicheuse (CARRUETTE et TRIPLET, 1996b).

Âge-ratio

Sur la RNN Baie de Somme, la proportion d'adultes demeure le plus souvent importante. Les adultes et les subadultes, mais surtout les premiers, prédominent dans l'estuaire de la Somme d'octobre à début janvier. En revanche, les immatures sont majoritaires de fin mars à début juillet.

Sur la colonie des falaises calcaires, très excentrée par rapport à l'estuaire de la Somme et échappant ainsi à l'influence de ses stationnements, il semble que les adultes prédominent de manière très nette pendant toute la période de reproduction (par exemple 99,1 % d'adultes et 0,9 % de subadultes le 5 juin 1988 ; n = 676).

Sur les décharges de Boismont et de Nampont-Saint-Martin, les immatures et les juvéniles étaient beaucoup mieux représentés que dans les sites

plus littoraux comme l'estuaire de la Somme et le Parc Ornithologique du Marquenterre. Ils peuvent même prédominer nettement. Il semble en effet que les jeunes oiseaux effectuent davantage d'incursions

Sous-espèces

Les nicheurs locaux appartiennent à la sous-espèce *argenteus*. Celle-ci, présente toute l'année, coexiste avec *argentatus* lors des migrations et en hivernage. Cette dernière est présente au moins à

à l'intérieur des terres que les plus âgés, comme le montrent les résultats obtenus à Saint-Valery-sur-Somme lors des retours crépusculaires, et soient donc plus à même d'exploiter les décharges.

partir d'août, comme le prouve l'observation d'au moins 20 adultes au sein d'un groupe de 2 000 individus de tous âges le 1^{er} août 1999 dans l'estuaire de la Somme.

Origine des oiseaux

Pour VINCENT (1989), tout comme pour MIGOT (1985), la Plaine Maritime Picarde accueille pendant la période internuptiale des Goélands argentés originaires principalement des Pays-Bas (11 reprises) et de Belgique. Quelques oiseaux peuvent également provenir d'Angleterre (1) et d'Écosse (2), ce phénomène rare étant déjà mentionné par SUEUR

et TRIPLET (1982), qui signalent aussi 2 reprises de Suède. VINCENT (1989) fait part également de la reprise d'un oiseau norvégien. Les quelques contrôles d'oiseaux porteurs de bagues colorées confirment bien que des individus néerlandais fournissent une part du contingent présent dès l'été. Une proportion non négligeable doit être composée d'oiseaux locaux.

GOÉLAND LEUCOPHÉE *Larus michahellis*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			Annexe IIB			NA		

Seule la sous-espèce nominale *L. m. michahellis*, qui niche sur le pourtour de la Méditerranée, sur les côtes atlantiques du Maroc, de l'Espagne et de la France, concerne la Picardie. L'autre sous-espèce, *atlantis*, se reproduit aux Açores, sur Madère et aux Canaries. L'ensemble totalise 409 000 à 534 000 couples nicheurs, pour 434 000 à 527 000 hivernants (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



Le Goéland leucophée est essentiellement un estivant. Dans la RNN Baie de Somme, les premiers oiseaux arrivent généralement fin juin ou début juillet. Les effectifs maximaux sont notés des premiers jours d'août à fin septembre, avec un pic le

plus souvent fin août (figure 452). Les départs s'échelonnent jusqu'en octobre, plus rarement jusqu'en fin novembre ou décembre. Le faible pic noté début février est essentiellement occasionné par la mention d'un groupe de 30 oiseaux dans l'estuaire de l'Authie le 1^{er} février 1981 (H. DUPUICH). Avec la récente distinction *in natura* du Goéland pontique et de son apparition en Europe de l'Ouest, principalement en hiver et non pas en été comme les Goélands leucophées *L. michahellis*, il est désormais possible de s'interroger sur l'appartenance de ces 30 oiseaux en leur totalité à la sous-espèce et à l'espèce *michahellis* (toutefois *omissus* est également plutôt hivernal, à l'instar de *cachinnans* ; SUEUR, 1998e).

La RCFS Authie-Somme constitue également un site important de stationnement estival du Goéland leucophée avec un pic de présence en première décade de septembre, alors que ce pic se

situé en troisième décennie d'août dans la RNN Baie de Somme (figure 453). En raison de la régularité de l'espèce sur la RCFS Authie-Somme, il a été possible de calculer un effectif moyen alors qu'en RNN Baie de Somme, les données sont présentées de manière cumulée. La RCFS apparaît donc comme le site principal d'estivage de l'espèce sur le littoral de la Plaine Maritime Picarde.

Quelques observations ont également été obtenues dans la RCFS de Grand-Laviers, avec comme précédemment une augmentation de la fréquence et des effectifs au cours de la période estivale. Aucun oiseau n'est noté entre la troisième décennie de novembre et la première décennie d'avril incluses (figure 454).

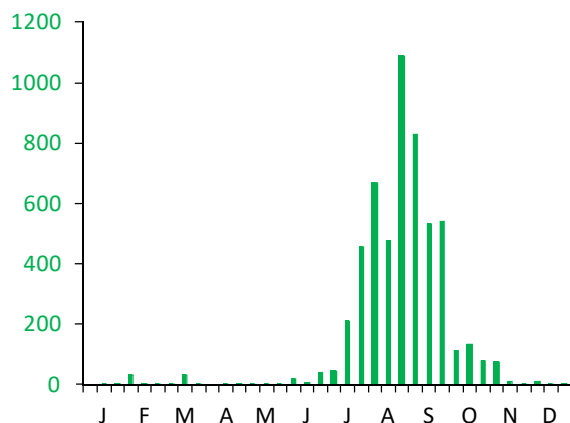


Figure 452 : Goéland leucophaée : Effectif cumulé par décennie dans la RNN Baie de Somme (1977-2024)

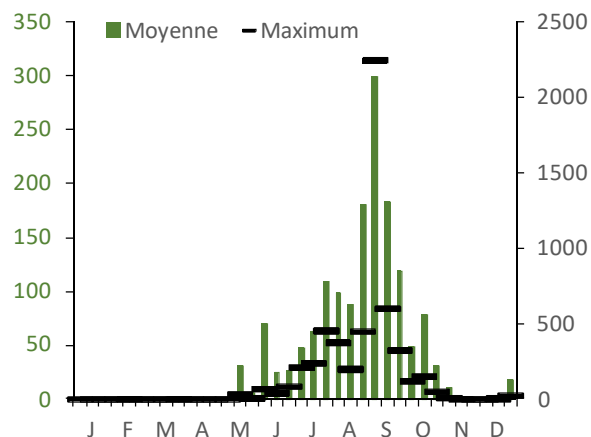


Figure 453 : Goéland leucophaée : Effectif moyen et maximal par décennie dans la RCFS Authie-Somme (période 1994-2002 et 2020-2024)

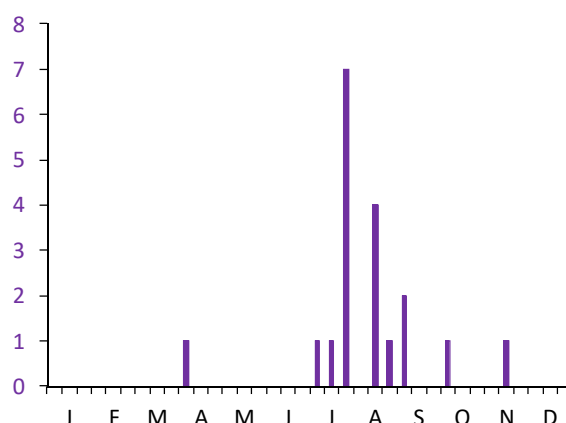


Figure 454 : Goéland leucophaée : Effectif cumulé par décennie dans la RCFS Grand-Laviers (2011-2024)

Variations annuelles

Le Goéland leucophaée a été noté pour la première fois en août 1974 (SUEUR et COMMECY, 1990b). À partir de 1977, il est observé chaque année avec une nette tendance à l'augmentation jusqu'en

1998, puis il semble que l'espèce soit moins présente, à moins qu'elle soit moins repérée par les observateurs (figure 455).



Figure 455 : Goéland leucopnée : Évolution de l'effectif maximum de juillet à septembre (1975-2024)

Nidification

Le Goéland leucopnée ne niche pas en Picardie. Cependant dans le cadre de l'expansion de l'espèce vers le nord de l'Europe depuis la Méditerranée, avec la nidification régulière de quelques couples en Ile-de-France et en vallée de la Seine et la présence d'oiseaux au printemps et en été sur les toits de l'agglomération amiénoise, il est

possible que l'espèce s'installe comme reproductrice dans la région dans les années à venir. Le seul comportement de type reproducteur connu dans la région est le transport de matériaux par un adulte le 15 mai 1993 au Parc Ornithologique du Marquenterre (ANONYME, 1994).

Régime alimentaire

Sur le littoral nord, son régime alimentaire est dominé en juillet par les Crustacés Amphipodes (67 % des proies) et dans une moindre mesure par l'Annélide *Lanice conchilega* (19,9 %). Une situation similaire se retrouve en octobre (proportions respectives de 73,1 et 16,9 %). En août, les Amphipodes (80,5 %) dominent (tableau LXX). En

septembre, l'Annélide *Lanice conchilega* (36,8 %), le Crabe vert *Carcinus maenas* (33,2 %) et la Crevette grise (14,1 %) sont des proies importantes. En raison de la faible biomasse individuelle des Amphipodes, une étude des variations saisonnières du régime en fonction des biomasses des proies s'avère nécessaire.

Tableau LXX : Goéland leucopnée : Régime alimentaire sur le littoral nord (d'après SUEUR, 1993d complété)

	Juil.	Août	Sept.	Oct.
N	261	492	163	231
Épaves			0,6	
<i>Cerastoderma edule</i>	2,7	0,4	1,8	0,9
<i>Mytilus edulis</i>	0,4	8,8	4,3	6,1
<i>Macoma balthica</i>	0,4	1,0		
<i>Arenicola marina</i>			0,6	
<i>Lanice conchilega</i>	19,9	1,4	36,8	16,9
Crustacés Amphipodes	67,0	80,5	2,5	73,1
<i>Crangon crangon</i>	0,8	4,9	14,1	1,3
<i>Carcinus maenas</i>	7,6	2,0	33,2	0,9
<i>Psammechinus miliaris</i>	0,4			
<i>Echinocardium cordatum</i>		0,2		
Poissons		0,4		
<i>Raja</i> sp.		0,2		
Poisson Ammodytidae			0,6	
<i>Blennius</i> sp.			0,6	
<i>Platichthys flesus</i>	0,8		1,3	
<i>Solea solea</i>			1,8	
<i>Vanessa atalanta</i>				1,3

Exigences écologiques

Les Goélands leucophées fréquentent essentiellement la portion de l'estran sableux comprise entre les bouchots au sud de Quend-Plage et l'estuaire de l'Authie au nord (et bien au-delà jusqu'au moins la baie de Canche, Pas-de-Calais). Ils sont plus rares dans l'estuaire de la Somme, au Parc Ornithologique du Marquenterre, sur le littoral méridional de galets et dans les sites en périphérie de ce dernier, comme le Hâble d'Ault. Il n'a jamais, à notre connaissance, été observé exploitant les milieux cultivés et les prairies.

Il n'a été rencontré que sur la seule décharge de Nampont-Saint-Martin avec moins de 5 individus. Ce fait est curieux dans la mesure où cet oiseau s'alimente en nombre dans ces milieux anthropogènes dans les Bouches-du-Rhône (ISENMANN, 1976) et dans la vallée de la Seine (BAUDOIN et LE MARÉCHAL, 1988) comme en Espagne.

Âge-ratio

Pendant la période principale de présence du Goéland leucophée (août et septembre), les adultes

représentent la plus grande part de la population (tableau LXXI ; SUEUR, 1993d).

Tableau LXXI : Goéland leucophée : Âge-ratio en août et septembre sur le littoral nord

Date	N	% adultes	% subadultes	% immatures	% juvéniles
09/08/90	290	72,8	21	0	6,2
16/09/90	74	90,5	5,4	0	4,1
18/09/91	66	92,4	4,6	0	3
18/09/92	64	84,4	3,1	9,4	3,1

Sous-espèces

La majorité des oiseaux semble appartenir à l'espèce type méditerranéenne *melanocephalus* mais *omissus* a également été identifié, en particulier 1

individu le 8 septembre 1977 (MASSON, 1978), 4 oiseaux le 31 août 1986 et 5 le 22 décembre 1986.

Migration

La présence du Goéland leucophée est assez particulière dans la région. Exclusivement présent sur le littoral entre les années 1970 et 2000, l'espèce apparaissait à l'unité au courant du mois de juillet pour quasiment disparaître à la fin du mois de novembre. Le pic de présence se situant à la fin du mois d'août (jusqu'à 330 individus notés en 1986). Les observations en dehors de cette période restaient très occasionnelles.

Cette présence estivale de l'espèce résulte d'une remontée des oiseaux méditerranéens vers les côtes de la mer du Nord et de la Manche dès la fin de la saison de reproduction, ces derniers redescendent le long de ces mêmes côtes vers l'Atlantique à partir de juillet (COMMECY *et al.*, 1997).

Depuis les années 2000, coïncidant avec l'expansion rapide de l'espèce, la phénologie d'apparition du Goéland leucophée s'est élargie tout en conservant le même pattern.

Reprises de bagues

SUEUR et TRIPLET (1982) signalent 2 reprises d'oiseaux bagués en Estonie, où vit la sous-espèce *omissus*. VINCENT (1989) fait part également de la

reprise d'un individu appartenant à cette sous-espèce, bagué poussin sur les bords de la mer de Barents (Presqu'île de Kola).

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Occasionnel											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Picardie		
NA			Espèce protégée			Annexe IIB			NA		

Niche autour des mers Noire et Caspienne ainsi que dans l'est du Kazakhstan (STEGMANN, 1934). En expansion vers l'ouest et se reproduit régulièrement en Pologne depuis les années 1980. Hiverné dans le sud et le sud-ouest de l'Asie, au Moyen-Orient et dans le nord-est de l'Afrique. Récemment, a accru son aire d'hivernage vers le centre et l'ouest de l'Europe. Il compte 74 100 à 170 000 individus en période hivernale en Europe (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



Autrefois rattaché au Goéland leucophée *Larus michahellis*, le Goéland pontique est noté de façon croissante en France notamment dans le nord et le nord-est principalement entre début octobre et fin février (83 individus durant l'hiver 2011-2012 et plus de 200 durant l'hiver 2015-2016). La découverte en mai 1960 dans l'estuaire de la Somme du cadavre d'un oiseau bagué le 3 mai 1952 sur l'île de Kéta en mer Noire (Ukraine), constitue la première mention locale (NICOLAU-GUILLAUMET, 1977 ; DUBOIS, 1998 ; COMMECY *et al.*, 1997). La première mention d'un oiseau vivant est celle d'un adulte consommant un cadavre d'Anguille le 28 novembre 1998 au Parc Ornithologique du Marquenterre, mais il n'est pas impossible qu'au moins certaines mentions hivernales de Goélands leucophées concernent

effectivement des Goélands pontiques (SUEUR, 1998e).

Bien que l'espèce soit largement sous-détectée en raison de son identification délicate, le Goéland pontique est désormais noté de façon plus régulière durant cette période hivernale mais toujours en petit nombre, sur le littoral, sur les décharges à ciel ouvert. Quelques oiseaux ont été observés en dehors des dates habituelles : 1 individu le 21 juillet 2016 au Hourdel (Cayeux-sur-Mer, Somme), 1 immature de deuxième année le 13 septembre 2015 et 1 de troisième année le 14, 1 adulte les 5, 8 et 20 août 2020 puis le 11 novembre dans la RNN Baie de Somme, 1 le 4 août 2005 au Parc Ornithologique du Marquenterre, 1 adulte dans l'estuaire le 4 août 2005, puis 1 adulte le 26 novembre. En 2012, 2 oiseaux sont notés le 8 janvier au Hâble d'Ault, puis 1 les 29 et 30 janvier et le 10 février dans l'estuaire de la Somme. En RNN Baie de Somme, 1 oiseau est noté les 23 et 24 février 2016 et 1 le 10 février et le 1^{er} mai en 2017.

Il a fait l'objet de quelques mentions en RCFS Authie-Somme : 1 adulte les 9 février et 31 décembre 1999, 1 juvénile le 24 septembre 2000 et 1 adulte le 14 octobre 2001 et plus récemment deux oiseaux en première décade de janvier 2022.

GOÉLAND ARCTIQUE *Larus glaucoides*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			-			NA		

L. g. glaucoides niche dans le sud et l'ouest du Groenland. *L. g. kumlieni*, parfois reconnu comme une sous-espèce stable entre *L. g. glaucoides* et le Goéland de Thayer *Larus thayeri*, niche dans le nord-est du Canada. 300 000 à 500 000 oiseaux composent sa population hivernante (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



Le Goéland arctique (appelé également Goéland à ailes blanches) peut fréquenter les côtes rocheuses et sableuses, les baies et les estuaires. Un jeune de l'année est prélevé au Crotoy le 25 octobre

1881 (MÉNEGAUX, 1912) puis DEGLAND et GERBE (1867) signalent l'espèce en 1885 à Saint-Valery-sur-Somme. Il ne fait l'objet que de 5 observations récentes homologuées : 1 individu trouvé en décembre 1972, 1 le 25 août 1973 dans l'estuaire de la Somme, 1 le 28 décembre 1985 à Quend (X. COMMECY in DUBOIS et le Comité d'Homologation National, 1987), 1 le 24 janvier 2010 au Hâble d'Ault (REEBER et CHN, 2011) et le 15 avril 2012 à Woignarue (Somme) (REEBER *et al.*, 2016). 2 données non homologuées en date du 26 février et du 14 mars 1985 dans l'estuaire de la Somme (DUBOIS et le Comité d'Homologation National, 1987) auraient mérité plus d'attention.

GOÉLAND BOURGMESTRE *Larus hyperboreus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			-			NA		

L. h. hyperboreus niche de l'île Jan-Mayen et du Spitzberg à la péninsule du Taïmyr. Trois autres sous-espèces sont parfois reconnues entre l'est de la péninsule du Taïmyr et l'Islande, avec notamment *L. h. leucereutes* qui niche en Islande, au Groenland et au nord du Canada. Sa population hivernante en Europe compte 300 000 à 500 000 oiseaux (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



Le Goéland bourgmestre est signalé au XIX^e siècle par MARCOTTE (1860) comme « de passage irrégulier et isolément sur nos côtes. En hiver, on ne voit presque jamais que des jeunes ». Dans la collection MARMOTTAN, selon MÉNEGAUX (1911), figurent 3 immatures de première année capturés au

Crotoy : un mâle le 14 janvier 1867, une femelle le 20 décembre 1872 et un mâle le 16 novembre 1882. L'espèce fut également tuée au Hâble d'Ault entre 1857 et 1905 (DUCHAUSSEY, 1913).

Des individus apparaissent de temps en temps (figure 456 ; ROBERT, 1979 ; ROBERT et TRIPLET, 1984). Les premières observations contemporaines de l'espèce ont été réalisées en 1975 (HOVETTE, 1978 ; ROBERT, 1979b). Elle effectue des séjours de longue durée y compris en période estivale, avec l'arrivée d'un oiseau le 6 août 1983 au Hourdel qui est resté jusqu'au 17 novembre 1984 (ROBERT et TRIPLET, 1984). Le 6 avril 1984, son plumage revêtait une coloration gris bleuté au niveau des épaules et des petites couvertures alaires correspondant à un plumage de fin de second hiver. Un oiseau est noté le 25 novembre 2012 au Hâble d'Ault (BAVEREL *et al.*, 2013).

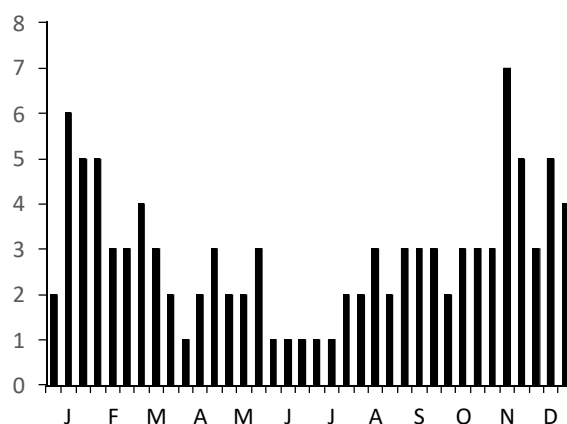


Figure 456 : Goéland bourgmestre : Effectif cumulé par décade en Plaine Maritime Picarde (1972-2024)

Régime alimentaire

La consommation de Coques communes dans l'estuaire de la Somme a été notée (TRIPLET, 1988b).

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			Annexe IIB			VU		

Se reproduit à l'est de l'Amérique du Nord (est du Canada et Grands Lacs jusqu'en Caroline du Nord), dans le sud du Groenland, en Islande, aux Féroé, dans les îles Britanniques et du nord-ouest de la France jusqu'à la mer Blanche, soit 118 000 à 133 000 couples en Europe (STANEVA et BURFIELD, 2017). Hivérne jusqu'aux Antilles et en Espagne. Occasionnellement, atteint le Maroc. En France, nicheur assez rare, migrateur et hivernant peu commun sur le littoral. Occasionnel à l'intérieur des terres.

Statut local

Variations saisonnières



Les effectifs stationnant dans l'estuaire de la Somme sont très fluctuants en janvier et février, puis faibles de début mars à fin avril avec parfois un pic au début de ce dernier mois, trace du passage prénuptial en cours. Les stationnements augmentent faiblement ensuite, puis de manière plus importante à partir de fin juillet. Les maxima sont atteints en septembre avec un maximum de 2 400 oiseaux en 1989. Les effectifs diminuent ensuite tout en demeurant à des niveaux assez élevés (moyenne supérieure à 200 oiseaux). Un nouveau pic est remarqué lors des deux premières décades de décembre, preuve d'un passage à cette époque de

l'année. Ce pic est toutefois moins important que celui enregistré en septembre (figure 457).

Dans la RCFS Authie-Somme, l'effectif moyen est inférieur à celui du site précédent, hormis le pic, de même ampleur. Le maximum d'abondance est décalé de deux décades par rapport à celui de la RNN Baie de Somme. Globalement, cependant, le profil des deux histogrammes est sensiblement le même (figure 458). Dans l'estuaire de l'Authie, la situation est quelque peu différente avec des maxima enregistrés en janvier (1 700 individus le 2 janvier 2000) et février.

Sur la RCFS du Hâble d'Ault et ses abords, l'effectif cumulé montre des fluctuations très importantes tout au long de l'année, avec une série de faibles valeurs en août et lors de la première décade de septembre (figure 459).

L'espèce est rare sur la RCFS de Grand-Laviers, où la présence de 10 oiseaux en première décade de juin 2019 est exceptionnelle (figure 460).

Le Goéland marin est peu fréquent sur la RCFS de Quend-Fort-Mahon, où la présence au cours de l'année est aléatoire, en dehors de janvier quand les effectifs très supérieurs aux autres ne trouvent leur valeur qu'avec deux données de 30 oiseaux en troisième décade en 2007 et de 16 en deuxième décade en 2008 (figure 461).

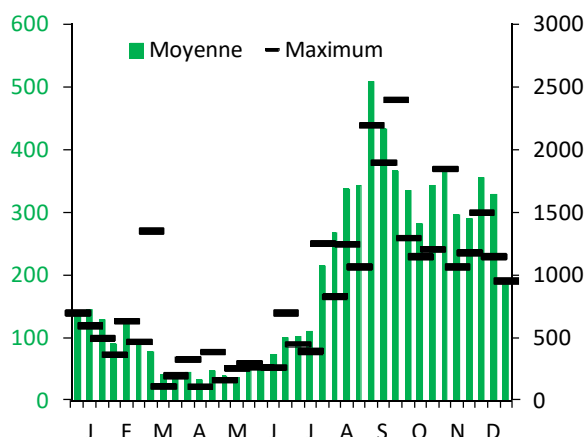


Figure 457 : Goéland marin : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RNN Baie de Somme (1976-2024)

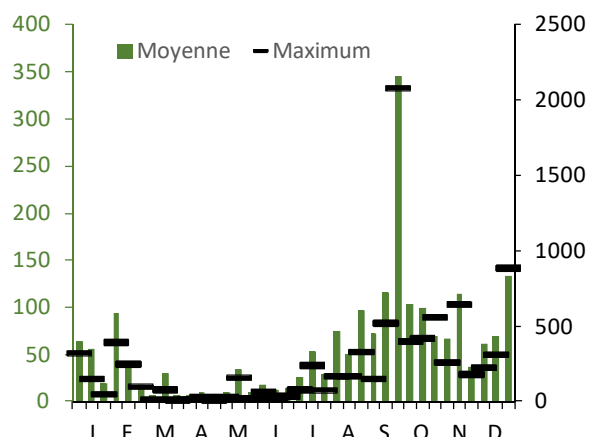


Figure 458 : Goéland marin : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RCFS Authie-Somme (1994-2002 et 2020-2024)

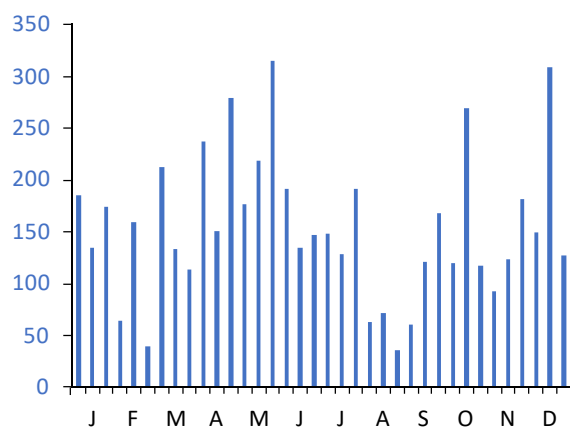


Figure 459 : Goéland marin : Effectif cumulé par décade dans la RCFS Hâble d'Ault (1993-2024)

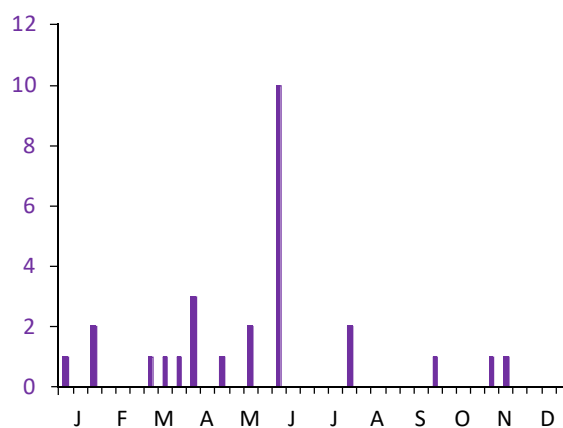


Figure 460 : Goéland marin : Effectif cumulé par décade dans la RCFS Grand-Laviers (2011-2024)

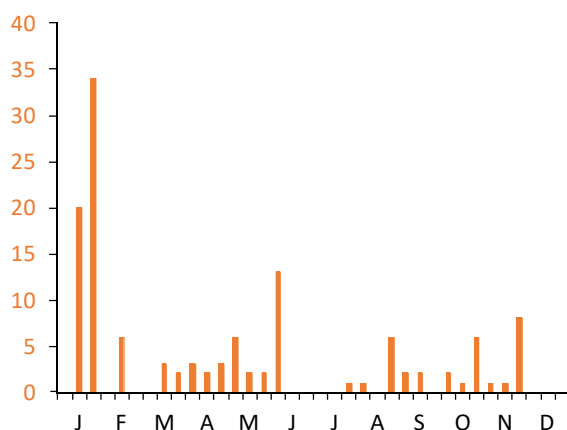


Figure 461 : Goéland marin : Effectif cumulé par décade dans la RCFS Quend-Fort-Mahon (2011-2024)

Variations annuelles

L'effectif maximum de la période estivale (juillet-août) est en diminution ($r = -0,38$; $p = 0,007$; figure 462). Selon les années, la population hivernante fluctue de manière importante en liaison avec les événements climatiques : les effectifs sont très faibles lors des hivers rigoureux. Ainsi, une

corrélation positive ($r = 0,506$; $P < 0,05$) a été mise en évidence (SUEUR, 1989b) entre les effectifs de Goélands marins présents dans l'estuaire de la Somme en janvier et février (période de 1979 à 1986) et les moyennes mensuelles des températures minimales relevées à Fort-Mahon, localité côtière la

plus proche (environ 8 km) où sont effectués des relevés climatologiques détaillés. Déjà, COMMECY et SUEUR (1983) signalaient la faiblesse des effectifs lors des hivers rigoureux. Ce phénomène est très probablement causé par la réduction des disponibilités alimentaires : diminution des densités d'invertébrés-proies et peut-être surtout de leur accessibilité.

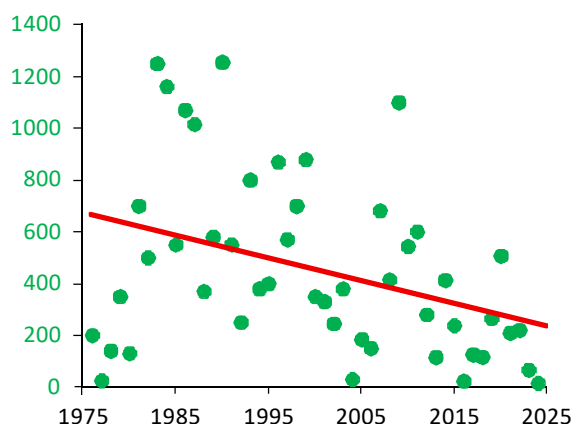


Figure 462 : Goéland marin : Evolution de l'effectif maximum de juillet et août dans la RNN Baie de Somme (1975-2024)

Reproduction

Un couple a commencé à se cantonner en mars 1985 sur une digue interne du Parc Ornithologique du Marquenterre (SUEUR, 1989b). Entre 1997 et 1999 au Hâble d'Ault, un couple (stationnant du 14 avril au 27 mai) a montré des velléités de reproduction plus importantes, avec quelques copulations et comportements de défense de territoire, sans suite.

En 2000, deux subadultes se cantonnent du 10 mai au 20 juin sur une gravière de Woignarue. La reproduction d'un couple est effective sur ce site

Reprises de bagues

Sur 4 reprises, 2 oiseaux avaient été bagués en Norvège, 1 en Suède (SUEUR et TRIPLET, 1982) et 1 autre au Danemark (SUEUR, 1993d). Si ces

Régime alimentaire

En août et septembre sur le littoral sableux au nord de l'estuaire de la Somme (Fort-Mahon et Quend), le Goéland marin consomme essentiellement des Crevettes grises *Crangon crangon* abandonnées après le tri par les pêcheurs (tableau LXXII). En revanche, sur l'ensemble de l'année et des sites, le Goéland marin semble principalement piscivore (57,5 % des proies) et nécrophage (8,2 %). Cette constatation est renforcée en considérant la biomasse des aliments ingérés et la consommation de Poissons, mais aussi d'autres proies (Méduse commune *Rhizostoma pulmo*, Seiche commune *Sepia officinalis* et probablement d'autres espèces), obtenus à l'état de cadavres (SUEUR, 1993d). Il consomme également des Coques communes (TRIPLET, 1987c).

Des oiseaux, Canard siffleur, Bécasseau variable et Grive litorne, ont été capturés lors

l'année suivante avec 2 jeunes à l'envol (SUEUR *et al.*, 2001).

En 2013, un nid contenant au moins 1 poussin est noté à Mers-les-Bains (S. et M. BOURG et T. RIGAUX). L'espèce se reproduit depuis quelques années sur les toits de la verrerie à Mers-les-Bains : 3 couples en 2009 et 2011, 11 en 2014 et 2015, puis 20 en 2017, 18 en 2021 (RIGAUX *et al.*, 2024). 2 couples sont notés en 2024 à Ault et 2 couples également à Cayeux-sur-Mer (P. FAURENT et F. SUEUR).

éléments donnent une idée de l'aire d'origine des oiseaux fréquentant l'estuaire de la Somme et ses alentours, ils ne permettent pas une analyse plus fine.

d'hivers rigoureux (TRIPLET, 1992). Ces résultats contrastent avec le régime observé sur le littoral nord en août et septembre, mais également avec les données obtenues par analyse de 107 pelotes découvertes dans l'estuaire de la Somme sur un reposoir monospécifique le 23 octobre 1986 et constituées principalement d'Invertébrés, *Lanice conchilega* (53,2%), *Donax Donax vittatus* (37,8 %) et Crabe vert *Carcinus maenas* (5,6 %) prédominant, mais concordent avec le régime piscivore remarqué par observation directe au Parc Ornithologique du Marquenterre (n = 60 ; SUEUR, 1989b). Depuis ces travaux, peu de données nouvelles ont été obtenues si ce n'est la consommation d'un cadavre d'Orphie *Belone belone belone* par un immature en mai 1998 à Quend. TRIPLET (1992) signale par ailleurs la capture d'une Anguille et d'un Bécasseau variable. Dans le Parc Ornithologique du Marquenterre, il consomme

des Flets. En septembre 2004, un Goéland marin a subtilisé le Chevalier gambette, puis quelques jours plus tard le Grand Gravelot qu'un Faucon pèlerin venait de capturer (MÉQUIN, 2007).

Tableau LXXII : Goéland marin : Régime alimentaire sur le littoral nord

	Août	Sept.
N	192	193
<i>Mytilus edulis</i>	1,6	0,5
<i>Crangon crangon</i>	91,7	95,9
<i>Carcinus maenas</i>	3,6	1,0
Poissons	2,1	
<i>Sturnus vulgaris</i>		0,5

Âge-ratio

Les adultes et subadultes représentent le plus souvent une forte proportion des oiseaux présents dans l'estuaire de la Somme (tableaux LXXIII et

LXXIV. En revanche, les adultes sont quasiment, voire totalement, absents en mai et au début de juin (SUEUR, 1993d).

Tableau LXXIII: Goéland marin : Variations saisonnières de l'âge-ratio dans l'estuaire de la Somme

Date	N	% adultes et subadultes	% immatures
24/01/81	162	72,8	27,2
16/03/87	62	61,3	38,7
01/05/87	68	17,7	82,3
02/05/87	31	41,9	58,1
13/05/87	86	38,4	61,4
16/05/88	75	40	60
25/05/88	170	88,8	11,2
22/07/82	500	60	40
12/08/84	463	72,6	27,4
18/08/89	450	66,7	33,3
04/09/81	2200	60	40
09/09/83	970	80	20
13/10/92	400	83,3	16,7
03/11/86	47	63,8	36,2
11/12/92	102	88,2	11,8

Tableau LXXIV : Goéland marin : Variations saisonnières de l'âge-ratio dans l'estuaire de la Somme

Date	N	% adultes	% subadultes	% immatures
16/03/87	62	38,7	22,6	38,7
01/05/87	68	1,5	16,2	82,3
02/05/87	31	0	41,9	58,1
13/05/87	86	5,8	32,6	61,6
16/05/88	75	0	40	60
25/05/86	170	0	88,8	11,2
03/11/86	47	53,2	10,6	36,2
11/12/92	102	81,4	6,8	11,8

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse exceptionnelle et migratrice régulière											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			Annexe I			EN		

Cette espèce se reproduit de l'Europe occidentale (36 000 à 53 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017). Elle hiverne sur les côtes de l'Afrique, du sud de l'Asie et de l'Océanie (MUSELET, 1985). En France, cet oiseau est un nicheur et un migrateur peu commun.

Statut local

Variations saisonnières



Sur le littoral, la migration pré-nuptiale commence en avril (6 avril 1974, 2 avril 2000 et 2 avril 2013), avec un pic régulier à la fin de ce mois (55 oiseaux en 1991 et 1993, 53 en 1998 et 112 en 2005). Elle se poursuit de manière régulière jusqu'à mi-mai (155 individus le 7 mai 2006, 90 oiseaux dont

20 en vol vers le nord en une heure le 5 mai 2011 à Quend), mais ne s'achève parfois que début juin, et très exceptionnellement vers le milieu de ce mois (figure 463). Certaines années, la migration postnuptiale s'amorce fin juin, mais elle ne débute réellement que début juillet, pour atteindre son apogée en août (138 migratrices le 7 août 1999 à Ault ; F. VIOLET). Les premiers juvéniles ne sont pas mentionnés avant la fin juillet. Les derniers oiseaux sont le plus souvent observés début septembre (7 septembre 1990, 6 septembre 1992 et 9 septembre 1994), mais des individus isolés sont parfois notés jusqu'à mi-octobre (dates les plus tardives : 10 octobre 1982 et 1991, 17 octobre 1998).

La Sterne naine est régulière, mais peu abondante, dans la RCFS du Hâble d'Ault et ses abords. La migration pré-nuptiale est à peine marquée en avril et mai, tandis que la migration postnuptiale se déroule principalement entre la troisième décennie de juillet et la dernière décennie de septembre, avec un pic cumulé en troisième décennie d'août (figure 464).

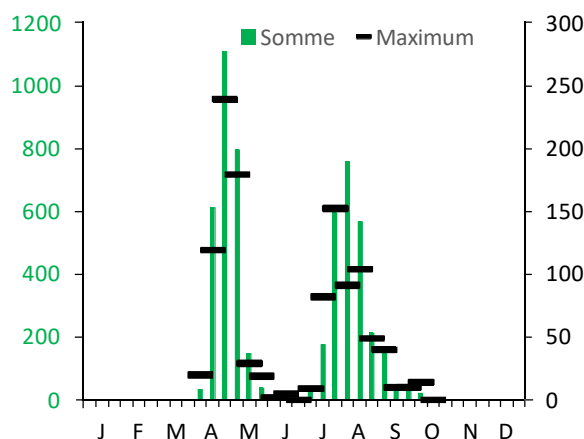


Figure 463 : Sterne naine : Effectif cumulé par décennie en RNN Baie de Somme et RCFS Authie Somme (1975-2024)

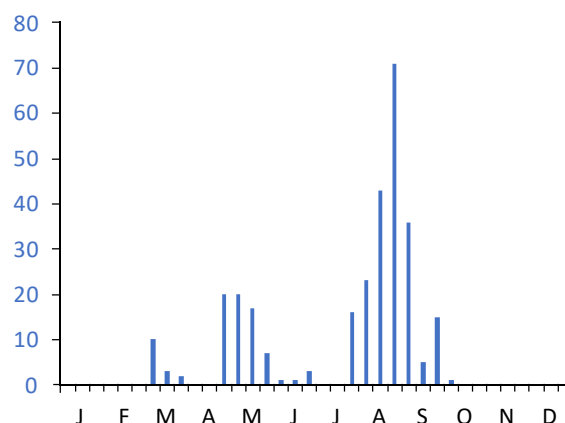


Figure 464 : Sterne naine : Effectif cumulé par décennie en RCFS Hâble d'Ault (1978-2024)

Reproduction

La Sterne naine est signalée nicheuse au XIX^e siècle dans les dunes du Marquenterre et à l'embouchure de la Somme (MARCOTTE, 1860 ; MAYAUD, 1939). Ce n'est qu'en 1985 qu'elle est retrouvée nicheuse probable, avec un seul couple au

Hâble d'Ault (SUEUR et COMMECY, 1990a). 1 couple et 1 nid sont repérés le 9 juin 1997 sur les bassins de décantation de Grand-Laviers, mais cette tentative de reproduction ne sera pas suivie de succès.

STERNE HANSEL *Gelochelidon nilotica*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migratrice exceptionnelle											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
VU		Espèce protégée		Annexe I		NA					

Se reproduit du sud des USA (mais une population isolée existe en Alaska) au Pérou et à l'Argentine, et de la Mauritanie et du sud de l'Europe (16 600 à 21 200 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017) à la Chine et à l'Australie. Elle hiverne surtout en Amérique du Sud et centrale, et de l'Afrique tropicale au sud-est de l'Asie et jusqu'en Nouvelle-Zélande. En France, cet oiseau est un nicheur rare en Camargue et un migrateur rare. Il est occasionnel à l'intérieur des terres.

Statut local



Rare en Plaine Maritime Picarde à la fin du XX^e siècle (juillet 1973, 3 octobre 1974, avril 1977 et septembre 1981), elle était pourtant considérée comme migratrice au XIX^e siècle, de fin avril à mi-mai (notamment 1 femelle adulte en provenance de Cayeux le 23 mai 1855, VAN KEMPEN, 1912) et au début de septembre (MÉNEGAUX, 1912). Une mention récente d'un individu le 23 avril 2021 à Quend.

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migratrice											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		Annexe I		NA					

Se reproduit en Amérique du Nord, dans le nord de l'Europe (11 800 à 14 800 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017), en Afrique, dans le centre et le sud de l'Asie, en Australie et en Nouvelle-Zélande. En hiver, elle abandonne les régions les plus nordiques et se disperse plus largement. En France, cet oiseau est un migrateur rare mais régulier sur le littoral, et très rare à l'intérieur des terres.

Statut local



La présence locale de la Sterne caspienne n'est pas récente car MÉNEGAUX (1912) relate 3 oiseaux prélevés au Crotoy, le 20 octobre 1868, le 20 août 1875 et le 24 mai 1879.

Les passages le long du littoral sont toujours observés en très petit nombre (un maximum de 5 individus observés le 30 avril 1976, 3 oiseaux le 1^{er}

mai 1980 et, plus récemment, 3 migratrices le 15 avril 2009 et 3 migratrices le 9 avril 2011 au Hourdel) et de façon très occasionnelle durant les deux périodes migratoires.

Les passages prénuptiaux ont été notés du 28 mars (1856) au 21 mai (2008), avec un optimum entre mi-avril et début mai. Deux données plus tardives sont connues : 20 juin 1992 et 21 juin 2008. Les passages postnuptiaux ont été observés du 10 juillet (1994) au 20 octobre (1864), avec un optimum de début août à fin septembre (figure 465).

Certains individus adultes ou immatures ne font que passer le long des côtes picardes, d'autres en revanche stationnent quelques heures, voire quelques jours, avec les rassemblements de Sternes caugeks et de Sternes pierregarins ou de Mouettes rieuses. La figure 465 rend parfaitement compte de la situation de l'espèce, avec un passage prénuptial nettement plus marqué que le passage postnuptial.

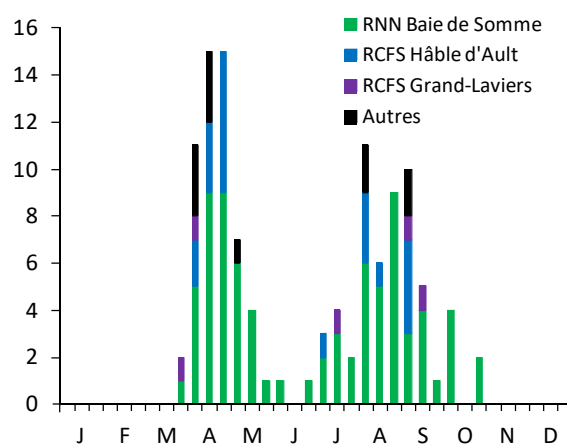


Figure 465 : Sterne caspienne : Effectifs cumulés par décennie en Plaine Maritime Picarde (1974-2024)

Exigences écologiques et régime alimentaire

Parmi les oiseaux observés, certains utilisent aussi bien les plans d'eau douce ou saumâtre (marais et gravières du Hâble d'Ault, plans d'eau du Parc Ornithologique du Marquenterre) que les zones plus

salées (estuaire et pleine mer) pour trouver leur nourriture, constituée presque exclusivement de poissons (entre 3 et 25 cm de long).

STERNE INCA *Larosterna inca*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Échappée de captivité											
Monotypique											
Statut UICN en France		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		-		NA					

Se reproduit et hiverne sur le littoral du nord du Pérou au centre du Chili.
Peu migratrice, la Sterne inca ne semble pouvoir être observée en Europe, et donc en France, qu'à la suite de transports par l'homme.

Statut local



Un adulte est observé le 5 août 1994 à Mers-les-Bains (J. BELLARD et J.-C. ROBERT). Cette observation fait partie d'une série réalisée sur les côtes de la Manche qui trouverait son origine dans une évocation collective d'oiseaux importés (ANONYME, 1994b).

GUIFETTE MOUSTAC *Chlidonias hybrida*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migratrice rare											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
VU			Espèce protégée			Annexe I			NA		

Se reproduit du sud de l'Afrique et du sud-ouest de l'Europe (66 300 à 108 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017) à l'Australie et à la Chine. Elle hiverne en Afrique subsaharienne, dans le sud de l'Asie et en Océanie. En France, nicheur et migrateur peu commun, hivernant très rare et localisé.

Statut local



La Guifette moustac est surtout observée au cours de la migration prénuptiale, essentiellement en avril (19 avril 1995, 26 avril 2000 et 27 avril 2003) et mai. 32 individus (dont 4 adultes en plumage nuptial) sont notés le 30 avril 1998 dans la RNN Baie de Somme. 1999 fournit plusieurs données sur l'ensemble des sites habituellement utilisés par cette espèce (Bas-Champs de Cayeux, Basse Vallée de la Somme, RNN Baie de Somme, marais du Crotoy) pour un total de 32 individus le 19 mai. Un autre pic, de moindre ampleur que celui de fin avril, explicable par une seule observation, est décelé en troisième décennie de juin, dû cette fois à l'observation de 18 oiseaux sur l'ensemble du littoral le 26 juin 1982. Quelques mentions lors des deux premières décades

de juillet font la charnière entre les deux périodes migratoires. La migration postnuptiale est moins marquée et se déroule entre la première décennie d'août et la première décennie de septembre, avec une donnée exceptionnelle début octobre (figure 466).

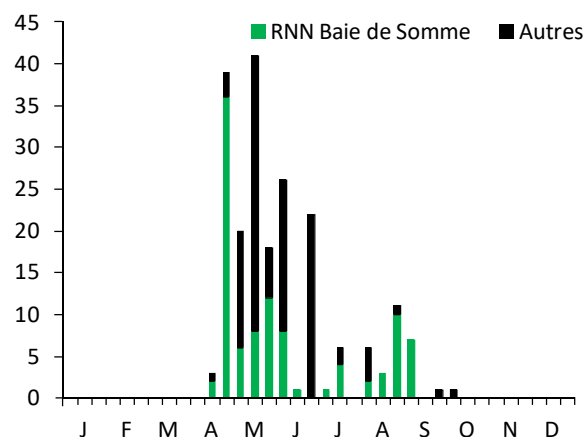


Figure 466 : Guifette moustac : Effectifs cumulés par décennie en RNN Baie de Somme et sur le reste du littoral (1975-2024)

GUIFETTE LEUCOPTÈRE *Chlidonias leucopterus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migratrice rare											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			-			NA		

Se reproduit du nord-ouest de l'Italie à la Sibérie et à la Mongolie. Sa population européenne compte 66 600 à 173 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). Hivérne en Afrique subsaharienne, dans le sud de l'Asie et en Océanie. Migrateur rare en France.

Statut local



MÉNEGAUX (1912) ne relate qu'une capture le 14 mai 1873. Toujours rare, elle n'a fait l'objet que de 78 observations de 1975 à 2024. Elle apparaît au cours de la troisième décennie d'avril (4 oiseaux le 30 en 1999 ; LEGRAND, 1999), et des oiseaux peuvent

être observés chaque mois jusqu'en octobre voire, pour un oiseau, en deuxième décennie de novembre.

Quelques mentions ont été obtenues au début du XXI^e siècle : 1 individu le 13 novembre 2002 (date la plus tardive connue à ce jour) au Hâble d'Ault, 4 le 20 mai 2007 au marais du Crotoy, 1 les 18 et 21 mai 2008 au Parc Ornithologique du Marquenterre et 1 adulte en plumage nuptial le 25 juin au Hâble d'Ault. Toujours en 2008, 1 juvénile est signalé le 31 août à Cayeux-sur-Mer et 1 individu le 16 septembre. 1 juvénile est noté le 22 septembre 2009 à Fort-Mahon. 3 observations sont obtenues en 2011 : 1 oiseau le 1^{er} mai au Hâble d'Ault, 2 le 3 au Hourdel, puis 1 juvénile le 6 septembre au Parc Ornithologique du Marquenterre. 2 oiseaux sont observés le 10 mai 2015 au Hâble d'Ault. 1 juvénile est noté le 8 août 2017 à Fort-Mahon et 1 autre le 5 septembre au Hâble d'Ault (figure 467).

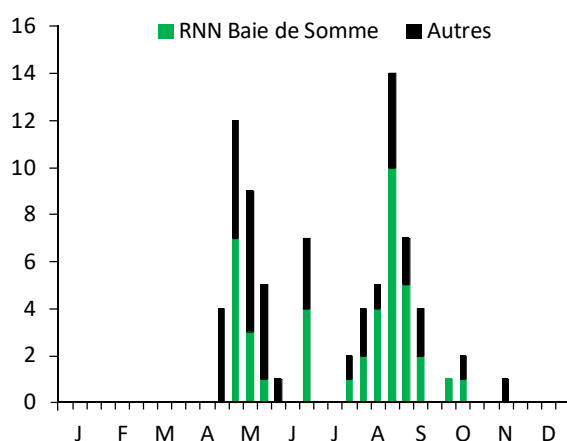


Figure 467 : Guifette leucoptère : Effectifs cumulés par décennie en RNN Baie de Somme et sur l'ensemble de la Plaine Maritime Picarde (1975-2024)

GUIFETTE NOIRE *Chlidonias niger*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse disparue et migratrice											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
EN			Espèce protégée			Annexe I			NA		

Se reproduit du sud de la Scandinavie et de l'Europe occidentale (74 400 à 154 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017) à l'ouest de l'Asie, ainsi que dans le centre de l'Amérique du Nord. Hivernent sur le littoral de l'Afrique, de l'Amérique centrale et du nord de l'Amérique du Sud. En France, nicheur rare, migrateur commun et hivernant occasionnel.

Statut local



Hivernant en Afrique tropicale, la Guifette noire ne revient que timidement en avril (2 avril 2004). Vers le milieu du XIX^e siècle, elle se reproduisait dans les marais du littoral. Dans la RNN Baie de Somme, les effectifs observés sont inférieurs à ceux notés au Hâble d'Ault (figures 468 et 469). Les oiseaux sont présents de la première décennie d'avril et les 4 tout derniers (en 1981) quittent le site lors de la première décennie de novembre. Le pic de la migration prénuptiale se situe en première décennie de mai et l'essentiel de la migration s'effectue entre la troisième décennie d'avril et la deuxième décennie de mai. Quelques oiseaux peuvent ensuite être notés tout au long de la période printanière. La migration postnuptiale est de plus grande ampleur et s'étire

globalement de la première décennie d'août à la première décennie d'octobre.

Le Hâble d'Ault représente le site local le plus important pour cette espèce. La migration prénuptiale est nette en avril et mai et la postnuptiale surtout en août et septembre. Les maxima sont de 250 oiseaux le 29 septembre 1981, 200 le 9 mai 1989 et 130 le 30 août 1992. Les dates d'observation les plus tardives sur ce site sont les 2 novembre 1981 (TRIPLET, 1983) et 17 novembre 2008. Une autre date tardive a été obtenue à Grand-Laviers le 8 novembre 2008.

Des observations de plusieurs dizaines d'oiseaux peuvent également être obtenues sur d'autres sites : 160 individus en vol vers le sud le 19 août 1990 dans la réserve Authie-Somme (SUEUR, 1993b) ou encore 222 oiseaux en vol vers le nord le 10 mai 1993 à Quend (SUEUR, 1994c).

La Guifette noire est d'observation occasionnelle en RCFS de Grand-Laviers, à des dates classiques pour l'espèce, telles que définies sur les sites précédents (figure 470). Elle est en revanche à peine notée en migration prénuptiale sur la RCFS de Quend-Fort-Mahon, alors que son effectif cumulé est y élevé de la troisième décennie d'août à la troisième décennie de septembre (figure 471).

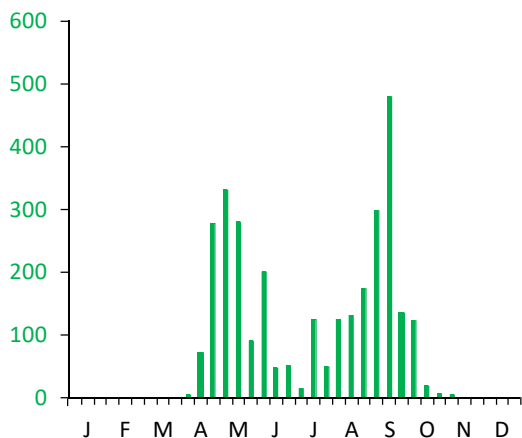


Figure 468 : Guifette noire : Effectif cumulé par décade dans la RNN Baie de Somme (1975-2024)

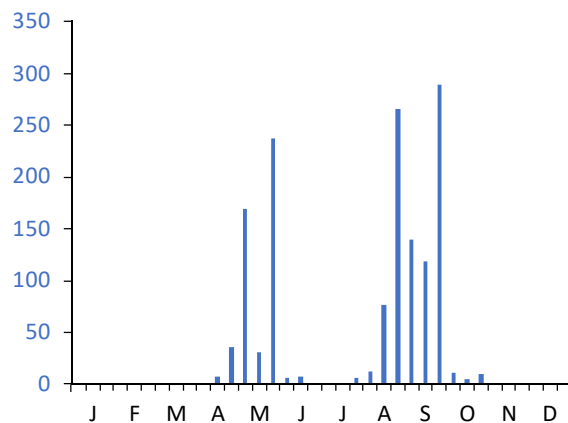


Figure 469 : Guifette noire : Effectif cumulé par décade en RCFS Hâble d'Ault (1982-2024)

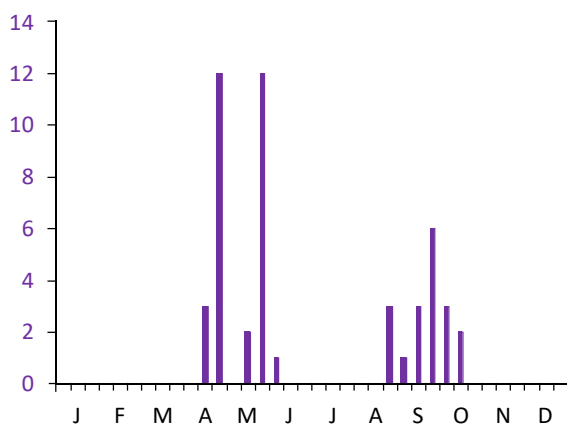


Figure 470 : Guifette noire : Effectif cumulé par décade en RCFS Grand-Laviers (2011-2024)

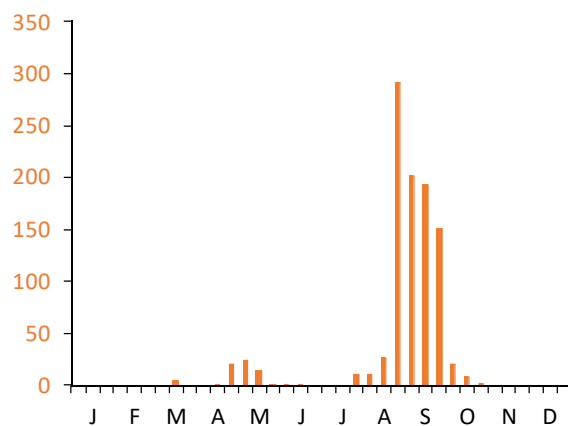


Figure 471 : Guifette noire : Effectif cumulé par décade en RCFS Quend-Fort-Mahon (2000-2024)

Régime alimentaire

Le 7 mai 1984, dans la RNN Baie de Somme, des oiseaux consommaient des Annélides *Hediste diversicolor*.

STERNE DE DOUGALL *Sterna dougallii*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse disparue, désormais accidentelle											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
CR			Espèce protégée			Annexe I			NA		

Des populations très clairsemées sont distribuées de la Nouvelle-Écosse au Venezuela, mais l'espèce peuple également le nord-ouest de l'Europe (2 300 à 2 900 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017), le sud et l'est de l'Afrique, le sud de l'Asie et l'Australie. Elle hiverne sur les côtes du nord-est de l'Amérique du Sud, de l'ouest et du sud-est de l'Afrique, et dans toute la zone s'étendant de l'Indochine à l'Australie. En France, cet oiseau est un nicheur et un migrateur rare.

Statut local



Donnée nicheuse dans les dunes du Marquenterre au milieu du XIX^e (MARCOTTE, 1860), sans autre précision, elle est également notée le 25 juillet 1883 (MÉNEGAUX, 1912) et le 23 mai 1914 (de VALICOURT, 1947). Au cours de la période récente, elle est observée le 17 juillet 1982 et le 4 août 1983, avec 1 adulte et 2 juvéniles (SUEUR, 1995) puis les 20 juillet et 14 août 2000 (2 adultes) selon SUEUR (2001).

Deux oiseaux adulte et juvénile ont été déterminées en RCFS Authie Somme le 24 août 2000.

STERNE PIERREGARIN *Sterna hirundo*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse et migratrice, hivernante exceptionnelle											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			Annexe I			NT		

Se reproduit de l'Amérique du Nord au nord de l'Amérique du Sud, et du Sénégal et de l'Europe occidentale (316 000 à 605 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017) à la Chine. Hivérne sur les côtes au sud du tropique du Cancer. En France, nicheur peu commun, migrateur commun et hivernant occasionnel.

Statut local

Variations saisonnières



Les premières Sternes pierregarins sont généralement notées début avril (1^{er} avril 1994, 9 avril 1990 et 1997), rarement plus tôt (29 mars 1998 et 25 mars 2013). La migration pré-nuptiale bat son plein de mi-avril à début juin avec un maximum fin avril (559 individus le 30 avril 1999) et dans les premiers jours de mai (595 oiseaux en vol vers le nord en 2 heures le 4 mai 2011 à Quend), des migrateurs tardifs transitent encore par notre région jusqu'au milieu de ce mois (12 migratrices le 12 juin 2018 à Quend).

La migration post-nuptiale est remarquée dès la fin juin (50 individus le 26 juin 1997), mais est

surtout importante de juillet à début septembre, avec un pic vers la mi-août (maximum de 1 600 oiseaux le 14 août 1998), exceptionnellement plus tard (1 600 individus le 30 septembre 2006). Les premiers juvéniles ne sont pas notés avant la fin juillet (1 juvénile le 21 juillet 1998). Le passage se poursuit de manière atténuée, avec des dernières dates d'observations très variables selon les années : mi-septembre (14 septembre 1998 et 15 septembre 1996), fin septembre (22 septembre 1994), début octobre (5 octobre 1986, 1^{er} octobre 1992, 6 octobre 1990, 9 octobre 1983 et 1993), mi-octobre (12 octobre 1995, 17 octobre 1999 et 18 octobre 1997), fin octobre (30 octobre 2006) et très exceptionnellement plus tard (11 novembre 1984, 8 novembre 1998, 4 décembre 2001, 15 décembre 2006 et 3 novembre 2012). Il faut également noter le bel effectif de 1 600 individus dans l'estuaire de l'Authie le 30 septembre 2006 (COMMECY, 2010b).

Que ce soit sur la RNN Baie de Somme ou la proche RCFS Authie-Somme, la répartition des

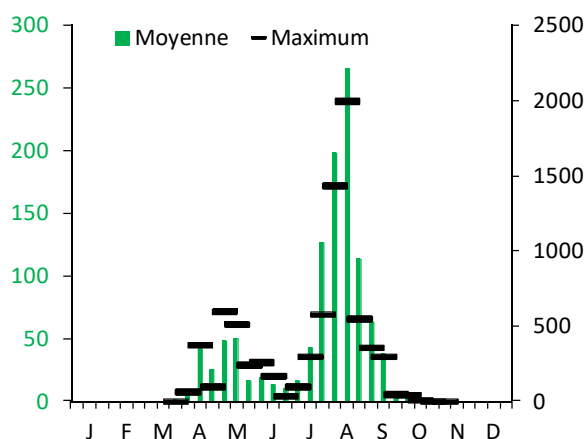


Figure 472 : Sterne pierregarin : Effectifs moyens et maximaux par décade dans la RNN Baie de Somme (1975-2024)

données dans l'année est sensiblement la même, avec une migration prénuptiale de très faible ampleur et une migration postnuptiale importante, avec un passage intense en août et une quasi-disparition des oiseaux à la fin de septembre (figures 472 et 473).

Sur la RCFS du Hâble d'Ault (figure 474), la Sterne pierregarin est pratiquement absente pendant la période de migration prénuptiale. Elle y apparaît essentiellement à partir de la deuxième décade de juillet, et son pic de présence se situe en troisième décade d'août, mais des oiseaux peuvent encore être notés jusqu'en octobre.

Elle fréquente également la RCFS de Grand-Laviers où, comme sur le site précédent, la migration prénuptiale est peu marquée en comparaison de la migration postnuptiale qui ne fournit plus d'observation après la troisième décade d'août, ce qui est bien tôt par rapport aux autres sites (figure 475).

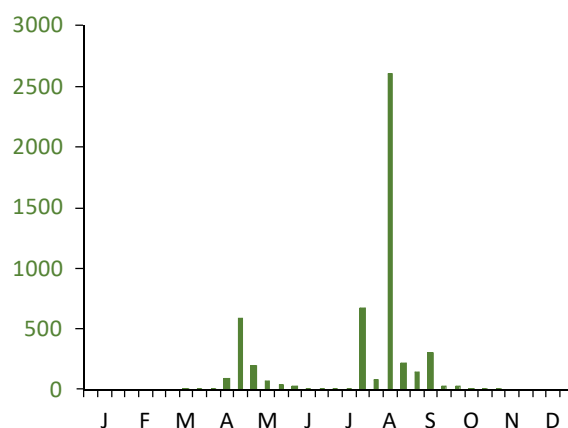


Figure 473 : Sterne pierregarin : Effectifs moyens et maximaux par décade dans RCFS Authie-Somme (1994-2002 et 2020-2024)

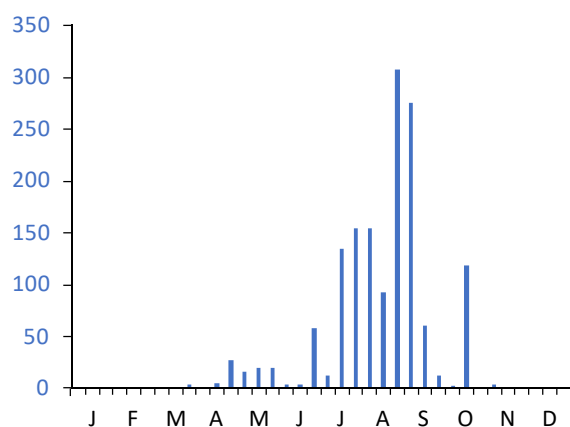


Figure 474 : Sterne pierregarin : Effectif cumulé par décade en RCFS Hâble d'Ault (1975-2024)

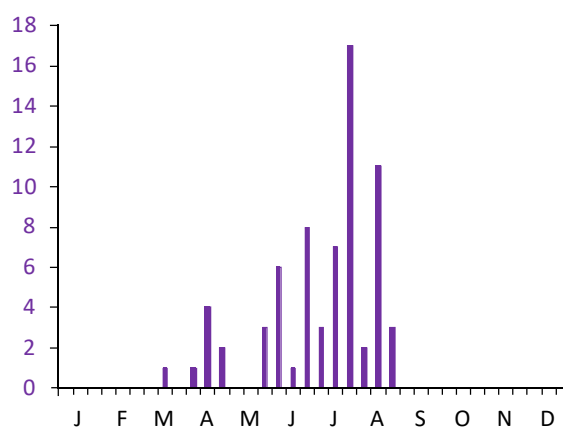


Figure 475 : Sterne pierregarin : Effectif cumulé par décade en RCFS Grand-Laviers (2011-2024)

Variations annuelles

Il ne se dégage pas de tendance nette d'évolution de l'utilisation de l'estuaire de la Somme par la Sterne pierregarin au cours de la saison estivale (figure 476). Les variations enregistrées ne semblent

pas traduire autre chose que les variations normales des effectifs après des saisons de reproduction au succès variable.

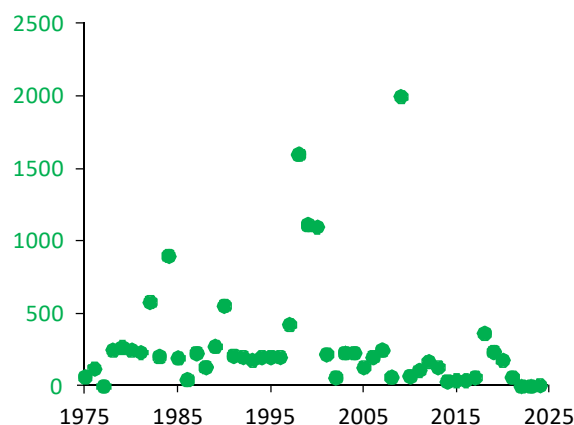


Figure 476 : Sterne pierregarin : Évolution de l'effectif maximal des mois de juillet-août en Baie de Somme (1976-2024)

Reproduction

Nicheuse dans les dunes du Marquenterre au XIX^e siècle (MÉNEGAUX, 1912), la Sterne pierregarin n'est plus qu'une reproductrice probable et très exceptionnelle : 1 couple nicheur possible en 1985 au Hâble d'Ault (SUEUR et COMMECY, 1990a), 1 couple esquissant des parades le 27 mai 1998 au Parc Ornithologique du Marquenterre, 1 couple tentant de se reproduire de 2009 à 2011 dans le marais du Crotoy et 1 couple en 2011 à Rue. 1 couple niche de 2014 à 2017 sur les gravières de Saint-Firmin au Crotoy (L. PAPORÉ) et probablement plusieurs couples de 2018 à 2020. N. DURAND fournit un effectif de 25 couples en 2025 sur des îlots flottants installés sur les gravières de Saint-Firmin, ce qui représente une forte augmentation par rapport à la douzaine de couples qu'il avait enregistré l'année précédente. RIGAUX *et al.* (2024) notent quant à eux

1 couple nicheur en 2021 à Saint-Quentin-en-Tourmont.



STERNE ARCTIQUE *Sterna paradisaea*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse exceptionnelle et migratrice											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
CR			Espèce protégée			Annexe I			NA		

Se reproduit au nord de l'Holarctique et hiverne au large de l'Antarctique. Sa population européenne compte 564 000 à 906 000 couples nicheurs (STANEVA et BURFIELD, 2017). En France, nicheur occasionnel surtout sur des îlots bretons, et migrateur assez commun sur le littoral. Occasionnel en Méditerranée et à l'intérieur des terres.

Statut local



migration postnuptiale est notée chaque année entre juillet et septembre, avec un maximum de 40 oiseaux le 1^{er} août 1988. Les premières arrivées sont notées dans les premiers jours de juillet (4 juillet 1989), mais les premiers jeunes de l'année ne sont pas mentionnés avant la fin de ce mois (2 juvéniles le 23 juillet 1997). Les dernières observations sont réalisées début septembre (1^{er} septembre 1996, 6 septembre 1990, 1998 et 2008), plus rarement au milieu ou à la fin de ce mois (15 septembre 1981 et 22 septembre 1994, avec 6 oiseaux à Cayeux-sur-Mer) ou début octobre (1 adulte le 6 octobre 1988 selon COMMECY *et al.*, 1990 et 1 le 10 octobre 1999), voire plus tard (25 octobre 1997, 26 octobre 2020, 30 octobre 2021 et 2 novembre 2022).

De 1989 à 1998, la migration pré-nuptiale a été peu remarquée, avec 2 individus le 12 mai 1989 et 10 le 28 avril 1991 (figure 477).

Elle n'est décelée en RCFS Authie Somme que lors de sa migration postnuptiale (1 à 3 individus par donnée en août et septembre).

Précédemment, la date d'arrivée la plus précoce est le 9 avril en 1982. À l'inverse, la

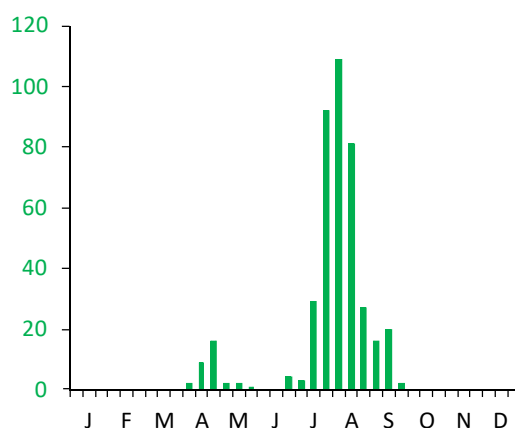


Figure 477 : Sterne arctique : Effectif cumulé par décennie en RNN Baie de Somme (1975- 2024)

Reproduction

Elle est signalée dans la colonie de Sternes caugeks du Hâble d'Ault du 25 juin au 16 juillet 2008 avec 3 ou 4 couples le 2 juillet (G. BELLARD).

STERNE DE FORSTER *Sterna forsteri*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentelle											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France			
NA		Espèce protégée			-			NA			

Se reproduit du sud-est de la Colombie Britannique au littoral de la Californie et de la région des Grands Lacs au nord-est du Mexique. Hiverné de la Californie et du sud du New Jersey au sud du Mexique et au golfe du Honduras, rarement jusqu'au Panama.

Statut local



Une adulte est observée le 6 avril 2018 à Cayeux-sur-Mer (RIGAUX, 2018a) et une du 13 au 28 avril 2019 (TOUZÉ et CHN, 2022), toutes deux dans la colonie reproductrice de Sterne caugek.

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse et migratrice, hivernante exceptionnelle											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NT			Espèce protégée			Annexe I			EN		

Se reproduit de la Virginie à la Patagonie et de l'Europe occidentale à la mer Caspienne (79 900 à 148 000 couples en Europe, STANEVA et BURFIELD, 2017). Hiverné de la mer des Caraïbes au Pérou et à la Patagonie, sur le littoral atlantique de l'Afrique du Sud au Portugal (devenant désormais plus fréquente jusqu'en Manche), en Méditerranée, en mer Noire et en mer Caspienne. En France, nicheur peu commun, migrateur commun et hivernant rare sur le littoral. Occasionnelle à l'intérieur des terres. L'effectif hivernant en Europe est peu élevé : 3 200 à 5 500 oiseaux (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local

Généralités



Trois principaux sites accueillent chaque année les rassemblements de Sternes caugeks. Les premiers sont la RNN Baie de Somme et la RCFS Authie-Somme. L'autre se situe au Hâble d'Ault avec essentiellement, pour ces dernières années, les deux gravières nord de la réserve et, depuis 1999, l'îlot nouvellement créé au nord-est de la gravière de Woignarue. Ces sites sont particulièrement adaptés pour le repos et le nourrissage des jeunes en phase émancipatoire accompagnant les adultes lors de la migration. Ces deux sites accueillent des oiseaux en période de reproduction.

Variations saisonnières

La comparaison des effectifs en stationnement au cours des différentes décades de l'année dans la RNN Baie de Somme, la RCFS Authie Somme et le Hâble d'Ault (figures 478, 479 et 480) fait apparaître une prédominance de la migration postnuptiale, avec un pic en première décade d'août en RNN Baie de Somme, en troisième décade de ce mois en RCFS Authie Somme et en deuxième décade de juillet au Hâble d'Ault. La migration pré-nuptiale est plus discrète que la migration postnuptiale et même à peine marquée au Hâble d'Ault.

Les derniers migrateurs sont notés début juin, rarement plus tard (18 migratrices le 12 juin 2018 à Quend). Dès mi-juin, débute la migration postnuptiale, avec certainement des adultes dont la

nidification a échoué ou des jeunes nés les années précédentes et sexuellement immatures. Les derniers oiseaux sont notés généralement en deuxième décade d'octobre, avec une date tardive pour la fin du XX^e siècle le 17 novembre 1983. En 2006, les données de fin octobre sont fréquentes et concernent parfois des effectifs conséquents, avec notamment 58 migratrices en 2 h le 22 à Quend. Ultérieurement, les données de novembre suivent la même évolution. Dès le début du XXI^e siècle, quelques données hivernales sont enregistrées dans l'estuaire de la Somme, au Crotoy et à Quend (par exemple 1 le 22 janvier 2006 à Cayeux et 1 le 7 janvier 2007 au Crotoy selon COMMECY, 2010b ; 10 individus le 5 décembre 2019 et 2 le 21 janvier 2020).

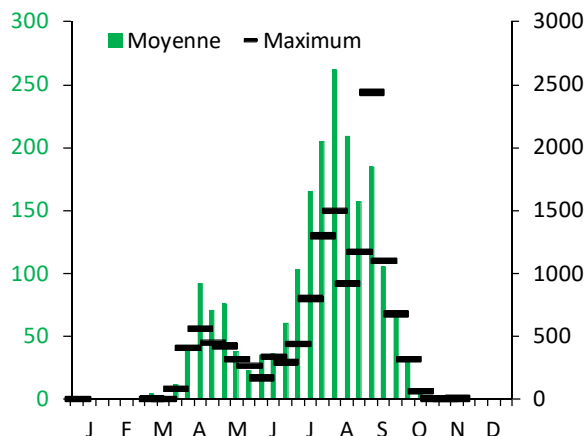


Figure 478 : Sterne caugek : Effectifs moyen et maximal par décade dans la RNN Baie de Somme (1975-2024)

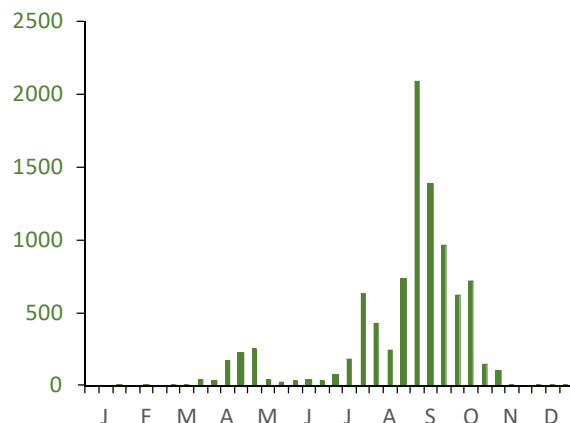


Figure 479 : Sterne caugek : Effectif cumulé par décade dans la RCFS Authie-Somme (1994-2002 et 2020-2024)

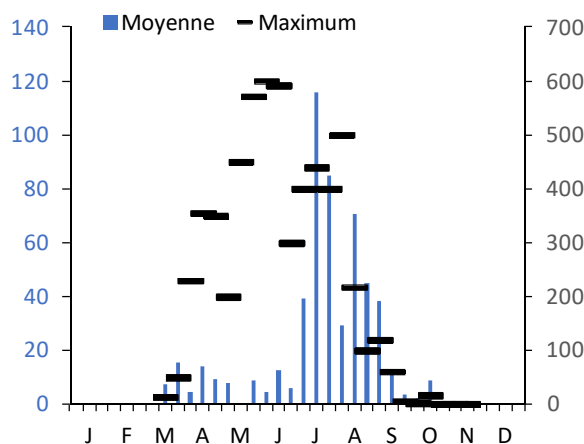


Figure 480 : Sterne caugek : Effectifs moyens et maximaux par décade au Hâble d'Ault (1975-2024)

Variations annuelles

L'évolution des effectifs maximaux d'oiseaux en transit au cours de la migration postnuptiale est complexe (figure 481). Trois phases peuvent être distinguées depuis les années 1970. Les stationnements ont semblé en augmentation entre 1975 et 1980, mais celle-ci est peut-être également, en partie, due à la meilleure pression d'observation à cette époque de développement de l'ornithologie. Une phase de diminution se poursuit ensuite jusqu'à la moitié des années 1990. La fin de cette période semble marquée par une augmentation des maxima, à des niveaux plus bas que ceux atteints au cours de la première période et globalement, la tendance semble être à la diminution, bien que du point de vue statistique, celle-ci ne soit pas significative.

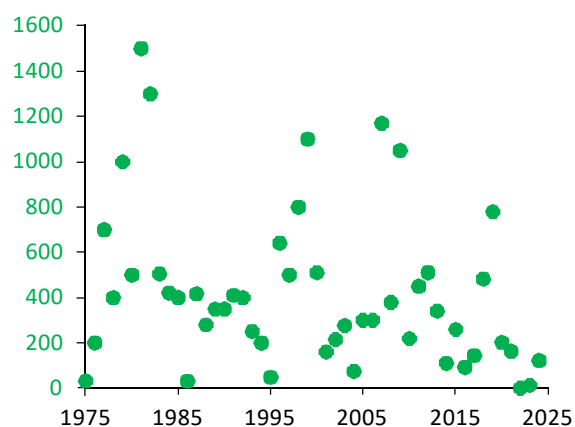


Figure 481 : Sterne caugek : Évolution des effectifs maximum de juillet et août (1975-2025)

Reproduction

La nidification est notée irrégulièrement dès le début du XX^e siècle (MAYAUD, 1939). De 1970 à 1975, l'espèce est considérée nicheuse probable, mais aucune preuve ne permet de s'assurer qu'il ne s'agit pas uniquement de parades observées lors de la migration prénuptiale. De 1985 à 1996, des parades, parfois des copulations, sont mentionnées au printemps au sein de la colonie de Mouettes rieuses du Parc Ornithologique ou du marais du Crotoy, mais aucune reproduction effective ne sera enregistrée (1 couple nicheur probable est noté le 20 mai 1992 au marais du Crotoy).

La nidification de la Sterne caugek ne fut prouvée de façon certaine qu'en 1997 au Parc Ornithologique du Marquenterre, par suite d'un aménagement d'îlots coquilliers et sableux (CARRUETTE et HASBROUCK, 1998). Seul un couple a établi son nid, en périphérie de la colonie de Mouettes rieuses. Un œuf est noté le 13 juin. Le couple a déserté le nid après le passage d'un Sanglier. 3 autres couples ébauchent des nids jusqu'au 18 juin, mais sans suite (CARRUETTE et HASBROUCK, 1998 ; CARRUETTE, 2020b). De nouvelles tentatives sont constatées en 1998, 2005 et 2006. 7 couples s'installent en 2007. En 2012, la tentative d'installation par 2 à 3 couples se solde par un échec en raison de la présence de prédateurs terrestres. En 2013, jusqu'à 56 individus sont présents, sans suite (figure 482).

En 2019 l'espèce niche de nouveau au Parc Ornithologique du Marquenterre au cœur de la colonie de Mouettes mélanocéphales. Le premier oiseau arrive le 2 avril. Les parades n'ont lieu qu'à partir du 9 mai. Les trois premiers nids sont notés le 9 juin. Au total un minimum d'une vingtaine de nids produit 6 à 10 jeunes à l'envol. De nombreux œufs n'ont pas éclos, tandis que la colonie a subi le stress et peut-être la prédation de Rats surmulots.

L'évolution de la colonie se poursuit en 2020, avec 36 à 38 couples pour un minimum de 63 juvéniles volants. Les premiers oiseaux arrivent sur

la colonie le 16 avril et la première couvaison date du 17 mai. Avec le développement de la végétation le nombre de couples est très sous-estimé. Les premiers poussins sont notés le 3 juin et des jeunes volants le 26 juin (CARRUETTE, 2020b).

En 2021, 44 nids sont dénombrés le 23 mai et les premières naissances se produisent le 30 mai. Un poussin est tué et mangé par une Mouette mélanocéphale le 31 mai. 8 jeunes sont volants le 3 juillet. Le nombre de jeunes à l'envol est faible en conséquence des conditions atmosphériques en mai et de la prédation (Laridés et Cigogne blanche).

En 2022, les premiers oiseaux reviennent sur la colonie le 19 mars. 32 nids sont dénombrés le 9 mai. Un premier oiseau adulte est trouvé mort du H5N1 le 21 mai. La mortalité augmente ensuite : 6 le 30 mai, 12 le 1^{er} juin, 8 mortes le 13 tandis que la colonie semble quasi désertée et les nourrissages deviennent rares. En allant sur l'îlot le 9 juillet, 11 cadavres d'adultes (dont 2 oiseaux bagués des Pays-Bas) et 3 de pulli sont découverts.

En 2023, 1 oiseau est noté le 25 mars et 2 individus sur la colonie le 3 avril. Un seul couple très discret va nicher au milieu de la colonie de Mouettes mélanocéphales. Il nourrit le 3 juin et 1 juvénile est volant le 3 juillet.

En conséquence de la grippe aviaire de 2022, la nidification n'a plus lieu sur le site en 2024. Quelques oiseaux reviennent sur les îlots à partir du 9 avril, avec des parades et accouplements jusqu'au 29 avril, mais sans jamais d'échanges de poissons.

Depuis quelques années, la Sterne caugek se reproduit avec plus ou moins de succès au Hâble d'Ault : 200 couples en 2006, 171 en 2008, environ 70 couples en 2009, 100 à 170 en 2016, 430 en 2017 (RIGAUX, 2018a) et 80 en 2018. Le nombre de jeunes à l'envol est très variable, de 157 en 2008, il passe à 83 en 2016, 125 à 150 en 2017, aucun en 2018 et 2019 (RIGAUX, 2018b).

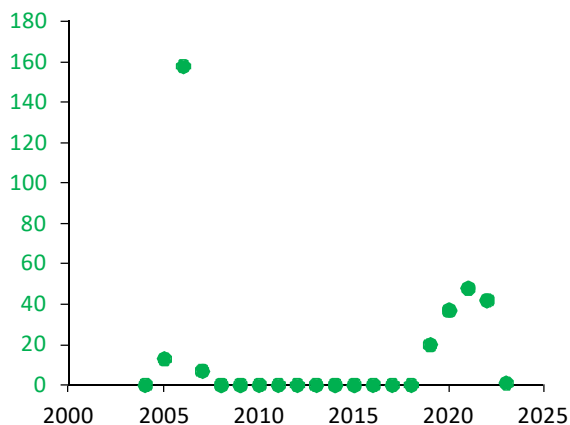


Figure 482 : Sterne caugek : Effectifs nicheurs estimés en RNN Baie de Somme (2004-2024)

Exigences écologiques

Les bancs coquilliers associés à du sable sont particulièrement attractifs pour l'établissement des couples nicheurs. La présence d'une colonie de Mouettes rieuses semble être un élément déterminant pour l'ébauche de colonies picardes. En effet, le

Âge-ratio

Quelques données sur l'âge-ratio des groupes observés pendant les migrations postnuptiales peuvent compléter les connaissances en termes de réussite de nidification et d'arrivée à terme des jeunes (tableau LXXV). La proportion entre jeunes et adultes au sein des groupes est très variable (entre 1,5 et 75 %). Pour une même date, des pourcentages très différents peuvent être obtenus sur deux années.

Régime alimentaire

Lors des parades nuptiales, en avril-mai, les couples sont notés s'échangeant des Lançons (*Hyperoplus* et *Ammodytes*). Durant la migration postnuptiale, le nourrissage des jeunes obéit au même



déplacement de la colonie de Mouettes rieuses de 1992 à 1995 au marais du Crotoy avait provoqué également un déplacement de Sternes caugeks présentant un comportement de reproduction.

Tableau LXXV : Sterne caugek : Âge-ratio dans l'estuaire de la Somme

Date	Adultes	Juveniles	Proportion juv/ad
26/6/1997	40	1	2,5 %
3/7/1997	116	2	1,7 %
6/7/1990	65	1	1,5 %
8/7/1997	324	8	2,5 %
8/7/1998	31	7	22,6 %
9/7/1997	240	18	7,5 %
9/7/1998	134	35	26,1 %
11/7/1994	12	9	75 %
13/7/1990	26	15	57,7 %
15/7/1996	45	12	26,6 %
8/8/1996	39	22	56,4 %
10/8/1989	50	50	50 %
19/8/1990	19	4	21 %

régime alimentaire, avec sans doute des apports de poissons de type Anchois (*Engraulis encrasicolus*) ou Sprat (*Sprattus sprattus*).

LABBE À LONGUE QUEUE *Stercorarius longicaudus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur régulier et hivernant rare											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée				NA					

Se reproduit dans les toundras de la Russie, de l'Alaska et du Canada. Sa population européenne compte 19 800 à 53 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). Hivérne en mer mais près des côtes, essentiellement du tropique du Cancer jusqu'à la Terre de Feu, aussi au voisinage de l'Afrique du Sud et de l'Australie. En France, migrateur peu commun surtout de la mer du Nord au golfe de Gascogne, plus rare en Méditerranée. Occasionnel en hiver et à l'intérieur des terres.

Statut local



Des signalements anciens ont été publiés (figure 483, MÉNEGAUX, 1912) et quelques oiseaux notés fin septembre ou début octobre 1930 dans l'estuaire de la Somme (COCU, 1933a). Seules trois mentions récentes sont connues. La difficulté à déterminer cette espèce dans les conditions habituelles d'observation des Labbes explique la rareté des données. Sur le littoral, seule la migration postnuptiale est décelée régulièrement par des observations de mi-juillet à début novembre, voire mi-décembre (à moins que les deux oiseaux signalés à cette époque soient déjà des hivernants).

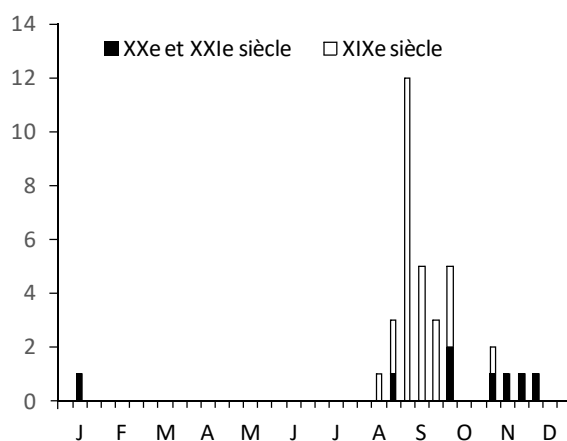


Figure 483 : Labbe à longue queue : Effectif cumulé par décennie (1975-2024) et de 1868 à 1887 d'après le catalogue MARMOTTAN (MÉNEGAUX, 1912)

LABBE PARASITE *Stercorarius parasiticus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur régulier et hivernant rare											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			-			NA		

Cette espèce se reproduit dans les toundras côtières de l'Holarctique (39 900 à 56 200 couples en Europe ; STANEVA et BURFIELD, 2017). Hivérne dans les océans de l'Hémisphère sud principalement près des côtes de Nouvelle-Zélande, du sud de l'Australie, de l'Amérique et de l'Afrique. En France, migrateur assez commun sur les côtes, rare en hiver.

Statut local



Le passage prénuptial du Labbe parasite est net fin avril (figure 484) mais quelques retardataires peuvent migrer ultérieurement (2 individus en vol vers le nord le 15 mai 2018 à Quend). Quelques données obtenues début juin peuvent correspondre à un estivage au large des côtes picardes. La migration postnuptiale peut commencer dès les derniers jours de juin, mais n'est régulière que de fin juillet à mi-novembre. Elle est très nette de fin août à fin octobre, avec une intensité maximale à partir des derniers jours de septembre (26 migrants en 2 h le 26 octobre 2006 à Quend). Ce passage peut se poursuivre de manière beaucoup plus modeste jusqu'en décembre. Les données de janvier et février sont rares et peuvent correspondre à un hivernage très modeste loin de l'aire de distribution habituelle de cet oiseau lors de cette saison.

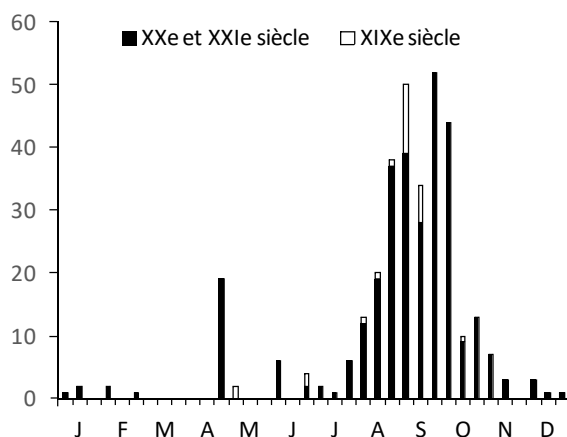


Figure 484 : Labbe parasite : Effectif cumulé par décade de (1975-2024) et de 1868 à 1887 d'après le catalogue MARMOTTAN (MÉNEGAUX, 1912)

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur régulier et hivernant rare											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée				NA					

Se reproduit dans les toundras de la Russie (20 000 couples en Europe ; STANEVA et BURFIELD, 2017), de l'Alaska et du Canada. Hivérne en mer mais près des côtes, essentiellement du tropique du Cancer jusqu'à la Terre de Feu, l'Afrique du Sud et l'Australie. En France, migrateur peu commun surtout de la mer du Nord au golfe de Gascogne, plus rare en méditerranée. Occasionnel en hiver et à l'intérieur des terres.

Statut local



Sur le littoral, seule la migration postnuptiale est décelée régulièrement par des observations de mi-juillet à début novembre, voire mi-décembre (à moins que les deux oiseaux signalés à cette époque soient déjà des hivernants : la seconde donnée concerne un individu du 30 novembre au 9 décembre 2006 au Hâble d'Ault). L'hivernage doit être faible puisqu'il n'est attesté que par la découverte de 2 cadavres en janvier (SUEUR et COMMECY, 1990a), par l'observation de 2 adultes de la forme sombre le 3 janvier 1995 sur la côte et d'un oiseau le 12 décembre 2007 à Port-le-Grand (J.-P. DAUSSY, B. et

F. MONTEL). Le passage de printemps n'a été détecté qu'à une seule reprise : 1 individu le 2 mai 2001. Cette phénologie n'est pas sans rappeler celle qui peut être tracée à partir des données extraites de la collection Marmottan (MÉNEGAUX, 1912 ; figure 485).

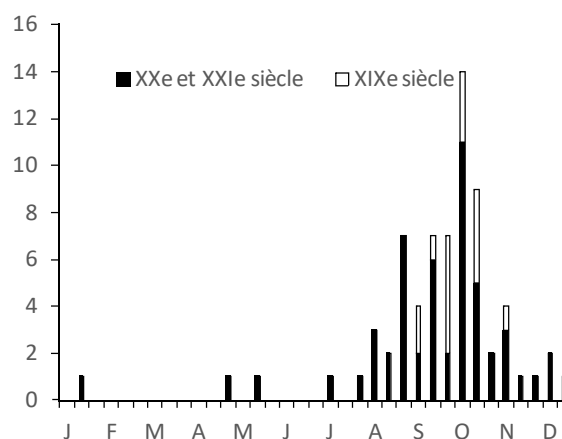


Figure 485 : Labbe pomarin : Effectifs cumulés par décade (1975-2024) et de 1868 à 1887 selon le catalogue MARMOTTAN (MÉNEGAUX, 1912)

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur et hivernant											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			-			NA		

Se reproduit principalement en Islande, en Écosse et aux Féroé. A conquis récemment quelques sites du Svalbard, de l'île aux Ours, de Norvège et du nord-ouest de la Russie. (16 300 à 17 200 couples nicheurs en Europe ; STANEVA et BURFIELD, 2017). Hivernent essentiellement au large de la péninsule Ibérique, mais des jeunes peuvent atteindre les îles du Cap-Vert, Terre-Neuve et le Brésil. En France, migrateur régulier le long des côtes, hivernant et estivant peu commun. Il est occasionnel à l'intérieur des terres.

Statut local



Jusqu'à ces dernières années, les limites entre les trois phases de présence (passage postnuptial, hivernage et passage prénuptial) du Grand Labbe au large des côtes picardes demeuraient floues (SUEUR et COMMECY, 1990a). La migration prénuptiale se déroule de mi-mars à fin avril. Le passage postnuptial commence de manière très nette mi-août et se poursuit plus discrètement parfois jusqu'en novembre. L'hivernage a lieu de décembre à mi-février (figure 486). La limite entre ces deux périodes demeure incertaine.

Régime alimentaire

Un oiseau a capturé une Foulque macroule au Hâble d'Ault le 20 décembre 1986 (CARON et GAURET, 1987). Cette espèce consomme également

des cadavres (Pluvier argenté...) dans l'estuaire de la Somme (P. ROYER, F. et M. SUEUR).

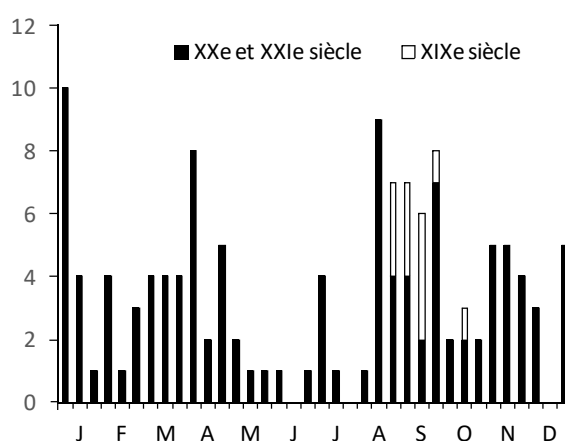


Figure 486 : Grand Labbe : Effectif cumulé par décennie (1975-2024) et de 1868 à 1887 d'après le catalogue MARMOTTAN (MÉNEGAUX, 1912)

MACAREUX MOINE *Fratercula arctica*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Occasionnel											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
CR			Espèce protégée			-			NA		

Se reproduit du nord-est du Canada au nord-ouest de la Russie (4 770 000 à 5 780 000 couples en Europe ; STANEVA et BURFIELD, 2017). Hivérne dans les eaux boréales jusqu'au niveau du New Jersey, des Açores, des Canaries et dans l'ouest de la Méditerranée, rarement jusqu'en Virginie et le nord-ouest de l'Afrique. En France, nicheur rare, migrateur et hivernant rare.

Statut local



Le Macareux moine fait l'objet de 16 mentions de 1975 à 2024, dont 11 concernent des oiseaux trouvés morts. Des oiseaux peuvent ainsi être découverts au cours de différents mois de l'année en dehors de la période estivale (figure 487). Il est rare en RCFS Authie-Somme avec 1 individu le 9 octobre 1992 et 1 en vol vers le Sud en 1 h 30 le 18 décembre.

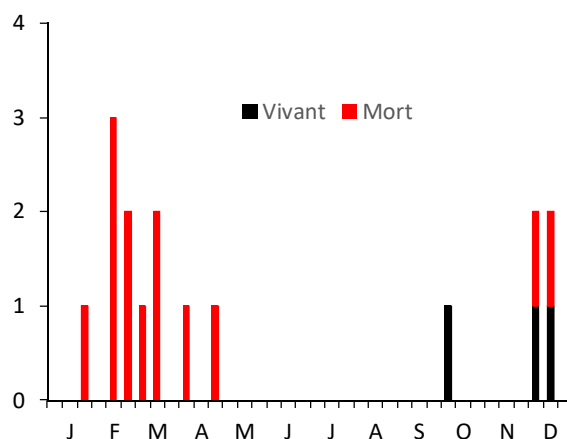


Figure 487 : Macareux moine : Effectifs cumulés par décennie sur l'ensemble de la Plaine Maritime Picarde (1975-2024)

GUILLEMOT À MIROIR *Cephus grylle*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		-		NA					

Se reproduit dans l'extrême nord de l'Holarctique (324 000 à 762 000 couples en Europe ; STANEVA et BURFIELD, 2017). Hiverné surtout dans les eaux arctiques. En France, migrateur, hivernant et estivant occasionnel sur le littoral occidental.

Statut local



Trois captures ont été réalisées au XIX^e siècle au Crotoy selon MÉNEGAUX (1912) : 1 femelle adulte le 18 février 1873, 1 femelle de première année le 13 octobre 1877 et 1 mâle de première année le 28 novembre 1880. L'espèce est mentionnée sur une liste avifaunistique du Hâble d'Ault datant du début du XX^e siècle (DUCHAUSSEY, 1913). Le Guillemot à miroir n'a fait l'objet d'aucune observation récente.

PETIT PINGOUIN *Alca torda*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
CR		Espèce protégée		-		NA					

Également appelé Pingouin torda, il se reproduit de l'est de l'Amérique du Nord à la mer Blanche (979 000 à 1 020 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017). Hiverné dans le nord de la zone boréale jusqu'à l'ouest de la Méditerranée, et occasionnellement jusqu'en Floride. En France, nicheur très rare sur les côtes rocheuses de Bretagne, migrateur commun et hivernant peu commun.

Statut local



Tout comme le Guillemot de Troil, mais de façon plus alarmante (population aux effectifs nettement plus réduits), cette espèce paie un lourd tribut aux pollutions marines de toute nature, en particulier par les hydrocarbures. C'est le plus souvent à l'état de cadavre englué qu'elle est trouvée sur nos grèves.

En 1990, lors de tempêtes exceptionnelles en janvier et février, les effectifs ont également beaucoup souffert et de nombreux oiseaux ont été retrouvés à l'intérieur des terres : Flixecourt, Novion-en-Ponthieu, Gapennes... Dans des conditions normales, le Petit Pingouin est rarement observé, excepté quelques mentions en période d'hivernage sur le littoral dans son ensemble (figure 488). Concernant les stationnements dans la RCFS

Authie-Somme (figure 489), des effectifs records ont été enregistrés ces dernières années, notamment 440 oiseaux en troisième décade de janvier 2021.

Le petit Pingouin est observé en RCFS Authie Somme d'octobre à décembre, puis de février à avril.

Des suivis à partir de 2003 permettent de noter des effectifs parfois importants en migration : 75 en 1 h le 31 octobre 2006 à Quend, mais ultérieurement des données concernant des effectifs de quelques centaines (700 individus le 23 janvier 2020 par exemple). Des stationnements de 100 à 500 individus sont régulièrement notés lors de l'hiver 2006-2007 au large de Cayeux-sur-Mer.

Les rares reprises d'oiseaux bagués confirment une origine britannique, avec quelques précisions quant à la longévité et la fidélité aux sites de nidification :

- un oiseau bagué poussin le 27 juin 1975 à Great Saltee, Wexford (Irlande) fut retrouvé mort victime des tempêtes le 18 mars 1990 à Brighton (Cayeux-sur-Mer) ;
- un oiseau bagué poussin le 25 juin 1968 à Skokholm, Dyfed (Angleterre) est contrôlé sur place le 5 juillet 1974 (avec changement de bague et apposition d'une marque colorée et numérotée) et sera trouvé mort, victime des tempêtes, le 30 mars 1990 à Brighton (Cayeux-sur-Mer).

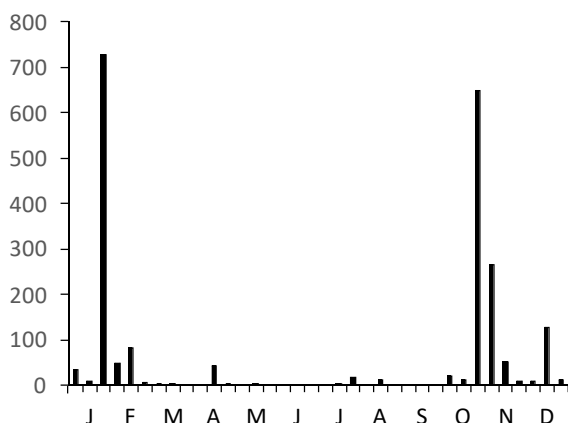


Figure 488 : Petin Pingouin : Effectif cumulé par décade sur l'ensemble du littoral excepté en RCFS Authie-Somme (1975-2024)

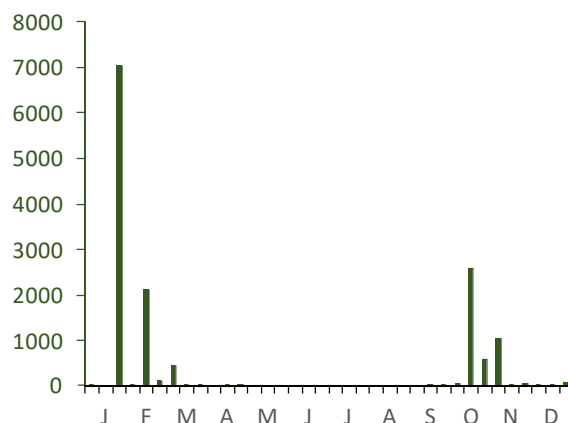


Figure 489 : Petit Pingouin : Effectif cumulé par décade en RCFS Authie-Somme (périodes 1994-2001 et 2020-2024)

MERGULE NAIN *Alle alle*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			-			NA		

Se reproduit dans l'extrême nord de l'Holarctique (10 200 000 à 83 000 000 oiseaux en Europe ; STANEVA et BURFIELD, 2017). Hivérne surtout dans les eaux arctiques et boréales, rarement plus au sud. En France, migrateur et hivernant très rare à assez commun selon les années sur le littoral. Occasionnel à l'intérieur des terres.

Statut local



MARCOTTE (1860) qualifiait le Mergule nain de visiteur d'hiver. MÉNEGAUX (1912) apporte la première preuve circonstanciée de la présence de l'espèce localement, avec un individu trouvé mort au Crotoy le 18 mai 1888. VAN KEMPEN (1912) cite un

individu trouvé mort à Ault le 30 janvier 1905, alors que COCU (1933a) relate l'observation d'un oiseau dans l'estuaire de la Somme le 27 novembre 1928.

Pour la période contemporaine, plus de la moitié des données concerne des oiseaux trouvés morts le long du littoral (figure 490, voir aussi COMMECY, 1982). La répartition spatiale de ces observations met en évidence le secteur du sud de l'estuaire de la Somme, avec 10 données, et un attrait manifeste pour les plans d'eau de Woignarue, où un oiseau a même séjourné pendant près de trois semaines en octobre et novembre 1992 (ROBERT *et al.*, 1993). Les périodes automnale et hivernale regroupent la majorité des observations avec un maximum en novembre, mois de migration postnuptiale et des tempêtes de secteur ouest. L'espèce a cependant été notée au cours de la période estivale (VIEZ, 1988).

Le Mergule nain est peu fréquent en RCFS Authie-Somme avec notamment 2 individus en vol vers le Sud en 1 h le 4 novembre 2000.

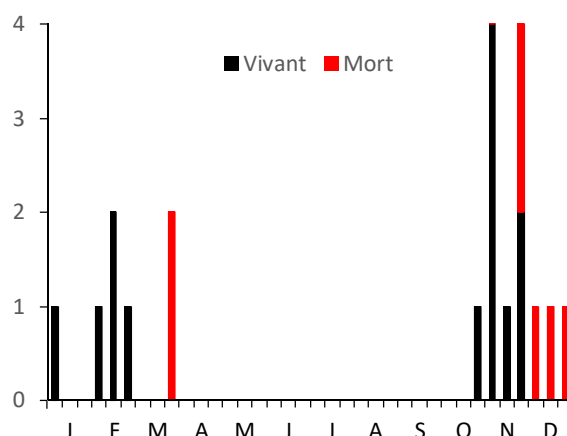


Figure 490 : Mergule nain : Effectif cumulé par décade sur l'ensemble de la Plaine Maritime Picarde (1888-2024)

GUILLEMOT DE BRÜNNICH *Uria lomvia*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		-		NA					

Se reproduit dans l'extrême nord de l'Holarctique (2 720 000 à 3 690 000 individus en Europe ; STANEVA et BURFIELD, 2017). Hiverné surtout dans les eaux arctiques, mais peut descendre jusque dans le golfe du Maine, la mer du Nord et la mer du Japon. En France, migrateur et hivernant très occasionnel sur le littoral (deux données du Finistère pour le XX^e siècle).

Statut local



Le Guillemot de Brünnich est donné comme accidentel sur le littoral par MARCOTTE (1860), qui relate la découverte de 2 ou 3 individus trouvés morts sur le littoral de Cayeux.

GUILLEMOT DE TROÏL *Uria aalge*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			-			NA		

Nommé Guillemot marmette au Canada, il se reproduit sur les falaises rocheuses de l'Holarctique, surtout dans les régions nordiques, mais ses limites méridionales atteignent la Californie, l'ouest de l'Espagne et le Japon. Hiverné principalement dans les eaux boréales, mais également dans l'ouest de la Méditerranée. En France, nicheur rare, migrateur et hivernant peu commun. Sa population européenne compte 2 460 000 à 3 170 000 individus (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



Trop souvent victime de la pollution marine par le pétrole (échouage de supertankers ou dégazages sauvages !), le Guillemot de Troïl est surtout connu à l'état de cadavres englués trouvés le long des côtes picardes. Il n'est l'objet que de rares contacts d'oiseaux en bonne santé, particulièrement pendant l'hivernage, pour l'essentiel d'origine britannique ou irlandaise et de manière plus marginale allemande, norvégienne et suédoise. Les observations mettent en évidence un passage en octobre et novembre (figure 491). Quelques données proviennent de la période hivernale avec de rares regroupements importants : 42 individus le 11 janvier 1999, 22 le 27 février 2000 et 100 en janvier 2011,

mais surtout 510 en troisième décennie de janvier 2021 en RCFS Authie-Somme. Un mouvement en mai semble également se dessiner. Une mention estivale est signalée récemment : un oiseau le 12 août 2017 à Cayeux-sur-Mer (P. DUFOUR).

Les rares reprises d'oiseaux bagués confirment cette origine :

- 1 oiseau bagué poussin le 24 juin 1991 à Faire Isle (Écosse) est retrouvé mort mazouté le 30 janvier 1993 dans l'estuaire de la Somme (Info BTO ; F. MONTEL, fichier pers.) ;
- 1 oiseau bagué poussin le 23 juin 1991 à Great Saltee, Wexford (Irlande) est retrouvé mort mazouté le 27 mars 1994 à Quend (Info BTO ; F. MONTEL, fichier pers.).

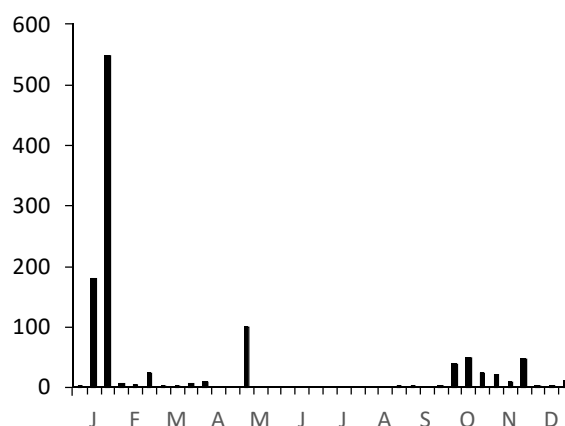


Figure 491 : Guillemot de Troïl : Effectif cumulé par décennie (1975-2024) sur l'ensemble du littoral

EFFRAIE DES CLOCHERS *Tyto alba*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse, migratrice et hivernante											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			NT		

Surtout sédentaire et presque cosmopolite, toutefois absente d'Islande, de Fennoscandie et de la plus grande part de la Russie. Sa population européenne serait comprise entre 111 000 et 230 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). En France, nicheuse surtout sédentaire, mais aussi erratique et même migratrice.

Statut local



L'Effraie des clochers est sédentaire et nicheuse en régression. Elle est représentée essentiellement par la forme *alba*. La forme *guttata*,

Reproduction

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, l'Effraie des clochers fréquentait les environs d'Abbeville. MARCOTTE (1860) la considérait comme : « sédentaire et la plus commune du genre ». Il ajoutait : « ses retraites favorites sont les maisons en ruines, les tours, les églises. Elle niche dans les fentes de leurs vieilles murailles. »

Des Effraies des clochers ont été capturées dans la commune de Saint-Firmin-les-Crotoy (Le Crotoy désormais) en 1868, 1876 et 1877. Leurs dépouilles figurent parmi les collections d'oiseaux naturalisés du Muséum d'Histoire Naturelle (données de collection du MNHN). Aux alentours des années 1920, « on la trouve à l'état sédentaire à proximité des villages sur le littoral près de Ault » (CHABOT, 1922b).

Dans la décennie 1960, elle figurait parmi les oiseaux bagués à Noyelles-sur-Mer le 2 mai 1964 (archives CRBPO).

Plus tard, entre 1970 et 1980, elle est notée dans

sombre, est plus rare. Elle se reproduit essentiellement dans les agglomérations. Contrairement à ce qui est observé dans d'autres régions, elle se reproduit rarement en milieu forestier. Elle chasse surtout dans les milieux ouverts : bas-champs, prairies, bocages, dunes, jardins et parcs périurbains.

Lors de la nidification, elle se rapproche des humains et adopte volontiers des vieux bâtiments agricoles, des clochers, des granges, des greniers abandonnés ou des combles.

Ses chuintements particuliers peuvent être entendus d'août à mars, mois à partir duquel les oiseaux commencent à se reproduire.

plusieurs communes du nord de l'estuaire de la Somme :

- Quend, entre le 1^{er} décembre 1977 et le 20 février 1978 et du 1^{er} au 31 décembre 1979 (PICARDIE NATURE in INPN) ;
- Rue, entre le 1^{er} janvier 1976 et le 31 décembre 1977 (PICARDIE NATURE in INPN) ;
- Noyelles-sur-Mer entre le 1^{er} et 31 décembre 1976 (PICARDIE NATURE in INPN) ;
- Arrest entre 1970 et 1975 dans le cadre du premier atlas des oiseaux nicheurs de France où il est précisé que sa nidification était certaine (YEATMAN, 1976).

L'enquête sur les oiseaux de France en hiver, de 1977 à 1981, confirme sa présence hivernale sur la carte de Rue. Puis, de 1983 à 1987, sur cette même carte, elle apparaît nicheuse certaine sur un carré et probable sur deux autres (*Atlas des oiseaux nicheurs de Picardie*, COMMECY et al., 1995). À partir des années 1990, d'autres communes s'ajoutent sur la

liste : Boismont en 1991, 1992, 1997 (PICARDIE NATURE), Saint-Quentin-en-Tourmont (SUEUR, 1991 ; CRBPO), Cambron le 14 septembre 1997 (PICARDIE NATURE), bocage poldérisé de Froise en 1997 (ZNIEFF, HORELLOU *et al.*), Villers-sur Authie et marais du Pendé en 1999 (CEN et PICARDIE NATURE). Entre 2000 et 2025, 109 observations citent l’Effraie au moins une fois dans 16 communes sur les 18 que compte la Plaine Maritime Picarde. La nidification de cette espèce anthropophile y est probable ou certaine. L’extraction des bases de données Clicnat (PICARDIE NATURE) et Faune-France (LPO) aboutit à l’estimation suivante :

- Marquenterre : 13 couples ;

- Basse Vallée de la Somme : 6 couples ;
- Vimeu : 9 couples.

L’Effraie des clochers occupe les zones bocagères du Marquenterre, les Bas-Champs de Cayeux et de la Basse Vallée de la Somme pour capturer ses proies et rechercher des bâtiments où nicher. La destruction des haies et la transformation des prairies en openfields dans le Marquenterre privent l’Effraie de ses habitats. De plus, la fermeture des bâtiments, et en particulier l’engrillagement des clochers, l’empêchent d’accéder à des sites de nidification.

Régime alimentaire

Son régime alimentaire, très varié, dévoile des territoires de chasse diversifiés à mettre en relation avec la mosaïque paysagère de la région. Il comprend des insectivores, des rongeurs et des oiseaux (figure 492 et tableau LXXVI). Les proies

dominantes démontrent qu’elle fréquente essentiellement des milieux ouverts, forts nombreux dans le secteur, et délaisse les zones boisées peu représentées. Cette particularité caractérise l’espèce de manière générale.

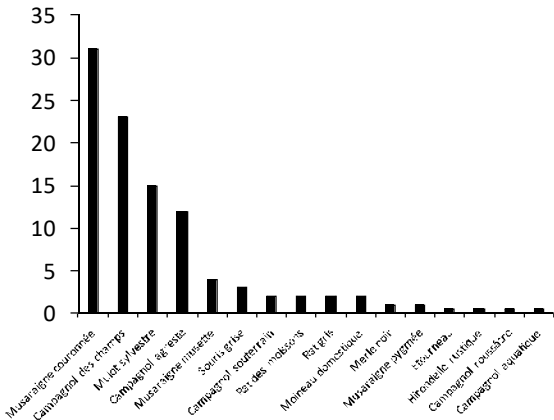


Figure 492 : Chouette effraie : Composition (en pourcentage) du régime alimentaire sur l’ensemble de la Plaine Maritime Picarde, défini sur 355 proies

Tableau LXXVI : Composition du régime dans une ancienne ferme de l’entrée de la RNN Baie de Somme (d’après LAURENT et BRENON, 2020), reposant sur 144 proies

Nom vernaculaire	Nom latin	2017	2019
Crocidure leucode	<i>Crocidura leucodon</i>	4	6
Crocidure musette	<i>Crocidura russula</i>	13	13
Crossope aquatique	<i>Neomys fodiens</i>	1	3
Musaraigne couronnée	<i>Sorex coronatus</i>	13	19
Musaraigne pygmée	<i>Sorex minutus</i>	3	8
Insectivore non identifié	-	2	3
Campagnol roussâtre	<i>Clethrionomys glareolus</i>	1	14
Campagnol des champs	<i>Microtus arvalis</i>	49	24
Campagnol agreste	<i>Microtus agrestis</i>	27	34
Campagnol souterrain	<i>Pitymys subterraneus</i>	11	6
Rat surmulot	<i>Rattus norvegicus</i>		1
Souris domestique	<i>Mus musculus</i>		3
Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i>	6	21
Rongeur sp	-	13	16
Oiseaux	-	1	

CHEVÊCHE D'ATHÉNA *Athene noctua*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse, migratrice et hivernante											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			NT		

Sédentaire, niche en Afrique du Nord, en Arabie et dans les régions tempérées d'Asie et d'Europe, où sa population serait comprise entre 618 000 et 1 170 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). En France, elle niche partout à l'exception des massifs forestiers.

Statut local



La Chevêche d'Athéna est une nicheuse sédentaire en Europe, en régression depuis les années 1960, et présente dans toute la Picardie. Les noyaux de population les plus importants se concentrent dans les bocages du pays de Bray, de la Thiérache et en Plaine Maritime Picarde. Elle fréquente les bocages, les vieux vergers, les prairies avec arbres têtards. Les zones périphériques des villages avec des bâtiments isolés constituent des milieux favorables où elle trouve des cavités pour nicher, des perchoirs et des prairies pour chasser.

Reproduction

Évaluation de l'effectif nicheur

Au XIX^e siècle, la Chevêche d'Athéna possédait le statut de commune. Une mention ancienne signale un individu à Saint-Firmin-les-Crotoy le 23 août 1875 (INPN, MNHN). Ailleurs, au nord du département de la Somme, la Chevêche était connue et répandue en 1916.

Une prospection menée en 1994 faisait état de la présence d'un effectif minimum de 27 à 37 chanteurs et d'une estimation totale comprise entre 27 et 50 territoires répartis sur 4 zones de la manière suivante (FLIPO *et al.*, 1995 ; FLIPO, 2003) :

- 12 à 14 chanteurs dans le Marquenterre, 5 à 7 dans le bocage de Favières et Ponthoile ;
- 3 à 5 chanteurs dans le bocage de Boismont et Saigneville ;
- 7 à 10 chanteurs dans le bocage de Lanchères.

Une autre prospection effectuée en 1998 estime à 15 couples autour de Rue et de Quend-Plage

(PICARDIE NATURE, 2000).

Les bases de données Clicnat de Picardie Nature et INPN du Muséum d'Histoire Naturelle permettent de mieux cerner la distribution spatiale de la Chevêche d'Athéna et d'estimer sa population nicheuse. Les observations les plus récentes montrent qu'elle est absente des Bas-Champs de Cayeux où elle ne trouve aucun milieu favorable. Historiquement elle a toujours délaissé cette zone (tableau LXXVII).

En revanche, sa présence est attestée dans le bocage tout proche de Lanchères, et plus particulièrement autour des communes de Hurt, Wathéihurt et Sallenelle. Entre 2013 et 2025, 23 contacts auditifs permettent une estimation de 8 couples dans cet ensemble.

Le plateau du Vimeu, bien que couvert de grandes cultures, retient 7 à 10 couples répartis en

périphérie des villages : Arrest, Vaudricourt, Mons-Boubert et Quesnoy-le-Montant. 20 contacts ont été établis entre 2000 et 2025.

La Basse Vallée de la Somme, entre Noyelles et Grand-Laviers, offre de nombreux milieux recherchés par l’espèce avec des allées de saules têtards, des haies, des prairies. 94 contacts sont recensés entre 2000 et 2025. Malheureusement, il faut constater une baisse des effectifs nicheurs depuis une quinzaine d’années : 15 couples en 2013, 9 en 2018 et autour de 7 entre 2020 et 2025.

Dans le Ponthieu, le bocage de Favières et Ponthoile a également fait l’objet d’une estimation de la densité de Chevêches. En 2013, 8 couples étaient dénombrés puis 3 en 2018. Les données récentes suggèrent un effectif revenu à 8 couples. Enfin, le bocage du Marquenterre héberge 9 couples en 2013 et 5 en 2018, et 6 couples sont estimés en 2024-2025.

Dans ce territoire, la raréfaction des saules têtards serait à l’origine de la diminution de l’espèce (ÉTIENNE, 1986a). À Froise, elle est passée de 4 couples en 1982 à 1 seul en 1991. Le déclin est également constaté au cours de la décennie 1980 à Saint-Quentin-en-Tourmont, avec un effectif passant

de 3 à 1 couples. Cependant, 3 couples étaient encore présents en 1999 (P. ÉTIENNE). Ce même observateur signale la sensibilité de la Chevêche aux dérangements humains, qui peuvent conduire à l’abandon de sites pourtant favorables (ÉTIENNE, 1986a).

En 2015, dans le Vimeu (Limeux et communes voisines), 43 chanteurs sont contactés sur 77 km², soit une densité de 0,56 couple/km² (HERMANT, 2018). En Normandie, les secteurs biogéographiques les plus favorables accueillent entre 0,51 et 0,67 couple/km² dans des paysages boisés et bocagers (LPO NORMANDIE, 2005-2012). La nidification est notée dans des saules creux, des pommiers ainsi que sous le toit d’une habitation.

Dans le Marquenterre, selon FLIPO (2003), le maintien des populations de Chevêches peut être corrélé avec celui des surfaces prairiales, compte-tenu des exigences écologiques de cette espèce. En revanche, l’impact réel de l’opération locale de retournement des pâtures et de l’arrachage des haies et vergers sur la population de Chevêche d’Athéna est beaucoup plus difficile à établir.

Tableau LXXVII : Effectif dans le bocage du Marquenterre au cours de la décennie 1990 (NC = Nicheur certain, NP = Nicheur probable ; Np = Nicheur possible), d’après FLIPO (2003)

	1994	1995	1996	1997	1998	1999
<i>Nombre de couples nicheurs</i>	12 à 14	9 à 13	6 à 15	11 à 15	11 à 15	8 à 14
Statut réel	12 NP, 2 Np	2 NC, 7 NP, 4 Np	1 NC, 5 NP, 9 Np	11 NP, 4 Np	11 NP, 4 Np	8 NP, 6 Np

Plus récemment, FRANQUIN (2020) a précisé dans le détail la distribution des couples potentiels sur différents sites et différentes années (tableau LXXVIII et figure 493). Dans ce tableau, la forte diminution notée entre 2013 et 2018 est attribuée par l’auteur essentiellement à une pression d’observation beaucoup plus élevée en 2013 qu’en 2018.

Tableau LXXVIII : Distribution spatio-temporelle de la Chevêche d'Athéna pour les années 1994, 2013 et 2018

	1994	2013	2018
Bocage du Marquenterre	12-14	9	5
Bocage de Favières-Ponthoile	5-7	8	3
Basse Vallée de la Somme	3-5	15	9
Bocage Hurt-Sallenelle	7-11	8	2
Total chanteurs	27-37	40	19
Chanteurs hors zones suivies		10	3
Estimation couples nicheurs PMP	27-50	50-70	22-40



Figure 493 : Distribution récente de la Chevêche d'Athéna en Plaine Maritime Picarde

FRANQUIN (2020) a analysé l'occupation du sol dans le but d'identifier les composantes majeures de l'habitat en période de nidification en utilisant les résultats des sessions d'inventaire. Selon cet auteur, il y a un lien fort entre présence de la Chevêche d'Athéna, surface en pâturage, linéaire de haies et surtout disponibilité en cavités. En effet, un

habitat pouvant paraître « favorable » n'est en réalité pas toujours fonctionnel pour le rapace en raison d'un manque en cavités utilisables pour la reproduction. De même, un habitat hétérogène apparaît comme potentiellement défavorable à la Chevêche d'Athéna, contrairement à ce qui est avancé par la littérature sur d'autres territoires.

PETIT-DUC SCOPS *Otus scops*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur et migrateur exceptionnel											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		-		EN					

Se reproduit de l'Afrique du Nord et du sud de l'Europe (232 000 à 393 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017) jusqu'en Asie mineure et au Pakistan. Hiverné en Afrique tropicale. En France, nicheur et migrateur peu commun en dehors de la région méditerranéenne, plus commun mais en régression dans cette dernière. Sédentaire en Corse.

Statut local



Deux données sont disponibles au cours de la décennie 1970 : un oiseau tué par une automobile au cours des années 1970 et un chanteur entendu à Woignarue en 1970 (SUEUR, 1995). Après réexamen, cette donnée, basée sur le chant, sur un site où l'Alyte accoucheur *Alytes obstetricans* est commun, doit être considérée avec précaution. Les chants des deux espèces sont en effet trop proches et faciles à confondre pour une personne non avertie.

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Popytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			LC		

Nicheur holarctique circumpolaire se reproduisant dans toute l'Europe (304 000 à 776 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017). Les oiseaux de Fennoscandie et de Russie sont migrateurs, les autres plutôt sédentaires. La population européenne compte environ 205 000 couples, dont plus de 50 000 en Allemagne. En France, nicheur sédentaire et migrateur assez commun.

Statut local

Généralités



Le Hibou moyen-duc semble sédentaire.

Reproduction

Les sources anciennes mentionnent un Hibou moyen-duc le 30 octobre 1879 sur la commune du Crotoy (donnée anonyme, INPN, MNHN). Au XX^e siècle, une capture figure dans la base de données de baguage et de déplacements d'oiseaux de France, au Crotoy (CRBPO).

L'enquête atlas des oiseaux nicheurs de France de 1975 (YEATMAN, 1976) puis celle de 1983 à 1985 (YEATMAN-BERTHELOT et JARRY, 1985) qualifient le Hibou moyen-duc de nicheur certain sur les cartes au 1/50000^e de Rue et Saint-Valéry. Ce statut, repris par l'atlas régional des oiseaux de Picardie entre 1983 et 1987, confirme la nidification

Hôte privilégié des bois de conifères, il se reproduit dans les parties forestières du Marquenterre (3 nids avec jeunes en 1985). Il utilise aussi les Pins laricios l'hiver pour former des dortoirs qui regroupent entre 2 et 15 individus, parfois plus.

Pendant l'automne et l'hiver, des individus erratiques venus du nord, ou des jeunes, fréquentent les bois des plaines littorales. Les feuillus sont également utilisés dans les bosquets, les haies, parfois près des habitations. Essentiellement nocturne, cet oiseau chasse ses proies, surtout des campagnols dans les milieux ouverts, champs et prairies. La grande discrétion et la vie nocturne du Hibou moyen-duc rendent difficiles les observations de cet oiseau de proie.

certaine dans le massif du Marquenterre (COMMECY *et al.*, 1995). Dans les années 2000, sa présence est notée au moins une fois dans 13 communes sur les 18 de la Plaine Maritime Picarde (Clicnat, PICARDIE NATURE).

Quelques observations sporadiques se situent dans les Bas-Champs de Cayeux, entre Ault et Cayeux, qui ne constituent pas son milieu naturel mais peuvent lui offrir des territoires de chasse. Sur le plateau cultivé de Cayeux, une donnée hivernale concerne un individu en chasse autour de la commune d'Estrébœuf le 31 décembre 2020 (T. RIGAU, PICARDIE NATURE). Dans la Basse Vallée

de la Somme, il n'existe quasiment pas d'informations entre 1970 et 2010, mais son apparente absence peut être causée par un manque certain de prospection.

À partir de 2020, la récolte de données au printemps vient combler cette lacune et permet d'affirmer la reproduction possible, avec 5 contacts sur la commune de Port-le-Grand, 3 à Noyelles-sur-Mer, 2 à Grand-Laviers, 1 à Saigneville et à Boismont. Dans le bocage de Favières et Ponthoile, 2 observations printanières pendant la même période laissent supposer une nidification possible.

La reproduction dans les conifères du Marquenterre est prouvée en 1985 avec 3 nids qui contiennent des jeunes (CARRUETTE et TRIPLET, 1993). Elle a probablement perduré les années suivantes. CARRUETTE (comm. pers.) indique cependant que l'espèce est moins présente dans la

Régime alimentaire

Le régime alimentaire du Hibou moyen-duc a pu être déterminé grâce aux pelotes de régurgitation récoltées au pied des pins du Marquenterre, dans lesquels il passe ses journées. Ce régime comprend essentiellement des campagnols et différentes espèces d'oiseaux. La grande majorité des proies capturées fréquentent des milieux ouverts ou semi-ouverts, qui constituent l'espace de chasse du Hibou-moyen-duc. La forte proportion de rongeurs le rend dépendant des variations cycliques des populations de campagnols selon les années (figure 494).

pinède du Parc Ornithologique du Marquenterre depuis 2003, bien que de petits dortoirs puissent être notés sur le site, comme celui de 3 individus dans des saules le 13 novembre 2022.

La cohabitation à proximité des êtres humains est parfois constatée. Ainsi, un individu fréquentait le centre de la ville de Cayeux en avril, octobre et décembre 1997 (TRIPLET *et al.*). Il fut revu en janvier 2000 (P. DECORY, PICARDIE NATURE).

En mai 2009 et juillet 2013, cette espèce est découverte autour de la Maison de la Baie de Somme et de l'Oiseau de Lanchères (COMMECY et RIGAU, PICARDIE NATURE).

Une donnée plus récente concerne la présence d'un oiseau le 4 mars 2023 perché dans les pins qui entourent un parking du Hourdel (B. VANDROMME, PICARDIE NATURE).

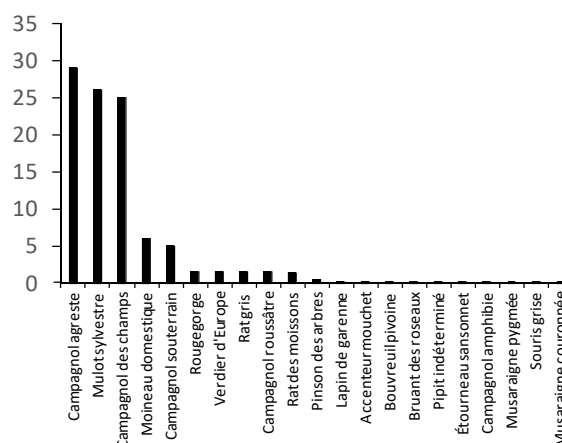


Figure 494 : Hibou moyen-duc : Composition du régime alimentaire (en pourcentage) au Parc Ornithologique du Marquenterre, analysé à partir de 497 proies

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur occasionnel, migrateur et hivernant											
Popytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
VU		Espèce protégée		Annexe I		CR					

Surtout erratique, nicheur holarctique présent en Europe du nord de l'Espagne à la Russie, mais surtout abondant dans les régions boréales. Sa population européenne compte 54 700 à 186 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017), dont plus de 5 000 en Finlande, près de 4 000 en Suède, 3 000 en Norvège, 2 000 en Biélorussie et à peine moins dans le Royaume Uni. La population russe est nettement plus importante, avec plus de 30 000 couples. En France, nicheur rare aux effectifs fluctuants au nord-ouest d'une ligne reliant Bordeaux à Mulhouse. Migrateur et hivernant peu commun.

Statut local



Variations saisonnières

Entre 1975 et 2024, 274 observations concernent le « brachyote » dans les Bas-Champs de Cayeux (INPN, Clicnat PICARDIE NATURE). 28 données furent réalisées sur le cordon de galets entre le Hourdel et Cayeux. Le reste des contacts se répartit dans les Bas-Champs de Cayeux et le Hâble d'Ault.

Les premiers migrateurs apparaissent en petit nombre dans la dernière décade de septembre, puis le mouvement s'amplifie en octobre, avant l'arrivée des premiers hivernants en novembre (figure 495).

Au printemps, le mouvement inverse de retour débute fin mars et décroît rapidement jusqu'en mai.

Le Hibou des marais fait l'objet d'observations hivernales régulières au Hâble d'Ault. Il y arrive dès la fin novembre et stationne avec des fluctuations d'effectifs liées aux disponibilités en proies et aux conditions climatiques dans le nord de l'Europe.

Le Hibou des marais a le statut de migrateur, d'hivernant et de nicheur occasionnel. Il est noté essentiellement au cours de ses migrations. Deux passages sont distingués : le premier se déroule de fin septembre à début octobre et le second en sens inverse de février à avril.

Des oiseaux venus du nord viennent hiverner chaque année de novembre à janvier dans les Bas-Champs de Cayeux et du Marquenterre, les prés salés de l'estuaire de l'Authie et la Basse Vallée de la Somme. Le caractère erratique de cet oiseau rend sa nidification exceptionnelle. De plus l'installation des couples est tributaire de l'abondance des proies représentées majoritairement par des campagnols.

En 1987, 13 Hiboux des marais étaient notés le 8, 7 le 21 novembre, tandis qu'en décembre les effectifs s'élevaient à 11 individus le 12 puis à 12 le 22.

Les maxima hivernaux concernent plutôt le début de l'année (22 individus le 26 février 2012 dans l'ensemble de la Plaine Maritime Picarde). Le maximum d'oiseaux observés ensemble est de 12 individus le 3 janvier 1979, perchés sur la clôture d'une pâture (COMMECY et TRIPLET, 1980). 4 à 7 oiseaux ont été observés de début septembre 2002 à fin avril 2003 dans le sud de la Plaine Maritime Picarde.

En Basse Vallée de la Somme le constat est identique : présence hivernale de décembre à mars. Un individu le 24 avril 1995 et un le 26 avril 1997 à Boismont marquant la fin de l'hivernage.

Il faut souligner le rôle majeur de la renclôture Elluin, zone poldérisée de la commune de Noyelles-sur-Mer, qui accueille chaque hiver des Hiboux des marais. 90 données y ont été dénombrées entre 1975 et 2025 (base Clicnat, PICARDIE NATURE).

L'estuaire de l'Authie et les Bas-Champs du Marquenterre constituent une troisième zone favorable au Hibou des marais, mais les effectifs sont plus faibles. Ils offrent des zones de végétation rase favorable qui constituent le terrain de chasse favori de ce rapace.

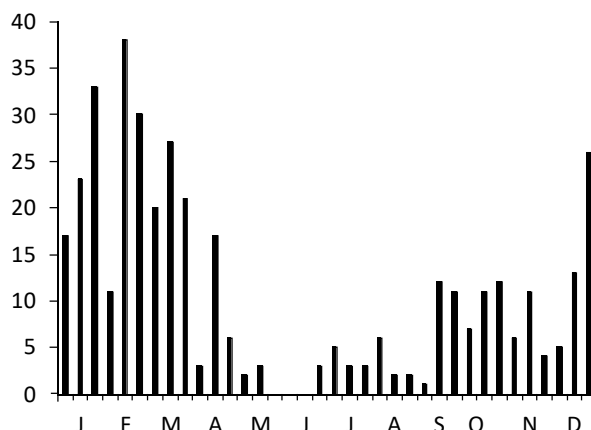


Figure 495 : Hibou des marais : Effectif cumulé par décennie sur la Plaine Maritime Picarde (1975-2024)

Reproduction

Le Hibou des marais est connu comme nicheur irrégulier depuis le XIX^e siècle. L'espèce est observée de temps à autre en période de reproduction sur les différents sites propices (Basse Vallée de la Somme, Hâble d'Ault, Champ Neuf), sans que la nidification ait pu être prouvée récemment. La reproduction est connue en 1973 et 1975 au Parc Ornithologique du Marquenterre et apparaît dans le premier atlas des oiseaux nicheurs de France avec le statut de certaine (YEATMAN, 1976). Le second atlas, de 1983 à 1989, confirme cette situation sur la carte IGN de Rue. Un cas de nidification probable figure sur la carte de Saint-Valery. Il fait référence à une éventualité de reproduction sur la commune de Boismont en 1980.

Un couple en vol nuptial est noté sur une pâture près de Blanquetaque, entre Noyelles-sur-Mer et Port-le-Grand, le 6 mai 1990, tandis qu'un oiseau est observé le 20 du même mois sur la plaine à Port-le-Grand, sans preuve de reproduction. (F. MONTEL).

Régime alimentaire

Une pelote de régurgitation, trouvée le 9 avril 1983 au Hâble d'Ault, contenait les crânes de trois Campagnols des champs *Microtus arvalis* et d'un Campagnol agreste *Microtus agrestis* (P. TRIPLET).

Il est nicheur possible à Fort-Mahon en 1991-1992 (Clicnat, PICARDIE NATURE).

Dans le prolongement de l'hivernage exceptionnel de 4 à 7 oiseaux dans la partie sud de la Plaine Maritime Picarde, un oiseau a été noté pendant le printemps et l'été 2003 au Hâble d'Ault (DECORY, 2004b). Plus récemment, des observations en période de reproduction dans les Bas-Champs de Cayeux et du Hâble d'Ault pourraient concerner des oiseaux nicheurs en 2003, 2012, 2013, 2017 (Clicnat, PICARDIE NATURE). Toutefois, les manifestations nuptiales des adultes au printemps ne sont pas toujours suivies de la nidification, comme cela a été constaté dans le nord de la France et en Wallonie (*Les oiseaux nicheurs du Nord Pas-de-Calais*, GON). La présence dans la RNN Baie de Somme d'un oiseau le 23 juin 2023 est d'ailleurs restée une observation isolée.

Ces proies constituent l'essentiel de son régime alimentaire et conditionnent sa présence sur un territoire selon leur disponibilité.

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse, migratrice et hivernante											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée						LC		

Sédentaire, répandue du Portugal à la Corée. Sa population européenne compte entre 535 000 et 939 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017), dont 85 000 en Allemagne et près de 70 000 couples en Pologne. Environ 85 000 couples se reproduisent sur l'ensemble de la France à l'exception de la Corse.

Statut local



Sédentaire, la Chouette hulotte est présente toute l'année en Plaine Maritime Picarde. Elle occupe tous les milieux quelque peu boisés même de petite taille : massifs forestiers, conifères du Marquenterre, bosquets, agglomérations (notamment Ault, Saint-Valery et Le Crotoy) où elle se reproduit.

Reproduction

Entre 1850 et 1900, la Chouette hulotte est considérée comme commune (MARCOTTE, 1860 ; MAGAUD D'AUBUSSON, 1900). Entre 1950 et 2025, la situation est identique. Cependant, l'observation détaillée de la répartition des oiseaux révèle que la densité varie en fonction des entités paysagères. Ainsi, les Bas-Champs de Cayeux et le Hâble d'Ault, n'offrent aucun habitat accueillant, par manque de boisements. En revanche, au pied du plateau du Vimeu, de nombreuses données concernent un axe Brutelles, Lanchères, Sallenelle, au niveau de la falaise morte. 55 observations sont distribuées dans le bocage de Lanchères, où la Chouette hulotte trouve de nombreux milieux favorables à la capture des proies et à sa reproduction. Au sud-est, sur le plateau du Vimeu, composé essentiellement de grandes cultures, les habitats sont moins attractifs et les données se concentrent à la périphérie boisée des villages. 18 contacts sont répartis autour de Estrébœuf, Arrest et Mons-Boubert.

Dans la Basse Vallée de la Somme, l'ensemble des zones boisées et bocagères et des milieux humides convient parfaitement à ce rapace nocturne : 115 observations récoltées en trois quarts

de siècle.

Le bocage de Noyelles et Favières présente également un milieu attractif. 49 observations sur cette zone contrastent avec l'absence de l'espèce dans les zones agricoles qui entourent Forest-Montiers, à l'est.

Enfin, les dunes boisées du Marquenterre entre l'estuaire de l'Authie et la RNN Baie de Somme concentrent 148 mentions, qui sont à mettre en relation avec une forte pression d'observation sur ce secteur depuis la création du Parc Ornithologique du Marquenterre.

Des cas de reproduction certaine sont connus dans cette zone :

- 20 mai 1977 : 3 juvéniles au Parc Ornithologique du Marquenterre (GEPOP, PICARDIE NATURE) ;
- 24 juin 2023 : 2 juvéniles au Crotoy (V. ACLOQUE, PICARDIE NATURE) ;
- 1^{er} juillet 2024 : 1 juvénile à Fort-Mahon (A. PUDEPIECE, PICARDIE NATURE).

Chant

La Chouette hulotte se détecte grâce à ses hululements caractéristiques, qui permettent de localiser les couples nicheurs probables. L'activité vocale se manifeste toute l'année. Elle est

prépondérante en période de reproduction de mars à mai. Puis elle devient discrète en été et connaît un regain en septembre et octobre (figure 496).

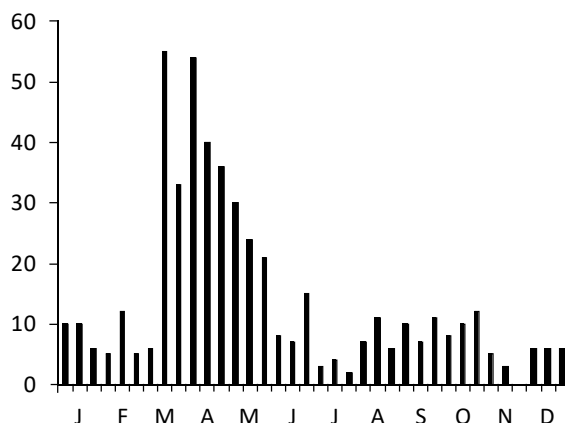


Figure 496 : Période de chant de la Chouette hulotte dans l'année dans la Plaine Maritime Picarde

Régime alimentaire

Au Parc Ornithologique du Marquenterre en février et mars 1980, le régime alimentaire de la Chouette hulotte (figure 497) comporte des rongeurs (53,1 % des proies ; n = 32), des oiseaux (40,7 %) et quelques Amphibiens (6,2 %). Les rongeurs forestiers occupent une place prédominante avec 34,4 % des proies : Mulot sylvestre *Apodemus sylvaticus* (28,1 %) et Campagnol roussâtre *Clethrionomys glareolus* (6,3 %).

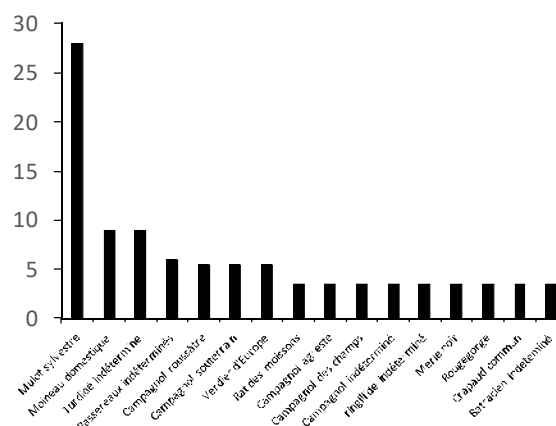


Figure 497 : Chouette hulotte : Composition du régime alimentaire (en pourcentage) en février et mars 1980 au Parc Ornithologique du Marquenterre (n = 32 proies)

HARFANG DES NEIGES *Bubo scandiacus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentelle											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		Annexe I		NA					

Peuple l'extrême nord de tout l'Holarctique. Occasionnelle en France, surtout dans le nord-ouest.

Statut local



Un oiseau a été capturé en 1799 près d'Abbeville (MARCOTTE, 1860). Un autre a été noté à Cayeux-sur-Mer du 21 au 28 avril 2010 (BAVEREL *et al.*, 2012a ; REEBER et CHN, 2011).

GRAND-DUC D'EUROPE *Bubo bubo*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel puis nicheur très rare											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
LC		Espèce protégée		Annexe I		VU					

Peuple une grande partie de l'Eurasie, à l'exception des régions les plus nordiques et de celles situées sous le tropique du Cancer. Sa population européenne compte 18 500 à 30 300 couples nicheurs (STANEVA et BURFIELD, 2017). En France, nicheur sédentaire rare, parfois commun localement dans le sud-est.

Statut local



De rares données, pour la plupart incertaines, sont rapportées à la fin du XX^e siècle dans la Somme. Un couple a niché dans les falaises entre 2015 et 2020, et des oiseaux y sont notés jusqu'en 2024. Par précaution, aucune information sur le lieu exact n'est disponible.

En 2022, une première donnée est fournie pour le Parc Ornithologique du Marquenterre. Une plume (rectrice) est trouvée au poste 7 le 31 mai, la prédation au poste 1 non expliquée peut être due à cette espèce, de même que des cadavres de jeunes mouettes les deux ailes tranchées trouvés en dehors de la colonie (P. CARRUETTE).

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
VU			Espèce protégée			Annexe I			NA		

Habite le voisinage des grands plans d'eau en Europe (8 400 à 12 300 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017), en Asie, en Océanie, en Amérique du Nord et dans les Caraïbes. Hiverné dans les régions méridionales de l'Europe, en Afrique, dans le sud de l'Asie, en Océanie, de l'Arizona et de la Floride jusqu'au Pérou et au Brésil. Nicheur très rare en France (Corse, Val de Loire, Ille-et-Vilaine et Ile-de-France), migrateur rare et hivernant très rare et localisé.

Statut local



Le Balbuzard pêcheur traverse le département de la Somme et plus particulièrement la Plaine Maritime Picarde deux fois dans l'année au moment de ses migrations. Au XIX^e siècle, il fréquentait les marais, le voisinage des étangs et des cours d'eau et moins le bord de mer (MAGAUD D'AUBUSSON, 1900). Il survolait les dunes de Saint-Quentin-en-Tourmont et le Hâble d'Ault où il était souvent tiré.

Considéré à tort comme nuisible de 1850 jusque dans les années 1950 alors qu'il est essentiellement piscivore, il figurait parmi les oiseaux tués dans la plaine côtière.

Variations saisonnières

Passage prénuptial

Entre 1850 et 1900, quelques rares données suggéraient déjà un passage printanier rapide et discret :

- 1 mâle adulte, Le Crotoy, le 13 mai 1876 (MÉNEGAUX, 1911) ;
- 1 femelle adulte, Le Crotoy, le 16 avril 1880 (MÉNEGAUX, 1911).

Les haltes migratoires printanières sont plus courtes qu'à l'automne, car les oiseaux rejoignent rapidement leurs zones de nidification où s'exerce une concurrence élevée entre les couples. Un siècle

plus tard, une rare donnée de printemps concerne une halte brève à Régnière-Écluse et Bernay-en-Ponthieu en juin 1976 (F. MONTEL). La remontée de printemps représente 20 % de l'effectif des migrateurs observés dans l'année. Le pic du passage culmine dans la dernière décade d'avril, première décade de mai, puis le flux diminue jusque juin : un individu en remontée prénuptiale le 25 juin au Parc Ornithologique du Marquenterre (CARRUETTE, 2015). Deux immatures stationnent en mai et juin 2024 sur ce secteur, où un oiseau s'électrocute sur un pylône électrique (P. ÉTIENNE).

Passage postnuptial

Au XIX^e siècle, de nombreux écrits permettent de situer la migration d'automne entre août et novembre (DEGLAND et GERBE, 1867 ; MARCOTTE, 1860 ; MAGAUD D'AUBUSSON, 1900 ; MÉNEGAUX, 1911). À l'époque, les gardes de la garenne de Saint-Quentin-en-Tourmont apportaient plusieurs sujets tués par eux entre septembre et novembre. Parmi les données anciennes, 2 oiseaux tués en août, 4 en septembre et 2 en octobre au Crotoy figurent dans la collection d'oiseaux

naturalisés MARMOTTAN. Il est également tué au Hâble d'Ault entre 1857 et 1905 (BUREAU *et al.*, 1913).

Dans les dernières décennies du XX^e siècle, 80 %, des observations annuelles concernent la migration postnuptiale. Les données contemporaines reprennent les informations anciennes, avec plus de précisions quant à la chronologie du passage. La majorité des contacts provient du Parc

Ornithologique du Marquenterre, où le Balbuzard pêcheur pêche dans les canaux et dans l'estuaire de la Somme voisin où il capture des poissons à marée haute. La migration débute mi-août, culmine à la fin de ce mois jusque début septembre, puis décroît progressivement jusque fin octobre. De nombreux juvéniles sont observés en automne. Des retardataires peuvent être observés jusqu'en novembre : 2 en

migration vers le sud le 18 novembre 1984 dans l'estuaire de la Somme (F. MONTEL). Souvent, les Balbuzards pêcheurs stationnent plusieurs jours dans la RNN Baie de Somme (figure 498). Les durées de stationnement varient entre une et trois semaines, mais le maximum semble atteint avec un record de 36 jours (du 20 août au 25 septembre 1977).

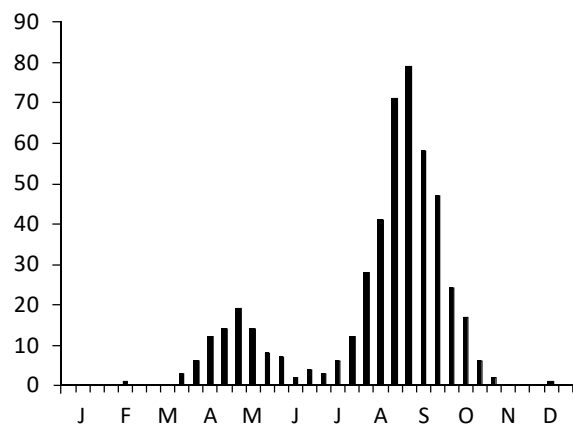


Figure 498 : Balbuzard pêcheur : Effectif cumulé par décade sur la Plaine Maritime Picarde (1976-2024)

Régime alimentaire

Dans l'estuaire de la Somme, le Mulet et le Flet sont capturés à marée montante.

ÉLANION BLANC *Elanus caeruleus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
VU			Espèce protégée			Annexe I			DD		

Se reproduit dans l'extrême sud-ouest de l'Europe (1 100 à 2 600 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017), en Afrique du Nord et subsaharienne et du sud-ouest de l'Arabie à l'est de la Chine et à la Nouvelle-Guinée. En France, nicheur très rare mais en augmentation dans le Sud-Ouest. Se reproduit désormais jusque dans les Hauts-de-France.

Statut local



En Europe, l'Élanion blanc (dit également Élanion blanc) est présent dans la péninsule Ibérique et le sud-ouest de la France. La nidification en Aquitaine et Occitanie est devenue régulière à partir des années 1990. À partir de 2018, les observations se multiplient dans le nord de la France. Il apparaît en tant qu'hivernant à partir de 2019.

Historique

Un Élanion blanc est observé le 19 octobre 2019 au Parc Ornithologique du Marquenterre. Il sera le premier d’une série qui va se poursuivre au cours des années 2020. Un hivernant est observé du 22 janvier au 7 mars 2020 dans le secteur de Boismont et Noyelles-sur-Mer. Puis un oiseau est observé les 15 et 17 mars à Rue (*in* Faune-France, Cornell Laboratory of Ornithology).

En 2021, un oiseau est observé en vol vers le sud au Parc Ornithologique du Marquenterre le 28 octobre et un autre le 6 novembre à Rue (*in* Faune-France, Cornell Laboratory of Ornithology).

En 2022, un Élanion blanc est noté à Woignarue le 15 septembre (Patrinat, INPN), un le 20 octobre à Favières, un le 21 octobre au Crotoy et un le 6 novembre à Rue (Faune-France).

Le 21 janvier 2023, un oiseau est observé au parking de la Maye, au sud du Parc Ornithologique

du Marquenterre (V. BAZATOLLE, PICARDIE NATURE).

Le 2 novembre 2024, un oiseau est observé dans le cadre du suivi de la migration dans les dunes du Marquenterre (T. RIGAUX, PICARDIE NATURE, TREKTELLEN).

Toutes les données proviennent de Noyelles-sur-Mer, Le Crotoy, Saint-Quentin-en-Tourmont et plus récemment Fort-Mahon. Ce petit rapace semble éviter pour l’instant la partie sud dans le secteur du Vimeu et ses Bas-Champs de Cayeux, où aucun observateur n’a eu la possibilité de l’y observer.

En raison du réchauffement climatique, cette espèce méridionale sera probablement observée plus fréquemment à l’avenir.

BONDRÉE APIVORE *Pernis apivorus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse et migratrice											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
LC		Espèce protégée		Annexe I		NT					

Niche dans les régions tempérées et boréales de l’Europe (118 000 à 171 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017), de l’Espagne à l’Oural. Hiverné dans les forêts d’Afrique équatoriale, de la Guinée au Zaïre. En France, migrateur commun et nicheur peu commun se reproduisant sur tout le territoire, à l’exception de la Corse et de la frange méditerranéenne.

Statut local

Variations saisonnières

Passage prénuptial



Sur le littoral, la remontée de printemps représente 23 % des observations annuelles de Bondrées. Quelques individus précoces arrivent exceptionnellement mi-mars (une donnée) et occasionnellement début avril : 1 le 16 avril 2010 et 1 le 27 avril 2020 au Parc Ornithologique du Marquenterre. Le flux augmente régulièrement jusqu’à atteindre un pic entre fin mai et début juin.

Passage postnuptial

Au XIX^e siècle, le passage est noté en septembre, octobre et au commencement de novembre (MARCOTTE, 1860 ; MAGAUD D'AUBUSSON, 1900). Actuellement, les effectifs cumulés sur un demi-siècle ont permis de constater un déroulement de la migration d'automne étalé sur trois mois et demi. Le passage débute fin juillet, avec un maximum fin août à début septembre, et diminue jusque dans la dernière décade d'octobre. Le passage

d'automne représente 60 % des données annuelles. Une majorité de Bondrées apivores migratrices traversent la Plaine Maritime Picarde vers le sud entre le 20 août et le 20 septembre. Ensuite les effectifs diminuent jusqu'à la dernière décade d'octobre (figure 499). Des retardataires peuvent être observés dans les premiers jours de novembre : 1 le 11 novembre 2009 au nord de l'estuaire de la Somme.

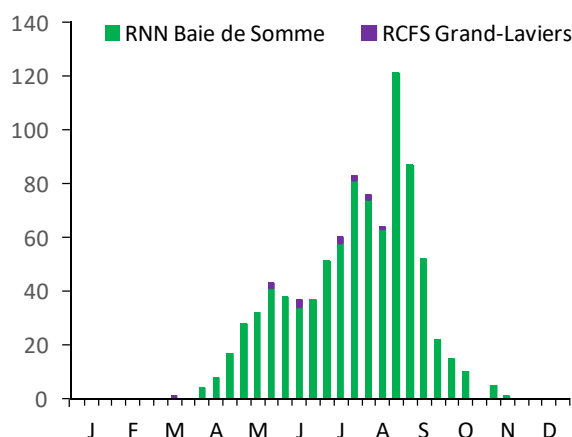


Figure 499 : Bondrée apivore : Effectif cumulé par décade en RNN Baie de Somme (1976-2024) et en RCFS Grand-Laviers (2014-2024)

Reproduction

MARCOTTE (1860) la considère comme nicheuse rare dans les environs d'Abbeville. Le nord de l'estuaire de la Somme offre des milieux forestiers favorables à sa reproduction. Ainsi, MAGAUD D'AUBUSSON (1900) relate un cas de nidification certain en 1897 dans le grand bois de Verton (Pas-de-Calais) situé au nord de l'estuaire de l'Authie (un nid avec 2 jeunes). La forêt de Crécy offre des futaies claires, plutôt que des boisements denses et touffus, à l'intérieur desquels les couples trouvent un milieu idéal. L'atlas des oiseaux nicheurs (YEATMAN, 1976) met en évidence la nidification certaine sur la carte de Rue, et ceci concerne les abords de la forêt de Crécy. L'atlas des oiseaux nicheurs de Picardie entre 1983 et 1987 la considère certaine sur deux carrés et un probable au niveau de la forêt de Crécy. La densité estimée est d'1 couple pour 20 km² (COMMECY et al, 1995). Ce même atlas cite la deuxième zone favorable : le massif boisé du Marquenterre. Ce milieu accueille au moins un couple reproducteur probable. Le statut est repris en 1994 par deux auteurs qui estiment la nidification possible ou probable au sein du Marquenterre (J.-C. ROBERT et J. BELLART). En 1997, une enquête réalisée sur les rapaces nicheurs du Marquenterre

recense deux cantons, dont un au Parc Ornithologique du Marquenterre, et fournit la densité à 0,038 couple/km² ou 2 couples/53 km² (BAWEDIN et COMMECY, 1997). Un couple est nicheur depuis 2001 dans le marais de Canteraine et un couple est nicheur à Ponthoile en 2023.

Une troisième zone paraît attractive : les abords de la vallée de l'Authie. Au milieu des années 1980, la reproduction est estimée possible ou probable à Nampont-Saint-Martin et Villers-sur-Authie (J.-C. ROBERT et J. BELLART). Un carré « nicheur probable » vient renforcer ces informations dans l'atlas des oiseaux nicheurs de Picardie (COMMECY et al, 1995).

Enfin, le sud de la Plaine Maritime Picarde offre également des milieux favorables à l'installation de la Bondrée :

- en 1994, reproduction possible ou probable à Boismont (J.-C. ROBERT et J. BELLART) ;
- le 19 août 1994, un juvénile non volant est trouvé à Vaudricourt, dans une zone boisée du plateau du Vimeu qui domine le Hâble d'Ault ;

- le 1^{er} juin 1995, un couple a niché à Quesnoy-le-Montant dans une zone boisée au-dessus de la vallée de la Somme.

À la fin des années 1990, 3 ou 4 couples nicheurs de Bondrée occupent la façade maritime picarde (BAWEDIN et COMMECY, 1997). Les oiseaux observés en juin et début juillet correspondent aux reproducteurs locaux. Des parades spectaculaires, et en particulier les claquements d'ailes avec un vol en feston, constituent un bon critère pour suspecter la nidification. Aucune donnée locale ne concerne la taille de la ponte, qui est généralement de 2 œufs, ni la date d'envol des jeunes, qui se situe entre mi-août et début septembre.

Exigences écologiques

La Bondrée apivore s'installe dans les forêts de feuillus ou de conifères pour nicher, mais il lui faut également des espaces dégagés pour chasser : prairies, pelouses et chemins forestiers. Sa préférence va également aux secteurs humides, avec des sols

À la lueur des données les plus récentes enregistrées sur la zone étudiée entre 2020 et 2025, les estimations suivantes peuvent être dégagées :

- Massif du Marquenterre : 13 contacts en 5 ans, avec une estimation de 1 ou 2 couples ;
- Secteur forestier de Crécy : 8 contacts en 5 ans, soit 2 couples ;
- Basse Vallée de la Somme : 9 contacts en 5 ans, soit 1 couple ;
- Secteur Lanchères : 1 couple probablement (Clicnat, PICARDIE NATURE ; Faune-France, LPO ; INPN, MNHN).

Le total estimé atteint donc 4 à 6 couples (Clicnat, PICARDIE NATURE ; Faune-France, LPO ; INPN, MNHN).

faciles à creuser pour rechercher des nids de guêpes, qui constituent sa nourriture essentielle. Une Bondrée apivore transporte un couvain d'hyménoptères à Port-le-Grand en août 1998.

CIRCAÈTE JEAN-LE-BLANC *Circaetus gallicus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			Annexe I			NA		

Se reproduit du sud-ouest de l'Europe jusqu'au golfe de Finlande et à l'Inde, avec une population nicheuse européenne comprise entre 17 600 et 20 900 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). Hiverné dans la zone sahélienne. En France, nicheur (surtout au sud de la Loire) et migrateur peu commun, hivernant occasionnel. En Europe, une forte diminution des effectifs et un recul vers le sud de la distribution apparaissent à la fin du XIX^e siècle (YEATMAN, 1975).

Statut local



En 1858, LABILLE écrit : « *Le Jean-le-blanc paraît en automne au-dessus des garennes (dunes de Wissant, de la Slack, ou de la Plaine Maritime Picarde) allant rapidement au sud, et, au printemps, se dirigeant, plusieurs à la fois, vers le nord, ce qui ne les empêche pas de manger quelques lapins* ». COCU écrit : « *L'aigle Jean-le-blanc, excessivement rare, se tire quelquefois dans les garennes de Saint-Quentin-en-Tourmont (embouchure de la Somme)* » (COCU, 1932).

Variations saisonnières

Passage prénuptial

- 1 individu le 30 mai 1998 dans la RNN Baie de Somme (T. RIGAUX, PICARDIE NATURE).
- 1 le 27 avril 2008 au Crotoy (Clicnat, PICARDIE NATURE).

Passage postnuptial

- 1 le 25 septembre 1990, dans la RNN Baie de Somme, Saint-Quentin-en-Tourmont (ANONYME, 1991, PICARDIE NATURE) ;
- le 25 septembre 1995, 1 individu chassant au nord de l'estuaire de l'Authie, qui faisait peut-être partie d'un duo observé dans les dunes de la baie de Canche (CALOIN et TOMBAL, GON) ;
- 1 les 13 juillet à la tête sombre et 1 autre le 21 juillet 2013 à la tête claire. Identifiés comme étant des oiseaux immatures au Parc Ornithologique du Marquenterre, Saint-Quentin-en-Tourmont (A. HILEY *et al.*) ;
- 1 en 2014, photographié à la date très tardive du 6 novembre (CARRUETTE, 2020b) ;

Régime alimentaire

Ce petit aigle est spécialisé dans la consommation de serpents. L'augmentation récente des effectifs de la Couleuvre à collier dans la Basse Vallée de la Maye, due au réchauffement climatique,

- 1 individu le 29 mars 2014 à Villers-sur-Authie (P. DECORY, PICARDIE NATURE).
- 1 les 17 et 21 juin 2019 à Saint-Quentin-en-Tourmont (A. LEPRÊTRE, M. ROBERT, PICARDIE NATURE).

- 1 le 23 juillet 2016, chassant au-dessus des prairies du Parc Ornithologique du Marquenterre (CARRUETTE, 2020b) ;
- 1 individu en phase claire effectue un stationnement prolongé entre le 16 juin et le 17 juillet 2016 chassant dans les prairies et vers le nord du massif dunaire (CARRUETTE, 2020b) ;
- 1 les 16, 17, 21 juin et 1 le 3 juillet 2019, Saint-Quentin-en-Tourmont (A. LEPRÊTRE, PICARDIE NATURE) ;
- 1 le 14 septembre 2019, Le Crotoy (V. CONDAL, Faune-France).

ainsi que la présence du Lézard vivipare *Lacerta vivipara*, seraient à l'origine des stationnements de Circaète en quête de proies dans le Marquenterre (CARRUETTE, 2020b).

VAUTOUR FAUVE *Gyps fulvus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur occasionnel											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			Annexe I			NA		

Se reproduit du sud de la France et du nord-ouest de l'Afrique au nord de l'Inde. En France, nicheur rare (Pyrénées-Atlantiques, réintroduite en diverses localités du Midi) presque sédentaire, mais au comportement erratique.

Statut local



MARCOTTE (1860) relate que BAILLON avait signalé la capture d'un jeune oiseau près d'Abbeville.

Au XX^e siècle, 3 données récentes sont connues :

- 1 individu en vol au-dessus de l'estuaire de la Somme le 15 août 1973 (Oiseaux de Picardie, PICARDIE NATURE) ;
- 1 le 19 juin 1999 au-dessus de l'estuaire de la Somme (Oiseaux de Picardie, PICARDIE NATURE) ;
- 1 individu le 19 et 20 juin 2000 au-dessus du Crotoy. Identifié comme adulte par ROBERT (SUEUR et TRIPLET, 1999), immature selon CARRUETTE (2000b).
- Le 11 juin 2017, un groupe de 25 individus est observé à Candor (Oise) en début de matinée (R. KASPRZYK). Puis environ 50 au nord d'Amiens (Somme) dans l'après-midi (S. CARON). Une partie de ce groupe remonte ce même jour jusqu'en Belgique, puis descend par le littoral du Nord et du Pas-de-Calais, avant d'être noté au Hâble d'Ault à une date non précisée.

Cet ensemble de données plaide en faveur d'une origine sauvage de certains oiseaux.

AIGLE POMARIN *Clanga pomarina*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur occasionnel											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France			
NA		Espèce protégée			Annexe I			NA			

L'aire de nidification s'étend essentiellement, aux latitudes moyennes, de l'Allemagne à l'ouest de la Russie et de la Baltique à la Méditerranée orientale.



Statut local

Un adulte (forme sombre) le 18 février 2000 dans l'estuaire de la Somme. Son plumage usé suggère qu'il s'agissait d'un échappé de captivité (F. SUEUR) (source INPN).

AIGLE IMPÉRIAL *Aquila heliaca*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Exceptionnel											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France			
NA		Espèce protégée			Annexe I			NA			

Se reproduit en Eurasie autour de 45° N, de l'Autriche et de la Hongrie à l'est de la Chine, en passant par le Kazakhstan et la Mongolie..



Un oiseau a été noté le 29 avril 2023 par Gilles et Thérèse DEGRYSE au Hâble d'Ault. Cette donnée exceptionnelle est accompagnée de photos qui ont permis de confirmer sa détermination. Son origine demeure cependant incertaine.

AIGLE CRIARD *Clanga clanga*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur et hivernant											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			Annexe I			NA		

Nicheur de l'est de la Baltique à la Mandchourie, hiverne essentiellement de l'est de la France au Moyen-Orient et à l'Afrique orientale ainsi que dans le Sud-Est asiatique. Rare en Europe (770 à 1 040 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017). Emprunte deux voies de migration : la principale par le Bosphore et la seconde par l'Europe occidentale. En France, migrateur et hivernant rare mais régulier, surtout en Camargue et en Lorraine.

Statut local



Accidentel au siècle dernier (MARCOTTE, 1860).

Quatre contacts ont été établis entre 1980 et 2000 :

- en 1982, 1 immature forme "*fulvescens*" au Hâble d'Ault le 25 novembre (M. FOUQUET et P. YÉSOU) ;
- 2 individus du 11 novembre au 3 décembre 1982 dans l'estuaire de la Somme (MOUTON, 1983) ;
- en 1984, 1 immature dans la RNN Baie de Somme le 20 août (CARON, 1986) ;
- en 1995, 1 individu en vol vers le sud le 30 octobre dans la RNN Baie de Somme (SUEUR *et al.*, 1998).

Régime alimentaire

Au cours de son séjour en 1982, il capturait des Goélands argentés.

AIGLE DES STEPPES *Aquila nipalensis*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Statut UICN				Statut de protection en France				Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France	
EN				Espèce protégée				Annexe I		NA	

Rare en Europe : 800 à 1 200 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017).



Un individu le 3 mai 2022 à Mers-les-Bains (DUQUET et TOUZÉ, 2022).

AIGLE DE BONELLI *Aquila fasciata*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Popytypique											
Statut UICN				Statut de protection en France				Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France	
EN				Espèce protégée				Annexe I		NA	

Essentiellement sédentaire, se reproduit de l'Afrique du Nord et de la péninsule Ibérique au sud de la Chine. Sa population européenne compte 1 100 à 1 200 couples nicheurs (STANEVA et BURFIELD, 2017). En France, nicheur méditerranéen dont les adultes sont sédentaires et les jeunes erratiques.

Statut local



Un immature a séjourné dans les dunes du Marquenterre et la RNN Baie de Somme du 2 octobre 1995 au 22 mars 1996 (SUEUR et *al*, 1999a). Cet oiseau a capturé 1 Fuligule morillon, 4 Foulques macroules et 2 Huîtriers pie au Parc Ornithologique du Marquenterre (BARDET *et al.*, 1997).

Une femelle de deuxième année, née en 2019 dans l'Aude, passe à deux reprises entre les 8 mars et 17 avril 2020 sur le littoral picard.

AIGLE BOTTÉ *Hieraaetus pennatus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NT			Espèce protégée			Annexe I			NA		

En Europe : 23 100 à 29 100 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



Il a été noté à quelques reprises :

- 2013 : 1 le 15 mai au Parc Ornithologique du Marquenterre ;
- 2014 : 3 le 30 mai au Parc Ornithologique du Marquenterre ;
- 2016 : 1 vers le nord le 6 mai ;
- 2021 : 1 en phase claire les 25 août et 8 septembre, Fort-Mahon (F. SUEUR, PICARDIE NATURE) ;
- 2022 : 1 les 18 et 19 mai, Noyelles-sur-Mer (B. WILLIATTE, J. DELABIE, PICARDIE NATURE), 1 le 10 juin, Noyelles-sur-Mer (J. QUÉVAL, PICARDIE NATURE).

BUSARD DES ROSEAUX *Circus aeruginosus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			Annexe I			VU		

Se reproduit en Afrique du Nord, en Europe (99 300 à 184 000 femelles ; STANEVA et BURFIELD, 2017) et en Asie occidentale et centrale. Hiverné notamment dans l'ouest et le sud de ce continent et en Inde, tandis que les oiseaux d'Europe du Nord passent cette saison du Sénégal à l'Éthiopie. En France, nicheur localisé aux régions d'étangs et de marais, migrateur et hivernant peu commun.

Statut local



Présent toute l'année, le Busard des roseaux niche surtout dans les zones humides, et plus particulièrement dans les roselières abondantes dans la zone arrière-littorale.

Depuis quelques décennies, à cause de la diminution de la surface des marais, il s'est adapté à des milieux plus secs pour nicher, tels que cultures céréalières et friches. Migrateur, il hiverne dans le sud et l'ouest de la France. Des oiseaux nordiques viennent passer l'hiver dans l'estuaire de la Somme par suite du réchauffement climatique.

Reproduction

Distribution

Le Busard des roseaux est cité comme sédentaire et commun dans le catalogue des vertébrés de l'arrondissement d'Abbeville (MARCOTTE, 1860). Le même statut est fourni par MAGAUD D'AUBUSSON (1900). MÉNEGAUX (1911) relate 11 captures au Crotoy, figurant dans la collection MARMOTTAN. Il

figure dans la liste des captures d'oiseaux peu communs en Baie de Somme (localisation imprécise) (COCU, 1933a). PAREL (1932) signale le passage de cet oiseau de proie en Baie de Somme (localisation imprécise).

Migrations

Passage prénuptial

Le retour de printemps débute discrètement dans la première quinzaine de mars, prend toute son ampleur en avril pour culminer dans la dernière

décade de ce mois et dans la première quinzaine de mai. Ensuite le passage s'estompe et les observations en juin et juillet ne concernent plus que les nicheurs locaux.

Passage postnuptial

Les données du passage postnuptial proviennent essentiellement du Parc Ornithologique du Marquenterre (88 %), observatoire privilégié au quotidien du passage d'automne. Cette migration est amorcée fin juillet. Un pic migratoire net se produit la dernière décade d'août et la première de septembre, puis le passage va en diminuant jusqu'en

octobre.

Au Banc de l'Islette, dans la RNN Baie de Somme, le suivi de la migration de 1983 à 2022 a démontré que 50 % des Busards étaient passés en moyenne vers le 30 septembre et 99 % fin novembre.

À titre de comparaison, à Brassoir, dans l'Oise, 247 individus migrent de fin août à fin

octobre 2017. Des mouvements sont encore notés début novembre (FLOHART *et al.*, 1987) en petit nombre, qui précèdent le début de l'hivernage.

Le Busard des roseaux n'a fait l'objet que de

Hivernage

Le Busard des roseaux était considéré comme sédentaire par MARCOTTE en 1860, mais l'hivernage n'était pas évoqué au XIX^e siècle ni au début du XX^e siècle. En 1986-1987, COMMECY et SUEUR (1995) indiquaient son absence entre le 16 octobre, date la plus tardive, et février, excepté le cas isolé d'un oiseau hivernant complètement.

Dans les années 1990, ROYER précisait : « quelques oiseaux peuvent stationner sur le littoral en hiver », observations relatives à des oiseaux venant « de populations nordiques poussées par les vagues de froid » (*in* SUEUR et TRIPLET, 1999).

Un dortoir sporadique de 4 individus est noté le 2 février 1991 à Noyelles-sur-Mer (COMMECY, 1992). Entre 1976 et 1998, ce même auteur montrait le caractère irrégulier de l'hivernage, avec 5 données en décembre, 1 en janvier, 3 en novembre et 10 dans la première décade de février (COMMECY, 2003).

Deux femelles/immatures sont notées le 23 novembre 1995 au Hourdel, puis 1 femelle le 31 janvier 1996 à Boismont (J.-C. ROBERT et J. BELLARD). Un dortoir était repéré ultérieurement à Villers-sur-Authie.

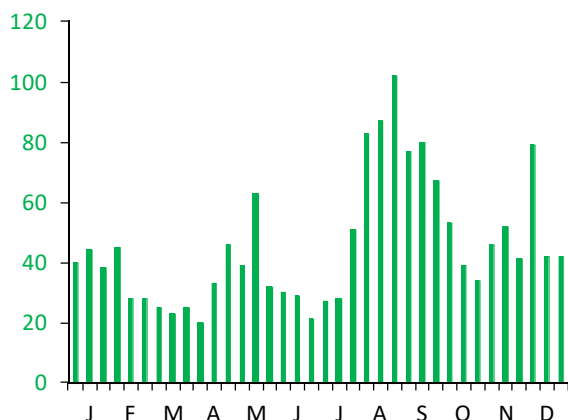


Figure 500 : Busard des roseaux : Effectif cumulé par décade en RNN Baie de Somme (1976-2024)

deux observations en RCFS Authie-Somme avec un mâle en vol vers le Nord en 20 min le 8 avril 1999 et un groupe probablement familial de 5 individus en vol vers le sud au dessus de la mer en 40 min le 24 septembre 2000.

En quelques années, à la charnière entre le XX^e et le XXI^e siècle, cet oiseau va passer d'un statut d'hivernant irrégulier à celui d'hivernant régulier, et ceci avec des effectifs non négligeables : minimum de 3 individus, jusque 5 en début d'hiver 1999-2000. Environ 10 pendant l'hiver 2000-2001.

Un minimum de 9 en 2001-2002 aux dortoirs sont repérés au nord de la Plaine Maritime Picarde. Cet hivernage concerne aussi bien des mâles que des femelles et des immatures :

- 6 mâles, 7 femelles et 6 juvéniles en décembre ;
- 1 mâle et 2 femelles en janvier ;
- 1 mâle et 4 femelles en février (valeurs cumulées sur les différents mois des différentes années) ;
- l'observation simultanée de 3 femelles immatures le 27 décembre 2011 au Hâble d'Ault traduit bien cette augmentation.

L'analyse des données en RNN Baie de Somme et en RCFS Grand-Laviers (figures 500 et 501) permet de mettre en évidence que le Busard des roseaux est, certes, moins abondant en période hivernale, mais qu'il est bien présent.

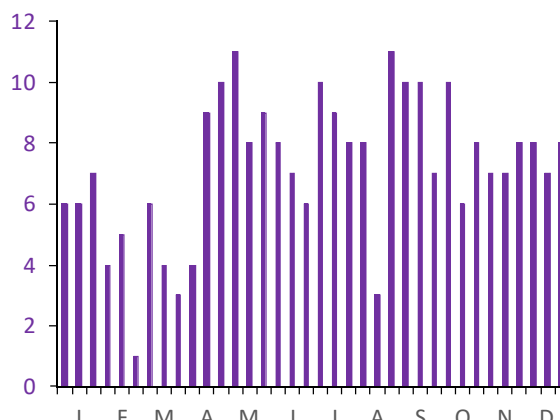


Figure 501 : Busard des roseaux : Effectif cumulé par décade en RCFS Grand-Laviers (1976-2024)

Reproduction

Quantification

Il faut attendre les années 1970 pour retrouver des informations fiables sur la reproduction. La nidification, qualifiée de certaine sur les cartes de Rue et de Saint-Valery-sur-Somme, concerne 1 couple au marais de Rue et 1 autre à Noyelles-sur-Mer. De plus, le Busard des roseaux s'est reproduit au Parc Ornithologique du Marquenterre en 1972 (1 couple et 4 juvéniles le 4 août) et de manière probable de 1973 à 1976.

Chronologie

Les parades nuptiales sont notées à partir du 31 mars (DUPUICH et *al.*, 1978), principalement jusqu'à la mi-avril (TOMBAL, 1996) et se prolongent jusqu'en fin mai (SUEUR, 1990a). Le transport de branchages et d'herbes pour la construction du nid

Régime alimentaire

Parmi les proies notées au Parc Ornithologique du Marquenterre figurent le Courlis cendré (cadavre), l'Huîtrier pie (blessé), le Grèbe castagneux, la Foulque macroule, le Pluvier argenté et le Chevalier gambette. Sur le lardoir d'un couple nicheur certain découvert dans la renclôture Elluin au printemps 1978, il y avait 10 Étourneaux (4 adultes et

4 à 6 couples se reproduisent de 1979 à 1982, puis 6 à 8 de 1983 à 1986. Aux sites précédents s'ajoutent la zone de Nampont-Saint-Martin et Villers-sur-Authie (2 couples), Boismont (1 couple), Noyelles-sur-Mer (Sailly-Bray ; 1 couple) et le Hâble d'Ault (1 couple). Les années 1987 et 1988 fournissent une bonne couverture de tout le littoral qui aboutit à un total successivement de 11 et 13 couples. De 2000 à 2007, 16 à 25 couples sont trouvés cantonnés avec une augmentation notable dans les Bas-Champs de Cayeux.

débute en avril et peut se prolonger jusqu'en fin mai. Les œufs, déposés en mai, sont généralement au nombre de 4 (ROBERT et ROYER, 1984), mais le nombre de jeunes à l'envol peut être inférieur (2 à Noyelles en 1979).

6 jeunes volants), 6 Gallinules poule-d'eau (dont 3 adultes), 2 Râles d'eau, 1 Bruant des roseaux, 2 pulli indéterminés, ainsi qu'un adulte de Campagnol aquatique *Arvicola sapidus* et 2 Musaraignes aquatiques *Neomys fodiens* (BELLARD et ROBERT, 1979).

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			Annexe I			VU		

Se reproduit dans les régions tempérées et boréales d'Europe, avec 30 000 à 54 400 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017), mais également en Asie et en Amérique du Nord. Le nord de cette aire de répartition est déserté en hiver, saison pendant laquelle certains oiseaux peuvent atteindre le nord-ouest de l'Afrique et le nord de l'Amérique du Sud.
En France, nicheur (sauf dans le Sud-Est), migrateur et hivernant peu commun.

Statut local



La tendance générale à nidifier dans les plaines céréalières et fourragères depuis une quarantaine d'années explique sa quasi-absence de la frange littorale en période de reproduction. Les enquêtes suggèrent entre 0 et 5 couples nicheurs selon les années.

Variations saisonnières

Passage prénuptial

La migration de printemps débute fin février. Un passage net se produit à la fin de mars, et se

prolonge d'avril jusqu'en mai.

Passage postnuptial

Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, le passage est noté de juillet à octobre dans toute la France (LABILLE, 1858). MÉNEGAUX (1911) signale 10 captures entre 1968 et 1886 (5 en novembre, 2 en décembre, 1 en janvier, 1 en mars et 1 en avril). Les données récoltées dans les cinq dernières décennies permettent d'avoir une vision plus fine des mouvements d'automne. Le début de la migration commence en août avec un pic autour du 15. Il se prolonge en septembre, augmente régulièrement en octobre pour atteindre un pic vers la mi-novembre, période pendant laquelle un afflux massif d'oiseaux

venant du Nord se produit : 34 individus entre le 28 octobre et le 3 novembre 1984 par exemple (FLOHART *et al.* 1985).

Les séances d'observation de la migration d'automne au banc de l'Islette, au nord de la RNN Baie de Somme, entre 1983 et 2022, permettent de mettre en évidence une montée progressive du passage en octobre, qui atteint son maximum autour du 15 novembre (RIGAUX *et al.*, Migration LPO). Fin novembre, le flux s'amenuise pour laisser la place aux hivernants locaux.

Hivernage

Un contingent de Busards-Saint-Martin séjourne de fin novembre à fin février. Les oiseaux sont observés dans toutes les communes de la zone étudiée, mais certaines zones sont privilégiées pendant les quatre mois d'hivernage. Les sites les plus utilisés entre 1975 et 2025 sont par ordre décroissant : la RNN Baie de Somme (figure 502) et l'estuaire de la Somme (189 données), la Basse Vallée de la Somme (148 données), les Bas-Champs de Cayeux (143 données), l'estuaire de l'Authie (67 données), le bocage poldérien de Froise (13 données) et le bocage de Favières-Ponthoile (8 données). La RCFS de Grand-Laviers est également très fréquentée (figure 503). Cette distribution montre que les oiseaux privilégient les milieux ouverts : prés salés, bas-champs, prairies, dunes et friches pour chasser, et délaissent les zones bocagères. Les effectifs hivernants sont fluctuants selon les années. Ainsi, dans le Marquenterre, 4 à 5 oiseaux sont recensés entre 1973 et 1975 (P. ÉTIENNE), 6 à 7 entre 1976 et 1978 (P. ÉTIENNE), 8 à 20 entre 1979 et 1989.

En dehors des zones d'alimentation, les Busards Saint-Martin se regroupent dans des dortoirs

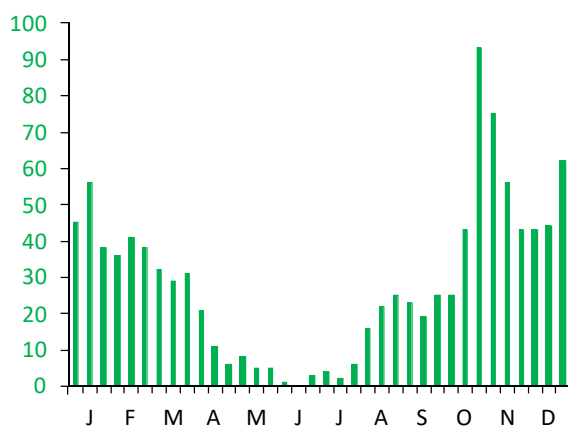


Figure 502 : Busard Saint-Martin : Effectif cumulé par décennie en RNN Baie de Somme (1976-2024)

où ils passent la nuit. Pendant l'hiver rigoureux 1978-1979, un dortoir situé dans les prés salés de la RNN Baie de Somme abritait entre 8 et 20 oiseaux au mois de janvier (ROBERT et ROYER, 1984). Un autre comprenait entre 3 et 6 oiseaux à la même période dans le marais de Rue (J. MOUTON).

En 1986, entre 3 et 7 individus se regroupaient le soir dans le marais de Sailly-Bray (Noyelles-sur-Mer).

De 1999 à 2025, un dortoir suivi régulièrement près de Noyelles-sur-Mer accueillait les effectifs suivants :

- 10 individus en janvier 1999 (L. GAVORY, PICARDIE NATURE) ;
- entre 11 et 13 oiseaux en décembre 2016 (RIGAUX, PICARDIE NATURE) ;
- un maximum de 8 en février et décembre 2020 (RIGAUX et BOUCHINET, PICARDIE NATURE) ;
- 8 en janvier, 4 en décembre 2021 (A. REBOUL, T. DOMALAIN, PICARDIE NATURE) ;
- 4 en décembre 2022 et 4 en janvier 2023 (ACLOQUE et RIGAUX, PICARDIE NATURE).

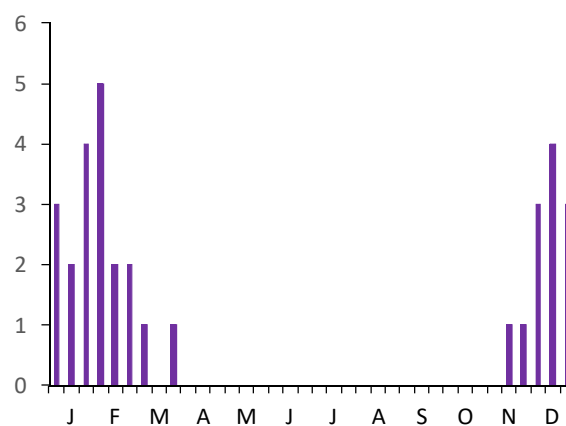


Figure 503 : Busard des roseaux : Effectif cumulé par décennie en RCFS Grand-Laviers (2012-2024)

Reproduction

Considéré comme assez rare vers 1860, « le Busard Saint-Martin niche accidentellement dans les marécages, les broussailles ou à terre » (MARCOTTE, 1860). Dans la seconde moitié du XX^e siècle, les résultats successifs de l'enquête de l'Atlas des oiseaux nicheurs 1970-1975 (YEATMAN, 1976), puis du FIR-UNAO en 1979, aboutissent au statut de nicheur probable sur la carte de Rue, avec une estimation de 2 couples. Il est également nicheur possible dans le marais de Rue en 1974 (SUEUR, 1995).

En 1976, le suivi d'un couple en Forêt de Crécy fournit la preuve de la reproduction avec 3 jeunes à l'envol en août. La nidification sera observée à nouveau en 1977 et 1978 (DEL COURT, 1977).

En 1980, 1 couple est nicheur probable au Hâble d'Ault, 2 autres à Noyelles et à Rue (COMMECY *et al.*, 1982).

L'Atlas des oiseaux nicheurs de Picardie définit 1 couple probable vers Noyelles-sur-Mer, 1 possible aux abords de l'estuaire de l'Authie et 1

autre vers Rue entre 1983 et 1987. 1 autre couple est nicheur probable à Villers-sur-Authie en 1987 (CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE, 1989).

Régime alimentaire

Les proies capturées sont des petits passereaux ou des oiseaux de taille moyenne : Alouette des champs, Linotte mélodieuse, Étourneau

Ces données permettent d'estimer un nombre de couples nicheurs inférieur ou égal à 5.

sansonnet, Bécasse des bois, Huîtrier pie, Courlis cendré, Faisan de Colchide, Perdrix grise et Gallinule poule-d'eau.

Anomalie pigmentaire

Un oiseau mélanique est noté le 28 janvier 1979 (J.-C. ROBERT).

BUSARD PÂLE *Circus macrourus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Occasionnel											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			Annexe I			NA		

Se reproduit de l'Ukraine et du sud-ouest de la Russie au nord-ouest de la Chine. Hiverné principalement en Afrique subsaharienne, en Inde, au Pakistan et en Chine. Sa population européenne ne compte que 300 à 1 140 femelles (STANEVA et BURFIELD, 2017). Migrateur occasionnel mais de plus en plus fréquent en France, où un couple se reproduit pour la première fois en 2020 dans le Pas-de-Calais.

Statut local



Deux individus tués aux environs d'Abbeville figurent dans la collection BAILLON (DEGLAND, 1849 ; MAGAUD D'AUBUSSON, 1900). Les observations concernent des individus en migration (septembre et octobre), et en particulier des jeunes individus qui proviennent peut-être de couples ayant niché plus au nord.

- 2013 : 1 juvénile le 27 septembre dans l'estuaire de la Somme (A. ROUGE) ;
- 2016 : 1 immature le 25 septembre à Novion-en-Ponthieu (A. LEPRÊTRE in COMMECY et al., 2016). 1 individu, Le Crotoy, le 20 octobre (Cornell Lab of Ornithology, sans précision, INPN) ;
- 2017 : 1 individu le 15 octobre, Cayeux-sur-Mer, sans précision (S. WROZA, Faune-France) ;
- 2019 : 1 jeune de l'année est observé le 15 septembre au Parc Ornithologique du Marquenterre (G. BUCH, PICARDIE NATURE) ;
- 2022 : 1 mâle adulte le 9 octobre en migration, RNN Baie de Somme (V. DOURLENS, Q. TRÉVEL, RIGAUD et al, PICARDIE NATURE) ;
- 2024 : 1 mâle chasse dans les prés salés de l'estuaire de l'Authie le 6 septembre (M. BRIET in Faune-France).

BUSARD CENDRÉ *Circus pygargus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur et migrateur											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NT			Espèce protégée			Annexe I			EN		

54 500 à 92 200 femelles nichent dans les régions tempérées d'Europe (STANEVA et BURFIELD, 2017). Les oiseaux européens hivernent dans la zone sahélienne. Cette espèce se reproduit également jusqu'au Kazakhstan, et hiverne au Pakistan, en Inde et au Sri Lanka. En France, nicheur (sauf dans les zones montagneuses) et migrateur peu commun.

Statut local



Le Busard cendré est un visiteur d'été observé d'avril à fin septembre. Sa migration pré-nuptiale débute en avril et se prolonge en mai, lorsqu'il revient de ses zones d'hivernage subsahariennes. La nidification ne concerne que 0 à 2 couples dans la zone étudiée. Le passage post-nuptial s'échelonne entre fin août et fin septembre.

Migrations

Le passage pré-nuptial débute mi-avril (exceptionnellement mi-mars), culmine à la mi-mai, pour décroître rapidement à la fin de ce mois. Dès les premiers jours d'août, le passage post-nuptial

s'amorce. Il atteint son apogée dans la dernière décade d'août, puis diminue progressivement jusque fin septembre (figure 504).

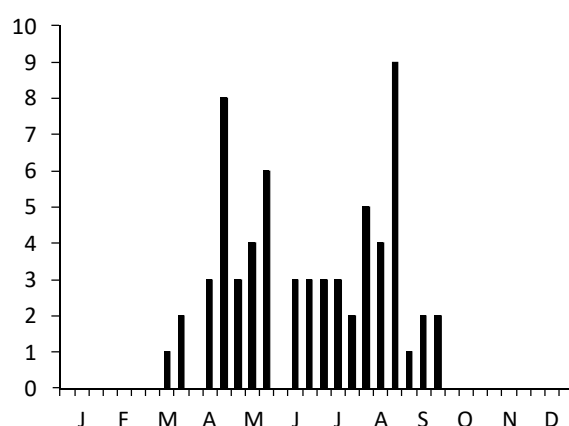


Figure 504 : Busard cendré : Effectif cumulé par décade sur la Plaine Maritime Picarde (1976-2024)

Reproduction

Les publications de la fin du XIX^e siècle considèrent le Busard cendré comme un nicheur et un migrateur moins rare que le Busard Saint-Martin (MAGAUD D'AUBUSSON, 1900). Il est considéré

comme nicheur dans le département (DEGLAND et GERBE, 1867). Il est tiré au Hâble d'Ault entre 1857 et 1905 et 8 captures au Crottoy figurent dans la collection MARMOTTAN entre avril et septembre de

1868 à 1887. Elles concernent des jeunes de l'année pour quatre cas.

L'atlas des oiseaux nicheurs de France, de 1970 à 1975 indique 2 couples nicheurs en Plaine Maritime Picarde (YEATMAN, 1976). 1 couple se reproduit dans les marais de Noyelles-sur-Mer et 1 est cantonné dans les environs de Rue. Dans le second atlas de 1985 à 1989, il est nicheur probable sur les cartes IGN de Rue et Saint-Valery (YEATMAN-BERTHELOT, 1995) 1 couple niche probablement à Quend en 1989. Il se reproduit en 1997 dans le Marquenterre : observation du nourrissage des jeunes début juillet dans un marais arrière-littoral (BAWEDIN et COMMECY, 1997). 1 niche probablement dans la plaine de Sailly-Bray cette même année (J.-C. ROBERT et J. BELLARD).

Anomalie pigmentaire

Un mâle mélanique est observé le 5 juin 1996 au Hâble d'Ault (G. BECQUET, P. LOUCHART et F. MONTEL).

L'enquête sur les rapaces nicheurs de France en 2000 évalue l'effectif à 1 ou 2 couples maximum sur la frange littorale.

Quelques observations réalisées entre 2000 et 2025 en mai, juin, juillet dans des secteurs favorables de Rue et Noyelles permettent de supposer une nidification possible, mais ne donnent pas au Busard cendré le statut de nicheur certain par manque d'indices (Clicnat, PICARDIE NATURE).

Les parades sont notées en avril (17 et 27 avril 1975). La construction des nids a lieu en avril. La ponte se déroule en mai, l'éclosion à la mi-juin et l'envol des jeunes débute en août.

ÉPERVIER D'EUROPE *Accipiter nisus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			LC		

Occupe toute l'Europe (403 000 à 582 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017), une grande partie de l'Asie et l'Afrique du Nord. Les populations les plus septentrionales migrent vers le sud-ouest du continent européen, tandis que les autres sont sédentaires. Cette espèce hiverne également en Afrique orientale et dans le sud de l'Asie. En France, nicheur (43 100 à 51 500 couples entre 2000 et 2012), migrateur et hivernant commun.

Statut local

Généralités



Sédentaire, l'Épervier d'Europe niche dans les milieux forestiers et dans les conifères qu'il apprécie particulièrement. Il chasse dans ces biotopes mais aussi dans les milieux bocagers proches. En période internuptiale, il fréquente également les zones humides et les villages, où ses proies sont souvent plus abondantes que dans les boisements. Il est noté dans 16 communes sur 18 de la Plaine Maritime Picarde (Clicnat, PICARDIE NATURE).

L'Épervier d'Europe est noté en RCFS Authie Somme lors de sa migration postnuptiale en juillet et août.

Variations saisonnières

Passage pré-nuptial

Sur le littoral au XIX^e siècle, « le passage de printemps se situe en mars et concerne des femelles ou des jeunes individus » (MAGAUD D'AUBUSSON, 1900 ; DEGLAND et GERBE, 1867). Les données contemporaines distinguent un passage fin mars et

début avril, dont l'amplitude se détache mal des derniers effectifs hivernants et n'atteint pas l'afflux massif d'automne. Les contacts printaniers représentent 13 % des observations annuelles.

Passage postnuptial

Au XIX^e siècle, « des mouvements du nord vers le sud concernent les mois d'octobre, novembre et décembre » (DEGLAND et GERBE, 1867 ; LABILLE, 1858 ; MARCOTTE, 1860). Les auteurs ne donnent aucune précision sur l'amplitude du mouvement. La migration postnuptiale, beaucoup plus spectaculaire que la pré-nuptiale, se situe de fin août à début novembre. Elle fournit 44 % des contacts annuels (figures 505 et 506).

Le suivi de la migration automnale en RNN Baie de Somme entre 1984 et 1987 permet de mieux cerner le phénomène. La migration présente un pic début septembre, qui correspond à des oiseaux erratiques, en particulier des juvéniles (JONSSON, 1994). Ensuite, elle décroît légèrement, puis atteint son maximum au cours de la dernière décennie d'octobre et de la première de novembre, période où des oiseaux nordiques affluent vers l'Europe de l'Ouest (JONSSON, 1994).

Les effectifs atteignent parfois des nombres impressionnants en l'espace de quelques jours et révèlent de véritables « rushes », comme ces 340 individus entre le 28 octobre et le 3 novembre 1984 (FLOHART *et al*, 1985).

Souvent, les passages sont plus étalés dans le temps :

- 166 individus entre le 3 septembre et le 17 novembre 1989 ;
- 579 individus entre le 20 septembre et le 3 novembre 1987.

De 1980 à 2022, dans la RNN Baie de Somme, 50 % des Éperviers d'Europe migrateurs sont passés à la date moyenne du 12 octobre et 100 % le 29 novembre, qui marque la fin des mouvements d'automne (Migraction, LPO). Le passage se fait essentiellement le matin. 10 % de l'effectif moyen à 6 h, 25 % à 7 h, pic de 68 % à 8 h, puis le flux diminue jusqu'à 16 h (Migraction, LPO).

Entre 2000 et 2022, les séances d'observation de la migration en RNN Baie de Somme donnent des résultats variables, liés à la fréquentation plus ou moins régulière du site de suivi (disponibilité des observateurs, conditions météorologiques...). Les résultats les plus remarquables pour leurs effectifs sont :

- 2003 : 580 individus entre le 10 octobre et le 20 novembre ;
- 2007 : 447 individus entre le 10 septembre et le 30 novembre, dont 401 entre le 1^{er} octobre et le 10 novembre ;
- 2008 : 232 individus dont 173 entre le 10 septembre et le 10 novembre ;
- 2010 : 616 individus dont 466 entre le 1^{er} et le 30 octobre ;
- 2011 : un record ! 1 228 Éperviers comptabilisés, dont 1 191 entre le 20 septembre et le 20 novembre ;
- 2022 : 170 individus répartis comme suit : 85 entre le 20 et 30 octobre et 47 entre le 10 et 20 novembre.

L'afflux d'Éperviers d'Europe coïncide avec les forts passages de passereaux, qui constituent leurs proies. Le mouvement migratoire cesse fin novembre et laisse la place au stationnement des hivernants. Plus tard dans la saison, des mouvements peuvent survenir en plein hiver après un coup de froid. Ces passages hivernaux existaient déjà dans la première moitié du XX^e siècle (PAREL, 1932c).

L'hivernage concerne environ 10 individus présents de fin décembre à fin février chaque année sur la frange littorale.

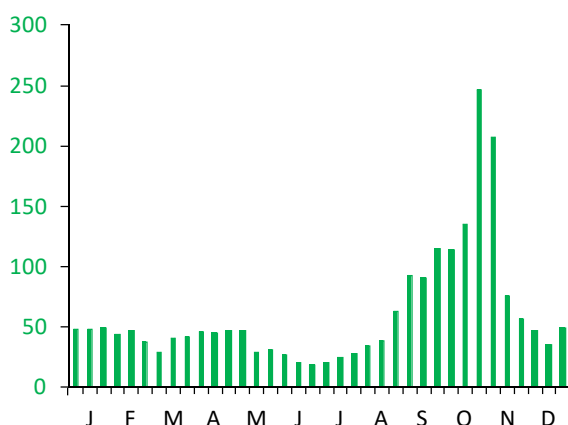


Figure 505 : Épervier d'Europe : Effectif cumulé par décade en RNN Baie de Somme (1976-2024) (ne sont pas intégrés les afflux donnés par périodes de plusieurs jours et donc impossibles à comptabiliser par décades)

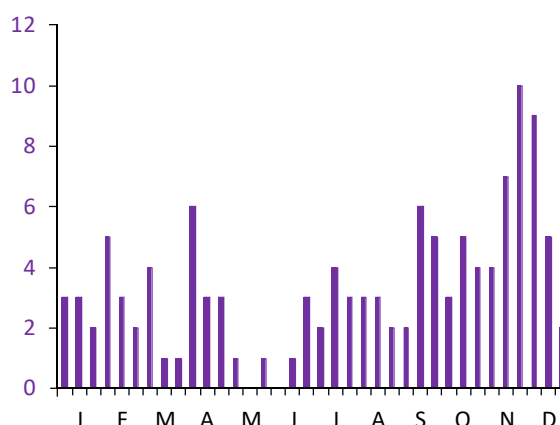


Figure 506 : Épervier d'Europe : Effectif cumulé par décade en RCFS Grand-Laviers (2012-2024)

Reproduction

La reproduction est connue au siècle dernier « dans les bois bordant les falaises » (CHABOT, 1922), ainsi que dans les environs d'Abbeville (MARCOTTE, 1860). À la fin du XX^e siècle, 2 ou 3 couples sont considérés comme reproducteurs dans la

pinède du Marquenterre depuis au moins 1987, année où fut découvert 1 couple avec 2 jeunes en juillet (FOURNIER, 1988). Depuis, l'Épervier d'Europe n'a jamais cessé de fournir des contacts en période de nidification, avec de forts indices de reproduction. En

1988, 1 couple élève 4 juvéniles observés à l'aire le 3 août dans les dunes boisées de Monchaux-lès-Quend (ÉTIENNE *et al.*, 1987). Les oiseaux semblent récidiver en 1989 et 1990.

En 1997, des prospections au nord de la Plaine Maritime Picarde amènent à estimer le nombre d'Éperviers d'Europe nicheurs à 7 couples, soit une densité de 13 couples / 100 km² (BAWEDIN et COMMECY, 1997). Les observations réalisées entre 2005 et 2025 sur cette même zone en période de reproduction aboutissent au même résultat (Clicnat, PICARDIE NATURE). Il est ainsi nicheur à Canteraine (Rue) depuis au moins 2001, et sa présence constante au Crotoy laisse à penser qu'il niche également dans

Chronologie

Les parades sont observées début avril dans le Marquenterre (SUEUR, 1995). Les observations effectuées dans d'autres secteurs de la Somme situent la ponte en mai, l'éclosion des jeunes début juin et

Régime alimentaire

Les proies ont été relevées par P. CARRUETTE de 1988 à 1992 au Parc Ornithologique du Marquenterre. Il s'agit de : Gallinule poule-d'eau (2), Vanneau huppé (1), Bécassine des marais (1), Tourterelle des bois (1), Pic vert (1), Bergeronnette grise (2), Rougegorge familier (4), Merle noir (12), Grive draine (1), Grive litorne (2), Grive musicienne (3), Grive mauvis (2), Bruant des roseaux (3), Verdier d'Europe (1), Chardonneret élégant (1) et Étourneau sansonnet (3). À noter également une tentative non couronnée de succès sur un Bécasseau variable.

Pour 2003, CARRUETTE (comm. pers) cite : Grive musicienne (janvier, novembre, décembre), Merle noir (janvier, décembre), Grive mauvis (décembre), Rougegorge familier (mars), Sarcelle

cette localité.

Au sud de l'estuaire, 1 couple est nicheur probable dans le bois du Rompval, commune de Mers-les-Bains, de 1997 à 1999 (J.-C. ROBERT et J. BELLARD). De 2017 à 2025, des observations ponctuelles ne permettent pas de conclure à la nidification.

Sa présence en période de nidification en Basse Vallée de la Somme entre mai et août de 2020 à 2023 laisse supposer une reproduction possible entre Noyelles-sur-Mer et Grand-Laviers (P. TRIPLET ; CLICNAT, PICARDIE NATURE).

leur envol à la mi-juillet (ROBERT, 1988 ; ROBERT et BELLARD, 1991). Les 2 aires découvertes dans le Marquenterre permettent de connaître la taille des couvées : 2 jeunes en juillet 1987 et 4 en août 1988.

d'hiver (septembre), Verdier d'Europe (novembre), Étourneau sansonnet (novembre), Troglodyte mignon (novembre), Chardonneret élégant (décembre), Bécasseau variable (décembre) et Râle d'eau (février, mars).

Des individus, mâles et femelles chassent des Moineaux domestiques dans les jardins du Crotoy pratiquement en toutes saisons. À Rue, ses proies sont la Tourterelle turque, le Moineau domestique et l'Étourneau sansonnet, notamment au dortoir en hiver (P. CARRUETTE).

Au Hâble d'Ault, il a été vu s'attaquant à des Pipits, des Merles noirs et des Linottes mélodieuses. ROBERT (2000a) relate la capture d'un Vanneau huppé par une femelle.

AUTOUR DES PALOMBES *Astur gentilis*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
EN			Espèce protégée			-			EN		

Est lié aux grandes zones forestières des régions tempérées boréales et arctiques d'Europe (166 000 à 220 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017), d'Asie et d'Amérique. Une fraction modeste de ces populations est migratrice. En France, nicheur rare essentiellement sédentaire. Quelques individus originaires d'Europe du Nord et de l'Est sont également présents en migration et en hivernage.

Statut local



Au XIX^e siècle, l'Autour des palombes était un nicheur peu commun localisé dans les collines boisées des environs d'Abbeville (MAGAUD D'AUBUSSON, 1900). Il n'est observé désormais qu'en migration et en hivernage, car il n'y existe aucun habitat forestier propice à sa reproduction. La

remontée prénuptiale se déroule en mars jusqu'en fin avril. Le retour postnuptial se déroule en deux temps : un premier passage en août et septembre, puis un flux d'hivernants en octobre et novembre. La migration apparaît régulière au cours des années 1990, ce qui signifie que les effectifs remontent petit à petit dans les zones de reproduction des pays du nord de l'Europe.

Le passage d'automne débute en septembre, prend toute son ampleur en octobre et se prolonge avec l'arrivée des hivernants jusqu'en mi-novembre. 60 % des observations ont lieu en automne, tandis que le passage de printemps est plus discret (figure 507).

Toutes les données concernent des oiseaux isolés, parfois en vol migratoire bien établi. Des observations réalisées en janvier prouvent une présence hivernale discrète, en petit nombre, dans le secteur du Marquenterre.

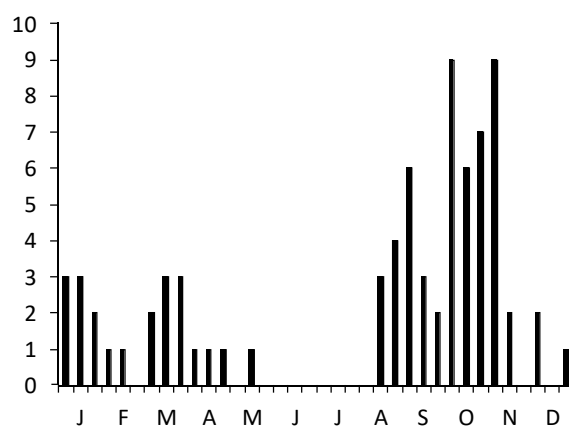


Figure 507 : Autour des Palombes : Effectif cumulé par décade sur la Plaine Maritime Picarde (1976-2024)

Reproduction

Actuellement, les cas de reproduction les plus proches ont été prouvés au sud, en forêt d'Eu, Seine-Maritime (SANNIER, 1987). Entre 1983 et 1987, 1 ou 2 couples se cantonnent sur les coteaux de

la vallée de la Bresle. 3 à 5 couples peuplent ce secteur. En forêt de Crécy et dans les massifs boisés voisins, la population est de l'ordre de 2 ou 3 couples en 1991 et 1992.

Régime alimentaire

Parmi les proies capturées au Parc Ornithologique du Marquenterre, citons une femelle adulte de Tadome de Belon en janvier 1994 (F.

SUEUR), tandis qu'en forêt d'Eu les espèces capturées sont le Pigeon ramier, les Corvidés et les Grives (SANNIER, 1987).

PYGARGUE À QUEUE BLANCHE *Haliaeetus albicilla*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur et hivernant occasionnel											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
CR			Espèce protégée			Annexe I			NA		

Niche en Islande, Scandinavie, dans le nord de l'Allemagne et à l'est de l'Europe, totalisant 9 000 à 12 300 couples nicheurs (STANEVA et BURFIELD, 2017), ainsi que dans une grande partie de l'Asie. En France, migrateur et hivernant rare, surtout localisé à de grands lacs du Nord-Est.

Statut local entre 1850 et 1900



Vers 1850, le Pygargue à queue blanche passe régulièrement sur les côtes de la Manche, comme l'attestent les textes de l'époque (LABILLE, 1858 ; DEGLAND et GERBE, 1867).

Des captures réalisées au nord et au sud de l'estuaire de la Somme s'ajoutent aux témoignages précédents et concernent essentiellement des jeunes individus :

- 5 individus en train de dépecer un cadavre de vache vers 1860, dont 2 tués au fusil (MARCOTTE, 1860) ;
- 1 jeune mâle de l'année, Le Crotoy, 15 janvier 1868 (MENEGAUX, 1911) ;
- 1 jeune mâle de deuxième année, Rue, 3 décembre 1874 (MENEGAUX, 1911) ;
- 1 jeune femelle, Le Crotoy, 5 mars 1875 (MENEGAUX, 1911) ;
- 1 jeune femelle de première année, garennes de Saint-Quentin-en-Tourmont, 9 décembre 1875 (MENEGAUX, 1911) ;
- 1 jeune femelle de 2^e année, garennes de Saint-Quentin-en-Tourmont, 13 décembre 1875 (MENEGAUX, 1911) ;
- MAGAUD D'AUBUSSON (1900) relate la présence de 2 oiseaux à la pointe de Saint-Quentin, où ils cherchaient à piller les pêcheurs qui établissaient des parcs à cet endroit ;
- 1 femelle adulte en plumage d'hiver, Cayeux, octobre 1897 (VAN KEMPEN, 1912) ;
- à partir de 1900, il semble moins régulier selon MAGAUD D'AUBUSSON, 1900 ;
- 1 jeune femelle de 2^e année, Onival, 31 octobre 1901 (VAN KEMPEN, 1912).

Statut local entre 1900 et 1950

Dans les années 1920, il est noté par CHABOT (1922), à raison de 1 à 2 oiseaux par hiver.

Dans les publications anciennes figurent deux données étonnement précoces :

- un juvénile migrateur très précoce tué le 6 juillet 1930 au Crotoy (CHABOT, 1930b) ;
- « vu un Pygargue chassant le long des prés salés, 29 août 1931 » (PAREL, 1932b).

Statut local entre 1950 et 2000

- Un immature est noté en 1966 (GROUPE ORNITHOLOGIQUE PARISIEN, 1967), en 1975, en 1978 et novembre 1979 ;
- en 1983, 2 oiseaux sont notés en janvier, puis 1 immature le 2 février (G. BECQUET, 1982 ; TRIPLET, 1983b). 1 migrateur dans RNN Baie de Somme le 9 novembre et 1 en vol à Cambron en direction de la baie le 23 novembre (F. MONTEL) ;

Statut entre 2000 et 2025

- 1 immature est noté le 10 mai au Parc Ornithologique du Marquenterre.
- 1 immature stationne du 26 décembre 2008 au 8 mars 2009, le plus souvent dans les Bas-Champs de Cayeux-sur-Mer. Il effectue parfois des incursions au nord de cette commune et au sud vers le Hâble d'Ault.
- en 2015, une donnée précoce concerne 1 immature de première année noté le 23 août au Parc Ornithologique du Marquenterre, tandis qu'une autre tardive date du 5 avril sur la RCFS de Grand-Laviers.
- en 2018, 1 oiseau de première année est observé du 4 novembre au 15 décembre à

- Il y a aussi une donnée automnale : un jeune Pygargue à queue blanche tué le 7 novembre 1931 à Noyelles-sur-Mer (PAREL, 1932b).
- Dans les années 1940, le Pygargue à queue blanche se raréfie et devient de moins en moins abondant (SUEUR et COMMECY, 1990). Au Hâble d'Ault, il est noté en 1949 (G. BECQUET).

- 1988 : un immature de 2^e ou 3^e hiver du 5 au 11 novembre au Parc Ornithologique du Marquenterre (G. FLOHART) ;
- 1989 : 1 oiseau est noté le 24 novembre au Parc Ornithologique du Marquenterre ;
- 1992 : 1 individu est vu le 21 novembre 1993 survolant les marais d'Arry (P. BIET) ;
- 1994 : 1 immature est aperçu le 10 novembre dans l'estuaire de la Somme, puis le 14 novembre dans l'estuaire de l'Authie (CARRUETTE et ÉTIENNE, 1996).

Cayeux-sur-Mer, au Crotoy et à Saint-Quentin-en-Tourmont. 2 immatures sont présents du 16 au 28 décembre au Parc Ornithologique du Marquenterre ;

- en 2019, le premier immature est présent jusqu'au 24 janvier 2019. Il fréquente surtout la RNN Baie de Somme. 2 oiseaux sont de nouveau notés entre le 25 et 28 janvier (P. CARRUETTE) ;
- en 2024, 1 oiseau est présent le 4 et le 17 octobre au Parc Ornithologique du Marquenterre.

Particularités, phénologie migratoire, hivernage

Les informations relevées en RNN Baie de Somme méritent l'attention, car elles constituent des observations exceptionnelles pour la France. L'ensemble des données datées permet de déterminer avec une certaine précision la phénologie migratoire de l'espèce (figure 508).

Novembre recueille le maximum d'observations. Hormis une donnée ancienne de

début mars et celle de début avril en RCFS de Grand-Laviers, tous les oiseaux ont quitté la Plaine Maritime Picarde dès la première décade de février. Au cours de l'hiver 1982-1983, un des 2 oiseaux, bagué comme poussin en Laponie, a séjourné 46 jours, du 28 octobre au 12 décembre, alors que le second est resté au moins 65 jours, du 3 décembre au 6 février (ÉTIENNE, 1985c).

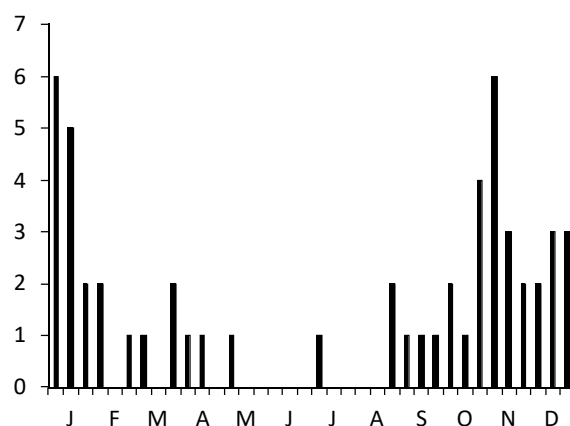


Figure 508 : Pygargue à queue blanche : Effectif cumulé par décennie sur l'ensemble de la Plaine Maritime Picarde (1868-2024)

Régime alimentaire

De nombreuses proies ont été déterminées pour les deux oiseaux ayant hiverné dans l'estuaire de la Somme au cours de l'hiver 1982-1983. ÉTIENNE (1985c) énumère ainsi 1 Lapin de garenne, 1 Goéland indéterminé, 3 Goélands cendrés, 3

Goélands marins, 1 Vanneau huppé, 1 Guillemot de Troïl, 1 Huîtrier pie, 1 Canard colvert, 1 Canard siffleur, 1 Canard de Barbarie (échappé d'un élevage) et 1 Tadorne de Belon.

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
VU			Espèce protégée			Annexe I			CR		

Présent dans toute l'Europe (25 200 à 33 400 couples nicheurs ; STANEVA et BURFIELD, 2017), du sud de la Suède à l'Espagne et à l'Ukraine. Hiverné dans la péninsule Ibérique et en France où il est nicheur (surtout à l'est d'un axe reliant les Pyrénées à l'Alsace) et migrateur, mais les hivernants sont de plus en plus nombreux.

Statut local

Passage prénuptial



Le passage de printemps était connu à la fin du XIX^e siècle dans le nord de la France (LABILLE, 1858). Il commence au mois de mars, se prolonge jusque fin avril et cesse en mai.

Passage postnuptial

Considéré comme rare en automne ou en hiver vers le milieu du XIX^e siècle, le Milan royal figure parmi les oiseaux tués localement à cette période : 1 femelle jeune de l'année le 25 octobre 1861 et 1 femelle adulte le 19 octobre 1878 au Crotoy. MARCOTTTE (1860) le cite comme visiteur automnal et hivernal vers 1850. Entre 1950 et 1980, il reste rare en Plaine Maritime Picarde : 1 donnée en juin, 2 en août, 1 en septembre, 2 en octobre et 3 données en décembre.

De 1981 à 2000, les observations automnales proviennent du Parc Ornithologique du

Marquenterre, qui fait office de poste avancé pour surveiller la migration. Le déroulement de la migration s'opère en deux temps : un petit passage en août, puis un pic vers la mi-octobre se terminant fin novembre (figure 509).

Les séances d'observation de la migration automnale au banc de l'Islette révèlent des effectifs très faibles. Entre 1984 et 2022, 56 individus sont notés avec un maximum de 10 en 2009, 8 en 2003 et 2018 et aucun certaines années. 50 % des oiseaux sont passés à la mi-octobre et 100 % fin novembre.

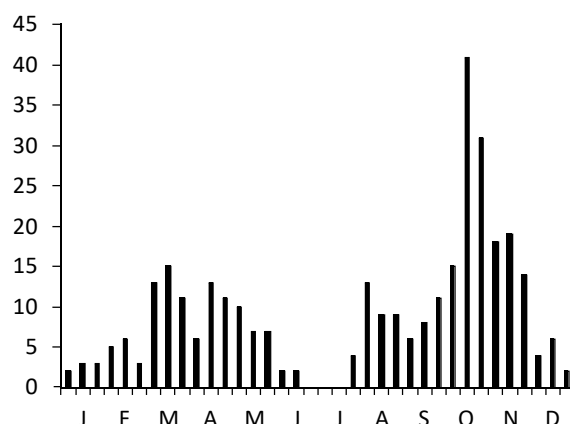


Figure 509 : Milan royal : Effectif cumulé par décade en Plaine Maritime Picarde (1976-2024)

Régime alimentaire

Petits rongeurs, jeunes oiseaux, cadavres d'animaux, Lézards et Batraciens constituent l'essentiel du régime de ce rapace.

MILAN NOIR *Milvus migrans*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur très rare, migrateur, hivernant exceptionnel											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			Annexe I			VU		

Répandu dans toute l'Europe, avec 81 200 à 109 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017), mais également dans une grande partie de l'Afrique et de l'Asie, ainsi qu'en Australie. Les individus européens sont essentiellement migrateurs. En France, nicheur assez commun partout, sauf dans le quart Nord-Ouest, migrateur commun et hivernant occasionnel.

Statut local



Le Milan noir ne fait l'objet d'aucune donnée au XIX^e siècle. Il est observé uniquement aux moments des migrations de printemps et d'automne. La présence estivale concerne des jeunes individus non nicheurs en très petit nombre, moins de 10 par année.

Variations saisonnières

Les observations des cinq dernières décennies permettent de dégager les grands traits des passages pré et postnuptiaux (figure 510). Contrairement aux mouvements des autres oiseaux de proie, la migration de printemps domine largement celle d'automne, puisqu'elle représente 76 % des observations réalisées entre le 1^{er} avril et le 31 mai.

Le gros du flot migratoire est noté dans la dernière décade d'avril (maximum de 9 oiseaux le 22 avril 2011 à Boismont et Mons-Boubert). Il reste élevé jusqu'à la fin du mois de mai.

Dès le début du mois d'août et jusque fin septembre, quelques oiseaux traversent la Plaine

Maritime Picarde, en route vers le sud (10 % des observations).

En dehors de ces deux passages migratoires, le Milan noir n’a été observé en hiver qu’une fois du

23 janvier au 19 février 1985 au nord de la Plaine Maritime Picarde, tandis qu’au sud une donnée tardive est datée du 28 novembre 1978.

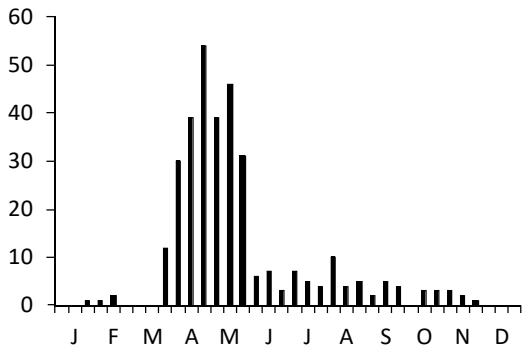


Figure 510 : Milan noir : Effectif cumulé par décade en Plaine Maritime Picarde (1976-2024)

Régime alimentaire

Il se compose de poissons (souvent morts), de cadavres, d’insectes, de reptiles et de petits rongeurs.

BUSE PATTUE *Buteo lagopus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Popytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			-			NA		

Niche dans les régions boréales et arctiques de l’Europe (37 200 à 79 200 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017). Elle se reproduit également en Alaska, au nord du Canada et de l’Asie. Hivérne dans les régions tempérées de la mer du Nord à la mer Noire et au Japon, ainsi que dans le centre et le sud des USA. En France, migratrice et hivernante occasionnelle, principalement au nord d’une ligne reliant la Baie de Seine au sud du massif jurassien.

Statut local



Les données anciennes citent la Buse pattue de passage régulier en octobre et novembre (MARCOTTE, 1860 ; DEGLAND, 1867 ; MAGAUD

D’AUBUSSON, 1900 ; MÉNEGAUX, 1911). Actuellement, la période de présence sur la frange littorale débute en octobre et se termine en avril. Fin août 1976, une donnée exceptionnellement précoce concerne sa présence à Régnière-Écluse (F. MONTEL).

Des mouvements migratoires se déroulent en octobre et novembre, avec un pic au milieu de ce dernier mois, suivis de l’hivernage étalé de mi-décembre à mi-février (figure 511). Des cas d’hivernage complets ou de stationnements prolongés ont été observés sur le littoral jusque mi-avril (estuaire de la Somme et Hâble d’Ault). La plupart des observations se situent dans les estuaires, les bas-champs au nord et au sud et le complexe dunaire du Marquenterre. Il s’agit généralement d’individus

juvéniles, 1^{re} et 2^e année, et moins d’adultes (Faune-France, LPO).

De 1985 à 2000, la majorité des observations sont réalisées dans le massif dunaire et au Parc Ornithologique du Marquenterre, d’octobre à janvier. Une seule donnée provient du Hourdel le 28 octobre 1978 (Clicnat, PICARDIE NATURE).

De 2000 à 2025, 7 observations proviennent du massif dunaire du Marquenterre et une majorité dans les Bas-Champs de Cayeux, dont 29 données avec les dates du 16 octobre pour la plus précoce et du 29 mars pour la plus tardive (Clicnat, PICARDIE NATURE).

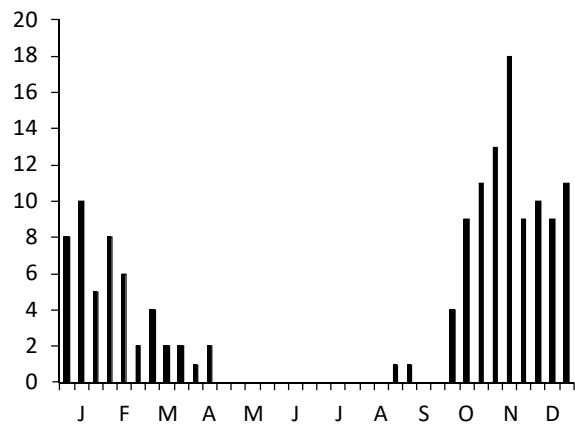


Figure 511 : Buse pattue : Effectif cumulé par décade sur la Plaine Maritime Picarde (1976-2024)

Régime alimentaire

TRIPLET *et al.* (1993b) notent la capture de Lapins de garenne par deux oiseaux au Hâble d’Ault au cours de l’hiver 1991-1992. La capture d’un jeune Rat musqué a également été observée (J.-C. ROBERT

et J. BELLARD). Un oiseau capture une Perdrix grise dans les Bas-Champs de Cayeux le 1^{er} novembre 1985 (D. KOWALORYK).

BUSE VARIABLE *Buteo buteo*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			LC		
Occupe les régions tempérées et boréales d'Europe (814 000 à 1 390 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017), de la Scandinavie à l'Espagne. Se reproduit également au Moyen-Orient, dans toute l'Asie centrale et sur les îles au large de l'Afrique (Madère, Canaries et Cap-Vert). Hivérne du sud de la Scandinavie au sud de l'Europe, en Afrique méridionale et orientale ainsi que dans le sud de l'Asie. En France, nicheuse essentiellement sédentaire, migratrice et hivernante commune.											

Statut local



Essentiellement sédentaire, la Buse variable se reproduit dans les zones boisées, les massifs forestiers et les milieux bocagers, qu’elle trouve essentiellement au nord de l’estuaire de la Somme, tandis qu’elle est plus rare au sud, qui manque de milieux favorables. Elle occupe aussi des milieux ouverts, tels que des prairies, des champs et certaines zones humides, où elle chasse à l’affût.

Variations saisonnières

Passage prénuptial

Entre 1850 et 1950, les deux passages figurent dans de nombreux écrits, comme par exemple LABILLE (1858). Les mouvements de printemps se font sentir dès la fin février, avec quelques oiseaux observés en vol vers le nord, mais

Passage postnuptial

Le passage postnuptial s'amorce début août, et avec un léger pic migratoire au milieu de ce mois, qui atteint son maximum début septembre. Plus tard, un second mouvement de grande ampleur se détache largement début octobre et culmine dans la première décade de novembre. Cet afflux migratoire massif existait déjà au XIX^e siècle, comme l'atteste la liste des oiseaux tués entre 1868 et 1888 en novembre au Crotoy (collection MARMOTTAN). Il se retrouve dans les années 1930 (COCU, 1932 ; PAREL, 1932c).

Plusieurs centaines d'oiseaux pouvaient passer en

Hivernage

L'hivernage débute dès la fin novembre, après que le flot migratoire ait cessé. Il peut être

c'est en mars qu'ils prennent toute leur ampleur pour se prolonger en avril. Les observations effectuées entre fin avril et début juillet concernent les nicheurs locaux (figures 512 et 513).

quelques heures dans des conditions météorologiques favorables à cette époque de l'année en RNN Baie de Somme :

- 150 individus entre le 28 octobre et le 3 novembre 1984 ;
- 300 individus en 3 heures dans la matinée du 17 octobre 1994.

50 % des migrateurs sont passés le 20 octobre et 100 % fin novembre (migration, LPO).

évalué à une dizaine au nord de l'estuaire de la Somme.

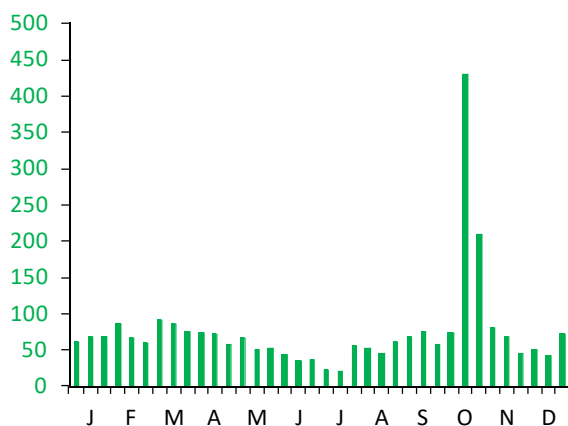


Figure 512 : Buse variable : Effectif cumulé par décade en RNN Baie de Somme (1975-2024)

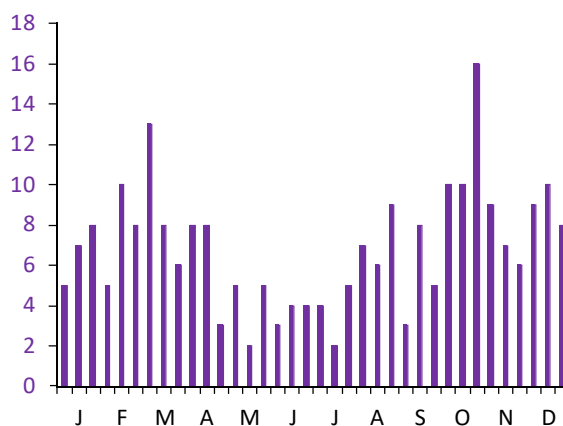


Figure 513 : Buse variable : Effectif cumulé par décade en RCFS Grand-Laviers (2012-2024)

Reproduction

Au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, la Buse variable niche dans les grands bois des environs d'Abbeville (MARCOTTE, 1860) et en forêt de Crécy (BOYD, 1919). Entre 1970 et 1975, elle est nicheuse possible sur la carte de Rue et probable sur celle de Saint-Valery-sur-Somme (YEATMAN, 1976). Le nord de la Plaine Maritime Picarde offre un habitat favorable à l'espèce : terrains découverts pour chasser, alternance de zones boisées et cultivées, de prairies, de lisières de bois près des marais pour

installer son nid. 1 à 2 couples nichaient probablement dans la pinède du Marquenterre de 1980 à 1991 (ÉTIENNE et al, 1987). En 1992, la reproduction était qualifiée de certaine, avec la découverte d'une femelle sur son nid le 19 avril (CARRUETTE, 1993). En 1997, des contacts avec des nicheurs étaient recherchés au nord de la Plaine Maritime Picarde, sur une zone comprise entre Saint-Valery-sur-Somme, Noyelles-sur-Mer et la Basse Vallée de la Somme, le nord de Rue incluant la vallée

de l'Authie et le Marquenterre. La prospection portait sur une surface de 53 km². Elle a permis de recenser 9 à 10 couples pour une densité estimée de 19 couples/100 km² (BAWEDIN et COMMECY, 1997). Les observations collectées d'avril à juillet, des années 2020 à 2025, dans la base de données Clicnat (PICARDIE NATURE) permettent d'estimer la population nicheuse au nord de l'estuaire de la Somme, ce qui montre la stabilité par rapport aux résultats de 1997. Il est vraisemblable que la population de Buses variables est arrivée à son maximum et qu'elle a occupé tous les milieux favorables à la nidification.

Les Bas-Champs de Cayeux, le Hâble d'Ault et sa périphérie n'offrent aucune zone boisée susceptible d'accueillir la nidification de la Buse variable. Cette dernière fréquente ces milieux

Régime alimentaire

Il se compose généralement de petits Rongeurs. La tentative de capture d'une Gallinule poule-d'eau se solde par un échec dans le Parc Ornithologique du Marquenterre en décembre 1998

uniquement pour s'alimenter. Un couple nidifie probablement dans un petit bois proche de Saint-Valéry-sur-Somme.

Le plateau du Vimeu, bien que couvert de grandes cultures, présente des surfaces boisées occupées par la Buse variable : 3 couples possibles vers Saint-Blimont, Mons-Boubert et Quesnoy-le-Montant.

L'installation des couples du Marquenterre débute en février. Les parades nuptiales occupent les oiseaux tout mars jusque mi-avril (dates extrêmes : 2 mars et 14 avril). Les pontes sont notées début mai, les éclosions mi-juin et l'envol des jeunes vers la mi-juillet.

(P. CARRUETTE). Un oiseau dépèce un cadavre de Mouette rieuse le 9 novembre 1994 près de la Renclôture Elluin (J.-C. ROBERT et J. BELLARD).

HUPPE FASCIÉE *Upupa epops*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur désormais exceptionnelle et migratrice rare											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NT		Espèce protégée		-		CR					

Se reproduit dans une grande partie de l'Afrique et de l'Eurasie, en évitant toutefois les régions les plus arides et les plus nordiques. Sa population européenne est estimée entre 1 300 000 et 2 760 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). Elle hiverne du sud de l'Espagne et de l'Asie à l'Afrique du Sud et à Madagascar, mais des oiseaux isolés peuvent rester en Europe occidentale. En France, nicheur localement commun, surtout migrateur, et hivernant rare.

Statut local

Variations saisonnières



La Huppe fasciée est de moins en moins souvent observée. Sa période de présence définie par les observations se situe entre la première décade d'avril (date la plus précoce le 4 avril 2016, P. CARRUETTE) et la deuxième décade d'octobre (figure 514), avec en plus la donnée tout à fait exceptionnelle d'un oiseau observé le 10 janvier 1982 (P. BIET). Le pic de données se situe en avril, lorsque les oiseaux sont en phase de migration. La migration postnuptiale est moins marquée, essentiellement en août et au cours de la première décade de septembre.

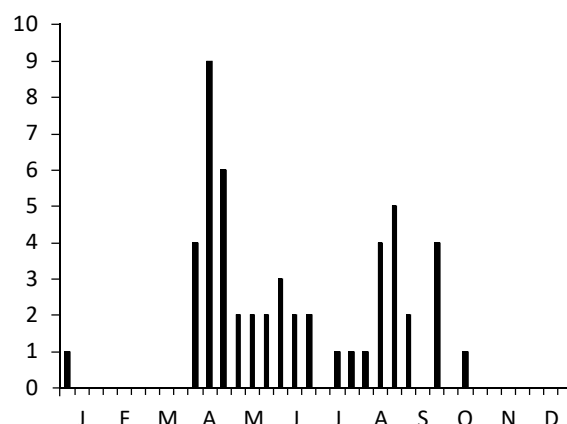


Figure 514 : Huppe fasciée : Effectif cumulé par décennie sur l'ensemble de la Plaine Maritime Picarde (1975-2024)

Reproduction

Au XIX^e siècle, la Huppe fasciée était une nicheuse relativement commune en Picardie, notamment sur le littoral. Encore répandue en tant qu'espèce nicheuse au cours des années 1960, elle ne fait plus l'objet que d'un cas de reproduction

certaine, en 1972, dans le marais du Crotoy. Un couple a été noté à plusieurs reprises en mai 1976 dans un bois de Miannay, avec notamment des transports d'Insectes, qui laissent supposer une reproduction (J.-P. DAUSSY, B. et F. MONTEL).

GUÊPIER D'EUROPE *Merops apiaster*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur et migrateur											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			VU		

Aire de nidification très nettement disjointe : du nord-ouest de l'Afrique au sud-ouest et au centre de l'Asie d'une part, Namibie et Afrique du Sud d'autre part. Sa population européenne est comprise entre 2 800 000 et 5 050 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). Hiverné en Afrique tropicale. En France, nicheur estivant surtout bien représenté dans le Sud-Est.

Statut local



Le Guêpier d'Europe est un nicheur estivant localisé de mai à septembre. Il est signalé nicheur à Pont-Rémy près d'Abbeville et à Pinchefalise

(commune de Boismont) en 1840 (MARCOTTE, 1860), puis en 1901 et 1910 (de BONNET de PAILLERETS, 1937 ; CHABOT, 1922). Il a été observé à trois reprises au Parc Ornithologique du Marquenterre au cours de des dernières décennies du XX^e siècle : 1 oiseau le 30 juillet 1977, 3 le 26 juin 1982, puis 1 les 8 et 11 août 1995.

L'espèce y est vue plus régulièrement au début du XXI^e siècle :

2014 : 4 le 22 mai ;

2015 : 1 le 11 mai et 1 le 1^{er} juillet ;

2018 : 3 les 11 et 29 mai ;

2021 : 1 le 28 juin ; 2 pourchassent un Épervier le 1^{er} juillet ;

2022 : 6 le 30 septembre ;

2024 : au moins 2 en migration le 1^{er} septembre.

Et en 2025, 19 sont notés le 6 mai dans un jardin de Villers-sur-Authie (J.-M. GRAGLIA).

2 couples se reproduisent en 2011 à Fort-Mahon-Plage. La date d'arrivée la plus précoce est le 20 mai

2008 au Crotoy. Un groupe de 100 individus est noté le 25 septembre 2019 à Saint-Quentin-en-Tourmont, date la plus tardive connue en Picardie.

ROLLIER D'EUROPE *Coracias garrulus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NT		Espèce protégée		Annexe I		NA					

Cette espèce niche dans le sud-ouest et l'est de l'Europe (37 700 à 79 200 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017), ainsi que de l'Asie mineure au sud-ouest de la Sibérie. Elle hiverne en Afrique au sud du Sahara.
En France, elle est une nicheuse estivante rare, strictement confinée aux départements les plus méditerranéens.

Statut local



MARCOTTE (1860) mentionne deux données pour cette autre espèce méditerranéenne au siècle dernier à Abbeville et à Pendé. Elle a été notée du 14 au 23 juillet 1978 au Parc Ornithologique du Marquenterre (COMMECY et SUEUR, 1983). Plus récemment, un oiseau est également observé à Forest-Montiers le 8 juillet 1989 (COMMECY, 1990) et un le 22 juillet 1994 à Rue (Herre). Un adulte est signalé du 8 au 12 juin 2014 en RNN Baie de Somme, capturant une grenouille (COMMECY *et al.*, 2016).

MARTIN-PÊCHEUR D'EUROPE *Alcedo atthis*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			Annexe IV			VU		

Niche du nord-ouest de l'Afrique au centre de la Scandinavie, puis vers l'est jusqu'aux Philippines, aux Salomon et en Nouvelle-Guinée. Seuls les oiseaux nordiques sont migrateurs. Sa population européenne compte 97 500 à 167 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). En France, nicheur, migrateur et hivernant assez commun.

Statut local



Le Martin-pêcheur est présent toute l'année avec des effectifs faibles. Il souffre en fait des hivers

rigoureux, notamment lorsque le gel des plans d'eau et ruisseaux le prive de ses ressources alimentaires. Au Parc Ornithologique du Marquenterre, le Martin-pêcheur peut être observé toute l'année, avec un maximum de 5 individus en 1990, quand pour la première fois l'espèce s'est reproduite sur place (3 juvéniles volants le 16 mai). Il subit durement le contrecoup des hivers rigoureux (pas d'observation de 1980 à 1983, ainsi qu'en 1987). Outre les vagues de froid, de longues périodes de vent limitant le succès de pêche avec le clapot pourrait engendrer en hiver la mortalité de juvéniles sur les plans d'eau du Parc Ornithologique du Marquenterre (P. CARRUETTE).

L'espèce est bien suivie sur la RCFS de Grand-Laviers où les oiseaux ne sont notés que de manière occasionnelle de novembre à mai. La période de juin à octobre est beaucoup plus riche en observations d'oiseaux nicheurs proches ou de migrants (figure 515).

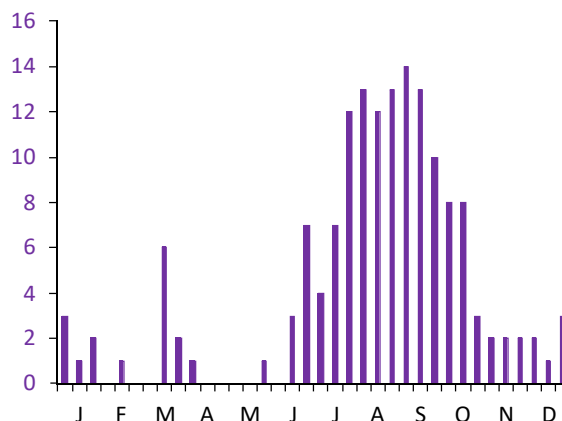


Figure 515 : Martin-pêcheur : Effectif cumulé par décade en RCFS Grand-Laviers (2012-2024)

Le long de l'Authie, 3 couples nicheurs sont dénombrés en 1990 (ÉTIENNE *et al.*, 1991b). Il ne niche pas au Hâble d'Ault, où ses stationnements ne sont jamais prolongés malgré les potentialités alimentaires et la proximité des sites propices à la nidification, le long du canal de Cayeux par exemple. Les quelques observations sont pour la plupart datées entre août et novembre. Deux sortent cependant de ce

cadre : un individu filant vers le sud le 18 janvier 1987, alors que la température extérieure est de -10 °C (TRIPLÉ *et al.*, 1993b) et un le 16 juin 1986. Les observations concernant 2 oiseaux sont rares, aussi la présence de 4 individus le 1^{er} novembre 1992 est-elle exceptionnelle. Il est également nicheur à Rue (marais de Cantereine) selon P. CARRUETTE.

Régime alimentaire

Le Martin-pêcheur capture essentiellement des proies aquatiques : petits poissons (dont le Mulet porc *Liza ramada*), crustacés (dont la Crevette blanche) et insectes. La consommation de gastéropodes terrestres appartenant au genre *Cepaea*

et l'utilisation d'enclumes ont été constatées à Rue en août et septembre 1999.

Un individu est capturé par un Épervier en décembre 2010 au Parc Ornithologique du Marquenterre (P. CARRUETTE).

TORCOL FOURMILIER *Jynx torquilla*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur et migrateur											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			CR		

Niche dans presque toute l'Europe (674 000 à 1 600 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017). Nicheur et migrateur peu commun en France. Hivernant très rare dans le Midi méditerranéen. Sédentaire et localement abondant en Corse.

Statut local

Généralités



Le Torcol fourmilier n'a jamais été très commun. Un couple a été prélevé au Crottoy le 18 avril 1887 (MÉNEGAUX, 1911). Il n'est mentionné qu'à deux reprises au cours du XIX^e siècle et

également à deux reprises au cours de la décennie 1970, pendant laquelle il est considéré comme nicheur certain sur la carte de Saint-Valery pour la période 1970-1975 (YEATMAN, 1976).

Au Hâble d'Ault, le Torcol n'a été observé qu'à une reprise le 14 septembre 1973 (ROBERT, 1978a). Dans des années 1980, il est noté très ponctuellement et neuf données ont été obtenues de 1981 à 1988 dans le Marquenterre. Au Parc Ornithologique du Marquenterre, il fait l'objet de quelques observations au niveau de la pinède : un oiseau le 27 juin 1982 et un du 14 juin au 27 septembre 1987. Cette observation correspond peut-être à une nidification ayant échappée aux observateurs, tant l'espèce se montre discrète. Un autre enfin est noté les 24 juin et 14 août 1993. Un mâle cantonné est noté en juillet 1986 à Fort-Mahon-Plage (J.-C. ROBERT). Ses dates extrêmes de présence sont le 18 avril 1887 (MÉNEGAUX, 1911) et le 27 septembre 1987 (SUEUR et COMMECY, 1990a).

Depuis le début du XXI^e, de nombreuses observations ont été obtenues au Parc Ornithologique du Marquenterre :

2005 : 1 le 20 août ;

2006 : 1 le 12 septembre ;

2012 : 1 le 28 juin et 1 le 18 août ;

2013 : 1 le 16 avril, 1 le 22 août ; 1 le 3 septembre ;

2015 : 1 le 28 août ;

2016 : 1 capturé et bagué le 30 août ;

2017 : 1 le 28 août, 1 les 4, 15, 16 et 29 septembre ;

2018 : 1 le 21 août, 1 bagué le 5 septembre ;

2019 : 1 le 30 octobre ;

Il a aussi noté sur d'autres sites :

2015 : 1 le 11 mai en RCFS Quend-Fort-Mahon ;

2010 : 3 le 4 septembre à Cayeux (BAVEREL *et al.*, 2012a).

PIC CENDRÉ *Picus canus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			Annexe I			RE		

Se reproduit de la France et de la Norvège (187 000 à 360 000 couples en Europe ; STANEVA et BURFIELD, 2017) jusqu'en Chine et en Malaisie. Nicheur sédentaire peu commun à rare en France.

Statut local



Un mâle et une femelle sont capturés en septembre 1900 à Cayeux (VAN KEMPEN, 1912). Plus récemment, un mâle chanteur a été entendu dans les pinèdes du Marquenterre le 22 novembre 1975 et le 29 août 1976 (HOVETTE, 1978). Ces dernières données sont restées sans suite.

PIC VERT *Picus viridis*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur sédentaire											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			LC		

Se reproduit de l'Afrique du Nord jusqu'à l'ouest de la Russie et à l'Iran, et compte 587 000 à 1 050 000 couples nicheurs en Europe (STANEVA et BURFIELD, 2017). En France, nicheur sédentaire commun, mais absent de Corse.

Statut local



Le Pic vert est commun dans les milieux boisés, qu'ils soient forestiers ou bocagers. Les peupleraies constituent pour lui un habitat de prédilection, tout comme les pinèdes âgées abritant fréquemment des fourmilières dont les habitantes constituent une grande part de son régime. Il est essentiellement sédentaire. La dispersion des jeunes après la période de reproduction entraîne une recrudescence des observations qui n'est pas liée à de véritables mouvements migratoires. Dans la forêt de Crécy, la densité est de 0,79 canton pour 100 ha, alors qu'elle est de 2,04 cantons pour 100 ha dans le massif forestier de Régnière-Écluse (VINET, 2025).

PIC NOIR *Dryocopus martius*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			Annexe I			NT		

Espèce paléarctique répartie de l'Espagne au Japon, et considérée comme sédentaire (1 110 000 à 1 820 000 couples en Europe ; STANEVA et BURFIELD, 2017), le Pic noir étend son aire de répartition grâce à l'erratisme des jeunes, qui effectuent des déplacements, parfois de plusieurs dizaines de kilomètres, ce qui explique des observations en de multiples points peu ou pas propices à la reproduction de l'espèce. En France, nicheur sédentaire peu commun (5 000 à 10 000 couples à la fin des années 1990). Originaire des boisements de montagne, il a profité de l'expansion de la forêt depuis un siècle.

Statut local

Généralités



L'observation d'une femelle à Régnière-Écluse le 1^{er} février 1995 confirme la présence de l'espèce, avec des effectifs inconnus, en forêt de Crécy (SUEUR, 1996d) jusqu'à l'étude de VINET (2025). Cet auteur a contacté le Pic noir sur 11 des

Dans le cadre de son expansion géographique en France (CUISIN, 1990), le Pic noir a atteint le département de la Somme dans les années 1960, et s'y est reproduit au printemps 1979 (ROBERT *et al.* 1981). L'espèce a été rencontrée en forêt de Crécy dès 1978. Dans le massif boisé du Marquenterre, un mâle est noté pour la première fois durant l'été 1988, et du 30 septembre au 17 octobre, puis un oiseau est entendu en avril 1989. L'année suivante, un couple est observé du 16 septembre au 7 novembre. En 1991, un mâle adulte est noté le 25 juillet. Un immature est ensuite observé du 11 septembre au 22 octobre 1996. L'espèce est également notée en août et septembre 1997 et du 2 au 26 novembre 1998. Ensuite, il est noté pratiquement chaque année, parfois même sur le polder du Parc Ornithologique du Marquenterre, jusqu'au niveau des observatoires. Toutes ces observations laissent à penser que le Pic noir se reproduit dans ce massif, mais aucune preuve formelle n'a été obtenue.

110 points d'écoute positionnés en forêt de Crécy, ce qui représente entre 0,32 et 0,56 contacts par 100 ha de milieu favorable. La ponte est déposée en avril et l'envol des jeunes intervient vers la fin mai, après un séjour au nid de 26 à 28 jours.

PIC MAR *Dendrocoptes medius*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur et hivernant, migrateur exceptionnel											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			Annexe I			LC		

Se reproduit du nord de l'Espagne jusqu'au Caucase et en Iran, pour une population européenne comprise entre 301 000 et 678 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). En France, nicheur sédentaire peu commun, mais peut être localement très commun.

Répartition et cycle annuel



Il est signalé dans l'arrondissement d'Abbeville par MARCOTTE (1860), puis en Plaine Maritime Picarde en 1966-1967 par le Groupe Ornithologique Parisien (SUEUR, 1995). Cette donnée isolée, pour un oiseau réputé sédentaire semble être le fruit d'une confusion. Il est contacté à 73 points d'écoute sur 110 positionnés en forêt de Crécy (VINET, 2025). Selon les modes de calcul utilisés, VINET (2025) considère qu'il existe, en milieu favorable de cette forêt, entre 68,5 et 89 cantons, soit une densité moyenne de 3,17 à 4,12 cantons pour 100 ha.

PIC ÉPEICHETTE *Dryobates minor*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
VU			Espèce protégée			-			LC		

Se reproduit de l'Afrique du Nord au Kamchatka, mais est absent d'Irlande et d'Islande. Sa population européenne compte 491 000 à 1 050 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017), dont près de 50 000 en Biélorussie, plus de 30 000 en Allemagne, à peine moins en Pologne), et environ 31 000 couples en Russie. En France, nicheur essentiellement sédentaire assez commun (environ 50 000 couples à la fin des années 1990).

Statut local



Ce petit pic doit à sa discrétion le fait que sa nidification soit rarement mise en évidence. Dans le Marquenterre, sa densité est de 1,4 couple/10 ha dans les bois et bosquets et de 0,2 couple/10 ha dans les zones marécageuses (SUEUR, 1983f ; TRIPLET et TAVERNIER, 2002). En forêt de Crécy, la densité est de 0,05 canton pour 100 ha (VINET, 2025). Au Parc Ornithologique du Marquenterre, des mouvements vers le sud, ressemblant à des migrations, sont parfois observés, à partir du 21 juillet en 1990. D'août à décembre, le Pic épeichette se déplace hors de son territoire de reproduction et peut donc être contacté sur des sites inhabituels.

PIC ÉPEICHE *Dendrocopus major*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			LC		

Se reproduit de l'Espagne au nord de la Mongolie, mais est absent d'Irlande et d'Islande. Sa population européenne compte 12 900 000 à 19 300 000 de couples (STANEVA et BURFIELD, 2017), dont plus de 650 000 en Allemagne, plus de 600 000 en Biélorussie et plus de 3,1 millions en Russie. Nicheur sédentaire commun, et migrateur peu commun.

Statut local



Présent toute l'année, le Pic épeiche se reproduit avec de faibles effectifs (0,2 à 0,6 couple/10 ha et 4 couples/10 ha dans les dunes boisées de Quend (TRIPLÉ *et al.*, 2007).

Il niche aussi bien dans les bois de feuillus et de conifères que dans le bocage. Les nids sont creusés très fréquemment dans des peupliers blancs et des bouleaux morts. En forêt de Crécy, l'étude de VINET (2025) définit une densité de 8,8 couples/100 ha, contre 1,53 couple pour 100 ha dans le massif boisé de Régnière-Écluse. Des mouvements automnaux à caractère invasif peuvent être notés certaines années, en particulier en RNN Baie de Somme : 50 migrants en 2005 et 38 entre les 11 septembre (maximum de 10 ce jour) et 26 octobre 2008. À ce jour, la migration de printemps n'a pas été décelée.

FAUCON CRÉCERELLE *Falco tinnunculus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			NT		

Vaste répartition : Europe (sauf l'Islande) avec 409 000 à 603 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017), Afrique, Asie boréale et tempérée. Des individus originaires de Scandinavie et d'Europe de l'Est hivernent jusqu'en Espagne et en Afrique du Nord. En France, nicheur (jusqu'à 2 400 m) sédentaire, migrateur et hivernant commun.

Statut local



Le Faucon crécerelle recherche des zones boisées pour nicher, souvent dans un vieux nid de Corneille noire situé dans une peupleraie ou une haie de grands arbres. Il adopte les vieux bâtiments ou les falaises dans les zones moins arborées. Des zones dégagées sont nécessaires pour chasser : cultures, champs, friches, pâtures et marais arrière-littoraux.

Variations saisonnières

Passage prénuptial

Les mouvements de printemps débutent dès la mi-mars, atteignent leur maximum dans la dernière décennie de ce mois, puis décroissent jusqu'à la mi-

avril, pour laisser la place aux observations des nicheurs locaux (figures 516 et 517).

Passage postnuptial

Les premiers migrateurs apparaissent dès la fin juillet. Le flux s'amplifie au mois d'août et augmente progressivement, pour atteindre un pic à la fin du mois de septembre avant de décroître en octobre. Quelques oiseaux passent encore début

novembre. Le suivi de la migration automnale au Banc de l'Islette, en RNN Baie de Somme, entre 1983 et 2022, montre que 50 % des oiseaux sont passés en moyenne fin septembre et 100 % vers le 20 novembre.

Hivernage

Les périodes de froid peuvent amener des oiseaux du nord de l'Europe, comme fin décembre 1986 dans le Marquenterre nord : 20 individus sur 30 km² (G. FLOHART). En 2002, 80 individus sont

notés dans la première décennie de janvier (Clicnat, PICARDIE NATURE) Le stationnement hivernal débute en novembre et cesse début février.

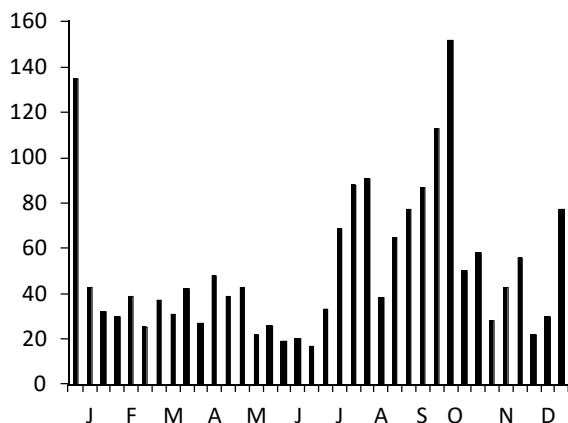


Figure 516 : Faucon crécerelle : Effectif cumulé par décade sur la Plaine Maritime Picarde (1975-2024). Cette figure est très incomplète, les Faucons crécerelles n'étant pas systématiquement notés.

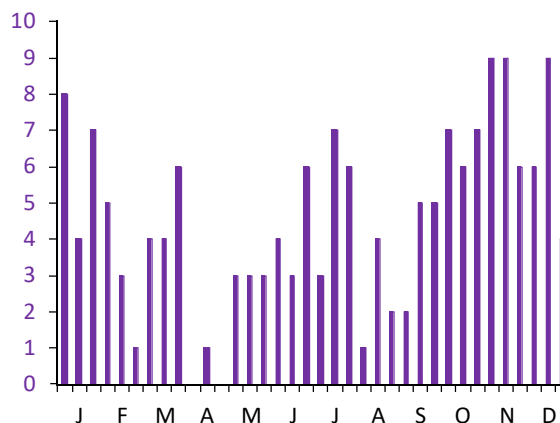


Figure 517 : Faucon crécerelle : Effectif cumulé par décade sur la RCFS Grand-Laviers (1975-2024)

Reproduction

Au XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e, le Faucon crécerelle est l'oiseau de proie le plus commun de France (MARCOTTE, 1860 ; DEGLAND et GERBE, 1867 ; MAYAUD *et al.*, 1936). Il se reproduisait en bordure des falaises, près du sommet, dans les années 1920, à côté des Choucas des tours et des Moineaux friquets. Il est nicheur certain sur toutes les cartes IGN au 1/50 000^e couvrant la frange littorale entre 1970 et 1975 (YEATMAN, 1976), ainsi que dans le nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France de 1985 à 1989 (YEATMAN-BERTHELOT et

JARRY, 1995). L'atlas des oiseaux nicheurs de Picardie, entrepris entre 1983 et 1987, affine un peu les données, en le donnant nicheur certain dans le secteur du Marquenterre et probable sur les 3 autres cartes (COMMECY *et al.*, 1995).

Dans les années 1980, 1990 et 2000, les données de Faucon crécerelle nicheurs révèlent deux situations différentes au nord et au sud de la Plaine Maritime Picarde.

Partie nord, secteur du Marquenterre

Un ou deux couples nicheurs occupent les dunes du Marquenterre depuis au moins 1973, année où un nid avec des jeunes est découvert le 11 juin (MOUTON, 1976). Les observations démontrent la stabilité de cet effectif, et confirment la reproduction certaine entre 1990 et 1998. Quelques données de nidification proviennent d'autres secteurs dans les années 1980, mais elles restent partielles : Quend (Froise), Noyelles-sur-Mer, Rue, Saint-Quentin-en-Tourmont (notamment Le Bout des Crocs), Villers-sur-Authie, Nampont-Saint-Martin et Fort-Mahon. L'atlas des oiseaux nicheurs de Picardie, entrepris entre 1983 et 1987, confirme ces données, en le donnant nicheur certain dans le secteur du Marquenterre et probable sur les 3 autres cartes prospectées (COMMECY *et al.*, 1995). En 1997, une recherche axée sur les rapaces nicheurs du Marquenterre permet de repérer 34 cantons accueillant des Faucons crécerelles nicheurs sur une surface de 53 km², soit une densité de 0,64 couple au km². Cette densité est élevée, puisque l'Observatoire

des rapaces LPO estime en moyenne 0,24 couple au km² pour le département de la Somme. À cette époque, dans certaines zones les plus favorables de bocage et marais arrière-littoraux, jusqu'à 2 couples au km² sont dénombrés (BAWEDIN et COMMECY, 1997). En comparaison, en Normandie, la côte d'Albâtre atteint la plus forte densité avec 0,5 couple/km², alors qu'elle est de 0,2 couple/km² dans les autres secteurs (LPO Normandie, 2005 à 2021).

Les observations collectées entre 2020 et 2025 au nord de la Plaine Maritime Picarde aboutissent à des résultats plus modestes, estimés à 25 couples, soit 0,47/km². Il est probable que le retournement des prairies et l'arrachage des haies pour développer des grandes cultures dans le Marquenterre ont privé le Faucon crécerelle de zones favorables, entraînant par conséquent une diminution importante des sites de nidification.

Au sud de la Plaine Maritime Picarde

Entre 1983 et 1987, l'atlas des oiseaux nicheurs de Picardie fournissait le statut de reproduction certaine au nord de la carte de Saint-Valery-sur-Somme, sur deux carrés qui correspondent à des secteurs de bocage (Lanchères). En revanche, il ne figure pas sur les deux autres carrés situés au sud. En effet, la partie sud de Cayeux se caractérise par des grandes superficies de pâturages et de champs dépourvus de zones boisées et d'arbres qui privent le Faucon crécerelle d'emplacements pour nicher. Ce

Chronologie

Les parades débutent vers la mi-mars. Elles se prolongent jusqu'à mi-avril. La ponte est déposée fin avril : une femelle sur un nid le 20 avril 1992. Les éclosions ont lieu vers la mi-juin après un mois

Régime alimentaire

Dans le Marquenterre, le régime alimentaire se compose de campagnols, de lombrics, de taupes, de Coléoptères (P. ÉTIENNE), de Lézards (SUEUR et COMMECY, 1990a) et de petits oiseaux. Deux captures de Pipit farlouse et d'une Musaraigne musette, tuée et laissée sur place, sont signalées en 1981 à Cayeux. Une pelote trouvée dans la Réserve

contexte explique sa faible densité dans les zones poldérisées et de bas-champs. Un couple s'est reproduit dans un petit bois à l'est du Hâble d'Ault en 1992, tandis qu'il est trouvé nicheur probable en 1996 et 1997 sur les falaises entre Ault et Mers-les-Bains (2 couples) et certain en 1998 avec 3 jeunes dans une anfractuosité (VIOLET, 1998a). 1 à 2 couples se reproduisent sur les falaises picardes, auxquels il faut ajouter 4 à 5 couples au sud de la Plaine Maritime Picarde.

d'incubation. Une femelle nourrit des pulli le 20 juin 1998. Les juvéniles volants apparaissent début juillet jusqu'en août. Le nombre de jeunes à l'envol ne semble pas dépasser 4.

Naturelle le 12 janvier 1982 contenait des débris d'Algues, des ossements de Rougegorge familier, 25 coquilles d'*Hydrobia ulvae*, une coquille de Planorbe *Planorbis complanatus*. Ce même hiver, deux captures d'Étourneaux sansonnets sont également relatées (TRIPLÉ, 1983c).

FAUCON KOBEZ *Falco vespertinus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur occasionnel											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		Annexe I		NA					

Se reproduit de la Hongrie à la Russie (3 300 couples) et jusqu'au nord-ouest de la Chine, pour une population européenne de 30 300 à 63 400 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). Effectue une migration en boucle en direction de l'Afrique orientale à l'automne (pour hiverner en Afrique australe), puis un retour printanier dans un axe englobant notamment le Nigeria, l'Afrique du Nord, l'Italie et la Grèce. Migrateur assez rare, surtout noté au printemps en France, nicheur exceptionnel et hivernant occasionnel.

Statut local



Le Faucon kobez est considéré comme rare à la fin du XIX^e siècle en France (DEGLAND et GERBE, 1867). Il est un migrateur rare et irrégulier à l'ouest d'une ligne allant des Pyrénées-Orientales à l'Alsace. MÉNEGAUX (1911) relate une capture au Crotoy le 11 septembre 1869.

Passage prénuptial

Un demi-siècle d'observation du Faucon kobez sur la frange littorale montre un passage de printemps prédominant de mars à mai qui regroupe environ 2/3 des données annuelles (figure 518 ; FOURCY, 1974). Il présente une irrégularité, étant absent certaines années. Un pic migratoire domine nettement pendant les trois décades de mai. Quelques

individus isolés apparaissent encore jusqu'à la mi-juin (3 observations). Ce sont essentiellement des adultes ou des couples qui sont observés. Une mention atypique par sa précocité concerne un mâle le 14 février 1976 à Saint-Quentin-en-Tourmont (HOVETTE, 1978).

Passage postnuptial

Une donnée ancienne et unique décrit la capture d'une jeune femelle le 11 septembre 1869 au Crotoy. Elle figure dans la collection d'oiseaux naturalisés MARMOTTAN (MÉNEGAUX, 1912).

Dans les cinquante dernières années, les contacts automnaux sont plus rares qu'au printemps.

Ils s'étalent de mi-août (une seule mention de mi-juillet) à fin septembre et représentent 1/3 des effectifs annuels. Ils sont plus faibles ensuite : 3 individus entre le 1^{er} octobre et le 1^{er} novembre. Souvent il s'agit d'immatures, rarement des adultes et des femelles.

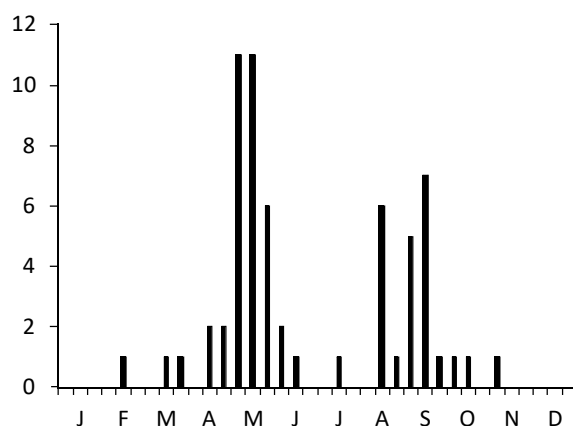


Figure 518 : Faucon kobez : Effectif cumulé par décade sur la Plaine Maritime Picarde (1976-2024)

FAUCON D'ÉLÉONORE *Falco eleonora*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		Annexe I		NA					

Se reproduit aux Canaries, au nord-ouest du Maroc et sur de nombreuses îles méditerranéennes jusqu'à Chypre à l'est. Il hiverne surtout à Madagascar, et plus sporadiquement au Mozambique et dans les Mascareignes.

Statut local



Un juvénile en phase sombre a été noté le 9 octobre 1992 dans la RNN Baie de Somme (F. SUEUR).

Un individu le 17 juin 2021 au niveau de l'estuaire de la Maye est probablement échappé de captivité (J. COURTIN, faune-France).

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		Annexe I		NA					

Nicheur en Islande, Scandinavie et Russie (12 600 couples, pour 32 000 à 51 600 sur l'ensemble de l'Europe ; STANEVA et BURFIELD, 2017), hiverne dans le sud de l'Europe et en Afrique du Nord. Se reproduit également en Amérique et en Asie dans les régions nordiques, et migre aussi vers des contrées plus méridionales pour hiverner. En France, migrateur et hivernant peu commun.

Statut local



Le passage migratoire ainsi que l'hivernage figuraient dans les écrits entre 1850 et 1900 (MARCOTTE, 1860 ; MAGAUD D'AUBUSSON, 1900 ; MÉNEGAUX, 1911). Le passage d'automne s'étale de septembre à novembre. Une observation précoce

relate la présence d'un individu le 3 septembre 1999 à Cayeux-sur-Mer et une autre le 12 septembre 1991 (F. MONTEL). Une mention encore plus précoce concerne fin août. À partir de mi-septembre, le mouvement s'amplifie, pour atteindre un pic à la mi-octobre, et diminue ensuite jusque fin novembre.

La migration prénuptiale est très discrète, des oiseaux pouvant s'attarder de manière très exceptionnelle jusque début juin.

De 1983 à 2022, en moyenne, 50 % des migrateurs sont passés le 12 octobre et 100% le 23 novembre au Banc de l'Islette. Plus tard, les migrateurs laissent la place à des hivernants observés régulièrement dans la RNN Baie de Somme (figure 519) ou au Hâble d'Ault de décembre à février.

Les oiseaux migrateurs sont toujours observés en très petit nombre, avec des effectifs quotidiens compris entre 1 et 3 individus, rarement jusque 5. De même, l'hivernage ne concerne que quelques individus souvent isolés.

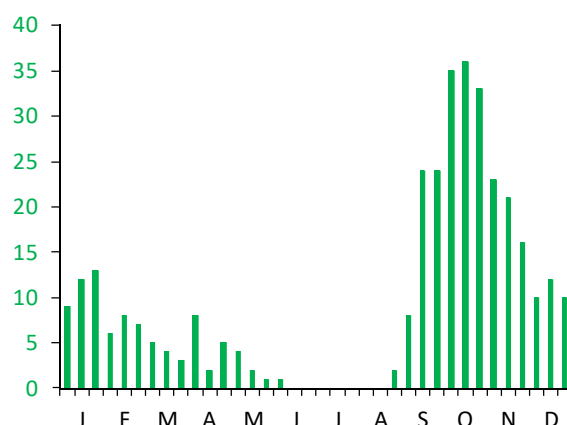


Figure 519 : Faucon émerillon : Effectif cumulé par décade en RNN Baie de Somme (1976-2024)

Régime alimentaire

Le Faucon émerillon se nourrit de petits passereaux, et il n'est pas rare de le voir s'attaquer aux bandes de Linottes mélodieuses et d'Alouettes des champs qui fréquentent les prés salés de l'estuaire de la Somme ou de l'estuaire de l'Authie. Diverses proies sont notées : Alouettes des champs, Pipits farlouses, Grives mauvis, Linottes mélodieuses, Rougegorges familiers, Bécasseaux

variables et Bécassines des marais. Une capture de Traquet motteux a été notée le 13 septembre 1995 au Hâble d'Ault (J.-C. ROBERT et J. BELLARD), où un Verdier d'Europe a également été prélevé. HERNANDEZ *et al.* (1983) ont récupéré trois plumées de Rougegorge familier le 29 octobre 1982 dans l'estuaire de l'Authie, qui pourraient attester d'une spécialisation d'un oiseau sur ce petit Turdidé.

FAUCON HOBEREAU *Falco subbuteo*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur et migrateur, hivernant exceptionnel											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			NT		

Présent dans une grande partie de l'Europe (92 000 à 147 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017) et de l'Asie, ainsi que dans le nord-ouest de l'Afrique en période de nidification. Hivérne en Afrique australe et dans le sud de l'Asie. En France, nicheur et migrateur rare, localement peu commun lors des passages, et hivernant occasionnel.

Statut local

Variations saisonnières

Passage prénuptial



La majorité des observations de migrateurs proviennent de la zone côtière, principalement du secteur de la RNN Baie de Somme (figure 520). Le passage de printemps débute mi-avril et culmine fin mai pour cesser en juin. La date de retour printanier la plus précoce concerne un individu observé le 17 mars 1991. Un autre est noté le 22 mars 2013 au Hourdel (F. MÉRANGER, PICARDIE-NATURE).

Passage postnuptial

Les déplacements postnuptiaux débutent fin août, s'amplifient à la fin septembre, et diminuent rapidement pour cesser fin octobre. Des oiseaux s'attardent jusque début novembre (un le 9 novembre 1985, un le 4 novembre 1995, un autre le 5 et 12 novembre 2001 ; F. SUEUR). Quatre mentions hivernales sont tout à fait exceptionnelles : un oiseau le 15 décembre 1985 à Noyelles, un les 21 et 22

janvier 1986 dans le secteur de Quend et Saint-Quentin-en-Tourmont (COUVREUR et MERCIER, 1986 ; CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE, 1986b) et un oiseau le 14 décembre 1996 dans l'estuaire de la Somme (SUEUR *et al.*, 1999a) puis 3 individus le 2 janvier 2002 (L. GAVORY).

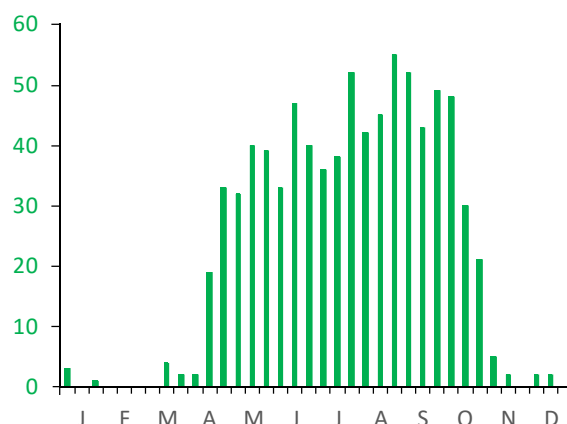


Figure 520 : Faucon hobereau : Effectif cumulé par décade en RNN Baie de Somme (1975-2024)

Reproduction

Le Faucon hobereau nichait au milieu du XIX^e siècle aux environs d'Abbeville, avec le statut de peu commun (MARCOTTE, 1860). Il se reproduisait dans les bois voisins des falaises picardes vers 1920 (CHABOT, 1922). Dans les années 1970, le premier atlas des oiseaux nicheurs de France le donnait nicheur certain au nord de la Plaine Maritime Picarde et probable au sud (YEATMAN, 1976). La rareté du Faucon hobereau à cette époque était à mettre en relation avec l'utilisation massive de pesticides organochlorés dans les décennies précédentes. Ces substances affectaient tous les oiseaux de proie consommateurs d'oiseaux et d'insectes.

Dans les années 1980, le nombre de couples était estimé à une douzaine entre l'estuaire de la Somme et la Basse Vallée de l'Authie. La densité minimale était d'un couple pour 100 km² (FLOHART, 1988).

L'atlas des oiseaux nicheurs de Picardie fournit 3 carrés « nicheur probable » sur la carte IGN de Rue, qui correspondent aux dunes boisées du Marquenterre, à la vallée de l'Authie et aux marais arrière-littoraux. La nidification dans le massif forestier du Marquenterre demeurerait probable en raison des observations réitérées d'adultes en période de nidification.

Vers le milieu des années 1990, la population nicheuse de la Basse Vallée de l'Authie et de la Plaine Maritime Picarde passait à trois couples/50 km², soit six fois plus que dans la décennie précédente, dans les milieux les plus favorables constitués de marais, de peupleraies et de prairies.

À partir de 2019, les bases de données Faune-France et Clicnat permettent d'actualiser

l'évolution de la population locale. Elle peut être évaluée à 13 couples minimum au nord de la Plaine Maritime Picarde, dont un cas de reproduction certaine en 2024. 7 couples potentiels occuperaient la Basse Vallée de la Somme entre Noyelles et Grand-Laviers, mais aucune certitude n'est acquise quant à l'effectif réel qui nous semble surestimé.

Au sud de la Plaine Maritime Picarde, la nidification est certaine mais l'espèce est moins fréquente. Depuis 1986, le secteur du Hâble d'Ault demeure un milieu régulièrement visité par un couple nicheur probable (zones boisées du plateau de Woignarue). Les indices amènent à évaluer à 4 couples l'effectif nicheur à proximité des Bas-Champs de Cayeux. Comme au XIX^e siècle, les bois situés en bordure des falaises picardes semblent toujours accueillir des nicheurs.

Les couples reproducteurs reviennent s'installer fin avril-début mai et recherchent en général un ancien nid de Corneille ou de Pigeon ramier pour déposer leur ponte.

Après la mi-juin, tous les Faucons hobereaux observés constituent la population des nicheurs locaux. Les observations se font plus rares de fin juin jusqu'à début août, période pendant laquelle les adultes élèvent leurs jeunes avec une extrême discrétion. Les données redeviennent nombreuses dès la mi-août, et il n'est pas rare de rencontrer des familles chassant dans leur secteur de nidification avant la dispersion postnuptiale.

Les habitats les plus recherchés sont les vallées humides composées de peupleraies, d'étangs, de marais (vallée d'Authie), puis viennent les dunes plantées de résineux (Marquenterre) et les zones cultivées plantées de haies et de bosquets (sud de la

Plaine Maritime Picarde). Ces zones correspondent aux milieux les plus riches en proies.

Régime alimentaire

Parmi les proies, la favorite reste l’Hirondelle rustique, qu’il n’est pas rare de voir capturée en automne dans les dortoirs des marais arrière-littoraux. Figurent également l’Alouette des champs, la Bergeronnette grise, la Linotte mélodieuse, l’Étourneau sansonnet (dans le dortoir du Hâble

d’Ault en mai 1994), le Martinet noir (essai de capture le 10 mai 1996 au Hâble d’Ault) et le Bruant jaune. Des Libellules *Sympetrum sanguineum* et des Hannetons foulons *Polyphylla fullo* sont également consommés (CARRUETTE et TRIPLET, 1993).

FAUCON LANIER *Falco biarmicus*

Statut biologique en Picardie											
JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel et échappé de captivité											
Polytypique											
Statut UICN en France			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			Annexe I			NA		
Surtout sédentaire, peuple une grande partie de l'Afrique, l'Arabie, le Moyen-Orient et l'extrême sud de l'Europe, du sud de l'Italie à l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Nicheur en Provence au XVIII ^e siècle (et peut-être au début du XIX ^e), actuellement occasionnel en France.											

Statut local



Un individu est noté à quelques reprises en novembre 2005 dans la RNN Baie de Somme (F. SUEUR).

FAUCON SACRE *Falco cherrug*

Statut biologique en Picardie											
JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel probablement échappé de captivité											
4 sous-espèces											
Statut UICN en France				Statut de protection en France			Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France		
NA				Espèce protégée			Annexe I		NA		

Se reproduit de l'Europe centrale au nord de la Chine. Hivérne du nord de l'Afrique et du sud de l'Europe au nord de la Chine.

Statut local



Une première mention dans la zone d'étude de cette espèce rare en Picardie concerne l'observation d'un individu le 28 mai 1997 au Hâble d'Ault, donnée acceptée par le Comité d'Homologation National (TRIPLÉ *et al.*, 1998a).

FAUCON GERFAUT *Falco rusticolus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Monotypique											
Statut UICN				Statut de protection en France			Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France		
LC				Espèce protégée			Annexe I		NA		

Distribution circumpolaire et occupe les régions arctiques (Eurasie, Amérique, Groenland et Islande). Les individus les plus nordiques migrent vers le sud pour hiverner. Migrateur occasionnel en France.

Statut local



Au siècle dernier, il est noté à trois reprises, notamment une femelle de l'année prélevée au Crotoy en novembre 1897 (VAN KEMPEN, 1912) et un oiseau en 1898 (CHABOT, 1922).

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			Annexe I			VU		

Présent sur tous les continents, sauf en Antarctique. En Europe, niche partout où il y a des parois rocheuses de l'Espagne au cap Nord, et compte entre 14 900 et 28 800 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). Les oiseaux du nord de l'Europe hivernent dans une aire comprise entre la Grande-Bretagne et l'Afrique du Nord tandis que les plus méridionaux sont sédentaires. En France, nicheur sédentaire, migrateur et hivernant peu commun.

Statut local



Depuis le début des années 2000, le Faucon

pèlerin a retrouvé son statut de nicheur après des décennies d'absence. Sa présence historique sur les falaises picardes, depuis au moins le début du XIX^e siècle, attestée par les écrits des auteurs anciens, a cessé à partir de 1950.

Son déclin puis sa disparition sont liés aux effets néfastes des pesticides organochlorés utilisés en agriculture, qui empoisonnaient les œufs, provoquant une diminution de l'épaisseur des coquilles, ou tuaient les poussins. Des cas de destruction ou de pillage des nids ne faisaient qu'aggraver cette situation qui a duré un demi-siècle. En revanche, les observations inter-nuptiales et hivernales n'ont jamais cessé jusqu'à nos jours.

Variations saisonnières

Passage prénuptial

Au XIX^e siècle et jusqu'à aujourd'hui, le Faucon pèlerin passait annuellement. MÉNEGAUX (1911) relate ainsi 22 captures présentes dans la

collection MARMOTTAN entre 1869 et 1887. La migration de printemps débute avec un maximum mi-mars, se poursuit en avril et diminue jusque fin-mai.

Passage postnuptial et hivernage

Les mouvements d'automne contemporains débutent fin août et septembre, culminent en octobre puis diminuent en novembre. Ils amènent une forte proportion d'immatures. Cette tendance apparaissait déjà à la fin du XIX^e siècle, lorsque des jeunes individus étaient capturés au Crotoy à la même période.

L'hivernage s'étend de mi-novembre à mi-

février dans les estuaires, les bas-champs et les plaines agricoles. Le flux des migrateurs amène des oiseaux qui stationnent en hiver dans les environs de l'estuaire de la Somme, où ils trouvent des proies abondantes. La présence hivernale de quelques individus dans la décennie 1990 au sud de l'estuaire de la Somme est certainement à l'origine du retour actuel du Faucon pèlerin nicheur sur les falaises (figure 521).

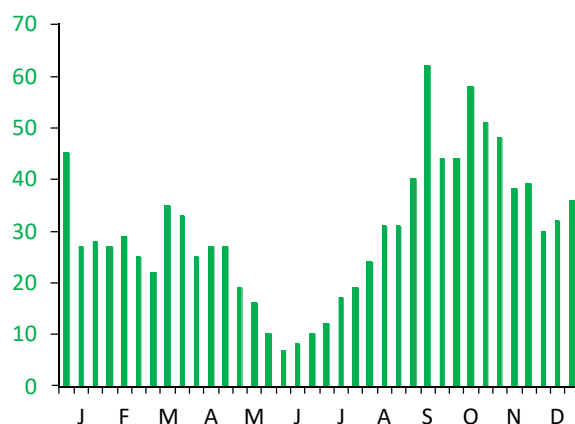


Figure 521 : Faucon pèlerin : Effectif cumulé par décennie en RNN Baie de Somme (1976-1998)

Reproduction

Au XIX^e siècle et jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale, des couples de Faucons pèlerins résidaient sur les falaises picardes en tant que nicheurs sédentaires. 3 couples s'installaient chaque année sur les petits entablements ou dans les cavités des falaises. Ils appartenaient à une plus vaste population composée d'une soixantaine de couples dispersés le long du littoral normand. Une densité d'un couple par kilomètre ou kilomètre et demi était encore notée en 1949, jusqu'à ce que l'emploi de pesticides organochlorés dans les années 1950 ait sonné le glas d'une espèce qui souffrait déjà des persécutions et du dénichage. Après 1950, le Faucon pèlerin ne nichait plus entre Ault et Mers-les-Bains, tandis que les populations normandes s'effondraient dramatiquement jusqu'au dernier couple connu en 1962.

Après plus d'un demi-siècle d'absence, l'interdiction des traitements à base de DDT et apparentés, l'espoir de voir revenir ce majestueux rapace en tant que nicheur en Picardie se ravivait au début des années 1980 lorsque des individus fréquentaient assidûment les falaises. En 1994, c'est en Normandie que le Faucon pèlerin se réinstallait et 4 couples produisaient 9 jeunes à l'envol. Un couple cantonné cette même année et en 1995 sur les falaises picardes a tenté de se reproduire en 1996 sans succès, puis a occupé un autre site du côté de la Haute Normandie (BELLARD *et al.*, 1996). De 1997 à 1999, un couple d'abord cantonné à proximité du Bois de Cise, côté picard, va nicher au sud du Tréport (Seine-

Maritime). Au printemps 1999, ce couple paradait, visitait et occupait un site favorable jusque début mai et produisait 3 jeunes à l'envol côté normand (J.-C. ROBERT et J. BELLARD, inédit).

Le Faucon pèlerin fit son grand retour sur les falaises picardes en 2001, lorsque 2 couples occupaient un secteur entre Ault et Mers-les-Bains, mais aucun ne se reproduisait. Le premier cas réussi de nidification du XXI^e siècle avait lieu en juin 2002 dans une cavité créée par l'effondrement d'un bloc de craie. Un couple produisait 3 jeunes à l'envol (ROBERT *et al.*, 2002, 2003). À partir de là, 1 ou 2 couples occupaient ce petit territoire des falaises picardes de 2004 à 2007, mais des poussins ne naissaient pas chaque année.

La recherche de la nidification de l'espèce est la cause du décès de Jacques BELLARD le 11 mars 2002, après sa chute d'une falaise près du Bois de Cise.

En 2008, la nidification est notée le 23 juillet : 1 adulte accompagné d'un juvénile (P. DUFOUR, *L'Avocette*). Un couple est localisé sur les falaises en 2010 mais la nidification n'aboutit pas (PICARDIE NATURE). La présence d'un couple de Faucon pèlerin est localisée de février à mai 2011, sans certitude de reproduction. La nidification est considérée comme probable en 2012, et en 2024, 1 couple produit 3 jeunes.

Régime alimentaire

Les proies capturées en RNN Baie de Somme sont le Canard colvert, la Foulque macroule, la Sarcelle d'hiver, le Canard souchet, l'Huîtrier pie, le Courlis cendré, la Barge à queue noire, le Grand Gravelot, le Bécasseau minute, le Chevalier aboyeur,

le Vanneau huppé, la Tourterelle des bois, le Rougegorge familier. Sur les falaises picardo-normandes, les espèces capturées sont la Mouette rieuse, la Tourterelle turque, les Pigeons biset (dont des pigeons voyageurs) et colombin.

CACATOËS ROSALBIN *Eolophus roseicapilla*

Statut biologique en Picardie											
JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Échappé de captivité											
3 sous-espèces											
Statut UICN en France			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			-			NA		

Statut local



Un individu, bien évidemment échappé de captivité, est noté le 5 septembre 2007 au Crotoy (Somme).

CACATOËS SOUFRE *Cacatua sulphurea*

Statut biologique en Picardie											
JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Échappé de captivité											
6 sous-espèces											
Statut UICN en France				Statut de protection en France				Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France	
NA				-				-		NA	

Peuple diverses îles d'Indonésie. Il a été introduit à Hong Kong et Singapour.

Statut local



Un individu est observé en avril 1991 au Parc Ornithologique du Marquenterre, et un autre a séjourné pendant environ un mois à l'automne quelques années plus tard sur les bassins de décantation de Grand-Laviers (Somme).

PERROQUET JACO *Psittacus erithacus*

Statut biologique en Picardie											
JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Échappé de captivité											
2 sous-espèces											
Statut UICN en France			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			-			NA		

Le Perroquet jaco, ou Gris du Gabon, est réparti de la Côte d'Ivoire et du Zaïre à l'ouest du Kenya et au nord-ouest de la Tanzanie.

Statut local



Échappé de captivité, le Perroquet Jaco, ou Gris du Gabon, est noté du 23 au 26 octobre 1989 dans l'estuaire de la Somme et au Parc Ornithologique du Marquenterre.

PERROQUET YOUYOU *Poicephalus senegalus*

Statut biologique en Picardie											
JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Échappé de captivité											
2 sous-espèces											
Statut UICN en France			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			-			NA		

Le Perroquet youyou, ou Youyou du Sénégal, est réparti du Sénégal jusqu'au sud-ouest du Nigeria, au nord du Cameroun et au sud-ouest du Tchad. En France, cet oiseau est observé assez régulièrement en Île-de-France, où deux cas de reproduction sont probables.

Statut local



Échappé de captivité, un oiseau est observé en juin 2007 à Rue (Somme).

CONURE DE MOLINA *Pyrrhura molinae*

Statut biologique en Picardie												
JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	
Statut biologique en Picardie												
Échappé de captivité												
6 sous-espèces												
Statut UICN en France				Statut de protection en France				Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France		
NA				-				-		NA		

Dite également Conure à joues vertes, elle se reproduit en Amérique du Sud.



Trois à quatre oiseaux ont vécu librement au Crotoy entre 2022 et 2024.

CALOPSITTE ÉLÉGANTE *Nymphicus hollandicus*

Statut biologique en Picardie												
JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	
Statut biologique en Picardie												
Échappée de captivité												
Monotypique												
Statut UICN en France				Statut de protection en France				Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France		
NA				-				-		NA		

Originaire d'Australie.

Statut local



Un individu de la forme *lutino* est observé le 17 juin 1996 à Saint-Quentin-en-Tourmont. Un oiseau poursuit un groupe de Chevaliers aboyeurs, avant de se poser sur un îlot du Parc Ornithologique du Marquenterre le 22 juillet 2002. Tout comme l'espèce précédente, de nombreuses données sont obtenues en été.

PERRUCHE ONDULÉE *Melopsittacus undulatus*

Statut biologique en Picardie											
JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Échappée de captivité											
Monotypique											
Statut UICN en France			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			-			NA		

Originnaire d'Australie, elle ne possède des populations férales qu'aux USA (Floride).

Statut local



Plusieurs observations ont été réalisées sur le littoral de la Somme, mais peu de précisions sont connues pour cet oiseau échappé de captivité. Un individu vole vers le Sud le 22 septembre 1980 au Parc Ornithologique du Marquenterre et un le 29 juillet 1990 au Hâble d'Ault. D'autres observations n'ont fait l'objet d'aucun rapport circonstancié, tant les observations sont fréquentes, notamment l'été dans les stations touristiques quand des oiseaux parviennent à s'échapper de leurs cages.

INSÉPARABLE ROSEGORGE *Agapornis roseicollis*

Statut biologique en Picardie											
JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Échappé de captivité											
2 sous-espèces											
Statut UICN en France			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			-			NA		

Peuple le sud-ouest de l'Angola, la Namibie et le nord de l'Afrique du Sud.

Statut local



Un oiseau est observé les 2 et 3 juin 2009 à Saint-Quentin-en-Tourmont. Il est également fréquent de l'observer dans les stations touristiques en période estivale, en raison d'oiseaux échappés de leurs cages, en particulier dans les terrains de camping.

PERRUCHE À COLLIER *Psittacula krameri*

Statut biologique en Picardie											
JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
4 sous-espèces											
Statut UICN en France			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			-			NA		

Se reproduit dans l'hémisphère nord en Afrique tropicale et en Asie (Pakistan, Inde, Népal et sud-est de la Chine). Des populations férales existent également dans ces deux continents, ainsi qu'en Europe et aux USA.

En France, cet oiseau est un nicheur rare, notamment en Île-de-France, à Marseille et à Fréjus. C'est aussi un migrateur en provenance très probablement de Belgique (populations férales), mais une population est désormais implantée dans le Nord.

Statut local



Un oiseau est observé en septembre 1987 dans l'estuaire de la Somme et un mâle le 3 novembre. D'autres mentions moins bien

documentées ont été obtenues sur le littoral quelques années auparavant. Au début des années 1990, cette espèce est observée chaque année en migration au Parc Ornithologique du Marquenterre : 2 individus le 2 septembre 1990, 1 oiseau le 7 octobre 1991 et 1 le 25 octobre 1992, 1 juvénile du 3 au 24 octobre 1996 consomme des baies de sureau et d'argousiers, 1 le 17 décembre 1997, 1 le 31 juillet 1999 et 1 le 15 septembre 2002. L'espèce est également vue en déplacement vers le sud : 2 le 2 septembre 1990, 1 le 15 septembre 2002, 1 le 7 octobre 1991, 1 le 25 octobre 1992. Le peu d'observations récentes signifie soit que l'espèce est moins présente, soit que les observateurs, habitués à l'espèce, ne la mentionnent plus.

LORIOT D'EUROPE *Oriolus oriolus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur et migrateur											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			LC		

Se reproduit des montagnes de l'Altaï et de l'Inde à l'Espagne. Sa population européenne est comprise entre 4 370 000 et 8 020 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). Hiverné en Afrique orientale et méridionale. En France, nicheur (100 000 à 300 000 couples) et migrateur peu commun dans presque tout le pays.

Statut local

Généralités



Le Loriot d'Europe arrive fin avril (le 25 en 1992, le 30 en 1993, le 26 en 1994, le 29 en 1996, le

29 en 1997 et 1998), soit plus précocement qu'au début des années 1980, quand la date était aux tous premiers jours du mois de mai (COMMECY et SUEUR, 1983 ; ÉTIENNE et MONTEL, 1986). Cet oiseau nous quitte généralement vers la fin août, avec comme date la plus tardive le 4 septembre 1998 (P. CARRUETTE). Selon ÉTIENNE et MONTEL (1986), le chant des mâles n'est entendu que jusqu'au 25 mai environ, avec cette exception d'un chanteur le 5 août 1982 à Rue.

Reproduction

Le Loriot d'Europe est un nicheur peu fréquent dans la zone étudiée (1,9 couple pour 10 ha dans un bois humide du Marquenterre ; SUEUR, 1983f). Sur l'ensemble du Marquenterre, bastion de

l'espèce sur le littoral, l'effectif était de 15 couples en 1988 et de 26 sur l'ensemble de la Plaine Maritime Picarde en 1990 (ÉTIENNE *et al.*, 1991a et b).

Exigences écologiques

Dans le Marquenterre, le Loriot d'Europe niche dans les peupleraies à Peuplier gris *Populus canescens*, Peuplier tremble *P. tremula* et Peuplier du Canada *P. trichocarpa* (strate arborée comportant environ 60 % de ces 3 essences, dont au moins 39 % de la première), dans les bétulaies-peupleraies (40 % de Bouleau coriace *Betula pubescens coriacea* et plus de 20 % de Peupliers du Canada et gris ; SUEUR, 1991f), les bois humides à Saules, Peupliers gris,

Aulnes glutineux et Bouleaux pubescents (SUEUR, 1983e), les dunes boisées à strate arborescente constituée des Peupliers gris et trembles et strate arbustive où le Troène commun *Ligustrum vulgare* domine largement, l'Aubépine à un style *Crataegus monogyna* étant représentée par de nombreux individus émergeant de ce peuplement arbustif où l'Argousier faux nerprun est peu abondant (SUEUR, 1991f).

PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR *Lanius collurio*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse et migratrice											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NT			Espèce protégée			Annexe I			NT		

Niche dans presque toute l'Europe (7 440 000 à 14 300 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017), mais a disparu de Grande-Bretagne. Se reproduit également dans l'ouest de l'Asie et dans le nord de la Turquie. Hiverné dans le sud-est de l'Afrique. En France, nicheur (150 000 à 300 000 couples) et migrateur peu commun. Les mentions hivernales sont occasionnelles.

Statut local



Reproduction

La Pie-grièche écorcheur ne faisait l'objet que de quelques mentions à la fin du XX^e siècle et au début du XXI^e siècle : 1 en août 1977 (SUEUR et COMMECY, 1990), 1 femelle le 2 octobre 1994 dans la Réserve Naturelle. Enfin, 1 couple s'est reproduit en 1997 à Saint-Quentin-en-Tourmont (L. GAVORY in LEFRANC, 1999). Le début du XXI^e siècle est marqué par une augmentation des données : 1 à 2 couples nicheurs de la fin des années 1990 à 2016 à Noyelles-sur-Mer et Saigneville. L'espèce a été suivie intensément en 2013 (LAUBIN, 2014) puis en 2019 (ROBERT, 2020), ce qui a permis de mettre en évidence la présence de 11 couples en 2013 (figure 522) dont 9 nicheurs certains, et de 17 couples en 2019 dont 13 nicheurs certains.

La Pie-grièche écorcheur est présente dans la région de fin avril à début septembre, exceptionnellement plus tard (octobre et début novembre), mais est surtout repérée lors de sa migration prénuptiale. Au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, elle se reproduit sur l'ensemble du territoire, où elle décline entre 1925 et 1940. Cette diminution avait déjà été amorcée précédemment dans certaines localités. Elle a niché dans l'arrondissement d'Abbeville au XIX^e siècle et au début du XX^e (MARCOTTE, 1860 ; CONGREVE, 1918).

Des données tardives sont connues : une femelle le 2 octobre 1994 dans la RNN Baie de Somme, un juvénile le 4 novembre 2008 à Cayeux-sur-Mer et un juvénile le 1^{er} octobre 2011 à Saint-Quentin-en-Tourmont. L'espèce est également notée le 7 août 2018 au Parc Ornithologique du Marquenterre, où la reproduction d'un couple est confirmée en 2020.

En 2019, les 13 couples ont produit 25 jeunes à l'envol, ce qui représente 1,92 poussin par nid (ROBERT, 2020). La Basse Vallée de la Somme est considérée par cet auteur comme le bastion local de l'espèce.

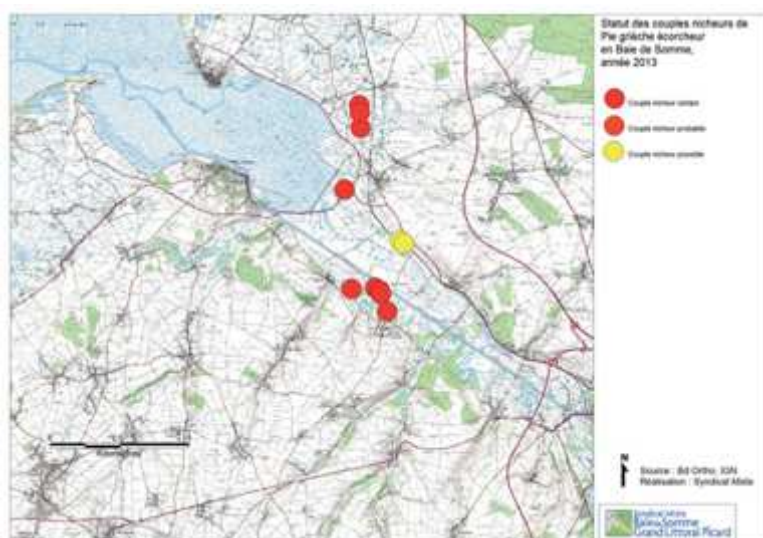


Figure 522 : Pie-grièche écorcheur : Statut des couples nicheurs repérés en Plaine Maritime Picarde, année 2013

Caractéristiques des milieux utilisés par la Pie-grièche écorcheur

Neuf des treize nids se situaient à proximité de prairies pâturées, de haies discontinues, d'arbres isolés et de barbelés. Les haies discontinues et les arbres isolés sont composés d'essences épineuses, et principalement d'Aubépines monogynes *Crataegus monogyna* qui permettent à la Pie-grièche écorcheur d'installer son nid en hauteur, à l'abri des prédateurs terrestres et dans une végétation dense et piquante

qui limite fortement la prédation. LAUBIN (2014) considère que la Pie-grièche écorcheur a besoin de trois éléments : une haie arbustive continue ou discontinue ou un arbuste isolé, des prairies de fauches ou des pâtures et des arbustes épineux dont les branches dépassent et/ou des fils barbelés (figure 523).

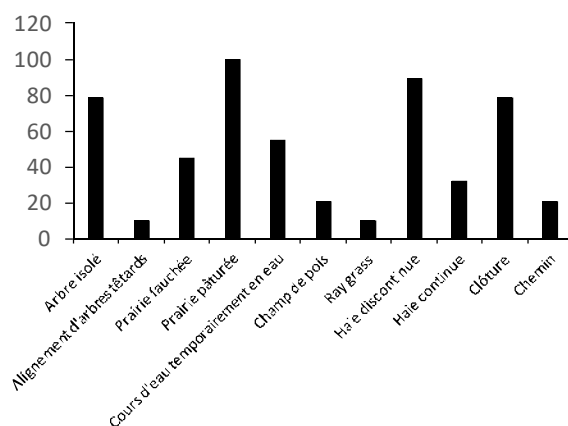


Figure 523 : Pie-grièche écorcheur : Utilisation des milieux par 9 couples nicheurs (en pourcentage)

PIE-GRIÈCHE À POITRINE ROSE *Lanius minor*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse disparue, désormais accidentelle											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
CR		Espèce protégée		Annexe I		NA					

Se reproduit de la Catalogne à la Turquie et à l'ouest de l'Asie. Hiverné en Afrique australe. En France, nicheuse (environ 60 couples en 1999, essentiellement dans l'Aude et l'Hérault) et migratrice en très forte régression depuis le début du XX^e siècle.

Statut local



Un mâle adulte tué le 16 mai 1885 au Crotoy et un autre provenant d'un couple ayant niché aux environs d'Ault avant 1914 sont les seules données connues (OLIVIER, 1944).

PIE-GRIÈCHE GRISE *Lanius excubitor*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse, migratrice et hivernante											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
LC		Espèce protégée		-		CR					

Migratrice partielle, niche du centre de la France à la Sibérie, avec une population européenne de 68 000 à 176 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). En France, nicheuse (1 700 à 5 500 couples à la fin des années 1990), migratrice partielle et hivernante peu commune.

Statut local



Pie-grièche grise est en forte régression dans les trois départements picards. Elle est même au bord de l'extinction en tant que nicheuse, tandis qu'elle est une migratrice (principalement de février à début avril et de fin septembre à fin novembre) et une hivernante peu commune se raréfiant également. L'espèce se reproduit dans les habitats comportant moins de 50 % de boisement et comprenant des prairies marécageuses, des peupleraies, des friches et des mégaphorbiaies. Elle niche également dans les friches avec arbustes, les bocages et les coupes et clairières forestières.

Assez commune au XIX^e siècle et encore relativement bien présente dans les années 1960, la

Reproduction

Évaluation de l'effectif nicheur

Dans les années 1980, environ 10 couples se reproduisent dans les marais arrière-littoraux (SUEUR et COMMECY, 1990a). La population est de 12 couples en 1983 (MOUTON et FLOHART, 1990).

En 1987, la population est forte de 3 couples en Plaine Maritime Picarde, 2 couples dans la Vallée de la Maye et 4 dans la vallée de l'Authie (COMMECY *et al.*, 1989). En 1994, 10 couples sont donnés pour les marais-arrière littoraux (COMMECY *et al.*, 1995) et pour cette même année FLIPO (1996) indique 2 couples possibles et 7 probables pour la Plaine Maritime Picarde.

Le bastion de l'espèce est la Basse Vallée de l'Authie, où l'espèce se reproduit dans les habitats

comprenant des prairies marécageuses, des peupleraies, des friches et des mégaphorbiaies (FLIPO *et al.*, 1995). Ses effectifs sont en très forte régression et il n'est pas certain que les 19 sites soient encore occupés ensuite.

Seules quelques données ont été collectées au début du XXI^e siècle, en particulier au Parc Ornithologique du Marquenterre : 1 le 26 novembre 2004, 1 le 11 octobre 2010, 1 du 16 octobre au 6 novembre 2011 et 1 le 27 octobre 2021 qui semble être le même oiseau resté jusqu'au 5 janvier 2022.

Un oiseau est signalé le 8 février 2011 à Grand-Laviers.

PIE-GRIÈCHE À TÊTE ROUSSE *Lanius senator*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse disparue et migratrice											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
VU			Espèce protégée			-			NA		

Se reproduit de l'Afrique du Nord à la Pologne et à l'Iran, pour une population européenne de 1 930 000 à 3 110 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). Hiverné en Afrique au sud du Sahara. En France, nicheuse (10 000 à 13 000 couples en 1998) et migratrice assez rare.

Répartition et cycle annuel



Nicheuse peu commune au XIX^e siècle dans l'arrondissement d'Abbeville (MARCOTTE, 1860), elle n'a fait l'objet que d'une observation contemporaine, vers le 15 août 1994 au Crotoy (P. CARRUETTE).

CRAVE À BEC ROUGE *Pyrrhocorax pyrrhocorax*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			Annexe I			NA		

Plutôt sédentaire, se reproduit des îles Britanniques et du Maroc à la Sibérie. En France, nicheur rare (1 000 à 2 000 couples dans les années 1990 en Bretagne littorale, dans les Pyrénées, les Causses, les Cévennes et les Alpes), sédentaire ou transhumant, exceptionnellement erratique.

Statut local



MARCOTTE (1860) relate une observation au Plessiel (commune de Drucat) au XIX^e siècle. SUEUR (1995) note la présence d'un individu le 27 juin 1978 à Ault. En 1998, deux observations d'un individu ont été réalisées dans la RNN Baie de Somme le 2 mars et le 28 septembre.

GEAI DES CHÊNES *Garrulus glandarius*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce chassable			Annexe IIB			LC		

Niche de l'Irlande et du nord-ouest de l'Afrique au Japon. Entre 7 480 000 et 14 600 000 couples se reproduisent en Europe (STANEVA et BURFIELD, 2017), dont plus de 2 millions en Bulgarie. Les populations les plus nordiques sont migratrices. En France, nicheur sédentaire commun (0,5 à 1,5 million de couples à la fin des années 1990) et migrateur peu commun. Des mouvements invasifs de grande ampleur sont parfois notés.

Statut local



Nicheur localisé, le Geai des chênes est surtout remarqué certaines années en raison de l'importance de ses effectifs en migration, qui est décelée à partir du 19 septembre en 1989. Un nouveau passage à caractère invasionnel est également observé au cours de l'automne 1996, tant au Parc Ornithologique du Marquenterre (CARRUETTE et COUBLE, 1997) que sur le reste du littoral (SUEUR, 1997h). Ce passage se caractérise par de premières observations dans le Marquenterre les 9 et 18 août, suivies d'un passage à la mi-septembre et d'un autre au début d'octobre. Le dernier migrateur est observé le 17 novembre au Parc Ornithologique du Marquenterre. Ces dernières années, les effectifs en migration peuvent être importants : 932 individus

les 27 et 28 septembre 2008 en RNN Baie de Somme, et 412 le 9 septembre 2012 au Crotoy puis 494 le 16 en RNN Baie de Somme. En revanche, certaines années, le passage automnal sur le littoral est très peu remarqué : 12 individus pour la saison 2007 et 24 en 2009. La migration pré-nuptiale est beaucoup plus discrète.

Les densités de nicheurs s'élèvent à 0,5 couple/10 ha dans les bois et bosquets (SUEUR, 1983e), et seulement 0,2 couple/10 ha en forêt de Crécy.

PIE BAVARDE *Pica pica*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse et hivernante											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce chassable			Annexe IIB			LC		

Sédentaire, possède une distribution holarctique qui s'étend vers le sud jusqu'au nord-ouest de l'Afrique. De 10 300 000 à 17 800 000 couples se reproduisent en Europe (STANEVA et BURFIELD, 2017), dont plus de 2 millions en Bulgarie. En France, nicheuse très commune généralement sédentaire (1 à 2 millions de couples à la fin des années 1990).

Statut local



La Pie bavarde se reproduit dans les milieux semi-ouverts composés de champs, de prairies, de grands arbres, de haies et de vergers, associés aux villages et aux fermes isolées. Elle fréquente également les parcs, les grands jardins, les zones industrielles et les fourrés dunaires. Elle est plus répandue dans les grandes agglomérations que dans les villages. Elle peut occasionnellement être observée en groupes importants, comme celui de 60 individus le 31 janvier 1990, celui de 62 individus le 21 février 1992 ou de 60 oiseaux le 11 décembre 1993.

CASSENOIX MOUCHETÉ *Nucifraga caryocatactes*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur et hivernant épisodique											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		-		NA					

Sédentaire à invasions périodiques, niche dans les forêts des massifs montagneux de l'est de la France et de la Scandinavie méridionale à la Sibérie (370 000 à 1 100 000 couples en Europe ; STANEVA et BURFIELD, 2017). En France, la sous-espèce *caryocatactes* est une nicheuse rare dans les massifs de l'est du pays, *macrorhynchos* est un migrateur invasif irrégulier et peu commun.

Statut local



MARCOTTE (1860) signale plusieurs captures, tout comme CHABOT (1922) en 1868 et

1898. Les dernières invasions de Cassenoix mouchetés ayant atteint la région sont celles de 1911 (CHABOT, 1912), de 1913 près du Crotoy (d'APPLAINCOURT, 1913), de 1918 à Saint-Quentin-en-Tourmont (de VALICOURT, 1947) de 1955, de 1968 (pendant laquelle la sous-espèce *macrorhynchos* est signalée ; MARTIN, 1973 ; TRIPLET, 1981d) et de 1985 : 2 migrants le 14 octobre, 1 le 20 puis 1 autre le 26 (FLOHART, 1987). En dehors de celles-ci, un individu a été noté le 27 juillet 1978 au Parc Ornithologique du Marquenterre, puis le 27 octobre 1986 et le 12 octobre 1991 (ANONYME, 1992a). Un oiseau a également été signalé sur le répondeur LPO le 2 octobre 1997, en compagnie de Geais des chênes, au Hourdel. La dernière observation a été obtenue au Parc Ornithologique du Marquenterre le 24 septembre 1999.

CHOUCAS DES TOURS *Coloeus monedula*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce chassable			Annexe IIB			LC		

Se reproduit du nord-ouest de l'Afrique à l'ouest de la Sibérie. La population européenne compte 9 930 000 à 20 800 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017), dont plus de 2 millions en Bulgarie. En France, nicheur, migrateur et hivernant assez commun.

Statut local



Variations saisonnières

Le Choucas des tours est présent toute l'année, avec toutefois d'importantes variations d'abondance, mais semble-t-il, avec une augmentation récente de ses effectifs nicheurs locaux. Le passage prénuptial, discret, se déroule à la fin de février et en mars. La migration postnuptiale, beaucoup plus remarquée, concerne certains jours plusieurs centaines d'individus par heure entre octobre et décembre. Cette migration peut toutefois débuter de manière fort modeste dès les premiers jours de septembre (date la plus précoce le 2). Des troupes comportant jusqu'à 250 oiseaux stationnent parfois quelques jours au cours de leur migration au Parc Ornithologique du Marquenterre. Les passages

Le Choucas des tours est un nicheur cavernicole dans les agglomérations et les falaises littorales. De manière moins fréquente, il peut s'installer dans les arbres, le plus souvent au sein de colonies de Corbeau freux *Corvus frugilegus*. Il s'alimente dans les champs, les prairies, les pelouses, mais aussi sur les estrans rocheux.

enregistrés fin novembre et en décembre (date la plus tardive le 29) sont occasionnés par des vagues de froid, comme le montrent en particulier le net creux des mouvements notés mi-novembre et les forts effectifs en janvier 1985 (BACROT et SUEUR, 1985). L'hivernage est plus modeste à de rares exceptions près (500 individus le 2 décembre 1978 à Vercourt), en particulier lors de vagues de froid (900 individus le 16 janvier 1985 au Parc Ornithologique du Marquenterre, pour un total de 1 180 oiseaux lors de cette décade sur l'ensemble du littoral). De 2009 à 2015, un important dortoir (1 500 à 3 000 individus) est établi à Nampont-Saint-Martin.

Reproduction

Le Choucas des tours est un nicheur des édifices élevés dans les agglomérations (18 couples à Vercourt en 1983, 3 couples à Nampont-Saint-Martin en 1984, 11 couples en 1992 à Rue, 1 à 2 couples au Crotoy dans les années 2020). Quelques dizaines de

couples se reproduisent sur les falaises : 26 couples en 1983 (SUEUR, 1983b), 47 couples en 1985 (RAEVEL, 1986), 43 couples en 1988, 26 couples en 1996 (SUEUR, 1996c) et 24 couples en 1997 (VIOLET, 1997a). En 2000, 45 couples sont recensés sur les

falaises picardes, avec la répartition suivante : 5 au niveau des falaises d'Onival, 25 entre Ault et Le Bois de Cise et 15 entre Le Bois de Cise et Mers-les-Bains (VIOLET, 2000).

Régime

En hivernage au Parc Ornithologique du Marquenterre, le Choucas des tours consomme essentiellement des graines d'Avoine *Avena sativa*, distribuées aux Chevaux dans les prairies (81,8 % à 100 % des oiseaux entre décembre et mars). Les

Quelques couples se reproduisent également au sein des colonies de Corbeaux freux à Arry et à Boismont (10 couples en 1982), où l'hybridation est alors possible (un hybride observé à plusieurs reprises à Vercourt en 2003).

autres aliments notés sont des parasites du Mouflon *Ovis gmelini* et des baies d'Argousiers (tableau LXXIX). ROBERT et BELLARD (2001) relatent la consommation de patelles *Patella* spp. par un couple de Choucas au Bois de Cise en juin 1995.

Tableau LXXIX : Choucas des tours : Régime alimentaire au Parc Ornithologique du Marquenterre entre janvier 1994 et décembre 1996 (en pourcentage du nombre d'oiseaux)

	Janvier	Février	Mars	Décembre
N	255	1440	770	110
Baies d'Argousier <i>Hippophae rhamnoides</i>				18,2
Avoine <i>Avena sativa</i>	90,2	100,0	100,0	81,8
Parasites de Mouflon <i>Ovis gmelini</i>	9,8			

CORBEAU FREUX *Corvus frugilegus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
VU		Espèce chassable		Annexe IIB		LC					

Niche dans une grande partie du Paléarctique, de l'Irlande à la Chine, sauf en Scandinavie et en Espagne (exception faite de la province de Leon) et au nord de 56° N, pour une population européenne de 7 475 000 à 13 200 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). Nicheuse (200 000 à 300 000 couples à la fin des années 1990), migratrice et hivernante commune en France, l'espèce occupe essentiellement une aire située au nord d'une ligne allant de l'estuaire de la Gironde au Lac Léman.

Statut local

Généralités



Dans l'arrondissement d'Abbeville, le Corbeau freux n'est connu que de passage et en hivernage vers le milieu du XIX^e siècle. En 1985, près de 40 colonies totalisant plus de 1 500 couples sont recensées (ROBERT, 1986a).

Le Corbeau freux s'installe comme nicheur dans la Somme au début du XX^e siècle. Sa population croît nettement au cours de la seconde moitié de celui-ci.

Variations saisonnières

Le Corbeau freux s'observe lors des migrations de printemps et surtout en automne, de mi-octobre à mi-novembre (220 oiseaux en 3 h le 1^{er}

novembre 1974 et 520 en 3 h 30 le lendemain en RNN Baie de Somme, 100 le 27 octobre 1984, 190 le 23 octobre 1986 et 250 le 4 novembre). Ce passage

postnuptial est désormais très faible (rarement plus de 10 individus/jour au début du XXI^e siècle). Un maximum de 1 500 individus est dénombré le 17 février 1985 à Millencourt-en-Ponthieu.

Au Parc Ornithologique du Marquenterre, il était un hivernant régulier avec des effectifs parfois

Reproduction

Une seule grande colonie existe depuis plusieurs décennies, à Boismont-Pinchefalise qui comptait 210 nids en 1978 (ROBERT, 1978b), 245 en 1985 (ROBERT, 1986a), 222 en 1990 (SUEUR, 1997e), 165 en 1991 et 120 en 1994. D'autres corbeautières, plus modestes, sont signalées à Quend (13 nids en 1978), Port-le-Grand (13 nids en 1978, 35 en 1985 et 1991, 55 en 1994, 82 en 1996 ; TRIPLET et SUEUR, 1996), à Ault (21 nids en 1993, 12 en 1995). Une corbeautière s'était formée durant quelques années à Noyelles-sur-Mer (environ 10 nids de 1973 à 1975). À Rue, deux petites colonies comptant respectivement 8 à 9 couples et 15 à 20 couples sont mentionnées par MOUTON (1976). Une colonie existe depuis plus de 10 ans à Arry, deux repérées ultérieurement, puis trois colonies en 1999. Une, enfin, comprenant une quarantaine de nids occupés est repérée le 18 mars 1999 près de l'aérodrome de Mers-les-Bains (J.-C. ROBERT). Une nouvelle colonie s'est implantée à Grand-Laviers en 2006 et 2007.

conséquents (300 individus le 16 janvier 1985), mais en forte diminution désormais. Au Hâble d'Ault, l'espèce est régulière et des bandes d'erratiques (dispersion post-juvénile) sont observées dans les pâtures voisines : 123 oiseaux le 13 mai 1981 ou encore 100 le 29 mai 1997.

COMMECY et NOËL (2001) établissent un inventaire de situation des corbeautières en Plaine Maritime Picarde en 2000 :

- Vron, bois d'Avesnes, 227 nids, bois de plateau, 169 Frênes, 58 Hêtres ;
- Verton, 69 nids, Peupliers ;
- Arry, marais d'Arry, 146 nids, parc de château, Frênes ;
- Arry, bois Caton, 11 nids, bois de plateau, Frênes ;
- Bernay-en-Ponthieu, Château blanc, 59 nids, parc, 10 Frênes, 49 Hêtres ;
- Port-le-Grand, parc, 73 nids, Frênes ;
- Boismont, Pinchetalise, 270 nids, bois de plateau ;
- Estrébœuf, Neuville, 37 nids, parc de château ;
- Miannay, Petit Miannay, 16 nids, bois de plateau ;
- Quesnoy-le-Montant, bois de Rançonnière, 58 nids ;
- Quesnoy-le-Montant, parc de Château, 46 nids ;
- Woignarue, Hautebut, 58 nids, bois de plateau.

À notre connaissance, cet inventaire n'a pas été actualisé.

GRAND CORBEAU *Corvus corax*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur et migrateur disparu puis accidentel											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			EN		

Se reproduit en Afrique du Nord, dans une grande partie de l'Eurasie et de l'Amérique du Nord., et atteint même le Nicaragua en Amérique centrale. Population européenne de 611 000 à 1 160 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). En France, nicheur sédentaire et erratique peu commun (4 000 à 5 000 couples à la fin des années 1990).

Statut local



MARCOTTE (1860) mentionnait la reproduction du Grand Corbeau sur les falaises picardes et en forêt de Crécy au milieu du XIX^e siècle. En 1885, il niche encore en forêt de Crécy, mais les derniers sites de reproduction sont désertés au moins à partir de 1932. Quelques données ont été obtenues sur le littoral dans la seconde moitié du XX^e siècle : un oiseau le 14 août 1968 dans l'estuaire de l'Authie, un oiseau le 24 juillet 1990 à Port-le-Grand, un oiseau le 4 avril 1995 dans la RNN Baie de Somme, un oiseau le 10 octobre 1998 au Crottoy et le 1^{er} novembre dans la RNN Baie de Somme. Un migrateur est noté le 24 octobre 2012 à Rue (J. MOUTON). En 2003, un oiseau est noté au Parc Ornithologique du Marquenterre le 19 mars. Le dernier est également vu sur ce site le 8 avril 2007.

CORNEILLE NOIRE *Corvus corone*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse surtout sédentaire, migratrice et hivernante											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce chassable			Annexe IIB			LC		

Surtout sédentaire, niche du Portugal au Danemark et à la Slovaquie, mais aussi de l'Iran et du centre de la Sibérie au Japon (8 790 000 à 16 600 000 couples en Europe, effectif intégrant la sous-espèce *C. c. cornix* ; STANEVA et BURFIELD, 2017). En France, nicheur surtout sédentaire (0,5 à 1 million de couples à la fin des années 1990), migrateur et hivernant très commun.

Statut local



La Corneille noire est présente toute l'année. Peu de variations saisonnières sont remarquées et seule sa migration postnuptiale a été décelée en RNN Baie de Somme, de mi-août à début novembre.

Reproduction

Sa densité est comprise entre 0,3 couple/10 ha dans un bois humide du Marquenterre

et 4 en lisière d'un bois à Estrébœuf (SUEUR, 1983c ; TRIPLET et TAVERNIER, 2002).

Régime alimentaire

Sur l'ensemble du cycle annuel, le régime alimentaire de la Corneille noire est très varié (tableau LXXX), même si l'observation directe utilisée pour le déterminer sous-estime fortement l'importance des proies de petite taille, Insectes en particulier. Les cadavres constituent une grande part de ce régime (37,9 % des aliments). Les cadavres appartiennent à différents groupes de Vertébrés : Poissons (Carpe *Cyprinus carpio*, Flet *Platichthys flesus*), Oiseaux (Grèbe huppé, Tadorne de Belon, Canard colvert, Huîtrier pie, Courlis corlieu et cendré, Mouette rieuse, Pigeon colombin) et

Mammifères (Hérisson d'Europe *Erinaceus europaeus*, Lapin de garenne, Lièvre d'Europe *Lepus capensis*). Deux Lamellibranches, la Moule commune (17,5 %) et la Coque commune (9,9 %), et les grains de Maïs *Zea mays* (8,2 %) sont les seules autres composantes marquantes. Au Hâble d'Ault, la Corneille noire se révèle être un redoutable prédateur vis-à-vis des poussins des trois espèces de Gravelots. Elle s'attaque également aux oiseaux blessés présents dans la Réserve Naturelle, notamment aux Huîtriers pies et aux Courlis cendrés.

**Tableau LXXX : Régime alimentaire de la Corneille noire sur l'ensemble du cycle annuel
et de la Corneille mantelée en hivernage**

	Corneille noire	Corneille mantelée
N	171	31
Déchets	1,2	
Pain	1,2	
Végétaux chlorophylliens	0,6	
Bouillon blanc <i>Verbascum thapsus</i> (fleurs)	0,6	
Argousier <i>Hippophae rhamnoides</i> (baies)	7,0	25,8
Betterave <i>Beta vulgaris vulgaris</i> (racines)	1,2	
Salicorne <i>Salicornia</i> sp. (graines)		3,2
Poaceae (racines)	0,6	
Blé <i>Triticum aestivum</i> (graines)	0,6	
Maïs <i>Zea mays</i> (graines)	8,2	
Annélide <i>Pygospio elegans</i>	0,6	
Buccin <i>Buccinum undatum</i> (ponte)	0,6	
Coque commune <i>Cerastoderma edule</i>	9,9	
Moule commune <i>Mytilus edulis</i>	17,5	12,9
Parasites de Mouflon <i>Ovis gmelini</i>	0,6	
Insecte (grande taille)	0,6	
Cadavres indéterminés	2,3	22,6
Cadavres de Poissons	2,3	3,2
Cadavres d'Oiseaux	23,4	19,4
Cadavres de Mammifères	9,9	3,2
Anguille <i>Anguilla anguilla</i>	0,6	
Flet <i>Platichthys flesus</i>	1,8	6,5
Canard colvert (œuf)	4,6	
Poussin d'un jour <i>Gallus gallus</i> *	3,5	
Poussin indéterminé	0,6	
Passereau indéterminé		3,2

* Nourriture destinée à des oiseaux captifs

CORNEILLE MANTELÉE *Corvus (corone) cornix*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse disparue, migratrice et hivernante désormais exceptionnelle											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		-		NA					

Se reproduit de l'Irlande, du nord de l'Écosse, de la Scandinavie et de la Corse jusqu'en Égypte et à l'est de la Sibérie.

Statut local



Nicheuse disparue, la Corneille mantelée (désormais considérée à nouveau comme sous-espèce de la Corneille noire) est une migratrice et une hivernante devenue extrêmement rare : moins d'une donnée annuelle actuellement.

Les premières Corneilles mantelées n'étaient pas notées avant octobre (le 7 en 1983). Les effectifs étaient maximaux entre mi-décembre et début janvier (figure 524). Les oiseaux quittaient la région entre fin février et début avril (date la plus tardive le 4 en 1981). Les mentions obtenues en mai sont souvent attribuées à des tentatives de nidification : 13 mai 1985 (un oiseau à proximité de la colonie de Corbeaux freux de Boismont) et 21 mai 1988 (2 oiseaux dans le marais du Crotoy). MARCOTTE

(1860) la considérait comme nicheuse dans l'arrondissement d'Abbeville.

La régression de son hivernage dans l'estuaire de la Somme et ses alentours a été décrite avec beaucoup de précisions, par KÉRAUTRET (1968), SUEUR (1981a), DUBOIS (1994) puis SUEUR *et al.* (1994), ce qui permet la présente synthèse : 130 à 350 oiseaux de 1970-1971 à 1976-1977, 22 à 90 oiseaux de 1977-1978 à 1987-1988, 3 à 13 oiseaux de 1988-1989 à 1993-1994 et 0 à 2 oiseaux de 1994-1995 à 1998-1999. Cette régression est très significative de l'hiver 1970-1971 à l'hiver 1998-1999 ($r = 0,83$; $P < 0,001$; figure 525). Dans le même temps, s'observe une tendance à une arrivée plus tardive des premiers oiseaux : 17 ou 18 octobre pour la période 1971-1975 (SUEUR, 1981a), 26 octobre pour 1976-1980, 20 ou 21 octobre pour 1981-1984, 26 ou 27 octobre pour 1988-1991 et 27 ou 28 octobre pour 1993-1998 (pour cette dernière période, nous avons exclu les premières données obtenues à partir de décembre, avec celles-ci la date d'arrivée moyenne serait encore plus tardive, mais il faut tenir compte du fait que des oiseaux isolés sont plus difficiles à déceler que des petits groupes).

Au début du XXI^e siècle, les données deviennent très rares : un individu le 17 janvier 2009 à Grand-Laviers et un le 2 mars à Saint-Quentin-en-Tourmont, un les 12 décembre 2018 et 13 janvier 2019 à Quend (figure 525). La dernière observation est obtenue le 23 décembre 2019.

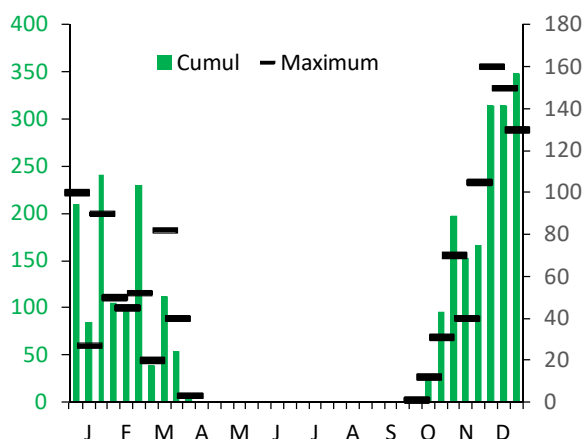


Figure 524 : Corneille mantelée : Effectifs cumulé et maximal par décade en RNN Baie de Somme (1980-1985)

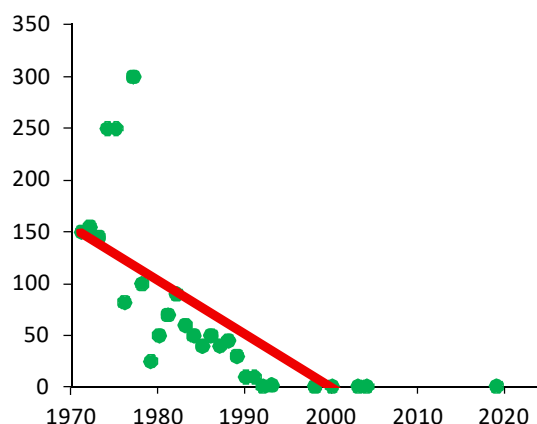


Figure 525 : Évolution de l'effectif de Corneille mantelée en Plaine Maritime Picarde de l'hiver 1970 -1971 (1971) à 2024, d'après SUEUR (1981b), DUBOIS (1994) et SUEUR *et al.* (1994), modifiée et complétée

Régime alimentaire

En hivernage, la Corneille mantelée consomme essentiellement des cadavres (48,4 % des proies), mais également dans des proportions non négligeables des baies d'Argousier (25,8 %), des Moules communes (12,9 %) et des Coques

communes. Parmi les cadavres, signalons ceux de Mulet *Liza sp.*, de Grèbe huppé, de Canard colvert et de Lapin de garenne (TRIPLET *et al.*, 1989 ; SUEUR, 1990c et données inédites).

MÉSANGE NOIRE *Periparus ater*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse, migratrice et hivernante											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			LC		

Présente du Maroc à la Turquie et à la Sibérie. Sa population européenne est forte de 15 900 000 à 28 800 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). En France, nicheur sédentaire assez commun mais aussi migrateur. Des invasions sont notées régulièrement.

Statut local



Au XIX^e siècle, la Mésange noire était rare lors de la migration d'automne. En 1936, elle n'était pas connue comme nicheuse en Picardie.

Elle est surtout remarquée au cours de la migration postnuptiale (qui peut parfois revêtir un caractère invasif, avec parfois plusieurs milliers en quelques jours, comme en 1985, 1986, 1988, 1989, 1991, 1993, 2005, 2007, 2008 et 2010) du 8 septembre au 5 novembre, bien que sa migration puisse démarrer plus tôt (le 20 août en 1991 et le 28 en 2017). En RNN Baie de Somme, 7 000 migratrices sont notées lors de l'automne 2007, 11 000 en 2008 et près de 20 000 en 2010. Le passage de printemps, plus discret, se déroule de mi-mars à avril. 5 à 10 couples nichaient dans le Marquenterre (probablement au sein des pinèdes)

entre 1983 et 1987. Cette espèce s'est reproduite dans un nichoir en 1989.

Régime alimentaire

La consommation de baies d'Argousiers par deux oiseaux a été observée en janvier 1997.

MÉSANGE HUPPÉE *Lophophanes cristatus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse, migratrice et hivernante											
Polytypique											
Statut UICN				Statut de protection en France				Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France	
LC				Espèce protégée				-		LC	

Inféodée aux Conifères, cette espèce sédentaire niche dans presque toute l'Europe (5 450 000 à 9 810 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017). En France, nicheuse sédentaire peu commune à commune.

Statut local



Marquenterre. Ses effectifs nicheurs ne sont pas connus avec précision en raison de l'étendue des pinèdes. Sa densité est de 4,5 à 7 couples/10 ha dans les dunes boisées de Quend (TRIPIET *et al.*, 2007). À partir de juin, lors de leur dispersion, les jeunes peuvent fréquenter d'autres milieux : bois de feuillus divers, marais, dunes initiales et même front de mer sans arbre ni arbuste (juin 2017 à Quend). La migration postnuptiale est notée à partir de septembre.

Hôte des pinèdes, la Mésange huppée peut être observée et entendue toute l'année dans le

MÉSANGE NONNETTE *Poecile palustris*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse, migratrice et hivernante											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			LC		

Niche du nord de l'Espagne et des Balkans au centre de la Scandinavie, à la Russie centrale et au nord de la Turquie (2 910 000 à 5 740 000 couples nicheurs ; STANEVA et BURFIELD, 2017). En France, nicheuse sédentaire (environ un million de couples à la fin des années 1990), parfois erratique. Absente de Corse, du littoral méditerranéen et d'une grande partie de celui de l'Aquitaine.

Statut local



Nicheuse dans les bois de Boismont, la Mésange nonnette est très rare, en période de reproduction, dans le Marquenterre, où elle est à peine plus abondante en période hivernale : deux oiseaux le 22 janvier 1981 au Parc Ornithologique du Marquenterre et un le 7 mars 1991 à Quend, par exemple. Elle est notée de manière irrégulière tout au long de l'année à Grand-Laviers.

MÉSANGE BORÉALE *Poecile montanus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse, migratrice et hivernante											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
VU			Espèce protégée			-			EN		

En Europe, la limite méridionale de répartition de cette espèce passe par le sud de l'Écosse, le centre de la France et le nord des Balkans. Cette distribution s'étend à l'est jusqu'en Sibérie et au Japon. Son effectif en Europe se monte entre 30 500 000 et 44 200 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). En France, nicheuse sédentaire peu commune à commune.

Statut local



Essentiellement sédentaire, la Mésange boréale était une nicheuse plus abondante que la Mésange nonnette jusqu'au début du XXI^e siècle. La situation semble actuellement s'inverser avec le réchauffement climatique et sa régression depuis la fin des années 1980. Sa densité est comprise entre 0,4 couple pour 10 ha en forêt de Crécy, de 1,4 couple pour 10 ha dans un bois à Estrébœuf (SUEUR, 1987d ; TRIPLET et TAVERNIER, 2002) et de 2 couples pour 10 ha dans les dunes boisées de Quend (TRIPLET *et al.*, 2007). En dehors de ces mentions de reproduction, peu de faits sont connues sur cette espèce. Sa migration postnuptiale est notée à partir de septembre et pendant le mois d'octobre.

MÉSANGE BLEUE *Cyanistes caeruleus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse, migratrice et hivernante											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			LC		

Sédentaire ou partiellement migratrice, se reproduit du Maroc à la Turquie et à la Russie, avec une population européenne de 29 300 000 à 50 500 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). En France, nicheuse (3 à 5 millions de couples à la fin des années 1990), migratrice et hivernante très commune.

Statut local



La Mésange bleue niche dans tous les habitats comprenant des arbres creux ou des cavités propices à son installation. En hiver, des troupes parfois importantes exploitent les phragmitaies à la recherche de quelques proies. Ses densités s'élèvent à 1 couple pour 10 ha dans les bois et bosquets (SUEUR, 1983e) jusqu'à 5,4 couples pour 10 ha au Bois de Cise (BACQUEVILLE et VIOLET, 1999) et 6 couples pour 10 ha dans des fourrés arbustifs à Quend (TRIPLÉ et al., 2007). Cette espèce est notée en migration postnuptiale à partir du 20 août (1991). Ce passage culmine en octobre et se poursuit jusqu'en novembre. Certaines années, celui-ci peut prendre un caractère invasif comme en 2008 avec 8 000 migratrices (dont plus de 2 200 le 19 octobre et autant le lendemain).

MÉSANGE CHARBONNIÈRE *Parus major*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse, migratrice et hivernante											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			LC		

Se reproduit du Maroc à l'Inde et au Japon. Entre 65 100 000 et 106 000 000 couples nichent en Europe (STANEVA et BURFIELD, 2017). Les populations les plus nordiques et les plus orientales sont migratrices, les autres plutôt sédentaires. En France, nicheuse (environ 5 millions de couples à la fin des années 1990), migratrice et hivernante très commune.

Statut local



Nicheuse plus commune que l'espèce précédente, la Mésange charbonnière présente des densités s'élevant à 1,9 couple pour 10 ha dans les bois et bosquets (SUEUR, 1983e) jusqu'à 10,6 couples pour 10 ha au Bois de Cise (BACQUEVILLE et VIOLET, 1999) et jusqu'à 17 couples pour 10 ha dans les fourrés arbustifs des dunes de Quend (TRIPLÉ et al., 2007).

La migration postnuptiale est notée à partir de la mi-septembre (le 17 en 1989) et se prolonge jusque fin novembre. En RNN Baie de Somme, le pic est noté en octobre (120 individus le 10 octobre 2008). C'est également le cas à l'intérieur des terres. La migration de printemps est beaucoup plus discrète.

RÉMIZ PENDULINE *Remiz pendulinus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse possible très exceptionnelle, migratrice et hivernante											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			-			NA		

Niche du Portugal au sud de la Finlande jusqu'en Turquie et au nord-est de la Chine. Sa population européenne compte 219 000 à 443 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). En France, nicheuse rare (150 couples répartis en Alsace, Lorraine et Languedoc-Roussillon), migratrice et hivernante peu commune.

Statut local



postnuptiale de 1992 : 4 oiseaux le 27 septembre au Parc Ornithologique du Marquenterre. La première mention de l'espèce au Hâble d'Ault réside dans le stationnement de 4 oiseaux du 23 septembre au 6 octobre 1993 dans les roselières de la Pointe d'Offoy. Une femelle/immature y a été baguée le 23 septembre, tandis qu'un mâle bagué, a échappé au filet et au contrôle. Une observation printanière a également été relevée : 1 mâle le 9 mai 1993 à Noyelles-sur-Mer (SUEUR, 1994b). Les autres observations sont obtenues depuis le début du XXI^e siècle. La figure 526 rend imparfaitement compte de la présence de l'espèce, car lors des phases de migration, seuls les valeurs maximales sont indiquées dans la littérature. La dernière observation remonte au 5 octobre 2019 au Parc Ornithologique du Marquenterre. L'autre site important d'observation est le marais du Crotoy.

Une première donnée de cette espèce en expansion a été obtenue au cours de la migration

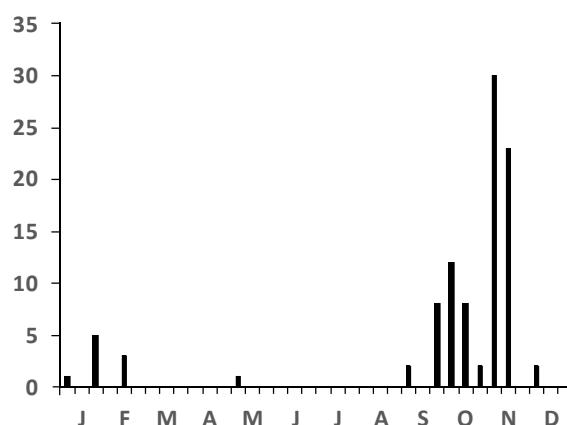


Figure 526 : Rémiz penduline : Effectif cumulé par décade sur l'ensemble de la Plaine Maritime Picarde (1992-2019)

ALOUETTE CALANDRE *Melanocorypha calandra*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentelle											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		Annexe I		NA					

Se reproduit dans le nord de l'Afrique, dans le sud de l'Europe (10 300 000 à 21 900 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017), au Moyen-Orient et dans l'ouest de l'Asie. Nicheuse sédentaire rare dans le Midi méditerranéen français.

Statut local



Un mâle est mentionné dans la première moitié du XIX^e siècle à Crécy-en-Ponthieu. Une observation dans l'estuaire de la Somme le 22 novembre 1975 (HOVETTE, 1978) pourrait autant se rapporter à un oiseau sauvage qu'à un oiseau échappé de captivité, cette espèce ayant provoqué pendant un temps un certain engouement de la part d'éleveurs d'oiseaux pour la qualité de son chant. Un individu est signalé à nouveau le 29 avril 2006.

ALOUETTE CALANDRELLE *Calandrella brachydactyla*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentelle											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		Annexe I		NA					

Se reproduit du nord de l'Afrique et de l'Espagne au nord de la Mongolie et au nord-ouest de la Mandchourie. Son effectif européen se compose de 4 730 000 à 9 050 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). Hiverné de l'Afrique occidentale au sud de l'Asie. En France, nicheuse essentiellement méditerranéenne, migratrice peu commune et hivernante occasionnelle.

Statut local



Signalée au XIX^e siècle par MARCOTTE (1860), elle n'est notée à nouveau que plus d'un siècle plus tard, à trois reprises dans la RNN Baie de Somme : le 8 mai 1993 sur le Banc de l'Islette (COMMECY, 1995), le 7 septembre 1994 (COMMECY, 1995) et le 14 mai 1995 (SUEUR *et al.*, 1998 ; P. DUBOIS, L. GAVORY et O. BARDET).

ALOUETTE HAUSSECOL *Eremophila alpestris*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migratrice et hivernante											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		-		NA					

Niche en Scandinavie et dans l'extrême nord de la Russie (2 140 000 à 6 510 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017). Est également présente au Maroc, dans une grande partie de l'Asie, et du Canada à la Colombie. En Europe, hiverne le long des côtes de la Baltique, de la mer du Nord et de la Manche. En France, migratrice et hivernante rare, occasionnelle à l'intérieur des terres. Le littoral picard constitue la limite méridionale d'hivernage régulier de cette espèce, ainsi que sa zone de stationnement la plus importante en France.

Statut local



L'Alouette haussecol fréquente les estrans sableux et les levées de galets où elle s'alimente principalement sur les laisses de mer (MOUTON et TRIPLET, 1984b). MARCOTTE (1860) considérait l'espèce comme accidentelle dans l'arrondissement d'Abbeville. Ce n'est qu'un siècle plus tard que VIEILLARD (1963) fournit les premières données chiffrées, avec l'observation de 160 individus sur un km de côte de galets le 9 décembre 1962. Plusieurs dizaines d'oiseaux furent ensuite observés le 10 février 1963 dans l'estuaire de la Somme. L'espèce apparut donc en nombre en cet hiver 1962-1963 particulièrement rigoureux.

Une absence d'observations caractérise la période 1963-1970, année à partir de laquelle le développement de l'ornithologie dans tout le nord de la France permet l'obtention régulière de données. Les dénombrements permettent de préciser la phénologie et l'évolution interannuelle des

stationnements. L'Alouette hausse-col est plus abondante au cours des mois d'hiver (novembre à février), mais elle est présente à partir du début octobre (date la plus précoce : le 6 en 1993 avec un mâle et une femelle ou immature au Hâble d'Ault). Elle est présente en petit nombre jusqu'en avril, et deux observations d'un oiseau datent de la première décennie de mai en 1976 et de la deuxième décennie de ce mois en 1996 (figure 527). Il est curieux de noter qu'elle peut ne pas stationner localement plusieurs hivers consécutifs, comme par exemple au cours de la période 1989-1994, sans qu'aucune explication ne puisse être fournie, alors qu'elle est notée en migration au cours de cette période. SUEUR (1993c) note ainsi 13 migratrices en 2 heures le 6 novembre 1992 dans la Réserve Authie-Somme, puis 12 en vol vers le sud le 5 décembre 1993 sur ce même site (SUEUR, 1994c). De même, la seule observation de stationnement d'oiseaux au cours de cette période se situe à Quend, avec 13 oiseaux le 16 novembre 1992.

L'Alouette haussecol est rarement observée seule, mais le plus souvent en petites bandes dont les membres tendent à se disperser au sol pour ensuite se rassembler très rapidement une fois qu'ils ont pris leur envol. Peu farouches, ils ne s'éloignent guère de leur zone de gagnage et reviennent aussitôt, soit par voie aérienne soit par voie terrestre, une fois l'éventuel dérangement terminé.

L'Alouette haussecol a été contactée en RCFS Authie-Somme en février, puis en novembre et décembre (8 à 13 individus).

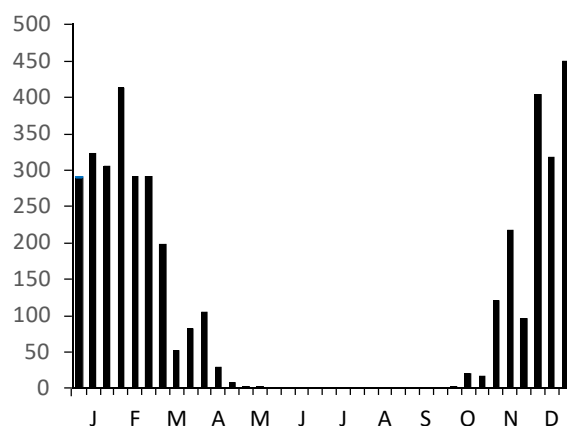


Figure 527 : Alouette hausse-col : Effectif cumulé par décade dans l'estuaire de la Somme, au Hourdel et au Hâble d'Ault (cordons de galets au sud de Cayeux inclus) (1972-2024)

Régime alimentaire

L'espèce consomme les graines des halophytes locales (*Salicornia* sp., *Suaeda maritima*, *Halimione portulacoides*, *Crambe maritima*), ainsi que celles des plantes supra-littorales comme *Rumex patientia*. De petits mollusques ou crustacés semblent

également faire partie de son régime alimentaire local (MOUTON et TRIPLET, 1984b ; F. SUEUR ; F. VIOLET).

ALOUETTE LULU *Lullula arborea*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse, migratrice et hivernante											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
LC		Espèce protégée		Annexe I		CR					

Niche de l'Afrique du Nord et d'Israël au centre de la Scandinavie et à l'ouest de la Russie (1 890 000 à 3 890 000 couples en Europe ; STANEVA et BURFIELD, 2017). Les individus les plus nordiques et les plus orientaux sont migrateurs, tandis que les autres sont partiellement sédentaires. L'espèce est considérée comme en déclin sur l'ensemble de son aire de reproduction. En France, nicheuse, migratrice et hivernante peu commune.

Statut local

Variations saisonnières



Considérée jusqu'en 1975 comme hivernante régulière en petit nombre, avec un maximum exceptionnel de 30 oiseaux le 29 décembre 1975 (ROYER et SUEUR, 1977), elle était présente de septembre à février. Elle est ensuite devenue très rare et n'est plus que migratrice. La migration commence, selon les années, à la mi-septembre, voire en août (le 19 août en 1991) et se prolonge jusqu'à mi-novembre. En 1985, les effectifs dénombrés en migration se sont élevés à 51 oiseaux le 1^{er} novembre et 41 le 11. L'espèce fait l'objet de quelques observations en stationnement (figure 528), parmi lesquelles certaines sont réalisées en période hivernale. Le pic de fin décembre est attribuable,

presque totalement, aux 30 oiseaux précédemment cités.

L'Alouette lulu n'a pas le statut d'espèce reproductrice, bien que deux chanteurs aient été notés dans les dunes entre Quend et Fort-Mahon le 15 mai, puis 1 le 22 mai 1993 (COMMECY, 1995a) et un individu le 22 mai et à nouveau à plusieurs reprises en mars 2020. Un début de chant est noté le 11 février 2024, sans suite, au Parc Ornithologique du Marquenterre.

Les mouvements migratoires de l'espèce sont particulièrement bien suivis au Parc Ornithologique du Marquenterre sous l'impulsion de Philippe CARRUETTE. De 1973 à 1993, les stationnements sont très irréguliers et concernent des oiseaux soit en halte migratoire (septembre à novembre, mars) soit quelques cas d'hivernage. La migration active fut notée à partir du 16 septembre en 1990 et du 19 août en 1991. Parmi les autres données, il faut noter : 1 le 4 septembre 1996, 2 le 6 septembre 2008, 20 en septembre 2022 et 23 en septembre 2023. La majorité des oiseaux passent néanmoins en octobre. Il semble que cette espèce soit observée en plus grand nombre depuis 2007 : 45 le 13 octobre 2007 et 72 en 3 h le 14, 68 en 2 h le 15 octobre 2009 et 143 en 2 h le 28, 50 le 10 octobre 2010 et 38 le 28, 52 le 14 octobre 2011 et 161 le 21, 93 en 4 h le 15 octobre 2017. Des

mouvements migratoires ont lieu jusqu'en novembre : 9 le 5 novembre 1995 et 14 le 11, 20 le 4 novembre 1997 et 1 le 16, 1 le 2 novembre 1998, 1 le 5 novembre 1999, 2 le 1^{er} novembre 2002, 20 le 10 novembre 2003, 12 posées dans les dunes du parking de la Maye le 14 novembre 2006, 143 le 1^{er} novembre 2011 et 234 en 3 h le 3 novembre 2018. Cette espèce est peu notée en 2021 : 4 vers le sud le 9 octobre et 5 vers le sud le 18 avec souvent des oiseaux isolés dans les groupes d'Alouettes des champs. Elle est très bien observée en 2022 du 20 septembre au 13 novembre, avec un maximum de 285 en 3 h le 16 octobre, 367 le 26, 226 le 29. Certains jours de migration, l'espèce est plus nombreuse que l'Alouette des champs. Cette tendance entre les deux espèces se confirme en 2024 : 546 en 3 h le 16 octobre, 188 en 3 h le 20 octobre, encore 1 vers le sud le 2 novembre (figure 528).

De 1994 à 2024, un rare cas d'hivernage est encore noté : 6 posées dans une prairie le 6 janvier 2007. La migration de printemps est surtout notée en février : 3 dont 2 chanteurs le 21 février 1990, 35 posées le 20 février 1996, 6 vers le nord le 24 mars 1996. 9 en rétro migration le 11 mars 2013, 1 vers le nord le 2 avril 2018 et 1 vers le nord le 31 mars 2024.

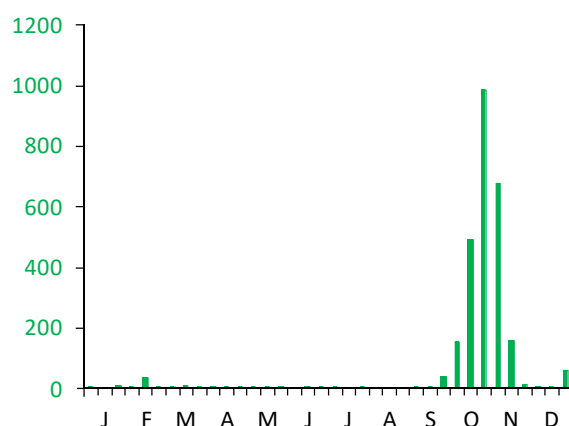


Figure 528 : Alouette lulu : Effectif cumulé par décade des oiseaux en stationnement sur l'ensemble de la Plaine Maritime Picarde (1975-2024)

ALOUETTE DES CHAMPS *Alauda arvensis*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse, migratrice et hivernante											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NT			Espèce protégée			Annexe IIB			VU		

Niche en Afrique du Nord, dans presque toute l'Europe (44 300 000 à 78 800 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017) et en Asie. Se livre, selon les populations concernées, à des déplacements de plus ou moins grande ampleur. En France, nicheuse, migratrice et hivernante commune.

Statut local



Omniprésente dans les milieux ouverts de la région, elle est une nicheuse commune, bien qu'en forte diminution. La densité de 1 couple pour 10 ha (SUEUR, 1983f) semble désormais appartenir au passé

Des passages migratoires peuvent être notés en février et de septembre à novembre, voire jusqu'en janvier lors des vagues de froid. Dans ces conditions, les stationnements hivernaux sont parfois très importants, et des bandes de quelques centaines

d'oiseaux peuvent alors être observées (plus de 2 000 oiseaux sur l'ensemble de la Plaine Maritime Picarde lors de la première quinzaine de janvier 1985 ; BACROT et SUEUR, 1985). Si le sol est couvert par la neige, les Alouettes deviennent très vulnérables et subissent une mortalité importante en raison du manque d'accès aux ressources alimentaires. Leur épuisement les empêche par ailleurs de voler correctement et de nombreux oiseaux sont alors percutés par les véhicules ou capturés par des prédateurs. Au cours de ces périodes, de nombreux oiseaux recherchent leur alimentation sur les plages. La migration de printemps est bien moins remarquée que celle d'automne.

Les premiers chants peuvent être entendus à des dates très variables selon les conditions atmosphériques, parfois dès les premiers jours de l'année, comme le 1^{er} janvier 2000 et 2005, 3 janvier 2013, 2 janvier 2014 et le 26 décembre 2013 avec l'extrême douceur des températures, 30 janvier 2018, 1^{er} février 2020, au plus tard le 24 février. Globalement en 18 ans cela donne une date moyenne de premier chant vers le 30 janvier (P. CARRUETTE).

COCHEVIS HUPPÉ *Galerida cristata*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			CR		

Nicheur partiellement sédentaire de la Scandinavie au sud du Sahara et au nord-est de la Chine. Sa population européenne compte 17 700 000 à 24 500 000 couples nicheurs, mais diminue (STANEVA et BURFIELD, 2017). Nicheur sédentaire en France.

Statut local



Le Cochevis huppé est un nicheur peu abondant. En 1980, un inventaire sur le littoral faisait état de 3 couples au Crotoy, 1 à 3 couples à Cayeux, 1 couple probable au Hourdel (TRIPLET, 1981c). En 1991, l'effectif est d'1 à 2 couples au Crotoy, 2 à Cayeux, 2 à Quend et 1 à Fort-Mahon. Il conserve

sensiblement le même statut à la fin des années 1990, puis l'espèce semble avoir disparu de ces localités. Les couples sont trouvés aux abords des agglomérations, à proximité des dunes et sur les zones de galets. L'espèce reste donc assujettie aux terrains à la végétation rase et clairsemée qui rappelle son habitat d'origine. Le Cochevis huppé est noté chaque automne au cours des migrations en effectif réduit, ce qui traduit la faiblesse de la population du nord de l'Europe, et plus encore sa très forte sédentarité. Des mouvements de fuite ont été observés sur la côte le 1^{er} janvier 1979 au début d'une intense vague de froid. Nicheur dans les dunes et les agglomérations voisines du site, le Cochevis huppé est présent toute l'année en RCFS Authie Somme.

PANURE À MOUSTACHES *Panurus biarmicus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse, migratrice et hivernante											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			CR		

Se reproduit dans les régions tempérées du Paléarctique de l'Espagne à la Chine. 232 000 à 437 000 couples nichent en Europe (STANEVA et BURFIELD, 2017) dont plus de 180 000 en Roumanie et près de 160 000 couples en Russie. Surtout sédentaire, mais plus migratrice dans le nord de son aire de répartition. Nicheuse peu commune en France (1 900 couples en 1975 et moins de 5 000 couples à la fin des années 1990), surtout sédentaire. Des mouvements invasifs sont parfois notés.

Statut local



Au XIX^e siècle, la Panure à moustaches est présente dans l'arrondissement d'Abbeville. Elle n'a semble-t-il pas niché dans le département de la Somme du XIX^e siècle aux années 1970. Pour l'époque contemporaine, il faut attendre le printemps 1963 pour que des adultes soient de nouveau observés. La reconquête date de septembre et octobre 1965, quand une invasion en provenance des Pays-Bas toucha la France. Au Hâble d'Ault, des groupes d'environ 10 individus étaient observés volant vers le sud-est, par vent faible le 23 octobre 1965 (ÉRARD, 1966 ; FOURCY, 1973 ; FOURCY et ROBERT, 1973 ; MARION, 1979). Pendant le mois de novembre de cette même année, une cinquantaine d'oiseaux furent notés jusqu'au 27, date de leur départ. Des oiseaux sont ensuite présents chaque année sur des sites favorables à la reproduction, qui fut prouvée par la découverte de 3 nids en mai 1972 (FOURCY, 1973). En novembre 1972, près de 50 oiseaux sont observés sur la phragmitaie au sud du Hâble d'Ault. Puis les observations y demeurèrent occasionnelles jusqu'en 1981, quand 2 couples nicheurs furent notés à la Pointe d'Offoy. En 1975, la reproduction est également prouvée à Noyelles (Renclôture Elluin) où, en 1979, seuls 1 mâle et 2 femelles, dont une

nourrit des pulli, sont notés le 1^{er} mai. L'année 1980 ne fournit qu'une mention de 10 individus le 14 juin, tandis qu'en 1981, la population nicheuse s'élève à 6 couples à Noyelles, 1 dans le marais de Rue et 1 à 2 au Hâble d'Ault. À la suite de l'hiver froid de début 1982, seuls sont retrouvés 4 à 5 couples à Noyelles, tandis que l'espèce ne peut être dénombrée au Hâble d'Ault (TRIPLÉ, 1982c). L'hiver rigoureux de 1985 provoque une nouvelle régression de cet oiseau.

Au Hâble d'Ault, 1 à 2 couples seulement sont repérés en 1984 et 1985 et, en 1986, 4 à 5 couples nicheurs sont localisés dans la roselière de la Pointe d'Offoy, où près d'une cinquantaine d'oiseaux sont présents de début juillet à début novembre. En 1988, les effectifs nicheurs oscillent entre 5 et 8 couples (ÉTIENNE *et al.*, 1991a), peut-être 10. L'estimation est de 6 à 8 couples nicheurs en 1990.

Au cours de cette même période, l'effectif nicheur de Noyelles est estimé à 6 couples en 1987. L'effectif y atteint 15 couples au début de la décennie 1990. Il est de 10 couples en 1994. C'est ainsi que l'effectif nicheur total de la Plaine Maritime Picarde en 1990 et 1991 est de 21 à 23 couples (ÉTIENNE *et al.*, 1991a). En 1998 et 1999, l'effectif, englobant la population croissante de Ponthoile et Saily-Bray, oscille entre 35 et 42 couples nicheurs (P. ÉTIENNE). Aucune estimation récente ne semble disponible.

Des couples isolés peuvent par ailleurs être notés dans d'autres roselières de la Basse Vallée. En 1991, un couple et 3 jeunes sont observés dans une petite phragmitaie près de l'embouchure de la Maye. La Panure à moustaches n'est pas un hivernant régulier. L'hivernage n'avait été remarqué qu'en 1972 (50 le 12 novembre, 20 au dortoir le 9 décembre ; J.-C. ROBERT), 1974-1975 et 1975-1976, et n'a ensuite été remarqué à nouveau qu'en 1988. Néanmoins, quelques oiseaux sont encore parfois

observés au cours de la période hivernale. Les premières réapparitions significatives sont notées à la fin du mois de février (le 23 en 1990 et le 21 en 1991). Les premiers jeunes sont volants le 7 mai en 1991.

De 1989 à 1993, 132 oiseaux, essentiellement des jeunes, ont été capturés et marqués au Hâble d'Ault. Peu de jeunes reviennent ou demeurent sur le site. Un oiseau bagué lors de sa première année a néanmoins été retrouvé à Noyelles-sur-Mer deux années plus tard, tandis que deux autres étaient contrôlés l'année suivante dans le marais de Sailly-Bray, en même temps qu'un oiseau bagué en première année à Noyelles. Ces contrôles tendent à prouver l'explosion de la population locale, par ailleurs renforcée par des oiseaux extérieurs aux sites picards : 2 oiseaux bagués première année en Seine-Maritime furent contrôlés l'année suivante au Hâble d'Ault.

158 oiseaux, mesurés par la même personne, permettent d'établir la biométrie des oiseaux locaux. La taille moyenne de l'aile pliée est de 58,3 mm pour les femelles adultes et de 59,6 pour les mâles adultes (respectivement 26 et 28 oiseaux analysés). Une baisse est enregistrée en août chez les femelles, et en septembre chez les mâles. Elle traduit le phénomène de la mue estivale dont la période coïncide avec celle des populations néerlandaises. En revanche, les oiseaux camarguais muent de septembre-octobre à janvier (MARION, 1979). La taille de l'aile des jeunes oiseaux (n=104) croît régulièrement pour atteindre la taille adulte en septembre. En octobre 1993, quatre mâles présentaient des mesures d'ailes supérieures à celles habituellement rencontrées. Ces mesures mettent en évidence l'arrivée d'oiseaux allochtones, arrivée suivie visuellement l'avant-veille (40 à 50 oiseaux le 8). Ces mouvements ont également été perçus en RNN Baie de Somme, avec un passage de migrants au dessus de l'Anse Bidard (V. BAWEDIN).

CISTICOLE DES JONCS *Cisticola juncidis*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur et migrateur, hivernant rare											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
VU			Espèce protégée			-			VU		

De catégorie faunistique indo-africaine, le Cisticole des joncs peuple ponctuellement le nord de l'Australie, et de manière plus conséquente le sud et le sud-est de l'Asie, une grande partie de l'Afrique et le sud de l'Europe. Elle compte 922 000 à 2 140 000 couples en Europe (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local

Généralités



Le Cisticole des joncs fréquente les prairies humides et les marais où les joncs et les carex dominant, les friches et les prés salés à Poacées, plus rarement les dunes arbustives et les cultures. Sa première mention dans la Somme est rapportée par MAQUET-DEGLAND (1857), avec un oiseau adulte à Amiens en 1842.

Reproduction

À la suite d'une spectaculaire vague expansive à travers la France (GÉROUDET et LEVEQUE, 1976), le Cisticole des joncs gagne la Plaine Maritime Picarde en 1973 : 3 à 5 chanteurs sont entendus au Parc Ornithologique du Marquenterre de juillet à novembre (MOUTON, 1976). Après une absence en 1974, l'espèce réapparaît au printemps 1975 sur plusieurs sites :

- 5 à 6 chanteurs au Parc Ornithologique du Marquenterre ;
- 1 chanteur dans le marais de Rue ;
- à Noyelles-sur-Mer (renclôture Elluin), une petite population de 5 mâles chanteurs fait alors l'objet d'un suivi particulier (ROBERT et BELLARD, 1975 et observations inédites).

L'espèce s'implante dès lors un peu partout : Noyelles-sur-Mer, Boismont, Rue, Sailly-Bray et Forest-Montiers. L'hiver froid 1978-1979 anéantit les populations du nord de la France. Malgré tout, un chanteur est noté au Parc Ornithologique du Marquenterre en juillet-août 1979 (COMMECY et SUEUR, 1983).

Après quelques migrateurs observés en 1980, l'espèce réapparaît en 1981. 10 chanteurs sont recensés le long du littoral (TRIPLÉ, 1982c) dont 6 à Noyelles-sur-Mer et 2 ou 3 au Parc Ornithologique du Marquenterre.

L'hiver 1981-1982, particulièrement rigoureux, cause de nouveaux dégâts. Ainsi, un mâle est repéré au Parc Ornithologique du Marquenterre en septembre 1982 et deux autres à Noyelles-sur-Mer. Au Hourdel, deux chanteurs sont découverts. L'espèce niche ici en 1983 (deux mâles chanteurs et un nid avec 6 pulli le 19 août). Cette même année, le Cisticole occupe également le Parc Ornithologique du Marquenterre (un chanteur) et le sud de l'estuaire de l'Authie (un chanteur).

Installation des couples

Les premiers chants retentissent début avril dès l'arrivée des mâles (le 2 en 1977 par exemple). Leur intensité faiblit quelque peu au cours des premières pontes, et cesse fin septembre, lorsque les oiseaux quittent les territoires de nidification. Ailleurs, les chants repérés en automne émanent des sujets migrateurs ou en dispersion post-juvénile. Certains mâles peuvent être fidèles à leur territoire nuptial, comme cela a été démontré chez un adulte bagué au Hourdel le 6 août 1983 et contrôlé sur place

En 1984, elle est notée au Parc Ornithologique du Marquenterre (un puis deux chanteurs), au Hourdel (deux chanteurs), à Fort-Mahon (un chanteur), à Rue (un chanteur), au Hâble d'Ault pour la première fois avec un chanteur nicheur (ROBERT, 1984c), à Noyelles-sur-Mer (quatre chanteurs), ainsi qu'à Sailly-Bray (deux chanteurs). 13 à 17 mâles sont cantonnés d'avril à juillet 1984. La vague de froid de 1985 anéantit de nouveau la population nicheuse.

Au Hâble d'Ault, trois mâles sont entendus en 1985 et deux oiseaux observés le 5 mai. En 1986, un chanteur y est à nouveau noté. L'observation d'un mâle à Sailly-Bray le 29 juin 1987 constitue la dernière mention de l'espèce jusqu'en 1990 (un oiseau le 21 novembre dans les prés salés de l'estuaire de la Somme) et en 1991, où un individu est vu le 22 juin au Parc Ornithologique du Marquenterre (SUEUR, 1996b) et un chanteur entendu le 30 août à Régnière-Écluse (SUEUR, 1996d).

En 1995, l'espèce est repérée en périphérie de l'estuaire de l'Authie et en Basse Vallée de la Somme. Elle est présente en 1996 avec un chanteur à Blanquetaque (Noyelles-sur-Mer) le 1^{er} septembre (T. RIGAUX et P. TRIPLÉ). En 1998, un chant retentit à l'Anse Bidart le 13 août (SUEUR *et al.*, 1999c) et 1 à 2 chanteurs y sont recensés en juillet 1999 (P. TRIPLÉ). Un chanteur est également présent le 19 mai à Noyelles (F. MONTEL et M. URBAN). Depuis cette époque, le Cisticole des joncs semble faire partie en permanence de l'avifaune locale malgré un manque criant de données permettant d'actualiser son statut de manière précise.

Les observations automnale et hivernale enregistrées en 1977 (2 le 21 octobre et un le 17 décembre à Noyelles-sur-Mer ; J.-C. ROBERT et J. BELLARD) plaident en faveur d'une sédentarisation de l'espèce lors d'hivers cléments, ce qu'a mis en évidence CHARTIER (1988) en Normandie.

le 20 juin 1984 (ROBERT, 1986a). En général, les secteurs de reproduction sont désertés en octobre-novembre (trois individus le 20 novembre 1982 au Hourdel). Le mutisme dont font preuve les Cisticoles en période hivernale ne facilite pas leur détection.

La construction des nids débute en avril, pour s'interrompre fin août-début septembre. ROBERT et BELLARD (1975) ont noté la structure originale du nid du Cisticole des joncs. La 1^{re} couche, externe, est

l'œuvre exclusive du mâle, qui l'élabore en un jour et demi à deux jours, chantant sans cesse, même le bec chargé de matériaux (cocons). Dès qu'une femelle adopte l'ossature, elle achève l'ouvrage en y intégrant trois autres couches (parfois seulement deux) constituées de fragments de tiges ou de feuilles sèches de *Phragmites* communs et de *Carex*. Des inflorescences de la première plante, parfois mêlées de morceaux de feuilles sèches, forment une couche épaisse et isolante. Enfin, les œufs reposeront sur une cuvette formée de fleurs décomposées, de duvet de Saules, d'inflorescences de Chardons, de débris de Massettes, de duvet de Linaigrette *Eriophorum latifolium* (présence d'une station de 20 m à 150 m d'un nid).

L'ensemble des couches internes mesure de 30 à 60 mm d'épaisseur pour les nids analysés en 1975 à Noyelles-sur-Mer. La hauteur des nids est en moyenne de 15 cm (maxi : 18 cm) pour une largeur de 6 cm ; la chambre de ponte atteint de 5,5 à 7,5 cm de haut et le diamètre du trou d'envol avoisine les 4 cm. Sur 10 nids mesurés en 1975, 4 avaient leur entrée orientée vers le nord-est, quatre vers l'est, un vers le sud et un vers le nord. Les distances entre la base de l'entrée et le sol (parfois eau stagnante) sont présentées dans le tableau LXXXI. Ces distances (23 à 40 cm) paraissent faibles, mais au printemps 1975, la végétation des marais colonisés par l'espèce était encore basse, en moyenne de 60 à 80 cm. Aujourd'hui, ces territoires sont envahis par les *Phragmites* communs. Les nids sont établis, en général, à mi-hauteur de la strate herbacée.

Tableau LXXXI : Cisticole des joncs : Hauteur du nid par rapport au sol

N° du nid	Date de découverte	Distance nid-sol (cm)
1	27/4/75	27
2	26/5/75	32
3	10/6/75	23
4	10/6/75	35
5	10/6/75	40
6	11/6/75	36
7	11/6/75	40
8	12/6/75	34
9	12/6/75	37
10	9/7/75	36

Chronologie

Les pontes sont déposées dès la dernière décade d'avril (1^{er} œuf sur 5 pondue le 27 avril 1975), mais essentiellement en mai et juin. Des troisièmes pontes et/ou pontes de remplacement ont lieu en août.

La ponte contient en moyenne 5 œufs mais peut aller jusqu'à 7. En Normandie, CHARTIER (1988) indique une moyenne de 4,58 à 4,76 œufs par ponte. Tous les œufs découverts de 1975 à 1982 étaient de couleur bleu à verdâtre, avec ou sans points ou rayures. Une seule ponte, découverte le 3 juillet 1976, contenait 7 œufs blancs tachés de roux. La mesure de 10 œufs laissés dans 6 nids après l'envol des jeunes donne les dimensions suivantes : longueur sur largeur, la moyenne est de 16,02 mm × 11,96 mm, les extrêmes étant 13,4 à 17,0 mm × 10,3 à 12,5 mm.

L'incubation, assurée par la femelle seule, a été de 17 jours pour un nid découvert le 15 juin 1975, mais la durée moyenne est de 13 jours.

Le nourrissage des jeunes est l'affaire de la seule femelle, la cadence est nécessairement importante. Ainsi, en juin 1975, une femelle nourrit 91 fois ses jeunes en 2 h 30 et une autre 24 fois en 50 min.

Au bout de 15 jours, les jeunes quittent le nid, toujours ravitaillés par la femelle. Le mâle les pourchasse bientôt en dehors du territoire.

Pour TAILLANDIER (1993), le mâle engendre en moyenne de 10 à 16,5 jeunes à l'envol par an.

Les jeunes ont la langue jaune d'or avec une grosse tache noire, les bourrelets commissuraux sont jaune citron. Au nid, ils sont silencieux. Certains jeunes de l'année peuvent se reproduire dès l'automne, soit quelques mois après leur naissance (GAUCI et SULTANA, 1981 ; UEDA, 1985).

Polygamie

Alors que la polygamie venait tout juste d'être mise en évidence pour la race japonaise du Cisticole des joncs (MOTAÏ, 1976), ce comportement est découvert au sein d'une petite population nicheuse à Noyelles-sur-Mer au printemps 1975, et cela pour la première fois en Europe (ROBERT et BELLARD, 1975) : les 3 mâles suivis possédaient chacun 2 femelles reproductrices. Par la suite, la polygamie a été observée à Malte, en Australie, en Malaisie et en Espagne en 1978 (J.-C. ROBERT et J. BELLARD).

Devenir des nids

Les nids servent parfois à d'autres espèces : une ponte de 3 œufs de Bruant des roseaux repose au fond d'un nid de Cisticole des joncs éventré (par un mammifère ?) le 3 juillet 1976 à Noyelles-sur-Mer (ROBERT et BELLARD, 1976). Un Rat des moissons s'échappe d'un autre nid le 4 septembre 1983 au Hourdel (J.-C. ROBERT *in* CHARTIER, 1984).

Régime alimentaire

Le Cisticole des joncs se nourrit de nombreux arthropodes qu'il collecte dans le fouillis de son environnement végétal (jonchaie, cariçaie, phragmitaie basse). Ont été identifiés : Diptères (Chironomes, Tipules...), Arachnides, Noctuelles et

En France, et en dehors de la Plaine Maritime Picarde, ce comportement est remarqué en Normandie (CHARTIER, 1988), en Camargue et dans le Nord, au Fort Vert en 1976 (J.-C. ROBERT et J. BELLARD).

UEDA (1984) a démontré qu'au Japon, 50 à 60 % des 111 mâles étudiés dans la région d'Osaka étaient polygames. L'auteur cite même le cas d'un mâle possédant 11 femelles !

Les pluies orageuses inondent parfois les nids, entraînant la noyade des pulli (deux cas). Le fauchage des prairies humides (création de platîères à bécassines) occasionne, en juillet-août, la destruction des nids (ébauches comme nids garnis).

même processionnaires de l'Argousier, chenilles du papillon *Euproctis chrisorrhoea* (J.-C. ROBERT).

Les prédateurs potentiels du Cisticole des joncs sont le Putois, la Belette, le Faucon hobereau et l'Épervier d'Europe (le mâle de Cisticole, démonstratif à l'excès au cours du chant aérien, est une proie aisée).

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur et migrateur											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
LC		Espèce protégée		-		LC					

Niche en Afrique du Nord et dans le sud-ouest européen (Espagne, France et Italie) et hiverne dans l'ouest de l'Afrique tropicale. Déjà décelée entre 1970 et 1975, l'expansion géographique de l'Hypolaïs polyglotte est confirmée vers 1990. Aujourd'hui, l'espèce niche même dans le sud de la Belgique, au Luxembourg et dans tout le nord et l'est de la France et son effectif européen s'élève entre 2 330 000 et 3 750 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). Nicheur et migrateur commun en France.

Statut local



L'Hypolaïs polyglotte a colonisé les trois départements picards entre 1935 et 1970. La zone de sympatrie des deux espèces d'Hypolaïs inclut le département de la Somme, s'articulant de part et d'autre du fleuve du même nom (TRIPLÉ, 1981d). Actuellement, elle est présente de la troisième décennie d'avril à mi-septembre. Ses densités s'accroissent entre 1985 et le milieu des années 1990, puis se stabilisent ensuite.

L'Hypolaïs polyglotte arrive en mai (le 9 en 2011 à Cayeux-sur-Mer par exemple), très exceptionnellement plus tôt, pour repartir en août ou septembre. Sa présence en période de nidification est effective à Noyelles, autour de la renclôture Elluin, à Boismont, à Rue, Froise, à Monchaux, au Bout des Crocs, et au Parc Ornithologique (ÉTIENNE *et al.*,

Reproduction

La Polyglotte est trouvée dans les biotopes ensoleillés, relativement secs, ouverts, où la strate herbacée et les arbustes n'excèdent pas 2 m de hauteur. Quelques arbres isolés, une touffe d'Aubépines servant de perchoirs pour le chant, sont

1991a et b). Sur ce dernier site, la Polyglotte est donnée nicheuse en 1978 (COMMECY et SUEUR, 1983) et des chants y sont enregistrés de début mai à la mi-août.

CARRUETTE et TRIPLÉ (1993) précisent que l'espèce n'a pas été observée au Parc Ornithologique du Marquenterre de 1986 à 1993, hormis un chanteur entendu les 20 et 26 mai 1990 et le 3 juin 1992. Depuis, la Polyglotte a fait l'objet de plusieurs mentions (contacts visuels et sonores) en période de reproduction, de 1996 à 1998 (SUEUR *et al.*, 1999a, b, c). L'espèce est également présente à Villers-sur-Authie (un chanteur le 13 juillet 1989), à Saint-Quentin-en-Tourmont (un chanteur les 25 et 27 mai 1990), à Neuville-Marais le 9 juin 1986 et au Bois de Cise le 4 juin 1996.

Présente comme nicheuse sur les cartes de la Plaine Maritime Picarde (YEATMAN, 1976 ; YEATMAN-BERTHELOT et JARRY, 1994), la Polyglotte ne niche pas autour du Hâble d'Ault *sensu stricto*. Ses apparitions y sont rares. Un oiseau y a été bagué le 10 août 1989 (TRIPLÉ *et al.*, 1993b).

De nombreux chanteurs cantonnés ont été dénombrés en forêt de Crécy (clairières et parcelles en régénération), où la densité, par le nombre de territoires, place cette espèce derrière la Fauvette à tête noire.

De 2020 à 2024, l'espèce est signalée sur toutes les communes du Marquenterre.

toutefois également acceptés. Sa densité est de 0,4 couple/10 ha au Bois de Cise (BACQUEVILLE et VIOLET, 1999) et de 4 couples/10 ha en lisière d'un bois à Estrébœuf (TRIPLÉ et TAVERNIER, 2002).

HYPOLAÏS ICTÉRINE *Hippolais icterina*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur et migrateur											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
VU			Espèce protégée						EN		

Nicheur nordique et oriental, dont la vaste distribution s'étire des zones tempérées et boréales d'Europe de l'Ouest jusqu'à l'ouest de la Sibérie (3 720 000 à 6 500 000 couples, STANEVA et BURFIELD, 2017). Il hiverne dans le sud de l'Afrique. La limite méridionale de présence régulière de cette espèce en France, circonscrite aux régions septentrionales, coïncide avec la limite du département de la Somme, où elle était la seule espèce du genre jusqu'en 1935 (JOUARD, 1935). Cet oiseau est un nicheur et un migrateur rare.

Statut local



Nicheur estivant présent de début mai à fin juillet (avec des individus pouvant s'attarder jusque septembre), l'Hypolaïs ictérine a nettement régressé dans la région entre 1935 et le début des années 1970. Elle rejoint ses quartiers d'hiver en août et septembre. Nettement arboricole, cette espèce recherche pour nicher des biotopes moins bas que sa cousine et apprécie les grands arbres, les haies d'Aubépines, les jeunes boisements, les lisières de bois et de peupleraies. Elle fréquente aussi certains jardins, même en ville, pourvu qu'il y trouve arbres et arbustes.

Reproduction

Elle était commune au début du siècle au nord d'Abbeville, à Flixecourt et dans l'est du département (CONGREVE, 1918 ; BOYD, 1919). En 2017, six chanteurs sont repérés en bordure de l'autoroute A16 à Vron et à Arry (N. FLAMANT), secteur où cet oiseau n'était pas noté ces dernières décennies, ce qui permet d'envisager une éventuelle évolution de sa population.

En Plaine Maritime Picarde, la situation de l'espèce n'a guère changé entre les deux atlas nationaux (YEATMAN, 1976 ; YEATMAN-BERTHELOT et JARRY, 1994), ce que constatent du reste, au niveau national, YEATMAN-BERTHELOT et JARRY (1994), sauf peut-être dans le département du Nord et en Bourgogne.

L'espèce semble plus fréquente et mieux représentée que la Polyglotte, notamment dans le Marquenterre. Un suivi de la population nicheuse probable ou certaine entrepris de 1984 à 1987 en a prouvé sa présence en 13 localités (ÉTIENNE *et al.*, 1991b). Jusqu'à 5 couples ont été dénombrés sur les haies de bord de route entre Rue et Saint-Quentin-en-Tourmont depuis 2001, tombant à 2 couples en 2024 et 2025 (P. CARRUETTE). Elle a été entendue les 17 et 23 mai 2013 au Parc Ornithologique du Marquenterre. L'espèce est nicheuse probable, au cours de la dernière décennie, à Noyelles (cohabitant sur certains sites avec la Polyglotte), à Boismont, à Fort-Mahon, à Saint-Quentin-en-Tourmont et à Saint-Valery.

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		Annexe I		NA					

En forte régression depuis le début du XX^e siècle, niche de l'est de l'Allemagne à l'ouest de la Sibérie, mais est surtout abondant en Pologne où se reproduisent plus de 4 000 couples, pour une population européenne comprise entre 9 000 et 13 800 mâles (STANEVA et BURFIELD, 2017). Moins de 3 200 couples nichent en Russie. Les oiseaux du centre de l'Europe hivernent dans les zones humides du Sahel occidental. En France, migrateur rare et hivernant exceptionnel. Les mentions de nidification sont douteuses.

Statut local



MARCOTTE (1860) signale quelques captures et DUCHAUSSOY (1913) le répertorie dans son inventaire des oiseaux du Hâble d'Ault. À l'époque contemporaine, quelques observations ont été réalisées : un oiseau le 25 août 1977 à Noyelles, un le 24 août 1979 en limite de l'estuaire de la Somme (COMMECY et TRIPLET, 1980), un le 24 septembre 1984 à Villers-sur-Authie, un à Noyelles le 14 août 1990 (COMMECY, 1990c) et un le 31 août 1994 à Noyelles (COMMECY, 1995b). Un premier bilan des connaissances sur le passage est fourni par COMMECY (2010c).

Les opérations de baguage menées au Hâble d'Ault précisent le statut d'une espèce qui, jusqu'au début des années 1980, n'avait fait l'objet que de quelques observations (TRIPLET, 1981e). La première capture lors des opérations de baguage remonte au 5 septembre 1987 (ROBERT et TRIPLET, 1987). En 1989, 16 individus sont capturés entre le 4 août et le 7 septembre. Le score s'élève à 13 en 1990 (baguages du 1^{er} août au 24 septembre), puis à 3 en 1991, année pendant laquelle l'effort de baguage fut moindre que les précédentes (du 1^{er} au 13 août). Ces 33 oiseaux ne constituent qu'un minimum puisque, lors des opérations de baguage, plusieurs contacts avec des oiseaux qui ne furent pas capturés furent établis. Le passage est le plus remarqué en première quinzaine d'août, avec le 10 de ce mois pour le nombre maximum de contacts (figure 529). Les opérations de captures se sont ensuite poursuivies et, par exemple, en 2009, dans la renclôture Elluin, 42 oiseaux ont été capturés (BAWEDIN, 2011). En 2015, 21 oiseaux y sont bagués en 12 demi-journées (LEPRÊTRE, 2016).

La synthèse de COMMECY (2014b) permet de quantifier le nombre d'oiseaux capturés pendant 11 années de baguage (tableau LXXXII). Cet auteur indique que l'essentiel des oiseaux capturés sont de première année. Pour 51 oiseaux, seuls 6 étaient des adultes, qui semblent passer plus tôt que les jeunes.

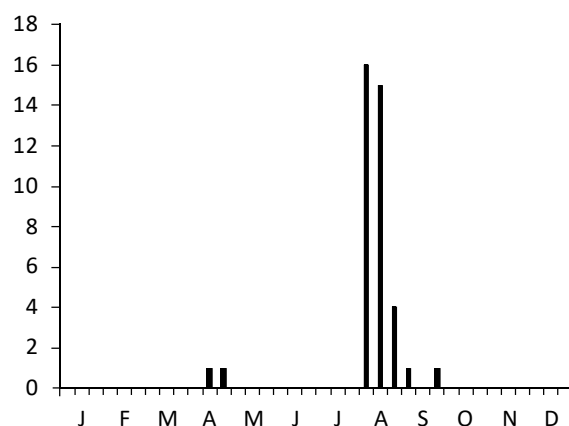


Figure 529 : Phragmite aquatique : Cumul des données correctement datées de 1977 à 2024

Tableau LXXXII : Phragmite aquatique : nombre de captures à des fins de baguage de 2003 à 2013 (extrait de COMMECY, 2014b)

Années	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
N	3	1	1	1	5	8	50	17	30	9	5

LUSCINIOLE À MOUSTACHES *Acrocephalus melanopogon*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse et migratrice											
3 sous-espèces											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
EN			Espèce protégée			-			NA		

Se reproduit en Afrique du Nord, dans le sud de l'Europe (76 100 à 124 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017), et dans l'ouest de l'Asie. Hiverné dans le sud de cette aire, mais également au Pakistan et dans le nord-ouest de l'Inde. En France, nicheur sédentaire rare et localisé au Midi méditerranéen.

Statut local



Une capture est enregistrée au marais Saint-Gilles à Abbeville au début du XIX^e siècle (avant 1833) (BAILLON, 1833 ; MARCOTTE, 1860).

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur et migrateur											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			LC		

Largement répandu en Europe (3 830 000 à 6 440 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017), au Moyen Orient et dans l'ouest de l'Asie. Hiverné en Afrique au sud du Sahara. En France, nicheur dans la moitié nord-ouest (limitée par l'Aquitaine et la vallée de la Saône) et migrateur commun.

Statut local

Généralités



Le Phragmite des joncs se reproduit dans des milieux divers : phragmitaies, jonçaies, cariçaies, bords de mares au sein de petits bois (0,5 couple pour 10 ha), fossés avec rares Phragmites communs *Phragmites australis* au milieu de prairies humides (4 chanteurs par km en 1979) ou de cultures (4,2 couples aux 10 ha en 1982), peuplements de Mélilots *Melilotus* spp., de Cirsies des champs *Cirsium arvense* et de Fétuque *Festuca* sp., massifs d'Argousiers avec ou sans eau libre, champs de Luzerne *Medicago sativa*, de Colza *Brassica napus* ou de céréales (surtout de Blé *Triticum aestivum*) et grandes phragmitaies partiellement fauchées avec saules (environ 7 chanteurs par km en 1979).

Variations saisonnières

Le Phragmite des joncs est relativement fréquent dans l'ensemble des phragmitaies. Après avoir été la plus fréquente des fauvettes aquatiques nicheuses de la Plaine Maritime Picarde, le Phragmite des joncs s'est beaucoup raréfié au début des années 1980 à la suite de la sécheresse au Sahel, où il hiverne. Les effectifs se redressaient dès la fin des années 1980 (SUEUR et COMMECY, 1990a), mais, comme le soulignaient déjà ces auteurs, ils n'occupent que la seconde place après ceux de la Rousserolle effarvatte.

Sur le littoral, ses dates extrêmes de présence sont le 16 mars (1997 à Boismont) ou le 17 (2001 à Cayeux-sur-Mer) et le 9 octobre (1989). Sa date moyenne d'arrivée, calculée sur 14 années entre 1977

et 1998, est le 2 avril (± 5 jours). Il faut noter qu'à cinq reprises la date d'arrivée est le 31 mars. Il semble que la date ait reculé entre le début des années 1970 et les années 1990 (SUEUR et TRIPLET, 2001).

Le Hâble d'Ault semble être une importante zone d'escale pour cette espèce, puisque 615 individus ont été bagués au cours des migrations postnuptiales de 1989 et 1990. Deux de ces oiseaux ont été contrôlés en Loire-Atlantique, un en Charente-Maritime et un en Norvège. Un oiseau bagué le 29 août 1988 au Pays de Galles a été capturé au Hâble d'Ault, distant de 463 km, le 6 septembre de la même année.

ROUSSEROLLE VERDEROLLE *Acrocephalus palustris*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse et migratrice											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
LC		Espèce protégée		-		LC					

Niche de la Russie et de la Scandinavie méridionale au sud de l'Angleterre et à la Suisse, en passant par le nord et l'est de la France (4 170 000 à 7 590 000 couples en Europe ; STANEVA et BURFIELD, 2017). Hivérne en Afrique orientale. En France, nicheuse dans le quart nord-est (limité par le nord de la Bretagne et les Alpes-de-Haute-Provence) et migratrice peu commune.

Statut local



La Rousserolle verderolle est une nicheuse assez peu répandue, mais elle était commune de 1918 aux années 1930 dans la Basse Vallée de la Somme. Ses dates extrêmes de présence sont le 11 avril (1992) et le 17 septembre (1986), mais la plupart des oiseaux n'arrivent pas avant les premiers jours de mai. Les densités enregistrées s'élèvent à 0,6 couple/10 ha dans le bocage contre 0,5 dans les bois et bosquets. Elle se reproduit surtout dans les mégaphorbiaies (à Épilobe hirsute *Epilobium hirsutum* et en épi *Chamerion angustifolium*, Cirse maraîcher *Cirsium oleraceum* et Reine des prés *Filipendula ulmaria*, mais pouvant comporter quelques buissons) bordant les zones humides, mais aussi dans les bois et les bocages humides, les friches et les dunes arbustives, en bordure de cultures, de sablières et de bassins de décantation.

ROUSSEROLLE EFFARVATTE *Acrocephalus scirpaceus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse et migratrice											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			NT		

Niche de l'Afrique du Nord à l'Asie occidentale. Sa population européenne compte 2 120 000 à 3 880 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017) dont plus de 1,9 million en Roumanie. Hivérne au sud du Sahara jusqu'à la Namibie et au Botswana. En France, nicheuse et migratrice commune.

Statut local



La Rousserolle effarvatte se reproduit dans les roselières de toutes dimensions, avec une préférence pour les plus humides (y compris sur les bassins de décantation), mais fréquente aussi des phragmites légèrement colonisées par des saules, des eupatoires chanvrines et des cirses maraîchers notamment. Elle est certainement le nicheur paludicole le plus commun de la Plaine Maritime Picarde, mais le nombre de couples nicheurs reste le plus souvent inconnu (cependant 90 couples/100 ha en 2002 dans le marais des Grands Viviers à Villers-

sur-Authie) et certainement difficile à quantifier (plusieurs milliers de couples). En effet, l'espèce peut se reproduire dans des roselières de faible superficie ou, dans les grandes, ne pas chanter et passer en partie inaperçue. Dès juillet, les effectifs locaux semblent renforcés par les premiers migrants.

Les dates d'arrivées les plus précoces sont le 26 mars (1981) et le 27 mars (1989). En dehors de ces dates d'arrivée, les oiseaux ne sont pas notés avant la troisième semaine d'avril (à partir du 15), parfois même plus tardivement. Après le 15 septembre, la majorité des oiseaux a quitté la région. La date précise la plus tardive est le 10 octobre (1993) au Hâble d'Ault.

Le Hâble d'Ault est une zone d'escale remarquable pour cette espèce en période de migration postnuptiale. Pas moins de 976 oiseaux ont ainsi été capturés et bagués au cours de cette période en 1989 et 1990. 30 d'entre eux ont été contrôlés au bout d'un an, 6 au bout de deux ans, 8 trois ans plus tard. Un oiseau de première année, bagué sur place, a été retrouvé nicheur à quelques km, à Noyelles-sur-Mer (renclôture Elluin), tandis qu'un autre était retrouvé en période de reproduction en Belgique. Outre deux contrôles d'oiseaux bagués en France (Côtes-d'Armor et Charente-Maritime), plusieurs captures étrangères ont été réalisées au cours des opérations de baguage au Hâble d'Ault : deux de Belgique, une des Pays-Bas et une de Grande-Bretagne.

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentelle											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France			
NA		Espèce protégée			-			NA			

Niche de l'Europe orientale (notamment en Roumanie et en Bulgarie) avec 200 000 à 396 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017) jusqu'en Asie occidentale (sud-ouest de la Sibérie et nord-ouest de la Chine). Hiverné dans le sud de l'Asie, principalement dans le sous-continent indien. Très occasionnelle dans le nord-ouest de l'Europe, et seulement accidentelle en France.

Statut local



Une femelle adulte capturée et baguée au Hâble d'Ault le 11 juillet 2009 (P. DECORY *in* PICARDIE NATURE, 2011).

ROUSSEROLLE TURDOÏDE *Acrocephalus arundinaceus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse et migratrice											
Polytypique											
Statut UICN				Statut de protection en France			Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France		
VU				Espèce protégée			-		CR		

Niche du nord-ouest du Maroc au nord-ouest de la Chine et de la Mongolie, mais est absente des îles Britanniques et d'Islande. Sa population européenne compte 2 600 000 à 4 680 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017), dont plus de 550 000 en Roumanie, et plus de 1,5 million en Russie. Hiverné dans toute l'Afrique au sud du Sahara. En France, espèce migratrice et nicheuse (5 000 à 8 000 couples à la fin des années 1990) peu commune, localisée et dispersée.

Statut local



La Rousserolle turdoïde connaît une très nette diminution, et elle n'est désormais plus observée chaque année. Elle était semble-t-il assez commune à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle (MÉNEGAUX, 1911). Le Hâble d'Ault a été son principal bastion dans les années 1970. TRIplet (1983) la donne nicheuse probable en 1980 et 1981, avec un à deux couples. L'espèce disparaît du site à partir de 1982 et n'est plus entendue avant mai 1989

(TRIplet *et al.*, 1991c). Ce n'est ensuite qu'en 1993 que l'espèce est notée pendant toute la saison de reproduction : trois couples ont niché et un jeune de l'année a été capturé le 19 août. Un couple nicheur est repéré en 1994, tandis qu'un chanteur est entendu le 1^{er} juin 1995 et en mai 1997. Il semble qu'elle ait également niché de 1991 à 1994 dans la Basse Vallée de la Somme. Aucune donnée n'atteste de sa reproduction ensuite.

Les dates d'arrivée les plus précoces sont le 5 mai (1974) et le 6 mai (1990). Les quelques données de ce début du XXI^e siècle concernent surtout la migration postnuptiale : une femelle de première année le 29 août 2008 à Cayeux-sur-Mer et un oiseau le 31, puis un juvénile le 8 août 2009 à Saint-Quentin-en-Tourmont et un juvénile bagué le 31 août 2015. La seule mention printanière du début de ce siècle concerne un oiseau du 18 au 30 mai 2021 au Parc Ornithologique du Marquenterre.

LOCUSTELLE LUSCINOÏDE *Locustella luscinioides*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse et migratrice											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
EN			Espèce protégée			-			EN		

Présente dans la majeure partie des grandes phragmitaies des pays européens (281 000 à 474 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017) mais présente aussi en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Hiverné dans les roselières réparties entre le sud du Sahara et la forêt équatoriale notamment au Soudan.

Statut local



La Locustelle luscinoïde affectionne plus particulièrement les phragmitaies monospécifiques et inondées, mais fréquente aussi les typhaies et les cladiaies.

Reproduction

La Locustelle luscinoïde est à la fois moins abondante dans la Plaine Maritime Picarde et moins facile à repérer que la Locustelle tachetée, en raison de son chant beaucoup plus discret. Elle a cependant fait l'objet de quelques données quantifiées : en 1985, 7 chanteurs le 10 avril à Villers-sur-Authie et 5 chanteurs le 18 mai à Noyelles. 5 chanteurs furent notés dans la renclôture Elluin en 1986 (CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE, 1988) et 10 chanteurs le 6 mai 1990 (F. SUEUR). L'estimation est de 10 chanteurs pour l'ensemble de la Plaine Maritime Picarde en 1987. Contrairement à sa proche parente, elle affectionne plus particulièrement les phragmitaies monospécifiques.

Une étude réalisée en 1992 (MONTEL, 1994) sur l'avifaune du marais de Sailly-Bray, bastion local de l'espèce, montre qu'elle peut élever plusieurs nichées successivement. Une femelle capturée le 5 août présentait encore une plaque incubatrice très nette d'oiseau couvant ou élevant des jeunes de quelques jours. Deux jeunes capturés respectivement les 11 et 17 septembre n'avaient pas achevé la pousse de leurs

rémyges et laissaient apparaître des bourrelets aux commissures du bec encore très nets.

Par ailleurs, il est intéressant de noter la capture d'adultes en mue complète : la femelle du 5 août présentait un début de mue des rémyges primaires et secondaires, tandis qu'un individu capturé le 18 septembre était en phase finale de croissance des trois dernières rémyges secondaires, des premières et deuxième primaires, des rectrices externes et de l'ensemble du plumage de contour. La petite taille de l'aile pliée (62 mm) laissait à penser qu'il s'agissait également d'une femelle.

Le trop faible nombre de captures d'adultes dans cette étude (3) ne permet pas de conclure que tous les nicheurs locaux opèrent une mue sur place. Globalement, les opérations de capture dans cette étude ont permis de baguer 27 oiseaux : 3 adultes et 24 jeunes nés localement ou migrants. Ceux-ci présentaient une longueur d'aile moyenne de 68 mm (extrêmes 63 et 72) et une masse moyenne de 14,7 g (extrêmes 14 et 18). Les valeurs des indices

d'adiposité permettent de mettre en évidence un pic de présence d'oiseaux en migration autour des 26 et 27 août, quand aucun d'entre eux ne présente d'indice d'adiposité inférieur à 3.

La date d'arrivée la plus précoce est le 4 avril 1981, mais quatre données s'échelonnent entre le 13 et le 17 avril, indiquant la ponctualité de l'espèce. La date la plus tardive d'observation est le 18 septembre 1992 (F. MONTEL).

LOCUSTELLE TACHETÉE *Locustella naevia*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse et migratrice											
Polytypique (3 sous-espèces)											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NT		Espèce protégée		-		VU					

Nicheuse estivante du sud de la Scandinavie et du nord de l'Espagne (916 000 à 1 620 000 couples en Europe ; STANEVA et BURFIELD, 2017) à l'ouest de la Mongolie. Hiverné en Afrique tropicale et dans le sud de l'Asie. Présente pratiquement partout sur l'ensemble de la France (sauf dans le Midi), où il semble que les effectifs se soient accrus.

Statut local



La Locustelle tachetée est une nicheuse estivante peu commune présente d'avril (parfois dès fin mars) à fin août.

Reproduction

La Locustelle tachetée est bien représentée dans toutes les mégaphorbiaies, sans être jamais très abondante. En 1994, 40 chanteurs ont été repérés sur l'ensemble de la Plaine Maritime Picarde (FLIPO *et al.*, 1995), ce qui semble être un minimum. La présence d'arbustes dans les milieux qu'elle affectionne ne semble pas être un facteur limitant. Cet oiseau compte moins de 10 chanteurs dans la Basse Vallée de la Somme. Sa densité était de 4 chanteurs par km, en 1979, dans un milieu favorable composé de Phragmites communs et de saules. FLIPO

et al. (1995) avancent le chiffre de 0,25 chanteur par ha. Sur les dunes arbustives littorales de Quend, sa densité est de 15 couples pour 10 ha (TRIPLÉ *et al.*, 2007).

Sa date d'arrivée moyenne, calculée sur 17 années, est le 11 avril (± 10 jours), avec pour date la plus précoce le 26 mars en 1976 et le 25 mars en 1981. La date la plus tardive d'observation est le 31 août 1985.

HIRONDELLE DE FENÊTRE *Delichon urbicum*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse et migratrice											
Polytypique (2 sous-espèces)											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NT		Espèce protégée		-		NT					

Niche en Afrique du Nord et dans une grande partie de l'Eurasie (11 200 000 à 23 600 000 couples en Europe ; STANEVA et BURFIELD, 2017). Hiverné en Afrique tropicale et méridionale, ainsi que dans le sud et le sud-est de l'Asie. En France, nicheuse (moins d'un million de couples à la fin des années 1990), migratrice commune et hivernante occasionnelle.

Statut local



L'Hirondelle de fenêtre est rencontrée dans diverses agglomérations et niche également sous un pont de Boismont. Elle utilise généralement le rebord des fenêtres ou le dessous des porches. Dans les falaises, l'installation en tant que nicheuse ne remonterait qu'au début des années 1980, et l'effectif est de 9 couples en 1982 et de 10 en 1983 (SUEUR, 1983d), puis passe à 45 en 1985 (RAEVEL, 1986). Il n'est plus que de 23 couples en 1990 (SUEUR, 1997d), 21 couples en 1996 (SUEUR, 1996c) mais croît ensuite avec 39 en 1997 et 59 en 1998. Pour 1996 et 1997, COMMECY (1997) annonce respectivement 61 et 52 nids. En 2000, 76 nids ont

été recensés avec la répartition suivante : 28 % au nord d'Ault (Onival), 7 % entre Ault et Le Bois de Cise (en réalité, le nord du Bois de Cise) et 65 % entre le sud du Bois de Cise et Mers-les-Bains (aux deux extrémités des 4 km de falaise) (VIOLET, 2000). RIGAUX *et al.* (2000) indiquent 81 à 83 couples pour cette même année.

Peu de dates d'arrivée sont connues (23 mars 1977 et 1991, 17 avril 1994, 13 avril 1995 et le 21 mars 1996). La majorité des premiers oiseaux est observée dans la première décade d'avril. Le passage se poursuit jusque fin mai, voire début juin lors des printemps tardifs (6 le 2 juin 2012).

Les mauvaises conditions atmosphériques (pluies, froid, tempêtes...) peuvent provoquer des rassemblements au-dessus des plans d'eau : 350 le 5 mai 2012, 300 le 7 mai 2010 et le 16 mai 2007, 100 le 26 mai 2006, 400 le 16 mai 2013, 30 le 30 mai 2024. Cela peut provoquer aussi sa rétro-migration, comme le 7 avril 1999, le 27 avril 2003 et le 9 septembre 2024 par exemple.

La migration postnuptiale commence fin août (60 le 20 août 2010, 200 le 28 août 2008) mais surtout début septembre. Les derniers oiseaux sont observés en octobre, voire en novembre : 14 le 13 octobre 2017, 16 le 14 en 2000, 8 le 15 en 2012, 5 le 17 en 2001 et 2011, 25 le 19 en 2002 et 2003. Dernières : 22 octobre 2022, 28 octobre 2019, 2 le 2 novembre 2013, 2 le 30 novembre 1995.

HIRONDELLE ROUSSELINE *Cecropis rufula*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentelle											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
VU		Espèce protégée		-		NA					

Se reproduit ponctuellement en Afrique tropicale et orientale, de manière plus importante en Afrique du Nord et dans le sud de l'Europe (1 450 000 à 3 340 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017), mais est surtout bien représentée dans la moitié méridionale de l'Asie. Hivérne en Afrique tropicale et orientale, et de manière plus conséquente dans le sud et le sud-est de l'Asie. En France, nicheuse très rare des Pyrénées-Orientales au Var et migratrice rare.

Statut local



Un oiseau présentant toutes les caractéristiques de cette espèce rarissime au nord de son aire de répartition a été observé le 27 avril 1980 au Hâble d'Ault (B. et F. MONTEL). Un autre individu est noté le 30 novembre 2006 à Cayeux-sur-Mer. Un oiseau est signalé le 24 avril 2009 à Ault. Un oiseau est noté le 6 mai 2013 en migration à Ault (A. HILEY) et un oiseau est vu par ce même observateur le 14 mai 2015 à Quend-Plage.

HIRONDELLE RUSTIQUE *Hirundo rustica*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse et migratrice, hivernante exceptionnelle											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NT		Espèce protégée		-		NT					

Niche dans une grande partie de l'Eurasie (29 000 000 à 48 700 000 couples en Europe ; STANEVA et BURFIELD, 2017), en Afrique du Nord et en Amérique du Nord. Hivérne en Afrique tropicale et méridionale, dans le sud et le sud-est de l'Asie, ainsi qu'en Amérique du Sud. En France, nicheuse (1 à 5 millions de couples à la fin des années 1990) et migratrice commune, hivernante rare.

Statut local



L'Hirondelle rustique est une nicheuse très commune dans les étables et les bâtiments annexes des habitations. Dans le Marquenterre, les couples s'installent sous les ponts situés au-dessus des fossés de drainage, pourvu que ceux-ci ne soient pas de forme arrondie (ÉTIENNE et TRIPLET, 1984a). La possibilité d'utiliser des nichoirs fabriqués en papier mâché a également été testée, avec succès, dans le Marquenterre (ÉTIENNE et TRIPLET, 1984b).

L'Hirondelle rustique est notée tant au cours des migrations qu'en période de reproduction

pendant laquelle elle niche dans différents sites. Sa présence est comprise pour les dates normales entre le 25 mars environ et la fin du mois d'octobre, avec une arrivée devenant plus précoce entre les années 1970 et les années 1990 (SUEUR et TRIPLET, 2001). Il existe cependant de très nombreuses exceptions à cette règle, avec des observations en janvier (le 2 le 3 en 1982), en février (le 2 en 1982, le 21 en 1990, le 28 en 1994) et en novembre (le 11 en 1977 et 1988, le 16 en 1981 pour un adulte et un juvénile, le 4 en 1985, le 1^{er} en 1986 et 1993, le 6 en 1988, le 10 en 1991), voire même en décembre (le 1^{er} en 1979). Les passages les plus importants en migration prénuptiale se produisent en avril, et peuvent se poursuivre jusqu'au début du mois de juin. Ces passages tardifs concernent probablement des individus dans leur première année de reproduction, les individus de seconde année nichant plus tard que les adultes d'au

moins deux ans. Le passage postnuptial débute fin juin pour les oiseaux les plus précoces qui ne se sont pas reproduits ou ont échoué. La migration est surtout nette entre mi-août et fin septembre. Elle s'amointrit ensuite jusque fin octobre, pour n'être plus que marginale en novembre. Les derniers oiseaux sont vus au Parc Ornithologique du Marquenterre le 2 novembre en 2021, le 6 novembre en 2016, le 17 novembre en 2024, le 18 novembre en 2019, le 16 novembre en 2008 et le 21 novembre en 2009, le 26 novembre le 1997 et 3 le 26 novembre en 2022.

Une centaine d'oiseaux sont bagués chaque année à Rue depuis 2001, avec un taux de retour des adultes compris annuellement entre 20 et 75 % (P. CARRUETTE).

Hybride

Un individu **Hirondelle rustique** × **Hirondelle de fenêtre** est noté le 16 mai 1985 au Hâble d'Ault (SUEUR, 1985f).

HIRONDELLE DE RIVAGE *Riparia riparia*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse et migratrice											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
LC		Espèce protégée		-		VU					

Distribution européenne très étendue, depuis le nord de la Scandinavie jusqu'à l'Espagne (3 640 000 à 8 000 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017). Se reproduit également en Asie, en Amérique du Nord et plus ponctuellement au Tchad. Hivérne en Afrique au sud du Sahara, mais aussi dans le sud et le sud-est de l'Asie. En France, nicheuse (probablement plus de 100 000 couples à la fin des années 1990) et migratrice assez commune.

Statut local



L'Hirondelle de rivage a tiré profit du creusement de gravières, où les colonies s'avèrent instables en raison des modifications intervenant à la suite de travaux, d'éboulements ou de colonisations végétales. ÉTIENNE *et al.* (1991) relatent ainsi la disparition de deux colonies au Crotoy. Le développement de la végétation le long des parois des gravières constitue un élément défavorable pour cette espèce (DUPONT et GRICOURT, 1986). Sa situation est donc très largement dépendante des extractions qui, bien entendu, ne doivent pas être conduites sur les zones occupées pendant la période de reproduction.

Au Parc Ornithologique du Marquenterre, une colonie de reproduction comptait 40 terriers en

1973, 49 en 1974, 126 en 1975, 62 en 1976 et 75 en 1977. Ceux-ci n'étaient plus que 10 en 1981, puis 9 (comprenant des ébauches) en 1983, année de la dernière reproduction sur ce site. Selon SUEUR et COMMECY (1990a), la population reproductrice de l'ensemble de la Plaine Maritime Picarde peut atteindre 300 couples répartis en une dizaine de colonies dans les années 1980.

L'Hirondelle de rivage peut être observée avec des effectifs en migration relativement élevés : 2 500 oiseaux en dortoir au Hâble d'Ault le 14 août 1997, 6 000 le 22 août 1988 en RNN Baie de Somme et 4 500 à Woignarue le 27 août 1999. Les jours de vent de nord-ouest, il n'est pas rare de noter des oiseaux arrivant de la mer, venant ainsi de traverser la Manche depuis la Grande-Bretagne. Dans ces conditions, les oiseaux arrivent épuisés et se posent en masse sur les zones dégagées, notamment sur les chemins de cailloux des Bas-Champs de Cayeux, où les effectifs peuvent alors dépasser 5 000 oiseaux. Des opérations de baguage soutenues en 1989 et 1990 ont ainsi révélé l'arrivée massive d'individus en provenance de l'étranger, à en juger par les contrôles d'oiseaux bagués sur les 430 individus capturés en

deux saisons. Par ailleurs, deux oiseaux de l'année capturés en dortoir les 9 et 20 août 1989 ont été contrôlés l'année suivante dans des colonies de reproduction de la Somme, respectivement à Bourdon le 14 juillet et à Picquigny le 30 juin. L'un et l'autre ont été déterminés comme femelles (X. COMMECY).

La date d'arrivée des premières Hirondelles de rivage a considérablement avancé au cours de la saison depuis 1981, passant de la fin du mois de mars, voire du début du mois d'avril, au 15 mars environ ($r = -0,58$; $P = 0,028$; SUEUR et TRIPLET, 2001), avec pour date la plus précoce le 8 mars, en 1997. La date de départ se situe en septembre, mais des oiseaux peuvent être observés jusqu'en octobre (le 19 en 1980, le 12 en 1982, le 17 en 1986, le 23 en 1988, le 11 en 1990 et 1993).

Le nombre important d'extractions de granulats devrait permettre d'aménager des parois favorables à l'implantation de colonies de reproduction, ce qui permettrait de maintenir une population locale importante.

HIRONDELLE À AILES BLANCHES *Tachycineta albiventer*

Statut biologique en Picardie											
JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentelle											
Monotypique											
Statut UICN en France				Statut de protection en France				Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France	
NA				-				-		NA	

L'espèce est répandue en Amérique du Sud, de la Guyane jusqu'en Argentine.

Statut local



Un oiseau a été trouvé mort en août 1980 à Brutelles. Il provenait très certainement d'une importation, probablement accidentelle, à partir d'un bateau.

POUILLOT DE BONELLI *Phylloscopus bonelli*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur et migrateur											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
LC		Espèce protégée		-		EN					

Distribution plutôt méridionale. Occupe le nord-ouest de l'Afrique, l'Europe occidentale et centrale (2 103 000 à 2 924 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017), depuis la péninsule Ibérique jusque l'Italie, l'Autriche, la Suisse et le sud de l'Allemagne. Ne niche plus en Belgique et aux Pays-Bas, où chaque année des migrateurs en dépassement d'aire sont observés. Hiverné en Afrique occidentale au sud du Sahara. En France (150 000 à 300 000 couples entre 2009 et 2012), nicheur estivant commun dans la moitié méridionale, mais localisé au nord de la Loire.

Statut local



Le Pouillot de Bonelli reste rare, et seules quelques données existent dans la littérature : MARCOTTE (1860) ne signale que des apparitions

accidentelles, sans autre précision. La seule mention récente connue pour la zone considérée était jusqu'à il y a quelques années celle d'un chanteur noté le 25 mai 1969 à Cayeux-sur-Mer (MARTIN, 1973), à laquelle est venue s'ajouter l'observation d'un autre chanteur le 9 mai 1993 au Crotoy, dans un massif de Sureau *Sambucus nigra* près de l'ancienne station d'épuration des Coques communes (B. et F. MONTEL, inédit). Un migrateur est noté le 21 avril 2010 à Saint-Quentin-en-Tourmont (BAVEREL *et al.*, 2012a) et un migrateur le 10 avril 2012 (BAVEREL *et al.*, 2014). Il est noté le 9 mai 2016 au Parc Ornithologique du Marquenterre.

POUILLOT SIFFLEUR *Phylloscopus sibilatrix*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur et migrateur											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NT		Espèce protégée		-		EN					

Se reproduit des Pyrénées à la Scandinavie et au sud de la Sibérie (7 060 000 à 11 100 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017). Hiverné en Afrique tropicale. En France, nicheur (140 000 à 200 000 couples au cours de l'atlas national de 2009 à 2012) et migrateur assez commun, au moins localement. Au cours de l'enquête STOC-EPS, une diminution de 65 % est notée durant la période 1989-2010.

Statut local



Signalé nicheur au sud de l'estuaire de la Somme entre 1970 et 1975, le Pouillot siffleur était jusqu'alors essentiellement un migrateur noté très irrégulièrement. En 1987, deux ou trois chanteurs

sont repérés dans le Marquenterre, où l'espèce est également présente les années suivantes. Elle a fait l'objet d'une recherche approfondie en 1989 et 1990 dans le Marquenterre, ce qui a permis de localiser 6 mâles chanteurs : 3 à Quend (Monchaux) sur un hectare de Bouleaux blancs et Peupliers baumiers *Populus trichocarpa* au sein de la pinède, avec découverte d'un nid contenant des œufs en 1990 ; 3 à Saint-Quentin-en-Tourmont, dont 2 au Bout des Crocs (ÉTIENNE *et al.*, 1991b).

Le Pouillot siffleur semble n'avoir été noté au Parc Ornithologique du Marquenterre qu'en 1981 et 1988, notamment dans les jeunes hêtraies et bétulaies. Sa présence est décelée uniquement en mai et juin, et il doit être considéré comme nicheur très probable, avec selon les années 2 à 3 chanteurs. Il y est ensuite noté les 18 et 19 mai 2012, sans suite. Il est nicheur en forêt de Crécy.

POUILLOT À GRANDS SOURCILS *Phylloscopus inornatus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Occasionnel											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		-		NA					

Se reproduit du nord de la Russie (5 000 à 20 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017), à l'est de la Sibérie et au nord-est de la Chine. Hiverné dans le sud-est de l'Asie. Autrefois espèce égarée en France, mais désormais migre chaque année en faible nombre, principalement sur les côtes, pour hiverner en Espagne.

Statut local



Un oiseau immature a été observé le 22 septembre 1993 (V. SCHRICKE et P. TRIPLET). Il s'agit de la première mention pour la Somme. Ensuite, un individu est noté le 6 octobre 2001 dans la RNN Baie de Somme et un le 29 octobre 2004 à Cayeux-sur-Mer (Le Hourdel). L'espèce est devenue régulière sur le littoral, avec un passage très groupé entre la deuxième décennie de septembre et la deuxième décennie de novembre, le pic se situant de la troisième décennie de septembre à la troisième décennie d'octobre (figure 530).

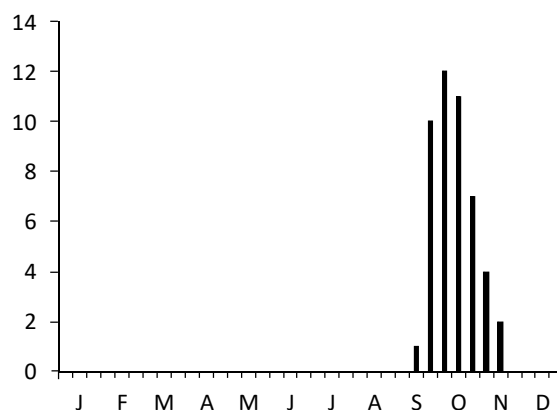


Figure 530 : Pouillot à grands sourcils : Effectif cumulé par décennie des oiseaux en stationnement sur l'ensemble de la Plaine Maritime Picarde (1975-2024)

POUILLOT DE PALLAS *Phylloscopus proregulus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		-		NA					

Niche de la Sibérie centrale au nord de la Mongolie et au nord-est de la Chine. Hiverné dans le sud-est de ce pays, dans le nord de la Thaïlande et de l'Indochine. Accidentel en Europe. En France, migrateur occasionnel surtout noté à l'automne (mi-septembre à début décembre), mais également au printemps (mi-mars à fin avril).

Statut local



Une observation en date du 16 novembre 1995 (C. LEBRUN) au Parc Ornithologique du Marquenterre a été homologuée au plan national (DUBOIS et le CHN, 1996). Toujours sur ce site, un oiseau est bagué le 14 novembre 2018 (A. LEPRÊTRE).

POUILLOT BRUN *Phylloscopus fuscatus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		-		NA					

Niche du Sud du Tibet à l'Asie centrale et septentrionale, et hiverné du sous-continent indien à la Thaïlande et l'Indochine. De fait, l'espèce est rare, voire accidentelle, en Europe de l'Ouest. En France, l'essentiel des observations provient d'Ouessant, de Bretagne, de Vendée et de Camargue.

Statut local



L'observation d'un oiseau, en halte migratoire, le 9 novembre 1994 sur la digue d'Onival, près d'Ault, constitue la première mention de l'espèce dans le département de la Somme, en Picardie et en France septentrionale. Cet oiseau avait initialement été déterminé comme Pouillot de Schwarz *Phylloscopus schwarzi* (ROBERT et BELLARD, 1998b).

POUILLOT FITIS *Phylloscopus trochilus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur et migrateur											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NT		Espèce protégée		-		NT					

Niche du nord de l'Espagne à la Sibérie. Hiverné en Afrique tropicale et méridionale, pour une population européenne de 62 200 000 à 97 100 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). En France, nicheur assez commun (environ 2 millions de couples à la fin des années 1990, chiffre très probablement surestimé puisqu'entre 2009 et 2012 la population serait de 100 000 à 200 000 couples), bien que nettement moins répandu que le Pouillot véloce, et un migrateur commun. Les données hivernales sont exceptionnelles, voire douteuses.

Statut local



Le Pouillot fitis est représenté dans tous les milieux arbustifs. Les densités enregistrées s'élèvent à 0,6 couple/10 ha dans le bocage, 4,3 dans les bois et bosquets (SUEUR, 1983e et f) et jusqu'à 21 couples/10 ha dans les fourrés arbustifs de Quend (TRIPILET *et al.*, 2007).

Sa date moyenne d'arrivée est le 30 mars (± 7 jours), la plus précoce étant le 18 mars (1990). Le dernier oiseau a été observé le 27 octobre (1985).

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique (6 sous-espèces)											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			LC		

Niche dans pratiquement toute l'Europe (41 000 000 à 59 500 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017). Hivérne essentiellement sur le pourtour de la péninsule ibérique, les rivages méditerranéens du sud de l'Italie, de la Grèce et du Proche-Orient, en Afrique du Nord, dans les oasis du Sahara et jusqu'au nord de la zone sahélienne. En France, nicheur avec environ un million de couples (estimation relevée à plusieurs millions à la fin des années 1990 puis entre 2 500 000 et 4 000 000 couples durant l'atlas National de 2009 à 2012), migrateur et hivernant.

Statut local



Plus abondant que le Pouillot fitis, le Pouillot véloce est commun, et sa densité est comprise entre 0,8 couple/10 ha en forêt de Crécy et 14,5 dans un bois humide dans le Marquenterre (SUEUR, 1983e, 1987), et entre 15 et 19 couples/10 ha dans les fourrés arbustifs et les dunes boisées de Quend (TRIPLET *et al.*, 2007). Il est présent surtout des premiers jours de mars à octobre, avec toutefois des données hivernales de plus en plus fréquentes. L'enquête STOC-écoute indique une diminution de - 30 % au cours de la période 2001 à 2017.

Quelques reprises ou contrôles d'oiseaux bagués à l'intérieur des terres dans la Somme rappellent les zones d'hivernage de cette espèce : un mâle, d'âge indéterminé, bagué en migration le 23 septembre 1985 à Abbeville, a été repris le 6 mars 1986 à Vinaroz, dans le sud de l'Espagne ; un individu, d'âge indéterminé, bagué en migration le 16 septembre 1988 également à Abbeville, a été repris le 22 février 1989 près de Faro, au sud du Portugal ; une femelle de plus d'un an baguée le 7 juillet 1988 à Boves a été reprise le 23 décembre 1988 près de Kénitra au Maroc.

Le baguage intensif a également mis en évidence la fidélité des oiseaux à leur site de nidification et à leur lieu de naissance : un oiseau de 1^{re} année, né localement, bagué le 2 juillet 1988 à Abbeville, a été contrôlé le 11 mars 1989 à Fesques (Seine-Maritime) sur son trajet de retour ; un mâle chanteur bagué le 23 avril 1983 à Abbeville est contrôlé le 27 avril 1984 sur place ; un mâle chanteur bagué le 22 avril 1984 sera contrôlé sur place le 19 mai 1985.

La migration pré-nuptiale commence dès la mi-février, et concerne les mâles dont le chant, à cette époque de l'année, vient se mêler à celui des éventuels hivernants. Elle s'accroît dans la première quinzaine de mars et se prolonge au moins jusqu'à la fin de ce mois. Les femelles arrivent généralement plus tard que les mâles, c'est-à-dire rarement avant la première quinzaine de mars.

Les Pouillots véloce migrateurs quittent la région en septembre et octobre, voire en novembre, pour revenir fin février et début mars. Seul le Hâble d'Ault demeure l'exception à la règle, et les dates limites de présence pour ce site sont le 21 mars (1980) et 23 octobre (1990) ; ces dernières n'étant pas significatives de l'ensemble de la Plaine Maritime Picarde mais d'un site au particularisme très intéressant.

L'hivernage du Pouillot véloce est prouvé depuis la fin des années 1970. Il est essentiellement dépendant de la présence d'eau courante, les rigueurs du froid n'ayant aucune influence apparente sur l'état physiologique des oiseaux.

La sous-espèce *tristis* est connue au début du XIX^e siècle dans l'arrondissement d'Abbeville (Somme), tandis qu'un oiseau est signalé le 23 décembre 1987 au Crotoy et un exemplaire le 25

décembre 1988 à Quend. Deux autres mentions existent en décembre 2003 et le 10 octobre 2009. Un oiseau est bagué le 19 octobre 2015 au Parc Ornithologique du Marquenterre. Un site abbevillois accueille plusieurs dizaines d'oiseaux chaque hiver.



Des individus nordiques de type *abietinus* ont déjà été observés ou bagués à quelques reprises à Abbeville. Quatre individus dont un de type *abietinus* (nordique) dans les rosiers nains d'un jardin de Saint-Valery-sur-Somme en 1995 (G. BECQUET, com. pers.). Deux individus de la sous-espèce *abietinus* sont notés au Parc Ornithologique du Marquenterre le 2 octobre 2011.

POUILLOT VERDÂTRE *Phylloscopus trochiloides*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Polytypique (4 sous-espèces)											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			-			NA		

Niche en Allemagne du Nord, en Finlande, en Russie jusqu'au fleuve Ienisseï, et de l'Altaï jusqu'au désert de Gobi et en Afghanistan, pour un effectif européen de 14 000 000 à 18 600 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). Hiverné du sud de la Chine au Sri Lanka et au Myanmar.

Statut local



Un individu est noté à Saint-Quentin-en-Tourmont du 29 au 31 août 2016.

BOUSCARLE DE CETTI *Cettia cetti*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse, migratrice et hivernante											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			LC		

Se reproduit de l'Afrique du Nord et de l'Europe occidentale (2 020 000 à 3 190 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017) au nord-ouest de la Chine. En France, nicheuse commune sédentaire ou erratique, à distribution essentiellement méridionale et occidentale.

Statut local



La date d'arrivée de la Bouscarle de Cetti n'est pas connue avec précision. Elle s'est implantée rapidement pour devenir un nicheur commun au cours des années 1970 dans les milieux humides

pourvus d'une végétation haute. Les vagues de froid pèsent lourdement sur cette espèce. Ainsi, après la vague de froid de 1978-1979, il ne restait plus qu'un couple nicheur. L'effectif du Marquenterre est retourné à 30 à 40 couples en 1981 puis à 3 en 1982, après la vague de froid du début de l'année 1982, pour atteindre 10 couples en 1983 (TRIPLÉ, 1982c ; COMMECY *et al.*, 1995). Ces derniers auteurs donnent la présence d'une cinquantaine de couples sur le littoral entre 1983 et 1987. 34 couples sont de nouveau détectés dans le Marquenterre en 1990 (ÉTIENNE *et al.*, 1991b), puis 26 en 1991. Sa nidification est prouvée au Hâble d'Ault en 1974 (ROBERT, 1978a), mais sa présence dans la roselière demeure très irrégulière. En Basse Vallée de la Somme, la population nicheuse est de l'ordre d'une quinzaine de couples.

Bien que l'espèce soit réputée sédentaire, il semble exister un passage régulier de mi-septembre, voire même plus tôt certaines années, jusqu'en novembre.

MÉSANGE À LONGUE QUEUE *Aegithalos caudatus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse, migratrice et hivernante											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			LC		

Erratique, la Mésange à longue queue niche de l'Espagne au Japon. Nicheuse répandue dans toute la France (1 à 1,5 million de couples à la fin des années 1990 pour 8 130 000 à 15 000 000 couples en Europe ; STANEVA et BURFIELD, 2017), sédentaire et erratique, parfois migratrice.

Statut local



Nicheuse commune, de 0,5 couple/10 ha dans les bois et bosquets (SUEUR, 1983e) à 4 couples/10 ha en lisière d'un bois à Estrébœuf (TRIPLÉ et TAVERNIER, 2002) et à 8 couples/10 ha dans des fourrés arbustifs de Quend (TRIPLÉ *et al.*, 2007), cette espèce se remarque surtout à la fin de la période de reproduction lorsque, dès fin juin ou début juillet, des bandes d'une dizaine d'oiseaux sont visibles en de nombreux points, de préférence humides, pourvu que s'y trouvent quelques arbres et buissons. Quelques mouvements peuvent également être notés en octobre avec une tendance invasive : 523 migratrices en 2008 en RNN Baie de Somme (dont 455 entre les 7 et 26 octobre).

FAUVETTE À TÊTE NOIRE *Sylvia atricapilla*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse, migratrice et hivernante											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			LC		

Niche du nord-ouest de l'Afrique à l'ouest de la Sibérie. Sa population européenne compte 40 500 000 à 64 500 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017) dont environ 3,5 millions en Allemagne et 3 millions en Italie. Plus de 3,1 millions de couples se reproduisent également en Russie. En France, environ 10 millions de couples à la fin des années 1990, puis 5 à 8 millions entre 2009 et 2012, avec toutefois une augmentation modérée entre 2001 et 2012. Sédentaire localement, migratrice commune, hivernante rare à peu commune (absente du Nord-Est).

Statut local



Répartie sur l'ensemble de la Picardie, la Fauvette à tête noire est une nicheuse surtout estivante (mi-mars à fin septembre), mais est de plus en plus notée en hiver, surtout sur le littoral et en milieu urbain. Elle se reproduit dans tous les milieux comportant des arbustes et des buissons, y compris dans les marais boisés, les agglomérations et les dunes. Ses densités vont de 0,7 couple/10 ha en forêt de Crécy, 0,8 couple/10 ha dans le bocage et 8,7 dans les bois et bosquets (SUEUR, 1983e et f) à 16,4 couples/10 ha dans un bois à Estrébœuf (SUEUR, 1987d ; TRIPLET et TAVERNIER, 2002) et à environ 20 couples/10 ha dans les fourrés arbustifs et les dunes boisées de Quend (TRIPLET *et al.*, 2007).

L'hivernage était inconnu au XIX^e siècle, et était exceptionnel ensuite jusqu'aux années 1950. Il

devient de plus en plus fréquent depuis les années 1980 : un mâle le 14 janvier 1979, un mâle le 19 février 1980, un mâle le 28 décembre en Baie de Somme (localisation imprécise) (BAWEDIN, 2001) et un autre le 23 décembre 1982 (SUEUR et TRIPLET, 1982). L'espèce est également notée en janvier et février 1983, puis le 5 janvier 1985 (deux femelles, BACROT et SUEUR, 1985), le 7 décembre 1986 (une femelle trouvée morte, P. ÉTIENNE), le 11 janvier 1987 (une femelle), les 2 et 4 janvier et le 27 décembre 1995 (un mâle), un mâle les 5 janvier et 2 février et une femelle le 7 janvier 1996 au Parc Ornithologique du Marquenterre, 1 femelle le 19 janvier à Froise-les-Quend, puis les 14 et 20 décembre 1997 dans la Réserve Naturelle (un mâle), 1 mâle les 14 et 20, puis un autre le 23 décembre 1999 dans la RNN Baie de Somme. Et cette même année, un mâle est observé les trois premiers jours de décembre à Quend. L'hivernage de cette espèce est régulier à Rue depuis les années 2010.

En dehors de ces observations, les premiers migrateurs et chanteurs arrivent en mars (le 23 en 1990, mais le 3 en 2026, signe probablement d'arrivée régulière plus précoce avec l'augmentation de l'hivernage dans plusieurs régions françaises) et repartent en octobre (3 le 17 en 1981). Cependant, deux données tardives ne concernent pas encore véritablement des hivernants : une femelle le 29 novembre 1987 et un oiseau le 28 novembre 1992.

Un individu mange des baies de Bryone dioïque le 14 juillet 2023 et des nèfles le 9 décembre 2023 dans un jardin de Rue.

FAUVETTE DES JARDINS *Sylvia borin*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse et migratrice											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France			
NT		Espèce protégée			-			VU			

Niche de l'Espagne au centre de la Sibérie. Sa population européenne compte de 16 700 000 à 26 900 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). Elle hiverne en Afrique occidentale, orientale et australe. Nicheuse commune dans presque toute la France, à l'exception de la plus grande part des régions méditerranéennes, et migratrice très commune. Plus de 2,5 millions de couples se reproduisent dans le courant des années 1990, mais seulement 0,5 à 0,9 entre 2009 et 2012 en raison d'un fort déclin depuis 2001. Les mentions hivernales sont occasionnelles.

Statut local



La Fauvette des jardins doit à sa discrétion d'être relativement peu connue. Nicheuse estivante, elle présente une densité de 1,4 à 2,9 couples/10 ha dans des bois (hormis au bois de Cise avec 0,5) et jusqu'à 20 couples/10 ha en lisière d'un bois à Estrébœuf (SUEUR, 1983e ; BACQUEVILLE et VIOLET, 1999 ; TRIPLET et TAVERNIER, 2002). Les dernières mentions sont obtenues généralement fin septembre : le 24 (1984 et 1994), le 26 (2005 à Lanchères) et le 27 (1998 au Parc Ornithologique du Marquenterre). Toutefois des mentions plus tardives ont été obtenues, notamment une le 7 octobre 2012 à Saint-Quentin-en-Tourmont.

FAUVETTE ÉPERVIÈRE *Curruca nisoria*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentelle											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		Annexe I		NA					

Niche en Europe centrale et orientale (506 000 à 968 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017), dans le sud de la Scandinavie, au Moyen-Orient et jusqu'à l'ouest de la Sibérie et de la Chine. Elle hiverne en Afrique orientale. En France, apparaît en automne.

Statut local



Cinq données ont été obtenues à l'époque contemporaine : une le 21 septembre 1980 (CRUON *et al.*, 1985), une le 4 septembre 1991 (SUEUR, 1998a), toutes deux à Saint-Quentin-en-Tourmont, une femelle trouvée morte, tuée par un véhicule, le 16 octobre 1993 à Lanchères (G. BECQUET), un oiseau de première année capturé le 28 septembre 2009 au Parc Ornithologique du Marquenterre (REEBER *et al.*, 2010) et un oiseau le 21 octobre 2018 à Cayeux-sur-Mer (REEBER et CHN, 2019).

FAUVETTE ORPHÉE *Curruca hortensis*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentelle											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		-		NA					

Cette espèce niche du Maroc à la Lybie et au sud de la Suisse, pour une population européenne de 119 000 à 239 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). Elle hiverne du sud de la Mauritanie au Sénégal, au Tchad et au Niger.

Statut local



La Fauvette orphée est signalée au XIX^e siècle dans l'arrondissement d'Abbeville (BAILLON, 1833).

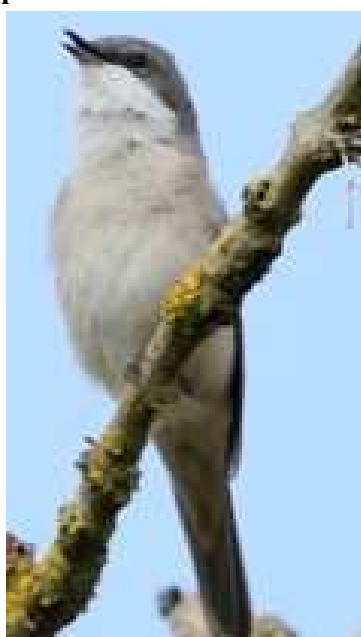
FAUVETTE BABILLARDE *Curruca curruca*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse et migratrice											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			NT		

Niche du sud de l'Angleterre au sud de la Sibérie. Hivérne de l'Afrique tropicale au sud de l'Asie. Son effectif européen s'élève à 4 800 000 à 7 990 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017).

En France, se rencontre au nord d'une ligne passant par les Côtes-d'Armor et le nord des Alpes-Maritimes et le Var. C'est une nicheuse (30 000 à 50 000 couples à la fin des années 1990) et une migratrice peu commune. Quelques mentions hivernales sont connues.

Statut local



Nicheuse estivante (début avril à début octobre), la Fauvette babillarde présente une densité de 0,5 couple/10 ha dans un bois humide du Marquenterre (SUEUR, 1983e), de 4 couples/10 ha en lisière d'un bois à Estrébœuf (TRIPLÉ et TAVERNIER, 2002) et de 20 couples/10 ha dans les fourrés arbustifs des dunes de Quend (TRIPLÉ *et al.*, 2007). Elle fréquente essentiellement les haies d'Aubépines dans le bocage, et les bosquets de cet arbuste en milieu dunaire.

Dans le Marquenterre, MOUTON (1976) puis COMMECY et SUEUR (1983) considèrent qu'elle est la

fauvette la moins commune. Au Parc Ornithologique du Marquenterre, CARRUETTE et TRIPLÉ (1993) notent la présence de 5 chanteurs en 1992, contre 1 à 4 les années précédentes. SUEUR *et al.* (1999a, b, c) y notent 4 à 7 chanteurs en mai 1996, 6 chanteurs le 24 juin 1997 et 8 chanteurs le 10 mai 1998.

Elle est régulièrement observée dans les Bas-Champs de Cayeux et dans les massifs d'Argousiers du littoral sud picard. L'espèce niche ainsi en cohabitation avec la Fauvette grisette dans le cordon dunaire boisé (Argousier, Troène et Sureau) le long de la route blanche entre Cayeux-sur-Mer et Le Hourdel. Le 18 juin 1999, 3 mâles chanteurs y sont recensés (J.-C. ROBERT).

En Basse Vallée de la Somme, la Fauvette babillarde niche autour de la renclôture Elluin, notamment le long de la voie ferrée et dans le bocage à Aubépines du fond de baie.

Ses dates extrêmes de présence sont les 10 avril (2011) et 8 octobre (2008 à Saint-Quentin-en-Tourmont). La date d'arrivée moyenne, calculée sur 9 données entre 1978 et 1998, est le 22 avril (± 2 jours). Cette date d'arrivée semble gagner en précocité depuis plusieurs années.

Deux oiseaux consomment des baies de Sureau *Sambucus nigra* le 4 septembre 1992 (CARRUETTE et TRIPLÉ, 1993).

FAUVETTE MÉLANOCÉPHALE *Curruca melanocephala*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentelle											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NT			Espèce protégée			-			NA		

Niche du sud de l'Europe (7 650 000 à 16 100 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017) jusqu'à l'ouest de la Turquie, le nord-est de l'Égypte et l'ouest du Sahara. Hiverné dans une grande partie de cette aire, mais aussi du nord du Sénégal au nord du Soudan.

Statut local



Un mâle aurait été observé le 28 septembre 1991 au Parc Ornithologique du Marquenterre (ANONYME, 1992a). Cette donnée est à reconsidérer, l'auteur de l'observation ayant commis par la suite de trop nombreuses erreurs de détermination pour être crédible. Un individu est observé le 31 août 2017 au Parc Ornithologique du Marquenterre (Y. JACQUEMIN et P. TRIPLET).

FAUVETTE GRISETTE *Curruca communis*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse et migratrice, hivernante exceptionnelle											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			LC		

Niche en Afrique du Nord, dans presque toute l'Europe (17 300 000 à 27 800 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017) et dans l'ouest de l'Asie. Hiverné dans les savanes d'Afrique tropicale et orientale. Nicheur (plus d'un million de couples à la fin des années 1990) sur la plus grande partie de la France, migrateur commun, mais hivernant occasionnel.

Statut local



La Fauvette grisette fréquente essentiellement les bois et les bosquets, où sa densité peut s'élever à 1,4 couple/10 ha dans un bois humide du Marquenterre (SUEUR, 1983e), de 4 couples/10 ha en lisière d'un bois à Estrébœuf (TRIPLET et TAVERNIER, 2002) et de 24 couples/10 ha dans les fourrés arbustifs de Quend (TRIPLET *et al.*, 2007). Dans la région naturelle du Marquenterre, la Fauvette grisette est commune partout, sauf dans les dunes non boisées (MOUTON, 1976 ; ÉTIENNE *et al.*, 1991b). Au Parc Ornithologique du Marquenterre, 8 chanteurs sont repérés le 20 mai 1990 (CARRUETTE et TRIPLET, 1993). En 1996, l'effectif chanteur maximum est de 8 le 18 mai. Il est également de 8 le 27 avril 1997 et de 7 le 10 mai 1998 (SUEUR *et al.*, 1999a, b, c).

La Fauvette grisette se reproduit régulièrement, avec des effectifs parfois conséquents : 54 mâles chanteurs le 18 juin 1999 entre le Hourdel et Cayeux-sur-Mer en secteur dunaire boisé d'Argousiers, de Sureauux et de Troènes (J.-C. ROBERT).

Les dates extrêmes de présence sont le 1^{er} avril (1976 et 1990) et le 5 octobre (2006 à

Lanchères). La date d'arrivée moyenne calculée sur 14 années est le 17 avril (± 6 jours) et aucune évolution significative n'est enregistrée pour cette date entre 1980 et 1998. Deux observations hivernales ont été relatées : un oiseau (probablement un mâle) le 31 décembre au Crotoy et un individu le 17 décembre 2000 au Parc Ornithologique du Marquenterre.

FAUVETTE PITCHOU *Curruca undata*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentelle											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
EN			Espèce protégée			Annexe I			NA		

Essentiellement sédentaire, la Fauvette pitchou niche en Afrique du Nord, en Italie, en Espagne, en France et dans le sud de l'Angleterre, pour une population totale européenne de 646 000 à 1 480 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). En France, nicheuse (200 000 à 300 000 couples) sédentaire ou transhumante du sud-ouest de la Normandie au Midi méditerranéen en passant par l'Île-de-France, où elle est en régression.

Statut local



MARCOTTE (1860) rapporte deux captures, près d'Abbeville et à Feuquières-en-Vimeu. L'espèce fait l'objet de plusieurs observations au cours des 50 dernières années :

- elle est signalée sans précision en juin 1977 au Parc Ornithologique du Marquenterre (DUPUICH *et al.*, 1978) ;
- un individu est noté le 31 octobre 1999 en bordure de l'estuaire de la Somme, un du 23 au 30 octobre 2006 en RNN Baie de Somme ;
- un individu est observé et entendu les 22 et 23 octobre 2007, puis les 1^{er}, 2 et 12 novembre dans la RNN Baie de Somme (COMMECY, 2010b) ;
- un individu est noté le 24 janvier 2010 au Parc Ornithologique du Marquenterre ;
- un individu est présent le 9 novembre 2014 à Cayeux-sur-Mer (M. ZUCCA) et un le 16 octobre 2015 dans les argousiers du littoral de l'estuaire de l'Authie (J. BUISSART) ;
- un individu est noté le 29 septembre 2017 à Cayeux-sur-Mer.

GRIMPEREAU DES JARDINS *Certhia brachydactyla*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
LC		Espèce protégée		-		LC					

Essentiellement sédentaire, niche de l'Afrique du Nord à l'ouest de l'Ukraine, à la Géorgie et à la Turquie, soit un effectif nicheur européen de 5 130 000 à 8 680 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). En France, nicheur sédentaire commun (environ un million de couples à la fin des années 1990), exceptionnellement erratique.

Statut local



Très discret et sédentaire, le Grimpereau des jardins est un nicheur relativement commun dans les parcs et les petits bois (1,4 couple/10 ha dans les bois et bosquets ; SUEUR, 1983e ; TRIPLET et TAVERNIER, 2002). L'augmentation des observations en septembre et octobre traduit des mouvements migratoires. Il niche dans la plupart des milieux boisés pourvu qu'ils possèdent de grands arbres : bosquets, bois et forêts, mais aussi marais boisés et parcs urbains.

SITTELE TORCHEPOT *Sitta europaea*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse, migratrice et hivernante											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
LC		Espèce protégée		-		LC					

Essentiellement sédentaire, niche du Maroc au Japon mais est absente d'Irlande et d'Islande. 10 700 000 à 21 400 000 couples se reproduisent en Europe (STANEVA et BURFIELD, 2017) et près de 1,6 millions en Russie. En France, nicheuse sédentaire très commune (environ un million de couples dans les années 1990).

Statut local



La Sittelle torchepot niche dans les grands arbres (Chênes, Hêtres et Peupliers blancs) du Parc Ornithologique et de Saint-Quentin-en-Tourmont, ainsi qu'à Boismont ou au Bois de Cise. La seule donnée de son abondance est une densité de 0,5 couple pour 10 ha dans un bois humide du Marquenterre (SUEUR, 1983e). À noter un individu en migration active le 14 octobre 1990. Ce passage postnuptial est à nouveau constaté le 23 août 2012 dans la RNN Baie de Somme avec au moins 6 individus en vol vers le sud (A. LEPRÊTRE).

TICHODROME ÉCHELETTE *Tichodroma muraria*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NT		Espèce protégée		-		NA					

Essentiellement sédentaire et transhumant, se reproduit dans les massifs montagneux du nord de l'Espagne à la Chine. En France, nicheur rare (environ 1 200 couples à la fin des années 1990) dans les falaises montagneuses. Migrateur à courte et moyenne distance. Il peut également être observé sur des constructions en hiver.

Statut local



BAILLON (1833) relate une capture dans l'arrondissement d'Abbeville au début du XIX^e siècle.

TROGLODYTE MIGNON *Troglodytes troglodytes*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
LC		Espèce protégée		-		LC					

Niche dans une grande partie de l'Europe (32 700 000 à 56 500 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017), du nord de l'Espagne au sud de la Finlande et à l'Oural. Il se reproduit également en Afrique du Nord, en Asie et dans le nord de l'Amérique. En France, nicheur sédentaire, migrateur et hivernant très commun.

Statut local



Présent toute l'année, le Troglodyte niche avec des densités de 1,2 couple/10 ha dans le bocage,

11,6 à 12,9 couples/10 ha dans les bois de petite taille, 3,5 couples/10 ha dans les bois de plus grande taille (SUEUR, 1983, 1987 ; TRIPLET et TAVERNIER, 2002), et jusqu'à 28 couples/10 ha dans les dunes boisées de Quend (TRIPLET *et al.*, 2007). Son chant peut être entendu toute l'année.

Dans le courant des années 1970, un individu leucique a été trouvé mort à Saint-Quentin-en-Tourmont.

CINCLE PLONGEUR *Cinclus cinclus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			CR		

Se reproduit de l'Afrique du Nord et de l'Europe occidentale au centre de la Chine et à l'est de la Sibérie. La plupart des individus sont sédentaires, mais certains sont migrateurs. L'Europe compte entre 131 000 et 292 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). En France, nicheur sédentaire et un hivernant peu commun.

Répartition et cycle annuel



Il a été noté sur l'Authie au début des années 1970 (TRIPLÉ, 1981e).

ÉTOURNEAU SANSONNET *Sturnus vulgaris*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			Annexe IIB			LC		

Originaire du Paléarctique où il est très répandu, a été introduit en Amérique du Nord, dans le sud de l'Afrique et en Océanie. Sa population européenne compte 28 800 000 à 52 400 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017), dont près de 15 millions en Russie. Les oiseaux nordiques et orientaux sont migrateurs. En France, nicheur (2 à 5 millions de couples à la fin des années 1990), migrateur et hivernant très commun.

Statut local



L'Étourneau sansonnet est un nicheur présent toute l'année et un migrateur, notamment de fin août à début décembre, voire jusque début janvier lors des vagues de froid. Il se reproduit partout où des cavités lui permettent de s'installer. En dehors de la période de reproduction, il utilise des roselières, des cannes de Provence ou de grands arbres pour y passer la nuit en dortoir pouvant comporter parfois quelques millions d'individus dans certaines régions.

Sur le littoral, les dortoirs comptent parfois des milliers d'individus : plus de 10 000 oiseaux le 26 juin 1990 à Noyelles-sur-Mer, 5 000 oiseaux le 11 décembre 1991 puis 20 000 le 29 (SUEUR, 1998g). La Plaine Maritime Picarde est par ailleurs survolée

chaque année par un effectif élevé d'oiseaux en migration : par exemple du 11 au 17 août 1980 puis du 18 septembre au 9 novembre, avec un maximum de 152,3 individus par heure le 2 novembre. 32 000 migrateurs sont recensés le 3 novembre 1986 en RNN Baie de Somme. 250 000 migrateurs sont notés sur ce site lors de l'automne 2010, dont 45 000 le 30 octobre et 52 600 le lendemain (T. RIGAUX). Au Hâble d'Ault, 20 000 oiseaux sont en migration de 6 h 30 à 10 h le 3 novembre 1979 et plus de 5 000 en 1 h le 26 octobre 1980.

En 2000, 44 couples ont été recensés sur les falaises picardes : 8 au niveau d'Onival, 24 entre Ault et Le Bois de Cise et 12 entre Le Bois de Cise et Mers-les-Bains (VIOLET, 2000). TRIPLET (1993d) relate la ténacité d'un couple qui se reproduisait

habituellement dans un grenier et qui cherchait encore à y entrer, pendant six semaines, après que l'ouverture dans le toit eût été bouchée.

L'Étourneau sansonnet se montre volontiers opportuniste. Il se nourrit de vers de terre capturés sur les différentes pelouses existant dans les différentes agglomérations et se gave de fruits, notamment de Cerises, en fin de printemps. Le plus original est la capture d'Annélides Polychètes *Hediste diversicolor* en juin et juillet, lorsque ces invertébrés sont disponibles à la surface du sédiment.

Un oiseau entièrement blanc (albinos véritable) a été noté du 15 août jusqu'au 11 novembre (au moins) en 1987 au sein d'un troupeau de moutons dans l'estuaire de la Somme.

MARTIN TRISTE *Acridotheres tristis*

Statut biologique en Picardie												
JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	
Statut biologique en Picardie												
Échappé de captivité												
2 sous-espèces												
Statut UICN en France				Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA				-			-			NA		

Originaire du sud de l'Asie, le Martin triste a été introduit en Arabie, en Afrique orientale et australe, dans le sud-est de l'Asie, en Australie, sur de nombreuses îles de l'océan Indien et du Pacifique, plus ponctuellement en Europe. Quelques mentions, y compris de nidifications, ont été recensées en France.

Statut local



Un individu est observé le 2 juin 1998 à Saint-Quentin-en-Tourmont. Il s'agit de la première mention de cette espèce en Picardie. Fréquemment tenue en captivité, et pouvant également être transportée par bateau à partir de son aire d'origine ou des nombreuses régions colonisées, elle est susceptible de s'implanter sous des climats tempérés.

ÉTOURNEAU ROSELIN *Pastor roseus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
LC		Espèce protégée		-		NA					

Se reproduit de l'est de la Roumanie au Kazakhstan (61 300 à 230 000 couples en Europe ; STANEVA et BURFIELD, 2017). Elle hiverne dans la Péninsule indienne. Migrateur et hivernant occasionnel en France.

Statut local



Deux captures sont signalées par MARCOTTE (1860). À l'époque actuelle, un individu juvénile a été observé le 31 août 1989 (SUEUR, 1996a). Un adulte a été noté au Hâble d'Ault le 8 juin 2000 (PICARDIE NATURE, 2002). Un adulte à Fort-Mahon le 2 août 2008 (REEBER et CHN, 2009).

GRIVE DRAINE *Turdus viscivorus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse, migratrice et hivernante											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
LC		Espèce protégée		Annexe IIB		LC					

Se reproduit de l'Afrique du Nord à la Sibérie. Sa population européenne compte 4 120 000 à 8 960 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017), dont plus de 500 000 en Espagne et à peine moins en Allemagne. Les oiseaux les plus nordiques sont migrateurs.

Statut local



La Grive draine apprécie l'association de grands arbres avec des espaces ouverts, notamment prés et pelouses, aussi fréquente-t-elle les parcs urbains, les bocages arborés et les clairières et lisières forestières. Elle se reproduit également dans les peupleraies jouxtant des prairies. Des chanteurs peuvent être entendus dès le début du mois de février, parfois plus tôt, comme le 19 janvier en 1996. À partir des milieux semi-ouverts, la Grive draine a progressé en forêt à la fin du XIX^e siècle et au cours du XX^e siècle. Elle a colonisé les parcs urbains à partir des années 1960.

Elle est répandue sans jamais être abondante. Dans les bois humides du Marquenterre, sa densité est de 0,7 couple pour 10 ha (SUEUR, 1983e).

En 1992, sa migration a été suivie dès le 10 septembre. Elle se poursuit jusqu'à la mi-novembre. Elle peut concerner des effectifs relativement importants en octobre : 320 oiseaux le 4 (1989), 460 le 13 (2003), 262 le 30 (2008), 243 le 14 (2009) et

230 le 10 (2010). Des chanteurs peuvent être entendus dès le début du mois de janvier (SUEUR et COMMECY, 1990a).

GRIVE MUSICIENNE *Turdus philomelos*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse, migratrice et hivernante											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			Annexe IIB			LC		

Niche du nord de l'Espagne à la Scandinavie, au nord de l'Iran et au centre de la Sibérie (24 400 000 à 38 400 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017). Hiverné en Europe occidentale et dans le nord-ouest de l'Afrique. A été introduite dans le sud-est de l'Australie et en Nouvelle-Zélande. En France, nicheuse (absente de Corse et d'une partie du littoral méditerranéen), migratrice et hivernante très commune.

Statut local



Si la migration prénuptiale n'est qu'à peine notée, en raison de sa rapidité et de sa discrétion, la migration d'automne se déroule de septembre à fin décembre. Des effectifs migrateurs importants sont parfois enregistrés en RNN Baie de Somme vers la mi-octobre : 1 800 oiseaux le 13 (1985), 2 450 le 13 (2003), 1 095 le 17 (2006) et 3 500 le 14 (2009).

La Grive musicienne est présente sur l'ensemble de la Plaine Maritime Picarde, où les densités s'élèvent à 0,4 couple/10 ha dans le bocage

et 2,2 à 3 couples/10 ha dans les bois et bosquets et jusqu'à 12 couples/10 ha en lisière d'un bois à Estrébœuf (SUEUR 1983e et f ; TRIPLET et TAVERNIER, 2002).

Chez la Grive musicienne, les régimes de la fin de l'automne (novembre et décembre), de l'hiver (janvier et février), du printemps (avril et mai) et de l'été (juin à août) n'ont que peu d'aliments en commun (tableau LXXXIII). Toutefois, les données pour les trois premières périodes sont trop modestes (n = 3 à 18). Seuls le printemps et l'été comptent des proies en commun. En automne, les baies d'Argousier jouent probablement un rôle important. L'hiver, la Grive musicienne consomme essentiellement des aliments fournis volontairement ou non par l'Homme. La diversité des espèces ou groupes zoologiques capturés est assez importante l'été, toutefois les gastéropodes constituent l'essentiel du régime, avec *Cepaea nemoralis* comme proie dominante. Cette espèce est ainsi consommée en toutes saisons en raison de son activité en période hivernale, en dehors des températures inférieures à 0°C (SUEUR et TRIPLET, 1984 ; TRIPLET, 1986). Un oiseau transportant une Limace de l'espèce *Arion ater* est noté le 7 juin 1981 au Crottoy.

Tableau LXXXIII : Grive musicienne : Régime alimentaire en Plaine Maritime Picarde

	Janv./Fév.	Avril/Mai	Juin/Août	Juillet	Nov./Déc.
N	16	18	214	174	3
Pain	31,2				
Viande hachée	18,8				
Graisse	12,5				
Argousier <i>Hippophae rhamnoides</i> (baies)					100,0
Pommes de terre <i>Solanum tuberosum</i>	6,3				
Blé <i>Triticum aestivum</i> (graines)	31,2				
Invertébrés divers			1,9		
Annélide <i>Hediste diversicolor</i>			0,9		
Annélide <i>Lumbricidae</i>		44,4	3,3	0,6	
<i>Monacha cantiana</i>			9,8	10,9	
<i>Theba pisana</i>			6,1		
<i>Cepaea nemoralis</i>			57,0	69,5	
<i>Cepaea hortensis</i>			2,3	2,9	
<i>Cornu aspersum</i>		44,4	14,5	12,6	
<i>Helix pomatia</i>			2,3	2,9	
Larves		11,2			
Insectes (imago)			0,9		
Orthoptère <i>Acrididae</i>			0,5		
Lépidoptère (larve)			0,5	0,6	

Si les Gastéropodes constituent l'ensemble des proies consommées par la Grive musicienne en juillet 1999 dans les deux localités étudiées (tableau LXXXIV), les proportions des différentes espèces sont très différentes. Seul *Cepaea nemoralis* est capturé sur les deux sites, mais il ne représente que 16,3 % des proies à Saint-Quentin-en-Tourmont, sa densité étant toujours faible sur la frange la plus littorale, alors qu'il domine très largement à Grand-Laviers (91,8 %). Dans cette localité, *Monacha cantiana*, bien que nettement plus abondant que

Cepaea nemoralis, ne semble pas être consommé. De taille modeste (hauteur 11 à 14 mm ; diamètre 16 à 20 mm), il ne constitue donc à Saint-Quentin-en-Tourmont qu'une proie de substitution (44,2 %), en raison des faibles densités de *Cepaea nemoralis* (hauteur 12 à 22 mm ; diamètre 18 à 25 mm). *Helix aspersa* constitue également une proie de substitution (39,5 %), sa taille relativement importante (hauteur 25 à 35 mm ; diamètre 25 à 40 mm) et sa coquille nettement plus épaisse rendant plus difficile la fracture de celle-ci avant ingestion.

Tableau LXXXIV : Grive musicienne : Comparaison du régime alimentaire en juillet 1999 dans deux localités

	Saint-Quentin-en-Tourmont	Grand-Laviers
N	43	122
<i>Monacha cantiana</i>	44,2	
<i>Cepaea nemoralis</i>	16,3	91,8
<i>Cepaea hortensis</i>		4,1
<i>Cornu aspersum</i>	39,5	
<i>Helix pomatia</i>		4,1

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migratrice et hivernante											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			Annexe IIB			NA		

Niche en Islande, Scandinavie, Pologne et Russie ainsi qu'en Sibérie (13 200 000 à 20 100 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017).
Hiverné de l'Europe occidentale et de l'Afrique du Nord au sud-ouest de l'Asie.

Statut local



Sur le littoral, La Grive mauvis est migratrice et hivernante, et arrive généralement vers la fin septembre (le 26 en 1990), avec une observation extrêmement précoce le 30 août 1981 et des passages nocturnes entendus dès fin août 1988. Ces données précoces demeurent du domaine de l'exception, et l'arrivée de la Grive mauvis doit surtout être

considérée comme se produisant à la fin du mois de septembre, ou au tout début du mois d'octobre (le 21 septembre 1980, le 1^{er} octobre 1989, le 26 septembre 1990, 2 octobre 1993, 25 septembre 1994). Un maximum de 10 000 migratrices avait été enregistré le 30 octobre 1986 en RNN Baie de Somme. Cette donnée est égalée le 16 octobre 2005. Des effectifs très supérieurs ont été enregistrés ultérieurement, notamment 23 600 migratrices le 26 octobre 2006 et 35 000 le 14 octobre 2009 (pour un total de près de 50 000 du 13 au 15). Le passage postnuptial se poursuit jusque mi-novembre, parfois jusque début janvier lors des vagues de froid. Ce dernier est nettement plus modeste à l'intérieur des terres, où il concerne quelques dizaines à quelques centaines d'oiseaux par jour. Le passage prénuptial n'est guère noté (200 individus le 7 mars 2009 à Saint-Quentin-en-Tourmont). Sur le littoral, les derniers oiseaux signalés au printemps ont été observés les 30 avril (1973) et 17 avril (1978) à Rue (COMMECY et SUEUR, 1979).

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			Annexe IIB			LC		

Migrateur partiel dont l'aire de répartition s'étend sur pratiquement toute l'Europe jusqu'à l'Oural (54 800 000 à 87 100 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017), exceptions faites du nord des régions arctiques et du nord du Caucase. Se reproduit également en Afrique du Nord et dans certaines régions tempérées de l'Asie.

Statut local



Le Merle noir est un nicheur sédentaire et un migrateur, notamment de début septembre à début décembre avec un maximum en novembre. À l'origine uniquement forestier, cet oiseau se reproduit désormais dans tous les milieux boisés les plus divers, tant en pleine nature qu'en milieu urbain (investi au cours du XIX^e siècle), dans la mesure où il dispose de quelques arbres ou buissons pour y établir son nid.

En RNN Baie de Somme, la migration postnuptiale commence début septembre, se poursuit et s'intensifie en octobre, époque où, lors d'opérations de baguage, des mesures d'aile pliée atteignent (ou dépassent) 130 mm, ce qui est caractéristique de Merles nés ailleurs qu'en Picardie (MONTEL et TRIPLET, 1992), et se termine en novembre ou début décembre avec des maxima journaliers compris entre 50 et 60 individus en novembre (effectifs relativement modestes car l'espèce migre principalement de nuit).

La seule reprise, à notre connaissance, d'un Merle noir bagué à l'étranger est la suivante : une femelle baguée dans sa première année le 14 octobre

1988 à Dungeness, dans le Kent, en Grande-Bretagne, est tuée le 6 novembre 1988 à Pinchefalise, commune de Boismont. Par ailleurs, aucun oiseau bagué localement n'a fait l'objet de reprise à l'étranger. Toutes les reprises ont été opérées dans un rayon de 5 km autour du point de baguage, à l'exception d'une femelle adulte baguée le 18 avril 1983 à Abbeville et reprise le 26 décembre 1983 à Saint-Valery-sur-Somme (MONTEL et TRIPLET, 1992 ; F. MONTEL, fichier pers).

Le Merle noir est un nicheur très répandu : 0,8 couple pour 10 ha dans le bocage, 5,3 couples pour 10 ha dans un bois humide du Marquenterre (SUEUR, 1983e), jusqu'à 12 couples pour 10 ha en lisière d'un bois à Estréboeuf (TRIPLET et TAVERNIER, 2002), et jusqu'à 20 couples pour 10 ha dans les fourrés arbustifs des dunes de Quend (TRIPLET *et al.*, 2007). Suivant les années, des cas de nidification précoce (un nid le 6 février 1983, à Saint-Quentin-en-Tourmont) peuvent être enregistrés ainsi que des cas tardifs : en 1978, au Parc Ornithologique du Marquenterre, un couple nourrissait encore des poussins au nid le 26 août.

Chez le Merle noir, la nidification ne va pas toujours sans problème. L'espèce est en effet très sensible aux dérangements, qui provoquent souvent l'abandon du nid. Quelquefois, notamment en zone urbaine, la disparition des Merles noirs est constatée pendant les mois les plus chauds de l'été, et surtout en cas de sécheresse. Ce phénomène est essentiellement dû à la raréfaction de la nourriture pendant ces périodes, conduisant l'espèce à se déplacer vers les zones humides, fonds de vallées entre autres, où les ressources en eau et en nourriture sont plus abondantes que dans les jardins (MONTEL et TRIPLET, 1992).

Quelques individus urbains peuvent survivre jusqu'à l'âge de 7 ou 8 ans, voire davantage (MONTEL et TRIPLET, 1992).

Le Merle noir consomme essentiellement des baies, des graines, des produits d'origine humaine et diverses proies animales (tableau LXXXV). Les baies d'Argousiers dominent de novembre à janvier. Le pain est un aliment important en janvier, et domine en février et mars. Les Annélides Lumbricidae dominent d'avril à juin. Ils sont

remplacés par les déchets alimentaires en juillet et août. Les données d'octobre sont peu nombreuses, seules des baies de Troène commun *Ligustrum vulgare* ont été notées. Le gésier d'un jeune oiseau trouvé mort à Fort-Mahon le 14 mai 1981 contenait un exemplaire intact du Gastéropode *Monacha cartusiana*.

Tableau LXXXV : Merle noir : Régime alimentaire en Plaine Maritime Picarde

	J	F	M	A	M	J	J	A	O	N	D
	22	63	34	13	81	10	16	20	5	14	26
Végétaux (fragments)					3,7						
Sureau noir (baies)								5,0			
Troène commun (baies)									100		
Cotoneaster (baies)	9,1										
Argousier (baies)	27,3	1,6								64,3	69,2
Aubépine à un style (baies)										35,7	
Cerisier (fruit vert)							6,2				
Blé (graines)	9,1	28,5	11,8								
Orge (graines)		1,6	5,9								
Maïs (graines)		1,6									
Graines diverses		4,7									
Pain	18,2	38,1	61,8	38,5		20,0	6,2				19,2
Pâte sablée							6,2				
Pâtes		1,6									
Fromage		3,2									
Viande		1,6									
Pâtée animale	9,1										3,9
Granulés	4,5										
Graisse		11,1									
Saindoux	13,7	3,2	8,8								7,7
Beurre	4,5										
Margarine			2,9								
Déchets alimentaires					1,2		56,3	75,0			
Petits Invertébrés			5,9	15,4	9,9						
<i>Hediste diversicolor</i>							25,1				
<i>Lumbricidae</i>	4,5	3,2	2,9	46,1	77,8	80,0		20,0			
<i>Deroceras reticulatum</i>					2,5						
Lépidoptère nocturne					1,2						
Larves d'Insectes					3,7						

GRIVE LITORNE *Turdus pilaris*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse rare, migratrice et hivernante											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			Annexe IIB			RE		

D'origine septentrionale, niche essentiellement en Scandinavie, au nord de la Russie et en Sibérie, en Europe centrale et au nord des îles Britanniques (14 200 000 à 28 600 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017). Une sous-espèce occupe le sud du Groenland et l'Islande. L'espèce est en expansion partout en Europe. Hiverné du pourtour méditerranéen au sud de la Fennoscandie, jusqu'en Arabie et en Russie méridionale.

La Grive litorne a atteint la France dans les années 1950, avec un premier cas de nidification en 1953 dans le Doubs (GUICHARD, 1955).

Statut local



L'expansion de l'espèce s'opérant d'est en ouest, la Litorne a atteint le département de la Somme en 1988 (ROYER et ÉTIENNE, 1988), avec un premier couple nicheur dans une peupleraie de l'Amiénois. Sa reproduction est soupçonnée à Noyelles-sur-Mer en 1991 (ÉTIENNE, 1993). Elle sera prouvée par l'observation d'un nid et de 2 jeunes le 17 juillet 1993 à Quend (ÉTIENNE, 1993), puis de

nouveau en 1998 dans cette même localité (P. ÉTIENNE).

Lors de la migration postnuptiale en octobre et novembre, des milliers d'oiseaux peuvent être notés au cours d'une seule journée, avec toutefois une diminution des passages ces dernières années (1 050 migratrices le 2 octobre 2006, 1 880 le 27 octobre 2007, même effectif le 27 octobre 2009, 1 538 le 21 octobre 2010). La migration peut se poursuivre en décembre, voire en janvier selon les rigueurs de l'hiver. C'est ainsi que 3 000 oiseaux ont été notés le 21 janvier 1979 en RNN Baie de Somme au moment de la vague de froid (COMMECY et TRIPLET, 1980).

Il semble que l'hivernage, auparavant important aux abords de l'estuaire de la Somme, notamment dans les zones dunaires où les oiseaux consommaient des baies d'Argousiers, ne concerne plus, à de rares exceptions près (2 500 individus le 1^{er} février 1997 à Saint-Quentin-en-Tourmont et 6 580 le 2 février 2003 à Rue), qu'un effectif réduit, sans qu'une explication convaincante puisse être fournie.

MERLE À PLASTRON *Turdus torquatus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur, hivernant exceptionnel											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			-			NA		

Niche dans les régions montagneuses de toute l'Europe (299 000 à 598 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017), et d'une partie du Moyen-Orient. Hivérne dans la péninsule Ibérique, dans le sud des Balkans et de la Turquie, en Afrique du Nord et en Iran. En France, cet oiseau est un nicheur (Pyrénées, est du Massif Central, Alpes, Jura et Vosges) et un migrateur peu commun, un hivernant rare.

Statut local



Sur le littoral, il n'a également fait l'objet d'observations qu'au cours des migrations, et semble sensiblement plus fréquent en migration printanière qu'automnale. Ses dates extrêmes de passage sont le

15 mars (1986) et le 11 novembre (1990), avec une femelle en mue consommant des baies d'Argousiers au Parc Ornithologique du Marquenterre, mais sans compter une mention non datée avec précision de début décembre. La migration prénuptiale se déroule de mi-mars à mi-mai (13 mai 2002 à Cayeux-sur-Mer) avec un pic fin avril (24 migrateurs le 23 avril 2010 au Bois de Cise à Ault) tandis que la migration postnuptiale a lieu des premiers jours d'octobre jusqu'à peu avant la mi-novembre, sans pic mais avec un maximum peu accentué fin octobre et début novembre (4 individus le 10 novembre 1998 au Parc Ornithologique du Marquenterre). Au banc de l'Islette dans la RNN Baie de Somme, 24 migrateurs sont notés entre les 13 et 19 octobre 2009 et 10 entre les 16 et 25 octobre 2010 (figure 531).

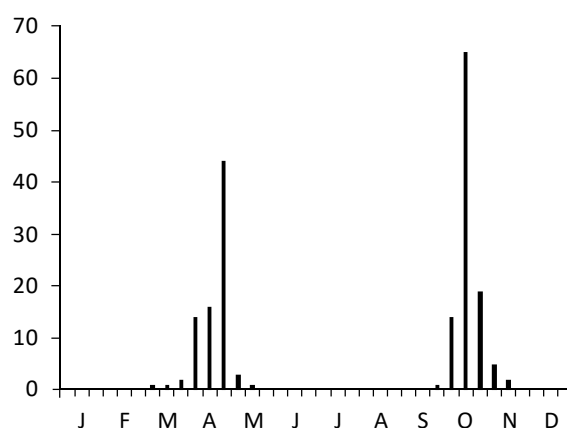


Figure 531 : Merle à plastron : Effectif cumulé par décade sur l'ensemble de la Plaine Maritime Picarde (1973-2024)

GRIVE À GORGE NOIRE *Turdus ruficollis atrogularis*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentelle											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		-		NA					

Nicheuse dans l'est de la Russie européenne et plus particulièrement dans l'Oural.

Statut local



Une capture est signalée au XIX^e siècle à Feuquières (MARCOTTE, 1860), un peu en dehors de l'aire d'étude. Cette sous-espèce *atrogularis* est originaire d'une vaste aire s'étendant de l'Inde à la Chine (DUBOIS et YÉSOU, 1992).

GOBEMOUCHE GRIS *Muscicapa striata*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur et migrateur											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NT		Espèce protégée		-		NT					

Migrateur transsaharien, niche du Maroc à la Mongolie. 14 900 000 à 22 700 000 couples se reproduisent en Europe (STANEVA et BURFIELD, 2017), dont près de 2,5 millions en Finlande et plus de 3,1 millions en Russie. En France, cet oiseau est un nicheur (entre 500 000 et 1 million de couples à la fin des années 1990, puis 80 000 à 140 000 entre 2009 et 2012) et un migrateur assez commun.

Statut local



Sur le littoral, le Gobemouche gris se reproduit en très faibles effectifs (Basse Vallée de la Somme, Le Crotoy, Saint-Valéry-sur-Somme et Saint-Quentin-en-Tourmont dont Parc Ornithologique du Marquenterre). Les densités enregistrées s'élèvent à 0,5 couple/10 ha dans les bois et bosquets (SUEUR, 1983e) et de 0,1 à 3 couples/10 ha dans des habitats tels que les forêts et bois clairs, les ripisylves, les marais boisés, les parcs urbains et les jardins, à l'exception des plus ouverts. Les dates extrêmes de présence de cette espèce sont les 19 avril (1990) et 7 octobre (1991). Pour nicher, il choisit une cavité dans les arbres ou dans les murs, mais aussi dans les plantes grimpantes comme le Lierre *Hedera helix*, la Vigne *Vitis vinifera* et les vignes-vierges (genre *Parthenocissus*). La première ponte est le 24 mai (2022 à Rue).

ROUGEGERGE FAMILIER *Erithacus rubecula*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			LC		

Se reproduit des Canaries au sud-ouest de la Sibérie. Il compte une population totale de 58 700 000 à 90 500 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



Le Rougegorge familier est un nicheur sédentaire (0,1 à 14 couples/10 ha selon les milieux (SUEUR, 1983e ; BACQUEVILLE et VIOLET, 1999 ; TRIPLET et TAVERNIER, 2002). Sa densité peut atteindre 17 couples/10 ha dans les dunes boisées de Quend (TRIPLET *et al.*, 2007). Il est aussi un migrateur, notamment en mars-avril et de fin septembre à début novembre.

GORGEBLEUE À MIROIR *Luscinia svecica* ou *Cyanosylvia svecica*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur et migrateur											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			LC		

Niche dans une grande partie de l'Eurasie, avec 4 460 000 à 7 760 000 couples en Europe (STANEVA et BURFIELD, 2017), en Alaska et dans l'extrême nord-ouest du Canada. Les quartiers d'hivernage de la sous-espèce *cyanecula* s'étendent essentiellement de l'Afrique tropicale et du sud de l'Europe au sud et à l'est de l'Asie, alors que *namnetum* hiverne dans la péninsule Ibérique et plus rarement en Afrique du Nord. Nicheur et migrateur peu commun, hivernant très rare. Deux formes se partagent le territoire : *Luscinia s. cyanecula* en Picardie, dans le Nord-Pas-de-Calais et en Alsace, et *L.s. namnetum* d'Arcachon à la Baie du Mont-Saint-Michel, site où les deux formes nichent désormais.

Statut local



Dans le département de la Somme, l'espèce est signalée par DEGLAND (1849), sans précision. MARCOTTE (1860) parle de ses passages irréguliers dans les lieux boisés et humides. MÉNEGAUX (1911) relate la capture d'un mâle adulte au Crotoy le 6 septembre 1869, qui figure dans la collection MARMOTTAN. CHABOT (1922) relate la capture d'un jeune oiseau en Baie de Somme (localisation imprécise), sans autre précision. Il faut attendre ensuite 1973, le 30 avril, pour qu'une femelle soit observée en Baie de Somme, localisation imprécise (GODIN et LOISON, 1978). Elle est notée le 9 septembre 1981 et est encore considérée comme rare au niveau du département de la Somme, alors qu'elle

manifestait des aptitudes à l'expansion dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais (TRIPLÉ, 1981d). Un mâle adulte de la sous-espèce type *svecica* est longuement observé à Sailly-Flibeaucourt le 21 mai 1985 (FOURCY, 1986). Un oiseau de cette forme est mentionné le 3 avril 2011 à Noyelles-sur-Mer (J.-M. LECAT). Ces deux observations viennent en prolongement du passage de cette sous-espèce déjà signalé dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Elle se reproduit pour la première fois dans le département de la Somme en 1986, dans les marais de Neuville (commune de Forest-Montiers) avec 2 couples (FOURCY et ROBERT, 1987a et b). Les années suivantes, la population passe de 2 couples en 1987 à 6 en 1988. À partir de 1989, tous les sites favorables du littoral sont colonisés, avec par exemple 34 couples en 1991 dans le Marquenterre et 4 à Noyelles-sur-Mer. La Gorgebleue à miroir s'est reproduite au Parc Ornithologique du Marquenterre pour la première fois en 1989 (un couple). 2 couples ont niché en 1990, 1 en 1991 et 1992, 1 à 4 couples en 1993. Puis un chanteur est entendu le 18 mai en 1996, d'avril à juillet en 1997 et le 24 juin en 1998. À Quend (Froise), la nidification est prouvée à plusieurs reprises en 1998 et 1999 dans de petits fossés en bordure de champs ; les oiseaux allant chasser régulièrement dans les cultures de blé ou d'orge. Cette espèce niche pour la première fois dans le marais de Sailly-Bray en 1987. En 1992, 44 oiseaux (37 juvéniles et 7 adultes, dont 1 mâle nicheur, et 6 femelles, dont 3 avec plaques incubatrices) y sont bagués. En 1994, 4 chanteurs y sont recensés le 28 juin. Le 30 mai 1997, 12 mâles chanteurs sont cantonnés sur le marais. Le marais de Quend est atteint en 1989, avec 7 chanteurs, alors qu'un mâle est observé les 23 mars 1990 et 15 mars 1991. Les 17 mai 1993 et 1^{er} juillet 1998, sont observés respectivement 1 chanteur et 2 mâles, puis 1 juvénile volant. La population reproductrice compte 7 couples en 1987 et près de 60 en 1988. Les

renclôtures de Noyelles-sur-Mer abritent leurs premiers couples nicheurs en 1988, quand 2 nids sont découverts dans la renclôture Elluin en mai. En 1989, 3 couples nicheurs sont dénombrés. 6 mâles sont cantonnés le 25 mai 1994. En 1999, l'espèce niche toujours sur place. Les renclôtures de Noyelles et Boismont accueillent également l'espèce à partir de 1988. Un mâle parade le 21 avril 1992. Une femelle nourrit ses jeunes le 25 mai 1994 dans le marais Beauvisage. Le Hourdel est également visité par la Gorgebleue à miroir, sans que la nidification puisse y être prouvée. Un couple est cantonné le 19 mai 1994 dans une zone d'Argousiers faux nerprun *Hippophae rhamnoides*, de saules et de Sureaux noirs *Sambucus nigra* en arrière du cordon de galets. L'espèce n'a pas été retrouvée sur ce site en 1998 et 1999. Au Hâble d'Ault, sa première observation date du 6 avril 1988. L'année suivante, une femelle est notée le 27 mars et en 1990, un mâle est observé le 31 mars. En 1989 et 1990, 19 oiseaux y sont bagués dans la phragmitaie située au sud de la réserve. Parmi eux, un mâle adulte bagué le 30 août 1990 est contrôlé à Saint-Vigord'Ymonville (Seine-Maritime). Les premiers cas de nidification certaine remontent à 1991 avec deux couples. Ce même effectif est noté jusqu'en 1993. À cette date, la dissémination de l'espèce autour du Hâble d'Ault devient la règle. Un couple est noté le 2 avril au sud de la réserve. Un autre nourrit des jeunes volants au sein de celle-ci le 30 juin. 4 couples sont repérés au sud de la réserve en 1994. En 1998 et 1999, jusqu'à 5 chanteurs sont entendus autour du Hâble d'Ault. Depuis 1986 donc, la Gorgebleue à miroir est bien implantée et s'adapte à des biotopes variés, optant ici pour des marais tourbeux, là pour des phragmitaies plus ou moins inondées ou encore des zones arbustives en milieu sec (arrière-dunes et bas-champs). Elle occupe désormais l'ensemble de la Plaine Maritime Picarde et certains secteurs de la vallée de la Somme.

Le dernier chant de la saison de reproduction a été entendu le 3 juillet (2017 à Grand-Laviers).

La migration postnuptiale est notée en août et septembre. Les dates extrêmes de présence sont le 11 mars (1994 et 1995) et le 27 septembre (1986). Une arrivée de plus en plus précoce semble se dessiner depuis l'installation de l'espèce, mais la relation entre la date d'arrivée et l'année n'est pas encore significative.

La mue complète des adultes nicheurs s'effectue de la mi-juillet à la mi-août, d'après les résultats de P. ÉTIENNE, F. MONTEL, J.-C. ROBERT et P. TRIPLET. À cette date, elle est spectaculaire au niveau des rémiges et des rectrices, essentiellement chez les femelles qui enregistrent alors leur plus faible longueur d'aile pliée (68,6 mm pour trois oiseaux). Deux autres femelles capturées en fin de mue (26 et 27 août 1992) présentaient une aile pliée de 71 mm. Un mâle adulte nicheur local capturé en juillet présentait une aile pliée de 74 mm (plumage usé). Lors d'un contrôle le 27 août, après la mue complète, l'aile pliée atteignait 75 mm. Les jeunes, qu'il s'agisse d'oiseaux de 1^{re} ou de seconde nichée, n'effectuent qu'une mue partielle à la même époque, ou presque, que les adultes. Des individus en premier plumage (avant mue post-juvénile) ou en début de mue post-juvénile fournissent une longueur moyenne de l'aile pliée de 72,3 mm. Les jeunes en phase avancée ou terminale de mue post-juvénile présentent une mesure d'aile pliée moyenne de 70 mm chez les femelles (n = 6) et de 72,4 mm chez les mâles (n = 21). Des jeunes capturés au Hâble d'Ault les 1^{er} et 19 août 1992 présentent un plumage parfait (fin de mue post-juvénile), alors qu'un oiseau de première année bagué le 7 août 1992 est en mue complète. Un jeune sujet marqué le 11 juillet 1999 présentait le même aspect. A Ponthoile, un jeune volant capturé le 25 juin 1990 était en mue sur tout le corps. Il s'agit là très probablement d'un oiseau issu d'une première ponte. Des adultes nicheurs locaux capturés en mars et mai 1990 présentaient une aile pliée de 69 mm (n = 2) chez les femelles et 73 mm chez un mâle.

ROSSIGNOL PHILOMÈLE *Luscinia megarhynchos*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur et migrateur											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			NT		

Se reproduit en Europe (3 780 000 à 6 360 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017) du nord-ouest de l'Afrique au sud-ouest de la Mongolie et au nord-ouest de la Chine. Hiverné en Afrique tropicale. Nicheur et migrateur commun en France.

Statut local



Le Rossignol philomèle se reproduit avec des densités très variables (0,4 à 16 couples/10 ha) dans les milieux possédant une strate arbustive (SUEUR, 1983e et f, TRIPLET et TAVERNIER, 2002), et jusqu'à 21 couples/10 ha dans les fourrés arbustifs des dunes de Quend (TRIPLET *et al.*, 2007). Les effectifs nicheurs semblent varier très fortement d'une année à l'autre. Le Rossignol philomèle manifeste sa présence par son chant, qui éclate dès son arrivée. Celle-ci se produit de plus en plus tôt au cours des deux dernières décennies, avec le 1^{er} avril 1979 et 1985 comme date la plus précoce. La date de présence la plus tardive est le 21 septembre (1980).

ROBIN À FLANCS ROUX *Tarsiger cyanurus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		-		NA					

Se reproduit du nord-est de la Finlande au centre du Japon, et compte 20 200 à 56 500 couples nicheurs en Europe (STANEVA et BURFIELD, 2017).

Statut local



Un oiseau au plumage de type femelle est photographié en octobre 2017 au Hâble d'Ault (F. OTTAVIANI).

GOBEMOUCHE NAIN *Ficedula parva*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		-		NA					

Se reproduit de l'Allemagne à la Sibérie (3 290 000 à 5 090 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017). Hiverné de l'Inde et du Pakistan au sud de la Chine. En France, le Gobemouche nain est un migrateur rare et un hivernant exceptionnel.

Statut local



La mention d'un mâle les 25 ou 26 août 1993 au Parc Ornithologique du Marquenterre (cité par SUEUR, 1994d) ne peut être retenue, en raison du manque de détails relatifs à une observation très furtive. Un individu est observé le 23 août 1996 au Hâble d'Ault (TRIPIET *et al.*, 1997a).

GOBEMOUCHE NOIR *Ficedula hypoleuca*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur et migrateur											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
VU			Espèce protégée			-			EN		

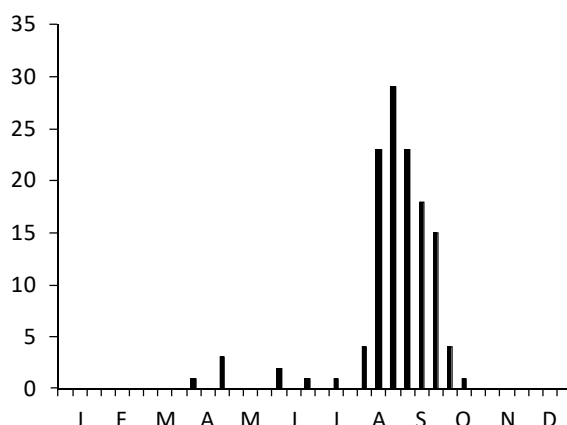
Deux noyaux de populations peuvent être distingués : nord et centre de l'Espagne, et du nord-est de la France à la Scandinavie et à la Russie, pour une population totale de 12 500 000 à 19 400 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). Les oiseaux hivernent en Afrique tropicale.

En France, cet oiseau est un nicheur peu commun (moins de 500 000 couples à la fin des années 1990, puis 2 000 à 4 000 entre 2009 et 2012) et un migrateur commun. Les données hivernales sont occasionnelles et insuffisamment circonstanciées.

Statut local



Ce migrateur ne fait l'objet que de rares observations printanières (un mâle le 21 avril 1985 au Parc Ornithologique du Marquenterre), alors qu'il est fréquemment observé au cours de la migration postnuptiale qui commence en première décade d'août (le 6 en 1995) et se termine en première décade d'octobre. Une observation en date du 3 juin 1994 dans la RNN Baie de Somme sort totalement de la série. Ce schéma illustre parfaitement la migration en boucle à laquelle se livre l'espèce (figure 532).



ROUGEQUEUE NOIR *Phoenicurus ochruros*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			LC		

Le Rougequeue noir niche du nord-ouest de l'Afrique et du sud de la Suède à l'ouest de la Mongolie et au sud de l'Asie. Il hiverne en Afrique du Nord et dans le sud de l'Eurasie. En France, cet oiseau est un nicheur commun (500 000 à 1 million de couples à la fin des années 1990, puis 600 000 à 1,3 million entre 2009 et 2012, pour un effectif européen de 5 760 000 à 10 000 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017) et un migrateur commun, un hivernant peu commun à rare selon les régions.

Statut local



Le Rougequeue noir est un nicheur régulier dans toutes les agglomérations, et occasionnellement dans les falaises crayeuses, comme en 1994 quand un couple alarme le 10 juin et est noté avec 3 jeunes à peine volants le 5 août au nord de Mers (J.-C. ROBERT et J. BELLARD). Sa densité était de 6,7

couples/10 ha de maisons avec jardins en 1980 au Crotoy (P. TRIPLET).

Au Parc Ornithologique du Marquenterre, l'espèce n'est signalée nicheuse qu'en 1978 (CARRUETTE et TRIPLET, 1993).

Le Rougequeue noir est un migrateur rarement capturé en phragmitaie (au Hâble d'Ault : un le 21 juillet 1990 et un le 8 septembre 1993).

L'espèce arrive généralement en mars (par exemple le 6 en 1986, le 15 en 1996, le 1^{er} en 1997, le 11 en 1998) et repart en octobre, voire novembre (par exemple, en 1996, le dernier est observé le 16 novembre au Parc Ornithologique du Marquenterre).

Des individus peuvent hiverner, soit parce que les conditions météorologiques clémentes le permettent, soit parce qu'une vague de froid importante les chasse de régions plus nordiques.

ROUGEQUEUE À FRONT BLANC *Phoenicurus phoenicurus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur et migrateur											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			NT		

Niche de l'Italie centrale et du nord-est de l'Espagne à la Scandinavie, au centre de la Sibérie et au nord de la Mongolie, pour un effectif européen de 9 630 000 à 15 000 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). Il hiverne en Afrique tropicale et en Arabie. L'espèce est largement répandue dans toute la France et, après une phase de régression, les effectifs tendraient à se stabiliser depuis le milieu des années 1970. C'est une nicheuse assez commune, une migratrice commune et une hivernante exceptionnelle.

Statut local



Cet oiseau est un nicheur estivant présent d'avril à octobre (parfois à partir de fin mars et jusque début novembre). Ses effectifs nicheurs auraient chuté de plus de 50 % entre 1970-1975 et 1983-1987, mais il est difficile d'appréhender avec certitude cette perte, puisqu'aucune étude quantitative antérieure n'est réellement disponible. Depuis le début des années 2000, une augmentation des effectifs est remarquée. Cet oiseau niche de nouveau dans les villages et dans les parcs des grandes propriétés des villes.

Ses migrations sont surtout remarquées en avril-mai et de fin août à octobre.

Qualifié de nicheur peu commun (COMMECY et SUEUR, 1983), de nicheur certain à Neuville-Marais en 1984 et à Froise en 1986 (ÉTIENNE *et al.*, 1991b), de nicheur possible et probable sur les cartes de Rue et de Saint-Valery-sur-Somme pour la période 1983-1987 (COMMECY *et al.*, 1995), le Rougequeue à front blanc apparaît beaucoup plus rare que le Rougequeue noir. Dans la zone bocagère de Boismont et Saigneville, 2 couples nicheurs certains ont été découverts en 1994 (FLIPO *et al.*, 1995). Ces auteurs estiment à une dizaine de couples la population nicheuse sur l'ensemble de la Plaine Maritime Picarde. Une femelle nourrissant des poussins a par ailleurs été repérée à Saint-Quentin-en-Tourmont le 18 mai 1989. Un couple nicheur (nourrissages) est noté le 10 mai 1998 dans cette même localité (A. SOURNIA). Un couple est nicheur au Crotoy en 1981. L'espèce s'observe régulièrement en migration, essentiellement en automne, aussi bien au Parc Ornithologique du Marquenterre qu'au sud de la Plaine Maritime Picarde (figure 533).

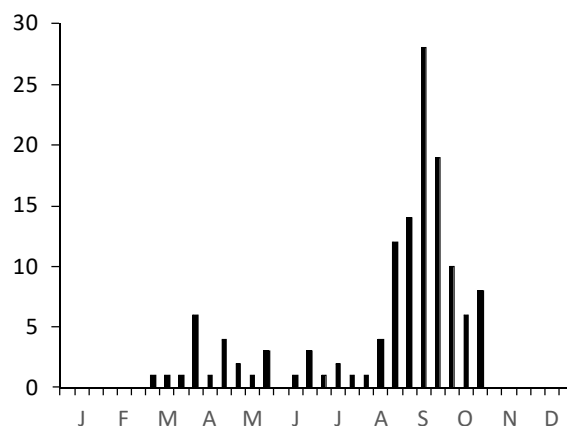


Figure 533 : Rougequeue à front blanc : Effectif cumulé sur la Plaine Maritime Picarde (mais essentiellement dans la RNN Baie de Somme) (1982-2024)

TARIER DES PRÉS *Saxicola rubetra*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur et migrateur, hivernant exceptionnel											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
VU			Espèce protégée			-			CR		

Niche du nord de l'Espagne à l'Iran et à la Sibérie occidentale (6 470 000 à 10 700 000 couples en Europe ; STANEVA et BURFIELD, 2017). Il hiverne en Afrique tropicale et orientale. En France, nicheur assez rare en déclin (15 000 à 30 000 couples entre 2009 et 2012), migrateur peu commun et hivernant occasionnel.

Statut local



Le Tarier des prés, appelé également Traquet tarier, se reproduit dans les prairies humides, en particulier dans les prairies de fauche inondables (0,5 à 1 couple/ha) mais aussi dans les grandes friches sèches sur sols sablo-calcaires. Il a disparu des dunes du Marquenterre en 1975, mais les années à printemps pluvieux lui seraient favorables (COMMECY *et al.*, 1995). 9 couples nichent à Noyelles et 1 couple à Rue en 1987. Le marais de Ponthoile-Sailly-Bray semble être un des principaux

sites pour l'espèce (ÉTIENNE, 1987b). L'autre site de reproduction régulière semble être la Basse Vallée de la Somme, où 2 à 3 couples nichent en 1994, année pendant laquelle l'effectif nicheur de l'ensemble de la Plaine Maritime Picarde est au plus égal à 5 couples. Il a niché au Parc Ornithologique du Marquenterre en 1978 (un nid le 4 juin), puis n'a plus été vu qu'épisodiquement ensuite. Au Hâble d'Ault, cette espèce ne possède plus que le statut de migrateur, alors qu'en 1967 une femelle nourrissait le 15 juin (J.-C. ROBERT) et qu'ensuite, et jusqu'en 1981, des oiseaux pouvaient stationner pendant toute la période de reproduction.

Les premiers oiseaux sont signalés fin avril ou début mai (le 15 avril en 1978), avec cependant trois données très précoces (le 23 février 1974, le 13 mars 1986 et le 29 février 1988). Les observations en mai sont fréquentes, puis les oiseaux réapparaissent à partir du mois d'août. Un effectif maximal est enregistré le 13 septembre 2009 dans la RNN Baie de Somme, avec 32 individus. Les derniers oiseaux sont signalés le 30 novembre 1976 au Hâble d'Ault et le 6 décembre 2007 à Cayeux-sur-Mer.

Un jeune mâle capturé et contrôlé le 11 septembre 1992 à Sailly-Bray (commune de Noyelles-sur-Mer) avait été bagué le 4 août (38 jours plus tôt) dans le sud de la Norvège, et avait donc parcouru 960 km.

TARIER PÂTRE *Saxicola rubicola*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NT			Espèce protégée			-			NT		

Largement répandu en Europe (5 790 000 à 9 310 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017). Il se reproduit également en Afrique du Nord. Les individus nordiques sont migrateurs. Nicheur (200 000 à 300 000 couples entre 2009 et 2012) et migrateur assez commun en France, le Tarier pâtre est présent partout, avec cependant une diminution probable des effectifs. C'est un hivernant rare à peu commun selon les régions.

Statut local



Le Tarier pâtre, également appelé Traquet pâtre, se reproduit dans les bocages, les friches avec quelques arbustes, les pelouses sèches, les talus herbeux, les prairies extensives, les dunes relativement ouvertes, les coupes et les clairières forestières mais aussi les bases militaires. Les premiers jeunes sont notés en avril (nourrissages de pulli le 16 avril 1997 à Cayeux-sur-Mer et jeunes volants le 27). Au Parc Ornithologique du Marquenterre, le Tarier pâtre fut un nicheur régulier à la fin des années 1970 et au début des années 1980 (6 à 7 couples en 1977, 4 à 5 couples en 1980). Il n'a plus niché ensuite jusqu'en 1993, quand un mâle, une femelle et un juvénile volant sont signalés le 24 mai.

3 à 4 couples nicheurs ont été repérés en Basse Vallée de la Somme en 1994.

Le Tarier pâtre niche irrégulièrement au Hâble d'Ault. 2 à 4 mâles sont cependant recensés chaque année aux abords du site. FLIPO *et al.* (1995) indiquent que cette espèce est plus discrète au moment de la ponte (fin mars-début avril pour la première couvée, mai pour la deuxième couvée, fin juin-début juillet pour une troisième couvée éventuelle).

Le Tarier pâtre a fait l'objet de différentes opérations de dénombrement qui permettent de disposer d'une bonne image de son abondance sur les différents sites. Ainsi, 16 couples sont estimés sur le littoral en 1987 et 24 en 1991, avec une densité maximale de 4,5 couples/100 ha à Sailly-Bray (ÉTIENNE *et al.*, 1991b). En 1994, 42 à 62 couples de Tariers pâtres ont été répertoriés en raison d'une pression d'observation sur cette espèce qui n'avait pas eu d'équivalent précédemment (FLIPO *et al.*, 1995).

Presque chaque hiver, des oiseaux restent sur place (SUEUR, 1978c). Pour le Hâble d'Ault, 23 données certaines relatives à des mâles et 9 concernant des femelles sont réparties à peu près uniformément de la première décade de décembre à la dernière décade de février, ainsi que 9 individus immatures ou indéterminés.

Un maximum de 11 individus est signalé le 20 janvier 2001 à Cayeux-sur-Mer.

TARIER DE SIBÉRIE *Saxicola maurus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France			
NA		Espèce protégée			-			NA			

Distinguée récemment du Tarier pâle, se reproduit en Sibérie. Occasionnel en Europe et donc en France.

Statut local



Deux oiseaux non déterminés subspécifiquement (*maurus* ou *stejnegeri*, ce dernier taxon étant désormais élevé au rang d'espèce sous le nom de Tarier de Stejneger) ont été observés respectivement au Parc Ornithologique du Marquenterre le 13 avril 1980 (SUEUR, 1981b) et à Cayeux-sur-Mer (Le Hourdel) le 9 avril 1989 (ROBERT et BELLART, 1993). Un mâle, probablement *maurus*, est noté le 25 novembre 2007 dans la RNN Baie de Somme.

TRAQUET MOTTEUX *Oenanthe oenanthe*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur et migrateur, hivernant exceptionnel											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NT			Espèce protégée			-			CR		

D'origine paléarctique, l'espèce niche dans une vaste aire géographique incluant une grande partie de l'Eurasie (5 280 000 à 15 800 000 couples en Europe ; STANEVA et BURFIELD, 2017), le Groenland, le Canada et l'Alaska. Elle hiverne dans la zone saharo-sahélienne d'Afrique. En France, cet oiseau occupe les massifs montagneux, le littoral de l'Atlantique et de la Manche, le Poitou, la Champagne crayeuse, la Lorraine, l'Artois et la Picardie.

Statut local



La Plaine Maritime Picarde constitue le seul site de reproduction régulière dans la Somme. Faute de données chiffrées antérieures aux années 1990, il est difficile d'appréhender l'évolution de la population nicheuse jusqu'à maintenant. La première donnée de reproduction étudiée remonte à 1967, avec 4 couples nicheurs certains au Hâble d'Ault. Hormis en 1991 (printemps froid et humide avec seulement 9 couples) et 1992 (recensement partiel), la population nicheuse du sud de la Plaine Maritime Picarde demeure stable de 1993 à 1997, comprise entre 17 et 24 couples. Une légère augmentation est constatée en 1998 (24 à 26 couples) et 1999 (26 à 28). Dans le Marquenterre, la population nicheuse est évaluée entre 8 et 10 couples en 1973 et 1974. Un peu plus tard, 2 à 3 couples sont connus pour la période 1981-1987 entre Fort-Mahon-Plage et le Parc Ornithologique du Marquenterre. Cet effectif fluctue entre 5 et 7 couples au cours des années 1990. Au Parc Ornithologique du Marquenterre, 1 à 2 couples

se reproduisent chaque année avec plus ou moins de succès depuis 1990. Il s'agit d'un retour sur ce site où l'espèce nichait régulièrement vers le milieu des années 1970 (1973 et quelques années ultérieures).

Le fond de l'estuaire, des renclôtures de Boismont et de Noyelles-sur-Mer jusqu'au Crottoy, abrite 2 à 3 couples.

Le Traquet motteux occupe des sites variés et souvent originaux pour dissimuler son nid (ROBERT, 1992) : objets hétéroclites rejetés par la mer (marmites, pneus, plaques de fer, bidons, palettes...) par exemple. Les terriers, ou amorces de terriers dès qu'elles dépassent 50 cm de profondeur, de Lapin de garenne ont néanmoins la préférence de l'oiseau dans les secteurs où ce mammifère est bien représenté.

Le cycle de reproduction du Traquet motteux s'étale d'avril à juillet. Les premiers jeunes volants apparaissent dans la dernière décade de mai pour les premières pontes. Une seconde ponte, ou ponte de remplacement, a lieu en juin pour les femelles précoces. Fin juillet, les nicheurs locaux ont déserté leurs secteurs.

Globalement donc, la population nicheuse s'inscrit dans une fourchette de 25 à 40 couples selon les années. Le secteur sud de la Baie concentre à lui seul 70 % des effectifs reproducteurs. La RCFS du Hâble d'Ault et ses abords accueillent 18 à 30 % de l'effectif, valeur atteinte en grande partie grâce à la pose et l'utilisation des nichoirs artificiels.

Actuellement, le Traquet motteux ne niche plus que dans les zones de galets et les hauts de plage encore relativement sauvages, mais il semble se raréfier, tant pour ce qui concerne la reproduction que ses migrations. Citons, pour les observations remarquables, un groupe de 29 oiseaux le 17 avril 2013 à Saint-Valéry-sur-Somme (A. LAUBIN) et un

autre de 25 le 26 octobre de la même année dans l'estuaire de l'Authie (Y. DUBOIS).

L'arrivée du Traquet motteux au Hâble d'Ault se situe le 23 mars $\pm$ 6 jours (dates extrêmes : 11 et 30 mars), d'après les données obtenues de 1974 à 1998, soit quelques jours plus tard que l'intervalle fourni par TRIPLET (1983), d'une arrivée traditionnelle entre le 15 et le 19 mars. La date la plus précoce est le 11 mars (1987).

La nidification en nichoirs artificiels

La première donnée de reproduction étudiée remonte à 1967, avec 4 couples nicheurs certains au Hâble d'Ault (ROBERT, 1992). Trois de ces couples avaient construit leurs nids dans des objets hétéroclites ramenés par la mer sur le cordon de galets : broc d'eau en zinc (5 œufs le 14 juin, éclosion le 16), tuyau de fibro-ciment enfoui dans le sable et vieille marmite retournée (5 œufs le 16 juin).

Étant donné cet opportunisme, quatre nichoirs en bois, spécialement adaptés à l'espèce, sont placés entre le Hourdel et Cayeux-sur-Mer. Le 8 mai 1976, un nichoir contenait 4 œufs, et 7 le 11. En

La migration postnuptiale débute dans la dernière décade de juillet, bat son plein en août pour s'achever fin septembre (34 individus le 18 septembre 2009 au Crottoy). Des sujets retardataires sont encore observés en octobre (le 31 en 1984 et le 21 en 1995), en novembre (le 21 en 1982, le 2 en 1986, le 1^{er} en 1989, le 5 en 1990) et même en décembre (le 30 en 1971 à Cayeux-sur-Mer, le 3 en 2000 et le 8 en 2001).

avril 1987, dix nichoirs sont répartis dans la zone terrestre de la RCFS du Hâble d'Ault. Le 5 mai, trois d'entre eux sont occupés : un nid est en construction, les deux autres contiennent respectivement 4 et 5 œufs. L'intrusion marine de février 1990 emporta ces nichoirs. En 1991, trois autres sont mis en place. Un couple mène à bien deux couvées dans deux nichoirs différents distants de 120 m. Ainsi, quelques résultats ont-ils pu être obtenus.

Le tableau LXXXVI résume les différentes données obtenues de 1992 à 1999.

Tableau LXXXVI : Traquet motteux : Succès de la reproduction au Hâble d'Ault en nichoirs (d'après ROBERT, 2000b)

Année	Bas-champs de Cayeux Nombre de couples	RCFS du Hâble d'Ault	Nombre de nichoirs	Nombre de nichoirs occupés	Taux d'occupation	Nombre de couples nicheurs	Nombre d'œufs pondus	Succès à l'éclosion (%)	Succès à l'envol (%)
1991	9	1- 2							
1992	17	5	7	4	57,1	5	26	92,3	80,8
1993	17-20	5	9	5	55,6	5	23	95,7	91,3
1994	23	5	9	1	11,1	5	23	95,7	65,2
1995	22	2 ?	5	2	40				
1996	22	7	4	3	75				
1997	23-24	6	5	2	40				
1998	24-26	4	2	0					
1999	26-28	5	4	3	75				

En 1993, malgré l'augmentation du nombre de nichoirs (+2 par rapport à 1992), l'effectif nicheur de la réserve n'a pas évolué. Dans le département de la Manche, OLLIVIER (1997) a obtenu, en 1993, un taux d'éclosion de 88 % et un succès à l'envol de 77 %, pour une reproduction notée uniquement en sites naturels. En 1994, OLLIVIER (1997) a obtenu respectivement 80 et 70 %. Ce résultat est probablement à mettre en liaison avec le printemps froid et humide. Cette même année, au Hâble d'Ault, cinq nids achevés (un sans plume) sont répertoriés dans cinq nichoirs. Dans l'un d'eux, une ficelle bleue

figure parmi les plumes. Ces nichoirs ont été visités par des Crapauds calamites *Bufo calamita* et des Escargots petit gris *Cornu aspersum* (ROBERT, 1998a). En 1995, un nichoir abritait 39 Escargots petit gris. Le record est détenu par un nichoir contenant 72 Escargots petit gris en 1997. Un jeune Triton alpestre *Triturus alpestris* a également été trouvé en 1998.

La petite population nicheuse de la partie terrestre de la réserve du Hâble d'Ault est demeurée stable de 1992 à 1999, oscillant de 4 à 7 couples. Le taux d'occupation des nichoirs a varié de 10 à 75 %.

Il s'avère que les nichoirs à Traquets motteux constituent un palliatif intéressant au manque de sites naturels favorables et durables. Cependant cette

Philopatrie

Le marquage coloré avec des bagues des jeunes nés en nichoirs, de 1992 à 1994, a mis en évidence le retour sur les lieux de naissance de certains d'entre eux. Ainsi, sur 5 jeunes d'une même nichée, bagués dans un nichoir le 26 mai 1992, 2 sont contrôlés en 1993 (un mâle à 150 m au sud de son lieu de naissance le 2 avril, et une femelle à 800 m au sud le 1^{er} mai). 3 sont encore contrôlés en 1994 : un mâle nicheur les 8 avril et 10 juin à 600 m à l'est de son site de naissance ; une femelle le 10 juin à 800 mètres, accouplée à un mâle bagué le 22 mai 1993 et utilisant le nichoir où il est né ; enfin, un mâle contrôlé le 10 juin à 300 m.

Sous-espèce

La sous-espèce groenlandaise *leucorrhoa* est observée occasionnellement. Sa présence était déjà attestée au début du XIX^e siècle et dans les années 1930 (COCU, 1933). Une femelle probablement *leucorrhoa* a été notée le 1^{er} mai 1973 à Corbie. Les observations récentes concernent le littoral avec un oiseau les 18 et 26 septembre 1992, un les 23 et 26

initiative a dû être abandonnée en raison du manque de civisme de quelques individus qui détruisaient systématiquement les nichoirs.

avril 1994, un le 26 septembre 2004 et un le 24 avril 2005, ensuite un est avec 3 individus de la forme type le 15 avril 2013 à Cayeux-sur-Mer (COMMECY *et al.*, 2016).



Régime alimentaire

Parmi les proies collectées par le Traquet motteux en période de nidification ont été notées larves et imagos de tipules, chironomes, chenilles et libellules.

TRAQUET PIE *Oenanthe pleschanka*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée				NA					

Cette espèce se reproduit du sud-est de l'Europe (23 700 à 107 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017) au nord de la Chine. Elle hiverne dans le sud-ouest de l'Arabie et en Afrique orientale. Elle n'est qu'accidentelle en France.

Statut local



Une femelle/mâle de 1^{er} hiver le 6 octobre 1998 au Hâble d'Ault ((FRÉMONT et le CHN, 2000) : il s'agissait alors de la deuxième donnée française.

ROITELET HUPPÉ *Regulus regulus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			LC		

Se reproduit en Asie et dans presque toute l'Europe (20 000 000 à 37 000 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017) où il est surtout répandu en Russie (plus de 31 millions de couples, pour seulement plus de 10 millions dans les autres pays), Scandinavie et Allemagne. En France, nicheur sédentaire (environ un million de couples à la fin des années 1990) et migrateur commun.

Statut local



Le Roitelet huppé est un nicheur sédentaire sporadique dans une grande partie de la Picardie, où il se reproduit au moins depuis le milieu du XIX^e

siècle. Dans les années 1980, il est probablement commun dans les pinèdes du Marquenterre, prospectées très ponctuellement : par exemple, cinq couples en 1989 au Parc Ornithologique du Marquenterre (SUEUR, 1996a). Sa densité est proche de 5 couples/10 ha dans les dunes boisées de Quend (TRIPIET *et al.*, 2007). La phénologie de la reproduction est assez peu connue : le chant est entendu du 14 mars au 17 juin (SUEUR *et al.*, 1999b et c).

Ses migrations discrètes sont toutefois remarquées de mi-février à début avril et de début septembre à fin novembre, avec un stationnement très exceptionnel de 3 000 à 4 000 individus le 11 novembre 1989 au Parc Ornithologique du Marquenterre. La première quinzaine de novembre permet de noter des passages parfois importants sur ce site, tels ces 1 500 oiseaux le 6 novembre 2005 et surtout 10 000 à 12 000 le 14 novembre 2018.

ROITELET À TRIPLE-BANDEAU *Regulus ignicapilla*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			LC		

Distribution plus restreinte et plus méridionale que le Roitelet huppé. Se reproduit de l'ouest de la Russie à la péninsule Ibérique et de manière ponctuelle en Turquie. Sa population, surtout concentrée en Espagne et en Allemagne, est de l'ordre de 4 180 000 à 7 110 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017).

En France, nicheur assez commun (environ 500 000 couples à la fin des années 1990), surtout sédentaire, migrateur et hivernant.

Statut local



Bien que le Roitelet à triple-bandeau soit moins fréquent et moins abondant que le Roitelet huppé en hiver, les contacts avec cet oiseau ne sont

pas rares en cette saison ainsi qu'à l'automne et au printemps. Il est beaucoup moins fréquent pendant la période de reproduction. Lors de celle-ci, il peuple les secteurs de conifères, mais aussi les futaies de feuillus avec de nombreux arbres couverts de lierre ou une strate arbustive composée de houx. Le premier indice de reproduction possible localement est l'observation d'un oiseau le 13 mai 1976 au Parc Ornithologique du Marquenterre. Il faut attendre 1998 pour qu'un cas de nidification probable soit enregistré avec un chanteur le 28 mars.

Sa migration, plus discrète que celle du Roitelet huppé, est constatée de mars à avril. La migration postnuptiale commence fin août (15 individus le 28 août 2017 au Parc Ornithologique du Marquenterre).

JASEUR BORÉAL *Bombycilla garrulus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur et hivernant lors d'invasions											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			-			NA		

Se reproduit dans les régions nordiques de la Suède à la Sibérie (1 080 000 à 2 110 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017) ainsi qu'en Amérique du Nord. Les individus les plus septentrionaux sont migrateurs. En France, migrateur et hivernant occasionnel à rare, sujet à invasions épisodiques.

Statut local



Notée de passage irrégulier au XIX^e siècle par MARCOTTE (1860), cette espèce présente un

caractère invasionnel : 1829, 1845, 1850, 1867, 1895, 1901, 1966, 27 janvier 1979, début mars 1989 (MARTIN, 1973 ; SUEUR, 1995 ; J.-C. ROBERT). 3 oiseaux sont également signalés à Pourtrincourt le 8 février 1996 (F. MONTEL). Quelques données ont été obtenues lors des automnes 2009 et 2010 dans la RNN Baie de Somme, avec un maximum de 27 migrateurs le 26 octobre 2010 et 4 le 31. 6 oiseaux sont observés le 26 décembre 2010 à Fort-Mahon. Novembre 2012 permet d'obtenir quelques données pour cette espèce, dont 10 individus le 6 à Saint-Quentin-en-Tourmont, 3 le 14 à Fort-Mahon, environ 50 le 17 à Port-le-Grand et encore 3 les 21 et 23, enfin 17 le 22 au Crotoy. En 2012, une quinzaine d'oiseaux sont notés sur le parking de la RNN Baie de Somme le 4 novembre. Un individu blessé est récupéré à Woincourt le 19 novembre et est relâché le 4 janvier. Cette même année, une cinquantaine sont notés en Basse Vallée les 15 et 17 novembre et ils sont encore 3 le 21 novembre. En 2016, une dizaine d'oiseaux sont notés le 5 novembre et un individu est observé le 17 décembre au Parc Ornithologique du Marquenterre.

ACCENTEUR MOUCHET *Prunella modularis*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			LC		

Niche dans presque toute l'Europe (12 700 000 à 21 800 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017) ainsi que de la Turquie à l'Iran. Il est cependant absent d'Islande, d'Italie méridionale et de Grèce. Les oiseaux les plus nordiques et les plus orientaux sont migrateurs.

Statut local



L'Accenteur mouchet, généralement considéré comme partiellement sédentaire, présente des densités s'élevant à 0,8 couple/10 ha dans le bocage et à 1,4 dans les bois et bosquets (SUEUR, 1983e et f), jusqu'à 12 couples/10 ha en lisière d'un bois à Estrébœuf (TRIPLÉ et TAVERNIER, 2002) et à 29 couples/10 ha dans les fourrés arbustifs de Quend (TRIPLÉ *et al.*, 2007). Il atteint fréquemment des densités maximales en zones urbanisées avec 13,3 à 20 couples/10 ha (F. SUEUR). En octobre, des stationnements de migrateurs peuvent être notés. Un premier chanteur est noté dès le 1^{er} février en 1997 et la première construction de nid date du 8 mars 2022 à Rue (P. CARRUETTE).

TISSERIN À TÊTE NOIRE *Ploceus melanocephalus*

Statut biologique en Picardie											
JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Échappé de captivité											
4 sous-espèces											
Statut UICN en France			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			-			NA		

Cette espèce peuple l'ouest, le centre et le nord-est de l'Afrique. En France, cet oiseau est probablement échappé de captivité mais des transports par des bateaux sont également envisageables.

Statut local



Un mâle de la sous-espèce *melanocephalus* est observé le 20 septembre 1980 à Saint-Quentin-en-Tourmont (Parc Ornithologique du Marquenterre).

MOINEAU DOMESTIQUE *Passer domesticus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			VU		

Essentiellement sédentaire, se reproduit dans le nord de l'Afrique et dans une grande partie de l'Eurasie avec une population européenne comprise entre 134 000 000 à 196 000 000 couples, en diminution (STANEVA et BURFIELD, 2017). A été introduit dans de nombreuses régions où des populations importantes se sont parfois développées, comme en Amérique, en Afrique australe, dans l'est de l'Australie et en Nouvelle-Zélande. Oiseau le plus commun de France (plus de 10 millions de couples à la fin des années 1990) avec une nette prépondérance en ville et à proximité des agglomérations. Il est surtout sédentaire et occasionnellement erratique.

Statut local



Considéré comme sédentaire, le Moineau domestique est régulièrement observé en déplacements correspondant à de véritables migrations. La migration postnuptiale (début septembre à début novembre) est la plus marquée, avec par exemple un passage de 503 individus en 8 heures le 4 octobre 1989 au niveau de la RNN Baie de Somme. En 1990, cette migration est notée sur le Parc Ornithologique du Marquenterre du 27 septembre au 3 novembre, pour un total de 163 individus, dont 151 au cours du mois d'octobre. Généralement, les passages concernent des petits groupes de quelques dizaines d'oiseaux. La migration de printemps est plus rarement notée. La donnée la plus récente fait part d'un mâle en vol vers le nord le 17 mars 1999 au niveau du Parc Ornithologique du Marquenterre.

En dehors des comptages de couples nicheurs ou de mâles chanteurs, le recensement des effectifs est très rarement réalisé. Le 21 mars 1990, sur 4,5 km de prés, champs, fossés, fourrés à Aubépine à un style, arbustes et haies, dans la commune de Saint-Quentin-

en-Tourmont, 19 individus ont été notés. La présence de dortoirs, le plus souvent au niveau d'arbres à feuilles persistantes, rend compte de la présence de plusieurs dizaines, voire centaines, d'individus à proximité des lieux de nidification. Il est donc très difficile de donner une évaluation quantifiée de l'effectif de Moineaux. Un tel recensement devrait tenir compte de chaque type de biotope entourant les agglomérations, y compris les supermarchés où il n'est pas rare d'observer quelques individus voletant au-dessus des rayonnages.

Le recensement effectué en 1999 au Bois de Cise (BACQUEVILLE et VIOLET, 1999) permet une approche de l'effectif reproducteur en milieu semi-urbain. Avec 12,4 mâles chanteurs pour 10 ha, ce chiffre se situe entre le milieu purement urbanisé où des densités largement supérieures à 20 couples/10 ha peuvent être atteintes (GÉROUDET, 1998) et des milieux plus atypiques comme les bocages avec 0,4 couple/10 ha et les bois et bosquets avec 0,2 couple/10 ha (SUEUR, 1983e).

Un milieu peu commun pour la nidification de cet oiseau est la falaise de craie. En 1985, 18 couples avaient été recensés au niveau des 6 km de falaise entre Ault et Mers-les-Bains. En 1996, seuls 3 mâles chanteurs ont été notés et une reprise des effectifs nicheurs a ensuite été observée (7 en 1997, 11 en 1998 et 12 en 1999). Les effectifs de cet oiseau sont très fluctuants dans ce type de biotope. En 2000, 17 couples (5 mâles chanteurs ou couples au niveau des falaises d'Onival, 7 au niveau des falaises d'Ault et 5 à proximité de Mers-les-Bains) sont notés sur les falaises picardes (VIOLET, 2000).

Au Parc Ornithologique du Marquenterre, une disparition progressive de l'espèce en tant que

nicheuse a été observée. En 1992, 14 couples étaient comptés ; en 1993, seuls 8 à 10 couples (nichoirs et grande volière) étaient dénombrés ; en 1994, aucune nidification ne fut recensée suite à la chute du principal arbre occupé jusqu'alors ; enfin, en 1995, les 2 derniers couples nicheurs sont notés au niveau de la charpente d'une ancienne volière. Depuis 1996, cette espèce n'est plus nicheuse au sein du Parc Ornithologique du Marquenterre. Sur ce site, le Moineau domestique se trouve en limite de milieu favorable. La quasi-absence de bâtiments, la forte prédation, notamment par l'Épervier d'Europe *Accipiter nisus*, l'absence de nourriture fournie par les êtres humains et la concurrence de nombreux autres passereaux (en particulier de la Pie bavarde pour les quelques ressources alimentaires d'origine anthropique) expliquent la disparition de cette espèce.

De nettes diminutions sont observées entre 2000 et 2007, aussi bien dans un village comme Saint-Quentin-en-Tourmont que dans un gros bourg comme Rue. Le suivi dans cette localité montre un effondrement drastique du taux de reproduction lors de printemps humides et froids, et à l'inverse une

Régime alimentaire

Le régime alimentaire du Moineau domestique est fortement influencé par la présence des êtres humains. Ainsi, plus de 80 % de la nourriture vient de produits céréaliers bruts ou transformés (pain, biscuits...). Les proportions ne semblent pas varier au cours des saisons (SUEUR, 1991f). En revanche d'autres ressources alimentaires sont utilisées en fonction de leur disponibilité au cours de l'année. Les insectes et les graines en sont les deux principaux exemples. Les insectes et chenilles constituent un apport très important pour le nourrissage des pulli au nid. En juillet 1990 au Parc

Exigences écologiques

Le Moineau domestique présente une capacité d'adaptation remarquable et ses exigences écologiques sont finalement très modestes. Outre les charpentes des maisons qui constituent sans doute le biotope le plus utilisé, il niche assez souvent dans les arbres et arbustes. Il utilise alors des cavités naturelles au sein de ces arbres (voire artificielles quand il s'agit de nichoirs) ou bien il est capable de construire un nid à l'air libre au niveau des branches d'essences très diverses (Aubépines à un style *Crataegus monogyna*, Argousiers, saules, Sureaux, Pommiers *Malus sylvestris domesticus* et même

production très importante de juvéniles lors de printemps et début d'été chaud et sec comme en 2022 et 2025. La mortalité est forte sur la route en début d'été, lorsque le blé tombé des remorques attire de nombreux oiseaux qui peuvent être percutés par des véhicules (CARRUETTE, 2007). Dans son étude à long terme, CARRUETTE (2007) indique un déclin local de l'espèce aux abords de Rue. Par contre, l'espèce semble bien se porter au Crotoy où de petits groupes sont notés dans différents sites.

La chronologie de reproduction ne semble pas être différente de ce qui est déjà connu pour l'ensemble du territoire français. La juxtaposition des nids, le chant très développé des mâles et la proximité des nids et des dortoirs peuvent faire croire que les Moineaux domestiques nichent en permanence et que de nombreuses couvées sont obtenues pour un couple. En réalité, le nombre de pontes n'excède pas 2 à 3 par an. Un cas de polygamie a été mentionné en 1985 et un cas d'agression mortelle entre deux femelles fut observé en avril 1996 (F. SUEUR). Ce dernier peut sans doute être mis en relation avec le premier ou illustre un cas de défense de territoire poussé à l'extrême.

Ornithologique du Marquenterre, un Moineau domestique mâle a été observé en train d'arracher une patte à un Hanneton foulon *Polyphyla fullo* (E. FOJT). Comme pour beaucoup de passereaux sédentaires, les compléments alimentaires (mangeoires, déchets alimentaires, pain...) semblent jouer un rôle capital pour leur survie en période hivernale (tableau LXXXVII ; SUEUR, 1991g). La consommation de graines d'Onagre de Lamarck *Oenothera erythrosepala* a été notée dans un jardin de Rue le 1^{er} octobre 2020 (P. CARRUETTE).

certaines espèces de Conifères dont des Thuyas). Des sites encore plus marginaux sont régulièrement notés : pylônes électriques, bottes de paille, soubassements des nids de Cigognes blanches... Finalement, sa présence au niveau des falaises illustre son comportement à l'égard de toutes les anfractuosités possibles, y compris celles des maisons et autres constructions (cabanes en tôles, garages, huttes de chasse...), et sa nidification au sein des arbres représente sans doute son mode ancestral de reproduction.

Tableau LXXXVII : Moineau domestique : Composition du régime alimentaire sur la Plaine Maritime Picarde (d'après SUEUR, 1991f)

Mois	Janvier/mars	Avril/août	Septembre/décembre
N	231	189	50
Insectes et chenilles	0,4	12,2	
Blé	39,4	44,4	46,0
Pain	53,7	12,2	38,0
Biscuit	0,4	4,2	6,0
Céréales (autre que blé)	4,3	11,1	8,0
Bec-de-grue maritime (<i>Erodium maritimum</i>)		5,3	
Lupin <i>Lupinus polyphyllus</i>		7,9	
Poire		1,1	
Déchets alimentaires	1,7	1,6	2,0
Frites		0,5	

MOINEAU FRIQUET *Passer montanus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
EN		Espèce protégée				CR					

Surtout sédentaire, le Moineau friquet niche en Eurasie. Sa population européenne compte 24 000 000 à 38 200 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017) dont plus de 3 millions en Russie. Cet oiseau est un nicheur peu commun (moins d'un million de couples à la fin des années 1990, puis 70 000 à 140 000 entre 2009 et 2012) et un migrateur irrégulier sur une grande partie de la France.

Statut local



Des effectifs en stationnement automnal relativement importants ont parfois été signalés dans la littérature : environ 160 oiseaux le 11 novembre 1979 au Crotoy et 80 le 25 à Ault. De 1973 à 1993, le

Moineau friquet est surtout noté en nombre important en migration postnuptiale en octobre. Les effectifs en migration ne font que décliner en intensité et en effectifs, avec les derniers mouvements notables remarqués en 1999 (36 le 14 octobre et 8 le 17). La seule année apportant des observations entre 2000 et 2013 est 2008 avec 10 oiseaux vers le sud le 11 octobre ! En 2012, un retour de la migration est noté les 18 et 19 octobre (une cinquantaine d'oiseaux) et 12 vers le sud le 10 novembre.

Beaucoup moins fréquent que le précédent, le Moineau friquet est un nicheur peu répandu. Ses densités de couples nicheurs s'élèvent à 0,4 couple/10 ha dans le bocage et 1 couple/10 ha dans les bois et bosquets (SUEUR, 1983e).

MOINEAU SOULCIE *Petronia petronia*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
LC		Espèce protégée		-		NA					

Se reproduit de l'Afrique du Nord et de la France à la Mongolie et à la Mandchourie, pour une population européenne de 2 140 000 à 4 620 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). En France, cet oiseau est un nicheur peu commun (10 000 à 15 000 couples) sédentaire ou transhumant.

Statut local



MARCOTTE (1860) le cite dans son catalogue relatif à l'arrondissement d'Abbeville. Il est fort probable que cette donnée soit erronée et relève d'une confusion.

PIPIT DES ARBRES *Anthus trivialis*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur et migrateur											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
LC		Espèce protégée		-		LC					

Niche du nord de l'Espagne à la Scandinavie et au nord-ouest de la Chine, pour une population européenne de 26 900 000 à 38 100 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). Hivérne en Afrique occidentale et orientale, en Inde et dans les états voisins. En France, cet oiseau est un nicheur (environ 1 million de couples à la fin des années 1990) et un migrateur commun. Il est occasionnel en hiver.

Statut local



Le Pipit des arbres est un nicheur estivant, dont la présence s'étend d'avril (le 11 en 1978 à Nampont-Saint-Martin et le 14 en 1983 à Villers-sur-Authie) à octobre (le 4 en 1989, le 30 en 1987, le 7 en 1983). Les effectifs nicheurs sont faibles et localisés, principalement au nord de la Plaine Maritime Picarde. YEATMAN (1976), YEATMAN-BERTHELOT et JARRY (1994) et COMMECY *et al.* (1995) signalent l'espèce nicheuse sur les cartes 1/50 000^e de Rue et Saint-Valery-sur-Somme. Dans le Marquenterre, la densité de couples varie de 0,5 à 1,5 couple/10 ha dans les massifs boisés (SUEUR, 1983e). Au sein des pinèdes de *Pinus nigra laricio*,

l'espèce niche dans les clairières caducifoliées (ÉTIENNE *et al.*, 1991b). Au sud de l'estuaire de la Somme, elle semble plus rare.

Le Pipit des arbres est nicheur certain au Parc Ornithologique du Marquenterre en 1989 et 1990, au fond des parkings dans de jeunes taillis de peupliers, bouleaux et aulnes en clairière (CARRUETTE et TRIPLET, 1993). Le vieillissement de cette zone peut

être une raison de la disparition de l'espèce (en même temps que le Pouillot siffleur). Néanmoins cette zone est insuffisamment prospectée au printemps. Un chanteur est localisé sur ce lieu le 21 mai 2006 sans suite. Une nidification est possible avec un mâle chanteur à l'entrée du site le 8 juillet 2015. En 2016, deux chanteurs sont localisés, sans suite.

Migration

Le Pipit des arbres est surtout observé en période migratoire, notamment en septembre et octobre, quand il se mêle aux nombreuses bandes de Pipits farlouses. Quelques rassemblements monospécifiques peuvent également être décelés : 20 oiseaux le 17 octobre 1974 dans l'estuaire de la Somme (ROBERT, 1979).

Au sud de l'estuaire de la Somme, l'espèce semble plus rare. Elle ne niche pas par exemple dans le périmètre de la réserve du Hâble d'Ault, et ne s'y rencontre qu'au moment des migrations. Ainsi, 80 oiseaux y furent notés le 20 avril 1973 (ROBERT, 1978a). Depuis cette date, l'espèce est rencontrée en faible effectif chaque année lors de la migration postnuptiale.

PIPIT À DOS OLIVE *Anthus hodgsoni*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			-			NA		

Niche dans le nord-ouest de l'Inde, en Russie, en Mongolie, dans l'est de la Chine, en Corée du Nord et au Japon. Hiverné dans le sud et le sud-est de l'Asie.

Statut local



Un oiseau est photographié le 12 octobre 2011 au Parc Ornithologique du Marquenterre (REEBER *et al.*, 2012).

PIPIT À GORGE ROUSSE *Anthus cervinus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			-			NA		

Niche dans le nord de l'Holarctique, avec une population européenne de 1 010 000 à 3 020 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). Hiverné en Afrique (surtout au sud du Sahara) et dans le sud-est de l'Asie.

Statut local



Le Pipit à gorge rousse est très rare :

- un oiseau en plumage nuptial le 25 mars 1981 dans l'estuaire de la Somme (COMMECY et SUEUR, 1983) ;
- un du 12 au 14 mai 1982 au Hâble d'Ault (G. BECQUET) ;
- deux le 21 septembre 1986 dans l'estuaire de la Somme (CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE, 1988a) ;
- deux le 3 novembre 1990 dans la RNN Baie de Somme (SUEUR, 1996b) ;

- un le 26 septembre 1992 au Hâble d'Ault parmi 50 Pipits farlouses (TRIPILET *et al.*, 1993a) ;
- un le 19 septembre 1994 dans la RNN Baie de Somme (SUEUR, 1998a) ;
- un le 3 mai 1996 dans la RNN Baie de Somme (SUEUR *et al.* 1999a) ;
- un le 18 avril 1998 au Hâble d'Ault (TRIPILET *et al.*, 1999a) ;
- un probable le 12 octobre 2013 à Quend (T. RIGAUX) ;
- un le 1^{er} novembre 2014 dans l'estuaire de la Somme (T. RIGAUX) ;
- un le 1^{er} octobre 2015 dans l'estuaire de la Somme (J. MOUTON).

Il apparaît donc essentiellement en période postnuptiale, alors que les observations réalisées dans le reste de la France se situent généralement en avril et mai (DUBOIS et YÉSOU, 1992), mais il s'agit très probablement d'un biais lié à des suivis migratoires automnaux plus soutenus.

Mêlée à d'autres pipits, cette espèce passe facilement inaperçue au cours des migrations. La connaissance de ses cris caractéristiques permet de la déceler.

PIPIT FARLOUSE *Anthus pratensis*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			EN		

Niche du sud-est du Groenland et du sud de la France à l'ouest de la Sibérie (9 670 000 à 15 000 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017). Il hiverne surtout en Europe occidentale et dans le nord de l'Afrique. En France, cet oiseau est un nicheur (au moins 1 million de couples à la fin des années 1990) essentiellement au nord d'une ligne joignant le Poitou aux Vosges et dans le Massif Central, un migrateur et un hivernant commun.

Statut local



Le Pipit farlouse est un nicheur relativement commun, notamment le long du littoral et dans les renclôtures et Bas-Champs de Cayeux. Au Hâble d'Ault *sensu lato*, il niche dans les pâtures, les talus herbeux et même parfois dans des coussinets de végétation isolés dans un faciès pur de galets. Un nid découvert le 26 mai 1992 avec 6 œufs était installé au pied d'une grosse touffe de Matricaire isolée parmi les galets. À Cayeux-sur-Mer (Le Hourdel), le nid

peut être trouvé dans les prés salés et à Saint-Valery-sur-Somme il a été trouvé sur les parties hautes de l'estran.

Dans le Marquenterre, il occupe les milieux ouverts et parfois jusqu'aux zones dunaires colonisées par les Oyats. La densité est de 0,6 couple pour 10 ha dans le bocage (SUEUR, 1983f). Au Parc Ornithologique du Marquenterre, le Pipit farlouse est également un nicheur régulier mais en petit nombre avec 2 couples en général (CARRUETTE et TRIPLET, 1993). Il semblait plus abondant dans les années 1970. En Basse Vallée de la Somme, l'espèce niche dans toutes les renclôtures de Noyelles-sur-Mer à Port-le-Grand.

Dès mars, voire fin février, les chants sont entendus un peu partout. Les premières pontes sont déposées à la fin de ce mois mais la plupart ne le seront qu'en avril. Ainsi, le 28 avril 1974, deux nids contiennent chacun 5 jeunes prêts à l'envol. Deux nids avec 4 et 5 jeunes sont également trouvés, cette même année, les 4 et 23 mai. Un couple nourrit encore un pullus le 16 septembre 1979 au Parc Ornithologique du Marquenterre.

Migration

La migration postnuptiale débute en septembre et culmine en octobre (en 1990, elle est notée du 9 septembre au 24 octobre), mois au cours duquel des mouvements migratoires parfois importants sont enregistrés : 3 822 oiseaux en 3 h le 9 octobre 1986 au Hâble d'Ault (TRIPLET *et al.*, 1993b)

et 634 en 2 h le 16 octobre 1996, toujours sur la digue de front de mer face au Hâble d'Ault (ROBERT, inédit). La migration, suivie plus intensément en RNN Baie de Somme, permet de noter 15 000 migrants entre mi-septembre et début novembre 1987 (COMMECY *et al.*, 1989).

Régime alimentaire

Au Hâble d'Ault, un adulte ravitaille ses jeunes au nid avec des vers de terre le 8 juin 1983 (J.-C. ROBERT). Quatre individus se nourrissent

d'*Hediste diversicolor* en février 1982 (P. TRIPLET). Des tipules et des chironomes peuvent également être consommés.

PIPIT SPIONCELLE *Anthus spinoletta*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			NA		

Niche dans les massifs montagneux d'Europe méridionale et centrale (1 620 000 à 3 160 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017) jusqu'en Mongolie et au centre de la Chine. Hiverné de l'Allemagne à l'Afrique du Nord et au sud de la Chine. En France, nicheur (10 000 à 20 000 couples à la fin des années 1990) sédentaire, migrateur et hivernant (y compris sur les côtes) peu commun, pouvant être commun localement. L'espèce se reproduit dans les Pyrénées, à l'est du Massif Central, dans les Alpes, le Jura et les Vosges.

Statut local



Le Pipit spioncelle s'observe d'octobre (parfois dès mi-septembre : le 12 en 1985) à avril (un oiseau déplace des brindilles le 30 avril 1979 à Ault).

Les effectifs importants sont rares : plusieurs centaines d'individus en janvier 1973. Quelques observations de la fin du XX^e siècle sont disponibles : 1 oiseau les 13 octobre et 12 décembre 1992 au Hâble d'Ault, 1 les 22 novembre et 11 décembre 1996, 2 les 26 octobre et 26 novembre 1997 puis 3 le 25 mars 1998 ; 2 le 26 octobre et 2 le 11 décembre 1996 dans l'estuaire de la Somme (incluant la partie marine de la RNN Baie de Somme) ; 1 oiseau le 10 octobre 1988 et 1 le 16 octobre 1989 au Parc Ornithologique du Marquenterre ; 1 le 23 décembre 1982 sur ce qui est devenue la RCFS de Grand-Laviers, 2 le 23 novembre et 3 le 7 décembre 1983, 1 le 7 mars 1984 puis 1 en plumage nuptial le 1^{er} avril 1986 ; 1 oiseau le 6 février 1996 à Pinchefalaise (canal de la Somme) sur la commune de Boismont. Une mention récente concerne un effectif plus important que ces dernières données mentionnées : 30 individus le 28 novembre 2007 en RNN Baie de Somme (figure 534).

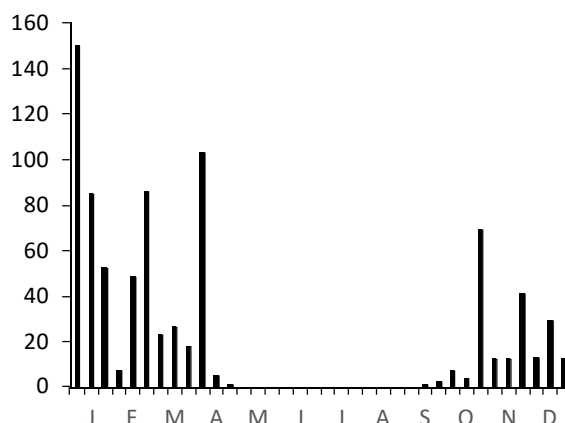


Figure 534 : Pipit spioncelle : Effectif cumulé par décennie sur l'ensemble de la Plaine Maritime Picarde (1973-2024)

PIPIT MARITIME *Anthus petrosus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur et hivernant, estivant rare											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			NA		

Niche le long des côtes rocheuses d'Europe, de la Scandinavie à la Bretagne, soit une population européenne de 164 000 à 281 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). Hiverné sur le littoral, du sud de la Scandinavie au Maroc. En France, nicheur (10 000 à 20 000 couples à la fin des années 1990) sédentaire peu commun, pouvant être commun localement. Les migrants et les hivernants nordiques sont peu communs.

Statut local



Le Pipit maritime s'observe régulièrement en Picardie Maritime de septembre, voire d'août (5 le 18 en 1988), à avril (figure 535) avec des mentions exceptionnelles en mai et juin. Une partie des oiseaux

semble originaire des pays scandinaves, Suède particulièrement (fichier CRBPO). En période hivernale, il fréquente essentiellement les prés salés de l'estuaire de la Somme (RNN Baie de Somme incluse), où ses effectifs sont parfois élevés, pouvant atteindre 60 individus. Le record concerne plus de 200 oiseaux le 6 novembre 1998, au moment d'une marée de très fort coefficient (F. MONTEL).

Au Hâble d'Ault, il est un hivernant régulier à faibles effectifs. Le 15 mars 1998, un oiseau de la race *littoralis* y est observé (BARDET et GAVORY, 1997b). 4 oiseaux de cette race ont également été notés le 24 octobre 1995 à Woignarue. Son statut actuel mériterait d'être clarifié

Régime alimentaire

SUEUR (1988b) a étudié le régime alimentaire de cette espèce à partir d'un groupe de 28 oiseaux présents dans l'estuaire de la Somme. 28 petites proies notées se rapportent à *Macoma*

balthica, à *Hydrobia ulvae* et à des larves de Diptères. Les oiseaux consomment également des Annélides Polychètes *Hediste diversicolor*.

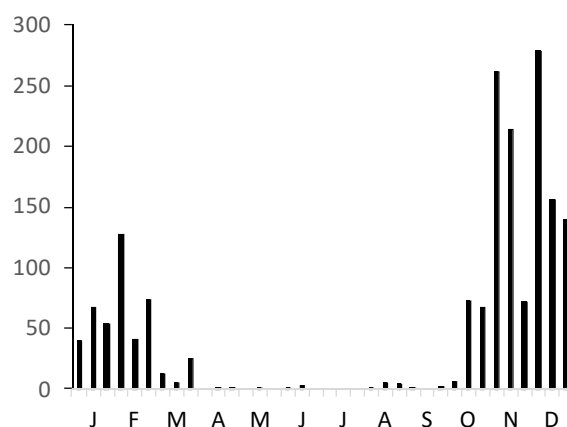


Figure 535 : Pipit maritime : Effectif cumulé par décade en Plaine Maritime Picarde (1973-2024)

PIPIT DE RICHARD *Anthus richardi*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur et hivernant rare											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			-			NA		

Peuple le Kazakhstan, le sud-est de la Russie, le sud-ouest de la Sibérie, la Mongolie et la Chine. Hivernent surtout dans le sud de l'Asie. Migrateur rare en France avec de l'ordre de quelques dizaines d'oiseaux repérés chaque année. L'hivernage, plus rare, semble cependant être de plus en plus régulier notamment dans le Midi.

Statut local



Le Pipit de Richard est noté essentiellement au passage postnuptial en septembre-octobre (avec un pic en octobre). En novembre-décembre, les mentions existent, mais sont plus rares, et encore plus rares en janvier-février. En France, plus de 80 % des observations homologuées par le Comité d'Homologation National couvrent la période

automnale (DUBOIS et YÉSOU, 1992). Le Pipit de Richard reste une rareté, signalé par LAMOTTE (1815), qui indique que l'espèce « passe régulièrement en Picardie ». Un couple a été tué au Crotoy le 30 avril 1869 (de BAYENGHEM in SUEUR, 1995). Toutes les observations récentes se rapportent à la migration postnuptiale, et semblent cependant de plus en plus nombreuses depuis la fin des années 1980. Les individus sont la plupart du temps observés seuls, plus rarement par deux, en migration active ou en halte migratoire. BARDET et GAVORY (1997b) relatent le stationnement hivernal prolongé d'un oiseau. Depuis les années 1980, l'espèce est contactée fréquemment, essentiellement en RNN Baie de Somme (Banc de l'Islette), et plus rarement sur d'autres sites (Hâble d'Ault, gravières de Woignarue, Pointe de Routhiauville, prés salés du sud de l'estuaire de la Somme...). Les observations ne sont pas annuelles, mais tendent à le devenir, et le stationnement régulier de l'espèce sur la Plaine Maritime Picarde semble probable (figure 536).

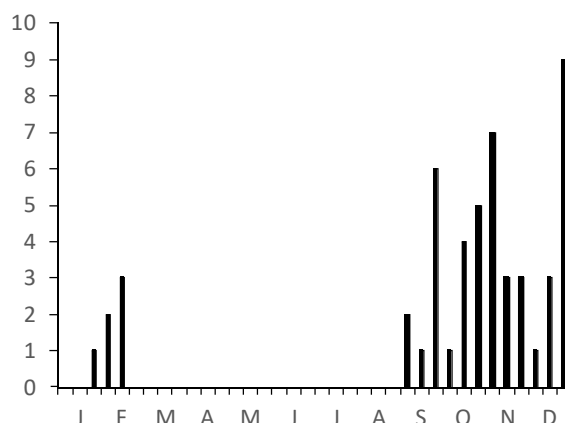


Figure 536 : Pipit de Richard : Effectif cumulé sur l'ensemble de la Plaine Maritime Picarde (1980-2017)

PIPIT DE GODLEWSKI *Anthus godlewskii*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		-		NA					

Cette espèce niche du sud de la Russie au sud de la Mongolie et au nord-est de la Chine (Mongolie Intérieure). Elle hiverne dans le sous-continent indien.

Statut local



Un individu au Hâble d'Ault du 23 décembre 2015 au 6 janvier 2016 (REEBER *et al.*, 2016).

PIPIT ROUSSELINE *Anthus campestris*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur occasionnel et migrateur en petit nombre											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
LC		Espèce protégée		-		CR					

Niche du sud de la Suède à l'Afrique du Nord et au nord-ouest de la Chine. Sa population européenne comprend 909 000 à 1 720 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). Sa zone d'hivernage se situe au sud du Sahara, en Arabie et dans le sud de l'Asie. En France, nicheur estivant peu commun nettement méridional (absent au nord d'une ligne reliant Nantes à Charleville-Mézières).

Statut local



MARCOTTE (1860) signale un passage irrégulier et en petites troupes en avril, surtout dans les dunes de Saint-Quentin-en-Tourmont et à Cayeux. Il est ensuite considéré comme nicheur probable dans les dunes de Fort-Mahon en 1955 (ANONYME, 1963). À l'époque contemporaine, toutes les observations sauf une (le 12 avril 1991 au Hâble d'Ault) ont été effectuées en période automnale (figure 537), notamment au niveau de la RNN Baie de Somme. À cette représentation graphique, il faut ajouter les données non datées précisément suivantes :

- en 1987, 14 migrants actifs et 14 oiseaux×jours du 23 août au 12 octobre ;

- en 1988, 4 oiseaux en stationnement et 10 en migration du 23 août au 2 octobre.

L’effectif le plus élevé concerne 4 individus le 26 août 2009 à Saint-Quentin-en-Tourmont.

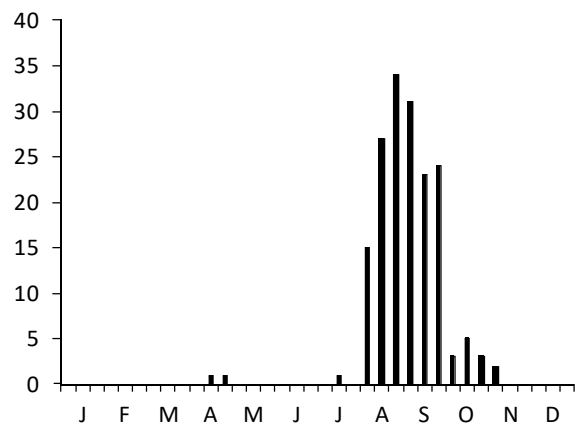


Figure 537 : Pipit rousseline : Effectif cumulé par décennie sur l’ensemble de la Plaine Maritime Picarde (mais essentiellement dans la RNN Baie de Somme) (1981-2024)

BERGERONNETTE PRINTANIÈRE *Motacilla flava flava*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse et migratrice, hivernante exceptionnelle											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			VU		

Se reproduit de la France et du sud de la Scandinavie à l’Oural (9 630 000 à 16 000 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017). Hivérne en Afrique subsaharienne. Cet oiseau est un nicheur assez commun, un migrateur commun et un hivernant occasionnel.

Statut local



La période de présence de la Bergeronnette printanière sur le littoral s’étend de mars à octobre (dates extrêmes : 7 mars 2009 et 30 octobre 1983). Son arrivée est devenue plus précoce entre 1970 et 2000 (SUEUR et TRIPLET, 2001).

Jusque vers le milieu du XX^e siècle, il semble qu’elle ne se reproduisait pas dans la Plaine Maritime Picarde. Un maximum de 500 individus a été recensé dans un dortoir mi-septembre 1976 à Ponthoile. Un autre effectif important mais moindre concerne un stationnement de 250 oiseaux le 4 septembre 1995 au Hâble d’Ault.

Au début du XX^e siècle, elle n’était notée que lors des migrations et ne se reproduisait que sur les plateaux du Vimeu et du Ponthieu. Seule la Bergeronnette flavéole *M. flavissima* peuplait la Plaine Maritime Picarde. Désormais, l’autre espèce *M. flava* niche également. Rien ou presque n’est connu, cependant, sur leur répartition respective. Toutefois, *flavissima* déborde actuellement un peu de l’aire d’étude sur le plateau au niveau des communes de Nampont-Saint-Martin et de Régnière-Écluse. COMMECY *et al.* (1995) rappellent, sur la base d’une publication de MAYAUD (1952), que dans la première moitié de ce siècle, seule la Bergeronnette flavéole

nichait sur le littoral. Cet auteur avance qu'en cas de compétition, la forme type l'emporte. Aucun élément ne permet d'étayer cette affirmation. La densité de nicheurs est de 0,2 couple/10 ha dans les milieux propices du Marquenterre (SUEUR, 1983f).

La migration postnuptiale est décelable fin juillet-début août avec des observations de juvéniles, mais c'est surtout à partir de fin août que les stationnements deviennent importants : 25 le 20 août 2000, 30 le 24 août 2006.

Au Hâble d'Ault, des opérations de baguage ont démontré un très grand « turn-over » des Bergeronnettes en halte migratoire. Ainsi, en 1989 et 1990, sur les seuls mois d'août et septembre, 1 547 individus furent capturés et bagués, avec un maximum de 170 le 7 septembre 1989. Ceci ne représente qu'une partie des oiseaux présents, qui ne sont pas tous capturés lors de ces opérations.

Ce nombre de captures élevé n'a pas permis cependant la reprise d'oiseaux étrangers. Seuls deux oiseaux (une *flava* et une *flavissima*) furent repris l'année suivante sur le site, et une *flava* deux années après la pose de la bague. Un autre migrateur bagué au Hâble le 31 juillet 1990 fut contrôlé en Seine-Maritime 25 jours plus tard.

Le baguage d'automne ne permet pas toujours de distinguer *flava* de *flavissima*. Cependant, le taux de captures de mâles *flavissima* au plumage encore très marqué permet temporairement d'observer des pics d'arrivée massive en provenance probable des îles Britanniques.

Le passage d'oiseaux scandinaves se vérifie notamment avec l'identification certaine de mâles *Motacilla f. thunbergii*, comme cela s'est produit le 16 avril 1979 (deux individus), les 7 et 11 septembre 1989 et le 29 août 1990.

BERGERONNETTE FLAVÉOLE *Motacilla flava flavissima*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse et migratrice, hivernante exceptionnelle											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			LC		

Cette sous-espèce se reproduit en Grande-Bretagne et dans les régions européennes littorales proches. Hivérne en Afrique. En France, elle niche dans les régions voisines de la mer entre le Nord et la Bretagne.

Répartition et cycle annuel



Cette sous-espèce semble arriver plus tardivement (date la plus précoce pour le XX^e siècle : 2 avril 1980) que le taxon type, mais, comme celle-ci, son arrivée est devenue plus précoce entre 1970 et 2000 (SUEUR et TRIPLET, 2001). Cependant, en 2009 une flavéole et un individu de la sous-espèce type sont observés le 7 mars ! Les migrations de cette nicheuse estivante sont remarquées notamment en avril, août et septembre. Moins de 10 couples se reproduisaient dans les années 1970 dans la Plaine Maritime Picarde. Cet effectif est très largement dépassé au début des années 2000.

Hybridation

Bergeronnette printanière × Bergeronnette flavéole

La première mention d'un tel hybride concerne un mâle du 20 avril au 6 mai 1982 à Rue. Avec l'élargissement de la zone de contact entre les

deux sous-espèces parentes, les observations de tels hybrides sont devenues plus fréquentes.

BERGERONNETTE DES RUISSEAUX *Motacilla cinerea*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse, migratrice et hivernante											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			NT		

Niche du centre de la Scandinavie au Maroc et au Japon, pour une population européenne de 689 000 à 1 980 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). Hivérne de l'Europe occidentale à l'Afrique orientale, ainsi que dans le sud de l'Asie. En France, cet oiseau est un nicheur, un migrateur et un hivernant peu commun, pouvant être localement commun.

Statut local



Nicheuse régulière, mais toujours en petit nombre, au cours de la décennie 1970 sur le littoral, la Bergeronnette des ruisseaux a perdu ce statut, excepté la reproduction au niveau de Cantereine et n'est plus observée ailleurs qu'au cours de la migration postnuptiale entre le 20 août (1991) et le 27 octobre (1989 et 1992). Mais des observations plus tardives peuvent également être réalisées, comme en 1995, une les 18 et 25 novembre et le 20 décembre (figure 538). Cette espèce est très rare en janvier (données non datées précisément). Une population assez importante peuple la vallée de la Bresle (Somme).

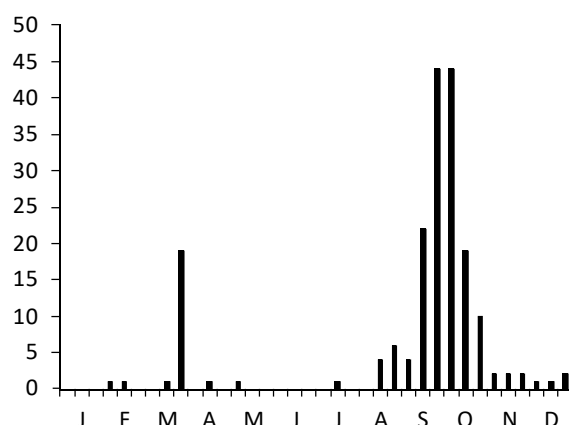


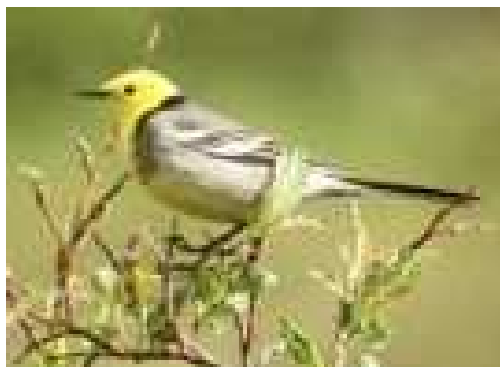
Figure 538 : Bergeronnette des ruisseaux : Effectif cumulé sur l'ensemble de la Plaine Maritime Picarde (1991-2024)

BERGERONNETTE CITRINE *Motacilla citreola*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentelle											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		-		NA					

Se reproduit de la Finlande et de l'Iran à la Mongolie et à la Chine. Hiverné dans le sud de l'Asie. Son effectif européen est de 162 000 à 373 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). Elle est une migratrice occasionnelle en France.

Statut local



Un mâle a été observé le 27 avril 1999 au Parc Ornithologique du Marquenterre et un juvénile le 5 septembre, puis un oiseau de première année le 26 août 2014 (A. LEPRÊTRE). Un oiseau est également noté le 26 août 2017.

BERGERONNETTE GRISE *Motacilla alba*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse et migratrice, hivernante											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
LC		Espèce protégée		-		LC					

Représentée par plusieurs sous-espèces, dont la suivante dans cet ouvrage, se reproduit en Afrique du Nord, dans une grande partie de l'Eurasie, avec un effectif européen de 16 900 000 à 27 600 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017), en Alaska et dans le sud-est du Groenland. Elle hiverne de l'Europe occidentale à l'Afrique tropicale et au sud de l'Asie.

Statut local



La Bergeronnette grise est présente toute l'année, avec un minimum très net en hiver. La migration prénuptiale est notée en mars et avril, celle d'automne de mi-août à début novembre avec une intensité maximale début octobre. Cette espèce se reproduit dans la plupart des agglomérations de cette région naturelle, avec toutefois des densités très faibles : 0,15 couple pour 10 ha au printemps 1999 au Bois de Cise (BACQUEVILLE et VIOLET, 1999).

Phénologie et effectifs

Au Parc Ornithologique du Marquenterre, les plus importants regroupements ont lieu en été lors de la migration postnuptiale, quand les oiseaux se nourrissent sur les prairies au pied des chevaux Henson et les berges en assec : 65 le 5 septembre 1999 ; 66 le 26 août 2000 ; 46 le 28 septembre 2001 ; 60 le 7 septembre et 17 le 1er novembre 2003 ; 30 juvéniles le 2 juillet et 45 le 1er octobre 2005 ; 31 le

6 octobre 2006 ; 52 le 8 septembre 2007 ; 38 juvéniles le 21 juillet 2008 ; 46 le 6 septembre et 58 le 4 octobre 2009 ; 25 le 25 juillet 2010 ; 22 le 1er, 34 le 6, 78 le 31 août 2011 ; 17 juvéniles 21 juillet et 57 sur les vasières le 24 septembre 2017 ; plus de 100 le 23 septembre 2018 ; 68 le 27 août et 72 le 14 septembre 2022.

Régime alimentaire

Sur la frange littorale (estuaire de la Somme, Saint-Quentin-en-Tourmont y compris le Parc Ornithologique du Marquenterre, Saint-Valery-sur-Somme), la Bergeronnette grise se nourrit exclusivement de petits Invertébrés des vasières en mars, puis essentiellement de Diptères (avril à août)

dès que ceux-ci émergent en nombre. Un juvénile capture un Odonate appartenant au genre *Sympetrum* en septembre 1990 au Parc Ornithologique du Marquenterre. La consommation de 12 Diptères par un hybride *alba* × *yarrellii* a été constatée en mai 1993 et 1994 dans cette localité (tableau LXXXVIII).

Tableau LXXXVIII: Bergeronnette grise : Régime alimentaire de la forme type sur la frange littorale de la Plaine Maritime Picarde

	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
N	148	181	12	145	169	111
Petits Invertébrés des vasières	100,0					
Annélides						0,9
Larves		1,1				
Lépidoptères					0,6	
Lépidoptères nocturnes						0,9
Odonates						0,9
Formicidae					4,7	
Diptères		98,9	100,0	100,0	94,7	97,3

Hybrides

Bergeronnette grise × Bergeronnette de Yarrel : 21 février et 24 mars 2007.

BERGERONNETTE DE YARRELL *Motacilla alba yarrellii*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse et migratrice, hivernante											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			LC		

Se reproduit en Grande-Bretagne et en Irlande. Elle peut hiverner jusque dans le nord-ouest de l'Afrique. En France, nicheur en très petit nombre sur le littoral du Nord à la Somme, occasionnellement plus au sud. Migre et hiverne dans toute la frange occidentale.



La Bergeronnette de YARRELL était soit rare soit peu déterminée au XIX^e siècle car il n'existe que la donnée de VAN KEMPEN (1912) relative à un oiseau à Ault en 1897. Elle est présente toute l'année, avec une évolution de son statut toutefois : présence épisodique avec une fréquence maximale en avril et juillet, époque de sa migration, jusqu'en 1976, puis plus régulière entre ces deux mois, et enfin présence hivernale plus fréquente à partir du début des années 1990 (maximum de 17 individus le 4 janvier 1995 à Onival sur la commune de Woignarue). Le passage

Reproduction

Le premier cas de reproduction connu, à Quend, date de 1977 et concerne un couple mixte : Bergeronnette de Yarrell × Bergeronnette grise (SUEUR et TRIPLET, 1999). C'est probablement ce couple ou ses descendants qui se sont reproduits sur ce site les deux années suivantes. À partir des années 1980, des couples mixtes sont notés, toujours en petit nombre (quelques unités ; SUEUR et COMMECY, 1990a). Les cas de reproduction concernant des couples formés de deux *yarrellii* sont encore plus rares : un cas en 1985 et 1986 à Quend (G. FLOHART

prénuptial se déroule de fin février à fin mai, avec un pic très net en mars. Ce maximum semble s'être décalé d'avril à mars au cours des années 1990. Le passage postnuptial se produit de mi-septembre à mi-octobre, voire jusque début novembre.

Les données récentes confirment la migration postnuptiale, qui s'étale de mi-septembre à mi-octobre, comme étant celle qui concerne l'essentiel du passage postnuptial (BAWEDIN, 2003) ; avec une donnée plus tardive : 2 le 4 novembre 1997 au Hâble d'Ault. Une donnée de 2 oiseaux un 28 novembre au Hâble d'Ault (TRIPLET *et al.*, 1996) correspond vraisemblablement à un début d'hivernage. Selon SUEUR (1995) et BAWEDIN (2003), peu d'oiseaux hivernent en Plaine Maritime Picarde, et ce dernier auteur n'indique qu'une quarantaine de données hivernales pour la décennie 1990, et cite l'observation de 17 individus le 4 janvier 1995 puis de 16 le 20 janvier à Onival (BARDET *et al.*, 1997), mais également de près de 30 individus en 1994-1995 ce qui constitue les groupes les plus importants notés sur le site.

in BAWEDIN, 1995). L'ensemble de la population littorale compte moins de 5 couples entre 1985 et 2007.

Les sites de nidification les plus réguliers se trouvent au nord de l'estuaire de la Somme (Parc Ornithologique du Marquenterre, Quend et Fort-Mahon, Basse Vallée de l'Authie). L'espèce est nicheuse possible (observations en juillet) à probable au Hâble d'Ault : 2 adultes et 1 juvénile le 12 juillet 1999 (TRIPLET *et al.*, 2000).

PINSON DES ARBRES *Fringilla coelebs*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			LC		

Se reproduit de l'Afrique du Nord à l'Iran et à la Sibérie. Sa population européenne compte entre 185 000 000 et 269 000 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017), dont 31 millions en Russie. Les oiseaux nordiques et orientaux sont essentiellement migrateurs. En France, nicheur sédentaire (3 à 5 millions de couples), transhumant ou migrateur, et hivernant commun.

Statut local



Le Pinson des arbres est un nicheur commun présent toute l'année mais aussi un migrateur en mars et de début août à décembre.

Variations saisonnières

La migration peut commencer en août, mais est surtout nette à partir de septembre. 190 000 migrants sont observés le 6 octobre 1985 et 256 000 migrants du 26 septembre au 5 novembre 1987 en RNN Baie de Somme ((FLOHART et GAVORY, 1989). Plus de 403 000 migrants sont recensés lors de l'automne 2010 sur ce site avec plus de 37 200 le 5 octobre, près de 60 000 le 29, 70 000

le 30 et 65 000 le 31. En 2011, le flux migratoire concerne 700 000 individus dont 140 000 le 27 octobre (RIGAUX, 2011). Le passage printanier (surtout noté en mars) est beaucoup plus discret, avec un maximum de 595 individus un 12 mars à Ault (Bois de Cise, Somme).

Reproduction

Le Pinson des arbres se reproduit dans la plupart des milieux comportant des boisements : forêts, bois, bocages, parcs mais aussi îlots boisés en milieu cultivé et dans les jardins qui possèdent de grands arbres. Les densités enregistrées s'élèvent de 2,2 couples/10 ha dans les bois et bosquets (SUEUR,

1983e) jusqu'à 8,5 couples/10 ha au Bois de Cise (BACQUEVILLE et VIOLET, 1999) et à 14 couples/10 ha dans les dunes boisées de Quend (TRIPLÉ et al., 2007).

PINSON DU NORD *Fringilla montifringilla*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur et hivernant											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		-		NA					

Se reproduit de la Scandinavie à la Sibérie, avec 15 200 000 à 24 000 000 couples en Europe (STANEVA et BURFIELD, 2017) et près de 3,2 millions en Russie. Hiverné du sud de la Suède à la Méditerranée ainsi que dans le sud-ouest et le sud-est de l'Asie. En France, cet oiseau est un migrateur et un hivernant assez commun.

Statut picard



Sur le littoral, cette espèce migratrice (même si des chanteurs sont parfois notés fin mars à début avril dans les dunes du Marquenterre) est notée entre les dates extrêmes du 6 septembre (1988) et du 27 avril (2002). La migration est surtout intense en octobre et novembre. Ainsi, en 1980, elle a duré du 5 octobre au 2 novembre et fut maximale le 10 octobre. 5 000 migrants sont notés le 3 novembre 1985 en RNN Baie de Somme, 3 000 le 17 octobre 1999, 6 600 le 23 novembre 2007 et 6 600 le 29 octobre 2010. S'il est certain que le Pinson du Nord survole le Hâble d'Ault lors des migrations, ses mentions au sol restent bien rares. TRIPLET (1983a) écrivait cependant que, lors des coups de froid, des bandes de Pinsons du Nord fréquentent le Hâble d'Ault et recherchent leur nourriture sur les galets fixés par les lichens.

GROSBEC CASSENOYAUX *Coccothraustes coccothraustes*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			LC		

Se reproduit de l'Afrique du Nord au Japon, avec 2 600 000 à 5 070 000 couples en Europe (STANEVA et BURFIELD, 2017). Les populations nordiques sont migratrices. En France, nicheur sédentaire peu commun (probablement plus de 50 000 couples à la fin des années 1990 puis 60 000 à 100 000 entre 2009 et 2012), migrateur et hivernant plus répandu.

Statut local



Le Grosbec (ou Gros-Bec) cassenoiaux reste une espèce discrète et probablement très localisée. Ses mentions en période de nidification restent donc très rares, voire anecdotiques (un adulte trouvé blessé

le 8 mai 1991 à Sailly-Flibeaucourt ; FOURCY et FOURCY-MUSSCHE, 1991). Il est observé occasionnellement en migration dans la RNN Baie de Somme. En 1988, trois migrateurs sont notés fin octobre (deux le 25 et un le 27), un individu en migration le 15 octobre 1989 et huit migrateurs le 10 octobre 1990, puis deux en vol vers le nord le 21 avril 1992. En 1993, huit migrateurs sont également notés le 15 octobre. Il est également un hivernant peu commun (signalé à Arry et à Rue, par exemple).

Un pic exceptionnel de 50 oiseaux est enregistré le 24 octobre 2008 (figure 539). Mai semble être le mois au cours duquel l'intensité du passage printanier est maximale, avec 30 individus le 4 mai 2011 à Ault (Bois de Cise).

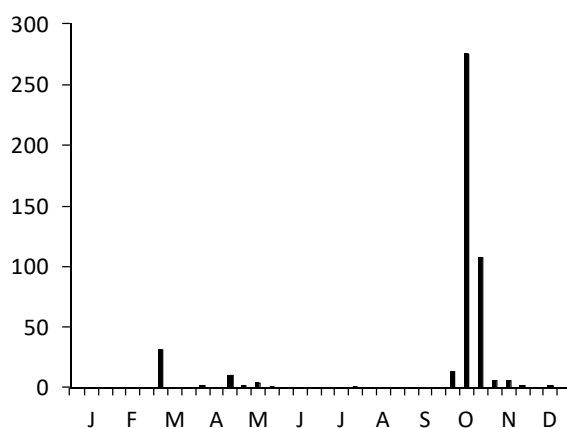


Figure 539 : Grosbec casse-noyaux : Effectif cumulé par décade en Plaine Maritime Picarde (1973-2024)

ROSELIN CRAMOISI *Carpodacus erythrinus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur probable et migrateur (hivernant)											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
DD			Espèce protégée			-			NT		

Se reproduit du sud de la Norvège et du nord-est de la Turquie à la Sibérie, mais étend son aire de répartition vers l'ouest (7 810 000 à 14 100 000 couples en Europe (STANEVA et BURFIELD, 2017). Hivérne du Pakistan et de l'Inde à l'est de la Chine. Auparavant migrateur rare en France, le Roselin cramoisi niche depuis 1985 (Doubs), poursuivant ainsi sa vague d'expansion à travers l'Europe, et colonise le Pas-de-Calais en 1993. À partir de 1995, seule la petite population jurassienne persiste.

Statut local



Un oiseau avait été tué près d'Abbeville au XIX^e siècle, et déposé au cabinet de BAILLON (MARCOTTE, 1860). Nicheur en France depuis 1985

(ANONYME, 1992), le Roselin cramoisi poursuit sa vague d'expansion à travers l'Europe (ISENMANN, 1994) et colonise le Pas-de-Calais en 1993 (DUBOIS *et al.*, 1994). Un chanteur est entendu dans les dunes de Fort-Mahon le 7 juillet 1992, sans suite (DUBOIS et le CHN, 1995 ; ROBERT, 1998b). Une donnée plus récente semble confirmer le passage de l'espèce : un mâle adulte s'est tué sur une verrière de la Maison de l'Oiseau à Lanchères le 1^{er} juillet 1996 (DUBOIS et le CHN, 1997). Un mâle chanteur est présent du 27 juin au 14 juillet 2010 à Quend (REEBER et CHN, 2011). Un chanteur est repéré au Hourdel en juin 2021 (DUQUET et TOUZÉ, 2021). La donnée la plus récente est datée du 29 mai 2026 à Cayeux-sur-mer (DUQUET, 2026).

BOUVREUIL PIVOINE *Pyrrhula pyrrhula*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
VU			Espèce protégée			-			VU		

Niche du nord du Portugal au Japon. Sa population européenne compte 7 650 000 à 13 000 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017), avec plus de 3,1 millions en Russie. Dans le nord et l'est de l'Europe, les oiseaux sont migrateurs partiels. En France, nicheur peu commun (300 000 à 500 000 couples à la fin des années 1990, puis 100 000 à 200 000 entre 2009 et 2012), en grande partie sédentaire, mais également transhumant et migrateur partiel.

Statut local



En fort déclin, cette espèce est une nicheuse réputée sédentaire. Toutefois, des passages sont remarqués notamment de fin septembre à mi-novembre. Cet oiseau se reproduit dans les milieux

Reproduction

Sur le littoral, les densités enregistrées s'élèvent à 0,7 couple/10 ha dans les bois et bosquets (SUEUR, 1983e), et à 15,5 couples/10 ha dans les

boisés y compris dans les haies hautes, les bosquets et les marais.

Variations saisonnières

Le Bouvreuil pivoine est noté en migration postnuptiale à partir de septembre (le 21 en 1989). La migration a connu un rythme de 0,4 oiseau par heure le 12 octobre 1980 dans la RNN Baie de Somme. De 2006 à 2011, le passage postnuptial concerne 550 à plus de 700 individus par an, avec un maximum de 729 en 2010. Les maxima journaliers sont de 57 oiseaux le 20 novembre 2007, 78 le 27 octobre 2009 et 61 le 27 octobre 2011. Au printemps, seulement quelques dizaines de migrateurs sont notés.

Les premières invasions probables en Europe occidentale du Bouvreuil pivoine des Komis appartenant à la sous-espèce type se sont déroulées en 2001 et 2003. Les deux premières invasions connues en France ont donné lieu à quelques observations en Picardie : une au Parc Ornithologique du Marquenterre et une à Ault (Bois de Cise) pour 2004-2005.

fourrés arbustifs des dunes de Quend (TRIPLET *et al.*, 2007).

Régime alimentaire

Un couple se nourrit de graines de Géranium herbe à Robert *Geranium robertianum* dans un jardin de Rue le 3 juin 2019 (P. CARRUETTE).

VERDIER D'EUROPE *Chloris chloris*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
VU			Espèce protégée			-			NT		

Niche du nord-ouest de l'Afrique à la Russie, avec 21 600 000 à 33 100 000 couples en Europe (STANEVA et BURFIELD, 2017). Les oiseaux nordiques et orientaux sont migrateurs. Nicheur commun dans toute la France (2 à 3 millions de couples, voire plus), sédentaire, erratique ou migrateur et hivernant commun selon les populations et les régions.

Statut local



Le Verdier d'Europe est un nicheur présent toute l'année. Il se reproduit dans les bois et les bosquets, les milieux bocagers, les villages et les parcs urbains. Il est de plus en plus présent dans les agglomérations de toutes tailles, en particulier dans les cités pavillonnaires. Les densités enregistrées s'élèvent à 0,4 couple/10 ha dans le bocage, à 0,5

couple/10 ha dans les bois et bosquets (SUEUR, 1983e et f) et à 2 couples/10 ha dans les dunes boisées de Quend (TRIPLET *et al.*, 2007).

Sur les zones de galets, des effectifs importants recherchent leur nourriture dans la végétation rase en hiver. Ainsi, en décembre 1979, 200 oiseaux sont notés le 3, 400 le 23 et 100 le 28. 300 individus sont observés le 11 février 1987 à Noyelles-sur-Mer. Des effectifs importants peuvent également être notés en hivernage dans les villages : 150 oiseaux du 28 janvier à début mars 2009 à Saint-Quentin-en-Tourmont.

En 1980 dans la RNN Baie de Somme, la migration a duré du 20 septembre au 2 novembre, avec un maximum de 12,5 oiseaux par heure le 21 septembre. 120 migrateurs sont recensés le 1^{er} octobre 1986. De 2003 à 2010, 1 000 à 2 000 migrateurs sont notés chaque année : 300 le 16 octobre 2003, 144 le 22 septembre 2010 et 155 le 1^{er} octobre.

La migration printanière a été notée en particulier du 1^{er} mars au 31 mai 2009, avec 233 oiseaux à Cayeux-sur-Mer (Le Hourdel).

LINOTTE À BEC JAUNE *Linaria flavirostris*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migratrice et hivernante											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		-		NA					

Niche dans le nord-ouest de l'Europe, de l'Irlande à la Norvège et au nord de la Finlande, et du Caucase à l'Asie orientale. Sa population européenne comprend 164 000 à 756 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017) dont plus de 220 000 en Norvège et plus de 50 000 au Royaume-Uni. Les nicheurs irlandais et écossais (*pipilans* et *bensonorum*) sont plus ou moins sédentaires, ceux du nord de l'Angleterre (*pipilans*) migrent vers les côtes sud-est de ce pays, tandis que les populations scandinaves (*flavirostris*) se déplacent jusqu'en Allemagne et dans le nord de la France, où cet oiseau est un hivernant rare (150 à 400 individus à la fin des années 1990).

Statut local



La présence en nombre de la Linotte à bec jaune était connue au début des années 1960 (FOURNIER, 1965). Hivernantes régulières, parfois en bandes importantes (2 000 individus en décembre 1966, et non pas 1976 comme indiqué dans maintes publications suite à une faute de frappe dans l'ouvrage de COMMECY et SUEUR, 1983), les Linottes à bec jaune arrivent entre la mi-octobre (16 octobre 1977 et 1978) et le début de novembre, période pendant laquelle quelques mouvements migratoires sont signalés. Exceptionnellement, les arrivées peuvent être un peu plus précoces : 2 oiseaux le 8 octobre 1993 au Hâble d'Ault (TRIPILET *et al.*, 1996a). Les importants passages ultérieurs sont liés à de mauvaises conditions atmosphériques en Europe du Nord (COMMECY et SUEUR, 1983 ; SUEUR et COMMECY, 1990a), mais pas aux vagues de froid sévissant dans toute l'Europe occidentale (MOUTON et TRIPILET, 1984b). La remontée a lieu en février et mars, avec le 31 mars 1983 comme date d'observation précise la plus tardive, mais MOUTON

et TRIPILET (1984b) signalent un effectif de 11 oiseaux en avril 1975.

Les effectifs maximaux en stationnement sont notés en novembre (figure 540). Ils décroissent ensuite vers une stabilité relative de décembre à mi-janvier, période correspondant à l'hivernage au sens strict pour cette espèce, avant de diminuer à nouveau au fur et à mesure des départs vers les zones de nidification. Le léger pic de mi-février, régulier au cours de cette phase de décroissance, peut correspondre à des passages d'oiseaux ayant hiverné dans des régions plus méridionales (Normandie en particulier). Récemment, 7 à 9 individus sont notés à la Pointe de Routhiauville du 27 au 29 janvier (KAYSER *et al.*, 2014). L'espèce est également notée les 2 et 15 décembre 2013 (KAYSER *et al.*, 2015). Deux oiseaux sont notés le 13 novembre 2014 à Fort-Mahon-Plage (REEBER *et al.*, 2015), puis en réserve Naturelle le 28 décembre 2017 (REEBER *et al.*, 2018) et à Fort-Mahon le 20 janvier 2018 (REEBER et CHN, 2019), puis cette espèce est notée les 17 et 30 novembre 2019 toujours à Fort-Mahon-Plage (TOUZÉ et CHN, 2022).

De 1970 à 2024, une très nette diminution des effectifs de Linottes à bec jaune s'observe : 1 000 oiseaux en novembre 1973, 800 en décembre 1975, 400 en janvier 1982, 130 en 1999, 65 en 2004 et 34 en 2011. Cette diminution se poursuit ensuite : 9 individus le 29 janvier 2012 en estuaire de l'Authie et 12 le 9 février, 2 du 13 novembre au 30 décembre 2014, enfin 1 le 28 décembre 2017 dans l'estuaire de la Somme et 2 oiseaux sont ensuite notés sur le Banc de l'Islette le 19 janvier 2019 (figure 541).

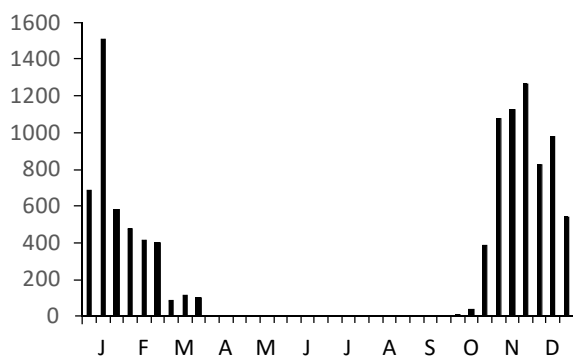


Figure 540 : Linotte à bec jaune : Effectif cumulé par décade sur l'ensemble de la Plaine Maritime Picarde (1971-2024)

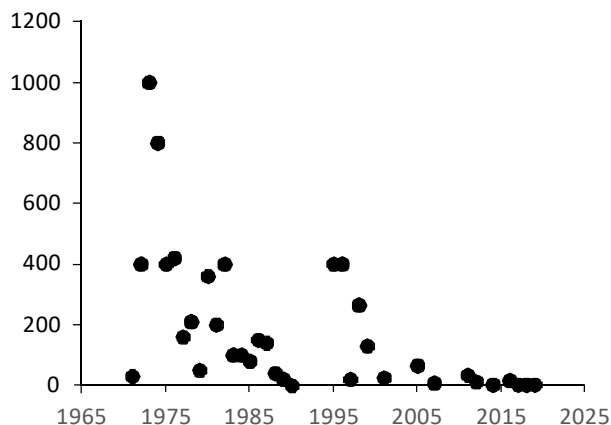


Figure 541: Linotte à bec jaune : Évolution de l'effectif maximum enregistré chaque hiver depuis 1971

Régime alimentaire

La Linotte à bec jaune consomme essentiellement des graines de Salicornes *Salicornia sp.* en février, et des akènes d'Aster maritime *Aster tripolium* en décembre (tableau XCI). Sont signalées également les graines de Matricaire maritime *Matricaria maritima* (20 individus en novembre

1981 au Hâble d'Ault), de *Chenopodiaceae*, de Sénéçon jacobée *Senecio jacobaea*, de Bouleau *Betula sp.* et, peut-être, de Spartine *Spartina sp.* (TRIPLÉ, 1983a ; MOUTON et TRIPLÉ, 1984b ; SUEUR, 1996f).

Tableau XCI : Linotte à bec jaune : Régime alimentaire (en pourcentage d'individus observés ; d'après SUEUR, 1996f)

MOIS	Février	Décembre
N	229	305
Fucus <i>Fucus sp.</i>	0,4	
Graines de Salicorne <i>Salicornia sp.</i>	99,6	26,2
Akènes d'Aster maritime <i>Aster tripolium</i>		73,8

LINOTTE MÉLODIEUSE *Linaria cannabina*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheuse, migratrice et hivernante											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée			-			LC		

Migratrice partielle, se reproduit du nord-ouest de l'Afrique au centre de l'Asie, en passant par l'Europe et le Proche-Orient. Sa population européenne compte 17 600 000 à 31 900 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). En France, cet oiseau est un nicheur (environ un million de couples à la fin des années 1990, puis 500 000 à un million entre 2009 et 2012), un migrateur et un hivernant commun.

Statut local



La Linotte mélodieuse est une nicheuse et une migratrice de février à avril et de mi-août à début décembre. Elle se reproduit dans les milieux bocagers, les lisières forestières et les dunes arbustives. La migration postnuptiale est notée à partir de mi-août ou au cours de la première quinzaine de septembre, et se termine au cours des premiers jours du mois de novembre. Un maximum de 30 individus par heure a été enregistré le 22 septembre. Le passage printanier se déroule de février à avril mais est surtout net au cours de ce mois : 1 100 migrants en 2008 (dont 561 le 16 avril) à Cayeux-sur-Mer (Le Hourdel) et 1 500 en 2009 (dont 5 jours avec plus de 100 et un maximum de 280 le 6 avril).

Reproduction

Les densités s'élèvent à 1,2 couple/10 ha dans le bocage, à 1 couple/10 ha dans les bois et bosquets (SUEUR, 1983e et f), et jusqu'à 16 couples/10 ha de lisière d'un bois à Estrébœuf (TRIPLÉ et TAVERNIER, 2002). Au Hâble d'Ault, cette espèce est bien représentée dans les massifs de Sureaux et d'Ajoncs. 30 à 40 couples constituaient l'effectif nicheur estimé en 1981, année pendant laquelle trois nids furent découverts dans un même

Sureau, à 0,80 m l'un de l'autre. Ce fait n'est pas commun puisque EYBERT (1980) note des distances de l'ordre de 13 m entre les nids. En 1990, un nid est trouvé à 20 cm du sol, dans une Chénopodiacée se développant dans la roselière. En 1996, un nid est trouvé dans une touffe isolée de Glaucière jaune *Glaucium flavum*. Une nidification au sol plus ancienne est connue en RNN Baie de Somme (Banc de l'Islette) dans une touffe d'Oyats.

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
VU		Espèce protégée		-		NA					

Se reproduit dans les îles Britanniques, du sud de la Norvège et de la Suède jusque dans le sud de la Belgique, le sud de la Pologne et en République tchèque. Sa population européenne ne compte qu'à peine 1,6 million de couples. Les oiseaux les plus nordiques sont migrateurs et peuvent hiverner jusque dans le sud de l'Europe. En France, nicheur sédentaire ou transhumant rare (5 000 à 10 000 couples au cours des années 1990, puis 3 000 à 6 000 entre 2009 et 2012), migrateur et hivernant généralement peu commun.

L'ensemble des sizerins semblent revenus dans la même espèce : le Sizerin flammé.

Statut local



Comme suite à l'expansion de cette espèce en Grande-Bretagne depuis 1950, quelques Sizerins cabarets se sont installés en France, sur les bords de la mer du Nord. Après une première observation le 17 octobre 1974 de deux individus dans un massif d'Argousiers du Parc Ornithologique du Marquenterre (ROBERT, 1979a), le premier contact en période de nidification est un chanteur dans les dunes du Marquenterre le 30 mai 1976 (MILBLED, 1979). Ce contact est suivi d'observations de chanteurs pendant les étés 1977, 1978 et 1980, signes d'une nidification probable, le biotope semblant favorable à l'implantation durable de cet oiseau. La première preuve de nidification réussie est apportée en 1983, avec une petite population cantonnée dans les dunes boisées d'Argousiers et de Troènes entre Le Hourdel et Cayeux-sur-Mer (ROBERT, 1999a). Le 23 juillet 1983, trois chanteurs sont présents et une femelle nourrit des poussins. Une autre femelle est

notée avec trois jeunes volants et une bande de quatre individus se tient à l'écart des familles. La nidification est ensuite prouvée au Parc Ornithologique du Marquenterre en 1988. Selon FLOHART (*in* COMMECY *et al.*, 1995), la population nicheuse compte 30 à 40 couples en 1987. Peu d'indices de présence sont apportés par la suite. En 1998, le Sizerin cabaret se reproduit toujours dans le Marquenterre (observations d'une famille le 17 juin, puis d'un couple et d'un mâle le 24) mais ses effectifs, faibles étant donnée la superficie limitée des milieux favorables, demeurent inconnus (ROBERT, 1999). Cette population pourrait avoir disparu les années suivantes. Les observations au cours de la période hivernale demeurent du domaine de l'exception (une donnée du 13 décembre et une du 28 février). Une invasion est signalée à l'automne 2005, avec notamment quelques centaines d'oiseaux à Brutelles (P. CARRUETTE).

L'importance du passage postnuptial semble très variable selon les années : 9 individus en 2009, 119 en 2010 (avec trois pics de 20 et 22 les 29 et 31 octobre, puis 20 le 26 novembre) et 50 en 2011. Une donnée de 17 oiseaux le 5 mai 2012 dans le bois de Rompval à Ault et Mers-les-Bains peut correspondre à la fin de la migration prénuptiale.

Les observations au cours de la période hivernale demeurent du domaine de l'exception (une donnée du 13 décembre et une du 28 février). Les données récentes (figure 542), qui ne concernent plus d'oiseaux nicheurs, montrent une faible présence printanière et un passage automnal bien marqué et pratiquement aucune donnée hivernale.

À l'intérieur des terres, seule la forêt de Crécy semble abriter quelques couples au cours des

années 1980, dans les boisements clairs avec une proportion non négligeable de Bouleaux (preuves de nidification apportées en 1988). Il serait intéressant de connaître le devenir de cette population.

La migration automnale, surtout remarquée sur le littoral, commence parfois fin septembre mais elle est maximale en octobre et novembre.

Certaines années, les individus des populations britanniques qui, habituellement, hivernent dans le sud de l'Angleterre traversent la Manche en grand nombre suite à une mauvaise fructification des aulnes et des bouleaux. Ces mouvements deviennent de véritables invasions, comme en 2005-2006, ou plus récemment et de moindre importance en 2018.

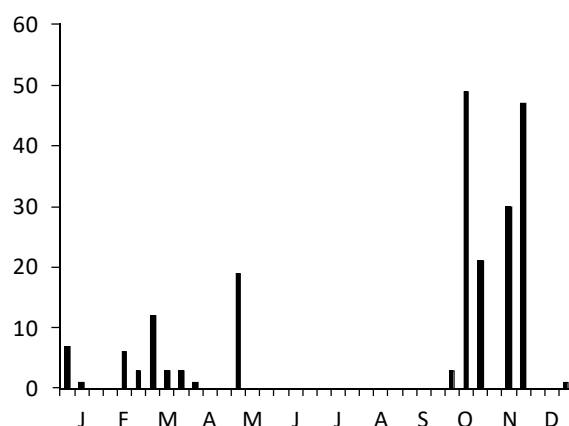


Figure 542 : Sizerin flammé : Effectif cumulé par décade sur l'ensemble de la zone littorale (2002-2024)

SIZERIN BLANCHÂTRE *Acanthis flammea hornemanni*



MARCOTTE (1860) mentionne une capture une capture de la sous-espèce *A. f. hornemanni*, dit Sizerin blanchâtre, près d'Abbeville.

BEC-CROISÉ PERROQUET *Loxia pytyopsittacus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France			
NA		Espèce protégée			-			NA			

Niche dans le nord-est de l'Écosse, en Fennoscandie, en Estonie, dans le nord de la Lettonie, le sud et l'est de la Lituanie et de l'extrême est de la Pologne au sud-ouest de la Sibérie. Se reproduit épisodiquement aux Pays-Bas et en Angleterre. Sa population européenne, très fluctuante, oscille entre 424 000 et 1 560 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). Considéré encore récemment comme plutôt accidentel en Ukraine et en Europe occidentale, y compris l'Italie, mais présent dès les années 1960 en Belgique.

Statut local



Une invasion a concerné les régions Hauts-de-France et Île-de-France en 2017 et 2018. Le Bec-croisé perroquet a été noté entre les 14 octobre 2017 et 27 février 2018, principalement à Saint-Quentin-en-Tourmont (y compris au Parc Ornithologique du Marquenterre). Les maxima mensuels sont les suivants : 12 individus le 29 octobre, 23 le 22 novembre, 15 le 25 décembre, 10 les 2 et 25 janvier, environ 15 le 12 février (SUEUR et WROZA, 2018).

BEC-CROISÉ DES SAPINS *Loxia curvirostra*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France			
LC		Espèce protégée			-			DD			

Niche dans les forêts de conifères de l'Amérique du Nord, de l'Afrique du Nord, et de la Turquie à la Sibérie. Sa population européenne compte entre 9 100 000 et 17 300 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). Cet oiseau est sédentaire ou erratique. De véritables invasions sont parfois notées. En France, nicheur (15 000 à 25 000 couples), migrateur et hivernant peu commun.

Statut local



Si le Bec-croisé des sapins était tenu comme visiteur assez commun au XIX^e siècle sur le littoral (MARCOTTE, 1860), ce n'est pourtant qu'au cours de la décennie 1970 que les observations ont commencé à être régulières : 2 oiseaux sont signalés le 15 août 1974 à Noyelles-sur-Mer et 2 le 1^{er} novembre à la Pointe de Saint-Quentin (HOVETTE, 1978). Un oiseau est ensuite noté en juillet 1975 dans le Marquenterre, où 9 individus sont observés le 3 octobre 1976.

L'année 1983 est caractérisée par l'invasion spectaculaire de cette espèce dans tout le nord de la France (GAVORY, 1984). Le 2 janvier 1984, les prémices d'un nouveau cas de nidification sont constituées d'un mâle paradant auprès d'une femelle

à Quend. Ensuite, l'espèce n'est plus notée avant 1986, quand 35 oiseaux sont présents le 25 août à Saint-Quentin-en-Tourmont. Elle est ensuite enregistrée en 1987 et 1988.

Un nouveau cas d'invasion est constaté en 1990. Les premiers oiseaux sont entendus fin mai dans le massif boisé du Marquenterre. À partir du 24 juillet, des contacts quotidiens permettent de suivre l'invasion. Septembre et octobre sont les deux plus importants mois de passage, avec respectivement 227 et 595 oiseaux en migration (CARRUETTE, 1991c). En 1991, après l'observation de 75 oiseaux en janvier, 16 sont notés le 4 février et des nourrissages sont observés le 25 juin. Après quelques observations en

Reproduction

Si MARCOTTE (1860) tenait cet oiseau comme visiteur assez commun, ce n'est pourtant qu'au cours de la décennie 1970 que les observations ont commencé à être régulières. Un oiseau est ensuite noté en juillet 1975 dans le Marquenterre, où 9 individus sont observés le 3 octobre 1976. Un couple et deux juvéniles sont notés le 22 juin 1981 à Quend-Plage. En juin 1982, la nidification est de nouveau signalée par l'observation de deux jeunes suivant un couple et quémandant de la nourriture dans le Parc Ornithologique du Marquenterre. Les observations réunies en 1997, dont notamment une famille de 8 oiseaux le 11 juin, confirment la présence régulière de l'espèce et sa reproduction dans la forêt de Pins.

Régime alimentaire

La nourriture de base est fournie par les cônes de Pins laricios, mais une observation du 8

1992, une invasion avec migration active est notée dans la RNN Baie de Somme du 13 août au 10 novembre 1993, pour des totaux mensuels de 138 en août, 36 en septembre, 106 en octobre et 10 en novembre. Quelques données se rapportent ensuite aux années 1996 à 1998.

Trois suivis automnaux successifs en RNN Baie de Somme traduisent l'extrême variabilité inter-annuelle des passages du Bec-croisé des sapins : 366 oiseaux en 2008, moins de 30 en deux jours seulement en 2009 et 2 429 à partir de fin août en 2010 avec un maximum de 218 le 2 octobre (figure 543).

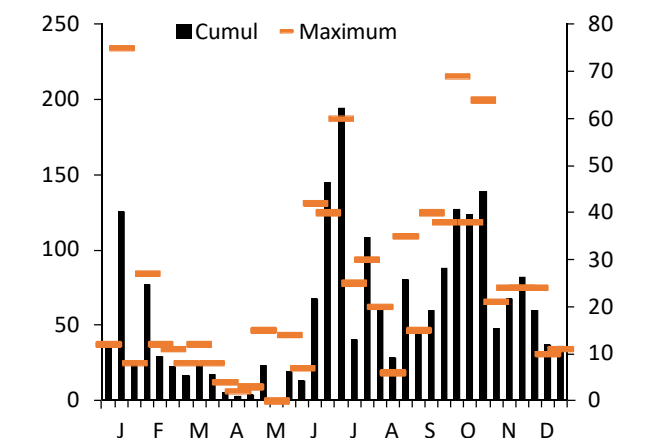


Figure 543 : Bec-croisé des sapins : Effectif cumulé et maximal par décade sur l'ensemble de la Plaine Maritime Picarde (2002-2024)

août 1990 se rapporte à la consommation de baies d'Argousier par deux oiseaux.

CHARDONNERET ÉLÉGANT *Carduelis carduelis*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
VU			Espèce protégée			-			NT		

Se reproduit de l'Afrique du Nord à la Russie, avec 27 800 000 à 42 700 000 couples en Europe (STANEVA et BURFIELD, 2017). Les oiseaux nordiques et orientaux sont migrateurs. Introduit dans le sud de l'Australie et en Nouvelle-Zélande. Nicheur très commun dans toute la France (1 à 5 millions de couples), sédentaire à migrateur strict et hivernant commun.

Statut local



Les deux mouvements migratoires peuvent être notés quasiment chaque année, mais celui de la migration postnuptiale est bien souvent plus facile à déterminer. La migration étudiée en 1980 dans la RNN Baie de Somme montre un maximum de 20 oiseaux par heure le 8 octobre. De 1989 à 1998, les premiers passages postnuptiaux ont été notés entre fin août et fin septembre (29 août 1990 et 30 septembre 1995), les derniers entre mi-octobre et fin novembre (17 octobre 1993 et 26 novembre 1995). Sur 445 individus migrateurs comptés en RNN Baie de Somme durant l'automne 1989 (FLOHART et GAVORY, 1996), 50 % de l'effectif était passé le 22 octobre et 40 % entre cette date et le 1^{er} novembre. FLOHART et GAVORY (1996) indiquent que les effectifs sont très proches d'une année sur l'autre, mais avec des variations entre les groupes formés et les périodes et fréquences de passages. Ainsi, la migration postnuptiale peut atteindre son intensité maximale beaucoup plus tôt, comme en 1993 avec 200 oiseaux le 1^{er} septembre et 300 le 9. Ce mois s'avère être celui au cours duquel sont observées les plus grandes troupes de Chardonneret élégant, comme le confirment les maxima relevés : 70 oiseaux le 6 septembre 1981, 120 le 17 septembre 1983 et 90 le 13 septembre 1996... Plus récemment, les pics migratoires plus faibles traduisent

probablement des diminutions d'effectifs dans les régions situées au nord de la RNN Baie de Somme : 197 individus le 12 octobre 2006, 85 le 16 octobre 2007 et 79 le 1^{er} octobre 2010.

L'hivernage littoral n'est pas un phénomène remarquable en ce qui concerne les effectifs notés (60 oiseaux le 16 février 1992, 19 le 29 février 1996, 15 le 21 décembre 1997...).

Chaque année, des individus isolés ou en petites bandes sont observés errant le long du littoral et à l'intérieur des terres de décembre à février. L'estivage est également noté au mois d'août, avec des effectifs de quelques dizaines d'oiseaux rassemblant plusieurs nichées et préparant sans doute le départ pour le sud.

Les mouvements prénuptiaux sont notés entre fin mars (23 mars 1992) et mi-juin (15 juin 1992). Les migrateurs sont souvent associés aux Linottes mélodieuses, aux Pinsons des arbres et aux Verdiers d'Europe. Ces mouvements demeurent le plus souvent modestes jusque mi-avril (20 migrateurs les 26 mars 1995 et 16 avril 1992). Les suivis rapportent des effectifs compris entre 1 000 et 1 600 oiseaux au début du XXI^e siècle avec des pics parfois importants surtout début mai : 486 individus le 4 mai 2006, 116 le 16 avril 2008 et 754 le 6 mai 2012.

Le cas du Chardonneret élégant mâle bague à Hondarribia en Espagne, le 6 mai 1989, observé à Froise le 14 mai 1989 et contrôlé le 20 mai 1989 dans le même jardin (ÉTIENNE et HENG, 1991) illustre le fait que la Péninsule Ibérique draine en hiver une bonne partie des oiseaux originaires de France et de Belgique. De plus, il est intéressant de remarquer que la distance parcourue quotidiennement (supérieure à 100 km, si seul est considéré le temps nécessaire pour entamer la construction du nid et davantage en tenant compte du temps nécessaire à la parade et à la

recherche de territoire) dépasse la fourchette de 38 à

100 km présentée par GÉROUDET (1998).

Reproduction

La détermination des densités de nicheurs a pu être effectuée au niveau d'un bois humide du Marquenterre (0,5 couple/10 ha ; SUEUR, 1983e), au Bois de Cise (2,7 couples/10 ha ; BACQUEVILLE et VIOLET, 1999) et dans les fourrés arbustifs de Quend (5 couples/10 ha ; TRIPLET *et al.*, 2007). Ces valeurs illustrent l'exploitation différente de l'espace en fonction des biotopes disponibles. De façon générale, les effectifs nicheurs tendent à augmenter lorsque le Chardonneret élégant niche dans des milieux plus diversifiés et proches des agglomérations (GÉROUDET, 1998). Si sa nidification a été prouvée de façon certaine aux deux extrémités de la zone d'étude, il n'en est pas moins vrai que le Chardonneret élégant est un nicheur commun qui niche dans bon nombre de jardins et autres biotopes

où se trouvent des arbres. La période de reproduction commence fin avril-début mai en moyenne, avec des individus chanteurs dès début mars (9 mars 1998) et des oiseaux continuant à chanter jusqu'à mi-juin (13 juin 1993). Sur une année, le Chardonneret élégant est capable de produire deux à trois nichées. Un nourrissage de pulli a été noté le 30 juin 1990 et des constructions de nids ont été observées en août. Jusqu'à fin août des individus sont notés porteurs de plaques incubatrices

Régime alimentaire

Hors période de reproduction et de nourrissage des jeunes, période pendant laquelle les Chardonnerets élégants consomment quelques invertébrés, ils se nourrissent exclusivement de graines et d'akènes d'espèces végétales très variées (tableau LXXXIX ; SUEUR, 1990d). Globalement, les chardons et les genres apparentés (cirse et cardère) ne constituent pas le régime exclusif du Chardonneret élégant même si, durant les migrations postnuptiales, un grand nombre d'oiseaux migrateurs s'abat sur ces réserves alimentaires très abondantes. En fait, c'est

au niveau des individus sédentaires et reproducteurs locaux que ce régime alimentaire varie. Des espèces aussi différentes que le Pin laricio de Corse (*Pinus nigra laricio*), l'Euphorbe des dunes (*Euphorbia paralias*), l'Onagre bisannuelle (*Oenothera biennis*) ou encore le Statice commun (*Limonium vulgare*) constituent des cibles alimentaires non négligeables durant l'automne et l'hiver. Au printemps, des espèces comme les Pissenlits (*Taraxacum* sp.) ou les Laiterons (*Sonchus* sp.) constituent l'essentiel du régime.

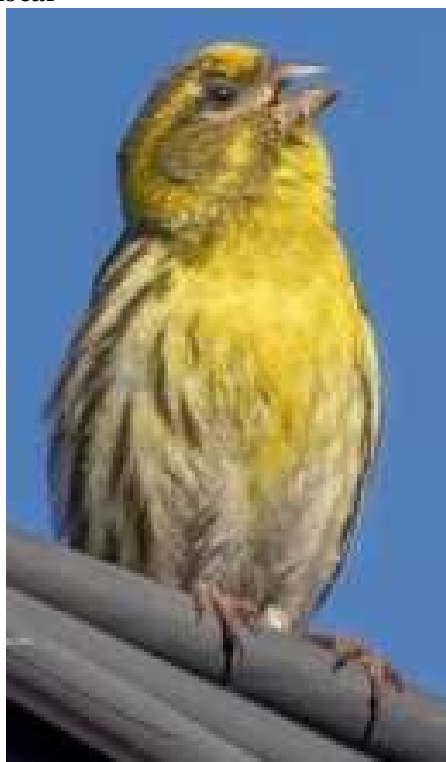
Tableau LXXXIX : Chardonneret élégant : Évolution du régime alimentaire au cours de l'année dans la Plaine Maritime Picarde, exprimée en pourcentage d'oiseaux observés se nourrissant d'un type de graines ou d'akènes (d'après SUEUR, 1990d)

Mois	J/M	A/J	J	A	S	O	N/D
N	66	11	33	30	43	47	25
Pin laricio de Corse <i>Pinus nigra laricio</i>	1,5						
Patience <i>Rumex</i> sp.							
Euphorbe des dunes <i>Euphorbia paralias</i>						42,6	
Onagre bisannuel <i>Oenothera biennis</i>	6,1						40,0
Statice commun <i>Limonium vulgare</i>	90,9						24,0
Cardère sauvage <i>Dipsacus fullonum</i>					16,3		32,0
Aster maritime <i>Aster tripolium</i>						31,9	4,0
Séneçon jacobée <i>Senecio jacobaea</i>					55,8		
Grande bardanne <i>Arctium lappa</i>	1,5						
Chardon penché <i>Carduus nutans</i>		9,1		10,0			
Cirse laineux <i>Cirsium eriophorum</i>				33,3	23,3	21,3	
Cirse des champs <i>Cirsium arvense</i>			24,2	56,7	4,7	10,6	
Porcelle glabre <i>Hypochoeris glabra</i>			3,0				
Pissenlit <i>Taraxacum</i> sp.		27,3					
Laiteron <i>Sonchus</i> sp.		63,6	9,1				
Poaceae			18,2				

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
VU			Espèce protégée			-			VU		

Niche de l'Afrique du Nord à la Russie occidentale et à la Turquie, mais sa reproduction est sporadique en Suède et en Finlande. Sa population européenne compte 20 900 000 à 31 500 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017) dont plus de 5 millions en Espagne. La plupart des oiseaux hivernent principalement en Afrique du Nord et dans le sud de l'Europe, de la France aux Balkans. En France, cet oiseau est un nicheur commun dans tout le pays (0,5 à 1 million de couples à la fin des années 1990) sédentaire à migrateur régulier assez commun selon les régions.

Statut local



Le Serin cini est présent en Plaine Maritime Picarde toute l'année, avec toutefois des effectifs très limités en période hivernale. Il se reproduit communément chaque année dans pratiquement toutes les localités. La migration postnuptiale est surtout notée en octobre. Les densités s'élèvent à 0,7 couple/10 ha dans le bocage (SUEUR, 1983e) mais jusqu'à 13 couples/10 ha dans des massifs arbustifs de Quend (TRIPLET *et al.*, 2007).

Le baguage d'une femelle le 10 juillet 1924 à Amiens marque peut-être le début de l'installation de cette espèce dans la Somme mais une mention plus floue existe pour le XIX^e siècle (avant 1860) dans l'arrondissement d'Abbeville. Toutefois, le Serin cini n'est pas considéré comme nicheur dans la Somme en 1953. Un premier chanteur est entendu à une date exceptionnellement précoce à Abbeville le 18 février 2006.

TARIN DES AULNES *Spinus spinus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur exceptionnel, migrateur et hivernant											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NE			Espèce protégée			-			NE		

Se reproduit de l'Espagne jusqu'à la Sibérie et l'Iran mais sporadique dans le sud de son aire de répartition. Sa population européenne compte 13 600 000 à 21 100 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017) avec près de 3,2 millions en Russie. Cet oiseau hiverne du sud de la Suède jusqu'à l'Afrique du Nord.

En France, nicheur rare (400 à 1 000 couples à la fin des années 1990), migrateur parfois abondant et hivernant assez commun.

Statut local



Le Tarin des Aulnes peut être observé à partir du 26 août (1991), date très précoce par rapport à une arrivée généralement située dans les premiers jours d'octobre. Des observations se succèdent en hiver jusqu'à la date extrême du 30 avril (1985) au Crotoy,

Reproduction

Deux couples ont niché en 1986 à Abbeville, et d'autres probablement dans d'autres communes de l'ouest du département. La nidification est également

pour un oiseau. L'observation de huit individus le 24 juin 1989 pose une interrogation quant à une éventuelle reproduction locale. En 1980, la migration est notée dans la RNN Baie de Somme le 2 novembre, avec 2,8 oiseaux par heure. Un maximum de 755 migrants en 4 h 30 est enregistré le 29 septembre 1993 en RNN Baie de Somme. De 2006 à 2010, le passage postnuptial concerne plus de 8 000 individus par an, avec un maximum de 20 500 en 2010. Pendant cette période, les pics migratoires sont nettement supérieurs à ceux enregistrés précédemment : 3 033 individus le 1^{er} novembre 2007, 1 518 le 19 octobre 2009 et 5 473 le 5 octobre 2010. Un net recul est remarqué en 2011, avec seulement 3 400 migrants repérés lors de l'automne. Ailleurs qu'aux abords de l'estuaire, il faut noter 500 en migration le 13 octobre 2023 au Hâble d'Ault, et 100 dans un jardin de Rue le 18 octobre 2023.

possible les années ultérieures, notamment en 1993 puis en 2006, en dehors de la zone d'étude (Longpré-les-Corps-Saints).

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		-		NA					

Niche dans la plupart des zones arctiques au-delà de la limite des arbres. Ses populations européennes migrent vers le sud de la Russie d'Europe et l'Ukraine. Sa population européenne est comprise entre 5 340 000 et 12 700 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). L'espèce est peu fréquente en Europe occidentale où elle apparaît cependant chaque automne et hiverne en petit nombre.

Statut local



La population hivernant en France est estimée entre 100 et 150 oiseaux (YÉSOU, 1983). Cet oiseau fréquente essentiellement les estuaires, les zones de galets et les laisses de mer. L'espèce fréquente la digue entre le Hourdel et Onival, se mêlant parfois aux Bruants des roseaux et des neiges. Elle se rencontre également dans les éteules et les champs de maïs fauchés.

MARCOTTE (1860) ne signale qu'une capture à Cayeux. Un siècle plus tard, la vague de froid de 1962-1963 conduit à plusieurs observations : une quarantaine d'oiseaux le 11 février 1963 (ROPARS *in* MARTIN, 1973) et un mâle le 24 novembre 1963 à Fort-Mahon (ANONYME, 1964b). Un oiseau est observé le 25 décembre 1965 dans l'estuaire de la Somme (YÉSOU, 1983).

Si l'espèce est notée régulièrement, toujours en petit nombre (figure 544), à partir de 1976 (six au Parc

Ornithologique du Marquenterre le 22 mars ; ÉTIENNE *et al.*, comm. pers.), son hivernage n'est constaté qu'après 1990, notamment dans le sud de l'estuaire de la Somme (Hâble d'Ault et Bas-Champs de Cayeux, qui recueillent 60 % de toutes les observations de la Plaine Maritime Picarde).

La migration postnuptiale, qui fournit un pic au cours de la seconde quinzaine de novembre, est beaucoup mieux marquée que la migration pré-nuptiale, pendant laquelle des données ne couvrent pas l'ensemble des décades. Entre ces deux périodes de migration, des observations, relativement rares et concernant de faibles effectifs d'oiseaux peuvent être obtenues, mais le Bruant lapon ne peut être considéré comme un hivernant régulier (figure 544). Les dates extrêmes de présence sont le 10 septembre (1998), dans la RNN Baie de Somme et le 8 avril (1993), également dans la RNN Baie de Somme. Le Bruant lapon n'a été déterminé qu'une seule fois en RCFS Authie-Somme (1 migrateur en 2 h le 6 novembre 1992).

Des bandes parfois importantes sont notées, comme en 1985 (14 oiseaux le 17 novembre), 1987 (38 individus lors de l'automne), 1991 (40 oiseaux le 27 janvier au Hâble d'Ault), 1993 (15 individus le 22 novembre dans l'estuaire de la Somme), 1994 (23 oiseaux le 3 février au Hâble d'Ault), 1996 (15 individus le 22 novembre à Hautebut sur la commune de Woignarue) et 2010 (26 oiseaux le 23 décembre dans l'estuaire de l'Authie).

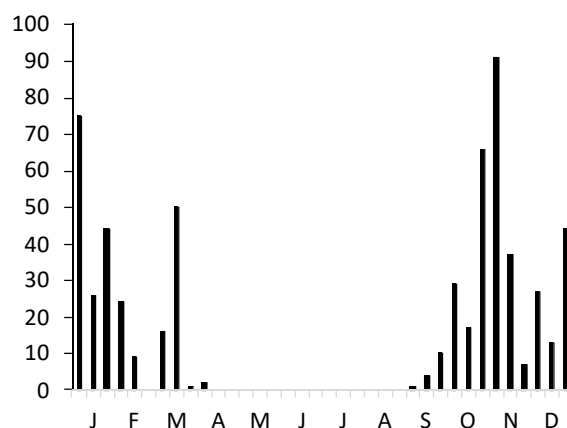


Figure 544 : Bruant lapon : Effectif cumulé par décade sur l'ensemble de la Plaine Maritime Picarde (1981-2024)

BRUANT DES NEIGES *Plectrophenax nivalis*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
NA		Espèce protégée		-		NA					

Possède une distribution circumpolaire s'étendant vers le sud jusqu'aux montagnes d'Écosse. Sa population européenne compte 1 230 000 à 2 310 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). La plupart des oiseaux, surtout les femelles, sont migrateurs. En France, migrateur et hivernant peu commun, essentiellement sur le littoral de la Manche.

Statut local



Jadis de passage annuel selon MARCOTTE (1860), l'espèce arrivait alors avec les froids et abondait par temps de neige sur la côte. Au début du XX^e siècle, l'espèce semble commune en hiver et COCU (1933b) relate ainsi un énorme passage entre Cayeux et le Hourdel le 1^{er} décembre 1930. En 1963, VIEILLARD signale la présence de 130 oiseaux sur 1 km de côte de galets à l'ouest du Hourdel. Quelques temps plus tard, 80 à 100 individus sont recensés au nord de Cayeux, vers Brighton

(ANONYME, 1964b). Cette espèce est restée régulière chaque hiver (MOUTON et TRIPLET, 1984b). Le Bruant des neiges a connu une affluence particulière au cours de l'hiver 1996-1997 avec un effectif maximum dans la Somme de 171 oiseaux (YÉSOU, 1998).

Après une arrivée très précoce (un oiseau le 7 septembre 1995 au Hâble d'Ault, selon BARDET *et al.*, 1997 ; un le 17 septembre 1989 dans la Réserve Naturelle, d'après SUEUR, 1996a), l'espèce apparaît avec des effectifs importants en novembre. Les oiseaux semblent continuer à arriver et à passer au cours du mois de décembre. Le pic hivernal cumulé se situe en dernière décade de ce mois, et une légère diminution est notée en janvier, suivie d'une reprise pouvant correspondre probablement à des déplacements locaux. Les effectifs marquent ensuite une tendance à la baisse. La date extrême de présence est le 9 avril 1984, avec cinq oiseaux (CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE, 1986). Des bandes pouvant compter jusqu'à 150 oiseaux peuvent parfois être observées (figure 545).

Régime alimentaire et exigences écologiques

Le Bruant des neiges se rencontre principalement sur les zones de galets à la végétation clairsemée (MOUTON et TRIPLET, 1984b) où il se nourrit de graines des plantes halophiles que sont la Silène maritime *Silene maritima* et le Chiendent

maritime *Agropyron junceiforme*. Il recherche également sa nourriture sur la laisse de haute mer et consomme très probablement des graines de Chou marin *Crambe maritima*.

Sex-ratio

Au cours de l'automne 1996 au Hâble d'Ault, les mâles représentaient 20 à 30 % de l'effectif présent (YÉSOU, 1998).

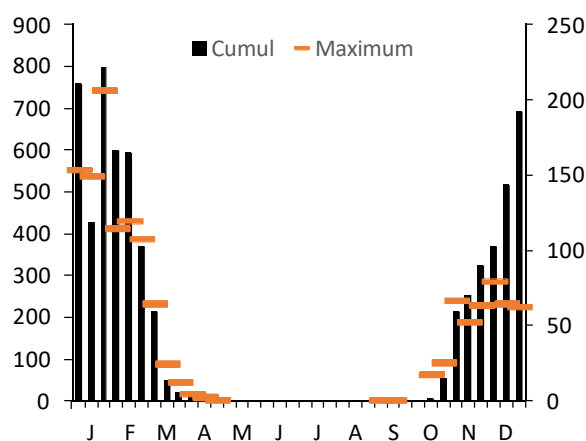


Figure 545 : Bruant des neiges : Effectifs cumulé et maximal par décennie sur la Plaine Maritime Picarde (1974 2024)

BRUANT PROYER *Emberiza calandra*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
LC		Espèce protégée		-		VU					

Se reproduit de l'Afrique du Nord au centre de l'Asie. En déclin dans plusieurs pays. Sa population européenne est comprise entre 18 300 000 et 31 300 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). Les oiseaux nordiques sont migrateurs. En France, nicheur partiellement sédentaire et assez commun (200 000 à 400 000 couples entre 2009 et 2012) mais peut être localement rare.

Statut local



Le Bruant proyer est un hôte des milieux cultivés en Picardie, alors que dans d'autres régions de France il fréquente principalement les prairies. L'espèce a subi un déclin important sur la Plaine Maritime Picarde, comme l'illustre le cas de cette

petite population étudiée sur 62,5 ha au Crotoy. La densité y est passée de 0,48 couple pour 10 ha en 1979 à 0,16 en 1980, pour atteindre 1,1 en 1981, s'effondrer ensuite et disparaître totalement au début des années 1990, sans qu'une raison satisfaisante puisse être évoquée (P. TRIPLET). Les densités enregistrées s'élèvent à 0,2 couple/10 ha dans le bocage (SUEUR, 1983f). Ses observations sont désormais ponctuelles : présent en période de reproduction avec un mâle chanteur irrégulier sur le plateau de Canteraine/Arry au début des années 2020 (P. CARRUETTE).

L'observation de groupes de 17 oiseaux le 28 mars 1990 dans la RNN Baie de Somme et celle de 17 oiseaux le 17 avril 1993 sur des pâtures du Hâble d'Ault méritent d'être soulignées. La migration postnuptiale de cette espèce est signalée du 12 octobre au 16 novembre 1986 en RNN Baie de Somme.

Un oiseau le 18 août 2017 dans la RNN Baie de Somme constitue la dernière observation littorale de cette espèce.

BRUANT FOU *Emberiza cia*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Polytypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
LC		Espèce protégée		-		NA					

Se reproduit de l'Afrique du Nord et du sud de la France à la Sibérie occidentale (1 930 000 à 4 230 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017). En France, nicheur dans les massifs montagneux des Pyrénées aux Vosges, et migrateur peu commun.

Statut local



En dehors de la citation de DUCHAUSOY (1913) qui l'inclut dans la liste des oiseaux notés au Hâble d'Ault, HOVETTE (1978) relate l'observation d'un mâle le 18 avril 1976 à Quesnoy-le-Montant, un peu en dehors de l'aire d'étude.

BRUANT ORTOLAN *Emberiza hortulana*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Migrateur											
Monotypique											
Statut UICN		Statut de protection en France		Directive Oiseaux		Liste Rouge Hauts-de-France					
EN		Espèce protégée		Annexe I		NA					

Se reproduit de l'Algérie et de l'Espagne au centre de la Sibérie (3 330 000 à 7 070 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017). Hiverné en Afrique tropicale. Nicheur de la moitié méridionale de la France et migrateur assez rare.

Statut local



MARCOTTE (1860) estime cette espèce assez commune dans l'arrondissement d'Abbeville. À l'époque récente, l'espèce n'a été observée qu'à cinq reprises :

- quatre mâles et trois femelles le 21 septembre 1986 au Hâble d'Ault (CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE, 1988) ;
- deux mâles à Saint-Valery-sur-Somme le 26 avril 1987 (C. HOVETTE) ;
- un mâle le 12 septembre 1989 au Hourdel (J.-C. ROBERT) ;
- un oiseau les 14 septembre et 17 octobre 1990 en Baie de Somme ;
- deux en migration les 22 et 24 avril 1992 (E. CHAMPION).

Au début du XXI^e siècle, cet oiseau semble plus fréquent ou davantage repéré, en particulier lors de la migration postnuptiale, avec deux ou trois données annuelles concernant un ou deux oiseaux de 2008 à 2010 entre les 26 août (2009) et 27 septembre (2008 et 2010) en Baie de Somme (localisation imprécise) et à Saint-Valery :

- 1 le 19 septembre 2006 au Parc Ornithologique du Marquenterre ; 1 femelle

le 30 août 2008 en RNN Baie de Somme (T. RIGAUX) ;

- observé lors du suivi de la migration active du nord de l'estuaire de la Somme les 1^{er}, 5, 22 et 27 septembre 2010, 1 seul oiseau à chaque fois (BAVEREL *et al.*, 2012a) ;
- 1 mâle le 8 septembre 2012 et 1 le 14 octobre

BRUANT ZIZI *Emberiza cirlus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Monotypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
LC			Espèce protégée						EN		

La répartition du Bruant zizi en période de nidification concerne l'Afrique du Nord, l'ouest de la Turquie et le sud-ouest de l'Europe, de l'Angleterre à la Bulgarie, en passant par la France et l'Autriche (2 490 000 à 4 650 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017). Ses populations seraient en régression dans certaines contrées où l'arasement des haies et la disparition du bocage altèrent gravement son habitat.

En France, cet oiseau est un nicheur peu commun à commun, localement rare (environ 500 000 couples à la fin des années 1990 puis 200 000 à 400 000 de 2009 à 2012), sédentaire et erratique.

Statut local



Le Bruant zizi est donné nicheur dans l'arrondissement d'Abbeville au XIX^e siècle, avec

quelques couples (MARCOTTE, 1860). Il est ensuite donné nicheur certain sur la carte de Saint-Valery pour la période 1969-1974 (YEATMAN, 1976). Il est également signalé au Parc Ornithologique du Marquenterre en période de nidification en 1975, sans autre précision. L'espèce fait en revanche l'objet de quelques observations : un individu est noté en migration vers le sud le 17 octobre 1974 en Baie de Somme et un chanteur le 16 novembre de cette même année à Saint-Valery-sur-Somme.

Une femelle le 1^{er} février 1981 à Fort-Mahon, une autre le 20 décembre de cette même année au Hâble d'Ault et un couple le 5 décembre au Hourdel constituent les trois premières données d'hivernage de cette espèce sur la Plaine Maritime Picarde. Un couple a également été observé le 23 avril 1983 à Fort-Mahon. Un mâle chanteur est entendu le 26 avril 1987 à Saint-Valery-sur-Somme (J.-C. ROBERT). Une femelle est notée le 31 mars 2000.

BRUANT JAUNE *Emberiza citrinella*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
VU			Espèce protégée			-			VU		

Migrateur partiel dans la plus grande partie de son aire de répartition, se reproduit du nord du Portugal à la Russie asiatique. Sa population européenne compte plus de 18 300 000 à 28 000 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). En France, nicheur commun (plus d'un million de couples à la fin des années 1990, puis 500 000 à un million entre 2009 et 2012) en grande partie sédentaire et erratique. Les migrants et les hivernants nordiques sont plus ou moins communs selon les années.

Statut local



Le Bruant jaune est nicheur en régression en Picardie, puisque l'enquête STOC-EPS révèle une diminution des effectifs de 36 % pendant la période 2001-2018. Ses migrations sont remarquées notamment de mi-septembre à mi-novembre.

Le Bruant jaune se reproduit dans les milieux semi-ouverts : prés et cultures avec quelques arbustes et buissons, bocages, clairières forestières et lisières de marais. Sa densité est comprise entre 0,2 couple pour 10 ha en forêt de Crécy, de 1 couple pour 10 ha dans le bocage et dans les bois et bosquets, de 12 en lisière d'un bois à Estrébœuf (SUEUR, 1983f ; SUEUR, 1987d ; TRIPLET et TAVERNIER, 2002) et de 17 couples/10 ha dans les fourrés arbustifs des dunes de Quend (TRIPLET *et al.*, 2007). Un dortoir regroupant une centaine d'oiseaux constitue la seule donnée de regroupement relatif à cette espèce sur la zone d'étude (COMMECY *et al.*, 1983).

BRUANT DES ROSEAUX *Emberiza schoeniclus*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Nicheur, migrateur et hivernant											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
EN			Espèce protégée			-			EN		

Se reproduit du Maroc au Japon. Sa population européenne compte 4 060 000 à 7 020 000 couples (STANEVA et BURFIELD, 2017). Les oiseaux nordiques sont migrateurs, les autres plutôt sédentaires. Niche dans une grande partie de la France (25 000 à 50 000 couples de 2009 à 2012). Sédentaire, erratique et migrateur assez commun.

Statut local



Le Bruant des roseaux est noté dans toutes les zones humides de la Plaine Maritime Picarde. Les densités enregistrées s'élèvent à 0,2 couple/10 ha

dans le bocage (SUEUR, 1983f). La migration prénuptiale, qui commence en dernière décade de mars, se déroule après un hivernage relativement faible qui concerne essentiellement le pourtour de l'estuaire de la Somme, pour des oiseaux allant chercher leur nourriture dans les zones herbues. Deux maxima de 500 migrateurs ont été mis en évidence les 30 octobre et 3 novembre 1986 en RNN Baie de Somme.

Sa régression a entraîné l'abandon presque complet des milieux cultivés en période de nidification, qu'il continue de fréquenter lors de ses migrations et en hiver. Toutefois, dans certains secteurs, suite à la diminution des zones humides, des nicheurs se sont réfugiés dans les cultures de colza.

BRUANT RUSTIQUE *Emberiza rustica*

JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Accidentel											
Polytypique											
Statut UICN			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			Espèce protégée			-			NA		

Se reproduit de la Scandinavie à la Sibérie (681 000 à 831 000 couples ; STANEVA et BURFIELD, 2017). Hivérne dans le sud-est de l'Asie. En France, est accidentel en mars-avril, mi-juillet, et d'octobre à début décembre.

Statut local



Une observation en date du 16 octobre 1993 au Crotoy est relatée avec prudence par COMMECY (1995a), et nous ne pouvons qu'approuver cette attitude compte tenu du manque de détails relatifs à cette observation non transmise au Comité d'Homologation National.

Un oiseau est noté du 12 au 16 octobre 2005 dans la RNN Baie de Somme (FRÉMONT *et al.*, 2007).

CAROUGE À TÊTE JAUNE *Xanthocephalus xanthocephalus*

Statut biologique en Picardie											
JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Échappé de captivité											
Monotypique											
Statut UICN en France			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			-			NA		

Cet Ictéridé est répandu du Canada au sud du Mexique et en Amérique du Sud.

Statut local



Un oiseau, échappé de captivité et en mue a été observé du 23 août au 15 septembre 1979 au Hâble d'Ault (G. BECQUET, J.-C. ROBERT et J. BELLARD, mention reprise par DUBOIS et YÉSOU, 1992). Il sera retrouvé mort quelques jours plus tard.

PAROARE HUPPÉ *Paroaria coronata*

Statut biologique en Picardie											
JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Statut biologique en Picardie											
Échappé de captivité											
Monotypique											
Statut UICN en France			Statut de protection en France			Directive Oiseaux			Liste Rouge Hauts-de-France		
NA			-			-			NA		

Le Paroare huppé, ou Cardinal gris, est originaire d'Amérique du Sud (essentiellement Argentine, Bolivie, Brésil, Paraguay et Uruguay).

Statut local



Un oiseau échappé de captivité est observé le 25 mai 1974 au Parc Ornithologique du Marquenterre (Somme).



Les Oiseaux de la Plaine Maritime Picarde : valeur du patrimoine

La liste exhaustive des 459 espèces contactées en Plaine Maritime Picarde depuis 1799, date de la première observation relatée (pour le

Harfang des neiges), se décompose en différentes catégories qu'il n'est pas inutile de détailler afin d'apprécier au mieux la valeur patrimoniale en jeu.

Espèces échappées de captivité accidentellement ou intentionnellement

68 espèces au moins entrent dans cette catégorie :

Perdrix rouge, Faisan vénéré, Faisan de Colchide, Lagopède des Saules, Dendrocygne veuf, Dendrocygne à ventre noir, Dendrocygne fauve, Éristature rousse, Céréopse cendré, Cygne à cou noir, Cygne noir, Bernache à cou roux, Bernache de Hutchins, Bernache du Canada, Oie cygnoïde, Oie empereur, Oie à tête barrée, Harle couronné, Oulette de Magellan, Oulette d'Égypte, Tadorne casarca, Tadorne à tête grise, Tadorne d'Australie, Tadorne de paradis, Canard musqué, Callonette à collier noir, Canard carolin, Canard mandarin, Canard à crinière, Marmaronette marbrée, Nette demi-deuil, Canard bridé, Sarcelle cannelle, Canard de Chiloé, Canard noir, Canard du Cap, Canard des Bahamas, Canard à queue pointue, Sarcelle tachetée, Flamant des

Caraïbes, Flamant du Chili, Flamant nain, Tourterelle du Cap, Tourterelle maillée, Grue couronnée, Grue du Japon, Spatule d'Afrique, Ibis sacré, Ibis à tête noire, Pélican blanc, Pélican frisé, Sterne inca, Faucon d'Éléonore, Faucon sacre, Cacatoès rosablin, Cacatoès soufré, Perroquet jaco, Perroquet youyou, Conure de Molina, Callopsite élégante, Perruche ondulée, Inséparable rosegorge, Perruche à collier, Hirondelle à ailes blanches, Martin triste, Tisserin à tête noire, Carouge à tête jaune et Paroaire huppé.

Le Faisan de Colchide, inscrit dans cette liste est issu de lâchers, mais sa présence dans le milieu naturel est si ancienne, forte et développée qu'il pourrait figurer sur la liste des espèces constituant l'avifaune de la Baie de Somme.

Espèces d'origine incertaine

Il s'agit d'espèces dont les individus observés peuvent être autant d'origine sauvage que captive. Huit espèces appartiennent à cette catégorie : Oie des neiges, Sarcelle à ailes bleues, Canard d'Amérique, Harfang des neiges, Aigle impérial, Aigle des steppes, Faucon lanier, Faucon gerfaut et Alouette calandre.

Par rapport à notre travail précédent (SUEUR et TRIPLET, 1999), nous avons ôté le Flamant rose et le Vautour fauve, dont les observations récentes laissent à penser qu'il s'agit très vraisemblablement d'oiseaux sauvages.

Espèces mal déterminées ou d'origine douteuse

Cette catégorie inclut principalement des espèces relatées par des auteurs anciens, pour lesquelles les risques de confusion avec des espèces plus communes sont importants, notamment pour des observateurs ne disposant pas comme aujourd'hui de clés de détermination robustes. Quelques observations contemporaines entrent dans cette catégorie, en raison du risque de confusion non intégré et de la trop grande similitude entre la description de terrain et celle des guides de

détermination, qui laisse à penser à de l'auto-persuasion plutôt qu'à la rigueur qui devrait s'imposer.

Huit espèces appartiennent à cette catégorie : Eider à tête grise, Chevalier semipalmé, Courvite isabelle, Guillemot de Brünnich, Noddi brun, Lusciniole à moustaches, Tichodrome échelette et Moineau soulcie.

L'avifaune de la Baie de Somme

Si on enlève les espèces appartenant à l'une ou l'autre des catégories ci-dessus mentionnées, 372 espèces non contestables ont fréquenté au moins une fois la Plaine Maritime Picarde au cours des deux derniers siècles, tandis qu'au total 459 espèces, incluant les espèces des catégories ci-dessus, forment le patrimoine avifaunistique local. COMMECY et SUEUR (1983) signalaient 307 espèces, puis SUEUR et COMMECY (1990a) 320 espèces non contestables pour un total de 341, toutes catégories confondues. Notre précédente publication relatait 361 espèces. La Plaine Maritime Picarde a donc accueilli 11 espèces supplémentaires au cours de ces 25 dernières années.

157 espèces non contestables ont niché au moins une fois en Plaine Maritime Picarde au cours des 25 dernières années. Parmi les nouvelles espèces, les plus remarquables sont la Nette rousse, la Marouette poussin, la Marouette de Baillon (ces deux dernières espèces discrètes ont probablement niché également auparavant), la Spatule d'Europe, la Grande Aigrette, la Mouette tridactyle, le Goéland brun et le Grand-Duc d'Europe.

COMMECY et SUEUR (1983) mentionnaient 121 espèces, puis SUEUR et COMMECY (1990a) 119, auxquelles ces auteurs ajoutaient 7 nicheuses occasionnelles, 8 exceptionnelles, une échappée de captivité s'étant reproduite en totale liberté (un couple de Grues couronnées dans le marais de Rue en 1981) et une autre avec un oiseau volant ayant niché en compagnie d'un captif (Bernache nonnette). Notre précédent travail relatait 128 espèces.

Certaines espèces sont de retour, dont notamment le Faucon pèlerin, d'autres ne nichent plus, comme l'Eider à duvet (seuls deux cas sont connus dans l'estuaire de l'Authie), le Blongios nain, le Courlis cendré, la Bécassine des marais, la Huppe fasciée, la Pie-grièche grise et la Rousserolle turdoïde,

D'autres sont à la limite de la disparition : le Canard pilet, le Chevalier gambette, le Cochevis huppé, la Grive litorne et le Bruant proyer, tandis que le Butor étoilé ne survit qu'avec un bien faible effectif.

Sont attendus prochainement l'Ibis falcinelle, voire la Cigogne noire, le Balbuzard pêcheur et l'Alouette lulu.

Pour ce qui concerne l'Oie cendrée, et bien qu'elle semble bien implantée, il convient de ne pas perdre de vue que la souche d'introduction au Parc Ornithologique du Marquenterre n'avait pas pour origine la race fréquentant régulièrement la Plaine Maritime Picarde.

Le critère principal retenu par Wetlands International pour définir les zones humides d'importance internationale consiste à considérer comme tel tout site hébergeant régulièrement 1 % ou plus des effectifs de la voie migratoire ou de la population biogéographique d'une espèce d'oiseau d'eau. La Plaine Maritime Picarde n'est plus d'importance internationale que pour le Tadorne de Belon, le Canard souchet et le Canard pilet, et si la tendance actuelle se poursuit, elle perdra certainement cette qualité pour le Tadorne de Belon et le Canard pilet.

Elle reste d'importance nationale pour 10 espèces : Cigogne blanche, Spatule d'Europe, Huîtrier pie, Courlis cendré, Chevalier gambette, Bécasseau sanderling, Bécasseau variable et Goéland cendré.

Accueillant régulièrement plus de 20 000 oiseaux d'eau (grâce à la forte présence de Laridés), la Plaine Maritime Picarde satisfait doublement aux critères de définition de zone d'importance internationale pour les oiseaux d'eau, ce qui justifie pleinement sa désignation en temps que zone Ramsar.

Site préservé des industries portuaires, elle reste une halte migratoire de première importance pour de nombreuses espèces, et devrait à ce titre faire l'objet de la plus grande attention. Comme nous l'avons écrit précédemment, bien que des efforts aient été entrepris, la situation n'est guère réjouissante. Plusieurs espèces d'oiseaux d'eau montrent une tendance récente de leur effectif hivernal à la diminution et l'adoucissement des hivers n'est probablement pas la seule raison de cette situation qui devrait interpeler tout protecteur ou conservateur

de la nature. Sans une stratégie bien réfléchie et une gestion appropriée des milieux, aires protégées ou nature ordinaire, le capital ornithologique local risque de se dégrader très fortement dans les prochaines années, ce qui aura de très importantes conséquences non seulement pour le rôle joué par le site pour de nombreuses espèces mais également pour l'image que veut transmettre la Plaine Maritime Picarde de pays de l'oiseau.



BIBLIOGRAPHIE

- ADRET P. et BOUCHE S.** (1986) *Evolution d'une colonie d'Avocettes dans une réserve aménagée : territorialité et ressources trophiques*. Paris, M.N.H.N. 137 p.
- ALLOUCHE L. et SUEUR F.** (1978) Anomalies chez l'Huîtrier-pie *Haematopus ostralegus*. *L'Avocette* 2 : 32.
- ANONYME** (1936) Captures d'Ibis falcinelles. *Sauvagine* 3 : 46.
- ANONYME** (1961) Captures rares. *RNC et Sauvagine* 162 : 34.
- ANONYME** (1964a) Nouveautés sur la répartition des oiseaux nicheurs de France. *Oiseaux de France* 14 : 27-32.
- ANONYME** (1964b) L'automne 1963 et l'hiver 1963-64. *Oiseaux de France*, 14 : 3-7.
- ANONYME** (1981) Le Tadorne de Belon *Tadorna tadorna*. *Association Marquenterre Nature Bulletin annuel* 1981 (saison 1980) : 18-20.
- ANONYME** (1984) La Sarcelle d'hiver *Anas crecca* au Parc Ornithologique du Marquenterre cycle annuel, fréquentation et structure de la population. *Association Marquenterre Nature, Bulletin annuel* 1984 (saison 1983) : 5-7.
- ANONYME** (1990a) Un amour de cigognes. *Association Marquenterre Nature, Bulletin Annuel* 1990 (Saison 1989) : 8.
- ANONYME** (1990b) L'avifaune du Parc en 1989. *Association Marquenterre Nature Bulletin annuel* 1990 (saison 1989) : 14-40.
- ANONYME** (1991) L'avifaune du Parc en 1990. *Association Marquenterre Nature Bulletin annuel* 1991 (saison 1990) : 16-30.
- ANONYME** (1992a) L'avifaune du parc en 1991. *Association Marquenterre Nature, Bulletin Annuel*. 1992 (Saison 1991) : 17-34.
- ANONYME** (1992b) Le Roselin cramoisi *Carpodacus erythrinus* a niché en France. *Alauda* 60 : 148.
- ANONYME** (1994a) L'avifaune du parc en 1993. *Association Marquenterre Nature, Bulletin Annuel* 1992 (Saison 1993) : 11-52.
- ANONYME** (1993) *Évolution de la population nicheuse de Tadorne de Belon au Parc du Marquenterre*. Document multicop., Association Marquenterre Nature.
- ANONYME** (1994a) L'avifaune du parc en 1993. *Association Marquenterre Nature, Bulletin Annuel* 1992 (Saison 1993) : 11-52.
- ANONYME** (1994b) Observations de Sternes incas *Larosterna inca* en France. *Ornithos* 1 : 98.
- BACQUEVILLE A. et VIOLET F.** (1999) Effectifs des oiseaux nicheurs du Bois de Cise (Somme) au printemps 1999. *Avifaune picarde* 8 : 39-51.
- BACROT S. et SUEUR F.** (1985) Impact sur l'avifaune des deux vagues de froid successives de janvier et février 1985 en Picardie. *L'Avocette* 9 : 106-142.
- BAILLON L. A. F.** (1833) Catalogue des Mammifères, Oiseaux, Reptiles, Poissons et Mollusques testacés marins, observés dans l'arrondissement d'Abbeville. *Mém. Soc. Roy. Emul. Abbeville* 1 : 49-80.
- BARDET O. et GAVORY L.** (1997a) À propos des sous-espèces du Pipit maritime *Anthus petrosus* observées sur le littoral picard. *L'Avocette* 21 : 19.
- BARDET O. et GAVORY L.** (1997b) Stationnement hivernal prolongé d'un Pipit de Richard *Anthus richardi* en Baie de Somme. *L'Avocette* 21 : 18.
- BARDET O., BAWEDIN V., COMMECY X., GAVORY L., MORONVAL P. et RIGAUX T.** (1997) Synthèse des observations ornithologiques de 1995 en Picardie. *L'Avocette* 21 : 27-63.
- BARTHON C., DE CACQUERAY M., CHADENAS C. et TRIPLET P.** (2017) Peut-on faire de la pub avec la biodiversité ? *Espaces Naturels* 58 : 59-50.
- BAUDOIN G. et LE MARÉCHAL P.** (1988) Le Goéland leucophée *Larus cachinnans* en Île-de-France. *Alauda* 56 : 51-65.
- BAUER K. M. et GLUTZ VON BLOTZHEIM** (1968) *Handbuch der Vögel Mitteleuropas. Band 2. Anseriformes (1. Teil)*. Frankfurt am Main, Akademische Verlagsgesellschaft, 534 p.
- BAVEREL D., COMMECY X. et MATHOT M.** (2012a) Synthèse 2010 des observations ornithologiques en Picardie. *L'Avocette* 35 : 73-116.
- BAVEREL D., BOUCHINET F., COMMECY X. et MATHOT M.** (2012b) Synthèse 2011 des observations ornithologiques en Picardie. *L'Avocette* 36 : 61-93.
- BAVEREL D., BOUCHINET F., COMMECY X. et MAILLIER S.** (2013) Synthèse 2012 des observations ornithologiques en Picardie. *L'Avocette* 37 : 411-451.

- BAWEDIN V.** (1994) Nidification de l'Échasse blanche *Himantopus himantopus* dans l'Abbevillois en 1993. *L'Avocette* 18 : 69-70.
- BAWEDIN V.** (1995) Statut de la Bergeronnette de Yarrell *Motacilla alba yarrellii* en Picardie. *L'Avocette* 19 : 77-78.
- BAWEDIN V.** (2001) L'hivernage de la Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla* en Picardie : premier bilan sur un demi-siècle (1950-2000). *L'Avocette* 25 : 21-25.
- BAWEDIN V.** (2003) Précisions sur le statut de la Bergeronnette de Yarrell *Motacilla alba yarrellii* en Picardie maritime *L'Avocette* (numéro spécial) : 89-92.
- BAWEDIN V.** (2011) Bilan de la saison de baguage 2009 consacrée à *Acrola*. *L'Avocette* 34 : 38-42.
- BAWEDIN V. et COMMECY X.** (1997) Les Rapaces nicheurs du Marquenterre en 1997. *L'Avocette* 21 : 22.
- BEINTEMA A. J et MÜSKENS G. J. D. M.** (1987) Nesting succes of birds breeding in Dutch agricultural grassland. *Journal of applied ecology* 24: 743-758.
- BELLARD J. et ROBERT J.-C.** (1979) Note sur le régime alimentaire du Busard des roseaux *Circus aeruginosus* en Baie de Somme. *Documents Zoologiques* 2 : 41-44.
- BELLARD J., GUILLEMONT A. et ROBERT J.-C.** (1996) Le Faucon pèlerin *Falco peregrinus* dans le nord-ouest de la France. *Ornithos* 3 : 197.
- BERRY R. et BIBBY C.** (1981) Breeding of Nightjars. *British Birds* 74: 161-169.
- BEZZEL E.** (1985) *Kompendium der Vögel Mitteleuropas, Nonpasseriformes*. Wiesbaden, Aula-Verlag, 792 p.
- BLANCHARD D. J.** (1929) Échassiers et Palmipèdes observés dans la Somme du 14 au 28 juillet 1929. *Oiseau* 10 : 551-553.
- BOMMIER R.** (1920) *La Sauvagine et sa chasse*. Wardrecques, 272 p.
- BONNEL P., BOUTROUILLE C. et CAVITTE G.** (2019) *Les oiseaux nicheurs du Nord et du Pas-de-Calais*. Biotope éditions, 487 p.
- BONNET DE PAILLERETS DE C.** (1937) Remarques sur l'inventaire des oiseaux de France. *Alauda* 9 : 87-94.
- BOULIÈRE L.** (2006) Suivi de la population de Tadorne de Belon *Tadorna tadorna* sur la réserve naturelle de la baie de Somme. Parc Ornithologique, Université Jules Verne, 22 p.
- BOUSSEMART A. et GAVORY L.** (2017) Première mention française de la Glaréole orientale *Glareola maldivarum*. *Ornithos* 24 : 248-252
- BOUTEILLER C.** (1981) Chronologie de la reproduction des anatidés en Somme littorale en 1981. *Rapport de stage CSTC*.
- BOUTEILLER R.** (1983) Chronologie de la reproduction des anatidés en Somme littorale en 1983. *Rapport de stage CSTC*.
- BOYD A. W.** (1919) Birds in the North of France 1917-1918. *Ibis* 1 : 56-57.
- BREDIN D. et DOUMERET A.** (1987) Importance du littoral Centre-Ouest Atlantique pour la migration des limicoles côtiers. *Revue d'Écologie*. Supplément n°4, 1987. 221-229.
- BRÉNON D., LAURENT S., KRAEMER P. et TRIPLET P.** (2019) La reproduction du Gravelot à collier interrompu *Charadrius alexandrinus* dans l'estuaire de l'Authie (Somme) entre 2005 et 2019. *Plume de naturalistes* 3 : 277-290.
- BRUNET A. et TRIPLET P.** (2018) Chronique ornithologique du Hâble d'Ault (Somme) : année 2017. *Actes scientifiques du Syndicat mixte Baie de Somme* 5 : 35-49.
- BRUNET A. et TRIPLET P.** (2019) Chronique ornithologique du Hâble d'Ault (Somme) : année 2018. *Actes scientifiques du Syndicat mixte Baie de Somme* 6 : 26-35.
- BUREAU L. M., DE BAYENGHEM L. et DUCHAUSSOY H.** (1913) *Contribution à l'étude des oiseaux de la Somme*. Amiens, Grau, 8 p.
- CADIOU B.** (1997) La reproduction des goélands en milieu urbain : historique et situation actuelle en France. *Alauda* 65 : 209-227.
- CADIOU B.** (2015) 5^e recensement des oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (2009-2012). *Ornithos*, 22 : 242-243.
- CARON V. et GAURET P.** (1987) Capture d'une Foulque *Fulica atra* par un Grand Labbe *Stercorarius skua*. *L'Oiseau et RfO* 57 : 265-266.
- CARON Y.** (1986) Observation estivale d'un Aigle criard (*Aquila clanga*). *L'Avocette* 10 : 95.
- CARRUETTE P.** (1989) Comportement agressif d'un couple de Cygnes tuberculés *Cygnus olor*. *L'Avocette* 13 : 118.
- CARRUETTE P.** (1990) Note sur le comportement d'un couple de Cygnes tuberculés *Cygnus olor* envers ses juvéniles. *L'Avocette* 14 : 136.

- CARRUETTE P.** (1991a) Première nidification du Grèbe huppé *Podiceps cristatus* au Parc Ornithologique du Marquenterre en eau saumâtre. *L'Avocette* 15 : 21-22.
- CARRUETTE P.** (1991b) Note sur le régime alimentaire inhabituel de quelques oiseaux. *L'Avocette* 15 : 23-25.
- CARRUETTE P.** (1991c) Invasion et nidification probable du Bec-croisé des sapins *Loxia curvirostra* dans le Marquenterre. *L'Avocette* 15 : 71-72.
- CARRUETTE P.** (1993) L'avifaune du Parc en 1992. *Association Marquenterre Nature Bulletin Annuel* 1993 (Saison 1992) : 12-27.
- CARRUETTE P.** (1995a) L'avifaune du Parc en 1994. *Association Marquenterre Nature, Bulletin Annuel* 1995 (Saison 1994) : 7-32.
- CARRUETTE P.** (1995b) Prédation du Héron cendré (*Ardea cinerea*) sur le Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*) et d'autres proies inhabituelles. *Nos Oiseaux* 43 : 239.
- CARRUETTE P.** (1996a) La situation de l'Oie cendrée *Anser anser* en France et en Europe. *Association Marquenterre Nature, Bulletin Annuel* 1996 (Saison 1995) : 8-12.
- CARRUETTE P.** (1996b) 1996, année Cigogne blanche. *Association Marquenterre Nature, Bulletin Annuel* 1996 (Saison 1995) : 20-22.
- CARRUETTE P.** (1998a) 1997, année Cigogne blanche. *Association Marquenterre Nature, Bulletin Annuel* 1998 (Saison 1997) : 19.
- CARRUETTE P.** (1998b) Évolution des effectifs et comportements de la Spatule blanche *Platalea leucorodia* au Parc du Marquenterre. *Association Marquenterre Nature, Bulletin Annuel* 1998 (Saison 1997) : 5-7.
- CARRUETTE P.** (1999) 1998, année Cigogne blanche. *Association Marquenterre Nature, Bulletin Annuel* 1999 (Saison 1998) : 15-17.
- CARRUETTE P.** (2007) Évolution des effectifs de Moineaux domestiques *Passer domesticus* bagués sur la commune de Rue (80). *L'Avocette* 31 : 30-31
- CARRUETTE P.** (2011) Évolution de l'hivernage de la Bernache nonnette *Branta leucopsis* sur le parc du Marquenterre. *L'Avocette* 35 : 36-37.
- CARRUETTE P.** (2014) Évolution de la présence du Garrot à œil d'or *Bucephala clangula* de 1973 à 2013 au parc du Marquenterre. *L'Avocette* 38 : 17-18.
- CARRUETTE P.** (2015) Bilan des observations ornithologiques 2015. *Bulletin annuel, Parc du Marquenterre*, saison 2015.
- CARRUETTE P.** (2018) Évolution de l'hivernage du Harle pie *Mergus albellus* sur le parc du Marquenterre de 1973 à 2017. *L'Avocette* 42 : 19-21.
- CARRUETTE P.** (2020a) Le Canard siffleur *Anas penelope* au parc du Marquenterre. Évolution des effectifs de 1992 à 2019 et résultats du baguage. *L'Avocette* 45 : 24-30
- CARRUETTE P.** (2020b) Évolution de la nidification de la Sterne caugek *Sterna sandvicensis* au parc du Marquenterre. *L'Avocette* 45 : 33-35
- CARRUETTE P. et BAUP B.** (2007) Évolution des stationnements de Barge à queue noire (*Limosa limosa*) de 1973 à 2007 au Parc du Marquenterre. *L'Avocette* 31 : 1-4.
- CARRUETTE P. et COUBLE M.** (1997) Quand les geais nous envahissent. *Association Marquenterre Nature, Bulletin Annuel* 1997 (Saison 1996) : 23-24.
- CARRUETTE P. et COUBLE M.** (1999) Le Canard pilet *Anas acuta* au Marquenterre. *Association Marquenterre Nature, Bulletin Annuel* 1999 (Saison 1998) : 4-11.
- CARRUETTE P. et DUPONCHEEL C.** (2004) Nidification de la Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus* au Parc Ornithologique du Marquenterre (Réserve naturelle de la Baie de Somme). Historique et origine des oiseaux. *L'Avocette* 28 : 54-57.
- CARRUETTE P. et DURANT N.** (2000) Nidification de la Spatule blanche *Platalea leucorodia* au Parc du Marquenterre. *Avifaune picarde* 9 : 99-100.
- CARRUETTE P. et ÉTIENNE P.** (1996) les aigles au Parc du Marquenterre. *Association Marquenterre Nature, Bulletin Annuel* 1996 (Saison 1995) : 6-9.
- CARRUETTE P. et ÉTIENNE P.** (1999) Le régime alimentaire de la Cigogne blanche au Marquenterre. *Association Marquenterre Nature, Bulletin Annuel* 1999 (Saison 1998) : 12-14.
- CARRUETTE P. et GAUTER N.** (2007) Présence du Héron crabier *Ardeola ralloides* en plaine maritime picarde Historique. *L'Avocette* 31 : 31
- CARRUETTE P. et HASBROUCK S.** (1998) Première nidification de la Sterne caugek *Sterna sandvicensis* en Picardie. *Association Marquenterre Nature, Bulletin Annuel*. 1998 (Saison 1997) : 13-15.

- CARRUETTE P. et JANNIN F.** (1989) Passage remarquable de Spatules blanches *Platalea leucorodia* en 1988 dans le Marquenterre. *L'Avocette* 13 : 22-26.
- CARRUETTE P. et SIMON V.** (1999) La Cigogne noire au Marquenterre de 1973 à 1998. *Association Marquenterre Nature, Bulletin Annuel* 1999 (Saison 1998) : 18-20.
- CARRUETTE P. et TRIPLET P.** (1993) *Les oiseaux du Parc ornithologique du Marquenterre*. CERL, SMACOPI, IFRA, Ass. Marq. Nature, 146 p.
- CARRUETTE P. et TRIPLET P.** (1996a) Chronique ornithologique du Parc en 1995. *Association Marquenterre Nature, Bulletin Annuel* 1996 (Saison 1995) : 26-56.
- CARRUETTE P. et TRIPLET P.** (1996b) Prédation exercée par le Goéland argenté sur les différentes espèces nicheuses du Parc Ornithologique. *Association Marquenterre Nature, Bulletin Annuel* 1996 (Saison 1995) : 61-65.
- CARRUETTE P. et VANDOORSSELAERE D.** (1993) Première nidification du Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis* en Picardie. *L'Oiseau et RfO* 63 : 216-219.
- CARRUETTE P., ATINAULT S. et BERRY P.** (1991) La nidification de l'Avocette *Recurvirostra avosetta* en 1991 au Parc Ornithologique du Marquenterre. *L'Avocette* 15 : 65-70.
- CARRUETTE P., DANCOISNE C. et GAVORY L.** (1994) L'Échasse blanche *Himantopus himantopus* nicheuse en Picardie en 1989. *L'Avocette* 18 : 71-78
- CARRUETTE P., DUFOUR J., et SUEUR F.** (1998) Statut reproducteur, migratoire et hivernal de la Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus* en Picardie. *Avifaune picarde* 6 : 103-108.
- CAZANAS J., CARRUETTE P., CADIX C et TRIPLET P.** (2022) Quelques éléments sur la reproduction du Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo* dans une colonie récente. *Alauda* 90 : 127-132.
- CAZANAS J. et TRIPLET P.** (2021a) Les comportements agonistiques du Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*) en période de reproduction. *Plume de naturalistes* 5 : 182-193.
- CAZANAS J. et TRIPLET P.** (2021b) Analyse du comportement alimentaire du Tadorne de Belon. *Plume de naturalistes* 5 : 177-181.
- CAZANAS J. et TRIPLET P.** (2022) Modalités de la reproduction du Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*) en 2019 et 2021. *Bull. ann. Parc Marquenterre* saison 2021 : 39-44.
- CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE** (1987) Synthèse des observations ornithologiques réalisées dans la Somme (80) en 1985. *L'Avocette* 11 : 133-175
- CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE** (1988a) Synthèse des observations ornithologiques en Picardie en 1986. *L'Avocette* 12 : 170-209.
- CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE** (1989) Actualités ornithologiques, année 1988. *L'Avocette* 13 : 1-4.
- CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE** (1990) Actualités ornithologiques, année 1989. *L'Avocette* 14 : 1-5.
- CHABOT F.** (1912) Captures de Casse-noix dans la Somme. *RfO* 2 : 312.
- CHABOT F.** (1922a) Sur les espèces d'oiseaux nichant et vivant dans les falaises calcaires du Hâvre à Ault et Saint-Valery-sur-Somme. *RfO* 7 : 194-196, 309-313.
- CHABOT F.** (1922b) Note sur quelques espèces d'oiseaux observés dans la Somme en bordure de la Manche et dans la Baie de Somme. *RfO* 7 : 257-263.
- CHABOT F.** (1925) Dans la Somme. *RfO* 9 : 526.
- CHABOT F.** (1926) Le Falcinelle éclatant *Plegadis f. falcinellus* (L.) dans la Somme. *RfO* 10 : 475.
- CHABOT F.** (1929 a) Note sur la nidification du Grand Cormoran *Phalacrocorax c. carbo* (L.) sur les falaises de Mesnil-à-Caux, près Criel (S. inf.). *RfO* 10 : 41.
- CHABOT F.** (1929 b) Notes sur les différentes captures dans la Baie de Somme et les marais limitrophes en février et mars 1929. *L'Oiseau* 10 : 356.
- CHABOT F.** (1930a) Notes sur les passages et arrivées en février et début mars 1930 dans la région d'Ault – Cayeux – Baie de Somme. *L'Oiseau et RfO* 6 : 322-323.
- CHABOT F.** (1930b) Capture d'un Pygargue au Crottoy. *L'Oiseau et RfO* 6 : 37.
- CHABOT F.** (1931a) Notes concernant les nidifications en 1930. *L'Oiseau et RfO* 1 : 99-100.
- CHABOT F.** (1931b) Notes concernant les captures intéressantes en baie de Somme et marais de Picardie. Printemps et automne 1930. *L'Oiseau et RfO* 1 : 100-101.
- CHAILLET B.** (1977) Sauvagine rares. *La Sauvagine et sa chasse* 157 : 20-25.
- CHAILLET B.** (1978) Sauvagine rares. *La Sauvagine et sa chasse* 178 : 28-35.
- CHAILLET B.** (1981) Sauvagine rares. *La Sauvagine et sa chasse* 205 : 30-31 ; 208 : 30-34.
- CHARTIER A.** (1984) Utilisation des nids de Cisticole par le Rat des moissons. *Alauda* 52 : 67-69.

- CHARTIER A. (1988) Biologie de reproduction du Cisticole des joncs (*Cisticola juncidis*) en Normandie. *Le Cormoran* 33 : 207-214.
- CHEMIN E. et Groupe de travail DDA Somme, AREEAR, chambre d'agriculture, INRA, SRAE, Université, Délégation régionale à l'environnement, OREAP (1979) *Etude paysagère des bas-champs du Marquenterre. Délégation régionale à l'environnement de Picardie*, document multcopié, 54 p.
- CHEVALIER B. (2019) La bernache cravant à ventre clair *Branta bernicla hrota* en Normandie : mise à jour des connaissances. *Le Cormoran* 21 : 110-120.
- CHOQUART F. (1911) Extrait des procès-verbaux. *Bull. Soc. Linn. Nord France* 20 : 225-228.
- CHURA N. J. (1962) Observations of Drakes accompanying hens with brood. *Auk* 79: 484.
- COCU G. (1932) Contribution à l'étude de la faune ornithologique picarde, arrondissements d'Amiens et d'Abbeville. *Bull. Soc. Linn. N. France* 425 : 225.
- COCU G. (1933a) L'Ibis falcinelle dans la Somme. *L'Oiseau et RfO* 3 : 414-415.
- COCU G. (1933b) Captures d'oiseaux peu communs en Baie de Somme. *L'Oiseau et RfO* 3 : 90-94.
- COMMECY X. (1982) Une expérience originale : 13 ans de ramassages d'oiseaux sur le littoral picard. *L'Avocette* 6 : 1-39.
- COMMECY X. (1986) Éco-éthologie du Grèbe huppé *Podiceps cristatus* en Picardie. *L'Avocette* 10 : 5-29.
- COMMECY X. (1989) Nidification du Héron bihoreau en Picardie. *L'Oiseau et RfO* 59 : 84-86.
- COMMECY X. (1990) Actualités ornithologiques. Année 1989. *L'Avocette* 14 : 1-5.
- COMMECY X. (1992) Actualités ornithologiques 1991. *L'Avocette* 16 : 1-5.
- COMMECY X. (1994) Résultats du recensement régional 1994 des Hérons cendrés *Ardea cinerea* en Picardie. *L'Avocette* 18 : 45-49.
- COMMECY X. (1995a) Actualités ornithologiques picardes 1993. *L'Avocette* 19 : 1-8.
- COMMECY X. (1995b) Actualités ornithologiques picardes 1994. *L'Avocette* 19 : 88-91.
- COMMECY X. (1996) Un second site de nidification de l'Aigrette garzette *Egretta garzetta* en Picardie. *L'Avocette* 20 : 18-19.
- COMMECY X. (2001) Recensement des hérons arboricoles nicheurs de France 2000. Région Picardie. *L'Avocette* 25 : 2-5.
- COMMECY X. (2003) Évolution récente du statut hivernal du Busard des roseaux *Circus aeruginosus* en plaine maritime picarde. *L'Avocette* (numéro spécial) : 117-118.
- COMMECY X. (2007) Lectures de bagues colorées sur le littoral picard. *L'Avocette*, 31 : 19-29.
- COMMECY X. (2010a) Actualités ornithologiques picardes. Années 2002 à 2007. *L'Avocette* 34 : 6-15.
- COMMECY X. (2010b) La reproduction du Grand Cormoran en Picardie. Année 2009. *L'Avocette* 34 : 17.
- COMMECY X. (2012) 3^e Recensement national des laridés hivernant en France (hiver 2011 2012) - Résultats en Picardie. *L'Avocette*, 36 : 5-7.
- COMMECY X. (2014a) 10^e recensement national des colonies de Hérons et Aigrettes. Printemps 2014. Résultats pour la Picardie. *L'Avocette* 38 : 56-59.
- COMMECY X. (2014b) Le passage des Phragmites aquatiques *Acrocephalus paludicola* sur le littoral picard : un rapide bilan. *L'Avocette* 38 : 19-20.
- COMMECY X. (2015) Les Grands cormorans nicheurs en Picardie. Bilan pour l'année 2015. *L'Avocette* 39 : 35-37.
- COMMECY X. (2019) Les Grands cormorans *Phalacrocorax carbo* nicheurs en Picardie. Bilan pour l'année 2018. *L'Avocette* 43 : 12-15.
- COMMECY X. (2021a) La reproduction de l'Oie cendrée *Anser anser* et de la Bernache du Canada *Branta canadensis* en Picardie. *L'Avocette* 45 : 15-25.
- COMMECY X. (2021b) 11^e recensement national des colonies de Hérons et Aigrettes. Printemps 2020. Résultats pour la Picardie. *L'Avocette* 45 : 7-14.
- COMMECY X. (2021c) Les Grands cormorans *Phalacrocorax carbo* nicheurs en Picardie. Bilan pour l'année 2021. *L'Avocette* 45 : 18-20.
- COMMECY X. (2025a) Recensement des dortoirs de Grands Cormorans *Phalacrocorax carbo* hivernant en Picardie. Hiver 2023-2024. *L'Avocette* 49 : 13-19.
- COMMECY X. (2025b) Les Grands cormorans *Phalacrocorax carbo* nicheurs en Picardie. Bilan pour l'année 2024. *L'Avocette* 49 : 9-12.
- COMMECY X. et DUPUICH H. (1985) Statut du Tadorne de Belon *Tadorna tadorna* en Picardie (Aisne, Oise, Somme). *L'Oiseau et RfO* 55 : 115-121.
- COMMECY X. et GAVORY L. (1985) Guet à la mer. Résultats 1984. *L'Avocette* 9 : 89-97.
- COMMECY X. et NOËL F. (2001) Recensement des corbeautières de Picardie, année 2000. *L'Avocette* 25 : 10-20.

- COMMECY X. et SUEUR F. (1979) Centrale Ornithologique GEPOP ; addition à la synthèse des observations 1977 dans la Somme. *L'Avocette* 3 : 46-47.
- COMMECY X. et SUEUR F. (1983) *Avifaune de la Baie de Somme et de la Plaine Maritime Picarde*. GEPOP, 235 p.
- COMMECY X. et SUEUR F. (1991) Remarques sur l'évolution de l'avifaune nicheuse picarde. *Aves* 28 : 127-135.
- COMMECY X. et TRIPLET P. (1980) Centrale Ornithologique GEPOP. Synthèse des observations 1979 dans la Somme. *L'Avocette* 4 : 51-114.
- COMMECY X., BAVEREL D., MATHOT W., RIGAUX T. et ROUSSEAU C. (2013). Les oiseaux de Picardie. Historique, statuts et tendances. *L'Avocette* 37 : 1-352.
- COMMECY X., BAVEREL D. et DUBOIS Y. (2016) Actualités ornithologiques de Picardie. Années 2013, 2014 et 2015. *L'Avocette* 40 : 4-13.
- COMMECY X., FLOHART G., GAVORY L. et SUEUR F. (1990) Synthèse des observations ornithologiques de 1988 en Picardie. *L'Avocette* 14 : 92-135.
- COMMECY X., FLOHART G., GAVORY L., ROUGE A. et SUEUR F. (1989) Synthèse des observations ornithologiques de 1987 en Picardie. *L'Avocette* 13 : 27-75.
- COMMECY X., GAVORY L., RIGAUX T. et SUEUR F. (1985) Synthèse des observations 1983 dans la Somme. *L'Avocette* 9 : 143-186.
- COMMECY X., HERNANDEZ O. et RIGAUX T. (1982) Centrale Ornithologique GEPOP ; synthèse des observations 1980 dans la Somme. *L'Avocette* 6 : 40-99.
- COMMECY X., HOOGENDOORN W. et RAEVEL P. (1997) Le Goéland leucophée *Larus cachinnans michahellis* dans le nord de la France. *L'Avocette*, 21 : 10-15.
- COMMECY X., MERCIER E. et SUEUR F. (1996) Atlas des oiseaux nicheurs de Picardie (1983-1987) (3^e édition). *L'Avocette* (hors série), 241 p.
- COMMECY X., RIGAUX T. et SUEUR F. (1983) Synthèse des observations 1981 dans la Somme. *L'Avocette* 7 : 89-192.
- COMMECY X., RIGAUX T. et SUEUR F. (1984) Synthèse des observations 1982 dans la Somme. *L'Avocette* 8 : 49-122.
- CONGREVE W.M. (1918) Ornithological and Oological notes from the river Somme valley at its mouth and near Peronne. *Ibis* 6 : 348-362.
- COUVREUR B. et MERCIER E. (1986) Double cas d'hivernage du Faucon hobereau *Falco subbuteo* dans le département de la Somme (80). *L'Avocette* 10 : 79-84.
- CRAMP S. (1985) *The Birds of The Western Palearctic*, Vol IV. Oxford, London, New York, Oxford University Press, 936 p.
- CRAMP S. et SIMMONS K. E. L. (1977) *The Birds of the Western Palearctic*, Vol. I. Oxford, London, New York, Oxford University Press, 722 p.
- CRAMP S. et SIMMONS K. E. L. (1980) *The Birds of the Western Palearctic*, Vol. II. Oxford, London, New York, Oxford University Press, 695 p.
- CRAMP S. et SIMMONS K. E. L. (1982) *The Birds of The Western Palearctic*, Vol III. Oxford, London, New York, Oxford University Press, 913 p.
- CRUON R. et NICOLAU-GUILLAUMET P. (1985) Notes d'Ornithologie française. *Alauda*, 53 : 34-63.
- CUISIN M. (1990) La répartition du Pic noir *Dryocopus martius* en France. *L'Oiseau et RfO* 60 : 1-9.
- D. C. (1837) La chasse au Hâble d'Ault. *Journal des Chasseurs* 1 : 367-370.
- D'APPLAINCOURT P. (1913) Captures au Crotot en mai. *RfO* 3 : 118.
- DAVIDSON P. E. (1967) A study of the Oystercatchers *Haematopus ostralegus* (L) in relation to the fishery of cockles *Cardium edule* (L) in the Burry Inlet, South Wales. *Fishery Invest. Lond.* II (25) 1-28.
- DARE P. J. (1977) Seasonal changes in body-weight of Oystercatchers *Haematopus ostralegus*. *Ibis* 119 : 494-506.
- DEBOUT G. (1988) La biologie de reproduction du Grand Cormoran en Normandie. *L'Oiseau et R.F.O.* 58 : 1-17.
- DEBOUT G., LECLERC F. et le COMITÉ D'HOMOLOGATION NATIONAL (1990) La Bernache cravant à ventre clair *Branta bernicla hrota* en France : Précisions sur son statut. *Alauda* 58 : 209-215.
- DECORY P. (2004) Stationnement d'un Bécasseau tacheté *Calidris melanotos* à Grand-Laviers (80) lors de l'automne 2003. *L'Avocette* 28 : 69-70.
- DECORY P. (2004a) Enquête 2004 sur les Bécassines des marais *Gallinago gallinago* nicheuses en Picardie. *L'Avocette* 28 : 22.
- DECORY P. (2004b) Estivage d'un Hibou des marais *Asio flammeus* au Hâble d'Ault en 2003. *L'Avocette* 28 : 66-67.

- DECORY P.** (2007) Hivernage d'un Bécasseau minute *Calidris minuta* au Hâble d'Ault lors de l'hiver 2004-2005. *L'Avocette* 31 : 14.
- DECORY P. et GAVORY L.** (2004) Stationnements exceptionnels de Bécassines des marais *Gallinago gallinago* en 2000 et 2001 en Plaine Maritime Picarde. *L'Avocette* 28 : 68.
- DEGLAND C. D.** (1849) *Ornithologie européenne, ou catalogue analytique et raisonné des oiseaux observés en Europe*. Lille, Danel, tome 1, 632 p. ; tome 2, 537 p.
- DEGLAND C. D. et GERBE Z.** (1867) *Ornithologie européenne ou catalogue descriptif, analytique et raisonné des oiseaux observés en Europe*. Paris, Baillière, 2^e éd., tome I, 610 p. ; tome II, 637 p.
- DEJONGHE J.-F.** (1981) Analyse des observations d'*Anas discors*, *Anas rubripes* et *Calidris minutilla* dans l'Ancien Monde. *Alauda* 49 : 250-271.
- DEL HOYO, J., ELLIOT A. et SARGATAL J.** (1992) *Handbook of the Birds of the World, vol. I*. Barcelona, Lynx Edicions, Birdlife International, 696 p.
- DELAPORTE P. et DUBOIS P. J.** (1990) Premier recensement hivernal des Laridés sur les côtes du Sénégal et de Gambie. *Alauda*, 58 : 163-172.
- DELCOURT R.** (1977) Nidification du Busard Saint-Martin *Circus cyaneus* en forêt de Crécy-en-Ponthieu. *L'Avocette* 1 : 16-18.
- DELOISON G.** (1995) La saison de nidification 1994 sur les bassins de décantation de la sucrerie d'Abbeville, 80. *L'Avocette* 19 : 21-23.
- DELOISON G.** (1997) Nidifications de l'Échasse blanche *Himantopus himantopus* en Picardie en 1995. *L'Avocette* 21 : 20-21.
- DIF G.** (1982) *Les oiseaux de mer d'Europe*. Paris, Arthaud, 445 p.
- DILLY N. et TRIPLET P.** (2025) *Reproduction des oiseaux d'eau au Hâble d'Ault (Bas-Champs de Cayeux) en 2024 et 2025*. FDC 80, OMPO, 29 p.
- DUBOIS P. J.** (1984) Note sur la présence du Coucou-geai *Clamator glandarius* en Baie de Somme. *Picardie Écologie* (sér. II-1) : 58.
- DUBOIS P. J.** (1994) L'hivernage de la Corneille mantelée *Corvus corone cornix* en France continentale : disparition et persistance. *Ornithos* 1 : 25-30.
- DUBOIS P. J.** (1996) Afflux remarquable de Bernaches nonnettes *Branta leucopsis* en France en février 1996. *Ornithos* 3 : 85-87.
- DUBOIS P. J.** (1998) Le Goéland pontique *Larus c. cachinnans*. Statut provisoire en France et perspectives taxonomiques. *Ornithos* 5 : 135-139.
- DUBOIS P. J. et ISSA N.** (2013) Résultats du 4^e recensement des laridés hivernants en France (hiver 2011-2012). *Ornithos*, 20 : 114-119.
- DUBOIS P. J. et le COMITÉ D'HOMOLOGATION NATIONAL** (1984) Les observations d'espèces soumises à homologation en France en 1981 et 1982. *Alauda* 52 : 102-125.
- DUBOIS P. J. et le COMITÉ D'HOMOLOGATION NATIONAL** (1987) Les observations d'espèces soumises à homologation en France en 1986. *Alauda* 55 : 325-355.
- DUBOIS P. J. et le COMITÉ D'HOMOLOGATION NATIONAL** (1991) Les observations d'espèces soumises à homologation en France en 1990. *Alauda* 59 : 225-247.
- DUBOIS P. J. et le COMITÉ D'HOMOLOGATION NATIONAL** (1992) Les observations d'espèces soumises à homologation en France en 1990. *Alauda* 60 : 199-221.
- DUBOIS P. J. et le COMITÉ D'HOMOLOGATION NATIONAL** (1993) Les observations d'espèces soumises à homologation en France en 1992. *Alauda* 61 : 231-256.
- DUBOIS P. J. et le COMITÉ D'HOMOLOGATION NATIONAL** (1995a) Les oiseaux rares en France en 1994. *Ornithos* 2 : 145-167.
- DUBOIS P. J. et le COMITÉ D'HOMOLOGATION NATIONAL** (1995b) Les oiseaux rares en France en 1993. *Ornithos* 2 : 1-19.
- DUBOIS P. J. et le COMITÉ D'HOMOLOGATION NATIONAL** (1996) Les oiseaux rares en France en 1995. *Ornithos* 3 : 153-175.
- DUBOIS P. J. et le COMITÉ D'HOMOLOGATION NATIONAL** (1997) Les oiseaux rares en France en 1996. *Ornithos* 4 : 141-164.
- DUBOIS P. J. et le COMITÉ D'HOMOLOGATION NATIONAL** (1998) Les oiseaux rares en France en 1997. *Ornithos* 5 : 153-179.
- DUBOIS P. J. et MAHÉO R.** (1986) *Limicoles nicheurs de France*. SRETIE, LPO, BIROE, 291 p.
- DUBOIS P. J. et ROUGE A.** (1992) Le coin des branchés. *Oiseau Magazine* 29 : 52-53.

- DUBOIS P. J. et YÉSOU P. (1992) *Les Oiseaux rares en France*. Bayonne, Chabaud, 364 p.
- DUBOIS P. J., CROCHET P.-A., DUFOUR P., JIGUET F., PIETTE J., PONS J.-M., REEBER S., VEYRUNES S. et WROZA S. (2021) La Bernache à cou roux *Branta ruficollis* en France : statut actuel et catégorisation des données. *Ornithos* 28 : 337-344.
- DUBOIS P. J., FLOHART G. et TIMARCHE D. (1994) Nidification dans le Pas-de-Calais in Le Roselin cramoisi *Carpodacus erythrinus* nicheur en France. *Ornithos* 1 : 44-45.
- DUBOIS P. J., LE MARÉCHAL P., OLIOSSO G. et YÉSOU P. (2000) *Inventaire des oiseaux de France*. Nathan, 397 p.
- DUBOIS Y. (2010) Goéland bourgmestre *Larus hyperboreus* in Les migrateurs rares en France en 2007. *Ornithos* 17 : 26-27.
- DUCHAUSSEY H. (1913) Contribution à l'étude des oiseaux en Picardie. *Bull. Soc. Linn. N. Fr.* 21 : 320-324.
- DUHAMEL G. (1979) Le Tadorne de Belon *Tadorna tadorna*, l'Huîtrier-pie *Haematopus ostralegus*, le Courlis cendré *Numenius arquata* et le Bécasseau variable *Calidris alpina* sur le littoral picard. *L'Avocette* 2 : 1-9.
- DUPONT Y. ET GRICOURT C. (1986) Modification et utilisation d'un site de nidification par l'Hirondelle de rivage *Riparia riparia*. *Picardie Écologie* (sér. II-2) 79-80.
- DUPUICH H., ROYER P. et SUEUR F. (1978) Centrale ornithologique GEPOP. Synthèse des observations 1977 dans la Somme. *L'Avocette* 2 : 33-59.
- DUPUICH H., ROYER P. et SUEUR F. (1979) Centrale ornithologique GEPOP. Synthèse des observations 1978 dans la Somme. *L'Avocette* 3 : 1-37.
- DUQUET M. (2026) Nouvelles ornithos, 16-31 mai 2026. <https://marcduquet.com/nouvelles-ornithos-1-15-mai-2026/>
- DUQUET M. et TOUZÉ H. (2021) Les nouvelles ornithos françaises en images. *Ornithos* 28 : 262-269.
- DUQUET M. et TOUZÉ H. (2022) Les nouvelles ornithos françaises en images. *Ornithos* 29 : 246-257.
- DURANT D., TICHIT M., KERNÉIS E. et FRITZ H. (2008) Management of agricultural wet grasslands for breeding waders: integrating ecological and livestock system perspectives – a review. *Biodiversity Conservation* 17 : 2275-2295.
- ENGLÄNDER W. et BERGMANN H. (2000) *Le Tadorne de Belon*. Éveil nature. 72 p.
- ENS B. J. (1992) *The social prisoner: causes of natural variation in reproductive success in the Oystercatcher*. Thèse Doctorat, Université de Groningen, 222 p.
- ÉRARD C. (1958) *Tryngites subruficollis* (Vieillot) en Baie de Somme. *Alauda* 26 : 307.
- ÉRARD C. (1966) Invasion de Mésanges à moustaches *Panurus biarmicus* (L.). *Alauda* 34 : 240-242.
- ÉTIENNE P. (1985a) Prédation du Héron cendré sur le Flet *Platichthys flesus*. *Alauda* 53 : 73.
- ÉTIENNE P. (1985b) La Spatule blanche *Platalea leucorodia* dans le Marquenterre (Somme). *Picardie Écologie* (sér. II-2) : 31-36.
- ÉTIENNE P. (1985c) Le régime alimentaire du Pygargue à queue blanche *Haliaeetus albicilla* en hivernage dans la Somme. *L'Oiseau et RfO* 55 : 357-361.
- ÉTIENNE P. (1986a) Désertion du territoire de nidification chez la Chouette chevêche *Athene noctua*. *Picardie Écologie* (sér. II-2) : 75-78.
- ÉTIENNE P. (1986b) Étude préliminaire sur l'Engoulevent *Caprimulgus europaeus* dans la Somme. *Picardie Écologie* (sér. II-1) : 43-57.
- ÉTIENNE P. (1987a) Hivernage de l'Oie des moissons *Anser fabalis* dans le Marquenterre. *Picardie Écologie* (sér. II-1) : 25-39.
- ÉTIENNE P. (1987b) Nidification du Traquet tarier *Saxicola rubetra*. *Picardie Écologie* (sér II-2) : 109-111.
- ÉTIENNE P. (1993) Nidification de la Grive litorne *Turdus pilaris* sur le littoral picard (département de la Somme). *Picardie Écologie* 8 : 37.
- ÉTIENNE P. et CARRUETTE P. (2002) *La Cigogne blanche*. Delachaux et Niestlé, 180 p.
- ÉTIENNE P. et CARRUETTE P. (2003) Le statut de la Cigogne blanche *Ciconia ciconia* sur le littoral picard : approche historique et contemporaine. *L'Avocette* (numéro spécial) : 119-121.
- ÉTIENNE P. et FOURCY E. (1991) Note sur la Marouette poussin *Porzana parva* en plaine maritime picarde. *Picardie Écologie* 6 : 112.
- ÉTIENNE P. et HENG S. (1991) Reprise d'un Chardonneret *Carduelis carduelis* bagué en Espagne. *Picardie Écologie* 6 : 46.
- ÉTIENNE P. et MONTEL F. (1986) Reproduction en Picardie du Lorient *Oriolus oriolus*. *Picardie Écologie* (sér. II-1) : 73-80.

- ÉTIENNE P. et TRIPLET P.** (1984a) Nidification de l'Hirondelle de cheminée *Hirundo rustica* sous les ponts. *L'Homme et L'Oiseau* (2) : 81-83.
- ÉTIENNE P. et TRIPLET P.** (1984b) Utilisation de nids artificiels par l'Hirondelle rustique *Hirundo rustica*. *Oiseau et RfO* 54 : 367-368.
- ÉTIENNE P. et TRIPLET P.** (1991a) Évolution du poids du Tadorne de Belon *Tadorna tadorna* en Baie de Somme au cours de la période hivernale. *Picardie Écologie* 6 : 59-60.
- ÉTIENNE P. et TRIPLET P.** (1991b) Le baguage du Canard chipeau *Anas strepera* au Parc : quelques résultats. *Association Marquenterre Nature, Bulletin Annuel* 1991, (Saison 1990) : 37.
- ÉTIENNE P. et TRIPLET P.** (1991c) Un Harle couronné *Mergus cucullatus* au Hâble d'Ault. *Picardie Écologie* 6 : 55.
- ÉTIENNE P. et TRIPLET P.** (1991d) Combien pèsent la Poule d'eau, la Bécasse et la Bécassine des marais au Parc ? *Association Marquenterre Nature, Bulletin Annuel* 1991 (Saison 1990) : 37.
- ÉTIENNE P. et TRIPLET P.** (1991e) Quelques données relatives au poids de la Foulque dans le Parc en période hivernale. *Association Marquenterre Nature, Bulletin Annuel* 1991 (Saison 1990) : 36.
- ÉTIENNE P. et TRIPLET P.** (1992a) Début d'hivernage du Héron garde-bœuf *Bubulcus ibis* sur le littoral picard. *Picardie Écologie* 7 : 104.
- ÉTIENNE P. et TRIPLET P.** (1992b) Évolution du poids de la Sarcelle d'hiver *Anas crecca* au Parc Ornithologique du Marquenterre au cours de la saison hivernale. *Picardie Écologie* 7 : 77-81.
- ÉTIENNE P. et TRIPLET P.** (1992c) Évolution du poids du Canard pilet *Anas acuta* en Baie de Somme au cours de la période hivernale. *Picardie Écologie* 7 : 5-9.
- ÉTIENNE P. et TRIPLET P.** (1992d) Âge et sexe-ratios des Canards pilets *Anas acuta* bagués au Parc. *Association Marquenterre Nature, Bulletin Annuel* 1992 (Saison 1991) : 36.
- ÉTIENNE P. et TRIPLET P.** (1992e) Stationnements records de Vanneaux huppés *Vanellus vanellus* dans le Marquenterre. *Picardie Écologie* 7 : 94-95.
- ÉTIENNE P., FOURCY E., ROBERT J.-C. et TRIPLET P.** (1991a) Actualisation des connaissances sur quelques passereaux nicheurs du littoral picard. *Picardie Écologie* 6 : 103-109.
- ÉTIENNE P., ROBERT J.-C. et TRIPLET P.** (1991b) Avifaune nicheuse du Marquenterre (deuxième partie). *Picardie Écologie* 6 : 28-45.
- ÉTIENNE P., HENG S. et TRIPLET P.** (1992) Mise au point sur le statut de l'Oie des moissons *Anser fabalis* en Baie de Somme. *Alauda* 60 : 105-108.
- ÉTIENNE P., MOUTON J., ROBERT J.-C. et TRIPLET P.** (1987) Avifaune du Marquenterre (Somme). *Picardie Écologie* (sér. II-2) : 27-80.
- EYBERT M.-C.** (1980) Dynamique de la reproduction de la Linotte mélodieuse *Acanthis cannabina* sur une lande bretonne. *Bull. Ecol.* 11 : 543-558.
- EYBERT M.-C., GESLIN T., QUESTIAU S. et BEAUFILS M.** (1999) La Baie du Mont-Saint-Michel : nouveau site de reproduction pour deux morphotypes de Gorgebleue à miroir blanc (*Luscinia svecica namnetum* et *Luscinia svecica cyanecula*). *Alauda* 67 : 81-88.
- FAGOT C. et TRIPLET P.** (2000) *Étude des peuplements benthiques de la Réserve naturelle de la Baie de Somme. Les terrains du Conservatoire du Littoral : le Parc Ornithologique du Marquenterre, synthèse des résultats de 1997 à 1999.* SMACOPI, RN Baie de Somme, Conservatoire du Littoral. 15 p.
- FLAMANT N., BENHINI C., SUEUR F. et TRIPLET P.** (2005) Effets des dérangements sur les oiseaux d'eau en période estivale dans la Réserve Naturelle de la Baie de Somme. *Aves* 42 : 23-32.
- FAURENT P. et SUEUR F.** (2025a) *La population nicheuse de Goélands argentés Larus argentatus de la commune d'Ault (Somme) en 2025.* Vortex et Groupe Ornithologique Picard, 2 p.
- FAURENT P. et SUEUR F.** (2025b) *La population nicheuse de Goélands argentés Larus argentatus de la commune de Cayeux-sur-Mer (Somme) en 2025.* Vortex et Groupe Ornithologique Picard, 1 p.
- FIOLET P. et al.** (2022). Recensement de la colonie de Fulmar boréal *Fulmarus glacialis* sur les falaises picardes. Bilan 2018-2022. *Picardie Nature*, p. 17.
- FLIPO S.** (2003) Résultats du suivi pendant six années (1994 à 1999) d'une population de Chevêche d'Athéna *Athene noctua* dans un secteur bocager de la plaine maritime picarde. *L'Avocette* (numéro spécial) : 105-112.
- FLIPO S., GAVORY L. et TRIPLET P.** (1995) *Étude d'accompagnement de l'opération agriculture environnement en plaine maritime picarde. Volet écologique.* Avifaune. DIREN, CRP, SIDEA Ponthieu Marquenterre, 135 p. + annexes.
- FLOHART G.** (1987) La migration postnuptiale en Baie de Somme (1985). *L'Avocette* 11 : 53-62.

- FLOHART G. (1988) La migration postnuptiale en Baie de Somme. Saison 1986. *L'Avocette* 12 : 210-215.
- FLOHART G. et GAVORY L. (1996) Migration postnuptiale des oiseaux continentaux en Baie de Somme en 1989. *L'Avocette* 20 : 60-65.
- FLOHART G., MOUTON J. et TOMBAL J.-C. (1985) Analyse de l'important passage de Rapaces diurnes de fin octobre – début novembre 1984 dans le Nord de la France (Nord, Pas-de-Calais, Somme). *Le Héron* 2 : 38-41.
- FOJT E. (1997) *Les gravelots à collier interrompu Charadrius alexandrinus et les petits gravelots Charadrius dubius, en période de reproduction, dans un même environnement. Sympatrie ou succession.* Mém. D.E.A. Université de Tours, 25 p., annexes.
- FOJT E., TRIPLET P., ROBERT J.-C. et STILLMAN R. A. (1999) Comparison of the breeding habitats of Little Ringed Plover *Charadrius dubius* and Kentish Plover *Charadrius alexandrinus* on a shingle bed. *Bird Study* 47 : 8-12
- FOUQUET M. (1991) Migration et hivernage de l'Oie cendrée *Anser anser* en France. Rôle et importance du centre-ouest. *L'Oiseau et RfO* 61 : 111-130.
- FOURCY E. (1973) Quelques observations de Mésanges à moustaches *Panurus biarmicus* dans un marais alentour de la Baie de Somme. *L'Oiseau et RfO* 43 : 262-265.
- FOURCY E. (1974) Premières observations en migration prénuptiale du Faucon Koebe *Falco vespertinus* dans les Bas-Champs humides du sud de la Baie de Somme. *Bull. Inf. Liais. GEPOP* (5), 2 p.
- FOURCY E. (1986) La Gorge-bleue à miroir roux *Luscinia svecica svecica* dans la Somme. *Picardie Écologie* (sér. II-1) : 81-84.
- FOURCY E. et FOURCY-MUSSCHE C. (1991) Présence et nidification du Grosbec *Coccothraustes coccothraustes* à Sailly-Flibeaucourt (Ponthieu, Somme). *Picardie Écologie* 7 : 46-47.
- FOURCY E. et ROBERT J.-C. (1973) La Mésange à moustaches en Baie de Somme. *Bull. Inf. Liais. GEPOP* (5), 2 p.
- FOURCY E. et ROBERT J.-C. (1987a) Nidification de la Gorgebleue à miroir blanc *Luscinia svecica cyanecula* dans le département de la Somme. *Alauda* 55 : 71-73.
- FOURCY E. et ROBERT J.-C. (1987b) Première nidification de la Gorgebleue à miroir *Luscinia svecica cyanecula* dans le département de la Somme. *Picardie Écologie* (sér. II-2) : 103-107.
- FOURNIER M. (1988) Nidification de l'Épervier d'Europe *Accipiter nisus* dans le Marquenterre. *L'Avocette* 12 : 83-84.
- FOURNIER O. (1965) Notes sur la Linotte à bec jaune *Carduelis flavirostris*. *L'Oiseau et RfO* 15 : 12-21.
- FRANQUIN M. (2020) Observatoire agro-écologique des prairies de la plaine maritime picarde. *Actes scientifiques du Syndicat mixte Baie de Somme* 7 : 63-94.
- FRÉMONT J.-Y. et le CHN (2000) Les oiseaux rares en France en 1999. *Ornithos* 7 : 146-173.
- FRÉMONT J.-Y. et le CHN (2002) Les oiseaux rares en France en 2000. *Ornithos* 9 : 2-33.
- FRÉMONT J.-Y. et le CHN (2003) Les oiseaux rares en France en 2001. *Ornithos* 10 : 49-83.
- FRÉMONT J.-Y. et le CHN (2004) Les oiseaux rares en France en 2002. *Ornithos* 11 : 49-85.
- FRÉMONT J.-Y. et le CHN (2006) Les oiseaux rares en France en 2004. *Ornithos* 13 : 73-113.
- FRÉMONT J.-Y. et le CHN (2007) Les oiseaux rares en France en 2005. *Ornithos* 14 : 265-307.
- GADEAU de KERVILLE H. (1892) *Faune de Normandie, fasc. III, Oiseaux.* Baillière et fils, Paris. 382 p.
- GALBRAITH H. (1988) Effects of agriculture on the breeding ecology of lapwings *Vanellus vanellus*. *J. Anim. Ecol.* 25: 487-503.
- GALLIEN F. (2019) *Suivi du Fulmar boréal en période de reproduction sur des colonies témoins des sous-régions marines Manche-Mer du Nord et mers celtiques, saison 2019.* Rapport GONormand, Bretagne vivante, G.E.O.C.A., GON, Picardie Nature. 9 p.
- GAUCI C. et SULTANA J. (1981) The moult of the Faintailed Warbler. *Bird Study* 28 : 77- 86.
- GAVORY L. (1984) Note sur l'observation des Becs-croisés des sapins *Loxia curvirostra* dans la Somme au cours de l'été 1983. *L'Avocette* 8 : 29-31.
- GÉROUDET P. (1982) *Les Palmipèdes.* Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 284 p.
- GÉROUDET P. (1998) *Les Passereaux.* Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, tome 1, 405 p. ; tome 2, 512 p.
- GÉROUDET P. et LEVÊQUE R. (1976) Une vague expansive de la Cisticole des joncs jusqu'en Europe Centrale. *Nos Oiseaux* 363 : 241-256.
- GILL J. A., LANGSTON R. H. W., ALVES J. A., ATKINSON P. W., BOCHER P., CIDRAES VIEIRA N., CROCKFORD N. J., GÉLINAUD G., GROEN N., GUNNARSSON T. G., HAYHOW B., HOOIJMEIJER J., KENTIE R., KLEIJN D., LOURENÇO P. M., MASERO J.A., MEUNIER F., POTTS P. M., ROODBERGEN M.,

- SCHEKKERMAN H., SCHRÖDER J., WYMENGA E. et PIERSMA T. (2007) Contrasting trends in two black-tailed godwit populations: a review of causes and recommendations. *Wader Study Group Bull.* 114 : 43-50.
- GIRARD O. et YÉSOU P. (1989) Reproduction de l'Avocette *Recurvirostra avosetta* sur le marais d'Olonne : chronologie, devenir des pontes. *Gibier Faune Sauvage* 6 : 225-243.
- GLUTZ VON BLOTZHEIM U.N., BAUER K. M. et BEZZEL E. (1973) *Handbuch der Vögel Mitteleuropas. Band 5. Galliformes und Gruiformes*. Wiesbaden, Akademische Verlagsgesellschaft, 700 p.
- GODIN J. (1971) Synthèse des observations de l'hiver 1970-1971. *Le Héron* (4) : 30-40.
- GODIN J. et LOISON M. (1978) Notes sur la Gorgebleue à miroir blanc *Luscinia svecica cyanecula* dans le Nord, le Pas-de-Calais et le Hainaut belge. *Le Héron* (4) : 55-73.
- GRICOURT C. et DUPONT Y. (1987) Note sur la nidification du Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis* en eau saumâtre dans le Parc Ornithologique du Marquenterre (Somme). *Picardie Écologie* (sér. II) (2) : 1-25.
- GROUPE ORNITHOLOGIQUE NORMAND (1989) Atlas des oiseaux nicheurs de Normandie et des îles anglo-normandes. *Le Cormoran* 7 : 247 p.
- GROUPE ORNITHOLOGIQUE PARISIEN (1967) Compte-rendu du quatrième camp ornithologique (baie de Somme).
- GUICHARD G. (1955) La nidification en France de la Grive litorne. *L'Oiseau et R.f.O.* 25 : 162-167.
- GUILLEBOT DE NERVILLE T. (2021) Étude écologique de la Marouette ponctuée, de la Marouette de Baillon et de la Marouette poussin en plaine maritime picarde. *Actes scientifiques du Syndicat mixte Baie de Somme* 8 : 108-134.
- HAGEMELJER E. J. M. et BLAIR M. J. (1997) *The EBCC Atlas of European Breeding Birds: Their Distribution and Abundance*. London, Poyser, 903 p.
- HANCOCK D.A. et URQUHART A.E. (1965) The determination of natural mortality and its causes in an exploited population of cockles (*Cardium edule* L.). *Fish. Invest.* 24 : 1-23.
- HÉDIN J. (1979) Stationnement du Canard chipeau *Anas strepera* dans le Marquenterre. *L'Avocette* 3 : 10-16.
- HÉDOUIN J. (1988) Sauvagine rare. *La Sauvagine et sa chasse* 295 : 18-20.
- HEG D. (1999) *Life history decisions in Oystercatchers*. Thèse Doctorat Université de Groningue, 320 p.
- HÉMERY G., HOUTSA F., NICOLAU-GUILLAUMET P. et ROUX F. (1979) Distribution géographique, importance et évolution numériques des effectifs d'Anatidés et de Foulques hivernant en France (janvier 1967 à 1976). *Bull. Mens. ONC. N° Sp. Scien. Tech.* 5-91.
- HÉNON M. et TRIPLET P. (2021) Cohabitation des laridés sur des îlots de reproduction du parc ornithologique du Marquenterre. *Bull. ann. POM* 2021 : 52-59.
- HERMANT T. (2018) Étude de la Chevêche d'Athéna *Athene noctua* dans le cadre des aménagements du poste électrique de Limeux (Somme). *L'Avocette* 42 : 39-46.
- HERNANDEZ O., RIGAUX T. et SUEUR F. (1983) Prédation d'un Faucon émerillon *Falco columbarius* orientée vers le Rougegorge *Erithacus rubecula*. *L'Avocette* 7 : 210-211.
- HILL D. (1988) Population dynamics of the Avocet *Recurvirostra avosetta* breeding in Britain. *J. Anim. Ecol.* 57: 669-683.
- HILL D. et CARTER N. (1990) An empirical simulation model of an Avocet *Recurvirostra avosetta* population. *Ornis Scand.* 22 : 65-72.
- HOVETTE C. (1972) Nouvelles acquisitions avifaunistiques de la Camargue. *Alauda* 40 : 343-352.
- HOVETTE C. (1978) Données avifaunistiques nouvelles en baie de Somme (de 1973 à 1976). *Documents zoologiques* 1 : 10-19.
- HULSCHER J.B. (1989) Mortality and survival of Oystercatchers *Haematopus ostralegus* during severe winter conditions. *Limosa* 62 : 177-181.
- ISENMANN P. (1976) Contribution à l'étude de la biologie de la reproduction et de l'écologie du Goéland argenté à pieds jaunes (*Larus argentatus michahellis*) en Camargue. *Terre et Vie* 30 : 551-563.
- ISENMANN P. (1994) L'extension géographique actuelle du Roselin cramoisi *Carpodacus erythrinus* en Europe. *Alauda* 62 : 81-88.
- JARRY G., CZAJKOWSKI M. A., PONS J.-M. et SILVERA J. (1993) Centre de recherches sur la biologie des populations d'oiseaux, Muséum d'Histoire Naturelle. *Bulletin de liaison* 22 : 49 p.
- JENARD P. (2007). Suivi détaillé de la reproduction du Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*) dans les colonies d'Hensies en 2005 et comparaison avec les résultats de 1999. *Aves* 44 : 79-90.
- JIGUET F. et la CAF (2007) Première mention pour la France de la Macreuse à ailes blanches sibérienne. *Ornithos* 14 : 38-42.
- JONSSON L. (1994) *Les Oiseaux d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient*. Paris, Nathan, 559 p.

- JOUARD H.** (1935) Sur la distribution en France des deux espèces d'Hypolais, et sur quelques-uns des caractères propres à les faire distinguer sûrement. *Alauda* 7 : 85-99.
- KAYSER Y., PAEPEGAËY B. et le CHN** (2014) Les oiseaux rares en France en 2012. *Ornithos* 21 : 65-107.
- KAYSER Y., VERNEAU A. et le CHN** (2015) Les oiseaux rares en France en 2013. *Ornithos* 22 : 113-145.
- KÉRAUTRET L.** (1968) Évolution du statut hivernal de la Corneille mantelée (*Corvus corone cornix* L.) en France. *Oiseaux de France* 51 : 50-58.
- KÉRAUTRET L.** (1974a) Centrale Ornithologique Régionale. Synthèse des observations du printemps 1973. Mars, avril, mai et juin 1973. *Le Héron* 1 : 7-37.
- KÉRAUTRET L.** (1974b) Centrale Ornithologique Régionale. Synthèse des observations du printemps 1973. Mars, avril, mai et juin 1973. *Le Héron* 4 : 28-50.
- KÉRAUTRET L.** (1977) Centrale ornithologique régionale - synthèse des observations du printemps 1975 - mars, avril, mai et juin 1975. *Le Héron* 2 : 17-57.
- KÉRAUTRET L.** (1978) Centrale ornithologique régionale - synthèse des observations du printemps et de la saison de nidification 1976 (mars à juin 1976). *Le Héron* 1 : 7-41.
- KERSTEN M.** (1997) *Living leisurely should last longer: energetic aspects of reproduction in the Oystercatcher*. Thèse, doctorat Université de Groningue, 172 p.
- KINGTON B. L.** (1984) Drake Gadwall associating with female and brood. *British Birds* 77: 317-318.
- LABILLE J.** (1858) *Les bords de mer. Points de vue, Coquillages, Oiseaux, Poissons, divers autres animaux, etc..., observés principalement sur les côtes des départements du Pas-de-Calais et de la Somme*. Boulogne-sur-Mer, 216 p.
- LACK D. L.** (1932) Some breeding habits of the European Nightjar. *Ibis* 74: 266-284.
- LANG B.** (1994) Les oies en Normandie, 1971-1993. *Le Cormoran* 9 : 29-36.
- LAUBIN A.** (2014) Suivi des couples nicheurs de Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* en Baie de Somme. *L'Avocette* 38 : 9-16.
- LAURENT S. et BRÉNON D.** (2000) Inventaire de micromammifères à la propriété Vanberghe par analyse de pelotes de réjection de Chouette effraie (*Tyto alba*). *Actes scientifiques du Syndicat mixte Baie de Somme, Grand Littoral Picard* 7 : 56-60
- LE MARÉCHAL P.** (1996) En direct de la Commission française (CAF). *Ornithos* 3 : 192.
- LE RICQUE B.** (1986) Sauvagine rares. *La Sauvagine et sa chasse* 271 : 51-56.
- LEBAILLIF R.** (1969) Exceptionnelle capture d'un Canard bagué en Inde. *Sauvagine et sa chasse* 72 : 15-17.
- LEBRETON P., BERNARD A. et DUPUPET M.** (1991) *Guide du Naturaliste en Dombes*. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 430 p.
- LEFRANC N.** (1999) Les pies-grièches *Lanius* sp. en France : répartition et statut actuels, histoire récente, habitats. *Ornithos* 6 : 58-82.
- LEGRAND P. R.** (1999) Le coin des branchés. *Oiseau Magazine* 56 : 62-64.
- LEMARINEL P.** (2019) Histoires de bernaches à ventre pâle *Branta bernicla* ssp. *hrota* en Normandie Faits marquants de l'hiver 2018-2019. *Argiope* 106 : 3-9.
- LENGIGNON A., BACQUET S. et TRIPLET P.** (1998) Les effectifs de Vanneaux huppés *Vanellus vanellus* en Plaine Maritime Picarde en 1998. *Avifaune Picarde* 5 : 101.
- LENGIGNON A., MONTEL F. et SUEUR F.** (2000b) Nidification de l'Échasse blanche *Himantopus himantopus* sur la Plaine Maritime Picarde en 2000. *Avifaune picarde* 10 : 121-124.
- LENGIGNON A., SUEUR F. et TRIPLET P.** (2000) Forte production de jeunes lors d'une couvée de remplacement opportuniste de l'Avocette *Recurvirostra avosetta*. *Avifaune picarde* 10 : 125-130.
- LEPRÊTRE A.** (2016) Programme « Phragmite aquatique », rencloûture Elluin, Noyelles-sur-Mer, 30 juillet au 10 août 2015. *Actes scientifiques du Syndicat mixte Baie de Somme* 3 : 41-43.
- LIEUBRAY J. et TRIPLET P.** (2018) *Analyse des contenus stomacaux des anatidés hivernant en baie de Somme, saison 2017-2018*. FDC 80, SMBS, 9 p.
- LIPPENS L. et WILLE H.** (1972) *Atlas des oiseaux de Belgique et d'Europe occidentale*. Lannoo, Tielt, 846 p.
- LORD J.** (1979) Male Garganey with duck and brood. *British Birds*, 77 : 317-318.
- MADON P.** (1935) Contribution à l'étude du régime des oiseaux aquatiques. *Alauda* 7 : 60-84, 177-197, 382-401 et 546-568.
- MAGAUD D'AUBUSSON L.** (1900) Note sur les oiseaux de proie observés dans la région de l'estuaire de la Somme. *Le Naturaliste* 22 : 200-201.
- MAGAUD D'AUBUSSON L.** (1911) Liste raisonnée des Échassiers et Palmipèdes observés dans la Baie de Somme et sur les côtes de Picardie. *RfO* 2 : 62-67, 84-87, 100-102, 119-123.

- MAO M. et CARRUETTE P.** (2021) Analyse des contrôles de bagues couleurs de Spatules blanches *Platalea leucorodia* au parc du Marquenterre en 2018 et 2019. *L'Avocette* 45 : 3-6.
- MAQUET-DEGLAND C. D.** (1857) *Catalogue raisonné de la Collection d'Oiseaux d'Europe de Côte-Damien Degland, acquise par la Ville de Lille*. Lille, Danel, 300 p.
- MARCHYLLIE M.** (1992) *Analyse de la gestion d'une réserve à vocation écologique : le Platier d'Oye ; Esquisse d'une étude éco-éthologique de l'Avocette Recurvirostra avosetta au cours de la reproduction*. Mémoire DESS, Université des Sciences et Techniques de Lille, 169 p. + annexes
- MARCOTTE F.** (1860) Les animaux vertébrés de l'arrondissement d'Abbeville. *Mém Soc. Imp. Emul. Abbeville*, 256 p.
- MAREAUX M. C.** (2011) *Fertilisation des prairies : dates des premiers apports*. Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques.
- MARION L.** (1979) Statut actuel des populations de Mésanges à moustaches *Panurus biarmicus* L. en France et dans le reste de l'Europe. *Bull. Soc. Sc. Nat. Ouest Fr.* nouvelle série 1 : 105-145.
- MARION L., BRUGIÈRE D. et GRISSER P.** (1993) Invasion de Hérons garde-bœufs *Bubulcus ibis* nicheurs en France en 1992. *Alauda* 61 : 129-136.
- MARTIN C.** (1973) *Étude ornithologique* in *Étude écologique du littoral picard*. C.R.D.P. Amiens.
- MARTIN C., RANSON N. et NOSAL J.** (1962) Un oiseau nouveau en Picardie, la Tourterelle turque. *Rev. Féd. Fr. Soc. Sc. Nat.* 2 : 61-64.
- MASSÉ E., DROSSART P., FUENTES E., SUEUR F. et TRIPLET P.** (2023) Utilisation de l'espace et du temps par le Courlis cendré *Numenius arquata* pendant la période hivernale. *Alauda* 91 : 17-26.
- MASSON D.** (1978) Note à propos de l'observation d'un Goéland argenté à pieds jaunes à Saint-Valery-sur-Somme. *L'Avocette* 2 : 30-31.
- MASSON D.** (1981) Répartition, dynamisme et évaluation des effectifs nicheurs du Grèbe huppé *Podiceps cristatus* dans la Somme (1978-1980). *L'Avocette* 5 : 50-55.
- MATHIASSEN S.** (1973) A moulting population of non breeding Mute Swan with special reference to flight feather moult, feeding ecology and habitat selection. *Wildfowl* 24 : 43-53.
- MAURY F. et TRIPLET P.** (1993) Aspects écologiques et éthologiques de la reproduction du Cygne tuberculé *Cygnus olor* en France. *Bull. Soc. Sc. Nat. ouest de la France* 15 : 166-175.
- MAURY F. et TRIPLET P.** (1994) Cygne tuberculé in **YEATMAN-BERTHELOT D. et JARRY G.** (éds) *Nouvel Atlas des Oiseaux nicheurs de France 1985-1989*. Société Ornithologique de France : 116-119.
- MAYAUD N.** (1939) Commentaires sur l'Ornithologie française (suite). *Alauda* 11 : 68-87, 236-255.
- MAYAUD N.** (1945) Les passages accidentels de Flamants roses *Phoenicopterus ruber roseus* Pallas en France. *L'Oiseau et RfO* 15 : 107-110.
- MAYAUD N.** (1946) Commentaires sur l'ornithologie française. 2^e supplément. *Alauda* 15 : 34-48.
- MAYAUD N.** (1952) *Motacilla flava* L. en France, ses races, leur distribution géographique et leurs migrations. *Alauda* 20 : 1-20.
- MAYAUD N.** (1954) Sur les migrations et l'hivernage de *Larus melanocephalus* Temminck. *Alauda* 22 : 225-245.
- MAYAUD N.** (1956) La migration de l'Oie à bec court *Anser fabalis brachyrhynchus* Baillon et sa présence en France l'hiver. *Alauda* 24 : 245-249.
- MAYAUD N., HEIM DE BALSAC H. et JOUARD H.** (1936) *Inventaire des oiseaux de France*. Paris, S.E.O. et A. Blot, 211 p.
- MÉNEGAUX A.** (1911) Catalogue des oiseaux de la Collection Marmottan du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris. *Bull. Soc. Philomath. Paris* 3 : 61-99, 107-197.
- MÉNEGAUX A.** (1912) Catalogue des Oiseaux de la Collection Marmottan du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris. *Bull. Soc. Philomath. Paris* 4 : 9-78.
- MÉQUIN N.** (2007) Un Goéland marin *Larus marinus* parasite un Faucon pèlerin *Falco peregrinus*. *Avifaune picarde* 17 : 56
- MÉRANGER F.** (2018) Mise au point sur le statut de la Cigogne blanche *Ciconia ciconia* en plaine maritime picarde : importance des populations reproductrices et hivernantes, tendances évolutives, habitats exploités. *L'Avocette* 42 : 47-56.
- MERCIER É.** (1986) Le Fulmar (*Fulmarus glacialis*) migrateur sur le littoral Picard : identification infraspécifique et essai de calendrier. *L'Avocette*, 10 : 61-72.
- MERCIER É.** (1987) Le Fulmar (*Fulmarus glacialis*) estivant et nicheur en Picardie. *L'Avocette*, 11 : 15-40.
- MERCIER E. et COMMECY X.** (1995) Découverte d'un Océanite culblanc *Oceanodroma leucorhoa* en janvier sur les côtes picardes. *L'Avocette* 19 : 44.

- MÉRIAUX J.-L., SUEUR F., VIGNEUX E., DUQUEF M., DE FOUCAULT B., LOUF T., VIGNEUX D. et TOMBAL P.** (1986) *Etude écologique du Marquenterre. (A.M.B.E. Picardie)*, Syndicat Intercommunal de Développement Economique et d'Aménagement du Ponthieu-Marquenterre, Ministère de l'Agriculture, Conseil Régional de Picardie, Ministère de l'Environnement. Phase 1 : 134 p. + annexes : 57 p., 2 cartes couleur au 1/25 000^{ème}.
- MIGOT P.** (1985) Les déplacements du Goéland argenté *Larus argentatus argenteus* Brehm en période internuptiale. *L'Oiseau et RfO* 55 : 13-25.
- MILBLED T.** (1977) Les limicoles nicheurs du Nord de la France. *La Sauvagine et sa Chasse* 161 : 30-34.
- MILBLED T.** (1979) Extension de l'aire de nidification du Sizerin flammé cabaret *Acanthis flammea cabaret* dans le Pas-de-Calais. *Le Héron* 4 : 54-60.
- MONTEL F.** (1994) *Étude préliminaire de l'avifaune du marais de Sailly-Bray*. IFRA., 32 p.
- MONTEL F.** (2002a) Un Tadorne de Belon *Tadorna tadorna* leucique ou albinos total en Baie de Somme. *Avifaune picarde* 13 : 54.
- MONTEL F.** (2002b) Deux Goélands cendrés *Larus canus* leuciques à Port-le-Grand (Somme) en 2001. *Avifaune picarde* 13 : 80.
- MONTEL F. et TRIPLET P.** (1992) Premiers éléments d'étude d'une population suburbaine de Merle noir *Turdus merula*. *Picardie Écologie* 7 : 82-93.
- MOREL G. et ROUX F.** (1973) Les migrateurs paléarctiques au Sénégal : notes complémentaires. *Terre et Vie* 27 : 523-550.
- MOTAI T.** (1973) Male behaviour and polygamy in *Cisticola juncidis*. *J. Inst. Ornithol.* 7: 87-103.
- MOTEL G.** (1983) Le passage des oies dans le département au cours de la période 1973-1983. *Bull. Groupe Sarthois Ornithologique* 11 : 19-23.
- MOURONVAL J.-B. et TRIPLET P.** (1991a) *Oiseaux d'eau nicheurs en Plaine Maritime Picarde (saison de reproduction 1991 pour les anatidés, foulques et limicoles)*. APCGEDS, ONC, Conseil Régional Picardie, 217 p.
- MOURONVAL J.-B. et TRIPLET P.** (1991b) La Barge à queue noire *Limosa limosa* nicheuse régulière sur le littoral picard ? *Oiseau et RfO* 61 : 336-337.
- MOURONVAL J.-B. et TRIPLET P.** (1995) Importance de la Plaine Maritime Picarde (Somme) pour la reproduction des oiseaux d'eau. *Bull. Mens. ONC* 201 : 12-27.
- MOUTON J.** (1976) Inventaire des oiseaux nicheurs du Marquenterre (Somme). *Le Héron* (1) : 42-50.
- MOUTON J.** (1983) Observations d'aigles criards *Aquila clanga* en baie de Somme. *L'Avocette* 7 : 206-209.
- MOUTON J.** (1984) Hivernage relique de l'Oie des moissons en Baie de Somme et précisions sur le statut des formes *fabalis* et *rossicus* dans le nord de la France. *Picardie Écologie* (sér. II-2) : 45-55.
- MOUTON J.** (2003) Implantation de l'Échasse blanche *Himantopus himantopus* en plaine maritime picarde. *L'Avocette* (numéro spécial) : 137-138.
- MOUTON J. et FLOHART G.** (1990) 1988 : un printemps remarquable en basse vallée de l'Authie (Pas-de-Calais, Somme). *Le Héron* 23 : 11-18.
- MOUTON J. et GUERVILLE M.** (2026) Basse vallée d'Authie. Un printemps d'exception en 2024. *Le Héron*, 57 : 40-56.
- MOUTON J. et TRIPLET P.** (1984a) Recensement des vanneaux huppés *Vanellus vanellus* nicheurs sur la plaine littorale picarde : mise au point sur les effectifs. *Picardie Écologie* (sér. II-1) : 40-45.
- MOUTON J. et TRIPLET P.** (1984b) Notes sur les stationnements de l'Alouette hausse-col *Eremophila alpestris*, du Bruant des neiges *Plectrophenax nivalis* et de la Linotte à bec jaune *Acanthis flavirostris* sur le littoral picard (Somme). *Picardie Écologie* (sér. II-1) : 54-58.
- MUNK H.** (1951) Danske Stormmagers (*Larus canus* L.) traek. *Dansk Orn. Foren. Tidsskr.*, 45 : 192-196.
- MUSELET D.** (1985) Les quartiers d'hivernage des Sternes naines européennes (*Sterna albifrons albifrons*). *L'Oiseau et RfO* 55 : 183-193.
- NICOLAU-GUILLAUMET P.** (1977) Mise au point et réflexions sur la répartition des Goélands argentés *Larus argentatus* en France. *Alauda* 45 : 53-73.
- De NORGUET A.** (1866) Catalogue des oiseaux du Nord de la France. *Mém. Soc. Imp. Sci. de Lille*.
- OLIVIER G.** (1944) *Monographie des Pies-grièches du genre Lanius*. Rouen, Lecerf, 326 p.
- OLIVIER G.-N.** (1965) Note ornithologique. *La Sauvagine et sa chasse* 19 : 16.
- OLLIVIER P.** (1997) Biologie de la reproduction du Traquet motteux *Oenanthe oenanthe* (1991-1995) dans le Havre de la Vanlée (Manche). *Le Cormoran* 10 : 36-42.
- PANCHOUT H.** (1962) Observations sur la migration en baies de Somme et d'Authie. *RNC et Sauvagine* 175 : 31.

- PAREL A.** (1928) Nidification de Cigognes dans la Somme. *RfO* 12 : 197-198.
- PAREL A.** (1929) Le retour des Cigognes *Ciconia c. ciconia* (L.) dans la Somme, à Port-le-Grand (près Noyelles). *L'Oiseau* 10 : 484-485.
- PAREL A.** (1930) Les Cigognes (*Ciconia alba*) de Port-le-Grand (Somme). *L'Oiseau et RfO* 6 : 640-641.
- PAREL A.** (1931) Passages observés du 14 juillet 1930 au 31 mars 1931 (gibier). Rive gauche de la Somme (entre le Hourdel et le Cap Hornu. *L'Oiseau et RfO* 1 : 551-560.
- PAREL A.** (1932a) Les Cigognes blanches dans la Somme. *L'Oiseau et RfO* 2 : 718-720.
- PAREL A.** (1932b) Capture d'un Pygargue en Baie de Somme. *L'Oiseau et RfO* 2 : 201.
- PAREL A.** (1932c) Passages de Sauvages entre Saint-Valery-sur-Somme et Le Hourdel. *L'Oiseau et RfO* 2 : 543-560.
- PATERSON I. J.** (1982) *The Shelduck: a study in behavioural ecology*. Cambridge University Press. 267 p.
- PERSON L., FRANQUIN M. et TRIPLET P.** (2018) Relations entre reproduction du Vanneau huppé *Vanellus vanellus* et pratiques agro-environnementales en Plaine Maritime Picarde. *Alauda* 86 : 1-8.
- PICARDIE NATURE** (1999) Synthèse des observations ornithologiques de 1997 en Picardie. *L'Avocette* 23 : 29-100.
- PICARDIE NATURE** (2000) Synthèse des observations ornithologiques de 1998 en Picardie. *L'Avocette* 24 : 45-107.
- PICARDIE NATURE** (2001) Synthèse des observations ornithologiques de 1999 en Picardie. *L'Avocette* 25 : 85-134.
- PICARDIE NATURE** (2002) Synthèse des observations ornithologiques de 2000 en Picardie. *L'Avocette* 26 : 68-97.
- PICARDIE NATURE** (2003) Synthèse des observations ornithologiques de 2001 en Picardie. *L'Avocette* 27 : 32-68.
- PICARDIE NATURE** (2010) Synthèse des observations ornithologiques de 2008 en Picardie. *L'Avocette* 32 : 36-74.
- PICARDIE NATURE** (2011) Synthèse des observations ornithologiques de 2008 en Picardie. *L'Avocette* 34 : 28-66.
- PONS J.-M.** (2004) Goéland argenté *Larus argentatus* *in* **CADIOU B. PONS J.-M. et YÉSOU P.** (Éds) *Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (1960-2000)*. Édition Biotopie, Mèze, 122-127.
- PRAROND E.** (1858) *Les chasses de la Somme*. Amiens, Lenoel-Hérouart, 130 p.
- QUAINTENNE G. et les coordinateurs-espèce** (2018) Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2015. *Ornithos*, 25 : 57-91.
- QUAINTENNE G., GAUDARD C. et les coordinateurs-espèce** (2020) Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2016 et 2017. *Ornithos*, 27 : 73-111.
- RAEVEL P.** (1986) Effectifs au printemps 1985 des oiseaux nicheurs des falaises picardes. *L'Avocette* 10 : 33-36.
- RANSON N.** (1972) Liste des oiseaux nicheurs en Picardie. *Bull. Inf. Liais. GEPOP* 3 : 11-12.
- REEBER S. et le CHN** (2009) Les oiseaux rares en France en 2008. *Ornithos* 16 : 273-315.
- REEBER S. et le CHN** (2010) Les oiseaux rares en France en 2009. *Ornithos* 17 : 361-405.
- REEBER S. et le CHN** (2011) Les oiseaux rares en France en 2010. *Ornithos* 18 : 325-367.
- REEBER S. et le CHN** (2012) Les oiseaux rares en France en 2011. *Ornithos* 19 : 353-395.
- REEBER S., BLANC J.-F., JIGUET F. et le CHN** (2018) Les oiseaux rares en France en 2016 et 2017. *Ornithos* 25 : 321-369.
- REEBER S., KAYSER Y. et le CHN** (2015) Les oiseaux rares en France en 2014. *Ornithos* 22 : 281-311.
- REEBER S., KAYSER Y. et le CHN** (2016) Les oiseaux rares en France en 2015. *Ornithos* 23 : 300-329.
- RIBEAU E. et HÉDIN J.** (1975) *Le Tadorne de Belon (comptage et comportement en Baie de Somme)*. Monographie d'écologie, 18 p.
- RICHARD E. et TRIPLET P.** (2001) L'agressivité du Tadorne de Belon *Tadorna tadorna* pendant la période de reproduction. *Avifaune picarde* 11 : 87-92.
- RIGAUX T.** (1984) Le Bécasseau sanderling *Calidris alba* sur le littoral picard (département de la Somme). *L'Avocette* 8 : 41-48.
- RIGAUX T.** (1985) Résultats 1983 et 1984 de l'enquête « Limicoles nicheurs » en Picardie. *L'Avocette* 9 : 1-8
- RIGAUX T.** (1997) Enquête sur les limicoles nicheurs de Picardie. Synthèse des résultats des prospections conduites au cours des saisons de reproduction 1995 et 1996. *L'Avocette* 21 : 2-9.
- RIGAUX T.** (1998) Première synthèse sur l'intérêt ornithologique de la station d'épuration des eaux usées de Quend et Fort-Mahon, communes littorales de Picardie (Somme). *L'Avocette* 22 : 2-9.
- RIGAUX T.** (2000) Reproduction perturbée d'une colonie d'Avocettes élégantes *Recurvirostra avosetta* et d'Échasses blanches *Himantopus himantopus* implantée en 1999 dans les Bas-Champs du sud de la Baie d'Authie (Somme). Propositions pour une meilleure réussite de la reproduction. *L'Avocette* 24 : 19-22.
- RIGAUX T.** (2003) La reproduction du Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo* sur la côte picarde et ses confins normands. *L'Avocette* (numéro spécial) : 93.
- RIGAUX T.** (2003) Le Goéland argenté *Larus argentatus* et autres espèces nicheuses des falaises picardes au cours de la saison de reproduction 2001. *L'Avocette* (numéro spécial) : 125-129.

- RIGAUX T.** (2006) La nidification du Tadorne de Belon en France hors de ses habitats littoraux. *Ornithos* 13 : 300-309.
- RIGAUX T.** (2006) *La reproduction du Tadorne de Belon en France en dehors de ses habitats littoraux traditionnels. Annexe à la synthèse publiée dans le volume 13-5 : 300-309 (2007) d'Ornithos. Bilans régionaux de l'enquête.* Picardie Nature, 10 p.
- RIGAUX T.** (2007a) Mise au point sur l'importance du littoral picard pour l'hivernage du Tadorne de Belon *Tadorna tadorna* et sur son récent déclin. *L'Avocette* 31 : 56-59.
- RIGAUX T.** (2007b) Capture d'un Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis* par un Héron cendré *Ardea cinerea* dans le marais du Pendé (Villers-sur-Authie). *L'Avocette* 31 : 61.
- RIGAUX T.** (2011) Le suivi de la migration diurne postnuptiale de l'avifaune au banc de l'Ilette (baie de Somme) : éléments de bilan sur les dernières décennies (des années 1980 aux années 2000) et tentative d'établissement de tendances évolutives. *L'Avocette* 35 : 43-58
- RIGAUX T.** (2017) Hivernage exceptionnel de Hérons garde-bœufs *Bubulcus ibis* en Picardie maritime (Somme) au cours de l'hiver 2015/2016 et abondance estivale record en 2016. *L'Avocette* 41 : 18-21.
- RIGAUX T.** (2018) Une nouvelle colonie de reproduction de Spatules blanches *Platalea leucorodia* en Picardie (Hauts-de-France) en 2017. *L'Avocette* 42 : 59.
- RIGAUX T.** (2018a) La reproduction de la Sterne caugek *Sterna sandvicensis* sur le littoral picard (Somme, Hauts-de-France) : bilan des saisons de reproduction 2016 et 2017 et historique des reproductions récentes. Préconisations pour la réussite de la reproduction de l'espèce au Hâble d'Ault. *L'Avocette*, 42 : 25-36.
- RIGAUX T.** (2018b) Première observation de la Sterne de Forster *Sterna forsteri* dans les Hauts-de-France. *L'Avocette*, 42 : 37-38.
- RIGAUX T.** (2020) Une colonie de reproduction remarquable de grands échassiers en basse vallée de l'Authie (Nampont, Somme) : synthèse des principales informations relatives à la période 2017-2019. *L'Avocette* 45 : 3-7.
- RIGAUX T.** (2021) Le Héron garde-boeufs : une espèce en pleine évolution en Picardie. Mise au point après les dénombrements de la mi-janvier 2021. *L'Avocette* 45 : 38-43.
- RIGAUX T.** (2024a) Importance et phénologie des stationnements internuptiaux de trois espèces d'Ardéidés (Héron garde-boeufs *Bubulcus ibis*, Aigrette garzette *Egretta garzetta*, Grande Aigrette *Ardea alba*) en Picardie Maritime en 2021-2022, grâce au suivi de leurs dortoirs. *L'Avocette* 47 : 50-55.
- RIGAUX T.** (2024b) Importance et phénologie des stationnements internuptiaux de trois espèces d'Ardéidés (Héron garde-boeufs *Bubulcus ibis*, Aigrette garzette *Egretta garzetta*, Grande Aigrette *Ardea alba*) en Picardie Maritime en 2022-2023, grâce au suivi de leurs dortoirs. *L'Avocette* 47 : 56-60.
- RIGAUX T. et BAWEDIN V.** (2003) Le Bécasseau sanderling *Calidris alba* sur le littoral picard : mise au point sur les variations saisonnières d'abondance et les effectifs maxima observés en baie de Somme et d'Authie. *L'Avocette* (numéro spécial) : 83-87.
- RIGAUX T., AUDRECHY B. et DUFOUR P.** (2007a) Le Grand cormoran *Phalacrocorax carbo*, nouvelle espèce reproductrice des falaises de la Somme. *L'Avocette* 31 : 32-33.
- RIGAUX T., De FRANCESCHI C. et NADAL R.** (2007b) Les mésaventures d'un Bécasseau variable *Calidris alpina* pris au piège d'une Coque bien gourmande. *L'Avocette* 31 : 60.
- RIGAUX T., CAMBERLEIN P. et LEGROUX N.** (2024) Bilan de l'enquête GISOM : les Oiseaux marins nicheurs dans les Hauts-de-France de 2020 à 2022. *L'Avocette* 47 : 3-39.
- RIGAUX T., DELOISON G. et DECORY P.** (2000) Les oiseaux nicheurs des falaises picardes au cours de la saison de reproduction 2000. *L'Avocette* 24 : 15-18.
- ROBERT J.-C.** (1978a) Compte-rendu ornithologique de la Baie de Somme - Automne-hiver 1973-1974. Printemps-Été 1974. *Documents zoologiques* 1 : 13-53.
- ROBERT J.-C.** (1978b) Les corbeautières du département de la Somme. 1^{re} partie : l'arrondissement d'Abbeville. *Documents zoologiques* 1 : 3-9.
- ROBERT J.-C.** (1979a) Compte-rendu ornithologique de la Baie de Somme. Automne/Hiver 1974-1975. *Documents zoologiques* 2 : 8-28.
- ROBERT J.-C.** (1979b) Le statut des Laridés en Baie de Somme. *Alauda* 47 : 247-258.
- ROBERT J.-C.** (1983) Un Gravelot de Leschenault *Charadrius leschnaulti*, Lesson 1826, en Baie de Somme. *Alauda* 51 : 151.
- ROBERT J.-C.** (1984a) La colonisation des falaises picardes par le Fulmar boréal *Fulmarus glacialis*. *Picardie Écologie* (sér. II-2) : 19-34.

- ROBERT J.-C.** (1984b) Statut du Chevalier guignette *Actitis hypoleucos* dans la Somme. *Picardie Écologie* (sér. II-1) : 46-53.
- ROBERT J.-C.** (1984c) Donnée complémentaire sur l'avifaune du Hâble d'Ault. *Picardie Écologie* (sér. II-1) : 80-81.
- ROBERT J.-C.** (1984d) Un cas d'hivernage de la Fauvette grisette *Sylvia communis* dans la Somme. *Alauda* 52 : 69-70.
- ROBERT J.-C.** (1986a) Fidélité du Cisticole des joncs *Cisticola juncidis* au territoire de nidification. *Alauda* 54 : 151-153.
- ROBERT J.-C.** (1986b) Les corbeautières dans le département de la Somme en 1985. *Picardie Écologie* (sér. II-1) : 85-113.
- ROBERT J.-C.** (1988) Première nidification de l'Épervier dans la vallée des Évoissons en 1987. *Picardie Écologie* (sér. II-2) : 1-6.
- ROBERT J.-C.** (1992) Reproduction du Traquet motteux *Oenanthe oenanthe* en nichoir artificiel. *Picardie Écologie* 7 : 1-4.
- ROBERT J.-C.** (1996) Un Pluvier fauve *Pluvialis fulva* en Baie de Somme : une première française. *Picardie Écologie* 9 : 55.
- ROBERT J.-C.** (1998a) Les hôtes des nichoirs à Traquets motteux *Oenanthe oenanthe*. *Avifaune picarde* 6 : 109-112.
- ROBERT J.-C.** (1998b) Le Roselin cramoisi *Carpodacus erythrinus* dans la Somme. *Avifaune Picarde* 5 : 108.
- ROBERT J.-C.** (1999) À propos de la nidification du Sizerin flammé en Picardie Maritime. *Avifaune Picarde* 7 : 116.
- ROBERT J.-C.** (2000a) Capture d'un Vanneau huppé *Vanellus vanellus* par une femelle d'Épervier d'Europe *Accipiter nisus*. *Avifaune picarde* 10 : 88.
- ROBERT J.-C.** (2000b) La population nicheuse de Traquet motteux *Oenanthe oenanthe* en Picardie maritime : évolution démographique de 1991 à 2000. *Avifaune picarde* 9 : 89-97.
- ROBERT J.-C.** (2005) Nidification du Traquet motteux *Oenanthe oenanthe* en nichoir dans la Somme. *Ornithos* 12 : 177-182
- ROBERT J.-C. et BELLARD J.** (1975) La nidification de la Cisticole des joncs *Cisticola juncidis* en baie de Somme. *Alauda* 43 : 475-477.
- ROBERT J.-C. et BELLARD J.** (1979) Note sur le régime alimentaire du Busard des roseaux *Circus aeruginosus* en Baie de Somme. *Documents zoologiques* 2 : 41-44.
- ROBERT J.-C. et BELLARD J.** (1991) Précisions sur le statut de l'Épervier d'Europe dans le département de la Somme. *Picardie Écologie* 6 : 61-70.
- ROBERT J.-C. et BELLARD J.** (1992) Un Martinet noir *Apus apus* leucistique au Hâble d'Ault. *Picardie Écologie* 7 : 10.
- ROBERT J.-C. et BELLARD J.** (1993) Observation d'un Traquet pâtre oriental *Saxicola torquata maura/stejnegeri* en Baie de Somme. *Picardie Écologie* 8 : 22-28.
- ROBERT J.-C. et BELLARD J.** (1996) Les gravelots *Charadrius* sp. nicheurs du littoral sud-picard : estimation des populations de 1994 à 1996. *Picardie Écologie* 9 : 1-35.
- ROBERT J.-C. et BELLARD J.** (1998a) Dans l'intimité de l'Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus*. *Avifaune picarde* 6 : 113-115.
- ROBERT J.-C. et BELLARD J.** (1998b) Première observation du Pouillot brun *Phylloscopus fuscatus* en Picardie et en France septentrionale. *Avifaune picarde* 5 : 103-104.
- ROBERT J.-C. et BELLARD J.** (2001) Consommation de patelles *Patella* sp. par le Choucas des tours *Corvus monedula*. *Avifaune picarde* 11 : 109-110.
- ROBERT J.-C. et ROYER P.** (1984) Statut des Busards *Circus* sp. dans la Somme. *Picardie Écologie* (sér. II-1) : 12-39.
- ROBERT J.-C. et TRIPLET P.** (1984) Mise au point sur le statut du Goéland bourgmestre *Larus hyperboreus* et de la Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus* sur le littoral picard. *Picardie Écologie* (sér. II-2) : 56-64.
- ROBERT J.-C. et TRIPLET P.** (1987) Capture et baguage d'un Phragmite aquatique *Acrocephalus paludicola* au Hâble d'Ault (Somme). *Picardie Écologie* (sér. II-2) : 117-119.
- ROBERT J.-C., BELLARD J. (†) et BELLARD G.** (2003) Le retour du Faucon pèlerin *Falco peregrinus* dans les falaises picardes. *L'Avocette* (numéro spécial) : 103.
- ROBERT J.-C., BELLARD J. et TRIPLET P.** (1992) Cas de nidifications isolés chez la Mouette rieuse *Larus ridibundus*. *Picardie Écologie* 7 : 96.

- ROBERT J.-C., BELLARD J. et TRIPLET P.** (1993) Le Mergule nain *Alle alle* dans la Somme. *Picardie Écologie* 8 : 29-36.
- ROBERT J.-C., TOULON D. et BELLARD J.** (1981) Le Pic noir *Dryocopus martius* nicheur dans la Somme. *Alauda* 49 : 305-306.
- ROBERT J.-C., BELLARD J. (†) et BELLARD G.** (2002) Nidification du Faucon pèlerin *Falco peregrinus* (L.) en Picardie maritime. *Avifaune picarde*, 14 : 3-4.
- ROBERT M.** (2020) Suivi de population de la Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* en périphérie de la baie de Somme (80, Somme). *L'Avocette* 45 : 15-23.
- ROBIN F.** (2011) *Distribution, habitat selection and feeding strategies of the Black-tailed Godwit Limosa limosa at the French wintering site scale*. PhD thesis, University of La Rochelle, France.
- ROBIN F., DULAC P., CROUZIER P., GÉLINAUD G., GUERET J.-P., MONTFORT D., MOREL F., PHELIPPON C., PIETTE J., TRIPLET P. et ROBIN J.-G.** (2016) Nidification de la Barge à queue noire *Limosa limosa* en France : état des lieux. *Ornithos* 23 : 2-15.
- ROHWER F. C. et ANDERSON M. G.** (1988) Female-biased philopatry, monogamy, and the timing of pair formation in migratory Waterfowl. *Current Ornithology* 5 : 187-229.
- ROLAND M.** (1980) Cartographie automatique et télédétection du Marquenterre et de ses marges. *Norois* 108 : 525-540.
- ROPARS A.** (1956) Captures de Nettes rousses ou Brantes roussâtres en Baie de Somme. *RNC et Sauvagine* 3 : 26.
- ROPARS A.** (1963a) Capture de Sarcelle soucrourou en Baie de Somme. *L'Oiseau et RfO* 33 : 77-78.
- ROPARS A.** (1963b) Sur la présence de Tourterelles turques en Baie de Somme. *L'Oiseau et RfO* 33 : 78.
- ROUSSEAU C.** (2013) Dendrocyste fauve in **COMMECY X.** (Coord.), **BAVEREL D., MATHOT W., RIGAUD T. et ROUSSEAU C.** Les oiseaux de Picardie. Historique, statuts et tendances. *L'Avocette* 37 : 312.
- ROUX F. et SPITZ F.** (1963) Les stationnements d'anatidés en France pendant la vague de froid de 1962-1963. *Oiseaux de France* (38 bis), 15 p.
- ROYER P. et ÉTIENNE P.** (1988) Nidification de la Grive litorne *Turdus pilaris* dans la Somme. *Alauda* 56 : 439.
- ROYER P. et SUEUR F.** (1977) Centrale Ornithologique GEPOP - Synthèse des observations 1975. *L'Avocette* 1 : 1-15.
- ROYER P. et SUEUR F.** (1977) Centrale Ornithologique GEPOP - Synthèse des observations 1976. *L'Avocette* 1 : 40-60.
- ROYER P. et TRIPLET P.** (1986) Une colonie de Mouettes rieuses *Larus ridibundus* dans le marais du Crotoy. *Picardie Écologie* (sér. II-2) : 83-84.
- SABATIER R.** (2010) *Arbitrages multi-échelles entre production agricole et biodiversité dans un agroécosystème prairial*. Thèse de doctorat, Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris, FRA, Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement, FRA. 222 p.
- SANGSTER G., HAZEVOET C. J., VAN DEN BERG A. B., ROSELAAR C. S. et SLUYS R.** (1999) Dutch avifaunal list : species concepts, taxonomic instability, and taxonomic changes in 1977-1998. *Ardea* 87 : 139-165.
- SANNIER J.-M.** (1987) Note sur la nidification de l'Autour des Palombes *Accipiter gentilis* en vallée de la Bresle. *L'Avocette* 11 : 41-45.
- SAVIGNY J.-M.** (2025) *Stratégie d'actions 2023-2024 « Limicoles nicheurs des hauts de plage Façade Manche-Mer du Nord » – Résultats 2024*. GONm-OFB-Région Normandie.
- SAVIGNY J.-M. et POISBLAUD S.** (2023) *Stratégie d'actions limicoles nicheurs des hauts de plages. Façade Manche – Mer du Nord ; Bilan 2023*. GONm/GON – CRN, FEADER – Office français de la biodiversité.
- SÉRIOT J.** (1999) Oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 1997. *Ornithos* 6 : 1-19.
- SPARKS T., HEYEN H., BRASLAVSKA O. et LEHIKONEN E.** (1999) Are European birds migrating earlier? *BTO news* 223 : 8-9.
- STANEVA A. et BURFIELD I.** (2017) *European Birds of Conservation Concern: populations, trends and national responsibilities*. BirdLife International.
- STEGMANN B.** (1934) Ueber die formen der grossen Möven (« *Larus* ») und ihre gegenseitigen Beziehungen. *J. Orn.* 82 : 340-380.
- SUDILONKAIA A.M.** (1935) Contribution à la connaissance des migrations de *Syrhaptus paradoxus* Pallas. *L'Oiseau et RfO* 5 : 218-235.
- SUEUR F.** (1975) Nidification de l'Avocette *Recurvirostra avosetta* en baie de Somme. *Alauda* 43 : 482-483.
- SUEUR F.** (1976) Section Ornithologique. Synthèse des observations 1974 adressées à la Centrale GEPOP. *Bull. Inf. Liais. GEPOP*, 7 : 10-28.
- SUEUR F.** (1978a) Des oies des neiges *Anser caerulescens* dans le Marquenterre. *L'Avocette* 2 : 76-77.

- SUEUR F. (1978b) Nidifications précoces au printemps 1977 dans la Somme. *L'Avocette* 2 : 23-24.
- SUEUR F. (1978c) Statut hivernal du Traquet pâtre *Saxicola torquata* dans la Somme et les régions limitrophes. *L'Avocette* 2 : 28-29.
- SUEUR F. (1979a) Données complémentaires sur l'avifaune nicheuse de la Somme. *L'Oiseau et RfO* 49 : 39-43.
- SUEUR F. (1979b) Le Héron cendré dans la Somme (*Ardea cinerea*). *L'Avocette* 3 : 43-45.
- SUEUR F. (1979c) Comportement de nutrition du Héron cendré *Ardea cinerea* et de l'Aigrette garzette *Egretta garzetta*. *Alauda* 47 : 120-122.
- SUEUR F. (1979d) Le Flamant rose *Phoenicopterus ruber* dans la Somme. *L'Avocette* 3 : 23-24.
- SUEUR F. (1979e) Oiseaux échappés de captivité. *L'Avocette* 3 : 41-42.
- SUEUR F. (1981a) La Corneille mantelée *Corvus corone cornix* en France. *Alauda* 49 : 300-304.
- SUEUR F. (1981b) Un Traquet pâtre oriental *Saxicola torquata maura/stejnegeri* dans le Marquenterre. *L'Avocette* 5 : 75.
- SUEUR F. (1982a) Le Tadorne de Belon *Tadorna tadorna* sur le littoral de la Manche. *Le Héron* 4 : 51-68.
- SUEUR F. (1982b) Régime alimentaire des pulli de Canard colvert *Anas platyrhynchos* dans le Marquenterre. *L'Avocette* 6 : 100-101.
- SUEUR F. (1983a) Connaissance de la faune picarde : le Canard colvert. *Picardie Nature* 21 : 10-11.
- SUEUR F. (1983b) Le régime alimentaire de la Bécasse des bois *Scolopax rusticola* dans le Marquenterre (Somme). *L'Avocette* 7 : 38-48.
- SUEUR F. (1983c) Le Chevalier gambette *Tringa totanus* sur le Littoral picard. *L'Avocette* 7 : 49-62.
- SUEUR F. (1983d) Recensement des oiseaux nicheurs des falaises picardes. *L'Avocette* 7 : 193-195.
- SUEUR F. (1983e) Densité d'oiseaux nicheurs dans un bois humide du Marquenterre et calcul des coefficients de conversion des résultats de points d'écoute. *L'Avocette* 7 : 200-205.
- SUEUR F. (1983f) Densité d'oiseaux nicheurs en milieu cultivé dans le Marquenterre et calcul des coefficients de conversion des résultats de points d'écoute. *L'Avocette* 7 : 196-199.
- SUEUR F. (1984a) Statut de l'Huîtrier-pie *Haematopus ostralegus* en baie de Somme. *Alauda* 52 : 51-55.
- SUEUR F. (1984b) Quelques données sur la reproduction de l'Avocette *Recurvirostra avosetta* dans le Marquenterre (Somme). *L'Oiseau et RfO* 54 : 131-136.
- SUEUR F. (1985a) Régime alimentaire de quelques oiseaux aquatiques sur le littoral picard. *L'Avocette* 9 : 43-50.
- SUEUR F. (1985b) Note complémentaire sur l'utilisation de l'espace chez l'Avocette *Recurvirostra avosetta*. *Rev. Ecol. (Terre Vie)* 40 : 119-121.
- SUEUR F. (1985c) L'avifaune du Parc en 1985. *Association Marquenterre Nature, Bulletin Annuel 1985* (Saison 1984) : 4-18.
- SUEUR F. (1985d) Prédation de l'Huîtrier-pie *Haematopus ostralegus* sur la Coque *Cerastoderma edule* et la Macome baltique *Macoma balthica* en Baie de Somme. *L'Avocette* 9 : 98-105.
- SUEUR F. (1985e) Migrations de la Tourterelle turque *Streptopelia decaocto* sur le littoral Picard (Somme). *Alauda* 53 : 232.
- SUEUR F. (1985f) Un hybride d'Hirondelle rustique *Hirundo rustica* et d'Hirondelle de fenêtre *Delichon urbica* au Hâble d'Ault. *L'Avocette* 9 : 72.
- SUEUR F. (1986a) Nidification du Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis* en eau saumâtre dans le Marquenterre (Somme). Notes sur l'élevage du poussin. *Nos Oiseaux* 38 : 269-273.
- SUEUR F. (1986b) Sur la fréquentation de milieux inhabituels par le Grand Butor, *Botaurus stellaris*, lors de vagues de froid. *Nos Oiseaux* 38 : 293-294.
- SUEUR F. (1987a) *Interactions proies-prédateurs en milieu estuarien : le cas de la Coque Cerastoderma edule (Linné) et de la Macome baltique Macoma balthica (Linné) dans le régime de trois Charadriiformes.* Mém. DEA, Université Paris XI, 173 p.
- SUEUR F. (1987b) Nutrition du Pluvier argenté (*Pluvialis squatarola*) en Baie de Somme. *L'Avocette* 11 : 96-98.
- SUEUR F. (1987c) Les Chevaliers Gambette et Aboyeur (*Tringa totanus* et *nebularia*) aux mois de Juillet et Août en Baie de Somme (résultats 1986). *L'Avocette* 11 : 116-121.
- SUEUR F. (1987d) Densité d'oiseaux nicheurs en forêt de Crécy et comparaison avec d'autres milieux boisés de Picardie. *L'Avocette*, 11 : 128-132.
- SUEUR F. (1988a) La consommation des baies d'Argousier *Hippophae rhamnoides* par les oiseaux. *L'Oiseau et RfO* 58 : 156-158.
- SUEUR F. (1988b) Quelques données sur le régime alimentaire du Pipit maritime *Anthus spinoletta petrosus* en Baie de Somme. *L'Avocette* 12 : 81-82.
- SUEUR F. (1989a) Le Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo* en Picardie. *L'Avocette* 13 : 87-98.

- SUEUR F. (1989b) Statut et régime alimentaire du Goéland marin, *Larus marinus*, en Picardie. *Le Gerfaut* 79 : 117-124.
- SUEUR F. (1990a) Phénologie de la reproduction de l'avifaune en Picardie. *L'Avocette* 14 : 6-35.
- SUEUR F. (1990b) Régime alimentaire du Goéland argenté *Larus argentatus* sur le littoral picard. *L'Avocette* 14 : 64-73.
- SUEUR F. (1990c) Nouvelles données sur la consommation des baies d'Argousier *Hippophae rhamnoides* par les oiseaux. *L'Oiseau et RfO* 60 : 63-65.
- SUEUR F. (1990d) Le régime alimentaire du Chardonneret *Carduelis carduelis* dans la Somme. *L'Oiseau et RfO* 60 : 60-62.
- SUEUR F. (1991a) Le régime alimentaire du Héron cendré *Ardea cinerea* sur le littoral Picard. *Picardie Nature* 52 : 12-14.
- SUEUR F. (1991b) Captures de pulli de Mouettes rieuses *Larus ridibundus* par un Héron cendré *Ardea cinerea*. *L'Avocette* 15 : 84.
- SUEUR F. (1991c) Régime alimentaire des anatidés dans la Somme. *L'Avocette* 15 : 7-16.
- SUEUR F. (1991d) Le régime alimentaire du Goéland cendré *Larus canus* sur le littoral picard. *L'Avocette* 15 : 87-93.
- SUEUR F. (1991e) Goéland cendré in YEATMAN-BERTHELOT D. *Atlas des oiseaux de France en hiver*. Paris (SOF) : 272-273.
- SUEUR F. (1991f) Le Lorient d'Europe *Oriolus oriolus* en Picardie. *L'Avocette* 15 : 57-63.
- SUEUR F. (1991g) Le régime alimentaire du Moineau domestique *Passer domesticus* dans la Somme. *L'Avocette* 15 : 73-78.
- SUEUR F. (1993a) Actes ornithologiques 1989-1992 de la réserve Authie-Somme. *Bull. Soc. Linn. Nord-Picardie* 11 : 119-126.
- SUEUR F. (1993b) Observations ornithologiques remarquables réalisées en 1992 en Picardie. *Bull. Soc. Linn. Nord-Picardie* 11 : 116-118.
- SUEUR F. (1993c) Premier cas de nidification du Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis* dans le Marquenterre (Somme). *Alauda* 61 : 195-197.
- SUEUR F. (1993d) *Stratégies d'utilisation de l'espace et des ressources trophiques par les laridés sur le littoral picard*. Thèse doct. Univ. Rennes I, 119 p.
- SUEUR F. (1993e) La raison du choix de l'hôte lors du kleptoparasitisme des Limicoles par la Mouette rieuse. *Rev. Ecol. (Terre et Vie)* 48 : 65-71.
- SUEUR F. (1994a) La nidification du Fuligule morillon *Aythya fuligula* en France. *Alauda* 62 : 105-112.
- SUEUR F. (1994b) Actes ornithologiques 1993 de la réserve Authie-Somme. *Bull. Soc. Linn. Nord-Picardie* 12 : 113-116.
- SUEUR F. (1994c) Quelques données sur le régime alimentaire du Héron garde-boeufs *Bubulcus ibis* dans le Marquenterre. *Bull. Soc. Linn. Nord-Picardie* 12 : 81-82.
- SUEUR F. (1994d) Observations ornithologiques remarquables réalisées en 1993 en Picardie. *Bull. Soc. Linn. Nord-Picardie* 12 : 83-86.
- SUEUR F. (1994e) Actes ornithologiques 1993 de la future réserve naturelle de la baie de Somme. *Bull. Soc. Linn. Nord-Picardie* 12 : 93-112.
- SUEUR F. (1994f) Premier cas de nidification de la Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus* en Picardie. *Bull. Soc. Linn. Nord-Picardie* 12 : 87-88.
- SUEUR F. (1995) *Liste commentée des oiseaux de Picardie*. Saint-Quentin-en-Tourmont (François Sueur Éditeur), 61 p.
- SUEUR F. (1996a) Actes ornithologiques 1989 de l'actuelle réserve naturelle de la baie de Somme. *Avifaune picarde* 1 : 1-25.
- SUEUR F. (1996b) Actes ornithologiques 1990 de l'actuelle Réserve Naturelle de la Baie de Somme. *Avifaune picarde* 2 : 1-23.
- SUEUR F. (1996c) Recensement 1996 des oiseaux nicheurs des falaises picardes. *Avifaune picarde* 1 : 68-71.
- SUEUR F. (1996d) Avifaune de l'étang de Régnière-Écluse (Somme) *Avifaune picarde* 1 : 72-83.
- SUEUR F. (1996e) Régimes alimentaires de la Gallinule poule-d'eau *Gallinula chloropus* et de la Foulque macroule *Fulica atra* dans la Somme. *Avifaune picarde* 1 : 95-101.
- SUEUR F. (1996f) Régimes alimentaires de quelques fringilles dans la Somme. *Avifaune picarde* 2 : 98-102.
- SUEUR F. (1997a) Actes ornithologiques 1992 de l'actuelle Réserve Naturelle de la Baie de Somme. *Avifaune picarde* 3 : 41-68.

- SUEUR F. (1997b) Actes ornithologiques 1993 de l'actuelle Réserve Naturelle de la Baie de Somme. *Avifaune picarde*, 5 : 49-74.
- SUEUR F. (1997c) Stationnements d'oiseaux d'eau sur le canal de la Somme en janvier et février 1997. *Avifaune picarde* 3 : 91-101.
- SUEUR F. (1997d) Synthèse ornithologique picarde 1989. *Avifaune picarde* 3 : 1-40.
- SUEUR F. (1997e) Synthèse ornithologique picarde 1990. *Avifaune Picarde* 4 : 1-50.
- SUEUR F. (1997f) Actes ornithologiques 1996 de la réserve Authie-Somme. *Avifaune picarde*, 3 : 69-75.
- SUEUR F. (1997g) Mue tardive chez trois Limicoles : Pluvier argenté *Pluvialis squatarola*, Bécasseau variable *Calidris alpina* et Barge rousse *Limosa lapponica*. *Avifaune picarde* 4 : 90.
- SUEUR F. (1997h) L'invasion 1996 de Geais des chênes *Garrulus glandarius* dans l'ouest de la Somme. *Avifaune picarde* 4 : 117-119.
- SUEUR F. (1998a) Actes ornithologiques 1994 de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme. *Avifaune picarde* 4 : 51-74.
- SUEUR F. (1998b) Anomalie pigmentaire d'un Tadorne de Belon *Tadorna tadorna*. *Avifaune Picarde* 5 : 99.
- SUEUR F. (1998c) Mentions récentes de Sarcelle à bec jaune *Anas flavirostris* sur le littoral picard. *Avifaune picarde* 5 : 100.
- SUEUR F. (1998d) Actes ornithologiques 1997 de la réserve Authie-Somme. *Avifaune picarde* 5 : 91-96.
- SUEUR F. (1998e) Goélands pontiques *Larus cachinnans ponticus* et Goélands leucophées *Larus cachinnans michahellis* sur le littoral picard. *Avifaune picarde* 5 : 119-121.
- SUEUR F. (1998f) Synthèse ornithologique picarde 1991. *Avifaune Picarde* 5 : 1-48.
- SUEUR F. (1999a) Un Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo* de type *maroccanus* au Hâble d'Ault (Somme). *Avifaune picarde* 7 : 92.
- SUEUR F. (1999b) Mue tardive d'un Bécasseau variable *Calidris alpina*. *Avifaune picarde* 7 : 32.
- SUEUR F. (1999c) *La Tourterelle turque*. Saint Yrieix sur Charente, Éveil Nature, 72 p.
- SUEUR F. (2000) Variations nyctémérales de l'utilisation des biotopes par la Cigogne blanche *Ciconia ciconia* dans le Marquenterre. *Avifaune picarde* 10 : 82.
- SUEUR F. (2001) Actes ornithologiques 2000 de la réserve Authie-Somme. *Avifaune picarde* 11 : 51-57.
- SUEUR F. (2002) Actes ornithologiques 2001 de la station de dépollution par lagunage de Fort-Mahon (Somme). *Avifaune picarde* 13 : 55-66.
- SUEUR F. (2007a) *Oiseaux de Picardie*. Groupe Ornithologique Picard, 283 p.
- SUEUR F. (2007a) Première nidification de la Grande Aigrette *Casmerodius albus* en Picardie. *Ornithos* 14 : 388-389.
- SUEUR F. (2018) Séjour prolongé et comportement d'un Chevalier bargette *Xenus cinereus* sur le littoral picard (Somme). *Alauda*, 86 : 307-310.
- SUEUR F. et COMMECY X. (1990a) *Guide des oiseaux de la baie de Somme*. EDF, DRAE Picardie, GEPOP, 192 p.
- SUEUR F. et COMMECY X. (1990b) Déplacement inhabituel d'un Cygne tuberculé *Cygnus olor*. *L'Avocette* 14 : 79-80.
- SUEUR F. et LIEUBRAY J. (2015) *Avifaune des bassins de décantation de Grand-Laviers (Somme) en 2014*. Groupe Ornithologique Picard, 35 p.
- SUEUR F. et POIRON Q. (2005) Nouveaux cas de nidification de la Nette rousse *Netta rufina* au Hâble d'Ault (Somme). *Ornithos* 12 : 170-171.
- SUEUR F. et TRIPLET P. (1982) Statut historique et actuel, origine géographique et régime alimentaire de cinq espèces de laridés sur le littoral picard. *L'Avocette* 6 : 104-121.
- SUEUR F. et TRIPLET P. (1984) Premiers éléments de répartition et d'écologie des Gastéropodes de la Somme. *Picardie Écologie* (sér. II-1) : 63-76.
- SUEUR F. et TRIPLET P. (1998) Évolution de l'ensablement de la baie de Somme et avenir des stationnements de quelques Anatidés et Limicoles. *Avifaune picarde* 6 : 75-88.
- SUEUR F. et TRIPLET P. (1999) *Les Oiseaux de la Baie de Somme. Inventaire commenté des oiseaux de la Baie de Somme et de la Plaine Maritime Picarde*. SMACOPI, GOP, Conservatoire Littoral, RNBS, 510 p.
- SUEUR F. et TRIPLET P. (2001) Réchauffement climatique : les passereaux arrivent-ils plus tôt au printemps ? *Avifaune picarde*, 11 : 111-120.
- SUEUR F. et TRIPLET P. (2006) The Curlew Sandpiper *Calidris ferruginea* in the Baie de Somme, north-western France. *International Wader Studies*, 19: 137.

- SUEUR F. et WROZA S. (2018) Invasion de Becs-croisés perroquets *Loxia pytyopsittacus* en France en 2017 et 2018. *Alauda*, 86 : 153-156.
- SUEUR F., BELLARD G., ROBERT J.-C., TRIPLET P., VIOLET A. et VIOLET F. (2004) Premier cas de nidification de la Nette rousse *Netta rufina* en Picardie. *Alauda*, 71 : 69-70.
- SUEUR F., CARRUETTE P. et TRIPLET P. (1998) Actes ornithologiques 1995 de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme. *Avifaune picarde* 6 : 51-74.
- SUEUR F., CARRUETTE P. et TRIPLET P. (1999a) Actes ornithologiques 1996 de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme. *Avifaune picarde* 7 : 1-31.
- SUEUR F., CARRUETTE P. et TRIPLET P. (1999b) Actes ornithologiques 1997 de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme. *Avifaune picarde* 7 : 33-60.
- SUEUR F., CARRUETTE P. et TRIPLET P. (1999c) Actes ornithologiques 1998 de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme. *Avifaune picarde* 7 : 61-91.
- SUEUR F., DESPREZ M. et DUCROTOY J.-P. (1989) Avifaune et macrozoobenthos dans l'estuaire de la Somme : II. Le Goéland cendré *Larus canus* et les populations de Coques *Cerastoderma edule* (Mollusque : Bivalve). *L'Oiseau et RfO* 59 : 56-72.
- SUEUR F., FLOHART G. et TERRASSE G. (1994) Hivernage de la Corneille mantelée *Corvus corone cornix* en Picardie et dans le Nord/Pas-de-Calais. *Ornithos* 1 : 104.
- SUEUR F., HOSSELET D., PLOUCHARD D. & DA COSTA P. (2026) Barges à queue noire *Limosa limosa* au bec courbe. *Alauda* 94 : 51-53.
- SUEUR F., LIEUBRAY J. et GEDON P. (2016) *Avifaune de la Réserve Ornithologique de Grand-Laviers (Somme) en 2015*. Groupe Ornithologique Picard, 34 p.
- SUEUR F., MOURONVAL J.-B. et VANDROMME D. (1990) Deux limicoles orientaux dans le Marquenterre : le Limnodrome asiatique *Limnodromus semipalmatus*, nouvelle espèce en Europe occidentale, et la Bargette de Terek *Xenus cinereus*, première mention picarde du 20^e siècle. *L'Avocette* 14 : 74-77.
- TAILLANDIER J. (1993) - Reproduction de la cisticole des joncs *Cisticola juncidis* dans les prairies d'un marais salant (Guérande, Loire Atlantique). *Alauda* 61 : 39-51.
- TERNOIS V. (1999) *Suivi de la reproduction des trois espèces de gravelots Charadrius sp. au Hâble d'Ault en 1998*. ONC, SMACOPI, CEL, 37 p.
- TOMBAL J.-C. (coord.) (1996) Les oiseaux de la région Nord-Pas-de-Calais : effectifs et distribution des espèces nicheuses, période 1985-1995. *Le Héron* 29 : 127 p.
- TOUZÉ H. (2025) Entre migration et nidification. *Ornithos* 172 : 61-70.
- TOUZÉ H. et le CHN (2022) Les oiseaux rares en France en 2019. *Ornithos* 29 : 193-239.
- TOUZÉ H., REEBER S. et le CHN (2020) Les oiseaux rares en France en 2018. *Ornithos* 27 : 201-235.
- TRIPLET P. (1981a) La Cigogne noire *Ciconia nigra* dans la Somme. *L'Avocette* 5 : 69-71.
- TRIPLET P. (1981b) Note à propos de l'action prédatrice du Goéland argenté sur l'Anguille. *Nos Oiseaux* 36 : 169.
- TRIPLET P. (1981c) Le Cochevis huppé *Galerida cristata* dans la Somme. *L'Oiseau et RfO* 51 : 323-328.
- TRIPLET P. (1981d) L'Hypolaïs icterine *Hipolais icterina* et l'Hypolaïs polyglotte *Hippolais polyglotta* dans la Somme. *L'Avocette* 5 : 72-74.
- TRIPLET P. (1981e) Les Passereaux rares de la Somme. *L'Avocette* 5 : 64-68.
- TRIPLET P. (1982a) Note sur la Cigogne blanche *Ciconia ciconia* en hiver. *L'Oiseau et RfO* 52 : 372-373.
- TRIPLET P. (1982b) Les anatidés nicheurs des marais arrière-littoraux picards. *Plaisirs de la Chasse* 361 : 320-322.
- TRIPLET P. (1982c) Les conséquences des vagues de froid de l'hiver 1981-1982 sur les populations de Bouscarle de Cetti *Cettia cetti*, de Cisticole des joncs *Cisticola juncidis* et de Mésange à moustaches *Panurus biarmicus* sur le littoral picard. *L'Avocette* 6 : 129-130.
- TRIPLET P. (1983a) Le Hâble d'Ault. Première synthèse des connaissances. *Picardie Écologie*, Hors-série 1, 146 p.
- TRIPLET P. (1983b) Un oiseau de Laponie en Baie de Somme : Le Pygargue à queue blanche. *Explorations* 10 : 4.
- TRIPLET P. (1983c) Une pelote de Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* particulière. *L'Avocette* 7 : 212.
- TRIPLET P. (1984) La nidification du Gravelot à collier interrompu *Charadrius alexandrinus* dans le Parc Ornithologique du Marquenterre. *Association Marquenterre Nature Bulletin annuel* 1984 (saison 1983) : 14-15.
- TRIPLET P. (1986) La prédation de la Grive musicienne *Turdus philomelos* sur une population de *Cepaea nemoralis* au Crotoy (Somme) : présentation de quelques résultats. *Picardie Écologie* (sér II-1) : 59-71.

- TRIPLET P.** (1987a) Chronique ornithologique de la réserve du Hâble d'Ault (année 1986). *Picardie Écologie* (sér. II-1) : 59-70.
- TRIPLET P.** (1987b) Note sur le Courlis cendré *Numenius arquata* consommateur de crabes enragés *Carcinus maenas* en baie de Somme. *Picardie Écologie* (sér. II-1) : 47-49.
- TRIPLET P.** (1987c) La prédation du Goéland argenté *Larus argentatus* sur la Coque *Cerastoderma edule*, Mollusque bivalve. *Picardie Écologie* (sér. II-1) : 41-46.
- TRIPLET P.** (1988a) Chronique ornithologique du Hâble d'Ault (Somme). Année 1987. *Picardie Écologie* (sér. II-1) : 35-42.
- TRIPLET P.** (1988b) Site inhabituel de nidification chez le Cygne tuberculé. *Picardie Écologie* (sér. II-1) : 29-30.
- TRIPLET P.** (1988c) Liste commentée des espèces d'oiseaux consommateurs de Coques *Cerastoderma edule* en Baie de Somme. *Picardie Écologie* (sér. II-2) : 21-24.
- TRIPLET P.** (1988d) La prédation de l'Huîtrier-pie *Haematopus ostralegus* sur *Macoma balthica*. *Picardie Écologie* (sér. II-2) : 21-26.
- TRIPLET P.** (1989a) Sélectivité alimentaire liée à l'âge chez l'Huîtrier-pie *Haematopus ostralegus* consommateur de *Nereis diversicolor* en Baie de Somme. *Gibier Faune Sauvage* 6 : 427-436.
- TRIPLET P.** (1989b) Comparaison entre deux stratégies de recherche alimentaire de l'Huîtrier-pie en Baie de Somme. *Influence des facteurs de l'environnement*. Thèse, Université Paris VI, 286 p.
- TRIPLET P.** (1992) Quelques vertébrés dans le régime alimentaire du Goéland marin *Larus marinus* sur le littoral picard. *Picardie Écologie* 7 : 103.
- TRIPLET P.** (1993a) Nidification du Héron bihoreau *Nycticorax nycticorax* en plaine maritime picarde. *Picardie Écologie* 8 : 45.
- TRIPLET P.** (1993b) Stationnements printaniers du Canard souchet *Anas clypeata* en Plaine Maritime Picarde. *Bull. Mens. ONC* 176 : 10-16.
- TRIPLET P.** (1993c) La Mouette rieuse *Larus ridibundus* kleptoparasite de l'Huîtrier-pie *Haematopus ostralegus* consommateur de Coques *Cerastoderma edule* en baie de Somme. *Alauda* 59 : 180.
- TRIPLET P.** (1993d) Ténacité de l'Étourneau *Sturnus vulgaris* au site de nidification. *Picardie Écologie* 8 : 47.
- TRIPLET P.** (2006) Reproduction exceptionnellement tardive du Canard colvert *Anas platyrhynchos*. *Avifaune picarde* 16 : 54.
- TRIPLET P.** (2016) Modalités de l'hivernage de la Barge à queue noire *Limosa limosa* en baie de Somme. *Alauda* 84 : 100-104.
- TRIPLET P. et CARRUETTE P.** (1996) Restauration d'une colonie d'Avocettes en baie de Somme (Parc Ornithologique du Marquenterre, Réserve Naturelle de la Baie de Somme). *Avifaune picarde* 2 : 82-90.
- TRIPLET P. et ÉTIENNE P.** (1991) Le kleptoparasitisme de la Mouette rieuse *Larus ridibundus* sur l'Huîtrier-pie *Haematopus ostralegus* consommateur de *Nereis diversicolor* en Baie de Somme. *Picardie Écologie* 6 : 110-111.
- TRIPLET P. et ÉTIENNE P.** (1993) Exploitation de l'espace et du temps par la Sarcelle d'hiver *Anas crecca* hivernant ou transitant sur le littoral picard. *Bull mens. ONC* 179 : 2-9.
- TRIPLET P. et GOSS-CUSTARD J. D.** (2024) *Survivre en hiver. Le modèle Huîtrier pie* *Haematopus o. ostralegus*. OMPO. 314 p.
- TRIPLET P. et LECOMTE J.-P.** (1996) Organisation des vols migratoires de l'Oie cendrée *Anser anser* dans le département de la Somme. *Alauda* 64 : 271-273.
- TRIPLET P. et ROBERT J.-C.** (1984) Étude biologique du Cygne tuberculé *Cygnus olor* sur le littoral picard. *Picardie Écologie* (sér. II-2) : 35-44.
- TRIPLET P. et SCHRICKE V.** (1989) Mise au point et réflexion sur le statut hivernal du Cygne tuberculé *Cygnus olor* L. 1758 en France. *Bull. Mens. ONC* 137 : 19-22.
- TRIPLET P. et SUEUR F.** (1996) Première synthèse ornithologique de la basse vallée de la Somme. *Avifaune picarde* 2 : 51-73.
- TRIPLET P. et SUEUR F.** (1983) Élevage d'une jeune Avocette *Recurvirostra avosetta* par un couple d'Huîtriers-pies *Haematopus ostralegus* dans le Marquenterre (Somme). *L'Oiseau et RfO* 53 : 251-260.
- TRIPLET P. et SUEUR F.** (2001a) Faut-il parler des oiseaux du Parc Ornithologique du Marquenterre ou de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme ? Bref historique de la protection du site ornithologique majeur de Picardie. *Avifaune picarde*, 12 : 1-6.
- TRIPLET P. et SUEUR F.** (2001b) Contribution à la connaissance de la mue chez le Canard souchet *Anas clypeata* et la Sarcelle d'été *Anas querquedula*. *Avifaune picarde*, 11 : 101-105.

- TRIPLET P. et SUEUR F.** (2004) Une raison possible de l'augmentation de l'effectif nicheur de Vanneau huppé *Vanellus vanellus* en Basse Vallée de la Somme. *Alauda* 92 : 265-266.
- TRIPLET P. et TAVERNIER E.** (2002) Densités d'oiseaux nicheurs dans le Bois des Bruyères, commune d'Estrébœuf (Somme). *Avifaune Picarde* 13 : 67-76.
- TRIPLET P., ROBERT J.-C. et MOUTON J.** (1985) Évolution temporelle de la guildes de Limicoles de la Baie de Somme. Mise au point d'une méthode d'études à long terme. *Picardie Écologie* (sér. II-1) : 23-56.
- TRIPLET P., DEBACKER F. et NOYON C.** (1987) Origine et distribution des Huîtres-pies repris en France. *Bull. Mens. ONC* 116 : 38-43.
- TRIPLET P., ROBERT J.-C. et ÉTIENNE P.** (1989) La consommation de baies d'Argousier *Hippophae rhamnoides* par la Corneille mantelée *Corvus corone cornix* en Baie de Somme. *L'Oiseau et RfO* 59 : 169-170.
- TRIPLET P., ROBERT J.-C., ÉTIENNE P. et MONTEL F.** (1993a) Synthèse avifaunistique du Hâble d'Ault. *Picardie Écologie*, 8 (2) : 1-95.
- TRIPLET P., ROBERT J.-C. et ÉTIENNE P.** (1993b) Les limicoles nicheurs de la plaine maritime picarde, saison 1993. *Picardie Écologie* 8 : 38-44.
- TRIPLET P., DEBLANGY B. et LEU H.** (1995) *Réserve Naturelle de la Baie de Somme. Plan de gestion 1996-2000*. 130 p.
- TRIPLET P., MAURY F. et LECOMTE J.-P.** (1996a) Bilan de cinq années de marquage de Cygnes muets *Cygnus olor* sur le littoral picard. *Avifaune Picarde* 1 : 89-94.
- TRIPLET P., CARRUETTE P. et ÉTIENNE P.** (1996b) Analyse des reprises de Tadornes de Belon *Tadorna tadorna* bagués au Parc Ornithologique du Marquenterre. *Association Marquenterre Nature, Bulletin Annuel 1996*, Saison 1995 : 20-22.
- TRIPLET P., CARRUETTE P. et ÉTIENNE P.** (1996c) Le baguage de Canards siffleurs *Anas penelope* au Parc : quelques résultats. *Association Marquenterre Nature, Bulletin Annuel 1996*, Saison 1995 : 23.
- TRIPLET P., ÉTIENNE P. et SCHRICKE V.** (1996d) Résultats du baguage du Canard pilet en baie de Somme. *Bull. Mens. ONC* 216 : 8-15.
- TRIPLET P., CARRUETTE P. et RICHARD E.** (1997a) Le Tadorne de Belon *Tadorna tadorna* nicheur de la Plaine Maritime Picarde : un cas particulier de population à déséquilibre des sexes. *Alauda* 65 : 229-236.
- TRIPLET P., DURANT J. et BACQUET S.** (1997b) Reproduction du Vanneau huppé *Vanellus vanellus* et pratiques agricoles : caractéristiques des sites utilisés en Plaine maritime picarde. *Alauda* 65 : 121-129.
- TRIPLET P., ROBERT J.-C., SUEUR F. et VIOLET F.** (1998a) Chronique ornithologique du Hâble d'Ault (Somme) : année 1997. *Avifaune picarde* 5 : 75-90.
- TRIPLET P., FAGOT C., BACQUET S., DESPREZ M., LENGIGNON A., LOCQUET N., SUEUR F. et OGET E.** (1998b) *Les relations Coque, Huître-pie, Homme en Baie de Somme*. SMACOPI, GEMEL, RNBS, 148 p.
- TRIPLET P., ROBERT J.-C., SUEUR F. et VIOLET F.** (1999a) Chronique ornithologique du Hâble d'Ault (Somme) : année 1998. *Avifaune picarde* 7 : 93-108.
- TRIPLET P., SUEUR F., FAGOT C., OGET E. et DESPREZ M.** (1999b) Réponses de l'Huître-pie *Haematopus ostralegus* à une diminution de sa ressource alimentaire principale en Baie de Somme : la Coque *Cerastoderma edule*. *Alauda* 67 : 145-153.
- TRIPLET P., SUEUR F. et CARRUETTE P.** (2001) Effectifs record d'Avocettes *Recurvirostra avosetta* en Baie de Somme. *Avifaune picarde* 11 : 107-108.
- TRIPLET P., URBAN M., ERLINGER D., SOURNIA A. et SUEUR F.** (2004) Vanneau huppé *Vanellus vanellus* et élevage : résultats de dix années de suivi en basse vallée de la Somme (Somme). *Alauda* 72 : 221-226.
- TRIPLET P., CARRUETTE P. et SUEUR F.** (2006a) Sex ratio du Canard colvert *Anas platyrhynchos* au Parc Ornithologique du Marquenterre : premiers éléments. *Avifaune picarde* 16 : 52-54.
- TRIPLET P., SUEUR F., CARRUETTE P. et VIOLET F.** (2006b) Mise au point sur l'implantation d'une population nicheuse de Spatule blanche *Platalea leucorodia* en Baie de Somme. *Avifaune picarde* 16 : 50-51.
- TRIPLET P., FLAMANT N. et SUEUR F.** (2007) Distribution spatiale d'un peuplement de passereaux et d'espèces proches dans un massif dunaire de la Somme. *Avifaune picarde* 17 : 2-14.
- TRIPLET P., LECOMTE J.-P., DELANOË C., SIGNORET B., PARE C. et HOUPLINE C.** (2009) *Le régime alimentaire des anatidés en baie de Somme*. Document multicopié, FDC 80, SMBS, 15 p.
- TRIPLET P., OVERDIJK O., SMART M., NAGY S., SCHNEIDER-JACOBY M., KARAUZ E. S., PIGNICZKI Cs., BAHÁ EL DIN S., KRALJ J., SANDOR A. et NAVEDO J. G.** (2008) *Plan d'Action International pour la Conservation de la Spatule blanche Platalea leucorodia*. Série technique de l'AEWA N° 35. Bonn, Allemagne. 165 p.

- UEDA K. (1985) Juvenile female breeding of fain-tailed warbler *Cisticola juncidis*: Occurrence of two generations in the year. *Ibis* 127: 111-116.
- De VALICOURT J. (1947) *La Picardie et ses chasses*. Paris, Toison d'or, 226 p.
- VAN KEMPEN C. (1912) Contribution à l'étude des oiseaux du nord de la France. *Bull. Soc. Lin. N. Fr.* 21 : 10-42, 55-83.
- VIELET M. (2024) *Synthèse des résultats du suivi 2024 du Vanneau huppé (Vanellus vanellus) en Plaine Maritime Picarde*. Rapport de stage, Syndicat Mixte Baie de Somme, Grand Littoral picard, 15 p.
- VIELLIARD J. (1963) Quelques passereaux de cet hiver. *Alauda* 31 : 222-224.
- VIEZ C. (1988) Mention estivale du Mergule nain *Alle alle* dans la Somme. *Alauda* 56 : 70.
- VINCENT J. (2023) *Suivi et analyse des modalités de la reproduction des Gravelots sur le Hâble d'Ault*. Rapport Université Le Havre, FDC 80, 44 p.
- VINCENT T. (1987) Les Goélands argentés *Larus argentatus argentatus* nicheurs à Mers-les-Bains et Le Tréport. *Picardie Écologie* (sér. II-1) : 81-89.
- VINCENT T. (1988) Exploitation des ressources alimentaires urbaines par les Goélands argentés (*Larus argentatus argenteus*). *Alauda* 56 : 35-40.
- VINCENT T. (1989) Dispersion des Goélands argentés (*Larus argentatus argenteus*) nés ou repris en Normandie et en Picardie (France). *L'Oiseau et RfO* 59 : 129-152.
- VINET L. (2025) Étude des pics en forêt domaniale de Crécy-en-Ponthieu et dans le massif forestier de Regnière-Écluse (80) en 2024. *L'Avocette* 49 : 2-16
- VIOLET F. (1997a) Étude 1997 de l'estivage et de la nidification du Fulmar boréal *Fulmarus glacialis* sur les falaises picardes. *Avifaune picarde* 4 : 91-98.
- VIOLET F. (1997b) Recensement 1997 des oiseaux nicheurs et non nicheurs des falaises picardes. *Avifaune picarde* 4 : 99-106.
- VIOLET F. (1998a) Étude 1998 de la nidification du Fulmar boréal *Fulmarus glacialis* sur les falaises picardes. *Avifaune picarde* 6 : 89-95.
- VIOLET F. (1998b) Recensement partiel 1998 des oiseaux nicheurs et non nicheurs des falaises picardes. *Avifaune picarde* 6 : 97-102.
- VIOLET F. (1998c) Observation d'un Océanite culblanc *Oceanodroma leucorhoa* en Baie de Somme. *Avifaune Picarde* 6 : 50.
- VIOLET F. (1998d) Mue tardive d'un Pluvier doré *Pluvialis apricaria*. *Avifaune picarde* 6 : 96.
- VIOLET F. (2000) Recensement 2000 des oiseaux nicheurs des falaises picardes. *Avifaune picarde* 9 : 67-71.
- VIOLET F. et CADIOU B. (2003) Contribution à la connaissance du Fulmar boréal *Fulmarus glacialis* en France : étude de la population picarde de 1997 à 2002. *Alauda* 71 : 97-118.
- VIOLET F., SUEUR F. et de PRACONTAL N. (1999) Chronique ornithologique du littoral sud de la côte picarde pour la période automne - hiver 1998-1999. *Avifaune Picarde* 8 : 19-31.
- De VOGÜÉ G. et JOUARD H. (1938) Premiers résultats de l'enquête sur les anatidés. *Alauda* 10 : 137-158.
- WATIER J.-M. et FOURNIER O. (1980) Éléments de démographie de la population d'Avocettes *Recurvirostra avosetta* de la côte atlantique française. *L'Oiseau et RfO* 50 : 307-321.
- YEATMAN-BERTHELOT D. (1991) *Atlas des Oiseaux de France en hiver*. Paris, S.O.F., 575 p.
- YEATMAN-BERTHELOT D. et JARRY G. (1994) *Nouvel Atlas des Oiseaux nicheurs de France*. Paris, S.O.F., 776 p.
- YEATMAN L. (1976) *Atlas des oiseaux nicheurs de France*. Paris, S. O. F., 282 p.
- YÉSOU P. (1980) L'Oie des neiges *Anser caerulescens* L. en France. *Alauda* 48 : 21-26.
- YÉSOU P. (1983) Le Bruant lapon *Calcarius lapponicus* en Bretagne. *Alauda* 51 : 161-178.
- YÉSOU P. (1998) Afflux de Bruants des neiges *Plectrophenax nivalis* en France (sept. 1996 – mai 1997). *Ornithos* 5 : 180-187.
- ZWARTS L., HULSCHER J.B., KOOPMAN K., PIERSMA T. et ZEGERS P. M. (1996) Seasonal and annual variation in body weight, nutrient stores and mortality of Oystercatchers *Haematopus ostralegus*. *Ardea* 84A: 327-356.

Références non citées dans les textes mais utilisées pour les figures

- ANONYME (1977) *Contribution à la connaissance de l'avifaune du Hâble d'Ault (Somme)*. Sect. Ornitho. Rapport n°1, 9 p
- BRUNET A. et TRIPLET P. (2014) Chronique ornithologique du Hâble d'Ault (Somme) : année 2013. *Actes scientifiques du Syndicat mixte Baie de Somme* 1 : 23-39.

- BRUNET A. et TRIPLET P.** (2015) Chronique ornithologique du Hâble d'Ault (Somme) : année 2011. *Actes scientifiques du Syndicat mixte Baie de Somme* 2 : 29-43.
- BRUNET A. et TRIPLET P.** (2015) Chronique ornithologique du Hâble d'Ault (Somme) : année 2014. *Actes scientifiques du Syndicat mixte Baie de Somme* 2 : 59-70.
- BRUNET A. et TRIPLET P.** (2015) Chronique ornithologique du Hâble d'Ault (Somme) : année 2012. *Actes scientifiques du Syndicat mixte Baie de Somme* 2 : 44-55.
- BRUNET A. et TRIPLET P.** (2016) Chronique ornithologique du Hâble d'Ault (Somme) : année 2015. *Actes scientifiques du Syndicat mixte Baie de Somme* 3 : 8-16.
- BRUNET A. et TRIPLET P.** (2017) Chronique ornithologique du Hâble d'Ault (Somme) : année 2016. *Actes scientifiques du Syndicat mixte Baie de Somme* 4 : 38-50.
- BRUNET A. et TRIPLET P.** (2020) Chronique ornithologique du Hâble d'Ault (Somme) : année 2019. *Actes scientifiques du Syndicat mixte Baie de Somme* 7 : 29-37.
- BRUNET A. et TRIPLET P.** (2020) Chronique ornithologique du Hâble d'Ault (Somme) : année 2020. *Actes scientifiques du Syndicat mixte Baie de Somme* 8 : 28-37.
- BRUNET A. et TRIPLET P.** (2022) Chronique ornithologique du Hâble d'Ault (Somme) : année 2021. *Actes scientifiques du Syndicat mixte Baie de Somme* 9 : 29-42.
- BRUNET A. et TRIPLET P.** (2026) Chronique ornithologique du Hâble d'Ault (Somme) : année 2022. *Avifaune picarde* 18 : 104-112.
- BRUNET A. et TRIPLET P.** (2026) Chronique ornithologique du Hâble d'Ault (Somme) : année 2023. *Avifaune picarde* 18 : 113-121.
- BRUNET A., POULET S. et TRIPLET P.** (2026) Chronique ornithologique du Hâble d'Ault (Somme) : année 2024. *Avifaune picarde* 18 : 122-129.
- CARRUETTE P.** (1997) L'avifaune du Parc en 1996. *Association Marquenterre Nature, Bulletin Annuel* 1997 (Saison 1996) : 25-66.
- CARRUETTE P., SUEUR F. et TRIPLET P.** (2026) Actes ornithologiques 2022 de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme. *Avifaune picarde* 18 : 4-35.
- CARRUETTE P., SUEUR F. et TRIPLET P.** (2026) Actes ornithologiques 2023 de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme. *Avifaune picarde* 18 : 36-70.
- CARRUETTE P., SUEUR F. et TRIPLET P.** (2026) Actes ornithologiques 2024 de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme. *Avifaune Picarde* 18 : 71-103.
- CARRUETTE P., ZAGNI L. et TRIPLET P.** (2017) Actes ornithologiques 2016 de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme. *Actes scientifiques du Syndicat mixte Baie de Somme* 4 : 3-37.
- CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE** (1986a) Synthèse des observations ornithologiques réalisées dans la Somme (80) en 1984. *L'Avocette* 10 : 113-177.
- CENTRALE ORNITHOLOGIQUE PICARDE** (1986b) Actualités ornithologiques 1985 en Picardie. *L'Avocette* 10 : 1-4.
- FLOHART G. et GAVORY L.** (1989) Bilan de la migration postnuptiale en Baie de Somme en 1987. *L'Avocette* 13 : 76-83.
- GALHAUT A. et TRIPLET P.** (2014) Chronique ornithologique de la vallée de la Maye (Arry et Bernay) : année 2013. *Actes scientifiques du Syndicat mixte Baie de Somme* 1 : 40-46.
- GALHAUT A. et TRIPLET P.** (2015) Chronique ornithologique de la vallée de la Maye (Arry et Bernay) : année 2014. *Actes scientifiques du Syndicat mixte Baie de Somme* 2 : 71-77.
- GALHAUT A. et TRIPLET P.** (2016) Chronique ornithologique de la vallée de la Maye (Arry et Bernay) : année 2015. *Actes scientifiques du Syndicat mixte Baie de Somme* 3 : 2-7.
- GALHAUT A. et TRIPLET P.** (2017) Chronique ornithologique de la vallée de la Maye (Arry et Bernay) : année 2016. *Actes scientifiques du Syndicat mixte Baie de Somme* 4 : 51-58.
- GALHAUT A. et TRIPLET P.** (2017) Les oiseaux de Arry et Bernay (hors nidification) : première synthèse. *Actes scientifiques du Syndicat mixte Baie de Somme* 4 : 59-68.
- GALHAUT A. et TRIPLET P.** (2018) Chronique ornithologique de la vallée de la Maye (Arry et Bernay) : année 2017. *Actes scientifiques du Syndicat mixte Baie de Somme* 5 : 50-57.
- GALHAUT A. et TRIPLET P.** (2019) Chronique ornithologique de la vallée de la Maye (Arry et Bernay) : année 2018. *Actes scientifiques du Syndicat mixte Baie de Somme* 6 : 36-41.
- GALHAUT A. et TRIPLET P.** (2020) Chronique ornithologique de la vallée de la Maye (Arry et Bernay) : année 2019. *Actes scientifiques du Syndicat mixte Baie de Somme* 7 : 38-43.

- GALHAUT A. et TRIPLET P.** (2021) Chronique ornithologique de la vallée de la Maye (Arry et Bernay) : année 2020. *Actes scientifiques du Syndicat mixte Baie de Somme* 8 : 38-44.
- GALHAUT A., DAMPFHOFFER C. et TRIPLET P.** (2022) Chronique ornithologique de la vallée de la Maye (Arry et Bernay) : année 2021. *Actes scientifiques du Syndicat mixte Baie de Somme* 9 : 39-50.
- LIEUBRAY J et TRIPLET P.** (2018) Actes ornithologiques 2017 de la basse vallée de la Somme. *Actes scientifiques du Syndicat mixte Baie de Somme* 5 : 58-66.
- LIEUBRAY J et TRIPLET P.** (2019) Actes ornithologiques 2018 de la basse vallée de la Somme. *Actes scientifiques du Syndicat mixte Baie de Somme* 6 : 42-49.
- LIEUBRAY J et TRIPLET P.** (2020) Actes ornithologiques 2019 de la basse vallée de la Somme. *Actes scientifiques du Syndicat mixte Baie de Somme* 7 : 44-55.
- LIEUBRAY J et TRIPLET P.** (2020) Actes ornithologiques 2020 de la basse vallée de la Somme. *Actes scientifiques du Syndicat mixte Baie de Somme* 7 : 45-57.
- MAEREN F., BERTHE P., BLONDEL B. et TRIPLET P.** (2026) Chronique ornithologique de la vallée de la Maye (Arry et Bernay) : année 2024. *Avifaune picarde* 18 : 141-144.
- MAEREN F., BLONDEL B. et TRIPLET P.** (2026) Chronique ornithologique de la vallée de la Maye (Arry et Bernay) : année 2022. *Avifaune picarde* 18 : 130-135.
- MAEREN F., BLONDEL B. et TRIPLET P.** (2026) Chronique ornithologique de la vallée de la Maye (Arry et Bernay) : année 2023. *Avifaune picarde* 18 : 136-140.
- MONTEL F., SUEUR F. et TRIPLET P.** (2000) Synthèse ornithologique 1999 de la basse vallée de la Somme. *Avifaune picarde* 9 : 57-65.
- MONTEL F., SUEUR F. et TRIPLET P.** (2001) Synthèse ornithologique 2000 de la basse vallée de la Somme. *Avifaune picarde* 11 : 59-73.
- ROLLION G., CARRUETTE P., LEPRÊTRE A. et TRIPLET P.** (2014) Actes ornithologiques 2013 de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme. *Actes scientifiques du Syndicat mixte Baie de Somme* 1 : 3-28.
- SUEUR F.** (1976) Section ornithologique. Synthèse des observations 1974 adressées à la centrale GEPOP. *Bull. Inf. Liais. GEPOP* 7 : 10-29.
- SUEUR F.** (1979) Centrale Ornithologique GEPOP. Synthèse des observations 1978 dans la Somme. *L'Avocette* 3 : 1-37.
- SUEUR F.** (1996) Actes ornithologiques 1991 de l'actuelle Réserve Naturelle de la Baie de Somme. *Avifaune picarde* 2 : 24-49.
- SUEUR F.** (1996) Actes Ornithologiques 1994 de la réserve Authie-Somme. *Avifaune picarde* 1 : 26-31.
- SUEUR F.** (1996) Compléments à la chronique ornithologique du Hâble d'Ault (Somme) : année 1993. *Avifaune picarde* 1 : 46-53.
- SUEUR F.** (1999) Actes Ornithologiques 1998 de la réserve Authie-Somme. *Avifaune picarde* 7 : 109-115.
- SUEUR F. et FLAMANT N.** (2014) *Avifaune de la Station de Lagunage de Fort-Mahon (Somme) en 2010*. Groupe Ornithologique Picard, 35 p.
- SUEUR F., CARRUETTE P., TRIPLET P. et VIOLET F.** (2001) Actes ornithologiques 2000 de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme. *Avifaune picarde* 11 : 1-29.
- SUEUR F., CARRUETTE P., TRIPLET P. et VIOLET F.** (2002) Actes ornithologiques 2001 de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme. *Avifaune picarde* 13 : 31-45.
- SUEUR F., CARRUETTE P., TRIPLET P. et VIOLET F.** (2003) Actes ornithologiques 2002 de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme. *Avifaune picarde* 15 : 15-44.
- TRIPLET P.** (1981) Les Passereaux de la Somme en 1980. *L'Avocette* 5 : 24-36.
- TRIPLET P.** (1996) Addenda aux actes ornithologiques 1989 de l'actuelle réserve naturelle de la baie de Somme. *Avifaune picarde* 2 : 50-56.
- TRIPLET P., MOURONVAL J.-B., ÉTIENNE P. et ROBERT J.-C.** (1992) Chronique ornithologique du Hâble d'Ault (Somme) - Année 1991. *Picardie Écologie* 7 : 11-27.
- TRIPLET P., ROBERT J.-C. et SUEUR F.** (1996) Chronique ornithologique du Hâble d'Ault (Somme) : année 1994. *Avifaune picarde* 1 : 54-67.
- TRIPLET P., ROBERT J.-C. et SUEUR F.** (1997) Chronique ornithologique du Hâble d'Ault (Somme) : année 1996. *Avifaune picarde* 4 : 75-89.
- TRIPLET P., ROBERT J.-C., SUEUR F., URBAN M. et VIOLET F.** (2000) Chronique ornithologique du Hâble d'Ault (Somme) : année 1999. *Avifaune picarde* 9 : 33-49.
- TRIPLET P., ÉTIENNE P. et ROBERT J.-C.** (1991a) Chronique ornithologique du Hâble d'Ault (Somme). Année 1990. *Picardie Écologie* 6 : 12-18.

- TRIPLET P., ÉTIENNE P. et ROBERT J.-C.** (1991b) Chronique ornithologique du Hâble d'Ault (Somme). Année 1988. *Picardie Écologie* 6 : 1-4.
- TRIPLET P., ÉTIENNE P. et ROBERT J.-C.** (1991c) Chronique ornithologique du Hâble d'Ault (Somme). Année 1989. *Picardie Écologie* 6 : 5-11.
- TRIPLET P., ÉTIENNE P. et ROBERT J.-C.** (1993a) Chronique ornithologique du Hâble d'Ault, année 1992. *Picardie Écologie* 8 : 48-62.
- TRIPLET P., ROBERT J.-C. et MOUTON J.** (1986) Quelques observations ornithologiques durant les vagues de froid de janvier et février 1985 sur le littoral picard. *Picardie Écologie* (sér. II-2) : 47-66.
- TRIPLET P., ROBERT J.-C. et ÉTIENNE P.** (1996) Chronique ornithologique du Hâble d'Ault (Somme) : année 1993. *Avifaune Picarde* 1 : 32-45.
- TRIPLET P., ROBERT J.-C. et ÉTIENNE P.** (1996) Chronique ornithologique du Hâble d'Ault (Somme), année 1995. *Picardie Écologie* 9 : 37-54.
- TRIPLET P., SUEUR F., ROBERT J.-C., URBAN M. et VIOLET F.** (2001) Chronique ornithologique du Hâble d'Ault (Somme) : année 2000. *Avifaune picarde* 11 : 59-73.
- TRIPLET P., SUEUR F., ROBERT J.-C., URBAN M. et VIOLET F.** (2002) Chronique ornithologique du Hâble d'Ault (Somme) : année 2001. *Avifaune picarde* 13 : 33-30.
- TRIPLET P., SUEUR F., SOMONT E., ROBERT J.-C. et VIOLET F.** (2002) Chronique ornithologique du Hâble d'Ault (Somme) : année 2002. *Avifaune picarde* 15 : 45-61.
- ZAGNI L., CARRUETTE P. et TRIPLET P.** (2018) Actes ornithologiques 2017 de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme. *Actes scientifiques du Syndicat mixte Baie de Somme* 5 : 3-31.
- ZAGNI L., CARRUETTE P. et TRIPLET P.** (2019) Actes ornithologiques 2018 de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme. *Actes scientifiques du Syndicat mixte Baie de Somme* 6 : 3-25.
- ZAGNI L., CARRUETTE P. et TRIPLET P.** (2020) Actes ornithologiques 2019 de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme. *Actes scientifiques du Syndicat mixte Baie de Somme* 7 : 3-27.
- ZAGNI L., CARRUETTE P. et TRIPLET P.** (2021) Actes ornithologiques 2020 de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme. *Actes scientifiques du Syndicat mixte Baie de Somme* 8 : 4-27.
- ZAGNI L., CARRUETTE P. et TRIPLET P.** (2022) Actes ornithologiques 2020 de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme. *Actes scientifiques du Syndicat mixte Baie de Somme* 9 : 3-28.
- ZAGNI L., CARRUETTE P., KRAEMER P., HILEY A. et TRIPLET P.** (2021) Actes ornithologiques 2019 de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme. *Actes scientifiques du Syndicat mixte Baie de Somme* 5 : 3-38.
- ZAGNI L., CARRUETTE P., LEPRÊTRE A. et TRIPLET P.** (2016) Actes ornithologiques 2015 de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme. *Actes scientifiques du Syndicat mixte Baie de Somme* 3 : 17-40.

La revue Plume de naturalistes
est ouverte gratuitement
à vos manuscrits,
vos idées et vos suggestions
que vous pouvez envoyer
à cette adresse :
revue-plume@outlook.com

Les informations sur la revue
et les instructions aux auteurs
sont disponibles sur le site
www.plume-de-naturalistes.fr
(onglet *Écrire un article*)

Cette revue est référencée
dans le catalogue de la
Bibliothèque Nationale de France :

ISSN 2607-0510

